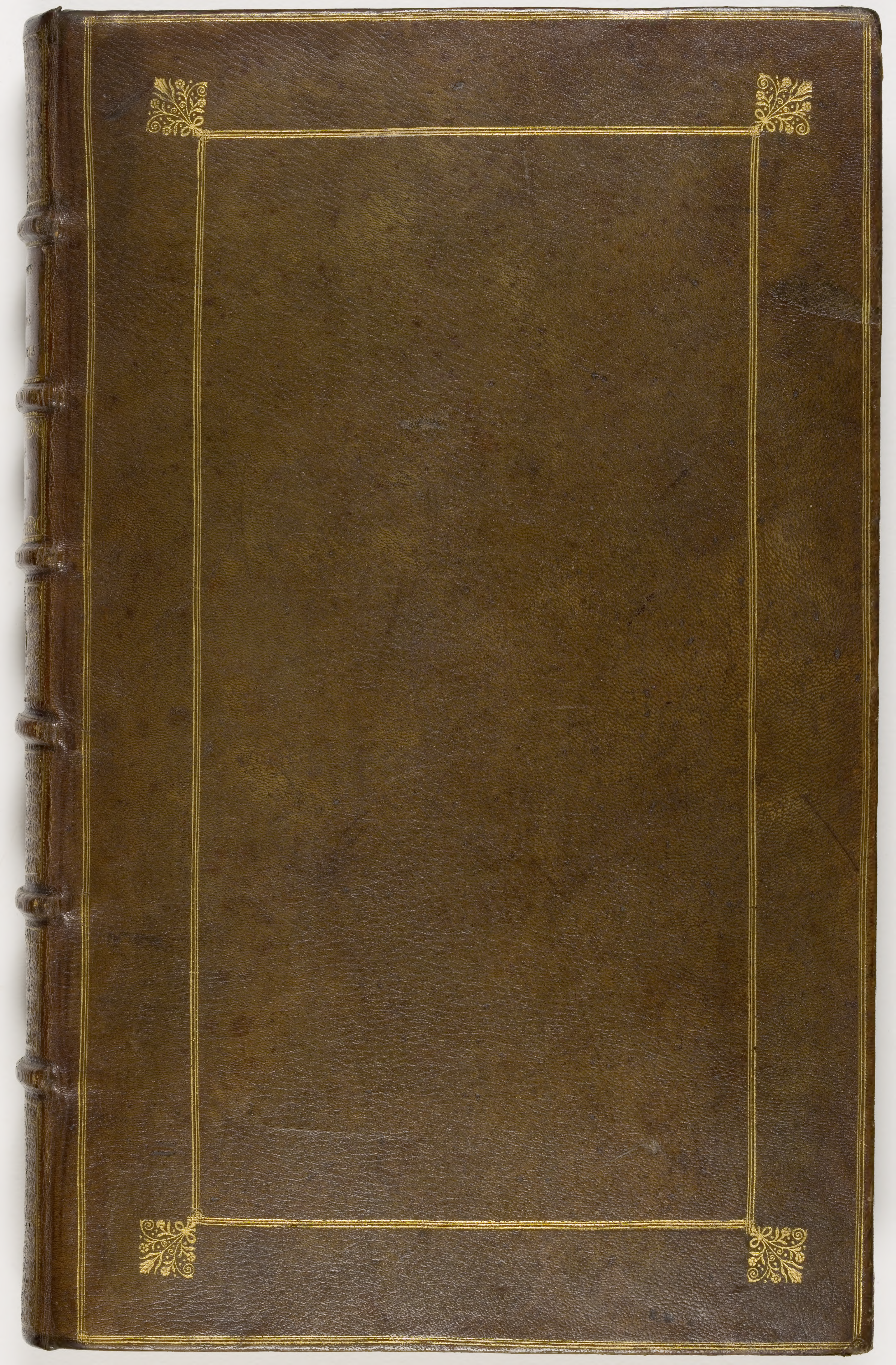






CEREMONIES

ET

COUTUMES

RELIGIEUSES

DES

PEUPLES IDOLATRES.

CEREMONIES
ET
COUTUMES
RELIGIEUSES
DES
PEUPLES IDOLATRES,

Repréſentées par des Figures deſſinées de la main de

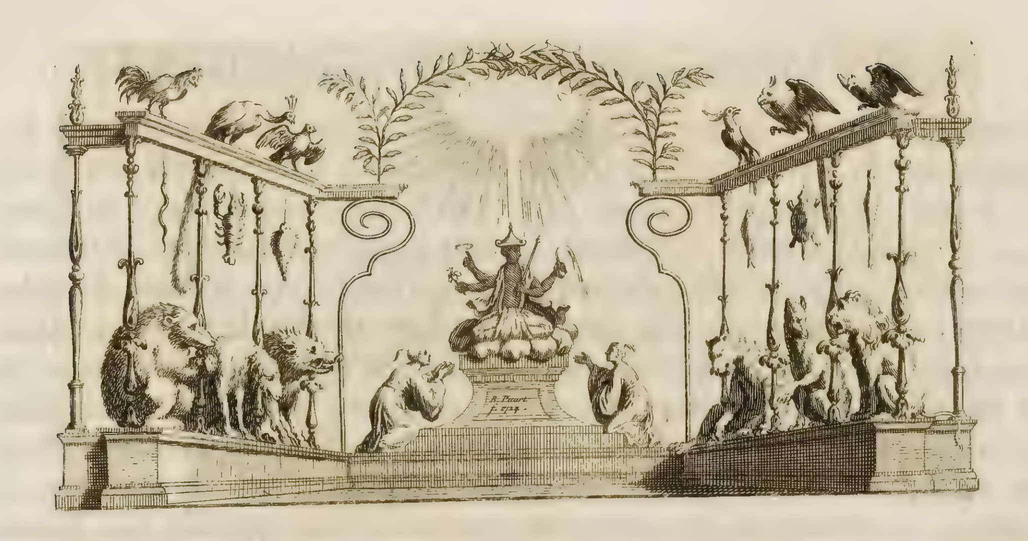
BERNARD PICART:

Avec une Explication Hiſtorique, & quelques Diſſertations curieuſes.

TOME SECOND,
PREMIERE PARTIE.



A AMSTERDAM,
Chez *J. F. BERNARD.*
MDCCXXVIII.



SUPLEMENT AUX DISSERTATIONS SUR LA RELIGION DES BANIANS, &c. &c.

SECONDE PARTIE.

POUR entrer dans un détail raiſonnable ſur ce qui nous reste à dire des Ceremonies religieuſes des Indes Orientales, il faut revenir ſur nos pas, & rapporter en peu de mots ce que les Anciens ont écrit des Indes.

Arrian dans ſon Livre des Indes nous dit ce qui ſuit. (*a*) „ Les Indiens ſont diviſés en (*b*) ſept Claſſes. La premiere & la plus grande eſt celle des Laboureurs, qui ſont inviolables, même durant la Guerre, & cultivent les champs en paix. - - - - La ſeconde des Paſteurs. - - - La troiſieme des Marchands & des Artiſans. - - - - Ces trois Ordres paient tri-

(*a*) On ſuit la Traduction d'*Ablancourt*. On ne copie que ce qui approche le plus des Uſages des Indiens modernes.

(*b*) Ceci a quelque rapport aux *Caſtes* des Indiens.

„ tribut au Prince, & il n'y a d'exempts que ceux qui travaillent à faire des armes, qui reçoivent gages du public, au lieu de rien païer. „ Les Soldats viennent après, qui n'ont aucun soin que de faire la Guerre. - - - Le cinquieme Ordre est de ceux, qui ont l'œil sur les actions „ des autres, pour en faire leur rapport au Prince. Le sixieme des Magistrats, qui assistent le Roi dans la conduite de son Etat. - - - Après „ tous ceux là sont les Gymnosophistes, qui sont les plus estimés de tous. Ils „ ne travaillent point de leurs mains, & ne paient aucun tribut au Prince, mais s'emploient aux Sacrifices publics, & si quelqu'un veut sacrifier en particulier, il faut qu'il y en ait un present pour le Directeur de „ l'action : autrement ils ne croiroient pas qu'elle fut agreable aux Dieux. „ Ils sont savans dans (*a*) l'art de deviner, & il n'y a qu'eux qui l'exercent. „ Ils prédisent principalement le changement des tems & des saisons ; & „ s'il arrive quelque calamité publique, c'est à eux qu'on a recours. - - - „ (*b*) Ils vivent tout nuds, l'hiver au soleil, & l'été à l'ombre sous (*c*) de „ grands arbres, qui font cinq arpens d'ombrage. - - - Leur nourriture „ est de fruits & d'une certaine écorce d'arbre, qui est aussi nourrissante „ que des Dattes. Au haut de l'arbre il croît quelque chose de charnu „ comme à la palme. Tous (*d*) ces Ordres ne se peuvent marier ensemble, „ & il n'est pas permis d'exercer deux vacations, ni de passer de l'une à „ l'autre, si ce n'est à celle des Gymnosophistes, qui de toutes les professions est la plus austère.

„ Tous les Indiens sont libres, & il n'y a point d'Esclave parmi eux--- „ Il n'y a pas beaucoup de malades aux Indes - - - S'il y arrive quelque maladie, ils ont recours aux Gymnosophistes - - - Ils ne dressent „ point de Sepulchres aux morts, & croient que la reputation des Grands „ Hommes leur tient lieu de tombeau. Leur vêtement est de lin qui croit „ sur des arbres - - - Les plus riches portent des pendans d'oreille d'ivoire &c. - - - & se servent de Parasols - - - Ils se peignent la barbe - - - Leurs fleches ont quatre piés & demi de haut, & il n'y a „ point d'armes à l'épreuve - - - Leurs femmes sont chastes & ne se laissent corrompre que pour un Elephant, ce qui est une marque de mérite plutôt qu'un deshonneur. Quand un pere veut marier sa fille il la „ méne en public pour servir de prix à celui qui vaincra à la Lute où à „ la Course - - - Ils se plaisent à la chasse &c. ". Nous laissons la description qu'il donne de celle des Elephans.

Les Anciens Grecs ont donné aux Dieux des Indiens les noms de leurs propres Dieux, & de leurs Heros, Jupiter, (*e*) Bacchus, à qui l'on attribuë la Conquête des Indes, Hercule &c. Quelques Auteurs ont écrit que ces Peuples adoroient les Arbres. *Philostrate* dans la *Vie d'Apollonius de Tyane*, nous dit que celui-ci trouva sur le Mont de (*f*) Nysa un Temple dedié

(*a*) On raconte encore aujourd'hui des choses assés extraordinaires de leur divination.

(*b*) On fait assés les attitudes surprenantes des Faquirs en pleine Campagne, où ils sont exposés à toute l'ardeur du Soleil.

(*c*) L'Arbre des *Banians*, autrement Arbre de Rays. La grande étenduë de ces arbres s'accorde assez au raport d'*Arrien*.

(*d*) Cela s'observe encore aujourd'hui.

(*e*) *Bacchus* dans *Philostrate Vie d'Apollonius* est appellé *le Dieu de tous les Peuples Orientaux* : mais *Strabon* traite de contes & de fictions tout ce que l'on a écrit des Conquêtes de Bacchus dans ces païs éloignés & des Villes qu'il a bâties dans les Indes.

(*f*) Ceux qui croient que Bacchus est le même que Moïse trouvent dans *Nysa* l'Anagrame de *Sina*: en ce cas-là les Conquêtes de Bachus aux Indes pourroient être vraies, en suposant qu'il les fit du côté de l'Arabie & de la Mer Rouge, Païs que les Anciens ont souvent confondu avec les Indes.

dedié à Bacchus & bâti par le Dieu lui-même, environné de vignes, de lierre & de laurier. Au milieu du Temple étoit l'image du Dieu, faite de sa propre main, sous la figure d'un jeune Indien, conformement au sentiment des anciens Païens, qui attribuoient une (*a*) jeunesse éternelle à Bacchus & à Apollon, ainsi que nos anciens Romanciers au fameux (*b*) *Ogier*. On voïoit dans ce Temple tous les Instrumens qui servent à la Culture de la vigne & à la vendange. A *Taxila* Ville des Indes il entra dans un Temple dédié au Soleil : il y vit les Images d'Ajax & d'Alexandre en or, & celle de Porus en bronze. (*c*) Le Temple étoit incrusté en dedans d'une espece de marbre couleur de feu, cimenté d'or au lieu de mortier. La Mosaïque du pavé étoit composée de perles & de pierreries. Il remarqua dans cette même Ville les tours de souplesse extraordinaires des Indiens, la sagesse des Loix Indienes, l'examen des jeunes gens destinés à la Philosophie; vers l'*Hyphase* (*d*) les filles dediées à *Venus*; au delà de *Paraca* le (*e*) serment par l'eau. Tout ce qu'il raporte des *Brachmanes* ne s'éloigne pas de la doctrine & des coutumes des Bramins, sans parler de la Metempsychose, on croit apercevoir dans la précaution avec laquelle Apollonius raporte que les *Brachmanes* marchoient sur l'herbe, sans la fouler ni la presser, les attentions scrupuleuses des Indiens modernes, pour ne pas écraser les plus vils Insectes (*f*).

Mais pour entrer un peu plus dans le détail sur ces *Brachmanes*, qu'on peut appeller les Ancêtres des *Bramins*; voici ce qu'a recueilli un Anglois des anciens usages de ces Philosophes Indiens. (*g*) Quand des parens avoient voué (*h*) le fruit de leur mariage à cet Ordre, quelques-uns de ces Philosophes rendoient de frequentes visites à la mere, & dans ces visites l'exhortoient sans cesse à la chasteté. Il étoit défendu aux *Brachmanes* de manger de rien qui eut vie; la continence leur étoit fort recommandée, & même ils ne pouvoient se marier qu'après un Noviciat de trente-sept ans qu'ils passoient dans une extrême frugalité, & dans une vie dure & pénible, vivant exposés aux injures des élemens, couchant sur des peaux &c. Les Disciples devoient écouter les Maitres sans touser, sans éternuer, sans cracher, & ce qui n'est pas moins dificile, sans parler. Au bout de trente-sept ans ils pouvoient vivre d'une maniere plus agréable, joüir des plaisirs de la vie, se marier, posseder de l'or & de l'argent. Ils cachoient les mystères de leurs Sectes aux femmes. Ils appelloient cette vie la conception de l'homme, & le jour de la mort du sage, celui (*i*) de sa naissance. Ils croioient la Providence, la Création de l'Univers, & sa corruption, peut-être appelloient-ils corruption les changemens perpetuels de la matière, par lesquels elle se reproduit, sans s'anéantir, sous une infinité de configurations differentes. Cependant ils croioient

(*a*) *Solis æterna est Phoebo Bacchoque juventus.* Tibul.

(*b*) *En Paradis trouva l'eau de Jouvence,*
Dont il se sut de vieillesse engarder &c.

(*c*) Ces circonstances ne paroitront pas si fabuleuses à ceux qui savent combien de richesses sont renfermées dans les *Pagodes*.

(*d*) Voiés ce qu'on a remarqué des prostitutions des Indiennes à *Ixora* dans le Tome précedent; la Remarque (*a*) *Ibid.* p. 131. & un passage de M. *Dellon* touchant *Sita* femme de *Ram*, laquelle est peut-être cette *Venus* Indienne dont parle ici Philostrate.

(*e*) Voiés ce qui a été remarqué dans le Volume précedent sur les sermens des Indiens.

(*f*) Voiés les Remarques p. 35. de la *Conformité des Coutumes* &c. dans le Vol. précedent.

(*g*) Anciens Auteurs cités par *Purchas*, *Cæl. Rhodig.* Lect. Antiq. L. 18. C. 31.

(*h*) Supposé que ce fut un mâle.

(*i*) Cette idée paroit d'abord contredire la Metempsychose : mais il est aisé d'accorder les deux opinions.

croioient aussi sa destruction : ils estimoient que l'eau avoit été le premier principe de la Création : outre les quatre Elemens ordinaires, ils en admettoient un cinquiéme pour le Ciel & pour les Astres. Enfin ils croioient l'immortalité de l'ame, opinion qu'on peut aussi fort bien accorder avec la Metempsychose, & comme une dépendance de cette immortalité, les peines & les recompenses d'une autre vie.

Les *Garmanes* formoient une autre Ordre de Religieux qui n'étoit pas moins respecté des Peuples que les *Brachmanes*. Ils vivoient des productions des arbres dans les bois & dans les forêts. A cette vie sauvage se joignoit une abstinence vraie ou simulée de tous les plaisirs des sens. Ils s'habilloient d'écorces d'arbres, n'aprochoient jamais des Grands, & n'avoient point de commerce avec eux, excepté qu'ils repondoient à leurs Messagers, lorsque ceux-ci venoient les consulter de la part de leurs Maitres sur des affaires épineuses. Leur unique occupation étoit de rendre les Dieux favorables aux peuples, par la sainteté & l'austerité de leur vie.

Les anciens nous parlent aussi de certains Mendians fort semblables aux *Joguis* & autres *Faquirs* modernes. Ils étoient, comme les autres, les objets de la veneration des Indiens, qui les nourrissoient de leurs charités. Ces Religieux mendians se mêloient de Medecine, de sortileges & de divination. Une autre fonction qu'ils s'attribuoient (*a*) étoit d'enterrer les morts. Ils erroient dans les campagnes, mais ils entroient souvent dans les Villes & dans les Villages, ou ils se faisoient écouter & suivre du peuple, & souvent même des femmes qu'ils ne dédaignoient pas de recevoir au nombre de leurs disciples. Quand ils se trouvoient dans les Villes, ils alloient hardiment au marché & y prenoient sans païer ce qui les accommodoit. Deux de ces *Faquirs* se presenterent à Alexandre, & après avoir preché devant ce Monarque la patience & la moderation, ils voulurent lui montrer jusqu'où ils portoient la premiere de ces vertus. Un de ces deux Faquirs, qui étoit fort vieux, s'étendit par terre sur le dos, restant exposé plusieurs jours dans cette posture aux injures de l'air & à l'ardeur du Soleil. L'autre se posant sur un pié, tint dans ses deux mains élevées sur sa tête une grande piece de bois. On nous raporte tant d'autres choses semblables des anciens *Faquirs*, qu'il est inutile de s'y arrêter. *Calanus*, qui se brula devant Alexandre le Grand, étoit de l'Ordre de ces *Faquirs*

(*b*) Un autre ancien nous parle d'un Ordre de Religieux oposé aux *Brachmanes*, il leur donne le nom de *Pramnæ* & les décrit comme des gens subtils, chicaneurs & de mauvaise foi dans la dispute, afectant de se moquer des études des *Brachmanes*. Ce même Auteur fait trois Classes des *Brachmanes*, à savoir de ceux des Montagnes & des Deserts, lesquels étoient vêtus de peaux de bêtes sauvages, & se mêloient de prédictions, & de guerir les maladies par le moïen des charmes & de la connoissance qu'ils avoient des herbes & des racines; de ceux qui afectoient d'aller tout nuds, & parmi lesquels (*c*) on voioit des femmes, sans qu'aucune émotion se fit sentir de part ou d'autre; de ceux enfin qui vivoient dans les Villes & dans les Villages, gens plus suportables dans leurs manieres & dans leur équi-

(*a*) Ou ces Auteurs anciens se sont trompés, ou les choses ont bien changé, car les *Faquirs* ne se mêlent de rien qui concerne les morts.

(*b*) *Clitarque.*

(*c*) Voiez ce qu'on a remarqué des *Joguis* modernes dans le vol. precedent pag. 136. & les Voiages d'*Ovington.*

équipage. Il nous paroit inutile de citer ce que Clement d'Alexandrie raporte de ces Religieux ou Philoſophes Indiens ; nous remarquerons ſeulement qu'il leur attribue d'adorer une Piramide, ce qui nous paroit fort ſemblable au (*a*) *Mahadeu* adoré des Indiens modernes ſous la forme d'une Colonne Piramidale.

Les Anciens n'ont pas ignoré non plus l'uſage que les femmes Indiennes ont de ſe faire mourir après la mort de leurs Maris, & de (*b*) ſe bruler ſur eux, (*c*) ni les pelerinages des devots vers certaines eaux ſacrées, ni leur veneration pour les Rivieres, ni leur coutume de ſaluer les Idoles, & d'accompagner leurs ſacrifices de danſes, ni leurs Ecoles de Philoſophie, où des Etrangers alloient apprendre la ſcience des choſes naturelles & la Religion (*d*). De ces Ecoles ſortit *Hiſtaſpes* pere de Darius. Nous pourrons faire dans la ſuite de ces Diſſertations quelques autres remarques touchant le raport des anciens avec les modernes, en ce que les uns & les autres ont écrit des Indes Orientales.

RELIGION *des* ROIAUMES *&* PROVINCES *de* DECAN, *de* GOLCONDE, *de* CARNATE *& de* BISNAGAR.

HErbert celebre Voiageur Anglois à fait quelques remarques aſſés curieuſes ſur la Religion de ces Indiens, mais comme elles ſe raportent à ce que nous avons dit ci-devant, nous ne les repeterons pas (*e*). Il trouve que les livres ſacrés des Bramines ont de la conformité avec l'ancienne diſcipline Augurale des Hetruriens, & il croit qu'ils ſont tirés en partie des Fables Grecques : mais il eſt bien plus à préſumer que les Grecs ont tiré leurs ſuperſtitions des Orientaux, & qu'inſenſiblement elles ſe ſont repanduës juſqu'aux extremités de l'Aſie.

Il eſt difficile de décrire avec quelque exactitude la difference qui peut ſe trouver, non-ſeulement dans le culte exterieur des Idolatres de tous ces Roiaumes, mais principalement encore dans la doctrine & les opinions : à quelques remarques près que nous allons faire, on ne ſauroit qu'ajouter des fautes à ce qui a été rapporté dans le volume précedent. Les Voiageurs nous parlent de deux ſortes de Sectes, qui, à ce qu'ils diſent, ne ſe rapportent pas aux *Banians*. La premiere eſt de certains Indiens originaires de la Province de Multan, dans le Mogol. Deux principales differences ſont, que ces gens tuent impunément quelque bête que ce ſoit & en mangent, n'épargnant que le Bœuf & la Vache ; & qu'ils prennent leurs repas dans un cercle où ils ne ſouffrent pas que les Banians entrent. L'autre Secte, (ſi tant eſt que ç'en ſoit une,) eſt des *Halachores*, qui, à ce qu'on dit, ne ſont ni Gentils, ni Mahometans.

Ces

(*a*) *Ixora* ſous le nom de *Mahadeu*. Voi. Supplement au volume precédent p. 129.
(*b*) *Cæl. Rhodig* l. 18. cap, 31.
(*c*) Voiés les Citations dans *Purchas* l. 5. Chap. 1.
(*d*) *Ammian. Marc. L.* 23. *Cap.* 6.
(*e*) Voiage traduit en François L. 3. édit. de 1663.

Ces *Halachores* forment une Caſte particuliere la plus mépriſée de toutes. Dans cette Caſte ſe prennent tous ceux qui netoient & emportent les ordures des maiſons, fonction ſi baſſe, au rapport de *Tavernier*, qu'aucun valet ne voudroit prendre un balai pour netoïer la maiſon. Ces *Halachores* vivent des reſtes des autres, ſans aucun ſcrupule, & ſans diſtinction de viandes permiſes, ou défenduës. Ils mangent du Cochon, & ils ſe ſervent d'Anes pour porter les immondices aux chams : auſſi les Indiens regardent-ils l'Ane comme un animal ſouillé.

Nous avons donné la deſcription des auſterités & des rigoureuſes pénitences auxquelles tous les Gentils ſe livrent (*a*). *Chardin* fait à ce ſujet une reflexion qui mérite quelque examen. „ Les plus mauvaiſes Reli-„ gions, dit ce fameux voiageur, ſont également les plus auſteres & les „ mieux ſervies ". Il eſt bien vrai que les auſterités des Indiens ſont ſi étonnantes, qu'on a de la peine à concevoir que les hommes puiſſent les ſoutenir ſeulement un court eſpace de tems. Mais eſt-il bien clair qu'elles reſultent, ainſi qu'il le croit, de la Metempſychoſe, & de tels autres dogmes plus ou moins déraiſonnables ? Et ne doit on pas les attribuer plutôt à l'ardente chaleur du Climat, ſi capable de déranger les cervaux, principalement de ceux qui en ſe faiſant devots ſuivent leur temperament, & à la ſolitude, qui jette ordinairement dans une melancholie dangereuſe ? Nous qui profeſſons une Religion ſi éloignée de ces pratiques par ſes dogmes, & par ſa morale, ne devons nous pas à la ſolitude de nos premiers Moines des pratiques de pénitence auſſi ſurprenantes qu'il ſoit poſſible d'en inventer dans la plus mauvaiſe Religion ? Nos vieilles Legendes ſont ornées d'une infinité d'auſterités extravagantes & ridicules, par leſquelles on a crû honorer le Chriſtianiſme. C'eſt par elles que les *Stilites* & les anciens Anachoretes ont taché de bonne foi de ſe rendre agreables à Dieu. Plus la dévotion étoit éfraiante & perilleuſe, plus ces bonnes gens la croioient ſainte & digne de la Majeſté Divine. Cependant oſerions nous à cette occaſion calomnier le Chriſtianiſme de ces premiers ſiecles ? Des tems plus modernes nous ont fait voir des choſes preſque auſſi étranges, & pour cela pourrions-nous faire ſans injuſtice le parallele de cette (*b*) branche du Chriſtianiſme, ſi combattuë depuis deux cens ans par les autres Sectes, en ce qui concerne la ſeverité de ſes pratiques, avec la ſuperſtition des Indes Orientales ? Qu'on permette dans ces autres Sectes Chretiennes le retabliſſement des retraites &c., & l'on verra, ſi malgré la pureté des dogmes dont elles ſe piquent, la devotion ſolitaire n'inventera pas des pratiques qui ſeront goutées par des eſprits hypochondres. Il n'eſt que trop vrai, qu'il eſt facile de dégenerer de la veritable piété, & que la meilleure Religion a vu naître dans ſon ſein le fanatiſme & l'extravagance. D'autre côté on opoſeroit fort bien à *Chardin*, que le Paganiſme des Occidentaux étoit pour le moins auſſi mauvais que celui des Indiens, ſans que pourtant il ait aproché jamais de l'auſterité des derniers. Ce qu'il dit, *que les plus mauvaiſes Religions ſont les mieux ſervies*, pourroit encore être ſujet à des reſtrictions conſiderables. Combien de plaintes des anciens Païens ne lit on pas ſur la négligence des Peuples en fait de Religion, ſur la décadence du culte, ſur la prophanation des myſteres ? Si nous connoiſſions mieux les Païens modernes, nous trouverions ſans doute chez eux de pareilles plaintes ; ce qui

(*a*) Tome VII. de ſes Voiages in 12.
(*b*) Les Catholiques Romains.

qui prouveroit qu'il y a de grandes exceptions à faire dans quelque Religion que ce soit.

(*a*) *Rhevan*, que *Ram* secouru du Singe *Hanuman* dépouilla de ses Etats, pour le punir de ce qu'il lui avoit enlevé sa femme *Sita*, est l'inventeur des Pelerinages, & le Patriarche de ces Hermites Indiens, connus sous le nom de *Faquirs*. A tout ce qui en a été dit, nous ajouterons, qu'on voit des devotes leur venir baiser les parties du corps les plus cachées, sans que pour cela ils détournent tant soit peu les yeux, sans que la modestie s'en dérange, & sans la moindre sensibilité de part & d'autre. Ils affectent même, en recevant ces marques d'un respect extravagant, une espece d'extase, une *quietude* d'esprit, qui nous paroit duë à l'habitude qu'il se sont faite de soufrir tout sans émotion. C'est encore dans cette attitude cynique qu'ils sont consultés des Indiens les plus retenus, & que les femmes devotes s'entretiennent assés long-tems & assés familierement avec eux.

Le feu qu'ils brulent est fait de fiente de Vache séchée au Soleil, ils ne se servent d'aucun bois que de celui que l'on emploie à bruler les morts, parce qu'il ne s'y engendre point de vers. Si ces *Faquirs* avoient l'usage des Microscopes, ils seroient bien surpris de trouver des insectes vivans dans les choses qui leur auroient paru les moins capables de les faire naitre, & de leur conserver la vie. Quand le sommeil les surprend, ils se laissent tomber à terre sur de la cendre de bouze de Vaches, & sur des ordures. Ils poudrent même quelquefois de ces cendres leurs longs & sales cheveux. L'opinion fait tout : on a vu le tems que des Illuminés se jettoient tous nuds dans le plus grand froid sur un monceau de neige, (*b*) où la force de leur imagination leur faisoit trouver une famille complette, femme, enfans & domestiques. D'autres ont eu la charité de se laisser manger des poux, & d'autres de se laisser piquer des mouches, dans les plus vives ardeurs du Soleil. On voit encore des gens qui se flagellent le corps nud avec des éguilles. De tels devots trouvoient autrefois les maisons des riches & des grands à leur bienséance. On s'estimoit heureux & benit du Ciel, quand on recevoit chez soi des hôtes de ce caractere. Aujourd'hui encore il y a des Païs, ou ces pieux égards conservent toute leur force : & voilà ce qui se pratique de même aux Indes, suivant le recit de nos plus sages Voiageurs, qui cependant traitent ces Peuples d'extravagans. L'extravagance n'est-elle donc faite que pour les Indiens ?

Tavernier nous dit avoir vû près de *Surate* divers *Faquirs*, tels qu'ils sont representés ici, nous les décrirons conformement à son recit. On voit donc aux environs de *Surate* sous un grand Arbre des Banians plusieurs Pagoges consacrées à des Idoles. La Pagode qui touche le plus gros tronc de cet Arbre, est dédiée à *Mamaniva*, dont on voit paroître la tête diforme du milieu du creux de ce tronc. On voit aussi quelque dévots prosternés devant cette monstrueuse Idole, & un Bramin recueillant les aumônes qu'on fait de Ris, de Millet &c. Tous ceux qui viennent faire leur priere dans cette Pagode de *Mamaniva* (*c*) sont marqués au front avec du ver-

(*a*) Voi. dans le vol. precédent, la Dissertation sur les Bramines.
(*b*) V. *Libr. Conformitatum.*
(*c*) Voi. pag. 129. du Supl. dans le Vol. precedent.

vermillon dont ils colorent aussi l'Idole. Ainsi marqués, les devots ne craignent plus qu'aucun mauvais esprit leur nuise.

On a representé plus loin une autre Pagode consacrée à R*am*, dont la representation se voit au dedans de la Pagode, & il y a aussi la representation d'une Vache à la porte de cette Pagode. Deux autres Pagodes se voient encore dans le lointain : l'une est aussi dédiée à *Ram*, & l'autre sert de retraite aux *Faquirs*.

Quelques-uns de ces *Faquirs* se retirent tour à tour dans une fosse où ils ne reçoivent de la clarté que par un fort petit trou. Ils y demeurent jusqu'à neuf ou dix jours sans jamais changer de posture, & sans boire ni manger, à ce qu'on assure.

D'autres passent des années sans se coucher : lors qu'ils ne peuvent resister au sommeil, ils s'apuient sur une corde attachée des deux bouts aux branches d'un arbre.

D'autres Pénitens se tiennent dix où douze heures du jour un pied en l'air, les yeux tournés vers le Soleil, aïant à la main un rechaud plein de feu, dans lequel ils jettent de l'encens à l'honneur de quelque Idole.

D'autres sont toujours assis, ou pour mieux dire, accroupis sur leur derriere, & dans cette situation ils tiennent sans cesse les mains levées sur la tête en plusieurs façons diferentes.

En voilà assés sur un sujet qui surpasse de beaucoup tout ce que les anciens (*a*) ont écrit de la Discipline des Lacedemoniens & de la cruelle flagellation qu'ils faisoient souffrir à leurs jeunes gens, pour les éprouver, ou pour les exercer à la patience. La reforme des Pénitens de la Trape n'en aproche pas non plus, quoique Bussi Rabutin ait dit de ces Solitaires (*b*) *que leur regle étoit trop excessive pour durer de même*, qu'elle commençoit avec excès pour se reduire enfin à de justes bornes, & que cette étrange *reforme feroit autant de Martyrs que les tyrans.* Ce jugement ne sauroit convenir ici, puisque depuis plusieurs siecles les pénitences des Hermites Indiens durent avec la même violence. Cependant nous ne doutons pas que ces Hermites Indiens n'aient des secrets capables d'assoupir leurs sens, afin de se mettre hors d'état de sentir une partie des maux qu'ils se veulent faire. Sans cela seroit-il possible que la partie animale ne se revoltat jamais contre la volonté du Penitent : (*c*) *Ovington* assure que s'étant trouvé un jour près d'une troupe de ces *Faquirs*, il remarqua „ qu'ils bu„ voient souvent de la bangue infusée dans de l'eau, dont la vertu eny„ vrante étoit propre à leur brouiller la cervelle ". On sait d'ailleurs les effets de l'Opium & combien (*d*) il étourdit & rend insensibles ceux qui en prennent de trop fortes doses.

On sait que les anciens Egyptiens regardoient le Cercle comme le Symbole de l'éternité. C'est en consequence de cette idée, prise peut-être des Egyptiens, que les Indiens attribuent à la Divinité la figure ovale. Pour cette raison encore, ils tiennent dans leurs Pagodes un caillou ovale pris aux bords du Gange. Quelque Idolatres portent de ces pierres ovales penduës au col, & les plus devots s'en frapent la poitrine pendant leur priere.

A

(*a*) Voi. dans le Vol. precedent une remarque pag. 32. de la *Conformité des Indiens &c.*
(*b*) *Bussi Rabutin* Tom. 2. Lettre 56.
(*c*) Voiages. tom. 2.
(*d*) Voi. ce que *Chardin* en dit Tom. IV. de ses Voiages édit. in 12.



B. Picart del. 1729

Diverses **PAGODES** *et* **PEN**

1. *Le grand Arbre des Banians.*
2. *Pagode de l'idole Mamaniva à un des cotez on marque au front avec du vermillon ceux qui y viennent faire leurs prieres, de l'autre coté un Bramin reçoit les ofrandes de ris &c.*
3. *Pagode de Ram.*
4. *Autre Pagode dediée à Ram.*
5. *Pagode où se retirent les faquirs Penitens.*
6. *Espece de fosse ou se retire plusieurs fois l'Année un faquir lequel ne reçoit de jour que par une petite ouverture.*
7. *Faquir qui dort apuijé sur une corde.*

des FAQUIR
toute leur vies da
par charité.
que des femmes invoq
dans les quelles quelq



DES et PENITENCES des FAQUIRS.

…lequel ne reçoit de

8. Faquirs qui restent toute leur vies dans cette posture des femmes leur donnent à manger par charité.
9. Plusieurs Bramins que des femmes invoquent et consultent comme des S.ts
10. Diverses postures, dans les quelles quelques faquirs se tiennent plusieurs heures par jour.

11. Bramin qui à le nez et la bouche envelopés crainte defaire mourir quelque petit insecte quil pourroit avaler en respirant; cest pourquoi il balaije devant lui pour écarter les vers, ou autres insectes sur lesquels il pourroit marcher.
12. Faquirs qui se chaufent.
13. Faquir qui nourit des Animaux par charite.

A *Cidambaran* on voit une Pagode de (*a*) *Perimal*. Ce *Perimal*, qui selon quelques Voiageurs, est l'Etre infini, y est adoré (*b*) sous la forme d'une perche, ou plutot d'un mât de Navire, au pied duquel est *Hanuman*, ce Singe fameux dont nous avons rapporté l'Histoire dans le précedent volume. *Cidambaran* signifie chaine d'or. La Legende Indienne raconte qu'un pénitent de cet endroit-là s'étant percé le pied avec une alêne, il la laissa pendant plusieurs années dans la plaïe. Cette maniere extraordinaire de se martiriser soi-même déplut à Dieu : mais le Saint jura qu'il la continueroit jusqu'à-ce que Dieu lui fit l'honneur de danser en sa presence. A la fin Dieu se rendit à ses instances. Il dansa, le Soleil, la Lune, les Etoiles danserent aussi. Du pied de Dieu, pendant qu'il dansoit, tomba une chaine d'or, & c'est cette chaine qui a donné le nom à *Cidambaran*.

Nous ne repeterons rien sur la Pagode de (*c*) *Jagarnat*, qui, à ce qu'on assure, est la Pagode Metropolitaine de toutes les Indes. (*d*) *Herbert* nous parle d'une Pagode de *Calicut* dédiée à un Singe, aparemment celui dont nous avons raporté la Fable : cette Pagode a un portique orné de sept cent pilliers de marbre.

Le Roi, ou *Samorin* de *Calicut*, a dans son Palais (*e*) une Chapelle pleine de representations d'Idole Hieroglyphiques, selon l'usage des Indiens. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, au raport de cet Anglois, est un Trône rougi par le feu, dans lequel on fait bruler des enfans à l'honneur de la principale Idole de la Pagode à qui on les (*f*) sacrifie. On met les uns dans sa bouche ardente, elle tient les autres dans sa main gauche, laquelle est étenduë sur un feu. Tous les matins les Bramins lavent cette Statuë avec de l'eau sacrée du Gange, & il y a des jours qu'ils lui rendent un culte plus particulier. Alors ils repandent des fleurs sur son Autel, & trempent quelques-unes de ces fleurs dans le sang d'un coq : ils les mêlent ensuite avec de l'encens dans un rechaud d'argent, & encensent ainsi l'Idole. Pendant cette Ceremonie le Prêtre excite la devotion de l'assemblée par le son d'une petite sonnette. Ce même Prétre coupe la gorge (*g*) à un coq avec un couteau d'argent qu'il trempe dans le sang de cet Oiseau, & tenant le couteau suspendu sur le rechaud qui est au milieu de l'Autel, il en laisse découler le sang avec des gestes & des grimaces convenables à cette Ceremonie. L'Autel est chargé de Cierges allumés. A la fin du Sacrifice le Prêtre prend une poignée de bled & se retire en même tems à reculons de l'Autel, en le regardant toujours. Etant arrivé à une certaine

(*a*) Le même que Wistnou. Voi. pag. 127. de ce Supl. au Vol. précedent.

(*b*) Voi. *Purchas* Livre 10. chap. 7.

(*c*) Voi. pag. 47. de la *Conformité des Indiens Orientaux*, dans le vol. précedent, & pag. 128. du Suplement. *Tavernier* dans ses Voiages dit, que les revenus de cette Pagode sufisent pour nourir tous les jours quinze ou vingt mille Pelerins. Elle entretient jusqu'à vingt mille Vaches. Le Grand Prêtre des Indiens Gentils y fait sa residence ordinaire. Il taxe les aumônes des devots à proportion de leurs facultés, & de ces aumônes, qui vont souvent à des sommes presque incroïables, il entretient & défraie même tous les pauvres Pelerins.

(*d*) L. 3. de ses Voiages.

(*e*) *Idem.*

(*f*) Ce Sacrifice auroit beaucoup de raport à celui que les Pheniciens & les Hebreux Idolatres faisoient de leurs enfans à *Moloch*, si l'on pouvoit ajouter foi au Sieur *Herbert* : malheureusement il est copiste infidelle de quelques Auteurs extraits par *Purchas*, qui ne disent pas tout à fait ce que le Sieur *Herbert* dit ici. Quoiqu'il en soit, nous laissons cette matiere à discuter aux curieux Litterateurs.

(*g*) Ce Sacrifice sanglant paroit contraire à la croïance des *Bramins* : mais on peut voir ce qui a été remarqué là dessus pag. 65, & 66. de la *Dissertation sur la Religion des Bramines*.

taine diſtance, (*a*) il jette le bled par deſſus ſa tête, après quoi il retourne à l'Autel, & en ôte tout ce qui étoit poſé deſſus.

Près de *Naugracut*, Capitale du Roiaume de même nom entre l'Inde & le Gange, il y a une (*b*) Pagode très celebre, toute lambriſſée & pavée d'or. La dévotion la plus remarquable qui s'y pratique, c'eſt que les *Bramins* y ſacrifient un morceau de leur langue à l'Idole.

L'Origine de la veneration que ces peuples ont pour (*c*) le Gange, eſt attribuée par les uns à la pureté & à la legereté de ſes eaux, qui à la longue a fait dégenerer en (*d*) ſuperſtition les avantages qu'on recevoit de ces qualités; & par les autres au rocher, d'où cette Riviere prend ſa ſource: le rocher reſſemble à la tête d'une vache (*e*). quoiqu'il en ſoit ces peuples s'y lavent par devotion, comme on l'a déja remarqué; cette même dévotion leur fait jetter dans ſon lit de l'or, des perles & des pierres précieuſes. Il y a le long de ſon cours des Chapelles, des Idoles, des Autels &c. ſur tout près de *Banarés*, cette Ecole des Indiens, dont il a été parlé dans le précedent Volume. L'Ablution des pelerins qui ſe rendent de tous côtés aux bords du Gange près de cette Ville, à cauſe de la celebrité d'une de ſes Pagodes, mérite une deſcription particuliere. Dès le point du jour, les Pelerins ſe rendent en foule auprès de quelques vieux devots d'une ſainteté diſtinguée. (*f*) Ceux-ci leur donnent trois ou quatre brins de paille, qu'ils doivent tenir entre les doigts pendant qu'ils ſe lavent. Après l'Ablution, d'autres Bramins les marquent au front. Les Pelerins purifiés leur preſentent une petite ofrande de ris ou d'argent. Enſuite on va viſiter les Images & les Pagodes qui ſont là autour; & cela l'offrande à la main. Les Bramins preſens à la devotion de ces Pelerins ſanctifient ces offrandes par quelques prieres. On nous dit qu'on voit en ce même endroit l'Image d'un certain *Ade*, qui a quatre bras. & une note de *Purchas* lui trouve quelque raport avec Adam, à qui les Rabins ont donné auſſi quatre bras, les deux Sexes, & tout le reſte de même double, puis qu'il étoit ſelon eux homme & femme en même tems. Il y a là auſſi des pierres ſacrées, ſur leſquelles on repand quelques poignées de ris, & de l'eau; quelquefois auſſi on offre d'autres choſes ſur ces pierres. Une eſpece de puits dans lequel on deſcend par pluſieurs degrés, & où l'on trouve une eau devenue bourbeuſe & puante à force d'y jetter des fleurs, par un principe de dévotion, eſt auſſi regardé par les dévots comme une ſource de ſanctification & de pureté. La tradition leur dit, qu'un de leurs Dieux s'y étoit lavé autrefois: ils vont s'y laver de leurs pechés, & n'en reviennent jamais ſans aporter quelque peu de terre du fond du puits, laquelle eſt eſtimée ſainte.

Dans les ablutions dont nous venons de parler, ils marmottent exactement

(*a*) Il ſe peut que ces Ceremonies, qui reſſemblent à celles que les Romains pratiquoient dans la celebration des *Lemuria*, aient auſſi le même but, qui eſt d'apaiſer & d'éloigner les eſprits. Voi. *Ovid. Faſtor lib. V.*

(*b*) *Herbert* ubi ſup: l. I.

(*c*) Voi. pag. 72 de la *Diſſert.* ſur les *Bramines* ce que les Indiens racontent du Gange.

(*d*) Il n'eſt pas neceſſaire de recapituler ici toutes les ſuperſtitions des Anciens à l'égard des eaux, & toutes les merveilles qu'ils leurs attribuoient, ſur tout aux Fleuves & aux Fontaines. *Heſiode*, un des plus anciens Poëtes Grecs, recommande comme un devoir de Religion, de faire ſa priere aux Dieux (des Fleuves) le viſage tourné vers leurs eaux & de s'y laver les mains avant que de les traverſer. „ Les Dieux „ ajoute-t'il, font ſentir leur colere à ceux qui traverſent un Fleuve ſans s'y être lavé les mains ". Outre les eaux du Gange, les Indiens reſpectent encore celles qui environnent quelques Pagodes.

(*e*) Voi. pag. 22. de la *Conformité des Indiens* &c. dans le vol. précedent.

(*f*) Extrait d'un Voiage dans *Purchas*.

ment certaines prieres. En se lavant, ou après s'être lavé, ils boivent (a) trois fois de cette même eau, quelquefois ils font leurs prieres hors de l'eau : & pour lors ils lavent un espace de terre de la longueur de leur corps, sur lequel ils se couchent bras & jambes étendus, & font leurs prieres en cette posture. Souvent ils baisent trente fois de suite cette terre sanctifiée par le Gange, mais dans cet acte de devotion ils observent de ne pas remuer le pied droit.

(b) A *Quilacara*, dans la Province de *Travancor*, on celebre une espece de Jubilé qui revient tous les douze ans. Le Raia de *Quilacara* fait alors dresser un Theatre sur lequel il monte, & après s'être lavé, après avoir prié ses Dieux, il leur fait un Sacrifice de sa personne. Il se coupe d'abord le né, les levres, les oreilles, & les presente à ces Idoles. Enfin il se coupe la gorge. On peut mettre au rang des dévoués volontaires les Crieurs d'*Amock*, dont il est assés parlé dans les Voiages des Indes, & les Pénitens de *Narsingue*, (c) qui dans certaines Fêtes solennelles se presentent comme des criminels à leurs Idoles, les mains liées derriere le dos, le corps percé de pointes de fer. Les plus zélez de ces volontaires Martyrs prennent un couteau bien tranchant & se découpent le corps piéce à piéce, en prononçant cette formule de sacrifice; *Je me découpe ainsi pour l'amour de Dieu :* & lors que la mort du patient va mettre fin au sacrifice, il expire en disant ces mots ; *c'est pour l'amour de mon Dieu que je me suis offert à la mort.* Les cendres d'un tel Martyr sont sacrées, les devots les regardent comme des preservatifs contre les divers accidens de la vie. Enfin, si l'on vouloit pousser l'érudition plus loin, on trouveroit parmi les anciens Gaulois des gens qui avoient tout au moins quelque raport à ceux qui crient *Amock* dans les Indes. C'étoient les (d) *Soldures* (*Soldurii*) qui se devouoient jusqu'à la mort pour leur Rois, ou pour les personnes auxquels ils s'engageoient. C'étoient encore certains Cavaliers Gaulois nommés *Ambatti* : Mais tout ce qu'on peut dire, est que ces Gaulois se devouoient, comme les Crieurs d'*Amoc*, à une mort assurée dans des occasions qui leur paroissoient importantes.

Toutes les Pagodes sont renommées par quelques miracles, ou par des guerisons extraordinaires &c, dont les Legendes font l'histoire pour la consolation & pour l'édification des devots. Les choses se passent ici comme ailleurs : l'un a de la devotion pour *Jagarnat*, l'autre pour *Wistnou*. Un Bramin prend les mouchoirs de ces devots, ou telle autre chose (e) qu'ils lui presentent, frote ces choses au Dieu dont il est le Prêtre, & les rend ensuite aux personnes à qui elles apartiennent. Ne doutons pas que leur confiance ne soit entiere. Dans les Processions que les Indiens font faire à leurs Dieux, ils observent des usages qui sont assés connus en Europe. Tel est par exemple, celui du brancart sur lequel ils portent le Dieu qu'on proméne. L'Autel portatif dont ils se servent à ces Processions, les fleurs semées sur la route de l'Idole, les parfums & les odeurs qui brulent à son honneur. Nous ne disons rien des (f) cris des devots, des prieres jaculatoires, des mouvemens qu'excite la presence de ce Dieu, de leurs gemissemens, de leurs

(a) *Purchas. Ibid.*
(b) Tiré de *Purchas.*
(c) Extraits de Voiages dans *Purchas.*
(d) *Cæsar. L. 3. c. 22. & l. 6. c. 15.*
(e) Voi. le Supl. &c. dans le vol. préced. pag. 134.
(f) Voi. *Purchas, Bernier, Ovington, Tavernier &c.*

leurs transports. Effets trop ordinaires de la coutume, de l'éducation, & du prejugé! dont le joug se fait sentir même dans le Christianisme. Ainsi se confond la vérité avec le mensonge. Pendant la marche du Dieu, plusieurs personnes l'éventent avec des éventails de plumes de Pan. (a) Le manche de ces éventails est couvert de lames d'or ou d'argent, il a sept ou huit pieds de long. Ces éventails servent à chasser les mouches de dessus le visage de l'Idole, & comme c'est un grand honneur que de pouvoir éventer le Dieu, on se releve les uns les autres : même cet emploi ne se donne qu'aux plus distingués. On ne s'imagineroit pas qu'on put trouver rien de semblable en Europe : voici pourtant ce que nous raporte *Tavernier*. „ J'ai vu, dit-il, en Saxe, & en d'autres endroits d'Allemagne, que „ pendant qu'on prononçoit dans l'Eglise l'Oraison funebre du mort qui re„ posoit tout de son long dans une biere découverte, des gens de côté & „ d'autre l'éventoient à toute heure (en été) pour chasser les mouches qui „ voloient sur le visage du défunt.

Les Bramins prédisent les Eclipses aux Indiens afin qu'ils s'acquittent de bonne heure des devotions nécessaires en cette occasion. Ecoutons encore *Tavernier* sur ce sujet. „ Le 2. de Juillet *1666.* à une heure après midi „ il y eut Eclipse de Soleil : il y eut alors une prodigieuse multitude de „ gens qui accouroient de tous cotés pour venir se laver dans le Gange. „ Ce lavement doit commencer trois jours avant qu'on voie l'Eclipse. Pen„ dant ces trois jours, ils aprétent toute sorte de ris, de laitages, & de „ confitures pour les Poissons & les Crocodiles qui sont dans le Fleuve. „ Tout cela s'y jette aussi-tôt que ces Bramins l'ordonnent & qu'ils connois„ sent que c'est la bonne heure. Quelque Eclipse que ce soit ou de So„ leil, ou de Lune, dès qu'elle commence, les Idolatres ont accoutumé „ de casser toute la vaisselle de terre qui leur sert pour le ménage, & de „ n'en pas laisser une piece en son entier. Les Bramins cherchent dans leurs „ livres l'heure favorable à cette Ceremonie. Quand elle est venuë, ils „ crient au Peuple de jetter ses offrandes dans le Gange. Alors il se fait „ un bruit horrible de clochette, de tambours & de plaques de metal qu'ils „ frapent l'une contre l'autre. Dès que les offrandes sont dans le Fleuve, „ le peuple y entre, s'y frote, s'y lave le corps jusqu'à-ce que l'Eclipse soit „ finie . . . Les Bramins qui sont à terre au bord du rivage essuient le „ corps de ceux qui sortent de l'eau & leur donnent du linge sec dont ils „ se couvrent le ventre. Ensuite ils les font asseoir dans un endroit où les „ plus riches de ces Gentils ont fait aporter du ris & plusieurs autres pro„ visions. Ces mêmes Bramins consacrent avec de la bouze de Vache un pe„ tit espace en quarré du terrain où ils sont assis, & sur tout observent avec „ grand soin qu'il ne s'y trouve aucun Insecte. Ils tracent dans ce petit „ espace de terre plusieurs sortes de figures, sur chacune desquelles ils met„ tent un peu de bouze de Vache avec deux ou trois petites branches de „ bois que l'on frote bien, de peur qu'il ne s'y rencontre quelque Insecte. „ Sur ces petites branches, ils mettent du ris, des legumes & autres choses „ de cette nature, à quoi ils y ajoutent du beurre & y mettent le feu. „ Ensuite ils observent la flame, & forment sur ses differentes agitations des „ prédictions touchant la recolte de ces grains. " Ces dernieres particularités ont quelque raport à ce que nous dirons plus bas sur la foi de *Fryer*.

Cet-

(a) *Tavernier* Livre 3. de ses Voiages.

Cette fête se fait particulierement pour l'amour du Soleil, qu'ils croient souffrir pendant son Eclipse. (*a*) Un *Deüta*, dit-on, dans certains livres Theologiques des Bramins se saisit alors du Soleil & l'obscurcit : il faut donc travailler à le délivrer pour l'amour de lui-même, puisqu'il est si bien faisant, & aussi pour le bien de toute la Nature. Cette délivrance se doit faire par des purifications, des prieres & des aumônes &c. La description des ablutions que *Bernier* vit faire dans la *Gemna*, revient en partie à celle de *Tavernier*. Pour éviter les redites sur ce sujet, nous renvoions aux pag. 145. & 146. de ce Suplément dans le volume précedent. Il seroit inutile de parler ici de la conformité d'idées sur cet article avec les anciens Idolatres : nous dirons seulement, que malgré les lumieres de l'Europe, on n'y est pas tout à fait revenu de ces fraieurs superstitieuses des Paiens. *Bernier* nous dit, „ que dans la grande Eclipse de 1654. la terreur panique avoit si fort saisi „ le peuple, que quelques-uns achetoient de la drogue contre l'Eclipse ; que „ les autres se cachoient dans des caves, ou s'enfermoient dans des chambres „ bien closes ; que les autres se jettoient eu foule dans les Eglises ". Il compare cela avec ce qu'il vit ensuite à *Dehli* en 1666. On a vû quelque chose d'aprochant dans l'Eclipse de 1706. Dans le triste état du Soleil pendant un quart d'heure, bien des Chretiens furent aussi éfraiés que des Gentils ; plusieurs raisonnerent & tirerent des consequences à perte de vuë d'un évenement si naturel. On compara le (*b*) Soleil de la France à celui de la Nature. Tous les deux s'éclipsoient en même-tems. La levée du Siége de Barcelone se trouve à point nommé dans un tems fatal à ces deux Soleils. Les jolies pensées que ce rencontre fournit aux beaux esprits en Hollande & en Angleterre ! Mais sur tout combien ne servit il pas à certains Prédicateurs Protestans, que le zèle animoit à la vengeance ?

Les *Indiens* de *Visapour* &c. celebrent une fête rustique assés singuliere pour meriter une description. (*c*) Dans le tems des semailles, les Bramins font une espece de *Benediction des Champs* de la maniere que voici. On ôte toutes les branches à un gros arbre, excepté celles du sommet, & on le charge ensuite sur ses épaules avec grand bruit, car dans ces sortes de devotions le bruit est toujours de la partie. Les Bramins, qui marchent à la tête de la Procession de ceux qui portent cet arbre, reglent aussi le ton de leur *Psalmodie*. Ils s'en vont tout chantant jusqu'à l'entrée d'une Pagode, & quand ils sont dans le préau de ce lieu saint, ils posent une extremité de leur arbre à terre devant la porte de cette Pagode, en faisant en même-tems le *Salam*, c'est à dire, une salutation Religieuse. Ensuite ils relevent l'arbre avec de grans cris : cette Ceremonie se reitere jusqu'à trois fois, à chaque fois on fait le tour de la Pagode, ou du préau. Après cela le *Grand-Bramin* fait un creux dans la terre & y verse de cette eau benite qui vient d'une Vache, ou peut-être de l'eau du Gange, car celui qui nous fournit cette description ne s'explique pas. On plante cet Arbre demi-dépouillé, & on l'orne de banderolles & de pavillons. On attache à son tronc des bouchons de paille, où

(*a*) *Bernier*, Tom. 2. de ses *Voiages au Mogol*. Un autre Relation du P. *Mauduit*, raporte, que les femmes grosses n'osent sortir du logis, craignant que le *Deüta*, où le Dragon, qui maltraite si fort le Soleil, n'engloutisse leurs enfans aussi. Voiés encore sur l'origine des Eclipses, le chap. XV. de la *Dissertation Historique* sur les *Dieux* des *Indiens Orientaux*, vol. precedent.

(*b*) Louis XIV. dont l'emblême étoit le Soleil. Cette emblême à souvent égaié l'imagination des ennemis de ce Monarque.

(*c*) *Fryer* dans son *Voiage des Indes*, écrit en *Anglois*.

où l'on met le feu. Le *Grand-Bramin* examine attentivement la flame, & prononce l'oracle & la benediction ſuivant ce qu'il a remarqué. Tout cela eſt accompagné de quelques offrandes de ris & de fleurs, &c. L'Auteur Anglois à raiſon de dire, que cette Ceremonie à quelque raport avec les *Ambarvalia* des anciens Romains.

Ces devotions publiques nous conduiſent naturellement à leurs devotions particulieres. Outre deux jours de jeûne qu'ils doivent obſerver tous les mois (*a*) & dont nous avons parlé ci-devant, ceux qui ſurpaſſent le commun des devots commencent toujours la journée par des Prieres & des Cantiques. Ils obſervent la même choſe lors qu'ils entreprennent quelque affaire conſiderable. (*b*) „ Quand pluſieurs Ouvriers ſont emploiés enſemble „ à un même ouvrage, ils chantent tous les jours des Cantiques ſans ceſ- „ ſer d'un quart d'heure, tantôt alternativement, tantôt à une voix ſeule, „ à laquelle on repond en Chœur. Les gens de mer font la même choſe „ ſur l'eau, pendant qu'ils remuent la rame. . . . . La coutume de chan- „ ter des Cantiques a pu venir de la Chine, où elle eſt en uſage, & où „ l'on a mis en vers tout ce qui regarde la pureté des mœurs & la prati- „ que de la vertu ". Pourquoi ne dit-on pas auſſi que les Indiens doivent aux Chinois l'uſage de marcher & de manger ? Diſons plutôt que ces uſages ſont de tous les ſiécles & de toutes les Religions. Les Grecs, & les Romains avoient des Prieres & des Cantiques pour les devotions domeſtiques. On prioit les Dieux & l'on chantoit leurs louanges dans le particulier, auſſi bien que dans les Temples. Ils prioient comme nous, avant & après le repas. Mais il eſt generalement vrai que leur devotion étoit plus faſtueuſe que ne le doit être celle du Chretien. Par un faux principe établi chez une infinité de devots, les Idolatres Indiens (*c*) font leurs prieres particulieres dans les coins des ruës, ſur le haut de leurs maiſons, dans les grans chemins. Ils les font même dans les lieux où il y a concours de peuple, afin que perſonne n'ignore qu'ils ſont devots obſervateurs de leur culte. Ils s'adreſſent à Dieu dans la poſture la plus humble & la plus reſpectueuſe. Après avoir fléchi le genou, ils ſe proſternent, & touchent ſouvent la terre de leur front, en faiſant les aſpirations les plus ardentes & les plus pathetiques, ce qu'ils obſervent principalement le matin & au lever du Soleil. On diroit que l'orgueil & l'humilité veulent s'accorder, quand il s'agit de faire des devots de cette trempe.

L'affection des Banians pour toutes ſortes de bêtes eſt certainement extraordinaire, puiſqu'ils font même conſiſter le meurtre à tuer les plus vils inſectes. Un Voiageur a obſervé, (*d*) que *Dracon* & *Triptolême* ont fait une Loi, qui a du raport à la pratique de ces Banians. Il eſt vrai que *Triptolême* qui vivoit dans les premiers ſiécles du Monde, défendit (*e*) l'uſage des viandes aux Colonies dont il étoit le Legiſlateur : mais on ne peut pas conclure de-là, que cette Loi étoit fondée ſur la Metempſychoſe, comme la charité des Indiens. Tout ce qu'on pourroit faire ſeroit de le ſoupçonner, parce que *Triptolême* pouvoit fort bien avoir aporté en Grece le dogme de la Metempſychoſe. Quoiqu'il en ſoit, les ſages Loix de *Moïſe* marquent auſſi beaucoup de charité pour les bêtes, mais par un principe très raiſonnable

(*a*) Pag. 146. de ce Supl. vol. précedent.
(*b*) *Ovington* Voiages. Tom. I.
(*c*) *Ovington* ubi ſup.
(*d*) *Idem ut ſup.*
(*e*) *Dii colendi, parentes honorandi, à carnibus abſtinendum.* C'étoient les trois Preceptes de *Triptoleme*.

nable & digne de l'humanité. C'eſt à ce principe qu'on doit la ſeverité de l'Areopage, (*a*) qui condamna à mort un enfant d'Athene, qui ſe divertiſſoit à crever les yeux l'un après l'autre à ſon oiſeau avec un éguille. Revenons à la charité des Banians. Dans leurs repas il y a (*b*) toujours une portion pour la Vache : on ſait que cet animal eſt beaucoup plus privilegié que les autres. Aux environs de Surate, on voit un grand Hôpital pour les animaux eſtropiés, malades & uſés par la fatigue. La charité va plus loin encore : près de cet Hôpital on en voit un autre pour les puces & pour les punaiſes &c. Pour nourrir ces Inſectes de la maniere qui leur convient, on louë de tems en tems un pauvre homme, qui s'engage à paſſer la nuit ſur un lit, dans le lieu de retraite de ces petits animaux, & l'on a la précaution d'attacher le patient, de peur que la douleur des piqueures ne l'oblige à ſe retirer avant le jour. Par cette ſage précaution les pauvres Inſectes ſe nourriſſent tout à leur aiſe de ſon ſang. Un autre Voiageur raporte, que les Banians [*c*] ſe ſentant devorer de la vermine & n'oſant pas la détruire, envoient appeller ſans façon un de leurs *Joguis*, qui ſe charge de la nourrir à ſes dépens. Le *Jogui* lui aſſigne donc charitablement dequoi vivre ſur ſa tête & ſur les autres parties de ſon corps : mais ne nous étendons pas d'avantage ſur un ſujet, qui montre combien l'homme ſe deshonore lui même, quand il s'obſtine à ſuivre les conſequences d'un principe extravagant.

Diſons un mot de la manière dont les Proſelites des *Banians* ſont obligés de vivre les ſix premiers mois de leur converſion. (*d*) Les Bramins leur ordonnent de mêler de la fiente de Vache dans tout ce qu'ils mangent, pendant ce tems de regeneration. La doſe, qui eſt d'abord d'une livre, diminue peu à peu, quand les trois premiers mois ſe ſont écoulés. Comme ſuivant leur doctrine, cet animal à quelque choſe de divin, rien ne purifie mieux les ſouillures du corps & de l'ame, que l'excrement qui ſort de lui. Que ne diroit pas ici un Commentateur ſubtil, qui voudroit comparer la nourriture de ces Proſelytes avec les ordres que Dieu donna autrefois à Ezechiel (*e*) de mêler de la fiente de Vache dans ſes alimens ? Ajuſtons ces idées des Bramins aux proprietés naturelles de la fiente de Vache. Les Medecins aſſurent qu'elle eſt propre contre la galle, qu'elle nétoie & polit la peau. Un Myſtique Bramin trouveroit ſans doute dans ces qualités tout ce qu'il faut pour repreſenter la purification ſpirituelle. Paſſons à d'autres uſages.

Divers autres USAGES *de ces* PEUPLES.

UN de ces uſages eſt le changement de nom fort ordinaire dans l'Orient, & principalement dans le Mogol. Quand quelque Indien, nous dit un Anglois, (*f*) à eu le bonheur de plaire à ſon Prince, & que le Prince juge

(*a*) *Saint Real*, *Diſcours ſur l'uſage de l'Hiſtoire.*
(*b*) *Ovington* ut ſupra.
(*c*) Dans *Purchas* liv. 5. Ch. 9. Voiés auſſi la note (*d*) p. 23. de la *Conformité* des Coutumes &c. dans le précedent volume.
(*d*) Voi. pag. 138. du Supl. tom. I. la même choſe du Noviciat des *Joguis.*
(*e*) *Ezechiel* Ch. IV.
(*f*) *Ovington* tome 1. de ſes voiages.

juge à propos de l'élever à quelque poste distingué, il lui donne un nouveau nom. Cet usage est sans doute fort ancien, puisqu'il s'en trouve beaucoup d'exemples dans les Saints Livres : peut-être cela revient-il aux surnoms, si ordinaires chez les Grecs & chez les Romains. Ce nouveau nom marquoit ordinairement la qualité par laquelle on devenoit agreable au Prince, ou l'action par laquelle on s'étoit rendu utile à l'Etat. Quelquefois les initiés changeoient de nom ; c'est à cela que peut revenir le nouveau nom dont il est parlé dans l'Apocalypse. Il se peut encore que ce soit dans cette derniere pratique qu'il faille chercher le changement de nom des Papes. Les Indiens, qui ont reçu un nouveau nom, cachent avec soin le précedent, de peur que leurs ennemis ne s'en servent à quelque malefice.

Une autre chose dont on trouve nombre d'exemples chez les anciens Orientaux, c'est cet excès de respect qui tient de l'adoration dans la maniere de saluer les Princes & leurs principaux Ministres. On saluë l'Empereur du Mogol en posant sa main à terre, en touchant ensuite de cette même main sa poitrine, & l'on acheve le salut en l'élevant sur sa tête. Cela se repête jusqu'à trois fois, & à mesure qu'on aproche du Monarque. Les Chinois se prosternent neuf fois devant leur Empereur, en un mot on se prosterne generalement devant les Princes Orientaux ; & on ne leur parle qu'en des termes qui, selon nos usages, ne sont dûs qu'à l'Etre suprême. Nous avons admis quelques usages équivalens à ceux-là ; comme les titres de Majesté, de sacrée Majesté, de Sainteté, d'Excellence, d'Eminence &c. A l'égard de la prosternation devant les Monarques Orientaux, rien n'en aproche que la maniere de servir à genoux les Rois d'Angleterre.

Les *Banians* ne se soumettent qu'avec beaucoup de repugnance au serment. Ils le regardent comme une chose deshonorable, jusques-là qu'on assure qu'ils aiment mieux perdre leur cause, que de prêter serment en Justice [*a*]. Quand ils sont forcés de le faire, ils mettent les deux mains sur une Vache, & commençent leur serment par ces paroles, *que je mange de la chair de cet animal sacré si &c.*

Les Gentils du Roiaume de *Decan* font leur serment d'une maniere bien differente. On les enferme dans un Cercle de cendres, ils en mettent sur leur tête. Une de leurs mains est posée sur le haut du front, & l'autre sur la poitrine. Dans cette posture ils jurent par leurs Dieux, & l'on assure que leur serment est toujours conforme à la vérité. Du moins les Voiageurs le disent ainsi.

Cette Vache si chere, si sacrée aux *Banians*, étoit autrefois un des objets recommandés à ceux qui avoient l'honneur [*b*] d'être créés *Nairos* ou Gentils-hommes par les Rois Indiens. Après les Vaches venoient les *Bramins.* Le Prince embrassoit les nouveaux *Nairos* en leur disant, (*c*) *aimés les Vaches & les Bramins.*

Ces *Nairos* ont des Privileges extraordinaires. [*d*] Ils ne se marient pas, mais en revange ils ont le droit d'exiger les plus secrettes faveurs de telle fille, & même de telle femme qu'il leur plait. Personne ne les trouble dans la possession, pas même le mari, que l'honneur d'un cocuage si noble retient à la porte de sa maison jusqu'à ce que le *Nairos* ait fait son affaire. Pour

(*a*) *Ovington* ubi sup.
(*b*) *Extraits de Purchas & Ovington.*
(*c*) Voi. Supl. tom. précedent pag. 143.
(*d*) *Extraits de Voiages dans Purchas.*

Pour empêcher que perſonne ne les trouble dans leurs expeditions amoureuſes, ils laiſſent leurs armes à la porte, & cela ſuffit pour en interdire l'entrée à tout le monde. Quelqu'un a dit des Eſpagnols, qu'ils ont la diſcrétion de ne pas entrer dans la chambre de leurs épouſes, lors qu'ils trouvent à la porte les ſandales d'un Religieux qui la *dirige*, ou la confeſſe. Quand les *Nairos* paſſent, chacun eſt obligé de ſe détourner de leur chemin. Qui que ce ſoit qui les aborde & les touche, les ſouille: un Chretien comme les autres. L'impureté qu'ils ont contractée ne leur permet pas d'avoir commerce avec les autres *Nairos*, juſqu'à-ce qu'ils ſe ſoient lavés ſelon les rites de leur Religion.

(*a*) Les Idolatres des Indes font claquer leurs doits quand ils voient quelqu'un bâiller, & crient en même-tems pluſieurs fois *ginarami*, ce qui veut dire, ſouviens toi de N*arami*. Ce *Narami* étoit un Saint des Indes. Les Indiens croient que le claquement des doits empêche qu'un mauvais eſprit n'entre dans le corps de celui qui bâille. Quand on éternuë en leur preſence, ils obſervent de faire quelques ſouhaits comme nous; peût-être tiennent-ils ce dernier uſage des Européens. Les anciens Grecs mettoient en quelque façon l'éternuement au rang des choſes ſacrées: ils en tiroient de bons ou de mauvais augures, & quand ils voioient éternuer, ils (*b*) faiſoient quelques ſignes d'adoration, qui ont donné lieu aux anciens Ecrivains Chretiens de les accuſer d'adorer l'éternuement. Voila comme le zèle d'un Auteur fait multiplier les erreurs de ceux qu'il combat. Combien d'Hereſies & combien de tenebreuſes Controverſes ne devons nous pas à ce zèle? Nous renvoions à la note l'idée plaiſante que les (*c*) Siamois ſe font de l'éternuement.

Une autre coutume bizarre, mais avantageuſe aux Prêtres [*d*] c'eſt qu'un Gentil venant à perdre quelque choſe, il eſt tenu d'en aporter la valeur au Grand Bramin. Cet Uſage moitié Religieux & moitié Civil peut être fondé ſur un bon principe. Conſiderons le comme une amende impoſée à ceux qui ſont negligens. On ajoute que ceux qui manquent de paier cette amende ſont chaſſés honteuſement de leur Caſte.

Le châtiment le plus ignominieux pour les Banians, c'eſt d'être frapé avec une pantoufle, & c'eſt, nous dit-on, [*e*] celui qu'emploie la perſonne qui a été ofenſée par un Banian. On tire la pantoufle, on crache deſſus, & l'on frape avec la ſemelle celui qui a offenſé. C'eſt une choſe plus honteuſe à un Banian que de lui cracher au viſage, ou de lui jetter de la bouë. La vengeance qui marque le plus de mépris, eſt toujours la plus outrageante. Il en eſt ainſi des peines & des châtimens. En tout cela les Peuples s'accordent, mais ils varient dans l'impreſſion plus ou moins forte des choſes, & cela dépend de l'uſage de leur païs. Par exemple le ſuplice de la corde eſt bien plus honteux en France qu'en Angleterre; fraper de la

(*a*) *Tavernier*, l. 3. de ſes Voiages.

(*b*) Vide *Beverovicium* in Epiſtolicis Quaeſtionibus.

(*c*) Les Siamois diſent, au raport du P. *Tachard* L. V. de ſes *Voiag.* que le premier Juge des Enfers repaſſe ſans ceſſe dans un livre la vie & les mœurs de chaque particulier. Lorſqu'il eſt arrivé à la page qui contient l'hiſtoire d'une perſonne, elle ne manque jamais d'éternuer. C'eſt pour cela, diſent-ils, que nous éternuons ſur la terre, & de là eſt venu la coutume de ſouhaiter une heureuſe & longue vie à tous ceux qui éternuent.

(*d*) *Tavernier* ubi ſup.

(*e*) *Ovington* ubi ſup.

la main ſur le viſage eſt, ſelon nos manieres, moins injurieux que donner un coup de pié.

De la MEDECINE *&* *de* L'ASTROLOGIE *des* INDIENS.

NOus avons parlé aſſés amplement de la Theologie des Bramins dans le volume precedent. Voici ce que nous ajouterons de leur Medecine & de leur Aſtronomie. (*a*) Les Bramins qui pratiquent la Medecine ſont obligés de paier tous les ans une amende à ceux de leur Secte, parce que cette profeſſion eſt étrangere à leur état, & qu'ils en tirent du profit. Il y a de la ſingularité dans le jugement qu'ils font des urines: c'eſt l'huile qui les guide dans l'inſpection. Ils en verſent une goute ſur l'urine. Si l'huile deſcend au fond, c'eſt une marque infaillible de mort, ſi elle ſe repand promtement ſur la ſurface de l'urine, c'eſt un ſigne que la maladie augmentera, & ſi elle s'y repand doucement, & peu à peu, cela marque la diminution du mal. L'abſtinence & les rafraichiſſemens ſont leurs remedes ordinaires. L'une ſoulage l'eſtomac debilité par les violentes chaleurs, l'autre rafraichit le ſang, & ralentit le cours trop rapide des eſprits.

[*b*] *Schouten* dit, que toute les Malades d'un même genre de maladie, ſont traités de même par les Medecins Indiens, ſans égard aux differences de l'âge, du temperament &c., que les Cures interieures ſe font generalement par des ſimples, les exterieures par des frictions. „ Ils font auſſi des „ onctions de bois de Santal, de Safran & d'autres choſes où les Gentils „ font entrer quantité de cendres de bouze de Vache brulée .... Après „ avoir donné du ris en gouſſe à manger aux Vaches, ils vont fouiller „ dans la bouze & en retirent les grains qu'ils trouvent entiers. Ils font „ ſécher ces grains & les donnent à leurs malades, non ſeulement comme „ un remede, mais encore comme une choſe ſainte, qui contribuera beau- „ coup à guerir les maladies du corps & de l'ame ". En voila aſſés ſur une ſcience qui ne trouve place ici qu'autant qu'elle eſt liée avec la Prêtriſe & la Religion, par la maniere de l'exercer, comme dans les Indes Occidentales & en quelques païs de notre Hemiſphere.

On pretend avoir de grandes preuves de l'habileté de ces Gentils dans l'Aſtrologie & [*c*] l'on en allegue des exemples, que l'on ne ſauroit concevoir, dit l'Anglois que nous citons, ſans ſupoſer qu'ils ſont inſtruits par quelque eſprit avec lequel ils ont un commerce intime.

CEREMONIES *de quelques* ROIS *des* INDES.

[*d*] LE *Samorin* de Calicut eſt de la race des Bramins: étant parvenu à la Couronne, il doit s'abſtenir de chair & de poiſſon pendant un tems. Cette abſtinence eſt ſans doute religieuſe. Tant qu'elle dure, il ne

(*a*) *Voiages d'*Ovington tom. 2.
(*b*) *Voiages de la Compagnie* &c. tom. 7.
(*c*) *Ovington* ubi ſup.
(*d*) Ceci eſt en partie tiré d'*Herbert*, qui a copié preſque tout ce qu'il a raporté des Indes de quelques Auteurs Eſpagnols. Pour en être convaincu, on n'a qu'à confronter cet Auteur avec les Extraits des Eſpagnols dans *Purchas*.

ne doit faire qu'un repas par jour, & il n'est permis à personne de le voir manger: il doit porter les ongles & les cheveux longs, & reciter tous les jours certaines prieres. Telle est l'étiquette pour le nouveau Roi. Ne diroit-on pas qu'on veut enseigner la mortification de soi même à ceux qui sont destinés au Thrône? Pour surcroit de pénitence, si ç'en est une, car sur cet article il peut y avoir une grande varieté de gouts, ce Prince délivre sa Mariée à son premier Bramin afin qu'il saisisse des prémices, qu'aucun nouveau Marié ne cederoit ailleurs à personne. Après quelques années d'abstinence, le Roi assemble le peuple, lui fait un festin, & distribuë des aumônes. Ses femmes, qui sont très nombreuses, lui presentent des Cierges sacrés qui ont servi devant les Idoles. C'est dans ces Ceremonies que le peuple confirme le nouveau Roi.

[a] Le *Samorin* ne goute de rien qui auparavant n'ait été presenté à l'Idole par les Bramins. Après cette Ceremonie, qui consacre ce que le Prince doit manger, il s'assied à terre & prend son repas. Les Bramins le voient manger & se tiennent avec beaucoup de respect, la main sur la bouche à quelques pas de distance. Après le repas, les mêmes Bramins batent trois fois des mains & portent dehors ce qui reste à des corneilles dressées exprès. Il n'est permis, ni au Roi, ni aux Naïros de manger de la viande sans la dispense des Bramins.

Par une Loi établie dans cet Etat, le Roi est obligé d'abdiquer le Gouvernement de son Roiaume, lorsque le Prêtre [b] de l'Idole de Calicut vient à mourir, & d'aller servir en sa place. C'est une Loi inviolable que ce Prince destiné à finir Prêtre aille de gré ou de force du Throne à l'Autel.

Les Funerailles des Rois ne different pas de ces usages funébres que nous décrirons dans la suite. Le deuil consiste à se raser les cheveux, à jeûner & à se priver de Betel pendant treize jours, qui sont les jours de l'interregne. Pendant cet interregne on reçoit tous les avis qu'il plait aux Sujets de donner sur le caractere, les vices, les vertus du Successeur à la Couronne. On peut bien croire que la politique, la crainte, les ménagemens regnent ici du moins tout autant qu'en d'autres Etats. Il ne faut pas trop se prévenir de la beauté de semblables Loix. Certaines choses vuës de fort loin paroissent fort belles, & font un effet contraire aux grandes lumieres vuës de trop près. Elles éblouissent, elles aveuglent les yeux de l'esprit. A juger de cette liberté de parler sur le compte d'un Prince destiné à regner, on s'imagineroit que rien n'est plus libre que les Malabares, & cependant ils vivent sous la plus dure des servitudes. Au bout des treize jours d'interregne, le nouveau Roi jure les Loix du Roiaume, s'engage à paier les dettes de son prédecesseur, & à reprendre sur l'ennemi ce qu'il a conquis dans les guerres de l'Etat. Il jure ces points en tenant l'épée de la main gauche, & de la droite un Cierge allumé autour duquel il y a un anneau d'or. Le nouveau Roi met deux doits de la main sur cet anneau. C'est là le serment du Sacre: voici ce qui suit. On jette sur le Roi quelques grains de ris, & l'on fait quelques prieres. Après le Sacre, les principaux du

(a) *Extraits de Voiages* dans *Purchas.*

(b) Nous traduisons ainsi dans la supposition que cette Idole est *Deumo*, qui, selon les Anciennes Relations Espagnoles, pillées & déguisées par nos Modernes, est le grand objet du Culte de Calicut. *Deumo* est le Demon. Dieu lui a abandonné le monde, c'est lui qui le gouverne, & qui recompense chacun selon ses œuvres. Telle est l'opinion de ces Indiens.

du Roiaume jurent foi & hommage au Souverain, en prenant le Cierge comme il a fait.

Leurs CEREMONIES NUPTIALES.

LEs Bramins ſe marient fort jeunes, pour prévenir tout ce qui peut avoir la moindre aparence d'impureté. Il eſt, diſent-ils, plus honête & plus decent d'aprocher pour la premier fois d'une épouſe, quand on eſt encore l'un & l'autre dans un état de pureté & d'innocence, que de le faire dans un âge meur, où l'ardeur des paſſions dégrade l'ame de ſa pureté primitive. Un comerce commencé ſi jeune, & qui n'eſt établi que ſur la volonté des parens, ſeroit ailleurs une ſource d'adulteres. *Tavernier* le nie des Indiens. L'adultere, nous dit-il, eſt fort rare parmi eux. Un crime plus énorme encore n'eſt pas moins rare. Cependant au raport de ce Voiageur,)*a*) c'eſt pour le prévenir, qu'on marie les enfans ſi jeunes. *Ovington* (*b*) ſemble croire, que l'amour, qui attache de ſi bonne heure les jeunes gens, eſt une des raiſons, pour leſquelles les femmes ſe brûlent ſi volontiers avec leurs Maris. Suppoſons cette raiſon bonne, elle ne le ſera que pour les Femmes. Les Maris Indiens ne pouſſent pas leur tendreſſe juſqu'au deſeſpoir.

Les hommes ont le privilége d'avoir pluſieurs Femmes; mais s'il en faut croire un Voiageur, (*c*) „ ils uſent rarement de cette liberté, & ſe contentent d'une ſeule . . . . Ils ſont convaincus que les douceurs & la ſatisfaction qu'ils trouveroient avec pluſieurs Femmes n'égaleroient pas les „ peines & les chagrins qu'elles leur cauſeroient. Ils aiment mieux ſe priver de ce que leurs diſpoſitions preſentes ſemblent demander, que de „ s'expoſer aux ſuites facheuſes qui en peuvent arriver ". En effet, ſi une ſeule Femme donne quelquefois bien de la tablature dans un ménage, à quoi n'eſt pas expoſé celui qui en a cinq ou ſix, & plus ? „ Un Banian „ homme d'eſprit, avoit coutume de déclamer ſouvent contre la folie de „ ceux qui s'engagent en même-tems à deux Femmes, dont l'amour n'eſt „ propre qu'à produire des jalouſies continuelles. Si, diſoit-il, l'on fait des „ careſſes à l'une, l'autre ne manquera pas de s'en plaindre, comme ſi on „ la mépriſoit. Ces plaintes tiennent un Mari dans un continuel embaras, & troublent continuellement ſon repos.

„ Les anciens Bretons avoient une coutume qui leur étoit particuliere, „ & dont on ne trouve point d'exemple chez aucune (*d*) Nation civiliſée „ ou Barbare. Chaque homme épouſoit une ſeule Femme, qui étoit toujours regardée dans la ſuite comme la ſienne ", mais cinq ou ſix perſonnes s'aſſocioient de bonne amitié pour en faire leur femme entr'eux (*e*). Sur ce pied la Femme étoit un meuble de ménage, qui ſervoit aux gens du logis, comme un lit, une table ou une chaiſe.

Selon

(*a*) *Ne turpia ludant* &c. *Juvenal.* Satyr. VII.

(*b*) Voiages tom. 2.

(*c*) *Idem ubi ſup.*

(*d*) Du moins devoit-il excepter l'Ile de *Ceilan.* Voi. ci-après.

(*e*) Herbert aſſure, que les Indiens de Calicut troquent bien ſouvent leurs femmes entr'eux de bonne amitié, & qu'il arrive ſouvent auſſi que la femme troquée a pour ſa part ſept ou huit Maris : car en tel cas, dès que la route eſt fraiée, on a quelque droit d'y rentrer.

Selon le même Auteur, les Femmes Naïres ont une estime singuliere pour le mariage ; elles le regardent comme quelque chose de sacré & de si nécessaire en cette vie, que celles qui meurent vierges sont dans leur croiance excluës de l'entrée du Paradis. Les anciennes Juives couvroient le desir d'être mariées d'un autre prétexte aussi plausible pour le moins, qui étoit la propagation des Juifs & du Judaïsme. Peuple élu de Dieu, Religion dictée par l'Etre supréme : il n'étoit pas possible de resister à la force de ces deux idées, qui certainement ne pouvoient que *legitimer* le desir des vertueuses Juives. Il reste quelque chose de cette idée chez les Chretiens : nous lui devons cette phrase si vulgaire, *il faut que le nombre des Elus s'accomplisse.* On sait que cela se dit communément d'un mariage fécond.

Dans un Extrait de Voiages (*a*) on nous décrit une Ceremonie Nuptiale, pratiquée du coté des *Benarés.* Le jeune homme & sa Maitresse se rendent au bord du Gange avec un Bramin, une Vache & un Veau, & tous ensemble ils entrent dans le Fleuve. On donne au Bramin une piece de toile blanche de dix à douze aunes en longueur, & un panier plein de plusieurs sortes de choses. Le Bramin étend la piece de toile sur la Vache, & la prend par la queuë, en prononçant quelques paroles. Ceux qui doivent se marier prennent aussi cette queuë d'une main, de telle maniere que l'Epoux tient en même-tems sa main dans celle du Bramin, & que l'Epouse a la sienne dans celle de son futur Epoux. On verse ensuite de l'eau sur la queuë de la Vache, & cette eau coule dans leurs mains. Après cette Ceremonie le Bramin nouë les deux extremités des vêtemens de l'Epoux & de l'Epouse, comme nous l'avons remarqué des Mexicains. Les conjoints font une procession autour de la Vache & du Veau, & les voilà mariés. La Vache & le Veau sont pour le Bramin, mais avant que de se retirer, ils font des aumônes aux pauvres, & vont prier devant les Idoles, qu'ils honorent aussi de plusieurs ofrandes.

En divers lieux des Indes, les Filles, qui vont se marier, sont auparavant obligées de sacrifier leur Virginité à leurs Dieux. Les proches Parens de la jeune Fille la conduisent en triomphe, au bruit des voix & des instrumens devant l'Idole, qui est dans une situation à pouvoir prendre ce que la fille ne devroit donner qu'à son époux.

Herbert parle d'un Bramin, Prêtre & Gardien d'une Pagode, où les filles venoient sacrifier leur virginité. Le Prêtre étoit d'ordinaire le Vicaire & le *Coadjuteur* de l'Idole : mais depuis que l'âge ne lui permettoit plus de toucher à ces offrandes, il en faisoit commerce avec les passans. Des pratiques si extraordinaires dans la Religion surprennent facilement la fragilité du Sexe. Que ne peut-on pas attendre des gens, quand ils ont pour leurs garans les enseignemens de leurs Prêtres? Les filles sortant de l'enfance vont s'offrir volontairement aux Idoles, ou pour mieux dire, aux Prêtres qui les desservent.

Dans le Decan le Marié, la Mariée, & toute leur Parenté s'asséient à terre auprès d'nn grand feu, & font ensuite sept fois le tour de ce feu, en disant quelques paroles (*b*) dont on ne nous donne pas l'explication.

(*a*) *Taver-*

(*a*) *Extraits de* Purchas.

(*b*) *Mandeslo* dit, que le Marié & la Mariée font trois fois le tour du feu, parce que s'il arrivoit que le Marié mourut sans avoir fait les trois tours, la Mariée pourroit se remarier. Cette raison paroit bien foible.

(*a*) *Tavernier* nous décrit une autre Ceremonie nuptiale des Indes. „ La „ veille des Nôces l'Epoux, accompagné de tous ſes parens, va au logis de „ l'Epouſe, avec une paire de gros braſſelets de l'épaiſſeur de deux doigts, „ mais qui ſont creux par dedans, & de deux pieces, avec une charniere au „ milieu, pour les ouvrir. Selon la richeſſe de l'époux ces bracelets ſont plus „ ou moins riches, ou d'or, ou d'argent, ou de leton, ou d'étain, & les „ plus pauvres n'en ont que de plomb. L'époux étant arrivé, met un bra- „ celet à chaque jambe de ſon épouſe, pour montrer qu'il la tient deſormais „ enchainée, & qu'elle ne peut plus s'éloigner de lui. Le lendemain on „ prepare le feſtin au logis de l'époux, où tous les parens de part & d'autre „ ſe trouvent, & ſur les trois heures après midi on y amene l'épouſe. Plu- „ ſieurs Bramins s'y rendent auſſi, & leur ſuperieur faiſant approcher la tê- „ te de l'Epoux contre celle de l'Epouſe, prononce pluſieurs paroles en leur „ jettant toujours de l'eau ſur la tête & ſur le corps. Puis on apporte ſur „ des plats, ou ſur de grandes feuilles de figuier pluſieurs ſortes de mets, „ & des pieces d'étoffe & de toile, & le Bramin demande à l'Epoux ſi „ tant que Dieu lui donnera quelque choſe, il n'en féra pas part à ſa „ femme, & s'il ne tachera pas de la nourir par ſon travail; quand il a „ dit ouï, ils vont tous s'aſſeoir au feſtin que l'on leur a preparé, & où „ chacun mange à part. Selon que l'Epoux eſt riche, & qu'il a du cre- „ dit parmi les Grands, les Noces ſe font avec pompe & avec grande „ depenſe. Il eſt monté ſur un Elephant, & l'Epouſe eſt dans un chariot, „ tous ceux qui les accompagnent aiant un flambeau à la main. Il em- „ prunte pour cette pompe, tant du Gouverneur du lieu que d'autres Grands „ Seigneurs de ſes amis, autant d'Elephans qu'il peut, & de Chevaux de „ parade, & on les promene ainſi une partie de la nuit avec des feux d'ar- „ tifice que l'on jette dans les ruës & dans les places, Mais une des plus „ grandes dépenſes qui ſe fait, eſt en eau du Gange, pour ceux qui en „ ſont quelquefois éloignés de trois ou quatre cens lieuës: car comme cet „ eau leur eſt ſacrée & qu'ils en boivent par devotion, il faut qu'elle leur „ ſoit aportée de ſi loin par des Bramins, & dans des vaiſſeaux de terre „ vernis par dedans, que le Grand Bramin de Jagarnat à remplis lui-mê- „ me de l'eau la plus nette de la Riviere, & auxquels enſuite il appli- „ que ſon cachet. On ne donne à boire de cette eau que ſur la fin „ du repas.... Plus l'Epoux en fait boire, plus il eſt eſtimé magnifi- „ que.... Le Grand Bramin ſe fait paier un tribut pour chaque pot „ de cette eau...." dont il ſe conſume quelquefois pour des ſommes très conſiderables.

Les Indiens de Surate des autres environs font faire une eſpece de Cavalcade ſolemnelle aux Mariés, (*b*) pour apprendre à tout le monde l'état honorable dans lequel ils vont entrer. Quand le Marié a fait ſon tour, il ſe rend au logis de ſa Maitreſſe, & s'aſſied vis à vis d'elle. Une Table les ſepare. Ils étendent les mains l'un vers l'autre ſur cette Table, & les joignent enſemble, après quoi le Bramin, qui eſt préſent, couvre la tête de ces deux perſonnes d'une eſpece de grand bonnet, qu'il leur laiſſe pendant l'eſpace d'un quart d'heure, c'eſt à dire, autant de tems qu'il lui en faut, pour faire les Prieres nuptiales. Les Prieres étant dites, il ſepare leurs

(*a*) *Voiage* aux Indes. L. 3.
(*b*) *Ovington*, Voiages tom. 2.

leurs mains, & leur decouvre la tête. Cette Ceremonie eſt ſuivie des divertiſſemens ordinaires & du Feſtin nuptial.

Herbert raconte quelques autres particularités de ces Ceremonies nuptiales. Le premier jour de la déclaration du mariage, le Fiancé fait en ceremonie le tour de la Ville, & le lendemain la Fiancée. L'un & l'autre ont une Couronne ſur la tête. La Mariée n'a point de dot, & ce ſeroit lui faire affront, que d'en demander une à ſes parens. On lui fait ſeulement quelques preſens d'or, de bagues, & de pierreries, que notre Voiageur compare aux (*a*) Ἕδναι ou donations, dont il eſt parlé dans *Homere*. (*b*) Pour marier ces deux perſonnes on fait du feu : le Marié eſt d'un côté, la Mariée de l'autre, mais un cordon de ſoie les lie l'un à l'autre. Le feu marque l'ardeur & la pureté, le cordon marque le lien du mariage. On met auſſi entr'eux deux une toile blanche, qui fait connoître la modeſtie & la pureté du mariage. Après ces Ceremonies ſymboliques, le Bramin leur donne ſa benédiction, & leur ſouhaite la fécondité de la vache. Alors la piece de toile s'ôte, & le cordon ſe defait.

Schouten, (*c*) qui décrit fidelement & avec beaucoup de ſimplicité ce qu'il a vu, dit qu'en certains lieux des Indes le Bramin fait l'union du mariage avec deux Noix de Coco, l'une deſquelles eſt pour l'Epoux, & l'autre pour l'Epouſe. Pendant que le Bramin prononce, ou lit la benédiction nuptiale, les deux parties font l'échange des Noix de Coco, à peu près comme en d'autres Païs on échange les anneaux nuptiaux.

A l'égard des enfans, ces fruits legitimes du mariage, *Tavernier* (*d*) nous rapporte une coutume de Bengale, qui tient de l'expoſition des Anciens, & de celle des Cafres, dont nous parlerons dans la ſuite. Lors qu'un enfant nouveau né refuſe de prendre le ſein de ſa Mere, les Indiens le portent à la Campagne, & après l'avoir enveloppé dans un linge, l'expoſent quelquefois toute une journée ſur les branches d'un arbre à la merci des Inſectes & des Corbeaux. Le ſoir ils vont chercher l'enfant, & le remettent au ſein : s'il continue à le refuſer, ils l'expoſent une ſeconde fois. Mais ſi après une troiſieme expoſition l'enfant ne veut pas encore teter, ils le jettent dans le Gange, perſuadés que ce doit être un Démon. Il ſeroit difficile de concilier ce rapport avec celui d'*Ovington*, ſi les uſages de Surate & de Bengale étoient les mêmes, commes les Dogmes de Religion le ſont à peu de choſe près. Cet Anglois nous dit „ que la tendreſſe des Meres pour leurs enfans prévient leur naiſſance, &
„ ſe fait ſentir à eux lors qu'ils ſont encore dans leur ſein ; car elles ne prennent
„ alors que des alimens qui peuvent leur faire du bien, & ſe tiennent tou-
„ jours dans la gaieté & dans la joie, afin que ces enfans en reſſentant les im-
„ preſſions, aient dans la ſuite un eſprit pur & ſerain, porté au plaiſir & à
„ la gaieté, & n'éprouvent rien de cette noire melancolie que les chagrins &
„ les

(*a*) *Herbert* trouve quelque reſſemblance entre le mot Indien *Dinah* & Ἕδνια. Mais la difference de la choſe eſt, que les *Dinah* des Mariées Indiennes viennent de leurs propres parens, au lieu que les preſens, appellés Ἕδνια dans Homere, venoient de la part de ceux qui recherchoient une fille. Il ſemble même que le beau Sexe de ce tems-là faiſoit gloire d'avoir beaucoup de preſens de cette nature, & que ſouvent les femmes ſe déterminoient pour le plus offrant. Voiés un Vers d'Homere dans les *Antiq. Homer.* de *Feithius*, & tout ce que ce ſavant Hollandois dit à ce ſujet. Aujourd'hui l'amour n'aime pas moins la finance, mais il a plus de delicateſſe & plus de ménagement.

(*b*) Ces Ceremonies ſont plus exactement décrites dans la *Diſſert: ſur la Religion des Banians*, pag. 10. dans le vol. précedent.

(*c*) *Voiages de la Compagnie* tom. 7.

(*d*) *Voiages* L. 3.

„ les douleurs d'une Mere enceinte impriment dans l'ame de ſon enfant; cette „ précaution eſt ſans doute fort eſtimable; mais dans la ſuite l'air & la nour- „ riture changent bien des choſes.

S'il eſt vrai (*a*) que les Indiens ne font pas difficulté de vendre les enfans qui leur ſont à charge, on peut dire qu'ils ſe ſoucient bien peu de leur ſang: Mais peut-être que ſi l'on alloit à la ſource, il ſe trouveroit qu'un tel procedé eſt l'effet de la tendreſſe. Qu'on ne diſe pas que c'eſt avancer un paradoxe inſoutenable. Avec un peu de naturel, il eſt bien dur de voir ſouffrir les enfans qu'on a mis au monde. En les mettant ſous le joug d'un Maitre, on leur procure du pain, & de cette maniere leur condition n'eſt pas au deſſous de celle des bêtes, que l'on maltraite, mais que l'on nourrit. On dit qu'en Finlande & en Livonie, il eſt aſſés ordinaire aux pauvres gens, & ſur tout aux Païſans, de vendre leurs enfans aux Gentilshommes. Tel eſt l'effet de la tyrannie & de la miſere.

Dix jours après la naiſſance de l'enfant, les Banians font la Ceremonie (*b*) de lui donner le nom. On aſſemble pour cet effet une douzaine d'enfans, on les fait mettre en rond autour d'une grande nappe, qui eſt étendue à terre. Le Bramin, qui eſt preſent, met au milieu de cette nappe une certaine quantité de ris, & ſur ce ris l'enfant qui doit être nommé. Ceux qui tiennent les bouts de la nappe, l'élevent en l'air, la ſecouent & l'agitent de côté & d'autre, pendant un quart d'heure. Après avoir ainſi ſecoué ce petit enfant & le ris, la ſœur de l'enfant, qui eſt tout auprès, lui donne le nom qu'elle veut. Deux mois enſuite on l'initie dans la Religion, c'eſt-à-dire, qu'on le porte dans une Pagode, où le Bramin initiateur met ſur la tête du petit enfant des coppeaux de bois de Sandal, du camphre, des cloux de girofle & autres choſes odoriferantes. Alors il eſt reputé Banian, & membre de la Religion.

Une Femme en couche n'a commerce qu'avec ſa garde, & n'eſt touchée que par elle les dix premiers jours de ſes couches. Elle ne prépare le manger que quarante jours après.

Ne finiſſons pas cet Article ſans raporter un uſage de Religion, digne de remarque. Le Grand Bramin a (*c*) le Privilége de donner diſpenſe en fait de mariage. C'eſt lui auſſi qui fait le divorce. Une Femme ſeparée de ſon Mari a la permiſſion d'en prendre un autre, & le ſeau de cette diſpenſe lui eſt imprimé ſur l'épaule droite avec un fer chaud.

Leurs CEREMONIES FUNEBRES.

UNe des plus anciennes Loix des Indiens Gentils eſt celle qui veut que les Femmes ſe brulent ſur le corps de leurs Maris. Celles qui preferoient la vie à cette eſpece de ſacrifice volontaire étoient autrefois notées de la plus grande infamie. (*d*) Aujourd'hui cet uſage perd de ſa force. Les

(*a*) Voiages *de la Compagnie* Tom. 7.

(*b*) *Ovington*, Tom. 2. Toutes ces Ceremonies ſont fort differentes dans la *Diſſertat. ſur la Religion des Banians*, inſerée dans le Vol. précedent.

(*c*) Extraits des Voiages dans *Purchas*.

(*d*) *Ovington* aſſure que cette coutume eſt à preſent fort peu pratiquée, ſi ce n'eſt par quelque femme de *Raiah*, & même, ajoute-t-il, celles qui l'obſervent n'en obtiennent la permiſſion du Gouverneur que par des preſens.

CEREMONIE qui s'observe à la NAISSANCE des ENFANS chez les BANIANS.
A. la MERE presente le sein à L'ENFANT. B. L'ENFANT qui a refusé le sein est exposé. C. L'ENFANT continuant pendant 3. jours de refuser le sein, est jetté dans la GANGE.

B. Picart del. 1728.

CEREMONIE de donner le NOM à un ENFANT chez les BANIANS.

Les Mahometans le defendent dans les lieux de leur domination, les Chrétiens en ont découvert la honte & l'inhumanité aux Gentils, par la force des raiſonnemens. Cet uſage varie auſſi ſelon les Lieux & les Provinces où il ſe pratique. A Biſnagar les Veuves (*a*) ſe donnent un repi de deux, trois, quatre mois, pour ſe préparer à cette action tragique. Quand le jour de la Ceremonie eſt venu, elles montent de grand matin ſur un Elephant, ou ſe font porter en palanquin vers la foſſe dans laquelle elles doivent ſe bruler ſur les cendres de leurs époux qui les attendent. Elles marchent comme en triomphe, parées avec tout le faſte d'une épouſe, couronnées de fleurs, les cheveux flotans ſur les épaules, & garnis de joiaux, tenant dans la main gauche un miroir, & dans la droite une flêche. Dans cet équipage elles traverſent la Ville, en chantant, & declarant à haute voix au peuple, qui s'arrête pour les voir paſſer, ou qui les ſuit au bucher, *qu'elles vont ſe coucher auprès de leurs chers Epoux, & s'endormir avec eux.* Que ce courage (*b*) ſoit l'effet de certaines drogues, ou que la force d'une Loi, qui declare infames celles qui ſurvivent à leurs maris, ſuplée à une tendreſſe, que l'humanité ne permit jamais d'exiger; toujours eſt il ſûr, que l'on nous raconte des choſes tout à fait extraordinaires de la conſtance de ces Indiennes. Le feu leur paroit ſi mépriſable, qu'on oſeroit preſque dire, qu'elles ſouffriroient encore pis que le feu. L'exemple de *Mutius Scævola* eſt unique dans l'antiquité; il a été ſuſpecté de faux: mais pourquoi le dégraderoit-on de l'Hiſtoire? puiſque les Indes nous offrent des milliers d'exemples pareils, de la part d'un ſexe fragile, peu conſtant dans ſon amitié, & qui paſſe, même avec une rapidité étonnante, (*c*) d'un excès de tendreſſe à un excès d'indifference. Ce n'eſt donc pas la tendreſſe; car s'il falloit s'en raporter aux Voiageurs, les Indiennes en auroient bien moins que les femmes des autres Païs: c'eſt (*d*) l'amour de la gloire, & le deſir de conſerver leur honneur, qui les fait agir. La Loi attache indiſſolublement ces deux choſes au devouement des Indiennes. Nous allegueront plus bas un autre motif de ce courage, & qui n'a pas moins de pouvoir ſur l'eſprit humain.

Revenons à notre deſcription: Ces Femmes de Biſnagar ſont accompagnées de leurs parens & de leurs amis, à l'endroit où ſe doit achever la Ceremonie, & où elles trouvent un repas préparé pour elles. Après avoir mangé & bû, comme s'il leur falloit vivre long-tems, elles danſent & chantent avec l'aſſemblée qui ſe trouve là. Enſuite elles ordonnent tranquillement, qu'on leur prépare le bucher dans une foſſe carrée, tout près de laquelle il y a une éminence de cinq à ſix pieds d'élevation. C'eſt de-là qu'elles ſe précipitent dans la foſſe; mais avant que d'en venir à ce dernier acte, auſſi-tôt que le feu eſt allumé, elles prennent par la main le plus proche parent du défunt, & ſe rendent à la Riviere pour ſe laver, s'étant depouillées de tous

(*a*) Extraits de Voiages dans *Purchas* L. X. Ch. 4.

(*b*) „ Les Européens, dit *Tavernier*, croient, que pour ôter à ces femmes les fraïeurs de la mort, „ que l'homme abhorre naturellement, on leur donne quelque bruvage, qui leur trouble le ſens, & „ ôte toute l'apprehenſion que l'appareil de leur mort pourroit cauſer. Les Bramins, continue-t-il, ont „ intérêt, que ces malheureuſes femmes demeurent dans la reſolution qu'elles prennent de ſe bruler: car „ tout ce qu'elles ont ſur le corps apartient à ces Bramins après qu'elles ſe ſont brulées. ".

(*c*) - - - - - - *Varium & mutabile ſemper*
Foemina - - - - - Juvenal.
Ce caractere a donné lieu au conte de la Matrone d'Epheſe.

(*d*) *Ut ſentias quam vile corpus ſit iis, qui magnam gloriam petunt.* Mutius Scævola dans *Tite-Live.*

tous leurs ornemens, qu'elles remettent à ce parent; après quoi elles ſe plongent dans l'eau, en prononçant quelques paroles, qui témoignent, qu'elles ſe purifient ainſi de tous leurs péchés. Au ſortir de l'eau, elles s'enveloppent dans une piece de toile jaune, & reprenant par la main ce même parent, qui les a menées à la Riviere, elles montent ſur l'éminence, d'où elles ſe précipitent dans le feu. Avant de ſe précipiter, une autre femme leur verſe un pot plein d'huile ſur le corps, & pendant qu'elles tiennent quelques diſcours à l'aſſemblée, cette même femme les pouſſe dans la foſſe: Quelquefois les Bramins font cette fonction, mais ſouvent elles ont aſſez de courage & de fermeté, pour ſe jetter ſans le ſecours de perſonne. C'eſt encore pour celles qui ſe défient de leur courage, qu'on tend ſur le bord de l'éminence une nate, qui leur cache l'horreur des flammes. La Ceremonie finit par des chants de triomphe & de deuil à l'honneur de la defunte. Quand un homme de diſtinction meurt, on brule après lui de cette maniere ſa Femme legitime, & toutes ſes Concubines. (*a*) Les femmes du commun s'expedient d'une autre façon. Après la mort du mari, on conduit la Veuve auprès de lui: Il eſt ordinairement aſſis. La Veuve ſe met ſur ſes genoux, & l'embraſſe étroitement. Pendant qu'elle ſe laiſſe aller à une douleur fauſſe ou veritable, on les mure en diligence, & quand la maſſonerie eſt déja élevée à la hauteur du cou, un homme qui vient par derriere étrangle la femme.

Voici ce que *Tavernier* raporte ſur le même ſujet. (*b*) Une Veuve, qui prend le parti de vivre après la mort de ſon mari, eſt obligée de ſouffrir qu'on lui raſe les cheveux, & qu'on la dépouille de tous les ornemens dont elle paroit ſon corps. „ Elle ôte de ſes bras & de ſes jambes les „ bracelets, que ſon mari y avoit mis en l'épouſant, pour marquer qu'el„ le lui étoit ſoumiſe & enchainée, & elle demeure le reſte de ſa vie dans „ ſa maiſon, ſans y être conſiderée, & pire qu'une Eſclave, au lieu qu'au„ paravant elle s'y voioit Maitreſſe. C'eſt, ajoute-t-il, cette malheureuſe „ condition, qui leur fait haïr la vie, elles aiment mieux aller ſur un bucher, „ pour y être conſumées toutes vives avec le corps de leur mari defunt, que d'ê„ tre

(*a*) *Tavernier* nous donne quelques autres deſcriptions de cette Ceremonie. Dans le Roiaume de *Guzerate* & dans une partie du Mogol, on érige une petite hute de douze pieds en carré, au bord d'une riviere ou d'un étang. Cette hute eſt faite de roſeaux, ſur leſquels on a verſé de l'huile & autres matieres combuſtibles. La femme s'aſſied au milieu, la tête poſée ſur une maniere de chevet de bois, & le dos apuié contre un pillier, auquel un des Bramins la lie par le milieu du corps, de peur qu'elle ne ſe dédiſe, voiant les horreurs du feu. Dans cette poſture elle tient le corps de ſon mari ſur ſes genoux. Au bout d'une demi-heure le Bramin ſort, la femme crie qu'on mette le feu à la hute. En même-tems qu'on l'allume, les Bramins, les parens, & les amis jettent encore dans le feu quelques pots d'huile.

Dans le Bengale la Veuve commence par ſe laver dans le Gange avec le corps de ſon mari: mais ce n'eſt pas ſeulement les femmes de Bengale qui en uſent ainſi. Il en vient qui ſont éloignées de vingt journées de chemin du Gange, il en vient des Frontieres de Boutan, ſuivant conſtamment à pied le corps mort de leurs Epoux, qu'on porte ſur une charette, & vivant ſur la route dans une ſi grande abſtinence, qu'on diroit qu'elles veulent prévenir le feu qui les doit conſumer. On les conduit au bucher au ſon du tambour & des flutes &c. Elles couchent dans une eſpece de lit dreſſé exprès, & l'on met ſur elles en travers le corps du mari. Alors les parens & les amis leur aportent des lettres, des fleurs, des pieces de toile, & autres choſes ſemblables. Notre Voiageur dit, que ces preſens ſont envoiés par ceux qui les donnent à des parens & à des amis qui habitent dans l'autre monde. Quand les preſens ceſſent de venir, la veuve demande juſqu'à trois fois à l'aſſemblée, ſi l'on n'a plus rien à lui ordonner, après quoi elle fait un paquet de ces preſens & les met dans ſon giron. Alors les Bramins & les parens mettent le feu au bucher.

Cette Ceremonie n'a rien de plus particulier à la Côte de Coromandel, excepté que la femme fait trois fois le tour de la foſſe, qu'à chaque fois elle baiſe ſes parens & ſes amis, & qu'au troiſieme tour les Bramins jettent dans le feu le corps du defunt & la jettent elle après. Au reſte on n'a pu éviter de repeter ici une partie de ce qui ſe trouve dans la *Diſſertation ſur la Religion des Bramines.* Vol. préced.

(*b*) *Tavernier* Voiages L. III. Voi. auſſi *Conformité des Coutumes* &c. Vol. I. pag. 39.

Maniere dont les FEMMES se BRULENT aux INDES apres la Mort de leurs EPOUX.

B. Picart del. 1729.

Maniere dont elles S'ENTERRENT toutes vivantes avec le Corps de leurs EPOUX.

„ tre le reste de leurs jours en opprobre & en infamie à tout le monde". Voici quelque chose de plus fort que tout cela. Si elles se brulent, toutes leurs parentes, toutes leurs amies viennent les feliciter du bonheur qu'elles vont posseder en l'autre Monde, & de la gloire que tire toute la Caste de leur genereuse resolution. Les Prêtres assurent ces femmes, qu'à l'instant qu'elles seront dans le feu, avant même que de rendre l'ame, *Ram* leur revelera les secrets de l'avenir, & qu'après que leur ame aura passé par divers corps, elle parviendra au plus haut degré de gloire, à la felicité éternelle. Il est difficile, que des esperances si flatteuses leur permettent de raisonner; & le pourroit-on, quand, avec beaucoup de foiblesse d'esprit, on dépend aveuglement des dépositaires de sa Religion? C'est alors qu'une conscience bouleversée se porte à des excès effroiables, & que les crimes deviennent des actes de vertu.

Lors qu'un Gouverneur s'obstine à refuser cette espece de martyre aux femmes Indiennes, *(a)* elles doivent au moins passer le reste de leurs jours en pénitence, & sur tout, à faire des œuvres de charité. Quelques-unes font bouillir de l'eau, & cuire des legumes pour les passans. D'autres s'engagent par un vœu tout particulier, de ne manger autre chose que le grain non digeré, qu'elles trouvent dans la fiente de bœuf ou de vache. Cet exemple suffit, pour montrer le ridicule de leurs devots engagemens.

Tavernier assure encore, qu'il n'est pas permis aux Veuves qui ont des enfans, de se bruler avec le corps de leurs époux. Bien loin que la coutume les y oblige, il leur est ordonné de vivre, pour veiller à l'éducation de leurs enfans.

De même que le commun de nos vieux devots met sa confiance en plusieurs pratiques, dont le premier fruit est d'être rudes & douloureuses au corps, les Indiens sur le retour de l'âge *(b)* font faire des pénitences & autres semblables œuvres estimées méritoires, afin qu'au sortir de cette vie, leur ame aille loger dans un corps bien disposé, ou dans celui d'un grand Seigneur. C'est encore à ce motif, qu'on nous assure qu'il faut attribuer toutes leurs œuvres pies, aumônes, retraites, fondations, &c. Ceux qui ne se sentent pas assez de courage, pour supporter des austérités, se déterminent à ces dernieres pratiques, font de grandes aumônes aux Bramins, & chargent leur heritiers de faire prier pour eux. *(c)* Il en est aussi qui amassent des trésors pendant leur vie, afin de s'en servir à se racheter après leur mort, lors que leur ame a le malheur d'entrer dans le corps d'un miserable.

Nous avons déja parlé de la purification du malade prêt d'expirer. On le porte au bord d'un Fleuve, ou de quelque autre eau courante; on lui met d'abord les pieds dans l'eau, & ensuite le reste du corps, jusqu'à la bouche. Cela se fait peu-à-peu, à mesure qu'on voit la nature défaillir, afin que l'ame & le corps se purifient entierement. Ils croient encore que la purification de l'ame contribue à lui faire trouver un domicile plus agréable. Vers le Gange & ailleurs on met le mourant dans l'eau avec une Vache, dont il tient la queue élevée sur son visage, afin que l'ame ne se souille pas en sortant du corps & paroissant d'abord au grand air. *(d)* Au Coromandel

(a) *Tavernier* ubi sup.
(b) - - - - - *Cum numina nobis*
Mors instans majora facit. Juvenal.
(c) *Tavernier* donne des exemples de cette folie.
(d) *Tavernier* ubi sup.

del ils mettent le visage du mourant sur le derriere d'une Vache, levent la queue de l'animal & l'excitent à lacher son urine sur le visage du mourant. C'est une excellente purification, que celle-là. Si l'urine coule sur la face du malade, l'assemblée s'écrie de joie, & le compte parmi les bienheureux. Mais, ajoute notre Voiageur, si la Vache n'est pas d'humeur d'uriner, on s'en afflige. Quoique le Voiageur ne nous dise pas, si les Indiens ont les moiens de reparer ce malheur, il y a pourtant apparence que les aumônes & les prieres aident à racommoder le mal.

Quand (*a*) le malade n'est pas encore tout à fait en danger de mort, on le porte devant les Idoles, pour en obtenir sa guerison. Il y passe une nuit entiere dans la Pagode, ainsi que les anciens faisoient autrefois dans le Temple d'Esculape.

Après la mort, tous ceux d'une même Caste s'assemblent dans la maison du defunt: on le couche dans une bierre que l'on met sur un brancard, qui est couvert & orné à proportion des facultés du mort. Toute la Caste convoie son corps au bucher. Pendant la marche on chante des prieres, on prononce souvent le nom redoublé de *Ram.* De tems en tems on sonne une petite clochette, pour avertir ceux du convoi & les passans de prier pour le defunt. Le corps étant arrivé au bord de l'eau, on l'y plonge, on le brule ensuite.

Herbert croit que l'origine de cette coutume de bruler les morts peut être due à la crainte que l'on avoit de voir leurs reliques outragées, ou prophanées par des ennemis. Il est bien vrai, que les anciens peuples ont traité les morts avec beaucoup de barbarie. *Homere* en allegue plusieurs exemples. (*b*) Long tems après lui les Grecs & les Asiatiques en usoient encore de même. Nous croions que l'origine de cette coutume peut avoir eu plusieurs causes differentes: 1. le Culte du feu, établi dans l'Orient. Il se peut que, dans les premiers tems, on ait brulé les morts, pour les purifier dans le feu: 2. la vanité, qui vouloit cacher le néant de l'homme: 3. la crainte & le respect pour les morts: 4. la nécessité, qui avoit pour but d'empêcher la corruption de l'air. Combien de coutumes particulieres, qui deviennent enfin generales? *Herbert* dit ensuite, que les Banians ont de l'horreur pour la puanteur. Si cet inconvenient ne pouvoit s'éviter autrement, en faudroit-il davantage, pour faire bruler les morts? Une raison plus solide encore c'est la crainte de voir des vers naître & mourir sur un cadavre.

Il arrive souvent, qu'on précipite la mort de ceux qui sont plongés dans le Gange comme agonisans: il arrive même quelquefois, que ceux qu'on porte au bucher sont en état de revenir. Dans la premiere circonstance la superstition agit, & dans l'autre la nécessité. La chaleur de l'air, qui corrompt les corps, oblige d'enterrer les morts peu d'heures après leur trepas, & cela se pratique aussi de même en des Païs moins chauds que les Indes, par exemple en quelques Provinces de France. Ce seroit faire une reflexion peu juste, que de dire de ces Provinciaux, comme un Voiageur le dit des Indiens, (*c*) *qu'il semble à la maniere dont ils se conduisent à l'égard de leurs malades, qu'ils soient las de les voir vivre.* Dans les Païs froids on garde les morts plusieurs jours sans aucun risque.

L'usa-

(*a*) *Extraits* dans *Purchas.*
(*b*) *Feithii* Antiq. Homer. L. 4.
(*c*) *Ovington* Voiages Tom. II.

MALADE que l'on presente à IXORA pour obtenir sa guerison.

B. Picart del. 1728.

MALADE Agonisant qui reçoit sur son visage l'urine d'une Vache.

L'uſage de bruler les morts ne ſe pratique pas ſans des exceptions. Nous avons parlé de ces femmes, que l'on mure avec leurs maris. On en couvre d'autres de terre, & enſuite on leur marche ſur la tête, pour achever de les étouffer. Quelques Gentils ſe font enterrer dans des tombeaux comme nous. *Ovington* dit, que ces tombeaux n'égalent pas ceux des Européens, ſoit que la vanité des Indiens n'ait pas encore trouvé la même ſatisfaction que nous dans le faſte des monumens, ou que les principes de leur Religion les empêchent de nous imiter.

(*a*) Quand un *Raiah* meurt, tous ſes ſujets, & tous ceux qui dépendent de lui ſe coupent les cheveux & la barbe, pour marquer leur affliction & leur douleur. Cette même marque de deuil s'obſerve pour un proche parent.

Les Indiens Gentils font les funerailles de leurs morts avec toute la magnificence que peut permettre leur état; auſſi vains en cela que la plus grande partie des autres peuples. Deux ou trois jours ſe paſſent en feſtins à l'honneur du mort. On ſolemniſe de même le douzieme des obſeques, le vingtieme, le trentieme, le quarantieme, & dans la ſuite tous les trois mois, juſqu'à la revolution de l'année.

Herbert rapporte, qu'à l'article de la mort, les Prêtres donnent à leurs enfans une liſte de tous leurs Prédeceſſeurs, & les exhortent d'accomplir exactement la loi des Ceremonies funebres. Ces loix ſont, de pleurer dix jours, de s'abſtenir des femmes pendant ce tems-là, de ne point rire, de ne point prendre d'Opium, ni de Betel, de ne point changer de linge, de ne s'oindre en aucune maniere la tête. Outre cela, ils doivent celebrer tous les ans l'anniverſaire de la mort, & faire une pelerinage à la Riviere dans laquelle on a jetté les cendres du mort.

Mandeslo dit, que les Banians de la Secte de *Ceuwarat* ne brulent que les perſonnes âgées, (il veut dire adultes,) mais qu'ils enterrent les corps des enfans morts au deſſous de l'âge de trois ans. Il dit la même choſe de ceux de la Secte de *Samarath*.

En quelques endroits du Mogol, (*b*) les Gentils conſultent leurs Devins, pour ſavoir comment ils doivent traiter leurs morts. Ces Devins ordonnent à leur fantaiſie de les bruler, ou de les enterrer, ou même de les manger.

Avant que de finir cet Article, nous rapporterons une remarque de *Baldæus*. (*c*) Selon cet Auteur, les Indiens croient, que le Gange eſt le chemin, qui doit un jour conduire les ames au Ciel. C'eſt en vertu de cette opinion, que les Gentils portent les os (ou les cendres) des morts dans ce Fleuve. Chaque année de leur ſéjour dans cette eau ſacrée eſt une Indulgence, qui aſſure aux ames un millier d'années de felicité dans le Paradis. Il eſt vrai, qu'avant d'y arriver, elles doivent habiter des corps, & paſſer dans ſept differens ſéjours. L'indulgence du Gange ne ſert donc qu'après avoir ſubi ces differentes épreuves. Nous ſeroit-il permis de debiter une conjecture? Les anciens Païens ont feint, que pour parvenir aux (*d*) Enfers, il falloit paſſer par quatre fleuves, aſſez connus dans la Mythologie des Poëtes. Si malheureuſement un mort n'étoit pas en état de les paſſer, faute d'avoir été enſeveli, ou pour quelque autre raiſon, il étoit obligé d'errer cent ans ſur le rivage. C'étoit

(*a*) *Ovington* ubi ſup.
(*b*) Extraits de Voiages dans *Purchas*.
(*c*) *Deſcription de Malabar & Coromandel* en Hollandois.
(*d*) Il ne faut pas prendre le mot d'*Enfers* à la rigueur, puis que ſous ce mot on comprenoit auſſi les Champs Elyſées, qui étoient le ſéjour des bien-heureux.

C'étoit ſa deſtinée: (*a*) l'inflexible Charon ne ſe laiſſoit vaincre, ni par les pleurs, ni par les prieres. Sur ce fondement il étoit de la derniere conſéquence de chercher & de recueillir enſuite les os des morts, afin d'abreger leur miſere, & d'avancer leur felicité. N'y a-t-il pas quelques raports entre ces idées & celles de nos Indiens?

RELIGION *des* PEUPLES *d'*ASEM, *d'*AVA *&* *d'*ARACAN.

ON ne nous apprend rien de particulier de la Religion des Indiens d'*Aſem.* Celle d'*Ava* & du *Pegu* eſt preſque la même. (*b*) *Ovington*, après nous avoir dit, que dans le Palais du Roi d'*Aracan* on voit quantité d'Idoles d'or, couvertes de pierreries, de hauteur d'homme, mais creuſes en dedans; que l'on y voit auſſi la ſtatue d'un Roi de Brama, qui après ſa mort a été mis au rang des Saints du Païs: que la Ville d'*Aracan* renferme au moins ſix cens Pagodes, grandes & petites, ce qui prouve la dévotion de ce Peuple: *Ovington*, dis-je, après ces remarques, nous donne un petit détail de la Religion du Païs. Le voici.

Ils ont pluſieurs Dieux, comme leurs voiſins. *Quiai-Poragray* paroit être ſupérieur aux autres. C'eſt à ſon honneur qu'on fait une Proceſſion ſolemnelle, ſemblable à celle que les Indiens de la preſqu'Iſle en deçà du Gange font à l'honneur de *Ganga*. On le conduit en proceſſion dans un chariot élevé par toutes les rues de la Ville. Quatre-vingt-dix Prêtres, vêtus de ſatin jaune, ſuivent l'Idole. Quand elle paſſe, pluſieurs devots s'étendent ſur le chemin, afin que le Char de l'Idole paſſe ſur leurs corps. D'autres ſe jettent ſur des crochets de fer attachés pour cet effet au chariot, & s'y déchirent le corps, s'eſtimant bien heureux de pouvoir verſer leur ſang à l'honneur du Dieu *Poragais*.

Il y a dans toutes les Religions des gens, qui aiment à ſe faire beaucoup de mal pour l'amour de Dieu: encore patience, quand ils n'en font pas aux autres. Ces martyrs de l'Idole ſont fort reſpectés du peuple, juſques-là, que l'on voit les gens s'approcher d'eux le plus qu'ils peuvent, afin que le ſang de ces devots pénitens puiſſe rejaillir ſur eux. Les crochets même acquierent une odeur de ſainteté. Les Prêtres les conſervent prétieuſement dans les temples comme des reliques.

C'eſt peut-être ce *Quiai-Poragray*, (*c*) dont on voit l'Idole ſur la montagne de *Pora*, qui, dit-on, ſignifie Idole, ou Dieu, dans la Langue du Pais. Cette Idole de Pora eſt poſée ſur un pied-d'eſtal, les jambes croiſées. Les Gentils du Païs ont beaucoup de devotion pour cette Idole, ils y vont en pelerinage. Le Roi lui envoie tous les jours de quoi faire un magnifique repas.

Le Roi de *Brama*, dont on ne nous apprend pas le nom, & que l'on dit être un Saint d'Aracan, a la vertu de guerir les maladies, mais ſur tout le flux de ſang. Beaucoup de devots vont implorer ſon ſecours.

Dans

(*a*) *Deſine fata Deûm flecti ſperare precando.* Virg. Æneid. L. VI.
(*b*) *Voiages* Tom. 2.
(*c*) Il paroit par le recit d'*Ovington*, que le mot *Quiay* ſignifie *Temple.*

Dans l'Isle de *Munay* on voit *Quiay-Pigray*, qu'on nous traduit ou explique par le Temple du Dieu des atômes du Soleil, & *Quiay-Does* traduit par le Temple du Dieu des affligés de la terre. Un autre Dieu y regne sur les quatre Vents. C'est dans cette Isle que préside le Chef des Raulins. Les *Raulins* sont les Prêtres : leur Chef est comme le souverain Pontife de la Religion. Nous parlerons d'eux tout à l'heure.

Ils ont des Idoles domestiques. On assure que les publiques vont si loin, que dans un seul temple il y en a jusqu'à vingt mille. Avant que de manger, ils offrent à ces Dieux domestiques une partie de tout ce qu'on doit servir au repas. Ils jurent par eux, ils se dévouent à eux, ils portent les marques de leur dévouement imprimées avec un fer chaud sur les bras ou sur les épaules.

Les Temples ou Pagodes s'élevent en maniere de piramide, ou de clocher, plus ou moins haut selon la volonté du fondateur. En hiver ces Gentils couvrent les Dieux qui habitent dans ces temples, de peur qu'ils ne souffrent du froid, & ils esperent qu'un jour ces Dieux recompenseront un acte de charité si digne d'eux. Avec des foiblesses pareilles on peut croire qu'il marche beaucoup de crainte; aussi nous dit-on, que les moindres petits présages les étonnent. Cette crainte contribue à multiplier les Dieux; elle persuade que chaque chose, pour peu inconnue qu'elle soit, a son Génie, & ce Génie est une espece de Dieu, qu'il faut servir, dès qu'on lui attribue quelque pouvoir.

Leurs PRETRES.

LE Chef de tous les Prêtres & des Ministres de la Religion est celui qui la regle dans tout le Roiaume, qui en maintient l'ordre, & (*a*) fait reconnoître au peuple ces Vicaires du Dieu suprême, qui pendant cette vie ont vecu en quelque odeur de sainteté. Il est universellement respecté; le Roi même, qui lui donne toujours la droite, ne lui parle jamais sans lui faire une reverence profonde. Les Raulins, dont nous avons parlé, sont aussi les Medecins du Païs.

Ces *Raulins* sont divisés en trois Ordres, distingués par differens noms. Ils sont tous habillés de jaune & rasés; mais ceux qu'on appelle *Pungrins* portent une espece de mitre; avec une pointe qui leur tombe par derriere. Ils font vœu de garder le célibat, & ils y sont obligés, sous peine d'être dégradés & reduits à l'état des Laïques. Il y en a qui vivent dans des Monasteres fondés par des Rois & des grands Seigneurs. Ceux-ci reviennent aux Religieux qu'on voit ailleurs. Parmi ces Religieux on voit des Hermites. C'est à ces *Raulins* que l'on confie l'éducation des enfans.

Leurs

(*a*) *Ovington*, *Purchas* &c.

Leurs CEREMONIES NUPTIALES & FUNEBRES, & *autres* USAGES.

NOus n'avons qu'une remarque à faire ſur les Ceremonies nuptiales du Roiaume d'*Aracan*; & même elle ne concerne que le Roi. Chaque Gouverneur choiſit tous les ans douze filles, nées la même année dans l'étendue de ſa Province, & les fait élever aux dépens du Roi juſqu'à l'âge de douze ans. A cet âge-là on les conduit à la Cour, on les y revêt d'une robe de coton, & on les expoſe à l'ardeur du Soleil, juſqu'à-ce que la ſueur ait percé leurs robes. Ces Robes ſont portées au Roi, qui ſe donne la peine de les ſentir l'une après l'autre. Il retient pour lui les filles dont l'odeur n'a rien de deſagréable, perſuadé qu'elles ſont plus ſaines que les autres, qu'il laiſſe à ſes Gentils-hommes.

On dit que ceux d'*Aſem* épouſent juſqu'à quatre femmes, & l'on ajoute, que pour prévenir la jalouſie, ils leur déclarent en les épouſant, quel ſera leur département dans le ménage.

Quand ces Païens ſont malades, ils font venir les *Raulins*. Ceux-ci ſoufflent d'abord ſur les malades, & diſent quelques prieres. Si le malade ne guerit pas, le *Raulin* lui dit de ſacrifier à *Chaor-baos*, qui eſt le Dieu des quatre vents. Le ſacrifice conſiſte en volailles & autres animaux, à proportion des facultés du malade. On le réitere quatre fois pour l'amour des quatre vents, à moins que le malade ou la maladie ne s'en aille auparavant. Si malgré le ſacrifice la maladie continue, on a recours à un remede, que nous décrirons dans les propres termes d'*Ovington*. „ On prépare une Chambre, qu'on orne de riches tapis, & à l'extremité de laquelle „ on dreſſe un Autel avec une Idole deſſus. Le jour marqué, les Prêtres & „ les parens du malade s'aſſemblent: on les y regale pendant huit jours de „ ſuite, & on leur y donne le plaiſir de toute ſorte de muſique. Ce qu'il y „ a de plus ridicule, eſt que la perſonne qui s'engage à s'acquitter de cette „ Ceremonie s'oblige de danſer tant qu'elle peut ſe ſoutenir ſur ſes jambes. „ Quand elles commencent à manquer, elle ſe tient à un morceau de linge qui „ pend au plancher pour ce ſujet, & continue de danſer juſqu'à ce qu'elle ſoit „ entierement épuiſée, & tombe à terre comme morte; alors la muſique re„ double, & chacun envie ſon bonheur, parce qu'on ſuppoſe que pendant „ ſon évanouiſſement elle converſe avec l'Idole. Cet exercice ſe recommence „ tant que le feſtin dure; mais ſi la foibleſſe de la perſonne ne lui permet „ pas de le faire ſi long tems, le plus proche parent eſt obligé de pren„ dre ſa place. Quand après cette Ceremonie, qu'on appelle *Talagno*, le „ malade vient à guerir, on le porte aux Pagodes & on l'oint d'huile & „ de parfums depuis les pieds juſqu'à la tête. Mais ſi malgré tout cela „ le malade meurt, le Prêtre ne manque pas de dire, que tous ces ſacri„ fices & Ceremonies ont été agréables aux Dieux, & que s'ils n'ont pas „ accordé au mort une plus longue vie, c'eſt par un effet de leur bonté, „ & pour le recompenſer dans l'autre monde."

Ce peuple croit la Metempſychoſe: Notre Voiageur Anglois dit, qu'ils font peindre ſur leurs cercueils les figures des animaux les plus nobles qu'ils puiſſent trouver, eſperant que par ce moien leur ame pourra ſe loger dans quelqu'un d'eux. Quelquefois par un excès d'humilité ils font peindre des rats,

rats, des grenouilles & autres animaux méprisables, comme une demeure, qui convient à des ames corrompues. Si ces particularités sont bien véritables, on peut dire, qu'ils enchérissent de beaucoup sur les pénitens qui ne se mortifient que le corps: Car de chercher à mortifier volontairement son ame après cette vie, voilà ce qu'on doit appeller un acte capable d'effacer les victoires des devots qui nous sont connus. Par exemple, en voit on chez nous, qui par un excès de mortification prient leurs parens de les laisser souffrir bien long-tems dans le Purgatoire? Au contraire, chacun fait des efforts pour s'en tirer au plutôt.

Dès qu'une personne est morte, on la met au milieu de la maison: les Prêtres tournent autour du corps, en marmotant des prieres, pendant que d'autres font des encensemens: Les domestiques du logis font le guet, tandis que les Prêtres s'acquittent de leurs Ceremonies, & frappent sur de grandes pieces de cuivre, pour éloigner, disent-ils, (*a*) le mauvais esprit, qui feroit beaucoup de mal au mort, s'il venoit à passer sur lui. Un tel accident forceroit le mort de revenir honteusement en ce monde: il seroit ainsi privé du bonheur, dont on suppose qu'il jouït en (*b*) l'autre. Avant que d'emporter le corps, on invite certaines gens à un festin mortuaire, & si ces gens, que l'Anglois nomme *Grai*, manquent d'y venir, toute la famille du mort est dans la désolation: car leur refus, ou leur négligence, est une preuve assurée que l'ame est condamnée à l'enfer, que ces Gentils appellent *Maison de fumée.* Telle est la déscription de ces funerailles au raport de notre Anglois. Le corps est porté aux champs, on l'y brule; les Prêtres mettent le feu au bucher, en présence des parens, qui sont alors vêtus de blanc, avec un ruban noir autour de la tête. Ce sont là les marques du deuil.

Ferdinand Mendez Pinto décrit avec beaucoup d'exactitude la pompe funebre (*c*) du Grand Pontife d'*Aracan.* D'abord après sa mort les foires cesserent, les portes & les fenêtres des maisons furent fermées, il ne parut dans la Ville aucune chose vivante, les Pagodes furent remplies de Pénitens. Le corps de ce Grand Pontife fut exposé en public avec beaucoup de magnificence. On lui fit une Chapelle ardente, aussi bien entendue, & avec autant de dévotion, que si elle avoit été faite dans Rome. Plus de trente mille Prêtres pleuroient, prioient, gemissoient autour du cercueil, sans parler du Peuple, qui de son côté n'en faisoit pas moins. Ensuite on vit sortir du Temple de *Figrau* ou *Pigray*, le Dieu des *atômes du Soleil*, une Procession d'environ cinq cens petits enfans tous nuds, liés par le milieu du corps, de cordes & de chaines de fer, ou pour mieux dire, les aiant pour ceinture. Ces petits pénitens portoient sur la tête des faisceaux de bois, & dans leurs mains des couteaux. Ils chantoient d'un ton lamentable en deux Chœurs, & ce chant ressembloit si fort aux Litanies, qu'on peut bien croire, sans faire tort au Voiageur, qu'il les avoit dans l'esprit lors qu'il écrivoit la Relation de ces funerailles. Dans leurs chants ils disoient *catholiquement*, en s'addressant au saint Pontife défunt: *O vous, qui allez jouir des felicités du Ciel, ne nous abandon-*

(*a*) *Le chat noir.* Ce sont les termes *d'Ovington.*

(*b*) Le Voiageur a mal concerté en cet endroit le détail de ces usages funebres. On y trouve d'ailleurs je ne sai quoi de trop particulier, qui fait soupçonner qu'il s'est un peu laissé aller à son imagination. Si l'ame est obligée de rentrer en d'autres corps, elle ne jouït donc pas encore des felicités de l'autre monde: Comment aussi est-elle condamnée aux Enfers?

(*c*) Sous le nom de *Roolim de Munay.*

donnez pas en cet exil. Et l'autre partie du Chœur repondoit : *afin que nous participions avec vous aux biens du Seigneur.* Après cela tout le monde ſe mit à genoux, un vieux Prêtre ſe proſterna, & harangua le défunt, ou, pour parler ſelon nos idées, fit ſon Oraiſon funebre. Un autre répondit au nom du defunt en des termes aſſez Chrétiens, & toute l'aſſemblée pria du même ſtyle le *Dieu qui regne dans le Soleil.* Cette priere fut ſuivie d'une nouvelle Proceſſion de jeunes gens, qui ſaluerent le defunt, & firent une eſpece d'exorciſme, avec des cimeterres, dont il eſcrimerent autour du cercueil, pour chaſſer le Diable & le renvoier dans la *maiſon de fumée, y paier, ſans jamais achever de mourir, la juſtice rigoureuſe du Seigneur.* Ces exorciſans ſe retirerent à leur tour. Des Prêtres vêtus de violet & couverts d'une maniere d'étole, vinrent encenſer le corps. Toutes ces Ceremonies finirent par le ſacrifice volontaire de ſix jeunes Gentils-hommes. Après cela on brula les corps de ces victimes humaines ſur un bucher, qui étoit composé de Sandal & d'autres bois de ſenteur. On brula de même le corps du grand Prêtre & le Théatre ſur lequel il étoit expoſé, avec quantité de choſes précieuſes. N'oublions pas que le lendemain de ſes funerailles, un autre *Roolim* prêcha devant le Roi, & fit le Panegyrique du Pontife, qu'après le Sermon, les cendres de ce Saint furent diſtribuées comme des reliques, que néanmoins on éclaira de quantité de lampes d'argent le tombeau du Saint dont les cendres avoient été diſtribuées aux fidelles.

Ceux d'*Aſem* ne brulent pas les morts, mais ils les enterrent. (*a*) Ils croient qu'après cette vie on va dans un autre monde, où l'on trouve abondance de plaiſirs & de delices, quand on a bien vécu en celui-ci: mais quand on y a mal vecu, quand par exemple on a pris & diſſipé le bien d'autrui, on y ſoufre d'étranges peines, & ſurtout la faim & la ſoif. Comme l'article du bien d'autrui eſt fort delicat, & qu'il faut ſe défier beaucoup de ſoi-même, par précaution, ils font enterrer quelques proviſions avec eux.

On porte le corps du Roi dans une cave, avec tout ce qu'il avoit de plus précieux, quantité de proviſions, & l'Idole en laquelle il avoit le plus de confiance pendant ſa vie. Ses femmes, ou ſes concubines, & ſes principaux Officiers s'empoiſonnent pour le ſuivre & pour le ſervir. On enterre auſſi tous vifs douze Chameaux, ſix Chevaux, un Elefant & quantité de Chiens de chaſſe.

S'il faut s'en raporter à *Ovington*, les Indiens d'*Aracan* affectent dans leur taille & dans leur figure ce que les autres Nations mépriſent le plus. Ils aiment un front large & plat, des narines larges & ouvertes, des yeux petits: les oreilles leur pendent ſur les épaules comme chez les Malabares, ajoutons y comme chez les Indiens d'*Aſem*, ſuivant Tavernier. Ainſi voilà l'ancien *Cteſias* (*b*) juſtifié ſur un des points qui l'ont fait regarder comme un inſigne menteur. Autres ſingularités: on ſert dans leurs feſtins des mets qui ne flateroient ni les yeux, ni le gout des Européens. Par exemple, ils ſe font un délicieux ragout des rats, des ſouris, des ſerpens: ils ne mangent point de poiſſon qui ne ſoit ſi mortifié qu'il en eſt puant, & même ils en font une eſpece de moutarde dont ils aſſaiſonnent leurs repas. Sans vou-

(*a*) *Tavernier* Voiag. L. 3.

(*b*) Cet Hiſtorien a écrit que les Rois des Indes ont pour leur garde un corps de troupes, dont les Soldats ont les oreilles ſi grandes, qu'elles leur tombent ſur les épaules.

vouloir nous ériger en Apologiftes de ces Indiens, un Voiageur de leur Païs pourroit trouver chez nous des équivalens : il remarqueroit qu'un rafinement de gout nous fait trouver excellent le fromage pourri & plein de vers, (*a*) des poiffons fecs d'une puanteur à faire mourir le cœur de ceux qui n'y font pas accoutumés, du gibier long-tems mortifié pour lui procurer ce gout bizarre que nous apellons un agreable *fumet*. Voilà qui fuffit à l'égard d'une matiere qui n'a rien de commun avec le Culte Religieux.

RELIGION *du* PEGU.

NOus remarquerons d'abord que ces Idolatres font Manichéens comme la plus grande partie des Idolatres des deux Continens. Dieu eft l'auteur de tous les biens, & le Demon l'eft de tous les maux : mais parce que Dieu eft effentiellement bon, & que la bonté de cet Etre fupreme ne lui permettra jamais de faire du mal, ils le laiffent-là, & facrifient au Diable, afin de fe le rendre favorable. S'ils raifonnoient confequemment, ils trouveroient que les chofes n'en vont pas mieux par leur Culte. La méchanceté du Demon étant effentielle à cet Etre, aucun honneur, aucun Culte ne fauroit la diminuer : mais il fera toujours vrai, que la crainte fait plus que le devoir en matiere de Religion. Sur ce fondement on court à celui qui fe fait craindre. S'il étoit permis de déveloper le cœur, & d'y chercher le véritable motif de quelques unes de nos devotions, combien ne trouverions-nous pas de Chretiens infiniment plus condamnables que les Païens, à caufe de cette crainte (*b*) fervile qui feule les dirige dans la Religion ? On diroit d'eux qu'ils regardent Dieu comme un mauvais Etre, tant on verroit qu'ils le craignent fervilement. On les trouveroit tremblans (*c*) aux noms d'*Enfers* & de *peines éternelles*, & faifant pourtant des actes de pieté peu ordinaires. Voilà une conduite trop véritable pour qu'il foit poffible de la nier ; il eft étonnant que des Chretiens aient ofé reduire (*d*) en Dogme un fi mauvais caractere : mais la furprife fera moins grande, quand on confidérera l'étenduë qu'il donne au pouvoir (*e*) de ceux qui fous des aparences de devotion travaillent à convertir le Chriftianifme en tyrannie. Revenons de cette digreffion.

Les

(*a*) Chez les Hollandois & dans le Nord de l'Allemagne.

(*b*) Car il y a une crainte raifonnable, que les perfonnes véritablement religieufes doivent avoir.

(*c*) C'eft d'eux que *Defpréaux* a dit:

——— En fa malice un pécheur obftiné
Des horreurs de l'enfer vainement étonné,
Loin d'aimer, humble fils, fon véritable Pere,
Craint & regarde Dieu comme un tyran fevere;
Au bien qu'il nous promet ne trouve aucun apas,
Et fouhaite en fon cœur que ce Dieu ne foit pas &c. Epitre XII.

(*d*) Dans les Remarques fur *Defpréaux* on trouve cette propofition d'*Abelli*, *L'attrition, qui n'a pour motif qu'une crainte fervile, eft bonne & honnête.*

(*e*) *————— Un Chrétien effroiable*
. . . .
Pourra, marchant toujours par des fentiers maudits,
Par des formalités gagner le Paradis &c.

Les (*a*) *Peguans* ont d'autres Dogmes aussi contradictoires que celui du Manicheïsme. Tel est „ une succession éternelle de Mondes sans création, & „ une multiplicité de Dieux pour les gouverner. Ils disent (*b*) que le Mon- „ de d'à present est sous le gouvernement de cinq Dieux differens, dont „ quatre sont déja passés; qu'il y a environ deux mille deux cens ans que „ le dernier (*le quatrieme*) est mort, qu'ainsi le cinquieme mourra bien- „ tôt; qu'après sa mort le monde sera détruit par le feu, & que de ses „ cendres il en renaitra un autre comme un nouveau Phenix ". On entrevoit en tout cela des restes de plusieurs anciens Dogmes. Il en sera parlé dans la suite de cet Ouvrage. Ils regardent encore comme des Dieux certaines personnes d'une sainteté distinguée, qui (*c*) ont passé & repassé plusieurs fois par l'épreuve de la Metempsychose.

Ils ont une si grande opinion de la sainteté des Singes, & des Crocodiles, qu'ils regardent comme sanctifiés ceux qui sont devorés par ces derniers: c'est une marque de leur salut. Plusieurs Nations Indiennes croient que le Singe est une espece d'homme sauvage, d'autres tiennent que les Singes ont été autrefois des hommes parfaits, mais qu'à cause de leur mechanceté, Dieu transforma ces hommes en Singes. A l'égard des Crocodiles, quelques Peuples d'Afrique s'en font aussi des idées particulieres. On pourroit presque mettre au rang des Cultes (*d*) Religieux l'estime des Peguans & de leurs voisins pour l'Elephant blanc. Le Roi du Pegu met dans ses titres, qu'il est le *Roi des Elephans blancs*. (*e*) On sert ces animaux dans de la vaisselle de vermeil, on jouë des instrumens, lors qu'on les méne promener, ou boire, & pendant la marche, six personnes de façon portent le Daix sur leur tête. Sortant de la Riviere, ils trouvent un Gentilhomme du Roi, qui les attend avec un bassin d'argent, dans lequel il leur lave respectueusement les pieds.

Les *Varellas*, ce sont les Temples des Dieux, ont la forme d'une Piramide ou d'une Cloche, dont la base est extrémement large. On parle d'un de ces Temples où il y a cent-vingt mille Idoles. Quand on lit des choses de cette nature, on est presque tenté de croire que le merveilleux coule de la plume, sans que l'Ecrivain s'en aperçoive: mais aussi les cent vingt-mille Dieux ne seroient-ils point des Hieroglyphes, & des Emblemes si ordinaires dans l'Orient, des surnoms & des Epithetes communs dans la devotion de tous les Païs, des Images & des Histoires d'évenemens, comme on en voit dans nos Eglises? Quelques-uns de ces *Varellas* sont fameux par des pelerinages, & renferment des richesses immenses.

On ne nous dit pas quelle est la difference de ces *Varellas* aux *Kiacks*; à moins que ces derniers ne soient comme les Paroisses des *Talapoins*: quoi qu'il en soit on trouve à l'entrée de ces lieux destinés à la devotion publique

(*a*) *Ovington* Voiages p. 2.

(*b*) Voici les Dogmes que leur attribue *Herbert* L. 3. de ses Voiages. Ils croient que l'Univers a eu quatre créations, & qu'à cause de l'impiété des hommes, il a déja été détruit quatre fois, par le feu, par l'eau, par le vent, & par les tremblemens de terre. Chaque age a eu son Esprit tutelaire, mais cet Esprit n'étoit ni tout-puissant, ni éternel, ni immortel. Ils croient une revolution generale de l'Univers, par laquelle il retournera un jour dans son premier Chaos: après quoi toutes choses reviendront dans le même état où nous les voions. Voiez ci-après les Articles des *Siamois* &c.

(*c*) *Extraits de Voiages* dans *Purchas*. Voi. l'Article des *Siamois*.

(*d*) Cet animal est si estimé dans l'Orient qu'on ne lui épargne pas les titres les plus pompeux. Les Persans l'appellent le symbole de la fidelité, les Egyptiens de la justice, les Indiens de la piété, les Arabes de la magnanimité, ceux de Sumatra de la Providence, & les Siamois un exemple de memoire.

(*e*) *Purchas* Extraits de Voiages.



B. Picart sculp. dir. 1726.

FÊTE SOLENNELLE du PEGU appellée SAPAN GIACCHE.

que, un bassin plein d'eau, où l'on se lave les pieds. En entrant dans le Temple, on leve les mains sur sa tête, pour marquer le respect qu'on doit à l'objet du Culte & à son Ministre.

Nous avons déja dit que ces Idolatres rendent un Culte solennel au Diable. Ses Autels (*a*) sont ornés de fleurs, & chargés d'offrandes qu'on lui presente pour l'apaiser & se le rendre favorable. Dans la maladie, ils lui font des vœux, & s'engagent à lui dresser des Autels. Quelques-uns des plus devots courent dès le grand matin les ruës, la torche à la main, avec un panier plein de ris & d'autres choses qui se mangent, en criant qu'*ils portent au Diable dequoi manger*. Cela se fait afin que le Diable se tienne en repos, du moins pendant cette journée. Si durant la course un chien court après le devot, il est sûr que le Diable l'a envoié pour devorer ces provisions. Quelques autres ne mangent de rien à leur repas qu'auparavant ils n'aient jetté derriere eux les premiers morceaux qu'ils touchent: c'est la part du Diable. Enfin il arrive souvent qu'un pere de famille lui abandonne sa maison pendant (*b*) trois mois de l'année, afin de pouvoir y habiter en paix & en sureté les autres neuf mois. En ce cas-là on lui laisse au moins la maison pourvuë.

Ces Idolatres croient encore qu'on peut être sauvé dans quelque Religion que ce soit, pourvû qu'on y vive moralement bien: ainsi ils s'embarassent très peu de conversion & de Proselytes. Mais si le raport qu'on fait de leur grossiereté est véritable, cette tolerance n'est nullement l'effet de leurs lumieres, ni de cette humanité qu'on chercheroit vainement dans le cœur de ceux qui attaquent les consciences *avec les armes du Siecle*. Le Cordelier *Bonfreri* trouva ces Peguans si brutaux en matiere de Religion, qu'après une Mission de trois années, il declara qu'il auroit plus avancé à prêcher à des pourceaux qu'à ces Infidelles.

On dit que le Lundi est le jour destiné à leurs devotions & aux Sermons des *Talapoins*. Ils ont plusieurs fêtes solennelles. Celle qui porte le nom de *Sapan-giache*, est une espece de pelerinage que le Roi & la Reine avec les principaux de la Cour font à douze lieuës de leur Capitale. Cette fête est celebrée avec une magnificence extraordinaire. Le Roi & la Reine paroissent alors dans un char de triomphe, si brillant de joiaux & de pierreries, que les yeux n'en peuvent soutenir l'éclat. Une autre fête qui porte le nom de *Sapan Catena*, consiste en partie à faire certaines figures piramidales avec autant d'adresse & de propreté qu'il est possible. On se les cache les uns aux autres, afin que personne n'en découvre l'art, & que le Roi à qui on doit les presenter en ait toute la nouveauté; car c'est lui qui doit juger de l'adresse des Ouvriers. Pendant la nuit on allume partout des Cierges ou des bougies à l'honneur des Idoles, surtout de la grande Idole, & on laisse les portes de la Ville ouvertes. Ces deux usages signifient, que l'on veut, ou que l'on doit éclairer ceux qui viennent prier les Dieux, & que l'accès de ces Dieux doit être libre à chacun: mais on ne doit pas venir à eux les mains vuides. *Sapan Daiche*, est la fête de l'eau Le Roi & la Reine se jettent l'un à l'autre de l'eau rose. (*c*) La Cour, la

(*a*) *Purchas* Extraits de Voiages.
(*b*) *Ovington* rapporte quelque chose d'approchant. „ Dans un lieu appellé *Tavai* le peuple a coutume „ de remplir les maisons de vivres, & de les y laisser exposés pendant trois mois, afin que le diable puisse s'en „ nourrir à sa volonté & leur être favorable en consideration de cette liberalité pendant le reste de l'année.
(*c*) Voi. la Planche à la page suivante.

la Nobleſſe, les gens de guerre, en un mot le peuple même les imite, & ſous ce prétexte on arroſe quelquefois ſi bien les paſſans par les fenêtres des maiſons, que les gens bien aviſés ſe tiennent chez eux, de peur de ſentir autre choſe que l'eau roſe. Souvent on s'arroſe ſans autre façon d'eau du fleuve. Dans leurs autres fêtes, on ne trouve rien qui mérite quelque détail. Celle de *Sapan-donon*, n'eſt remarquable que par des courſes de Barques qui tachent de gagner les prix que le Roi propoſe à celle qui ramera plutôt vers un certain but. Cette fête dure un mois.

La Lune regle les fêtes, & même ſon renouvellement eſt une fête ſolemnelle.

Leurs PRETRES *&c.*

LEs *Talapoins* ſont les Prêtres & les Religieux du *Pegu*. Ces gens ne ſont admis à la profeſſion Eccleſiaſtique, & tout enſemble Religieuſe qu'à vingt ans, ou environ. Juſqu'à cet âge on les éleve dans un Seminaire. Quand il s'agit de les recevoir, leur Chef les examine ſur tout les points qui font le véritable *Talapoin*, qui ſont de renoncer au monde, aux plaiſirs, aux femmes, aux compagnies du ſiecle. Il revient à l'examen plus d'une fois. Des propoſitions ſi dures ſont très ſouvent reçues avec trop de facilité & trop peu de reflexion, pour que les mortifications qu'elles trainent après elles, durent autant que la vie. Quand il paroit que le Novice à pris tout de bon ſon parti, on le proméne par la Ville ſur un Cheval très richement enharnaché, au bruit des tambours & de leurs inſtrumens de Muſique. C'eſt l'adieu qu'il fait au ſiecle, dont il abandonne la pompe & les agrémens. Quelques jours après avoir pris l'habit, on le conduit au Couvent hors de la Ville. Ce Couvent eſt proprement un aſſemblage de Cellules élevées à ſept ou huit pieds de terre, à côté des grans chemins ſous des arbres, & quelquesfois dans les bois. On les y conduit avec apareil dans une eſpece de Litiere, ou, pour mieux dire, dans une eſpece de Palanquin.

Ces *Talapoins* ne mangent qu'une fois le jour, & vivent des aumônes qu'on leur donne volontairement; car on aſſure qu'ils ne demandent jamais rien. Dans la fête de la nouvelle Lune, le Peuple envoie du ris & autres proviſions comme offrandes (*a*) aux Egliſes de ces Moines. Ils portent une calabaſſe à la ceinture. Ils ont ſur le corps un vêtement aſſés mince, de couleur brune, & un autre de toile jaune, qui fait pluſieurs fois le tour des épaules. Tout cela eſt attaché avec une ceinture fort large. Ils ont la tête nuë & raſée, ainſi que la barbe; les pieds & le bras droit nuds, (*b*) mais ils ſe ſervent d'un paraſol pour ſe garantir du Soleil & du mauvais tems. Quand un de ces *Talapoins* meurt, on garde ſon corps pluſieurs jours, & l'on fait une fête à l'honneur du mort. Le corps eſt expoſé ſur un Theatre, les *Talapoins* ſont tout autour, faiſant des Ceremonies que l'on peut fort bien appeller ſervice funébre. Enſuite on brule le corps en preſence du peuple, ſur un bucher compoſé de bois de ſenteur, mais on enſevelit les os près des Cellules dont nous venons de parler. Pour les cendres

(*a*) Ce ſont des paroiſſes des *Talapoins*. Voi. *Purchas* Extraits de Voiages.
(*b*) Voi. ci-après l'Article des Siamois.

La FÊTE des EAUX des PEGUANS.

B. Picart sculp. dir.

CEREMONIES FUNÈBRES que les PEGUANS pratiquent pour leur ROI DEFUNT.

dres, on les jette dans l'eau. Quelques Voiageurs ont écrit que les *Peguans* ont aussi des Couvens de Religieuses, comme les Siamois.

On assure d'eux, qu'ils prêchent contre les abus, & qu'ils ménent une vie fort reglée. Ils se lavent une fois l'année, & le peuple prévenu pour leur sainteté s'imagine aussi qu'elle passe à l'eau dans laquelle ils se sont lavés. Chacun (*a*) tache d'avoir sa part de cette eau sanctifiée. Le Lundi matin ils vont par les ruës, frapant sur des bassins de fer blanc pour éveiller les gens, & leur indiquer l'heure du Sermon; car ils prêchent comme nous, mais sans toucher aux points de doctrine, & n'insistent que sur la morale. Cette morale ordonne de s'abstenir de meurtre de (*b*) larcin, de fornication, d'adultere, de ne rien faire aux autres que ce qu'on voudroit qui nous fut fait. Ils sauvent les gens par les œuvres & par l'innocence de la vie.

Passons aux serment de ces Gentils. (*c*) On le décrit d'une façon bien singuliere. *Antoine Correa* Portugais, jurant une Alliance avec le Roi du Pegu, fit écrire les Articles du Traité en lettres d'or dans les deux langues Portugaise & Peguane, après quoi le Traité fut publié à haute voix & brulé ensuite dans un feu composé de feuilles d'un arbre odoriferant. Un *Talapoin* mit les deux mains sur ces cendres & jura dans cette posture tous les Articles du Traité. Cela se passa avec beaucoup d'attention & de respect. Mais il prit au Portugais un remors de religion, de ces remors qui naissent facilement dans l'ame de quelques devots. Le Portugais craignit de faire un acte de profanation: pour l'éviter il jura le Traité d'Alliance sur un livre de Sonets d'amour.

Leurs CEREMONIES NUPTIALES *&* FUNEBRES *&c.*

LE débordement des hommes à fait recourir à un remede extraordinaire On attache à certaine partie du corps des enfans, un grelot, où une sonnette, ou une petite boule, car les Voiageurs varient sur cette chose, aussi bien que sur d'autres plus importantes. *Herbert* après plusieurs autres, raporte qu'il y a dans ce grelot une langue de vipere. Ce grelot, qui sembleroit devoir être & douloureux & honteux, n'est ni l'un ni l'autre, puisqu'il a tourné en ornement, & que ç'en est un des plus superbes, quand le Roi daigne ôter le sien (*d*) pour le donner à un Sujet qu'il veut honorer. Ce même débordement à introduit deux autres usages, celui de peindre le corps des jeunes garçons en bleu, mais en bleu si désagreable (*e*) qu'il donne de l'aversion pour eux; & pour les femmes celui de porter

(*a*) Voi. la Planche qui est à la page 38.

(*b*) Ils abhorrent sur tout le larcin, & disent, que celui qui dérobe sera dans l'autre monde l'esclave de la personne à qui il aura dérobé en celui-ci.

(*c*) *Purchas* Extraits des Voiages.

(*d*) *Purchas* Extraits de Voiages.

(*e*) Le même usage est à *Siam*. C'est, dit Mr. de *la Loubere*, un bleu mat, comme celui que laisse la poudre, quand on a été brulé d'un coup d'arme à feu. Cet Auteur ne dit pas qu'à *Siam* comme au *Pegu* cette couleur y soit imprimée à certain âge sur le corps des hommes, comme un preservatif contre l'amour des garçons. Au contraire on lui parla diversement de cet usage. Les uns, comme d'une marque de dignité affectée aux Grands, les autres, comme d'un usage superstitieux &c. *Description du Roiaume de Siam* tom. I. pag. 81.

porter un habillement ſi clair, qu'on voit au travers toutes les parties de de leurs corps, ſans excepter celles qui doivent être les plus cachées.

Ils offrent leurs filles aux Etrangers, par une courtoiſie dont on trouve l'uſage établi en d'autres Païs : il eſt vrai que les Peguans les vendent, au lieu que certains Peuples en uſent plus genereuſement. On peut convenir avec les parens de la fille pour un certain tems, après quoi on la renvoie, ſans blame & ſans deshonneur. Il y a plus : ſi cette fille ſe marie, & qu'il arrive que celui qui l'avoit louée revienne dans le païs, il eſt en droit de la redemander & de s'en ſervir pendant le tems de ſon ſéjour. Enfin ils s'embaraſſent auſſi peu que dans le reſte des Indes de cette fleur qui fait ailleurs toute la gloire des maris. Le nouveau marié la laiſſe cueillir à un ami. Qu'on accorde ſi l'on veut deux uſages contradictoires, que nous allons ajouter ici. (*a*) Des parens plus ſcrupuleux, où peut-être plus vigilans que bien d'autres prennent certaines précautions pour étrecir à leurs filles ce que d'ordinaire on leur élargit preſqu'au berceau.

Un Mari achete ſa femme & paie la dot aux parens. Cette dot eſt perduë, s'il la repudie, car le divorce eſt en uſage. Le Mari renvoie ſa femme ſans la moindre formalité, mais ſi le divorce eſt cauſé par elle ou par ſes parens, ceux-ci ſont obligés de rendre au Mari ce qu'elle lui a couté.

Le Roi ſe porte héritier de ceux qui meurent ſans enfans, mais il n'hérite qu'un tiers de ceux qui en laiſſent après eux. Cette coutume eſt au moins plus ſuportable que celle du Mogol, où le Prince prend poſſeſſion de tous les biens des Sujets, de ſorte qu'on y voit ſouvent dans la miſere les enfans de ceux qui ont poſſedé des treſors immenſes. Du reſte ce Roi du Pegu eſt ſi orgueilleux, qu'on ne lui parle jamais qu'en lui faiſant des inclinations profondes, en levant à chaque parole les mains en haut. On ne lui demande aucune grace qu'à genoux, en ſe tenant loin de lui, & ſans parler, mais le preſent à la main. Avant que d'aborder cette Majeſté, il faut ſe mettre à genoux trois fois, baiſer la terre autant de fois, (*b*) tenir le preſent ſur ſa tête. Dans cette poſture ſi humiliée on lui preſente la Réquête, laquelle eſt écrite ſur des feuilles (*c*) d'un certain arbre. Si le Roi accorde la grace, il accepte auſſi le preſent, ſinon le Supliant s'en retourne avec ce preſent. S. M. ne parle que par la bouche d'un tiers, & les Soldats de ſa garde ſont toujours proſternés en ſa preſence.

Ce Roi n'épouſe ordinairement qu'une ſeule femme, mais il poſſede en revange un nombre conſiderable de Concubines, en cela ſemblable encore aux autres Monarques de l'Orient, & à ſon voiſin le Roi de Narſingue, qui met au rang de ſes titres honorable celui d'être le *Mari de mille femmes.*

On ne nous dit pas ſi les *Talapoins* ſervent à leurs compatriotes de Medecins. *Herbert* à écrit qu'ils ſe ſervent d'enchantemens, de Magie, & de divination. *Ovington* ſemble confirmer cela par ce qui ſuit, „ quand il leur „ ſur-

(*a*) *Quibuſdam ita conſuuntur muliebria ut vix urinæ ſit meatus : ſed vulgò vix reperire licet virgines, nam fere puellæ omnes à ſua pueritia medicamentum quoddam uſurpant, quo muliebria diſtenduntur & aperta retinentur, propter globulos quos viri geſtant : illis enim admittendis virgines arctiores nullo modo ſufficerent.* Voi. *Purchas, Herbert &c.*

(*b*) Cette coutume eſt fort ancienne dans l'Orient, on en voit des traces dans quelques Ecrivains Sacrés.

(*c*) Ces feuilles ont une aune de long & deux doits de large.

„ ſurvient quelque maladie . . . . ils choiſiſſent quelqu'un qu'ils appellent „ le *Pere du Diable*, & qui eſt ordinairement un de leur principaux Prê- „ tres, & qui ſait, ou pretend ſavoir ce qui eſt le plus agréable à cet „ eſprit malin, pour les conduire dans ce qu'ils doivent faire pour l'apai- „ ſer : ils lui font un grand feſtin, qui eſt accompagné de toute ſorte „ de Muſique ".

Leur opinion ſur la Metempſychoſe differe un peu de celle des autres Indiens. „ Les ames, diſent-ils, (*a*) parviennent après pluſieurs tranſmigra- „ tions à la perfection & à la felicité des Dieux, qu'ils font conſiſter dans „ un état d'annihilation. D'abord elles paſſent par le corps des animaux, „ & ſont reçuês après dans un lieu qu'il appellent *Naxac*, c'eſt à dire, le „ lieu des tourmens. Après y avoir été long-tems, elles vont dans le „ *Sevum*, lieu où tous les plaiſirs abondent, & qui reſſemble au Paradis „ de Mahomet. Lors qu'elles y ont fait leur tems, elles paſſent à leur „ dernier état, dans lequel elles doivent toujours demeurer, & qu'ils ap- „ pellent *Nibam*, c'eſt l'*annihilation* ". Si cela eſt bien expoſé, on ne ſauroit dire, comme *Herbert*, qu'ils croient la reſurrection de l'ame & du corps, puiſque l'ame ne s'unit plus avec le même corps qu'elle animoit, & qu'elle s'anéantit enfin : mais d'autre côté cet anéantiſſement prétendu ne ſeroit-il pas ce que d'autres ont appellé le *ſommeil de l'ame* ? Sommeil allegorique, & qui ne ſignifie autre choſe qu'une entiere privation de ſoucis, & une quietude parfaite. C'eſt en cela ſurtout que les Orientaux, fort amoureux de l'indolence, font conſiſter la ſupréme felicité. *Bonfreri* Moine Miſſionnaire, (*b*) a trouvé dans ces trois retraites le Purgatoire, l'Enfer & le Ciel, & cette ingenieuſe decouverte lui a montré que les Heretiques ſont pires que les Païens.

(*c*) Quand le Roi eſt mort, on prépare deux Barques que l'on couvre d'un toit doré, qui s'éleve en piramide, au milieu de ces Barques on dreſſe une table, ou pour mieux dire un Theatre, ſur lequel on poſe le corps du Monarque defunt. Sous ce Theatre on fait un feu de toutes ſortes de bois odoriferans, de Benjoin, de Storax & d'autres drogues précieuſes. Enſuite on laiſſe aller ces Barques au courant de l'eau, & à meſure que le feu conſume le corps, un certain nombre de *Talapoins* deſtinés à faire l'Office funebre chantent & prient dans l'une de ces deux Barques. Le chant dure juſqu'à-ce que les chairs du Cadavre ſoient entierement conſumées. Alors ils détrempent ces cendres dans du lait, en font une maſſe, & la jettent dans la Mer, près de l'embouchure d'un Fleuve. Pour les os, ils les enterrent dans une Chapelle qu'on bâtit à l'honneur du defunt.

Le peuple convoie ſes morts au bucher, le mort eſt poſé ſur une maniere de brancart, du milieu duquel s'éleve un dome, ou la forme d'une petite tour. L'uſage du *Pegu* nous rapelle ici les Pyramides d'Egypte, qui ont été, comme l'on ſait, les tombeaux des anciens Egyptiens. Les monumens élevés donnent une idée de gloire & de diſtinction qui flate la vanité de l'homme, & c'eſt là peut-être l'origine des élevations ſur les ſepulchres, leſquelles n'étoient d'abord que de terre, de ſable ou de pierres. Il

(*d*) *Ovington*, Voiages tom. 2.
(*a*) *Herbert*, Voiages L. 3.
(*b*) *Purchas*, Extraits de Voiages.

Il ſe peut encore qu'on ne doive cet uſage qu'à un certain reſpect pour les morts, lequel ne permettoit pas qu'on marchât ſur leur tête: ſans parler de quelques autres inſultes plus facheuſes, auxquelles ils ſe ſeroient trouvés expoſés, ſi l'on n'eut pris ſoin de marquer le lieu de leur ſepulture. Mais n'apuions pas trop ſur ces conjectures, de peur que nos Lecteurs ne nous accuſent de vouloir trouver à quelque prix que ce ſoit l'origine de tous les uſages. Le brancard eſt couvert de cannes dorées fort proprement, & porté par quinze ou ſeize hommes hors de la Ville: C'eſt-là que le bucher eſt dreſſé. Le corps eſt ſuivi d'un convoi de parens, d'amis & de voiſins. Après que le feu a conſumé ce corps, on fait quelques preſens aux *Talapoins* qui ont aſſiſté à la Ceremonie funebre. Enſuite on s'en retourne chez ſoi, & l'on y fait une fête funebre, qui dure deux jours, au bout desquels la Veuve du mort & ſes amies s'en vont pleurer le défunt ſur la place où il a été brulé. Après que le tems deſtiné aux pleurs eſt expiré, ces femmes raſſemblent & enterrent les os que le feu n'avoit pas achevé de conſumer. Le deuil des hommes & des femmes conſiſte principalement à ſe raſer la tête. C'eſt une marque d'afliction qui ne s'accorde qu'à des perſonnes qu'ils conſiderent extrémement, car on dit que ces peuples font un cas tout particulier de leur chevelure.

N'oublions pas la maniere dont on ſe fait paier de ſes Debiteurs, quoique cela ne ſe raporte à la Religon qu'autant que paier ſes détes eſt un acte de juſtice. Le Creancier commence par retenir ſon Debiteur dans ſa Maiſon (*a*) comme priſonnier, & ſi cet arrêt, qu'on regarde au *Pegu* comme une action très flétriſſante, n'eſt pas capable d'obliger le Debiteur à ſatisfaire ſur le champ, le Creancier envoie prendre la femme & les enfans de ce Debiteur & les lie à ſa porte, où ils reſtent expoſés aux ardeurs brulantes du Soleil, juſqu'à-ce que le Debiteur ait ſatisfait. Cette action paroit inhumaine: elle le ſeroit ſur tout à l'égard d'un Debiteur inſolvable: (*b*) mais voici peut-être dequoi juſtifier la Loi, qui l'a autoriſée. En faiſant une telle Loi, il eſt vraiſemblable qu'on a ſupoſé qu'un Creancier n'auroit pas la dureté d'éxiger impitoyablement ce qu'il étoit moralement impoſſible de lui païer, & qu'un Debiteur ému de compaſſion pour ſon propre ſang, n'auroit jamais la lacheté de l'expoſer à la cruauté d'un Creancier, pour éviter de païer une dette legitime; qu'au contraire il feroit les derniers efforts pour l'acquitter. Une Loi des XII. Tables permettoit chez les Romains de partager le corps d'un Debiteur à ſes Creanciers. Cependant on a fort bien remarqué qu'elle n'avoit jamais été pratiquée.

(*a*) Par la Loi des XII. Tables, il étoit permis aux anciens Romains de tenir un Debiteur en priſon chez ſoi.

(*b*) Il y a pluſieurs Loix & Coutumes, qui ſemblent du premier coup ſauvages & inhumaines, & contraires à toute bonne raiſon, que ſi elle étoient ſans paſſion & ſainement conſiderées, ſi elles ne ſe trouvoient du tout juſtes & bonnes, pour le moins ne ſeroient-elles ſans quelque raiſon & defenſe. *Charron* L. II. Chap. 8. *de la Sageſſe.*

RELI-

RELIGION *de* SIAM.

QUelque Auteurs ont tranché le mot ſur la Religion des Chinois & des Siamois. Ils les ont traité de vrais athées, fondés ſur l'obſcurité des idées que nous leur trouvons d'un Etre ſuprême, & ſur les contradictions qui ſe remarquent dans leur Doctrine. Tout ce qu'on nous raporte des Siamois ſur l'Article de la Divinité paroit encore plus embaraſſé que la Theologie des Chinois. Nous ſerions tentés d'aſſurer que les premiers croient, comme quelques anciens Philoſophes, un *Eſprit Univerſel* qui penetre toute la matiere, ou une *animation* generale de la Nature. Mais, ni dans l'un, ni dans l'autre cas on ne ſait pas trop ce qu'ils veulent dire. Dans le premier, l'*Eſprit Univerſel* revient à l'Etre ſupreme, malgré les erreurs dont les Idolatres anciens & modernes ont embaraſſé cette opinion : dans le ſecond, on ne ſait pas ſi les Siamois entendent par *animation* de la Nature une multitude infinie de génies, qui la dirigent & l'animent juſques dans les choſes les plus viles, & qui paroiſſent le moins ſuſceptibles d'*animation.* Nous avons déja remarqué comment cette opinion ſe trouve auſſi dans l'Amerique Septentrionale, où l'on donne des eſprits aux moindres choſes : & peut-être qu'après tout ce n'eſt qu'une façon de parler, qui leur eſt propre. Il ſe peut auſſi que les Siamois croient, que l'*animation* & le mouvement ſont de l'eſſence de la matiere, qu'elle (*a*) ſe modifie par elle-même en mille & mille manieres, ce qui fait cette multitude infinie d'Etres & d'actions que nous voions dans la Nature, & que détruiſant enſuite ces modifications pour en prendre d'autres, elle ſemble mourir & renaitre dans ſes parties. Si donc la matiere eſt telle, ſuivant la Doctrine des Siamois, il s'enſuit auſſi qu'elle eſt infinie, immenſe &c., & qu'en un mot elle a tout ce qui s'attribuë chez nous à un Etre ſupreme diſtingué de la matiere. Après ce détail preliminaire, il faut rapporter ce que deux celebres Voiageurs ont écrit de la Religion des Siamois. Un Lecteur intelligent verra ce qu'il doit conclure de leur recit.

Suivant un habile (*b*) Miſſionnaire, „ la Religion des Siamois eſt fort „ bizarre, on ne la peut bien connoitre que par les livres écrits en langue „ *Balie*, qui eſt la langue ſavante, que peu de gens entendent hors les „ Docteurs du Païs ". Le Miſſionnaire ajoute, „ que ces livres mêmes „ ne s'accordent pas toujours entr'eux. Les Siamois croient un Dieu com- „ poſé d'eſprit & de corps, dont le propre eſt de ſecourir les hommes. „ Ce ſecours conſiſte à leur donner une Loi, à leur preſcrire les moiens „ de bien vivre, à leur enſeigner la veritable Religion, & les ſciences qui „ leur ſont neceſſaires. Les perfections de ce Dieu ſont l'aſſemblage de „ toutes les vertus morales poſſedées dans un degré éminent, acquiſes par „ pluſieurs actes, & confirmées par un exercice continuel dans tous les corps „ par

(*a*) „ La figure du Monde eſt éternelle ſelon leur doctrine, mais le Monde que nous voions ne l'eſt „ pas ; car tout tout ce que nous y voions vit dans leur opinion & doit mourir ; & il renaitra en mê- „ me-tems d'autres êtres de même eſpece, un autre Ciel, une autre Terre, d'autres Aſtres : & c'eſt „ le fondement de ce qu'ils diſent, qu'on a vu la nature perir & renaitre pluſieurs fois ". *La Loubere*, Deſcript. du Roiaume de Siam tom. I. p. 361. édit. d'Höll.

(*b*) Le *P. Tachard* dans ſon Voiage de Siam. L. V.

„ par où il a paſſé ". C'eſt à dire qu'avant que d'avoir pû atteindre aux perfections qui l'on fait Dieu, il lui a falu faire ſes preuves, & ſubir peut-être une infinité de tranſmigrations. Continuons le recit de ce Miſſionnaire. „ Ce Dieu eſt exemt de paſſions, il ne reſſent aucun mouvement qui „ puiſſe alterer ſa tranquilité, mais avant que d'arriver à cet état, il s'eſt „ fait par l'extréme application à vaincre ſes paſſions, un changement ſi „ prodigieux dans ſon corps, que ſon ſang en eſt devenu blanc ". Il eſt avec cela viſible & inviſible quand il lui plait, il eſt ſi agile qu'en un moment il peut ſe trouver par tout, il ſait tout, & cette connoiſſance univerſelle eſt attachée à ſon état, il la poſſede depuis l'inſtant qu'il eſt né Dieu. Cette connoiſſance ne conſiſte pas dans une ſuite de raiſonnemens, mais dans une ſimple vue des choſes, qui lui repreſente tout d'un coup les preceptes de la Loi, les vices, les vertus, les ſecrets les plus cachés de de la Nature, le paſſé, le preſent & l'avenir &c. On remarque dans ce recit quelques idées très nobles & dignes de la Divinité parmi d'autres qui la reduiſent aux imperfections de l'humanité. Le *corps de ce Dieu eſt infiniment plus brillant que le Soleil, il éclaire ce qu'il y a de plus caché, ſa lumiere penetre tout. Son bonheur n'eſt accompli que lors qu'il meurt pour ne plus renaitre. Alors il diſparoit de la terre & n'eſt plus ſujet à aucune miſere.* Cette mort eſt ſemblable au ſommeil qui nous rend inſenſibles à ce qui ſe paſſe dans le monde pendant le tems que nous dormons : Mais le ſommeil du Dieu des Siamois ne finit jamais, & de cette maniere il n'eſt auſſi jamais expoſé à être troublé par tout ce qui arrive ici bas. Il eſt viſible que cette mort & cette renaiſſance de Dieu ont du raport à ce que nous avons raporté dans l'Article de la Religion du *Pegu*.

„ Le Regne de chaque Divinité ne dure pas éternellement, il eſt fixé „ à un certain nombre d'années, c'eſt-à-dire, juſqu'à ce que le nombre „ des élus qui doivent ſe ſanctifier par ſes mérites ſoit rempli, après quoi „ il ne paroit plus au monde, & tombe dans un repos éternel. Alors „ un autre Dieu lui ſuccede & gouverne l'Univers en ſa place . . . . ". Il y a là je ne ſai quoi qui reſſemble aux *Eones* de *Valentin*; on ſait que, ſelon la Doctrine de cet Heretique, les *Eones* naiſſoient & mouroient ſucceſſivement, & que même ces *Eones* étoient des Dieux qui avoient crée le Ciel, la Terre, la Mer &c.

„ Les hommes peuvent devenir Dieux, mais ce n'eſt qu'après un tems „ fort conſiderable; car il faut qu'ils aient acquis une vertu conſommée. Il ſe trouve encore en cela beaucoup de conformité avec l'idée que les anciens s'étoient faite de leurs Heros. Ces Heros étoient nés mortels, mais leur mérite & la nobleſſe de leurs actions les aïant rendus ſemblables aux Dieux pendant cette vie, on s'imaginoit qu'après leur mort ils étoient élevés au rang de ces Dieux dont ils avoient été les Imitateurs.

„ Les Siamois ajoutent, que ce n'eſt pas aſſez d'avoir fait beaucoup de „ bonnes œuvres dans les corps où leurs ames ſe ſont trouvées, il faut en- „ core qu'à chaque bonne action ils aient en vue de mériter la Divinité; „ qu'ils aient marqué cette intention en invoquant, & prenant à temoin „ au commencement de leurs bonnes œuvres les Anges qui préſident aux „ quatre parties du monde, qu'ils aient verſé de l'eau en implorant le ſe- „ cours de (*a*) l'Ange gardienne de la terre.

„ Au

(*a*) Les Siamois croient qu'il y a des Anges femeles.

„ Au deſſous de cet état de Divinité, il y en a un moins parfait, qui eſt celui de Sainteté. Pour être Saint, il ſuffit d'avoir paſſé dans pluſieurs corps, & d'y avoir acquis beaucoup de vertus, & qu'en pratiquant ces actes de vertus, on ſe ſoit propoſé d'acquerir la ſainteté. Les propriétés de la ſainteté ſont les mêmes que celles de la Divinité. Les Saints les poſſedent auſſi-bien que Dieu, mais dans un degré bien moins parfait; outre que Dieu les a par lui-même, ſans les recevoir de perſonne, au lieu que les Saints les tiennent de lui par les inſtructions qu'il leur donne. C'eſt lui qui leur apprend tous ces ſecrets, dont il a une connoiſſance parfaite. C'eſt pour cela, que s'ils ne renaiſſent pendant qu'il eſt dans le monde, comme ils ne peuvent recevoir ces enſeignemens, ils ne ſont point ſanctifiés. Auſſi ont ils la coutume dans leurs bonnes œuvres de demander la grace de renaître en même-tems que leur Dieu.

„ La ſainteté de ces hommes vertueux n'eſt parfaite que lors qu'ils meurent pour ne plus renaître, & que leurs ames ſont portées dans le Paradis, pour y jouïr d'une éternelle felicité.

„ Ils eſtiment que le Ciel & la terre ſont increés & éternels, & ne comprennent pas que le monde ait jamais commencé, ni qu'il puiſſe jamais finir. Ils veulent que (*a*) chaque Planete ſoit la demeure d'une Intelligence parfaite, ... La terre a au deſſous d'elle une étendue immenſe d'eaux qui la ſoutiennent comme la Mer ſoutient un Navire. Ces eaux inferieures ont communication avec celles qui coulent ſur la terre, par un gouffre qu'ils ſuppoſent dans ſon Centre. Ces eaux ſont retenues dans leur équilibre par un vent qui ſouffle de toute éternité . . . . . Mais quand le tems ſera venu auquel le Dieu des Siamois a prédit qu'il ceſſeroit de regner, le feu du Ciel tombant ſur la terre, reduira en cendres (*b*) tout ce qu'il y trouvera, & la terre ainſi purifiée, ſera rétablie en ſon premier état. Des changemens très-conſiderables dans les hommes & les animaux, même dans toute la nature, & une corruption univerſelle precederont ce renouvellement univerſel. Les hommes, qui dans le tems que Dieu vivoit ſur la terre avoient une taille de Géant, & poſſedoient avec une ſanté parfaite & l'innocence des mœurs tout ce qui ſe peut ſavoir, & toutes les obligations de la Loi: ces mêmes hommes, à meſure qu'ils ſe ſont corrompus, ont perdu ces avantages: mais dans le dernier tems ils deviendront ſi foibles & ſi petits, qu'à peine auront-ils la hauteur d'un pied. Leur vie ſera très courte en cet état, leurs forces, & tous les autres avantages qu'ils poſſedoient ſans meſure dans l'état de perfection, ſe perdront alors entierement; mais on les verra croître en malice, juſqu'à ce qu'enfin dans le dernier tems ils s'abandonneront aux crimes les plus honteux. Alors ils n'auront plus ni Loi, ni écriture, & enſevelis dans l'ignorance la plus profonde, ils oublieront juſqu'au nom de la vertu. C'eſt ce qui leur fait dire, que la fin du monde approche, parce qu'ils n'y trouvent plus que corruption, qu'il y a ſi peu de „ ſince-

(*a*) C'étoit auſſi l'opinion des anciens Chaldéens. Mais ceux-ci établiſſoient dans chaque Etoile une Subſtance intelligente, dont l'Etoile étoit comme le corps. Voiés l'Abregé de *Stanlei in Clerici Operibus Philoſophicis*.

(*b*) La deſtruction de la Terre & de tout l'Univers par le feu, eſt auſſi une opinion fort ancienne. Les Philoſophes Grecs qui l'ont ſoutenue, paroiſſent l'avoir priſe des Orientaux. Ce feu deſtructeur étoit ſelon *Phurnutus* le *Cahos*, ou la matiere originale de toutes choſes; ainſi la deſtruction de l'Univers par le feu n'eſt autre choſe que le retabliſſement du Chaos.

„ ſincerité & de fidelité parmi les hommes, qui ſemblent être arrivés au „ comble de la malice ".

Cette opinion eſt, pour ainſi dire, la *marote* de tous les Païs & de tous les ſiecles. *David*, parmi les Auteurs ſacrés, *Heſiode*, *Homere* & quantité d'autres Auteurs diſtingués parmi les profanes, ont fait les mêmes plaintes de leur Siecle, & lui ont reproché ſon extréme corruption. A les entendre, il n'étoit pas poſſible qu'on allât plus loin. *Horace* un peu plus moderé a dit, que (*a*) les hommes de ſon tems étoient plus méchans que leurs ancêtres, mais que la poſterité leur rendroit quelque ſorte de juſtice, en les ſurpaſſant en méchanceté. On apperçoit là dedans une autre eſpece de *marote*, qui veut que nos Ancêtres aient été plus honnêtes gens & plus vertueux que nous. C'eſt cette idée fauſſe, mais pleine de malignité à l'égard de nos contemporains, qui remplit d'entouſiaſme les Poëtes & les Orateurs, quand ils parlent des premiers tems des Peuples & des Etats: entouſiaſme dont les Hiſtoriens eux-mêmes n'ont pû ſe défendre. Sans remonter à l'Hiſtoire ancienne, ſi remplie de cette eſpece de merveilleux, qu'on liſe la notre & celle de nos Voiſins, on verra avec quelle emphaſe on y parle de la vertu des premiers tems d'un Etat. Pour ce qui eſt de l'opinion que l'on a de la méchanceté de ſon Siecle, & qui a fait dire ſi ſouvent, que la fin du Monde aprochoit, il eſt vrai, que l'Hiſtoire nous parle de l'étrange corruption de quelques Païs, ou pour mieux dire, d'un certain nombre de gens d'un Païs, ſur tout des Grands & des Courtiſans. Mais ſi l'on refléchiſſoit bien ſur ces deſordres, on trouveroit que, malgré l'influence qu'ils ont ſur le peuple, la corruption n'eſt jamais aſſez étendue pour l'y pouvoir envelopper tout entier. Pendant la corruption de la Cour de France ſous le regne des Valois, beaucoup de gens d'épée & de robe, un nombre conſiderable de Savans, des Prélats d'un éminente vertu &c., y contrebalançoient les deſordres que nos Hiſtoriens ont décrit. Malgré le décri dans lequel le libertinage & une infinité d'excès avoient fait tomber l'Italie, on voioit ſous *Leon* X. & ſes Succeſſeurs des gens qui éclairoient le Monde par leur lumieres & par leur vertu. Quelques grandes que fuſſent les ténebres de ces Siecles appellés *ténebreux*; & dans l'énorme contagion des vices, qui n'avoient pas même épargné le Chef viſible de l'Egliſe, il ſe trouvoit encore d'excellens hommes par toute l'Europe. La France, l'Allemagne & l'Angleterre en donnerent alors des preuves. Le Chriſtianiſme, que les honnêtes gens voioient défaillir, la vertu, qui leur paroiſſoit s'éteindre, ſe ſoutenoient encore par leur moien. Tandis que la Grece & l'Italie gemiſſoient de l'ignorance de leurs peuples, les Mores & les Arabes cultivoient des ſciences preſque abandonnées dans l'Occident: & quoique la fureur & l'extravagance fuſſent preſque devenues le caractere eſſentiel de la Religion de ces tems ſi malheureux, il reſtoit pourtant des forces conſiderables à la veritable pieté, pour reſiſter encore à ſes ennemis. Qu'on ne nous diſe pas que le nombre des Libertins & des Scelerats l'emportoit alors ſur celui des gens de bien. Sans nous amuſer à repondre, qu'il faudroit avoir recours à une exacte ſupputation des uns & des autres,

(*a*) *Damnoſa quid non imminuit Dies?*
Ætas parentum pejor avis tulit
Nos nequiores, mox daturos
Progeniem vitioſiorem. L. 3. Carm. VI.

autres, nous dirions, que le vice s'attire bien plus l'attention des hommes que la vertu, & que la tolerance, qu'il trouve plus ou moins dans un Etat, fait juger plus ou moins avantageusement du caractere des habitants. Cela suffit au peuple pour lui faire tirer des conclusions très generales. C'est ainsi que la tolerance des Religions fait juger mal à propos, que les Hollandois & les Anglois ont très peu de Religion, & que le privilége des azyles, qui, en Italie autorise une infinité d'assassinats, fait croire au vulgaire, que l'Italie n'est peuplée que d'assassins. C'est pourtant en des circonstances semblables qu'on a vu les gens craintifs crier, que la fin du Monde aprochoit. Les raisons tirées d'une apparition de monstres, des tremblemens de terre, & tels autres phénomenes de la nature ne convaincroient pas mieux les gens éclairés, puis qu'on sait assés que s'ils arrivent dans un Païs, ils n'arrivent pas dans l'autre. Enfin pour finir cette digression, nous croions que ces idées sont dûes à celles que l'on s'est fait de tout tems, *que les grandes revolutions sont annoncées & précedées par des prodiges* : mais quel prodige ne seroit pas un décri universel de la Religion, un oubli general de la vertu? On ne le verra jamais dans aucun Etat, & si pourtant, sans nous étendre à toutes sortes de cultes, il arrivoit un jour, que celui qui nous paroit le plus pur, fut entierement détruit, comme un bel esprit s'est, dit-on, offert de le démontrer géometriquement; encore verroit-on l'autorité (*a*) du Prince prendre la place du Christianisme, & ce Dieu visible convertir en maximes d'Etat ce que la Morale de cette Religion offre de plus excellent.

„ Les grands changemens qui doivent précedet l'embrasement de la Terre „ se remarqueront dans les animaux aussi-bien que dans les Hommes . . . . „ Ils ont même perdu l'usage de la parole, que Dieu, pendant qu'il vi- „ voit encore sur la terre, leur avoit accordée en vertu de ses mérites. Ils „ donnent de la liberté aux bêtes, les croiant capables de bien & de mal, „ & dignes de punition & de recompense. Dans les trois derniers Siecles „ six nouveaux Soleils paroitront consecutivement, & chacun d'eux éclaire- „ ra le Monde pendant cinquante ans. Ces six nouveaux Astres dessé- „ cheront la Mer peu à peu, féront mourir les arbres & les animaux & „ consumeront les hommes mêmes. Après tous ces prodiges, un feu. . . . . „ descendu du Ciel, brulera la terre : les hauteurs séront applanies, & il „ n'y aura plus d'inégalité ". On doit conclurre de ces dernieres particularités de la Doctrine des Siamois, qu'ils mettent les inégalités de la Terre au rang de ses imperfections. C'est le systeme qu'un (*b*) habile Anglois a voulu établir de nos jours, & qui, tout ingenieux qu'il est, a trouvé à peine quelques partisans. „ La Terre couverte de cendres & de poussiere „ sera purifiée par le souffle d'un vent impétueux, qui enlevera ces restes „ de l'embrasement du Monde : après quoi elle exhalera une odeur si dou- „ ce, qu'elle attirera du Ciel un Ange femelle, qui mangera de cette ter- „ re purifiée. Ce plaisir lui coutera cher, car pour l'expier, elle sera obli- „ gée de demeurer ici bas, sans pouvoir jamais remonter au Ciel. Cette „ Intelligence concevra du morceau qu'elle aura mangé douze fils & dou-

„ ze

(*a*) *Cœlo tonantem credidimus Jovem*
Regnare, præsens Divus habebitur
Augustus. Hor. L. 3. Carm. Od. V.

(*b*) *Burnet* dans le Livre intitulé *Telluris Theoria sacra.*

„ ze filles, qui repeupleront le Monde. Les hommes qui en naîtront ſe„ ront ignorans, groſſiers, ne ſe reconnoitront pas d'abord eux-mêmes, & „ après s'être connus, ils ignoreront encore la Loi : ils n'en auront la con„ noiſſance qu'après un ſi long eſpace de tems, qu'on peut l'appeller en „ quelque façon une éternité. Cet eſpace de tems étant écoulé, il renaî„ tra un Dieu, qui diſſipera les ténebres de l'ignorance en enſeignant aux „ hommes la véritable Religion, en leur faiſant connoître les vertus qu'il „ faut pratiquer, & les vices qu'il faut fuir . . . . Il leur donnera des E„ critures où ces choſes ſeront expliquées, & la Loi ſainte, effacée depuis „ long-tems de l'Eſprit des hommes, y ſera de nouveau gravée par les ſoins „ & les mérites de cette Divinité. Voilà l'unique emploi qu'ils jugent di„ gne de Dieu, pendant qu'il eſt ſur la Terre, car ils eſtiment qu'il eſt „ au-deſſous de lui de vaquer au Gouvernement du Monde, de prendre „ ſoin des hommes & des animaux, & de produire tout ce qui ſe voit „ dans l'Univers. C'eſt ainſi que le Monde ſera renouvellé de tems en tems „ durant toute l'éternité " & c'eſt auſſi ce qui revient en quelque façon à la grande *Année Platonique*, dans laquelle on verra le Ciel & la Terre, après avoir été purifiés par le feu, reprendre (*a*) leur beauté primitive, & je ne ſai quelle uniformité de mouvement que l'on ſuppoſe s'être perdue. La Terre reprendra ſa premiere égalité, ſur tout cette poſition avantageuſe & cet équilibre que le Deluge lui a fait perdre. Des anciens ont regardé cette Année Platonique comme une revolution, par laquelle au bout de pluſieurs milliers d'années les mêmes choſes qui ſe paſſent & ſe paſſeront après nous dans l'Univers reviendront dans le même ordre & de la même maniere. Nous renaitrons donc avec les mêmes vices & avec les mêmes vertus. Nous vivrons ſous les mêmes Princes &c. (*b*) C'eſt ce que *Virgile* a ſi bien chanté dans ſa 4. Eglogue.

Voions maintenant ce que raporte Mr. de La Loubere concernant la Religion des Siamois. (*c*) „ Ils n'admettent, dit-il, aucun Etre intelligent, „ qui juge de la bonté ou de la malice des actions humaines, & qui en „ ordonne le châtiment, ou la recompenſe. Ils n'admettent pour cela qu'u„ ne fatalité aveugle qui fait, diſent-ils, que le bonheur accompagne la ver„ tu, & que le bonheur accompagne le vice, comme elle détermine les „ choſes peſantes à deſcendre, & les legeres à monter. Et parce que rien „ ne repugne d'avantage à la raiſon que de ſupoſer une juſtice exacte dans „ le haſard, ou dans la neceſſité du deſtin, cela les porte à imaginer quel„ que choſe de corporel dans les œuvres bonnes ou mauvaiſes, qui a, di„ ſent-ils, la force de faire aux hommes le bien ou le mal qu'ils ont mé„ rité "; mais n'eſt-il pas vrai qu'en un ſens le bonheur accompagne la vertu, & le malheur le vice ? Les Stoiciens, & pluſieurs autres Philoſophes Païens l'avoient dit, il y a long-tems. Les Chrétiens venus après eux ont debité le même Dogme, fondés ſur un principe ſûr de Religion. Peut-être que, pour juſtifier la fatalité des *Siamois*, on pourroit developer la pro-

(*a*) *Burnet* Liv. 3. C. 4. *Telluris Theoriæ ſacræ.*

(*b*) *Alter erit tunc Tiphis, & altera quæ vehat Argo,*
Delectos Heroas, erunt etiam altera bella,
Atque iterum ad Trojam Magnus mittur Achilles &c.

(*c*) *Deſcription du Roiaume de Siam* Tom, I. p. 380. Ed. d'Hollande. Il faut obſerver que l'Auteur ſemble parler en general de tous les Indiens.

propoſition de cette maniere. *L'eſſence du bien & celle du mal ſont telles, que la vertu doit être néceſſairement heureuſe, comme le vice doit être neceſſairement malheureux : car malgré les exceptions que les gens du monde font à cette regle ſi conforme à l'ordre qui eſt établi dans l'Univers; le bien ne peut jamais produire que le bien, & le mal ne ſauroit jamais produire que le mal : de même que la lumiere ne ſauroit produire les ténebres, ni les ténebres la lumiere, quelques grands que ſoient les deſordres dont le monde eſt plein, & qui font juger que la regle eſt fauſſe & incertaine, parce que par ignorance & par inattention nous ne jugeons que ſuperficiellement.*

A l'égard de ce que ces peuples ſupoſent de corporel dans les bonnes & dans les mauvaiſes actions, qui a la force de faire aux hommes le bien ou le mal qu'ils ont mérité, ne pourroit-on pas expliquer cela de la ſatisfaction interieure que la vertu donne, & (*a*) des remors qui ſuivent le vice ? Sans parler encore de l'honneur & de la tranquilité dont la premiere joüit, & des peines qui menacent toujours le dernier, & qui (*b*) tiennent les méchans dans une crainte perpetuelle, au milieu de laquelle ils ont ſans ceſſe devant leurs yeux les ſuplices de ce monde & ceux de l'éternité. Ils ne s'agiroit plus que de faire remonter ces idées à un Etre ſouverain & éternel. Cet Etre ſe trouve dans la Theologie de ces Idolatres. Qu'il ſoit la Nature même, ou un certain Eſprit Univerſel, qui n'agit plus, & qui au contraire s'eſt plongé dans un repos éternel, toujours ſera-t-il vrai, que les ordres qu'il a établi ſont executés par d'autres Etres, de la même façon qu'un Prince, après avoir établi les ſiens dans les Provinces, ſe retire tranquilement dans ſon Palais, & laiſſe gouverner ſes Miniſtres. Nous ſommes perſuadés que cette explication du ſyſtême Siamois ne ſe trouvera pas ſans défauts, mais nous ne cherchons après tout qu'à lui donner quelque air de raiſon. N'eſt-ce pas un aſſés grand éfort ? Nous croions du moins, que c'eſt là tout ce qu'on peut dire pour les ſauver de l'atheiſme & d'un parfait (*c*) éloignement de la connoiſſance d'un Dieu. Au reſte, ſi l'on compare ce que nos deux Voiageurs diſent ſur la Doctrine des Siamois, on y trouvera des contradictions.

Conformement à cette Doctrine, ces peuples & leurs voiſins diſtribuent à une multitude d'eſprits infinie la puiſſance & toutes les vertus d'un Etre qui n'agit plus : ces eſprits ne ſont pas de la nature que nous les ſupoſons. Ils les croient compoſés d'une matiere ſubtile, qui ſe derobe à l'attouchement & à la vuë. Ils diſent que ce ſont des ames, qui en general ont autrefois animé des corps humains. Tous les eſprits leur paroiſſent (*d*) de même nature : les ames entrent indiferemment dans tous les corps, de quel-

(*a*) ——— *Prima hæc eſt noxia quod ſe*
Judice nemo nocens abſolvitur. Juvenal.

(*b*) ——— *Metus in vita pœnarum pro malefactis*
Eſt inſignibus inſignis ſceleriſque luelâ.
Carcer & horribilis de ſaxo jactu deorſum,
Verbera, carnifices, robur, pix, lamina, tædæ.
Quæ tamen, etſi abſunt, at mens ſibi conſcia facti,
Præmetuens, adhibet ſtimulos, terretque flagellis,
Nec videt interea qui terminus eſſe malorum
Poſſit, nec quæ ſit pœnarum denique finis
Atque eadem metuit magis hæc ne in morte graveſcant.
Hinc acheruſia fit ſtultorum denique vita. Lucret L. 3.

(*c*) *La Loubere* ubi ſup. p. 395.

(*d*) Id. ibid. p. 380.

quelque eſpece qu'ils ſoient, elles les regiſſent, ſans être unies phyſiquement à eux, comme notre ame l'eſt à notre corps. Puis donc que les ames des morts ſont du nombre des eſprits qui ont part à la puiſſance Divine, „ ils penſent auſſi qu'elles ont le pouvoir de tourmenter ou de ſecou-„ rir les vivans, & c'eſt ſur ce fondement qu'ils prient les morts, & prin-„ cipalement les ames de leurs Ancêtres juſqu'au biſaieul ou au triſaieul, „ preſumant que les autres ſont tellement écartées par diverſes tranſmigra-„ tions, qu'elles ne ſauroient plus les entendre ", ni leur faire du bien ou du mal. „ Les Siamois (*a*) font preſque en toutes rencontres des prie-„ res aux bons génies, & des imprecations contre les mauvais, . . . Les „ bons genies ſont des ames eſtimées plus ou moins bonnes, ſelon qu'el-„ les ont été plus ou moins vertueuſes en cette vie. Les mauvais genies „ ſont (*b*) les ames de ceux qui meurent, ou par ordre de la juſtice, ou „ par quelqu'un de ces malheurs extraordinaires qui les font juger indignes „ des honneurs funebres. Cela revient à l'opinion de Platon, qui vouloit „ qu'on s'attachât à la vertu pendant la vie, afin que l'habitude en durât „ après la mort. Cela revient encore à l'opinion de quelques anciens „ Chrétiens, que les ames des bons ſe changent en Anges, & les ames „ des mechans en Diables ", & c'eſt de ces ſortes d'idées qu'on a vu couler dans les Religions l'invocation des morts, leur apotheoſe & autres choſes ſemblables. Nous parlerons de leurs opinions touchant la ſupréme felicité, le Paradis & l'Enfer, lors qu'il faudra décrire leur Ceremonies funebres.

Nous ne ſaurions mieux placer qu'ici ce que les Siamois racontent, ſelon le P. *Tachard*, de certains Anachoretes, qui tiennent beaucoup de nos Lutins, de nos Spectres, & des Faunes & des Satyres de l'antiquité. Ces Solitaires vivent retirés dans des ſolitudes afreuſes, & poſſedent une parfaite connoiſſance des ſecrets de la nature. Ils ſavent faire l'or, l'argent & les metaux les plus précieux. Il n'eſt point de miracle ſi étonnant qui ſoit au deſſus de leurs forces. Ils prennent toutes les figures qu'ils veulent, ils peuvent ſe rendre immortels, parce qu'ils ſavent le moien de ſe prolonger la vie. Ils la ſacrifient cependant à Dieu de mille ans en mille ans, en ſe conſumant eux mêmes ſur un bucher, à la reſerve d'un ſeul qui reſte pour reſſuciter les autres par la vertu de ſes charmes. La Fable du Phenix nous paroit un peu mêlée dans ce recit. On ajoute qu'il n'eſt pas moins dangereux que dificile de rencontrer ces Hermites miraculeux, & que l'on court riſque de la vie quand on les rencontre.

La

(*a*) Voici comme le *P. Tachard* expoſe leur Doctrine touchant les eſprits. „ Les Anges ſont cor-„ porels & de different Sexe . . . . , ils veillent éternellement à la conſervation des hommes & au „ gouvernement de l'Univers. Ils les diſtribuent en ſept Ordres ou Hierarchies, dont les unes ſont „ plus parfaites & plus nobles que les autres, & ils les placent en autant de Cieux diferens. Chaque „ partie du Monde a une de ces Intelligences, qui preſide à ce qui s'y fait . . . . . , & parce qu'ils „ ſont perſuadés que ces Anges examinent avec une application continuelle la conduite des hommes, „ & qu'ils ſont temoins de toutes leurs actions pour recompenſer celles qui ſont louables, *en vertu* „ *des merites de leur Dieu*; c'eſt à ces Intelligences & non pas à leur Dieu qu'ils ont coutume de s'a-„ dreſſer dans leurs neceſſités & dans leurs miſeres, & ils les remercient des graces qu'ils croient en a-„ voir reçues ". Ce que nous avons mis en lettre Italique eſt remarquable.

(*b*) „ Ils ne reconnoiſſent dit le P. Tachard, point d'autre Demons que les ames des mechans, qui ſor-„ tant de l'enfer, où elles étoient detenuës, errent pendant un certain tems dans le Monde, & font „ aux hommes tout le mal qu'elles peuvent. Ils mettent encore au nombre de ces eſprits malheureux „ les enfans morts-nés, les Meres qui meurent en couche, ceux qui ſont tués en duel, ou qui ſont „ coupables de quelques autres crimes de cette nature ".

La Morale des Siamois ſe reduit à (*a*) cinq preceptes negatifs, *ne point tuer*, *ne point derober*, *ne commettre aucune impureté*, *ne point mentir*, *ne point boire de liqueur qui enyvre*. Le premier precepte ne s'étend pas ſeulement aux hommes & aux animaux, mais aux plantes mêmes & aux ſemences. Par ce precepte, ils croient encore qu'on ne doit rien détruire dans la nature, ſupoſant, ainſi que nous l'avons déja dit, que tout y eſt animé. „ Caſſer par exemple une branche d'arbre, c'eſt offenſer „ l'ame de l'arbre. Mais quand une fois l'ame a été chaſſée d'un corps, „ ils regardent cela comme une deſtruction déja faite, & ne croient rien „ détruire en ſe nouriſſant de ce corps. Les *Talapoins* ne font aucun ſcru„ pule de manger ce qui eſt mort, mais ils s'en font un, de tuer ce qu'ils „ eſtiment vivant ".

Sous ce precepte eſt compriſe auſſi la defenſe de faire aucune inciſion d'où il ſorte du ſang. Mais on trouve des détours pour éluder une partie de la rigueur du precepte. Par exemple, les Siamois ne font ſcrupule d'aller à la pêche que les jours auxquels les *Talapoins* ſe raſent la tête. A cela près ils ne croient pas que la pêche ſoit criminelle, *car*, diſent-ils par un detour aſſés groſſier, *nous ne faiſons que tirer le poiſſon de l'eau*, *mais nuus ne repandons pas ſon ſang*. Ils ſe ſervent de pareils détours pour excuſer la guerre & tous autres cas où l'on eſt dans l'indiſpenſable neceſſité de tuer. Malgré ce precepte, les Siamois (*b*) croient qu'il eſt permis de ſe tuer ſoi-même, que c'eſt faire un ſacrifice utile à l'ame, & que ce ſacrifice lui acquiert un grand degré de bonheur & de vertu. Ils ſe pendent quelquefois par devotion à (*c*) l'arbre *des Pagodes*. Cela s'appelle *bruſquer* ces auſterités ſi connues & que l'on pourroit fort bien appeller l'*homicide de ſoi-même fait à petit feu*. „ Mais, nous dit-on, dans ce zèle qui determine „ les Siamois à ſe pendre, il y a toujours quelque ſujet évident d'un grand „ degout pour la vie ". La même relation nous parle d'un *Peguan* qui ſe brula tranquilement dans un Temple de *Siam* au milieu de ſes parens, qui lui avoient cauſé quelque chagrin, & qui tout en pleurant autour de lui, le laiſſerent pourtant bruler. Cette mort fut pour lui le grand chemin de l'apotheoſe. On couvrit ſon corps de plâtre, on en fit une ſtatue, on la dora, on la mit ſur l'Autel derriere celle de *Sommona-Codom*.

Par le troiſieme precepte toute ſorte d'impureté eſt defendue aux *Siamois*. Le mariage même eſt un commerce d'impureté : le Celibat au contraire eſt un état de perfection. Cette idée eſt plus ou moins dans toutes les Religions. Les Païens defendoient les Autels à ceux qui venoient de s'acquiter des devoirs (*d*) du Mariage. Cette impureté prétenduë n'a pas laiſſé de contribuer au Celibat des Prêtres Chretiens, & ſi le remede a été quelquefois pire que le mal, c'eſt un effet de la foibleſſe de l'homme. Dès que les Chinois ont des enfans, ils eſtiment qu'il y a de la vertu à faire divorce.

(*a*) *La Loubere* ubi ſup. p. 381. Le P. Tachard dit que leur Loi eſt compriſe en dix Commandemens, qui regardent plus particulierement les *Talapoins*. Les Laiques en ont huit. Voici les trois que M. de *La Loubere* a obmis : *Adorer Dieu*, *ſa parole & ceux qui imitent ſes vertus* ; *jeuner les jours de fête*, *& ne point travailler ces jours-là*.

(*b*) Tous les Indiens, ſelon *La Loubere*.

(*c*) Les Européans l'appellent *Arbre des Pagodes*, parceque les Siamois le plantent devant les Pagodes. Nul particulier n'en peut avoir dans ſon jardin, & c'eſt de ce bois-là qu'on fait les Statues de *Sommona-Codom*. La Loubere *Deſcription du Roiaume de Siam*.

(*d*) ——— *Diſcedite ab aris*
Queis tulit heſternâ gaudia nocte Venus. Tibull.

ce. (*a*) Le grand *Confucius* & plusieurs autres Philosophes Chinois ont mis le divorce au rang des actions vertueuses. Nous leur en offrons autant de chez nous, mais ce ne sont pas des exemples de notre Siecle, nous les prenons dans ce tems heureux, où l'humilité conduisoit les Monarques dans les Cloîtres, & leur faisoit abdiquer la Couronne temporelle, pour orner leur tête de la Couronne monachale. Alors c'étoit se fraier la route du Ciel, que de rompre toute union conjugale, & d'aller effacer l'impureté de cet état dans la solitude d'un Monastere.

(*b*) L'usage de toute liqueur capable d'enyvrer leur est interdit. Surtout il n'est pas permis aux *Talapoins* de boire du Vin quelque besoin qu'ils en aient, & ils sont extrémement scandalisés lors qu'ils en voient boire à des Prêtres Chrétiens. Que diroient-ils donc s'ils voioient leurs yvrogneries en quelques Païs d'Europe?

D'autre côté, les Siamois ne croient pas, „ que l'exacte vertu soit faite „ pour tout le monde, mais seulement pour les *Talapoins* . . . . . Le mé- „ tier des Seculiers est de pécher, & celui des *Talapoins*, est de ne point „ pécher, & de faire pénitence pour ceux qui péchent ". Ces opinions se sont aussi glissées plus ou moins subtilement dans les autres Religions. Parlons seulement de ce qui se passe chez nous: On croit generalement qu'il est moins permis à ceux qui enseignent la Religion de s'écarter des préceptes qu'il ne l'est aux Seculiers: mais on croit en même-tems qu'une infinité de petites negligences dans la Piété sont permises à ceux-ci, & ne le seroient jamais aux Ecclésiastiques. On croit aussi que les Seculiers en sont qui-

(*a*) Mr. de *La Loubaire* dit, que les Philosophes Chinois regardent la femme comme une chose mauvaise, qu'il faut rejetter, après en avoir tiré l'usage le plus naturel, qui est la production des enfans. Après une telle acquisition, il leur est encore moins permis de passer aux secondes noces, puisqu'ils possedent des fruits de leur premier mariage. *Confucius* quitta sa femme après en avoir eu un fils; le fils imita le pere. De plus ces gens-là ne vouloient des enfans que pour se faire rendre à eux & à leurs Ancêtres les devoirs que la Religion Chinoise croit necessaire au repos des morts. On congedioit donc sa femme après qu'elle avoit fait quelques Elus dans la *Foi Chinoise*. Pour ce qui est de nous autres Chrétiens, la femme est si bien une *terre de proprieté* qu'il est impossible de l'aliener. Quelques exemples assés rares n'ont pas acquis force de Loi. Nous venons de remarquer que le Cloitre n'est plus à la mode, ou l'est si peu que cela ne vaut pas la peine d'être allegué. Pour ce qui est des Communions Protestantes, il faut y garder sa femme à quelque prix que ce soit. On n'y trouve pas même l'ombre d'un Cloitre ou d'une Dispense: aussi leurs Conducteurs paient-ils cher la rigidité de leurs Loix, car ils ont d'ordinaire le sort de posseder des femmes de mauvaise humeur,

Donc s'il vaut mieux Diable ou femme avoir,
Et qui des deux brüit plus en ménage,

est une question à leur proposer. Mais n'égaions pas trop la matiere, & revenons au serieux. Il semble que S. Paul ne se soit pas contenté de preferer le Celibat au mariage, mais qu'il ait voulu insinuer encore qu'on étoit heureux d'être debarassé de ses liens. Quoiqu'il en soit, de toutes ces idées mal prises ou mal entendues, les esprits outrés en ont tiré des consequences afreuses contre les femmes. On s'est depité contre elles, on s'est déchainé avec fureur. Je ne sai quel Poëte a dit en vers

Fœmina nulla bona est, at si bona vixerit umquam
Nescio quo pacto res mala facta bona est.

Un autre Misantrope n'a point trouvé de milieu entre la coqueterie d'une belle femme, & la peine qu'on doit soufrir à se voir l'Epoux d'une laide.

Si sit formosa erit κοὶνη,
Si sit deformis, erit ποὶνη,
Ergo non est ducenda.

Un autre les a dégradées de l'humanité dans une Dissertation faite tout exprès. On est presque forcé de dire qu'il falloit venir à ces invectives pour justifier les femmes.

(*b*) *Tachard* Voiages de Siam. Tom. I. liv. 6.

quites pour certaines reparations generales : mais on veut que la vie de l'Ecclesiastique soit un exemple continuel de vertu, rarement leur passe-t-on la fragilité humaine. A l'égard de ceux qui se destinent à faire pénitence pour les autres, par un principe de compassion & de charité pour cette fragilité humaine, il semble juste qu'ils soient estimés plus purs que les autres; mais il faut que l'orgueuil ne s'y mêle pas, & qu'en pleurant les péchés d'autrui, ils n'oublient pas de pleurer les leurs.

Le Voiageur que nous citons, dit (a) que les *Talapoins* ont une idée fort grossiere & fort materielle du péché. Par une suite de cette opinion, *que le mêtier des Seculiers est de pécher*, ils ne font point scrupule de faire commettre des péchés aux Seculiers pour en profiter, & ceux-ci rachettent leurs péchés par leurs bonnes œuvres. Ils font consister la beauté de la vertu dans l'impossibilité de sa pratique, & (b) pour mieux montrer son impossibilité, ils la surchargent d'une infinité de petits devoirs inutiles & vetilleux. Pour faire sentir le ridicule de ces vetilles, nous en donnerons ce seul exemple. „ Les *Talapoins* defendent d'allumer du feu, parce que c'est dé- „ truire ce avec quoi on l'allume; & de l'éteindre quand il est une fois „ allumé ". Si la vertu consiste dans de tels préceptes, l'on concevra facilement l'impossibilité de la pratiquer. L'orgueil fait éviter des péchés aux *Talapoins*, mais la nécessité qui les fait permettre aux Seculiers a établi cette maxime si commode & si utile aux uns & aux autres, *que le péché n'est fait que pour les Seculiers.* L'esprit humain, qui en fait de vertu & de Religion aime fort de se mettre à l'aise, paraphrase, pour ainsi dire, des maximes de cette nature, & les étend tout autant que ses interêts le demandent.

„ Le respect que les Siamois ont pour leurs écritures fait qu'ils n'osent „ nous les confier, dit le *Pere Tachard* dans son premier *Voiage de Siam.* „ Ils n'osent nous expliquer leur Loi, de crainte que, l'exposant à notre „ raillerie, nous ne commettions quelque irreverence, & que le péché ne „ leur en soit imputé. Ils nous reprochent souvent, que la maniere dont „ nous portons les images des Saints, & dont nous lisons les livres sacrés, „ n'est pas assez respectueuse ". Nous renvoions le reste de cette matiere à d'autres Articles.

Venons à *Sommona-Codom*, le grand objet du Culte des Siamois. L'embarras de la Théologie de ces Peuples, l'obscurité de la Mythologie de cet homme extraordinaire devenu Dieu, sont de grands obstacles à l'exactitude que demanderoit un tel article. Quelques livres *Balis* racontent, (c) que *Sommona-Codom* naquit d'une fleur, & cette fleur du nombril d'un enfant, ou plutôt d'une feuille d'arbre, en forme d'enfant se mordant l'orteil, & *nageant sur l'eau, qui seule subsistoit avec Dieu.* Souvenons nous ici du passage (d) de

(a) *La Loubere* Tom. I. pag. 387. Il y a peut-être plus d'orgueil & de malice que de grossiereté dans ces idées.

(b) Il est difficile d'accorder ce recit avec ce qui suit du *P. Tachard.* „ Un Chrétien ne peut rien „ enseigner de plus parfait sur les mœurs & sur la conduite de la vie, que ce que la Religion des Sia- „ mois prescrit là dessus. Elle leur ordonne de faire le bien & ne leur defend pas seulement les actions „ mauvaises, mais encore tout desir, toute pensée, & toute intention criminelle : c'est ce qui leur fait „ dire que leur Loi est impossible dans la pratique .... La necessité, ni aucune autre circonstance „ n'excuse l'homme qui peche. Plusieurs choses, qui, parmi les Chrétiens ne sont que de perfection & „ de conseil, passent parmi eux pour des preceptes indispensables.

(c) *La Loubere* ubi sup. p. 412.

(d) *Genes.* Chap. 1. vers. 2.

de Moïſe, où il eſt dit, *que* (*a*) *l'Eſprit de Dieu ſe mouvoit*, ou plutôt, en traduiſant à la lettre, *couvoit ſur la ſurface des eaux*, ce qui revient à l'idée de l'Univers repreſenté ſous la forme d'un œuf. Il eſt aiſé d'y trouver auſſi l'idée des Siamois a l'égard de l'origine de *Sommona-Codom*, & il ne faut pas être accoucheur de profeſſion, pour remarquer dans la ſituation de la *fueille-enfant* celle d'un enfant dans le ventre de ſa mere. Nous mettons au rang des idées paralleles celle de la *Puzza* des Chinois, aſſiſe ſur une fleur au milieu de l'eau, & celle d'*Iſis* aſſiſe ſur une fleur de *Lotos*. (*b*) Malgré ſa naiſſance merveilleuſe, *Sommona-Codom* eut pere & mere, & le nom de cette mere ſe trouve avoir je ne ſai quel raport avec celui (*c*) de *Marie*. Les Miſſionnaires, qui ne laiſſent rien échaper, n'ont pas manqué d'y faire attention. (*d*) *Sommona-Codom*, incontinent après ſa naiſſance, & ſans qu'aucun maitre l'inſtruiſit, acquit par une ſimple vue de ſon eſprit une connoiſſance parfaite de tout ce qui regarde le Ciel, la Terre, le Paradis, l'Enfer & les ſecrets les plus impénetrables de la Nature. Il ſe ſouvint au même tems de tout ce qu'il avoit jamais fait dans les differentes vies qu'il avoit paſſées : après avoir enſeigné aux Peuples ces grandes choſes, il les laiſſa écrites dans des livres, afin que la Poſterité en profitât. Dans ces Livres il raconte de lui-même, qu'étant devenu Dieu, il voulut manifeſter ſa Divinité aux hommes par quelque prodige extraordinaire. Etant aſſis ſous un arbre eſtimé ſacré par les Siamois, il fut glorifié d'une maniere très-ſignalée, & adoré des Anges, qui deſcendirent exprès du Ciel. Le jaloux *Thevatat* conjura la perte de ſon frere, & lui declara la guerre avec tous les animaux. *Sommona-Codom* ſe defendit par la vertu de ſes bonnes œuvres, mais rien ne le ſoutint comme la pratique du dixieme Commandement, qui renferme l'exercice de la charité, ſans laquelle il n'auroit pas laiſſé que de ſuccomber, quoi qu'armé de toutes les bonnes œuvres contenues dans les neuf autres préceptes. L'Ange Gardienne de la Terre preſſa les ennemis de *Sommona-Codom* de l'adorer comme Dieu : mais enfin les trouvant endurcis & obſtinés à ne point écouter ſes remontrances, elle preſſa ſes cheveux mouillés, & en fit ſortir une Mer, qui les ſubmergea.

Depuis que *Sommona-Codom* avoit commencé d'aſpirer à devenir Dieu, il étoit revenu cinq cent cinquante fois au Monde ſous differentes figures, & à chaque fois toujours le premier, ou le plus excellent de l'eſpece dont il prenoit la forme. Il donnoit ſouvent ſa vie pour ſes Sujets : il s'exerçoit aux ſouffrances & à la patience, juſqu'à ſouffrir une fois qu'un *Bramine*, pour l'éprouver, lui enlevât ſon fils & ſa fille & les tourmentât devant lui. Il

(*a*) *Sommona-Codom*, ſur l'étimologie que Mr. d'*Herbelot* donne à ces deux mots Perſans d'origine, peut ſignifier le *Ciel ancien* ou le *Ciel éternel*. Voiés *La Loubere du Roiaume de Siam* tom. I. pag. 422. Il ne faut pas être grand Hebreu, pour y trouver auſſi du raport avec ces deux mots *Schamaim-Kedem*, ni grand Docteur pour ſavoir que le *Ciel* & l'*Eſprit du Ciel*, ou le Dieu ſupréme, ont été ſouvent confondus non ſeulement en poëſie mais auſſi en proſe.

(*b*) Le *P. Tachard* dans ſon ſecond *Voiage de Siam* liv. V. raporte une Fable des Siamois, qui fait naitre *Sommona-Codom* d'une Vierge, qui conçoit de la vertu du Soleil. La Vierge honteuſe de ſe trouver enceinte s'enfonça dans une forêt, pour ſe derober aux yeux des hommes. Elle accoucha ſans douleurs au bord d'un Lac du plus bel enfant du monde : mais cette Vierge n'aïant point de lait pour le nourir & ne pouvant ſe reſoudre à le voir mourir, entra dans le Lac, où elle le mit ſur le bouton d'une fleur qui s'épanouit d'elle-même pour le recevoir, & enſuite renferma l'enfant comme dans un berceau. Les *Talapoins* portent depuis ce tems-là un fort grand reſpect à cette fleur.

(*c*) Sur ce raport, dit *La Loubere*, les Siamois ne font pas de J. C. *Sommona-Codom*, mais un ſcelerat nommé *Thevatat* & frere de *Sommona-Codom*. Ce *Thevatat*, ajoutent-ils, eſt puni dans les Enfers d'un ſuplice qui tient de celui de la Croix.

(*d*) Le P. *Tachard*. Second *Voiage* de *Siam*.

Il faiſoit des retraites & des pénitences dans des lieux écartés & ſolitaires. Son détachement alloit au-delà de tout ce qu'on ſauroit imaginer. Il donna ſa femme à un pauvre qui lui demandoit l'aumône: peut-on donner rien de plus cher? Après s'être crevé les yeux, il diſtribua ſa chair aux animaux que la faim preſſoit. On doit ſe reſſouvenir que la Religion de ces Idolatres leur préſcrit auſſi la charité pour les bêtes. Un autre (*a*) Voiageur dit, ſur la foi de quelque autre Legende, qu'après avoir donné tous ſes biens, ſa charité n'étant pas encore ſatisfaite, il s'arracha les yeux, tua ſa femme & ſes enfans pour les donner à manger aux *Talapoins* de ſon Siecle. Il n'oublie pas en même tems de faire remarquer la contradiction qui ſe trouve entre ces meurtres, qui ſont mis au rang des œuvres méritoires de *Sommona-Codom*, & les Commandemens de la Loi des Talapoins.

(*b*) *Sommona-Codom*, après avoir renoncé à tous les attachemens de la vie terreſtre, s'apliqua uniquement à remplir tous les engagemens de la vie ſpirituelle. Le voilà dans les jeûnes, dans la priere, & autres ſemblables pratiques. Pour y vaquer avec plus de mérite, il embraſſa la Profeſſion de *Talapoin*, & quand il eut mis le comble à ſes bonnes œuvres, il en acquit auſſi-tôt tous les Privileges. Il devint ſi fort, qu'il vainquit en combat ſingulier un Saint d'une vertu déja conſommée. Le Saint orgueilleux doutant de la perfection à laquelle *Sommona-Codom* étoit parvenu, le défia pour éprouver ſes forces. Il fut vaincu. Pluſieurs autres Saints firent l'ornement du Siecle de *Sommona-Codom*, & tous ces Saints étoient doués d'une force extraordinaire & proportionée à la vaſte étenduë de leur corps. La Doctrine des Siamois a réuni l'une & l'autre aux perfections de l'ame du Saint. *Sommona-Codom* avoit avec la force corporelle le don des Miracles. Il ſe rendoit inviſible, il pénetroit le paſſé & l'avenir, il connoiſſoit parfaitement & tout d'un coup toutes les choſes du Monde. Par une agilité, qui étoit au deſſus des forces de l'homme, il ſe tranſportoit ſans peine d'un lieu à un autre, pour prêcher la vertu à toutes les Nations. Dans cet état de vertu ſi ſublime, ſi excellent, *Sommona-Codom* s'oublia: il tua un (*c*) Man. Il fut auſſi-tôt châtié pour cette faute. Sa vie ne s'étendit que juſqu'à quatre-vingt-ans, après quoi il mourut en diſparoiſſant tout à coup comme une étincelle qui ſe perd en l'air. Le *Man*, que tua *Sommona-Codom*, étoit d'une Nation ennemie du Saint, & coupable par conſequent d'une héreſie capitale. Or ſur cet Article les Siamois ont penſé comme le Peuple penſe ailleurs. Il ſe fait une idée monſtrueuſe des Héretiques, après ſe l'être faite de leur croiance. Les Siamois font de ces *Mans* un Peuple effroiable, avec un viſage fort large, des dents horribles par leur grandeur, & des Serpens à la tête au lieu de cheveux. De même on voioit autrefois des Catholiques qui s'imaginoient bonnement que les Huguenots n'étoient pas faits comme le reſte des hommes. Lors que dans la Guerre d'Italie au ſujet de la Monarchie d'Eſpagne un (*d*) certain Géneral paſſa en Piemont, le Peuple, trompé par le nom de ce Géneral Calviniſte, s'imaginoit qu'il avoit des cornes à la tête comme un Taureau, & que toutes ſes troupes avoient la tête ornée de même. On a vû d'autre côté quelques Proteſtans aſſez idiots pour s'imaginer que les *Papiſtes* de la Cour du Pape portent une marque au front, trompés

(*a*) *La Loubere* du Roiaume de Siam tom. I. pag. 414.
(*b*) Idem ibid. pag. 416.
(*c*) C'eſt le nom d'un Peuple.
(*d*) Le General *Cornuau*.

pés par la comparaiſon de quelques-uns de leurs Miniſtres, qui, après avoir (*a*) cherché & trouvé le *Papiſme* & le *Pape* dans l'Apocalypſe, apliquent ingenieuſement à l'un & à l'autre tout ce qu'elle raporte de la Bête, & de la marque dont étoient marqués ſes adorateurs. Ces idées ſont groſſieres certainement, & par conſequent deſavouées des honêtes gens; mais quand on n'eſt pas accoutumé à vivre avec des perſonnes de Religion differente, & que l'on a ſans ceſſe les oreilles batuës des abus groſſiers de cette Religion; quand on a affaire à des gens qui ſont ſans ceſſe des aplications contre elle, quand avec cela on a apris dans ſon enfance, qu'il faut s'éloigner de ceux qui profeſſent cette Religion, & avoir de l'horreur pour leurs Dogmes, l'eſprit ſe revêt inſenſiblement d'un caractere ſuſceptible des impreſſions les plus groſſieres. Tel dans la theorie croit n'avoir rien à craindre de ce caractere, qui ſe confond dans la pratique, & ne fait pas mieux que le plus groſſier Villageois. Par exemple; on voit des Catholiques ne pouvoir s'empêcher de fremir, ni d'être deconcertés en entrant dans un *Temple d'Huguenots*, & des *Huguenots* trembler ſur leurs jambes, palir & ſe déranger entierement en entrant dans une *Egliſe Papiſte*. Les uns & les autres ont ils quelque choſe à craindre, ont ils Prêtres ou Miniſtres à leurs trouſſes? Voient-ils Dragons ou Soldats autour d'eux? ſont ils menacés du dernier ſuplice? Point du tout. Ils ſe trouvent au contraire dans des Païs où l'on ſe ménage les uns les autres. Une fraieur, qu'il eſt dificile de bien definir les poſſede, & cette fraieur eſt duë à de certains prejugés, dont on ne ſe débaraſſe jamais bien.

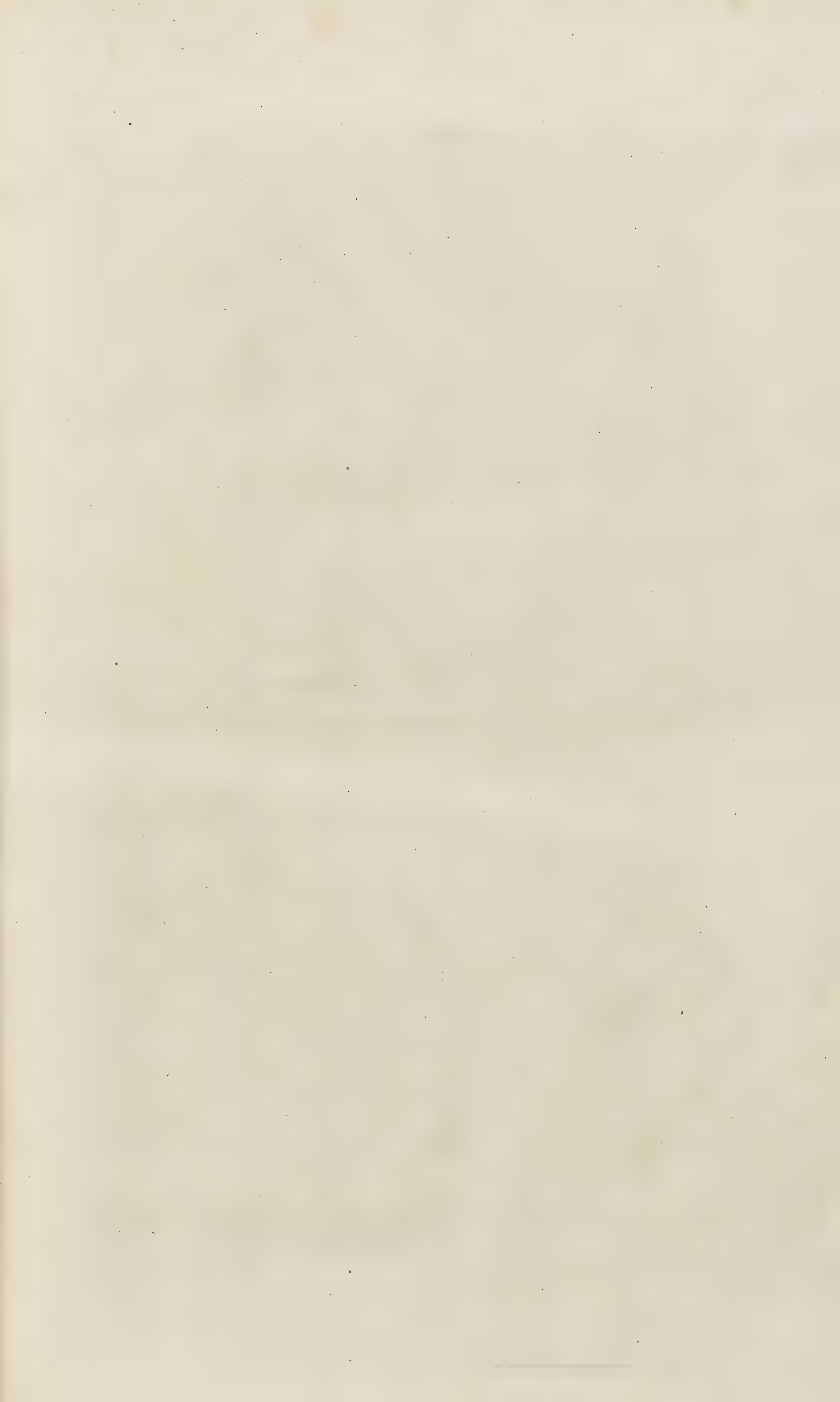
Reprenons l'Hiſtoire de *Sommona-Codom*. Après la mort du *Man*, il s'aviſa de manger de la chair d'un cochon, dans lequel l'ame du *Man* qu'il avoit tué étoit entrée, aparemment pour ſe venger de *Sommona-Codom*. La Legende que le *P. Tachard* a ſuivie, dit, qu'un Monſtre, que *Sommona-Codom* avoit fait mourir autrefois, reſſuſcita ſous la figure d'un cochon & qu'un jour que *Sommona-Codom* étoit aſſis au milieu de ſes Diſciples, qu'il inſtruiſoit, ce Monſtre vint à lui avec beaucoup de fureur. *Sommona-Codom* connut alors que ſon départ du Monde aprochoit: il le prédit à ſes Diſciples. Peu de tems après il mangea de ce même cochon & il en mourut. Avant que de mourir, il ordonna qu'on lui conſacrât des Temples & des Statuës. Depuis ſa mort il eſt dans cet état de repos qu'ils expriment par le mot de *Nireupan*, dont on parlera plus amplement dans la ſuite. Dans cet état il n'eſt plus ſujet ni à la miſere, ni à la douleur. Il eſt entierement inſenſible, & cette inſenſibilité fait la beatitude parfaite dont les Siamois diſent qu'il jouït dans le *Nireupan*. C'eſt-là, dit le *P. Tachard*, ce qu'ils appellent être aneanti. Ce que va dire Mr. de *La Loubere*, revient preſque à la même choſe. A parler dans le ſtile des Siamois, *Sommona-Codom* (*a*) *n'eſt nulle part . . . . il eſt*, diſent-ils, *comme* (*b*) *aneanti*, & cependant il l'eſtiment heureux, ils lui adreſſent des prieres, ils lui demandent tout ce dont ils ont beſoin. Mais ſon pouvoir ne s'étend que ſur les Siamois, il ſe met peu en peine des autres Peuples.

(*a*) Som-

(*a*) Dans les Controverſes l'un ne va jamais ſans l'autre.

(*b*) *La Loubere* ubi ſup. p. 420.

(*c*) Les Miracles des Saints en ce Monde & leur vertu extraordinaire ſont des preſages certains de leur aneantiſſement en l'autre. *Sommona-Codom* poſſeda ces dons au plus haut point. A l'égard des Saints prédeſtinés à cet aneantiſſement, non ſeulement ils ont des dons excellens, mais ils ont encore celui de prêcher la vertu aux hommes avec beaucoup plus d'éficace, ils connoiſſent tout ce qui leur doit





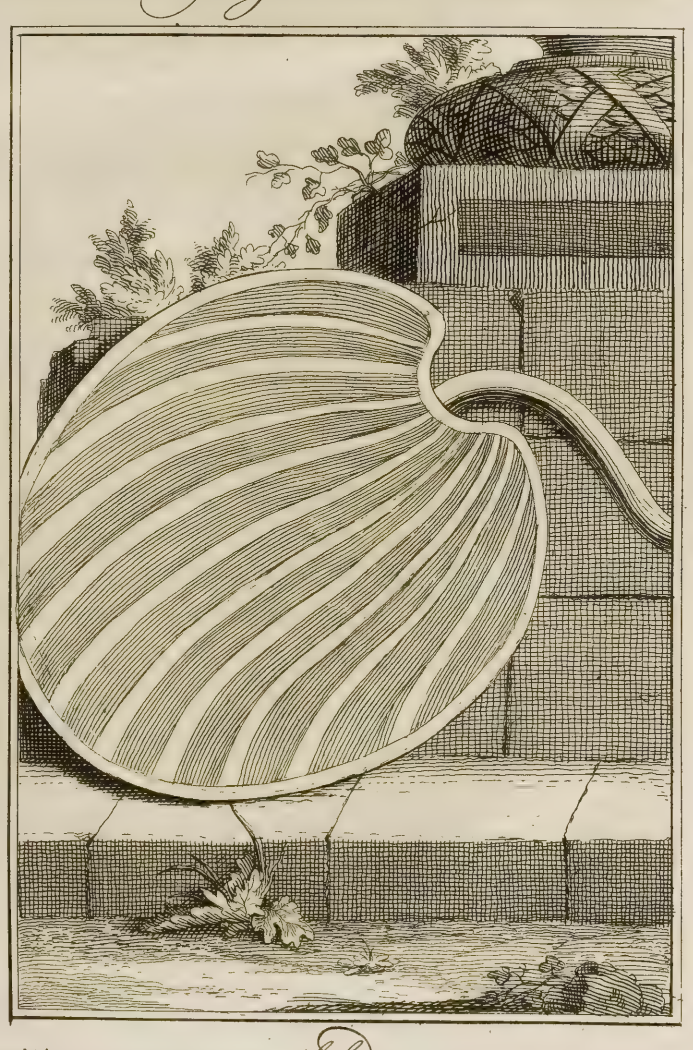
SOMMONACODOM.



Autre representation de cette IDOLE.



AUTRE.



TALAPAT, *parasol des* TALAPOINS.

(*a*) *Sommona-Codom* avoit ordonné qu'après ſa mort, on lui conſacrât des Temples & des Statues, de peur que les hommes ne perdiſſent peu à peu le ſouvenir de ſa perſonne. Il voulut auſſi que ſon Image reçut les honneurs Divins. Il laiſſa les empreintes de ſes pieds en trois endroits differens, dans le Roiaume de Siam, dans le Pegu & dans l'Ile de Ceylan. Les Peuples vont en Pelerinage vers les lieux honorés de ces empreintes ſacrées, & la devotion, qui guide les Pelerins dans ces courſes Religieuſes, n'eſt pas commune. Il s'y fait auſſi des miracles. Le *P. Tachard* en raporte quelques uns de ceux que les Siamois racontent pour prouver leur Religion. Par exemple, ils diſent que dans la Ville de *Sokhotay*, on voit une Statue miraculeuſe, qui, dans un tems de ſechereſſe étant portée à la Campagne, procure la pluie en abondance. Ils racontent auſſi qu'ils ont des ouvrages faits de la main des eſprits. Enfin ils vantent les Reliques de *Sommona-Codom*. Ses os, qui ſe voient encore, jettent un éclat extraordinaire & ont beaucoup de vertu. On garde auſſi une partie de ſes cheveux.

(*b*) *Sommona-Codom* eut deux principaux Diſciples. (*c*) On les repreſente tous deux derriere lui & côte à côte l'un de l'autre ſur des Autels, mais leurs Statues ſont moindres que la ſienne. Celui qui repond à la main droite de *Sommona-Codom* renverſa un jour la Terre à la priere des damnés, & prit dans le creu de ſa main, tout le feu de l'Enfer, mais il ne pût jamais venir à bout de l'éteindre. Il pria *Sommona-Codom* de faire cette acte de miſericorde pour l'amour des hommes: le Dieu ne le jugea pas à propos, à cauſe des conſequences. Si, dit-il, les hommes perdoient la crainte de ce ſuplice, ils deviendroient trop méchans. Dans une Parabole Orientale on exprime directement le contraire, car on y feint qu'une femme portant dans une main du feu & dans l'autre de l'eau, fut rencontrée par un *Derviche*, qui lui demanda ce qu'elle vouloit faire de deux Elemens ſi opoſés: de l'un, dit-elle, je veux éteindre les flames de l'Enfer, & de l'autre bruler le Paradis, afin que les hommes ſoient honêtes gens ſans crainte & ſans interêt.

Les Siamois (*d*) attendent un autre *Sommona-Codom* qu'ils ſupoſent avoir été prédit par *Sommona-Codom* lui même. Cette attente les rend credules & ſuperſtitieux. Toutes les fois qu'on leur parle de quelque perſonne extraordinaire, ſur tout ſi elle l'eſt en bétiſe & en ſtupidité, ils appliquent leur credulité à cette perſonne, parce que ſelon eux, une extréme ſtupidité reſſemble à l'inaction & à l'impaſſibilité du *Nireupan*. Sur ce fondement un jeune garçon Siamois né muet, & qui du côté de la ſtupidité pouvoit paſſer pour un veritable phénomene de la Nature, leur parut un jour digne de l'immortalité du *Nireupan*. Sa ſtupidité lui attira un nombre conſiderable de Sectateurs. Le bruit ſe repandit qu'il étoit de la race des premieres Colonies de *Siam*, & le Peuple, toujours admirateur de ce qu'il trouve conforme à ſes idées, accourut de toutes parts pour l'adorer & lui offrir des preſens. Cette folie alla ſi loin, que le Monarque fut obligé d'emploier le chatiment, pour prévenir des ſuites qui pouvoient être dangereuſes. Ce

doit arriver juſqu'à la mort, & même cette mort eſt d'une eſpece toute ſinguliere, car ils diſparoiſſent comme une étincelle qui ſe perd en l'air. Voiés *La Loubere* ubi ſup. p. 394.

(*a*) *Tachard* I. Voiage de Siam L. 6.

(*b*) *La Loubere* ubi ſup. p. 418.

(*c*) On voit ici trois differentes figures de *Sommona-Codom*. On en voit une autre avec ſes deux Diſciples & quelques autres Idoles à la page 63.

(*d*) *La Loubere* ubi ſup. p. 414.

Ce qu'on nous raporte d'une fourberie des *Bonzes* de la *Cochinchine*, est pour le moins aussi remarquable. Ces *Bonzes* éleverent parmi eux un enfant stupide & le produisirent comme un Dieu au Peuple. Les devots accoururent ; on croit assés que leur concours augmenta considerablement les revenus de ces *Bonzes*. Quand ceux-ci jugerent que la recolte étoit assés abondante, ils publierent, que le Dieu vouloit se bruler, & ils le brulerent en effet, après lui avoir endormi les sens par le moien de quelque bruvage. Croit-on que la fourberie risquoit d'être découverte dans un dénouement si tragique ? Non car elle suivoit exactement le caractere du Peuple. Quand les Prêtres suivent bien ce caractere, leurs fourberies ne se découvrent pas si facilement.

(*a*) *Tevetat*, ou *Thevatat* fut pendant sa vie l'antagoniste de *Sommona-Codom*. La Legende Siamoise dit que ce *Thevatat* étoit son frere, ou son proche parent. Après s'être fait Talapoin, de concert avec quelques autres jeunes gens de son âge & de sa qualité, il obtint la puissance de faire des miracles, & de prendre telle forme qui lui plaisoit, mais il ne parvint jamais à la perfection qui fait le veritable *Talapoin*. La jalousie & l'orgueil le rendirent ennemi mortel de *Sommona-Codom*. Il commença par se faire Chef de parti, après quoi il persecuta *Sommona-Codom* avec beaucoup de fureur. Les vertus sublimes de celui-ci, la méchanceté de *Thevatat* firent perdre tout à coup à ce dernier les Sectateurs qu'il s'étoit acquis. Abandonné de tout le monde, & reduit ainsi à la derniere misere, il voulut se reconcilier avec *Sommona-Codom*. Pour mieux jouer son rolle, il lui proposa captieusement cinq choses capables d'éblouïr les moins éclairés d'entre les Disciples de *Sommona-Codom* : la retraite dans les Deserts ; qu'il fut permis de ne vivre que d'aumônes ; de ne s'habiller que de haillons ; de quitter les Couvens pour ne vivre que sous des arbres ; & enfin que ceux qui ne voudroient jamais manger ni poisson, ni viande, pussent se priver de la liberté d'en manger. *Sommona-Codom* lui répondit, que des pratiques de cette nature devoient être libres, & *qu'il ne falloit obliger personne à plus qu'on ne voudroit, ou qu'on ne pourroit*. *Thevatat* se prévalut de cette reponse & débaucha cinq ou six cens Sectateurs à *Sommona-Codom*, sous pretexte de leur apprendre la veritable felicité. Ceux-ci s'imposerent exactement les cinq choses que nous venons de dire : mais dans la suite du tems ces *devoiés* furent ramenés par la force des prédications d'un Disciple de *Sommona-Codom*. *Thevatat* tomba malade : il voulut se recommander à *Sommona-Codom*, qui refusa constamment de le recevoir, mais il prophetisa pourtant, qu'après un nombre presque innombrable d'années il seroit Dieu, c'est à dire, que pour être purifié de tous ses péchés, il subiroit un nombre infini de transmigrations ; conformement à la Doctrine des Siamois, qui croient que les ames des méchans se purifient enfin de cette maniere. Cependant *Thevatat* (*b*) fut *enseveli dans la terre & jusqu'aux Enfers, où il est sans pouvoir se remuer, faute d'avoir aimé* Sommona-Codom. La description du suplice de *Thevatat* est originale. Il a sur sa tête une grande marmite de fer toute rouge du feu de l'Enfer : il a les pieds dans le feu : deux broches de fer le traversent dans sa largeur, & un autre dans sa longueur. Ces deux broches forment la figure d'une Croix. Les suplices des Enfers ne sont pas éternels, ils finissent

(*a*) *La Loubere, vie de Tevetat* dans la *Description du Roiaume de Siam*, tom. II. pag. 1. & suiv.
(*b*) Idem Ibid.

finissent par la renaissance du pécheur. Il y a pourtant des contradictions dans cette Doctrine. Ils disent qu'après toutes les souffrances de ce monde, on en a d'autres à suporter, qui sont incomparablement plus grandes & plus facheuses.

Le *P. Tachard* (*a*) raporte d'autres particularités de ce *Thevatat*, sur la foi de quelque autre Legende, ou sur le simple recit de quelque Siamois. Voici les plus remarquables. *Thevatat*, en se declarant contre *Sommona-Codom*, fit une Secte nouvelle, dans laquelle il engagea plusieurs Rois & plusieurs Peuples. Ce Schisme divisa le Monde en deux parties, & donna commencement à deux Religions, au lieu qu'auparavant tous les hommes n'en avoient qu'une. Ils mettent les Chretiens au nombre des Sectateurs de *Thevatat*, & prétendent trouver de la ressemblance entre lui & J. C. à cause de celle qu'ils trouvent entre les suplices de l'un & de l'autre. L'ambition fit souhaiter à *Thevatat* d'être Dieu, & parce qu'il avoit le don des miracles, il voulut en abuser contre son frere. Cette ambition de devenir Dieu lui fit perdre une infinité de belles connoissances, & le priva des lumieres qu'il auroit pû acquerir par ses entretiens avec *Sommona-Codom*. Sur tout elle le rendit incapable de docilité. C'est encore à cette privation de connoissances & de lumieres, qu'ils attribuent les controverses, les obscurités & les doutes de ses Sectateurs.

Thevatat mêla dans sa nouvelle Doctrine beaucoup de choses qu'il avoit prises de celle de *Sommona-Codom*. Voilà pourquoi les deux Loix se ressemblent en plusieurs points : mais cependant la Loi de *Thevatat* est beaucoup moins severe que celle de *Sommona Codom* (*b*), car elle laisse aux hommes une grande liberté de tuer & de manger des animaux, quoique cet usage soit illicite & criminel. La Doctrine de *Thevatat* est une source de schisme & de division : de cette Doctrine sont sorties sept Sectes qui ont beaucoup de raport entre elles. Le *P. Tachard* nous dit, „ qu'ils appliquent „ cette tradition aux heresies des Hollandois, des Anglois & des autres „ Peuples separés de l'Eglise Romaine ". C'est comme lorsque parmi nous un Docteur sur les bancs, un Professeur *ex Cathedra* prononcent decisivement, que la Doctrine du Diable est une source d'Heresies, & que de cette Doctrine sont sorties toutes celles qui sont opposées à la Doctrine qu'ils professent.

Thevatat aiant été précipité dans les Enfers, *Sommona-Codom* devenu Dieu l'y vit, & l'y reconnut. La Legende du *P. Tachard*, qui, soit dit en passant, nous a paru tenir raisonnablement du Christianisme, assure que *Sommona-Codom* trouva *Thevatat* attaché avec de gros cloux à une Croix, la tête couronnée d'épines, & le corps tout couvert de plaies. *Sommona-Codom* lui proposa d'adorer trois choses sacrées, exprimées par trois paroles mysterieuses, qui renferment presque l'idée de la Trinité, car ces trois paroles signifient Dieu, le verbe de Dieu & l'imitateur de Dieu. *Thevatat* voulut bien adorer les deux premiers mots, mais il ne consentit jamais au troisieme, & c'est pour le punir de cette opiniatreté qu'il soufre aujourd'hui, & qu'il soufrira encore durant un fort grand nombre d'années.

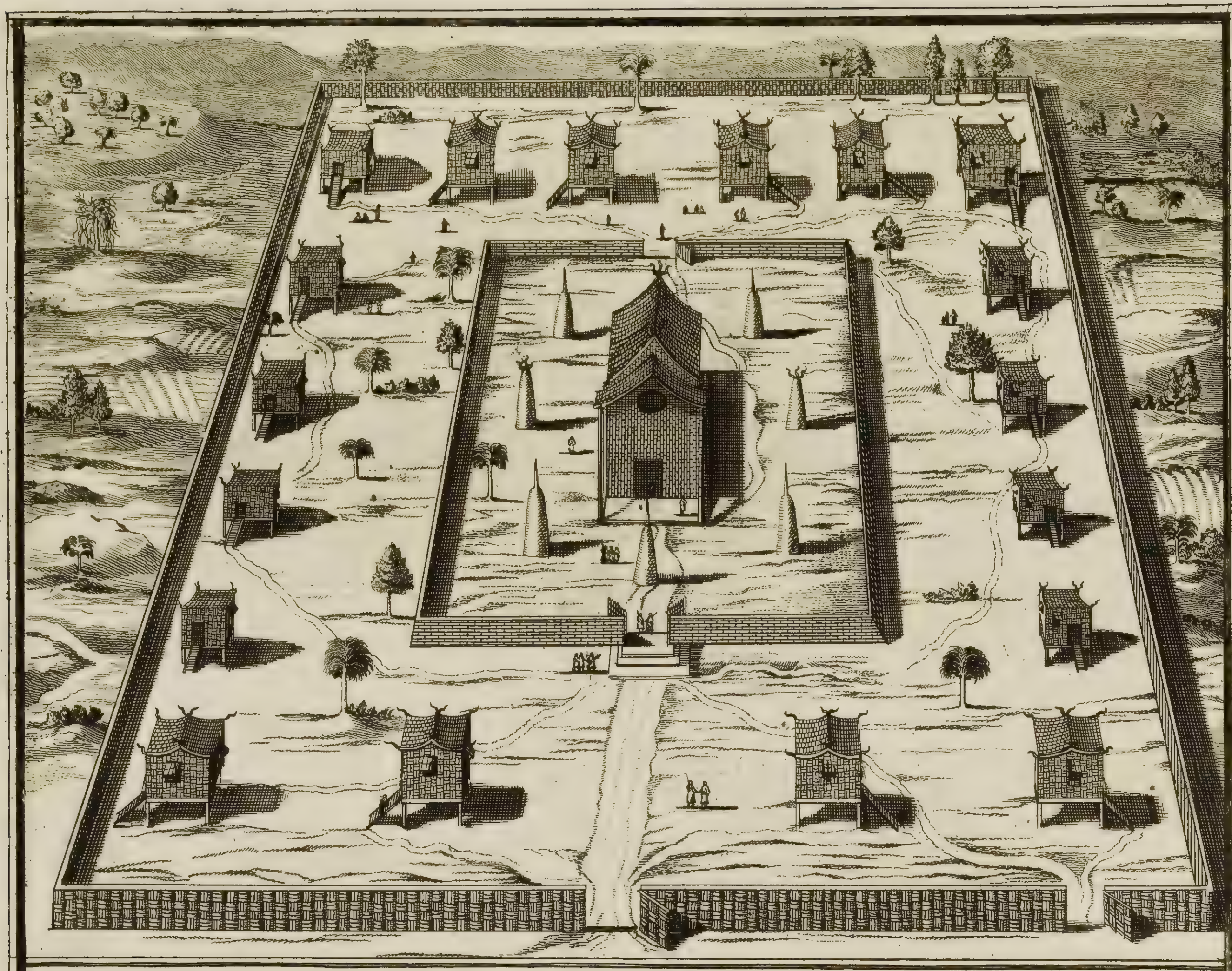
Nous finirons ce long Article par quelques remarques, tirées des deux Voiageurs qui ont le mieux écrit de la Religion des Siamois. Le *P. Tachard*

(*a*) *Voiage de Siam* L. VI.

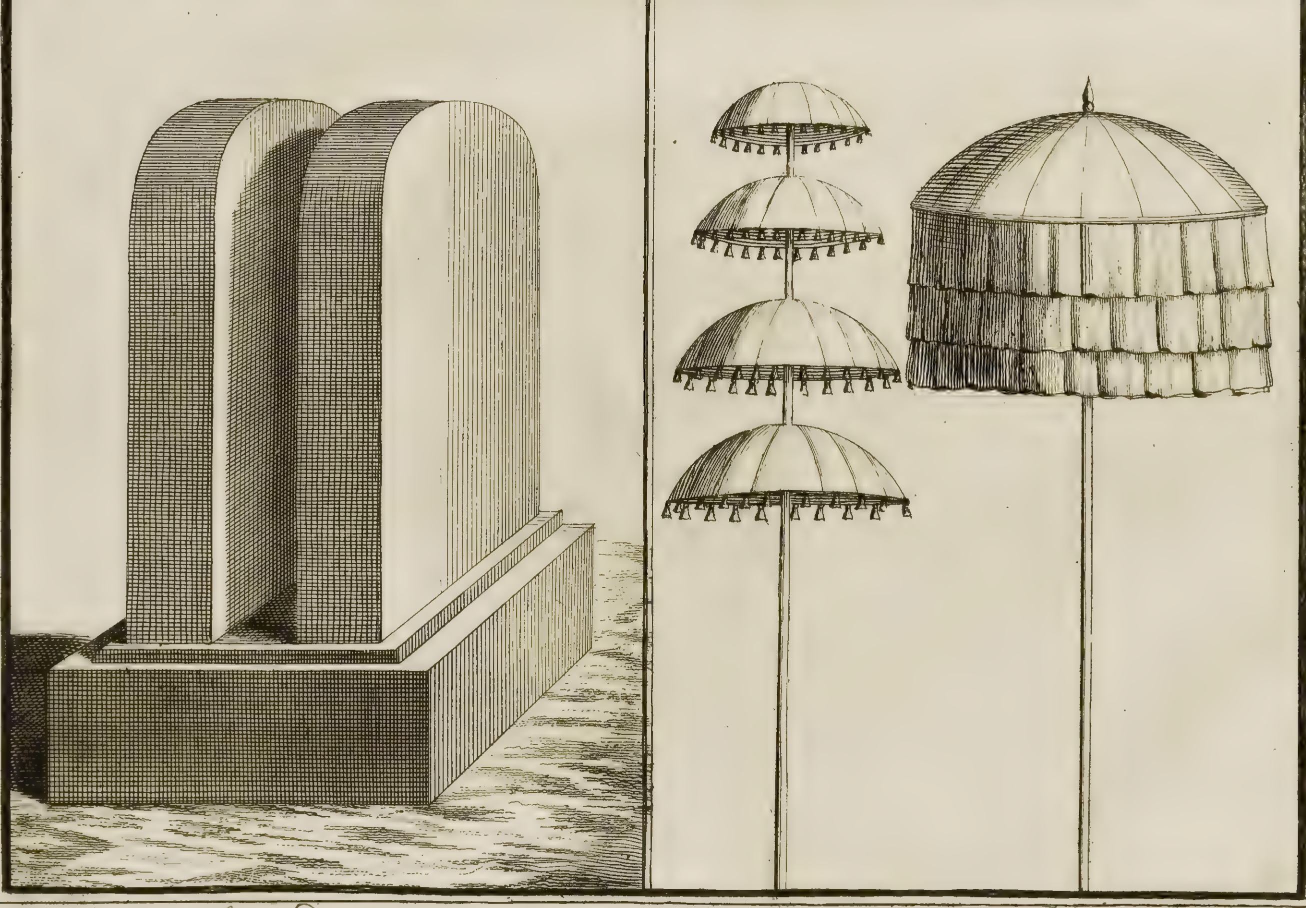
(*b*) *La vie de Tévetat*, raportée par Mr. de *La Loubere*, paroit dire assés positivement le contraire.

chard assûre que le grand éloignement de ce Peuple pour le Christianisme vient de la ressemblance qu'il trouve entre J. C. & *Thevatat*. Cette ressemblance leur fait craindre d'aller en Enfer, s'ils embrassent le Christianisme. Mr. de *La Loubere*, convaincu par sa propre experience du scandale que cause aux Orientaux JESUS-CHRIST crucifié, quoique malheureux & innocent, voudroit que l'on finit par où on commence : c'est à dire qu'on ne parlât des mysteres du Christianisme, qu'après avoir conduit insensiblement les Catechumenes des verités les plus simples aux notions les plus abstruses. Mais un Missionnaire zèlé trouve cette methode impraticable : d'abord il s'arme des mysteres pour attaquer l'infidelité de l'Indien, & le conduit ensuite avec une rapidité incroiable jusqu'à la porte des Cieux, sans vouloir lui donner le tems de se reconnoitre. Il paroit par ce que nous avons cité du *P. Tachard*, que cet habile Jesuite doutoit que des Conquêtes si rapides se pussent conserver long-tems. Mr. de *La Loubere* voudroit encore qu'on parlât avec quelque sorte de respect des Legislateurs Orientaux, & des fondateurs de leurs Religions. Cela est judicieux, on ne ramène jamais les gens par des injures & des outrages. Leur dire que les Instituteurs de leur Religion étoient des fourbes ou des visionnaires, est les accuser indirectement eux-mêmes de fourberie & de chimeres. Or l'esprit humain se revolte contre ces reproches, quelque distinction qu'on lui fasse entre l'erreur de malice & l'erreur de bonne foi. Mr. de *La Loubere* voudroit aussi que l'on parlât avec plus de ménagement des *Talapoins* & des autres Religieux de l'Orient ; & qu'en changeant les idées dans la Religion pour les reduire aux Dogmes du Christianisme, on laissât les termes du culte autant que cela seroit possible. C'est une de ces choses dont on reproche l'abus aux Jesuites Missionnaires : on veut même qu'ils aient essaié de rectifier les idées des Idolatres d'une façon peu honorable au Christianisme. Il est à croire que l'accusation a été poussée avec beaucoup de partialité par leurs ennemis : car si elle étoit absolument fondée, quelle aparence y auroit-il que plusieurs de ces Jesuites Missionnaires eussent soufert des peines afreuses & la mort même pour le fantôme du Christianisme ? Ne croions pas les Jesuites sur leur parole. Nous avons des Voiageurs, (*a*) sans même en excepter les Protestans, qui rendent justice à la verité de leurs souffrances pour la Religion Chrétienne. Enfin la chose la plus essentielle pour la conversion des Infidelles de l'Orient seroit, selon Mr. de *La Loubere*, de les imiter dans la simplicité de leurs mœurs, dans leur patience, dans leur austerités &c. Il semble en effet que des gens qui veulent en convertir d'autres, doivent imiter autant qu'il se peut le caractere & les usages de ceux qu'ils veulent gagner ; quand ce ne seroit que pour s'attirer plus de respect de leur part, & pour acquerir cette amitié que les Peuples ont de la peine à refuser aux étrangers qui tachent de se naturaliser parmi eux, en se soumettant à leurs manieres. Avec ce caractere de complaisance, il faut prêcher aux Infidelles par des exemples. Il n'est point de Religon à laquelle cette Regle soit plus necessaire qu'au Christianisme à cause de la dificulté de ses Dogmes, qui paroissent aussi extraordinaires aux Orientaux, que les leurs le paroissent aux Européens. Cependant c'est par les exemples qu'on les rebute. La pratique des Chrétiens & la

(*a*) Les *Ambassades des Hollandois au Japon*. Divers Voiages dans le Recueil de la Compagnie des Hollandois, & plusieurs autres Auteurs. *Kämpfer* dans son *Histoire du Japon*, donne de grans éloges à M. *Louis Evêque* Missionnaire à *Siam*, auparavant Jesuite.



COUVENT de TALAPOINS.



PIERRES en forme de MITRE qu'on voit aupres des PAGODES.

PARASOLS d'HONNEUR que le ROI de SIAM donne aux Sancrats.

la beauté de la morale Chrétienne contrastent d'une étrange manière dans les Indes. Par ces oppositions, on fait en sorte de mériter leur mépris. Un Apôtre a dit, qu'il (*a*) vouloit montrer sa foi par ses *Oeuvres*. La foi moderne est donc bien dificile à definir, car elle marche souvent toute seule. Il sortit autrefois d'un certain Païs plusieurs milliers de personnes, qui paroissoient si scrupuleusement attachées à leur Religion, que les suplices & la perte de leurs biens ne purent jamais les obliger à l'abandonner. Ces personnes s'attirerent la compassion dans les Etats qu'ils traverserent, & dans ceux où ils se fixerent enfin. On leur donna des Privileges, on leur procura des établissemens & des pensions considerables, tant on étoit persuadé que des gens de leur caractere devoient connoître & pratiquer tous les devoirs de la morale, avec beaucoup plus d'exactitude que d'autres. Une conduite souvent opposée aux principes qui devoient les faire agir, ne tarda pas long-tems à desabuser le monde, & l'on vit alors combien la pratique n'est que trop souvent éloignée de la connoissance speculative de ses devoirs. Tel est le foible de l'humanité: ne doutons pas qu'il ne soit par tout le même.

Leurs FETES, *leurs* TALAPOINS *&c.*

LEs Siamois ont plusieurs sortes de Fêtes (*b*) où l'on ne nous fait apercevoir rien qui tienne du religieux. Ils font la Fête de la Dédicace d'un Temple neuf, sur tout lors qu'on y place une Statue neuve de *Sommona-Codom*.

(*c*) Quand les eaux commencent de se retirer, ils font des illuminations generales sur la Riviere, comme pour la remercier de ce que ses eaux se sont écoulées, & de la fecondité qu'elles ont donné aux terres. Toute la Riviere est couverte de lanternes, qui nagent sur la surface de l'eau, &, pour ainsi dire, s'en vont avec elle. La grandeur de ces lanternes & leurs ornemens dépendent de la devotion de chaque particulier. Les anciens Egyptiens celebroient aussi une fête à l'honneur du Nil, pour le remercier de la fertilité qu'il donnoit aux terres par ses inondations. Il reste même des traces de ces usages chez les Egyptiens modernes. Les Siamois font des illuminations pour remercier la terre, quand la recolte est abondante: autre Ceremonie, qui a quelque raport à la solemnité dans laquelle les Egyptiens offroient des épis d'orge & de blé à Isis, pour la remercier de ses biens. Les fêtes & les spectacles de Religion étoient aussi accompagnés chez ceux-ci de beaucoup d'illuminations.

Les *Talapoins* vivent dans des Couvents, que les Siamois regardent aussi comme des Temples. Le Temple & le Couvent occupent un terrain quarré, entouré d'une double enceinte, comme on le représente ici. Le Temple est au milieu du terrain comme le lieu le plus sacré: les Cellules sont rangées tout autour du Temple, à peu près comme les tentes d'une armée, & dans le vuide qui est entre les deux enceintes. Ces Cellules sont isolées: on voit plusieurs pyramides tout autour du Temple.

Le P. *Tachard* dit, qu'on fait à peine une lieuë sans rencontrer quelque Pa-

(*a*) *Saint Jaques*, dans son *Epitre Catholique.*
(*b*) Voiés *La Loubere* ubi sup. p. 150.
(*c*) *La Loubere* ubi sup. tom. I. pag. 147.

Pagode, & la Pagode annonce toujours un petit Monastere de *Talapoins*. On compte, ajoute-t-il, plus de quatorze mille Pagodes dans le Roiaume. Tout ce qui est dans ces Temples est sacré : ceux qui y volent sont punis du dernier suplice.

Ce même Pere nous a donné la description de la plus celebre (*a*) Pagode de *Siam*. On y voit, dit-il, une Idole d'or massif, qui vaut au moins douze millions & demi de livres de France. Ce Colosse a été fondu dans le lieu même où il est placé : ensuite on a construit le Temple dans lequel il est. Le Pere ajoute, qu'on est vivement touché, de voir une seule Idole plus riche que ne sont tous les tabernacles des Eglises d'Europe. Quand il disoit cela, songeoit-il à *Notre-Dame* de *Lorette*, & à toutes les richesses que la Sainte Vierge & les autres Saints ont acquis en Espagne, & en plusieurs autres Païs ?

Il y a des *Talapoines*, c'est à dire des femmes Religieuses, qui observent la regle des *Talapoins*, & qui ne vivent pas dans d'autres Couvens que ceux des *Talapoins* mêmes. Ces Religieuses sont âgées. La vieillesse est la caution de leur continence. Mr. le Duc de *Montausier* (*b*) disoit qu'*alors on n'a plus de Sexe*. Les Religieux, qui voudroient compter certaines raisons à ces vieilles, persuaderoient qu'ils se mettent en pénitence, & ce seroit là une nouvelle espece d'*Oeuvres Pies*. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas des *Talapoines* dans tous les Couvens, mais dans ceux où il y en a, leurs Cellules ne sont presque pas separées de celles des *Talapoins*.

Il y a des *Nens* ou *Enfans Talapoins*. Ceux-ci servent les *Talapoins* : il y en a quelquefois jusqu'à trois dans la Cellule d'un de ces Religieux, qui se chargent de l'éducation de ces jeunes gens. Il y en a qui vieillissent *Nens*. On ne sauroit dire s'il faut regarder leur état comme une espece de noviciat, ou comme une espece de servitude. Ce qu'il y a de sûr est qu'ils s'occupent à des choses que les *Talapoins* ne pourroient faire sans péché. Cela n'empêche pas, que les *Nens* ne vivent sous une discipline très-severe. Le P. *Tachard* nous dit, qu'ils jeûnent six fois dans chaque Lune, qu'ils ne mangent que deux fois le jour, qu'il ne leur est permis, ni de chanter, ni d'écouter aucune chanson &c.

Chaque Couvent des *Talapoins* est sous la conduite d'un Superieur qu'ils appellent *Sancrat*. Ce dernier cependant est plus distingué qu'un simple Maitre de Couvent. On veut que le *Sancrat* reponde à l'Evêque, & le Maitre du Couvent au Curé. Le *Sancrat* a seul le pouvoir de faire des *Talapoins*, comme l'Evêque de faire des Prêtres : mais il n'a aucune autorité sur les *Talapoins* qui ne sont pas de son Couvent, ni aucune jurisdiction sur le Peuple ; il n'a aucun caractere particulier qui le fasse *Sancrat* : il ne le devient qu'en devenant Superieur d'un Couvent destiné à un *Sancrat*. Un tel Couvent est toujours distingué des autres par des pierres plantées autour de son Temple, ou près de ses murs. Ces pierres sont doubles. Comme elles ont quelque espece de ressemblance avec la mitre d'un Evêque posée sur un pié d'estal, on a voulu croire que les *Sancrats* ont succedé à des Evêques ; d'où l'on a conclu aussi, qu'il falloit chercher dans la hierarchie de ces Peuples autrefois Chrétiens l'origine des *Sancrats*. Nous l'avons déja dit ;

(*a*) Cette Pagode est peut-être le Temple de *Barkalam*, dont parle *Kaëmpfer* Hist. du *Japon* L. 1. Ch. 2. & le Colosse l'Idole de *Sommonocodom*, qui, selon *Kaëmpfer*, est dans une chapelle tout près de ce Temple. On voit ici cette Idole de *Sommonocodom* & de ses principaux Disciples.

(*b*) *Bussy Rabutin* dans ses Lettres tom. IV.

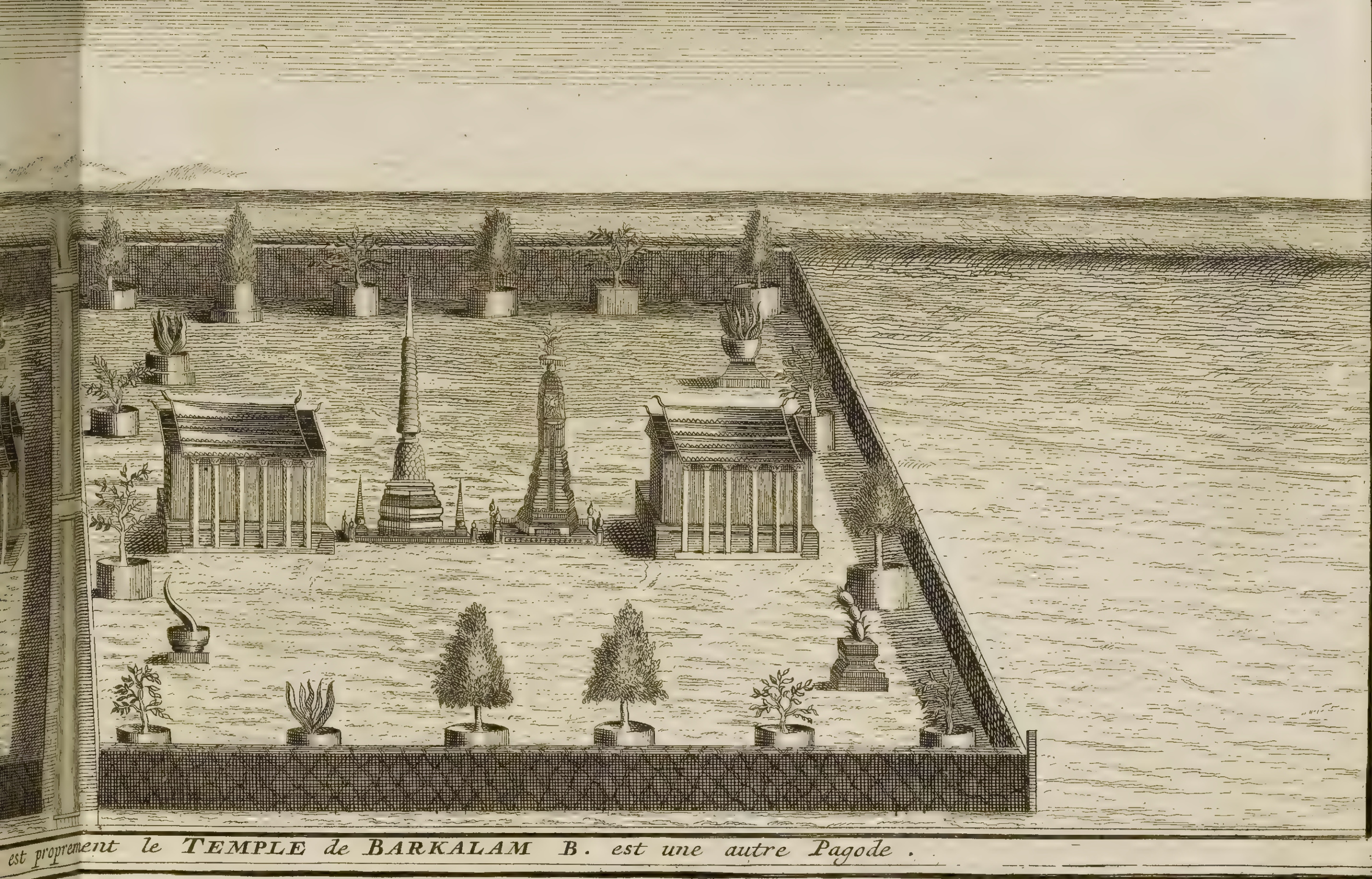
SOMMONACODOM environné d'IDOLES, qui representent ses Disciples.

Le Temple de BARKALAM à SIAM La lettre A. marque l'Edifice qui est propremen

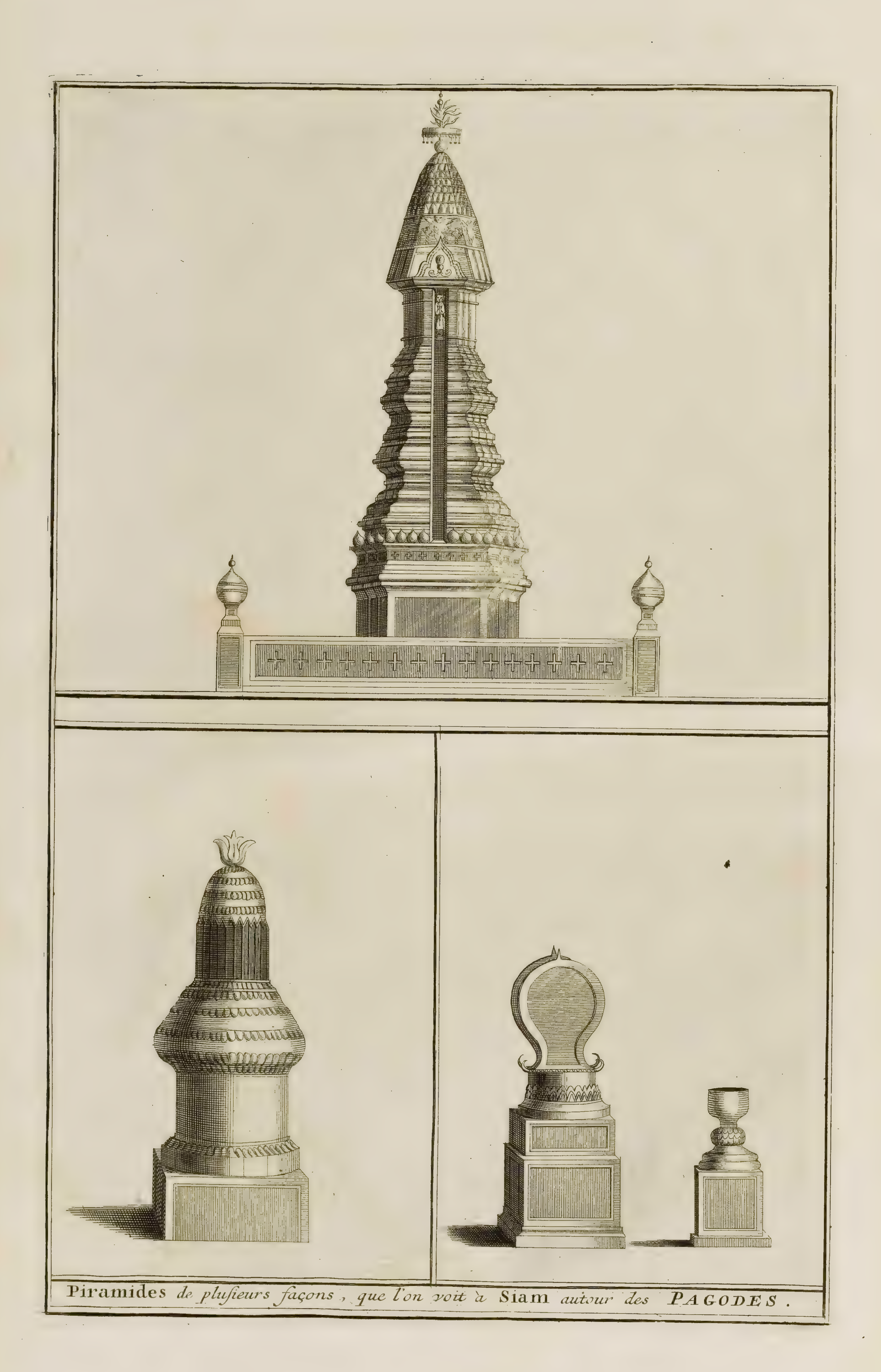
s,

Espece de tableau qui est enveneration chez les Siamois, et ressemble peut etre aux **Tabulæ Votivæ**.

autres **IDOLES** des Siamois.



est proprement le **TEMPLE** de **BARKALAM** B. est une autre Pagode.



Piramides *de plusieurs façons, que l'on voit à* Siam *autour des* **PAGODES**.

dit : ceux qui veulent rendre raiſon de l'origine de certaines choſes, ſurtout de celles qui paroiſſent indirectement favorables à des pretentions de Religion, reſſemblent aux Grammairiens, qui croient toujours leurs Etymologies fort naturelles, & ne craignent point de concilier les mots à ceux qui s'y raportent le moins. Le nom des pierres qui déſignent un Couvent à *Sancrat*, eſt en Siamois (*a*) *Sema*. Il ne faut pas confondre ces *Semas* avec les Piramides que l'on voit autour des Pagodes. Ces Piramides ſont toujours dédiées à quelque Idole, & portent le nom de celle à qui elles apartiennent. Il y en a que l'on pourroit appeller des Autels, car elles ſont faites en maniere de coupe, pour recevoir les offrandes des devots. Nous en repreſentons ici quatre de differente architecture.

Le Roi donne aux principaux *Sancrats*, (*b*) un nom, un paraſol, une chaiſe & des hommes pour la porter. Entre ces marques honorables, le paraſol n'eſt pas la moindre, le Roi les donne ou les permet à qui il lui plait. Ceux qui ont pluſieurs ronds à quelque diſtance les uns des autres, autour d'un ſeul manche, comme ſi c'étoient pluſieurs paraſols entés ſur un même manche, ſont pour le Roi ſeul. Les paraſols des *Sancrats* n'ont qu'un ſeul rond, mais ils ont trois rangs, & quelquefois plus, de toiles peintes. Les *Talapoins* portent à la main leur Paraſol, qui eſt fait en forme d'écran. (*c*) Ce Paraſol eſt une feuille de Palmite coupée en rond & pliſſée, dont les plis ſont liés d'un fil près de la tige, & la tige, qu'ils rendent tortue comme une S, en eſt le manche. On les appelle Talapat.

Par tout ce que nous avons déja dit, on voit que les *Talapoins* ſont Prêtres & Religieux. Cependant la diſtinction de cet état & de celui des Séculiers n'eſt point fixe, comme l'eſt chez nous la difference entre Eccleſiaſtique & Laïque. On paſſe en tout tems & ſans peine de l'un à l'autre. . . . . C'eſt pour cela que quoi qu'exemts du ſervice de ſix mois que chaque Siamois eſt tenu d'accorder à ſon Roi ſans aucune recompenſe, les *Talapoins* ne laiſſent pas d'être couchés ſur le rolle du Peuple, parce qu'à tous momens ils peuvent devenir ſujets à la Loi commune, en devenant Seculiers.

L'eſprit de l'inſtitut des *Talapoins* eſt de ſe nourir des péchés du Peuple, de mener une vie pénitente pour les péchés de ceux qui leur font l'aumône, & de vivre d'aumônes. Rien n'eſt plus commode pour les Seculiers & les gens du monde, qu'un tel eſprit, qui cependant ſe trouve plus ou moins dans toutes les Religions. A le prendre dans ſon origine, il eſt établi ſur un principe qui n'eſt pas abſolument faux : c'eſt que la piété ſolitaire, une méditation continuelle ſur ſes devoirs, telle qu'on la ſupoſe dans la retraite, & le renoncement aux vanités du Siécle, non ſeulement rendent agréable à Dieu, mais attirent encore des égards particuliers de ſa part à ceux qui pratiquent ces choſes. Si les Seculiers ſe trompent, ce n'eſt pas tout à fait la faute de leur jugement, c'eſt bien plutôt celle des gens qui abuſent de l'opinion du peuple. Ces *Talapoins* ſont fort charitables aux paſſans

(*a*) Voiés la figure de ces pierres & des Paraſols à la Planche qui repreſente un Couvent de *Talapoins*.

(*b*) Il faut ſe reſſouvenir à cette occaſion de ce que nous avons dit ci-deſſus des nouveaux noms donnés par les Princes Orientaux. Le Roi de *Siam*, dit *La Loubere*, ne fait point de *Mandarin* conſiderable, qu'il ne lui donne un nouveau nom. Ce nom eſt toujours une louange.

(*c*) *La Loubere* ubi ſup. voiez la 4. fig. de la Pl. des *Sommona-Codom*.

paſſans, & leur charité va juſqu'à l'hoſpitalité. Ils ont à chaque côté de la porte de leur Cellule deux loges pour recevoir les paſſans.

Il y a, dit *La Loubere*, deux ſortes de *Talapoins* à *Siam*, les uns vivent dans les bois, & les autres dans les Villes. Ceux des bois meinent une vie aſſés ſemblable à celle des autres Moines Indiens. Ils doivent, tant ceux des Villes, que des Campagnes, obſerver exactement le Celibat pendant le tems qu'ils ſont *Talapoins*. Ceux qui contreviennent à cette regle, ſont condamnés au feu ſans remiſſion. Le Roi ne leur fait aucune grace: cette ſeverité eſt, dit-on, l'effet de la politique, qui ne permet aucune indulgence pour des gens qui poſſedent autant de Privileges que les Moines Siamois. Malgré cela, doit on croire que les *Talapoins* ſont doués d'une continence à toute épreuve, & qu'ils ne trouvent pas le ſecret d'échaper à la ſévérité des Loix? Mais il ſufit qu'elles conſervent une autorité publique, & que ceux qui ont le malheur d'être ſurpris à les enfraindre, paient de leur vie.

Une autre Politique du Roi de *Siam*, (*a*) c'eſt de faire examiner de tems en tems les *Talapoins* ſur leur ſavoir & ſur leur capacité. Ceux qui ne ſont pas trouvés aſſés capables, ſont reduits à la condition des Seculiers. Quel bien ne produiroit pas une ſemblable reforme en d'autres Païs!

Les *Talapoins* prêchent le lendemain de la nouvelle & de la pleine Lune: ils prêchent tous les jours deux fois, depuis que les eaux commencent à groſſir, juſqu'à ce que l'inondation commence à diminuer. Le Prédicateur eſt aſſis les jambes croiſées dans un fauteuil élevé, & les *Talapoins* ſe relevent les uns les autres dans cet office. Le Sermon du Prédicateur eſt ſuivi de l'aumône des auditeurs. Ces aumônes ſont conſiderables. Ceux qui prêchent ſouvent dans ces tems d'inondation, où le Peuple craint & eſpere pour ſa recolte, & qui conſervent la même facilité de prêcher tout le reſte de l'année, peuvent ſans peine devenir riches. Heureuſe facilité! dont le zèle des Siamois ſait recompenſer le mérite. Combien de Predicateurs Chrétiens ne voit-on pas, qui prêchent long tems & ſouvent, ſans que pourtant ils en deviennent ni plus riches, ni plus eſtimés?

(*b*) N'oublions pas la Deſcription du Sermon & de l'Aſſemblée qui l'écoute. Le texte de la Predication du *Talapoin* ſe trouve toujours dans les Sentences de *Sommona-Codom*: après que le monde eſt aſſemblé, le *Talapoin* en lit une avec modeſtie & gravité, les yeux baiſſés, ſans faire aucun geſte. Enſuite il developpe les myſteres de ſa Religion, d'où il tire auſſi quelque morale pour l'inſtruction de ſon Auditoire. Le Peuple, qui écoute le Predicateur, eſt aſſis avec beaucoup d'humilité & les mains jointes, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. Après le texte l'Aſſemblée s'écrie, en levant les mains au Ciel & baiſſant la tête, *parole de Diéu, verité toute pure.* Le P. *Tachard* nous aſſure, que les femmes ſont les plus empreſſées à ſe rendre à ces exercices pieux: cela n'a pas dequoi ſurprendre.

(*c*) Les *Talapoins* ont des jeûnes, ſurtout pendant le tems des inondations dont nous venons de parler. Leur jeûne eſt de ne rien manger depuis Midi. On obſerve que les jeûnes ſont plus frequens & moins dificiles dans les païs

(*a*) *La Loubere* ubi ſup.
(*b*) Le P. *Tachard*, *Voiage* L. VI.
(*c*) *La Loubere* ubi ſup.

païs Meridionaux. Du moins est-il sûr que les grandes chaleurs debilitent l'estomac, & qu'on ne sauroit lui conserver de la vigueur que par la diette & la sobrieté. Après la recolte, ces Religieux vont pendant trois semaines veiller toutes les nuits dans les champs sous des hutes de feuillage rangées en quarré : le jour ils reviennent visiter le Temple, & dormir dans leurs Cellules. On ne nous dit pas le motif de cette Ceremonie.

Dans leurs prieres ils ont l'usage du Chapelet. Ce Chapelet à cent huit grains, ou cent quatre vingt, selon le P. *Tachard.* Leur devotion est accompagnée d'une attention & d'un zèle, qui parurent toucher le P. *Tachard.* (*a*) Il les vit assis à terre, les mains jointes, un peu élevées, chantant ou priant sans aucune discontinuation, & sans regarder autre chose que l'Idole devant laquelle ils prient ordinairement. Cette Idole est posée sur une table fort haute. Ils chantent en Chœur & sans faire aucune pause. Le Pere *Tachard* curieux de savoir ce que ces Moines demandoient à leur Dieu dans ces prieres, leur fit des questions sur ce sujet. Un d'eux repondit, *qu'il s'adressoit à Dieu & lui demandoit du mérite.* Le Pere lui demanda *où étoit le Dieu qu'il invoquoit*, & le *Talapoin* repliqua, *que depuis près de deux mille ans ce Dieu étoit dans le* (*b*) *Nireupan. Mais*, continua le Pere, *si Dieu ne s'occupe que de ses plaisirs, comment peut-il écouter votre priere ? cela ne s'accorde pas. Dieu*, répliqua (*c*) le *Talapoin*, *a laissé ordre de le prier & j'accomplis ce commandement en le priant.* Cette reponse fut combatuë par le Jesuite : il lui montra qu'il étoit inutile d'observer les commandemens d'un Dieu, qui ne pense point à nous, & là dessus il lui fit cette comparaison, „ Tandis que le Maître de la Maison vit, les Serviteurs exécutent ses ordres, „ parce qu'ils esperent de lui plaire, ou qu'ils craignent d'en être punis : „ mais quand il est mort, chacun se retire de son service, les bons Serviteurs ne pouvant plus lui plaire, ni les méchans en aprehender aucune „ punition ". Le *Talapoin* auroit fort bien pû répondre par un autre comparaison, du moins aussi juste. *Tandis que le Maitre de la Maison s'occupe de ses plaisirs, il ne laisse pas de souhaiter que l'on éxecute ses ordres; par exemple qu'on entretienne sa Maison en bon état, qu'on n'y commette point de crimes, que l'on y entretienne le respect qui lui est dû, qu'on l'imite dans ses vertus &c.*

Les *Talapoins* doivent se raser la tête, la barbe & les sourcils : le Superieur se rase lui même, parce que personne ne peut lui toucher la tête sans lui manquer de respect. Par la même raison un jeune *Talapoin* n'oseroit en raser un vieux : mais il est permis aux vieux de raser les jeunes. Ils se rasent à la nouvelle & à la pleine Lune. C'est alors aussi que le Peuple porte des aumônes aux Couvents, qu'il jeûne & s'abstient d'aller à la pêche. Dans ces jours de solemnité, le Peuple visite les Temples avec plus de dévotion qu'à l'ordinaire. Un de ses actes de pieté, c'est de rendre la liberté à des animaux captifs. Les offrandes destinées à l'Idole ne se font pas immédiatement à elle, mais aux *Talapoins*, qui ensuite les presentent à l'Idole, soit en tenant les offrandes dans leurs mains devant l'Idole, ou en les mettant sur l'Autel. On nous dit aussi que le Peuple lui presente des bou-

(*a*) Le P. *Tachard.* Second Voiage L. IV.
(*b*) Voiés ci-dessus.
(*c*) Voiés *Bayle* Dict. Crit. Art. de *Sommona-Codom.* Cet Article contient des remarques curieuses sur ce sujet.

bougies allumées, & que les *Talapoins* les attachent ensuite aux genoux de la Statuë.

(*a*) A la pleine Lune du cinquieme mois, les *Talapoins* lavent l'Idole avec des eaux parfumées, mais par respect on ne lui lave point la tête. C'est un égard qui est dû à cette opinion, que la tête étant la partie du corps la plus haute & la plus noble, le siege du jugement & de toutes les facultés de l'ame, elle doit être aussi la plus respectée. Toucher quelque Siamois à la tête ou aux cheveux, c'est, au raport de *La Loubere*, lui faire le plus grand de tous les afronts, & même toucher à son bonnet, s'il le laisse quelque part, est une grande incivilité. Un chapeau ou un bonnet, ajoute-t-il, ne se laissent jamais en lieu bas. On le donne à un domestique qui, le porte plus haut que la tête, au bout d'un bâton, & sans y toucher. Ce bâton a un pié, afin qu'il puisse demeurer debout, si celui qui le porte est obligé de le laisser en quelque endroit. Nous ne sommes point d'avis de placer ici des lieux communs d'érudition ancienne & moderne sur le mérite de la tête : nous nous contenterons seulement de faire observer la bizarrerie des usages. Les anciens Grecs touchoient la tête, la barbe ou le menton de ceux dont ils vouloient émouvoir la compassion ; aujourd'hui nous serions aussi choqués de cette action trop libre, selon nos manieres, que nous le sommes du respect des Siamois, qui nous paroit ridicule. Après que les *Talapoins* ont lavé l'Idole, ils lavent aussi leurs Superieurs, & le Peuple lave les *Talapoins*. Dans les familles on se lave de même les uns les autres, en observant toujours que l'inferieur fasse la Ceremonie de l'ablution au Superieur, & tout cela sans égard au Sexe. Le fils & la fille lavent également le pere & la mere, l'aieul & l'aieule.

(*b*) Les *Talapoins*, quoique obligés par leur discipline d'être matineux, ne se levent pourtant que quand il fait assés clair pour pouvoir discerner les veines de leurs mains, de peur qu'en se levant plus matin ils ne tuassent quelque insecte, faute d'avoir pû l'apercevoir. Etant levés ils se rendent au Temple avec leurs Superieur, & y chantent, ou relisent pendant deux heures, des prieres écrites dans un Formulaire. Le Seculier n'en a point, peut-être sait-il par cœur ce que le *Talapoin* recite; peut-être a-t-il, comme ailleurs une certaine routine, par laquelle il se trouve, pour ainsi dire, monté tout d'un coup sur le ton du *Talapoin*. Combien de nos devots, qui disent *amen*, & repondent à point nommé, comme s'ils étoient véritablement attentifs à ce qu'ils disent, & qui levent les yeux aux Ciel aussi serieusement que si dans ce même moment ils pensoient à Dieu ? Mais laissons là nos devots. Ceux de *Siam* sont assis modestement dans les Temples & les jambes croisées comme un *Talapoin*. Ceux-ci en priant remuent toujours leur *Talapat*. L'éventail va & vient à chaque syllabe qu'ils prononcent. En entrant dans le Temple & en sortant ils se prosternent trois fois devant la Statue, & les Seculiers en usent de même. Dans le Temple les uns & les autres sont simplement assis les jambes croisées. En entrant dans leur Couvent & en sortant, ils se prosternent devant leur Superieur jusqu'à toucher la terre du front : & parce que le Superieur est assis les jambes croisées, pour lui témoigner leur respect, ils prennent à deux mains l'un de ses pieds & le mettent sur leur tête.

Après

(*a*) *La Loubere* ubi sup.
(*b*) *La Loubere* ubi sup.

Après la priere du matin les *Talapoins* vont pendant une heure quêter aux portes. Ils ſe preſentent ſans rien dire, & paſſent outre ſi on ne leur donne rien: mais il eſt rare qu'on les renvoie ſans leur rien donner. Indépendamment de la quête, ils ont (*a*) de quoi vivre. Les Couvens ont des terres, des jardins, des eſclaves. Après la quête ces Religieux déjeunent: la regle veut qu'ils offrent à l'Idole le premier morceau de ce qu'ils mangent. Du déjeuné ils paſſent aux occupations journalieres du Couvent, qui doivent être lire, prier, mediter. Après le diné, ils font la leçon aux petits *Talapoins* qui ſont commis à leur éducation, ils font la méridiane, ils chantent & prient deux heures comme le matin, ils balient le Temple &c. Enfin, pour finir ce qui concerne la diſcipline de ces Moines & Prêtres Siamois, on nous apprend, que non ſeulement leurs Couvens ont des Eſclaves, mais qu'on y eſt encore ſervi par des valets ſeculiers, qui cultivent les jardins & les terres, & qui font tout ce que les *Talapoins* ne ſauroient faire ſans pécher. Ces Valets, qu'on appelle *Tapacous*, reçoivent auſſi l'argent que les bons devots donnent au Couvent; car il eſt defendu au *Talapoin* d'en toucher. Il eſt original que, par des engagemens de Religion, ou, pour parler plus correctement, ſous prétexte de vivre dans une conſtante pauvreté, on ſe defende une choſe, dont on ne ſauroit pourtant ſe paſſer, & qui peut ſervir à une infinité de bonnes actions, tandis que l'on ſe permet dans la retraite certaines commodités dont l'uſage eſt du moins auſſi dangereux. Avoir des terres & des jardins, (*b*) vivre ſans rien faire & aux dépens du Peuple, voilà qui ne lui cauſe aucun ſcandale; mais un Siamois ne verroit pas ſans horreur un *Talapoin* toucher de l'argent, parce que le *Talapoin* ſe fait un crime d'en toucher. Des ſcrupules de cette nature ſont un vrai jeu dans la Religion: mais qu'on ne ſe trompe pas, nous ne parlons que des *Siamois*.

Il eſt entierement libre à un chacun de ſe faire *Talapoin* & de quitter cet état: mais on ne pourroit s'oppoſer ſans péché à la reception d'un *Talapoin*. (*c*) D'ailleurs, comme le *Talapoinat* eſt lucratif, & ne dure pas néceſſairement toute la vie, les parens ne ſont pas fachés de le voir embraſſer à leurs enfans. Quand quelqu'un veut ſe faire *Talapoin*, il commence par convenir avec quelque Superieur qui veuille le recevoir dans ſon Couvent: mais le *Sancrat* aiant ſeul le pouvoir de donner l'habit, il faut le lui aller demander, à moins que le Superieur ne ſoit lui-même un *Sancrat*. Celui qui doit être reçu *Talapoin* eſt accompagné de ſes parens & de ſes amis à la ceremonie de ſa Profeſſion. La danſe & la muſique ſont de la partie. On fait de tems en tems des ſtations pour danſer & pour chanter. Arrivés près du Temple les chanteurs & les danſeurs s'arrêtent, de même que les Femmes qui ſont de la ſuite; n'étant permis ni aux uns, ni aux autres d'entrer dans ce lieu ſacré. Le Poſtulant & les Privilégiés entrent ſeuls. Là on lui raſe la tête, la barbe & les ſourcils. Le *Sancrat* donne l'habit au nouveau *Talapoin*; il s'en revêt & ſe dépouille en même-tems du Seculier,

(*a*) *Rabelais* au Chap. 28. du 5. Livre de *Pantagruel*, dit aſſez plaiſamment, en parlant de certains Moines, *Ceſte Ferraille (fréraille) de Moines ſont par tout le monde* ainſi *aſpres ſus les vivres, puis nous diſent qu'ils n'ont que leur vie en ce monde; que Diable ont les Rois & les Grands Princes?*

(*b*) *Sed veluti mures, alieno parta labore*
Carpitis, & vitam ducitis Angelicam.
dit Buchanan dans ſes *Fratres fraterrimi.*

(*c*) *La Loubere* ubi ſup.

lier, qui tombe ſous l'habit religieux. Tout cela ſe fait avec des paroles myſterieuſes & conſacrées à cette Ceremonie. C'eſt le *Sancrat* qui les prononce. Après la Ceremonie le nouveau *Talapoin* s'en va au Couvent où il doit demeurer ; ſes parens & ſes amis l'y conduiſent. Quelques jours après ces mêmes parens donnent un repas au Couvent, & l'accompagnent de quelques Spectacles que le *Talapoin* ne doit point voir. Il lui eſt auſſi defendu d'écouter aucune ſorte d'inſtrumens, ni de regarder aucune danſe.

Les *Talapoines*, dont nous avons déja parlé, ne ſont pas reputées tout à fait Religieuſes. Un ſimple Superieur ſuffit pour leur donner l'habit, auſſibien qu'aux *Nens*, ces éleves des *Talapoins*, dont nous avons fait mention. S'il arrive aux *Talapoines* de pécher contre leur honneur, on ne les punit pas par le feu comme on punit le *Talapoin* qui a le malheur d'être ſurpris avec une femme. La *Talapoine* eſt livrée à ſes parens, qui doivent la châtier du bâton, parce que les *Talapoins* ni les *Talapoines* ne doivent frapper perſonne.

On peut regarder les *Talapoins* comme une eſpece de Phariſiens Siamois. (*a*) Parce qu'ils ſe croient ſeuls vertueux, ils ont pour eux-mêmes une complaiſance infinie, & regardent avec orgueil les Seculiers. (*b*) Ils affectent par tout de s'aſſeoir plus haut qu'eux, de ne ſaluer aucun d'eux, de ne pleurer la mort de perſonne, pas même de leurs parens. Ils ont une pratique qui reſſemble à la Confeſſion : mais cette (*c*) Confeſſion n'eſt rien moins qu'un aveu de leurs péchés, accompagné de l'humilité, qui eſt l'eſprit de cet aveu. Ils parcourent en préſence du Superieur les Préceptes établis dans leur Morale, & declarent hardiment qu'ils ne les ont point violés : en cela moins ſinceres, ou plus aveugles, que d'autres Païens qui, loin d'avouer leur exactitude, repaſſoient ſerieuſement (*d*) le ſoir, dans leur lit, les fautes qu'ils avoient commiſes dans la journée. Rendons cependant juſtice à la Morale Evangelique : elle eſt la ſeule qui puiſſe guerir de ces illuſions ceux qui ont le bonheur de la bien connoître : mais auſſi la bien connoître eſt quelque choſe d'auſſi rare qu'il eſt commun de trouver des gens qui la connoiſſent à demi, & qui à cauſe de cela (*e*) *ne ſont ni à Dieu, ni au Diable.*

Ajoutons à tout ce que nous avons dit du caractere des *Talapoins* une choſe qui marque l'eſprit de fourberie & de fauſſeté de ces Religieux Siamois. Pour defendre le Dogme de la Metempſychoſe, il y en a, dit *la Loubere*, qui aſſurent hardiment qu'ils ſe ſouviennent de leurs transmigrations paſſées : ſur quoi notre Voiageur ajoute, „ que ces témoignages ſuf„ fiſent ſans doute pour confirmer le Peuple dans l'opinion de la Metem„ pſy-

(*a*) Ils ont pourtant une maxime qui paroit d'abord oppſée à ce caractere ; mais elle ne concerne que les Seculiers. La voici comme on la trouve dans la *Deſcription du Roiaume de Siam*, Tom. II, pag. 28. *Ne vous glorifiez pas, diſant que vous êtes arrivés à la Sainteté.* Il faut être *Talapoin* pour devenir un Saint parfait.

(*b*) *La Loubere* ubi ſup.

(*c*) Ce recit paroit contredire ce que raporte le P. *Tachard*, qu'ils ſe confeſſent leurs péchés les uns aux autres.

(*d*) ——— *Neque enim cum lectulus, aut me*
Porticus excepit, deſum mihi ; rectius hoc eſt,
Hoc faciens vivam melius, &c. Hor. in Satyr.

(*e*) C'eſt Mad. de Sevigné qui s'exprime ainſi dans ſes Lettres, Tom. I. Let. 34. Ed. d'Holl. „ Une de mes grandes envies ce ſeroit d'être devote, (vraie devote) je ne ſuis ni à Dieu ni au Dia„ ble. Cet état m'ennuie . . . . . On n'eſt point au Diable, parce qu'on craint Dieu, & qu'au „ fonds on a un principe de Religion : on n'eſt pas à Dieu auſſi, parce que ſa Loi eſt dure &c.

„ pſychoſe ". Cela eſt ſi vrai qu'il ſeroit inutile d'alleguer des exemples pour le confirmer.

Avec des maximes ſi Phariſaïques, les Religieux Siamois connoiſſent pourtant le recueillement : mais à quoi ſert cela, lors que le cœur n'eſt pas de concert avec l'eſprit, & que cette modeſtie religieuſe, qui trompe bien d'autres gens que les Siamois, ſe trouve un myſtere du corps, (*a*) dont le but eſt de cacher les défauts du cœur ? „ Un *Talapoin* péche, ſi en marchant „ dans les ruës il n'a pas ſes ſens recueillis. Il péche auſſi s'il ſe mêle „ des affaires d'Etat ". Pour cette maxime il ſeroit difficile de la laiſſer paſſer ſans une cenſure. Nos Eccleſiaſtiques ſont Chrétiens, & comme s'ils valoient beaucoup moins que les Siamois, on permet qu'ils ſe mêlent d'affaires d'Etat, & qu'ils tiennent même entre leurs mains les plus ſecrets reſſorts de la Politique. Un *Talapoin* pretend, que cela ne lui convient pas, qu'il ne doit ſonger qu'à ſon Couvent & à édifier tout le monde par ſa modeſtie. Ils eſt probable que le *Talapoin* ſe trompe. Ils connoiſſent auſſi l'obéiſſance religieuſe : mais Mr. de *La Loubere* y met un correctif qui n'eſt pas mauvais. L'obéiſſance, dit-il, eſt à *Siam* la vertu de tout le monde. Il ne faut donc pas s'étonner qu'elle s'y trouve dans les Cloîtres. Nous avons dit qu'un *Talapoin* doit pratiquer la Chaſteté. Voici des traits vraiement Evangeliques (*b*). Un *Talapoin* péche s'il touſſe pour attirer ſur lui les regards des femmes, s'il regarde lui-même une femme avec complaiſance, ou s'il en deſire quelqu'une. Enfin il lui eſt defendu de ſe ſervir de parfum, de mettre des fleurs à ſes oreilles, de ſe parer avec trop de ſoin, d'avoir plus d'un vêtement, d'en avoir de precieux, de garder rien du manger pour le lendemain. Nous avons aſſez montré combien ces belles maximes ſe trouvent gâtées dans la pratique.

L'habit & le Couvent des *Talapoins* ſont inviolables : dans les Revolutions de l'Etat les Rois & les Princes ſe ſont mis à convert ſous l'habit de ces Religieux.

Mr. de *La Loubere*, Auteur de la *Deſcription du Roiaume de Siam*, nous a donné un recueil des principales maximes de ces *Talapoins*. Il faut avouer qu'il y en a pluſieurs qui ſont dignes du Chriſtianisme. Telle eſt, par exemple, celle qui défend de juger perſonne, & de dire *celui-ci eſt bon*, *celui-là eſt méchant* : telle eſt encore celle qui leur ordonne la ſimplicité dans leur conduite & la pauvreté dans leur état. Nous avons vû qu'au rapport même de ce Voiageur ils ne les reduiſent pas toujours en pratique.

Leurs SERMENS, USAGES *ſuperſtitieux*, *leur* MEDECINE, *divers* USAGES.

(*c*) LA forme du Serment de fidelité conſiſte à avaler de l'eau, ſur laquelle les *Talapoins* prononcent des imprécations contre celui qui la doit avaler, en cas qu'il manque à la fidelité qu'il doit à ſon Prince. Per-

(*a*) Cela revient preſque à une maxime de Mr. le Duc de la *Rochefoucaut* ſur la gravité.
(*b*) Le *P. Tachard* dans ſon premier *Voiage* L. VI. en raporte auſſi qui ne le ſont pas moins.
(*c*) *La Loubere* Deſcription. &c. tom. I. p. 247.

Perſonne n'eſt diſpenſé de ce Serment, de quelque Nation & de quelque Religion qu'il ſoit.

(*a*) Les Siamois ont auſſi l'uſage des épreuves par le feu & l'eau dans les accuſations. Pour la preuve du feu on bâtit un bucher dans une foſſe, enſorte que la ſurface du bucher eſt au niveau des bords de la foſſe. Il faut que l'accuſé y paſſe à pieds nuds d'un bout à l'autre, ſans en avoir les pieds offenſés. Deux perſonnes qui plaident l'une contre l'autre, ſont obligées de ſubir la même épreuve: celle qui n'a pas les pieds offenſés, ou que le feu a plus épargnée que l'autre, gagne le Procès. Il eſt ſurprenant que ces ſortes de juſtifications, ſi generalement uſitées chez divers Peuples, d'ailleurs polis & raiſonnables; ſi connuës même chez les anciens, aient pû ſe maintenir conſtamment, malgré une infinité d'équivoques & de fauſſetés auxquelles elles ſont ſujettes. Mais rien n'eſt plus vrai, qu'il eſt plus aiſé de perſuader aux hommes des fraudes, qui de tems en tems prennent un air de verité, que des vérités qui ne ſe démentent jamais. Notre Auteur dit une choſe qui prouve aſſés combien il eſt aiſé de duper les hommes. „ Les „ Siamois étant accoutumés d'aller nuds pieds, ils ont la plante du pié „ comme accornie: on dit qu'il eſt aſſés ordinaire que le feu les épargne, „ pourvû qu'ils apuient bien le pié ſur les charbons, car le moïen de ſe „ bruler, c'eſt d'aller vite & legerement. Deux hommes marchent d'or„ dinaire à côté de celui qui paſſe ſur le feu, & ils s'apuient avec force „ ſur ſes épaules, pour l'empêcher de ſe derober trop vite à cette épreu„ ve: & l'on dit que bien loin que ce poids l'expoſe davantage à être bru„ lé, il étouſe au contraire l'action du feu ſous ſes pieds.

Outre cette épreuve, ils ont encore celle de l'huile ou de quelqu'autre matiere bouillante, dans laquelle les parties paſſent la main. On ne doit pas douter que cette épreuve ne ſoit auſſi accompagnée de tours d'adreſſe. *La Loubere* dit, „ qu'un François, à qui un Siamois avoit volé de l'étain, ſe „ laiſſa perſuader, faute de preuve, de mettre ſa main dans de l'étain fon„ du, & qu'il l'en retira preſque conſumée. Le Siamois plus adroit ſe ti„ ra d'affaire ſans ſe bruler & fut renvoié abſous . . . . ., cependant ſix „ mois après il fut convaincu du vol, dont le François l'avoit accuſé ".

La preuve de l'eau ſe fait encore de cette maniere: les deux parties ſe plongent dans l'eau en même-tems, ſe tenant chacun à une perche le long de laquelle ils deſcendent. Celui qui demeure plus long-tems ſous l'eau eſt cenſé avoir bonne cauſe. Pour l'obtenir telle en cas de beſoin, l'on s'exerce dès ſa jeuneſſe à ſe familiariſer avec le feu & à demeurer long-tems ſous l'eau. Une longue pratique endurcit à l'un & à l'autre Element. On a parlé long-tems de celui (*b*) qui mangeoit du feu. Cela ne ſe faiſoit pas ſans artifice, mais ce que le Peuple ignore paſſe chez lui pour une choſe qui n'exiſte pas. A l'égard de l'eau, que n'a-t-on pas écrit du long ſéjour de quelques plongeurs ſous l'eau?

Les Siamois ont une autre ſorte de preuve, qui ſe fait avec des pillules préparées par les *Talapoins*, & accompagnées d'imprécations. Les deux par-

(*a*) Id. Ib. p. 263. On trouve des traces de cette ſorte d'épreuves dans Sophocle. Nous les trouvons chez les *Cafres de Mozambique*. On a l'uſage du fer chaud dans le Roiaume d'*Angola*. Nous décrirons, en parlant des *Cafres*, l'épreuve par le fer chaud, que ces Peuples appellent *Xoca*.

(*b*) Voiés le Journal, des Savans, Année 167-. *Naudé* dans ſon *Inſtruction ſur les freres de la Roſe-Croix*, parle d'un Religieux Turc, qui prit un fer rouge ſortant du feu, le mit dans ſa bouche & l'y tourna ſi long-tems, qu'il l'en retira froid & éteint.

parties doivent avaler de ces pillules. La marque du bon droit eſt de les garder long-tems dans l'eſtomac ſans les rendre, car ce ſont des vomitifs, dit (*a*) l'Auteur de la Deſcription. Ces épreuves ſe font devant les Juges & devant le Peuple. Si les deux parties ſortent également bien, ou également mal d'affaire, on a recours à la même épreuve reiterée. En voici une incomparablement plus cruelle. „ Le Roi de Siam livre quelquefois les parties aux „ Tygres, & celui que les Tygres épargnent pendant un certain tems eſt „ cenſé innocent. Que ſi les Tygres les devorent tous deux, ils ſont tous „ deux eſtimés coupables. Si au contraire les Tygres ne veulent, ni l'un „ ni l'autre, on a recours à quelque autre preuve, ou bien on attend que „ les Tygres ſe déterminent à devorer l'une des parties, ou à les devorer „ toutes deux ".

(*b*) Pour ſe jurer une éternelle amitié, les Siamois boivent enſemble de l'eau de vie dans la même taſſe : mais quand ils veulent ſe la jurer auſſi ſolemnellement qu'il eſt poſſible, ils goutent du ſang l'un de l'autre. Cette coutume ſe trouve auſſi dans l'Antiquité.

Sans entrer dans le détail de leur Aſtronomie, qu'on peut voir dans la (*c*) *Deſcription du Roiaume de Siam*, nous dirons qu'ils s'imaginent, comme les Indiens & les Chinois, que dans le tems des Eclipſes un Dragon devore l'Aſtre éclipſé. Pour delivrer l'Aſtre, ils font un grand bruit avec des poëles & des chaudrons, croiant par ce moïen faire lacher priſe à cet Animal. Il y a plus de choſes à dire ſur d'autres objets de leur ſuperſtition. Ils croient qu'il y a un art de prophetiſer comme il y en a un de rendre la ſanté aux malades. Si par cet art de prophetiſer ils entendoient celui de tomber en exſtaſe & de debiter dans ſes tranſports toutes les viſions d'un cerveau frapé d'une fievre chaude, il n'y auroit nul doute que cet art ne fut praticable chez eux, comme il l'a été ſouvent en d'autres Païs, & même de notre tems & ſous nos yeux. Les anciens fourniſſent une infinité de preuves de ſa poſſibilité. Les Catholiques ont produit des Prophetes de cette eſpece, les Sectaires en ont vu naitre parmi eux : on ne doit rien ſe reprocher les uns aux autres ſur l'article. Les Prophetes de *Siam* ſont, à proprement parler, des Aſtrologues & des Devins. Quand ils rencontrent mal dans leurs predictions, le Roi les fait chatier, plutôt comme des negligens, que comme des Impoſteurs. (*d*) „ Le Prince, non plus que ſes Sujets, n'entreprend ni affaire, ni voiage, que ſes Devins.... „ ne lui aient marqué une heure pour l'entreprendte heureuſement. Il ne „ ſort pas de chez lui, ou s'il en eſt ſorti, il n'y rentre pas tant que ſes „ Devins le lui defendent . . . . . Surtout l'Almanac eſt une regle pour „ lui. Il lui marque, & à ſes Sujets les jours heureux, ou malheureux „ pour la plupart des choſes qu'ils ont coutume de faire ". Chez nous l'Almanac ne regle pas ſeulement les bonnes femmes ; bien des têtes raiſonnablement ſenſées ajoutent foi à ſes prédictions, & s'attachent ſcrupuleuſement aux petits détails qui brodent ordinairement ce livret. Il y a même aparence que l'on pourra convertir nos François, autrefois ſi peu credules. L'année 1727. (*e*) ſe trouve marquée d'une inondation d'Almanacs ; preuve de leur mérite reconnu par la Nation.

Les

(*a*) Id. Ib. pag. 264.
(*b*) Id. pag. 232.
(*c*) Tom. I. Ch. XI.
(*d*) *La Loubere Deſcrip.* &c. p. 201.
(*e*) Voiés *Bibl. Françoiſe* tom. 9. premiere part.

Les Siamois prennent pour de mauvais augures les hurlemens des animaux féroces, & le cri des Cerfs & des Singes, comme on s'éfraie chez nous des hurlemens d'un chien dans la nuit. Un Serpent qui croise le chemin, la foudre qui tombe, ou quelque chose qui tombe par hazard, sont des choses capables d'empêcher une bonne affaire. On assure qu'ils ont la folie de prendre pour decision de ce qu'ils doivent faire ou éviter (*a*) les premieres paroles qu'ils entendent dire au hazard. C'est ainsi que parmi nous des personnes superstitieuses prenoient autrefois pour des Oracles les premieres paroles qu'ils entendoient chanter dans l'Eglise: comme si toute l'Eglise devoit s'interesser pour leur affaire, ou plutôt, comme si Dieu avoit assemblé tout exprès un nombre considerable de fidelles pour décider du sort d'un simple particulier. On dit qu'en Italie on s'amuse à une superstition de pareil ordre. Les gens s'y lavent les pieds dans du vin la veille de la Saint Jean, jettent ensuite le vin par la fenêtre, & s'y tiennent pour écouter les passans. La premiere parole qu'ils leur entendent dire, est un augure infaillible de ce qu'ils veulent entreprendre.

Les Siamois s'amusent encore aux Talismans & aux caracteres „ pour faire mourir, pour rendre invulnerable, pour faire taire gens & chiens, „ quand ils veulent faire une mechante action & n'être pas decouverts. „ S'ils preparent une Medecine, ils attachent aux bords du vase plusieurs „ papiers, où ils auront écrit des paroles mysterieuses, pour empêcher que „ les esprits, qu'ils croient repandus dans l'air & & capables à leur avis, „ de toute sorte de choses, n'emportent la vertu des remedes avec la fumée. Ces esprits jouïssent les premiers (*b*) de toutes les filles, & leur „ font cette prétenduë blessure, qui se renouvelle tous les mois. Sur la „ Mer, pendant l'orage, ils attachent à tous les agrets de pareils papiers „ écrits qu'ils croient propres à calmer les vens ". Ils ont aussi des pratiques superstitieuses pour les femmes accouchées: mais peut-être quelques unes de ces pratiques sont-elles moins superstitieuses que necessaires. Les Siamois purifient, comme les Juifs autrefois, les femmes relevées de couche. La maniere de cette purification nous paroit unique dans son espece. On met pendant un mois entier les femmes acouchées devant un grand feu, que l'on entretient sans discontinuation. On les y tourne tantôt d'un côté & tantôt de l'autre. Pendant cette purification, la fumée qui sort lentement par une ouverture faite au toit de la Maison, ne peut qu'incommoder beaucoup l'accouchée. Les Peguans, dont les coutumes ont un grand raport avec celles des Siamois, font pis encore. Ils mettent leurs femmes sur une espece de gril de bambou assés élevé sur un feu raisonnablement grand. La purification se reïtere pendant cinq jours. Cette espece de discipline, à laquelle on assujettit le Sexe, n'empêche pas les Siamoises de se marier. A quoi ne s'exposeroient pas les femmes pour satisfaire aux devoirs qu'exige la nature? Les unes se rendroient par un motif de Religion, les autres par un prin-

(*a*) Cette superstition a été souvent pratiquée par des Chretiens. Elle a reussi quelquefois. L'exemple de celui qui se fit d'Eglise parce que passant près d'une Chapelle il entendit le Prêtre lisant ces paroles, *Petre sequere me*, *Pierre suivés moi*, mérite d'être remarqué. Quand les Siamois ont envie de savoir quelque chose dont ils sont en peine, ils vont dans un antre sacrifier au génie qui y preside. Après avoir fait leurs prieres, ils en sortent, & prennent la premiere parole qu'ils entendent pour la reponse de l'Oracle qu'ils ont consulté. *Voiage de Siam* du P. *Tachard*. L. I.

(*b*) Cela revient aux Demons Incubes, que la fourberie a su travestir en Divinités, pour cacher le deshonneur de la naissance de quelques grans hommes, *Alexandre*, *Romulus* &c.

principe de charité pour le genre humain, & d'autres encore pour obeïr aux ordres de leurs Epoux. De tout cela il arriveroit, que nos Dames se laisseroient mettre sur le gril avec autant de courage que les Siamoises. Après que le feu a purifié ces femmes, les maris donnent un repas à la parenté. On ne mange rien qui n'ait été offert au feu. L'offrande consiste à laisser le manger quelques tems auprès du feu, & c'est cela même qui témoigne la reconnoissance des maris à cet élement. Pendant les couches, les femmes ne mangent & ne boivent rien qui ne soit chaud.

Disons un mot de ces dangereux philtres dont les Relations des Indes nous vantent la force. (*a*) Il y en a qui affoiblissent l'imagination de telle maniere, qu'un homme tombe en enfance; & se laisse gouverner ensuite selon le bon plaisir de sa femme. Le suc de l'herbe nommée *Dutroa* fait perdre l'usage des sens à ces maris que leurs Epouses ont destinées au cocuage. Ce fatal assoupissement dure environ vingt-quatre heures, & pendant ce tems-là (*b*) les femmes se donnent le plaisir d'être infidelles devant leurs maris. On s'est imaginé que ce *Dutroa* étoit le (*c*) *Nepenthes d'Helene*, dont *Homere* nous raconte la vertu. Cela se pourroit. *Helene* étoit savante en l'art de Coqueterie. Elle avoit beaucoup profité dans ses Voiages, surtout en Egypte, où le *Dutroa* étoit sans doute connu. Naturellement une Dame aussi galante que cette Princesse, devoit essaier sur son Mari la vertu du *Nepenthes*. C'étoit aussi en Egypte qu'elle aprit à connoitre les simples dont elle se servoit à composer certains breuvages connus dans l'Antiquité, qui ont fait passer en Proverbe (*d*) la coupe d'*Helene*. De tout cela on est presque en droit de conclure, que les femmes Egyptiennes avoient l'art de tromper les hommes aussi finement que les Indiennes.

On nous dit que les Siamois (*e*) ont des maladies dont les symptomes sont si étranges, qu'ils croient devoir en attribuer la cause à des sortileges, ou à la force majeure de quelques esprits: c'est par là que s'excusent les Medecins, quand ils ne peuvent rendre raison d'une maladie, & qu'ils voient l'inéficacité de leurs remedes. Il n'est pas necessaire de remarquer, que dans les Païs où la vraie Medecine est ignorée, on a beaucoup de confiance aux charmes & aux sortileges pour la guerison des maladies. Il semble aussi que la superstition est affectée à cette ignorance. De la superstition à la fraude, il n'y a qu'un pas: les Medecins Siamois maintiennent leur crédit par l'une & par l'autre. Après qu'un corps mort a été à moitié consumé sur le bucher, ils l'ouvrent pour y trouver dequoi confirmer leur Peuple dans sa crédulité: ils lui persuadent qu'ils trouvent quelquefois dans l'estomac des morts des pieces de chair fraiche de cochon, ou de quelque autre animal, & supposent ensuite que ces pieces de chair y ont été mises par des sortileges, & qu'elles peuvent servir à en faire d'autres. Venons à un détail un peu plus solide sur la Medecine des Siamois. (*f*) Mr. de *La Loubere* nous le fournit.

„ Quand quelqu'un est malade à Siam, il commence par se faire ramollir

(*c*) *La Loubere* ubi sup. tom. I. p. 205.
(*b*) On assure que pour rendre l'usage des sens aux maris, il faut leur mouiller la plante des pieds d'eau froide.
(*c*) Une des grandes vertus du *Nepentes*, étoit d'ôter aux gens les inquietudes & les soucis.
(*d*) *Helenæ crater*.
(*e*) *La Loubere* ubi sup.
(*f*) *La Loubere*, ibid. p. 192.

„ lir tout le corps par quelqu'un qui ſoit entendu à cela, qui monte ſur „ le corps du malade, & le foule aux pieds. L'on dit même que les fem- „ mes groſſes ſe font ainſi fouler aux pieds par un enfant, afin d'accoucher „ avec moins de peine: car dans les Païs chauds, encore que les accou- „ chemens ſemblent devoir être plus faciles par la conformation naturelle „ des femmes, ils ne laiſſent pas d'y être aſſés douloureux, peut-être parce „ qu'ils y ſont précedés de moins d'évacuation.

„ Autrefois les Indiens n'aportoient d'autres remede à la plenitude, qu'une „ exceſſive diette ". L'uſage n'en eſt pas encore aboli : elle eſt même ſi neceſſaire dans ces Païs chauds, que les Européans, incomparablement moins ſobres que les Indiens, apprennent aux dépens de leur vie, qu'elle eſt le ſeul preſervatif de leur ſanté, & qu'à moins de cela on ne doit ſe promettre aux Indes que des jours fort cours & beaucoup d'infirmité. „ Aujour- „ d'hui les Siamois uſent de la ſaignée, pourvû qu'ils aient un Chirurgien „ Européan, & quelquefois à la place de la ſaignée ils emploient les ventouſes „ ſcarifiées & les ſangſues. Ils ont des purgatifs qui leur ſont particuliers, & quel- „ ques-uns de ceux dont nous nous ſervons . . . . D'ailleurs ils n'obſer- „ vent aucun tems dans la purgation, & ne ſavent ce que c'eſt que criſe. „ Cependant ils n'ignorent pas l'utilité des ſueurs : ils eſtiment au contrai- „ re beaucoup l'uſage des ſudorifiques . . . Les Européans leur ont fait con- „ noitre l'uſage du quinquina. En general leurs remedes ſont fort chauds, „ ils n'uſent d'aucun rafraichiſſement interieur, mais ils ſe baignent dans la „ fievre & dans toute ſorte de maladies. Il ſemble que tout ce qui con- „ centre ou augmente la chaleur naturelle leur ſoit bon. Leurs malades „ ne ſe nourriſſent que de bouillon de ris, qu'ils font extrémement liqui- „ de . . . . Les bouillons de viande ſont mortels à Siam, parce qu'ils re- „ lachent trop l'eſtomac : quand les malades ſont en état de manger de „ quelque choſe de ſolide, ils leur donnent (*b*) de la viande de cochon pré- „ ferablement à une autre.

„ Ils aiment la Chimie, & ſe vantent d'en poſſeder les ſecrets. Siam „ eſt plein de Chimiſtes impoſteurs ou dupes . . . ., le feu Roi conſuma „ deux millions à chercher la Pierre Philoſophale ". Cette maladie, qui a détruit la fortune de bien des gens en Europe, ſurtout en Italie & en Allemagne, nous eſt venue des Orientaux & des Mores . . . Nous avions aſſés de moiens pour nous ruiner, mais il nous falloit encore celui-là. On lui peut appliquer ce que Mad. Deshoulieres a dit du jeu :

On commence par être dupe,
On finit par être fripon.

Une autre chimere des Siamois & des Chinois, eſt de chercher un remede univerſel pour s'exempter de mourir. Quelque impoſſible que ſoit une telle découverte, il n'en eſt pas moins vrai qu'elle a été tentée plus d'une fois par l'eſprit humain. Les vertus extraordinaires (*c*) du *Ginſeng* ont donné quelques eſperances aux Chinois. Nous avons eſſaié l'or potable, la transfuſion

(*a*) Cela paroit ſurprenant, parce que le cochon eſt d'aſſés difficile digeſtion : mais au raport de M. de *La Loubere* p. 115. c'eſt la chair la plus ſaine qu'on puiſſe manger en ces Païs chauds.

(*b*) Voiés la Deſcription de cette plante dans une Lettre du *P. Jartroux* Tom. IV. du *Recueil de Voiages au Nord.*

fusion du sang. On a vanté des moïens beaucoup plus simples, la sobrieté, la chasteté, la tranquilité de l'esprit; on a pesé sa nourriture, afin de savoir positivement ce que l'estomac peut digerer, & la juste portée de chaque temperament: mais qu'a-t-on avancé? Tout au plus de prolonger sa vie jusqu'à cent ans, & pour ainsi dire, de racommoder (a) une constitution gâtée. Le secret de vivre toujours & celui d'être toujours riche sont également impraticables. La tradition nous dit, que certaines personnes extraordinaires ont vécu plusieurs Siecles, & que d'autres ont fait de l'or. Mais aucune tradition ne nous aprend, que (b) les premieres aient été immortelles, ni que les autres aient eu le secret de faire de l'or quand (c) il leur plaisoit. Le *Juif errant* est une fable populaire, fondée sur une mauvaise interpretation d'une (d) parole de J. C. La *pistolle volante* est une autre fable, qui doit peut-être son origine à ce que les anciens ont attribué à *Pases*. Ce Magicien ne manquoit jamais d'argent (e) parce qu'il lui revenoit toujours après qu'il l'avoit dépensé.

Si l'esprit humain s'est donné beaucoup de peine pour la decouverte des deux secrets dont nous venons de parler, cela n'a pas été inutile pour en découvrir d'autres dont l'utilité est évidente. Le desir de s'immortaliser, ou tout au moins de prolonger sa vie à quelques Siecles, a procuré d'excellens remedes. Il a perfectionné la Medecine & l'Anatomie. Celui de trouver la Pierre Philosophale n'a pas été moins salutaire au corps humain: on lui a l'obligation de tous les beaux secrets de la Chimie: on lui doit aussi le léton, le secret de blanchir les saphirs, la separation des metaux. &c.

A toutes ces superstitions, il faut ajouter l'idée que les *Siamois* se font de l'Elephant, surtout de l'Elephant blanc. Nous avons déja parlé de cet animal à l'Article du *Pegu*. Il faut y revenir pourtant, avec la permission du Lecteur. Les Siamois croient l'Elephant parfaitement raisonnable. (f) *La Loubere* raporte qu'on prit gravement congé de trois de ces animaux que le Roi de *Siam* envoioit aux Prince petits fils de France. Les Siamois leur parlerent à l'oreille, leur souhaiterent bon voiage, les exhorterent à ne pas se chagriner pendant la route, & à se rejouïr au contraire de ce qu'ils alloient servir trois grans Princes. On s'imagine aux Indes qu'un animal si noble, si fort, si docile ne peut-être animé que d'une ame illustre, d'une ame qui a logé dans le corps de quelque Prince, ou tout au moins dans celui d'un grand personnage. Mais cela n'est rien encore en comparaison de la haute idée qu'on a des Elephans blancs, ou pour mieux dire, couleur de chair. L'ame d'un grand Monarque est toujours logée dans le corps d'un tel

(a) Comme celle de *Cornaro* Noble Venitien, sur quoi l'on peut lire son petit Ouvrage intitulé *Conseils pour vivre cent ans.*

(b) *Naudé* dans son *Instruction à la France sur les freres de la Rose-Croix*, parle d'un Gentilhomme Anglois, qui se fit couper la gorge pour rajeunir dans un fumier, comme le vieux *Æson* dans la chaudiere de *Medée*, au raport d'*Ovide* L. VII. de ses *Metamorphoses.*

(c) Presque tout ce qu'on a debité sur ce sujet s'est trouvé ou absolument faux, ou mêlé de beaucoup de fables. De l'aveu des plus crédules, les uns ont réussi par hazard, les autres, pour reussir ont été obligés de faire de si grans fraix, que leur depense a de beaucoup excedé le profit dont ils se flatoient. La declaration des Freres de la *Rose-Croix*, qui en 1615. promettoient plus d'or aux Puissances que le Roi d'Espagne ne pouvoit jamais en recevoir des deux Indes, & qui se vantoient d'avoir des thresors inépuisables, n'a jamais tenté personne.

(d) Evangile de S. Jean Ch. V. Elles concernent S. Jean l'Evangeliste, & sur cela le peuple s'est imaginé qu'il étoit le Juif errant.

(e) Cela donna lieu au proverbe, *Pasetis obolus.* V. *Naudé* dans son *Apologie pour les Grans Hommes* &c. p. 271. Ed. d'Holl. 1712.

(f) *La Loubere* ubi sup. p. 139.

tel animal. Le Roi de Siam & celui du *Pegu* se qualifient *Rois de l'Elephant blanc*. Peu s'en faut aussi qu'ils ne lui attribuent quelque (*a*) odeur de sainteté & qu'ils ne le regardent comme digne de l'apotheose. Au moins le font-ils aller de pair avec les gens vertueux. C'est tout dire enfin, qu'il y a eu de longues & de sanglantes guerres entre ces deux Monarques, pour l'amour de cet animal. Ce respect religieux, ou peu s'en faut, des Siamois & des Peguans &c. est dû à la derniere metamorphose de *Sommona Codom*, qui se manifesta sous la forme d'un Elephant blanc.

L'esclavage des Orientaux les rend souples, dissimulés, *façonneux*. Un Siamois inferieur qui visite un superieur, entre courbé dans la chambre de celui-ci, s'y prosterne, y demeure à genoux assis sur les talons, la tête inclinés, les mains jointes à la hauteur du front. Cet inferieur ne parle jamais le premier. On s'acroupit toujours de cette maniere, & cela va du plus petit au plus grand. Un Siamois qui passe devant un autre Siamois à qui il doit le respect, passe tout incliné devant lui, les mains jointes & élevées. Le lieu le plus éminent est si fort le plus honorable, qu'ils n'osent monter au plus haut étage de la Maison, quand des personnes d'un certain ordre sont au plus bas. On observe que le dessous de l'escalier ne serve jamais de passage, de peur que quelqu'un ne passe sous les pieds d'un autre qui monte : mais, nous dit *La Loubere*, cela ne regarde que les maisons bâties par des étrangers (*b*). „ Les Siamois ne bâtissent qu'à un étage, parce „ que le bas leur seroit inutile, personne parmi eux ne voulant ni loger, „ ni passer sous les pieds d'un autre. Par cette raison, quoique les Maisons „ des Siamois soient élevées sur des pilliers, ils ne se servent jamais du des- „ sous . . . . . Les Ambassadeurs de *Siam* s'étant trouvés logés dans une „ Hôtellerie près de Vincennes, le premier au premier étage, & les autres „ au second, le second Ambassadeur s'aperçut qu'il étoit au dessus de la let- „ tre du Roi son Maitre . . . . il sortit bien vite de sa chambre, se lamen- „ tant de sa faute & s'arrachant les cheveux de desespoir ". L'ordre des Ceremonies à bien d'autres bizarreries, il faut consulter le même Auteur. Nous nous contenterons de dire sur son recit, que cet ordre est suivi si exactement, qu'il faut que tous les apartemens soient bâtis sur un même modéle, & que les visites paroissent demander quelquefois des évolutions aussi sutes que celles des armes. „ S'ils sont plusieurs ensemble & qu'il en survien- „ ne un autre, il arrive souvent que la posture de tous change. (*c*) Ils sa- „ vent devant qui & à quel point ils doivent se tenir courbés ou redressés, „ ou assis : s'ils doivent joindre leurs mains, ou non, & les tenir basses ou „ hautes, si étant étant assis ils peuvent avancer un pié, ou tous les deux, „ ou s'ils doivent les tenir tous deux cachés en s'asseiant sur leurs talons. Et „ les fautes en ces sortes de devoirs peuvent être punies du bâton par ce- „ lui envers qui elles sont commises, ou par ses ordres, ou sur le champ ". Tout cela nous paroit également dificile à pratiquer & à suporter. Selon nos usages rien n'est plus odieux qu'une élevation qui se fait sentir à l'inferieur. Nous savons bien qu'il est necessaire que les conditions soient inégales, mais on ne peut s'empêcher de haïr ceux qui ne cessent de nous avertir par leurs manieres

(*a*) Comme l'Elephant des *Epistolæ obscur. virorum*, qui se mettoit respectueusement à genoux devant le Saint Pere, *& quando vidit Papam, tunc geniculavit & dixit cum terribili voce bar bar bar.*

(*b*) *La Loubere* p. 170. ubi sup.

(*c*) *La Loubere* ubi sup.

nieres qu'ils ſont au deſſus de nous. Cependant il faut rendre quelque juſtice aux Siamois. Leur Ceremoniel eſt étrange, il tient de la tyrannie de l'Orient, „ mais (*a*) les diſtinctions, que la naiſſance donne ici à tant de perſonnes, „ qui ſont quelquefois ſans mérite, ne paroitroient gueres moins rudes à „ ſoufrir à qui n'y ſeroit pas accoutumé ".

De tous ce que nous venons de dire on ne doit pas en conclure, que le Ceremoniel des Siamois ſe pratique toujours à la lettre. Des intrigues de Cour, des égards de politique y mettent des exceptions. Le Superieur, qui dans ces occaſions veut, ou doit ménager l'inferieur, & lui témoigner beaucoup de conſideration, met à couvert ſa ſuperiorité, en afectant d'éviter en public la rencontre de l'inferieur. Par-là il lui épargne des ſoumiſſions dont il ne le diſpenſeroit pas autrement. (*b*) Nous renvoions à une autre article ce qui reſte à dire ſur cette matiere, & nous finirons celui-ci par deux ou trois uſages que nous regardons comme entierement contraires à la bienſeance. (*c*) „ Les Siamois, nous dit-on, ne ſe contraignent point en retenant „ certains raports; ils ne ſe détournent point pour cela, ils ne mettent rien „ devant la bouche, non plus que les Eſpagnols", (on pourroit y joindre les Hollandois, les Anglois & les Peuples du Nord.) Tout ces peuples préferent leur ſanté à une bienſéance trop génante: ils ſe contraignent ſi peu, qu'ils ſemblent prendre plaiſir à avoir des témoins de cette liberté dereglée; bien éloignés de cet ancien Conſul, (*d*) qui n'avoit jamais donné l'eſſor à ces déſagreables raports. Une choſe pourroit peut-être juſtifier la liberté de ces Nations: c'eſt l'édit charitable que voulut faire l'Empereur Claude à (*e*) l'occaſion d'une perſonne qui penſa crever pour avoir voulu retenir (*f*) un vent. De tout cela il faut convenir qu'il y a dans les uſages une bizarrerie étonnante: pourquoi n'eſt-il pas permis de ſe débaraſſer d'un vent moienant certaines précautions, puis qu'il l'eſt d'éternuer, de touſſer & de cracher? Pour ce qui eſt de la liberté de cracher, les Siamois ne ſe la donnent qu'à de certaines conditions, qui ſont de ne point cracher à terre: ils ont la prévoiance de porter un crachoir par tout où ils vont. Cet excès de propreté ne s'eſt point encore introduit chez les Hollandois. Le dernier uſage que nous remarquerons chez les Siamois, c'eſt celui de ne rien refuſer de ce qu'on leur offre. Il ne leur eſt pas permis de dire, *j'en ai aſſés.*

(*a*) *La Loubere* ubi ſup.
(*b*) *ubi infra* Artic. des Rois.
(*c*) *La Loubere* tom. I. p. 174.
(*d*) *Pompejus Conſularis numquam ructavit.*
(*e*) *Dicitur meditatus edictum, quo veniam daret flatum crepitumque ventris emittendi, cum periclitatum quemdam præ pudore ex continentia reperiſſet.* Suet. in Claud.
(*f*) L'Antiquité nous aprend que les Egyptiens, perſuadés du déſordre que font les vents dans le petit monde, ſe crurent obligés de *diviniſer* le *Pet*. On lit dans la ſuite des Memoires de M. de *Sallengre* tom. I. 1. partie imprimée à Paris en 1726. une Diſſertation ſur cette Divinité extravaguante, qui, après tout, pourroit bien n'avoir été qu'un ſymbole. Le Pere de *Montfaucon* n'a dit qu'un mot de cette Divinité.

Leurs MARIAGES, EDUCATION *de leurs* ENFANS *&c.*

(*a*) L'Uſage n'eſt pas à Siam de permettre aux filles la cònverſation avec les garçons : mais les Meres ont beau faire, les filles trouvent bien le moien de parler à eux & de faire pis encore. Car pourquoi la nature ne ſeroit-elle pas la plus forte là comme ici ? Au ſurplus, le commerce d'amour n'y eſt point honteux : on le regarde comme un mariage, & le changement en amour eſt regardé comme un divorce. Il faut avouer que ces idées condamnent la legereté des Européans, ſurtout la nôtre. „ Les „ Siamoiſes, au raport de *La Loubere*, ſont aſſés glorieuſes pour ne pas ſe „ donner facilement aux étrangeres . . . . Les Peguanes, qui ſont à Siam, „ comme étrangeres elles mêmes, font plus de cas des étrangers, & paſ- „ ſent pour debauchées dans l'eſprit de ceux qui n'entendent pas qu'elles „ cherchent un mari . . ., elles ſont fidelles juſqu'à ce qu'on les abandon- „ ne. Si elles deviennent groſſes, elles n'en ſont pas moins eſtimées par- „ mi celles de leur Nation ". Paſſons à ce qu'il y a de plus ſerieux à la ſuite de l'amour. On marie les Siamoiſes fort jeunes, & les garçons de même : mais il ſe trouve des Siamoiſes qui mépriſent toute leur vie le mariage. Cependant aucune d'elles ne ſe fait *Talapoine*, que dans la vieilleſſe. C'eſt le vrai âge pour rompre avec le genre humain. Nos vieilles filles ſe font alors devotes & médiſantes, & nos coquettes ſe convertiſſent en prudes. Quand il s'agit d'un mariage, les parens du jeune homme demandent la fille à ceux de la fille, des femmes agées & d'une bonne reputation, font cette demande. On ſe parle, on conſulte, on examine, on n'oublie pas auſſi de conſulter le gout de la fille. En même-tems on prend l'heure de la naiſſance du garçon & de la fille : des deux côtés on va aux Devins, pour ſavoir d'eux ſi le mariage ſera heureux & avantageux, s'il y aura paix dans le ménage, & ſi la diſſenſion ne ſe terminera pas au divorce. En ce païs-là chacun a grand ſoin de cacher ſa fortune à l'avarice des Grands & à la tyrannie du Prince. Tout ce que l'on ſait du bien du garçon & de la fille, c'eſt le Devin qui l'aprend, c'eſt ſon avis qui decide : pour ce qui eſt du bonheur *intrinſeque* de l'himen, on peut raiſonnablement aſſurer, qu'on ne revient pas plus ſavant de chez les Devins, que *Panurge* le fut dans *Rabelais* après avoir conſulté long-tems ſur le même ſujet. Quand le mariage ſe doit conclure, le jeune homme va voir la fille trois fois, & lui porte des preſens de betel & de fruit, mais jamais rien de plus précieux. A la troiſieme viſite les Parens s'aſſemblent, on compte la dot de l'Epouſe, on delivre à l'Epoux futur avec cette dot le bien qu'on lui donne, & qui, à ce qu'on aſſure, ne va ordinairement qu'à l'égalité de cette dot. Tout cela ſe fait d'abord, en preſence des Parens & ſans écriture. Voilà bien de la bonne foi : il nous faut, à nous qui ſommes Chrétiens, des contracts par devant Notaire, un certain choix d'expreſſion, des témoins

(*a*) *La Loubere* Tom. I. p. 155.

moins par dessus tout cela, & bien d'autres précautions; encore est-on exposé souvent à des chicanes & à des procès. Les autres Parens font aussi quelques présens aux nouveaux Mariés. Voilà tout ce qui précede le mariage, car s'il faut croire la Relation qui nous guide ici, on n'y est point chargé de Ceremonies bizarres. On consomme donc le mariage sans autre Ceremonie civile, sans aucune de Religion : il est même defendu aux *Talapoins* d'y assister. Mais quelques jours après la consommation, ils vont jetter de l'eau benite chez les nouveaux Mariés, & reciter des prieres en langue *Balie*, qui, comme nous l'avons déja fait connoître, est chez ces Indiens l'équivalent du Latin chez les Chrétiens de la Communion Catholique, & de l'Hebreu chez les Juifs.

Pour ce qui est de la Nôce même, on s'y divertit, comme cela se pratique ailleurs, mais ni le marié, ni la mariée, ni aucun des conviés ne dansent. Cette fête se fait chez les parens de la fille, dans une sale bâtie exprès & aux dépens du marié. Après cela on meine ces nouveaux mariés dans un bâtiment isolé, mais qui est pourtant dans l'enceinte de *bambou*, qui fait la clôtuture de la Maison des parens de la nouvelle Epouse. Ces nouveaux mariés y demeurent quelques mois, soit que cela se fasse pour mieux connoître le génie de ces nouveaux conjoints, ou par un principe d'afection qui est assés naturel. Quoiqu'il en soit, on dit qu'avant de terminer le mariage, le prétendu beau-pere garde six mois chez lui son gendre futur, pour aprendre à le mieux connoître.

Les Siamois se permettent la Polygamie, mais, ajoute-t-on, ce n'est gueres que par un principe de faste, ou pour satisfaire une inclination à la débauche. Ils croient que c'est bien mieux fait de n'avoir qu'une seule femme. Ceux qui en ont plusieurs, en établissent une maitresse des autres. Celle-ci s'appelle la *grande femme* : les autres, quoique legitimes & permises par les loix, sont soumises à cette *grande femme*, & s'appellent les *petites femmes*. Ces derniers sont des femmes achetées, & par consequent esclaves. Leurs enfans traitent leur pere de *Seigneur-pere*, au lieu que les autres leur disent *pere* tout court. Il n'est pas dificile de reconnoitre une bonne partie de cet usage dans la vie des anciens Patriarches. *Rachel* avoit deux servantes que l'on peut fort bien regarder comme deux femmes esclaves de Jacob, & cela sans préjudice à la vertu de ce Saint Homme, puisque la Sainte Ecriture a bien voulu nous aprendre cette particularité sans le censurer.

Le mariage dans les premiers degrés de parenté est defendu aux Siamois : mais cependant il leur est permis d'épouser une cousine germaine. A l'égard des degrés d'alliance, on peut épouser les deux sœurs l'une après l'autre, mais non pas en même-tems. Les Rois de Siam se dispensent de ces Loix, croiant qu'aucune femme n'est digne d'eux, que celle qui leur est la plus proche, sans même excepter (a) la sœur.

Du mariage passons au divorce. Les mênages sont presque toujours heureux à *Siam*, mais quand on est venu au point de ne se pouvoir plus suporter, on se détermine sans façon au grand remede, qui est de se separer. Il est étonnant que les Chrétiens aient tant de repugnance pour cette derniere ressource. Est-ce la Religion qui dirige la patience de nos mariés ? On a de la peine à se le persuader : la discorde, quand elle regne

(a) Voiés *La Loubere* tom. I. p. 159.

gne dans un ménage, est une source de pechés qu'aucun Confesseur ne sauroit jamais tarir. On n'est donc gouverné que par des motifs très humains, qui n'ont aucun mérite dans la Religion, & qui ne conduisent personne à la canonisation. Selon *la Loubere* le divorce n'est guere en usage à *Siam*, que parmi le commun Peuple. Les riches, qui ont plusieurs femmes, gardent également celles qu'ils n'aiment pas, & celles qu'ils aiment: peut-être le font-ils à dessein. Il y a des tems où le plus mauvais ragout est capable de reveiller l'apetit.

(*a*) *Le changement de mets rejouït l'homme:*
Quand je dis l'homme, entendés qu'en ceci
La femme doit être comprise aussi.

Elle y est comprise chez les *Siamois*, quoique ce soit avec des restrictions que la bienséance demande aux femmes. Par exemple elles ne se donnent pas le plaisir de la Polygamie, mais il leur est permis de se separer, quand elles veulent absolument en venir là, & de se remarier dès le jour même du divorce. On ne s'embarasse point du doute où l'on peut se trouver touchant le pere du premier enfant, qui peut naître après les secondes Nôces. Un mari, au dire des Voiageurs nos garans, se fie à ce que la femme en dit.

On est obligé de rendre la dot de la femme qu'on repudie, ou qui demande séparation. Les enfans se partagent. La Mere a le premier, le troisieme, le cinquieme, & ainsi de suite en nombre impair, le Pere le second, le quatrieme, le sixieme, & ainsi de suite. Par-là il arrive que s'il n'y a qu'un enfant dans la famille, il est pour la Mere, & que, si le nombre des enfans est impair, la Mere en a un de plus. Telles sont à Siam les Loix du divorce: on nous assure que malgré la facilité avec laquelle on l'accorde, les *Siamois* le regardent néanmoins comme un fort grand mal, „ & (*b*) comme la perte presque certaine des enfans, qui d'ordinaire sont fort mal traité dans les seconds mariages de leurs Parens.... „ C'est une des causes que l'on donne de ce que le païs n'est guere peuplé, quoique les Siamoises soient fécondes, & qu'elles aient assés souvent des jumeaux ". Il faut avouer que rien ne doit être capable de retenir dans les liens d'un mauvais Mariage comme les enfans, qui en cette occasion ne soufrent déja que trop de la discorde de leurs parens.

„ La puissance du Mari est despotique dans sa famille jusqu'à pouvoir „ vendre ses enfans & toutes ses femmes, hormis sa femme principale, qu'il „ peut seulement repudier. Les veuves héritent du pouvoir de leurs Maris, avec cette restriction, qu'elles ne peuvent vendre les enfans qu'elles „ ont en rang pair, si les parens du pere s'y opposent, car les enfans „ n'oseroient s'y opposer. Après le divorce, le pere & la mere peuvent „ vendre chacun les enfans qui leur sont demeurés en partage...., „ mais les parens ne peuvent tuer leurs enfans, ni le mari tuer ses femmes, parce qu'en general tout meurtre est defendu à *Siam* ". Rien n'aproche de cette autorité, ou pour mieux dire, rien ne la surpasse, que celle des anciens Romains. Ils avoient droit de vie & de mort sur leurs enfans, ils avoient celui de les vendre, de les exposer, de les faire esclaves. (*c*) Ils les

(*a*) *Contes* de la *Fontaine*.
(*b*) *La Loubere* Tom. I. p. 162.
(*c*) Plusieurs Auteurs ont écrit sur cette matiere. Voiés aussi le livre publié par Mr. *Heinecius* sous le titre d'*Antiquit. Roman. Jurisprudentiam illustrantium Syntagma &c.* réimprimé en 1724.

les vendoient même jusqu'à trois fois, mais aussi après cela l'enfant étoit libre & delivré de l'afreuse tyrannie d'un pere. Pour la mere, elle ne participoit que fort peu à cette autorité tyrannique. Le Christianisme a banni de chez nous des usages si contraires à la Nature.

L'adultère est rare, parce que les femmes n'ont (*a*) pas le loisir d'être oisives. L'occupation est souvent une source de vertus, mais l'oisiveté ne l'est jamais. On nous dit aussi que les Siamoises ignorent les artifices du luxe, la vanité des parures, le jeu, les spectacles, les conversations avec des hommes; qu'elles sont obligées de nourrir leurs maris de leur travail. Si à tout cela on ajoute le droit qu'a le mari deshonoré de tuer sa femme adultère, de la vendre, ou de la punir comme il le juge à propos, on sera moins surpris de trouver peu de Siamoises qui s'oublient. On avoue pourtant qu'il y en a d'infidelles, même dans le Palais du Roi. Le suplice qu'on fait soufrir à ces dernieres, c'est de les abandonner à un cheval dressé tout exprès, & de les faire mourir ensuite.

A *Patane* (*b*) la femme adultère est livrée à ses parens, qui lui permettent de choisir un genre de mort. Elle choisit d'ordinaire d'être étranglée. L'homme adultère est livré de même à ses parens, qui le poignardent.

La jalousie des hommes est moins commune à *Siam*, ou plus suportable que dans le reste de l'Orient. Loin de se plaindre d'une contrainte, qui, toute moderée qu'elle est, pourroit irriter les desirs des Dames Françoises, où tout au moins les offenser, celles de *Siam* y trouvent leur gloire, & (*c*) l'on veut même, qu'elles s'offensent d'une trop grande liberté. Peut-être que les Siamoises doivent le bonheur de penser si différemment de nous à la maniere dont elles vivent; toujours occupées chez elles, jamais exposées à la tentation des hommes. Quoi qu'il soit véritable, que la vertu demande l'épreuve, c'est un grand avantage aux femmes de (*d*) n'être pas exposées.

Les Siamoises de qualité sortent rarement, mais quand elles sortent, elles vont le visage découvert, peu distinguées des femmes esclaves qui les accompagnent. Une suite du principe que l'on attribue aux Siamoises, & même en general aux Asiatiques, *de regarder la jalousie comme une marque d'honneur & d'estime de la part des hommes*, c'est d'aimer mieux être tuées par un mari, que de tomber au pouvoir de l'ennemi. C'est de quoi l'histoire ancienne & moderne de l'Orient nous fournit beaucoup d'exemples. Il faut dire aussi, que les Orientaux ajoutant l'esclavage au ravissement de l'honneur, la captivité n'en devint que plus insuportable aux Dames. (*e*) C'étoit la maniere chez les anciens Grecs originaires des Orientaux, de faire d'une prisonniere son esclave & sa concubine.

Les Siamois (*f*) sont autant jaloux de leurs filles, que de leurs femmes. Ils vendent celles qu'ils trouvent en faute contre leur honneur, à un homme qui a droit de les prostituer pour de l'argent, moienant un tribut qu'il paie

(*a*) *La Loubere* ubi sup.
(*b*) *De Bry* Ind. Orient.
(*c*) *La Loubere* Ibid.
(*d*) „ Hors quelques femmes destinées au vice dès leur naissance, les autres vivroient dans l'habitude „ de leurs devoirs, si l'on ne prenoit pas soin de les en détourner ". C'est ainsi que Mad. la Marquise de *Lambert* s'exprime dans sa *Lettre sur la vraie gloire. Biblioth. Françoise* tom. 9. prem. part.
(*e*) Voiés dans *Homere* & *Feithii* Antiq. Homer.
(*f*) *La Loubere* ubi sup.

paie au Roi. On peut bien dire que la violence de la peine irrite le mal au point de le rendre incurable.

„ La ſucceſſion dans les familles particulieres eſt toute pour la *grande* „ *femme*, & puis pour ſes enfans, qui héritent de leurs parens par por- „ tions égales. Les *petites femmes* & leurs enfans peuvent être vendus par „ l'héritier, & ils n'ont que ce que l'héritier leur donne, ou ce que le „ pere, avant de mourir leur a donné de la main à la main, car les „ Siamois ignorent l'uſage des Teſtamens. Les filles nées des *petites femmes*, „ ſont vendues pour être elles mêmes petites femmes. . . . . "

Diſons un mot de la proprieté des biens. Les Siamois les font conſiſter en meubles, autant qu'ils le peuvent. Quoique par la Loi du païs, les terres puiſſent être héreditaires dans les familles, & vendables de l'un à l'autre entre les Sujets, ceux-ci ne s'attachent pas à de pareilles acquiſitions, parce que le Souverain n'obſerve cette Loi qu'autant qu'il lui plait, & ne permet pas qu'elle donne atteinte à cette proprieté tyrannique, ſi generale dans l'Orient, & ſi éfraiante dans les deſcriptions de nos Voiageurs. Ces peuples évitent donc l'acquiſition des immeubles & s'attachent ſur tout à acquerir les choſes qui ſe peuvent cacher, ou tranſporter ſans beaucoup de peine, comme par exemple les pierreries. En d'autres païs, où la puiſſance du Souverain & de ſes ſupôts n'a pas encore oſé toucher aux immeubles, & ſe les aproprier directement, on évite l'argent comptant & tels autres effets, comme une peſte dangereuſe, & l'on tache d'aſſurer dequoi vivre à ſa famille, par des terres & des maiſons. Les riches Indiens donnent en mourant une partie de leur bien au Souverain, pour aſſurer ce qui reſte à leur famille.

Les parens ſavent ſe faire aimer & reſpecter de leurs enfans : le dernier eſt comme aſſuré aux peres, à cauſe de leur deſpotiſme. Il eſt étonnant que le premier aille au point qu'on nous l'aſſure. „ Ces parens, dit le Voiageur déja „ cité pluſieurs fois, (*a*) repondent au Prince des fautes de leurs enfans. Ils ont „ part à leurs châtimens, & ſur tout ils ſont obligés de les livrer quand ils ont „ failli : mais quoique le fils s'en ſoit enfui, il ne manque jamais de revenir ſe „ livrer lui-même, quand le Prince s'en prend à ſon pere ou à ſa mere, ou „ même à ſes autres parens collateraux, mais plus vieux que lui, & aux- „ quels il doit du reſpect ". Nous ſommes beaucoup mieux traités que les Peuples Orientaux; nous ne ſommes ni ſi maitres, ni ſi maitriſés, & cependant on ne trouveroit pas ſi géneralement chez nous des exemples de cette tendreſſe filiale. Eſt-ce l'éducation ou la froideur du climat qui nous relache de la ſorte ? Cependant nous ne manquons pas de ſenſibilité : le moindre coup de verge du Prince nous fait crier. Si le Soleil nous fait ſentir un peu plus de chaleur qu'à l'ordinaire, nous nous plaignons qu'il nous brûle, au lieu de recevoir cette chaleur comme un remede qui conſume des humeurs inutiles ou ſuperflues, & les coups du Souverain comme des marques de ſon affection paternelle.

C'eſt par une ſuite du reſpect des enfans pour leurs parens, que l'union regne dans les familles. (*b*) Un fils, qui plaideroit à *Siam* contre pere ou mere, y paſſeroit pour un monſtre. „ Auſſi, ajoute *la Loubere*, perſonne „ en ce païs-là ne craint ni le mariage, ni le nombre des enfans. L'in- „ terêt

(*a*) *La Loubere* ubi ſup. p. 164.
(*b*) *La Loubere* Deſcript. &c. p. 228. du tome premier.

„ terêt n'y diviſe point les familles : la pauvreté n'y rend point le mariage „ onereux. " Avec une morale très pure & des principes excellens, tous ces défauts ſe trouvent pourtant chez nous, mais nous les devons à des beſoins infinis, que le luxe, l'ambition, le commerce & la différence des uſages entretiennent. Une autre choſe remarquable, c'eſt qu'on tient la mendicité pour honteuſe, & qu'un Siamois ne permet pas qu'il y ait des Mendians dans ſa famille. Nous avons le même point d'honneur : mais la difference dans les uſages & la cherté des beſoins rendent l'exécution bien plus difficile chez nous. Les faineans & les debauchés ruineroient les familles. Le vol eſt encore plus honteux à Siam que ne l'eſt la mendicité, toute la famille craint ſi fort de participer à ce deshonneur, „ que les „ plus proches n'oſent s'intereſſer pour un homme prévenu de vol ". Cependant les Siamois (*a*) ſont les plus hardis voleurs du monde.

Quand les enfans ont déja quelque âge, comme huit, neuf ou dix ans, on les envoie chez les *Talapoins*. C'eſt dequoi nous avons déja parlé.

Leurs FUNERAILLES, *leurs* OPINIONS *ſur l'état de l'*AME *après la mort &c.*

CHaque Siamois, (*b*) dit un Voiageur Anglois, adoroit autrefois quelqu'un des quatre Elemens, & le corps de ce Siamois étoit confié après ſa mort à l'Element qu'il avoit reveré pendant ſa vie. Aujourd'hui les uſages funebres des Siamois ne paroiſſent avoir aucun raport avec celui-là. Voici comment un autre Voiageur nous les décrit. (*c*) „ Dès „ qu'un homme eſt mort, on enferme ſon corps dans une bière de bois „ vernie & même dorée, & afin que la mauvaiſe odeur du corps mort „ ne s'exhale pas par les fentes de la bière, ils tachent de conſumer les „ inteſtins du mort avec du Mercure . . . ., quelquefois ils ſe ſervent de „ bière de plomb . . . ., le bois de leurs bières n'eſt pas ſi précieux qu'à „ la Chine . . . . ils placent par reſpect la bière ſur quelque choſe d'élevé, & d'ordinaire ſur un bois de lit, qui ait des piés. Tant qu'on garde „ le corps au logis; ſoit pour attendre le Chef de la famille, s'il eſt abſent, ſoit pour préparer les honneurs funebres, on brule des parfums & „ des bougies auprès de la bière. Toutes les nuits les *Talapoins* viennent „ chanter en langue *Balie* dans la chambre où on l'expoſe : ils s'y arrangent le long des murs. On les nourrit, & on leur donne quelque argent : ils chantent des moralités ſur la mort, avec le chemin du Ciel, „ qu'ils

(*a*) Mr. de *la Loubere* nous en fournit un exemple ſingulier. „ Un des Officiers des Magazins „ du Roi de *Siam* lui aiant volé quelque argent, ce Prince ordonna qu'on le fit mourir en lui faiſant avaler trois ou quatre onces d'argent fondu ; & il arriva que celui qui eut ordre d'ôter cet argent de la gorge de ce malheureux ne put ſe tenir d'en dérober une partie. Le Roi fit mourir celui-ci du même ſuplice, & un troiſieme s'y expoſa en . . . dérobant auſſi une partie de l'argent „ qu'il retira de la gorge du dernier mort. De ſorte que le Roi de Siam en lui faiſant grace de la vie, „ dit, c'eſt aſſés punir, je férois mourir tous mes ſujets, ſi je ne me reſolvois une fois à pardonner ".

(*b*) *Ovington* Tom. II. de ſes Voiages.

(*c*) *La Loubere* Deſcript. &c. Tom. I. p. 371. & ſuiv.

„ qu'ils prétendent montrer à l'ame du trépaſſé. Cependant la famille choi-„ ſit un lieu à la campagne pour y porter le corps & pour l'y brûler. „ Ce lieu eſt d'ordinaire un eſpace près du Temple que le mort ou quel-„ qu'un de ſes ancêtres a fait bâtir, ou auprès de quelque autre Temple, „ s'il n'y en a pas de propre à la famille du mort. On enferme cet eſ-„ pace d'une enceinte en quarré de bambou . . . Cette enceinte eſt ornée „ de papiers peints ou dorés, qu'ils découpent pour repreſenter des maiſons, „ des meubles, des animaux ". Ces peintures repreſentent géneralement des choſes qui doivent ſervir aux défunts dans l'autre monde. Ils croient, de même que quelques peuples leurs voiſins, que ce papier brulé devient réellement dans l'autre vie, ce qu'ils ont voulu qu'il repreſentât aux funerailles de leurs morts. Que leur crédulité aille en effet juſqu'à ce point, ou que ce ne ſoit qu'une feinte fort propre à juſtifier leur œconomie, toujours eſt-il ſûr qu'ils épargnent réellement, & que ces morts n'en ſont pas moins bien ſervis. Les *Talapoins* garantiſſent ces papiers du feu autant qu'ils le peu-vent, afin de les faire ſervir à quelques autres funerailles. „ Au milieu de „ l'enclos eſt le bucher composé entierement ou en partie de bois odorife-„ rant . . ., à proportion de la richeſſe & de la dignité du mort. Mais „ le plus grand honneur des funerailles conſiſte à élever le bucher, non „ à force d'y mettre du bois, mais par de grands échafaudages, ſur les-„ quels ils mettent de la terre & puis le bucher ". Sur tout ceux des Rois & des Reines ſont extrémement élevés. „ Quand il eſt queſtion de por-„ ter le corps au bucher, ce qui ſe fait le matin, les parens & les amis „ le portent au ſon de beaucoup d'inſtrumens. Le corps marche le pre-„ mier, puis la famille du mort, hommes & femmes, tous habillés de „ blanc, la tête même voilée d'une toile blanche & lamentant beau-„ coup; & enfin le reſte des parens & des amis. Si le convoi peut fai-„ re tout le chemin par eau, on le fait . . . . Ils ne brûlent pas la „ bière, mais ils en ôtent le corps qu'ils laiſſent ſur le bûcher: & les „ *Talapoins* du Couvent, près duquel on brûle le corps, chantent pendant „ un quart d'heure, & puis ſe retirent pour ne paroitre pas d'avantage. „ Alors commencent les (*a*) Spectacles . . . ., auxquels les *Talapoins* ne „ penſent pas pouvoir aſſiſter ſans peché . . . . . Ces Spectacles n'ont „ rien de religieux, & ne ſe font que pour rendre les funerailles plus ma-„ gnifiques ". Aux Spectacles ſe mêlent bizarrement les larmes des parens du mort: mais on n'y loue point de pleureuſes.

„ Sur le Midi un Valet des *Talapoins* met le feu au bucher; il brûle or-„ dinairement pendant deux heures. Quoique le feu rotiſſe ſeulement le „ corps & même fort mal, il eſt cenſé pour l'honneur du mort qu'il a été „ entierement conſumé en lieu éminent, & qu'il n'en reſte que les cen-„ dres ". Le Roi met lui-même le feu au bucher d'un Prince du ſang, ou d'un Seigneur qu'il a cheri. Cela ſe fait ſans que S. M. ſorte du Palais, par le moien d'un flambeau qu'elle lache le long d'une corde, tendue de-puis une fenêtre du Palais juſqu'au bucher.

„ La famille du mort nourrit le Convoi & fait des aumônes pendant „ trois jours, ſavoir le jour qu'on brûle le corps aux *Talapoins* qui ont chan-

„ té

(*a*) Ces Spectacles ſont le *Cone*, & le *Rabam*. Le *Cone* eſt une danſe à pluſieurs entrées de per-ſonnes armées & maſquées: cette danſe a quelque raport avec la *Pyrrique* des anciens Grecs. Le Ra-bam eſt une double danſe toute galante d'hommes & de femmes. Voiés *la Loubere* ubi ſup. p. 149.

„ té auprès du corps, le lendemain à tout leur Couvent, & le troisieme „ jour à leur Temple . . . . Il arrive quelquefois qu'un homme de grande dignité fait déterrer le corps de son pere mort depuis long-tems pour „ lui faire des funerailles magnifiques, si lors qu'il est mort on ne lui en „ a pas fait qui fussent dignes de l'élevation presente du fils . . . Après „ que le corps a été brûlé, on en renferme les restes dans la bière, & „ l'on met ce dépôt sous une des pyramides qui environnent les Temples ". Nous ne repeterons pas ce que nous avons dit des pyramides : nous ajouterons seulement, que les anciens Chrétiens avoient conservé l'usage d'orner les Tombeaux des morts de colonnes, ou de pyramides, & qu'ils l'avoient (*a*) reçu des Païens. „ Quelquefois les Siamois enterrent des pierreries & d'autres richesses avec le corps, parce que c'est les mettre en un „ lieu que la Religion rend inviolable. On dit aussi qu'ils jettent les cen- „ dres de leurs Rois dans la Riviere ". Il ne faut pas oublier que les „ Peguans observent une coutume toute semblable.

„ Ceux qui n'ont ni Temple, ni pyramide gardent quelquefois chez „ eux les restes mal brûlés de leurs parens : mais il n'y a guere de Siamois assés riche pour bâtir un Temple, qui ne le fasse & n'y enfouisse aussi les richesses qu'il a de reste. Ces Temples sont des asiles inviolables, & les Rois de Siam, aussi bien que les particuliers, leur confient leurs thresors ". Dans l'Antiquité, quelques Rois Barbares, plus avisés encore que ceux des Indes, faisoient sortir les eaux de leur lit : on y enterroit ces Rois avec leurs richesses, après quoi on remettoit le fleuve dans son état naturel . . . . „ Les Siamois, qui n'ont pas dequoi bâtir „ un Temple, ne laissent pas de faire faire au moins quelque Idole, qu'ils „ donnent à quelqu'un des Temples déja bâtis ". Est-ce l'Idole d'une Divinité déja établie à *Siam*, ou celle d'un Saint de la famille? on ne le dit pas. Si c'est moins un motif de vanité que de Religion, il faut croire que cette maniere de canoniser coute bien peu, puisqu'elle y est si vulgaire. Mais pour dire encore un mot des richesses ensevelies avec le mort, il se peut bien (*b*) que la construction des Temples soit un moien exterieurement pieux pour conserver les richesses de la famille : cette maniere de sauver son bien n'est pas connue en Europe. On sait que les Eglises reçoivent & qu'elles ne rendent jamais. Nous avons vû des années où les familles auroient confié jusqu'à leur dernier sou aux Eglises, si l'on avoit pû leur garantir que ces biens ne seroient pas tombés d'un écueil dans l'autre.

„ Les plus pauvres enterrent leurs parens sans les brûler : mais s'il leur „ est possible, ils y appellent les *Talapoins*, qui ne marchent pas sans salaire. Ceux qui n'ont pas même dequoi paier les *Talapoins*, croient faire assés d'honneur à leurs parens morts, de les exposer à la campagne „ en lieu éminent : c'est à dire sur un échaffaut, où les vautours & les „ corneilles les devorent.

„ Dans les maladies épidemiques, les Siamois enterrent les corps sans les „ bruler : mais ils les déterrent & les brûlent quelques années après ; lors „ qu'ils croient le danger de l'épidemie passé. Ils ne brûlent jamais ni ceux „ que la Justice fait mourir, ni les enfans morts-nez, ni les femmes qui „ meu-

(*b*) Voiés les Remarques de Mr. *Muratori* sur une Epigramme de S. *Gregoire* de *Nazianze* in Anecd. Græcis. p. 14.

(*b*) *La Loubere* ubi sup. p. 377.

„ meurent en accouchant, ni ceux qui se noient, ou qui perissent par „ quelque accident extraordinaire. Ils mettent ces malheureux au rang des „ coupables ". Nous avons déja dit, que suivant les principes des Siamois, ils doivent avoir été criminels dans un autre vie. Un (*a*) passage de *Virgile* prouve tout au au moins, que les anciens Païens excluoient les petits enfans des Chams Elysiens.

Le P. *Tachard* nous a donné la Description des funerailles d'un *Talapoin*, & nous la repeterons ici en abregé dans ses propres termes, „ la bière où „ le corps étoit renfermé, fut élevée sur un bûcher, autour duquel il y „ avoit quatre Colonnes de bois doré, qui portoient une haute pyramide „ à divers étages. Cette espece de Chapelle ardente étoit accompagnée de „ plusieurs petites tours assés hautes & quarrées, faites de bois & couver„ tes de carton peint d'une façon fort grossiere, avec quantité de figures „ de papier. Tout ceci étoit environné d'un enclos bati en quarré, sur „ lequel étoient rangées plusieurs autres tours d'espace en espace.... Qua„ tre de ces tours, qui étoient placées aux quatre coins, étoient aussi éle„ vées que la Pyramide.... Toutes ces tours étoient pleines de feux d'ar„ tifice..., aux quatre tours des quatre coins se joignoient de petites mai„ sons de bois, peintes de figures grotesques de Dragons, de Singes, de De„ mons &c. Entre ces Cabanes, il y avoit certaines ouvertures... en forme de „ portail pour laisser entrer & sortir les (*b*) Balons. Les *Talapoins* en très grand „ nombre dans leurs Balons occupoient presque tout l'espace qui étoit entre le „ bûcher & le grand carré. Ils avoient tous un air grave & modeste, chan„ tant de tems en tems & quelquefois gardant un profond silence. Une mul„ titude infinie de peuple..., assistoit derriere eux à cette pompe funebre...., „ qui outre cela fut accompagnée de farces & de danses burlesques. . . . Les „ *Talapoins* enseignent que plus on fait de dépenses aux obseques d'un mort, „ plus son ame est logée avantageusement dans le corps de quelque Prince „ ou de quelque animal considerable. Dans cette croiance les Siamois se rui„ nent souvent pour se faire de magnifiques funerailles ".

„ Les Siamois n'ont point de deuil forcé ", c'est à dire qui soit l'effet d'une bienséance dont on n'ose s'écarter, parce qu'elle est fondée sur le devoir naturel, & par consequent inévitable, même à ceux qui méprisent jusqu'aux aparences. „ Pour eux, ils ne donnent de marques de douleur qu'autant qu'ils sont affligés: „ si bien qu'il est plus ordinaire à *Siam* que le pere & la mere y prennent le „ deuil de leurs enfans, qu'il ne l'est que ceuxci le portent de leur pere & de „ leur mere. Quelquefois le pere se fait *Talapoin* & la mere *Talapouine*, ou au „ moins ils se rasent la tête l'un & l'autre ". De cela on pourroit conclure, que ce respect, dont nous avons parlé, des enfans pour leurs parens, n'est fondé que sur la crainte, ou tout au plus sur l'ordre des Loix, comme celui des domestiques pour les Maitres. Quoique nous soions convaincus que l'amitié remonte rarement, il est pourtant inouï que les enfans Européans se dispensent de donner quelques marques de deuil à leurs parens: mais il ne l'est pas moins, que des parens se mettent en Religion pour la mort de leurs enfans.

(*c*) Nous avons raporté l'opinion des Siamois sur la puissance des ames après la

(*a*) L. VI. *Æneid.* 426. & suiv. Un zelé Theologien tacheroit de prouver par l'opinion de tous ces Païens, qu'il leur étoit resté quelque idée du Peché originel.

(*b*) Barques Siamoises.

(*c*) Ubi sup. p. 50.

après la mort. Ils prétendent être tourmentés de leurs aparitions : Nous commençons de revenir de cette vieille chimere. (*a*) Pour les apaiser, les Siamois portent des viandes sur les tombeaux des défunts, ils font des aumônes pour eux aux *Talapoins*, étant persuadés que l'aumône rachéte les péchés des morts comme des vivans.

Sur la foi d'un tel détail, on auroit mauvaise grace de douter que les (*b*) Siamois croient l'immortalité de l'ame : mais il est presque évident qu'il la croient materielle. L'idée d'un pur esprit est si peu à la portée des hommes ; que des gens illustres par leur Doctrine & par leur Sainteté, des Peres de l'Eglise, ont donné dans la materialité de l'ame. Ce n'est donc pas aux seuls Siamois qu'il est dificile de faire prendre l'idée d'un pur esprit. Si l'on examinoit le Peuple Chretien, y trouveroit-on beaucoup de gens qui fissent de Dieu lui-même autre chose qu'une *vaste figure humaine* environnée de raions & de feu comme le Soleil, établie dans le Ciel comme dans le propre lieu de sa residence, au milieu d'une nombreuse assemblée d'Anges, tous jeunes, beaux & bien faits, tous ailés, tous fort *allertes*, à cela près cependant hommes comme nous, quoique bien plus excellens que notre espece ? C'est le défaut de nos organes qui nous fait prendre à la lettre les descriptions de nos Ecritures, & ces Ecritures, si belles d'ailleurs, & si remplies de caracteres de sainteté, de divinité, se sont ajustées à la foiblesse de l'humanité. Dans l'enfance, cet âge où la vérité commence de se montrer foiblement à nous, on ne la reçoit qu'avec les principes des Maitres, qui n'ont pas d'autres organes que les enfans, & qui ont par dessus eux, d'avoir vieilli dans les habitudes du Peuple. Mais ne perdons pas de vuë les Siamois. (*c*) On leur attribue de croire comme les autres Païens de l'Orient, „ qu'il reste quelque chose de l'homme après „ sa mort, qui subsiste separement & indépendamment de son corps ; mais „ qui a étenduë & figure. Ils atttribuent à ce reste les mêmes membres „ & toutes les mêmes substances solides & liquides, dont nos corps sont „ composés. Ils suposent seulement, que les ames sont d'une matiere assés „ subtile pour se dérober à l'attouchement & à la vuë, quoi qu'ils croient „ d'ailleurs, que si on en blessoit quelqu'une, le sang qui couleroit de sa „ blessure pourroit paroitre ". Il est si connu que la doctrine des (*d*) Grecs & des Romains étoit en partie celle-là, qu'il seroit inutile d'étaler tout ce que l'érudition pourroit fournir à ce sujet.

Quoique, selon la Doctrine des Indiens, les mêmes ames passent indiferemment & dans les hommes & dans les bêtes, il paroit qu'ils leur donnent toujours la figure humaine préferablement à toute autre, & par consequent

(*a*) *La Loubere* ubi sup. pag. 379.

(*b*) Presque tout les Peuples s'accordent à croire qu'il reste quelque chose de l'homme après sa mort.

(*c*) *La Loubere* ubi sup. p. 361.

(*d*) Les Grecs & les Romains croioient l'existence des ames & supposoient encore des *simulacres*, ou, si l'on veut, des ombres d'Ames, qui nous paroissent ressembler beaucoup à ces Ames des *Siamois*. La Doctrine des uns & des autres n'en est pour cela ni moins confuse, ni moins incertaine. Dans *Virgile* un *Deiphobe*, un *Anchise*, un *Palinure* s'entretiennent familierement avec Enée aux Enfers : *Deiphobe* couvert de toutes ses blessures, *Palinure* dans l'état d'un homme noié. Ces gens ne sont pas des Ames ; ils ne sont pas des corps non plus, ils ne sont qu'une ombre fidelle d'eux-mêmes, un je ne sai quoi qui est inpalpable.

Par levibus ventis, volucrique simillima somno.

Cette ombre souffre cependant comme si elle vivoit réellement, elle souffre toutes les peines de l'Ame unie au corps. Dira-t-on que les anciens entendoient ce qu'ils disoient, & nous-mêmes les entendons-nous assés pour expliquer leurs Enigmes ? Il semble aussi qu'ils croioient la divisibilité de l'ame, & que la partie la plus pure, la plus subtile, la moins embarassée de matiere, montoit au Ciel comme une vapeur ; &c.

ſequent ils ne craignent pour elles que les malheurs auxquels l'humanité eſt (*a*) expoſée dans cette vie.

Ces ames ſont punies ou recompenſées. Leurs ſuplices & leurs plaiſirs ſont proportionnés à l'énormité de leurs vices & à l'excellence de leurs vertus. Mais elles rentrent enfin dans quelque corps, & y jouïſſent d'une vie plus ou moins heureuſe, ſelon le bien ou le mal de leur vie precedente. Raportons ce qui ſuit de cette matiere dans les termes d'un Auteur qui paroit exact. „ (*b*) Outre les diverſes manieres d'être de ce Monde . . . , „ auxquelles les ames ſont tour à tour attachées, les Siamois comptent „ pluſieurs lieux hors de ce monde, où les ames ſont punies ou recom- „ penſées. Il y en a de plus heureux que le Monde où nous ſommes, „ & il y en a de plus malheureux. Ils placent ces lieux comme par é- „ tages dans toute l'étenduë de la nature, & leurs livres varient dans le „ nombre . . . Dans la plus commune opinion il y en a neuf d'heu- „ reux & autant de malheureux. Les neuf heureux ſont au deſſus de nos „ têtes, les neuf malheureux ſont au deſſous de nos pieds. Plus un lieu „ eſt élevé, plus il eſt heureux, comme auſſi plus il eſt bas, plus il eſt „ malheureux, de ſorte que les heureux s'étendent bien au deſſus des étoi- „ les, comme ces malheureux s'abiment bien au deſſous de la terre. Les „ Siamois appellent *Theuada* les habitans des Mondes Superieurs, *Pij* ceux „ des Mondes inferieurs, & *Manout* ceux de ce Monde ". Les Portugais voulant raprocher les idées Siamoiſes des Chrétiennes, ont fait des *Thenada*, des Anges, des *Pijs*, des Diables, du ſéjour des premiers le Paradis & de celui des derniers l'Enfer. C'eſt pour vouloir faire des reſſemblances, que l'on a ſi étrangement deguiſé les diferentes opinions des Peuples.

„ Mais, continue *la Loubere*, les Siamois ne croient pas que les ames en „ ſortant du corps paſſent en ces lieux-là, comme les Grecs & les Romains „ croioient qu'elles paſſoient aux Enfers. Elles naiſſent ſelon eux aux lieux „ où elles paſſent, & elles y vivent d'une vie, qui nous eſt cachée, mais „ qui eſt ſujette aux infirmités de celle-ci, & à la mort. La mort & la „ renaiſſance ſont toujours le chemin de l'un de ces lieux à un autre, & „ ce n'eſt qu'après avoir vécu en un certain nombre de lieux, & pendant „ un certain tems . . . . , que les ames punies ou recompenſées par là „ viennent renaitre au monde où nous ſommes. Et comme ils ſupoſent „ que les ames ont un nouveau ménage dans les lieux où elles renaiſſent, „ ils croient auſſi qu'elles ont beſoin des choſes de cette vie ". C'eſt ſur cette croiance que ſont établis tous les uſages funebres des Idolatres du vieux & du nouveau Monde. C'eſt en relation aux diferens beſoins de cette vie preſente, qu'on a cru devoir donner aux morts un train de domeſtiques pour l'autre vie, avec tout ce qu'il faloit pour y établir un nouveau ménage. Les Siamois & divers Peuples de leur voiſinage ont ſubſtitué à toutes ces choſes brûlées autrefois réellement avec leurs morts, leurs images ou leurs repreſentations en papier doré, peint ou découpé. On aſſure que cette ſeule dépenſe ne laiſſe pas d'être conſiderable.

(*a*) Quand

(*a*) Mr. *de la Loubere* raporte ce qui ſuit dans ſa *Deſcription du Roiaume de Siam*. „ Lorſque le Tar- „ tare, qui regne aujourd'hui à la Chine, voulut forcer les Chinois à ſe raſer les cheveux à la Tartare, „ pluſieurs d'entre eux aimerent mieux ſouffrir la mort, que d'aller, diſoient-ils, en l'autre Monde pa- „ roître ſans cheveux devant leurs Ancêtres: s'imaginant qu'on raſoit la tête de l'Ame en raſant celle du „ corps.

(*b*) *La Loubere* ubi ſup. p. 363. Voi. auſſi le P. *Tachard* L. V. de ſon premier *Voiage*, on peut comparer ce que raportent ces deux Auteurs.

(a) Quand une ame a acquis une ſi haute perfection qu'il n'y a plus aucune condition mortelle qui ſoit digne d'elle, les Siamois la croient delivrée des tranſmigrations. Elle ceſſe de revenir dans ce Monde, elle reſte dans le *Nireupan*, c'eſt à dire, dans l'*inaction*, & dans l'*impaſſibilité*. C'eſt là la veritable felicité, & ſelon eux le vrai Paradis. On attribue à l'ancien Muſée d'avoir dit, *que la vertu ſeroit recompenſée par une yvreſſe éternelle.* L'état d'yvreſſe a tant de raport à l'*impaſſibilité* de l'ame, qu'on peut bien reduire ces deux opinions à une ſeule.

Toutes les félicités des neuf lieux ſont paſſageres, ſujettes à des inquietudes & à des revolutions. Pour ce qui eſt des peines de l'Enfer, il n'y en a point d'autre que ces peines paſſageres des neuf lieux opoſés aux neuf Paradis : „ car, dit Mr. de *la Loubere* dans le détail qu'il fait de cette doctrine, „ quoique les Siamois ſupoſent dans quelques uns de ces lieux des tourmens, „ *qui ne finiſſent jamais*, & des flammes éternelles ; quoiqu'il doive y avoir „ éternellement des ames, dans ces neuf lieux : ce ne ſont pas toujours les „ mêmes ames. Aucune ame n'y ſera éternellement punie : elles y naitront „ pour y vivre un certain tems, & pour en ſortir par la mort . . . . Le „ vrai enfer de ces Peuples conſiſte dans une éternelle tranſmigration des a- „ mes, ſans jamais parvenir au *Nireupan* : elles ſont ſi chargées de pechés „ qu'elles ne ſauroient acquerir aſſés de mérite pour y parvenir.

(b) Enfin ils attribuent à des Anges adminiſtrateurs de la juſtice le ſoin de marquer toutes les mauvaiſes actions des hommes, & de les examiner, pour les en punir après leur mort. C'eſt pendant cet (c) examen que l'on éternuë.

Leurs ROIS *&c.*

IL y a, ce ſemble, de l'affectation à faire trouver les Rois parmi les uſages religieux : ils appartiennent au Civil. Pourquoi les appeller où ils n'ont que faire ? Les Rois ſont les Dieux de la Terre, les Peuples d'Aſie les regardent generalement avec autant, & ſouvent même avec plus de reſpect que leurs Dieux. Plus l'eſclavage eſt grand, plus les Nations accordent à ces Puiſſances orgueilleuſes ce qui ne devroit appartenir qu'à l'Etre ſupréme : titres faſtueux, pouvoir ſans borne, (d) connoiſſance des ſecrets du Ciel, apotheoſe après cette vie. Les Orientaux attribuent ſans peine à leurs Rois toutes ces prérogatives. En Europe elles n'apartiennent jamais qu'à Dieu ; parce qu'on y eſt Chrétien ; mais dans la pratique il échape quelquefois (e) de paſſer les bornes que la Religion met entre Dieu & les

(a) *La Loubere* ubi ſup. p. 392.

(b) Le P. *Tachard*, L. V. de ſon premier *Voiage de Siam.*

(c) Ubi ſup. pag. 17.

(d) „ Les Rois d'Orient, dit *La Loubere*, ſont regardés comme les Fils adoptifs du Ciel. „ L'on „ croit qu'ils ont des ames céleſtes & auſſi élevées au-deſſus des autres ames par leur mérite, que la condi- „ tion Roiale paroit plus heureuſe que celle des autres hommes ".

(e) Si l'on peſoit avec ſoin tout ce que l'on fait & tout ce que l'on dit à l'égard des Souverains Chrétiens, peut-être ſe trouveroit-il que les Orientaux pourroient nous reprocher ſouvent des flateries outrées & une conduite auſſi baſſe que la leur. Mais évitons le détail, afin de n'être pas accuſés d'arborer l'Etendart de la Cenſure. Nous ne prendrons qu'un ſeul exemple dans notre Hiſtoire, & cet exemple

& les Monarques. Nous avons même des Ceremonies que les Orientaux pourroient trouver aussi étranges que leurs soumissions le paroissent aux Européans. Par exemple, comment auroient-ils jugé des Ceremonies qui furent observées à la Consecration de cette fameuse Statue de Louis XIV. que l'on voit à la Place des Victoires ? (*a*) Le Marechal de la Feuillade la salua avec toutes sortes de demonstrations de son respect. Il fut suivi du Gouverneur de Paris, du Prevôt des Marchands & des Echevins qui la saluerent à leur tour au bruit des trompettes & des tambours. Nous ne disons rien de la liberalité du Marechal. Il crût devoir la signaler par une fondation de vingt-cinq mille livres de rente, pour entretenir la Statue de S. M. avec la même magnificence, & pour faire bruler quatre fanaux à son honneur. A peine les Orientaux auroient-ils osé comparer les hommages rendus à cette Statue, & le zèle que l'on témoignoit pour sa gloire, aux hommages qu'ils rendent à leurs Monarques. Les Chinois en auroient essaié la comparaison avec ceux qu'ils accordent à leurs Ancêtres. Si les Statues des Rois sont traitées avec un respect qui approche si fort de celui qu'on doit au premier Etre, féra-t-on difficulté de leur donner place dans un ouvrage qui renferme les Cultes Religieux ? Mais quand même on ne consideréroit les Rois qu'en qualité d'hommes établis pour faire observer les Loix Divines comme les humaines, ils apartiendroient au Religieux.

Le Roi de *Siam* est le Maitre de la vie, des biens, de la fortune, de la liberté de ses Sujets. Comme Maitre il les traite sans ménagement, le bâton levé, prêt a fraper: les coups de ce Maitre sont terribles. Comme Esclaves ces Sujets obéissent en tremblant. La soumission des Orientaux a quelque chose de fade & de dégoutant, pour qui n'est pas accoutumé à voir des esclaves: mais aussi quand ils sentent qu'on les ménage, ils sont insolens. C'est le caractere des esclaves. Salomon a dit que rien n'est plus insupportable qu'un Serviteur qui se voit en place. (*b*) Le Roi de *Siam* dit de ses Sujets, „ qu'ils sont du na„ turel des Singes, tremblans quand on tient le bout de leur attache, & ne re„ connoissant plus de Maitres dès que l'attache est lachée ".

Détaillons un peu plus ce Despotisme. Ce Roi peut décider quand il lui plait, & comme il lui plait, sans aucun égard pour son Conseil. Il juge seul si les avis qu'on lui donne sont bons ou mauvais, & de cette maniere il s'expose souvent à punir un bon Conseil, & à donner recompense à un mauvais. Pour la sureté du Roi, les Courtisans ne se rendent aucune

ple est recent. Louis XIV. (on le peut dire sans hyperbole,) s'est vu encensé presque jusqu'à l'adoration. Il a été traité d'*Immortel*, on lui a donné le *Numen* des anciens Romains, on l'a fait disposer comme Dieu, des Etats & des Roiaumes.

Nutu, Rex, stabunt Regna cadentque tuo.

On l'a fait aller de pair avec l'Astre de la Nature.

Servit uterque Solo, servit uterque Polo.

On l'a comparé à toutes les Divinités, à tous les Heros de l'Antiquité. „ Votre Majesté, lui dit un de „ ces beaux Esprits flateurs, qui auroient dû naître sous le joug des Princes Orientaux, renferme l'intel„ ligence de *Saturne*, la puissance de *Jupiter*, la valeur de *Mars*, l'éclat d'*Apollon*. " C'est ainsi que parle M. *de Vertron* dans son *nouveau Pantheon* imprimé à Paris en 1686. Mais on doit aussi cette justice à Louis XIV. que religieux, comme nous le représentent ceux qui n'ont pas fait profession d'être ses ennemis jurés, il se feroit bien passé de ces Eloges excessifs.

(*a*) *Traité des Statues* par *Lemée* imprimé à Paris en 1688.

(*b*) *La Loubere Descrip.* &c. p. 334.

aucune visite sans sa permission expresse, & ne se parlent, quand ils se rencontrent, que tout haut & en présence d'un tiers. Le mêtier de Délateur est ordonné à tout le monde, & cela sous peine de mort : mais le Roi ne se fie pas à un seul Delateur, il a bon nombre d'espions, qu'il envoie de tous côtés. Ce Roi de *Siam* & tous les autres Rois Orientaux mettent leur sureté à se faire craindre. Cette défiance extréme porte celui de *Siam* à empêcher tout commerce secret entre les Grands, à faire tenir les portes de son Palais fermées, à n'y laisser entrer personne qui soit armé, à y desarmer ses propres Gardes. On diroit que (*a*) l'Auteur de *Telemaque* a fait le portrait de son défiant *Pigmalion* d'après les Rois de l'Orient. Comme lui, *ils n'ont toute leur vie aucun moment d'assuré, ils ne se conservent qu'à force de repandre le sang de tous ceux qu'ils craignent. Les Enfans, loin d'être leur esperance sont le sujet de leur terreur, & ils en font leurs plus dangereux ennemis.*

L'apparence même du crime est punie à *Siam*: il suffit, nous dit-on, d'être accusé pour être coupable. Une action innocente devient mauvaise dès que quelqu'un s'avise d'en faire un crime. La grandeur de ce Roi, & en general de tous ces Monarques Asiatiques, est de pouvoir tout contre tous, contre ses propres freres, contre ses propres enfans. „ Les Rois de *Siam* (*b*) estropient „ leurs freres en plusieurs façons, quand ils peuvent: ils leur font ôter ou „ debiliter la vue par le feu, ils les rendent impotens par dislocation de „ membres, ou hebetés par des bruvages, ne s'assurant - - - - contre les „ entreprises de leurs freres, qu'en les rendant incapables de regner. " *Chardin*, *Tavernier*, *Bernier* parlent en mêmes termes de la cruauté des Rois de Perse & du Mogol envers leurs proches. „ Quand le Roi de *Siam* veut „ se défaire de quelqu'un d'eux, ou lors qu'un Usurpateur veut détruire la „ Race Roiale, - - - - pour ne pas repandre le sang de leurs Princes legiti- „ mes, ils les féront mourir de faim, & quelquefois d'une faim lente, en „ soustraiant tous les jours quelque chose de leurs alimens : ou ils les é- „ toufferont avec des étoffes précieuses, ou bien ils les étendront sur de l'é- „ carlate - - - - & là ils leur enfonceront l'estomac avec un billot de bois „ de Sandal. " A l'égard des autres Sujets, ils ne blessent jamais impunement le Monarque, & souvent, nous dit on encore, il punit tout à la fois l'accusateur & le coupable, l'innocent & le calomniateur. Le supplice est accompagné d'insulte: le Roi même veut bien s'abaisser jusqu'à cette indignité. Il est vrai que les Heros d'Homere ont commis la même bassesse, & que l'on en voit aussi des traces dans les Saints Livres. Le suplice que le Roi de *Siam* fait souffrir sont, de verser de l'argent fondu dans le gosier de celui qui est coupable de concussion, d'exposer à des Tigres, à des Taureaux & à des Elephans: pour une menterie, pour un secret revelé, il fait punir le coupable en lui cousant la bouche. On la lui fend quand il n'a pas assez parlé. La peine qui est infligée ressemble ordinairement à la faute que le coupable a commis. Nous ne nous étendrons pas sur les suplices, mais nous ne saurions oublier une chose singuliere, qui montre bien la bizarrerie des usages & des opinions. Chez les Siamois le châtiment le plus honteux ne l'est jamais qu'autant qu'il dure. „ Celui qui l'a souffert aujourd'hui, ren- „ trera demain, si le Prince le veut, dans les Charges importantes. - - - - Les „ Siamois

(*a*) L. 3. p. 51. & 52. Ed. d'Amsterd. 1725.
(*b*) *La Loubere* Description. &c. p. 322.

„ Siamois font même gloire des châtimens . . . . comme d'un ſoin pater-„ nel de ſa part pour celui qu'il a la bonté de châtier. On reçoit des com-„ plimens & des preſens après les coups de bâton . . . . Dans tout l'Orient „ les chatimens paſſent pour des témoignages d'afection ". S'imagineroit-on que la choſe ſeroit ſans exemple en Païs Chrétien ? Point du tout. Nous en trouverons un dans le Nord. Les Vaſſaux, ou pour mieux dire, les Eſcla-ves de la Nobleſſe Livoniene ſe glorifient des coups de fouet que leurs Mai-tres leur font donner. Ils croient que cela leur donne le droit & le carac-tere d'enfans de leurs Maitres. C'eſt pourquoi ils les appellent *Seigneurs* & *Peres*. (*a*) Nous citons notre Auteur au bas de la page. Enfin pour der-niere remarque ſur cette matiere, on châtie là, comme au *Japon*, & dans la plus grande partie de l'*Aſie*, toute la famille du coupable : Mais à tant de mauvaiſes maximes il s'en mêle pourtant une qui ſeroit excellente, ſi la rigueur en étoit temperée par des exceptions judicieuſes. C'eſt „ qu'on pu-„ nit un Officier des fautes d'un autre Officier qui eſt à ſes ordres ; parce „ qu'il a dû veiller ſur celui qui depend de lui, & qu'aiant droit de le „ corriger, il doit auſſi répondre de ſa conduite. De même un Chef re-„ pond des fautes de ſa famille, & par conſequent un Pere ſe trouve avoir „ part à la punition d'un fils coupable ". Un (*b*) Apologie d'Eſope eſt établi ſur cette maxime.

Les ſuites du Gouvernement tyrannique de ces Rois ſont, qu'il y a de la crainte, de la haine, & de la ſoumiſſion dans les Sujets, mais point d'amour pour le Souverain, nul attachement pour la Patrie. Les Peuples aiant tout à craindre, jamais rien à eſperer, ne prennent point d'interêt à la fortune du Prince, & s'embaraſſent fort peu des Revolutions de l'Etat. „ Ces gens-là, dit M. *de La Loubere* (*c*) meurent facilement pour exercer „ une haine particuliere, ou pour éviter une vie trop malheureuſe, ou u-„ ne mort trop cruelle : mais mourir pour leur Prince & pour leur Païs „ n'eſt pas une vertu à leur uſage. Parmi eux ne ſe trouvent point les „ puiſſans motifs, par leſquels nos Peuples s'animent à une vigoureuſe de-„ fenſe. Ils n'ont nul héritage à perdre, & la liberté leur eſt ſouvent plus „ onereuſe que la ſervitude.

Le Roi de *Siam* cache le Seau Roial avec beaucoup de précaution, peut-être dans la crainte, qu'en le perdant il ne perde ſon Autorité. Dans les revoltes de la *Chine*, dit le Voiageur cité, celui qui ſe ſaiſiſſoit du Seau Roial ſe rendit Maitre de tout ; parce que les Peuples obéiſſoient aux or-dres où le Seau Roial paroiſſoit, ſans s'informer entre les mains de qui é-toit le Seau.

On ſait que les Monarques Aſiatiques ſe montrent fort peu à leurs Peu-ples, & que quand ils ſe montrent, c'eſt avec beaucoup de ceremonie & d'appareil. Selon l'ancien uſage celui de *Siam* doit ſe montrer au Peuple cinq ou ſix jours de l'année. „ Autrefois, dit *La Loubere*, les Rois la-„ bouroient les premiers la terre chaque année, juſqu'à ce qu'ils laiſſerent „ cette fonction à un de leurs Officiers. (*d*) Cet Officier eſt un Roi ima-„ ginaire, qu'on crée exprès toutes les années. Il monte ſur un bœuf „ ſuivi

(*a*) *Deſcript. de la Livonie* Lettre XV. imprimé à Utrecht. 1705.
(*b*) Celui de *l'Enfant voleur & de ſa Mere.*
(*c*) *La Loubere* Deſcription &c. Tom. I. p. 324.
(*d*) *La Loubere* ubi ſup. p. 56.

„ ſuivi d'un cortege d'Officiers qui lui obéiſſent & s'en va faire l'ouvertu-
„ re des Terres pour le Roi. . . . . Cette coutume peut être venue de
„ la Chine avec l'art de l'Agriculture : elle peut avoir été inventée pour
„ accréditer le labourage par l'exemple des Rois mêmes. Dans cette Ce-
„ remonie moitié civile & moitié religieuſe, on prie tous les Eſprits bons
„ & mauvais qui peuvent ou ſervir ou nuire aux biens de la terre. " Le
Roi repréſentatif leur fait en pleine campagne un ſacrifice de ris, où il met
le feu de ſa propre main.

Autrefois encore, dans un jour auſſi ſolemnel que celui dont nous ve-
nons de parler, „ les Rois de *Siam* ſortoient.... pour conjurer la Riviere de
„ rentrer dans ſon lit, lors que l'Agriculture le demandoit ". Le P. *Ta-
chard* dit, qu'ils coupoient les eaux, ou les frappoient d'un poignard, &
leur commandoient en même-tems de ſe retirer : mais comme malgré cet
ordre les eaux n'en faiſoient ni plus ni moins, „ on s'eſt laſſé de cette
„ Ceremonie. Un autre Voiageur, (mais ce Voiageur eſt un peu ſujet
„ à caution) raconte, que de ſon tems le Roi de *Siam* ſe montroit un jour
„ de l'année monté ſur ſon Elephant (*a*) blanc, parcouroit neuf rues de la
„ Ville, faiſoit des liberalités au Peuple . . . . aujourd'hui le Roi de *Siam*
„ ne ſe montre plus que deux fois l'année, au commencement du ſixieme
„ & du douzieme Mois, pour aller faire des Aumônes . . . . aux *Talapoins* ".
On fait avertir le Peuple de la marche de leur Roi, & des Valets de pied
„ précedent S. M. pour faire écarter tout le monde de ſon chemin. Cet
uſage eſt univerſellement pratiqué dans l'Orient, ſur tout quand les Fem-
mes ſont de la partie. Les principaux Magiſtrats ont de même des ſupôts
qui les précedent. Pour ce qui eſt du Roi lui-même „ deux Officiers de
„ ſa garde à cheval marchent à ſes côtés, mais à cinquante ou ſoiſſante pas de
„ diſtance, ſes Courtiſans ſuivent à pié, les mains jointes ſur la poitrine,
„ quelquefois ils ſuivent ſur des Elephans ou à cheval. Si le Prince s'arrê-
„ te, tous ceux qui le ſuivent à pié ſe proſternent ſur les genoux & ſur
„ les coudes, ceux qui le ſuivent à cheval ſe baiſſent entierement ſur ces
„ Animaux ". Le trait de ceremonie que nous allons citer réjouïra nos
Lecteurs. „ Au divertiſſement que ce Prince donna de la priſe d'un E-
„ lephant, une douzaine de Seigneurs arrivés avant lui au lieu du ſpecta-
„ cle, s'aſſirent à terre les jambes croiſées devant l'endroit où ſe devoit te-
„ nir le Roi leur Maitre. Ils étoient tournés vers le lieu du Spectacle,
„ mais dès qu'ils entendirent le bruit de la marche de ce Prince, ils ſe
„ proſternerent ſur les genoux & ſur les coudes vers le lieu d'où venoit le
„ bruit, & à meſure que le bruit approchoit, ils ſe tournoient peu à
„ peu toujours vers le bruit, & demeuroient proſternés. De cette ma-
„ niere quand le Roi fut arrivé, ils ſe trouverent proſternés vers lui & le
„ dos tourné au ſpectacle. Tant que le Spectacle dura ils ne firent au-
„ cun mouvement, & ne donnerent jamais aucun ſigne de curioſité. "
Voilà un exercice de ſoumiſſion, qui non ſeulement, n'a rien de pareil en
Europe, mais qui ſemble même contraire à la bienſéance. Il faut avouer
que nos ſoumiſſions diſent autant pour le moins que celles-là, & ſont
plus nobles & plus polies.

Le

(*a*) Le Roi de *Siam*, dit *La Loubere*, ne monte jamais l'Elephant blanc, & la raiſon qu'en don-
nent les Siamois eſt, que l'Elephant blanc eſt auſſi grand Seigneur que lui. Cela refute *Ferdinand
Mendez Pinto*.

Le debut ordinaire des Discours publics ou particuliers qu'on adresse au Roi, consiste dans ces paroles : *Haut & excellent Seigneur de moi ton esclave, je demande de prendre ta parole roiale & de la mettre sur mon cerveau sur le haut de ma tête.* Ces dernieres paroles expriment le plus grand témoignage de soumission & de respect des Orientaux. Quand on reçoit quelque chose & qu'on veut rendre à celui qui la donne tout l'honneur possible, on la met sur sa tête. Les Espagnols, c'est Mr. de *La Loubere* qui le dit, sont obligés par Loi expresse de rendre ce même respect aux ordres par écrit qu'ils reçoivent de leur Roi. L'usage est si ancien qu'on le trouve dans le livre de *Job.* A l'égard des situations dans lesquelles on doit se mettre devant le Roi, plus la personne y paroit plus basse que le Monarque, & plus aussi elles sont estimées respectueuses. Se tenir assis devant son Roi seroit chez nous manquer au respect qui lui est dû : chez les Siamois au contraire il est beaucoup plus respectueux d'être assis que d'être debout. On ne doit pas être un seul moment debout devant le Monarque, ni même en son absence dans le Palais, sinon en marchant.

Les véritables Officiers de la Chambre du Roi de *Siam* sont des femmes. „ Il n'y a qu'elles qui aient droit d'y entrer. Elles font son lit „ & sa cuisine : elles l'habillent & le servent à table : mais personne que „ lui même ne touche à sa tête . . . . Comme elles n'ont pas soin de „ sa garderobe, il y a un Officier commis exprès pour le bonnet de S. „ M. Les femmes qui sont, ou Maitresses ou Concubines du Roi, ne „ sortent jamais qu'avec le Roi . . . ., elles ne se montrent pas, surtout „ la principale femme, celle qui est comme la souveraine des autres. . . . „ Ces Dames, de quelque maniere qu'elle sortent, doivent être cachées au „ Peuple ". On nous dit, que si l'on ne peut éviter de les rencontrer, on leur tourne le dos en se prosternant quand elles passent.

Les filles ne succedent point à la Couronne de *Siam*: (*a*) les freres succedent préferablement aux enfans, & la Couronne ne leur revient qu'après la mort de leurs Oncles. Ces Rois de Siam ont à la maniere des autres Orientaux un fils adoptif, qui les accompagne par tout. Mais *Patane*, qui est Province ou Païs tributaire du Siamois, est gouverné par une femme qu'on élit toujours vieille, afin qu'elle n'ait pas besoin de mari, & toujours d'une même famille.

Voici qui est plus singulier : le nom du Roi est un mistere que la plupart des sujets ignorent, & quand même ils le sauroient, il ne leur seroit pas permis de le prononcer. Il n'apartient qu'à des Mandarins du premier ordre de prononcer ce nom misterieux & sacré. (*b*) On le cache avec beaucoup de soin, de peur qu'on ne fasse quelque sortilege sur ce nom & (*c*) que cela n'influe sur la personne de S. M. Cette crainte seroit-elle une suite de la pratique (*d*) de l'*Onomancie ?* Mais on ne nous dit pas s'ils la

(*a*) *Voiage* du P. *Tachard* L. V.

(*b*) *La Loubere* ubi sup. p. 306. Le P. *Tachard* second Voiage.

(*c*) Au raport du même Auteur, quelques Siamois disent que leurs Rois n'ont un nom qu'après leur mort, & que c'est leur successeur qui les nomme.

(*d*) *L'onomancie* est la divination par le nom de celui qui consulte, ou qui donne occasion de consulter. Cela se fait par la combinaison des lettres du nom. Il y a aussi une espece d'Onomancie qui, sans combiner les lettres, tire un bon ou un mauvais augure de la simple signification du nom. Il est resté quelque chosesde cette superstition dans l'anagrame & dans ces phrases vulgaires, *c'est un nom de mauvais augure, son nom lui porte malheur.* Ceci est pris d'une remarque sur l'Apologie des grans hommes accusés de Magie par Naudé p. 148. Edition d'Hollande 1712.

la connoiſſent : peut-être auſſi que ces Princes ont conſervé quelque idée de l'inéfabilité que Dieu attribue à ſon nom dans les ſaintes Ecritures, & des conſequences miſterieuſes que les Juifs ont tirées de cette *inéfabilité.* Autrefois Rome avoit auſſi un nom miſterieux & caché, qu'il n'étoit pas permis de reveler

Tel eſt le caractere des Monarques de ce Roiaume. On nous les repréſente encore comme ennemis (*a*) de la nouveauté ſur le fait de la Religion, & le Peuple eſt de même gout. Ils diſent que leur Religion eſt bonne pour eux, comme celle de J. C. eſt bonne aux Chretiens; ce qui revient à une eſpece de *Deïſme* & à l'opinion de ceux qui croient que Dieu aime à ſe voir ſervi de pluſieurs manieres diferentes. (*b*) C'eſt un Roi qui reçoit les hommages de ſes Provinces, mais en les lui rendant, chaque Province ſuit ſes Uſages & ſes Loix. Le Roi n'en eſt pas moins content pour cela, ni moins reſpecté. Tout moien ſurnaturel mis à part, on doit juger que des Peuples de ce gout ſont d'une priſe aſſés difficile, & que ſi jamais on peut dire qu'il n'apartient qu'à Dieu de changer les cœurs, c'eſt des Siamois & de tous ceux qui ont les mêmes principes. Malgré ces obſtacles un des plus grans Monarques de l'Univers reſolut de prendre ces cœurs avec la même facilité qu'il prenoit les Villes. Il venoit de conquerir ceux de ſes ſujets, il avoit reglé la foi des rebelles à l'Egliſe avec *voulons & nous plait* : il crut encore que l'éclat de ſes vertus & le pouvoir de ſa parole auroient le ſecret de forcer les cœurs de *Siam.* Il envoia des Ambaſſadeurs au Monarque Siamois pour le ſolliciter au Chriſtianiſme, & l'on vit alors les Miniſtres d'un Souverain demander dans une Audience (*c*) une conformité de Religion, comme on ſe demande entre Princes d'être bons amis & alliés. Il eſt ſans exemple que dans ces ſortes de Traités, les Princes Europeans étendent leur ſoin au delà de la felicité temporelle, & qu'ils s'invitent pieuſement les uns les autres au bonheur de l'Eternité. Leurs vuës ſont ſi bornées à des prétentions ſur des terres & des barrieres, à des diſcuſſions de politique &c. qu'ils ne s'embaraſſent pas d'autre choſe, & l'on riroit fort d'un Roi, dont les Ambaſſadeurs envoiés à des Heretiques débuteroient dans leur premiere Audience par la ſoumiſſion aux miſteres de l'Egliſe Catholique. Cela ne ſeroit pas ſuportable (*d*) dans le plus devot Eccleſiaſtique.

(*a*) Le P. *Tachard. La Loubere.*
(*b*) Le P. *Tachard* ſecond Voiage.
(*c*) Voiés la Harangue de Mr. de *Chaumont*, dans le Voiage du P. *Tachard.*
(*d*) „ Mr. l'Evêque de Beauvais, plus idiot que tous les idiots . . . . demanda, dès les premiers „ jour de ſon Miniſtere aux Hollandois, qu'ils ſe convertiſſent à la Religion Catholique, s'ils vou„ loient demeurer dans l'Alliance de France. La Reine eut honte de cette momerie du Miniſtre ". *Memoires du Cardinal de Retz.* l. I. Cet acte de Charité Chretienne, fait hors de propos & à contretems, débuſqua l'Evêque & le tourna en ridicule.

Leur CHRONOLOGIE, *leur* POESIE, *leur* MUSIQUE.

LES Siamois ont deux années de ſuite de douze mois : la troiſiéme l'eſt de treize. Cette année commence le premier jour de la Lune de Novembre ou de Decembre, ſuivant de certaines regles. Ils ont le Cycle de ſoiſſante années, comme les autres Orientaux. Les années du Cycle ont leur nom diferent, tout au moins en ont-ils douze, qui peuvent ſe repeter cinq fois dans le Cycle. Qui en voudra ſavoir davantage doit avoir recours aux Voiageurs, ſurtout (*a*) à Mr. de *La Loubere.*

Les ſept jours de la ſemaine portent, comme chez les anciens Romains, & aujourd'hui chez les Europeans, les noms des Planetes. Le mois ne portent d'autre nom que celui de premier, ſecond, troiſieme &c. Le jour des Siamois eſt diviſé en douze heures, depuis le matin juſqu'à la nuit. Ils content leurs heures comme nous : ils diviſent la nuit en quatre veilles. L'uſage des horloges leur eſt inconu. Dans le Palais du Roi on a une maniere d'horloge à eau, (*b*) qui conſiſte en une taſſe de cuivre fort mince, au fond de laquelle on fait un trou preſque imperceptible. Ils la mettent toute vuide ſur de l'eau. Elle y entre peu à peu : quand la taſſe eſt aſſés pleine pour couler à fond, cela fait une heure. La *Clepſydre* des anciens avoit quelque raport à cela, mais ſelon la deſcription qu'on en donne, (*c*) elle devoit être plus juſte.

(*d*) Les Siamois ont deux Epoques, dont l'une, à ce qu'ils diſent, eſt celle de la mort de *Sommona-Codom.* Elle remonte à 2272. ans. L'autre repond à l'année de J. C. 638. La premiere de ces deux Epoques ſe raporte à peu près au tems que Pythagore vivoit.

A l'égard de la Poëſie, on dit que les Siamois y ont beaucoup de diſpoſition. Il paroit que Mr. de *La Loubere* les regarde comme naiſſant Poëtes. On ſait aſſés que *naitre Poëte* n'eſt autre choſe, que naitre avec des diſpoſitions propres à faire un Poëte. Tel eſt né Poëte qui n'a de ſa vie eſſaié le talent de verſifier. Quel eſt ce talent ? Eſt-ce un feu qui s'allume dans le corps, & ſe communique à notre imagination. ? Eſt-ce ſeulement un tranſport de l'ame ? Eſt-ce un ſecret dérangement du corps & de l'ame ? Eſt-ce une melancolie ſubite, qui nous ſaiſit (*e*) quelquefois & nous pouſſe, ſans qu'on puiſſe dire comment, à faire des vers. Peut-être y a-t-il de tout cela dans l'*Humeur Poëtique*, mais tous ceux qui ſont nés Poëtes ne reçoivent pas cette *humeur* à doze égale. Ceux en qui ces quatre choſes ſe trouvent tout à la fois à un certain point ne manquent pas de

(*a*) Deſcription &c. tom. I. p. 51. & ſuiv. & tom. II. p. 59. & ſuiv.

(*b*) Idem Ibid. pag. 311.

(*c*) L'eau couloit d'un petit vaſe & par un trou fort petit dans un autre vaſe, autour duquel les heures étoient marquées. Voiés *Pancirol. lib. Rer. mem.*

(*d*) *La Loubere* ubi ſup. p. 198.

(*e*) La Verve, *Oeſtrum Poëticum*, dit un Auteur Italien, eſt l'*effet d'une humeur melancholique, laquelle eſt commune à toutes les Nations, & ſe trouve toujours la même dans tous les Siecles.* Mr. *Muratori* cité par Mr. *Vallisnieri* dans ſon *Ragionamento intorno all' Eſtro de' Poëti e de naturali Filoſofi.*

de tomber dans la *fureur* Poëtique, cette *fureur*, dont on peut dire qu'elle touche à la folie. Il ſemble qu'on pourroit fort bien definir ce qu'on appelle *naitre Poëte*, avoir de naiſſance les fibres & les organes du cerveau diſpoſés de telle ſorte (*a*) que par le cours des *eſprits animaux*, les objets exterieurs & la fermentation des humeurs puiſſent fraper d'une maniere moins naturelle, moins reguliere, & toujours plus vive qu'à l'ordinaire l'eſprit de celui qui eſt ainſi diſpoſé. Ces eſprits animaux n'ont pas une action periodique : ils ſurprenent quand on ne s'y attend pas. Cette action eſt plus ou moins forte, plus ou moins developée. Elle dépend de la diſpoſition des humeurs & des impreſſions de l'air, à quoi il faut joindre l'impreſſion des objets qui nous environnent : & voilà comment ſi le corps agit ſur l'ame du Poëte, celle-ci à ſon tour agit ſur ſon corps. Dans cet état une fievre (*b*) ſaiſit l'imagination, & c'eſt pendant les accès de cette fievre qu'on parle ce language harmonieux & ſublime, que toutes les Religions ont conſacré : mais il arrive ſouvent que l'ame eſt ſi étrangement agitée par la violence des accès, qu'elle ne peut ni agir, ni s'exprimer librement. C'eſt alors que le Poëte paroit poſſedé d'un eſprit ſuperieur à l'ame, & que l'ame du Poëte parle ce language ſi different du vulgaire, que les Religions prophanes ont confondues avec le don de Prophetie. Il peut y avoir des Nations plus capables de naitre Poëtes que d'autres. La Poëſie des Siamois eſt rimée, comme on prétend que l'eſt auſſi celle des Chinois & des autres Orientaux.

Leur Muſique eſt ſans art, ſans parties, ſans cadences, ſans tremblemens. Il y a ſi peu de choſe qui intereſſe dans cette matiere, qu'il vaut mieux renvoier le Lecteur à (*c*) celui qui en a traité le mïeux.

De leur maniere de faire la GUERRE.

LEs Aſiatiques, ſur tout les Meridionaux, paſſent pour beaucoup moins courageux que les Europeans : du moins les premiers n'ont ni diſcipline, ni experience dans l'Art militaire. Ces Meridionaux s'étourdiſſent par l'*Opium* : cette drogue eſt la ſource d'un faux courage, qui ne dure qu'autant que la force du poiſon met les eſprits en mouvement. Il eſt auſſi permis de croire, que ſi ces peuples étoient moins eſclaves, ils pourroient être plus courageux ; parce qu'il eſt vrai que la tyrannie éface de l'ame tout deſir de gloire, & qu'une liberté raiſonnable entretient l'émulation.

(*a*) Selon Mr. *Vallisnieri* ubi ſup. l'*Eſtro poëtico medicamente ſpiegato e una forte, ma regolata agitazion de gli ſpiriti, fattaſi o per un' interna fermentazione, e bollimento de' noſtri fluidi, poſti in un' eſtraordinario moto da qualche cagione non naturale' &c.*

(*b*) L'imagination vivement frappée, fait violence aux organes qui ſervent à former les idées. *Fa*, dit Mr. *Vallisnieri*, *violenza a gli organi de' quali l'anima ſi ſerve per formare le idée, increſpandoſi e movendoſi con tanta e ſi ſtrana forza le fibre, che vengono ſpremuti, e commoſſi con maniere pellegrine e inſolite tutti gli ſpiriti . . . . onde . . . . i Poëti formano anche idée maraviglioze e rare, riſcandadoſi l'immaginativa, e tirandogli a forza come fuora di loro ſteſſi : di maniera che qualche volta in perſone deboli . . . . tanto s' infiamma col tempo . . . . che ſi viziano le fibre.... e ſi fan pazzi.* On trouve dans cette deſcription l'impreſſion violente des objets étrangers, le dérangement des organes du corps & celui de l'ame par le deſordre des premiers. C'eſt en tout cela que conſiſte cette fureur, ou comme d'autres l'ont nommée, cette yvreſſe poëtique, ſi voiſine de la folie.

(*c*) *La Loubere* ubi ſup. p. 204. & ſuiv.

tion. On voit beaucoup plus rarement chez les anciens Orientaux ces beaux exemples de courage & de vertu, qui nous frapent ſi vivement dans l'Hiſtoire des Grecs & des Romains, lors qu'ils étoient encore libres. Mr. de *La Loubere* remarque fort bien, que l'opinion de la Metempſychoſe eſt auſſi capable de refroidir l'ardeur militaire. La crainte de tuer quelque parent ne peut qu'inſpirer l'horreur du ſang : cette crainte conduit naturellement à l'épargner. Conſequemment il y a de l'inhumanité à détruire les hommes. Il eſt plus naturel de tirer cette conſequence du Paganiſme des Indes, que du Chriſtianiſme, auquel on a reproché autrefois, qu'il inſpiroit la lacheté. „ Les Siamois & les Peguans, dit *La Loubere*, „ ne ſongent qu'à faire des eſclaves. Si les Peguans entrent d'un côté ſur „ les terres de *Siam*, les Siamois entreront par un autre endroit ſur les „ terres du *Pegu*, & les deux partis emméneront des villages entiers en „ captivité. Si les Armées ſe rencontrent, ils ne tireront point directement les uns contre les autres, mais plus haut . . . . . *Ne tués point* „ eſt l'ordre que le Roi de *Siam* donne à ſes troupes, quand il les envoie „ en campagne ; ce qui ne veut pas dire qu'on ne tue pas abſolument, „ mais qu'on ne tire pas droit ſur les ennemis . . . . ". Nous renvoions à l'Auteur même pour ce qui reſte à dire ſur cet Article.

RELIGION *des* LAIES, LANGIENS *où* LAOS.

(*a*) LEs *Laos* croient que le Ciel eſt de toute éternité : ils le font ſuperieur à ſeize Mondes terreſtres, dont les plus élevés ſont auſſi les plus agréables. Ils croient encore l'éternité de la Terre, & s'imaginent qu'elle a ſouffert & ſouffrira dans la ſuite des tems diverſes Revolutions, qui ont du raport à la Revolution Platonique. En voici une des plus remarquables. Dix-huit mille ans avant *Xacca* ou *Xe-quia*, la terre fut diſſoute entierement & reduite en eau. Un *Mandarin* d'eſpece divine, ou dumoins plus excellent que les autres hommes, deſcendit du plus haut des ſeize Mondes, & partagea d'un coup de ſabre une fleur, qui nageoit ſur l'eau. De cette fleur ſortit une belle jeune fille, dont le Mandarin devint ſi éperdument amoureux, qu'il reſolut de l'épouſer : mais il ne put fléchir ſa pudeur. Le *Mandarin* ne voulut pas uſer de violence, & quoi qu'ennuié d'être ſeul, ſans parens, ſans poſterité, il ſe tint dans les bornes d'un devoir reſpectueux. Ne pouvant donc mieux faire, il ſe met vis à vis de cette inſenſible, à une certaine diſtance : il la regarde avec toute l'attention d'une perſonne qui aime. A force de coups d'œil amoureux la belle conçoit & devient Mere de pluſieurs enfans, ſans pourtant ceſſer d'être Vierge. Dans la ſuite du tems le Mandarin crut devoir établir ſa famille : il lui créa tout ce que nous voions ſur la terre, & enfin s'en retourna dans le Ciel, où il ne fut pourtant reçu qu'après avoir fait pénitence.

Avant le renouvellement de la terre quatre Dieux gouvernoient le Monde. Trois de ces Dieux las de gouverner ſe retirerent & allerent gouter plus

(*a*) *Relation de Lao*, imprimée à Paris en 1683.

plus haut vers le Nord, le plaisir de la tranquilité. Celui qui resta & qui, disent-ils, est *Xaca*, a dû vivre & regner encore quelques milliers d'années. Ce *Xaca* resolut de s'élever à la plus haute perfection, où il fut possible d'atteindre : c'étoit de s'anéantir. Mais avant que d'en venir là, il voulut qu'on bâtit des Temples, & qu'on érigeât des statues : promettant de remplir ces Temples d'un certain écoulement de vertu, qui supléeroit aux défauts de sa présence, & de repandre sur ces statues quelques influences de sa Divinité par la vertu de son soufle. Ce fut donc par ces influences que les statues ou les Idoles participerent à la Divinité de *Xaca*, & c'est aussi ce que *Xaca* avoit promis comme une chose infaillible après son anéantissement. Ainsi fut autorizé le Culte des Idoles, & des objets où l'on croioit que residoit un Esprit divin. L'Idée n'est pas si extravagante, qu'il ne s'en soit glissé quelque chose en plus d'une Religion.

Après que le tems du gouvernement de *Xaca* sera expiré, il doit, disent les *Laos*, naître un autre Dieu, qui ruinera les Temples, brisera toutes les Idoles, brulera les Livres où sont contenus les dogmes de *Xaca*; & après avoir persecuté les Sectateurs de la Religion de celui-ci, interdit toute sorte de cultes, il dictera de nouvelles Loix, & se choisira d'autres Ministres. Ils disent encore, que *Xaca* s'est accommodé avec le Dieu des Chrétiens : le premier s'est établi dans l'Orient & a laissé l'Occident à notre Dieu, qui s'y rendit équipé fort pauvrement & avec une fort petite suite. Mais avec le tems il fit des choses extraordinaires, il eut une suite nombreuse, il montra beaucoup de richesses. A tout cela se mêlent des fables plus ridicules que tout ce que nous venons de raporter.

En certains tems de l'année on expose *Xaca* dans un lieu spacieux & éminent à la devotion des Peuples. Chacnn apporte ses ofrandes, & les *Talapoins* en font la recolte. Les Langiens, nous dit notre Auteur, qui paroit un de ces bons Missionaires qu'on ne soubçonnera jamais d'herésie, sont d'une devotion & d'une piété surprenante. Loin de songer à dépouiller cette Idole de ses richesses, ils s'épuisent en sa faveur. C'est grand dommage qu'un Peuple si pieux & si devot soit dans les tenebres de l'erreur.

Voilà ce qu'on a pu recueillir de plus précis sur la Religion des *Laos*. Elle a quelque conformité avec celle des Siamois. On entrevoit dans le recit confus & obscur du P. *Marini*, (*a*) que ces *Laos* ont quelque idée de la chûte des premiers Anges, & d'un commerce de ceux-ci & des Demons avec les Femmes. Du mariage des Demons naquirent les Noirs. *Xaca*, dont nous parlerons dans la suite, est peut-être le (*b*) même que *Sommona-Codom*.

Leurs TALAPOINS.

Les Religieux & les Prêtres des *Laos* portent le nom de *Talapoins*, comme à *Siam* & au *Pegu*. Le P. *Marini* en dit tout le mal possible. Laissons ce détail. Ils restent Novices jusqu'à l'âge de vingt-trois ans : alors on les examine à fond, & si la capacité du Disciple repond à l'attente des

(*a*) *Histoire de Laos*, ubi sup.
(*a*) Voiés *La Loubere* Descript. du Roiaume de Siam Tom. I.

des Maitres, on procéde à la profeſſion. Elle ſe fait avec éclat. Le Novice ſort du Couvent paré de ſes plus beaux habits : on le promene en proceſſion ſur un Elephant. La marche de la proceſſion ſe termine au Temple, où le Novice doit faire ſes vœux. Cette Ceremonie eſt ſuivie d'une Fête de débauche, qui dure trois jours. Malgré la Profeſſion religieuſe ils peuvent ſe ſéculariſer quand il leur plait, comme les *Talapoins* Siamois. Le reſte du détail que fait le Moine Italien, eſt aſſez conforme à ce que d'autres nous ont dit de ces derniers. Dans leurs mœurs on trouve un mélange d'hipocriſie, de ruſes, de baſſeſſe & de hauteur : le Moine Voiageur y ajoute la ſenſualité, l'eſprit de débauche & de libertinage. Le Roi ſeul eſt le Juge de ces *Talapoins*. Il condamne ceux qui ſont coupables de quelque grand crime, à ſervir les Elephans tout le reſte de leur vie. Le Roi, ajoute notre Italien, eſt le Protecteur, ou pour mieux dire le General de ces Moines : il les ménage pour ſon propre interêt & par politique. S'il les traitoit trop ſeverement, ils pourroient faire ſoulever le Peuple & bouleverſer l'Etat. Voilà qui fait l'apologie de bien des Princes.

Les *Talapoins* ſe confeſſent le quatorzieme jour de chaque Lune, les plus anciens les premiers, les jeunes enſuite. Ils ont l'uſage d'une Eau Benite, que l'Italien dit qu'ils envoient aux malades, & qu'ils prétendent contribuer à leur gueriſon.

Le culte qu'ils rendent à leurs Idoles conſiſte à leur preſenter des fleurs, des parfums, du ris; avec cela ils ont des Cierges, pour faire des illuminations devant ces Idoles, & l'on prie avec le Chapelet. Celui des *Laos* eſt un bracelet de cent grains enfilés enſemble.

Le Moine Italien diſtingue les *Talapoins* des *Laos* en *Talapoins* des Villes & en *Talapoins* des bois. Il dit auſſi que les *Bonzes* du *Japon* ſe vantent d'être Diſciples des *Laos*, de même que les Siamois, qui envoient leurs jeunes gens étudier chez les *Laos*, comme nous envoions à *Louvain* & à *Salamanque*.

Le Roi regle leurs Jeûnes, leurs Fêtes, & leurs autres Ceremonies. Il reſout auſſi les doutes & les difficultés. Si le recit du Moine Italien eſt bien veritable, il faut regarder ce Roi des *Laos* comme une eſpece de Chef de l'Egliſe, qui, comme autrefois Henri VIII. en Angleterre, a voulu réunir le *Sacerdoce* à l'Empire.

La Morale de ces Religieux conſiſte en cinq Préceptes negatifs, qui ſont les mêmes que ceux de Siam, de ne point tuer, de ne point mentir, de ne point commettre adultere, de ne point dérober, & de ne point boire de vin. Mais, pour le ſoulagement & pour la conſolation des pécheurs, les *Talapoins* donnent des diſpenſes. Ces diſpenſes ſont cheres, & de plus ne s'accordent que pour un tems.

Leurs

Leurs MARIAGES, *leur* MEDECINE, *leurs* FUNERAILLES,

LA Polygamie eſt établie chez les *Laos*, mais ils ne laiſſent pas d'aprouver ceux qui n'ont qu'une ſeule Femme. Il eſt vrai que la raillerie & la médiſance diſent que ce n'eſt pas la continence qui retient les *Monogames*. Ils attribuent cette retenue à l'avarice. Une femme convaincue d'adultere eſt privée de ſa liberté. Pour toute Ceremonie nuptiale, notre Moine dit ſimplement, qu'ils choiſiſſent comme témoins de l'engagement deux perſonnes qui ont vécu ſans interruption dans les liens de l'hymen, & qui, choſe admirable! ont vieilli dans une amitié conſtante. L'Auteur auroit bien dû nous aprendre, ſi de ſemblables témoins ſont fort communs chez les *Laos*. Quoi qu'il en ſoit, il apartient à ces fideles Sujets de l'Hymen de recevoir la promeſſe de ceux qui veulent ſe ſoumettre à lui.

La gueriſon par des charmes & des ſortileges y ſurpaſſe toute croiance; & c'eſt parce qu'il eſt difficile d'y ajouter foi, que nous nous contentons d'en éfleurer les merveilles. C'eſt peu de choſe que des onguens enchantés, ou des emplâtres charmées, des paroles myſterieuſes, & autres ſortileges, dont le *Picatrix* & la *Clavicule de Salomon* nous enſeignent la pratique. Les Sorciers de *Lao* livrent les gens au Demon, & leur limitent le tems qu'il doit les habiter. La poſſeſſion eſt un bail à terme dans toutes les formes. Ces Sorciers ſavent auſſi endormir les gens d'une telle force, qu'on les pille tout à ſon aiſe ſans qu'ils le ſentent & ſans qu'ils puiſſent l'empêcher. Quelquefois, & tout cela par la vertu de la Magie, ceux qui ſont enſorcelés vont ſe déceler eux-mêmes au Magicien, & lui delivrer leurs tréſors. Les *Talapoins*, tout à la fois Prêtres, Religieux & Medecins, ſavent enſorceler les gens, leur envoier des maladies & les en guerir. Mais nous ne ſaurions taire un article ſingulier de leur Medecine. Ils envoient aux malades une de leurs vieilles robes, comme un remede efficace & ſalutaire, & le malade s'y enveloppe de la meilleure foi du monde. Souvent le Devot convaleſcent envoie au Prêtre Medecin ſon hubit neuf, afin que l'attouchement du corps de ce Prêtre le ſanctifie & lui donne une vertu qui ſe communique au malade. Le Voiageur Italien dit, qu'on aprend par experience, qne ces ſortes de Reliques ne produiſent point de miracles, & que les *Talapoins* s'en prennent ſur tout à l'incrédulité des malades.

Les *Laos* croient la Metempſychoſe ſans aucune diference d'avec leurs voiſins. De même tout ce qu'ils debitent de leurs ſeize Paradis, & de leur Enfer, de l'aneantiſſement final &c. difere fort peu de ce que nous avons raporté des Siamois. Nous diſons la même choſe de leurs funerailles.

RELIGION *du* TUNQUIN.

(a) TAvernier raporte que les *Talapoins* ſont diviſés en trois Sectes : celle de *Confutius*, celle de (b) *Chacabout*, celle de *Lanthu*, ou *Lauthu*. *Confutius* étoit un Philoſophe Chinois, *Xaca* & *Lanthu* des Magiciens, ou pour mieux dire, des Impoſteurs. Dans la ſuite nous parlerons amplement de ces trois perſonnes. Les plus éclairés des *Talapoins* ſuivent (c) *Confucius*, qui fut en ſon têms un des Legiſlateurs de la *Chine*. Il laiſſa de très beaux preceptes de Morale à ſes Sectateurs : mais cette Doctrine fut corrompuë par le Philoſophe même, ou plutôt par ſes Diſciples. Il s'y mêla une Doctrine qui a quelque raport à ce que nous apellons (d) *Spinoſiſme*. Ces *Tunquinois* Diſciples de *Confutius* admettent cinq Elemens, qui ſont le bois, le feu, la terre, l'eau & les metaux, ou ſelon *Tavernier* tout le reſte des Creatures. Ils croient que l'homme & tous les animaux ſont compoſés d'une matiere ſubtile, qui à la mort s'évapore & ſe diſſipe, & d'une matiere groſſiere qui reſte à la terre.

Les *Tunquinois* de cette ſecte admettent les Sacrifices, ſept Idoles celeſtes, qui ſont les ſept Planetes, & cinq terreſtres, qui ſont les cinq Elemens dont nous venons de parler. A toutes ces Idoles correſpondent (e) ſept parties exterieures du corps humain, & cinq interieures, ſept paſſions de l'ame, & cinq periodes de la vie humaine. Tavernier parle de quatre Dieux principaux que ceux de cette Secte adorent, & d'une Déeſſe *Satibana*, qui eſt ſurtout l'objet de la veneration des femmes. Voilà ce que nous recueillons de plus précis au milieu de la confuſion qui ſe trouve dans les Relations. La Doctrine de *Confutius* eſt auſſi ſuivie du Roi, du (f) *Bua* & de la Cour.

La Secte de *Xaca*, nommé par le P. *Tiſſanier* (g) *Chaca*, & par *Tavernier*, *Chacabout*, eſt ſuivie d'une bonne partie du peuple. Le Jeſuite Miſſionnaire croit que ce *Xaca* étoit Juif, puiſqu'il connoiſſoit du moins les livres des Juifs. Il n'eſt pas plus aiſé de prouver cela que de prouver qu'il étoit le même que *Pythagore*. D'abord cet homme voulut impoſer aux peuples par un air de modeſtie & de recueillement. Il ſe retira pendant ſix ans dans un deſert, & c'eſt là qu'il inventa ſes Dogmes & ſes maximes. Il eſſaia de perſuader, qu'il n'y avoit ni Providence de Dieu, ni Immortalité

(a) Frere du Voiageur aſſés connu par ſes voiages. La Relation du *Tunquin* ſe trouve à la fin du Recueil.
(b) *Chaca*, *Xaqua* ou *Xéquia*.
(c) Le P. *Tiſſanier* dans ſa Relation du *Tunquin*.
(d) On en jugera par cet extrait de la *Relation* du P. *Tiſſanier*. Le premier principe eſt, „ une certaine matiere premiere, laquelle . . . . eſt de ſoi inviſible . . . ., ils lui donnent la forme & la figure „ d'un œuf . . . . ſoit par hazard, ſoit par ſa propre vertu, cette matiere changea de lieu (c'eſt à dire ſe mit en mouvement) par ce mouvement local, elle produiſit le principe de la generation, après „ ce mouvement cette même matiere ſe repoſa quelque tems, & pendant ce repos elle produiſit le principe de la corruption . . . . Après ce repos, cette matiere premiere ſe diviſa en deux parties, dont „ la plus ſubtile produiſit l'air, le feu &c. La moins ſubtile produiſit l'eau, la terre, les Creatures „ qui paroiſſent le plus terreſtres . . . . ".
(e) Le P. *Tiſſanier* ubi ſup.
(f) On expliquera plus bas ce que c'eſt que le *Bua*.
(g) Ou *Thic-ca* ſelon le P. *Marini*, qui croit que *Xaca* eſt le même que le *Ram* des Indiens. Cet Italien raconte beaucoup de prodiges de *Xaca*, qu'on peut voir dans ſa *Relation du Tunquin*.

talité de l'ame, ni peines, ni recompenſes après cette vie. Pour mieux s'établir dans l'eſprit des peuples, il ſe vantoit que deux Demons lui inſpiroient tout ce qu'il devoit enſeigner aux hommes. Cependant il reſerva cette Doctrine dangereuſe pour un nombre choiſi de Diſciples : aux autres il enſeigna la tranſmigration des Ames, & leur donna dix Commandemens, qui ne diferent pas de ceux des *Laos* & des Siamois. *Xaca* voulut auſſi que tous ceux qui tendent veritablement à la perfection, renonçaſſent aux plaiſirs du monde, qu'ils fuſſent charitables & miſericordieux, qu'ils s'occupaſſent à la meditation, & à vaincre leurs paſſions. Les autres Dogmes qu'ils enſeigna, ſont qu'après cette vie ceux qui n'auront pas ſuivi ſa Doctrine & tous ceux qui auront mépriſé ſes Loix iront ſouffrir des peines en dix endroits diferens, après quoi ils renaitront pour mourir & ſoufrir encore. Leur état ſera une viciſſitude éternelle de morts, de reſurrections, de peines & de tourmens. Au contraire, ceux qui auront été fidelles à ſa Doctrine & à ſes Commandemens, ſeront recompenſés à proportion de de leur perfection & de leur foi. Les moins avancés ſeront expoſés à la tranſmigration pendant trois mille ans. Ceux qui le ſont un peu plus, pendant quatre mille, ceux qui ſont au deſſous des parfaits pendant cinq mille. Mais ces derniers, qui auront accompli ſes Commandemens avec toute la fidelité poſſible, jouïront auſſi d'une felicité ſans fin & ne ſeront plus expoſés à aucune tranſmigration. *Xaca* diſoit à ſes Diſciples, qu'il avoit été obligé de mourir & de renaitre dix fois, pour parvenir à la perfection. Il enſeigna ſa Doctrine pendant (*a*) quarante deux ans, & recommanda par ſon Teſtament à (*b*) celui de ſes Diſciples en qui il ſe confioit le plus, de faire confirmer ſes Dogmes par cette formule; *cela eſt ainſi dans les livres*, parolles équivalentes à celles dont ſe ſervoient les Diſciples de *Pythagore* pour garantir la verité de ſa Doctrine : *C'eſt lui qui l'a dit.* Après la mort de *Xaca* ſa doctrine gagna une partie de l'Aſie, principalement du côté de l'Orient.

La Secte de *Lanthu* eſt auſſi fort étendue dans le *Tunquin*. *Lanthu* étoit Chinois & vivoit, dit-on, cinq cens ans après *Xaca*. *Lanthu* étoit un Magicien hardi & ſubtil. Il diſoit qu'il n'avoit jamais eu de pere, que ſa mere l'avoit porté ſoiſſante & dix ans dans ſon ſein ſans perdre ſa virginité, & ſes Diſciples ajoutoient qu'il avoit fait toutes choſes. Aux erreurs de *Xaca Lanthu* ajouta les ſienes; mais il prévint les eſprits en ſa faveur par des aumônes, des charités, des fondations d'Hôpitaux & des retraites. Le P. *Tiſſanier* dit, que du tems du P. de *Rhodes* Miſſionnaire au *Tunquin* un Chinois reforma la Secte de *Xaca*.

Après ce petit détail touchant les trois Sectes du *Tunquin*, voici ce qu'on nous raporte de l'Idolatrie generale de ſes Peuples. Ils ont trois Idoles particulieres. (*c*) La premiere eſt l'Idole de la Cuiſine. Trois pierres font le corps de l'Idole, en memoire de trois perſonnes qui ſe brulerent dans un même foier, dit la Legende Tunquinoiſe, qu'on peut voir dans la Relation du Pere Jeſuite cité à la marge. L'autre Idole préſide aux Arts. C'eſt un Chinois, dont ils diſent que de ſon tems il excelloit dans tous les Arts. Ce

(*a*) Ou quarante neuf. Le P. *Marini* dit, qu'il ſe choiſit entre ſes Diſciples dix perſonnes qui furent ſes dix confidens, à qui il ſe communiqua plus particulierement.
(*b*) *Marini* Relation du *Tunquin*.
(*c*) Le P. *Tiſſanier*, *Tavernier*.

Ce Chinois s'apelloit *Tien-ſu*. Lors qu'on deſtine un enfant à quelque métier, avant que de lui faire commencer l'apprentiſſage on ſacrifie à *Tien-ſu* afin qu'il prenne l'enfant ſous ſa protection, qu'il lui ouvre l'eſprit & le jugement. Avant que de vendre ou d'acheter, avant même que d'entreprendre quoique ce ſoit d'important, on implore le ſecours de ce *Tien-ſu*. La troiſieme Idole porte le nom de *Buabin*. Celle-ci préſide aux Maiſons, elles ſont ſous ſa garde & ſous ſa protection. Quoique la proprieté des domaines & des biens apartiennent, comme à *Siam* & ailleurs, au Roi de *Tunquin*, le Peuple s'imagine que les prédeceſſeurs de ceux qui occupent actuellement une Maiſon, s'y conſervent le même droit qu'ils avoient pendant leur vie. Pour cet effet le proprietaire actuel pratique quelques Ceremonies Religieuſes à l'honneur du mort ſon prédeceſſeur, & l'invite au ſon d'un tambour, à venir habiter ſous un petit toit qui lui a été préparé. Là on lui préſente des papiers dorés, ſur leſquels ſont écrites certaines parolles, des parfums, des mets ſur de petites tables parées. C'eſt ce Prédeceſſeur qui s'appelle *Buabin*, & qui eſt le Dieu tutelaire de la maiſon. Les Prêtres brûlent les papiers & les parfums à l'honneur de cette Idole.

Les Auteurs cités raportent auſſi, que ce Peuple adore le Ciel, la Lune, les Etoiles, les quatre Points Cardinaux & le Centre de la Terre. Chaque partie à ſa couleur. Pour le Septentrion, ils ſe mettent en noir: la tables, les plats & les ſacrifices, tout eſt noir. Nous ſerions tentés de dire, qu'il y a de la conformité entre cette Ceremonie & celles qui s'obſervoient chez les Anciens à l'honneur des Manes & des autres Dieux Infernaux, & la conjecture ſeroit peut-être auſſi heureuſe qu'une infinité d'autres qu'il plait aux Savans d'établir. Comparons par exemple tout ce qu'il y avoit de lugubre dans les fêtes des Grecs & des Romains, à l'honneur des morts, avec ce noir qui regne dans le culte que les *Tunquinois* rendent au Septentrion, & ſouvenons nous que le Septentrion a pû être pris pour le véritable lieu de la reſidence des morts. Cela n'eſt pas hors de vraiſemblance: des Savans ont placé les véritables *Cimmeriens* vers les parties Septentrionales de la terre; & quoique les anciens Poëtes aient parlé de ces *Cimmeriens* comme d'un Peuple d'Italie, chez qui l'on trouvoit une des bouches de l'Enfer, il y a plus de fondement à attribuer tout cela aux (*a*) *Cimmeriens* Aſiatiques. Leur nom, que l'on dérive d'un mot Hebreu, qui ſignifie *être noir*, en eſt une preuve: le froid du climat, qui les oblige d'être cachés une bonne partie de l'année, l'éloignement & l'abſence du Soleil, qui a fait paſſer en proverbe *les Tenébres Cimmeriennes* & donné lieu à un ancien Poëte de dire, que *de tous les Peuples ils ſont les ſeuls à qui le Soleil a refuſé ſa lumiere*; tout cela pouvoit perſuader à des gens crédules, que l'Enfer ſe trouvoit là. Suppoſons donc que les *Tunquinois* ont hérité cette opinion de leurs ancêtres, quoique l'on ne ſache pas comment: mais après tout, ce ne ſera jamais qu'une conjecture, que nous donnons pour ce qu'elle peut valoir. Ils prennent le rouge pour adorer le Midi, le verd pour l'Orient, le blanc pour l'Occident, & le jaune pour le milieu du monde. Le P. *Tiſſanier* dit, qu'ils ſubdiviſent la terre en dix parties, & qu'ils ſont

(*a*) Les Anciens ont placé les *Cimmeriens* Aſiatiques aux environs du *Palus Mæotides*, près du *Boſphore Cimmerien*, & un autre peuple de même nom entre l'*Iberie* & la *Colchide*: mais comme en Geographie les lumieres des Anciens étoient fort bornées, ils ſe contenterent de les placer là, ſans aller plus haut vers le Pole, où il étoit plus naturel de les mettre. Tout ce qu'on nous dit des peuples voiſins de ce Pole convient aſſés bien aux *Cimmeriens Aſiatiques*.

font à chaque partie une profonde reverence. Ce n'eſt pas tout : on veut que leur culte s'étende à une infinité d'autres choſes, animées, inanimées, bonnes, mauvaiſes, de bon & de mauvais augure. Les Egyptiens n'ont jamais fait pis. Ce Peuple, dont on a dit, (*a*) *qu'il voioit naitre ſes Dieux* dans ſes campagnes & *dans ſes jardins*, auroit baiſſé pavillon devant les Idolatres du *Tunquin* : mais eſt-on bien ſûr de ce qu'on avance ? Ne trouveroit-on pas ici la Doctrine des Génies dont nous avons déja parlé ſi ſouvent, ou de cet Eſprit univerſel qui penétre toute la nature ? Quoiqu'il en ſoit, on dit que les *Tunquinois* adorent même les vices : après cela on peut leur paſſer le culte des plantes & des plus vils animaux. (*b*) La piece de bois que les flots de la Mer jetterent ſur le rivage, & qui devint un objet d'adoration à des pécheurs qui crurent que cette nouvelle Divinité avoit favoriſé leur péche, eſt certainement quelque choſe d'original. Ces bonnes gens publierent leur heureux rencontre, & crierent ſi bien au miracle, que le miracle ſe crût. Voilà le bois auſſi-tôt déifié; Statues, Temples, Sacrifices & préſens, rien ne lui manque. On lui fait une geneaologie, la piece de bois ſe trouve fille de l'Empereur de la Chine. Elle s'étoit jettée à la Mer pour aller porter ſes benedictions au *Tunquin*, & pour arriver plus ſurement, elle avoit eu la précaution de ſe metamorphoſer en buche.

(*c*) Une Idole nommée *Daolo* eſt le Dieu tutelaire des Voiageurs, un autre l'eſt des Villages & des bourgs, un autre de ceux qui vont couper (*d*) le *Calamba* dans les forêts. Leur ſuperſtition ne les empéche pas de porter ſur les Autels la vengeance qu'ils voudroient prendre de leurs ennemis. Quand ils n'ont ni la force, ni le pouvoir de ſe venger, ils écrivent ſur une feuille de papier tout le mal qu'ils ſouhaitent à leur ennemi & mettent ces imprécations ſur l'Autel. Enſuite ils brulent ce papier, demandant en même-tems à leur Dieu, que leur ennemi périſſe de même. Il y avoit quelque choſe de ſemblable dans la Magie des anciens.

Nous renvoions le culte des morts à l'Article des funerailles.

Leurs PRETRES, *leurs* MAGICIENS *&* *leurs* *autres* SUPERSTITIONS *&c.*

(*e*) IL y a dans le *Tunquin* autant de Pagodes ou Temples d'Idoles que de Villages. Chaque Temple a du moins deux *Bonzes*. (Ce ſont les Prêtres) & quelques uns de ces Temples en ont juſqu'à trente ou quarante. Le P. *Tiſſanier* ſe ſeroit mieux expliqué en diſant, qu'il ſe forme près de chaque Pagode un peu celebre des Communautés de Religieux, qui dépendent d'un ſeul ſuperieur, comme à Siam, & dans le reſte des Indes; & comme en Europe même, ſans aller ſi loin. Ceux qui vivent de la devotion des Peuples pourroient-ils ſe mieux loger qu'en des lieux qui renouvellent ſans ceſſe la ferveur de la devotion, & qui ſont les Tabernacles des Dieux, où

(*a*) *Juvenal.*
(*b*) Le P. *Tiſſanier* ubi ſup.
(*c*) Le P. *Marini* Relation du *Tunquin.*
(*d*) Idem ibid pag. 47.
(*e*) Le P. *Tiſſanier* Relation du *Tunquin.*

où l'on eſt toujours aſſuré des benedictions du Ciel ? Pour ſe diſtinguer du Peuple, les Bonzes portent au cou une maniere de chapelet de cent grains, comme ceux de *Lao*, & au bout de leur bâton un petit oiſeau de bois. Ces *Bonzes* vivent d'aumônes & (*a*) quêtent avec beaucoup d'humilité & de modeſtie, ne prenant jamais que ce qui leur eſt neceſſaire. On aſſure qu'ils ſont très charitables & qu'ils entretiennent de leurs aumônes les Veuves & les Orphelins.

Les principales fêtes ſont le premier & le quinzieme de chaque Lune, ſans parler du Feſtin que ces Idolatres font aux ames des morts. (*b*) Dans la ſixieme Lune, les Païſans celebrent la fête de l'Idole *Tham-nò*, à laquelle ils attribuent l'invention & la conſervation des grains. Les *Bonzes* appellent à la devotion au ſon de certaines cloches, & ſouvent auſſi avec des trompêtes & des cornets.

La regle permet le Mariage à ces Prêtres-Religieux, mais il faut qu'ils abandonnent le Couvent, ſans ceſſer pourtant d'être Eccleſiaſtiques. La regle des *Bonzes* qui ont été reformés par un Chinois, les oblige à prier deux fois le jour. Les uns & les autres parfument & éclairent leurs Idoles par le même principe, qui porte à en faire autant dans les autres Religions. Un autre devoir des *Bonzes*, mais qui n'a point de raport à la Region, c'eſt de reparer les ponts & d'avoir ſoin que les Voiageurs trouvent des lieux de rafraichiſſement ſur les routes.

N'oublions pas les pelerinages: c'eſt encore un devoir de Religion chez les *Tunquinois*. On viſite les Pagodes, & cela produit des aumônes conſiderables.

C'eſt de la Magie & de la Divination qu'ils prennent conſeil dans leurs entrepriſes. Rien ne ſe fait, rien ne ſe commence ſans avoir écouté l'arrêt d'un Devin. Cet homme compoſe ſa mine & ſes geſtes de la façon qu'il le doit pour s'aſſurer de la crédulité des conſultans. De la gravité, un air de candeur, quelques queſtions à demi mot, que l'on fait au Conſultant, & qui aprennent au Devin ce qu'il va aprendre un moment après à celui qui le conſulte, voilà dequoi ſa ſcience eſt aſſortie. Le Devin, avant que de repondre aux queſtions, prend un livre plein de cercles, de caracteres & de figures bizares, comme pour en tirer ſes reponſes, demande l'âge de la perſonne qui conſulte, & jette les ſorts. (*c*) Ces ſorts jettés ſont deux ou trois petites pieces de cuivre, où ſont écrites quelques lettres ſur un ſeul côté. Si les pieces jettées en l'air tombent à terre de telle ſorte que le côté vuide regarde le Ciel, c'eſt un mauvais ſigne, & au contraire ç'en eſt un bon ſi elles tombent autrement: mais ſi les deux pieces tombent chacune d'une façon diferente, c'eſt un excellent préſage. Il eſt pourtant ſi ridicule qu'à peine en amuſeroit-on l'enfant d'un Européen. Malgré cela le Jeſuite nous aſſure, que le Roi & ſa Cour s'en ſervent pour des affaires de conſequence. Cela s'apelle décider ſes affaires au ſort des dez, comme le Juge *Bridoie* dans *Rabelais*.

On a dans ce Païs-là des Magicienes, qui paſſent pour avoir une communication intime avec le Demon, & pour connoitre l'état des ames dans l'autre Monde. Ces Magicienes appellent les ames au ſon du tambour, & ſoit en contrefaiſant leur voix, ou par quelque autre artifice, elles ſupoſent

(*a*) *Tavernier* ubi ſup.
(*b*) Le P. *Marini* Relation de *Tunquin*.
(*c*) *Tavernier* ubi ſup.

ſent que l'ame évoquée parle & repond par leur organes. Le Miſſionnaire ajoute, que ces Sorcieres conſacrent leurs propres enfans au Diable & qu'il avoit vû une telle fille ſoufrant de rudes attaques de l'Eſprit malin, quoique baptiſée, & par conſequent Chretienne.

Des Magiciens ſont les Medecins du *Tunquin*. Quelquefois ils attribuent la maladie à un Demon, & ce Demon eſt le premier qui leur vient à la penſée, par exemple celui des eaux, l'eſprit d'un mort &c. On eſſaie d'apaiſer ce Demon par des ſacrifices: ſi cela ne reuſſit pas, on emploie la force pour le faire déloger. Les amis du malade inveſtiſſent ſa maiſon & prennent les armes pour chaſſer le Diable. A peine croit-on qu'une telle idée puiſſe naitre dans l'eſprit humain. Une imagination auſſi plaiſante que celle-là, eſt de renfermer le mauvais eſprit dans une bouteille pleine d'eau. Quand un Magicien a vérifié par ſes livres ou par quelque autre ruſe de ſon art, que la maladie eſt cauſée par l'ame d'un(*a*) parent mort, il met tout en uſage pour attirer cette ame nuiſible, & quand il l'a en ſon pouvoir, il la renferme dans une bouteille, juſqu'à-ce que le malade ſoit gueri. Pour lors il caſſe la bouteille & rend la liberté à cette ame malfaiſante.

(*b*) Les *Tunquinois* font une eſpece de ſacrifice dans les Carrefours pour ceux qui reviennent de voiage malades, ou incommodés. Ils portent la robe du malade dans un Carrefour, & la mettent au haut d'une perche, après quoi ils ofrent au Carrefour, ou plutôt au génie qui preſide là, ſept petites boules de ris que le malade doit avaler. L'uſage des ſept boules eſt fondé ſur le nombre des eſprits vitaux qu'ils attribuent à l'homme. A l'égard des Carrefours, ils ne ſont pas les ſeuls qui les ont fait gouverner par des génies, puiſque les anciens étoient dans la même opinion. Les Dieux des Carrefours l'étoient auſſi des Voiageurs. Mais c'eſt trop s'amuſer à des uſages auſſi puerils que ſuperſtitieux. Il faut parler d'une maniere de guerir les gens plus naturelle.

Les Medecins du *Tunquin*, (*c*) dit un de nos Auteurs, gueriſſent des maladies qui paroiſſent incurables en Europe, „ & même ajoute-t'il, ſi quelque „ femme vient ſe plaindre à eux que ſon mari eſt un yvrogne, ils lui don- „ nent des remedes ſouverains pour le rendre temperant, & pour lui cauſer „ une extréme horreur du vin pour toute ſa vie ". On croit que les Juifs, qui, à ce qu'on dit, s'établirent autrefois dans cet Etat, y porterent les principes de la Medecine. Ces Medecins font peu de queſtions à leurs malades. Ils lui tâtent le poulx à la Chinoiſe, c'eſt à dire en trois endroits de la main, qui, ſelon eux, repondent à quelqu'une des parties interieures du corps, & tout cela ſe fait avec gravité, ſans parler. C'eſt une affaire qui regarde purement la Medecine: nous lui en laiſſons le detail, de même que celui de leurs remedes. Seulement nous dirons en gros, qu'ils font très peu d'uſage de la ſaignée, & que les herbes & les racines ſont preſque les ſeules choſes qu'ils emploient dans leurs cures. Quelquefois ils emploient le feu, comme par exemple pour guerir le pourpre. Ils prennent alors de la mouelle d'un

(*a*) Ils croient, comme les Siamois, au raport de *La Loubere*, que les ames des défunts ne font du mal qu'aux perſonnes de leur famille. Ainſi chacun a ſoin des ames de ſa parenté, ſans s'embaraſſer des autres ames. En ces païs-là il faut ménager & les vivans & les morts. Il ſuffit pour nous de ménager les gens pendant leur vie, & cela malgré qu'on en ait; pour la bienſeance, ſi ce n'eſt pas pour l'amitié.

(*b*) Le P. *Marini*, Relation de *Tunquin*.

(*c*) Le P. *Tiſſanier* ubi ſup.

d'un jonc, la trempent dans un peu d'huile & l'allument, ensuite ils apliquent cette mouelle allumée sur autant de marques de pourpre qu'ils trouvent : par ce moien ils consument le venin. Cela se fait dans la nuit, parce que durant le jour, le pourpre ne paroitroit pas assés. La diette & l'abstinence de certains alimens doivent accompagner ce remede. On ne permet au malade que le ris & le poisson salé : usage bizarre, qui s'accommoderoit aussi peu avec notre temperament, que les harangs salés qu'on permet en Hollande aux malades. Cependant on ne doit pas condamner trop legerement pareils usages. Pour guerir de la morsure d'un serpent, ils se servent d'une pierre qui se trouve dans la tête de ce Reptile. Cette pierre suce le venin, & ne tombe de dessus la plaie qu'après en avoir attiré tout le poison. Si ensuite on la met dans du lait, elle s'y décharge du venin & reprend sa premiere force.

Revenons à la Magie. (*a*) Les *Tunquinois* lettrés se mêlent de prédire l'avenir par le moien d'un (*b*) miroir, & se vantent de pouvoir aprendre positivement à ceux qui les consultent ce qu'ils deviendront & quel sera le succès de leurs entreprises. Ils presentent de l'eau de vie aux morts, & en arrosent leurs cendres pour obtenir des biens de leur part. Le premier jour de leur année ils font sur le seuil des portes certaines figures propres, suivant ce qu'ils disent, à éfraier les mauvais esprits. Sur tout ils observent la figure triangulaire. Nous ne disons rien de l'observation des pieds d'une poule, ni de l'éternuement, ni de la rencontre d'un homme contrefait, que l'on trouve malheureusement sur ses pas en sortant de son logis, ni de celle d'une femme, qui n'est pas non plus d'un heureux augure.

Ils ont a l'égard des Eclipses la même opinion que les Siamois, & tous les Indiens. Le Roi fait sonner les cloches, battre le tambour & mettre les gens sous les armes pour secourir l'Astre éclipsé.

Toutes les années, à peu près dans le premier quatier de la seconde Lune de l'année on cueille l'*Areca* avec beaucoup de ceremonie : (*c*) on empoisonne une de ces noix & on la donne à manger à un enfant, afin de se rendre l'année heureuse par la mort de cette victime.

DIVISION *des* TEMS : *leurs* MARIAGES & *leurs* FUNERAILLES.

Les douze heures du jour & les douzes heures de la nuit, (car ces deux parties du jour sont toujours égales chez eux) ont chacune le nom de quelque animal. Les Lunes, ou leurs mois qui sont Lunaires, les années (*d*) même, ont aussi de semblables noms, & pour conserver cette regle on compte les années par douze. Cela fait leur Cycle. Les parens évitent de donner à leurs enfans le nom de l'heure du mois, ou de l'année

(*a*) *Tavernier* ubi sup.
(*b*) La divination par le moien d'un miroir a été connue de *Pythagore*. Voiés sur cette matiere une Note assés curieuse pag. 423. de l'*Apologie pour les Grans Hommes accusés de Magie*, par Naudé, Edit. d'Amst. 1712.
(*c*) *Ovington*, & *Tavernier* ubi sup.
(*d*) Le P. *Tissanier* ubi sup.

née de leur naiſſance, comme ſi cette heure ou le nom de l'animal qu'elle porte, leur pouvoient être funeſtes. Oſerions nous leur préter aſſés de lumiere pour croire qu'ils mettent au rang des malheurs le (a) jour qu'ils ſont nés, comme autrefois *Job*, ou qu'ils n'en font pas plus de cas que (b) Salomon dans ſon Livre de l'*Eccleſiaſte* ? Nous avons déja obſervé, que dans le ſyſtême de la Metempſychoſe, la vie, ou pour éviter l'équivoque, la poſſeſſion que l'ame prend du corps, eſt une peine infligée à l'ame. Ce corps eſt une priſon. Mais avec toutes ces belles idées, les Orientaux defendent & conſervent cette priſon avec les mêmes ſoins que les Peuples d'Occident. Ils n'agiſſent donc pas conſéquemment au ſyſtême établi dans leur Religion. Obſervons en paſſant, que les Romains regardoient auſſi la naiſſance comme un commencement de miſere, & que ſi le Catechiſme des Chretiens leur dicte que Dieu les a mis dans le monde *pour le glorifier & pour le ſervir*, ils y aprennent auſſi, que cette vie, toujours expoſée à la miſere & à la ſoufrance, eſt le chemin ou le paſſage, qui conduit à la vie éternelle. On ſent la conformité qui ſe trouve entre ces idées. Après cette excurſion il faut revenir à cette exceſſive foibleſſe que les Relations nous font remarquer dans la ſuperſtition des *Tunquinois*. Cette heure, ce jour, ce mois, cette année où ils ſont nés, ſont des tems maudits, pendant leſquels on ne doit rien entreprendre. Alors le Roi ne donne point d'Audience, & même il ne ſort pas de ſon Palais à l'heure qui repond à celle de ſa naiſſance.

Tout cela n'empêche pas que ce jour de naiſſance ne ſoit ſolemniſé avec autant d'éclat & d'apareil qu'ils le peuvent. Le Roi & les Grans donnent des feſtins, des feux d'artifice & d'autres divertiſſemens. On le diſtingue auſſi par des aumônes & par des liberalités. C'eſt alors enfin que S. M. reçoit une nouvelle vie. Voici comment cela ſe fait.

(c) Sept jours avant la féte, tous les principaux Muſiciens du Roiaume ſe rendent au Palais du Roi & y forment un Chœur de voix & d'inſtrumens qui dure juſqu'à l'ouverture de la fête. Les principaux *Bonzes* ſe trouvent auſſi à cette Ceremonie dont un d'eux fait l'ouverture. Ce *Bonze* recite d'abord pluſieurs prieres, & appelle l'ame du Roi; conme pour l'obliger à rentrer dans le corps du Monarque. Il prononce ces paroles à haute voix; *que les trois ames du Prince s'aſſemblent pour faire une ame qui anime le corps du Roi.* Ces paroles ſont ſuivies du ſort qui ſe fait avec deux pieces de cuivre. Quand l'ame du Roi eſt arrivée, le *Bonze* met au bout d'un bâton quantité de petites mêches, afin que les trois ames du Roi s'y perchent. En même-tems on donne avis à S. M. qu'il va bien-tôt recevoir ſon ame & qu'il eſt tems de lui préparer logement. Le Roi quite ſes habits, en prend de nouveaux, s'aſſeoit ſur un Thrône magnifique. On envoie deux mille Soldats, quatorze Elephans & un pareil nombre de Chevaux au devant de l'ame. Cette eſcorte nombreuſe la conduit au Thrône, où S. M. la reçoit comme s'il reſſuſcitoit. Les Grans & toute la Cour lui font compliment ſur cette nouvelle vie. La fête eſt ſuivie de ſept jours de Muſique.

(a) Le

(a) Job. Chap. III.
(b) *Le jour de la mort eſt préferable à celui de la naiſſance.* Eccleſ. Chap. VII.
(c) Le P. *Tiſſanier* dans ſa *Relation du Tunquin.* Le P. *Marini* décrit cette Ceremonie d'une maniere toute diferente, pag. 237. de ſa *Relation de Tunquin*, Edit. de Paris.

(a) Le ſoir du dernier jour de l'année, chacun plante devant ſa maiſon une perche, au haut de laquelle on attache un panier orné tout autour de papier peints & dorés. Les *Tunquinois* s'imaginent que ce papier a la vertu d'éloigner les mauvais eſprits de chez eux, & que ſans ce preſervatif, ils ſeroient malheureux toute l'année. Un uſage plus raiſonnable eſt celui de ſe reconcilier avec leurs ennemis lors que l'année finit.

On ne ſe marie pas ſans le conſentement de ſon pere & de ſa mere. S'ils ſont morts, il faut celui des autres parens : il faut encore celui du Juge ou du Gouverneur du lieu. On épouſe autant de femmes que les facultés & les deſirs le permettent. Le Roi en a juſqu'à cent : toujours eſt-il ſûr qu'il ne doit pas en manquer, puiſqu'il eſt le plus riche de l'Etat. Le *Bua*, dit-on, en a quarante. Pour ce qui eſt de la Ceremonie nuptiale, on ne nous en dit preſque rien. (b) Le Miſſionnaire Italien raporte, que le ſoir des Nôces les parens de la mariée la conduiſent en chantant & en danſant à la maiſon de ſon Epoux, & qu'y étant arrivée elle va dans la cuiſine & ſalue le foier. Enſuite elle ſe jette à terre pour témoigner la ſoumiſſion qu'elle doit à ſon mari. Quoiqu'il en ſoit : il ne ſe fait point de mariage ſans feſtin, la fête nuptiale dure neuf jours & il faut que les mariés ſoient bien pauvres, quand ils la terminent à trois. Dès le lendemain des Nôces, le mari apelle ſa femme ſa ſœur, & la femme dit *mon frere* au Mari. C'eſt comme chez nous, *mon cœur*, *ma chere*, *mon ami &c.* expreſſions ſi uſitées dans le mariage, qu'on les dit ſans conſequence & même ſans penſer à ce que l'on dit.

La Loi permet au mari de repudier ſa femme, mais la femme ne jouït pas de ce privilege : ſi elle parvient au divorce ce n'eſt pas ſans beaucoup de peine. Les Loix contre l'adultere ſont très rigoureuſes : la femme adultere eſt jettée aux Elephans. Pour les maris adulteres, on n'en parle pas.

(c) La Ceremonie du divorce mérite notre attention. Quand un mari veut repudier ſa femme, il prend un des bâtons qui lui ſervent de fourchette à ſon repas, & celui qui ſert à ſa femme. Il rompt ces bâtons : chacun en prend la moitié, & les garde dans un morceau d'étofe de ſoie. Après cela le mari eſt tenu de rendre à ſa femme ce qu'elle lui a aporté, & de garder les enfans qu'ils ont eu enſemble.

Quand une femme eſt accouchée elle va ſaluer le Dieu ou le Génie qui preſide au foier & y reſte quarante jours à implorer ſa protection. (d) Le Moine Italien le dit ainſi.

C'eſt ici que nous parlerons du culte des Ames. Un Miſſionnaire Jeſuite dit, (e) que les *Tunquinois* letttrés *adorent les ames de ceux qui ſont autrefois morts de faim*; *que tous les premiers jours de chaque Lune*, *ils demandent du ris par aumône*, *& qu'après l'avoir fait cuire*, *ils le vont offrir à ces ames pour obtenir un eſprit pur & ſubtil.* Ils s'imaginent, & ce n'eſt pas ſans raiſon, que les gros mangeurs n'ont pas un eſprit fort propre aux études. Au contraire, ceux qui mangent peu acquierent un eſprit net & ſubtil. De ce principe aſſés raiſonnable, quoi qu'il ſoufre des exceptions, puiſque l'on voit de gros mangeurs qui ſont gens d'eſprit, & qui ne manquent, ni de

(a) Le P. *Marini*, Relation de *Tunquin.*
(b) Le P. *Marini* Relation de *Tunquin.*
(c) *Tavernier* Relation du *Tunquin.*
(d) Le P. *Marini* ubi ſup.
(e) Le P. *Tiſſanier* Relation du *Tunquin.*

de penetration, ni de jugement, les *Tunquinois* ſe ſont aviſés de conclure, que les gens morts de faim préſident ſur ceux qui ſe deſtinent aux études ; quoi qu'il n'y ait pas plus de raport entre les uns & les autres, qu'entre Saint Barthelemi & les tanneurs, qui le prennent pour leur Patron, à cauſe (*a*) qu'il fut écorché tout vif.

Toutes les ames des morts ſont honorées, ſervies, entretenues avec des ſoins extraordinaires. Nous avons déja dit que chacun donne une attention particuliere à celles de ſa famille, parce que les ames des parens regnent ſouvent avec tyrannie ſur la parenté. On fait donc aux morts des funerailles auſſi magnifiques qu'il ſe puiſſe. On dreſſe pour elles des tables chargées de ris, de viandes & de fruits, afin qu'elles ſe regalent comme il leur plait. On leur preſente quelquefois juſqu'à quarante pieces de gros bétail. Nous reviendrons à tous ces uſages, lors qu'il faudra parler des Chinois : ici nous abrégerons le détail. On ne ſe contente pas de ces feſtins : perſuadés qu'il faut aux morts des proviſions plus ſolides, ils mettent dans leurs tombeaux de l'or, de l'argent & des étofes de ſoie. Aux funerailles ils portent, comme les Peuples leurs voiſins, des papiers peints, & figurés, que *Tavernier* appelle des feux d'artifice.

(*b*) Le Miſſionnaire Italien que nous avons cité pluſieurs fois, dit, que l'on écrit ſur une petite planche le nom du mort dont on ne peut recouvrer le corps, & qu'on fait pour cette planche toutes les Ceremonies qu'on pratique à l'égard des morts. Quand les peres & meres ne ſavent pas où leurs enfans ſont decedés, ils conſultent des Magiciens, qui, avec de certains miroirs & au ſon de quelques tambours, évoquent l'ame du défunt, afin qu'elle donne de ſes nouvelles. Si l'ame refuſe de comparoitre, on fait une ſtatue de plâtre & on la traite avec les mêmes Ceremonies qu'on auroit pratiquées à l'égard du mort.

L'habit de deuil eſt blanc : le grand deuil conſiſte à ſe priver des plaiſirs. Une des marques exterieures eſt, de ne pas porter des habits de ſoie. Le deuil de pere & de mere ſe porte vingt & ſept mois, mais les enfans doivent en faire l'anniverſaire toute leur vie. La Veuve porte le deuil de ſon mari trois ans, le mari autant qu'il lui plait de ſa femme. Les freres & les ſœurs le portent un an. Outre cela les femmes & les enfans doivent porter trois ans le deuil, pour le *Bua*, les Conſeillers d'Etat un an, les *Mandarins* trois ou quatre mois, & tout le peuple en general vingt-ſept jours. Nous verrons plus bas qu'on appelle *Bua* celui qui n'a que le titre de Roi, ſans en avoir ni la puiſſance, ni la fonction, l'une & l'autre étant entre les mains du *Chua*, qui eſt le véritable Roi. Dans le cours de la premiere année du deuil, on honore la memoire du mort le premier, le troiſieme, le ſeptieme, le cinquantieme & le centieme jour, & au bout de l'an.

Tous les ans, dit *Tavernier*, (*c*) au commencement de l'année on celebre une fête ſolemnelle à l'honneur des morts illuſtres par leur valeur & par leurs belles actions. L'Antiquité eſt pleine d'exemples de pareils anniverſaires. Dans ceux de *Tunquin*, on y donne place à la memoire des perſonnes qui ont excité des ſoulevemens dans l'Etat, & cela ſe fait pour la deteſter, s'il faut en juger par ce que nous dirons tout à l'heure. On dreſſe en pleine campagne des Autels pour les ſacrifices, & des trophées pour ces

(*a*) Voi. *Cerem. Relig. des Catholiques*, p. 182.
(*b*) Le. P. *Marini* Relation de *Tunquin.*
(*c*) *Relation du Tunquin.*

ces illuſtres défunts, ſi l'on peut appeller du nom de trophées certains Autels ſur leſquels on écrit les noms de ces (*a*) morts avec leurs repreſentations. Quarante mille Soldats ſont commandés pour cette fête; le Roi l'honore de ſa preſence avec une ſuite nombreuſe de Courtiſans : après que l'on a achevé de ſacrifier, de bruler quantité d'encens à l'honneur des morts & de lire certaines prieres, (*b*) le Roi & ſes Mandarins font quatre reverences profondes devant les monumens érigés aux morts, qui ont défendu l'Etat, mais il tire cinq coups de fleches contre ceux qui ont excité des ſoulevemens. Une décharge de l'Artillerie ſuit cette action, & c'eſt ainſi que l'on renvoie les Ames chez elles. On brule alors les Autels, les monumens & les papiers peints. Des cris & des hurlemens terminent la fête.

Ce n'eſt pas ſeulement dans cette fête que les *Tunquinois* honorent leurs morts, ils leur donnent auſſi une partie du culte, que demandent certaines autres ſolemnités. Le premier & le quinſieme de la Lune, il y a fête & devotion aux Dieux. Les *Bonzes* & le Peuple redoublent en zèle & en ferveur : on multiplie, on reitere les prieres, on dit ſon chapelet ſix fois de bon compte. C'eſt auſſi dans ce tranſport de devotion que chacun penſe à ſes morts, on a l'attention de leur porter à boire & à manger ſur leurs tombeaux.

Parlons d'une Ceremonie beaucoup plus brillante. Quand le Roi eſt mort on l'embaume & on l'expoſe pendant ſoiſſante-cinq jours ſur un lit de parade. Dans tous ce tems-là, il eſt ſervi comme s'il étoit encore en vie, & de tout ce qu'on deſſert de la table de cette ombre de Majeſté, la moitié eſt donnée aux Prêtres, l'autre aux pauvres. Les Grands & le Peuple prennent le deuil. Il eſt ordonné de trois ans aux *Mandarins*, d'armes & de juſtice, de neuf Lunes à la maiſon du Roi, de ſix à la Nobleſſe & de trois au menu Peuple. Durant ce deuil tous les divertiſſemens ceſſent, excepté ceux qu'on doit au nouveau Roi ſur ſon avenement à la Couronne, & ce nouveau Roi prend auſſi le deuil de ſon Prédeceſſeur. Toutes les viandes qu'on lui ſert ſont dans des plats vernis de noir ; il ſe fait couper les cheveux ; il a ſur la tête un bonnet de paille : ſes *Mandarins* d'Etat & les Princes de ſa Maiſon ſont coiffés de même. Trois cloches ſonnent ſans diſcontinuer au Palais, depuis le moment que le Monarque eſt expiré, & cela dure juſqu'à ce que le corps du défunt ſoit mis dans une Galere, qui doit le porter au lieu ordinaire de la ſepulture des Rois. Le troiſieme jour du décès du Roi, les *Mandarins* vont à la Cour faire leurs complimens ſur cette mort, & le dixieme tout le Peuple a la liberté d'aller voir cette Majeſté défunte. Il apartient à un Officier, que *Tavernier* nomme Conêtable, de faire les préparatifs de la pompe funebre. Tous les chemins par où elle paſſe, ſont couverts d'une groſſe toile teinte en violet, qui eſt la couleur des Rois. La marche eſt de ſeize jours. A chaque quart de lieuë on fait halte : on trouve de petites hutes où il y a de l'eau pour boire & du feu pour allumer la pipe.

Il faut copier de *Tavernier* la Deſcription de cette marche, puis qu'elle explique la figure que l'on place ici. D'abord on voit „ deux Huiſſiers de „ la porte de la chambre du Roi, leſquels vont criant le nom du feu Roi : „ ils portent chacun une maniere de maſſe d'armes dont la boule eſt pleine „ de feux d'artifices. Douze Officiers des Galeres trainent le Mauſolée, où „ eſt

(*a*) Le P. *Tiſſanier* dans ſa *Relation du Tunquin.*
(*b*) Idem ubi ſup.



B. Picart sculp. dir. 1729.

POMPE FUNEBRE des ...OIS de TUN...

1. *Deux Huissiers portant des masses.*
2. *Douze Officiers trainant le Mausolée ou est ecrit le nom du Roi défunt.*
3. *Douze Elephants.*
4. *Le Grand Ecuier, et deux Pages à cheval, suivi de douze Chevaux de main, lesquels precedent quelque fois les Elephans.*
5. *Le corps du Roi tiré par 8. Cerfs.*
6. *Le nouveau Roi, et ses freres.*
7. *Les Princesses, et Dames d'honneur portant a manger pour le défunt.*
8. *Les Princes du Sang environnez de joueurs d'instrumens.*
9. *Quatre Gouverneurs des 4. principales Provinces.*

...Chariots a huit cheva...
...e foule d'Officiers du T...
...autres à pied selon l...



NEBRE ... ROIS de TUNQUIN.

10. Deux Chariots a huit chevaux remplis d'or, étofes de soye &c.
11. Une foule d'Officiers du Roi, et de la Noblesse, les uns a cheval, les autres à pied selon leur rangs et qualitéz.

A. Galere ou est le corps du Roi.
B. Galere ou sont les Seigneurs qui vont se faire enterrer vifs avec le Roi.
C. Galere avec les Dames qui vont se faire enterrer vives avec le Roi.
D. Deux Galeres qui portent les tresors qu'on vâ enterrer avec le Roi.

manger pour le
d'instrumens.
vinces.

„ eſt écrit le nom de ce Prince, après eux marche le Grand Ecuier à cheval, il eſt ſuivi de deux Pages. Enſuite paroiſſent douze chevaux de main marchant deux à deux, tous à bride d'or avec des houſſes & des ſelles brodées, des franges d'or &c. Douze Elephans viennent après, quatre de ces Elephans ſont montés chacun d'un homme qui tient un étendart, quatre autres ſont chargés de tours qui portent des Soldats armés de mouſquets & de lances. Les quatre derniers portent des Cages, ou du moins quelque choſe qui leur reſſemble.) Une de ces cages eſt garnie de glaces par le devant, & les deux cotés, l'autre eſt faite en jalouſie, & chacune des deux autres a quatre goudrons. Ces Elephans ſont ceux que le Roi montoit à la guerre. On voit enſuite un chariot qui porte le Mauſolée où eſt le corps du Roi. Ce chariot eſt trainé par huit Cerfs, & chaque Cerf eſt mené par un Capitaine des Gardes du Corps. Le nouveau Roi, ſes freres, les Princes du ſang ſuivent immédiatement le Chariot en longues robes blanches, la tête couverte d'un bonnet de paille. (Nous avons dit que le blanc eſt la couleur du deuil des *Tunquinois*.) Ces Princes, & les Princeſſes qui les ſuivent, ſont environnés de quelques joueurs d'inſtrumens, outre cela les Princeſſes ont après elles deux Dames d'honneur. Ces Princeſſes portent à boire & à manger pour le défunt. Ceux qui viennent après ces Dames ſont les quatre Gouverneurs des quatre principales Provinces du Roiaume. Ces Gouverneurs portent chacun ſur l'épaule un bâton, d'où pend un ſac plein d'or & de differens parfums. Ces ſacs renferment les preſens que les quatre Provinces font au Prince mort. Ils lui doivent ſervir pour ſes beſoins de l'autre vie. Les deux Chariots à huit chevaux, que l'on voit à la ſuite des quatre Gouverneurs, portent des coffres pleins de lingots d'or, de barres d'argent, d'habits, d'étoffes d'or & de ſoie. Le défunt emporte ces treſors avec lui. Enfin une foule de Nobles & d'Officiers de tous rangs, les uns à pied & les autres à cheval, fait la clôture de cette pompe funebre. "

La Proceſſion de cette Nobleſſe étant arrivée hors de la Ville, on trouve ſur la Riviere la Galere qui doit recevoir le corps. Cette Galere eſt ſuivie de quelques autres. Dans l'une de deux premieres qui ſuivent immédiatement celle du corps, ſont les Seigneurs qui ſe font enterrer avec leur Monarque, & dans l'autre, qui eſt fermée d'une eſpece de jalouſie, les Dames que l'on doit enterrer auſſi pour ſon ſervice. Les autres Galeres portent les équipages, les tréſors & les proviſions.

Toutes ces Galeres remontent une Riviere qui paſſe par des terres deſertes & ſteriles. C'eſt dans l'endroit le plus difficile & le plus caché de ces deſerts que l'on enterre le Roi & ceux qui vont le ſervir. Le ſecret du lieu n'eſt confié qu'à ſix des principaux Eunuques de la Cour, à qui l'on a fait prêter ſerment qu'ils ne le reveleront jamais.

Le P. *Tiſſanier* nous décrit enſuite une maniere de ſervice ſolemnel qu'il vit faire pour l'ame du Prince. Voici l'abregé de ſa Deſcription. On fit ce ſervice dans une grande campagne. Il conſiſtoit, dit-il, en vingt cinq corps de logis tous peints, & d'une hauteur prodigieuſe, tous couverts de riches étoffes de ſoie: après ces maiſons peintes, on voioit un Palais élevé ſur des colonnes bien travaillées & couvertes d'or, & cent belles ſtatues, qui repreſentoient des Mandarins & des femmes avec des tambours & des trompettes, quantité de Galeres & d'animaux peints. On y voioit outre cela un nombre ſi conſiderable de loges & de tentes remplies de proviſions & d'animaux

vivans, qu'il n'en auroit pas fallu davantage pour une Ville confiderable. Le Prince regnant fe rendit avec fa Cour aux maifons peintes dont nous venons de parler. Il en choifit une pour y loger l'ame de fon Pere, il l'acheta: le marché fut fingulier. L'acheteur prit de la monnoie de cuivre, & fe foutenant foiblement fur un bâton, comme fi la douleur & la triftefle lui euffent ôté les forces, il alla vifiter les quatre coins du logis, demanda quatre fois en gemiffant, fi on vouloit le lui vendre. Les *Bonzes* qui étoient dans la maifon peinte repondirent en chantant, *la maifon eft trop belle pour la vendre à bon marché.* Mais il y eut moien de s'accommoder: le Prince fit des offres fi genereufes, que la maifon fut bientôt à lui avec toutes fes dépendances. Après l'achat, il fit à l'ame de fon Pere un facrifice folemnel de papiers peints, & fe rendit enfuite dans une maifon plus éloignée, où l'on avoit couvert plufieurs tables de toutes fortes de mets: c'étoit de là que l'ame devoit déloger. Le Roi lui fit quatre reverences profondes, & la preffa civilement de prendre poffeffion de fon nouveau domicile. Les *Bonzes* l'y allerent prendre en Ceremonie. Cette ame qu'on faifoit déloger, étoit une grande ftatue richement parée, fur laquelle étoit écrit le nom du mort. La ftatue fut mife fur un Trône & portée de cette façon dans fon Palais. On l'y plaça dans un endroit fort élevé. Pour finir la Ceremonie, un *Bonze* mit le feu au Palais de l'ame & à tous ces corps de logis peints ou dorés. Dans un moment cette decoration fi étendue & fi magnifique fut reduite en cendres.

Leurs ROIS *&c.*

LE *Tunquin* a deux Rois; mais l'un d'eux ne poffede que l'ombre de la Roiauté. C'eft une déference, que le Roi qui regne réellement, veut bien accorder au luftre de la Nobleffe & à l'antiquité du Droit de celui qui n'a plus qu'un titre fans force. Encore vaut-il mieux n'avoir que cela, que d'être privé de tout, & de vivre penfionnaire de quelques Sujets charitables. Des intérêts de Politique & de Religion ne lui ont pas enlevé les cœurs des fiens au point de fe voir reduit à vivre d'aumônes. Si le *Bua*, ce Prince legitime du *Tunquin* fe voit dépoffedé de tous fes Etats, au moins a-t-il la confolation de vivre tranquille & dans fa Patrie. Les Loix ne l'ont pas profcrit, il ne fuit pas de Ville en Ville, & de Province en Province comme le dernier des criminels. Tel eft le fort des Grands, il n'y a point d'égalité entre leurs malheurs & ceux des particuliers, & l'on n'en trouve pas non plus entre les fautes des uns & des autres. Dans le mal que les fautes font fouffrir aux Grands, on trouve toujours des raifons d'Etat, qui juftifient les uns & qui condamnent les autres. De là les partis. Le plus fort l'emporte, alors les Revolutions fe font prefque fans replique. Le *Bua* eft obligé de demeurer enfermé dans fon Palais, comme dans une honnête Prifon. Il y eft fans Cour, fans fuite & fans foins, mais on le proméne en Ceremonie une fois l'année par toutes les ruës, avec pompe & magnificence. Il femble même qu'il ne lui eft pas permis de renoncer à fa Roiauté chimerique. Cependant les *Mandarins* vont lui faire la reverence le pre-

mier & le quinzieme de chaque Lune, & le Roi regnant ne donne aucun Edit qui ne ſoit ſigné du *Bua*.

Toute la Cour & les gens de guerre vont faire compliment au Roi posſeſſeur du Thrône, le premier jour de l'an, le cinquieme de la cinquieme Lune, le jour de ſa naiſſance, & celui auquel on fait l'ouverture de la Chancellerie, ſans parler des occaſions extraordinaires, comme quand S. M. acquiert quelque nouveau titre, ou quand il gagne quelque victoire. Dans toutes ces circonſtances & le jour de l'aniverſaire du Roi défunt, les Princes, la Cour & les étrangers ont accoutumé de faire des préſens au Roi. S. M. choiſit le quinſieme de la ſeptieme Lune, pour faire à ſon tour diverſes liberalités, & pour rendre la liberté aux priſonniers qui ne ſont pas criminels d'Etat. (*a*) C'eſt auſſi dans cette ſeptieme Lune que l'on allume des feux à l'honneur des morts, pour y purifier leurs ames. Ceux qui ont l'honneur d'être reçus à l'Audience de S. M. l'abordent (*b*) le bonnet ſur la tête, lui font quatre reverences juſqu'à terre & ſe relevent à chaque fois, les femmes ne ſe proſternent qu'une. On n'entre dans ſon Palais qu'en robe violette, on ne lui demande aucune grace que le preſent à la main, mais ſi S. M. refuſe la grace, elle refuſe auſſi le preſent.

Dans la derniere Lune, le Roi choiſit un jour malheureux, un jour que les *Tunquinois* appellent le *jour de mort*, pour ſe faire prêter ou renouveller le ſerment par ſes Femmes, ſes Courtiſans, & ſes Officiers. Cela ſe fait en preſence de quelques Grans & dans un Temple d'Idoles. Les dernier jour de cette derniere Lune, qui eſt le dernier de l'année, le Roi ſort de ſon Palais & va avec ſa Cour ſe laver dans la Riviere.

Le Roi donne l'arrêt de mort, & celui de grace. Le criminel qui la reçoit eſt obligé (*c*) de ſe preſenter avec un bouquet d'herbes à la bouche, pour faire comprendre qu'il a merité de la brouter, & d'être traité comme une bête à cauſe de ſa conduite irreguliere.

Il y a au Couronnement du Roi quelques Ceremonies qui tiennent à la Religion, comme le ſerment qu'il reçoit des Grans, la viſite des Pagodes, les ſacrifices, les dons que le nouveau Roi fait aux Idoles, & la viſite des Hôpitaux. On nous aſſure que le nombre des victimes va bien au delà de cent mille; que le nouveau Roi donne plus de la valeur d'un million aux Idoles, tant en or & en argent qu'en étofes de grand prix, & en belle toiles peintes, & qu'il fait des charités conſiderables aux pauvres des Pagodes & des Hopitaux. Au renouvellement de la Lune, le nouveau Roi fait une retraite chez les *Bonzes*; cette retraite ne dure que le premier quartier. Le reſte de la Lune ſe paſſe en réjouiſſances, en courſes de galeres, & en feſtins.

La Nobleſſe s'acquiert par les armes & par les lettres, il faut pour acquerir celle-ci paſſer par trois degrés, qui reviennent à ceux de *Bachelier*, de *Licentié* & de *Docteur*. Toutes ces études durent environ dix-ſept ans, au raport de *Tavernier*. (*d*) L'examen pour les deux premiers degrés ſe fait de trois en trois ans dans un endroit ſpacieux, où chaque Maitre aſſemble

(*a*) Le P. *Marini* Relation de *Tunquin*.
(*b*) C'eſt un deshonneur au *Tunquin*, que d'avoir la tête nuë : cela n'apartient qu'aux criminels, à qui on la fait raſer dès qu'ils ſont ſaiſis.
(*c*) *Tavernier* ubi ſup.
(*d*) Le P. *Tiſſanier* ubi ſup.

ble ſes Diſciples ſous ſa baniere. L'examen des premiers roule ſur les caracteres Chinois, celui de ceux qui aſpirent au Degré ſuivant, ſur des questions d'Hiſtoire & de Morale. A l'égard de ceux qui aſpirent au Degré de Docteur, on ne les examine que tous les ſix ans, & pour être examinés, ils ſont obligés de ſe rendre à la Cour. On les examine en preſence de pluſieurs Docteurs, du Roi & du *Bua*, ſur des matieres un peu relevées, entre leſquelles on en choiſit telles qu'on le juge à propos pour ſujet de leurs diſcours, qu'ils ſont obligés de compoſer & de rendre entre deux Soleils. Ces diſcours ſont preſentés au *Bua*, & examinés par les principaux Docteurs. Le nombre des Docteurs qu'on reçoit après cet examen, dépend de la volonté du Roi, qui leur donne les emplois vacans, ou les éleve à telle Dignité qu'il juge à propos. Cinq jours après l'examen, le Roi fait aficher à la porte du Palais les noms des nouveaux Docteurs, & S. M. leur donne un habit violet, quarante domeſtiques, & des rentes proportionnées à leur état.

Enſuite le nouveau Docteur va recevoir les complimens de ſon Village. Il y trouve une maiſon toute neuve pour le loger. On l'y conduit en triomphe, on lui fait des preſens, on le regale. Heureux les gens de lettres qui vivent dans un païs où le ſavoir eſt ſi eſtimé! mais nous voions les choſes dans un grand éloignement. Il eſt permis de croire que la brigue & la faveur gouvernent là comme ailleurs, & que beaucoup de Docteurs y montent à des poſtes éminens, par le moien d'une capacité qu'on leur prête ſans l'examiner de trop près.

Tavernier raporte quelques autres particularités concernant cette matiere: nous y renvoions le Lecteur.

Tous ces gens de lettres poſſédent de beaux privileges. Ceux qui ne ſont encore qu'au plus bas degré, jouïſſent de l'exemption de la moitié des tailles, & ſont diſpenſés d'aller à la guerre. Ceux qui ſont au moien degré ne paient aucune ſorte de tribut: mais les Docteurs poſſedent ces privileges pour eux & pour leur poſterité juſqu'à la ſeptieme generation, & parviennent aux plus grans honneurs. Ainſi s'anime la jeuneſſe, qui voit que des études de pluſieurs années produiſent des recompenſes qui la mettent de pair avec la Nobleſſe. Il y a vers les extremités de l'Europe un Etat qui recompenſe le mérite des études, & leur ouvre le chemin aux premieres Dignités. C'eſt l'Angleterre.

En finiſſant cet Article, nous ferons remarquer au Lecteur, que la Relation du P. *Tiſſanier* Jeſuite, & celle de *Tavernier* ſont ſi conformes dans leurs Deſcriptions, qu'il faut neceſſairement que l'un ait été le copiſte de l'autre. Il y a beaucoup d'aparence que le Voiageur Marchand a copié le Jeſuite.

RELI-

RELIGION *de la* COCHINCHINE, *de* CAMBAIE *&c.*

LA Religion de la *Cochinchine* eſt en general la même que celle du *Tunquin.* La ſuperſtition des *Cochinchinois* eſt telle, qu'il n'eſt rien, dit-on, qu'ils ne reverent, quelque mépriſable qu'il ſoit, pourvû qu'ils ſe perſuadent que l'ame de quelque illuſtre perſonnage y loge. En parlant du *Tunquin*, nous avons remarqué la même choſe de ſes habitans.

(*a*) Ils adorent ſurtout les ames de ceux qui étoient tenus pour ſaints pendant qu'ils vivoient ſur la terre. Les Pagodes ſont ornées des Idoles de ces bienheureux. Ces Idoles ſont rangées à droite & à gauche dans la Pagode, les plus petites, les premieres, les moienes enſuite, après celles-ci les plus grandes, de ſorte qu'elles reſſemblent aſſés bien à des tuyaux d'orgues. Cet ordre marque le mérite & la diſtinction des ames. Au milieu de ces deux rangs d'Idoles, il y a un vuide, & ce vuide eſt l'endroit le plus honorable de la Pagode. On n'y voit qu'une niche profonde & obſcure, „ qui fait entendre, dit le Jeſuite Italien, que le Dieu qu'ils adorent, & de „ qui dépendent tous les Pagodes, qui ont été hommes comme nous.... „ eſt d'une eſſence inviſible...". On voulut, continue notre Voiageur, faire voir aux *Cochinchinois*, que tant d'Idoles étoient inutiles, puiſqu'il n'y a qu'un ſeul Dieu. Les *Cochinchinois* lui repondirent, *nous ſommes de votre avis, mais vous devés ſupoſer avec nous, que ces Idoles rangées aux deux cotés du Temple, ne ſont point les Createurs du Ciel & de la terre, mais des hommes diſtingués par leur ſainteté, que nous honorons de la même façon que vous honorés vos Saints, vos Apotres, vos Martyrs & vos Confeſſeurs. On leur défere plus ou moins d'honneur ſelon les degrés de vertu que l'on reconnoit en eux.* Par la ſuite du diſcours ils declarerent encore mieux au Miſſionnaire, qu'ils concevoient Dieu comme un Etre inviſible, qui n'eſt point ſoumis à nos ſens, & qui ne ſe peut repreſenter, ni par Images, ni par figures; que le vuide & l'obſcurité, qu'on voioit entre les deux rangs d'Idoles, marquoient l'incomprehenſibilité de la Nature Divine, & enfin, que toutes les Idoles qui l'environnoient étoient autant d'interceſſeurs auprès de l'Etre Supreme.

Tant de Génies, de Vice-Dieux ou d'Interceſſeurs auprès de la Majeſté Divine demandent des marques viſibles de reſpect & de veneration. Auſſi le Païs eſt-il rempli de Pagodes, & les Pagodes de richeſſes. L'un va rarement ſans l'autre. Quand on veut obtenir la faveur des Grans, on obſerve de les honorer, on eſt attentif à leur rendre toute ſorte de devoirs, on leur fait auſſi des preſens, & ces preſens repondent ordinairement à la dignité de leur perſonne. Le devot ſe conduit de même dans toutes les Religions: le ſeul Proteſtant fait exception à la regle, il ſe preſente les mains vuides, il va droit à l'Etre Suprême, ſans faire la moindre civilité aux Saints,

(*a*) *Relation de la Cochinchine* par le *P. Borri* impr. à Rennes en 1631.

Saints, & avec la même hardiesse qu'on remarque dans le systeme de sa Politique. Il traite la Cour du Ciel avec le même mépris qu'il témoigne à celles du Siecle.

Les *Cochinchinois* qui habitent vers les montagnes ont conservé, à ce qu'on assure, beaucoup plus de simplicité dans leur Religion. Ils n'ont point de Temples d'Idoles, mais ils adorent le Ciel & lui ofrent des sacrifices : à cela ils ajoutent beaucoup de respect pour les morts.

Le fond de la Religion du Peuple de *Cambaie* revient presque à la croiance des Siamois. On dit qu'ils adorent le Seigneur Souverain du Ciel & de la Terre, ou plutôt l'ame de l'Univers. Quelques Missionnaires disent qu'ils ont beaucoup de respect pour nos Ceremonies & pour nos Images; mais les Heretiques, toujours malins, veulent que ce respect ne soit dû qu'à une conformité d'idées qu'ils remarquent (*a*) entre les Païens & les Catholiques.

Il y a dans ce Roiaume la Pagode d'*Onco*, si celebre parmi les Gentils, que de cinq ou six Etats à la ronde, on s'y rend en Pelerinage. Ces Gentils reçoivent les décisions d'*Onco* avec autant de respect & de confiance, qu'un Catholique celles du Saint Siege.

Leurs PRETRES.

IL y a entre les *Onsais*, qui sont les Prêtres & les Religieux des *Cochinchinois* (*b*) une Hierarchie qui a quelque raport à la notre : par exemple, ils vont vêtus diversement selon la diversité de leurs regles, ou la diference des Dignités. Les uns font vœu de pauvreté & ne vivent que d'aumônes, les autres, dit le Missionnaire, vaquent à des œuvres de misericorde, ils travaillent à la guerison des malades, par la magie, ou par des remedes naturels. Mais toujours sans exiger ni salaire, ni recompense. Il y en a qui s'occupent à construire des ponts, qui vont en Pelerinage, qui vont à la quête & bâtissent des Eglises. D'autres enseignent en public & en particulier, d'autres enfin prennent soin des animaux. Tout cela se trouve aussi dans la vie des *Talapoins*, & des *Bramines*, comme nous l'avons remarqué. Notre Missionnaire a crû trouver dans la Hierarchie de ce Peuple une subordination semblable à celle que nous avons d'Abbés, d'Evêques & d'Archevêques, jusques-là, dit-il, *qu'ils portent des bâtons dorés & argentés, fort peu differens de ceux dont on se sert parmi nous dans l'Eglise.*

La maniere d'exercer la Medecine est d'un caractere assés singulier : les remedes qu'ils donnent à leurs malades sont agréables & nourissans, & *il n'est pas besoin*, dit le Missionnaire, *de leur donner d'autres alimens* : aussi les donnent-ils plusieurs fois le jour, comme nous donnons les bouillons. Ils saignent beaucoup plus rarement que nous. Il ajoute encore, qu'ils ont assés de bonne foi pour dire à un malade qu'ils jugent ne pouvoir guerir, *je n'ai point de Medecine pour ce mal* : mais s'ils croient pouvoir guerir le malade, ils lui disent avec confiance, *j'ai dequoi vous guerir, je vous mettrai sur pied dans un certain tems.* Aussi-tôt on convient de ce que le malade

(*a*) *Purchas* dans son Extrait touchant la *Cochinchine*.
(*b*) *Relation de la Cochinchine*, par le P. *Borri*.

lade donnera au Medecin pour sa guerison, & quelquefois le malade & le Medecin en passent un contract entre eux. Si par malheur pour celui-ci, le malade ne guerit pas, il perd sa peine & sa Medecine. Il n'en est pas ainsi chez nous. Il faut mourir de la main des Medecins, & les paier comme si l'on avoit été gueri: ce n'est pas que nous prétendions qu'ils assûrent la vie des hommes, mais il seroit bon d'arrêter la temerité des Empyriques & des Charlatans.

Leurs CEREMONIES NUPTIALES & FUNEBRES.

LA Polygamie des *Cochinchinois* est comme celle de leurs voisins. Ils se permettent aussi le divorce. Ils ne se marient point dans les degrés defendus par les Loix divines & humaines. Vers les montagnes, ils ont un usage semblable à celui des anciens Juifs. C'est que si un homme vient à mourir, son plus proche parent épouse sa veuve, & si l'un ou l'autre refuse cette alliance, il doit se soumettre à une certaine peine dont on ne se rachete pas facilement.

L'adultere, soit homme ou femme, est jetté aux Elephans. La Relation du Missionnaire ajoute à l'égard de l'Elephant, qui est l'exécuteur de la Sentence, qu'il la suit de point en point avec autant d'ordre & de docilité que le pourroit faire un homme: mais on sait assés que les bêtes se dressent à des fonctions dont il semble qu'à peine certains hommes seroient capables.

Dans leurs usages funebres voici ce qu'il y a de remarquable. On s'assemble auprès du malade agonisant & l'on frape à grands coups de sabre & de cimeterre l'air qui l'environne, afin d'éloigner & d'épouvanter les mauvais Demons qui sont tout prêts à nuire à l'ame au moment qu'elle sort du corps. Quand il meurt quelque personne de consideration, les *Onsais*, qui comme nous l'avons dit, sont les Prêtres de ce Peuple & souvent aussi leurs Medecins, s'assemblent pour consulter sur ce qui peut avoir causé la mort au défunt, & quand ils croient avoir trouvé la cause de cette mort, ils la condamnent gravement au feu. Cette condamnation est suivie de la possession formelle d'un parent du mort. (C'est ainsi que l'assure le Missionnaire.) Le Diable entre dans le corps de cette personne, après quelques Ceremonies & évocations Magiques, & le possedé raconte dans sa possession l'état de l'ame du mort, tout ce qu'elle fait, tout ce qu'elle soufre &c. Leurs autres Ceremonies funebres ne diferent pas de celles de leurs voisins. Comme eux ils celebrent des fêtes à l'honneur des morts, & comme eux ils les invoquent. Le Missionnaire Jesuite trouve que cela ressemble à la canonisation des saints. Enfin ils donnent, comme leurs voisins, à manger aux ames.

Il est aisé de remarquer par tous ces usages, que ce Peuple est persuadé de l'immortalité de l'ame. Quand nos Missionnaires disoient à ces *Cochinchinois*, pour les desabuser de la ridicule opinion, que les ames ont besoin d'alimens, *comment ne voiés vous pas que vos idées sont très fausses? Les a-*

mes n'ont point de bouche pour manger, & d'ailleurs si elles mangeoient, les plats resteroient-ils pleins ? les *Cochinchinois* se tiroient d'affaire en leur repliquant, *il y a deux deux choses à considerer dans les viandes, l'une est la substance, & l'autre les accidens de quantité, qualité, odeur, saveur &c. Les ames prennent pour elles la substance du manger qui est immaterielle & spirituelle. C'est un aliment proportionné à leur nature incorporelle : mais elles laissent dans les plats ces accidens qui se perçoivent de yeux & des autres sens corporels. De cette maniere elles n'ont pas besoin des organes d'un corps pour manger.* Si cette reponse n'a pas été concertée par des Chretiens, il faut avouer qu'elle fait honneur à la subtilité des *Cochinchinois.*

RELIGION *des* ILES PHILIPPINES.

LEs Insulaires des *Philippines*, c'est-à-dire ceux qui sont encore Idolatres, (*a*) adorent le Soleil, la Lune & les Etoiles. En certains endroits ils adoroient le Demon & lui sacrifioient fort fréquemment, pour mieux lui témoigner leur reconnoissance des richesses qu'ils en recevoient. Nous avons remarqué en quelque endroit, qu'en stile de Theologien, de quelque Secte Chretienne qu'il soit, adorer de faux Dieux, c'est toujours adorer les Demons : mais en stile d'Historien, c'est une expression vague qui ne dit rien. Un Espagnol cité par (*b*) *Jovet* a trouvé chez eux l'Idolatrie des Grecs & des Romains. Un Dieu des *Philippines* porte le nom de *Maglante*, & *Maglante* veut dire *celui qui lance la foudre.* Comme ces mêmes anciens ils ont des Dieux de l'un & de l'autre Sexe. Entre ces Dieux *Batala* se fait distinguer (*c*) chez les *Tagaies. Batala* signifie le *Dieu Createur.* Chez les *Bisaies* ce Dieu superieur porte un nom qui signifie le Tems. En general on assure que le Culte de ces Païens est fondé sur la tradition, & que c'est elle qui le conserve par des chansons, que les peres aprennent aux enfans. Dans ces chansons ils racontent les faits heroïques & les Genealogies de leurs Dieux.

Dans quelques Iles ou terres voisines des *Philippines*, on n'y a remarqué d'autre Religion (*d*) que des conversations fort familieres & fort frequentes avec le Diable : mais avec toute cette familiarité, quand il se trouve tête à tête avec un d'eux il le tuë. A cause de cela les Insulaires sont obligés de se précautionner & de ne le voir qu'en compagnie.

Dans quelques autres Iles de ces Mers Meridionales, on ne trouve d'autre signe de Culte Religieux que des mains jointes & des yeux levés au Ciel, quand on y parle de cet Etre supreme, dont on peut bien dire (*e*) que tous les hommes sentent ses effets, quoi qu'il y en ait une infinité qui pa-

(*a*) *Purchas* Extraits de Voiages.

(*b*) Cet Auteur a écrit l'*Histoire de toutes les Religions du Monde.* On le cite, faute d'une meilleure autorité, car il est fort peu exact, pour ne rien dire de pis.

(*c*) *Relation des Philippines*, dans le grand Recueil de *Thevenot.*

(*d*) *Purchas* ubi sup.

(*e*) *Scilicet est aliquid quod nos cogatque regatque*
Majus, & in proprias ducat mortalia leges. Manilius.

paroissent ni le connoitre, ni le sentir. Ces Insulaires lui donnent le nom d'*Abba*. Avec l'heureux talent de ramener les choses à une certaine origine, on trouveroit que ces peuples, aujourd'hui demi sauvages, peuvent avoir hérité ce mot (*a*) d'*Abba* des Hebreux ou des Syriens leurs ancêtres avec la coûtume de s'abstenir de cochon.

Malheureusement cette abstinence, qui pourroit les faire prendre pour des descendans des Juifs, n'est reçue que dans la vie civile : car le Culte Religieux de ceux qui adorent le Soleil consiste surtout à lui sacrifier un cochon avec beaucoup de ceremonie & de devotion. Après une musique préliminaire d'Instrumens, laquelle fait l'ouverture de cette solemnité, deux vieilles femmes font une reverence au Soleil. On doit observer que les vieilles femmes font en même tems les fonctions de la Prêtrise, & celles de la sorcellerie. Après le premier hommage rendu au Soleil, elles prennent leurs Ornemens Pontificaux se mettent autour de la tête un ruban, de telle maniere qu'il leur fait deux cornes sur le front, & tiennent entre leurs mains quelque chose qui ressemble à une ceinture. Dans cet équipage elles dansent en jouant d'une espece de chalumeau, prient & prononcent quelques parolles en regardant le Soleil. Pendant cet Acte de devotion le cochon destiné au sacrifice est là tout lié. Les Prêtresses dansent autour de cette victime. Ensuite on aporte du vin ou quelque chose d'équivalent à cette liqueur : une de ces Prêtresses en repand la valeur d'une tasse sur la victime, faisant en même-tems quelques Ceremonies convenables. Après quoi elle lui donne le coup de mort. C'est là le sacrifice. Pour achever la solemnité de la fête, ces femmes lavent leurs chalumaux dans le sang de la victime, y trempent le doit & marquent leurs maris au front. A l'égard de la chair du cochon, les Prêtresses en font un regal à la compagnie, sans autre aprêt, que de le presenter un peu au feu.

Tous ces Insulaires ont la foiblesse de tirer un bon ou un mauvais augure de la premiere chose qui se rencontre dans leur chemin. L'ignorance & la superstition ne leur permettent pas de se passer de ces ridicules presages. S'ils sont en voiage, le (*b*) moindre insecte rencontré mal à propos est capable de les renvoier chez eux.

Nous ne disons rien des incisions, qu'on a vu qu'ils se faisoient dans la chair, ni des couleurs dont on assure qu'ils se peignoient. Ceux qui ont trouvé des aparences de devotion ou de superstition en cela pourroient bien s'être trompés. Il y a plus de fondement à ce qu'on raconte du Culte qu'ils rendoient à certains Arbres dont on en voioit auxquels ils avoient essaié de donne forme & figure d'Idoles. Celles-ci n'étoient rien autre que des troncs d'arbres creusés, auxquels on avoit fait une grosse face plate & diforme, avec quatre dens dans la bouche semblables aux defenses d'un Sanglier. On avoit peint ces Dieux avec une delicatesse tout à fait digne de la sculpture.

On n'a rien à dire de leurs Ceremonies Nuptiales, sinon qu'ils ont plusieurs femmes, & qu'une de ces femmes est toujours superieure à toutes les autres.

Ils croient bien l'immortalité de l'ame, mais ils veulent, comme leurs voisins du continent, quelle passe d'un corps dans l'autre.

On attribue l'usage de la circoncision aux Insulaires de quelques unes des

(*a*) Ce mot signifie *pere*.
(*b*) *Purchas* ubi sup.

des Philippines. Pour prévenir dans les hommes la bisarrerie criminelle de l'amour, on passe aux jeunes garçons, vers l'extremité d'une certaine partie du corps, un clou dont la pointe est rivée, & la tête formée en couronne. On dit à *Candish* (*a*) que les femmes trouverent fort à propos le secret du clou, pour s'assurer d'un tribut que les hommes n'auroient jamais dû leur disputer, puisque la Nature le leur impose, & que,

(*b*) *Suivant ses Loix, sur un Autel sans plus,*
On doit porter son ofrande à Venus.

On dit que les Matrones de Thrace déchirerent Orphée pour avoir prêché contre le Culte établi.

RELIGION *des* ILES DES LARRONS.

ON sait assés l'origine du nom odieux qu'on a donné à ces Insulaires. Tel Ecrivain qui diroit d'eux, que leur Religion repond à leur nom, croiroit avoir pensé la plus jolie chose du monde. Quoiqu'il en soit, tout ce qu'on connoit de leur Religion se reduit à certaines Images de bois travaillées fort grossierement. Les Temples de ces Images sont les barques & les Canots des Insulaires, l'avant, ou si l'on veut la proüe des barques, est l'Autel, ou pour parler plus correctement, la niche du Dieu.

On dit qu'ils n'ont qu'un commerce fort impur & fort dereglé avec les femmes, que c'est-là tout ce qu'on sait de l'union des deux Sexes, & qu'une feuille d'arbre fait toute la parure des femmes. Cette feuille couvre une place dont la conquête est si dangereuse pour ces Insulaires, qu'au raport d'un Voiageur cité par *Purchas*, il en vit plusieurs à qui elle avoit couté le né & les levres.

RELIGION *des* ILES MARIANES.

VOici un gain de cause pour ceux qui croient qu'il existe des Peuples Athées. „ (*c*) Les Insulaires des *Marianes* ne reconnoissent aucune „ Divinité, & avant qu'on leur eut preché l'Evangile, ils n'avoient pas „ la moindre idée de Religion. Ils étoient sans Temples, sans Autels, sans „ sacrifices, sans Prêtres. Cependant ajoute le Pere *le Gobien*, ils étoient per- „ suadés de l'immortalité de l'ame, & que les esprits reviennent après la mort. „ Ils reconnoissoient un Paradis où les ames sont heureuses, & un Enfer où „ elles

(*a*) *Recueil de Voiages de la Compag.* tom. 2.
(*b*) Ces vers sont d'un Conte qui se trouve dans le Recueil de *Vergier*, imprimé en Hollande en 1727.
(*c*) *Histoire des Iles Marianes*, par le P. *le Gobien*.

„ elles ſont tourmentées : mais ſelon eux, ce n'eſt ni la vertu, ni le cri-
„ me qui conduiſent dans ces lieux là. Les bonnes ou les mauvaiſes ac-
„ tions n'y ſervent de rien. Tout dépend de la maniere dont on ſort de
„ ds ce monde. Si on a le malheur de mourir d'une mort violente,
„ on a l'Enfer pour partage . . . . ſi au contraire l'on meurt de
„ mort naturelle, on a le plaiſir d'aller en Paradis, & d'y jouïr des ar-
„ bres & des fruits, qui y ſont en abondance ". Il eſt preſque impoſſible de concevoir l'immortalité de l'ame, un retour d'eſprits, des peines & des recompenſes après cette vie, ſans concevoir quelque choſe qui tient lieu de Dieu. Ange, Matiere ou Demon, il n'importe. Cela ſauve toujours d'un Atheïſme parfait. Pour le défaut de Culte il ne prouve rien, & pour la maniere de ſortir de ce monde, ſelon laquelle on gagne, ou le Paradis, ou l'Enfer, elle prouve peut-être, que ces Inſulaires croient, comme une partie des Indiens, que les accidens de la vie, une mort violente &c. ſont des chatimens infligés à des ames qui ont mal vecû dans quelqu'un des corps où elles ont déja logé : une mort douce eſt au contraire la recompence d'une ame qui s'eſt bien gouvernée dans ſes tranſmigrations précedentes. En vertu de cela l'une doit mériter le Paradis, & l'autre l'Enfer.
„ Ces Inſulaires, continue le P. *le Gobien*, ignoroient entierement qu'il y
„ eut d'autres Terres, ils ſe regardoient comme les ſeuls hommes qui fuſſent
„ dans l'Univers ", d'où l'on peut ſeulement conclurre, que le défaut de commerce avec d'autres hommes les avoient entierement abruti : ils étoient tombés dans une *ſuſpenſion de ſentiment* à l'égard de la Divinité. La moindre reflexion que le P. *le Gobien* leur eut fait faire, auroit *réexcité* ce ſentiment. Ne voions nous pas tous les jours parmi le bas Peuple des gens d'une inſenſibilité étonnante ſur l'article de la Divinité ? mais comme cela ne vient en eux que d'un défaut de reflexion, on ne s'eſt pas encore aviſé de les appeller Athées.

RELIGION *des* ILES MOLUQUES.

SOus le nom de *Moluques* nous comprenons les vraies *Moluques*, *Amboine*, *Banda*, *Celebes*. Le Mahometiſme eſt generalement la Religion de ces Iles : mais cependant on y trouve encore des Païens, & même dans le Mahometiſme des habitans, on y remarque des reſtes de l'ancienne Idolatrie. On raporte que les Idolatres adorent l'air, ou le *Demon de l'air*, ſous le nom de *Lanitho*. Tous leurs *Nitos* (ce nom, à ce qu'on nous dit, ſignifie un *mauvais eſprit*) ſont ſoumis à un Etre Superieur qu'ils appellent *Lanthila*, & ce *Lanthila* n'eſt lui-même que le Lieutenant de *Taulay*. Chaque Ville a ſon *Nito*.

Le *Nito* eſt conſulté dans quelque affaire qu'on veuille entreprendre. Pour le conſulter on s'aſſemble vingt ou trente, on l'appelle au ſon d'un petit tambour conſacré, pendant que quelques perſonnes de la troupe allument pluſieurs bougies, & prononcent des paroles miſterieuſes qui doivent évoquer le *Nito*. Il paroit enfin, ou, pour mieux dire, un de ceux qui compoſent cette aſſemblée fait la fonction de Miniſtre du *Nito*. Il parle & agit comme s'il l'étoit lui-même : mais avant que de le conſulter, on lui

 pre-

presente à boire & à manger. Après l'Oracle rendu, les consultans mangent ce qui reste. Ces superstitions sont publiques : chez eux ils en ont de particulieres. Dans un petit reduit du logis, ils allument quelques bougies au *Nito* & lui servent à manger. Les Chefs de famille conservent soigneusement certaines choses qui ont été consacrées à ce *Nito*, ou dans lesquelles il reside quelque grace particuliere. Malgré ces superstitions (*a*) on veut qu'ils aient beaucoup de mépris pour la Religion, & que tout se reduise à la crainte qu'il ne leur arrive du mal, s'ils manquent de respect à leur *Nito*. Certainement il ne faut pas être aussi ignorant que ces Insulaires, pour se trouver capable d'une pareille foiblesse.

Le serment consiste à mettre de l'eau dans une écuelle où ils jettent de l'or, de la terre & une balle de plomb. Ils trempent la pointe d'une épée ou d'une fleche dans cette eau, & en donnent à boire à celui qui fait le serment. Cette Ceremonie est accompagnée de maledictions contre ceux qui jurent faussement.

Ceux qu'ils appellent *Zwangis*, sont des Sorciers qui se mêlent de poisons & d'enchantemens. Ces *Swangis* enlevent & mangent les morts: pour prevenir cela, les Insulaires font sentinelle auprès des sepulcres. Dans l'Ile d'*Amboine* (*b*) la sorcellerie reside en certaines familles : elles seules ont le pouvoir de l'exercer & par ce moien de se faire craindre à leurs compatriotes. Leur crédulité sur l'Article des sortileges imite beaucoup celle des anciens Romains. On peut comparer aux figures de cire de ceux-ci, les Images de bois des Insulaires d'*Amboine*. Par le moien des premieres, dont Horace (*c*) nous a donné la Description, les Sorcieres prétendoient faire perir ceux à qui elles en vouloient. De même les Sorciers d'*Amboine* prétendent, que tous les coups donnés à l'Image de bois peuvent tourmenter & faire perir celui dont ils veulent se vanger. Cette même crédulité les porte à juger que les personnes d'une valeur distinguée, & qui ne craignent aucun danger, ont le secret de se rendre invulnerables. Il y a quelques années qu'en France le vulgaire s'étoit follement persuadé la même chose des Marechaux de Fabert & de Luxembourg. On suposoit aussi de ces deux celebres Capitaines, que pour être invincibles & toujours heureux, ils devoient avoir fait pacte avec le Diable. Nous reviendrons un peu plus bas à la superstition de nos Insulaires.

Le Soleil & la Lune étoient autrefois les objets de l'adoration des *Macassares*. Ce Peuple est aujourd'hui Mahometan comme la pluspart des autres habitans des *Moluques*. (*d*) Ils adoroient ces deux Astres à leur lever & à leur coucher. Mais si dans le tems de la priere l'air étoit couvert, ils se prosternoient chez eux devant les figures du Soleil & de la Lune. Ces figures étoient ou d'or ou d'argent, & quelquefois seulement de terre cuite dorée. Mais de quelque matiere que ces Idoles fussent faites, elles étoient toujours d'une grandeur proportionnée à la haute idée qu'ils avoient de ces deux Astres. On leur avoit consacré le premier & le quinsieme de la Lune, & dans ces jours solemnels on leur sacrifioit des bœufs & des vaches.

La

(*a*) *Mandeslo*, dans ses Voiages qui sont à la suite d'*Olearius*.
(*b*) *Valentin* dans sa *Description des Indes Orientales*, en Hollandois.
(*c*) *Lanea & effigies erat, altera cerea* ——
Cerea supliciter stabat, servilibus utque
Jam peritura modis &c. Horat.
(*d*) *Description de Macaçar*, par *Gervaise*.

La Metempſycoſe, qui étoit reçue chez eux, n'empêchoit pas le ſacrifice de ces animaux ſi reſpectés dans toutes les Indes, parce que toute la nature étant redevable de ce quelle eſt & de ſa fécondité à ces deux Aſtres, on croioit auſſi qu'elle leur apartenoit toute entiere. Il n'y avoit point de Ville, point de Village, qui put ſe diſpenſer de ces ſacrifices.

Tous les grands ſacrifices ſe faiſoient au milieu des places publiques par des Prêtres que le Roi nommoit & que le Peuple entretenoit. On croioit beaucoup mieux honorer ces Dieux en leur ſacrifiant au grand air, qu'en les enfermant, pour ainſi dire, dans des Temples materiels, dont la magnificence, quelque grande qu'elle ſoit, ne ſauroit repondre à la beauté du firmament, & à l'excellence des deux Aſtres. Les ſacrifices particuliers des Chefs de famille ſe faiſoient à la porte du logis, en preſence de tous les voiſins.

Quoi qu'ils fiſſent profeſſion de croire une Metemſpycoſe univerſelle, & que conſequemment à ce principe, ils fuſſent obligés d'épargner tous les animaux, ils donnoient pourtant l'excluſion aux oiſeaux & aux cochons. Ils croioient des premiers, que leur corps eſt trop petit, & que leurs organes ſont trop peu libres, pour qu'il ſoit poſſible que des ames aillent y loger. A l'égard du cochon, ils s'imaginoient qu'il n'y avoit point d'ame aſſés méchante pour meriter d'être exilée dans le corps d'un animal ſi impur: ainſi, en ſe faiſant de cet animal la même idée que les Juifs & les Mahometans en ont conſervée, les *Macaſſars* lui faiſoient ſentir leur averſion d'une maniere entierement opoſée à celle du Mahometiſme & du Judaiſme.

Leur opinion à l'égard de l'Univers étoit, que le Ciel n'avoit jamais commencé, que le Soleil & la Lune y avoient toujours regné ſouverainement, que dans une certaine querelle entre les deux Aſtres, le Soleil aiant maltraité la Lune, qui étoit groſſe, celle-ci accoucha avant terme de la terre où nous habitons. Un acouchement ſi malheureux cauſa des deſordres, ſans parler de la mauvaiſe ſituation de la terre, qui ne tomba que par haſard dans celle où nous la voions: il ſortit pluſieurs Geans de cette lourde maſſe, laquelle s'entr'ouvrit en tombant. De ces Geans les uns ſe rendirent maitres de la Mer, les autres des entrailles de la terre, & s'ils y produiſirent des choſes utiles, ils en firent ſortir auſſi de très dangereuſes. Ils croioient outre cela, que la Lune produiroit pluſieurs autres Mondes, qui paroitroient ſucceſſivement les uns après les autres, & à meſure qu'il y en auroit un de conſumé par les ardeurs du Soleil.

Ceux d'*Amboine* ſont tout auſſi peu raiſonnables ſur leur origine. Il faut que le genre humain leur paroiſſe bien peu de choſe, pour pouvoir s'imaginer que des Etres faits comme eux ont pu être produits (*a*) par un Crocodile, ou par une Anguille, où par un Serpent. Il y en a qui ſe croient ſortis du creux d'un vieux Arbre. Les Rois d'un certain Canton de l'Ile diſent qu'ils ſont deſcendus d'un Cocotier. Il vaudroit autant dire qu'on a été trouvé ſous une feuille de chou, comme on le dit aux petits enfans, quand ils demandent comment ils ſont venus au monde. De ſemblables extravagances ont eu cours chez quelques Peuples de l'Antiquité. Les Rhodiens debitoient ſerieuſement que leurs peres étoient nés de la terre échaufée par les raions du Soleil, les Cretains & les Atheniens ſe donnoient une ſembla-

(*a*) *Valentin* ubi ſup.

blable origine. Toute la grace qu'on pourroit leur faire, seroit de croire qu'ils avoient conservé quelque idée de la creation d'*Adam*. Les Scythes se disoient descendus d'un monstre demi-femme & demi-serpent. D'autres Peuples se croioient issus d'un chêne. Enfin quelques Nations de l'Europe n'ont pas dédaigné de se choisir pour fondateurs de leurs Etats des Loups, des Ours & des Chiens.

Ce que nous avons dit touchant les Peuples qui s'imaginent devoir leur origine à un Serpent, pourroit donner lieu à quelques remarques. Qui sait s'il ne leur est pas resté certaines idées confuses du peché des fondateurs du Genre humain ? Qui sait encore s'ils n'ont pas regardé le Serpent comme l'emblême d'une certaine partie du corps de l'homme, à laquelle quelques Auteurs Grecs ont donné le nom de Serpent ? Cet animal, qui est un objet de culte & de veneration chez une partie des Peuples Orientaux, étoit aussi un des principaux hieroglyphes des (*a*) anciens Egyptiens, & l'est encore des Orientaux modernes, parmi lesquels ceux (*b*) d'*Amboine* le mettent au rang de leurs ornemens, puisque leurs femmes portent certains joiaux d'or faits en forme de Serpens. On assure que les anciens Ethiopiens ont adoré le Serpent, ou pour mieux dire la Divinité sous la figure d'un Serpent: en qualité de voisins des Egyptiens, ils pouvoient bien leur avoir pris leurs emblêmes & leurs hieroglyphes. Qui voudroit assembler ici tous les lieux communs d'érudition au sujet de ce Reptile *Divinisé*, trouveroit son Culte établi chez les Grecs, les Romains, les Gaulois &c. Nous renvoions le Lecteur à ceux qui ont traité de cette matiere.

Leurs autres SUPERSTITIONS: *leurs* PRESAGES *&c.*

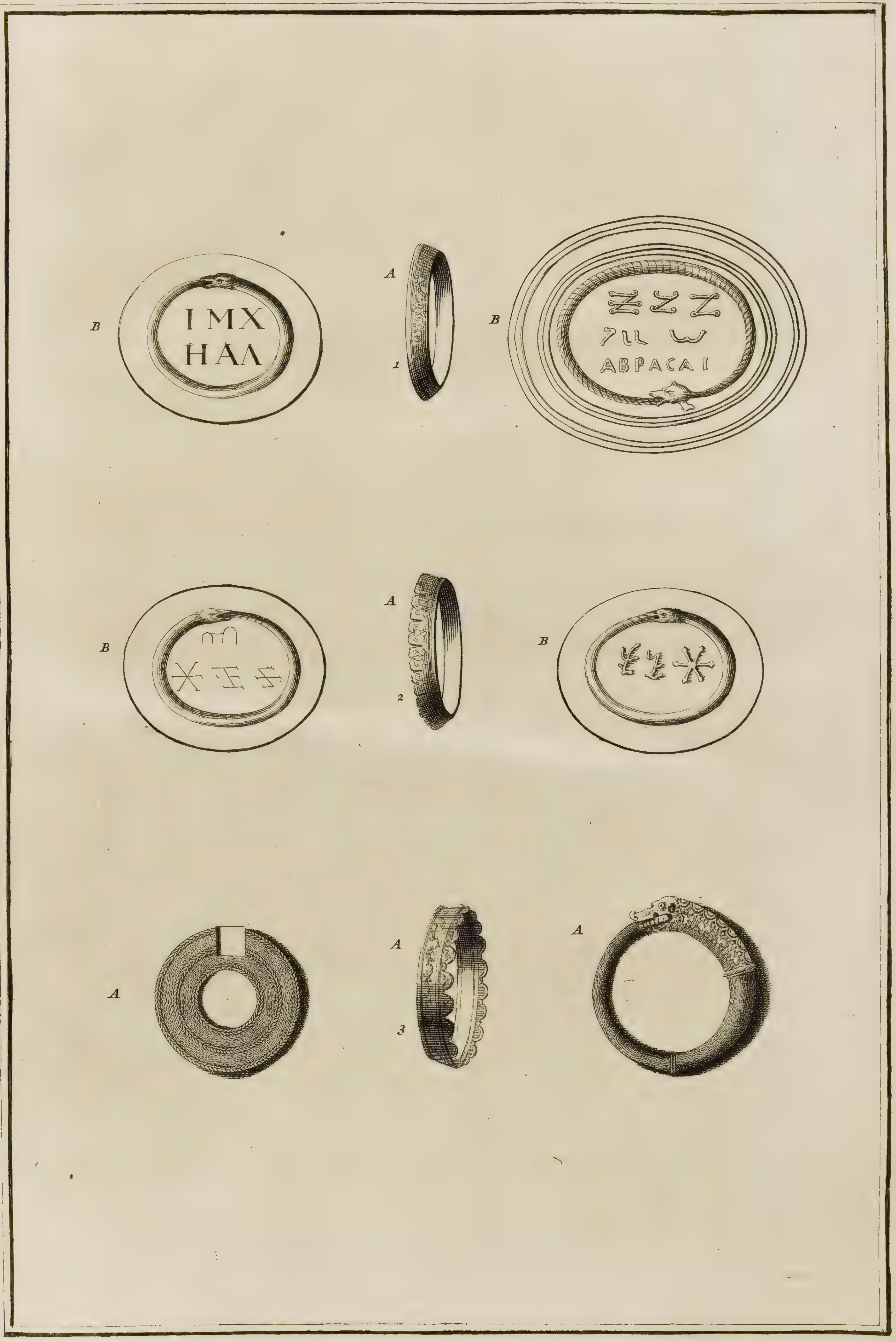
LE Ministre Hollandois que nous venons de citer, s'étend beaucoup plus sur cette matiere que nous ne ferons ici. Voici ce qu'il raporte de plus remarquable. Si ces Insulaires rencontrent un corps mort dans leur chemin, ils se détournent au plus vite, surtout s'ils ont un enfant avec eux: parce qu'ils s'imaginent que l'ame du mort voltige dans l'air autour du corps qu'elle a quité & cherche à nuire aux uns & aux autres. Les ames en veulent principalement aux petits enfans : pour les empêcher de leur nuire, on se sert de certains preservatifs qu'on lie sur les bras ou au col de ces petits enfans, quand ils ont atteint l'age de trois ou quatre mois. Après cela aucun Demon n'oseroit plus les toucher.

Ils croient qu'un Demon donne la petite verole, & que si on ne veille pas exactement auprès du malade, ce Demon l'enleve la nuit & le porte sur un (*c*) *Sagu*. Le seul moien de défendre l'entrée du logis au Demon, & de

(*a*) Ils representoient la Nature par un Serpent qui se mord la queuë, ils representoient la Divinité par un Serpent qui a des ailes & une tête d'epervier. On peut voir divers autres hieroglyphes du Serpent dans *Pierius Valerianus*.

(*b*) Le Sieur *Valentin* dans sa *Description des Indes*, en Hollandois.

(*a*) Espece d'Arbre.



A. ORNEMENS HIEROGLYPHIQUES *des Insulaires des* MOLUQUES. *B.* ABRAXAS *des Basilidiens semblables à ces* ORNEMENS. *1.2.3* MAMAKURS, *ou* BRACELETS *qui ont du raport aux* COLLIERS *du* CANADA.

de l'empêcher d'apporter la petite verole, c'est de mettre, non à la porte & aux fenêtres, (ce n'est pas par là qu'il entre) mais à une certaine ouverture qui est dans le toit, une de ces Images de bois dont nous avons parlé dans l'article précedent. Dès que le Demon aperçoit cet épouvantail, il ne se le fait pas dire deux fois: il prend un autre chemin & va nuire ailleurs.

Si la premiere fois qu'ils sortent de chez eux le matin, ils rencontrent une personne contrefaite, ou quelque vieillard impotent, ils s'en retournent aussi tôt, persuadés que s'ils méprisoient ce présage, ils seroient malheureux toute la journée.

Dans ces Iles comme ailleurs, & même dans les Païs Chretiens, les mauvais Demons se plaisent à marcher la nuit, & à faire du mal à ceux qu'ils rencontrent: pour s'en garantir, on ne sort jamais le soir sans être muni d'un oignon ou d'une gousse d'ail avec un couteau, & quelques petits coupeaux de bois. Une mere qui sort le soir avec son enfant n'oubliera pas de prendre cette précaution. Quand elle couche son enfant, elle met ces bagatelles sous le chevet du *petit*, & le *petit* se souvient, quand il a atteint l'âge d'homme, de craindre encore ce que sa mere lui a fait craindre. Ainsi se perpetuent la peur des esprits & toutes les superstitions qui sont annexées à cette peur: mais qu'on ne se moque pas ici des seuls *Moluquois*. Les vieilles, les bonnes femmes & les devots d'un certain étage ont rendu cette peur si generale, qu'elle regne plus ou moins dans toutes les Religions. On a si bien fait, que le Diable est devenu un agent universel.

Ils croient qu'on peut ensorceler les enfans par un regard, par l'atouchement, par des louanges. Fondés sur une semblable crainte, quelques Allemans superstitieux exigent d'une vieille, qui se sera avisée de regarder & de louer leurs enfans, qu'elle dise en même-tems *Dieu les benisse*.

Une jeune fille évite de manger des fruits doubles. Une esclave n'en presentera jamais à sa maitresse, de peur qu'il ne leur arrivât un jour de mettre des jumaux au monde, & d'accoucher avec peine. Le même Auteur nous assure, que les ~~*Molucquois d'Amboine*~~ ont une grande confiance en leur chevelure & qu'elle fait la plus grande partie de leur force. Sur cette assurance, ils se livrent hardiment aux dangers, & quand ils ont commis quelque crime, ils bravent la question, quelque rude qu'elle puisse être. L'Auteur Hollandois allegue quelques exemples, qui pourroient persuader que cette confiance est fondée. Nous nous dispenserons de les raporter. Il ne conviendroit pas non plus de leur confronter celui de *Samson*: on trouve dans l'Antiquité Grecque celui de *Nisus*, qui portoit sur la tête un petit toupet de cheveux couleur de pourpre (*a*) duquel dépendoit la conservation de ses Etats. Mais cela prouve seulement, que les anciens avoient la foiblesse de croire certaines choses qu'on n'a pas encore bien rejettées. Par exemple, il y a fort peu de tems qu'on étoit persuadé, que pour se rendre maitre d'un Sorcier, & lui ôter tout le secours qu'il pouvoit attendre du Diable, il falloit lui raser les cheveux de la tête & les poils du corps, pour découvrir les caracteres que le Prince des tenebres imprime à ses serviteurs après leur avoir accordé sa protection. Cette idée & celle des *Molucquois* pourroient bien se ressembler.

Ils s'imaginent aussi ridiculement, que les femmes qui meurent en couche

(*a*) *Inter honoratos medio de vertice canos*
Crinis inhærebat, magni fiducia regni. Ovid. l. 8. Metam.

che ou dans le tems de leur groſſeſſe deviennent des Spectres, ou des Fantômes, qu'elles vont errant dans les bois, & quelquefois même dans les Villages pour chercher leurs maris, ou pour faire peur aux gens. Afin d'empêcher qu'une femme morte de cette maniere ne ſe metamorphoſe en Spectre, on lui met un œuf ſous chaque aiſſelle avant que de l'enterrer. La pauvre défunte croiant tenir ſes enfans, n'oſe plus quitter la place de peur de leur faire du mal. Pour mieux l'empêcher de branler, ils lui fichent des épingles dans tous les orteils, ils en rempliſſent les entredeux avec du coton, ils lui mettent du (*a*) *borbory* en croix ſous la plante des pieds, ils lui attachent les jambes avec certaines herbes dont ils ſavent faire des cordons.

Enfin, pour ne pas s'amuſer trop long-tems à ces pratiques ſuperſtitieuſes, nous n'entrerons dans aucun détail ſur la formule de malediction qu'ils prononcent contre un corbeau qui s'arrête ſur leur maiſon, ni ſur une infinité de bagatelles qu'ils debitent touchant les charmes & les ſortileges. Pour s'en garantir, les Inſulaires d'*Amboine* ne marchent gueres ſans leurs *Mamakurs*. Ces *Mamakurs* ſont des braſſelets dont on voit ici la figure.

(*b*) *Maſſape* eſt reputée Terre Sainte. Les *Moluquois* y tranſportent leurs malades, & ſe perſuadent que la ſainteté de cette terre influera ſur la ſanté de leur corps. On ne nous dit pas ſi l'imagination concerte avec la ſuperſtition la gueriſon miraculeuſe. Les exemples de pareilles gueriſons ne ſont pas rares. Quoiqu'il en ſoit, ceux qui ſe font porter dans l'Ile y font porter auſſi quelques boucs. Nous ſommes d'avis de comparer cette terre ſainte à nos écuries, & les malades aux chevaux; car on n'ignore pas, que pour conſerver la ſanté à ces animaux, on fait d'ordinaire loger un bouc avec eux.

Les Inſulaires d'*Amboine* obſervent de mettre de l'ail & certaines herbes ſous le chevet d'un malade. Ils y ajoutent des manches à balai pour qu'il puiſſe ſe defendre contre les malins eſprits. Tout cela ſe met à ſon côté droit.

Leurs CEREMONIES NUPTIALES *&* FUNEBRES *&c.*

LEs Mariages de ces Inſulaires ſe font ſans beaucoup de Ceremonies. Dès que les parties ſont d'accord, le pere du Fiancé fait à la Fiancée le preſent de Noces, & le pere de la Fiancée fait un Feſtin. En même-tems on entend la Muſique du tambour & l'on ſe met à danſer: après quoi les nouveaux mariés vont s'acquitter du plus eſſentiel de la Fête. Quand on en vient au divorce, & que c'eſt la femme qui le ſouhaite, il faut premierement qu'elle rende les preſens de Nôces: après cela elle verſe de l'eau ſur les pieds de ſon mari, pour faire voir qu'elle ſe purifie entierement de l'impureté qu'elle a contracté avec lui. L'afection que l'un a pour l'autre,

(*a*) C'eſt du Safran des Indes.
(*b*) *Valentin* ubi ſup.

tre, pendant que les liens du mariage tiennent encore, eſt proportionnée à la facilité avec laquelle on les rompt.

(*a*) Dans l'Ile d'*Amboine* à peine les enfans ſont-ils nés, qu'on penſe à les marier. On y faiſoit autrefois un grand regal accompagné de beaucoup de réjouiſſances, quand une jeune fille avoit donné les premieres marques de ſa capacité pour le mariage : mais avant ces rejouiſſances on lui faiſoit faire une eſpece d'abſtinence. Elle ne mangeoit alors que des fruits cruds & des racines : il lui étoit même défendu de ſe laver. Un peu avant le feſtin, les Matrones la conduiſoient à une eau courante, & l'y lavoient; enſuite, elles lui mettoient ſur le corps des hardes neuves, & la paroient auſſi proprement qu'il ſe pouvoit. En revenant de la riviere, elle marchoit la tête couverte au milieu de ces mêmes Matrones, & pendant la marche, de jeunes garçons lui jettoient des citrons & des *Goiaves* à la tête. A *Ceram* on pratiquoit ces mêmes uſages, quoi que d'une maniere un peu diferente; mais dans quelques autres endroits, au lieu d'obliger les filles à reſter au logis pendant la *Maladie Lunaire*, on les envoioit au contraire dans des hutes, qu'on leur avoit préparées exprès dans un bois, parce que les parens craignoient qu'une maladie ſi impure n'atirat des malheurs ſur la maiſon. Il ne ſeroit pas impoſſible de concilier les contrarietés qui ſe trouvent dans ces uſages, ſi, en ſupoſant à ces Peuples & à ceux qui dans le même cas obſervent des pratiques ſemblables, une connoiſſance obſcure de ce qui s'eſt paſſé dans la premiere enfance du monde, on ſupoſoit auſſi qu'ils ſe rejouiſſent de voir que leurs filles vont être en état de perpetuer l'eſpece, mais qu'en même-tems ils leur font ſentir la peine du peché qui accompagne cette vertu.

Nous ne nous étendrons pas ſur la coutume d'acheter la femme qu'on veut épouſer, car c'eſt l'acheter que de faire à la mariée & à ſes parens ce qu'on appelle les preſens de Nôces. On ſait aſſés par le recit des Voiageurs, que ces preſens ſe donnent en équivalent de la femme qu'on épouſe. Les Inſulaires d'*Amboine* font ces preſens aux pere & mere de la future, & à ſes plus proches parens. Les preſens conſiſtent en eſclaves, en joiaux & autres ornemens d'or ou d'argent, en étofes de ſoie, en toiles peintes &c. Les preſens étant donnés, le Galant & la Maitreſſe ſont regardés ſur le même pied que chez nous les Fiancés. Dès lors les filles d'*Amboine* ſe dépouillent ſi bien de la cruauté dont leur Sexe fait la barriere de ſa vertu, qu'il leur eſt fort ordinaire de ceder à l'amant ce qui ne lui doit apartenir qu'en qualité de Mari, & même de lui produire quelques fruits avant l'himen. Pour aimer avec ſuccès & ſe faire aimer de même, elles pratiquent tous les artifices des Indiennes de Terre ferme, & l'on dit qu'elles ſont d'une adreſſe inimitable à parler d'amour à leurs Amans avec des fleurs & des fruits, quand elles n'ont pas le moien de les voir de près.

Certains (*b*) Inſulaires de l'Ile de *Ceram*, ne permettent le mariage à leurs jeunes gens qu'après ils ont apporté quelques têtes de leurs ennemis: mais ce qui eſt bien plus remarquable, ces jeunes gens n'oſeroient s'habiller, pas ſeulement couvrir ce que la bienſeance veut qui ſoit couvert, ni habiter dans une maiſon couverte d'un toit, juſqu'à-ce qu'ils aient au moins fourni une tête pour les habits, & une autre pour le toit. Toutes ces têtes

(*a*) *Valentin* ubi ſup. & autres.
(*b*) Les *Alfoeras*.

têtes sont portées sur une pierre consacrée & destinée sans doute à recevoir semblables ofrandes. Nous dirons en passant, que dans la plus reculée antiquité, les filles nubiles étoient données aux jeunes gens pour recompense d'une expedition militaire ou de quelque autre acte de valeur. L'Histoire (*a*) d'Othniel prouve que cet usage étoit aussi établi chez les anciens Juifs.

A l'égard des morts, la coutume (*b*) des *Macassares*, des Insulaires d'*Amboine* & en general de toutes les *Moluques*, est de les veiller les sept premiers jours qui suivent celui de la sepulture : pendant ce tems-là on fait comme à l'ordinaire le lit où le mort couchoit, on lui prepare à manger : on couvre la table, & l'on sert les viandes devant ce lit, afin que le défunt ne se plaigne pas de la faim. On met de la lumiere sur la table afin qu'il voie, & une cuve avec de l'eau tout auprès pour boire & pour se laver les pieds. Ils s'imaginent que l'ame du défunt a tant de peine à oublier sa demeure qu'elle y vient roder continuellement. Ce n'est qu'à la longue qu'elle y renonce : d'ailleurs elle est bien aise de voir par elle-même si l'on ne l'a pas mise en oubli. S'il arrivoit qu'on la negligeât, elle ne se contenteroit pas de s'en plaindre, elle maltraiteroit ceux qui la negligent. Le S. *Valentin*, qui étoit le Ministre de l'Ile d'*Amboine*, avoue de bonne foi, que ceux même qui s'étoient fait Chrétiens n'avoient pû renoncer à ces coutumes, d'où l'on doit conclurre, qu'en ces païs accoutumés de tout tems à des usages superstitieux & directement contraires au Christianisme, le *Preche* Protestant n'a pas plus de force que l'Instruction du Missionnaire Catholique. Ce n'est pas que nous prétendions nier que les uns & les autres fassent des conversions véritables : mais, que par des conversions presque subites, on gagne à J. C. plusieurs milliers d'ames, (*c*) que des Iles entieres & des Provinces considerables se *prennent dans les filets de l'Evangile* par nos Europeens, naturellement suspects à tous ces Peuples Indiens, à cause de leurs vuës interessées, de leurs passions si contraires à l'Evangile, & des usurpations qu'ils ont faites sur les possesseurs legitimes ; en un mot qu'il y ait autre chose chez la plupart des Indiens qu'un exterieur de Christianisme, *Credat Judæus Apella*. Nous proposerions volontiers deux dificultés aux Convertisseurs : aux uns, que les Apotres ne craignoient ni la peine, ni le Martyre ; aux autres que les Apôtres n'étoient suspects d'aucune vue ambitieuse, & qu'aucun d'eux ne cherchoit à s'attribuer l'Empire des corps, sous pretexte d'acquerir celui des ames, qu'ils n'acceptoient aucune Dignité temporelle &c. mais en faisant ces difficultés, nous reconnoissons sans peine, qu'il y a des exceptions à faire en faveur des nouveaux Apôtres.

(*d*) On dit que les Insulaires des *Moluques* envoioient autrefois les criminels à *Celebes* pour les y faire manger par les habitans, qui étoient Anthropophages. Avant la venue des Europeans, ceux d'*Amboine* mangeoient leurs parens quand ils les voioient dans un âge si decrepit, ou si infirme, qu'ils ne pouvoient plus qu'être à charge au monde. Ils traitoient de même

(*a*) Juges Chap. I.
(*b*) *Valentin* & autres
(*c*) Selon le temoignage du Sr. *Valentin*, le Christianisme (Protestant) a conquis l'Ile d'*Amboine*. Il est vrai que cet Auteur a la sincerité de reconnoitre, que ces Peuples ont de la peine à se defaire du vieux levain. Les Danois prétendent qu'ils font aussi des progrès considerables. Les Missionnaires Catholiques ne prétendent pas en faire moins que le Calviniste & le Lutherien.
(*d*) *Purchas*.

me ceux qui étoient attaqués d'une maladie desesperée. (*a*) Ces derniers Insulaires n'ont pû encore perdre entierement le gout de la chair humaine.

Dans l'Isle de *Banda*, où l'on professe assés generalement la Religion Mahometane, (*b*) les femmes qui se trouvent presentes à la mort de leurs Parens & de leurs maris, pleurent & crient de toute leur force (peu s'en faut, que nous ne disions qu'elles hurlent comme des Gascones.) C'est, dit-on, pour essaier de faire revenir l'ame du mort, que ces Indiennes de *Banda* font tant de bruit: mais comme l'ame ne revient point, on met le mort dans un cercueil couvert d'une toile blanche, & dix ou douze personnes le chargent sur leurs épaules. Les hommes marchent après le corps, & les femmes suivent les hommes. Après l'enterrement on se regale chez les Parens du mort, pendant qu'on fait bruler de l'encens, ou quelqu'autre chose de pareil sur la fosse. Quand la nuit vient, on y allume une lampe sous une hute faite tout exprès. Nous ne disons rien des interrogations que l'on fait aux morts, ni des festins mortuaires. Outre que tout cela est assés ordinaire aux Orientaux, il ne s'y trouve rien de particulier chez les *Moluquois*.

Les Mahometans des *Moluques* sont extrémement religieux envers les morts. Quoiqu'il ne s'agisse point ici des usages ordonnés par la Loi de Mahomet, nous raporterons pourtant une superstition de ces Insulaires, laquelle se trouvoit aussi dans le Paganisme des anciens Romains. (*c*) Ils entretiennent les tombeaux des morts avec un soin extraordinaire, ils les regardent comme des lieux sacrés, ils ne sauroient souffrir qu'on y commette la moindre des impuretés. Sur tout ils tachent d'empécher que les Chrétiens ne les prophanent. Y faire de l'eau, ou s'y soulager de quelque autre besoin de la Nature, leur est une chose abominable. Le Ministre Calviniste, Auteur de la Description que nous citons au bas de la page, raconte qu'une telle action couta la vie à un Hollandois, & là-dessus le Peuple s'imagina qu'il avoit été ensorcelé. Le Ministre, qui paroit assés dégagé des opinions superstitieuses, croit qu'il s'éleva du tombeau quelque vapeur contagieuse, ou que l'Hollandois fut empoisonné subtilement par quelque zèlé *Moluquois*.

Nous n'oublierons pas l'ancienne coûtume de ces Insulaires. Quand le Souverain d'une de leurs Isles venoit à mourir, les autres Isles envoioient une Ambassade pour rendre les derniers honeurs au défunt & pour aider à l'ensevelir. Cette coûtume, qui paroit bizarre, pourroit cependant être comparée à nos Ambassades de condoleance.

Tous ces Peuples afectent de braver la mort, ou s'étourdissent à ses aproches avec le secours d'une dose d'Opium: mais ceux de *Ternate* semblent enchérir sur les autres Insulaires. On y voit (*d*) assés communément les criminels aller au suplice avec le Betel à la bouche & la tête ornée de fleurs, comme s'ils alloient aux Nôces. Cela n'est pas non plus sans exemple. Ne sait-on pas que dans un certain Roiaume, où les gens sont d'ailleurs très-éclairés, on va se faire pendre en beau linge blanc, la barbe faite avec soin, & la perruque poudrée?

Nous

(*a*) Le Sr. *Valentin* raporte des exemples de ces restes d'*Antropophagie*.
(*b*) *Mandeslo* dans ses Voiages imprimés avec *Olearius*.
(*c*) *Valentin* ubi sup.
(*d*) *Valentin* ubi sup.

Nous ne dirons qu'un mot de la maniere dont les Insulaires (*a*) Idolatres de *Ceram* declarent la Guerre à leurs ennemis. Elle a beaucoup de raport à celle des anciens Grecs & de quelques autres Peuples de l'Antiquité. Ils envoient une espece de Heraut à l'ennemi. Ce Heraut commence par prendre le Ciel, la Terre, les eaux & les morts pour témoins de leur conduite, après quoi il publie à haute voix les raisons qu'on a de faire la Guerre, non par embuscades & par trahison, comme des Brigans, mais à force ouverte. En certaines circonstances ce cri de Guerre est repeté jusqu'à neuf fois.

Ils coupent la tête à ceux de leurs ennemis qui tombent entre leurs mains. Les Guerriers victorieux portent ces têtes en triomphe, les femmes & les filles sortent des Villages, & viennent au devant d'eux en chantant & en dansant, pour recevoir ces trophées. Le triomphe est suivi d'un festin & d'autres réjouissances. Pour savoir si la Guerre sera heureuse, ils donnent un grand coup de hache à un arbre, & la laissent dans l'ouverture qu'elle y a faite. Si elle s'y remue d'elle-même, c'est un bon signe: on doit marcher en toute assurance à l'ennemi. Si après le coup donné la hache reste immobile, cela donne à entendre qu'il faut demeurer tranquille. Le vol de certains oiseaux, qu'ils consultent après le Soleil couché, leur présage aussi le bonheur ou le malheur de l'expedition militaire. Nous nous dispensons d'un plus long détail de ces Coûtumes superstitieuses. Elles ne pourroient qu'ennuier.

Leurs *Mamacurs* (c'est ainsi qu'ils apellent certains bracelets de verre, ou de quelque matiere plus précieuse) ont quelque peu de raport aux Colliers des Americains; du moins en ce qu'ils leur servent aux Conseils de Guerre. Le *Mamacur* est une espece d'Oracle, qui decide de ce qu'on doit faire après le conseil. On égorge une poule lors que la Lune est nouvelle, on trempe le *Mamacur* dans le sang de cette poule. La couleur du *Mamacur* sortant de ce sang regle ensuite le bonheur ou le malheur.

Nous épargnerons au Lecteur la peine de lire une description séche & ennuieuse de leur Musique & de leurs Danses. Ni l'une, ni l'autre ne nous paroissent avoir rien de fort interessant: mais afin de ne rien oublier d'essentiel, nous lui representerons ici le *Tifa* & le *Rabana* des Moluques. Ce sont des *Tambours* au son desquels ces Peuples dansent dans leurs réjouissances & dans les solemnités religieuses. Le *Rabana* est un tambour dont les jeunes *Moluquoises* jouent, lors qu'elles chantent les belles actions & les louanges de leurs Guerriers. En chantant elles s'accompagnent en quelque façon de ce *Rabana*. Elle vont au devant des Guerriers en dansant au son de cet instrument dont elles jouent en même-tems. C'est ainsi que les Guerriers Moluquois triomphent des ennemis. Cette maniere de triompher se trouve aussi dans les Pseaumes du Roi David, & dans quelques endroits de l'Histoire Sainte. Le nom du *Tifa* n'est pas éloigné du *Toph* des Hebreux: mais comme l'un & l'autre paroissent avoir été formés sur le son que rend le tambour, ainsi que cela se trouve dans les noms de cette espéce, & dans une partie de ceux des animaux, il se pourroit que *Tifa* ne vint pas mieux de *Toph* (*b*) qu'*Alfana* d'*Equus* & *Laquais* de *Verna*. La figure du *Tifa* se raporte

(*a*) Les *Alfoeras*.
(*b*) Ces sortes d'Etymologies donnerent lieu à cette *Epigrame* si connue:

Alfana

MOLUQUOIS jouant du RABANA.

Divers Instrumens de MUSIQUE des MOLUQUOIS.

porte auſſi à celle du Tambour des Baſques. Cela nous diſpoſeroit à faire venir celui-ci des anciens Hebreux, ou des Pheniciens par les anciens Eſpagnols & par les Carthaginois; ſi nous croïons que cette *Filiation* put être du gout des *Erudits*.

RELIGION *des* ILES *de* BORNEO *&* *de* SUMATRA.

LA Côte de cette premiere Ile eſt occupée par les Mahometans, & l'interieur par les Païens. *(a)* Ceux-ci adorent le Soleil & la Lune. Le vol & le cri des oiſeaux dirigent toutes leurs affaires, & publiques & particulieres. Si, lors qu'ils ſortent de chez eux, l'oiſeau qu'ils rencontrent vole vers eux, en voilà aſſés pour les obliger de s'en retourner au logis, pour n'en pas ſortir de la journée, ſur tout ſi l'oiſeau eſt de ceux qui méritent une attention particuliere : mais ſi l'oiſeau vole vers l'endroit où ils ont deſſein d'aller, c'eſt un preſage tout à fait heureux. Leurs Uſages Religieux paroiſſent avoir tant de conformité avec ceux des *Moluquois* Idolatres, qu'il eſt preſque inutile de faire un article exprès pour ces Inſulaires de *Borneo*. Leurs jeunes gens, non plus que ceux des *Moluques*, ne peuvent ſe marier qu'après avoir apporté à leurs Maitreſſes quelques têtes d'ennemis, ou d'étrangers, *(b)* car chez eux étranger & ennemi c'eſt la même choſe. C'eſt à ce prix que ſont les conquêtes amoureuſes de ces Païens, qui en veulent ſur tout à ceux qui viennent acheter le poivre des habitans de la Côte. Quelqu'un a écrit qu'ils croient l'anéantiſſement du corps & de l'ame apres cette vie

Dans *Sumatra* le Roiaume d'*Achin* eſt Mahometan, le reſte de l'Ile Idolatre. C'eſt tout ce qu'on en peut dire d'aſſuré, *(c)* on raporte qu'autrefois ceux de *Sumatra* n'avoient d'autre monoie que les cranes de leurs ennemis.

RELIGION *de* JAVA *&c.*

L'Interieur de l'Ile de *Java* eſt ſoumis à l'Idolatrie, on y croit la Metempſychoſe, comme les Indiens de Terre-ferme : mais la plus grande partie des Inſulaires profeſſe le Mahometiſme excepté *Batavia*, & les *Ja-*

Alfana vient d'equus ſans doute;
Mais il faut avouer auſſi,
Que venant de là juſqu'ici,
Il a bien changé ſur ſa route.

(a) *Relation de Borneo* écrite en Hollandois, par *Jean le Roy*.
(b) *Jean Le Roy* ubi ſup.
(c) *Purchas* Extraits de Voiages.

Javans que les Hollandois ont converti au Christianisme. Les *Javans* Idolatres reconnoissent (*a*) un Dieu Createur de l'Univers, mais cependant ils rendent homage à cet Etre nuisible que nous appellons le Diable : ils le prient, ils s'adressent à lui, l'offrande à la main, afin qu'il ne leur fasse point de mal. Les anciens Voiageurs raportent, que de leur tems les *Javans* mettoient le Soleil & la Lune au rang de leurs Dieux, & qu'ils portoient la superstition jusqu'à accorder le Culte religieux à la premiere chose qu'ils rencontroient le matin.

De la petite *Java* tout aussi peu de particularités que des autres Iles *de la Sonde*. (*b*) Ils fixoient autrefois leur Culte au premier objet qui les frapoit le matin, & ces objet *Divinisé* étoit l'Idole du jour.

Dans une maladie on consultoit l'Enchanteur : si celui-ci raportoit que le mal étoit incurable, les proches parens du malade l'envoioient étrangler charitablement, après quoi on l'enterroit avec soin, de peur que les bêtes sauvages ne devorassent le corps. Telle étoit la contradiction qui se trouvoit dans les usages funebres de ces aveugles Insulaires.

Ceux de la grande *Java* faisoient pis encore : ils portoient au marché les vieillars & ceux que des infirmités mettoient hors d'état de travailler. Là on les vendoit aux Antropophages.

Du tems d'*Olivier de Nort*, (*c*) le Grand Pontife des Idolatres de *Java* faisoit sa residence à *Joartam*. Ce grand Pontife, quoique fort âgé, étoit encore le Mari de plusieurs femmes : à la verité Mari titulaire, son grand âge ne lui permettant plus les fonctions d'Epoux.

(*d*) Du tems des premiers découvertes des Indes, on celebroit à *Java* la Ceremonie des Nôces de la maniere qu'on le voit ici. La Procession nuptiale marchoit vers la maison de la mariée au bruit du tambour & des bassins de cuivre. Elle étoit composée de parens, d'amis, de voisins. Les uns portoient des queuës de cheval en guise d'étendars, les autres étoient armés & faisoient entre eux pendant la marche une espece de combat. Des filles & des femmes portoient à la mariée les presens de Noces & des pieces de ménage. Le marié étoit à cheval. Arrivé au logis de la mariée, il descendoit de cheval. Elle, qui l'attendoit à la porte avec une cuve pleine d'eau, s'avançoit aussi-tôt & lui lavoit les pieds, après quoi ils entroient l'un & l'autre dans la maison & n'y restoient qu'un instant, car ils alloient rejoindre la procession & marchoient tous ensemble dans le même ordre vers la maison de l'Epoux : avec cette difference qu'il marchoit alors à pied, tenant sa mariée par la main, & qu'on menoit après eux le cheval sur lequel il étoit monté auparavant. De cette maniere l'Epoux la conduisoit chez lui & s'y mettoit en devoir d'obeïr aux ordres de la nature. On ne faisoit les Noces qu'après l'accomplissement de ces ordres.

Tout ce que les Jesuites Missionnaires nous apprennent des *Nicobarins* est, (*e*) qu'ils adorent la Lune, & qu'ils craignent fort les Demons ; qu'ils ne sont point divisés en Castes ; qu'on n'y voit aucun monument public qui soit consacré à un Culte religieux, & qu'il y a seulement quelques grotes creusées dans les rochers, pour lesquelles ces Insulaires ont une grande venera-

(*a*) *Purchas* ibid.
(*b*) Anciennes Relations dans *Purchas.*
(*c*) *Voiages des Hollandois aux Indes Orientales*, tom. 2. Edit. de 1725.
(*d*) *De Bry* India Orient.
(*e*) *Lettres édifiantes.*

Premiere **CEREMONIE NUPTIALE**, *des* **PEUPLES** *de* **JAVA**. *Le* **MARIÉ** *va chercher la* **MARIÉE**.

B. Picart sculp. dir. 1726.

Seconde **CEREMONIE NUPTIALE** *des* **PEUPLES** *de* **JAVA**, *le* **MARIÉ** *conduit la* **MARIÉE** *chez lui*.

neration, & où ils n'osent entrer, de peur d'y être maltraités du Demon.

RELIGION *de* CEYLAN.

LEs Peuples de *Ceylan* sont Gentils comme les autres Indiens. (*a*) „ Les „ *Chingulais* adorent un (*b*) seul Dieu Createur de l'Univers, mais „ ils croient qu'il y a d'autres Divinités au dessous de lui, qui sont com„ me ses Lieutenans & à chacun desquels ils donnent un emploi ". Ainsi l'un preside à l'agriculture, l'autre à la navigation &c. Toutes ces Idoles sont representées sous des figures bizarres & monstrueuses. Un de ces Dieux qui porte le nom de *Buddu*, est representé sous la figure d'un Geant. Ce *Buddu* mena autrefois une vie très sainte & très pénitente. Les *Chingulais* comptent leurs années du tems qu'il a vécu parmi eux, & comme par la suputation l'on trouve, à ce que dit *Ribejro*, que *Buddu* vivoit environ l'an quarantieme de l'Ere Chretienne, on supose qu'il pourroit être le même que Saint *Thomas*. Les Chingulais ajoutent aussi que *Buddu*, qui n'étoit pas né chez eux, alla mourir dans la Terre-ferme. Cela, dit-on, s'accorde encore à l'opinion que les Chretiens de Saint *Thomas* ont de la mort de cet Apotre. La dent de Singe, qu'un (*c*) Vice-Roi Portugais fit bruler en l'année 156.. étoit adorée autrefois comme une dent de *Buddu*. En vain le Portugais voulut-il arrêter par ce moien le cours de cet acte d'idolatrie : la superstition, qui a des ressources infinies, publia que la dent s'étoit échapée des mains des prophanes, & s'étoit venu refugier sur une rose. (*d*) Il apartient à *Buddu* de sauver les ames. Nous aurons occasion de parler encore une fois de *Buddu*, qu'il est plus raisonnable de prendre pour *Fo* & *Xequia* que pour Saint *Thomas*.

Les *Ceylanois* adorent aussi le Demon sous le nom de *Jaca*. Après avoir dit si souvent les raisons d'un Culte si extraordinaire, il seroit presque inutile de les repeter. Ce Culte est un effet de la crainte : *nous lui sacrifions*, disent-ils, *tout ce que nous avons de meilleur, afin qu'il nous traite bien & qu'il soit de nos amis*. Chez tous les Peuples *Demonolatres*, le Diable raisonne comme un tyran de l'ancienne Rome. (*e*) Il s'embarasse peu qu'on le haïsse, pourvu qu'on le craigne.

Nous avons parlé du miracle de la dent. En voici un autre qui n'est pas moins éclatant. (*f*) Il y avoit long-tems qu'une Pagode étoit negligée & abandonnée des devots, jusques-là qu'un Roi du Païs traitoit l'Idole du lieu avec un souverain mépris, disant qu'elle étoit incapable de faire le moindre miracle. Les Prêtres, toujours ingenieux quand il s'agit de rallumer le feu d'une devotion qui va s'éteindre, resolurent de vanger l'Idole. Un jour

(*a*) *Hist. de Ceylan*, par Ribeyro.
(*b*) Ils l'appellent par excellence le *Dieu Createur de l'Univers*, Relation de *Ceylan* par *Knox* Ch. 3. de la seconde partie.
(*c*) Voi. tom. I. seconde partie, dans le *Suplement aux Dis. &c.*
(*d*) *Knox* Relation &c. ubi sup.
(*e*) *Oderint dum metuant*, disoit *Neron*.
(*f*) *Herbert* dans ses Voiages, & *Purchas*.

jour que l'incredule Monarque entroit dans le Temple du Dieu oublié, ils le lui firent voir jettant le feu par la bouche, les yeux étincelans, le bras levé pour fraper le Roi de ſon cimeterre. Le Roi effraié confeſſa ſon incrédulité. Il adora l'Idole qui le menaçoit. Les Devôts revinrent en foule, & le Culte du Dieu fut retabli dans ſon premier luſtre. Depuis ce tems-là les Inſulaires de *Ceylan* le regardent comme le Dieu tutelaire de l'Ile & même de tout l'Univers. Ils aſſurent que le Monde ne ſauroit perir tant que l'Image du Dieu ſubſiſtera. Les *Chingulais* s'adreſſent à cette Divinité dans la maladie, dans l'adverſité, en un mot dans toutes les occaſions où l'homme ſent ſa foibleſſe & l'exiſtence d'un Etre ſuperieur à tout ce qu'il attend de ſes propres forces. Ils ont toujours chez eux une petite corbeille dans laquelle ils amaſſent ce qu'ils lui deſtinent.

Une autre Idole, qui a la tête d'un Elephant, eſt le Dieu qui donne la ſageſſe, l'intelligence, les richeſſes, la ſanté. On la repreſente ici auprès du Dieu tutelaire de l'Univers.

Outre cette Divinité, qui a la tête d'un Elephant, on (*a*) trouve ſouvent le long des chemins de pareilles têtes dans des niches, ou dans les creux d'arbres. On y trouve auſſi fréquemment des monceaux de pierre ou de terre, ſur leſquels les paſſans & les voiageurs jettent quelque choſe. On ne ſauroit preſque douter qu'il n'y ait du religieux dans cet uſage, qui ſemble d'ailleurs avoir du raport à ce qui ſe lit (*b*) dans l'Hiſtoire des Patriarches. On y voit Jacob oignant d'huile une pierre, qui lui avoit ſervi de chevet, & la poſant enſuite comme un monument dans le même endroit où il avoit paſſé la nuit. Quelques-uns prétendent, que Jacob a donné lieu à l'érection des monumens, uſage qui dans la ſuite fut ſi desagreable à Dieu, (*c*) qu'il le defendit aux Juifs, à cauſe de leur panchant à l'idolatrie. Quoi qu'il en ſoit, les Pheniciens avoient la ſuperſtition d'oindre les pierres, & les autres Païens de l'Antiquité (*d*) l'eurent auſſi long-tems après eux. On peut encore démontrer par des paſſages formels des Anciens, que ces pierres ointes furent ſouvent regardées comme des Autels : or l'on ofre toutes ſortes de choſes ſur un Autel. Voilà donc une Genealogie toute faite à la (*e*) coutume ſuperſtitieuſe des Chingulais.

Il paroit auſſi que ces Inſulaires adorent le Soleil & la Lune. (*f*) L'Auteur cité le juge ainſi, par l'excellence des noms qu'ils donnent à ces deux Aſtres.

Le

(*a*) *Baldeus* Deſcription de *Coromandel*, *Ceylan* &c.

(*b*) Geneſe Ch. 18. v. 28. & ailleurs. A parler proprement il n'y a pas un raport direct : ces monceaux de pierre peuvent être des monumens. Il ſe peut auſſi que dans la ſuite des tems, au lieu de repandre de l'huile ſur ces monumens, on ait cru devoir y offrir autre choſe. La maniere a changé, l'uſage eſt reſté : conjectures ſur conjectures. Il eſt permis d'en faire à perte de vuë : mais il eſt permis auſſi de les abandonner, quand pour tout apui elles n'ont que l'imagination d'un Savant.

(*c*) *Deut.* Ch. 16. 22. on pourroit nier que le mot original ſignifie Monument. Il a pu ſignifier une ſtatuë.

(*d*) *Siculus Flacus*, cité par le P. *Scacchi Sacr. Elæochriſm. Myroth. II.* raporte que l'on couronnoit & oignoit les pierres qui ſervoient de bornes aux chams. On conſacroit de même celles qui ſervoient à marquer un lieu deſtiné à la Religion, un bois ſacré &c. Les anciens s'imaginoient que ces pierres avoient acquis quelque choſe de divin par la conſecration & par l'onction. C'eſt à cela que ſe raporte un paſſage d'*Apulée*, lors qu'il dit d'une perſonne peu religieuſe; *Bien loin d'ofrir aux Dieux les premices de ſon champ & de leur dédier au moins une petite Chapelle, on ne trouveroit pas ſeulement une pierre arroſé d'huile dans ſa metairie.* Il y a aparence que l'aſperſion qui ſe fait chez nous ſur la pierre fondamentale d'une Egliſe, n'a pas d'autre origine que ces uſages. Diverſes perſonnes obſervent encore aujourd'hui de verſer du vin ſur la premiere pierre des maiſons qu'ils font bâtir.

(*e*) Voiés auſſi pag. 18. de la *Conformité des Coutumes des Indeins &c.* dans le volume précedent.

(*f*) *Knox* Relation &c. ubi ſup.

La DIVINITÉ qui selon les CHINGULAIS, donne la Sagesse, la Santé & les biens &c.

B. Picart del. 1729.

Le DIEU TUTELAIRE de l'Ile de CEYLAN.



Le même Auteur dit, qu'ils font préſider neuf Divinités à leurs fortunes. Ces Divinités ſont les Planetes. „ Ils leur attribuent tant de pou-„ voir, que lors que ces *Gereahs* (c'eſt le nom de ces Divinités) ont pris „ quelqu'un en affection, il n'y a ni Dieu, ni Diable qui puiſſe l'empé-„ cher de devenir riche & heureux. " On peut reduire ce que les *Chingulais* enſeignent, touchant le pouvoir de ces *Gereahs*, à la force & aux influences des Planetes, ſelon l'Aſtrologie Judiciaire. Nous n'y trouvons d'autre différence que l'Idolatrie : la ſuperſtition de nos Aſtrologues ne va pas encore juſques-là. „ Pour adorer ces *Gereahs*, ils font des Idoles d'ar-„ gile d'autant qu'il y a de Dieux qui leur veulent du mal. . . . . Ils „ peignent ces Images de diverſes couleurs, & leur donnent des formes „ monſtrueuſes. . . . . On leur ſert à manger . . . au ſon du tambour. „ La Ceremonie s'en fait la nuit, le Peuple danſe juſqu'au jour. Alors „ on prend ces Images, on les jette ſur le grand chemin . . . . on leur „ ôte les proviſions qui ſont données à de la canaille, qui demeure là „ exprès pour les manger ".

Pour adorer les Diables, qui, ſuivant leur Doctrine & pour mieux dire ſuivant celle de la plupart des Idolatres, ſont les ames des méchans, ils ne leur font point d'Images comme aux Planêtes. „ Ils ſe contentent de „ leur bâtir une maiſon en forme de grange . . . ils l'ornent de feuilles, „ de branches, de fleurs. Ils apportent dans cette maiſon quelques unes „ des armes ou inſtrumens qui ſont dans les Pagodes, & les mettent ſur „ des ſieges . . . , avec diverſes proviſions . . . . Cependant on bat le „ tambour, on chante, on danſe . . . . enſuite ils emportent ces provi-„ ſions qu'ils diſtribuent à la populace qui ſe trouve là. . . .

Les Eſprits, où les Dieux inferieurs, qui font executer aux hommes la volonté du Dieu ſupreme, ne ſont pas partout les mêmes. „ Ceux d'u-„ ne Province ne ſont pas connus dans l'autre & n'y ont nul pouvoir ſur „ le Peuple. Chaque Païs a ſes eſprits ou ſes Demons qui lui ſont parti-„ culiers. Ils les connoiſſent par de certains noms qu'ils leur donnent. . . .". Cette idée n'eſt nullement particuliere aux Indiens : elle ſe trouve aſſés repanduë, & l'on peut juſtifier ſon antiquité par divers endroits de l'Hiſtoire ancienne & moderne. De là cette préference que chaque Païs accordoit liberalement à ſes propres Dieux; preference qui donna lieu (*a*) aux diſcours impies du General d'un Roi d'Aſſyrie.

Les Inſulaires ne croient pas qne les Images de leurs Dieux ſoient adorables comme étant Dieux elles mêmes : ils les regardent, à ce que dit l'Auteur Anglois de la *Relation de Ceylan*, comme des figures faites pour repreſenter les Dieux aux hommes & ils les honorent comme telles. Il eſt peu d'Idolatres éclairés qui ne raiſonnent de cette maniere, mais les uns font leurs devotions en preſence de ces Images, perſuadés que les prieres en valent mieux, à cauſe que les Images leur inſpirent je ne ſai quoi de ſpirituel & de ſublime : les autres vont beaucoup plus loin & s'imaginent que la vertu celeſte deſcend dans l'Image, s'y fixe & s'y établit. Ceux-ci ont un culte plus groſſier. C'eſt pourtant à cette pretenduë vertu qu'on doit les miracles abſurdes, que divers anciens, (par exemple *Tite-Live* & autres Legendaires crédules) ont cru devoir tranſmettre à ceux de la poſterité qui voudroient les croire.

Telles

(*a*) Chap. XVIII. du IV. Livre des *Rois*.

Telles ſont les idées plus moins groſſieres des Païens de *Ceylan*. Ceux qui portent la groſſiereté au plus haut point, veulent que les Dieux repondent à leur deſirs, obeiſſent à leurs volontés. Ils les prient à la verité, ils les honorent, ils leur ſacrifient : mais il faut auſſi qu'on trouve ſon compte à tout ce qu'on accorde à ſes Dieux. Les *Chingulais* (*a*) mépriſent & maltraitent même les Dieux dont ils ſont mécontens. Nous verrons plus bas que les Chinois font la même choſe. Un ancien moins emporté ſe contentoit de dire à ſon Dieu, qu'il proportionneroit la valeur de la matiere dont il le féroit à la maniere dont il exauceroit ſes vœux.

Leurs PRETRES, *leurs* PAGODES, *leurs* FETES *&* *leurs* PELERINAGES *&c.*

CEs Inſulaires ont (*b*) trois divers Ordres de Prêtres. Ces trois Ordres ſont ſoumis à des Superieurs qui ſont pris des *Tirinanxes*, ou *Terumwanſes*. Les *Tirinanxes* ſont proprement les ſeuls Prêtres de *Buddu*, & ſans doute auſſi les plus diſtingués du Clergé de l'Ile, puis qu'ils fourniſſent des Superieurs aux *Gones*, nom qui nous paroit commun à toutes ſortes de Prêtres. Il nous ſemble qu'on ne peut éclaircir le recit de *Knox* & le concilier avec *Ribeyro*, que par le ſecours de l'explication que nons donnons aux parolles du premier. Outre ces Superieurs, il y a un grand *Terumwanſe*, ou Grand Pontife, (*c*) qui connoit de toutes les choſes qui concernent la Religion : c'eſt un homme âgé, qui, qui pour marque de ſa dignité, porte d'ordinaire un ruban d'or, & une maniere de ſceptre, où d'évantail, qui a quelque raport au *Talapat* des Religieux Siamois.

Le principal Couvent de ces Prêtres eſt dans la Ville de Digligy, & c'eſt-là qu'on tient Chapitre. Les Prêtres de *Buddu* ne reçoivent dans leur Ordre que des perſonnes de naiſſance, de ſavoir & bien élevées. Nous avons déja dit que c'eſt d'entre eux qu'on choiſit ceux qui doivent être les Superieurs de tous les Prêtres, & qu'ils ſont crées par le Roi.

L'habit des *Gonnes* eſt jaune : c'eſt une (*d*) Caſaque pliſſée autour des reins avec une ceinture de fil. Les *Tirinanxes* ont le même habillement. Les uns & les autres n'ont point du tout de cheveux & vont toujours la tête nue. Le Peuple reſpecte extraordinairement ces Prêtres & ſe courbe devant eux comme il feroit devant ſes Idoles : mais pour eux, ils ne ſaluent perſonne. *Partout où ils vont*, dit *Knox*, *on étend ſur un Siege une nate & un linge blanc deſſus pour s'aſſeoir, ce qui eſt un honneur qu'on ne fait qu'au Roi.* Il leur eſt defendu de travailler, de ſe marier, & même de toucher une femme. Ils ne doivent manger qu'une fois par jour, à moins que ce ne ſoit du ris & de l'eau, des fruits, des legumes. On leur défend auſſi le vin.

(*a*) *Knox* Relat. &c. Ch. V. de la 4. part.
(*b*) Idem ibid Ch. Selon *Ribeyro*, l'Ile eſt partagée en quatre Dioceſes, & chaque Dioceſe a ſon Pontife ou ſon Terumwanſe.
(*c*) *Ribeyro* L. I. Ch. IV.
(*d*) *Knox* ubi ſup.

vin. Pour ce qui eſt de la viande, elle leur eſt permiſe, pourvû qu'on l'aprête ſeulement pour eux, qu'ils ne donnent point ordre de la tuer, & qu'ils ne conſentent pas qu'on la tuë. Il leur eſt cependant permis de renoncer à leur Ordre & de ſe marier enſuite. Pour redevenir ſéculier, il n'y a pas d'autre Ceremonie à faire que de jetter ſa caſaque dans la riviere, & ſe laver la tête & le corps.

Ces *Gonnes* tirent beaucoup de profit de la devotion des Peuples. En voici une des plus favorables à leurs intérêts : on le croira d'autant mieux, qu'il ne faut pas ſortir du Chriſtianiſme pour la juger telle, (*a*) „ quand „ quelqu'un penſe ſerieuſement à ſauver ſon ame, il envoie chercher le „ Prêtre qui vient en pompe ſous un daix porté par quatre hommes. „ Le (*b*) converti prépare un grand feſtin à ce Prêtre, & lui donne des „ preſens ſelon ſon pouvoir. Le *Gonne* ſejourne un jour ou deux chez le „ converti, & pendant ce tems-là il chante un Cantique tiré d'un Livre „ de Religion, enſuite de quoi, il explique aux aſſiſtans ce qu'il a chan- „ té ". *Ribeyro*, dit, que les devots, qui ſont venir le *Gonne*, le paient & le traitent du mieux qu'ils peuvent, parce qu'ils croient que la priere n'auroit point d'effet ſans cela.

Le ſecond Ordre des Prêtres eſt de ceux qu'on appelle *Koppuhs.* (*c*) „ Ils „ ne portent point d'habits qui les diſtinguent du reſte du Peuple, non „ pas même lors qu'ils officient, ſe contentant pour lors d'avoir du linge „ blanc & de ſe laver avant que de commencer . . . . Ils jouiſſent d'un „ morceau de terre, qui apartient au (*d*) *Dewale*, où ils officient . . . . „ Ils labourent la terre & vaquent à leurs affaires ordinaires, exepté lors „ qu'ils doivent officier, ce qui arrive tous les matins & tous les ſoirs, „ ſelon que le revenu du Temple dont ils ſont les Prêtres le peut ſuppor- „ ter. Tout ce ſervice conſiſte à preſenter à l'Idole du ris bouilli & au- „ tres pareilles proviſions . . . . . que l'on y laiſſe quelque tems, après quoi „ les Tambours, les Joueurs de Flute & les autres Miniſtres du Temple „ les mangent . . . .

„ Les *Jaddeſes* ou les Prêtres des (*e*) Eſprits, ſont la troiſieme ſorte de „ Prêtres. Les Pagodes qu'ils deſſervent n'ont point de revenus. Un hom- „ me devot bâtit à ſes depens une maiſon, il en eſt le Prêtre. Il fait „ peindre ſur les murailles de cette maiſon des hallebardes, des épées, des „ flêches, des boucliers & des Images . . . . Ces Maiſons s'appellent „ ordinairement *Jacco*, qui veut dire *Maiſon du Diable.* (*Jacco*, ou *Jaca* „ eſt le Demon).

((Pour celebrer la Fête de ce *Jacco*, le *Jaddeſe* ſe raſe toute la barbe.

„ Les Pagodes, dit notre Auteur, ſont en ſi grand nombre qu'il eſt „ preſque impoſſible de les comter ". Cela eſt croiable, puiſque chaque devot a la liberté de batir une Chapelle & de s'en faire le Prêtre. Entre ces Pagodes il y en a de très riches & d'une très bonne Architecture. Elles ſont ornées d'images ſymboliques de Monſtres & de d'Animaux, comme toutes cel- les

(*a*) Idem ibid.

(*b*) *Ribeyro* dit que cette Ceremonie ſe fait auſſi pour un mourant, & que le *Gonne* reſte auprès de lui juſqu'à ſa mort.

(*c*) *Knox* ubi ſup.

(*d*) Nom de la Pagode.

(*e*) *Dayeantans*, ce mot aproche de *Deüta* ou *Deweta*, qui eſt le nom des Genies chez les Mogols.

les des Indiens. „ Dans quelques unes on y voit des bâtons peints, des „ flêches, des hallebardes, des lances & des épées : mais dans le Temple „ de *Buddu* on n'y voit que des Images d'hommes aiant les jambes croi- „ sées, vêtus de casaques jaunes comme les *Gonnes*, les cheveux frisés & „ les mains devant eux comme des femmes. Ils disent que ce sont les „ Esprits des saints hommes qui sont morts.

„ Les femmes n'osent aprocher des Pagodes, pendant qu'elles ont la ma- „ ladie de leur Sexe, ni les hommes, quand ils sortent d'un lieu où il „ y a quelque femme incommodée de ce mal.

Les revenus des Pagodes consistent en terres que des Rois leur ont accordées liberalement. „ Il y a dans *Ceylan* plus de Villes qui apartiennent „ à l'Eglise qu'au Roi, dit l'Auteur Anglois ". On peut le croire sur sa parolle, parce que la devotion d'un certain ordre étant sujette partout aux mêmes foiblesses, le Clergé y fait jouer aussi les mêmes ressorts.

Nous avons dit que les particuliers devots bâtissent des Chapelles dont ils sont les Prêtres. Ils mettent dans ces Chapelles une Image de *Buddu*, ils allument des bougies ou des lampes devant cette Image, ils lui servent à manger, ils l'ornent de fleurs. Nous connoissons une partie de ces menues devotions.

Le Mecredi & le Jeudi sont les jours ordinairement destinés aux exercices de pieté. *Knox* (*a*) dit, qu'ils ouvrent les Pagodes pour les exercices de devotion le Mecredi & le Samedi. Alors les Peuples vont adorer leurs Dieux dans les Pagodes. On leur demande ce que la plupart des hommes demandent ailleurs ; de la santé, du bonheur, de l'assistance. Peut-être cela se fait-il plus grossierement que chez nous, peut-être aussi ont-ils leurs subtilités comme nous avons les notres. Où sont ceux qui ne se font pas des illusions quand ils implorent en détail le secours de Dieu ou des Dieux ? Il est peu de prieres qui ne soient justes quand elles roulent sur des vérités generales, ou quand elles n'ont pour objets que des biens dont l'acquisition ne fait aucun tort au prochain ; mais à cela près le détail est bien dangereux. Supposons un Prince qui fait prier Dieu pour la prosperité de ses armes, & un Marchand qui demande à cet Etre Souverain qu'il lui plaise de favoriser son commerce, si l'un & l'autre suivent le cours dereglé de l'ambition & de l'avarice, combien d'étranges choses ne pourra-t-on pas supposer dans leurs prieres ? Le long verbiage de leurs entretiens avec Dieu ne sera qu'une paraphrase de la (*b*) pensée d'un Poëte Latin.

Les prieres des *Chingulais* ne vont pas ordinairement droit à l'Etre Souverain, c'est à dire, pour nous expliquer, à celui qu'ils regardent comme tel ; ils s'adressent seulement à ses Lieutenans. Mais quand ceux-ci ne leur sont pas favorables, (*c*) il y a un grand Demon, auquel ils s'adressent. On lui sacrifie des viandes aprêtées, entre autres un coq rouge, dans quelque endroit écarté d'un bois où le grand Demon est servi par des hommes déguisés eux-mêmes en Demons, qui ont des sonnettes aux jambes, qui dansent, qui chantent & font des postures étranges.

Leurs Fêtes solemnelles sont de deux sortes ; les unes pour les Dieux qui gouvernent la terre & tout ce qui concerne cette vie, les autres à l'honneur de *Buddu*, ce Dieu qui a soin des ames & de leur felicité. Ce qu'il

y a

(*a*) *Knox* IV. part. Ch. 10. ubi sup.

(*b*) ——— *Pulchra Laverna*
Da mihi fallere, da justum, sanctumque videri. Horat.

(*c*) *Knox* Relation de Ceylan IV. part. Ch. IV.

y a de plus remarquable dans la grande fête des Génies, (car c'eſt-là le veritable nom des premiers) conſiſte en une proceſſion à leur honneur. Le Prêtre porte un bâton peint & orné de fleurs, devant lequel le Peuple ſe met à genou. Chacun preſente une ofrande à ce bâton, après l'offrande, le Prêtre met le bâton ſur ſes épaules, & ſe couvre la bouche d'un linge, afin que ſon ſoufle ne ſouille pas ce bâton ſacré. Enſuite il monte ſur un Elephant, qui eſt entierement couvert d'une toile blanche, & ſe promene par toute la Ville de cette maniere. Quarante ou cinquante Elephans portant des ſonnettes, marchent les premiers. Des hommes traveſtis en Geans viennent à la ſuite de ces Elephans. Les Tambours & les trompettes, qui marchent après ceux-ci, précedent des gens qui danſent, & des femmes qui ſe deſtinent au ſervice des Pagodes. Les Tambours, les hautbois & les danſeurs ſont mêlés parmi ces femmes. Enſuite paroit l'Elephant qui porte le Prêtre, tenant le ſacré bâton. Ce Prêtre repreſente le Createur du Ciel & de la Terre. Un autre Prêtre eſt derriere lui avec un paraſol à la main pour le garantir du Soleil & de la pluie. Deux Elephans ſont à ſes côtés, & ſur chacun de ces Elephans deux Prêtres, dont le premier repreſente auſſi un Dieu, & celui qui le ſuit le couvre d'un paraſol. Des femmes ſuivent les Dieux & les évantent pour les rafraichir & les garantir des mouches. Des milliers de devots marchent trois à trois après les Dieux. Pendant cette Proceſſion, les rues ſont jonchées de verdure & de toutes ſortes de fleurs. Les Maiſons des deux côtés ſont ornées de branches & de feſtons où l'on attache des banderolles. Les lampes éclairent à droite & à gauche: elles brulent même jour & nuit. Le jour ne ſufit jamais dans ces devotions d'éclat. N'oublions pas qu'avant que la Proceſſion commence, on expoſe les Dieux à la porte des Pagodes, afin que le Peuple devot les adore & leur porte des offrandes. Cette Fête dure environ quinze jours & commence à la nouvelle Lune. Deux ou trois jours avant ſon plein, on porte des Palanquins devant ces Dieux, pour leur faire plus d'honneur. Il y a dans ces Palanquins des Reliques & un pot d'argent. Quand on eſt à peu près à la pleine Lune, tous ces devots vont remplir ce pot d'eau de la riviere & le portent à la Pagode. Cette eau reſte-là juſqu'à l'année ſuivante. On la renouvelle ainſi tous les ans.

Une autre fête commence dans le Mois de Novembre, pendant la nuit de la pleine Lune. Toute la Ceremonie conſiſte à planter des Mays autour des Pagodes & à les orner de lampes juſqu'au ſommet.

Buddu eſt répreſenté par de petites Images d'argent, de cuivre, d'argille, ou de pierre. On met de ces Images partout, même dans des Cavernes & dans des rochers. Les devots leur portent des vivres à la pleine & à la nouvelle Lune: mais on celebre la grande fête de *Buddu* dans le mois de Mars, lors que l'année recommence. Alors on va l'adorer dans les deux endroits qui ont acquis beaucoup de *celebrité* dans les Legendes de ces Inſulaires. L'un eſt le Pic d'*Adam* (c'eſt ainſi que les Chretiens nomment la plus haute montagne de l'Ile) & l'autre eſt le lieu où *Buddu* ſe repoſa ſous un arbre, qui s'y tranſporta & s'y planta de lui même pour la commodité du Dieu. Quand il étoit ſur la terre, il ſe tenoit le plus ſouvent ſous cet arbre, & c'eſt auſſi ſous ce même arbre que les devots *Chingulais* vont adorer leur *Buddu*. La devotion de ce lieu eſt ſi eſtimée, que c'eſt, diſent-ils, avoir beaucoup de mérite, que de pouvoir y faire un Pelerinage. Ceux qui ne ſont pas en état de ſe tranſporter vers ce lieu ſaint, en

aprochent au moins le plus près qu'ils peuvent, & en rendant leurs hommages dans la premiere Pagode qui se trouve sur la route, dirigent leur intention vers l'arbre sacré. Cet arbre est environné de Cellules, de Tentes, de Loges & de Cabanes. On y voit des édifices de bois, d'argille & de chaux divisés en petits apartemens pour chaque famille. Parmi tous ces devots on voit aussi des danseurs & des bateleurs.

On voit au Pic d'*Adam* l'empreinte que le pied de *Buddu* fit dans un rocher lors que ce Dieu monta au Ciel. Les Insulaires adorent l'impression de ce pied, lui allument des lampes, lui offrent des sacrifices. Il faut mettre cette Relique avec (*a*) celle de la mesure du pied de la sainte Vierge, que les Espagnols possedent, s'il faut les en croire. Nous remarquerons aussi que cette empreinte de pié qu'on voit (*b*) à *Ceylan* n'est pas seule existente aux Indes. (*c*) Les Siamois en vantent trois toutes semblables du pié de *Sommona-Codom*, une à *Siam*, l'autre au *Pegu*, & la troisieme dans l'Ile de *Ceylan*. Les anciens ont aussi parlé de l'empreinte d'un des piés d'*Hercule*. Pour revenir à ce *Pic d'Adam*, (*d*) avant que d'y arriver, on trouve une Plaine entre-coupée de ruisseaux, où les Gentils vont se baigner par dévotion, après quoi ils y lavent aussi leurs linges & leurs habits, persuadés qu'en se lavant de la sorte ils éfacent leurs pechés. Ensuite ils grimpent au haut de la montagne par le moien de certaines chaines de fer qu'on y a attachées. Sur le haut de cette Montagne on voit l'empreinte d'un pied gigantesque, si bien formée, dit-on, que l'art ne féroit pas mieux. Tout auprès est une Pagode, & près de la Pagode le domicile d'un Prêtre qui reçoit les offrandes & conte aux Pelerins les Miracles de la sainte empreinte, les graces, les indulgences qui sont accordées à ceux qui font le Pelerinage, l'antiquité, la sainteté de la pierre; en un mot tout ce que croit ou persuade la superstition, dont les formulaires sont à peu près les mêmes partout.

Une autre devotion à *Buddu*, est celle d'aller mendier pour lui. C'est la devotion des Dames. Ce seroit dommage de leur en ôter la gloire. On sait combien elles s'entendent à rafiner sur l'article de la devotion vetilleuse, & que la crainte si naturelle à leur Sexe, leur fait douter que sans la pratique de certains rafinemens ingenieux, elles pussent être fidelles à la Religion. „ Les Dames, dit (*e*) la Relation de l'Anglois, prennent „ l'Image du Dieu *Buddu*, la mettent sur la paume de la main, couverte „ d'un linge blanc, & vont de maison en maison disant, *nous vous demandons l'aumone pour le* Buddu *& pour lui faire un sacrifice*, & on leur „ donne largement de ces trois choses, de l'huile pour ses lampes, du ris „ pour ses sacrifices, de l'argent ou du coton filé. Les Dames de la premiere qualité ne vont pas elles-mêmes à la quête, elles y envoient leurs „ suivantes parées de leurs plus beaux habits . . . . Les pauvres se servent „ de ce même moien pour mendier. Ils prennent un livre de Religion, „ ou l'image de *Buddu* qu'ils mettent dans une chasse & l'enveloppent d'un „ linge

(*a*) Voi. *Ceremonies & Coutumes* Religieuses *des Cath.* tom. I. Sec. part. pag. 167.

(*b*) Cette empreinte paroit au milieu d'un rocher, qui semble avoir été taillé en forme de table. Les Mores veulent que cette empreinte soit celle du pié d'Adam, qui pleura ses pechés, ou la mort d'Abel sur le Pic. *Purchas* Extraits de Voiages.

(*c*) Le P. *Tachard* dans son premier *Voiage de Siam* L. VI.

(*d*) *Hist. de Ceylan*, par *Ribeyro* Ch. 23. L. I.

(*e*) *Knox*, Relation &c. Ch. IV. IV. part.

„ linge blanc . . . . Le livre ou l'image, qu'ils montrent avec beaucoup „ de respect au Peuple, & au nom de laquelle ils demandent, leur ser- „ vent à recueillir de bonnes aumones . . . . ". On pourroit presque comparer la maniere de ces Mendians à celle des notres, qui demandent *au nom de Dieu & de la Vierge*, ou *des Saints*. En Allemagne on en voit qui vont chantant des Cantiques par les rues, & qui recueillent des charités par ce moien. En Hollande ils chantent des Pseaumes de *David*, ou recitent des passages de la Bible. N'oublions pas nos Religieux Mendians. On doit convenir que ce n'est pas seulement aux Indes que la Religion sert de métier.

„ Les plus devots font faire l'Image du Dieu à leurs dépens . . . . „ mais *Buddu* n'est point Dieu qu'après qu'on lui a fait les yeux . . . . „ Les yeux étant faits . . . . on le porte avec respect de la boutique de „ l'ouvrier à la Pagode, & là on consacre l'Image de *Buddu* avec cere- „ monie & sacrifice : ensuite on la pose pompeusement dans sa niche . . . . „ quelquefois on porte de maison en maison l'Image nouvellement faite, „ & quand ces bonnes gens la voient, ils contribuent genereusement au „ salaire de l'Ouvrier. Celui qui a fait faire cette Image est regardé com- „ me veritable devot.

Après un tel détail on pourroit s'imaginer que les *Chingulais* ont beaucoup de zèle pour la Religion. Point du tout. (*a*) Ils avouent ingenuement que toute leur devotion est un effet de leur crainte. „ Ils ne s'em- „ barassent gueres de matieres de Religion, à moins qu'ils ne soient mala- „ des ou fort âgés ". Si une conduite si ordinaire dans le monde, prouve aux libertins que la Religion n'est qu'un effet de la foiblesse de l'homme, nous croions qu'elle montre aussi que la fin de l'homme est une marque évidente de sa dépendance d'un Etre Suprême.

Leurs MALADIES : *Divers* USAGES SUPERSTITIEUX.

„ QUand ils sont malades, ils consacrent un Coq rouge au Diable. „ (à un de ces Dieux inferieurs qui sont des Esprits ou des Ge- „ nies) Le *Jaddese* prend le Coq & le consacre à cet Esprit, en „ lui disant que ce Coq lui est donné à condition qu'il renvoie la santé „ au malade . . . . après cela on laisse aller le Coq avec les autres, quel- „ quefois on le garde un an ou deux. Ensuite on le porte au Temple, „ où le Prêtre le vient querir . . . . sous pretexte de le sacrifier . . . . „ car bien souvent il vend les Coqs qu'il assemble, & fait accroire que „ c'est pour un sacrifice . . . . . pour découvrir si c'est Dieu ou le Dia- „ ble qui est la cause de leur maladie, ils font un arc du premier petit „ bâton qu'ils rencontrent, sur la corde duquel ils pendent un petit instru- „ ment semblable à des ciseaux avec lequel ils coupent les noix de Betel. „ En

(*a*). *Knox* ubi sup.

„ En tenant cet arc par les deux bouts, ils prononcent les noms de tous „ les Dieux & de tous les Demons. Ils disent que quand ils nomment le „ Dieu qui leur a envoié la maladie, l'instrument tourne, & que leur mal „ vient de ce Dieu-là. Alors ils lui offrent des sacrifices ". Ceci nous rappelle une autre maniere de consulter les Dieux. Le Prêtre met sur son épaule les armes qui sont dans la Pagode de ce Dieu, dont il est Ministre. Après cela il entre en exstase, & tombe dans une espece de fureur, ou du moins en fait le semblant. C'est pendant cette fureur que l'esprit de son Dieu vient se reposer sur lui. Alors tout ce qu'il prononce est regardé comme un Oracle, & le Peuple parle au Ministre avec autant de respect que s'il parloit au Dieu lui même. Revenons aux maladies des *Chingulais.* Il paroit par le recit de l'Auteur Anglois qu'ils tombent facilement dans ce qu'on appelle *Lycanthropie* : alors ils courent les bois, ils soufrent tous les symptomes qui sont des suites d'une bile noire, à laquelle (*a*) on doit des effets aussi surprenans que ce que notre Anglois un peu trop crédule (*b*) raporte des *Chingulais*, & qu'il attribue au Diable. Combien d'eau benite ne perdroit-on pas, si, sur le recit de ce Voiageur, l'on s'avisoit d'aller exorciser ces Insulaires comme Demoniaques ? Il y a très souvent des signes équivoques dans les maladies melancholiques. Si, faute de bien examiner ces signes, on s'avise de suposer une possession, & de courir à l'apareil dont l'Exorciste doit se munir pour chasser le Diable, il est évident qu'on attaque une Chimere. (*c*) On racconte d'une certaine femme, qu'étant tombée dans des accès de melancholie & de fureur pendant la Semaine sainte, on ne manqua pas d'attribuer au Demon ce qui pouvoit être l'effet d'un mouvement extraordinaire d'humeurs, que le printems cause souvent dans un corps mal disposé.

Lorsque les herbes & les racines qu'on emploie pour un malade ne produisent pas l'effet qu'on avoit attendu, (*d*) „ ils prennent une planche & „ font dessus avec de la terre la figure du malade à demi relief : ensuite „ ils font appeller tous ses parens & ses amis de l'un & de l'autre sexe, „ & préparent un grand repas. Sur les neuf heures du soir, tous les con„ viés se trouvent autour de la maison, après le souper on se rend dans „ un lieu préparé pour cela, tous s'y mettent en rond & laissent un espa„ ce vuide au milieu. On allume des flambeaux, on bat le tambour, on „ fait un grand bruit avec divers instrumens pendant une heure. Ensuite „ une jeune fille, qu'on prétend devoir être vierge, va danser au milieu „ du cercle, pendant que les assistans mêlent leurs voix au bruit des tam„ bours . . . . après quelques tours elle se laisse tomber, jettant l'écume „ par la bouche & aiant les yeux étincelans . . . . c'est alors qu'un de la „ troupe se détache pour lui faire plusieurs questions & la prier de ne pas „ permettre que le malade meure, de vouloir bien accepter les fruits „ qu'il lui offre de sa part, & de lui enseigner quelque remede contre son „ mal . . . . la fille possedée prononce l'arrêt du malade, qui quelque„ fois meurt contre la prédiction de l'Oracle prétendu. Si on se plaint d'a-

„ voir

(*a*) Voi. *Wier* dans son Traité de *Præstigijs Dæmon.* L. IV. Ed. de 1583.
(*b*) *Knox* Relation de Ceylan IV. part. Ch. IV.
(*c*) *Wier* ubi sup. C. XXV.
(*d*) *Ribeyro* Hist. de Ceylan.

„ voir été trompé, la fille répond que c'eſt qu'on n'a pas bien entendu. „ Quelquefois ne ſachant que repondre, elle dit qu'il y a quelqu'un dans „ la compagnie qui eſt ſon ennemi . . . . & cet ennemi eſt preſque tou- „ jours quelque Chretien . . . . On le prie de vouloir ſortir, après quoi „ le Demon repond: alors on l'honore & on le remercie, on lui preſen- „ te à manger au pied d'un arbre qui lui a été conſacré . . . . & cette „ offrande, à laquelle il n'eſt plus permis de toucher, eſt couronnée de „ fleurs.

Dans le détail de leurs devotions, nous n'oublierons pas les vœux. Ils en connoiſſent l'uſage, & n'en abuſent pas moins que les autres hommes.

A l'égard du bonheur & du malheur de l'homme, ils croient que Dieu l'a predeſtiné abſolument à l'un ou à l'autre: ainſi ils agiſſent contre leurs principes, quand ils travaillent à éviter un mal & à s'attirer un bien, quand ils font des vœux aux Dieux, quand ils les prient &c. A conſiderer l'homme du côté de la Religion, ne ſemble-t-il pas que dans la pratique c'eſt un Etre opoſé à celui qu'il eſt dans la ſpeculation?

„ Ils tiennent que le plus haut periode de bonté conſiſte à donner aux „ Prêtres, à faire des ſacrifices à leurs Dieux, à ne repandre le ſang d'au- „ cune Creature . . . . ils donnent aux pauvres par un principe de charité „ qu'ils étendent aux étrangers mêmes . . . . ils mettent à part des provi- „ ſions qu'ils diſtribuent aux indigens qui viennent demander à leurs por- „ tes, ils reſpectent un homme qui fait conſcience de ſa Religion . . . . „ & ils aiment les Chretiens . . . . parce qu'ils croient qu'ils ſont juſtes". Voilà le caractere abregé de ce qu'ils regardent comme vertu & devoirs d'un honnête homme. A quoi ils ajoutent la pratique de quelques petites ſuperſtitions dont la deſcription ſeroit inutile. Nous dirons encore qu'ils aiment *(a)* la verité ſans la pratiquer, qu'ils ne craignent ni de mentir, ni de tromper, quoi qu'ils admirent la droiture & la bonne foi.

„ Ils jettent par devotion, tous les matins & tous les ſoirs, des fleurs de- „ vant les Images de leurs Dieux. Ils portent des chapelets à la main & „ diſent leurs prieres en marchant. Ils ſont fort ſuperſtitieux dans leurs re- „ marques ſur les moindres petits accidens . . . . S'ils éternuent, c'eſt „ mauvais ſigne . . . . cela ſufit pour les arrêter quand ils ont commencé „ un ouvrage . . . . Ils regardent comme *(b)* Prophete un certain petit ani- „ mal qui reſſemble à un Lezard. Si lors qu'ils commencent quelque cho- „ ſe il crie, ils ceſſent pour un peu de tems, dans la penſée où ils ſont, „ qu'il leur dit, qu'il y a une mauvaiſe Planette qui gouverne dans ce mo- „ ment . . . . Lors qu'ils ſortent le matin, ils obſervent le premier ob- „ jet qui ſe preſente à leur vuë . . . . ils tirent bon augure d'une femme „ groſſe ou d'un homme blanc, & un mauvais, d'un vieillard ou d'une „ perſonne laide.

On dit d'eux, comme des autres Indiens, qu'ils ſont habiles enchanteurs. *(c)* Ces Inſulaires „ ont une priere dont ils ſe ſervent pour appel- „ ler

(a) *Knox* ubi ſup. C. I. & IV.

(b) En parlant des *Caffres*, nous remarquerons qu'ils attribuent auſſi quelque choſe de divin à un certain Inſecte.

(c) *Hiſtoire de l'Ile de Ceylan*, par *Ribeyro*. Cet Auteur dit que quand un *Cobra-de-Capello* a mordu quelqu'un, ou a fait quelque autre dommage, après l'avoir enchanté, ils l'obligent de ſe preſenter devant

„ ler les ſerpens, qui s'aprivoiſent ſi fort avec eux, qu'ils ſe laiſſent pren-„ dre à la main". Un homme digne de foi (*a*) raconte, qu'il avoit vû un Soldat Alleman de la garniſon Hollandoiſe prendre des ſerpens, les aprivoiſer & les manier ſans danger; que ce même Soldat en alla prendre un dans la chambre de ſon Capitaine, & ſans autre précaution exterieure que celle de mettre ſon chapeau devant ſes yeux, car il avoua qu'il portoit ſur lui des preſervatifs contre le venin de ces reptiles, entr'autres le cœur & la tête d'un ſerpent: mais il ne voulut pas dire le reſte de ſon ſecret. Cela doit nous confirmer qu'il peut n'y avoir rien que de fort naturel dans tous ce qu'on nous raconte ſur cette matiere, & que chez les anciens, de même que chez les modernes, la vertu de charmer les animaux venimeux, ſe trouve l'effet de certains ſecrets inconnus au Peuple. Pour revenir à nos Inſulaires, „ ils prononcent, continue *Ribeyro*, certaines parolles pour guerir „ ceux qui ſont mordus des ſerpens, mais comme ils connoiſſent les her-„ bes qui ſont bonnes contre leurs morſures, & qu'ils s'en ſervent beau-„ coup, il y a bien de l'aparence qu'ils n'y ajoutent des parolles que pour „ abuſer le Peuple groſſier & ignorant.

„ Ils endorment auſſi les Crocodiles, & lors qu'on veut ſe laver à la „ riviere, on va trouver ces Enchanteurs, qui preſcrivent ce qu'on doit „ faire: mais ſi on obmet quelque choſe, on eſt pris par le Crocodile.

Pour guerir de certaines coliques fort violentes, & fort frequentes dans ces Païs chauds, ils couchent leur malade ſur le dos, apuient la main ſur le creux de ſon eſtomac, & recitent une priere, qui dure autant que le *Credo.* Auſſi-tôt la douleur s'apaiſe & le malade eſt gueri. On croit aſſés que la priere n'eſt qu'une Ceremonie, ſans laquelle le malade ne laiſſeroit pas de guerir: d'autant plus que, ſelon la remarque du même Ribeyro, les Americains, qui ſont auſſi fort ſujets à ces coliques, ſe ſervent d'une cure fort ſemblable, car ils couchent le malade ſur le dos à terre, & enſuite lui danſent à deux pieds ſur le ventre.

Enfin ils n'entreprennent rien ſans conſulter leurs *Nagates*, qui ſont leurs Aſtrologues. *Ribeyro* dit, que ces *Nagates* ſont quelquefois des prédictions qui ſurprennent par la conformité des évenemens avec elles, & qu'on a de la peine à croire qu'il n'y ait pas quelque pacte avec le Demon, ou quelque choſe de ſurnaturel. Mais dans ces ſortes d'évenemens, le hazard, la connoiſſance de certaines circonſtances découvertes ſubtilement, & une forte penetration, ſont les principaux Demons qui gouvernent & agitent l'Aſtrologue. Tout cela eſt démontré.

devant eux & qu'ils lui font une forte reprimande. Ce ſerpent eſt d'ailleurs ſi reſpecté, que perſonne n'oſe lui faire du mal. Les *Chingulais* l'appellent le Roi des ſerpens, & ils croient que s'ils en tuoient un, tous les autres ſerpens de même eſpece vangeroient ſa mort ſur la famille du meurtrier.

(*a*) *Baldæus* Deſcription de *Malabar*, *Ceylan*, *Coromandel*.

Leurs CEREMONIES NUPTIALES *&* FUNEBRES *&c.*

IL faut d'abord aprendre au Lecteur, qu'il n'eſt jamais permis en ce Païs-là de changer d'état, & qu'ainſi chacun eſt obligé de ſe marier dans le ſien. (*b*) Lors qu'une fille eſt recherchée, elle propoſe & écoute elle-même les conditions, qu'enſuite elle communique à ſes parens, pour voir ſi cela les accommode. S'ils agréent le mariage, on prépare un repas ſans autre Ceremonie. Le mari jouït de la premiere nuit des Nôces, & tous ſes freres juſqu'au ſeptieme jouïſſent l'un après l'autre des nuits ſuivantes : mais tous ceux qui ſuivent le ſeptieme frere ne jouïſſent pas du même droit. Notre Auteur ajoute, „ que les premiers jours paſſés le mari n'a pas plus „ de privilege que ſes freres : lors que la femme eſt ſeule, il peut la pren-„ dre, mais ſi l'un des freres eſt avec elle, il ne peut pas entrer : ainſi une „ femme ſufit pour toute une famille : & tout eſt commun entre les fre-„ res : ils aportent à la maiſon ce qu'ils gagnent, les enfans ne ſont pas „ plus au mari qu'à ſes freres, auſſi les enfans les appellent tous leurs pe-„ res ". Voila ce que nous dit *Ribeyro*, mais tout ce détail ne ſe trouve pas tout à fait ſemblable au recit de *Knox*. Celui-ci dit, que les parens font le mariage, & que quand ils ſont une fois d'accord, tout eſt fait : il ajoute, que le galant envoie à ſa maitreſſe les preſens & les habits de Nôces, & qu'après cela il choiſit un jour pour la conduire chez lui, & c'eſt là le veritable jour du mariage. Voici la Ceremonie plus en détail. „ Le fiancé va trouver ſa „ fiancée accompagné de ſes amis . . . . les nouveaux mariés mangent enſem-„ ble dans un même plat, ce qui ſignifie l'égalité de leur condition. „ Quelquefois ils ſe lient les pouces enſemble, & après cela ils ſe vont „ coucher de compagnie. Le lendemain après le diner, il prend ſa fem-„ me, la mene chez lui. Elle marche devant, il la ſuit avec quelques-uns „ de ſes parens qui la conduiſent. C'eſt la coutume que le Mari ſuit ſa „ femme . . . .

Le mariage ſe fait encore d'une autre façon. „ L'homme tient un bout „ de la toile qui envelope la femme, & le met autour de ſes reins, elle „ tient l'autre bout ; & alors on leur verſe de l'eau ſur la tête, laquelle leur „ mouille tout le corps, après cela ils ſont mariés, & le mariage tient „ auſſi long tems qu'ils s'accordent . . . . quand ils ceſſent de s'accorder, „ ils ſe ſeparent ſans honte, le mari rend ce qu'il a reçu de ſa femme, & „ il lui eſt permis de prendre un autre mari. . . . Si, quand ils ſe ſéparent, „ ils ont des Enfans, les garçons ſuivent le pere, les filles la mere. . . . ". ce qu'il y a de plus plaiſant eſt, que les hommes & les femmes ſe marient des quatre ou cinq fois tout de ſuite avant que de trouver ce qui leur convient. Ce ſeroit bien pis dans les Païs où les Loix de la Religion donnent aux femmes une liberté qui n'exiſte point en Aſie. On s'y marieroit tous les huit jours ſans trouver ce qui pourroit faire un bonheur égal. Il faut donc que de part

(*b*) *Ribeyro* ubi ſup. Ch. XVI.

part ou d'autre on se reduise à la complaisance pour le monde, & à la paix pour l'amour de Dieu & par ordre de la Religion. Disons tout aussi: les Nations qui se gouvernent autrement ne trouvent pas dans l'union conjugale les douceurs & les secours que Dieu a voulu qu'on cherchât dans le mariage.

Les *Chingulais* n'ont qu'une femme; mais une femme a fort souvent deux maris. Ceci aproche de *Ribeyro*. Il est permis à deux freres de tenir maison ensemble & de n'avoir qu'une femme. Les enfans les reconnoissent, & les appellent tous deux peres.

Après que par un essai reiteré plusieurs fois, la femme a trouvé ce qu'il lui faut, elle est obligée de garder la foi conjugale, & la Loi de l'adultere est, qu'un homme peut tuer & la femme & son galand, lors qu'il les prend sur le fait: mais là comme ici, la femme a des ruses pour tromper l'Epoux qu'elle veut soumettre au cocuage. Cependant un usage peut dédommager les femmes de l'uniformité du mariage. C'est qu'en certaines occasions, par exemple quand on regale des amis, ou de Grands Seigneurs, les maris permettent à leurs femmes de leur accorder les droits de l'Himen. Ils permettent les mêmes droits à leurs filles, & tout cela sans consequence pour l'honneur, pourvû que tout se passe entre gens de même condition. Quand il est possible que la femme reçoive l'hommage des personnes de haute naissance, elle est bien plus fiere de ses revenus. De tout ce détail il resulte, qu'une virginité n'est à *Ceylan* ni glorieuse, ni estimable. Les Meres la méprisent jusqu'à sacrifier pour fort peu de chose celle de leurs filles. Cependant les prostitutions publiques sont défenduës. On rase, on fouëtte celles qu'on surprend faisant le métier, on leur coupe les oreilles, & on les expose aux outrages du public. Le nom, qui dans leur langue repond à celui que nous donnons aux femmes publiques, est odieux, même à celles qui se prostituent. Voilà bien des contradictions.

Finissons le mariage par tout ce qui s'y raporte. Les femmes sont obligées d'avertir les gens lors qu'elles ont certaines infirmités. On ne doit pas même s'aprocher alors de la maison où elles habitent. On fuit ces femmes par devoir de Religion, ou par une honnêteté civile. Dans les accouchemens une voisine aide à sa voisine: on ne connoit point en ce païs-là le métier de sage femme, encore moins y connoit-on celui d'accoucheur, qui de nos jours a revolté la pudeur d'un (*a*) Medecin. Mais il a eu beau faire, les hommes ont accouché les femmes depuis son livre, & les accoucheront sans doute jusqu'à la consommation des siecles. Les femmes ont renoncé à cette ridicule honte du vieux tems. Aussi-tôt que l'enfant est né, le pere va trouver l'Astrologue, pour savoir si cet enfant est né sous une Planete favorable, & dans une bonne heure, car ils font mourir celui dont l'heure & la Planete sont malheureuses. S'ils ne le font pas mourir, „ ils le remettent à quelqu'un de même condition qu'eux, afin qu'il en prenne soin, „ croiant que quoique cet enfant soit malheureux entre les mains de ses parens, il ne le sera pas dans celles des autres ". Ils s'imaginent qu'un enfant né sous une mauvaise influence, ne peut être que vicieux & mechant. Cependant ils exceptent de cette Loi un premier né: mais s'ils se trouvent trop d'enfans, ils les tuent ou les exposent, sous pretexte que l'étoile de ces enfans est mauvaise. On donne aux enfans des noms qu'ils quittent quand ils sont grands. Nous trouverons la même coutume établie chez les Chinois. C'est

(*a*) *Hecquet* a fait un Traité de l'*Indecence aux hommes d'accoucher les femmes.*

C'eſt encore un uſage obſervé generalement dans les ménages, que (*a*) les femmes aprêtent à manger aux Maris, quoi qu'elles aient des eſclaves : & de peur que leur haleine ne gâte ce qu'elles preſentent, elles ont un linge ſur la bouche quand elles ſervent à manger à leurs époux.

Les *Chingulais* mêlent à la Metempſychoſe cette opinion, que les ames des méchans, après avoir paſſé dans des animaux immondes ou mépriſables, reçoivent dans l'autre monde le double de méchanceté qu'elles ont eu en celui ci, avec un chatiment proportionné, & que les ames des bons, après avoir ſéjourné dans le corps de quelques animaux courageux, reçoivent auſſi des plaiſirs & des honneurs infinis, pour recompenſe de leur bonté, qu'ils ont au double de ce qu'ils en ont eu ſur la terre. Imbus de cette opinion, (*c*) ils abandonnent au défunt tout ce qu'il avoit amaſſé, ils l'enterrent avec lui & ne ſe reſervent que des inſtrumens pour l'agriculture. Il faut excepter de cet uſage tous les preſens que le Roi a fait au defunt : en ce Païs-là, le Roi ne donne pas à ſes ſujets : il leur prête. Conformement à ce que nous venons de rapporter, on ne peut nier que ces Inſulaires croient l'immortalité de l'ame & un état de bonheur ou de malheur après cette vie.

Knox aſſure qu'ils ne meurent qu'avec beaucoup de regret, & que dans leur maladie ils ont peur du Diable, auſſi dit-il, qu'ils l'invoquent, principalement en ce tems-là. Laiſſons lui ſans jalouſie une opinion qui abrége le détail de l'Idolatrie. On n'aproche point de la Maiſon d'un mort de peur d'en être ſouillé.

Les gens de façon brulent les morts, afin qu'ils ne ſoient pas mangés des vers. Les pauvres enterrent les leurs ſans ceremonie. Pour cet effet on les envelope dans une natte. Ceux qui enterrent, ſont obligés de ſe laver, car ſelon les Loix de leur Religion, celui qui touche un mort eſt ſouillé. Le mort eſt mis ſur le dos, la tête à l'Occident & les pieds à l'Orient. A l'égard de ceux qu'on brule, on jette ſur eux beaucoup d'eau pour les laver, enſuite on vuide & embaume leur corps, on le remplit de poivre, & on le met dans un arbre creuſé exprès. On le laiſſe en cet état juſqu'à ce que le Roi ordonne de le bruler, „ car ſi c'eſt le corps d'un „ Courtiſan on n'oſeroit le bruler ſans l'ordre du Souverain: Il arrive quel- „ quefois qu'il eſt long-tems ſans donner l'ordre, ou que même il n'en „ donne point du tout. Alors, afin que le corps ne tienne aucune place „ dans la maiſon, ils font un trou dans le plancher, y mettent l'arbre & „ le corps, & le couvrent, juſqu'à-ce que le Roi ordonne qu'il ſoit brulé. „ Après que le feu a conſumé le corps & le bucher, on amaſſe les cen- „ dres en un monceau ſemblable à un pain de ſucre, & l'on fait une „ haïe tout autour, & l'on y ſeme des herbes ". Notre Auteur finit en nous aprenant, que ceux qui meurent de la petite verole, de quelque rang qu'ils puiſſent être, ſont brulés ſans ceremonie ſur des épines.

Quelques jours après qu'une perſonne eſt morte, ceux qui lui veulent du bien, & qui s'intereſſent pour ſon ame, envoient chercher un Prêtre, qui paſſe la nuit à chanter & à prier pour le ſalut du défunt. Le lendemain on regale ce Prêtre & on lui fait des preſens. En recompenſe, le Prêtre donne toutes les aſſurances requiſes du bon état de l'ame du mort & certifie à ceux

(*a*) *Ribeyro &c.* addit. au Chap. XVI. du L. I.
(*b*) *Ribeyro* ubi ſup. Ch. XIV.

à ceux qui l'ont païé pour procurer du bonheur à cette ame dans l'autre monde, qu'elle y recevra les mêmes marques de bonté & de libéralité dont on uſe ici bas envers lui. On ſent la force d'une promeſſe, qui, en augmentant les profits des Prêtres, délivre le Peuple de ſes fraieurs, & l'on voit auſſi par là, que dans cette Ile comme ailleurs on s'imagine qu'il ne tient qu'aux vivans de bien établir les morts après cette vie.

Les hommes témoignent leurs regrêts aux morts par des ſoupirs, les femmes par des cris & des hurlemens. Elles détachent leurs cheveux, les éparpillent ſur leurs épaules, & mettant les mains derriere la tête, elles commencent avec un bruit épouvantable le recit des vertus & du mérite du mort. Ce dueil dure trois jours, à deux repriſes par jour, le matin & le ſoir.

Pour honorer les morts, on plante des arbres de *Buddu* dans l'endroit où l'on a brulé leurs corps. (*a*) Les *Chingulais* croient qu'il y a du mérite à planter ces arbres, qu'à la verité celui qui les plante meurt peu de tems après, mais auſſi il va droit au Ciel. Si quelque Naturaliſte pouvoit trouver dans cet arbre les qualités qu'on attribue au Cypres, de ne ſe pourrir jamais, & de ne jamais renaitre quand on l'a coupé juſqu'à la racine, il pourroit y avoir lieu de comparer l'un avec l'autre. Au moins ont-ils ce raport, (*b*) que ni l'un ni l'autre ne portent des fruits, ce qui ſufit preſque pour en faire le ſymbole des morts. N'oublions pas de remarquer, qu'auſſi vains que les autres Idolatres, les *Chingulais* ſe flattent que les eſprits des gens de bien deviennent des Dieux après leur mort. Ces idées dédommagent des bornes étroites que Dieu a donné à la vie humaine: encore cela vaut-il mieux que de ſe croire (*c*) inférieur aux Aſtres, & de ſe plaindre qu'on n'a pas été traité comme eux.

Leurs ROIS, *divers* USAGES.

NOus ne parlerons pas de l'autorité du Prince: en dirions nous autre choſe que ce l'on ſait déjà des autres Monarques de l'Orient? Une marque toute particuliere, & en méme-tems honteuſe du Deſpotiſme de ceux de *Ceylan*, eſt qu'ils ſe permetttent l'inceſte, & même avec leurs propres filles, quoi que ce crime ſoit puni dans le ſujet comme une choſe abominable. Les Rois de Perſe s'étoient donné autrefois un privilege auſſi honteux. Pour toute juſtification de ces deſordres, on dit à *Ceylan*, (*d*) *qu'on ne ſauroit rien reprocher aux Rois & aux gueux*, les uns étant ſi élevés qu'on n'oſeroit les attaquer, & les autres ſi mépriſables qu'il n'y a rien qui puiſſe leur faire honte.

Le

(*a*) *Knox* Relat. &c. Ch. IV. de la pr. part.

(*b*) Ces deux qualités & la ſterilité de l'Arbre l'avoient fait choiſir des anciens pour leurs Ceremonies funebres. Il pouvoit leur repreſenter la deſtruction des corps & l'immortalité de l'ame. Les anciens avoient leurs *types* & leur *allegories*, comme les modernes.

(*c*) *Soles occidere & redire poſſunt,*
Nobis, quum ſemel accidit brevis lux,
Nox eſt perpetua una dormienda. Catul.

(*d*) *Knox* Relation &c. 3. part. Ch. II.

Le reſpect des ſujets pour leurs Souverains eſt une eſpece de Culte Religieux. Ne point s'aprocher d'eux ſans leur ordre, non pas même les regarder s'ils ne le permettent; quand on s'aproche d'eux, ſe proſterner trois fois le viſage contre terre; ſe retirer de leur preſence le viſage tourné vers eux; (*a*) leur parler comme à des Dieux, & en parlant de ſoi-même à ſes Souverains, ſe mettre de niveau avec ce qu'il y a de plus mépriſable ſur la terre, c'eſt là ce qu'exigent les Rois de *Ceylan*, à l'imitation des autres Rois leurs voiſins. (*b*) Ils veulent que la veneration du Peuple s'étende ſur tout ce qu'on leur preſente. „ Ceux qui rencontrent ces choſes, ſont obligés de ſe détourner. Il n'y a pas juſqu'à ſon linge ſale qu'on envoie laver tous les jours, auquel ils ne rendent honneur . . . . il faut ſe lever quand on le voit paſſer. Ceux qui en ſont chargés le portent ſur la main haut élevée, & couvert d'une toile peinte ". Avec cet orgueil les Rois de *Ceylan* ont toutes les qualités ordinaires aux tyrans, de la Religion par politique, & parce qu'elle ſert de frein aux Peuples; une défiance éternelle, nulle afection pour perſonne.

On a cette obligation au Chriſtianiſme, que des Princes, pourvus des qualités neceſſaires pour faire de parfaits tyrans, n'ont oſé pouſſer les vices à un certain point, parce que leurs mauvaiſes inclinations étoient arrêtées par les fraieurs que la Religion & ſes Directeurs excitoient dans leur conſcience. Sans cela notre ſiecle n'auroit-il pas eu ſes *Nerons* & ſes *Caligules*? Par exemple, que n'auroit-on pas dû craindre de ces (*c*) Princes capables de tuer des hommes avec plus de ſens froid qu'ils ne tuoient un Cerf à la chaſſe, & qui dans leurs paſſions ne ſe laiſſoient toucher, ni par la miſere d'une famille, ni par le reſpect dû aux Loix de la Religion & à celles de l'Etat? A peine auroit-on oſé en appeller à leur conſcience. Concluons, que ſi des Princes de cet ordre avoient pû regner, ils n'auroient jamais cedé en cruauté aux Monarques de l'Orient.

Le Roi confere une eſpece de Nobleſſe ou un ordre de Chevalerie à ceux qu'il veut diſtinguer, en leur mettant autour de la tête un morceau d'étofe de ſoie, ou un ruban brodé d'or. Cette ceremonie eſt accompagnée d'un titre.

Les diſputes de dificile diſcuſſion ſe terminent par l'épreuve ou par le ſerment, dont voici les diferentes manieres. Ils jurent devant leurs Dieux, & alors ils jurent ſouvent dans les Temples. En des occaſions extraordinaires, ils ont l'épreuve par l'huile bouillante. Notre Voiageur Anglois décrit ce dernier uſage d'une maniere qui nous oblige de le copier mot à mot. (*d*) „ Les *Chingulais*, dit-il, ne jurent ainſi que dans les affaires de „ grande conſequence, comme lors qu'ils ont des Procès pour leurs terres „ &

(*a*) On dit que ces Peuples eſclaves donnent à leurs Souverains un nom qui les met au deſſus des hommes & les aproche de ce qui n'eſt dû qu'à Dieu. „ Au contraire, dit *Knox*, quand ils parlent „ d'eux mêmes au Roi, ils ne parlent pas par la premiere perſonne, *j'ai fait*, *ou j'ai dit*: ils s'expri- „ ment ainſi, *le membre d'un chien a fait ou a dit.* S'ils parlent de leurs enfans, ils diſent, *les petits* „ *chiens.* Si le Roi leur demande combien ils en ont, ils repondent *tant de chiens & de chiennes*, ce „ qui fait voir combien il le porte haut, & dans quel eſclavage ils vivent ſous lui ". Suppoſons un Etre raiſonnable, qui n'eut jamais vû des hommes, & qui ſe trouvât pour la premiere fois de ſa vie à la Cour d'un Roi de Ceylan, il ne croiroit pas que ce Prince *eut été paitri du même limon que ſes ſujets.*

(*b*) *Knox* ubi ſup.

(*c*) Cet exemple s'eſt vû de nos jours.

(*d*) *Knox* Relation &c. IV. part. Ch. 9.

„ & qu'il n'y a point de témoins. Ils doivent chacun avoir une permis-
„ ſion écrite & ſignée de la main du Gouverneur. Après cela ils ſe la-
„ vent le corps & la tête, qui eſt une ceremonie de leur Religion. On
„ les reſſerre tous deux pendant toute la nuit, dans une maiſon où il y
„ a garde, & on leur envelope la main droite d'un linge qui eſt cache-
„ té, de peur qu'ils ne ſe ſervent de quelque charme pour endurcir
„ leurs doits. Le lendemain on les fait ſortir, on leur met du linge blanc,
„ & ils ſe purifient comme des gens qui vont paroitre devant Dieu. On
„ attache à leur poignet la feuille ſur laquelle eſt écrite la permiſſion du
„ Gouverneur, & enſuite ils ſe rendent ſous le *Boghaah*, ou *Arbre-Dieu*,
„ (c'eſt l'Arbre conſacré à *Buddu*) où s'aſſemblent tous les Officiers de la
„ Province avec un grand concours de Peuple. On apporte ſur le lieu
„ des noix de Coco, dont on tire l'huile à la vuë de tout le monde, a-
„ fin qu'on voie qu'il n'y a point de fourbe. Il y a auſſi là auprès
„ une chaudiere pleine de fiente de vache & d'eau, qui bouillent. L'hui-
„ le & la fiente bouillant à gros bouillons, ils prennent une feuille de
„ noix de Coco qu'ils trempent dans l'huile, afin que tous les Spectateurs
„ voient qu'elle eſt chaude. Toute l'aſſemblée étant perſuadée que l'huile
„ eſt bouillante, les deux parties viennent des deux côtés de la chaudiere,
„ & diſent l'un, *le Dieu du Ciel & de la Terre eſt témoin que je n'ai pas*
„ *fait ce dont je ſuis accuſé*, ou bien *les quatre Dieux ſont témoins que telle*
„ *ou telle choſe*, en diſpute *m'apartient.* L'autre jure tout le contraire. L'ac-
„ cuſateur jure toujours le premier. L'accuſé tache d'établir après lui ſon
„ innocence, ou ſon droit . . . . Après cela on ôte les linges dont leurs
„ mains étoient envelopées. Le premier qui a juré repête les paroles du
„ ſerment, trempe en même-tems deux doits dans l'huile bouillante & en
„ jette juſqu'à trois fois hors de la chaudiere . . . . enſuite il en fait au-
„ tant à la fiante de vache qui bout . . . . l'accuſé fait la même choſe. En-
„ fin on leur réenvelope les mains & on les garde tous deux en priſon
„ juſqu'au lendemain. Alors on regarde leurs mains & on leur frote le
„ bout des doits avec un linge, pour voir s'ils ſe pélent. Celui dont le
„ doit ſe péle le premier eſt cenſé parjure. (on ne nous dit pas ſi les doits
„ de l'accuſateur & de l'accuſé ne ſe pélent pas quelquefois également en
„ même tems) On lui impoſe une groſſe amande au profit du Roi, &
„ on l'oblige de donner ſatisfaction à ſon adverſaire.

Pour ce qui eſt de leur maniere de faire des proteſtations dans le diſcours, c'eſt par leurs pere ou mere qu'ils les font, par leurs enfans, par leurs yeux & par leurs Dieux. Ce ſont des ſermens d'habitude ou d'imitation, qui rarement garantiſſent la bonne foi : chez nous on s'en ſert pour donner un air de vivacité au diſcours, ou plutôt pour lui ôter cet air de franchiſe & de ſimplicité, qui devroit en faire le mérite. Après tout, aucune Nation n'eſt exempte de ces mauvaiſes habitudes.

Nous avons parlé de la maniere dont quelques Peuples en uſent envers de mauvais debiteurs. Dans l'Ile de *Ceylan* on commence par les deshabiller & leur donner des gardes. Si le debiteur s'obſtine à ne pas paier, on lui met ſur le dos une groſſe pierre, & il faut qu'il la porte ſur ſon dos juſqu'à-ce qu'il ait ſatisfait. Ce n'eſt pas tout : on lui en met encore d'autres ſur le dos, & le debiteur reſte chargé juſqu'à l'exſtinction de la dette. Une autre dureté du Creancier, c'eſt de mettre des épi-

nes

nes entre les jambes nuës de ſon debiteur. Une autre enfin, & qui a cela de ſingulier que le *demandeur* ſe met au rang de celui qu'il pourſuit, c'eſt d'aller déclarer au debiteur qu'on s'empoiſonnera ſoi même, s'il n'a ſoin d'acquitter ſa dette. C'eſt une mauvaiſe ruſe, ou plutôt une méchanceté, qui prouve bien le peu de cas que ces Inſulaires font de la vie, puis qu'ils veulent s'expoſer à la perdre en la faiſant perdre aux autres : car ſi celui qui menace paſſe aux effets & ſe tue, le debiteur, qui eſt la cauſe de la mort de ſon Creancier, doit donner ſa vie pour la ſienne.

Nous dirons peu de choſe des Sciences des *Chingulais*, afin de ne rien dire que d'eſſentiel, & d'éviter de nous écarter à des choſes trop éloignées des uſages Religieux. Ils ont des livres de Religion, de Medecine, d'Aſtronomie & de Magie. Les *Gonnis* écrivent ſeuls les livres qui concernent la Religion, & les dédient enſuite aux Grands Seigneurs, pour obtenir d'eux quelque recompenſe. Qui l'auroit crû ? Des Inſulaires, que nous regardons comme des barbares, ont l'adreſſe d'imaginer des dédicaces, & peut-être auſſi la politeſſe d'y débiter tout ce que les Auteurs de France, d'Angleterre, d'Hollande peuvent tirer de leur cerveau pour honorer le Heros qui pare le frontiſpice de leurs Ouvrages. On ne ſe ſeroit pas attendu à cette conformité. Il ne manqueroit que d'y trouver celle du Stellionat, ce métier ſi lucratif, qui, avec le ſecours d'un copiſte vigilant, fait vivre nos Bibliothecaires & nos Abbés aux dépens des Libraires qui veulent bien être leurs dupes.

Les Prêtres *Chingulais* ſont auſſi les Aſtrologues & les Aſtronomes de l'Ile. Laiſſons le détail de leurs Almanacs. Il y a aparence qu'ils ne mentent pas moins que les notres. „ Les Aſtronomes enſeignent la fin de la vieille an-
„ née : Alors on quitte toute ſorte d'Ouvrages, excepté celui du Roi qu'il
„ faut toujours faire . . . . Ils font ſavoir . . . . le moment de la nou-
„ velle année auquel il faut commencer de travailler, & pour lors hommes
„ & femmes commencent quelque choſe de ce qu'ils ont deſſein de faire
„ l'année ſuivante. Ces Aſtronomes enſeignent auſſi le tems de ſe laver la
„ tête, qui comme nous l'avons déja dit, eſt une Ceremonie de Religion, que
„ chacun doit faire ſelon le tems de ſa naiſſance . . . . ils prétendent pré-
„ dire par les Etoiles tout ce qui apartient à la convaleſcence & à l'indiſpo-
„ ſition des malades . . . . ils prédiſent la bonne ou la mauvaiſe fortune
„ des nouveaux nés ". Lors qu'il nait un enfant, les Aſtrologues ordinaires, qui ſelon *Knox*, ſont de la claſſe des tiſſerans, écrivent le jour & le moment de la naiſſance de cet enfant : & comme il apartient à ces gens-là de conſerver cette ſorte de regiſtre, c'eſt à eux auſſi qu'on s'adreſſe pour ſavoir l'âge de quelqu'un & pour prendre conſeil ſur tout ce qui arrive à la perſonne pour laquelle on s'intereſſe. Ainſi par exemple, „ quand une per-
„ ſonne tombe malade, on leur porte l'heure de ſa naiſſance, & après l'a-
„ voit examinée, ils prédiſent ce qu'elle deviendra. On les conſulte ſur les
„ mariages. En un mot ſur tout ce qui eſt intereſſant dans la vie.

(*a*) L'Année commence à la nouvelle Lune de Mars. L'Anglois dit, qu'elle commence quelquefois le 28. & quelquefois le 27. ou le 29. de ce même mois. Ils y varient, dit-il, pour la tenir égale au cours du Soleil. Cette

(*a*) *Ribeyro* ubi ſup.

te année eſt de 365. jours : on la diviſe en douze mois, & ces mois en ſemaines comme nous. La ſemaine eſt de ſept jours comme la notre, & le premier de ces jours qui eſt le même que notre Dimanche eſt ſelon eux un jour heureux, dans lequel il eſt bon de commencer une affaire. „ Ils partagent le jour en trente parties qu'ils appellent *paies*, & qu'ils commencent „ par le lever du Soleil, & la nuit de même, qu'ils commencent par le „ coucher de cet Aſtre . . . . ils ont une fleur, par laquelle ils jugent du „ tems, parce qu'elle s'ouvre toujours ſept *paies* devant la nuit . . . . Ils „ n'ont ni horloges, ni montres, ni quadrans au Soleil, & ne ſavent le tems „ que par divination ". Il eſt vrai que chez le Roi on a l'uſage de cette maniere d'horloge à eau dont nous avons donné la deſcription.

Finiſſons par leur Magie : *Knox* en raconte des choſes aſſés divertiſſantes. Nous les lui abandonnons pourtant. Pour découvrir l'Auteur d'un vol, ils prennent une noix de Coco & font un charme de la maniere ſuivante, „ ils „ prononcent quelques mots ſur cette noix, puis l'enfillent dans un bâton „ qu'ils mettent à la porte ou au trou par lequel le voleur eſt ſorti. Quelqu'un tient le bâton au bout duquel eſt la noix & ſuit les traces du voleur, „ les autres ſuivent celui qui tient le bâton & obſervent de repeter toujours „ les paroles myſterieuſes . . . . le bâton les conduit enfin au lieu où le voleur s'eſt retiré, & tombe même ſur ſes pieds. Quelquefois la noix qui „ dirige le bâton tourne de côté & d'autre, ou s'arrête : alors on recommence les charmes, & l'on jette des fleurs de Coco, ce qui fait aller la noix „ de Coco & le bâton. Cela ne ſufit pas encore pour convaincre le voleur; „ il faut pour le déclarer coupable, que celui qui a fait le charme jure que „ c'eſt lui, & c'eſt ce qu'il fait ſouvent ſur la confiance qu'il a en ſon charme : en ces cas-là, le voleur eſt obligé de faire ſerment du contraire.... „ Il y en a, ajoute *Knox*, qui aiant du courage & de la vigueur ſe pourvoient de bons batons & frotent bien l'enchanteur & tous ceux qui ſont avec lui, de ſorte que le charme perd ſon effet ". Il dit pourtant qu'il a vu les effets de ce bâton. Rappellons nous ici tout ce qu'on a attribué à la *Baguette divinatoire*.

Ce que nous venons de raporter, nous engage à mettre ici la maniere d'agir en juſtice contre le voleur qui nie ſon vol. (*a*) S'il a des enfans on l'oblige de les preſenter devant les Juges; à leur défaut on cite ſes plus proches parens à ſon choix. Alors le voleur doit prendre des pierres & les mettre ſur la tête de ſes enfans ou de ſes parens, en priant Dieu que s'il eſt vrai que lui ſoupçonné ait fait le vol, ces enfans, ou ces parens ne vivent qu'autant de jours qu'il a de pierres ſur la tête. „ Après le ſerment les parties „ ſont miſes hors de Cour, & chacun paie la moitié des fraix. On eſt „ perſuadé que ce ſerment a tant de force, que ſi on jure faux, les enfans, „ ou les parens meurent dans le tems précis, & on juge par-là de la verité „ ou de la fauſſeté du ſerment que le voleur a fait.

„ A l'égard des meurtriers, s'ils ſont pris dans les ſoiſſante jours qui ſuivent le meurtre, on les fait mourir ſans autre forme de procès, mais ce terme paſſé, on ne peut plus les chatier.... ils paroiſſent librement.... s'ils ont „ d'abord confeſſé leur crimes, ils en ſont quittes pour une amande, après laquelle ils obtiennent des lettres.... & l'on ne peut plus les rechercher.

(*a*) *Ribeyro* ubi ſup. L. I Ch. XVII.

RELI-

RELIGION *des* MALDIVES.

BIen que le fond de la Religion de ces Inſulaires ſoit le *Mahometiſme*, ils n'ont pas laiſſé de retenir pluſieurs pratiques qui ſont de veritables Idolatries, comme celle-ci. Quand ils ſont ſur mer, (*a*) ils font des vœux au Genie, ou *Rois des vens*, qu'ils paient enſuite lors qu'ils ſont à terre chez eux. On voit dans leurs Iles certains endroits voiſins de la mer particulierement deſtinés à cela, & c'eſt-là que ſe rendent ceux qui ſont échapés de cet élement. On ofre à ce Roi de l'air de petites barques faites tout exprès, remplies de parfums, de gommes, de fleurs & de bois odoriferans. On brule les parfums, & on met auſſi le feu aux barques qui en ſont chargées, après quoi on les laiſſe voguer en pleine mer au gré du vent, juſqu'à ce qu'elles ſoient conſumées. Tel eſt le ſacrifice qu'ils croient que le *Roi des vens* accepte. S'il arrive qu'ils ne puiſſent pas offrir une barque, ils y ſuppléent par un ſacrifice de coqs ou de poules qu'ils jettent dans la Mer devant le Navire dont ils ont eu intention de ſe ſervir. Ils ont auſſi un culte, des prieres, des ceremonies, des ſacrifices pour celui qu'ils appellent le *Roi de la mer*. Etant en mer, ils lui font des vœux, ils lui en font auſſi étant à la pêche &c. La même ſuperſtition ne leur permet pas de cracher, ni de jetter rien contre le vent, ni quand ils ſont en mer de regarder derriere eux, c'eſt à dire du coté d'où le vent ſoufle. Tous les vaiſſeaux ſont conſacrés à ces Rois des vens & de la mer, auſſi les reſpectent-ils tout autant que leurs Moſquées. Ils ſoumettent les autres Elemens à des Puiſſances pareilles. Ils en ont auſſi une qui préſide à la guerre.

Ils ont beaucoup de confiance en certains caracteres que *Pyrard* appelle *Tavides*. Ils les portent ſous leurs habits enfermés dans des boites d'or où d'argent. Quelquefois ils les portent au bras, au cou, à la ceinture, ou même au pied. Ces caracteres ſont des préſervatifs contre tout ce qui peut offenſer & contre les maladies. Ils s'en ſervent auſſi pour ſe faire aimer.

Ceux qui fourniſſent & préparent ces preſervatifs ſont auſſi les Medecins des *Maldivois*. Notre auteur dit, qu'ils attribuent au Diable la cauſe de leurs maladies & de leur mort. Pour éviter l'un & l'autre de ces maux autant qu'il ſe peut, ils l'invoquent, ils lui offrent des fleurs, ils lui préparent des feſtins. Tout cela ſe gâte & perit à ſon honneur, à moins que les pauvres gens n'y mettent ordre. Ils lui offrent auſſi des coqs & des pou-

(*a*) Tiré de *François Pyrard de Laval*. Sur la Côte des Indes on obſerve une Ceremonie qui a du raport à celle des *Maldivois*. La voici telle que *Thevenot* nous la décrit tom. V. de ſes Voiages, Edit. de 1727. „ En diverſes occaſions & ſur tout quand les Gentils ont des Parens ou des amis en voiage, „ ils font un ſacrifice à la Mer. J'ai vû une fois cette ſorte de ſacrifice. Une femme portoit en ſes „ mains un vaiſſeau de paille . . . . couvert d'un voile. Trois hommes jouant de la flute l'accompa- „ gnoient, & deux autres avoient chacun ſur la tête un panier plein de viandes & de fruits. Etant ar- „ rivés à la Marine, ils jetterent en Mer le vaiſſeau de paille après quelques prieres, & laiſſerent ſur le „ rivage les viandes qu'ils avoient portées. J'ai remarqué ce même ſacrifice par les Mahometans.... „ Les Gentils font encore un autre ſacrifice à cet Element à la fin du mois de Septembre, & c'eſt ce qu'ils „ appellent *ouvrir la Mer*, à cauſe que perſonne ne peut naviger ſur leurs Mers depuis May juſqu'à- „ ce tems là . . . . toute la Ceremonie conſiſte à jetter des Cocos dans la Mer, & chacun y jette le ſien.

poules. Ici le *Mahometisme* reparoit : car en faisant ces sacrifices, ils se tournent vers le sepulchre de *Mahomet*. Dans toute cette sorcellerie, le Diable est invité à accepter ce qu'on lui offre & à laisser le malade en paix. En diverses maladies ils ajoutent les remedes aux charmes & aux parolles mysterieuses. Cependant ils ont des remedes assés utiles, dont nous nous dispenserons de donner ici le détail.

L'Astrologie est encore une des choses pour lesquelles ils ont une estime sans borne. On n'entreprend rien sans elle. Faut-il bâtir, construire une barque, se mettre en voiage, faut-il en un mot entreprendre la moindre chose, on s'adresse à l'Astrologue afin qu'il donne l'heure, le jour & le moment, qu'il choisisse la Planette ou la Constellation qui doit présider. L'Astrologue tire aussi l'horoscope, examine les nativités. Cet ordre de gens est fort assidu auprès du Roi.

Nous renvoions tout ce qu'on pourroit dire de tous leurs usages Religieux à la Description du *Mahometisme*. Mais comme nous avons fait trouver deux ou trois fois la maniere d'exiger les dettes parmi les usages qu'on pourroit attribuer à la Religion (elle peut y paroitre, puisque la justice est la principale branche de la Religion) nous finirons par ce que les *Maldivois* observent à l'égard de leurs debiteurs. S'ils n'ont pas le moien de paier, on les oblige d'être esclaves de leurs Créanciers, ou de ceux qui leur prêtent pour s'en dégager. Si dans cet état ils meurent avant que d'avoir achevé de paier leur dette, le Maitre s'empare de ce qui leur reste, ou leurs enfans, s'ils en ont, se rendent esclaves à lui, jusqu'à ce que tout soit paié. Ainsi l'on ignore dans ce païs-là l'ingenieuse maniere de s'enrichir en rendant à ses Créanciers tant pour cent du bien qu'on a reçu d'eux.



LET-

LETTRE
DU
PERE BOUCHET,
MISSIONNAIRE
DE LA COMPAGNIE DE JESUS:

A Monſeigneur HUET, *ancien Evêque d'Avranche.*

ONSEIGNEUR,

Pendant le ſéjour que je fis, il y a quelques années en Europe pour les affaires de cette Miſſion; j'eus à répondre à pluſieurs queſtions, que des perſonnes ſçavantes me firent ſouvent ſur la doctrine des Indiens, & principalement ſur l'opinion qu'ont ces Peuples de la Metempſychoſe ou de la Tranſmigration des ames. Elles ſouhaittoient entre autres choſes, de ſçavoir en quoi le ſyſteme Indien eſt conforme au ſyſteme de Pythagore & de Platon, & en quoi il en eſt different. Je me rappelle de tems en tems avec plaiſir MONSEIGNEUR, les entretiens que j'eus alors avec V. G. ſur la même matiere; c'eſt pour cela qu'étant de retour aux Indes, j'employai une partie de mon loiſir aux recherches néceſſaires pour me mettre en état de ſatisfaire une curioſité ſi louable. La bonté avec laquelle vous avez déja reçu une Lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire ſur un autre ſujet, autoriſe la liberté que je prends de vous adreſſer ces reflexions, & me fait eſperer qu'elles ne vous ſeront pas déſagréables.

Il y a long-temps, MONSEIGNEUR, que je ſuis au fait des ſentimens des Bracmanes. J'ai lû pluſieurs Ouvrages des Sçavans Indiens, j'ai entretenu ſouvent leurs plus habiles Docteurs, & j'ai tiré de la lecture des uns & de l'entretien des autres, toutes les connoiſſances qui pouvoient m'aider à approfondir leur ſyſtême ſur la Tranſmigration des ames.

J'ai d'abord été ſurpris en liſant leurs Livres, de voir qu'il n'y a preſque point d'erreurs dans les Auteurs anciens, que les Indiens n'ayent ou adop-

adoptées ou inventées. Plusieurs croient que les ames sont éternelles ; d'autres pensent qu'elles sont une portion de Dieu même. Ils sont à la vérité presque tous convaincus de leur immortalité ; mais ils prouvent cette immortalité par la Metempsychose & la Transmigration des ames en differens corps.

On a peine à comprendre comment une idée aussi chimerique que celle-là, s'est répanduë dans toute l'Asie. Sans parler des Indiens qui sont en deça du Gange, les Peuples d'*Aracan*, du *Pegou*, de *Siam*, de *Camboje*, du *Tonquin*, de la *Cochinchine*, de la *Chine*, & du *Japon*, sont dans cette ridicule opinion de la Metempsychose, & ils l'appuient par les mêmes raisons dont se servent les Indiens.

Lorsque Saint François Xavier prêchoit la Foi au Japon, le plus fameux Bonze du Païs se trouvant avec le Saint à la Cour du Roi de *Bungo*, lui dit d'un air suffisant : „ Je ne sai si tu me connois, ou pour mieux „ dire, si tu me reconnois " ; & après avoir rapporté beaucoup d'extravagances, qu'on peut voir dans l'histoire de la Vie de ce Saint, il ajoûta : „ Ecoute moi, tu entendras des oracles, & tu demeureras d'accord, que „ nous avons plus de connoissance des choses passées que vous n'en avez „ vous autres des choses presentes. Tu dois donc savoir que le monde n'a „ jamais eu de commencement, & que les hommes à proprement parler „ ne meurent point. L'ame se dégage seulement du corps où elle étoit „ enfermée ; & tandis que ce corps pourrit dans la terre, elle en cher„ che un autre frais & vigoureux, où nous renaissons tantôt avec le sexe „ le plus noble, tantôt avec le sexe imparfait, selon les diverses constella„ tions du Ciel, & les differens aspects de la Lune.

Les diverses Relations que nous avons de l'Amerique nous assurent qu'on y trouve des vestiges de la Metempsychose. Qui a pu porter cette folle imagination à des Peuples, qui ont été si long-tems inconnus au reste du monde ? On est moins surpris qu'elle se soit repanduë dans l'Afrique & dans l'Europe : les Egyptiens peuvent l'avoir enseignée aux Afriquains ; Pythagore, qui fut le chef de la secte Italique, l'avoit établie chez plusieurs Nations, sur-tout dans les Gaules, où les Druides la regardoient comme la base & le fondement de leur Religion. Elle entroit même dans la Politique : les Généraux d'Armée voulant inspirer à leurs Soldats le mépris de la mort, les assuroient que leurs ames n'auroient pas plutôt abandonné leurs corps, qu'elles iroient en animer d'autres. C'est ainsi que Cesar en parle en expliquant le dogme des Druides : (*a*) *Non interire animas, sed ab aliis post mortem transire ad alios, atque hoc maximè ad virtutem excitari putant, metu mortis neglecto.*

Ce dogme monstrueux fut enseigné au commencement de l'Eglise naissante par la plus part des Hérétiques, tels que furent les Simoniens, les Basiliens, les Valentiniens, les Marcionites, les Gnostiques, & les Manichéens. Les Juifs eux-mêmes, qui avoient reçu la Loi de Dieu, & qui par consequent devoient être convaincus de l'impiété d'un pareil systême, s'y laisserent néanmoins surprendre, ainsi que le rapportent Tertullien & S. Justin dans ses Dialogues. On lit dans le Talmud, que l'Ame d'Abel passa dans le corps de Seth, & ensuite dans celui de Moïse. Saint Jerôme

(*a*) *De Bell. Gallic. Lib. VI.*

me donne aussi à entendre que quelques Juifs, & Herodes entre autres, s'imaginoient que l'ame de Saint Jean avoit passé dans le corps de JESUS-CHRIST. Tel a été le progrès d'une opinion si extravagante.

Il ne seroit pas facile de remonter jusqu'à son origine, ni de décider quels en ont été les premiers Auteurs. Herodote, S. Clement d'Alexandrie, & d'autres savans hommes ont cru que cette doctrine avoit d'abord été enseignée par les anciens Egyptiens, & que de chez eux elle étoit passée dans les Indes, & dans le reste de l'Asie. D'autres au contraire en attribuent l'invention aux Peuples de l'Inde, qui l'ont ensuite communiquée aux Egyptiens: car il y avoit autrefois un commerce reglé entre ces deux Nations. Pline & Solin rapportent fort en détail le chemin qu'on tenoit toutes les années pour aller de l'Egypte aux Indes. Philostrate assure que Pythagore est l'inventeur de ce systême, qu'il le communiqua aux Brames, dans un voiage qu'il fit aux Indes, & que de-là il fut porté chez les Egyptiens.

Quoi qu'il en soit, c'est-là sans doute une de ces questions qui demeureront long-temps indécises: & c'est ainsi, MONSEIGNEUR, que vous vous en expliquez dans vos Entretiens sur Origene. *An vesana Metempsychoseos doctrina ab Indis ad Egyptios transivit, an ab his ad illos, res est non parvæ disquisitionis.* Néanmoins si l'on s'en rapporte a la Chronologie Indienne, la question seroit bien-tôt décidée, car elle compte plusieurs milliers d'années depuis que cette opinion a vogue dans l'Inde. Mais par malheur la Chronologie de ces Peuples est remplie de tant de faussetez, que l'on n'y peut faire aucun fonds. Il y a donc plus d'apparence, ainsi que plusieurs anciens Auteurs l'ont dit en termes exprès, que c'est des Egyptiens plutôt que des Indiens, que Pythagore & Platon ont tiré tout ce qu'ils enseignent de la Metempsychose.

Les Indiens, de même que les Pythagoriciens, entendent par la Metempsychose le passage d'une ame par plusieurs corps qu'elle anime successivement, pour y faire les fonctions qui lui sont propres. Au commencement il n'étoit question que du passage des Ames en differens corps humains: on l'étendit plus loin dans la suite, & les Indiens ont encore encheri sur les Disciples de Pythagore & de Platon.

1. Les Pythagoriciens, en établissant leur systême, fondoient leur principale preuve sur l'autorité de leur Maître: ses paroles étoient pour eux des oracles: il n'étoit pas même permis d'avoir des doutes sur ce qui avoit été avancé par ce grand Philosophe; & quand d'autres Philosophes moins dociles blâmoient quelques-unes de ses opinions, ses Disciples croioient avoir donné une réponse solide en disant, que le Maître par excellence l'avoit ainsi enseigné. Et certainement on ne peut nier que cette haute reputation, que Pythagore s'étoit acquise, ne fut bien fondée; puisque c'est lui qui perfectionna toutes les sciences, qui de son tems étoient fort confuses & fort embrouillées.

C'est aussi ce que répondent nos Indiens, quand nous leur faisons toucher au doigt les extravagances qui suivent de leur systême. *Brumma*, disent-ils, est le premier des trois Dieux qu'on adore dans les Indes: c'est lui qui a enseigné cette doctrine, elle est donc infaillible. C'est *Brumma* qui est l'Auteur du *Vedam*, c'est à dire, de la Loi qui ne peut tromper. C'est *Brumma* qui est *Abaden*, c'est à dire, qui parle essentiellement, conformement à la verité, & dont toutes les paroles sont des oracles. Il a une con-

connoiſſance infinie de tout ce qui a été, de tout ce qui eſt, & de tout ce qui doit être; c'eſt lui qui écrit toutes les circonſtances de la vie de chaque homme: c'eſt lui qui a enſeigné toutes les ſciences; ſi les Brames connoiſſent la Vérité, s'ils ſont habiles dans l'Aſtronomie & dans les autres ſciences, c'eſt à *Brumma* qu'ils en ſont redevables. Peut-on douter après céla que la doctrine de la Metempſychoſe ne ſoit véritable, puiſqu'elle nous eſt venuë de *Brumma*?

2. Les Diſciples de Pythagore devoient garder le ſilence pendant un certain nombre d'années, avant qu'il leur fut permis de propoſer leurs doutes: après quoi, ils avoient la liberté de former des difficultez, & d'interroger leur Maître. Quelques-uns de ſes Diſciples, qui avoient achevé leur tems d'épreuve, lui demanderent un jour, s'il ſe reſſouvenoit d'avoir vécu dans un autre tems. Il leur repondit en faiſant ainſi ſa genealogie: autrefois j'ai paru dans le monde ſous le nom d'Etalide, fils de Mercure, à qui je demandai la grace de me reſſouvenir de tous les différens changemens qui pourroient m'arriver. Il m'accorda cette inſigne faveur; depuis ce temslà, je nacquis dans la perſonne d'Euphorbe, & je fus tué au Siége de Troye par Menelaüs: j'animai enſuite un nouveau corps & je fus connu ſous le nom d'Hermetime: après quoi je fus un pêcheur de l'Ile de Delos qu'on nommoit Pyrrhus; & enfin je ſuis maintenant Pythagore.

Mais comme les Diſciples de ce Philoſophe n'étoient pas toujours crus ſur leur parole, lorſqu'ils débitoient le privilege de cette reminiſcence; ils la prouvoient par le détail de pluſieurs circonſtances également fabuleuſes. Une preuve diſoient-ils, que notre Maitre a véritablement paru ſous le nom d'Euphorbe, c'eſt qu'en entrant dans le Temple de Junon qui eſt dans l'Eubée, il y a reconnu lui-même ſon propre bouclier, que les Grecs avoient conſacré à cette Déeſſe. Cette fable étoit ſi ſouvent repetée par les Pythagoriciens, qu'Ovide la met en œuvre dans ſes Metamorphoſes en faiſant parler ainſi Pythagore:

(*a*) *Ipſe ego nunc memini, Trojani tempore belli*
Panthoïdes Euphorbus eram.

On lit avec plaiſir l'ingénieuſe refutation que Tertullien fait de cette fable: mais comme ce n'eſt pas ici le lieu de la rapporter, je me contenterai d'examiner ce qui ſe trouve de ſemblable parmi les Indiens.

Ils ont dix-huit Livres fort anciens, qu'ils appellent *Pauranam*. Quoique ces Livres ſoient remplies de fables plus groſſiéres les unes que les autres, ils ne contiennent pourtant ſelon eux que des véritez inconteſtables. C'eſt dans ces *Pauranams*, qu'on lit cent traits d'Hiſtoires ſemblables à celles que les Pythagoriciens rapportent de leur Maître. Pluſieurs grands hommes y racontent toutes les figures differentes ſous leſquelles ils ont paru dans divers Roiaumes: ils entrent dans le détail des moindres particularitez. Ils diſent, par exemple, qu'on trouvera dans certains endroits qu'ils marquent, les tréſors, les armes, les inſtrumens de fer, & cent autres choſes de cette nature qui leur appartenoient, par où ils prouvent qu'ils ſe reſſouviennent de ce qu'ils faiſoient dans les vies précedentes. On y voit auſſi les divers chan-

(*a*) *Lib.* 15.

changemens de leurs Dieux. Ils commencent par *Brumma*, qu'ils disent s'être montré sous mille figures differentes : les Metamorphoses de *Vichnou* y sont presque sans nombre. Il y en a encore une qu'ils attendent, & qu'ils appellent *Kelki-vadaran*, c'est-à-dire, *Vichnou* changé en cheval. Ils rapportent plusieurs autres changemens de *Routran*, dont j'aurai occasion de parler dans la suite, aussi bien que des diverses Metamorphoses de leurs Déesses. Ils ont outre cela un autre Livre appellé *Brumma-pouranam*, où se trouve une multitude prodigieuse de Transmigrations d'ames dans les corps des hommes & des bêtes.

Les adorateurs de *Vichnou* prétendent que ce Dieu éclaire par une lumiere celeste quelques Ames favorites de ses Devots; & qu'il leur fait connoitre les differens changemens qui leur sont arrivez dans les corps qu'elles ont animez. Pour ce qui est des zélez serviteurs de Routren, ils assurent que ce Dieu chimerique revele à plusieurs d'entre eux les divers états où ils ont été engagez dans les differentes transmigrations de leurs ames.

3. Les Indiens & les Pythagoriciens ont recours aux comparaisons, pour expliquer leurs sentimens, mais avec cette difference que ceux-ci ne les employent que pour donner de la clarté & du jour à leurs pensées, au lieu que ceux-là les regardent comme des preuves manifestes de ce qu'ils avancent.

L'ame, disent les Indiens, est dans le corps, comme un oiseau est dans sa cage; c'est la premiere comparaison dont ils se servent; mais ils ne s'y arrêtent pas beaucoup, parce qu'en effet la difference saute aux yeux. Mais en voici trois autres qui leur paroissent admirables, & d'autant plus persuasives, qu'elles sont soûtenues chacune par l'autorité d'un Poëte : car parmi les Indiens un Vers cité, même hors de propos, donne un grand poids au raisonnement, & si le Vers qu'on cite, renferme une comparaison qui explique en apparence quelques circonstances du sujet dont on parle; c'est alors que la meilleure raison ne s'égale jamais à la comparaison.

Voici donc la seconde comparaison qu'il emploient pour appuier leur sentiment sur la Metempsychose. Comme l'homme est dans une maison, qu'il y habite, & qu'il a soin d'en reparer les endroits foibles; de même l'ame de l'homme est dans le corps, elle y loge, elle s'étudie à le conserver, & à en reparer les forces quand elles défaillent. De plus, comme l'homme sort de sa maison quand elle n'est plus habitable, & va se loger dans un autre; l'Ame de même abandonne son corps, quand quelque maladie, ou quelque autre accident le met hors d'état d'être animé, & elle se met en possession d'un autre corps. Enfin, comme l'homme sort, quand il veut, de sa maison, & y retourne de la même maniere; il y a pareillement de grands hommes, dont l'ame a le pouvoir de se dégager de son corps pour y revenir quand il lui plait, après avoir parcouru plusieurs endroits de l'univers. A la verité on trouve peu de ces ames privilegiées; mais enfin on en trouve, & les *Pouranams* nous en fournissent des exemples.

Parmi ces exemples j'en choisis un qui est fort celebre. On lit dans la vie de *Vieramarken* l'un des plus puissans Rois des Indes, qu'un Prince pria une Déesse, dont le Temple étoit à l'écart, de lui enseigner le *Mandiram*, c'est à dire, une priere qui a la force de détacher l'ame du corps, & de l'y faire revenir quand elle le souhaitte. Il obtint la grace qu'il deman-

doit ; mais par malheur le Domeſtique qui l'accompagnoit, & qui demeura à la porte du Temple, entendit le *Mandiram*, l'apprit par cœur, & prit la reſolution de s'en ſervir dans quelque favorable conjoncture.

Comme ce Prince ſe fioit entierement à ſon Domeſtique, il lui fit part de la faveur qu'il venoit d'obtenir, mais il ſe donna bien de garde de lui reveler le *Mandiram*. Il arrivoit ſouvent que le Prince ſe cachoit dans un lieu écarté, d'où il donnoit l'eſſor à ſon ame ; mais auparavant il recommandoit bien à ſon Domeſtique de garder ſoigneuſement ſon corps, juſqu'à ce qu'il fut de retour. Il recitoit donc tout bas ſa priere, & ſon ame ſe dégageant à l'inſtant de ſon corps, voltigeoit çà & là, & revenoit enſuite. Un jour que le Domeſtique étoit en ſentinelle auprès du corps de ſon Maître ; il s'aviſa de reciter la même priere, & auſſi-tôt ſon ame s'étant dégagée de ſon corps, prit le parti d'entrer dans celui du Prince. La premiere choſe que fit ce faux Prince fut, de trancher la tête à ſon premier corps, afin qu'il ne prit point fantaiſie à ſon Maître de l'animer. Ainſi l'ame du véritable Prince fut reduite à animer le corps d'un Perroquet, avec lequel elle retourna dans ſon Palais.

On ne doit pas trouver étrange que les Indiens s'imaginent que de grands hommes parmi eux aïent eu le pouvoir de ſéparer ainſi leurs ames de leurs corps. (*a*) Pline raconte dans ſon Hiſtoire naturelle, qu'un certain Hermotime avoit cet admirable ſecret de quitter ſon corps toutes les fois qu'il le vouloit ; que ſon ame ainſi ſéparée alloit en divers Païs, & revenoit dans ſon corps pour raconter les choſes qui ſe paſſoient dans les lieux les plus éloignez. A la vérité Plutarque n'eſt pas de l'avis de Pline : il prétend que l'ame de cet Hermotime, qu'il appelle Hermodore, ne ſe ſeparoit pas réellement de ſon corps ; mais qu'un génie étoit ſans ceſſe à ſes côtez, qui l'inſtruiſoit de tout ce qui ſe paſſoit ailleurs.

Ce que Saint Auguſtin raconte dans ſon Livre de la Cité de Dieu, paroit aſſez ſurprenant. (*b*) Un Prêtre, dit ce ſaint Docteur, appellé Reſtitut, qui étoit de la Paroiſſe de Calamo, pouvoit à ſon gré ſe mettre dans un état tout-à-fait ſemblable à celui d'un homme mort : on avoit beau alors le frapper, le piquer, & même le brûler ; il avoit perdu tout ſentiment, & on ne lui trouvoit nulle apparence de reſpiration : il ne s'appercevoit même qu'il eut été brûlé, que par les cicatrices qui lui en reſtoient : il avoit enfin un tel empire ſur ſon corps, qu'en peu de tems, lorſqu'on l'en prioit, il s'interdiſoit tout uſage des ſens. Un exemple de cette nature ſeroit dans la bouche d'un Indien une preuve à laquelle il n'y auroit point de replique. Après avoir raconté un trait ſemblable, voyez, ajouteroit-il ſerieuſement, s'il n'eſt pas vrai, que les ames demeurent dans leurs corps, de la même maniere que les hommes logent dans leurs maiſons.

La troiſieme comparaiſon dont les Indiens ſe ſervent, eſt priſe du Navire & du Pilote. Le Pilote, diſent-ils, eſt le maître du Navire, il le gouverne à ſon gré, il le conduit dans les Païs les plus reculez ; il le fait entrer dans les Rivieres, il lui fait faire le tour des Iles, il lui fait parcourir tous les Ports qui ſe trouvent ſur les rivages de la Mer : s'il eſt endommagé en quelqu'une de ſes parties, il le radoube, & il l'abandonne

(*a*) *Livre* 7.
(*b*) *Livre* 14. *Ch.* 24.

ne quand les planches venant à se pourrrir menacent d'un prochain naufrage. C'est ainsi que l'ame se trouve dans le corps de l'homme : elle le conduit par tout ; elle lui fait faire de longs voiages ; elle le méne dans les Villes, elle le fait monter, elle le fait descendre, elle le fait marcher ou reposer, lorsqu'il est malade, elle cherche des remedes propres à reparer ses forces. Mais quand ce corps vient à périr, ou que ses organes s'usent & se déconcertent, elle l'abandonne pour en chercher un autre qu'elle puisse gouverner comme le premier.

Enfin, les Indiens comparent les ames dans les corps à un homme qui est en prison. Cette comparaison suppose ce que je dirai plus bas, que les ames, qui se trouvent engagées dans differens corps qu'elles animent successivement, n'y sont retenuës que pour expier les péchez qu'elles ont commis dans une autre vie. Pour prouver ce qu'ils avancent, ils raisonnent du plus au moins, & ils disent que les Dieux subalternes, qui sont si fort au dessus des hommes, sont obligez eux-mêmes d'animer des corps, pour expier les péchez de la vie précedente. Ils rapportent sur cela une infinité d'histoires, entre autres celle qu'on lit dans la vie de *Tarma-Rajakels*, ou autrement le *Baradam*; la voici.

Arichnen étoit un des cinq Rois qui se sont rendus célébres dans l'Inde. Ce Prince eut un fils qu'il aimoit tendrement : on l'appelloit *Abimanien.* Cet enfant cheri vint à mourir après bien des avantures ; la douleur que son pere en conçut le mit au desespoir. *Vichnou* metamorphosé en *Krichnen*, eut pitié de ce pere affligé. Il le mena dans un des cinq Paradis, où *Arichnen* apperçut son fils tout brillant de gloire. Il voulut l'embrasser & demeurer avec lui ; mais on le fit retirer, & *Abimanien* lui parla de la sorte : „ Autrefois tout Dieu que j'étois, je tombai dans un grand „ peché : pour l'expier je fus condamné à être mis en prison dans un „ corps humain ; maintenant que j'ai satisfait pour ce crime, & que je „ me suis entierement purifié ; vous me voiez plein de gloire, comme j'é„ tois auparavant ". Or, disent les Indiens, si les Dieux eux-mêmes sont obligez d'animer des corps pour se purifier, & pour faire pénitence dans ces prisons : pouvez-vous douter que les Ames après avoir commis des péchez, dans une autre vie, ne soient pareillement obligées de demeurer dans les corps qu'elles animent comme dans autant de prisons ? Si ces corps naissent dans des Castes méprisables, s'ils sont sujets aux maladies, & à d'autres infirmitez, ou s'ils sont disgraciez de la nature, tout cela arrive afin qu'elles puissent expier les péchez de la vie passée.

Les Platoniciens emploient la même comparaison : Platon l'avoit tirée de Pythagore & d'Empedocle, & Pythagore l'avoit reçuë d'Orphée. Parmi les premiers Chrétiens, quelques-uns, qui avant que d'embrasser le Christianisme avoient été élevez dans l'école de Platon, trouvoient dequoi l'appuier dans quelques passages de l'Ecriture, qui ne doivent s'entendre que dans un sens metaphorique. Les Saints Peres en citent des endroits mal expliquez par les Origenistes. Saint Epiphane, par exemple, dit que les Sectateurs de Platon prenoient à la Lettre ces paroles du Prophete Roi : *Seigneur (a) tirez mon ame de la prison où elle est.* S. Jerôme observe qu'ils entendoient de même ces autres paroles de Saint Paul : (*b*) *Qui me délivrera*

(*a*) *Educ de custodia animam meam* Ps. 114.
(*b*) *Quis me liberabit de corpore mortis hujus ?* ad Rom. c. 7. v. 14.

ra de ce corps de mort ? Doit-on en être surpris que les Indiens s'attachent si fort à cette comparaison, puisque des Philosophes, qui se disoient Chrétiens, ne laissoient pas de s'en servir dans le même sens que les Platoniciens ?

4. Ce n'est pas assez pour les Indiens de faire passer les ames dans differens corps humains, ils admettent encore la Metempsychose à l'égard des corps de bêtes, & de tous les objets sensibles. Ils assurent même que le monde change plusieurs fois de forme, ce qui se fait selon eux par autant de transmigrations differentes. Mais pour mieux éclaircir ce systeme des Indiens, il me faut montrer la conformité de leur sentiment sur la création du monde avec celui des Disciples de Pythagore & de Platon.

Ces deux Philosophes, ainsi que le marquent les Peres, avoient transporté dans leur Philosophie plusieurs choses qu'ils avoient tirées des Juifs touchant la morale, & la maniere dont le monde a été formé depuis tant de siécles. C'est le rapport qui se trouve entre le commencement de la Genese & plusieurs endroits de Platon, qui a fait dire à Numenius que Platon n'étoit autre chose que Moïse qui parloit Grec. *Quid est Plato nisi Moses atticissans ?*

En effet, Platon croioit que le monde avoit été produit par la toute puissance de Dieu, & qu'il étoit sujet à la corruption ; que Dieu est le Souverain Seigneur de toutes choses ; & le pere des Dieux subalternes, mais qu'il s'est servi de ces Dieux pour former & pour perfectionner tous les Etres. Les premiers Hérétiques, tel que fut Menandre Disciple de Simon le Magicien, pensoient à peu près de même, & soutenoient que le monde avoit été fait par les Anges. Saturnin disoit qu'il y en avoit eu sept entre autres qui avoient été occupez à ce grand ouvrage. Tous ces Hérétiques des premiers siécles, qui s'étoient infatuez du Platonisme, appliquoient aux Anges, ce que le Philosophe disoit des Dieux inferieurs. Seneque voulant expliquer le sentiment des Platoniciens, dit que Dieu produisit des Dieux subalternes pour être les Ministres de son Roiaume, & pour le perfectionner. Je serois trop long, si j'entreprenois de citer tous les endroits des ouvrages de Platon, qui prouvent que c'est là son opinion.

C'est de la même maniere que les Indiens expliquent la creation du monde. Dieu, qui avoit subsisté pendant toute une éternité, lorsqu'il n'y avoit ni Ciel ni Terre, créa *Brumma* par sa toute puissance, laquelle est appellée par les Indiens *Parachatti*, c'est à dire, pouvoir souverain: (les ignorans ont personnifié cette expression, & croient que *Parachatti* est la mere des Dieux); qu'il se servit de lui pour créer les autres Etres; qu'ensuite il créa *Vichnou*, qui est le Dieu conservateur de tous les Etres; puis le Dieu *Routren*, qui détruit les mêmes Etres, afin que *Brumma* les fasse reparoitre avec éclat. Cet emploi des Dieux subalternes, créez par le Souverain pouvoir du Seigneur de tous les Etres, peut-il être plus conforme à l'idée de Platon, qui assure que Dieu créa les Dieux inferieurs, & qu'il les emploia à former & à perfectionner ce monde visible ?

5. Selon la doctrine du même Platon la premiere de toutes les Metempsychoses est celle du monde, qui doit finir un jour, & être suivi d'un autre monde. La pensée de ce Philosophe est, que comme les ames animent de nouveaux corps, il y aura aussi de nouveaux mondes. A la verité les Platoniciens modernes s'efforcent de donner un bon sens à ces paroles; mais peuvent-ils nier que ce n'ait été le sentiment des Origenistes; & n'est-ce pas chez

chez Platon que les Origeniſtes ont puiſé cette idée du renouvellement du monde ? Il ne faut que lire ce que dit Origene au Chapitre 5. du 3. Livre de ſes Principes. Il ſe propoſe une objection qu'on pourroit lui faire, ſur ce qu'il a dit que le monde a commencé dans le temps. Vous me demandez, dit-il, ce que faiſoit Dieu avant qu'il créat le monde ? Il ſeroit ridicule de dire qu'il étoit oiſif ; car rien ne repugne davantage à la nature de Dieu, que de penſer que ſa bonté n'ait pas voulu faire, ni ſa Toute puiſſance éxecuter ce qu'il pouvoit. A cela dit ce Docteur, nous répondons conformement à la regle de la pieté, que Dieu n'a pas commencé d'agir lors qu'il a créé le monde : mais nous croions que de la même maniere que ce monde où nous ſommes, eſt ſuivi d'un autre, il y en a eu pareillement pluſieurs autres qui ont précedé celui-ci. Ces paroles ſont aſſez expreſſes en faveur de la doctrine des mondes qui ſe ſuccedent les uns aux autres, & qu'Origene avoit tirée de Platon, ainſi que pluſieurs Saints Peres le lui reprochent : & comme ces mondes ont toujours été animez par la grande ame du monde, ainſi que Platon l'aſſure, peut on douter que les Platoniciens n'admiſſent la Metempſychoſe à l'égard de pluſieurs mondes ? Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt qu'Origene entêté de ces idées Platoniciennes, abuſoit de quelques paſſages des Livres divins, pour prouver un dogme ſi ridicule. Il emploioit, par exemple, cet endroit d'Iſaïe, où Dieu dit qu'il créera un nouveau Ciel & une Terre nouvelle, & cet autre de l'Eccleſiaſte : (a) *Qu'eſt-ce qui a été autrefois ? C'eſt ce qui doit être à l'avenir. Qu'eſt-ce qui s'eſt fait ? C'eſt ce qui doit ſe faire encore. Rien n'eſt nouveau ſous le Soleil, & nul ne peut dire : Voilà une choſe nouvelle, car elle a été déja dans les ſiecles qui ſe ſont paſſez avant nous.*

Telle eſt l'opinion des Indiens ; ils s'imaginent que ce monde doit finir, & qu'enſuite Dieu en créera un nouveau : ils déterminent même le tems où ce changement doit arriver ; car ils prétendent qu'après que les quatre âges, d'or, d'argent, de cuivre, de fer, ſeront expirez, il y aura un jour de la vie de *Brumma* qui doit durer cent ans : que quand cette multitude d'années ſera écoulée, le monde ſera détruit par le feu. C'eſt une choſe remarquable, que preſque toutes les Nations conviennent enſemble ſur cette maniere dont le monde ſera détruit : c'eſt une tradition que les anciens Philoſophes ſe ſont laiſſez les uns aux autres, & Ovide dit en termes formels, que c'eſt une choſe arrêtée par la force d'une fatalité intévitable, que le Ciel, la Mer, & la Terre doivent être conſumez par le feu :

Eſſe quoque in fatis reminiſcitur affore tempus
Quo mare, quo tellus, correptaque Regia Cæli
Ardeat. . . . .

Ce monde étant donc détruit par le feu, Dieu en fera reparoître un nouveau de la même maniere qu'il a créé celui-ci, & cela ſe renouvellera toujours ; de même qu'avant que cet Univers où nous ſommes eut été créé, il y en avoit un autre, & avant ce dernier un plus ancien. C'eſt ainſi, diſent-ils, qu'il faut raiſonner en remontant toujours plus haut, où l'on trouvera divers monde, plus anciens les uns que les autres. Je ne trouve qu'une

(a) *Quid eſt quod fuit ? Ipſum quod futurum eſt : Quid eſt quod factum eſt ? Ipſum quod faciendum eſt. Nihil ſub ſole novum, nec valet quiſquam dicere : Ecce hoc recens eſt : jam enim præceſſit in ſæculis, quæ fuerunt ante nos.* Eccleſiaſt. c. 1. v. 10.

ne difference entre les deux opinions ; c'eſt que les Platoniciens & les Pythagoriciens croioient qu'il n'y avoit qu'un monde à la fois, & que les Indiens au contraire, en diſtinguent quatorze. On peut néanmoins facilement les accorder, en ce que les Indiens avouent que ces quatorze mondes n'en font qu'un ſeul, puiſqu'ils ſont tous renfermez dans un œuf, ou comme quelques autres diſent, dans *Brumma*. C'eſt encore une choſe à obſerver, que preſque toutes les Nations ſont dans ce ſentiment, que le monde eſt ſemblable à un œuf : c'eſt ainſi que les anciens Egyptiens repreſentoient le monde ; & c'eſt d'eux ſans doute que toutes les Nations ont reçu cette idée. Les Indiens ajoutent que cet œuf, qui renferme tous les mondes, a été formé par le Dieu *Brumma*, qui ſe trouva ſur l'eau. Les Platoniciens ont dit auſſi que Dieu étoit ſur l'eau. N'auroient-ils pas abuſé de ce paſſage de l'Ecriture, où il eſt dit, que (*a*) *l'eſprit de Dieu étoit porté ſur les eaux* ?

6. Mais combien d'années durera le monde, avant qu'il en paroiſſe un autre ? Il durera, diſent-ils, juſqu'à ce que *Brumma* paroiſſe de nouveau, & que tous les Etres reviennent au même état où ils ont paru d'abord. C'eſt ce qui répond à la grande année Platonique, qui devoit durer trente ſix mille ans. Les Platoniciens diſent que tout ce qui s'eſt paſſé durant ce long eſpace de tems, ſe renouvellera alors, & que les ames reviendront dans les corps pour recommencer une vie nouvelle ; que Socrate doit être accuſé de nouveau par Anyte & Melite, que les Atheniens le condamneront à la mort, qu'ils s'en repentiront enſuite, & qu'ils puniront rigoureuſement les accuſateurs. Ce qu'ils diſent de Socrate, doit s'entendre pareillement des autres hommes, & de toutes les avantures ſi celebres dans l'Hiſtoire.

7. La Metempſychoſe ſelon les Indiens ne regarde pas moins les Dieux que les hommes. A la vérité ils avouent que le Dieu Souverain qui a créé les Dieux, les Aſtres, & tous les Etres, n'eſt pas ſujet à ces differens changemens : mais outre les Dieux inferieurs dont nous parlerons dans la ſuite, il y en a trois principaux qu'ils confondent avec le Dieu ſuprême, ſavoir *Brumma*, *Vichnou*, & *Routren*, & ces trois Dieux du premier Ordre, quoique ſubalternes, ont animé differens corps d'hommes & de bêtes. *Brumma* a animé le corps d'un Cerf, & celui d'un Cygne. *Vichnou*, le plus accoutumé aux Metempſychoſes, a paru ſous la figure de *Matcham*, c'eſt à dire, de poiſſon : ce fut, diſent quelques-uns, au tems du Déluge, lorſque ce Dieu conduiſit la barque qui ſauva le genre humain : il devint enſuite *Courman*, c'eſt à dire, tortuë, pour ſoutenir le monde, qui chancelloit : il prit auſſi la figure d'un pourceau, pour trouver les pieds de *Routren*, qui s'étoit caché ; puis celle de *Naraſingam*, c'eſt à dire, moitié homme & moitié lion, pour défendre un de ſes adorateurs, & faire mourir *Franien*. Enfin il a animé le corps d'un *Bramin* d'un fameux Roi appellé *Ramen* &c. *Routren* a pareillement changé pluſieurs fois de figure ; mais la plus extravagante eſt celle du *Lingam*, qui a produit la ſecte infame des Linganiſtes.

Les Déeſſes, femmes de ces trois Dieux, ont été ſujettes à de pareils changemens. *Parradi* femme de *Routren*, vivement touchée de ce que ſon pere n'avoit pas appellé ſon mari à un fameux Sacrifice, auquel il avoit invité

(*a*) *Spiritus Domini ferebatur ſuper aquas.* Gen. c. 1. v. 2.

vité tous les Dieux, de rage se jetta dans le feu, où elle fut consumée. Elle nacquit ensuite d'une montagne du Nord & épousa une seconde fois *Routren*.

Les diverses renaissances de la *Kehoumi* Femme de *Vichnou* sont celebres. Elle nâquit d'abord lors que les Dieux & les Géans firent tourner dans la Mer la fameuse montagne de *Meroua* : il en sortit des choses prodigieuses, mais la plus excellente de toutes fut la *Kehoumi*, qui éblouit tous les Dieux par sa beauté, & qui de leur consentement fut donnée à *Vichnou*. Long-tems après, elle nâquit d'un fruit, dont l'odeur infiniment douce & agréable se repandoit à dix lieuës à l'entour. Cette jeune fille fut élevée par un Pénitent appellé *Vedamamouni*, qui lui enseigna toutes les sciences; mais comme elle surpassoit en beauté toutes les personnes de son sexe, il souhaita qu'elle devint femme de *Vichnou*, changé alors en *Ramen*, Roi celebre dans les anciennes Histoires des Indes. Cette Princesse s'appelloit pour lors *Sida* : elle faisoit une rude penitence sur le bord de la Mer, se tenant sur un mât, au bas duquel elle entretenoit un feu fort actif. La reputation de sa beauté vint aux oreilles d'un Géant qui étoit Roi de Ceilon : il se transporta sur le lieu où elle avoit fixé son séjour, dans le dessein de l'épouser; mais une pareille proposition lui ayant déplu; elle se jetta dans le feu, & elle fut réduite en cendres. La pénitence ne fut pas pourtant inutile : car *Vedamamouni* ayant recueilli ses cendres, les renferma dans une canne d'or, enrichie de diamans & de pierres précieuses d'un prix inestimable. On porta cette canne au Géant Ravanen qui la fit mettre dans son trésor. Quelque-tems après, comme on entendit sortir de cette canne une voix semblable à celle d'un enfant, on l'ouvrit, & on y trouva *Sida* changée en petite fille : Les Astrologues consultez sur ce prodige, repondirent que cet enfant seroit la cause de la ruine de Ceylon; c'est pourquoi on l'enferma dans un coffre d'or, & on la jetta dans la Mer pour l'y faire perir. Mais le coffre, au lieu d'être entrainé par sa pesanteur au fond de l'eau, surnagea, & avança vers la Mer de Bengale. Etant entré dans un des bras du Gange, il fut porté sur un champ : les laboureurs l'ayant trouvé le donnerent à leur Roi, qui éleva la *Kehoumi* jusqu'à ce qu'elle fut mariée à *Ramen*.

En un mot, les Dieux subalternes du premier Ordre, outre qu'ils doivent mourir au tems de la grande année Brummatique & renaitre ensuite, sont encore nez plusieurs fois dans le cours des années de Brumma. Ces années contiennent plusieurs milliers d'années, & surpassent de beaucoup les années qui doivent s'écouler pendant la grande année Platonique.

Pour ce qui est des Dieux du second Ordre; les Indiens les representent souvent changez en hommes & en demons, lesquels ensuite redeviennent Dieux. Cette opinion des sçavans Indiens est très-conforme à celle des Platoniciens. Saint Augustin assure que ces Philosophes croioient que les Ames des hommes qui avoient pratiqué la vertu, étoient changez en Dieux familiers & domestiques, & devenoient les protecteurs des familles : qu'au contraire si elles s'étoient renduës coupables de quelques crimes, elles devenoient des esprits malins qui inquiétent les vivans. (a) *Animas ex hominibus fieri Lares, si meriti boni, & Lemures, si mali.* Saint Jerôme dans sa Lettre à Avitus, dit, que les Origenistes avoient le même sentiment, savoir que les

(a) *De Civit. Dei l. 9. c. 11.*

les hommes étoient changez en demons, & les demons en hommes. *Ita cuncta variari, ut & qui nunc homo est, possit in alio mundo Dæmon fieri; & qui Dæmon est, & negligentius egerit, in crassiore corpore relegetur, id est, homo fiat.*

Afin de montrer que c'est-là l'opinion des Indiens, je ne raporterai qu'un seul exemple tiré d'un de leurs livres qui a pour titre *Palmapouranam.* Un fameux Brame appellé *Venadini*, avoit un fils nommé *Akinipar.* Ce jeune homme alloit tous les jours se laver dans une eau sacrée qu'on nomme *Achoditirtam.* Cinq jeunes Déesses descendoient souvent du Ciel pour y prendre le bain : elles apperçûrent le jeune Pénitent, & elles en furent éprises. Celui-ci s'en offensa, & jettant sur elles sa malediction, il les changea en Demons, & leur ordonna de voltiger dans les airs. Je dois remarquer en passant, que comme Platon pensoit qu'il y avoit des Demons dans les quatre élemens; les Indiens croient de même, qu'il y en a dans l'air, dans le feu, dans l'eau & sur la terre. La malediction eut son effet, mais les Déesses indignées de l'audace d'*Akinipar*, le maudirent à leur tour, & le condamnerent à être Demon comme elles. Ces six Demons, tout ennemis qu'ils devoient être, conspirerent neanmoins la mort d'un grand Pénitent, qui se nommoit *Chomoucharichi :* mais celui-ci rendit leurs efforts inutiles, & les chassa honteusement de sa presence. *Venadini* se trouva là par hazard, & aiant reconnu son fils qu'il cherchoit depuis long-tems; il pria le Pénitent de le lui rendre dans une forme humaine. Le Pénitent y consentit, pourvû que *Vedanidi* allât se baigner dans le *Prayagatirtam*, (c'est le confluent de trois Rivieres, qui se réunissent dans les Etats du Mogol,) & pour l'engager à suivre son conseil, il lui raconta l'histoire suivante. Une sainte Fille appellée *Malinei*, fit autrefois plusieurs années de pénitence, & mérita de renaître dans le Palais des Dieux, & d'être changée en Déesse : elle venoit tous les jours se laver dans le *Prayaga* : Comme elle se retiroit, une goutte d'eau tomba de ses cheveux sur un Géant d'une grandeur énorme qui étoit caché dans un bois de Bambous. Cette seule goutte fit une telle impression sur le Géant, qu'il comprit que dans une autre vie il avoit été un des plus grands scelerats de l'Univers, & que c'étoit pour cela qu'il avoit été condamné à naître dans cette figure affreuse. Aussi-tôt il se prosterna aux pieds de la Déesse, & il la conjura avec larmes de lui ôter la vie, & de lui obtenir une nouvelle naissance qui lui procurât un état plus heureux. La Déesse touchée de ses pleurs l'assura, que pour le faire renaître heureux, & même pour le placer dans le Palais des Dieux, elle lui cedoit tout le mérite qu'elle avoit acquis pendant trente jours qu'elle s'étoit lavée dans le *Prayaga*, & le Géant fut aussi-tôt changé en une autre forme. *Vedanidi* aiant entendu cette histoire, alla sur le champ au *Prayaga*, où il se baigna trente jours de suite, après quoi il obtint ce qu'il souhaittoit, & son fils redevint Brame. Cette fable fait assez connoître qu'un des points de la doctrine Indienne, est que les Dieux peuvent être changez en hommes, & les hommes en Dieux; & que les hommes & les Dieux peuvent devenir Demons, & les Demons devenir des hommes & des Dieux.

Jusqu'ici, MONSEIGNEUR, le systeme Indien ne s'accorde pas mal avec le systeme de Pythagore & de Platon. Cependant la matiere n'est encore qu'effleurée : plus j'approfondirai l'une & l'autre opinion, plus vous reconnoitrez qu'à peu de choses près la conformité est entiere. Je commen-

ce

ce d'abord par l'idée que les uns & les autres ſe forment de la nature de l'ame.

8. On trouve dans les Livres des anciens Indiens, que les ames ſont une parcelle de la ſubſtance de Dieu même; que ce ſouverain Etre ſe répand dans toutes les parties de l'Univers pour les animer : & il faut bien que cela ſoit ainſi, diſent les Indiens, puiſqu'il n'y a que Dieu qui puiſſe vivifier & faire paroitre de nouveau des Etres. J'eus autrefois un long entretien avec un Brame, qui ſe ſervoit de cette comparaiſon : Repreſentez-vous pluſieurs millions de vaſes, grands, petits, médiocres, tous remplis d'eau: Imaginez-vous que le Soleil donne à plomb ſur ces vaſes : n'eſt-il pas vrai que dans chacun d'eux il grave ſon image, que l'on y voit un petit Soleil, ou plutôt un amas de raions qui ſortent immédiatement du corps brillant de cet Aſtre? C'eſt, me diſoit-il, ce qui ſe paſſe dans le monde : les vaſes ſont les differens corps dont l'ame émane de Dieu, de même que les raions émanent du Soleil. Je lui demandai s'il penſoit que dans la diſſolution des corps, ces ames étoient détruites, de même que les images du Soleil ne ſubſiſtoient plus, dès que le vaſe étoit briſé. Il me repondit, que comme ces mêmes raions, qui avoient formé ces images dans les vaſes, briſez ſervoient à former d'autres images dans d'autres vaſes pleins d'eau; de même les ames obligées de quitter les corps qui périſſent, vont animer d'autres corps qui ſont frais & vigoureux. Mais, pourſuivis-je, pourquoi cette portion de la Divinité, qui anime les hommes, commet-elle de ſi grands crimes? N'eſt-il pas ridicule d'attribuer à une partie de Dieu même des pechez auſſi honteux, que ceux que nous voions tous les jours commettre aux hommes? Il m'avoua qu'il avoit de la peine à comprendre, comment cette partie de Dieu, qui animoit pour la premiere fois le corps de l'homme, pouvoit donner dans de ſi grands excez; mais que ſuppoſé qu'elle ſe fut rendu coupable de quelque crime, il falloit bien qu'elle ſe purifiat par diverſes transmigrations, avant que de ſe réunir à la Divinité.

D'autres croient que Dieu eſt un air extremement ſubtil, & que nos ames ſont une partie de ce ſoufle celeſte; que quand nous mourons, cet air ſubtil qui nous ſervoit d'ame, va ſe réunir avec Dieu, à moins qu'il n'ait beſoin de ſe purifier par pluſieurs Metempſychoſes; que quand ces ames ſont bien purifiées, elles obtiennent la béatitude qui a cinq dégrez differens, & qui ſe conſomme enfin par l'identité avec Dieu.

Cette même doctrine eſt enſeignée par les Diſciples de Pythagore & de Platon, & au rapport de Saint Jerôme, par les Origeniſtes, qui l'avoient tirée de ces deux Philoſophes. Il n'en faut point d'autre preuve que ce que Ciceron fait dire à Caton, ſavoir que les Philoſophes de la Sexte Italique ne doutoient point que les ames ne fuſſent tirées de la ſubſtance de Dieu même. *Audiebam Pythagoram Pythagoreoſque incolas penè noſtros, qui eſſent Italici Philoſophi nominati, nunquam dubitaſſe quin ex univerſa mente divina delibatos animos haberemus.* C'eſt auſſi vôtre ſentiment, MONSEIGNEUR, car je me ſouviens d'avoir lû dans vos Notes ſur Origene, que les Platoniciens & les Stoïciens ont ſuivi cette même opinion, que les Marcionites & les Manichéens l'ont embraſſée depuis, & que c'eſt dans le ſens des Pythagoriciens que (a) Virgile dit en parlant de Dieu :

Deum

(a) *Georg. li.* 4. *v.* 221.

——— Deum namque ire per omnes
Terrasque , tractusque maris , Cælumque profundum ;
Hinc pecudes. armenta, viros, genus omne ferarum ,
Quemque sibi tenues nascentem arcessere vitas.

Il est vrai néanmoins, que plusieurs textes de Platon prouvent assez clairement, que Dieu a créée les ames, & qu'il les a ensuite attachées aux Astres pour y contempler les idées de toutes les choses créées. Mais mon dessein n'est pas d'accorder Platon avec lui-même, ni de le suivre dans ses incertitudes, & dans ses contradictions perpetuelles. Tout ce que je prétends, c'est de montrer en quoi la Metempsychose Indienne est semblable à celle des Platoniciens, qui ont tiré presque toute leur doctrine de Pythagore. Car, comme le remarque Saint Augustin, c'est de Pythagore que Platon tira toute sa physique ; & en y ajoutant la morale de Socrate, il se fit une philosophie complette.

Mais soit que les Ames soient une émanation de la substance de Dieu même, soit que Dieu les ait tirées du néant, il est toujours vrai de dire que Platon fidele disciple de Pythagore a pensé comme lui, que Dieu avoit attaché les ames aux Astres, & leur avoit laissé le plein usage de leur liberté. Saint Augustin en plusieurs endroits, Vivez (*a*) dans les Commentaires qu'il a faits du Livre de la Cité de Dieu, & le P. Thomassin (*b*) dans sa Theologie, nous assurent que c'est-là le veritable sentiment de la philosophie Platonicienne. Celui-ci après avoir cité plusieurs textes de Platon qui le prouvent, l'explique à peu près de cette maniere. Ces Ames ainsi attachées aux Astres, étoient si heureuses, qu'elles sembloient être au comble de leurs desirs. Dieu leur avoit manifesté une partie des beautez celestes ; elles étoient si éclairées, qu'elles découvroient la souveraine Vérité dans elle-même, & cette vûë étoit leur beatitude ; mais elles abusérent de leur liberté, & se laissant éblouïr par les beautez créées, elles négligérent ce qui faisoit leur parfaite felicité. Dieu, pour punir ces ames temeraires & infidelles, les détacha des Astres, & les attacha à des corps grossiers. Néanmoins si ces ames faisoient un bon usage de la liberté qui ne leur avoit pas été ravie, si elles se purifioient en pratiquant la vertu ; elles pouvoient après quelques transmigrations retourner au premier état dont elles étoient déchuës. Si au contraire elles venoient à se souiller en s'abandonnant au vice, elles descendoient dans des corps plus grossiers les uns que les autres, pour y être severement. punies.

Cependant il faut prendre garde, disent les Platoniciens, qu'il y a des ames qui ayant contemplé avec plus d'attention la beauté celeste, & les veritez éternelles, ont conservé, nonobstant cette alliance avec les corps materiels, quelques idées de ces beautez & de ces véritez ; à peu près comme on voit des Rivières, dont les eaux pures, après avoir coulé au travers des mines d'or, & ensuite au milieu des prairies émaillées de fleurs, se jettent dans la Mer, & y conservent durant quelque tems les bonnes qualitez des lieux où elles ont passé, sans trop se mêler au commencement avec les eaux salées.

Enfin,

(*a*) *Comment. in C. 5. de Civ. Dei.*
(*b*) *Theolog. page* 317.

Enfin, pour ne rien omettre de ce que disent les Platoniciens sur ce sujet, c'est en consequence de ces traces des beautez éternelles qu'elles ont vuës, que quand elles trouvent sur la terre des objets qui leur paroissent accomplis, ces objets quoique terrestres, remuent les traces des premieres beautez, & leur causent ces transports qui vont quelquefois jusqu'à une espece d'extase. Les Platoniciens sont tellement enchantez de cette idée, qu'ils croient qu'on ne peut expliquer autrement ces violens & soudains attachemens, qui enlevent l'ame dès la premiere vuë.

Je sai qu'il y a des Disciples de Platon, qui, pour justifier leur maître, prétendent qu'il a simplement enseigné, que Dieu a créé les ames, & les a unies aux corps pour la perfection de l'Univers, & non pas pour des fautes qu'elles eussent commises étant attachées aux Astres. Mais on trouve dans les Ouvrages de ce Philosophe des textes si formels du contraire, qu'on doit, ce me semble, s'en tenir à ce que je viens d'exposer de sa doctrine.

La même doctrine se trouve répanduë dans les Ouvrages des Indiens, sur tout au regard des Rajas qui forment la premiere Caste après celle des Brames. Il y a plusieurs Castes de Rajas subordonnées les uns aux autres, qui cependant sont renfermées dans deux principales. La premiere est de ceux qui sont sortis du Soleil, c'est à dire, que leurs ames habitoient auparavant dans le corps même du Soleil, ou en étoient, selon d'autres, une partie lumineuse. Cette Caste s'appelle *Chouria Vankcham*, *Caste du Soleil.* Ils en disent autant de la seconde Caste, qu'ils nomment *Tomma Vankcham*, c'est à dire, *Caste de la Lune* : & quand on leur demande d'où viennent les ames des autres Castes, ils repondent qu'elles viennent des Astres. C'en est, selon eux, une preuve décisive, que ces trainées de lumiere qui paroissent durant la nuit, lorsque l'air est enflammé; car ils prétendent que ce sont des ames qui tombent des Astres, ou bien du *Chorkam*, qui est un de leurs Paradis. Les Brames persuadent au Peuple, que cette lumiere, ou selon eux, ces ames qui tombent ainsi du Ciel, venant à s'arrêter sur les herbes, entrent dans le corps des vaches ou des brebis qui broutent, & vont animer les veaux & les agneaux. Si cette lumiere tombe sur quelque fruit qui soit mangé par une femme enceinte, ils disent que c'est une ame qui va animer le petit enfant dans le sein de sa mere.

Enfin, les Indiens assurent de même que les Platoniciens, que ces Ames se dégoûtant de leurs premieres délices, & pressées du désir d'animer des corps materiels, viennent effectivement y habiter, & y demeurent jusqu'à ce qu'elles se soient purifiées, & qu'elles aient mérité de retourner au lieu d'où elles sont sorties : mais que si elles y contractent de nouvelles souillures, elles sont enfin condamnées aux Enfers, d'où elles ne sortiront qu'après un tems presque infini.

9. Au reste ce passage des ames dans des corps plus ou moins parfaits, selon qu'elles ont pratiqué la vertu ou le vice, ne se fait pas au hazard, mais avec ordre, & il y a comme differens degrez par où elles montent ou descendent pour être recompensées ou punies. C'est ce que Platon fidele disciple de Pythagore, enseigne dans son Timée, dans son dernier Livre de la Republique, & dans son Phédre, où il explique ainsi l'ordre de ces transmigrations. 1. Si c'est une ame qui ait vû beaucoup de perfections en Dieu, & qui ait découvert plusieurs véritez dans cette espece de vision beatifique, elle entre dans le corps d'un Philosophe ou d'un Sage, qui fait ses déli-

délices de la contemplation. 2. Elle anime le corps d'un Roi ou d'un grand Prince. 3. Elle passe dans le corps d'un Magistrat, ou elle devient le Chef d'une puissante Famille. 4. Elle anime le corps d'un Medecin. 5. Elle entre dans le corps d'un homme dont l'emploi est de pourvoir au culte des Dieux. 6. Elle passe dans le corps d'un Poëte. 7. Dans celui d'un Artisan ou d'un Laboureur. 8. Dans le corps d'un Sophiste, & enfin dans celui d'un Tyran.

C'est ainsi à peu près que les Indiens arrangent leur Metempsychose. Bien qu'ils n'admettent que quatre Castes principales, ils reconnoissent néanmoins plusieurs autres Castes subalternes, qui sont renfermées sous chacune de ces quatre Castes fondamentales. Ainsi quand les ames descendent immédiatement du Ciel, elles entrent 1. dans le corps des Brames, qui sont leurs savans & leurs Philosophes. 2. Elles passent dans les corps des Rois & des Princes. 3. Dans les Magistrats ou Intendans de Provinces, qui sont de la Caste des Chouttres : & enfin dans les Castes les plus viles & les plus méprisées, d'où aussi elles peuvent monter à mesure qu'elles se purifient. J'ai ouï dire à un Brame habile, qu'il avoit lû dans un Livre ancien, qu'en certaines occasions les ames devoient passer jusqu'à mille fois dans differens corps, avant que d'être unies au Soleil dont elles deviennent comme autant de raions. Un Poëte Indien voulant faire mieux comprendre la maniere dont les ames descendent toujours en des corps moins parfaits les uns que les autres, lorsqu'elles ne suivent pas les lumieres de la raison, les compare à la descente de la Riviere du Gange. Cette Riviere, dit-il, tomba d'abord du haut des Cieux dans le *Chorkam*, de-là elle descendit sur la tête d'*Issouren*, puis sur la fameuse montagne *Ima* : de-là sur la terre, de la terre dans la mer, de la mer dans le *Padalam* : c'est à dire, dans l'Enfer.

Les Chaldéens expliquent ici d'une maniere non moins ridicule cette descente & cette élevation des ames : ils prétendent qu'elles ont des aîles qui se fortifient à mesure qu'elles pratiquent la vertu, & qui s'affoiblissent à mesure qu'elles se plongent dans le vice. Le peché a la force de couper ces ailes, & alors les ames sont obligées de descendre. Quand elles se tournent vers la vertu, ces aîles croissent, se fortifient, & les élevent au Ciel.

Platon dit de même, que quand les ames ne s'élevent pas à un plus haut dégré en changeant de demeure ; c'est que leurs aîles ne sont pas assez fortes. Lorsqu'on demande aux Platoniciens, combien il faut de tems à ces ames, afin qu'elles puissent recouvrer leurs aîles brisées par le peché, ils répondent qu'il faut au moins dix mille ans pour les pecheurs ; mais que pour les justes qui ont vécu trois fois dans la simplicité & dans l'innocence, il leur suffit d'y emploier trois mille ans. *Qui simpliciter & sine dolo philosophatus est, huic, si ter ad eum vixerit modum, ter milleni sufficient anni.*

Il y a de l'apparence que cela se disoit par les Platoniciens dons un sens allegorique. Mais les Indiens ne l'entendent pas de même ; ils ont pris à la lettre ces aîles dont ils avoient ouï parler. Ils en ont donné jusques aux montagnes. Elles étoient autrefois si insolentes, disent-ils, qu'elles se mettoient devant les Villes pour les couvrir. *Devendiren* les poursuivit avec une épée de diamants, & aiant atteint le corps de bataille de ces montagnes fugitives, il leur coupa les aîles ; c'est ce qui a produit cette chaîne

de

de montagnes, qui divise les Indes en deux parties. Pour ce qui est des autres montagnes qui se separerent de l'armée, elles tomberent çà & là dans leur déroute, ainsi qu'elles se voient encore aujourd'hui : celles qui tomberent dans la mer formerent les Iles qu'on y découvre. Toutes ces montagnes, selon eux, sont animées ; ils leur donnent même pour enfans, non seulement des rochers, mais encore des Dieux & des Déesses.

10. Après tout, MONSEIGNEUR, les ames ne seroient pas entierement dégradées, si elles étoient destinées à n'animer que des corps humains; mais que la Philosophie Platonicienne les ait avilies jusqu'à animer des corps de bêtes, c'est ce qui ne paroitroit pas croiable, si une opinion si insensée n'étoit pas semée dans les Ouvrages de Platon. C'est cette opinion que Saint Augustin rapporte au 3. Livre de la Cité de Dieu, lorsqu'il dit ces paroles : *Platonem animas hominum post mortem revolvi usque ad corpora bestiarum scripsisse, certissimum est.* Quand les Platoniciens ont voulu corriger leur maitre, comme a fait Porphyre ; ils ont allegué des raisons qui ne prouvent rien, ou qui prouvent également, que les ames animent les corps des bêtes, & les corps des hommes.

Telle est donc le systeme de Platon. Toutes les Ames, à la reserve de celles de quelques Philosophes, sont jugées au moment qu'elles se separent de leurs corps. Les unes tombent dans les Enfers, où elles sont punies & purifiées. Les autres, dont la vie a été innocente, montent au Ciel pour y être recompensées d'une maniere proportionnée à leurs vertus : mais après mille ans elles retournent sur la terre, où elles choisissent un genre de vie conforme à leur inclination. Il arrive alors, que celles qui ont animé des corps humains dans la vie précedente, passent dans des corps de bêtes ; que les autres qui ont été dans des corps de bêtes, viennent animer des corps humains. C'est ainsi que ce Philosophe s'explique dans son Phedre.

Mais qu'on ne croie pas que ce choix que font les Ames, soit ou aveugle ou indifferent à l'égard de toute sorte de bêtes ; c'est un choix éclairé, puisque parmi les bêtes elles choisissent celles qui ont eu le plus de rapport à l'état où elles se sont trouvées dans une autre vie. Ainsi Orphée choisit le corps d'un Cygne ; l'ame de Tamiris fut placée dans le corps d'un Rossignol ; celle d'Ajax dans le corps d'un Lion, l'ame d'Agamemnon anima un Aigle, & celle de Thersite passa dans le corps d'un Singe. C'est dans les Livres (a) de sa Republique que Platon développe cette rare doctrine.

Les Indiens pensent comme Platon, avec cette différence, comme nous le verrons dans la suite, qu'après que les ames ont été punies pour leurs crimes, ou recompensées pour leurs vertus, elles sont destinées à entrer dans d'autres corps, non par choix, mais par une qualité necessitante qu'ils appellent *Chankcharam*, ou par la détermination de *Brumma*, qui a soin d'écrire toutes les avantures de cette ame dans les sutures de la tête du corps qu'elle est sur le point d'animer.

11. Quand on a une fois admis le grand principe des Pythagoriciens & des Platoniciens, savoir que tout l'homme consiste dans l'ame, & que les corps que les ames animent, ne sont que de simples instrumens dont elles se servent, ou comme des vêtemens dont elles se couvrent, il s'ensuit que les

(a) *Livre X.*

les ames doivent passer pareillement dans les arbres, dans les plantes, & dans tout ce qui a la vie vegetative. Et c'est ce qu'Ovide, qui par tout se déclare Pythagoricien, nous represente dans ses Metamorphoses; car bien qu'il y ait quelque legere différence entre la Metempsychose & la Metamorphose; cette derniere pourtant n'est fondée que sur la premiere. C'est aussi ce que veut dire Virgile, lors qu'il raconte qu'Enée coupant un arbre, vit couler le sang de Polidore, & qu'il entendit une voix qui lui crioit :

Quid miserum, Ænea, laceras? jam parce sepulto.

Je pourrois rapporter ici plusieurs contes fabuleux qui ont cours parmi les Indiens, & qui y passent pour des véritez incontestables. En voici un entre plusieurs qui se trouvent dans le fameux Livre appellé *Ramayenam.* C'est selon eux un Livre infaillible, & dont la lecture efface tous les pechez.

Chourpanaguey étoit sœur du Geant *Ravanen*, elle avoit un fils qu'elle aimoit tendrement. Ce jeune homme entra un jour dans le Jardin d'un Pénitent, & y gâta quelques arbres : le Solitaire en fut offensé, & sur le champ il le condamna à devenir un arbre qui se nomme *Alamaram.* *Chourpanaguey* ayant prié l'Hermite de moderer sa colere, il se laissa attendrir, & il consentit que quand *Vichnou* transformé en *Ramen* viendroit dans le monde, & couperoit une branche de cet arbre; l'ame du jeune homme s'envoleroit dans le *Chorkam* (*a*), & ne seroit plus sujette à d'autres transmigrations. On lit dans les Ouvrages des Savans Indiens un grand nombre d'exemples de cette nature, par lesquels ils prouvent que les ames passent dans les plantes & dans les arbres.

12. Pour pousser la Metempsychose jusqu'où elle peut aller, il ne resteroit plus que de faire passer les ames dans les pierres, & dans tous les autres êtres de même espece. Je ne trouve nul vestige d'une pareille doctrine parmi les Sectateurs de Pythagore & de Platon. A la verité Ovide s'est donné l'essor dans ses Metamorphoses : Aglauros y est changée en pierre, Niobé en marbre, Atlas en une montagne de son nom, Scilla dans un écueil qui est dans la mer, &c. Mais ce Poëte ne croit pas que ces rochers, ces pierres, & ces montagnes soient animez.

Les Indiens au contraire sont fortement persuadez, que des ames animent véritablement les pierres, les montagnes, & les rochers. Parmi plusieurs exemples qu'on trouve dans le *Ramayenam*, je n'en citerai qu'un seul, qui sera la preuve de ce que j'avance.

Il est rapporté qu'il y avoit auprès du Gange un Pénitent nommé *Cavoudamen*, dont la vie étoit très-austere; qu'il avoit une des plus belles Femmes qui fut au monde : (elle se nommoit *Ali*) qu'elle eut le malheur de plaire à *Devendiren* Roi des Dieux du *Chorkam*; que l'Hermite qui s'en apperçut, en fremit de colere, & qu'il donna à l'un & à l'autre sa malediction; qu'*Ali* fut aussi-tôt transformée en un rocher, où se logea son ame; mais que dans la suite *Ramen* aiant touché du pied le rocher, délivra par sa vertu cette ame infortunée : que comme elle avoit expié son crime dans cette transmigration, elle s'envola sur l'heure au *Chorkam.*

13. On

(*a*) Paradis des Indiens.

13. On pourroit me faire ici une queſtion que je dois prévenir, afin de mieux approfondir le Syſteme Indien; ſavoir ſi le paſſage des ames du corps dans un autre ſe fait à l'inſtant, ou s'il ſe trouve quelque intervalle de tems entre les differentes animations. Les ſentimens des Indiens ſont partagez. Quelques-uns croient que les ames demeurent auprès du corps, & même dans les endroits où ſe conſervent les cendres des cadavres brûlez, juſqu'à ce qu'elles trouvent un autre corps qui ſoit propre à les recevoir. D'autres penſent qu'elles ont la permiſſion de venir manger ce qu'on leur offre pendant pluſieurs jours, & c'eſt l'opinion la plus commune: auſſi ſe réjouiſſent-ils, lors qu'ils voient que les corbeaux viennent ſe jetter ſur ce que l'on a préparé pour ces ames. Le Peuple ſur-tout croit que les ames des morts entrent pendant quelques jours dans des corbeaux, ou du moins qu'elles reviennent dans des corps qui en ont la figure; qu'enſuite elles vont dans la gloire, ſi elles l'ont méritée, ou dans les Enfers, ſi elles s'en ſont rendu dignes.

Pour ce qui eſt de Platon, il m'a paru varier ſur la deſtinée des ames au ſortir du corps. Néanmoins il aſſure plus communement que les ames qui ſe ſont purifiées s'en retournent au Ciel, d'où elles ſont venuës ſur la terre, & que les ames des méchans ſont obligées de demeurer auprès des cendres des corps qu'on a brûlez, ou auprès des ſepulcres où l'on a placé ces cadavres, avant qu'il leur ſoit permis de ſe loger dans d'autres corps; & que par ce moien-là elles expient leurs crimes.

C'eſt une obſervation que vous avez faite, MONSEIGNEUR, & que je ne fais qu'après vous, que les Poëtes, qui la plûpart étoient Pythagoriciens, ont cru que les ames, ſoit bonnes ſoit mauvaiſes, accompagnoient toujours au moins pour quelque-tems les cadavres. C'eſt ce qu'on lit dans le quatriéme Livre de l'Eneïde, lorſque Virgile parle des Manes & des cendres d'Anchiſe, dans le troiſieme Livre d'Ovide, & dans le quatrieme Livre des Elegies de Properce. Lucain veut qu'on ramaſſe les cendres répanduës ſur le rivage, pour les renfermer avec les Manes dans la même Urne:

—— Cinereſque in littore fuſos
Colligite, atque unam ſparſis date Manibus Urnam.

L'Interprête (*a*) Servius en expliquant ces paroles du troiſieme Livre de l'Eneïde

Animamque ſepulchro
Condimus,

dit, que l'ame demeure auprès du corps ou des cendres, autant de tems qu'il en reſte quelque veſtige. C'étoit pour empêcher les ames d'aller ſitôt dans d'autres lieux, que les Egyptiens embaumoient avec ſoin les cadavres. La myrrhe, les parfums, les bandes de fin lin enduites de gomme rendoient ces cadavres, au rapport de Saint Auguſtin, auſſi durs que s'ils euſſent été de marbre. C'eſt pour la même raiſon qu'ils firent bâtir

(*a*) *Lib.* 8. & 9.

bâtir ces ſuperbes Pyramides, dont Herodote, Diodore le Sicilien, Strabon, Pline, & pluſieurs ſavans Voiageurs nous ont fait des peintures ſi ſurprenantes.

Les Indiens n'accordent pas aux ames un ſi long ſéjour auprès des cadavres : douze ou quinze jours tout au plus leur ſuffiſent : après quoi le penchant naturel porte ces ames à chercher d'autres corps qui leur donnent plus de plaiſir que les premiers qu'elles ont animez ; & tout cela ſe fait juſqu'à ce qu'elles aient accompli pluſieurs centaines de tranſmigrations.

Quand on interroge les Brames ſur la cauſe de ces diverſes renaiſſances, ils ſe trouvent embarraſſez. J'ai découvert néanmoins leur véritable ſentiment, ſoit par la lecture de leurs anciens Livres, ſoit par les entretiens que j'ai eus avec leurs Docteurs. Ils conviennent tous que *Brumma* écrit dans la tête des Enfans qui naiſſent l'hiſtoire de leur vie future, & qu'enſuite, ni lui ni tous les Dieux enſemble ne peuvent plus l'effacer ni en empêcher l'effet. Mais les uns prétendent que *Brumma* écrit ce qu'il juge à propos, & que par conſequent, c'eſt de ſa fantaiſie que dépend la bonne ou la mauvaiſe fortune. D'autres au contraire ſoûtiennent qu'il ne lui eſt pas libre de ſuivre ſon caprice, & que les avantures qu'il écrit dans la tête des Enfans, doivent être conformes aux actions de la vie précedente.

C'eſt une choſe aſſez plaiſante, MONSEIGNEUR, que cette écriture de *Brumma*, & qui mérite d'être expliquée. Le crâne, comme tout le monde ſait, a des ſutures qui entrent les unes dans les autres, & qui ſont façonnées à peu près comme les dents d'une ſcie. Toutes ces petites dents ſont ſelon les Indiens autant de hieroglifes, qui forment l'écriture de Brumma dans les trois principales ſutures, que les Anatomiſtes appellent la coronale. C'eſt dommage, diſent-ils, qu'on ne puiſſe lire ces caracteres, ni en penetrer le ſens, on ſauroit toute la vie de l'homme.

Voici donc quel eſt le véritable ſyſtême des anciens Brames : toute bonne action doit être eſſentiellement recompenſée, & toute mauvaiſe doit être néceſſairement punie. Par conſequent nul innocent ne peut être puni, nul coupable ne doit être recompenſé. Ce ſont donc les vertus & les vices, qui ſont la véritable cauſe de la diverſité des états : c'eſt-là le deſtin auquel on ne peut reſiſter, c'eſt-là l'écriture fatale de *Brumma*. Et c'eſt en développant ce principe, qu'on rend raiſon pourquoi les uns ſont heureux dans ce monde, & les autres malheureux. Si vous avez fait du bien dans la vie précedente, vous jouïrez de tous les plaiſirs imaginables dans celle-ci ; ſi vous avez commis des crimes, vous en ſerez puni. C'eſt pour cela que les Indiens repetent ſans ceſſe ce proverbe. *Qui fait bien trouvera bien, qui fait mal trouvera mal.*

Ils appellent cette fatalité *Chankaram*. C'eſt une qualité imprimée dans la volonté, qui fait agir bien ou mal, ſelon les actions de la vie précédente. Ceux qui n'entendent pas bien la langue ſe trompent ſouvent ſur cette expreſſion ; car elle a differentes ſignifications : quelquefois elle ſignifie la memoire ; d'autres fois elle ſignifie une certaine qualité, que les Prêtres des Payens impriment à la ſtatuë d'une Idole par certaines prieres, qui donnent une eſpece de vie à cette ſtatuë. Mais elle eſt principalement emploïée par les Savans, pour expliquer la cauſe des differentes tranſmigrations.

Ce principe une fois posé, c'est ainsi que les Brames raisonnent. Le Dieu que nous adorons est juste, il ne peut donc commettre aucune injustice. Cependant nous voyons que plusieurs naissent aveugles, boiteux, difformes, pauvres & denuez de toutes les commoditez présentes, dont la vie par conséquent est très-malheureuse. Ils n'ont pas mérité un sort si triste en naissant, puisqu'ils n'avoient pas l'usage de leur liberté; il faut donc l'attribuer aux péchez qu'ils ont commis dans une autre vie. On en voit d'autres au contraire, qui naissent dans de magnifiques Palais, qui sont respectez, honorez, & à qui il ne manque rien de toutes les délices. Par quelles actions peuvent-ils avoir mérité une destinée si agréable, si ce n'est par les vertus qu'ils ont pratiquées dans la vie précedente? Ainsi toutes les diverses transmigrations tirent leur origine de la nécessité qu'il y a, que le vice soit puni & la vertu recompensée. On ne lit autre chose dans les Histoires Indiennes: leurs Livres de morale, & leurs Poësies sont remplies de ces maximes. Voici, par exemple, ce que dit l'un de leurs plus celebres Auteurs, pour montrer quelle est la force des bonnes œuvres.

Un homme fort habile pensoit souvent à l'obligation où il étoit d'honorer les Dieux subalternes; il fit néanmoins reflexion que ces Dieux inférieurs étoient soumis à *Brumma*, & il jugea qu'il étoit plus naturel de s'adresser directement à lui. Ensuite, il considera que *Brumma* ne pouvoit rien changer aux évenemens de cette vie, & que tous les avantages qu'on retire dans l'état où nous sommes, ont leur source dans les bonnes œuvres qu'on avoit pratiquées dans la vie précedente: d'où il conclut qu'il devoit regarder les actions vertueuses comme le principe de son bonheur. Il est donc vrai, disent les Indiens, que c'est à la pratique de la vertu qu'on est redevable du bien que l'on reçoit maintenant.

Il ne me seroit pas difficile de rapporter des exemples de chaque vertu, qui a produit une nouvelle renaissance dans un état plus heureux. Ce seul trait tiré de la vie de *Vieramarken* fera juger de tous les autres. Un scelerat, coupable d'une infinité de crimes, donna par aumône une mesure de semence de Bambous; cette action de charité le fit renaître fils du Roi de *Cachi*: c'étoit le plus grand honneur qu'il pouvoit esperer sur la terre.

Les Auteurs Indiens rapportent pareillement une infinité d'exemples de la punition des pecheurs dans les diverses transmigrations de leurs ames. Je me borne à un seul qu'ils regardent comme la cause principale de toutes les Metempsychoses de *Vichnou*. Un Solitaire appellé *Virougoumamouni* avoit vecu plusieurs années dans les rigueurs de la pénitence. Il s'étoit élevé à un si haut dégré de perfection, que les Dieux mêmes étoient obligez de l'honorer, ou étoient exposez à sa malediction: car nulle puissance ne pouvoit lui resister. Il alla sur une montagne, où se trouverent *Brumma*, *Routren*, & *Vichnou*. Les deux premieres Divinitez ne l'ayant pas reçu avec le respect qui lui étoit dû, furent punies sur le champ. *Brumma* fut condamné à n'avoir jamais de Temple, & *Routren* fut frappé rudement. *Vichnou*, qui craignoit un traitement semblable, s'humilia en sa présence: mais ensuite il entra dans un étrange colere contre le portier de son Palais, qui avoit donné entrée au Solitaire; & pour le punir de sa négligence, il le condamna à renaître son ennemi dans ses diverses Metempsychoses.

C'eſt pour cela que quand *Vichnou* parut ſous la figure de *Ramen*, le portier anima le corps d'un Géant nommé *Ravanen.* Vous voiez donc, ajoûtent les Indiens, que c'eſt toujours ou le vice ou la vertu, qui ſont renaître les hommes heureux ou malheureux.

Ils ſont tellement convaincus que tous les évenemens de cette vie ont pour principe le bien ou le mal qu'on a fait dans une autre vie, que quand ils voient qu'un homme eſt élevé à quelque grande dignité, ou qu'il poſſede de grandes richeſſes, ils ne doutent point qu'il n'ait été très exact à pratiquer la vertu dans une vie précedente. Qu'un autre au contraire traine une vie malheureuſe dans la pauvreté, & dans les diſgraces qui l'accompagnent; il ne faut pas s'en étonner, diſent-ils, c'étoit un méchant homme.

Je me ſouviens, MONSEIGNEUR, de vous avoir raconté ce qui m'arriva il y a quelques années, lorſque je fus mis en priſon à *Tarcolam.* Un des principaux du Païs touché de tout ce que je ſouffrois, vint me voir pour me conſoler; & comme il m'entretenoit à cœur ouvert; „ Hé „ bien! me dit-il, vous avez tant de fois déclamé contre la Metempſy- „ choſe, la pouvez-vous nier à préſent? Le triſte état où vous êtes re- „ duit, n'en eſt-il pas une preuve aſſez claire? Car enfin, ajouta-t-il, j'ai „ appris de vos Diſciples que dès votre plus tendre jeuneſſe, vous vous ê- „ tes fait *Sanias.* L'air empeſté du monde, & le commerce des méchans „ n'avoient pû alors corrompre votre cœur; vous avez toujours vécu de- „ puis dans la ſimplicité & dans l'innocence. Vous menez dans les bois „ de *Tarcolam* une vie auſtere & pénitente, vous ne faites de mal à per- „ ſonne, au contraire, vous enſeignez le chemin du ſalut à tout le mon- „ de. Pourquoi donc êtes-vous enfermé dans cette obſcure priſon? Pour- „ quoi eſt-on prêt de vous livrer aux plus cruels ſupplices? Ce n'eſt pas „ ſans doute pour les pechez que vous avez commis dans cette vie, c'eſt „ donc pour ceux que vous avez commis dans une autre.

Il n'en faut pas davantage, MONSEIGNEUR, pour connoître ce que penſent les Indiens ſur la Metempſychoſe, cependant pour achever le paralelle de leur opinion avec celle de Pythagore & de Platon, j'y ajouterai encore un dernier trait de reſſemblance.

14. On lit dans le Livre de Saint Irenée ſur les Héréſies, que Platon ne ſachant que répondre à ceux qui lui objectoient que la Metempſychoſe étoit une chimere, puiſqu'on ne voioit perſonne qui ſe reſſouvint des actions qu'il avoit faites dans les vies précedentes, ce Philoſophe inventa le fleuve de l'oubli, & avança, ſans néanmoins le prouver, que le Demon qui préſidoit au retour des ames ſur la terre, leur faiſoit boire des eaux de ce fleuve. (*a*) *Qui primus hanc introduxit ſententiam, cum excuſare non poſſet, oblivionis induxit poculum potaſſe.* Mais quoi, dit à cela Saint Irenée, nous nous reſſouvenons tous les jours des ſonges que nous avons eu durant la nuit; comment ſe peut-il faire que nous perdions tout ſouvenir de cette multitude prodigieuſe de faits dont nous avons été les témoins, & de tant d'actions que nous avons faites? Un Demon, dites-vous, donne aux ames qui entrent dans les corps un breuvage qui leur fait oublier tout

(*a*) *Livre* 2, *C.* 59.

tout ce qui s'eſt paſſé dans les vies précedentes ; mais d'où ſavez-vous qu'il y a un pareil breuvage ? Qui vous a dit qu'un Demon l'a préparé ? Si vous l'ignorez, l'un & l'autre eſt chimerique : ſi vous vous ſouvenez effectivement que ce Demon vous a fait boire de l'eau de ce fleuve, vous devez également vous ſouvenir du reſte. *Si enim & Dæmonem, & poculum, & introitum reminiſcaris, reliqua oportet cognoſcas. Si autem illa ignoras, neque Dæmon verus, neque artificiosè compoſitum oblivionis poculum.*

Platon ajoutoit néanmoins, que l'oubli de ce qu'on avoit vû dans une autre vie, n'étoit pas ſi profond ni ſi univerſel, qu'il n'en reſtât quelques traces, leſquelles excitées par les objets & par l'application à l'étude, rappelloient le ſouvenir des premieres connoiſſances. C'eſt ainſi qu'il expliquoit la maniere dont les ſciences s'apprennent ; & ſelon ce principe, il ſoutenoit que les ſciences étoient plutôt des reminiſcences de ce qu'on avoit appris autrefois, que des connoiſſances nouvellement acquiſes. Il y avoit outre cela des ames privilegiées qui ſe ſouvenoient des differens corps qu'elles avoient animez, & de tout ce qu'elles avoient fait dans ces corps : c'eſt ainſi que Pythagore ſe reſſouvenoit d'avoir été Euphorbe. Mais c'étoit une faveur ſinguliere qui n'étoit accordée qu'à un petit nombre d'hommes excellens & tout divins.

Les Indiens diſent quelque choſe d'aſſez ſemblable ; car ils aſſurent qu'il y a certaines vuës ſpirituelles qui ſe donnent à quelques ames plus favoriſées, qui les font reſſouvenir de tout ce qu'elles ont vû, & de tout ce qu'elles ont fait. Ce privilége eſt ſur tout accordé à celles qui ſavent de certaines prieres & qui les recitent : par malheur preſque perſonne ne ſait ces prieres, & de-là vient cet oubli où l'on eſt maintenant de tout ce qu'on a été, & de tout ce qu'on a fait. Un exemple fera mieux comprendre quelle eſt ſur cela leur opinion.

Il eſt rapporté dans un Livre qu'ils appellent *Brumma-pouranam*, qu'un Roi nommé *Bimarichen* né dans le Roiaume de *Tiradidejam*, avoit épouſé *Commasoudi* : c'étoit une grande Princeſſe qui étoit née dans le Roiaume de *Nirreinchiadejam.* Ce Roi avoit de grands deffauts, il ne gardoit point les *Ajarams*, c'eſt à dire, les coutumes propres de la Nation ; c'eſt ce qui le rendoit odieux & mépriſable à ſes ſujets. La Reine, qui le voioit avec douleur négliger les choſes mêmes, où les *Parias* ſont très-exacts, lui en fit de vifs reproches. Le Prince ne s'en tint pas offenſé, au contraire après l'avoir écouté paiſiblement, il s'ouvrit à elle, & il lui confia un grand ſecret. La devotion que j'avois aux Dieux, lui dit-il, m'a obtenu d'eux une faveur particuliere, & qui n'eſt reſervée qu'à peu de perſonnes. Ils m'ont fait connoître par une vuë ſpirituelle qu'ils m'ont donnée, que j'étois un chien dans la vie précedente : j'entrai alors par haſard dans la cour d'un Temple où l'on faiſoit un ſacrifice ; je me jettai ſur l'autel, & je mangeai le ris qu'on y immoloit. On me chaſſa par trois fois différentes. Mais enfin, comme je revenois toujours à la charge, on me donna un coup ſi violent, que j'en mourus ſur l'heure devant la porte du Temple dédié à *Chiven.* Heureuſement pour moi *Chiven* étoit deſcendu dans le Temple pour voir le ſacrifice & pour en humer la fumée. Il fut touché de me voir expirer ainſi devant ſa porte, & il me procura une nouvelle naiſſance dans la perſonne d'un Roi tel que je ſuis. Si donc vous

voiez que j'obſerve ſi peu les *Ajarams*, c'eſt que mes premieres inclinations ne ſont pas tout à-fait détruites, & que je ſuis encore comme entrainé par la pente naturelle de mon premier état. Ce recit ſurprit étrangement la Princeſſe, & la curioſité naturelle aux perſonnes du ſexe la porta à faire inſtance auprès de ſon mari, pour ſavoir de lui ce qu'elle avoit été elle-même. Le Roi examina ſes vies précedentes avec le ſecours de ſa vuë ſpirituelle, & il lui aprit qu'elle étoit un oiſeau qui fut pourſuivi par un Oiſeau de proie, & qui vint mourir à la porte du Temple de *Chiven*, & que ce Dieu ordonna qu'elle naitroit *Rajatti*. Mais que deviendrons-nous, reprit la Reine ? Le Prince regardant pour la troiſieme fois dans l'avenir, découvrit que lui & elle devoient renaître trois fois dans la Caſte des Rajas.

A travers toutes ces fables, & ces idées extravagantes des Indiens ; on voit aſſez qu'ils reconnoiſſent un premier Etre éternel & Créateur de tous les autres Etres ; des intelligences qui ſont d'un ordre ſuperieur à l'homme, quoique fort inferieures à Dieu ; qu'ils admettent des Démons ; qu'ils tiennent que l'ame eſt immortelle, qu'il y a une autre vie, un Paradis & un Enfer : qu'on mérite l'un par la pratique de la vertu, & qu'on ſe rend digne de l'autre par les pechez qu'on commet ; qu'on peut expier les pechez en cette vie ; que la proſpérité & les richeſſes ſont preſque toujours la ſource de nos deſordres. Enfin, il paroit que dans pluſieurs points, ils penſent d'une maniere qui les approche des veritez de la Religion : mais ces veritez qu'ils admettent, ſont tellement obſcurcies par les fables & les rêveries que l'idolâtrie y a mêlées, qu'on a peine à les tirer de cet amas confus de fables & de menſonges, pour les leur faire voir telles qu'elles ſont.

Peut-être me demanderez-vous, MONSEIGNEUR, quelles ſont les raiſons qui frappent davantage ces Peuples, quand nous refutons leurs ridicules idées ſur la Metempſychoſe. C'eſt par où je finirai cette Lettre, qui n'eſt déja que trop longue. Nous avons remarqué que les raiſons dont Saint Thomas ſe ſert contre les Gentils, ne font ſur l'eſprit des Indiens qu'une très-legere impreſſion, Ainſi pour les deſabuſer entierement d'un ſyſteme également impie & ridicule, nous avons recours à des raiſonnemens tirez de leur propre doctrine, de leurs uſages, & de leurs maximes : & ce ſont ces raiſonnemens où l'on leur fait ſentir les contradictions dans leſquelles ils tombent, qui les confondent, & qui les contraignent de reconnoitre l'abſurdité de leurs opinions.

Nous leur demandons d'abord, s'il n'eſt pas vrai que les hommes ont été créez : ils n'ont garde de le nier, car l'emploi de *Brumma*, qui eſt le premier de leurs Dieux, a été de créer le Ciel & la terre, les hommes & les animaux. Nous leur demandons enſuite : N'eſt-il pas vrai que *Brumma* ne créa d'abord qu'un ſeul homme, & puis neuf autres, & enſuite tous ceux qui tirent leur origine de ces premiers hommes ? C'eſt dequoi ils conviennent, car c'eſt là leur ſyſteme. Mais, pourſuivons-nous, ſupposons que tous ces premiers hommes aient été d'abord au nombre de cent mille : leurs conditions étoient-elles égales ? Jouiſſoient-ils tous des mêmes richeſſes, des mêmes honneurs, des mêmes dignitez ? N'y avoit-il point parmi eux de malades ou de pauvres ? N'en voioit-on point qui commandoient aux autres, & d'autres qui leur obéiſſoient ? Comme ils ne pré-

prévoient pas les conſéquences que nous devons tirer de ces principes ; ils n'ont point de peine à convenir, qu'il y avoit de la difference dans leur état & dans leur condition. Mais, reprenons-nous, tous ces hommes n'avoient commis aucun peché ni pratiqué aucune vertu, puiſqu'ils exiſtoient pour la premiere fois : d'où peut venir parmi eux cette inégalité qui rend heureux le ſort des uns, & malheureux le ſort des autres ? S'il n'eſt pas néceſſaire de recourir aux vertus, ni aux pechez de ces premiers hommes, pour prouver la difference de leurs conditions, quelle néceſſité y a-t-il maintenant d'y avoir recours ? A cela ils ne ſavent que repondre, & ils voudroient bien revenir ſur leurs pas, & dire, ce qui eſt contre tous leurs principes, que le monde n'a pas eu de commencement. Il eſt vrai que quelques Savans prétendent qu'il y a trois choſes qui ſont éternelles, ſavoir le Dieu ſuprême, les ames, & les générations, ce qu'ils expriment par ces trois mots, *Padi*, *Pachou*, *Pajam* ; & qu'en remontant du fils au pere, du pere à l'ayeul, de l'ayeul au biſayeul, & ainſi du reſte, on ne trouvera jamais de premier principe. Mais l'opinion univerſellement reçuë eſt, que *Brumma* a créé les premiers Etres. Leur chronologie même fixe le nombre des années qui ſe ſont écoulées depuis cette création. Ainſi l'argument ſubſiſte dans toute ſa force.

De plus nous leur demandons où étoient ces ames avant la création du monde. Quoiqu'ils ſoient partagez ſur cela en deux opinions differentes, cette queſtion les jette dans un égal embarras. Ceux qui tiennent que nos ames ſont une portion de la Divinité diſent, qu'elles étoient en Dieu, dont elles ſe ſont ſéparées quand elles ſont venuës ſur la terre, pour y animer les differens corps d'hommes, de bêtes, ou de plantes. Mais quoi, leur diſons-nous ; ces ames étant des parties égales de la ſubſtance divine, comment ont-elles mérité d'être placées ſi differemment, les unes dans le corps d'un Roi, les autres dans le tronc d'un arbre, celles-ci dans un lion féroce, celles-là dans un agneau ? Ils avouent de bonne foi, qu'ils n'en ſavent pas davantage. Pour ce qui eſt des autres qui ſoutiennent que les ames ſont hors de Dieu, ils ne ſavent où les placer avant la création du monde, & ils ne peuvent ſe tirer que par des abſurditez dont ils ſentent eux-mêmes le ridicule ; comme, par exemple, que les ames dormoient pendant tout ce tems-là.

Je me ſers quelquefois d'une comparaiſon tirée d'un axiome qu'ils repetent continuellement, ſavoir que l'homme eſt un petit monde & que tout ce qui ſe paſſe dans le grand monde ſe trouve dans l'homme, & je leur demande; Tous les Etres qui ſont dans le monde, doivent-ils être ſemblables ? Ne doit-il y avoir que des Soleils & des Aſtres ? Le bien de l'Univers n'exige-t-il pas que toutes les parties qui le compoſent ſoient ſubordonnées les unes aux autres, & que tous les êtres ſoient placez differemment ? Ils en tombent d'accord. Avouez-donc, leur dis-je, qu'il en eſt de même du monde moral ; que tous ne peuvent pas être Rois, que le bon ordre demande qu'il y ait de la ſubordination, & que par conſequent il eſt inutile d'attribuer la difference des états & des conditions aux actions de la vie précedente.

Comme ils conviennent que, bien qu'il y ait ici-bas une grande difference entre un Brame, un Raja, & un Parias, il n'y aura cependant que la vertu qui diſtinguera les uns des autres à la porte du Ciel ; & que

que peu importe en quel état on ſe trouve en ce monde, pourvu qu'on y pratique la vertu : Je pouſſe encore plus loin cette comparaiſon, & je leur dis : dans l'homme que vous regardez comme un petit monde, tous les membres ne doivent-ils pas avoir des emplois differens ? La tête ne doit-elle pas être au deſſus du corps, & les pieds au deſſous ? Quoique les fonctions de divers membres ſoient les unes plus nobles, & les autres plus viles, chaque membre ne doit-il pas être content de ſon état ? Ils en tombent d'accord, & alors je les force d'avouer que la même choſe doit ſe paſſer dans le monde moral ; qu'il doit y avoir differentes Caſtes ; que dans quelque Caſte que l'on naiſſe, ſi l'on y pratique la vertu, on eſt plus heureux que ceux des Caſtes ſuperieures qui s'abandonnent à des paſſions brutales ; que par conſequent, c'eſt la vertu ou le vice qui fait la véritable diſtinction des hommes.

Voici un autre raiſonnement qui eſt tout à fait à leur portée : il eſt tiré de leurs propres maximes. Un homme vertueux, diſent-ils, renaîtra un grand Roi : dans une autre tranſmigration, ſa vertu ſera recompenſée par la jouïſſance de tous les honneurs & de tous les plaiſirs. Or, leur diſons-nous, comment accordez-vous cela avec cette opinion où vous êtes, que tous les Rois tombent en mourant dans les Enfers ? Un état qui eſt cauſe de votre damnation peut-il être la recompenſe de la vertu ? De plus, ajoûtons-nous, vous aſſurez que les plaiſirs ſeront la récompenſe de la mortification, que les richeſſes ſeront données à un *Sanias*, qui dans cette vie aura fait choix de la pauvreté : mais en même-tems, vous dites que l'abondance & les délices ſont capables de corrompre, & corrompent effectivement le cœur. Aurez-vous donc, pour récompenſe d'avoir évité le vice, ce qui ſera pour vous une ſource de crimes ? Un *Sanias*, pour avoir mépriſé les richeſſes & le commerce des femmes, afin de mieux pratiquer la vertu, ſera-t-il recompenſé en ſe mariant à pluſieurs femmes, & en amaſſant de grands biens ? Eſt-il rien de plus contraire au bon ſens.

Un quatrieme raiſonnement dont je me ſers eſt tiré de leur opinion ſur l'écriture de *Brumma*. Vous ſoutenez, leur dis-je, que toute la vie de l'homme eſt écrite dans la tête de chaque enfant par *Brumma* ; que ces caracteres renferment toutes les circonſtances des actions & des évenemens qui ſe doivent paſſer à ſon égard ; qu'ils ſont ineffaçables, que *Brumma* lui-même, & tous les Dieux ne ſauroient en empêcher l'effet ; & que tout cela ſe fait conformement aux actions de la vie précedente. D'un autre côté vous aſſurez, que la vie des hommes & toutes leurs actions ſont pareillement écrites dans les Aſtres, dans les Planettes, & dans leurs differentes conjonctions & oppoſitions ; qu'il faut les conſulter quand on veut réuſſir dans quelque entrepriſe : c'eſt pour cela, que quand il s'agit de faire des Mariages, d'entreprendre un voiage, de conſtruire des Bâtimens, de dreſſer des Contrats ; vous voulez que le Brame conſulte les douze ſignes du Zodiaque, la ſituation des Planettes, & des vingt-ſept principales Conſtellations. Mais s'il eſt vrai que tout ce qui arrive dans cette vie a déja été reglé par *Brumma*, que devient la force invincible des Aſtres ? Quel avantage y a-t-il à les conſulter pour ſavoir ceux qui ſont favorables ou contraires ? Ou ſi les Aſtres influent dans toutes vos actions, ce que vous dites de l'écriture de *Brumma* eſt donc une chimere ?

re ? Je n'ai vû presque aucun Indien, qui ne sentit la force de ce raisonnement.

La doctrine des Indiens nous fournit une cinquieme demonstration, à laquelle ils n'ont point de replique. La principale raison, qui leur fait admettre la Metempsychose, est la necessité d'expier les péchez de la vie passée ; or suivant leur systeme rien de plus aisé que l'expiation des péchez. Tous leurs Livres sont remplis des faveurs singulieres qui se retirent de la prononciation de ces trois noms *Chiva*, *Rama*, *Harigara*. Dès la premiere fois qu'on les prononce, tous les pechez sont effacez, & si l'on vient à les prononcer jusqu'à trois fois, les Dieux qu'on honore par là, sont en peine de trouver une récompense qui puisse en égaler le mérite. Alors les ames regorgeant, pour ainsi dire, de mérites, ne sont plus obligées d'animer de nouveaux corps ; mais elles vont droit au Palais de la gloire de *Devendiren*. Or il n'y a presque point d'Indien, quelque peu devot qu'il soit, qui ne prononce ces noms plus de trente fois par jour ; quelques-uns les prononcent jusqu'à mille fois, & contraignent ainsi les Dieux d'avouer qu'ils sont insolvables. De plus les péchez s'effacent avec la même facilité en prenant le bain dans certaines rivieres & dans quelques étangs, en donnant l'aumône aux Brames, en faisant des pelerinages ; en lisant le *Ramayenam*, en celebrant des fêtes en l'honneur des Dieux, &c. Cela étant ainsi, leur dis-je, il n'y a personne aux Indes qui ne sorte de cette vie chargé de mérites, & sans la moindre tache de peché : or dès-là qu'il n'y a plus de pechez à expier, à quoi peut servir la Metempsychose ?

Ces sortes de raisons prises de leur doctrine, font incomparablement plus d'impression sur eux, que toutes les autres qui seroient beaucoup plus solides. On tire du moins cet avantage, que les ayant convaincus de la fausseté d'un point de leur doctrine, ils ne peuvent nier, qu'une Religion appuiée sur cette doctrine ne soit pareillement fausse.

Nous nous servons encore à l'égard des Indiens des mêmes reproches qu'on faisoit aux anciens Pythagoriciens. Supposé que ce soient les mêmes ames qui animent les corps des hommes & des bêtes ; il s'ensuit que c'est un crime énorme de tuer une bête, & qu'on s'expose même à donner la mort à son propre pere, à ses enfans, &c. Les Indiens avouent sans peine la consequence. Mais puisque cela est ainsi, leurs disons-nous; comment se peut-il faire que vos Dieux aient tant de complaisance pour les sacrifices d'animaux ?

Ces sacrifices que faisoient les Philosophes en l'honneur des Dieux, sans être retenus par leur idée de la Metempsychose, me donnent lieu de remarquer ici en passant une pratique de Pythagore, qui est actuellement observée par les Brames. On sait que ce Philosophe leur offrit une hecatombe en reconnoissance d'une démonstration de Géometrie qu'il avoit trouvée ; & quoiqu'il s'abstint constamment de la viande, & qu'il ne vecût que de miel & de laît, il ne laissoit pas de manger certaines parties des victimes immolées. C'est ce que font pareillement les Brames. Bien qu'ils s'interdisent absolument la chair des animaux ; néanmoins, il est certain que dans le plus fameux de leurs sacrifices, qu'ils appellent *Ekiam*, où ils immolent des moutons, comme je l'ai vû à *Trichepali*, ils mangent certaines parties de la victime qu'on vient d'immoler, & s'abstiennent

nent de toutes les autres. Il n'y a que dans cette occaſion, qu'ils mangent de la viande ; car ils ne ſe nourriſſent d'ordinaire que de ris & d'herbes qu'ils cueillent en grande quantité tous les jours. Cependant, ils diſtinguent cinq ſortes de pechez, par rapport aux herbes qu'il appellent d'un nom générique *Panchounou*. Ces pechez ſont de couper des herbes, de les moudre, de les fouler aux pieds, de les cuire, & de les mâcher. Surquoi je leur dis : Vous autres Brames, vous êtes infiniment plus coupables que ceux des autres Caſtes, qui uſent de viande : car en tuant un mouton, par exemple, ils ne font qu'un meurtre, au lieu que vous, qui arrachez tous les jours une ſi grande quantité d'herbes que vous faites cuire, ce ſont autant de meurtres que vous faites. D'ailleurs comme il ſe trouve pluſieurs petits animaux imperceptibles dans l'eau que vous buvez, ce ſont encore autant de meurtres que vous commettez. Ces ridicules conſéquences que nous tirons de leur doctrine les couvrent de confuſion, & leur en font connoître l'abſurdité.

Je me ſouviens qu'étant à Siam dans un Monaſtere de Talapoins, où j'apprenois la langue, le (*a*) *Sancra*, qui me l'enſeignoit, & qui étoit fort entêté de la Metempſychoſe, fut fort ſurpris quand je lui dis que toutes les fois qu'il buvoit de l'eau du (*b*) *Menan*, il commettoit pluſieurs meurtres. Il ſe mit à rire de ma propoſition ; mais il fut tout-à-fait déconcerté, lorſqu'ayant mis un peu d'eau dans un de ces beaux microſcopes que nous avions apportez d'Europe, je lui fis voir pluſieurs animaux, qui étoient dans l'eau même dont il venoit de boire.

Ayant eu autrefois une longue converſation avec un Brame ſur le paſſage des ames dans le corps des bêtes ; il me vint en penſée d'eſſaier ſi l'opinion des Carteſiens touchant les bêtes ne feroit pas quelque impreſſion ſur ſon eſprit. Je me mis donc à lui prouver par des raiſons tirées de cette Philoſophie, que les bêtes ne ſont que des automates & de pures machines. Pour ne rien avancer que de palpable, n'eſt-il pas vrai, lui dis-je, que Dieu eſt tout puiſſant, qu'il peut former le corps d'un animal, d'un cheval par exemple, ſans qu'il ſoit néceſſaire de lui donner d'ame ? Vous devez l'avouer, puiſque ce fut ainſi qu'en uſa *Brumma* quand il créa le premier homme : vos Hiſtoires ſont remplies de machines admirables qui ſe firent autrefois pour divertir vos Empereurs. On y voit, qu'on fit une ſtatuë humaine qui s'avançoit tous les matins dans la chambre de l'Empereur, & qui l'éveilloit en le frappant doucement. On y lit encore, qu'on a fabriqué des oiſeaux qui voloient en l'air. Or il eſt certain que toutes ces machines n'avoient point d'ames, & cependant on les voioit ſe mouvoir, comme ſi elles euſſent été animées. Si des hommes ont pu faire des ouvrages ſi parfaits, Dieu n'aura-t-il pas pu faire des corps d'animaux, avec la même impreſſion de mouvement, que donne l'ame ? Je voulois continuer, mais le Brame me regardant d'un air dédaigneux ; faites-vous reflexion, me dit-il,

(*a*) Superieur des Talapoins.
(*b*) Riviere qui paſſe à Siam.

dit-il, à ce que nous voions faire tous les jours aux Elephans & aux Singes ? & sur cela, il me raconta plusieurs histoires, toutes plus extraordinaires les unes que les autres, & il finit en me disant, que c'étoit par pure malice que les Singes ne vouloient pas parler, de peur qu'on ne les appliquât au travail, dont leur legereté & leur paresse ne pouvoient pas s'accommoder : Si j'avois un parti à prendre, ajouta-t-il, il me semble qne je préfererois l'ame qui est dans les bêtes à celle qui est dans les hommes : car enfin, il paroit beaucoup plus d'industrie dans leur travail, que dans ce que font la pluspart des hommes. Il ne faut que voir les ouvrages des abeilles & des fourmis. Je compris de cet entretien, qu'il ne falloit pas même en riant, proposer aux Indiens le systeme des Philosophes modernes : mais j'eus bientôt réduit le Brame au silence, en emploiant contre lui les raisons, ausquelles je sçai par experience que les Indiens n'ont point de replique.

Enfin, nous ramassons plusieurs absurditez dans lesquelles ils s'engagent ; & bien qu'elles choquent la vrai-semblance, ils ne laissent pas de les croire. En cela ils sont encore semblables aux Pythagoriciens, qui croioient les fables les plus extravagantes, dès là qu'elles appuioient le dogme ridicule de la Metempsychose : témoin ce qu'ils ont dit de la cuisse d'or de Pythagore, de la fleche d'Abaris, &c. Eunapius fort instruit des opinions de Pythagore a fait un Recueil de pareilles fables, qu'il propose pourtant comme autant de véritez. Ce qui a fait dire à Jamblique, quoique d'ailleurs plein d'estime pour Pythagore, que les Disciples de ce Philosophe prouvoient leur doctrine par une infinité de contes fabuleux, & qu'ils traittoient même d'insensez, ceux qui avoient la sagesse de ne les pas croire. C'est pour cela aussi que Xenophon parlant de la doctrine des Pythagoriciens, dit, qu'elle est τερατώδης, c'est à dire, toute pleine de prodiges.

Voilà le vrai portrait des Indiens. Il n'y a point de fables si grossiérement inventées qu'ils ne croient, & qu'ils ne proposent aux autres, comme étant dignes de toute croiance. Ils vous diront froidement, par exemple, qu'un certain âne ne vouloit point manger de paille, & aimoit mieux se laisser mourir de faim, parce qu'il se ressouvenoit que dans un autre tems il avoit été Empereur, & qu'il avoit fait des repas délicieux.

Nous ne laissons pas de tirer de grands avantages de ces absurditez. Comme les Indiens sont convaincus que l'ame est immortelle, que les pechez sont punis & la vertu recompensée après la mort ; nous nous servons du même argument que Tertullien emploioit contre Laberius, pour lui prouver la resurrection des morts. Celui-ci soutenoit, conformement à la doctrine de Pythagore, que l'homme étoit changé en mulet, & la femme en couleuvre : surquoi ce grand homme, sans s'arrêter à rendre cette pensée ridicule, se contenta d'en tirer cette consequence, par rapport à la resurrection des morts ; s'il est vrai, disoit-il, & disons nous aux Indiens, que les ames des hommes, en sortant de leurs corps, peuvent animer un mulet ou quelque autre bête, a plus forte raison ces mêmes ames peuvent-elles animer une seconde fois le corps qu'elles ont abandonné.

C'est ainsi Monseigneur, que le mensonge même nous sert à faire connoître la vérité à ces Peuples. Quand ils sont une fois bien persuadez de l'aveuglement dans lequel ils ont vécu jusqu'ici, la vérité ne trouvant plus d'obstacles, commence à éclairer leurs esprits, & quand Dieu daigne agir dans leurs cœurs, par les impressions de sa grace, l'ouvrage de leur conversion s'accomplit. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

De Vôtre Grandeur.

Vôtre très-humble & très-obéïssant serviteur en N. S.
P. Bouchet, Missionnaire de la Compagnie de Jesus.



DIS-

DISSERTATION

SUR LES

CEREMONIES RELIGIEUSES

Des Peuples de la CHINE *& du* JAPON, *&c.*

DISSERTATION SUR LES CEREMONIES RELIGIEUSES

Des Peuples de la CHINE *& du* JAPON, *&c.*

LE P. *Martini* (*a*) assure, que dans la Langue Chinoise il n'y a point de nom particulier qui puisse convenir à Dieu. Cela forme une espece de préjugé favorable à ceux qui croient que les Chinois sont Athées. Cependant, ajoute le même Pere, ils se servent du mot de *Xangti*, (*b*) pour signifier celui qui gouverne souverainement le Ciel & la Terre. Ils sacrifient à la Divinité, telle qu'elle puisse être; leurs Livres sont pleins d'une Doctrine, qui établit des peines pour le vice, & propose des recompenses pour la vertu: ils parlent du Ciel d'une maniere qui se rapporte à ces opinions. „ Mais (ce sont les termes du Traducteur de *Martini*) comme il n'y a pas „ d'apparence, que ces espaces (*c*) immenses, remplis de corps lumineux, „ puissent être capables d'une si sage conduite, il est à croire, qu'ils sous-en- „ tendent un souverain Etre qui prend soin de toutes les choses creées, qui „ ne se peuvent pas conduire d'elles-mêmes, qu'ils appellent le *Seigneur* & „ le *Conducteur* du Ciel. " Cela ne sauroit satisfaire ceux qui croient les Chinois Athées: ils diront que c'est suposer ce qui a été mis en question. Il y a bien aparence, que dans les premiers tems de leur Monarchie, c'est-à-dire, à peu près du tems de Noë, ils ont eu la connoissance du vrai Dieu, comme on peut le croire aussi des premieres Colonies du Monde après le déluge. Mais outre que tout cela ne sert de rien pour leur Reli-

(*a*) *Hist. de la Chine*, trad. en François par l'Abbé le *Pelletier*. 12. Tom. I. Ed. de 1692. *In tam copiosa lingua ne nomen quidem Deus habet*, dit-il en Latin.

(*b*) Ou *Xam-ti*. Ce mot signifie souverain Maitre : aucun Empereur, dit-on, n'a jamais ajouté à son nom celui de *Xam*. On l'a toujours laissé par respect à l'Etre suprême. Pour celui de *Ti*, qui veut dire *Maitre*, plusieurs Empereurs se le sont approprié. Voi. la Preface de la *Morale de Confucius*. Cela forme un autre préjugé contraire à ceux qui croient les Chinois Athées. Voiez une Note dans la suite de cet article.

(*c*) Les Cieux.

Religion d'à préſent, on ſait aſſez qu'on ne peut pas raiſonner ſur des conjectures vagues & denuées (*a*) d'une autorité écrite, ou d'une Tradition exacte. Cependant nous allons déveloper les idées des anciens Chinois ſur le raport des plus habiles Voiageurs. Voici ſelon les PP. *le Comte* & *Martini* le progrès de leur Religion & ſa corruption.

(*b*) *Fohi*, qui n'étoit pas fort éloigné de *Noë*, (*c*) ſacrifioit au ſouverain Eſprit du Ciel & de la Terre. Sous un Prince ſi religieux, & dont le regne fut extrêmement long, la Religion ne courut peut-être aucun riſque, & il eſt hors de doute, que les Peuples imiterent leur Souverain. Le troiſieme Empereur, *Hoamti* (*d*) bâtit un Temple à ce ſouverain Seigneur du Ciel. Supoſé donc que les Annales de la Chine ſoient veritablement dignes de foi, l'on peut dire que ce Temple fut le plus ancien dont il ait jamais été parlé dans l'Hiſtoire, d'autant plus que ce Monarque vivoit dans un tems, où l'on n'exerçoit le Culte religieux que dans les bois & ſur les montagnes. Le cinquieme Empereur *Tchouen-hio* retablit la Religion que ſon Prédeceſſeur, (*e*) affoibli par le grand âge, avoit défigurée par des pratiques ſuperſtitieuſes. Il nomma des Prêtres ou des Mandarins Eccleſiaſtiques, pour préſider aux ſacrifices, & ne crut pas devoir renfermer le culte religieux dans un ſeul lieu. Le P. *Martini* dit, qu'il obligea tous ſes Sujets à la pratique de certaines ceremonies, & qu'il joignit le Sacerdoce à la Souveraineté, en defendant qu'aucune autre perſonne que l'Empereur offrit des ſacrifices. Le ſixieme Empereur ne fut pas moins appliqué à la Religion. Le P. *Martini* ajoute, que celui-ci donna le premier l'exemple de la Polygamie. *Yao*, qui lui ſucceda, fit quantité de belles choſes, en quoi il fut imité par celui qui vint après lui. En un mot, dit le P. *le Comte*, ils ſe rendirent l'un & l'autre ſi fameux par leur piété & par la ſageſſe de leur Gouvernement, qu'il y a bien de l'aparence que ſous leur regne la Religion fut encore plus floriſſante. Ce même Jéſuite croit „ que „ la connoiſſance de Dieu ſe conſerva près de deux mille ans après, ſous „ le regne de quatre-vingts Empereurs; puiſque les plus ſavans Interpretes „ Chinois ſoutiennent, (*f*) qu'avant les ſuperſtitions de *Fo*, on n'avoit jamais vû (*g*) d'Idoles ou de Statues parmi le Peuple. . . . . Durant tout ce „ tems-là on recommanda toujours aux Princes l'obſervation des maximes „ d'*Yao*, dont la premiere & la plus eſſentielle regardoit le culte du ſouverain

(*a*) Voi. là-deſſus la *Diſſert. de l'Abbé Renaudot ſur les Sciences des Chinois.*

(*b*) *Memoires de la Chine* par le P. *le Comte*, Lettre au Card. de Bouillon. Tout ce que nous raportons ici de ces premiers Empereurs Chinois paſſe pour fort douteux dans l'eſprit de pluſieurs Savans.

(*c*) L'Hiſtoire de *Fohi* eſt fort ſuſpecte aux Savans, à cauſe des fables qui s'y trouvent repandues. On a dit entr'autres de lui, comme d'*Erictonius* fils de Vulcain & quatrieme Roi de l'Attique, qu'il étoit moitié homme & moitié ſerpent. C'eſt là l'origine du Dragon que les Monarques Chinois ont pris pour ſymbole, ou pour armoiries. Ce Monarque, fabuleux ou veritable, vivoit peu de tems après le déluge. On veut qu'il ſoit deſcendu de *Noë* par *Sem.* Ce fut lui, ajoute-t-on, qui aprit aux Chinois l'uſage d'offrir des victimes à Dieu, qu'il avoit apris lui-même de ces Patriarches ſes Ancêtres, ce qui, dit-on, ſe juſtifie par ſon Nom *Fohi*, ou *Paohi*, qui ſignifie Victime. *Fohi* porta auſſi aux Chinois les Caracteres hieroglyphiques.

(*d*) Les Chinois diſent, qu'*Hoamti* ne mourut point, & qu'il alla habiter ſur le haut de certaines montagnes parmi d'autres hommes immortels. *Hiſt. de la Chine* du P. *Martini.*

(*e*) *Idem.*

(*f*) On ne ſauroit accorder cela avec l'établiſſement des Temples, & le Culte de quelques perſonnes diſtinguées, établi par quelques Empereurs long-tems avant *Fo*, ſans parler encore des ſacrifices qu'on offrit dès l'ancien tems aux Anges tutelaires, qu'on croioit à la verité inferieurs à *Xam-ti* V. la Preface de la *Morale de Confutius.*

(*g*) Mais comment veut-on, que dans un Siecle où toutes les Nations du Monde ſe repreſentoient la Divinité par des Images, ou, ce qui eſt la même choſe, par des Hieroglyphes, les Chinois, ſi attachés à ceux-ci, aient été les ſeuls exemts de l'uſage univerſel? Dans notre tems même les Peuples les plus éclairés ont-ils la force de ſe priver de ces repreſentations?

„ verain Maitre du Monde. " Mais cela ne fut nullement ſans exception, ni ſans des mélanges de ſuperſtitions, qui à la longue corrompent la Religion, & la font dégénerer de ſon origine. Quelques Siecles après *Tao*, un Empereur voulut établir l'Idolatrie par le moien d'un Fanatique qu'il protegeoit. Ce nouveau Salmonée voulut enſuite braver la Divinité, & perit auſſi comme le Salmonée des Grecs; car l'Hiſtoire Chinoiſe dit, qu'il fut tué d'un coup de foudre. La vanité des préſages s'introduiſit dans ce long eſpace de tems. On rendit un culte religieux aux Génies, (*a*) ces Puiſſances céleſtes, que l'on prenoit pour Médiatrices auprès du *ſouverain Empereur du Ciel & de la Terre.* On ſuppoſa auſſi, que les Aſtres influoient ſur le bonheur & ſur le malheur des Peuples & des Etats. Tout cela ſe voit dans l'Hiſtoire du regne des anciens Monarques Chinois. Ainſi l'on peut dire que l'eſprit de la Religion ne ſe conſervoit dans cet Empire, que comme il ſe conſervoit en même-tems chez les autres Gentils de l'Antiquité. Combien de beaux exemples ne trouve-t-on pas parmi les derniers, de cette vertu ſi vantée dans les Annales Chinoiſes, & qu'on pourroit regarder avec raiſon comme le caractere, comme la plus grande perfection de la Religion, pourvû qu'on en detache la ſuperſtition. Nous voulons bien croire avec le P. *le Comte*, que ces Peuples ont pu garder très long-tems une connoiſſance aſſez claire du vrai Dieu, mais nous ajoutons qu'elle ne pouvoit être regardée comme pure.

Laotun, que le P. *le Comte* nomme *Laokun* ou *Li-laokun*, fut Chef d'une Secte, dont les Principes tenoient beaucoup de ceux d'*Epicure*. (*b*) Il naquit ſous le regne de *Tingu*, environ 600 ans avant J. C. & à peu près cinquante avant *Confucius*. Ce Sectaire ſe vantoit d'avoir été créé par le Ciel, ce qui peut-être veut dire qu'il ſe regardoit comme un Envoié du Ciel. Preſque tous les Chefs de parti ont eſſaié de ſe donner cet air de perſonne miraculeuſe & ſurnaturelle. Pour mieux ſoutenir le caractere il voulut encore perſuader à ſes Sectateurs, qu'il avoit été caché quatre-vingt & un an dans le ventre de ſa Mere, & qu'un moment avant ſa mort il étoit ſorti par le coté gauche, qu'il s'étoit ouvert lui-même. Le nombre de neuf, qu'il croioit le plus parfait de tous les nombres, & qui multiplié neuf fois donne celui de quatre-vingt un, fut le fondement de cette croiance. *Li-Laokun* s'acquit bientôt de la reputation par ſa doctrine, dont voici la ſubſtance. (*c*) „ Il enſeignoit que le Dieu „ ſouverain étoit corporel, & qu'il gouvernoit les autres Divinités comme „ un Roi gouverne ſes Sujets. (*d*) Il ſoutenoit que l'ame periſſoit avec le „ corps, & que la volupté étoit le ſouverain bien de l'homme. " A ces dogmes il mêloit des choſes qui pouvoient recevoir un ſens favorable: par exemple, il paroit reconnoître une Intelligence ſuprême dans le paſſage que voici. „ La ſuprême raiſon (*Tao*) n'a point de nom qui lui convienne, elle „ a créé le Ciel & la Terre; *quoi qu'elle n'ait point de corps*; elle eſt immobi- „ le, & donne cependant le mouvement à tous les aſtres. Je la nomme *Tao*, „ c'eſt-à-dire, la ſuprême raiſon ſans figure; parce que je ne lui connois point „ d'autre nom &c. (*e*) La raiſon éternelle a produit un, un a produit deux, „ deux ont produit trois, & trois ont produit toutes choſes. " Le P. *le Comte*

(*a*) Termes d'une Priere, que l'on trouve dans l'*Hiſtoire de la Chine* du *P. Martini* L. IV.
(*b*) *Hiſt. de la Chine* par le P. *Martini* L. IV.
(*c*) Le Pere *le Comte* ubi ſup.
(*d*) *Hiſt. de la Chine* par le P. *Martini* L. IV.
(*e*) Le Pere *le Comte* ubi ſup.

Comte paroit croire qu'il y a dans ce paſſage quelque connoiſſance de la Trinité. Ce même Philoſophe écrivit utilement de la vertu, de la fuite des honneurs, du mépris des richeſſes, & de la ſolitude de l'ame, c'eſt-à-dire, de cet état de recueillement dans lequel, éloignée du Monde, l'ame fait des réflexions ſur ſoi-même. De tout cela on peut inferer, que la doctrine de ce Philoſophe étoit un mêlange de bon & de mauvais: peut-être lui arriva-t-il enſuite ce qui eſt arrivé à d'autres; que ſes Sectateurs allerent plus loin que lui, & tirerent des conſequences fauſſes & dangereuſes d'une doctrine qui n'étoit qu'obſcure & pleine d'ambiguités. Sous pretexte de jouir de la volupté, ce *ſouverain bien de l'homme*, (*a*) „ ſes Sectateurs ne s'étudioient „ qu'à prolonger leur vie, afin de jouir plus long-tems de la ſeule felicité „ qu'ils connoiſſoient: ils emploioient des moiens abominables pour y parve- „ nir. Cette opinion dangereuſe ſe gliſſa parmi les plus grands Seigneurs de „ l'Etat." Le P. *le Comte* raporte, que *Laokun* s'adonna ſi fort à la Chimie, qu'il paſſa même (*b*) pour en être l'inventeur, & que s'étant entêté de la Pierre Philoſophale, il ſe perſuada à la fin, que par le moien d'un bruvage il pourroit ſe rendre immortel. Il ajoute, que pour y réuſſir, ſes diſciples uſerent de Magie, de ſorte, qu'en peu de tems elle devint l'unique ſcience des gens de qualité. Tout le monde s'y appliqua, dans l'eſperance d'éviter la mort, & l'on y mêla bientôt une infinité d'extravagances & d'impietés. Les Docteurs de cette Secte, voiant combien elle étoit favoriſée du Peuple, ſe multiplierent à l'infini, on leur donna le ſurnom de Docteurs céleſtes, & des maiſons pour vivre en communauté. On éleva même des Temples au Fondateur de cette Secte, & le Roi & le Peuple l'honorerent d'un Culte divin.

Dans le tems que *Confucius* parut, il y avoit beaucoup de corruption dans l'Etat, & l'on croit aſſez que le groſſier Epicuréiſme des Sectateurs de *Li-Laokun* fit de grands deſordres dans la Religion. Les vrais Philoſophes devinrent ſi mépriſés, que *Confucius* fut obligé d'aller de Province en Province man-

(*a*) Le P. *Martini* ubi ſup. Ils ſe flattoient de pouvoir acquerir l'immortalité par la force de leurs medicamens. Ils enſeignoient, qu'il y avoit dans les montagnes des hommes errans, qui, après s'être affranchis de la mort, ſe tranſportoient où bon leur ſembloit, & pouvoient même monter aux Cieux. Le P. *Martini* dit, comme le P. *le Comte*, que cette folle croiance a donné aux Chinois une violente inclination pour la Chimie. On pourroit comparer l'opinion que les Chinois ont des *hommes errans qui ſont immortels* à celle que notre vulgaire a du *Juif errant*, ou à celle qu'on a eu long-tems des *Freres de la Roze-Croix*, qui ſe vantoient de *ſavoir tout*, *& de pouvoir tirer les hommes d'erreur de mort*, *de ne point vieillir*, *& de vivre des Siecles*, *d'être inviſibles à leurs ennemis* &c. Pour revenir aux Chinois, *Hiao-vu*, l'un de leurs Empereurs, s'étoit ſi fort entêté de la Chimie & de cette immortalité qu'il en attendoit, qu'il ſe faiſoit ſurnommer l'Empereur de *dix mille ans*. Les Chimiſtes, ou pour mieux dire, les Alchimiſtes lui firent bâtir à ſes dépens „ un Palais de bois de ſenteur, où „ il entroit outre cela toute ſorte de parfums. . . . On éleva au milieu de ce Palais une Tour d'airain. . . „ dans laquelle on voioit une grande cuve d'airain, figurée en forme de main, qui ſervoit à ramaſſer tous „ les jours la roſée la plus ſubtile, dont on compoſoit des Perles qui devoient être la ſemence de cette „ pretendue immortalité." Un de ſes ſoufleurs s'étant aviſé de preſenter un de ces breuvages à *Hiao-vu*, comme capable de procurer l'immortalité à ce Monarque ſi amoureux de la vie, le premier Miniſtre arrêta la main de ce Charlatan & bût toute la liqueur, en diſant au Roi, S'il eſt vrai, que ce que je viens de boire rende immortel, tu ne pourras pas m'ôter la vie, & ſi tu as à faire à un fourbe qui veut te jouer, je t'épargne la peine de l'être en public, en te montrant par mon exemple, de quoi ſont capables des Impoſteurs qui abuſent de ta facilité. Mais les remontrances ne rendirent pas *Hiao-vu* plus ſage.

(*b*) Puiſque nous avons commencé de parler de la Chimie, nous rapporterons après d'autres, que cet art ſe fit connoître ſeulement ſous l'empire de Diocletien, & que les premiers livres de Chimie ſe trouverent en Egypte. Si cela eſt, les Chimiſtes ſont *débuſqués* d'une antiquité beaucoup plus diſtinguée. A l'égard des Chinois, bien loin de leur accorder l'invention de cet art, on veut que les Arabes le leur aient porté. V. la *Diſſertation* de l'Abbé *Renaudot ſur les Sciences des Chinois*. Cependant il n'y a rien de fort certain en tout cela, & il ſemble que tout examen fait, les Arabes & les Chinois peuvent diſputer à droit égal.

mandier l'audience des Peuples pour ſa nouvelle Philoſophie. Dans la ſuite nous parlerons plus amplement de *Confucius*.

Chingu, qui regnoit deux cens trente ans avant la naiſſance de J. C. reſolut d'éteindre tout à coup toutes les Sciences, en faiſant bruler tous les livres de l'Empire, à l'exception pourtant de ceux qui traitoient de l'Agriculture, de la Medecine, & de la Divination. Cet Edit fut executé avec toute la rigueur imaginable: mais quoique malgré cela pluſieurs ouvrages aient pû échaper à cette proſcription generale, on peut bien croire que l'ignorance aida alors la ſuperſtition à faire beaucoup de progrès. Auſſi vit-on croître dans la ſuite du tems les préjugés pour la Magie, les ſortileges, les influences des Aſtres, le pouvoir des Genies &c., ainſi que cela ſe prouve par l'Hiſtoire des Princes qui gouvernerent cet Empire environ un Siecle avant la naiſſance de J. C. (*a*) Un de ces Princes pouſſa la foibleſſe & la folie, qu'il eut de ſe promettre l'immortalité, juſqu'aux ſuperſtitions les plus odieuſes, & donna lieu par ſon exemple à des pratiques, qui prouverent, avec quelle rapidité le libertinage & l'impieté s'introduiſent, quand l'ignorance s'eſt une fois établie. Il fit bâtir des Temples dans toute l'étendue de ſon Empire à l'honneur de ceux qui devoient vivre éternellement, ſe donnant ainſi par avance à lui-même les honneurs de l'Apotheoſe: & l'on veut, à cauſe de cela, que ce Monarque ſoit (*b*) l'Auteur de l'Idolatrie declarée, bien qu'il paroiſſe par tout ce que nous venons de raporter, qu'elle étoit même incomparablement plus ancienne que *Confucius*, quelque raiſon qu'on allegue pour reduire le Culte de ces anciens Chinois au ſeul (*c*) *Xangti*, comme ſouverain Seigneur de l'Univers.

Mais, diſent les Jeſuites qui ont imprimé ſur l'Hiſtoire de la Chine, le plus rude coup que reçut la Religion lui fut porté par le *Fo* & ſes ſectateurs. Ce *Fo* commença de ſe mettre en vogue (*d*) à la Chine environ trente deux ans après la mort (*e*) de J. C. Son Idole y (*f*) fut, dit-on, porté

(*a*) *Hiao-vu*, dont nous venons de parler.

(*b*) *Hiſt. de la Chine*, par le P. Martini L. VIII.

(*c*) Cependant on prétend que ce terme n'exprime nullement l'idée que nous avons de Dieu. On dit encore, que faute de nom qui put être donné en Chinois à l'Etre Souverain, les Syriens, qui laiſſerent à la Chine l'Inſcription Chinoiſe & Syriaque dont il eſt parlé dans la *Chine illuſtrée* du P. *Kircher*, furent obligés d'emprunter le mot Syriaque *Aloho*, qui revient à l'*Elohah* des Hebreux en quoi, ajoute-t-on, ils furent imités des Eſpagnols, qui ſe ſervirent du mot de *Dios*, pour ſupléer au defaut des Langues Americaines, (entr'autres de la Breſilienne) qui n'avoient point de termes pour ſignifier l'*Etre Souverain*. Sans nous engager dans cette diſpute, il nous ſemble qu'elle ne roule que ſur des mots. Car s'ils n'avoient pas de nom propre pour exprimer ce que les Chrétiens prétendent ſignifier par le mot *Dieu*, ils en avoient au moins pour deſigner quelque choſe qu'ils croioient au deſſus d'eux. On ne ſauroit non plus nier, que tous ces Peuples n'aient eu quelque idée de cette choſe, laquelle étant au deſſus d'eux avoit auſſi le pouvoir de leur faire du bien & du mal, ſans qu'ils puſſent s'opoſer à elle, ni la fléchir autrement que par des prieres, des ſacrifices, des victimes, des conjurations, des tabagies; en un mot par quelqu'un des moiens que tous les Peuples ont imaginé de tous tems, & qu'on ne peut s'empêcher d'appeller Culte Religieux. Si, malgré cela, on veut faire paſſer les Chinois & les Americains pour des Athées, il faut dire, que tous les Idolatres de l'Antiquité étoient auſſi des Athées, puis qu'en ſuivant pié à pié l'argument de ceux qui portent l'accuſation d'Athéïſme contre les Chinois &c. on les forcera d'avouer que l'accuſation d'Athéïſme ne tombe que ſur le défaut qui ſe trouve dans l'idée que tous les Peuples Idolatres ſe ſont faites de la Divinité. Or c'eſt-là une de ces manieres de raiſonner, qui ne ſont bonnes que pour la chaire. *Queſto e buono per la predica.* Nous verrons dans la ſuite, qu'on trouve à la *Chine* & au *Japon* des Sectes fort ſuſpectes d'Athéïſme, comme celle des *Philoſophes*, celle de *Sintos* & une partie des Sectateurs du *Fo*: mais cela prouve ſeulement qu'il y a des Athées de ſyſteme dans ces deux Empires, comme il y en a parmi nous.

(*d*) *Memoires* du P. *Le Comte* ubi ſup.

(*e*) Selon d'autres ſoiſſante-cinq ans après la mort de J. C.

(*f*) Voici ce qu'on lit dans le petit Livre intitulé la *Morale de Confucius*. L'Empereur *Mien-ti*,

tée des Indes. Elle trouva les esprits entierement disposés à la recevoir, & alors aussi la Superstition & l'Idolatrie acheverent de gagner le terrain. On a dit, que le *Fo* étoit un Spectre venu de l'Enfer : mais, sans nous arrêter à cette chimere, voici ce qu'on en peut dire de plus raisonnable, à ce qu'il nous semble (*a*) On dit donc, que le *Fo* nacquit dans les Indes, environ mille ans avant J. C., & qu'il étoit fils de Roi. D'abord il fut nommé *Che-kia* ou *Xe-quia*, mais à l'âge de trente ans, il se donna le nom de *Fo*. Sa Mere le mit au monde par le côté droit, & mourut dans les douleurs de l'enfantement, au lieu que *Laokum* étoit né par le côté gauche. Cette Mere avoit songé quelque tems auparavant, qu'elle ava-loit, (d'autres disent qu'elle mettoit au monde) un Elephant, & ce songe est l'origine des honneurs que les Rois Indiens rendent aux Elephans blancs. Le *Fo* étoit à peine né, qu'il avoit déja la force de se tenir debout: il fit sept pas, montrant d'une main le Ciel, de l'autre la Terre. Il parla d'abord, & donna le caractere de sa mission. *Je suis*, dit-il, *le seul qui mérite d'être honoré dans le Ciel & sur la Terre.* A dix-sept ans, il se maria, & eut un fils qu'il abandonna, aussi bien que le reste du monde. Il se retira dans un desert avec trois ou quatre Philosophes, qu'il choisit pour les Directeurs de sa conduite. A trente-deux ans commença l'inspiration : il fut saisi & penetré de la Divinité, qui lui donna une connoissance universelle. Dès ce moment il devint Dieu : il s'attira les respects & la veneration des Peuples par une infinité de Miracles, ou, pour ne pas prophaner un mot, dont même une bonne partie des Chrétiens ignore la signification, par des prestiges & des illusions. Il vit bientôt à sa suite une prodigieuse multitude de Disciples, qui, comme (*b*) leur Dieu, changerent de nom selon les Païs ou ils établirent leur doctrine. Mais ce Dieu connut enfin qu'il étoit homme comme les autres. Il mourut âgé de soixante & dix-neuf ans. Alors, pour comble d'impieté, se voiant près de la mort, il voulut inspirer l'Athéïsme à ses Sectateurs. Il leur déclara que jusqu'à-ce moment il leur avoit parlé par Enigmes : *mais ne vous abusés pas*, leur dit-il, *en cherchant hors du néant le premier principe des choses. Tout est sorti de ce néant, & tout doit y retourner. C'est l'abime de nos esperances.* Peut-être que cette Doctrine si detestable en apparence deviendroit plus suportable, si on l'accommodoit à la Siamoise, en substituant l'idée du *Nireupan*, à cet odieux Néant. Quoi qu'il en soit, par cette retractation, il divisa ses Sectateurs en deux branches, dont l'une suivit à la lettre ce que le *Fo* avoit enseigné pendant sa vie, c'est à dire l'Idolatrie; les

qui vivoit soissante-cinq ans après J. C. envoia deux Ambassadeurs dans l'Occident, pour y chercher le *Saint* & la *Sainte Loi*, fondé sur une vision qu'il eut & sur ces parolles de *Confucius*, *que l'homme Saint étoit dans l'Occident.* Les Ambassadeurs aborderent à une Ile qui n'étoit pas éloignée de la Mer Rouge, sans oser pousser plus loin, & y prirent la Statue de *Foë*. Ils l'apporterent dans la Chine avec ses Dogmes.

(*a*) Le P. *Le Comte* ubi sup. Ce détail de la vie du *Fo* n'est pas tout à fait conforme à ce que nous avons raporté de *Xaca* dans l'article du *Tunquin*. Mais qui pouroit accorder exactement les contradictions de tous ces differens Idolatres, qui se sont faits une tradition à leur mode, à mesure qu'ils s'éloignoient de leur origine? Voi. ce que nous dirons plus bas, en parlant des Religions du *Japon*. Toutes ces differences ne permettent pas de donner un systême exact de la Doctrine des Chinois &c.

(*b*) Ils s'appellerent *Bonzes* à la Chine & au Japon, *Lamas* dans la *Tartarie*, *Talapoins* à *Siam*, *Hochans* à la *Chine*. Parmi les *Bramines*, il y en a, dont la Doctrine a du rapport à celle de ces Chinois libertins, Disciples du *Fo*. A l'égard du Dieu, il a le nom de *Sommona-Codom* à *Siam*, de *Xaca* & de *Chekia* dans le *Laos*, & au *Japon*, de *Chaca*, ou de *Chaca-bout* au *Tunquin*, & peut-être celui de *Brama*, de *Witsnu*, de *Ram* chez les Indiens. On voit ici deux représentations du *Fo*, sous le nom de *Xequia*: dans l'une sur un trône élevé, couronné de raions, environné d'Hieroglyphes: dans l'autre aiant à ses côtés ses deux favoris.

IDOLE XEKIA.

B. Picart sculp. direx. 1726.

Autre representation de XEKIA.

les autres reçurent pour articles de foi les dernieres parolles de leur Maitre, & se declarerent pour l'Athéïsme. Cette Secte, s'il faut en croire (*a*) le P. le *Gobien*, a pour ennemis declarés celle des Philosophes, dont les dogmes conduisent à une autre espece de libertinage. D'autres ont essaié d'accorder les contradictions du *Fo*, en suposant qu'il enseignoit une double Loi, qu'ils appellent la *Loi exterieure*, & la *Loi interieure*. L'exterieure prépare & conduit à l'autre, après quoi elle est inutile, de même (*b*) que l'on renverse les cintres qui servent à soutenir une voute, dès que celle-ci est achevée. Mais après tout, on ne sauroit disconvenir qu'entre toutes ces opinions, & celles dont nous parlerons dans la suite, les unes ne soient fort obscures & les autres fort suspectes de libertinage, soit qu'on les ait mal raportées, ou qu'on en puisse effectivement tirer des consequences dangereuses. Nous verrons plus bas l'idée que le P. *Kircher* nous donne du *Fo*.

Après le détail que nous venons de donner sur les progrès de l'Idolatrie jusqu'à l'établissement du Dieu *Fo*, il est bien juste de parler aussi de celui de *Confucius*, que l'on prétend avoir conservé la Religion des Chinois dans sa pureté. (*c*) Les Japonois honorent aussi la memoire de ce Philosophe sous le nom de *Koosi*, & leur Legendes parlent de lui comme d'un Saint du premier ordre. Les Chinois disent, qu'à la naissance de *Confucius*, on entendit une melodie celeste, que des astres descendirent sur la terre, ou du moins s'en aprocherent; aparemment pour admirer cette naissance miraculeuse. Après qu'il fut né deux Dragons vinrent le garder. Ce prodige a quelque ressemblance aux serpens qui vinrent trouver le petit *Hercule* dans son berceau. *Confucius* naquit (*d*) cinq cent cinquante & un an avant J. C., ou selon d'autres quatre cens quatre-vingt trois. (*e*) La mort de son Pere lui fit donner le nom de *Tcesse* qui veut dire *enfant de douleur*. Il tiroit son origine des Empereurs de la seconde famille. On assure qu'on remarqua dans les premieres années de ce Philosophe beaucoup de disposition à la vertu. Dans la plus tendre enfance, *Confucius* n'avoit rien d'enfant. Toutes ses manieres étoient déja les manieres d'un homme meur. Il avoit un air grave & sérieux qui le faisoit respecter; mais ce qui le distinguoit le plus, dans un âge où il est encore permis d'ignorer les regles de son devoir, étoit une pieté solide. Il honoroit ses parens, il regloit sa conduite sur celle de son aïeul qui vivoit à la Chine (*f*) en odeur de sainteté; & l'on remarqua que jamais il ne mangeoit rien qu'après s'être prosterné & l'avoir offert au Souverain Maitre du Ciel. (*g*) „ Etant „ encore enfant, il entendit son grand Pere qui soupiroit . . . . il lui en „ demanda la cause: peut-être craignés vous, dit-il, que vos descendans „ ne negligent le soin de la vertu, & ne vous deshonorent par leurs vi- „ ces. L'Aïeul surpris, lui demanda qui lui avoit apris à parler ainsi. Je „ l'ai apris de vous même, repondit *Confucius*, je vous écoute avec appli- „ cation toutes les fois que vous parlés, & je vous ai souvent ouï dire, „ qu'un fils, qui par sa vie ne soutient pas la reputation de ses Ancêtres, „ en

(*a*) *Preface* de l'*Hist.* de l'*Edit de l'Empereur de la Chine.*
(*b*) Le P. *le Comte* dans ses *Memoires de la Chine.*
(*c*) *Kaempfer* traduction Angloise de son *Hist.* du *Japon* L. 2. Ch. 3.
(*d*) *Hist. de la Chine*, par le P. *Martini.*
(*e*) Memoires du P. *le Comte.*
(*f*) Idem ibid. Cette odeur de sainteté est un peu suspecte.
(*g*) C'est le P. *le Comte* qui parle.

„ en degenere, & ne merite pas d'en porter le nom. Quand vous par„ liés de la ſorte, penſiés vous à moi, & ne ſeroit-ce point ce qui vous „ afflige . . . . . *Confucius*, après la mort de ſon aïeul, s'attacha à un „ fameux Docteur de ce tems-là, ſous lequel il fit en peu de tems des „ progrès conſiderables dans la connoiſſance de l'Antiquité qu'il regardoit „ comme le modele le plus parfait. Cet amour des anciens lui penſa cou„ ter la vie, quoi qu'il n'eut encore que ſeize ans, car s'entretenant avec „ un homme de la premiere qualité, qui parloit de l'obſcurité & de l'i„ nutilité des Livres Chinois, cet enfant lui fit une leçon trop vive ſur „ le reſpect qu'on leur devoit. Les Livres dont vous parlés, lui dit-il, „ renferment une Doctrine profonde, dont le ſens ne doit être penetré que „ des Savans. Le Peuple ne les eſtimeroit pas, s'il les comprenoit de lui „ même. Cette dépendance des eſprits, par laquelle les plus groſſiers ſont „ ſoumis aux plus éclairés, eſt très utile dans la ſocieté civile . . . . ". Ce diſcours, qui finiſſoit par une cenſure très forte du Docteur, offenſa de telle ſorte celui-ci, qu'il s'en ſeroit vangé, ſans une expreſſe defenſe de l'Empereur.

Dès l'âge de quinze ans, *Confucius* avoit choiſi parmi les anciens ceux qu'on eſtimoit le plus, il en avoit extrait les plus excellentes inſtructions, dans le deſſein d'en profiter, d'en faire les regles de ſa conduite, & de les propoſer aux autres. A l'âge de dix-neuf ou vingt ans, il ſe maria. Il eut un fils dès la premiere année de ſon mariage (*a*) & ſe contenta d'une ſeule femme, ne croiant pas qu'il fut permis d'en avoir pluſieurs, malgré l'uſage contraire de ſon Païs. Il la repudia même après en avoir eu un enfant, & reſolut de paſſer le reſte de ſa vie dans le celibat. *Confucius* n'ignoroit pas ce que l'experience aprend tous les jours aux *Philoſophes*, que rien ne leur eſt plus incommode qu'une femme; & d'autre côté les femmes regardent un Philoſophe comme une aſſés mauvaiſe piece de ménage, parce que la plupart du tems elle ne leur ſert pas autant qu'elles le ſouhaiteroient. En un mot *Confucius* choiſit le Celibat pour vaquer avec plus de ſoin à l'étude, & travailler enſuite à étendre ſa Doctrine par tout l'Empire. Tout cela ne ſe pouvoit guères pratiquer au milieu d'une famille & d'un ménage, y eut-on été plus Philoſophe que (*b*) *Socrate* ne le fut jamais dans ſon domeſtique. A l'age de vingt-trois ans (*c*) *Confucius* ſe fit Diſciple d'une autre Philoſophe, fameux à la *Chine* pour ſes Inſtructions dans la conduite de la vie publique & privée. Malgré ſon inclination à la Philoſophie, il ne laiſſa pas d'accepter des charges : de cette maniere il pouvoit mettre en pratique ce qu'il meditoit en particulier. Auſſi exerça-t-il la Magiſtrature en divers lieux avec beaucoup de reputation & de ſuccès. Il n'y avoit jamais en vuë que l'utilité publique & l'avancement de ſa doctrine : quand il s'apercevoit qu'il s'étoit trompé dans le fruit qu'il attendoit de ſes lumieres, il renonçoit ſans peine à la charge de Magiſtrat. Ce Philoſophe avoit juſqu'à trois mille Diſciples, entre leſquels il y en eut cinq-cens qui furent élevés aux premieres charges de l'Etat. Parmi ces cinq cens, il y en avoit ſoiſſante-douze, d'une vertu & d'un ſavoir

(*a*) *Hiſt. de la Chine* L. IV.
(*b*) Il avoit une femme ſi mechante, que pour en déſigner une de ce caractere, on diſoit *Xantippe irata*. Elle pouvoit être ce fameux Demon de Socrate, dont il eſt tant parlé dans l'Hiſtoire.
(*c*) *Hiſt. dela Chine* ubi ſup.

voir extraordinaires. (*a*) Tous ces Disciples étoient autant de Missionnaires & de Prédicateurs, dont *Confucius* se servoit pour étendre sa Doctrine, & pour reformer les mœurs des Peuples. Mais à peine se contentoit-t-il du ministere des siens. Peu s'en fallut qu'il ne passât lui même les Mers, pour publier ses dogmes jusqu'aux extremités du Monde. Enfin de ces soissante-douze Disciples distingués entre les cinq cens, (*b*) il en avoit choisi particulierement douze, qu'on pourroit appeller les *douze Apotres de Confucius*, & cela lui donneroit un air de conformité avec J. C., d'autant plus que le Philosophe Chinois s'étoit choisi un favori parmi ces douze personnes. Ces raports nous paroissent un peu odieux, à nous qui sommes anciens Chrétiens, mais ils ne le sont pas aux nouveaux Chrétiens de la *Chine*. (*c*) *Confucius* avoit divisé sa Doctrine en quatre parties, & ses Disciples en quatre Classes. Ceux de la premiere s'appliquoient à cultiver la vertu, & à s'en imprimer l'habitude dans le cœur. Ceux de la seconde s'attachoient à bien raisonner, & à bien parler. Ceux de la troisieme Classe s'appliquoient à la Politique & à se former l'idée d'un bon gouvernement. Ceux de la derniere s'occupoient à écrire d'un stile exact & poli ce qui regardoit la conduite des mœurs : mais le Philosophe les exhortoit tous en general à se bien gouverner eux mêmes, à cultiver leur esprit par la méditation & à purifier le cœur par l'amour de la vertu.

(*d*) Ce fut dans la Province de *Lu* son Païs natal, qu'il ouvrit une Ecole publique. Cette Ecole, où l'on aprenoit tout ce que la justice & la vertu ordonnent aux hommes, produisit des biens infinis à la Province. S'il faut croire tout ce qu'on en dit, *Confucius* y fit revivre l'Age d'or : car il ramena la bonne foi dans le commerce, la pieté dans le cœur des enfans envers leurs parens. Il instruisit & persuada les femmes de tous les devoirs de leur sexe, & tous les hommes generalement des vertus qui entretiennent la societé civile. *L'équité étoit si grande, qu'on n'auroit osé ramasser ce qu'on trouvoit tombé dans les chemins, à moins qu'il n'eut apartenu à celui qui s'en saisissoit : ils vivoient avec autant d'intelligence & d'union que s'ils n'eussent composé qu'une famille.* Des changemens si considerables, qui étoient dûs uniquement à la sagesse de *Confucius*, firent juger qu'un tel homme seroit un excellent Ministre d'Etat. Ce jugement eît souvent démenti par l'experience ; il ne le fut pas à l'égard du Philosophe Chinois. Il se trouva aussi sage Legislateur, qu'il avoit été excellent *Speculatif* à l'égard des Loix. Il reforma la Cour & les Peuples, mit des bornes à l'interêt, à l'ambition, à la fausse politique. Sa morale trop severe devoit naturellement revolter les Grands : cependant ils écouterent assés long-tems ses predications. Le Philosophe sut introduire à la Cour le mépris des richesses & des plaisirs, un estime infinie de la justice, de la temperance & des autres vertus, une grandeur d'ame à l'épreuve des respects humains, une sincerité sans le moindre déguisement. (*e*) Les Rois ne se gouvernoient plus que par ses conseils, & les Peuples le reveroient comme un Saint. Telle fut la reforme de ce Legislateur devenu Premier-Ministre : mais comme les hommes ne persistent jamais long-tems dans les regles de la sagesse, & qu'il semble qu'el-

(*a*) Voi. le P. *le Comte* Memoires de la Chine T. I.
(*b*) *Hist. de la Chine* par le P. *Martini*. L. IV.
(*c*) *Morale de Confucius* imprimée en 1688.
(*d*) *Hist. de la Chine* ubi sup.
(*e*) Le P. *le Comte* ubi sup.

qu'elles les mette hors de leur aſſiette naturelle ; ces Regenerés ſuccomberent enfin à la tentation des plaiſirs : leurs voiſins jaloux, tendirent des pieges à une Reforme qui leur paroiſſoit dangereuſe. „ Ils conçurent, „ dit le P. *le Comte*, qu'un Roi gouverné par un homme du caractere de „ *Confucius* ſe rendroit bientôt puiſſant, & c'étoit ce qu'ils craignoient. Ils raiſonnoient mal. Si tout ce qu'on nous debite de la ſageſſe du Philoſophe & du retabliſſement de la vertu eſt bien véritable, rien n'étoit plus oppoſé aux deſordres de l'ambition. Le Philoſophe Chinois eut le déplaiſir de voir tous ſes travaux bien-tôt renverſés. La Cour retomba dans ſes dereglemens ordinaires : (*a*) Le Roi devenu amoureux, negligea le ſoin des affaires, il ne rendoit aucune juſtice à ſes Sujets, il n'écoutoit plus les avis. Alors *Confucius* ſe démit du Miniſtere pour ſauver ſa reputation du milieu de ces deſordres. Ce fut en ce tems-là que la Philoſophie tomba dans un ſi grand décri, qu'aucun Prince ne voulut reconnoitre *Confucius*. „ Les politiques le craignoient, les Miniſtres ne vouloient point un con„ current capable de diminuer leur autorité, ou de leur ôter leur credit ". Il ſe trouva ſi generalement abandonné, qu'il fut ſouvent reduit à la derniere extremité. Ainſi finit le progrès d'une reforme dans les mœurs, qui n'eut pas le ſuccès & la durée qu'on reconnoit à celle qui ſe fait dans les Dogmes. (*b*) Alors le Philoſophe deſeſperant de ſe faire écouter en public prit le parti de s'en tenir à ſes Diſciples, & de les inſtruire avec toute l'attention d'un Maitre qui les veut former à la vertu. Dans cette retraite ſon eſprit ne perdit rien de ſon élevation, ni d'une fermeté qu'on peut mettre en parallele avec celle des anciens Stoïciens ; puis qu'à l'exemple de ces Philoſophes, (*c*) „ il diſoit qu'aucun homme n'étoit aſſés puiſſant pour lui „ nuire, & que quand on étoit élevé juſqu'au Ciel, par un ſincere deſir „ de la perfection, bien loin de craindre l'orage, (*d*) on n'entendoit pas „ même le bruit qui ſe faiſoit en ce bas monde ". *Confucius* étant donc reduit à ſes ſeuls Diſciples dans un tems de corruption, où l'ancienne probité & cette juſtice ſi neceſſaire à la Cour des Grands, en étoient bannies, ne penſoit uniquement qu'à former à ſes maximes le petit nombre d'élus qu'il avoit comme ſauvé du naufrage. (*e*) Il travailloit ſans relache à retablir en eux „ cette intégrité qu'il aſſuroit avoir été un preſent du Ciel ; „ & pour mieux parvenir à ce but, il les exhortoit à obéïr (*f*) au *Ciel*, „ à le craindre, à le ſervir, à aimer ſon prochain comme ſoi-même, à „ ſe vaincre, à ſoumettre ſes paſſions à la raiſon, à ne faire rien, à ne „ dire rien, à ne penſer rien qui lui fut contraire. Et ce qu'il y avoit de „ plus remarquable, il ne recommandoit rien aux autres ou par écrit, ou „ de vive voix, qu'il ne pratiquât premierement lui même ". Qui ne croiroit en liſant le recit d'une ſi belle Morale, & d'une pratique ſi excellente de ſes devoirs, que *Confucius* étoit Chrétien & qu'il avoit été inſtruit dans l'Ecole de J. C. Remarqués ſur tout *cette integrité, qui étoit un preſent du Ciel, & de laquelle l'homme étoit déchu.* Certainement un Chrétien

(*a*) *Hiſt. de la Chine* L. IV.
(*b*) *Ibid.*
(*c*) *Memoires de la Chine*, par le P. *le Comte.*
(*d*) *Si fractus illabatur orbis,*
Impavidum ferient ruinæ. Horat.
(*e*) *Morale de Confucius*, ubi ſup.
(*f*) C'eſt-à-dire à Dieu.

tien ne (*a*) s'exprimeroit pas mieux. Aucun Prophete des Juifs n'a parlé si clairement sur la corruption de la Religion naturelle & (*b*) sur la necessité de la retablir. N'a-t'on pas bien lieu d'être surpris que la Chine ait eu le privilege (*c*) d'une espece de revelation, tandis que suivant l'opinion vulgaire l'Idolatrie couvroit toute la face de la terre, excepté le petit Etat des Juifs? Enfin les Disciples de *Confucius* avoient pour lui une veneration si extraordinaire, qu'ils ne lui refusoient pas même les honneurs qu'on ne rend qu'aux Rois.

Confucius vêcut soissante-treize ans, mais il passa les dernieres années de sa vie dans la douleur, à la vue des desordres qui regnoient parmi les Peuples. Peu de tems avant sa derniere maladie, il disoit, en parlant de la Doctrine qu'il avoit voulu établir, la *montagne est tombée*, *une haute machine a été detruite.* Dans les derniers jours de sa vie, il adressa ces paroles à ses Disciples, *puisque les Rois ne suivent pas mes maximes*, *je ne suis plus utile au monde*: *ainsi il est tems que j'en sorte.* Ses Disciples le pleurerent amérement, & lui rendirent tous les autres devoirs funebres. Ils prirent des habits lugubres & porterent un an le deuil de leur Maitre; quelques uns même le porterent jusqu'à trois, & (*d*) quelques autres enfin le pleurerent six ans entiers sur son tombeau. Si les Disciples sentirent leur perte, l'Empire entier la sentit aussi, quoique plus tard qu'eux, & après avoir méprisé long-tems sa Doctrine. Le sort des hommes est de connoître le prix des choses dont ils ne peuvent plus jouïr. *Confucius* fut presque aussi-tôt après sa mort reconnu & reveré comme un Saint. On eut soin de transmettre cette veneration aux siecles suivans. Les Rois lui bâtirent des Palais, (ou des Temples) dans toutes les Provinces de l'Etat, & c'est là, dit le P. *le Comte*, que les Savans vont rendre en certains tems des *honneurs politiques* à *Confucius.* Personne n'ignore les contestations qui se sont élevées sur cette matiere: mais comme il ne s'en agit pas encore ici, nous continuerons notre recit. On écrivit sur le frontispice de ces Palais, Temples, ou (*e*) Colleges les plus magnifiques inscriptions: *Au grand Maitre*, *au premier Docteur*, *au Saint*, à celui qui a été doué d'une *sagesse extraordinaire*, *à celui qui a enseigné les Empereurs & les Rois &c.* La même veneration dure toujours. Les Magistrats ne passent jamais devant ces Edifices consacrés à *Confucius*, qu'ils ne fassent arrêter les chaises dans lesquelles ils sont portés. (*f*) Ils descendent & se prosternent quelques momens, ils font ensuite quelques pas

(*a*) Il semble quelquefois que ce soit un Docteur de la nouvelle Loi qui parle, plutôt qu'un homme élevé dans la corruption de la Nature. Le P. *le Comte.*

(*b*) On veut que par le *Saint qui se trouve en Occident*, *Confucius* ait prédit J.C. Il semble, ajoute le P. *Martini* L. IV. de l'*Histoire de la Chine*, qu'il ait prévû le Mystere de l'Incarnation, & même marqué l'année dans laquelle il devoit s'accomplir. On le lui fait prédire, à l'occasion d'un petit animal tué à la chasse, & qui, selon les Chinois, ne devoit paroître que „ quand il viendroit un Personnage d'une „ singuliere sainteté, qui annonceroit un bonheur promis depuis plusieurs Siecles à toute la Terre. *Confucius* aprenant la mort de cet animal, s'écria deux fois en soupirant, O *Kilin* (c'est le nom de l'animal) *qui t'a donné ordre de paroitre? Ma Doctrine est sur son declin*, *& ton avenement rend toutes mes leçons inutiles.* Enfin, continue-t-on, comme ce mot *Kilin* signifie un animal très-doux, on pouroit „ en faire allusion à l'*Agneau de Dieu*, d'autant plus que l'année de sa mort avoit du raport à celle de la „ naissance du Sauveur, quoi qu'elle eut precedé celle-ci de 475 ans." On ajoute beaucoup d'autres circonstances qui servent à fortifier ce nouveau *type* de J. C. que l'Abbé *Renaudot* a rejetté comme absurde & comme injurieux à Dieu. Voi. sa *Dissert. sur les Sciences des Chinois.*

(*c*) On jugeroit que *Confucius* n'a pas été un pur Philosophe formé par la raison, mais un homme inspiré de Dieu, pour la reforme de ce nouveau Monde. Le P. *le Comte.*

(*d*) *Morale de Confucius.*

(*e*) On les appelle Colleges dans la *Morale de Confucius.*

(*f*) *Morale* &c. ubi sup.

pas à pié. Les Rois même & les Empereurs vont visiter ces Edifices pour honorer la memoire de leur Saint & lui offrir des presens. Toutes ces aparences de Culte sont d'autant plus extraordinaires, que jamais, à ce que nous assure le P. *le Comte*, „ les Chinois n'en ont fait une Divinité, „ quoi qu'ils aient donné la qualité de Dieu, ou, comme ils parlent, de purs „ esprits à tant de Mandarins moins illustres que lui . . . mais le Ciel, qui „ l'avoit fait naitre pour la réforme des mœurs, ne voulut pas permettre qu'u„ ne vie si reglée fut après sa mort une occasion de Superstition & d'Idolatrie.

„ (*a*) Les Ouvrages de *Confucius* ont une si grande autorité . . . . qu'on „ croiroit commettre un crime énorme, si on y changeoit quelques cho„ ses, & si l'on n'étoit pas entierement persuadé de sa doctrine. On le „ considere toujours comme un Docteur infaillible & comme le Maitre „ Souverain des sciences . . . . deux mots de ses écrits, cités dans les dis„ putes publiques, ferment la bouche aux plus opiniâtres . . . ". Le respect des Peuples pour ce Docteur s'est communiqué à ses descendans. „ Le Chef de sa famille, laquelle subsiste encore à present, tient le rang „ de Prince tributaire . . . . & le gouvernement de la Ville, dans laquelle „ il est né, lui est affecté . . . . Les privileges de cette famille n'ont „ jamais reçu d'atteinte, quelques revolutions qui soient arrivées dans l'Em„ pire ". C'est par-là, que nous finirons l'Histoire du Fondateur ou du Restaurateur de la Secte des *Lettrés* & des *Philosophes*.

Tout ce que nous venons de dire jusqu'à present sert plutôt à faire connoitre les Fondateurs des Sectes Chinoises, que leurs dogmes & les systemes qu'ils ont établi. C'est de ces systemes qu'il faut donner un détail exact. *Li-Laokun*, que d'autres appellent aussi *Lanzu* & *Lanthu*, établit la Secte que l'on regarde aujourdhui comme celle des gens du commun, quoi que, selon (*b*) *Kircher*, elle fut anciennement la *Religion des Mages*, ou celle des Sages Egyptiens. Le P. *le Gobien* (*c*) lui donne le nom de *Religion des Bonzes*, & dit qu'elle est originaire de la Chine.

Nous avons déja rapporté les dogmes qu'établissoit *Laokun*: les changemens que ses Disciples attribuent à la Divinité suprême, ont beaucoup de conformité avec ce que nous avons raporté aux articles des (*d*) *Peguans*, des *Siamois* & *Tunquinois*. (*e*) Ils établissent comme eux une maniere de succession de Rois des Cieux par usurpation. *Ciam* détrona *Leu* &c. Par ce même endroit & par quelques dogmes, on trouvera que cette Secte de *Laokun* a aussi du rapport à celle des *Sintos* du *Japon*. Dans leur Morale, qui comme nous l'avons déja dit, (*f*) ressemble à l'Epicurisme, ils ne portent pas l'indifférence aussi loin que les Sectateurs du *Fo*: ils se contentent, dit le P. *le Gobieu*, d'éloigner de l'esprit les desirs vehemens & les passions chagrines. „ Leur Sage ne se propose que la paix & la tranquilité. Passer sa vie sans „ embaras, sans sollicitude, sans des retours continuels sur le passé, sans „ toutes ces recherches inutiles de l'advenir qui troublent toujours le repos „ de l'ame, c'est savoir user du present & mériter le nom de Philosophe.

„ Quand

(*a*) *Hist. de la Chine* L. IV.

(*b*) *Chine Illust.* L. I. de la 3. Part.

(*c*) Preface de l'*Hist. de l'Edit de l'Empereur de la Chine.*

(*d*) Voi. ci-dessus page 36. 44. 98. & 99. . . . .

(*e*) *Purchas* Extraits de Relations des Missionnaires Jésuites.

(*f*) Les sages Epicuriens exhortent à la volupté, mais à une volupté commode, qui ne traine après elle ni inquiétudes, ni maux, ni douleurs, effets ordinaires de la débauche & de l'excès dans les plaisirs. Ils savent trop bien, que *de rose alors ne reste que l'épine.* Il s'agit seulement de donner à ces maximes un objet plus noble que celui de se procurer le simple agrément de la vie.

„ Quand on eſt continuellement agité de ſoins, ou occupé de grandes en-
„ trepriſes : quand on ſe livre à l'ambition, à l'avarice, à la cupidité,
„ c'eſt beaucoup plus pour la poſterité qu'on travaille, que pour ſoi : eſt-
„ on ſage de ſe rendre malheureux pour les autres, & d'acheter leur bon-
„ heur . . . . en riſquant ſa vie . . . . aux dépens de ſa felicité? . . . .
„ non ſeulement le ſage ne doit point ſacrifier ſon repos au bien public,
„ il doit même être moderé dans la recherche de ſon bonheur, de crain-
„ te qu'un deſir trop violent de ce que l'on n'a pas encore, n'altere la
„ paix que l'on poſſede . . . . Il faut donc éviter tout ce qui peut cau-
„ ſer de l'ennui ou du dégout . . . . Un plaiſir que le chagrin accom-
„ pagne n'eſt qu'une ombre de plaiſir ". Il y a en tout cela des maximes qui tiennent du Stoïciſme, & d'autres de l'Epicuriſme. Celles-ci ſont le gros du ſyſteme. Comme les Stoïciens, ces Bonzes ne parlent que de paix, de tranquillité de l'ame, d'*Apathie*, ou d'exemption de paſſions. Comme les Epicuriens, ils ne veulent rien qui leur donne des ſoucis & des embaras ; point de reflexions incommodes, point de vuës éloignées. La vie eſt un paſſage dans lequel on ne doit gouter que des plaiſirs. Il faut faire durer le voiage, & ſemer en même-tems des fleurs ſur la route. Nous avons vû que c'eſt-là le grand objet de la paſſion que cette Secte a pour la Chimie. Cette paix & cette tranquilité de l'ame, qui eſt commune aux *Stoiciens* & aux *Chinois*, nous eſt auſſi prêchée dans le Chriſtianiſme : mais ſi l'on excepte quelques livres de devotion & des Sectes qui outrent la choſe, la Religion ne nous enſeigne rien que de raiſonnable ſur cet article. Peut-être ne ſeroit-il pas plus difficile d'ajuſter les Maximes Epicurienes au caractere du Chriſtianiſme. Il nous ordonne de reprimer nos paſſions, d'uſer du preſent ſans craindre les ſuites de l'avenir, de méditer ſur la fragilité des biens, & il nous conſeille d'en jouïr avec (*a*) ſageſſe & moderation. En un mot rien n'eſt plus éloigné du Chriſtianiſme que les inquietudes mondaines, l'agitation des ſoins, les recherches inutiles, l'avarice, l'ambition &c. Il faut avouer cependant, que ſi tout cela ſe pouſſoit trop loin, on ſeroit inutile au genre humain, & l'on deviendroit à charge à ſoi-même : car ſi nous avions le droit abſolu d'indiférence & de tranquillité, les autres l'aiant comme nous, on ceſſeroit de ſe ſecourir mutuellement, on n'auroit plus ni compaſſion, ni charité : on romproit tous les liens de la Societé. Ceux mêmes qui ont voulu outrer ces maximes dans une fauſſe ſpeculation les ont dementies par la pratique, parce qu'il n'eſt pas poſſible de faire autrement. Les *Bonzes* en conviennent de bonne foi, quand, ſur l'objection qu'on leur fait, qu'ils ſe marient, & ſe chargent des ſoins pénibles d'une famille, ils repondent, „ (*b*) qu'après avoir bien examiné ce
„ point, ils ſont perſuadés que dans la ſpeculation c'eſt un grand embaras
„ qu'une femme ; que néanmoins dans la pratique ce n'eſt pas une choſe
„ contraire au bonheur ".

Si leur tranquillité ſe dément par la neceſſité de ſe marier, d'avoir ménage, de ſe mêler de mille choſes neceſſaires à la vie, elle ne ſe dément pas moins dans les peines qu'ils prennent pour la prolonger par des ſecrets de Chimie (*c*) & par tout ce qu'ils ſe preſcrivent à eux mêmes pour leur ſanté.

(*a*) Voi. la Note (*f*) page préced.
(*b*) Le P. *le Gobien* ubi ſup.
(*c*) *Idem* ibid.

ſanté. Il en eſt de même à l'égard des mœurs, en quoi ils ne different pas de toutes les autres Sectes. Ces Sectateurs de *Li-Laokun* paſſent auſſi (*a*) pour avoir des pactes avec le Demon, pour jetter des ſorts & pour s'appliquer generalement à la Magie. Ils diſent encore (*b*) qu'ils ont le pouvoir d'éloigner & de chaſſer le Demon, de prédire le bien & le mal. En un mot s'il faut en croire les Chinois ſuperſtitieux, ils ſont chez eux & la pluie & le beau tems. On pourroit à divers égards les comparer à nos Aſtrologues, à nos diſeurs de bonne avanture, & à nos Alchimiſtes.

Cette Secte a un Chef à ſa tête que l'on pourroit appeller ſon Pontiſe. Cette dignité eſt heréditaire dans la même famille depuis environ mille ans. Le (*c*) *Ciam* fait ſa reſidence ordinaire à *Pekin*, & même il eſt fort eſtimé à la Cour, à cauſe qu'il y paſſe pour fort expert dans les exorciſmes.

La Doctrine litterale du *Fo* établit l'Idolatrie. C'eſt à cette Idolatrie qu'on doit (*d*) toutes les Divinités que l'on trouve repreſentées dans la deſcription que nous donnons ici de la Religion des Chinois. La plupart ſont des animaux de toutes eſpeces, dans leſquels on dit que le Dieu *Fo* a paſſé ſucceſſivement dans ſes differentes metamorphoſes.

Les Prêtres du *Fo* portent le nom de *Hochans* (*e*) qui ſignifie gens réunis de toute ſorte de Païs. Ils enſeignent qu'on doit reverer trois choſes, leur Dieu, ſa Loi & ſes livres, qui contiennent leurs reglemens particuliers. Mais ceux d'entr'eux, dont on prétend qu'ils ſuivent ce que l'on appelle la doctrine interieure & qu'ils debitent le pur Athéïſme, peuvent ſe reduire à la claſſe des *Talapoins*, tant de *Siam* & du *Tunquin* que de *Laos* &c. On en jugera par ce qne nous allons rapporter. Toutes choſes en ce Monde ſont illuſions & preſtiges. Pour exiſter véritablement, il faut ſe confondre dans le néant, qui par ſa ſimplicité fait la perfection de tous les Etres. Tout ce qu'ils debitent ſur cette tranquilité, cette *quietude* de l'ame qui, ſelon eux, fait la perfection de leur Sage, eſt pouſſé beaucoup plus loin que par les *Bonzes*. Pour poſſeder une Sainteté parfaite, il ne faut pas ſeulement être exemt de toute paſſion, il n'eſt pas même permis d'avoir le moindre deſir. S'appliquer à ne vouloir rien, à ne penſer à rien, à ne ſentir rien, voilà ce qui forme la véritable *quietude* de l'ame. Elle eſt ſainte, elle eſt parfaite en cet état, où elle ne differe pourtant en rien d'une pierre. De cette maniere ils anéantiſſent la liberté, qui ſelon les gens raiſonnables fait la perfection de l'ame, puiſque nous devons toute la beauté de nos actions au choix libre entre le bien & le mal : mais, ou cela n'eſt point connu à ceux qui ſuivent la Religion du *Fo*, ou l'obſcurité de leurs veritables ſentimens, cachés ſous des expreſſions alambiquées, ne nous permet pas d'en donner une idée plus raiſonnable. Quand donc l'ame eſt tombée dans ce profond aſſoupiſſement, ou dans le parfait repos de toutes ſes puiſſances, l'homme ceſſe d'être ſujet au changement, il n'eſt plus expoſé aux tranſmigrations

„ à

(*a*) Le P. *le Comte Memoires de la Chine* Tom. 2.

(*b*) *Purchas* Extraits de Voiages.

(*c*) Ibid. *Purchas* l'appelle *Ciam*.

(*d*) Ceux qui veulent reduire au civil le Culte de *Confucius* & des Ancêtres, qui fait une partie eſſentielle de la Religion des *Lettrés*, prétendent que tout ce qu'on y trouve de ſuperſtitieux eſt étranger à cette Religion, & a été pris de celle du *Fo*. Sur ce fondement il ne faudroit mettre ſur leur compte aucune des Idoles dont nous donnons la deſcription. Mais on leur repond, que la Secte des *Lettrés* ne prend rien des autres Sectes. On nous aſſure que les *Lettrés* ont auſſi leurs Idoles & leurs Statues, comme on le dira plus bas. Les *Lettrés* invoquent & reverent leurs morts, qui ſont des Génies auxquels on a do nné des départemens & des noms particuliers, comme dans l'Antiquité Grecque & Romaine.

(*e*) Le P. *le Gobien* ubi ſup.

. . . . [a] „ à proprement parler il n'eſt rien, ou ſi l'on veut qu'il ſoit „ encore quelque choſe, il eſt ſage, parfait, heureux, pour le dire en un „ mot, il eſt Dieu & parfaitement ſemblable au Dieu *Fo* ".

On travaille à parvenir à cet état par la pratique des Commandemens du *Fo*. Il en a donné cinq qu'il eſt inutile [b] de repeter, puiſqu'il en a été parlé ci-devant.

A ces commandemens ils ajoutent les œuvres de miſericorde, qui ſont par exemple, de bien traiter & de bien nourir les Prêtres, de leur bâtir des maiſons de retraite, afin que leurs prieres & leurs pénitences delivrent les pécheurs des peines que leurs péchés méritent. Il faut auſſi leur leguer des biens, bâtir des Temples, acquiter des vœux, brûler pour les morts des habits & des étofes de ſoie, ou des repreſentations de toutes ſortes de choſes précieuſes en papiers dorés & argentés. Nous avons déja obſervé que ces choſes ſe changent en or, en argent, en véritables habits, &c. dans l'autre monde. Celui qui n'obſerve pas ces commandemens riſque d'être cruellement tourmenté après ſa mort & de rouler de corps en corps par une longue & conſtante ſuite de Metempſychoſes. Il riſque encore de renaitre rat, mulet, cheval &c. mais quelque longues que ſoient ces peines, [c] cependant elles ne ſont pas éternelles. Les plus rigides de cette Secte s'abſtiennent de manger d'aucune choſe aiant vie, & ne veulent s'embaraſſer ni de mariage, ni de ménage. On dit auſſi qu'ils croient une pluralité de Mondes, & une eſpece de Trinité dans l'unité de l'Etre ſupreme.

Leurs Pagodes ſont en grand nombre, & parmi ces Edifices on en trouve d'aſſés ſomtueux, pleins d'Idoles de différentes ſortes, la plupart monſtrueuſes. On aſſure que dans leurs devotions ils repetent fort ſouvent le mot de *Tolome*, de quoi ils ne donnent aucune raiſon, parce qu'ils ne l'entendent pas. Là deſſus on s'imagine pourtant, que ce mot eſt corrompu du nom de l'Apotre Saint *Thomas*, que l'on croit avoir porté l'Evangile aux Indes, & même à la Chine. Cette Secte a des Couvens de Religieux & de Religieuſes : mais les Couvens du Sexe ſont fort décriés, parce que celles qui ſe conſacrent à la retraite [d] „ ont autant de liberté de ſortir, que les „ femmes ſeculieres en ont peu. Elles forment des intrigues, elles entre- „ tiennent des commerces . . . . même les Temples ne ſont pas moins dé- „ criés, les aſſemblées du Sexe y ſont ſuſpectes . . . . autrefois l'entrée en „ étoit defendue aux femmes ".

Avant qne d'aller plus loin nous raporterons après le P. *Kircher* [e] que *Fe* ou *Fo* eſt regardé comme un Sauveur par ceux qui l'adorent. Ce Pere croit auſſi, que le *Fo*, qu'il prétend être le même qu'un certain *Brachman*, qui a donné ſon nom aux *Brachmanes*, a pris toute [f] ſa doctrine des Prêtres Egyptiens chaſſés de leur païs par *Cambyſes* Roi de Perſe, & que de cette doctrine il compoſa un ſyſteme, ou plutôt une rapſodie, puis qu'il ajouta ſes opinions erronées à celles qu'il avoit reçues. Ce *Brachman* eut auſſi le nom [g] de *Ram*. En peu de tems il ſe vit un prodigieux nombre de Diſ-

(a) Le P. *le Gobien* ubi ſup.

(b) Voi. les Articles de la Religion de *Siam*, des *Laos*, &c.

(c) Tout ce qui ſuit eſt tiré des Extraits que *Purchas* a donné de divers Voiages.

(d) *Le Gobien* Hiſt. de l'Edit &c.

(e) *China illuſtr.*

(f) Par exemple la Metempſychoſe ; que Pythagore alla chercher dans la même ſource. Les ſuperſtitions qui concernent la vache, l'abſtinence des choſes vivantes. Le Sieur *Kaëmpfer* a copié ceci du P. *Kircher* dans ſon Hiſtoire du *Japon* : mais il n'a eu garde de le citer.

(g) Remarquons ici, que les Indiens nient qu'ils adorent *Ram* : c'eſt *Thevenot* qui le dit to. V. de ſes Voiages Ed. de 1727. Diſons plutôt qu'ils nient la conſequence qu'on peut tirer de leurs pratiques, & ajoutons qu'il s'en faut

Diſciples : il ſoutint enſuite quatre-vingt mille tranſmigrations , la derniere deſquelles le fit trouver dans le corps d'un Elephant blanc. Enfin d'autres veulent que le *Fo* ſoit le même que *Pythagore* [a] & d'autres le prennent pour l'*Hermes Triſmegiſte* des Egyptiens.

Foë ou *Fo* fait mention dans les ouvrages qu'il laiſſa à ſes Diſciples, d'un autre Philoſophe beaucoup plus ancien que lui. Les Chinois nomment ce Philoſophe *Omito*. C'eſt l'*Amida* des Japonnois. Nous en parlerons en tems & lieu. Les Chinois les invoquent tous les deux, en s'écriant dans leurs devotions, *Omito-Foë*.

Le Chef de la Secte des *Lettrés* & des *Philoſophes* a penſé plus noblement ſur la Divinité & ſur la Religion. Il ſemble du moins qu'on ne ſauroit imputer à ſes Sectateurs une Idolatrie auſſi groſſiere que celle de pluſieurs Idolatres anciens & modernes. Nous n'entrerons pas en conteſtation ſur ce qui concerne la doctrine même du fondateur. On nous aſſure que cette Secte reconnoit dans le monde un ſeul Eſprit Superieur , éternel & tout-puiſſant. L'Empereur, qui en eſt le Chef, a déclaré ſouvent que c'étoit à cet Eſprit Superieur qu'il offroit des ſacrifices dans les Temples. Voilà ce que raporte [b] le P. *le Gobien*. Mais on a beau dire : ils ne s'en tiennent pas à ce ſeul Eſprit ſupreme , puis qu'ils rendent auſſi un Culte Religieux à leurs ancêtres & à certains Genies tutelaires. A l'égard des maximes de *Confucius* , elles ſont très belles dans le ſtyle du [c] P. *le Comte* : elles ne le ſont gueres moins dans les autres Recueils que les Jeſuites ont pris la peine d'en donner. [d] On les y trouve dignes de la morale de J. C. & l'on veut que perſonne n'ait parlé plus clairement de la Divinité , ni plus près de la verité que ce Philoſophe. Neanmoins on a remarqué [e] qu'il faut continuellement aider à la lettre dans les traductions que les Jeſuites nous ont données de *Confucius*, à quoi en general on eſt beaucoup moins expoſé dans la lecture des anciens Philoſophes Grecs. Que ne peut-on pas prêter à un Auteur qui s'exprime myſterieuſement & dont les ſentences ſont des Enigmes ? De tels Auteurs parlent toujours raiſonnablement , quand [f] ils ont affaire à un ingenieux Paraphraſte : mais il ne s'agit pas ici de critiquer *Confucius*. Revenons à la Secte des *Lettrés*. Après avoir écouté attentivement ceux qui croient que cette Secte n'a aucune connoiſſance de Dieu ; que *Xam ti* , que les uns rendent par le *Roi d'enhaut* , & les autres par le *Maitre du Ciel* , n'exprime en aucune façon la *Divinité Supreme* ; & ceux au contraire qui veulent que le Maitre & ſes Sectateurs aient également connu le vrai Dieu ſans aucun mélange d'Idolatrie, qu'enſuite cette Secte ait continué dans la même idée , quoi qu'avec des notions moins claires & ſouvent même avec des mélanges étrangers : après dis-je avoir écouté

beaucoup qu'ils ne ſoient ſeuls dans le monde. „ Quand donc un Chrétien parle à ces Gentils de leur „ Dieu *Ram*, ils ne ſoutiennent point qu'il eſt Dieu, ils diſent ſeulement que c'a été un grand Roi, „ dont la ſainteté & le ſecours qu'il a donné aux hommes lui ont acquis une communication plus particu- „ liere avec Dieu qu'aux autres Saints, & qu'ainſi ils lui portent beaucoup plus de reſpect. Si on leur „ parle de l'adoration des Idoles, ils repondent qu'ils ne les adorent point , que leur intention eſt toujours „ attachée à Dieu, qu'ils ne les honorent que parce qu'ils font ſouvenir du Saint qu'ils repreſentent &c. Voi. le paſſage entier ; il eſt d'autant plus curieux qu'il nous fournit le ſeul moien de juſtifier l'Idolatrie Chinoiſe.

(a) Voi. deux notes pag. 22. & 23. de la *Conform. des Indiens Orientaux* &c. to. 1. ſec. part.

(b) Preface de l'*Hiſt. de l'Edit* &c.

(c) *Memoires de la Chine* tome prem.

(d) Preface de la *Morale de Confucius*.

(e) *Diſſ. ſur les ſciences des Chinois* par l'Abbé *Renaudot*. Il ajoute que les explications que differens Jéſuites en ont données ne s'accordent pas.

(f) Malgré de ſi beaux ſecours, on a traité toute la Morale de *Confucius* de Philoſophie *ſubtiliſée à la ſcholaſtique* , *Filoſofia morale alterata con eerti ingredienti di Theologia ſcolaſtica*. Diſſ. ubi ſup.

té ces deux partis, il faut convenir que les uns & les autres vont beaucoup trop loin. Le détail des Ceremonies de ces *Lettrés* féra voir qu'il est impossible de les sauver de l'Idolatrie: mais en même-tems, il y a autant d'injustice à les traiter d'Athées, (le terme d'Athée pris dans son sens le plus précis) qu'il y en auroit à regarder comme tels les Idolatres de l'Antiquité.

Il est bien vrai qu'on attribue une Doctrine secrette à la Secte de *Confucius*, en quoi elle ressembleroit à celle du *Fo*. Ceux qui, par cette Doctrine, prétendent se distinguer du vulgaire, ne reconnoissent que la Matiere: cette Doctrine paroit être d'un caractere aprochant du *Spinosisme*, mais elle est si subtile, si embrouillée, & ceux qui la débitent semblent s'entendre si peu eux-mêmes, qu'on ne sait gueres que penser de leurs idées. C'est peut-être de ceux-ci que parle le P. *le Gobien* sous le nom de Secte des [a] *nouveaux Philosophes*. „ Ceux-ci, dit-il, ne reconnoissent dans la Nature, „ que la Nature même, qu'ils definissent le principe du mouvement & du „ repos. Ils disent [b] que c'est la raison par excellence, qui produit l'ordre dans „ les differentes parties de l'Univers, & qui cause tous les changemens qu'on „ y remarque. Ils ajoutent que si nous considerons le Monde comme un „ grand édifice où les hommes & les animaux sont placés, la Nature en est „ le sommet & le faite, pour nous faire comprendre qu'il n'y a rien de „ plus élevé, & que comme le faite assemble & soutient toutes les parties „ qui composent le toit du bâtiment, de même [c] la Nature unit ensem- „ ble & conserve toutes les parties de l'Univers.

On ne sauroit bien décrire les Attributs de cette Nature, faute de lumieres distinctes, & peut-être ne s'entendent-ils pas eux-mêmes; on n'oseroit se hazarder à dire, que cette Nature est un Etre different de la Matiere. Le pourroit-on? après la description qu'ils donnent de la Matiere. „ Ils la distinguent en deux especes, l'une est parfaite, sub- „ tile, agissante, c'est à dire dans un mouvement continuel; l'autre est „ grossiere, imparfaite & en repos. L'une & l'autre est selon eux éternel- „ le, increée, infiniment étenduë, & en quelque maniere tout puissante, „ quoique [d] sans discernement & sans liberté. Du mélange de ces deux „ Matieres naissent cinq Elemens, qui par leur union & leur tempera- „ ment font la nature particuliere & la difference de tous les corps. De- „ là viennent les vicissitudes continuelles des parties de l'Univers, le mou- „ vement des Astres, le repos de la Terre, la fécondité ou la stérilité des „ campagnes. Ils ajoutent, que cette Matiere toujours occupée au gouver- „ nement de l'Univers, est neanmoins aveugle dans ses actions les plus re- „ glées, qui n'ont d'autre fin que celle que nous leur donnons, & qui „ par

(a) Le P. *le Comte* en parle aussi, & lui donne le nom de *Secte de Jukiao*, ou des *Savans*. Cette Secte commença vers la fin du onzieme Siecle par quelques Interpretes de *Confucius* & des autres anciens Auteurs. Le P. *le Comte* dit, que sous pretexte d'interpreter les Anciens, ils introduisirent leurs propres idées, qui tendent à un *Athéisme rafiné, & à un éloignement de tout Culte Religieux.* Nous en parlerons plus au long dans la suite de cet article.

(b) Le P. *le Gobien* Preface de l'*Hist.* &c.

(c) Le P. *le Gobien* dit, que l'Auteur de ce systeme s'est expliqué d'une maniere équivoque; que d'abord il semble qu'il veuille dire simplement, que la Nature est un principe qui ne dépend d'aucun autre. Cependant, continue-t-il, les Docteurs Chinois lui donnent un sens bien different, & croient que les Caracteres, dont il s'est servi pour exprimer sa pensée, veulent dire, que le premier principe n'a ni forme ni figure. Il conclud enfin, que les nouveaux Interpretes reconnoissant en termes tres forts un tel principe comme Producteur, Directeur & Conservateur de toutes choses, on doit croire „ qu'ils ont en vue la „ Divinité que nous adorons. " Mais, comme si après cela il craignoit d'en avoir trop dit, il ne peut s'empecher d'ajouter, *qu'on ne doit pas tout à fait compter sur leurs pompeuses expressions.*

(d) Ceci revient à la Necessité aveugle de quelques anciens Philosophes.

„ par conféquent ne font utiles qu'entant que nous favons en faire un bon „ ufage.

Les Chinois conviennent que le Monde a eu un commencement, & qu'il aura une fin : mais ils établiffent une revolution perpetuelle de Mondes, femblable à celle dont nous avons parlé à l'Article des Siamois. Après que le Monde aura fini, il commencera tout de nouveau, & finira tout de même. Il y a eu une infinité de Mondes, qui ont précedé celui où nous vivons, il y en aura une infinité d'autres, qui lui fuccederont, & tous ces Mondes ont eu & auront [a] leurs periodes fixes.

L'homme a été formé du concours de la Matiere groffiere & de la Matiere fubtile, mais par un concours fortuit, puis qu'ils [b] comparent fa création à ces plantes qui naiffent dans un lieu où le Laboureur n'a point femé. L'ame, qui eft la portion la plus épurée de la Matiere, finit avec le corps quand fes parties font dérangées, & renait avec lui quand le hazard remet ces parties dans leur premier état.

Un autre Ecrivain rapporte [c] que les Chinois reconnoiffent la Création du premier homme, qu'ils appellent *Puonçu.* Cet homme fortit d'un [d] œuf dont la coque fut enlevée dans le Ciel; le blanc fe repandit en l'air, le jaune refta fur la Terre. Cet homme nacquit dans le milieu de la nuit, au commencement du Solftice (peut-être veut-on dire de l'Equinoxe) d'Automne. Conformement à ce que nous raportons dans la Note, [a] les Cieux furent premierement formés. La Terre fut créée enfuite, & les fubftances fpirituelles, mais les hommes furent créés les derniers.

„ Ceux d'entr'eux qui raifonnent le mieux, dit le P. *Martini*, établiffent „ le Chaos pour principe de toutes chofes, & croient qu'une fubftance fpi„ rituelle & fouveraine en a tiré tous les Etres fenfibles & materiels. Ils „ attribuent deux qualités à cette matiere; (e) l'une qu'ils appellent *yn*, c'eft „ à dire caché & imparfait, & l'autre *Yang*, qui fignifie vifible & par„ fait, qu'on doit regarder comme les deux principes de leur Philofophie: „ ils en forment (f) quatre fignes ou figures qu'ils multiplient en huit au„ tres Symboles. Ils établiffent une qualité imparfaite dans la Matiere vifi„ ble, & une parfaite dans leur Matiere occulte. Leurs huit Symboles, „ qui fignifient certaines chofes generales, défquelles dépendent la corrup„ tion

(a) Un Philofophe Chinois a déterminé la durée d'un de ces Periodes à cent vingt-neuf mille fix cens ans. Ce nombre myfterieux eft divifé en douze conjonctions, dont chacune eft neceffaire à la perfection de l'Univers. Dans la premiere la Nature s'eft appliquée à former le Ciel, en imprimant le mouvement à la Matiere, qui étoit auparavant en repos. Dans la feconde la Terre a été produite: la Nature s'eft préparée durant plus de cinq mille ans pour l'homme, qui eft fon Chef d'œuvre &c. Tout cela doit retomber un jour avec l'homme dans le Cahos; mais ils n'en fortiront qu'à la fin de la douzieme conjonction &c. Voi. le P. *le Gobien Preface* de fon *Hift. de l'Edit* &c.

(b) Le P. *le Gobien* ubi fup. On peut bien dire qu'on ne marche qu'en chancelant dans ces tenebres. Ce que nous raportons ici paroit d'abord affés bien établi, & femble promettre à la premiere vue un éclairciffement raifonnable du fyfteme des *Chinois* & des *Siamois* fur l'Ame & fur la Metempfychofe &c. Cependant on fe retrouve perdu, quand on compare cette explication avec le Culte (civil ou Religieux, n'importe) que les *Lettrés* rendent aux morts.

(c) *Hift. de la Chine* par le P. *Martini* L. I.

(d) Cette fable de la création de l'homme & de toutes chofes a été connue des Grecs, des Egyptiens, & des Pheniciens &c. comme le remarque l'Abbé *Renaudot* dans fa *Diff. fur les Sciences des Chinois.* Mais pour abreger les citations, on n'a qu'à lire fur cette matiere le petit Traité de *Grotius de Veritate Religionis Chriftianæ.* Les Americains même ont reconnu que les hommes & les animaux ont été produits d'un œuf.

(e) L'Abbé *Renaudot* dans fa *Diff. fur les Sciences des Chinois*, trouve, que ces deux principes ont du raport à ceux de *Manes* le Chef des Manichéens.

(f) Leurs quatre Elemens, ou les quatre premieres qualités qu'ils leur attribuent. Le P. *Martini Hift. de la Chine* L. I.

„ tion & la generation des chofes particulieres, ont chacun leur figu-
„ re. L'une reprefente le Ciel, l'autre la Terre, les autres la Foudre &
„ les Eclairs, les montagnes, le Feu, les Nuages, les Eaux, & le Vent ".
Les figures de ces huit Symboles confiftent en des lignes difpofées d'une certaine maniere. Nous laiffons tout ce qui a été dit par le même Pere de la combinaifon de ces lignes au nombre de foiffante-quatre. „ Les Chi-
„ nois croient les nombres auffi mifterieux que les lignes qui compofent leurs
„ Symboles". Tout cela eft un tiffu d'idées femblables aux idées Pytagoriciennes.

La morale de *Jukiao* fe reduit à ceci. (*a*) „ La fin que le fage doit fe
„ propofer, eft uniquement le bien public : pour y travailler avec fuccès,
„ il doit s'appliquer à détruire fes paffions, fans quoi il lui eft impoffible
„ d'acquerir la Sainteté, qui feule le met en état de gouverner le Monde,
„ & de rendre les hommes heureux. Cette Sainteté confifte dans une par-
„ faite conformité de fes penfées, de fes paroles & de fes actions avec la
„ droite raifon . . . . les paffions troublent la taanquillité de l'efprit, il
„ faut en retrancher la trop grande vivacité, il faut empêcher qu'elles ne
„ foient l'effet d'un emportement outré de la cupidité ". C'eft le fyftême des Sectes de *Lanzu* ou *Laokun* & celui du *Fo*, reduits à des bornes plus raifonnables.

Vers le commencement du quinzieme Siecle, les (*b*) Empereurs Chinois ordonnerent à quarante deux Docteurs des plus habiles de l'Etat, de faire un Corps de Doctrine (*c*) *conforme à celle des anciens*, qui fut dans la fuite la regle de tous les Savans. A prendre fes paroles dans leur fens naturel, ils reduifirent en fyfteme ce qu'il falloit croire, & l'Empereur voulut que cela decidât de la Foi Chinoife. Quoi qu'il en foit, ajoute le P. *le le Comte.* „ Les *Mandarins* qui en eurent la commiffion, s'y appliquerent
„ avec foin, mais comme ils étoient prévenus de toutes les maximes que
„ l'Idolatrie avoit repandues dans la Chine, au lieu de fuivre le veritable
„ fens des anciens, ils tacherent de les faire entrer eux mêmes par de fauffes
„ interpretations dans toutes leurs idées particulieres. Ils ne parlerent plus
„ de la Divinité comme d'un Efprit Suprême que les anciens connoiffoient
„ fous le nom de *Souverain Empereur du Ciel*, jufte, tout puiffant, &c ".
Elle fe reduifit dans leurs explications erronées à la Nature même, „ c'eft à
„ dire à cette force, ou à cette vertu naturelle, qui produit, qui arrange,
„ qui conferve toutes les parties de l'Univers ". Ce Principe très pur, très parfait, qui n'a ni commencement, ni fin, qui eft la fource de toutes chofes, ne confifta plus que dans l'effence de chaque Etre, & dans ce qui fait la difference de tous les Etres, c'eft à dire, pour parler en termes clairs, que la Divinité ne fut autre chofe que cette maffe immenfe de Matiere, qui devient, par une infinité de configurations, tous les Etres materiels que nous voions paroitre & difparoitre fucceffivement, fans que rien périffe abfolument; parce que la diffolution d'un Etre, ou d'un corps, quel que ce foit, n'eft autre chofe que la deftruction de la forme d'une certaine quantité de Matiere.... Dans ce fyfteme, ils n'admirent, comme on voit, aucune diftinction de corps & d'efprit. Cependant ils parlerent de je ne fai quelle Ame infenfible du Monde, qu'ils fe figurerent repanduë dans la Matiere où elle produit felon

(*a*) Le P. *le Gobien* ubi fup.
(*b*) Le P. *le Comte* Memoires de la Chine.
(*c*) Ceux qui croient que les anciens Chinois étoient Athées alleguent ce Corps de doctrine.

ſelon eux tous les changemens auxquels on la voit aſſujetie. On peut dire qu'il y a en tout cela une étrange confuſion d'idées qui ſe contrediſent. Tout eſt Matiere, les Etres ne different que par la figure, c'eſt en cette figure que leur eſſence conſiſte, elle ſe produit, elle s'arrange, elle ſe détruit elle même; par un éternel changement de figure, & néanmoins il faut qu'une ame inviſible & inſenſible concoure à produire ces changemens. Avec un tel ſentiment, quelque embaraſſé qu'il ſoit, les Chinois de cette Secte ne ſauroient paſſer pour de vrais Athées.

Cette Secte, ajoute le P. *le Comte*, eſſaia d'abolir toutes les autres. La Cour la favoriſa dans ſes vuës: mais l'Idolatrie étoit ſi enracinée dans l'eſprit du Peuple, qu'on n'oſa emploier la force. On ſe contenta de condamner en general comme des héréſies toutes les Sectes opoſées à celle que la Cour favoriſoit, ſans ſe mettre en devoir d'en arrêter efficacement le cours, & c'eſt ce qui ſe fait encore tous les ans à *Pekin*. Cette Secte, que l'on pourroit appeller une reforme de la Secte des *Lettrés*, & qui prétend être la ſeule qui ſuive la Doctrine des Anciens, eſt auſſi la véritable (*a*) Secte des *Mandarins* & de la Cour.

Voilà ce que nous avions à dire de plus précis, à ce qu'il nous ſemble, ſur les differentes Sectes de ce vaſte Empire. Le P. *Kircher* (*b*) dans ſa comparaiſon de la Religion des *Chinois* avec celle des *Egyptiens*, dit que les (*c*) trois Sectes des *Chinois* repondent à trois Ordres de gens dans l'Etat, comme dans celui des *Egyptiens*, qui étoit compoſé autrefois de l'Ordre des Prêtres, de celui des Sages, & du Peuple. La Secte de *Confucius* & des Savans gouverne l'Etat, & reconnoit pour Divinité le *Roi du Ciel*. *Confucius*, (c'eſt le P. *Kircher* qui parle) repond au *Thoth* des Egyptiens, lequel, comme *Confucius*, voulut retirer ſes compatriotes de l'Idolatrie, en leur inſpirant le Culte d'un ſeul Dieu. Il cite enſuite le P. *Trigaut*, qui dit, que la plupart des Savans n'ont pas d'autre Dieu que *Confucius*, le Prince des Philoſophes, en quoi ils imitent les Egyptiens adorateurs de *Thoth*. Ils les imitent auſſi dans les Ceremonies du Culte, comme on peut le voir dans *Kircher*. Il dit enſuite que la Secte du *Fo* ou de *Xe-quia* (nous avons vu que celle-ci eſt originaire d'Egypte) a du raport à l'Idolatrie des Egyptiens, par le nombre infini d'Idoles qui ſont les objets de ſon Culte. Enfin la Secte de *Lanzu*, ou de *Laokun* n'eſt que pour les gens du commun, quoi qu'anciennement ſa doctrine fut celle des Mages & des Sages d'Egypte.

IDOLATRIES *des* CHINOIS.

SI les *Chinois* ont quelque idée d'un Etre Supreme, il ne laiſſe pas d'être vrai, qu'à l'imitation de tous les Idolatres anciens & modernes, ils lui donnent des Aſſociés, ou tout au moins des Vicaires. On trouve chez eux, dit

(*a*) Il faut comparer tout ce que nous diſons ici, ſur la foi du P. *le Comte*, avec ce que nous avons cité du P. *le Gobien* touchant les *nouveaux Philoſophes*.
(*b*) *Chine illuſt.* 3. Part. C 1.
(*c*) Quoi que la Secte de *Confucius* ait deux ou trois branches, ce n'eſt pourtant qu'une même Secte: la difference des branches conſiſte dans la difference des explications.



B. Picart sculp. dir. 1726.

D. D. D. Philosophes } mis au rang des Dieux.
E. Capitaine }
F. Dragon.

Les DIEUX des CHINOIS.
tirés de la Chine de KIRCHER.

G. H. Divinités du second ordre.
I. K. L. M. Divinités du troisieme ordre, qui gouvernent les choses sublunaires.



IDOLE que les CHINOIS appellant, le DIEU de L'IMMORTALITÉ, et qu'ils disent presider à leur FORTUNE.



A. FO-TEK, ou NINIFO. B. KIN-GAN génie tutelaire que les JESUITES nomment aussi CHIN-HOAN.



B. Picart del. et sculp. dir. 1728.

CHIN-HOAN Dieu tutelaire de la CHINE.



DIVINITÉ que les AMBASSADEURS HOLLANDOIS nomment LINCING dans leurs RELATIONS.

dit le P. *Kircher*, les Dieux des Grecs & des Romains, Mars, Venus, la Fortune, la Paix, les Nymphes &c. On voit, continue t'il, dans la Ville de *Nankin*, tous les Dieux qui ont été adorés dans l'Egypte & dans la Grece, avec leurs Temples. (*a*) Outre les Dieux que nous venons de nommer, on y adore les Génies de l'Air, les Oiseaux de la Mer & des Fleuves. Il y a des Temples bâtis à l'honneur du *President des Montagnes*, au *Dragon de la Mer*, qui est le *Typhon* des *Egyptiens*, à la *Reine du Ciel*, qui est la *Lune*, à l'*Esprit reconnoissant & agreable*, à *Mars*, au *Défenseur des Murailles*, à la *Paix*, à *Esculape*, ou à l'*Esprit de la Medecine*, à la *Presidente des Forêts*, qui est *Diane*, au *Dieu de la Pluie*, à la *Terre*, qui est *Ceres*, au *Roi des Oiseaux*. Les Chinois, continue encore le P. *Kircher*, divisent leurs Dieux en trois Classes. Dans la premiere (*b*) est l'Etre Supreme sous le nom de *Fo* ou de *Fé*, dont le nom signifie Sauveur, comme nous l'avons déja dit. Ce *Fo* repond au *Jupiter* des Romains. Ils le representent tout raïonnant de lumiere, & les mains cachées, pour aprendre aux hommes que sa puissance opére invisiblement toutes choses dans le Monde. Outre cela on represente aussi le Dieu *Fo* sous la forme d'un Dragon volant, couvert d'une écaille de Tortue. C'est peut-être à cause de cela que les Chinois honorent le Dragon, aussi bien que les Japonois leur *Kirin*, qui est le Dragon de ceux-ci. On voit à la droite du *Fo* le Philosophe *Confucius*, & à sa gauche *Lanzu*, l'un & l'autre comme restaurateurs de la Religion. *Confucius* enseigna la connoissance d'un seul Dieu. *Lanzu*, surnommé l'*ancien Philosophe*, reconnoissoit aussi un Dieu Souverain, & enseignoit de l'adorer comme *Roi du Ciel*, quoi qu'il le suposât corporel. Les trois figures marquées D. sont aussi des Philosophes, qui ont mérité l'honneur de l'Apotheose. La Lettre E. indique le Dieu de la Guerre. Les Chinois disent qu'il est né d'une fleur. Les Divinités du second Ordre sont marquées par G & H. Les Dieux de la lettre G. sont les enfans de ce Mars. Ils ont subjugué la Terre: ceux de la lettre H, ont donné les Loix du combat, & enseigné l'Art de la Guerre. Les Dieux du troisieme Ordre, & qu'on voit tout au plus bas de la planche, sont des Génies qui disposent de toutes les choses sublunaires, les uns aquatiques, les autres terrestres, les autres *ignées* &c. Tous les Genies sont des Dieux de la troisieme Classe.

Il ne faut pas douter qu'un parallele suivi de l'Idolatrie des *Chinois* & des *Indiens* avec celle des *Egyptiens* &c., ne pût fournir de la matiere à plusieurs Dissertations. Nous serions presque tentés de reconnoitre, qu'*Apollonius* de *Tyane* n'a dit que la verité, lors qu'il a raporté, (*c*) que les Dieux des Grecs sont adorés dans les Indes; qu'il y a trouvé les anciennes figures de *Minerve*, de *Jupiter*, d'*Apollon* &c, car si l'Idolatrie de l'Occident est originaire des *Egyptiens* & de leurs voisins les *Pheniciens* &c, il est fort vraisemblable que les Grecs aient conservé les mêmes Divinités sans rien changer qu'insensiblement au Culte établi, ni aux representations de ces Dieux, telles qu'ils

les

(*a*) On peut fort bien leur appliquer ces vers d'un ancien Poëte Chrétien:

Quicquid humus, quicquid pelagus mirabile gignunt,
Id duxere Deos, colles, freta, flumina, flammas.

Comme tous ces Dieux ne sont, à proprement parler, que des Génies; il ne faut pas s'étonner de leur multitude. Hesiode a debité qu'il en rodoit trente mille sur la terre, pour vaquer aux ministeres qu'ils ont ici bas.

(*b*) Voiez la Planche.

(*c*) *Philostrate* dans la *Vie d'Apollonius* de *Tyane*.

les avoient reçues. La même choſe eſt arrivée chez les Peuples d'Aſie les plus reculés qui avoient puiſé dans la même ſource : de là cette reſſemblance des Grecs & des Orientaux : mais les anciens Idolatres étoient beaucoup mieux en état que nous de juger de cette reſſemblance d'Idoles & de Religion. Il ne regnoit chez eux ni controverſes, ni interêts capables de leur faire déguiſer les choſes, comme dans le Chriſtianiſme. De plus ils jouiſſoient d'un grand nombre de monumens que le tems nous a enlevé.

Ceux qui veulent que (*a*) l'Idolatrie ne ſe ſoit introduite que long-tems après *Confucius* reconnoiſſent du moins, que ſous le regne d'*Hiao-vu*, les Chinois commencerent de mettre les grands hommes au rang des Heros & des demi-dieux, qu'ils honorerent les Génies tutelaires des Eaux, des Montagnes, des Forêts, & toute ſorte de Génies ; qu'ils éleverent des Temples à ces Heros & à ces Génies ; qu'ils propoſerent les belles actions des premiers, comme des modéles, & c'eſt, ajoute-t'on, *ce que les Chinois ſont encore aujourd'hui*, mais en même tems on veut que les anciens n'aient pas adoré ces Heros & ces Génies. *C'eſt la poſterité trop crédule*, continue-t'on, *qui s'eſt laiſſé perſuader qu'il reſide quelque Divinité dans ces anciens monumens, & qu'ils méritent par conſequent leurs adorations.*

Le P. *Martini*, qui nous fournit ce paſſage, remonte enſuite bien plus haut, mais toujours animé de cet eſprit de charité, qui ne lui permet pas de trouver de l'Idolatrie dans certaines pratiques Chinoiſes. Suivant cet eſprit, il dit, „ que dès le com-
„ mencement de la monarchie, les Chinois bâtirent en l'honneur de leurs
„ peres & de leurs plus proches parens, des Edifices nommés *Sutang*. Dans
„ ces Edifices, il n'y avoit point d'Idoles : on vouloit ſeulement inſtruire le
„ public du reſpect que l'on doit porter à ſes peres pendant leur vie par
„ celui qu'ils leur rendent après leur mort. Enfin ils ne pratiquoient au-
„ trefois que de certaines ceremonies exterieures, ſans aucun Culte qui fut
„ particulierement obſervé dans la Religion . . . . On rapporte, conti-
„ nue-t'il, beaucoup d'exemples, qui font connoitre que (*b*) ces Peuples ne
„ ſont pas aſſés groſſiers pour adorer les perſonnes qu'ils ont vû mourir,
„ comme s'ils étoient des Dieux. Ils ſe contentent d'écrire leurs noms dans
„ ces Temples où chaque famille a ſon regiſtre particulier ". Sur un tel recit, tout ce qui nous paroit Culte ne l'eſt pourtant pas. Ce ſont des ceremonies toutes ſimples qu'il faut regarder pourtant comme un point eſſentiel de la Morale Chinoiſe. Il eſt vrai, dit-on, que ces ceremonies ont trompé les premiers Prédicateurs de l'Evangile. (*c*) „ Accoutumés dès l'enfance à les
„ regarder en Europe comme le ſigne d'un Culte Religieux, elles leur pa-
„ roiſſoient à la Chine pleines de ſuperſtition " : mais s'ils avoient bien refléchi ſur tout ce que l'on pratique à l'égard de *Confucius* & des morts, ils n'y auroient trouvé qu'un ceremoniel de politique, capable de tromper des Miſſionnaires nouveaux venus à la Chine. C'eſt là ce que les Defenſeurs des Chinois eſſaient de nous inſinuer. Voici le détail de ce Culte ſelon le P. *le Gobien*.

„ Il y a, dit ce Pere, deux ſortes de ceremonies inſtituées à l'honneur
„ de *Confucius*. L'une conſiſte ſimplement à ſe proſterner, & à battre neuf fois

(*a*) *Hiſt. de la Chine* par le P. *Martini* L. VIII.

(*b*) On ne ſauroit nier que les *Grecs* & les *Romains* n'aient paſſé pour auſſi polis du moins que les *Chinois* ; cependant perſonne juſqu'à preſent n'a douté de la groſſiereté des premiers ſur l'article de l'adoration des morts. Si l'on vouloit ſe ſervir de toute la ſubtilité dont l'eſprit humain eſt capable, il ne ſeroit pas impoſſible de donner l'air de ceremonies purement civiles à toute cette *Deification* de Heros &c. que nous voions dans l'Hiſtoire ancienne.

(*c*) *Hiſt. de l'Edit* &c. par le P. *le Gobien*.

„ fois la terre du front devant une eſpece de cartouche qu'on expoſe ſur une „ table avec des bougies allumées & des caſſolettes, & où le nom de ce „ Philoſophe eſt écrit en gros caracteres. Dans les premiers tems on ren- „ doit ces honneurs à la ſtatue même de *Confucius* : mais les Empereurs „ voiant que l'on donnoit aveuglement dans l'Idolatrie, & voulant empê- „ cher que l'on ne mit *Confucius* au rang des Idoles, firent ſubſtituer dans „ toutes les Ecoles de la *Chine* (*a*) ce cartouche en la place des ſtatues de ce „ Philoſophe. Les Mandarins pratiquent cette ceremonie quand ils pren- „ nent poſſeſſion de leurs Gouvernemens, les Bacheliers, quand on leur „ donne les degrés . . . . les Gouverneurs des Villes ſont obligés avec les „ gens de lettres du lieu, d'aller tous les quinze jours rendre cette honneur „ à *Confucius* au nom de toute la Nation.

„ Il y a une autre Ceremonie, qui ſe fait avec plus d'éclat & d'appareil „ au Printems & en Automne. Comme il n'y a point de Loi qui oblige per- „ ſonne de s'y trouver, les Miſſionnaires ont toujours empêché les Chretiens „ d'y aſſiſter. Cette ceremonie eſt la même que celle que l'on pratique pour „ les Ancêtres.

„ Il y a trois tems & trois manieres differentes d'honorer les Morts. Le „ premier tems eſt avant la ſepulture . . . . On expoſe le corps dans la „ Sale ; on met une table devant le Cercueil, & l'on place ſur cette table „ ou l'image du défunt ou le cartouche . . . . dans lequel ſon nom eſt é- „ crit : ce qu'on accompagne de chaque côté de fleurs, de parfums & de „ bougies qui brulent. Ceux qui viennent faire des complimens de condo- „ léance, ſaluent le défunt à la maniere du Païs. C'eſt à dire qu'ils ſe pro- „ ſternent, & qu'ils frappent la terre de leur front devant cette table, ſur „ laquelle ils mettent enſuite quelques bougies & quelques parfums qu'ils ap- „ portent toujours avec eux ſelon la coutume.

„ La ſeconde Ceremonie s'obſerve de ſix en ſix mois. Dans toutes les fa- „ milles qui ſont riches, on a un appartement qu'on appelle (*b*) *Hu-tangi*, „ c'eſt à dire l'appartement des Ancêtres. Sur une table placée contre la mu- „ raille, & chargée de gradins ſemblables à celui d'un Autel, on voit l'ima- „ ge du plus conſiderable des Ancêtres, & les noms de tous les hommes, „ les femmes & les enfans de la famille rangés des deux côtés & écrits ſur „ de petites tablettes ou planches de bois . . . . avec l'age, la qualité, l'em- „ ploi & le jour de la mort d'un chacun.

„ Tous les parens s'aſſemblent dans cette Salle deux fois l'année, au Prin- „ tems & en Automne. Les plus riches mettent ſur la table des viandes, „ du ris, des fruits, des parfums, du vin & des bougies avec les mêmes „ complimens & à peu près avec les mêmes ceremonies que celles qu'on pra- „ tique, quand on fait ces ſortes de preſens aux Gouverneurs, qui prennent „ poſſeſſion de leurs Gouvernemens ; aux *Mandarins* des premiers Ordres le „ jour de leur naiſſance & aux perſonnes qu'on veut honorer, & à qui on „ veut donner à manger en ceremonie.

„ Le Peuple, qui n'a pas le moien d'avoir dans la maiſon un lieu deſti- „ né à ces uſages, place dans l'endroit le plus propre de ſon logis les noms „ de ſes Ancêtres, ... ſans pratiquer les ceremonies dont on vient de „ par-

(*a*) Cette précaution ne ſuffiſoit pas, & l'on ne ſauroit s'en contenter juſqu'à ce qu'on ait decidé cette queſtion : *Si l'on ne peut pas être idolâtre ſans avoir d'image?*

(*b*) *Sutang* dans l'*Hiſt. de la Chine* ubi ſup.

„ parler. Les Chretiens mettent au deſſus de ces noms (*a*) une Croix ou „ une image de devotion, lors qu'ils n'ont pas d'autre lieu où les placer a„ vec décence.

„ La troiſieme ceremonie ne ſe pratique qu'une fois l'année. Comme „ les tombeaux des morts ſont hors des Villes, & ſouvent dans les monta„ gnes, les enfans y vont avec leurs parens, du moins une fois tous les „ ans, vers le commencement du mois de May; & là après avoir arraché „ les herbes & les broſſailles qui environnent la tombe de leurs peres, ils „ leur donnent les mêmes marques de douleur & de reſpect qu'ils avoient „ fait à leur mort, & mettent ſur leur tombeau du vin & des viandes, „ dont ils font enſuite un repas ".

Telle eſt la nature des ceremonies obſervées par les *Chinois* depuis les premiers tems de la Monarchie, au raport des PP. *le Gobien* & *Martini*, & dont, ſuivant le premier, *on ne ſauroit ſe diſpenſer*, *à moins que de vouloir paſſer pour un homme ſans honneur & ſans reconnoiſſance pour ſes Ancêtres.* On ajoute pour témoignage de cela, „ que quand les (nouveaux) Chretiens pro„ teſtent, en preſence des Gentils, de ne reconnoitre *Confucius* ni comme un „ Dieu, ni comme aiant aucun pouvoir, mais ſimplement de l'honorer „ comme un Docteur, ceux-ci les écoutent ſans s'offenſer d'un tel diſcours: „ . . . que les Chinois déclarent poſitivement qu'ils lui rendent leurs reſpects „ comme des diſciples à leur maitre, en vuë de la doctrine excellente qu'il a „ laiſſé après lui : que ceux d'entre les nouveaux Chretiens qui refuſent au „ nom de *Confucius* les marques de reſpect dont nous venons de parler, ne „ ſont pas traités d'irreligieux & d'infidelles par les *Lettrés*, mais d'ingrats en„ vers leur Maitre.

Nous ne prétendons donner ici que des deſcriptions, & mêler quelque fois des reflexions, ſans prendre parti, ni pour, ni contre ceux qui ont traité des Ceremonies *Chinoiſes*. Il ſufit d'expoſer ſimplement toutes ces Ceremonies aux yeux des Lecteurs. C'eſt là notre plan : nous nous y tiendrons. Mais quelque parti que le Lecteur choiſiſſe après avoir lû ces deſcriptions, il doit toujours ſe reſſouvenir qu'il ne laiſſe pas d'être vrai que les Jeſuites ont fait de grandes choſes pour la Religion Chretienne dans tous les Païs Orientaux, & qu'ils s'y ſont expoſés de bonne foi à des peines & à des travaux dans leſquels les Apôtres & les Saints de la premiere Egliſe reconnoittroient les véritables devoirs des Paſteurs Evangeliques. Ces temoignages leur ſont rendus dans les Relations même des Voiageurs Proteſtans.

Nous allons voir preſentement de quelle maniere d'autres décrivent les ceremonies dont nous venons de donner la deſcription ſuivant le P. *le Gobien*. Pour commencer par le Culte rendu à *Confucius*, il n'en eſt pas dans la ſecte des *Lettrés* comme de celle de *Fo* &c., où les *Bonzes* ſeuls ſont les Prêtres & les Sacrificateurs. Dans la Secte des *Lettrés* ce ſont les *Mandarins*, les Vice-Rois, l'Empereur même, qui ſacrifient à *Confucius*, aux *Ancêtres* &c. Ce que l'on peut appeller le Culte Religieux de *Confucius*, conſiſte en des hommages

&

(*a*) Les Dominicains aprirent, dit-on, dans la *Morale pratique*, Livre que nous citons ſans prendre parti; ils aprirent, dis-je, que les nouveaux Chrétiens avoient une ſemblable permiſſion, lors qu'il falloit aller adorer, ſelon la Loi fondamentale de l'Empire, le Génie tutelaire des Villes & des Provinces. C'eſt-à-dire „ que ces nouveaux Chrétiens mettoient quelque part une Croix, à laquelle ils adreſſoient les ado„ rations ". ſans participer aux Ceremonies des Chinois non-convertis, que comme à des Ceremonies purement Civiles.

& des offrandes faites devant (*a*) une planche dorée & posée sur un Autel. Sur cette planche on lit ces mots en lettre d'or, *C'est ici le Throne de l'ame du très Saint & excellentissime premier Maitre Confucius.* Le Sacrifice ne consiste pas seulement à lui presenter du pain, du vin, des cierges, des parfums. Souvent on lui presente aussi un mouton & une piece de tafetas, que l'on brule à son honneur. Tout cela se fait dans un Edifice consacré à *Confucius*, non pour y examiner des étudians, ou pour les y graduer, comme ce doit être l'usage d'un lieu destiné aux Etudians : il ne s'y agit point de tout cela, dit-on, mais au contraire on y voit tout ce qui se trouve dans un Temple, brasiers, chandeliers, tables en forme d'Autels. Toute la forme y est la même que dans les Temples des Idoles, & le nom que l'on donne à ces Chapelles de *Confucius* signifie en Chinois un Temple.

Voici une description particuliere d'un de ces Sacrifices que l'on y fait à *Confucius.* (*b*) „ Le Gouverneur de la Ville est celui qui doit offrir le Sacrifice, les *Lettrés* qui doivent y assister, parmi lesquels il y en a qui „ font comme les fonctions de Diacre, & de Soudiacre, & un autre celle „ de Maitre des Ceremonies, préparent dès la veille le ris & les autres Semences & fruits de la terre, qui se doivent offrir, & les mettent dans „ une Salle, après avoir mis sur une table le Tableau de *Confucius.* Dans „ la Cour qui est devant la Chappelle, celui qui fait l'office de Prêtre met „ sur une autre table des cierges, des brasiers, des parfums, & éprouve „ ensuite les pourceaux & les autres animaux que l'on doit sacrifier, en leur „ mettant du vin chaud dans l'oreille. S'ils sécouent l'oreille, on les choisit comme propres au Sacrifice, sinon on les rejette.

„ Avant qu'on tue le pourceau, le Prêtre fait une grande reverence . . . . „ ensuite on le tue en sa presence, après qu'il est égorgé le Prêtre fait une „ seconde reverence. On en rase ensuite les poils, on en prend les intestins, „ & on en garde le sang pour le jour suivant . . . . Le lendemain dès le „ chant du coq on donne le signal. Le Sacrificateur & ses Officiers viennent, on allume les cierges, & on jette les parfums dans les brasiers. „ Le Maitre des Ceremonies fait chanter les Musiciens, & le Prêtre étant „ devant le tableau (ou le nom) de *Confucius*, le Maitre des Ceremonies „ dit, *qu'on offre les poils & le sang des bêtes mortes.* Alors le Prêtre leve des „ deux mains le bassin où sont ces poils & ce sang . . . . Le Maitre des „ Ceremonies dit ensuite, *qu'on enterre ces poils & ce sang* : aussi-tôt tous „ les assistans se levent, le Prêtre aiant le bassin entre les mains sort en procession avec ses ministres & on enterre les poils & le sang dans la Cour „ qui est au devant de la Chapelle. On decouvre ensuite les chairs du „ Sacrifice, & le Maître des ceremonies dit, que l'*esprit de Confucius descende.* Aussitôt le Sacrificateur éleve un vase plein de vin, qu'il repand „ sur un homme de paille, (cette ceremonie se fait aussi dans les sacrifices pour les morts) les Chinois croient que par ce moien l'on fait descendre l'esprit de celui à qui l'on sacrifie. Après cela le Prêtre prend „ le tableau de *Confucius* & le met sur l'autel, en disant cette oraison, (ou, „ si l'on veut, en lui faisant ce compliment) O *Confucius*, vos vertus sont „ ex-

(*a*) D'autres disent, devant une Pyramide dorée.
(*b*) *Navarette* cité dans la *Morale pratique* &c.

„ excellentes & admirables. Les Rois vous ſont obligés de ce qu'ils gou„ vernent leurs vaſſaux par le ſecours de votre doctrine. Tout ce que nous „ vous offrons eſt pur, que votre eſprit éclairé vienne vers nous, & qu'il „ nous aſſiſte par ſa preſence.

„ L'Oraiſon étant dite par le Prêtre, tout le monde ſe met à genoux, „ & quelques momens après on ſe releve. Alors ce Sacrificateur lave ſes „ mains & les eſſuie avec un linge. Un de ſes Miniſtres lui preſente un „ baſſin avec une piece de ſoie, & un autre un vaſe plein de vin. Le „ Maitre des ceremonies chante, *que le Sacrificateur s'aproche du throne de* „ *Confucius.* Auſſitôt le Sacrificateur ſe met à genoux, la muſique ſe fait „ entendre, il prend la piece de ſoie de la main du Miniſtre, il la leve „ des deux mains, & l'offre à *Confucius.* Il prend de même le vaſe plein „ de vin & l'éleve. Cela eſt ſuivi d'une autre genuflexion. . . . . Enfin on „ brule la piece de ſatin dans un braſier préparé exprès, & le Prêtre ou „ Sacrificateur dit cette Collecte à *Confucius*: *Vos vertus ſurpaſſent celles de* „ *tous les Saints qui ont été au Monde. . . . . ce que nous vous offrons eſt* „ *peu de choſe, nous demandons ſeulement que votre eſprit nous écoute.*

„ Le Sacrificateur fait encore pluſieurs inclinations, il prend le vaſe plein „ de vin, & dit une autre Collecte, dont le ſens eſt, qu'il ſacrifie à *Con-* „ *fucius* d'excellent vin, des parfums, des chairs, toujours ſupoſant que l'eſ„ prit de *Confucius* eſt préſent.

„ Voici la troiſieme partie du ſacrifice. Le Maitre des ceremonies l'an„ nonce en chantant, puis il dit, *buvez le vin du bonheur & de la felici-* „ *té.* Il repete encore l'ordre de fléchir les genoux. Un Miniſtre remet „ encore entre les mains du ſacrifiant un vaſe plein de vin, & le Maitre „ des ceremonies redit, *buvez le vin de la felicité.* Auſſitôt il le boit: le „ Miniſtre lui met entre les mains la chair, & il l'éleve enhaut pendant „ que le Maitre des ceremonies dit, *Prenez la chair du ſacrifice.* Deux Col„ lectes ſuivent, dont la derniere finit en ces termes, *en vous ſacrifiant, ce* „ *que nous en reviendra eſt, que nous recevrons toutes ſortes de felicités & de* „ *biens.* Ces chairs ſe diſtribuent entre les aſſiſtans, & ceux qui les man„ gent croient que *Confucius* leur ſera du bien & les garantira du mal.

„ La derniere ceremonie eſt celle de reconduire l'eſprit de *Confucius.* Ils „ croient qu'il eſt venu pour aſſiſter au Sacrifice. C'eſt ce qu'ils témoignent „ par une Collecte dont voici la fin. *Nous vous avons ſacrifié avec reſpect,* „ *nous vous avons preſſé de venir à nos offrandes d'agréable odeur, maintenant* „ *nous accompagnons votre eſprit,* &c.

La regle de ces ſacrifices eſt, que les plus diſtingués d'entre le Peuple s'y doivent trouver, qu'un *Mandarin*, comme nous l'avons déja dit, eſt toujours le Prêtre, & que d'autres *Mandarins* ſont ſes Miniſtres. L'intention des adorateurs eſt, comme on a pu le remarquer dans la deſcription que nous venons de donner, de remercier *Confucius* de ſa doctrine, de le prier comme un très-ſaint perſonage qui a un accès particulier auprès de Dieu, à côté duquel on le repréſente (*a*) aſſis. Après le ſacrifice on en partage les reſtes à l'aſſemblée, & chacun peut emporter au logis ce qui lui écheoit, pour en faire part à ſa famille. On donne de ces reſtes de Sacrifices ſur tout aux enfans, dans l'eſperance que cela les ſera dévenir un jour de grands hommes. Des reſtes des étoffes de ſoie

(*a*) Voi. la Planche, pag. 209.

ſoie offertes à *Confucius* & brulées à ſon honneur, on en fait des poupées aux petits enfans. Ces Reliques ont, diſent-ils, la vertu de les rendre heureux.

On nous dit auſſi que les Chinois ont un Rituel, où il eſt traité du Culte & du Sacrifice que l'on doit à *Confucius*. On y traite ces honneurs religieux de moiens *qui nous procurent toutes ſortes de biens & de felicités ſpirituelles*.

Le Sacrifice le plus ſolemnel des Ancêtres eſt celui du 14. de la Lune d'Août. En voici la déſcription, telle (*a*) qu'on la trouve de la façon du P. *Moralez* témoin oculaire. Cette ceremonie ſe fit, dit-il, dans un Temple, „ ſur la porte duquel étoient ces deux mots, *Kia-Cheu*, le *Temple des* „ *Aieuls* &c. le pavé étoit . . . . façon de porcelaine, & le Temple lam- „ briſſé & orné des colomnes &c. . . . Il avoit comme trois portiques ſi- „ tués à diverſes faces, après leſquels on voioit une eſpece de baſſe-cour, „ & il y avoit auſſi deux marches, qu'il falloit monter en avançant dans „ le Temple. On avoit preparé ſix tables pour le ſacrifice. Sur ces ta- „ bles on voioit des viandes aprêtées, & outre cela de la chair cruë, du „ fruit, des fleurs, des parfums qui bruloient ſur divers petits rechauds.

„ Dans le lieu le plus éminent du Temple, on avoit arrangé propre- „ ment les tablettes des Ancêtres, chacune dans ſa niche. Aux deux cô- „ tés étoient placées les Images des Grand-Peres attachées contre la mu- „ raille: on avoit étendu dans la baſſe-cour pluſieurs tapis, ſur leſquels on „ voioit des amas de papiers découpés en forme de deniers, qu'ils croioient „ devoir être changés en véritable monnoie dans l'autre vie, & y ſervir à „ racheter les ames de leur parens. Enfin on avoit élevé dans un coin „ de la baſſe-cour un grand arbre, à l'extrémité duquel étoient attachés des „ coppaux qui brulerent durant tout le ſacrifice, & ſervirent à éclairer les „ ames des morts.

„ Les Licenciés, qui aſſiſterent à ce ſacrifice, étoient revêtus dee habits „ de Docteur qu'ils prennent dans les jours ſolemnels. . . . Un d'eux fai- „ ſoit l'office de Prêtre, deux autres étoient comme le Diacre & Sous-dia- „ cre. Un troiſieme faiſoit la fonction de Maitre des ceremonies. Plu- „ ſieurs autres Docteurs exerçoient divers autres miniſteres, comme celui „ d'*Acolytes* &c. Ceux qui n'avoient pas encore le dégré de Docteur é- „ toient vêtus de leurs plus beaux habits, rangés en ordre & partagés en „ divers chœurs au bas du Temple du côté des portes . . . . Le ſacrifice „ commença de la maniere qui ſuit. Le Prêtre s'étant placé, avec ſes „ deux aſſiſtans à ſes côtés, ſur un des tapis qui couvroit le milieu de la „ baſſe cour; le Maitre des ceremonies ordonna que tous ſe miſſent à ge- „ noux le viſage contre terre, après quoi il ordonna qu'on ſe relevât, & „ cela ſe fit auſſi avec un grand ordre. . . . . Le Prêtre & les Miniſtres „ . . s'aprocherent d'un air grave & ſerieux du lieu où étoient les tablet- „ tes & les images de leurs défunts & les encenſerent. . . . . Le Maitre „ des ceremonies ordonna qu'on offrit le vin *des proſperités & de la bonne* „ *fortune*. En même tems les Miniſtres donnerent le vin au Prêtre, qui „ prit la coupe à deux mains, l'éleva, l'abaiſſa & la conſuma. Il ſeroit „ ennuieux de raporter beaucoup d'autres ceremonies. , . . . Le Prêtre & „ les aſſiſtans ſe tournerent vers le Peuple. Celui qui faiſoit l'office de „ Dia-

(*a*) *Relation* du P. *Moralez* écrite de *Manillhe* à ſes Superieurs.

„ Diacre publia à haute voix les fruits & les indulgences que l'aſſemblée „ devoit eſperer. *Sachez*, leur dit-il, *que vous tous qui avez aſſiſté à ce „ ſacrifice, devez être certains de recevoir de grands avantages de vos Ancê- „ tres défunts, à cauſe de l'honneur que vous leur avez fait en leur ſacrifiant. „ Vous ſerez honorez, vous aurez une longue vie, & vous jouïrez de toutes „ ſortes de biens temporels.* Ce diſcours fini, on mit le feu aux deniers de „ papier, & le ſacrifice finit auſſi ". On trouve avec raiſon dans toutes ces ceremonies quelque choſe qui a du raport avec celles de l'Egliſe Catholique. C'eſt ſur quoi nous ferons aucune réflexion. N'oublions pas ici qu'avant d'entrer dans le Temple, les Chinois, qui vont y ſacrifier à leurs Ancêtres, font un triple cri en forme de gémiſſement.

Dans une autre déſcription du Culte des Chinois envers les morts, on ajoute „ que l'on voioit ſur deux Autels, ſitué l'un vis à vis de l'autre, les I- „ mages d'un venerable vieillard; qu'outre l'élevation d'une maniere de Ca- „ lice plein de vin, & bû enſuite par le Prêtre, on éleve dans un baſſin „ de bois la tête d'une Chevre avec la peau, le poil & les cornes ornées de „ fleurs ".

Tout le formulaire de ce Culte eſt écrit dans le Rituel Chinois avec les prieres & les demandes que l'on doit faire aux morts. Rien n'eſt, ſelon les Chinois, de plus grande efficacité que ces prieres. *Ils ſont perſuadés que les mérites de ces morts ſont ſi grands, qu'ils ſe peuvent comparer à ceux du Ciel même.* Ils croient *que leurs ames ſont toujours à la droite & à la gauche du Roi du Ciel.* C'eſt en un mot ſur ce Culte que ſont fondées toutes les eſperances des Chinois. Ils s'imaginent que du Culte des Ancêtres il viendra des biens ſans nombre aux deſcendans qui les honorent.

Comment accorder ce Culte des morts avec l'anéantiſſement (*a*) de l'ame, ou ſi l'on veut un terme plus doux & plus conforme à l'idée des Siamois & de quelques autres de leurs voiſins, avec l'entiere privation de ſentiment de notre ame après la mort, avec cette quietude ſi parfaite des eſprits ſaints, que quoi qu'ils exiſtent encore, ils n'exiſtent que comme s'ils n'exiſtoient plus; ou enfin, ſi l'on veut ſuivre le ſentiment des Chinois (*b*) *materialiſtes*, comment accorder ce Culte avec l'opinion que la *figure* d'une choſe *étant détruite*, cette choſe n'exiſte plus que dans le (*c*) *tout.*

Voici ce qu'on répond là deſſus, & c'eſt la ſeule explication qui puiſſent rendre conſequent le Culte des morts. Les Chinois croient que l'homme eſt composé d'une ſubſtance terreſtre, qui eſt le corps, & d'une ſubſtance aërienne, qui eſt l'ame. Sur ce fondement ils ſe perſuadent qu'il y a toujours quelque portion de cette ſubſtance aërienne dans les tableaux de *Confucius* & des autres morts. Ces tableaux ſont creux, afin que quelque portion de cette ſubſtance vienne s'y loger, & ſoit ainſi préſente aux honneurs qu'on lui defere & aux prieres qu'on lui fait: à cauſe de cela ils les appellent les *ſieges des ames.* Sur ce même fondement ils établiſſent que les eſprits, qui ſont dans les choſes ne different pas des choſes mêmes où ils ſont, de ſorte que la portion aërienne de l'homme n'eſt proprement que la partie la plus ſubtile de la matiere qui le compoſe, & qu'il faut pourtant qu'ils ſuppoſent incorruptible, pour don-

(*a*) Voi. la Note ubi ſup. pag.

(*b*) Par ce terme on entend les *Chinois*, qui croient qû'il n'y a qu'une Subſtance qui ne périt pas, mais dont les differentes modifications ſe détruiſent &c. Cette Subſtance eſt la Matiere.

(*c*) Car, ſelon eux, il ſemble que toutes choſes ne ſont q'nue même choſe.

donner quelque couleur à leur culte. On dit outre cela, (*a*) que „ les Chi-
„ nois admettent deux ſortes d'eſprits, 1. ceux qu'ils appellent les eſprits „ des generations & des corruptions qui arrivent dans l'Univers. Ils en- „ tendent par ces eſprits, ou la ſubſtance même des choſes qui agiſſent, „ ou leurs qualités, ou la (*b*) formalité, pour ainſi dire, de leur vertu „ active. 2. Les autres eſprits ſont civils & politiques. Ils ont été in- „ troduits . . . pour tenir le Peuple en bride. Il falloit un moien pour „ empécher qu'il ne ſe licentiât, & ce moien étoit de lui faire concevoir „ des Eſprits du Ciel, de la Terre, des montagnes &c." Suivant ce dernier ſyſtême, que nous tirons de la *Morale pratique*, le Culte des *Génies*, des *Ancêtres* &c. n'eſt qu'une invention de la politique. C'eſt la Doctrine exterieure ou apparente des *Lettrés*, qu'ils croient fauſſe, quoique néceſſaire. Selon l'interieure (*c*) ils ſont Athées.

Après cette diviſion des Eſprits, on en raporte une autre à quelques pages de là (*d*) dans le même livre. Nous la donnerons ici dans les propres termes qu'on y trouve. „ Les Chinois font des ſacrifices à trois ſortes d'eſ- „ prits. Celui qu'on appelle le *Roi d'enhaut* (*Xam-ti*) . . . . n'eſt que la „ vertu active du Ciel materiel, ou ſes influences . . . qui ſervent à pro- „ duire les diverſes choſes du Monde . . . . c'eſt le premier eſprit *ſuperi-* „ *eur à ceux des montagnes*, *des eaux*, *des rivieres*, *des villes* &c. Le ſe- „ cond eſt celui de la Terre, qui n'eſt autre choſe que la Terre materi- „ elle . . . . Cet eſprit n'eſt que la vertu & l'efficace que la Terre a de „ produire ſes effets. Le troiſieme eſprit eſt en quoi l'homme ſe reſout „ quand il meurt, car il devient cadavre quand la partie aërienne ſe ſepa- „ re de la partie groſſiere &c. . . . Les Chinois ſacrifient à ces trois ſor- „ tes d'eſprits . . . C'eſt l'office des Empereurs de ſacrifier au Ciel & à la „ Terre. . . . On leur offre des bœufs, des moutons, des porcs. Les „ Rois ſujets, *ou tributaires de l'Empereur*, & les Vice-rois ſacrifient aux „ (*e*) Génies du Roiaume. Outre cela les Empereurs ſacrifient auſſi à leurs „ Ancêtres, & tous les Chinois, grands & petits, ſacrifient aux morts de „ leur famille, en remontant juſqu'à la quatrieme generation : remontant „ plus haut on ne diſtingue plus ſes propres morts.

Ces Sacrifices ſe font avec beaucoup de ſolemnité deux fois l'année. Chaque famille ſert ſes morts du mieux qu'elle peut, les remercie par ce culte des biens qu'elle a reçu d'eux, & leur en demande la continuation. Outre les ſacrifices publics, on en fait auſſi en particulier chez ſoi avec moins de ſolemnité. Cependant tous les jours de nouvelle & de pleine Lune les Chinois allument des Cierges devant les tableaux de leurs morts; ils brulent des parfums à leur honneur, ils leur preſentent à manger, ils leur font des inclinations profondes.

Outre cela, il y a dans toutes les Villes de la Chine des Temples bâtis à l'honneur des cinq premiers Empereurs, des grands hommes & des bienfaiteurs publics. Quand les Empereurs ſont morts, on leur défere auſſi tous les hon-

(*a*) *Extraits* dans la *Morale pratique* &c. tom. VI.
(*b*) Cela eſt un peu obſcur.
(*c*) Nous avons averti que la Secte des *Lettrés* enſeigne deux ſortes de Doctrines, comme la Secte de *Fo*.
(*d*) *Morale pratique* ubi ſup. pag. 51.
(*e*) *Chin-hoan*. Nous en parlerons ci-après.

honneurs de l'Apotheose; car on prétend qu'ils ont acquis après leur décès le pouvoir d'aider & de secourir ceux qui s'adressent à eux. Quoi qu'on ne leur reconnoïsse pas ce pouvoir pendant cette vie, il y a pourtant dans les Temples un tableau servi à la façon de ceux des Ancêtres, où est écrit en gros caracteres, *Vive le Roi de la Chine des milliers d'années.* On sacrifie devant ce tableau, & on lui fait des genuflexions.

De tous ces usages, qui concluent à l'immortalité de l'ame & à la nécessité de prier, il paroit au moins, que quand même il seroit vrai, que les *Lettrés* enseignent & pratiquent directement l'Athéisme, il ne s'est pas repandu generalement dans toute la Nation.

Il faut dire quelque chose de l'argument, par lequel on nous aprend que *Confucius* a voulu établir le Culte des Esprits. Cet argument est un véritable sophisme de Pyrrhonien, car il se reduit à soutenir, qu'on ne peut déterminer si les esprits assistent aux sacrifices ou non, & s'ils reçoivent les prieres des devots. Mais, dit-on, une chose est sure. Si l'on sert nonchalament les Esprits, on se met dans une impuissance encore plus grande d'être assuré de leur presence &c. Si ceux qui servent devotement ces Esprits n'ont cependant aucune assurance positive de leur presence, à quoi se tiendront ceux qui doutent? Si l'on s'amusoit chez nous à un tel sophisme, à quoi serions-nous reduits en invoquant les Saints & les Anges?

On donne le nom de *Chin-hoan* à ce Génie que l'on supose être le gardien des Villes, des Provinces & des Tribunaux. Il a des Temples par tout l'Empire. Les *Mandarins*, qui vont prendre possession du gouvernement, doivent auparavant en faire hommage au *Chin-hoan* de la Ville ou de la Province qui est commise à leurs soins, lui jurer qu'ils s'acquitteront fidelement de tous les devoirs de leur charge, & lui demander le moien de les accomplir. Ils doivent réiterer ces devoirs deux fois (*a*) l'année, sous peine de perdre leur charge s'ils y manquoient. On dit que ces *Chin-hoans* reviennent aux Anges Gardiens; mais les Chinois reconnoissent en eux une Divinité inferieure à celle du premier principe, quoi qu'ils avouent pourtant que ces *Chin-hoans* ont été autrefois des hommes.

Les Chinois fondent leur opinion, concernant les *Chin-hoans* sur ce que le Monde est régi par des Gouverneurs visibles. Il est juste, disent-ils, (*b*) qu'il le soit aussi par des Gouverneurs d'une nature spirituelle, qui le garantissent de l'injustice & de la violence des Magistrats, & qui punissent les crimes secrets qui échapent à la connoissance des hommes. L'Auteur que nous citons dit, qu'anciennement les Chinois n'avoient „ aucunes Idoles (de ces „ Génies) dans les Temples, l'on n'y voioit qu'un tableau, dans lequel é- „ toient écrits ces mots en langue vulgaire & en lettres d'or : *C'est ici la de-* „ *meure du Gardien spirituel de la Ville.* On mit plusieurs Siecles après en „ la place de ce tableau des representations de ces Génies, (*c*) *afin d'impri-* „ *mer plus de respect & plus de crainte à ceux qui étoient obligés de prêter serment.*

Le P. *Martini* dit encore, que les Annales des Chinois font mention de bons &

(*a*) D'autres disent deux fois le mois.
(*b*) *Hist. de la Chine* par le P. *Martini.* L. IV.
(*c*) Par cette maniere de s'exprimer on veut suposer qu'il n'y a point d'Idolatrie dans ce Culte des Génies.

PUZZA ou la CYBELE des CHINOIS.

B. Picart sculp. dir. 1726.

PUZZA sous une forme parallele à JSIS assise sur la fleur de LOTOS.

& de mauvais Génies ſous le nom de (*a*) *Xin* & de *Quey*, ce qui eſt auſſi l'opinion des Chinois modernes; & c'eſt ſur cette opinion, que ſont fondées les Fêtes accompagnées de ſacrifices à l'honneur des Génies des montagnes, des eaux, des Villes &c.

On adore à la *Chine* le Soleil, la Lune, les Etoiles. (*b*) Un certain *Cauſay*, à qui le Gouvernement de la partie la plus baſſe du Ciel eſt attribué, a auſſi le pouvoir de vie & de mort. On lui ſoumet trois Eſprits Miniſtres, *Tanquam*, *Tſuiquam* & *Teiquam*. *Tanquam* donne la pluie, *Teiquam* préſide à la nativité, à l'agriculture & à la Guerre, *Tſuiquam* eſt comme le *Neptune* des *Chinois*. *Quonin* eſt la Déeſſe qui préſide aux ménages & aux biens de la Terre. (*c*) On la repréſente avec deux enfans à ſes côtés, dont l'un tient une coupe, & l'autre a les mains jointes. *Chang-ko* eſt la Déeſſe que les *Bacheliers* de la Secte des *Lettrés* reverent particulierement, comme les Grecs & les Romains *Minerve*. On voit encore ici l'Idole ou la Divinité qui préſide à la volupté. Cette Idole, qui s'appelle auſſi *Ninifo*, eſt regardée comme un *Xin* & ſervie comme telle des dévots. Néanmoins c'eſt le Génie qui dirige les plaiſirs illicites comme les licites: digne miniſtere pour un Etre qualifié du nom de *Xin*, que l'on prétend traduire par celui de *Saint*. On voit dans la même Planche le Génie qui préſide à l'immortalité, le grand Génie tutelaire de la Chine, qui peut-être n'eſt autre choſe que le *Dieu de la Guerre*, dont nous avons parlé (*d*) déja; ou *Ki-to*, que les gens de Guerre Chinois (*e*) honorent comme leur Patron. Enfin on y voit *Lan-cing* que nous ne connoiſſons pas. *Hoaguam* gouverne les yeux.

Puzza, que l'on voit aſſiſe ſur une fleur de *Lotos*, ou plutôt, ſelon *Kircher*, ſur une heliotrope, eſt appellé par ce Pere (*f*) l'*Iſis* & la *Cybele* des Chinois. (*g*) Elle „ a ſeize bras, dont chaque main, dit ce Pere dans la *traduction* de ſa *Chine* „ *illuſtrée*, eſt armée miſterieuſement de couteaux, d'épées, ou d'hallebar- „ des, de livres, de fruits, de fleurs, de plantes, de roues, de vaſes à „ boire, de fioles &c." Voici en abregé ce que les *Bonzes* Chinois debitent d'elle. (*h*) Trois Nymphes deſcendirent autrefois du Ciel pour ſe laver dans un fleuve; à peine furent elles dans l'eau, que l'herbe nommée (*i*) *veſicaria*, parut ſur les habits de l'une avec ſon fruit de corail, ſans qu'on put comprendre d'où cela venoit. La Nymphe ne put reſiſter à la tentation de gouter de ce fruit. Elle en devint enceinte & accoucha d'un garçon qu'elle éleva juſqu'à l'âge d'homme, après quoi elle l'abandonna & s'en retourna au Ciel. Ce fils devint un grand homme, il donna des Loix, il fit des conquêtes. Cette fable a du raport avec celle de *Sommonocodom*, elle en a

(*a*) Ils ont le même nom en Japonois. Le *Sin* de ceux-ci ne differt du *Chin* & du *Xin* des Chinois que par la prononciation.
(*b*) *Purchas* Extraits des Voiages.
(*c*) Ceci eſt tiré de l'*Ambaſſade des Hollandois à la Chine* par *Nieuhof*.
(*d*) Ubi ſup. pag. 217.
(*e*) *Navarette* cité dans la *Morale pratique* tom. VI.
(*f*) *Chine Illuſt.* 3. Part. Voi. à la page ſuivante la deuxieme figure de la Planche.
(*g*) Voi. la premiere figure.
(*h*) *Kircher* ubi ſup.
(*i*) Ou plutôt *Lotos aquatica* ſelon le P. *Kircher*. Cette fleur s'appelle *Lien* en *Chinois*, au raport de *Dapper*, qui ajoute que c'eſt la *feve* d'Egypte, dont parle *Dioſcoride*.

a aussi avec celle (*a*) de *Serapis* & (*b*) de *Horus*, elle en a même avec l'Histoire de J. C. Quand la vérité se trouve noiée, pour ainsi dire, dans une fable, pour peu de vraisemblance qu'on rencontre dans la fiction, il n'est pas étrange qu'on s'y accroche comme à une chose solide. De là les conjectures ingenieuses de ceux qui ont voulu éclaircir les Idolatries. „ Les doctes Chinois, „ dit *Kircher*, donnent plusieurs bras à *Puzza*, pour faire comprendre peut-„ être, qu'elle est la Mere de tous les Dieux, & c'est par cette même raison „ que les Gentils representoient *Ceres* avec une poitrine toute couverte de ma-„ melles, " ce qui lui fit donner le surnom de *Mammosa*. Les uns & les autres ont voulu representer par ces Idoles emblematiques, la force de la Nature, sa puissance, sa fécondité, son activité. *Isis* chez les *Egyptiens*, *Ceres*, *Cybele* chez les *Romains* & *Puzza* chez les *Chinois*, peuvent donc être regardées comme une même Divinité, qui produit, & fait produire toutes choses. C'est la Nature. Elle est assise sur du *Lotos* au milieu de l'eau, pour marquer, dit le P. *Kircher*, „ que comme cette herbe est toujours arrosée de l'eau, sur la su-„ perficie de laquelle on la voit nager, de même avec le secours de cet Ele-„ ment la Nature contribue à la production & à la fécondité de toutes cho-„ ses ". Nous paraphrasons un peu ce passage pour mieux le développer. N'oublions pas que c'est à ces mêmes idées qu'il faut rappeller *Venus*, sortant du milieu des eaux, & cette (*c*) coquille : sur laquelle les Poëtes ont badiné si long-tems & si agréablement. Au reste rien ne justifie mieux la conformité d'*Isis* & de *Puzza*, que de voir la premiere assise chez les Egyptiens sur une fleur de *Lotos*; pour consacrer à la posterité un Monument de ce *Lotos*, qui avoit été la premiere nourriture de leurs Ancêtres: & comme dans la suite du tems ils substituerent l'orge & le froment au *Lotos*, on ne doit pas être surpris non plus de retrouver cette *Isis* representée avec trois épis à la main, & trois autres devant elle, dans la même figure où l'on voit qu'elle allaite le petit *Horus*.

Voici une autre conformité, qui ne paroitra pas méprisable à ceux qui aiment

(*a*) *Serapis* étoit, selon quelques Anciens, l'Univers, ou l'Ame du Monde, où le premier principe de toutes choses. Pour faire comprendre que c'est la Nature même, un ancien Oracle a dit, que le Ciel est sa tête, la Mer son ventre, la Terre ses pieds, l'Air ses oreilles, le Soleil ses yeux. On attribue à *Serapis* d'avoir adouci les mœurs des hommes par ses Loix, & donné celles de l'agriculture, on peut dire aussi qu'il fit des Conquêtes: c'en étoient de grandes que de rassembler des hommes dispersés de côté & d'autré, vivant en bêtes, sans ordre, sans Loix, sans police. C'est encore ce qu'on attribue à *Osiris*, qui est le même que *Serapis*. Si le Lecteur trouve qu'il y a de la violence à raprocher tellement les anciens Dieux les uns des autres, que de cinq ou six on n'en fasse qu'un, qu'il se souvienne, que c'est le seul moien de concilier les Mythologies de differens Peuples.

(*b*) *Horus* fils d'*Isis* a beaucoup de raport au fils de *Puzza*, puisque l'un & l'autre furent Legislateurs & Conquerans. Ce même *Horus*, qu'*Isis* tient ici sur ses genoux, est le *Bacchus* des Grecs, & l'*Apis* des Egyptiens. Nous avançons que la fable de la *Ceres* Chinoise a quelque conformité avec l'Histoire de J.C. Le P. *la Fitau* nous la fournit dans ses *Mœurs des Sauvages Americains* &c. ubi sup. *Isis*, Mere & Vierge (car elle étoit l'une & l'autre) est réellement la premiere *Eve*, la *Cybele* des Païens, & l'Embleme de la seconde, qui dans l'état de Virginité fut Mere de J.C. dont il trouve aussi un Embleme dans *Bacchus*, *Horus & Apis*.

(*c*) *Venus* naquit au millieu de la Mer dans une Coquille, qui la conduisit à *Cypre*. Pouvoit-on mieux exprimer le caractere de Venus, sa fecondité . . . . le lieu de sa résidence. &c. *Venus barbue* n'avoit pas une signification moins energique. De la ceinture en haut cette *Venus barbue* étoit homme, de la ceinture en bas elle étoit femme, & par là on donnoit à connoître la force & l'union des deux Sexes & le pouvoir de Venus sur eux. Qui sait encore ce que signifioit *Venus* surnommée la *Cavaliere*? Voi. *Cæl. Rhodig*. L. 29. de ses *diverses leçons*. N'oublions pas ici *Venus* sortant du sein des eaux, dont *Auguste* consacra le Tableau dans une Chapelle de *Jules Cæsar*.

ISIS & OSIRIS, avec la fleur de LOTOS sur la tête sous la figure de SERPENS.

ISIS assise sur une Fleur de LOTOS.

B. Picart sculp. dir. 1727.

ISIS allaitant son Fils HORUS.

ISIS avec une tête de vache allaitant HORUS.

ment les conjectures. *Iſis* ſe trouve avec une tête de vache & allaitant ſon petit *Horus* dans une Antique copiée ici d'après la figure donnée par le P. de *Montfaucon*, ce qui, ſuivant ce Pere, marque la reſſemblance d'*Iſis* & d'*Io*, fille d'*Inachus*, laquelle fut metamorphoſée en vache. On n'ignore pas que chez les Indiens la fécondité de cet animal eſt l'embleme de celle de la Nature, & qu'ils regardent en quelque façon la Vache comme une Mere du Genre humain à cauſe de ſes proprietés. Par conſéquent *Puzza*, qui eſt *Iſis*, eſt auſſi la même que la Vache *Io*. Enfin nous finirons ces paralleles, en remarquant qu'*Iſis* & *Oſiris* étoient auſſi repreſentés ſous la forme de deux Serpens & le *Lotos* ſur leur tête, avec cette difference qu'*Iſis* avoit le ſein d'une femme. Ces Serpens étoient les Symboles de la Divinité, & cette Divinité chez ces Peuples n'étoit autre choſe que la Nature.

Il eſt certain & prouvé évidemment, que les anciens & les modernes Gentils ont conſideré pluſieurs Dieux dans le même Dieu : la Nature, ſelon ſes differentes formes, a été *Cybele Veſta*, *Ceres* la Lune &c.

Les Chinois reverent encore quelques autres Génies, ou Saints. Le mot de *Xin*, qu'ils emploient eſt équivoque en cette occaſion; on dit cependant, (*a*) que les Miſſionnaires ſont obligés de l'emploier en parlant de J. C. de la Trinité, de la Sainte Vierge, ce qui doit faire une eſpece de contraſte deſagréable aux anciens Chrétiens, & favorable aux nouveaux : car de cette maniere on raproche J. C. & nos Saints des Génies des Chinois. Quoi qu'il en ſoit, parmi ces Saints des Chinois on trouve une (*b*) *Quannia* ou *Quonin* (*c*) qui vivoit en Anachorette. C'étoit une grande Sainte, dont la Legende Chinoiſe dit des merveilles étonnantes. Tout homme qui eſt né pour devenir Legendaire ne tarit jamais ſur cet article. C'eſt que cela coule de ſource, comme quand on écrit des Contes des *Fées*. On y trouve une *Neoma* Magicienne, ou ſelon quelques autres, (*d*) Fille devote, qui avoit fait vœu de Virginité. Elle eſt repreſentée (*e*) ici, ſous le nom de *Matzou*, aiant deux autres devotes à ſes côtes qui l'éventent. *Hujumſin* étoit un Alchimiſte celebre, qui trouva la Pierre Philoſophale; mais ce ne fut pas là le plus ſolide bien qu'il fit aux Peuples. Il les delivra d'un Dragon terrible, & enſuite l'attacha à une colomne qui ſubſiſte encore; après cet exploit il s'envola aux Cieux. On lui bâtit un temple dans le même lieu où ce *Saint George Chinois* avoit terraſſé le Monſtre. Nous ne ſaurions nous empêcher de remarquer, que ce terraſſement de Monſtres & de Dragons donne des idées ſi nobles de la puiſſance de ceux que l'on croit aimés & favoriſés du Ciel, qu'aucune Religion n'a voulu ſe priver de ce Privilege. Elles n'ont pas jugé devoir ſe refuſer la gloire d'avoir eu des Heros vainqueurs des Monſtres. Les Legendes Païennes ont eu un *Hercule* vainqueur de l'Hydre, un *Oedipe* du Sphinx, un *Jaſon* du Dragon de Colchos &c. Nous verrons dans la ſuite de cet Ouvrage, que les anciens habitans de l'Europe n'ont pas moins aimé ce merveilleux que les Grecs & les Peuples d'*Aſie*, anciens & modernes. C'eſt grand dommage que l'on n'ait jamais pu prouver ſolidement l'exiſtence des Dragons & autres ſemblables Monſtres. Nous pourrions ſûrement compter leur défaite au nombre des victoires de nos Saints, & croire ſans repugnance tout ce que les Legendes nous apprennent des Dragons de Provence, d'Orleans, de Rhode, d'Irlande &c. C'eſt un

(*a*) *Morale pratique.* tom. VI.
(*b*) *Purchas* Extraits de Voiages.
(*c*) Voi. *Dapper* Recueil d'*Ambaſſad. à la Chine.*
(*d*) *Dapper* Ambaſſad. à la *Chine* ubi ſup.
(*e*) Voi. pag. ſuiv.

un malheur pour les devots, qui ont du gout pour le merveilleux, que le Christianisme n'ait pas besoin de fables pour se soutenir, & qu'il porte l'exactitude & la sincerité jusqu'à rejetter les choses douteuses, quelque gloire qu'il puisse en tirer.

Ne perdons pas nos Chinois de vue. Le Dieu, Idole ou Génie qu'on voit ici sous le nom de *Quante-cong* étoit le Fondateur de l'Empire Chinois. Il inventa une partie des Arts, (*a*) il donna des Loix & des habits aux Chinois, car avant lui ces Peuples alloient presque nuds; il les réduisit sous une forme reglée de Gouvernement & les fit habiter dans des Villes &c. Des inventions si utiles & si extraordinaires ne permettoient pas de le representer d'une taille commune avec les autres hommes, aussi l'a-t'on representé comme un Géant, & d'une force surnaturelle. On voit derriere *Quante-cong* son noir Ecuier *Lincheou*, qui ne cédoit pas en force au Maitre.

Dans le *Recueil d'Ambassades à la Chine* par *Dapper* on raporte les fonctions & les qualités de soissante-douze Dieux Chinois, auxquels on partage les départemens des Cieux & de la Terre, de la maniere suivante. Les cinq premiers gouvernent les Cieux. Le premier de ces cinq est superieur à toute la hierarchie des Dieux & à tous les Etres de la Nature. Ces cinq Dieux ont sous eux les trois Génies-Ministres *Tanquam* &c. dont nous venons de parler. Ces huit Divinités ont à leur service huit Conseillers, aussi habitans des cieux. Ces Conseillers étoient ici-bas des Sages & des Philosophes. Les autres Dieux, au nombre de trente-six, gouvernent la Terre & les choses sub-Lunaires. N'oublions pas un *Dieu de Théatre* : on peut appeller de ce nom l'inventeur des Pieces Dramatiques Chinoises. Les Chinois l'ont déifié après sa mort. Il est le Génie Protecteur des Comediens, on lui fait des sacrifices & des offrandes. Les Comediens sont toujours munis d'une image de ce Genie.

Ajoutons à tout ce que nous venons de dire, qu'à l'imitation des *Egyptiens*, (*b*) ils ont un respect religieux pour les Pyramides, c'est à dire, pour des bâtimens qui ont du raport à ces Pyramides d'Egypte. C'est le P. *Kircher* qui l'assure. On n'ose, dit-il, aprocher de ces bâtimens, ni même les regarder sans avoir auparavant observé certaines ceremonies pour apaiser les Dieux (de ces Pyramides). Cette parenthese nous paroit necessaire, pour faire usage du passage suivant, que ce Pere cite comme une autorité necessaire à ce qu'il raporte. „ (*c*) Ils ont des Idoles faites en forme de Pyramides, qu'ils appellent *Chines*. Dans ces Pyramides il y a une espece de fourmis blanches. . . . . Les Gentils ont grand peur de ces *Chines* . . . . quand ils achetent un esclave, ils l'amenent devant quelqu'une de ces Pyramides avec une offrande de vin & d'autres choses, & le lui consignent entre les mains, priant l'Idole que si l'esclave s'enfuit elle fasse en sorte que les serpens, les lezars, les tygres le devorent. Ce que les esclaves craignent si fort, qu'encore qu'ils soient maltraités de leurs maitres, ils n'osent pas les abandonner ". Après cette citation le même Auteur ajoute, *que les Chinois sont les singes des Egyptiens, qui adoroient la pointe, ou la boule qui étoit au haut de la Pyramide.* Du moins on peut dire, qu'il n'est pas absurde de com-

(*a*) Tout cela est en partie attribué à *Fohi* dans l'*Hist. de la Chine*, par le P. *Martini*. Peut-être que ce *Quante-cong* est le même que *Fohi*.

(*b*) *Kircher* Chine Illust. 3. part.

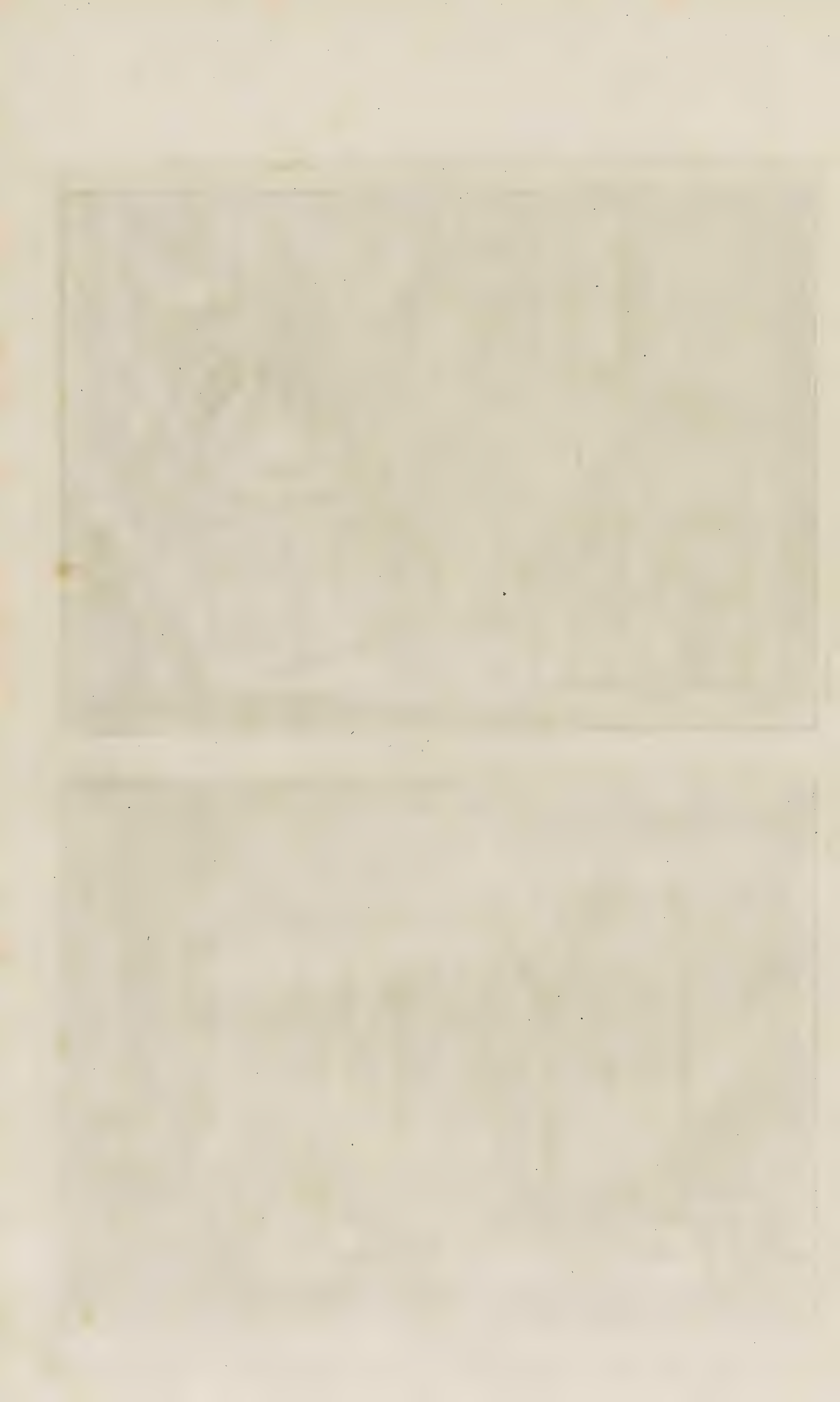
(*c*) Citation du Pere *Jarric* dans *Kircher*. ubi sup.

(*d*) L'*Atlas* du P. *Martini* cité par *Kircher*. Voiés la Note qui est à la page suivante.

VITEK ou NINIFO.

B. Picart sculp. direx. 1726.

MATZOU.



QUANTECONG DIVINITÉ CHINOISE que les CHINOIS disent avoir eté leur premier EMPEREUR.

B. Picart del. et sculp. dir. 1726.

QUONIN DIVINITÉ domestique des CHINOIS.

comparer à ces boules hieroglyphiques les Idoles qu'on voit au plus haut étage des Tours pyramidales des *Chinois*. (*d*) Celle qui eſt à la pointe de la Tour de Porcelaine eſt faite de cuivre doré. „ Cette Tour, dit l'Auteur cité, „ fut bâtie ſuperſtitieuſement par les *Chinois*, qui ont crû établir par là leur „ bonne fortune ".

N'oublions pas les Dragons. Ils ont auſſi quelque part au Culte ſuperſtitieux des Chinois (*a*). Les Dragons ſont les armes & les enſeignes de l'Empire. Les Chinois les repreſentent ſur leurs habits, ſur leurs livres, ſur leur linge, dans leurs Tableaux. *Fohi* l'inventeur des ſoiſſante & quatre ſymboles, autoriſa le premier la ſuperſtition pour les Dragons. Dans la ſeule vue de donner du poids à ces ſymboles, dont il vouloit faire valoir le Syſtême, il crut devoir appeller le merveilleux à ſon ſecours. *Fohi* dit au Peuple qu'il avoit vu ces ſymboles ſur le dos d'un Dragon, qui s'étoit élancé vers lui du fond d'un lac. „ Cet „ Empereur (*b*) dit le P. *Martini*, choiſit le Dragon avec d'autant plus de „ confiânce, que cet animal paſſe parmi les Chinois pour être d'un heu„ reux préſage. . . . . Les Dragons de l'Empereur étoient repreſentés avec „ cinq griffes à chaque pied. Si quelqu'un ſe ſervoit de cet animal pour „ quelque ſymbole, il lui étoit defendu ſous peine de la vie, de lui en „ donner plus de quatre ". Que *Fohi* ſoit le premier qui ait inſpiré de la ſuperſtition pour le Dragon, ou qu'il ait trouvé la ſuperſtition toute établie, toujours eſt il aparent qu'elle eſt fort ancienne chez les *Chinois*, & hors d'état d'être juſtifiée. Et comme les fables des Serpens monſtrueux ſont en general d'une antiquité très-reculée, il faut croire encore avec pluſieurs ſavans hommes, que les Nations Idolatres n'ont rien debité ſur ce ſujet qui ne puiſſe avoir la même origine & ſouffrir peut-être les mêmes allegories que celles qu'on trouve dans les livres ſacrés des Juifs. Non ſeulement les Chinois croient le Dragon la ſource de tous les biens qui leur arrivent, ils s'imaginent encore qu'il leur donne & la pluie & le beau tems. C'eſt lui qui fait tonner, c'eſt lui qui forme les orages. Ne voilà-t-il pas le *Prince des Puiſſances de l'air*, dont il eſt parlé dans les Saintes Ecritures? Enfin, de même que les anciens ont mis la toiſon d'or ſous la garde d'un Dragon, & que beaucoup de modernes croient encore aujourd'hui, que les mines & les tréſors ſouterrains ſont gardés par des Eſprits folets & des lutins, les Chinois croient que le Dragon tient ſous ſa puiſſance les biens de la Terre, & regne particulierement ſous les montagnes. C'eſt à cette crédulité qu'ils doivent „ la ſuperſtition de chercher (*c*) avec beaucoup de „ peine & de dépenſe les veines de cette bête énorme, lors qu'ils font „ creuſer des tombeaux. Ils font dépendre de cela le bonheur & la proſ„ perité de leurs familles. &c.

Qui voudroit ſuivre la matiere de l'Idolatrie Chinoiſe iroit plus loin qu'il ne penſe. Le P. *le Comte* (*d*) avoue „ qu'il n'y a guères de Peuples plus „ ſuperſtitieux que les Chinois ". Il ne pouvoit choiſir de plus favorable circonſtance pour en juger que les ceremonies qu'il leur voioit pratiquer ſur mer dans un voiage qu'il fit avec eux. „ Ils rendoient un Culte divin à la „ bouſſole, bruloient des paſtilles à ſon honneur, lui offroient des viandes „ en ſacrifice. Ils jettoient regulierement deux fois le jour du papier doré „ dans

(*a*) Et des Japonnois, comme on le verra dans la ſuite.
(*b*) *Hiſt. de la Chine* ubi ſup. L. I.
(*c*) *Hiſt. de la Chine* ubi ſup. L. IV.
(*d*) *Memoires de la Chine*, to. I.

„ dans la Mer, comme pour la tenir à leurs gages ". Près de (*a*) *Nangan* on a devotion à une pierre qui est en possession de sainteté, mais on ne dit pas comment. Elle porte le nom de *Xin*. La premiere Idolatrie a commencé (*b*) par des pierres coniques, pyramidales, quarrées. La pierre sainte dont il s'agit ici, est peut-être un reste de ces Monumens. Les Chinois ont aussi leurs Idoles miraculeuses. (*c*) Près de *Taiven*, Ville de *Xansi*, on en montre une dans une Chapelle, qui, sortant des mains de l'Ouvrier, se leva toute seule & se rendit à la niche qu'on lui avoit préparée.

Croiroit-on qu'un Peuple, si attaché au Culte des Dieux qu'il lui semble qu'on ne sauroit assés multiplier leurs Idoles & leurs Pagodes, seroit capable de se déchainer contre eux jusqu'à les traiter de la maniere la plus outrageante, lorsque l'évenement ne répond pas à ses esperances. (*d*) „ Il arrive assez souvent, nous dit le P. *le Comte*, qu'après avoir été bien honorés, si le Peuple n'obtient pas de ses *Dieux* ce qu'il demande, il se lasse, & les abandonne comme des Dieux impuissans; d'autres les traitent avec le dernier mépris, les uns les chargent d'injures, les autres de coups. *Chien-d'esprit*, lui disent-ils quelquesfois, nous te logeons dans un Temple magnifique, tu es bien doré, bien nourri, bien encensé, & après tous ces soins . . . . tu nous refuses ce qui nous est nécessaire . . . . On le lie avec des cordes, on le traine par les ruës, chargé de bouë & de toutes sortes d'immondices . . . . Si durant ce tems-là ils obtiennent ce qu'ils souhaitent, alors ils reportent l'Idole en ceremonie dans sa niche, après l'avoir bien lavée & bien essuiée: ils se prosternent en sa présence & lui font diverses excuses . . . . ". Cette conduite injurieuse est l'effet d'un premier dépit, d'un mouvement soudain de colere, dont on n'est pas toujours Maitre. C'est par un semblable dépit qne le Peuple Romain maltraita les Temples de Rome après la mort de *Germanicus*. *Alexandre*, outré de dépit contre *Esculape*, parce qu'il avoit laissé mourir *Hephæstion*, ordonna que le Temple de ce Dieu de la Medecine fut brulé. Il semble donc que l'on pourroit excuser les premiers mouvemens de ces Gentils insolens, comme on excuse de certains devots des expressions outrées, qui étant prises à la lettre, font du moins autant d'injure à l'Etre Souverain, qu'un placet conçu en termes incivils en feroit aux Monarques de la Terre. Mais que dirons-nous du sens froid avec lequel les Chinois poursuivent leurs Dieux en justice? Le P. *le Comte* rapporte l'Histoire (*e*) d'un Chinois, qui fit condamner une Idole à un bannissement perpetuel, pour avoir laissé mourir sa fille. Nous verrons dans l'Article du *Japon*, que les Peuples de ces Iles donnent des

(*a*) *Ambassade à la Chine par Nieuhoff.*

(*b*) Le P. *Lafitau* dans le Tome I. des *Mœurs des Sauvages* &c. cite une Relation Manuscripte de la *Louisiane*, où l'on lit, que les *Natchez* conservoient prétieusement dans un de leurs Temples une pierre conique, enveloppée dans plusieurs peaux de chevreuil mises les unes sur les autres. Divers anciens Peuples Orientaux n'avoient dans leurs Temples d'autres Idoles que des pierres de cette figure. „ Sur ce principe, ajoute le P. *Lafitau*, c'étoit la Divinité que les Egyptiens vouloient representer dans leurs Pyramides & leurs Obelisques . . . . peut-être vouloient-ils figurer la Divinité & ce qui leur restoit d'idées . . . . de la Trinité, dans les trois faces des Pyramides ". Cela paroitroit trop recherché. Contentons nous de l'idée que nous fournit un passage du P. *Bouchet* dans sa Lettre à Mr. *Huet*, inserée dans le Tom. I. part. 2. de ces *Religions idolatres*: „ Il faut se representer Dieu & ses trois noms differens, qui repondent à ses trois principaux attributs, à peu près sous l'idée de ces Pyramides triangulaires qu'on voit élevées devant la porte de quelques Temples ". Voi. ci-dessus p. 136. ce qui a été raporté touchant le Culte Religieux & l'onction des pierres.

(*c*) *Nieuhoff* ubi sup.

(*d*) *Memoires de la Chine* to. 2.

(*e*) *Memoires de la Chine* tom. 2.

des coups de bâton à leurs Idoles, quand elles ne ſont pas leur devoir. Nous renvoions à l'illuſtre *Bayle* (*a*) ceux qui ſont curieux de trouver quelques exemples de murmures & de mouvemens de colere approchans de ceux-là dans la Religion Chrétienne.

Leurs PRETRES : *leurs* DEVOTS MENDIANS : *leurs* FETES : PRESAGES : MEDECINE *&c.*

A meſure que la Religion perd de ſa ſimplicité, il lui faut des moiens humains pour ſe maintenir ; & ces moïens prennent ſi bien avec le tems la place de la Religion, qu'on ne la trouve plus du tout. On peut comparer la Religion au vieux vaiſſeau des *Argonautes*, que les Grecs, pour le conſerver à la poſterité, repareren ſi long-tems & en tant de manieres, qu'à la fin il ne reſta pas une ſeule piece du Navire qui avoit porté à *Colchos* les Conquerans de la Toiſon d'or. S'il étoit bien vrai que les anciens Chinois n'aient pas été Idolatres, on pourroit dire que les ſyſtemes & les ſuperſtitions de ceux qui leur ont ſuccedé, ont fait la même choſe à la Religion du Païs : & pourquoi cela ne lui ſeroit-il pas arrivé ? Le Judaïſme & le Chriſtianiſme ont bien ſubi le même ſort, leurs Prêtres les ont regardé comme des ſyſtêmes qui étoient ſujets à vieillir, & qu'il falloit reparer pour les défendre du tems. Comparons les uns & les autres à des ouvriers mercenaires, qui ne ſe contentent pas de chercher de l'ouvrage inutile, pour ſe faire paier plus de journées, mais qui gâtent encore ce qui eſt bon, afin de ſe faire valoir à celui qui les emploie. Quand les choſes ſont arrivées à un certain point, il ſemble qu'on n'oſe plus ſe paſſer d'eux, & que la temerité de ces ouvriers ſoit devenue une preuve de leur capacité. Ces Ouvriers témeraires & de mauvaiſe foi ſont ſuccedés par d'autres qui ne valent pas mieux. Ceux qui voient clair n'oſent remedier au mal : il faut plus que du courage pour lui reſiſter. Voilà comment les moiens humains prennent le deſſus. Alors les Prêtres & tous ceux qu'on peut appeller Ouvriers mercenaires exercent ſi ouvertement & ſi impunément leur charlatanerie, qu'on s'y accoutume comme à une choſe ſainte & qui eſt ſuggerée par un eſprit ſuperieur aux hommes : ſur tout quand cette charlatanerie eſt apuiée ſur un Dogme de Religion conforme à la juſtice de Dieu & à la dignité de l'homme. En voici un exemple.

Les *Bonzes* ſont les Prêtres de la Secte du *Fo.* (*b*) Ils enſeignent que le bien & le mal ne ſont point confondus en l'autre Monde, & qu'il y a après la mort des recompenſes pour les gens de bien, & des ſuplices préparés aux méchans. On ne peut nier que ce principe ne ſoit juſte & raiſonnable : mais il eſt trop ſimple : il a fallu y ajouter miſterieuſement cette opinion, qu'il y a après cette vie differens lieux pour les ames des hommes, ſelon le mérite d'un chacun, & que ſans ce mérite on riſque beaucoup. Voilà les gens éfraiés. *N'y a-t'il point moïen*, a-t-on dit, *de ſe faire inſcrire dans le rolle des bienheureux ? Si par le mérite vous entendés d'être vertueux & de faire honneur &*

(*a*) *Penſées ſur la Comete* p. 688. de la ſuite. Voiés auſſi l'*Apologie* pour *Herodote*, & le Voiage d'Italie de *Miſſon*.

(*b*) Le P. *le Comte* dans ſes *Memoires* &c. to. 2.

& hommage à Dieu par la constante pratique du bien, il faut donc nous ôter les passions, qui nous lient les mains, les sens, qui nous troublent, les tentations, qui nous environnent : s'il faut résister à tant d'ennemis, les forces nous manqueront, aux uns plutôt, aux autres plus tard. Tout le monde n'a pas le même courage, ni le même bonheur. Vous, qui par votre profession aprochés le plus près de celui qui distribue les degrés de peines & les degrés de recompense, enseignés nous des moïens qui en rendant témoignage de notre foiblesse, puissent toucher ce Distributeur Souverain, peut-être aura-t'il des égards pour vous qui êtes ses Ministres. Les *Bonzes* ont repondu qu'il falloit pratiquer des œuvres de misericorde. Traités nous bien, nourrissés nous avec soin, bâtissés des Monasteres & des Temples, afin que les prieres & les pénitences volontaires des *Bonzes* vous delivrent des peines que vos pechés méritent, brulés des papiers dorés, des habits de soie. Tout cela en l'autre Monde se changera en or, en argent, en habits véritables, & sera fidellement donné à vos peres, qui s'en serviront dans leurs besoins particuliers. Sans cela vous serés cruellement tourmentés après votre mort, & sujets à une suite continuelle de Metempsychoses desagréables. Vous renaitrés rats, souris, anes & mulets. D'autres en d'autres Païs ont proposé d'abréger la longueur des peines, & d'avancer la felicité des morts par des moïens plus nobles en aparence : mais tout va au même but.

On voit de ces Religieux Chinois vêtus de noir avec un Chapelet semblable à ceux des Catholiques, mais il ne faut pas les confondre avec les autres *Bonzes*. On en voit aussi de vêtus de jaunes depuis la tête jusqu'au pieds & munis comme les autres d'un grand chapelet. Ces deux couleurs font deux diferens ordres de Moines de la Secte de *Lanzu*, comme nous le dirons tout à l'heure. Tous ces Religieux vont toujours deux à deux comme les notres. Les *Bonzes*, au raport du P. *le Comte*, ne sont qu'un amas de malhonnêtes gens & de fourbes, que l'oisiveté, la molesse, la necessité assemblent pour vivre des aumônes publiques. Tout leur but est d'engager les Peuples à leur en faire. Le même Pere raconte quelques histoires de leurs fourberies. Quand ils ne peuvent pas obtenir une chose par adresse, ils tachent de l'avoir par des pénitences publiques, *qui leur tiennent lieu de mérite devant le peuple, & qui en attirent la compassion.* Tels sont ceux que l'on voit trainer après eux des chaines longues de trente pieds, & crier de porte en porte ; *c'est ainsi que nous expions vos pechés :* (*a*) ceux qui se tiennent dans les places & dans les grands chemins pour s'attirer la charité des passans en frapant de leur tête contre un gros caillou jusqu'à ce qu'ils obtiennent l'aumône. D'autres se font bruler quelques drogues sur la tête pour exciter la compassion des gens, peut-être que la peine est moins rude qu'elle ne paroit d'abord : il y a des secrets pour se garantir du feu. Nous en avons dit quelque chose à l'Article de *Siam*. De même le calus épais, qui se forme insensiblement sur la tête de celui qui se la frape contre un caillou, le garantit avec le tems du mal qu'on s'imagine qu'il ressent. On peut mettre au rang de ces gueux devots ceux à qui l'on a formé exprès la tête en pointe. Ils se tiennent aussi le long des chemins avec un grand chapelet pendu au cou, & passent parmi le Peuple pour de grands Saints. Ce n'est pas qu'on ne voie aussi de ces Religieux ou gueux devots qui demandent sans se maltraiter. On nous a representé ici un Religieux Mendiant, dont l'habit est fait de pieces de differentes couleurs, & qui portent un chapeau si large, qu'il leur sert de parasol. Ces Moines Mendians se tiennent aussi assis le

(*b*) Voiez à la pag. 228.



RELIGIEUX en noir avec un CHAPELET à la façon des CATHOLIQUES.



RELIGIEUX mendiant Chinois.



RELIGIEUX CHINOIS avec leurs CHAPELETS.



GUEUX devot à qui l'on a formé la tête en pointe.



LAMAS Prêtres des TARTARES.

B. Picart sculp. dir. 1728.

A. PRÊTRES MENDIANS de la CHINE. B. Chatiment d'un PRÊTRE impudique.
C. Punition d'un autre pour avoir abandonné la vie Monastique.

le long des chemins les jambes croiſées & frappent avec un baton ſur une ſonnette, juſqu'à-ce qu'on leur donne quelque choſe.

Ce que raporte le Pere *le Comte* d'un de ces *Bonzes* pénitens eſt aſſés ſingulier pour mériter d'être repeté ici. (*a*) „ Je rencontrai, dit-il, un jour „ au millieu d'un Village un jeune *Bonze* de bon air, doux, modeſte, & „ tout propre à demander l'aumône & à l'obtenir. Il étoit debout dans „ une chaiſe bien fermée, & heriſſée en dedans de longues pointes de cloux „ fort preſſés les uns auprès des autres, de maniere qu'il ne lui étoit pas „ permis de s'apuier ſans ſe bleſſer. Deux hommes gagés le portoient fort „ lentement dans les maiſons, où il prioit les gens d'avoir compaſſion de „ lui. Je me ſuis, diſoit-il, enfermé dans cette chaiſe, pour le bien de „ vos ames, reſolu de n'en ſortir jamais, juſqu'à ce que l'on ait acheté „ tous ces cloux, (il y en avoit plus de deux mille) chaque clou vaut dix „ ſols, mais il n'y en a aucun qui ne ſoit une ſource de benedictions dans „ vos maiſons. . . . . Le P. le *Comte* ne nous dit pas ſi les devots Chinois acheterent tous ces cloux. Nous le ſupoſons pourtant, comme il ſemble qu'on peut le ſuppoſer de ſon recit. La bigoterie prend pour bons tous les préſervatifs que lui propoſent ceux qui ſont d'un caractere à ſavoir profiter de ſes fraieurs: mais il eſt original, qu'il ſe trouve des bigots qui ſe croient reſponſables des maux que ſe font les faux pénitens. C'eſt ce qu'il faut ſupoſer encore du témoignage de *Nieuhof* (*b*). On y voit un de ces Charlatans ſe percer les joues de part en part avec une alêne, & menacer les gens de ſe faire du mal juſqu'à la mort, ſi on ne lui donne la charité.

Une autre maniere de paier des contributions aux Moines Chinois eſt de ſe faire écrire dans une eſpece d'*Album* qu'un d'eux préſente aux paſſans. Nous pourions encore placer ici cet ordre de coureurs qui amuſent le public par leurs tours (*c*). On en voit qui montent hardiment des tigres aprivoiſés, & ſe promenent ainſi de place en place, & de Ville en Ville, ſans craindre la fureur de cet animal, qui n'eſt ni bridé, ni enchainé. Ces Charlatans ont toujours à leur ſuite des mendians qui font les devots, & des pénitens qui ſe donnent ſaintement des coups de tête l'un à l'autre.

Parmi ces gens il y en a qui vivent en hermites dans les rochers & dans les cavernes, où l'on va leur porter des aumônes & les conſulter comme des Saints. Comme la Chine nourrit differens ordres de ces pieux fainéans, auſſi voit-on parmi eux differentes ſortes de diſciplines. Les uns (*d*) vivent en communauté dans des Cloîtres ſans ſe marier; ceux-là s'abſtiennent de chair & de poiſſon, de vin & de femmes. Ils s'entretiennent dans ces Cloîtres (*e*) des revenus que le Souverain donne aux Couvens & des aumônes du Peuple. On dit auſſi qu'il y a de ces Religieux qui vivent du travail de leurs mains. Les autres ſont des gens tirés de la lie du Peuple, vendus pour eſclaves dans leur enfance, & qui fourniſſent ſans doute de leur Corps la plus grande partie des coureurs dont nous venons de parler. Une fonction particuliere des *Bonzes* de la Secte du *Fo* eſt de vaquer aux ceremonies funebres. Ceux de la

(*a*) Le P. *le Comte* dans ſes *Memoires de la Chine* to. 2. *Dapper* dit auſſi, qu'on voit des pénitens qui ſe font enfermer un mois entier dans des cages garnies de pointes de cloux.

(*b*) *Ambaſſade des Hollandois à la Chine.*

(*c*) Cette figure ſe trouve quelques pages plus bas.

(*d*) *Dapper* ubi ſup.

(*e*) *Purchas* Extraits de Voiages.

la Secte de *Lanzu* se mêlent de chasser les Demons, de chercher la Pierre Philosophale & de prédire l'avenir.

Il y a quatre Ordres de *Bonzes* de la Secte de *Lanzu*, & ces Ordres sont distingués par quatre couleurs, qui sont le noir, le blanc, le jaune & le rouge. (*a*) Ils ont un General, & ce General a des Provinciaux. Sans entrer dans un trop grand détail, nous dirons qu'ils vivent aussi des revenus fixes du Couvent & des charités des devots. Quand ils vont par les rues demandant l'aumône, ils recitent des prieres dont les devots paient le fruit, qui est une entiere rémission des péchés. Ces Prêtres ou Religieux assistent aussi aux ceremonies funebres. Il ne leur est pas permis de se marier pendant le tems qu'ils gardent leur vœu, mais aussi en recompense il leur est permis de le rompre.

Un Religieux, surpris avec une femme pendant son vœu, est puni rigoureusement. On lui perce le cou avec un fer chaud, on lui passe dans l'ouverture une chaine de dix brasses de long, & on le proméne dans cet état tout nud par les rues, jusqu'à ce qu'il ait amassé une certaine somme d'argent pour son Couvent. Un autre Religieux, qui le suit, lui donne des coups de fouet toutes les fois qu'il lui voit porter les mains à sa chaine pour se soulager.

Parmi ces *Bonzes* (*b*) il y a aussi des Religieuses qui ont fait vœu de continence. Elles ont la tête rasée: mais leur nombre est peu considerable en comparaison des Religieux. Ceux-ci [du moins ceux de la Secte du *Fo*] doivent se laisser croître la barbe & les cheveux. Ceux de la Secte de *Lanzu* ou du *Fo*, & peut-être aussi les uns & les autres, s'attribuent le pouvoir de faire pleuvoir, & ils sont obligés de tenir parole. Dans les extraits donnés par *Dapper* touchant la *Chine* un *Bonze*, qui s'engage à faire pleuvoir, est menacé de coups de bâton s'il ne pleut dans le terme de six jours. Un tems si court effraïeroit d'autres *Bonzes* que ceux des Chinois, parce que le miracle n'auroit pas le tems de se former. Il vaut beaucoup mieux laisser durer une sécheresse, après cela on peut esperer de tenir parole. Passons aux Fêtes des *Chinois*.

Celle des Lanternes est des plus singulieres. Le jour de cette fête, qui est le quinsieme du premier mois, on (*c*) expose des Lanternes de toutes sortes de prix. Il y en a qui coutent jusqu'à deux mille écus, à cause des ornemens dont elles sont chargées, & l'on en voit qui ont vingt-cinq à trente pieds de diametre. „ Ce sont des Sales ou des chambres . . . . on peut manger, „ coucher, recevoir des visites, representer des Comedies, danser des Ballets „ dans une Lanterne. " Ces Lanternes sont éclairées d'une infinité de bougies & accompagnées de feux de joie. „ Les Chinois attribuent l'origine „ de cette Fête à un accident qui arriva dans la famille d'un Mandarin, „ dont la fille, en se promenant le soir sur le bord d'une riviere, tomba dans l'eau & se noia. Le Pere affligé courut avec tous ses gens; pour „ la retrouver il fit aller à mer un grand nombre de Lanternes. Tous les „ habitans du lieu le suivoient avec des torches. On la chercha inutilement toute la nuit. La seule consolation du Mandarin fut de voir l'empressement du Peuple. L'année suivante on fit des feux au même jour „ sur

(*a*) *Purchas* ubi sup.
(*b*) Dans la Secte du *Fo* selon les Extraits donnés par *Purchas*.
(*c*) Le P. *le Comte* Memoires de la Chine, to, 2.


GUEUX devot qui se heurte de la tête sur une pierre pour recevoir la CHARITÉ.


GUEUX devot qui se fait bruler des drogues sur la tête jusqu'à ce qu'on lui donne la CHARITÉ.

RELIGIEUX en PÉNITENCE pour avoir eté surpris avec une femme.

„ ſur le rivage ; on continua la ceremonie tous les ans ; chacun allumoit „ pour lors des lanternes, & peu à peu on en fit une coutume." Il y a quelque conformité entre cette Fête & ce qui ſe pratiquoit dans une (a) Fête de *Ceres*, où l'on couroit de côté & d'autre avec des torches & des flambeaux (b) à l'imitation de la Déeſſe, qui chercha ſa Fille *Proſerpine* de la même maniere. Cependant nous n'inſiſterons pas ſur cette origine ; quoi qu'il ſoit fort poſſible, que les Chinois aient pris leur Fête des lanternes chez les Egyptiens, de qui les Grecs prirent auſſi leur grande Fête de *Ceres*. D'autres attribuent l'origine de la Fête des Chinois au deſſein extravagant qu'un de leurs Monarques conçut autrefois de s'enfermer avec ſes Maitreſſes dans un ſuperbe Palais, qu'il fit bâtir tout exprès, & qu'il fit éclairer de magnifiques lanternes, pour avoir le plaiſir, à ce que raconte l'Hiſtoire Chinoiſe, de vivre ſous un nouveau Ciel toujours éclairé, toujours ſerain, & qui lui fit oublier toutes les revolutions de l'ancien Monde. Ces déreglemens ſouleverent les Peuples contre le Monarque, on détruiſit ſon Palais, & pour conſerver à la poſterité la memoire d'une ſi indigne conduite, on en ſuſpendit les lanternes dans tous les quartiers de la Ville. Cette coutume ſe renouvella tous les ans, & devint depuis ce tems là une Fête conſiderable.

La Fête que *de Bruin* décrit dans ſes Voiages, ſous le nom de *Phelonaphie*, a une origine plus glorieuſe. On la celebre vers le commencement de Juin. Les Chinois ornent alors leurs maiſons de feuillages & de branches d'arbres, ils ſe mettent en mer avec pluſieurs barques & courent de côté & d'autre pour chercher un certain *Phelo*. Cet Auteur n'en dit pas davantage à l'égard de la Ceremonie de la Fête, mais il en indique l'origine. Ce *Phelo* découvrit le premier l'uſage du ſel, & comme ſes compatriotes ne lui en témoignerent pas la moindre reconnoiſſance, il ſe retira tellement outré contre eux, qu'on ne ſut jamais depuis ce qu'il étoit devenu.

La Fête de l'Agriculture, dont on attribue l'établiſſement à un Empereur qui vivoit environ cent quatre-vingt ans avant Jeſus-Chriſt, ſe celebre auſſi avec beaucoup de ſolemnité. Dans toutes les Villes de l'Empire, lors que le Soleil eſt dans le millieu du *Verſeau*, (c) „ Un des principaux Magiſtrats couronné de fleurs, & environné de Muſiciens & de gens qui portent des flambeaux, des banderolles, des drapeaux ſort de la Ville par la porte qui regarde l'Orient. Il eſt ſuivi de pluſieurs perſonnes, qui ſoutiennent ſur des leviers des figures faites de bois & de carton, & rehauſſées de ſoie & d'or, qui repreſentent d'anciennes Hiſtoires concernant l'agriculture. Les rues ſont tendues de tapiſſeries, & embellies d'arcs de triomphe. Ce Magiſtrat s'avance . . . vers le Soleil levant, comme s'il alloit recevoir la nouvelle ſaiſon. . . . On y voit une grande vache de terre cuite, ſi peſante, que quarante hommes ont beaucoup de peine à la porter, & un jeune garçon vivant, qui repréſente le Génie de l'agriculture. Il a une jambe nue, l'autre eſt couverte d'une eſpece de brodequin. Il frappe continuellement cette Vache. Deux païſans, chargés de tous les inſtrumens du labourage marchent

(a) *Eleuſinia.*
(b) *Tuque Actæa Ceres, curſu cui ſemper anhelo*
Votivam taciti quaſſamus lampada myſtæ. Statius in *Sylvis.*
(c) *Hiſt. de la Chine* par *Martini.*

„ chent immédiatement après lui. . . . . *Toutes ces ceremonies sont des emblê-*
„ *mes.* Les coups que le jeune garçon donne à la Vache, signifient la perpetuelle application des laboureurs au travail, les jambes, dont l'une est nue & l'autre couverte d'un brodequin, sont le symbole de leur empressement & de leur diligence, qui leur donne à peine le loisir de s'habiller pour s'en aller au travail. Si-tôt que le Magistrat est arrivé devant le Palais de l'Empereur avec ce pompeux cortege, on ôte les fleurs & tous les autres ornemens de cette vache monstrueuse: on lui ouvre ensuite le ventre & l'on en tire quantité d'autres petites vaches de la même matiere, que l'Empereur distribue à ses Ministres, pour les faire ressouvenir du soin qu'ils doivent prendre de l'agriculture, & avertir ses Sujets de ne laisser aucune terre en friche & d'éviter l'oisiveté. On dit aussi que l'Empereur laboure lui-même ce jour-là." Du moins on assure que cette coutume se pratiquoit autrefois, & que l'Empereur faisoit du pain pour les sacrifices, de la recolte que lui donnoit son travail. Le *Bua* observe la même chose dans le *Tunquin*, & c'est toujours lui qui fait l'ouverture des Terres toutes les années.

Les Chinois celebrent aussi le commencement de leur nouvelle année avec beaucoup de pompe & d'appareil. (*a*) „ Alors toutes les affaires cessent, les Postes sont arrêtées, & les Tribunaux sont fermés dans tout l'Empire. Les Chinois appellent ces vacations *fermer les seaux*, parce qu'on ferme en ce tems-là le petit coffre où l'on garde les Seaux de chaque Tribunal." Tout le monde se réjouit & prend part à la joie generale. Comme les Chinois sont fort superstitieux à l'égard des jours, il faut en choisir pour fermer & pour rouvrir les Seaux. Le Tribunal des Mathematiques, qui a l'intendance des sorts & du choix des jours, marque ceux-ci long-tems avant le premier de l'an. Le choix & la décision du Tribunal des Mathematiques s'envoie dans les Provinces, de sorte que la ceremonie d'*ouvrir & de fermer les Seaux* se fait en même tems par tout l'Empire. Dans ce commencement d'année les Chinois observent particulierement de mettre sur les portes de leurs maisons les images de leurs Dieux. Ils donnent à ces images le nom de *Dieux de la porte*. Quoi que cette coutume s'observe assez generalement dans toutes les Fêtes, elle s'observe plus particulierement encore à celle de la nouvelle année.

On pourroit compter parmi les Fêtes toutes les Ceremonies qui se font dans le cours de l'année à l'honneur des Ancêtres. Nous les renvoions aux usages funebres.

(*b*) Leurs Temples les plus fameux sont bâtis dans les montagnes; pratique ancienne, mais si connue, qu'il est inutile de s'y arrêter. On s'y rend en pelerinage & en procession. Chemins éscarpés, ennuis & incommodités de la route, rien de tout cela n'effraie les Chinois devots, que l'on voit arriver à ces mons sacrés des Provinces qui en sont à deux ou à trois cent lieues. Sur tout, dit le P. le *Comte*, rien ne plait tant aux femmes que la qualité de Pelerines; mais, ajoute-t-il, ce n'est pas la devotion qui les méne, c'est bien plutôt le desir de se montrer en public, & de se delivrer pour un peu de tems de l'autorité des Maris: aussi craignent-ils les suites de ces parties de devotion. Ces femmes s'y acquittent de tout autre hommage que de celui qui est le prétexte du pelerinage. C'est ainsi qu'an-

(*a*) *Hist.* de l'*Edit de l'Empereur de la Chine* par le P. *le Gobien.*
(*b*) Voi. le P. *le Comte* Memoires de la Chine T. I.

qu'anciennement les Fêtes des Grecs & des Romains servoient de prétexte, ou pour mieux dire de couverture à la coquetterie des Dames de ce temslà : mais sans remonter si haut, nous avons aujourd'hui les mêmes exemples. Les Chinois de qualité, continuë le Jesuite, obligent presque toujours leurs femmes de renfermer leur ferveur dans l'enclos de leurs Maisons.

Nous ne nous arrêterons pas long-tems à un sujet aussi sterile que l'est la simple description d'un Temple Chinois, mais il faut pourtant en fournir l'idée au lecteur & lui aider à mieux comprendre les figures qui representent deux de ces Edifices. Nous remarquerons d'abord après les PP. *Kircher* & *le Comte*, *Dapper* & quelques autres Auteurs, que les Tours Pyramidales dont il a déja été parlé, ont toujours une Pagode dans leur voisinage. C'est de cette maniere que la fameuse Tour de Porcelaine communique à l'édifice que les Chinois ont nommé (*a*) le *Temple de la Reconnoissance*. Ces Pagodes sont presque innombrables. Les *Bonzes* & autres gens de cette sorte y habitent ordinairement & y vivent des revenus fixes du lieu, ou de ceux qu'ils ont l'adresse de se procurer. (*b*) Les Voiageurs y trouvent même une retraite, de sorte que si cela est, elles ont du raport aux *Caravanseras* des Turcs. L'interieur de la Pagode est orné d'Image & d'Idoles, dont les unes sont réellement des Divinités ou des Genies, les autres ne sont que symboliques ou Hieroglyphiques, à la façon des Egyptiens. Les murs de ces Pagodes sont generalement percés d'une infinité de petites niches pour loger ces Idoles, qui sont d'ordinaire en bas reliefs. La Pagode est éclairée de plusieurs lampes, qui brulent nuit & jour à l'honneur des morts. Dans le millieu on voit un Autel; sur la table l'Autel est posée une Idole de taille extraordinaire. C'est à cette Idole, que le Temple est dédié. Elle a pour gardes ou pour Satellites quantité de petites Idoles qui l'onvironnent. Il y a communément devant l'Idole principale (*c*) un *Bambou* creux, long & épais, qui en renferme de plus petits, sur lesquels on lit des prédictions écrites en caracteres Chinois. Aux deux côtés de l'Autel brulent des parfums, au devant on voit un bassin de bois destiné à recevoir les offrandes. L'Autel est peint de rouge; cette couleur est uniquement destinée à des choses dont l'usage est saint, & il faut se ressouvenir ici de ce que nous avons déja (*d*) remarqué touchant cet usage.

Dans un de ces Temples dominoit *Ti-can*, le *Pluton*, ou le *Plutus* des Grecs, & peut-être l'un & l'autre, comme chez ces mêmes Grecs. Ce *Ti-can* nous paroit être le Dieu dont il à été parlé plus haut sous le nom de *Neptune* des Chinois & qui préside chez eux aux Nativités. Quoi qu'il en soit, ce Dieu gouverneur des thrésors & distributeur des richesses, étoit (*e*) monté sur un Autel de la façon de ceux que nous venons de décrire, avec le Sceptre à la main, la Couronne sur la tête, & doré de la tête jusqu'aux pieds. Huit Ministres, dorés comme lui, servoient d'Assistans à l'Idole. Deux grandes Tables se voioient dans le même lieu, & sur chacune de ces Tables cinq Rois (c'est ainsi que la description les nomme) ou plutôt cinq Ministres des Enfers; mais comme ces representations n'auroient pas assés exprimé les fonctions de ces Ministres, on

(*a*) On trouve une description exacte de la Tour & de la Pagode dans les *Memoires du P. le Comte* tom. I.

(*b*) *Dapper*, Description de la *Chine*.

(*c*) Sorte de roseau.

(*d*) Voiés dans le tome premier des *Ceremonies Idolatres*, le *Suplement aux Dissertations sur la Religion des Indiens*.

(*e*) Ceci est tiré de *Dapper*, qui a copié *Purchas*, & *Purchas* a tiré du P. *Trigant*.

on avoit eu ſoin de les peindre encore ſur les murailles du Temple. Là on les voioit aſſis ſur leurs Tribunaux, jugeant les hommes & les condamnant aux peines qu'ils avoient méritées. Devant eux ſe tenoient des Diables hideux, bien plus hideux que les notres, dit la deſcription, & tout prèts à executer les ordres des Juges. Les peines & les ſuplices des enfers s'y voioient auſſi avec tout ce qu'il y a de plus capable d'éfraier les gens; comme des criminels bouillis dans l'huile, d'autres rôtis ſur des grils, d'autres coupés en morceaux, ſciés en deux, déchirés par des chiens. Le premier de ces Juges examinoit les crimes des hommes: on ne pouvoit les derober à ſes yeux. Il les voioit (*a*) dans un miroir. Les criminels paſſoient entre les mains des autres Juges, qui étoient les diſtributeurs des peines. Un de ces Juges diſpoſoit de ceux dont les ames devoient paſſer en d'autres corps. Dans une grande balance on voioit d'un côté un pécheur chargé de crimes, & de l'autre, pour la conſolation des devots, des livres qui contenoient les pratiques uſitées dans la Devotion Chinoiſe, faiſant heureuſement le contrepoids du pecheur, & de cette maniere celui-ci ſe tiroit d'affaire. Dans le milieu de l'Enfer couloit un fleuve, & ſur ce fleuve il y a avoit deux ponts, l'un d'or & l'autre d'argent, par où paſſoient ceux qui alloient s'établir dans le Paradis, en vertu de leurs mérites, ou des certificats de leurs Prêtres. Ils portoient dans leur mains les témoignages de leur bonne conduite. Des Prêtres les conduiſoient dans ce délicieux ſejour, ou l'on ne voioit que des bocages toujours verds, & des jardins enchantés. Au contraire dans un effroiable lointain on apercevoit les foſſes & les cachots des Enfers: deux portes d'airain fermoient ce ſejour deſtiné aux Diables & aux Serpens, que l'on y voioit au milieu des flames ſans ſe conſumer. Pour montrer aux Elus dans la Foi Chinoiſe le pouvoir des Prêtres, on en avoit repreſenté un à l'entrée des Enfers, qui arrachoit ſa Mere du milieu des flames, malgré les efforts des Diables. Enfin on y liſoit cette Inſcription, qui ſe rapportoit ſans doute à *Ti-can*; *Celui qui priera mille fois devant cette Idole, ſera delivré de ces peines.* On ſuppoſoit peut-être, que la vieille s'étoit acquitée fort imparfaitement de cette tache, puiſque le Prêtre étoit obligé d'emploier ſon autorité, & même la force pour ravoir la vieille.

On voit auſſi des Reliques & des Corps Saints dans les Temples des Chinois, par exemple on nous parle d'un certain *Leſſu*, qui mourut il y a environ huit cens ans en odeur de ſaintete. Ce corps repoſe dans la Pagode de *Nantua* en un lieu expoſé à l'attention des devots, au milieu d'unnombre conſiderable de lumieres. On s'y rend en pelerinage. Ceux qui ne connoiſſent le Chriſtianiſme que par certaines pratiques exterieures, s'imagineront qu'il faut neceſſairement que la Religion des Chinois ait pillé le Chriſtianiſme; car, diront-ils, il n'y a nulle apparence qu'elle ait acquis legitimement des uſages & des moiens que le Chriſtianiſme emploie ſi éficacement pour exciter les gens au ſalut, qu'il a ſanctifié, qu'il a beni, qui par conſéquent ne devoient jamais être emploiés par des prophanes. Il faut faire ici l'apologie de la Religion Chinoiſe. La lecture de tous les Auteurs Anciens & Modernes nous aprend que des pratiques de cet ordre appartiennent à toutes les Religions. La ſeule Religion qui auroit pû faire exception, en les proſcrivant, c'eſt la Chretienne: elle ne l'a pas voulu, elle s'en eſt même ſervi

(*a*) Ceci a beaucoup de raport à l'ancienne maniere de deviner par le miroir pratiquée en diverſes occaſions. Voiés une Note ſur l'*Apologie des Grans hommes accuſés de Magie*, *par Naudé*. Peut-être qu'un paſſage de S. Paul dans la 1. Epitre aux Corinth. Ch. V. fait alluſion à cette divination.

PAGODE de la CH

B. Picart sculp. direxit 1728.

Grande PAGODE de la

GODE *la* CHINE.

, PAGE *de la* CHINE.

vie à gagner des ames. Long-tems auparavant, Dieu avoit consacré en faveur des Juifs une partie des Ceremonies Egyptiennes, & peut-être le fit-il pour se conserver ce peuple charnel. Les anciens Païens l'étoient comme eux. Pour les convertir, le Christianisme a tiré une bonne partie de ses usages & de ses Ceremonies des débris de leur Paganisme. Toutes les Religions se ressemblent en quelque chose. C'est par cette ressemblance, que des esprits d'une certaine trempe hazarderoient d'établir le projet d'une réunion universelle. (*a*) Qu'il seroit beau d'en venir là, & de pouvoir faire comprendre aux gens d'un caractere trop opiniatre, qu'avec le secours de la charité on trouve par tout des *freres*.

Après avoir fait connoitre au Lecteur ce qui sert au Culte Religieux dans l'interieur de la Pagode, il faut lui expliquer ce que la planche represente ici.

Dans la premiere figure, qui represente une Pagode ordinaire.

1. Marque l'entrée de la Pagode. Ici se voit une porte, qui est la principale de la Pagode.
2. Une cloison entre deux piliers de bois ou de pierre, sur lesquels sont posées deux figures gigantesques representant des hommes armés & vétus à la Chinoise. La cloison cache l'interieur de la Pagode : ainsi on ne voit rien de ce qui se passe dans le Sanctuaire, quand même les portes restent ouvertes. Nous avons le . . . . qui fait le même effet dans nos Eglises.
3. Un grand Vase de pierre en forme de Benitier, dans laquel il y a des parfums.
4. Le milieu de la nef, ou la partie la plus interieure de la Pagode. C'est là que s'assemblent les devots.
5. Table posée devant l'Autel, sur laquelle il y a des parfums, des offrandes & deux luminaires. On y voit aussi un gros *Bambou*, tel que nous l'avons décrits, & des Cornets pour les sorts. Nous en parlerons plus bas.
6. L'Autel sur lequel on voit des Idoles.
7. Deux autres Autels, à droite & à gauche des grands.
8. Les devots rendant leurs hommages.
9. Indique la place des colonnes ou pilliers de bois sur lesquels repose le toit.

10. Deux

(*a*) Il parut en 1709. un petit livre intitulé, *Reflexions sur les affaires presentes de la Chine*, traduit de l'*Italien*. On y avance, que l'Empereur de la *Chine* a déclaré les Ceremonies Chinoises purement civiles, & que les Docteurs Chinois en ont porté le même jugement ; après quoi on insinuë, qu'il ne seroit pas moins difficile d'abolir ces Ceremonies parmi les nouveaux Chretiens, qu'il le seroit aujourd'hui, d'abolir les Ceremonies du Paganisme, qui ont passé dans l'Eglise Catholique ; comme les *Bachanales*, sous le nom de la *Saint Martin* &c. Les Evêques, qui ont voulu les abolir, n'ont pû réussir. Si le Pape lui-même armé de ses foudres l'entreprenoit, il n'en viendroit pas à bout. On est donc obligé de les suporter. Le but de l'Auteur est de faire avouer aux Dominicains, que les Ceremonies Chinoises sont dans le même cas. Elles sont, ou mauvaises, ou indifferentes. Si elles sont mauvaises, il faut les suprimer sans doute, mais alors on doit juger de même de celles qui nous sont restées des anciens Païens. Si elles sont indifferentes, on a d'autant plus de tort de crier, que les Chinois les ont declarées civiles : au contraire les anciens Païens regardoient les leurs comme une partie du Culte Divin. Après cela l'Auteur suppose qu'un *Mandarin* est venu voiager en Italie ; que se trouvant à *Rome*, il est curieux de voir les Ceremonies Catholiques, & qu'il trouve beaucoup de raport en tout ce qu'on peut dire pour défendre les unes & les autres. Ce que les Catholiques repondent, pour justifier ce qui pouroit tirer à consequence dans quelques uns de leurs usages, justifie ceux des Chinois, ce qui choque le Chinois chez le Catholique, & ce qui choque le Catholique chez le Chinois est l'effet d'un préjugé que l'on prend contre des choses auxquelles on n'est pas accoutumé. L'un regarde avec des yeux de Chinois, l'autre avec des yeux d'Européan.

10. Deux reſervoirs d'eau, à droite & à gauche, entre l'enceinte exterieure de la Pagode & la Pagode proprement dite, on y tient du poiſſon. C'eſt de ces deux endroits & des portes que la Pagode reçoit le peu de jour dont on y jouït.

11. Eſt le terrain de deux petites chambres ou Chapelle pleines d'Idoles.

12. Tableaux attachés au mur de la Pagode. Ces Tableaux contiennent des formules de ſuperſtitions & de ceremonies qu'il faut pratiquer à l'égard des ſorts.

13. Tambour Chinois poſé ſur une eſpece de Table.

14. Cloche ſuſpendue au mur de la Pagode. Le P. *le Comte* dit, que la fonte de ces Cloches, n'eſt pas nette, & que le metal en eſt aigre & plein de grumaux. Ces Cloches ajoute-il, ſont fort inferieures à celles d'Europe. Leur ſon eſt obſcur: on les frappe, non avec un bâtant, mais avec un marteau de bois. On peut lire ce que cet Auteur a écrit ſur ce ſujet dans le premier tome de ſes *Memoires de la Chine*. On frape cinq ou ſix fois ſur ces Cloches & ſur le tambour, après que les devots ont fait la priere devant les Idoles.

15. Repoſoir ou banc percé pour y mettre les paraſols des Mandarins, & ceux qui ſervent à faire de l'ombre aux Idoles quand on les proméne en proceſſion.

AA. Mur exterieur, qui fait l'enclos de la Pagode.

BB. Les portes pratiquées dans cet enclos.

Dans la ſeconde figure on voit la plus conſiderable des Pagodes de la Chine.

1. Indique la principale porte pratiquée dans l'enceinte de la Pagode.
2. Portes à droite & à gauche de la principale porte.
3. Le Veſtibule entièrement découvert.
4. Les reſervoirs d'eau ſemblables à ceux de l'autre Pagode, excepté qu'ils ſont ici entre le Veſtibule & la porte qui eſt dans l'enceinte, à droite & à gauche du pont, qui conduit au Veſtibule.
5. Le pont,
6. Après le Veſtibule ſuit une grande Sale couverte, qui déborde au de-là du reſte du Bâtiment.
7. Autre Sale beaucoup plus grande, toute pavée de marbre & ſans toit à la maniere des Temples des anciens Orientaux.
8. Chambres à droite & à gauche des Sales: il y en a de pareilles dans la précedente Pagode. C'eſt (*a*) dans ces Chambres que l'Empereur & les Grands de la Cour ſe lavoient autrefois, avant que de ſe preſenter devant les Idoles.

9*. Baſſin de pierre en forme de Benitier, comme celui de l'autre Pagode: on y voit, outre les parfums, des papiers brulés, peints & decoupés. Tous ces papiers ſont des offrandes des devots. Au lieu de ces Baſſins, on voit ſouvent dans les Pagodes deux ou trois rechauds de cuivre fort hauts & travaillés proprement.

9**. De-

(*a*) Dapper dans le *Recueil des Ambaſſades des Hollandois à la Chine.*

9**. Devots & Adorateurs.

9. Troiſieme Sale beaucoucoup plus grande que les autres, & qui déborde comme la premiere. Celle-ci a du rapport au Chœur de nos Egliſes.

10. Colonnes & pilaſtres du Bâtiment.

11. Portes des Chambres, devant leſquelles il y a des galeries qu'il faut traverſer avant que d'entrer dans les Chambres.

12. Endroits de la Sale où les devots font leurs adorations à certaines diſtances des Idoles.

13. Table pareille à celle de la précedente Pagode, & garnie de même. Outre les deux luminaires, on y voit une lampe ſuſpendue, & des vaſes pleins de parfums.

14. L'Autel, ſur lequel on voit pluſieurs Idoles.

15. Deux Tables de pierre chargées d'Idoles & environnées de devots.

16. Tableaux ſemblables à ceux de la précedente Pagode.

17. La Cloche.

18. Tambour ſemblable à celui qui ſe voit dans l'autre Pagode.

19. Repoſoir ou banc pour les Paraſols &c.

C'eſt dans une de ces Pagodes que l'Empereur va offrir ſes ſacrifices avec une magnificence extraordinaire. Il n'y a point de Proceſſion en Europe, qui ſurpaſſe la beauté de la marche de ce Prince, lorſqu'il va s'acquitter de ce devoir religieux. *(a)* Il eſt précedé de vingt-quatre trompettes, ornées de cercles d'or, de vingt-quatre tambours, de vingt-quatre hommes armés de bâtons vernis & dorés, de cent ſoldats portant des halebardes magnifiques, de cent maſſiers & de deux Officiers diſtingués. Cette eſpece d'avant-garde eſt ſuivie de quatre cens lanternes, de quatre cens flambeaux, de deux cens lances chargées de gros floccons de ſoie, de vingt-quatre bannieres, où l'on a peint les ſignes du Zodiaque & de cinquante-ſix autres qui repreſentent les Conſtellations du Ciel. On voit enſuite plus de deux-cens évantails dorés avec des figures de Dragons & d'autres animaux, vingt-quatre Paraſols magnifiques, & un buffet porté par les Officiers du Palais, dont tous les uſtanciles ſont d'or.

Tout cela précede l'Empereur, qui paroit enſuite à cheval ſuperbement vêtu, entouré de dix chevaux de main blancs, dont le harnois eſt couvert d'or & de pierreries, de cens Gardes & des Pages du Palais. On ſoutient devant l'Empereur un Paraſol qui lui fait ombre, & brille de tous les ornemens qu'on a pû imaginer. L'Empereur eſt ſuivi des Princes du ſang, des Mandarins du premier ordre & des autres Seigneurs de la Cour, tous en habit de Ceremonies. Après ceux-ci viennent cinq cens jeunes hommes de qualité, accompagnés de mille valets de pieds, trente-ſix hommes qui portent une chaiſe découverte, ſemblable à un char de triomphe, ſix-vingt porteurs, qui en ſoutiennent une autre fermée, quatre chariots tirés par des élephans & par des chevaux. Chaque chaiſe & chaque chariot a pour garde une compagnie de cinquante hommes, tous ſuperbement vêtus, & les Elephans, comme les chevaux, couverts de houſſes magnifiques.

Cette marche eſt fermée par deux mille Mandarins Lettrés, & deux mil-

(b) *Memoire de la Chine*, par le P. *le Comte* tom. I.

mille Officiers de Guerre. Comme cet ordre ne varie point, & qu'il est sû & connu que la Ceremonie se féra toujours de même, il n'en coute aucune dépense extraordinaire à l'Empereur. Ainsi dès que le Prince veut aller sacrifier, on est toujours prêt à l'accompagner dans le même ordre.

Après avoir parlé des Temples, il est juste de dire un mot de leur dédicace. Quand on a achevé de les bâtir, s'il y a des fentes dans les murailles, on les doit remplir du sang de quelques victimes, par respect pour cette demeure des Esprits. C'est ainsi, dit-on, que le Rituel Chinois l'ordonne. On ajoute, qu'il n'est pas permis à tout le monde de bâtir des Temples aux morts.

(*a*) Toutes les choses d'ici bas dépendent des Astres. C'est l'opinion des Chinois, & de combien de Chretiens ne l'est elle pas ? La vanité des presages, une curieuse distinction des jours en jours heureux & malheureux, l'incertitude de l'avenir, que dans toutes les Religions les superstitieux & les fourbes ont voulu fixer par des regles infaillibles, tout cela dirige les Chinois dans leur conduite. Un tel caractere fait valoir les Almanacs & les Calandriers. Toutes les maisons en sont bien pourvuës. On ajoute si aveuglement foi à ces livres, qu'il suffit qu'ils défendent ou qu'ils ordonnent, pour qu'on obéïsse à leurs regles, contre toute sorte de raison. Cette crédulité donne de l'autorité à une infinité de miserables qui se mêlent de predictions & de sortileges, qui établissent les jours, les heures, les momens où il faut agir. Toutes sortes de divinations, dont le détail seroit inutile, trouvent accès chez les Chinois. La seule chose bonne dans cette crédulité si ordinairement trompée, & pourtant si constamment opiniatre, est qu'on punit de mort (*b*) les Astrologues & les Devins qui se trompent dans leurs prédictions, & surtout ceux qui par ignorance n'ont pas sû prédire au juste les Eclipses. Cette derniere ignorance est un crime capital, puisque de là dépend selon les Chinois le salut de l'Astre éclipsé, & qu'il est du devoir des Astrologues de préparer les Prêtres, les Magistrats & les Peuples à ce fatal accident, afin qu'ils travaillent à secourir l'Astre. Le secours que lui donnent les Chinois, est le même que celui qu'il reçoit aux Indes.

(*c*) Avant que les Jesuites eussent donné aux Chinois une juste idée des Eclipses, ils s'imaginoient sur celle de Lune, que le Soleil étoit troué, de sorte que la Lune se trouvant vis à vis de ce trou, il falloit necessairement qu'elle manquât de lumiere. Quelques Sectes enseignoient qu'un certain mauvais Genie couvroit le Soleil de sa main droite & la Lune de sa gauche. Cela faisoit les Eclipses. Ils croioient encore, que pendant la nuit le Soleil se retiroit dans une vallée qu'ils supposoient se trouver à vingt-quatre mille lieuës sous la Mer. Mettons cette opinion à côté de celle des anciens, qui s'imaginoient que pendant la nuit le Soleil alloit se plonger dans l'Ocean.

Outre les Almanacs, les Calandriers, & divers livrets que ces Charlatans vendent aux bigots & aux bonnes femmes pour la direction de leur bonheur, il y en a d'autres qui se mêlent de deviner par les nombres, par des Cercles & des figures, par les lignes des mains & du visage, par les songes, par l'examen de la phisionomie. Quelques uns de ces Coureurs enseignent aux femmes les moïens d'avoir une grossesse promte & heureuse. D'autres se mêlent de vendre le vent, comme dans le Nord de la Suede. Ces derniers

(*a*) *Purchas* Extraits touchant *la Chine*. Il ajoute qu'ils ont emprunté leur Astrologie des Arabes.
(*b*) *Dapper* & autres.
(*c*) *Purchas* ubi sup.

CHARLATANS qui se mêlent de vendre le VENT à la CHINE.

B. Picart del. et sculp. dir. 1726.

DEVOTS MANDIANS de la CHINE. & CHARLATANS qui se promeinent sur des Tigres aprivoisés.

MAGICIENS et SORCIERS de la CHINE.

B. Picart sculp. dir. 1728.

Autres MAGICIENS & SORCIERS. &c.

derniers charlatans ſe trouvent toujours deux enſemble. (*a*) Un d'eux porte gravement ſur l'épaule droite un ſac, dans lequel il tient le prétendu vent, dont il livre pour de l'argent autant que le crédule acheteur croit qu'il lui en faut. Dans ſa main gauche il tient un marteau, avec lequel il frape plusieurs fois la terre, pour en faire ſortir, dit-il, le Genie, ou l'eſprit du vent, qui, s'il faut l'en croire, ſe proméne dans les airs ſur un oiſeau & ſous une figure humaine. Nous remarquerons ici, qu'à cette ridicule croiance des Chinois & des Peuples Septentrionaux ſe rapporte aſſés clairement l'outre pleine de vent, (*b*) qu'Eole donna ſi genereuſement à Ulyſſe.

Repandre du vin ſur un petit homme de paille eſt une des Ceremonies que les Rituels Chinois ordonnent pour évoquer les eſprits.

(*c*) Mais rien n'eſt plus ſingulier que leur maniere de conſulter leurs Idoles domeſtiques. Ils prennent deux petits bâtons plats d'un côté, & ronds de l'autre. Ils les attachent l'un contre l'autre avec un fil, après quoi il prient affectueuſement l'Idole, & ſe perſuadant fortement qu'ils doivent en être exaucés, ils jettent les bâtons devant elle. Si le hazard veut qu'ils tombent ſur le côté plat, c'eſt alors qu'ils paſſent des prieres aux injures. Néanmoins ils reitérent le ſort, & s'il ne réuſſiſſent pas mieux, les coups ſuivent les injures. Cependant ils ne ſe découragent pas, & ils recommencent ſi ſouvent le ſort, qu'enfin il leur eſt favorable. Quelquefois ils mettent de ces petits bâtons dans un pot, & les tirant au hazard, ils cherchent dans un livre de divination, pour ſavoir ſi la maniere dont ils ſont ſortis leur ſera heureuſe.

D'autres divinations des Chinois conſiſtent dans l'examen des mouvemens d'une tortue, du vol & du chant des oiſeaux, du cri des animaux, des rencontres du matin &c. Pluſieurs de ceux qui ſe diſent maitres dans ces pratiques ſuperſtitieuſes, habitent dans les antres & dans les cavernes. Sans nous amuſer à décrire leur air & leur équipage, nous renverrons le Lecteur à la figure. Ces gens ne ſe mêlent pas ſeulement de prédictions. Ils travaillent auſſi à la pierre philoſophale, à compoſer des philtres, & à d'autres ſecrets auſſi pernicieux que ceux là. Enfin il ne ſe contentent pas d'impoſer aux Peuples par tous ces endroits, ils ſe vantent auſſi de connoitre les moiens qui peuvent procurer l'immortalité, ou du moins une vie ſi longue, qu'elle puiſſe paſſer pour en aprocher, & cette derniere charlatanerie ſufit toute ſeule pour leur attacher une infinité d'idiots. Ce qu'il y a de ſurprenant c'eſt le contraſte des Chinois, qui, malgré le deſir de vivre, ſe détruiſent fort facilement eux-mêmes, ſans parler de la Metempſychoſe, qui, à ce qu'il ſemble, devroit avoir la force de les ſatisfaire.

Ce ſeroit à tort qu'on oublieroit ici un uſage religieux du Sexe devot. C'eſt le *Lou-in*. Nous verrons quelque choſe de ſemblable dans la deſcription de la Religion du *Japon*. Pour expliquer la pratique des Chinois, nous nous ſervirons des termes d'un Jeſuite Miſſionnaire, (*d*) qui travailloit à convertir une Devote Chinoiſe. Celle dont il parle, outre ſes jeûnes, & ſa maniere de vivre dans toute l'auſterité de ſa Secte, avoit paſſé quarante ans ſans rien manger de ce qui a vie. „ C'étoit une devote au Dieu *Fo* à „ longues prieres, elle étoit enrollée dans la Confrérie d'un Temple fameux, „ où

(*a*) *Dapper* ubi ſup.
(*b*) *Homere* L. 10. Odyſſ.
(*c*) *Purchas* Extraits &c. ubi ſup.
(*d*) Lettre du P. d'*Entrecolles* au P. de *Broiſſia* dans le XIII. *Recueil des Lettres Edifiantes*.

„ où l'on ſe rend de fort loin en Pelerinage. Les Pelerins, dès qu'ils ſont „ au bas de la Montagne, s'agenouillent & ſe proſternent à chaque pas „ qu'ils font pour y monter. Ceux qui ne peuvent pas faire le pelerina- „ ge, chargent quelques uns de leurs amis, de leur acheter une grande „ feuille imprimée & marquée à un certain coin par les Bonzes. Au mi- „ lieu de la feuille eſt la figure du Dieu *Fo*. Sur l'habit du *Fo* & tout „ autour de ſa figure ſont une infinité de petits cercles. Les devots & les „ devotes au Dieu *Fo* prononcent mille fois cette priere, (*a*) *Na-mo-o-mi-* „ *to-Fo*, à laquelle ils ne comprennent rien, car elle leur eſt venue des In- „ des avec la Secte du *Fo*. Ils font de plus cent genuflexions, après quoi „ ils marquent d'un trait rouge un de ces cercles, dont la figure eſt toute „ couverte. De tems en tems on invite les *Bonzes* à venir à la maiſon „ pour y faire des prieres, & pour ſceller & autentiquer le nombre des cer- „ cles qui ont été remplis. On les porte en pompe aux funerailles dans „ un petit coffre bien ſcellé par les Bonzes. C'eſt ce qu'ils appellent *Lou-in*, „ c'eſt à dire paſſeport pour le voiage de cette vie en l'autre. Ce paſſeport „ ne s'accorde point qu'il n'en coute quelques *taëls*, mais auſſi. . . . . on „ eſt aſſuré d'un voiage heureux . . . . .

„ Les devots de la Secte du *Fo* ont continuellement pendu au col ou au- „ tour du bras une ſorte de Chapelet. . . . composé de (*b*) cent grains me- „ diocres & de huit plus gros : à la tête & dans l'endroit où nous plaçons „ une croix, ſe trouve un gros grain, de la figure de ces petites tabatie- „ res faites en forme de callebaſſes. C'eſt en roulant ces grains qu'ils pro- „ noncent leur *Na-mo-o-mi-to-Fo*. L'uſage de ces Chapelets eſt de beau- „ coup de ſiecles plus ancien que celui du Roſaire parmi les Chretiens.

A la ſuite de ces ſuperſtitions nous mettrons la Medecine. Elle ſe reduit à fort peu de choſes ſelon quelques voiageurs. (*c*) Leurs cures ſi vantées par le moïen des ſimples n'ont rien de plus extraordinaire que celles des Sauvages de l'Amerique : ils ont quelque uſage des ſudorifiques & fort peu des purgatifs. Perſuadés que la plupart des maladies ſont cauſées par des vens qui ſe gliſſent dans les chairs, ils travaillent à les diſſiper par l'application d'éguilles rouges, ou du bouton de feu ſur la chair. Ils connoiſſent bien le pouls, mais, ajoute-t'on, ce n'eſt pas là la plus eſſentielle partie de la Medecine, quoi que les Chinois fort prévenus pour leur ſavoir, regardent la connoiſſance du pouls comme le fondement de cette ſcience.

„ (*d*) Ils touchent le pouls d'une maniere qui fait rire ceux qui n'y ſont „ pas accoutumés. Après avoir appliqué les quatre doits le long de l'arte- „ re, & preſſé fortement & uniformement le poignet du malade, ils ſe re- „ lachent peu à peu juſqu'à ce que le ſang arrêté par le preſſement ait re- „ pris ſon cours ordinaire. Ils recommencent un moment après à ſerrer le „ bras comme auparavant, ce qu'ils continuent aſſés long-tems à diverſes „ repriſes. Enſuite, comme des gens qui voudroient toucher le claveſſin, „ ils élevent & abaiſſent les doits ſucceſſivement l'un après l'autre, apuiant „ mollement ou avec force, quelquefois plus vite & quelquefois plus len-

„ te-

(*a*) Cette priere eſt la même que le *Nama-Amida-bu* des Japonois, que l'on appelle, pour abréger, *Namanda*.

(*b*) On verra dans la ſuite de cette Diſſertation les Chapelets communs aux Japonois & aux Chinois, qui, ſuivant la figure de ces Inſtrumens de devotion donnée par *Kaëmpfer*, eſt compoſée de cent-huit grains mediocres & de ſix petits.

(*c*) *Renaudot* des *Sciences des Chinois*, dans ſes Notes ſur deux *Relations* &c.

(*d*) *Memoires de la Chine* par le P. *le Comte* tom. I.

„ tement, jusqu'à-ce que l'artere reponde aux touches que le Medecin re„ mue, & que la force, la foiblesse, le déréglement & tous les autres symp„ tomes du pouls se manifestent. Ils prétendent qu'il n'arrive jamais d'ac„ cident extraordinaire dans la constitution qui n'altere le sang, & qui par „ consequent ne fasse quelque impression differente dans les vaisseaux.... " Après cet examen du pouls, qui n'est fondé uniquement que sur une longue experience, ils prononcent sur la cause qui fait son dereglement. „ Les „ Medecins Chinois prétendent connoitre par toutes les differences de pouls „ les effets & les maladies qui y sont attachées; ainsi ils tiennent la main „ de leur malade un quart d'heure, tantôt la droite, quelquefois la gau„ che, & souvent toutes les deux en même-tems, ensuite, comme s'ils a„ voient été inspirés, ils font hardiment les Prophetes. Vous n'avés point „ eu de mal de tête, disent-ils, mais une pesanteur, qui vous a assoupi, „ . . . . vous avés perdu l'appetit, en deux jours précisement il vous re„ viendra; ce soir . . . vous aurés la tête plus libre . . . . quand ils sont „ habiles, (*a*) ils prédisent assés juste: les ignorans sont ordinairement de „ faux Prophetes ", ou des charlatans comme ailleurs.

Le P. *le Comte* avoue, qu'il faut presque toujours se défier d'eux, parce qu'ils se servent de toutes sortes de moïens pour s'instruire secretement de l'état du malade, avant que de le visiter. „ Pour se faire de la reputation, „ ils feignent quelquefois un genre de maladie qu'ils procurent dans la sui„ te ", & le P. *le Comte* en allegue des exemples. Après tout, on est contraint d'avouer qu'ils prédisent plus facilement le mal qu'ils ne le guerissent, & que l'on meurt entre leurs mains comme ailleurs.

Au reste il n'y a point chez les Chinois d'Ecole publique de Medecine: (*b*) ni l'autorité, ni le respect n'y marchent avec cette science. Il ne faut donc pas s'étonner si elle y est exposée aux fourberies des charlatans, qui se voiant ordinairement (*c*) décriés en toute autre chose, trouvent une ressource assurée dans la crédulité du vulgaire. Ils savent que pour les introduire il sufit que la pratique de l'art soit ouverte à tout le monde. Malgré nos Ecoles publiques & les graves remontrances des legitimes Sectatateurs d'*Hippocrate*, cette heureuse facilité ne se trouve pas moins chez nous, & pour le malheur des malades, elle est duë à la vanité de nos Docteurs, qui ne peuvent souffrir que la Medecine sorte des regles qu'ils se prescrivent & qu'ils ont resolu de suivre. Ils oublient, ces Docteurs, (*d*) le grand Aphorisme de leur Maitre, & courant hardiment le risque de tuer les gens avec le secours de quelques experiences peu sures, qu'ils ajustent à toutes sortes d'ages, de tempéramens & de maux, ils autorisent ainsi l'ignorance & la mauvaise foi des Charlatans. Qu'on se récrie donc moins contre la crédulité des Chinois; on condamneroit la notre. (*e*) „ A la Chine un miserable, qui ne sait où donner de la tête, étudie

(*a*) On lit dans le tom. II. des *Voiages d'Ovington*, que les Chinois prétendent marquer par le pouls, non seulement le tems que durera la maladie, & le jour, & l'heure qu'elle finira; mais encore combien de tems un homme vivra en santé, faisant abstraction des accidens qui peuvent lui arriver au dehors.

(*b*) *Purchas* ubi sup.

(*c*) *Quantæ putatis esse vos dementiæ,*
Qui capita vestra non dubitatis credere,
Cui calceandos nemo commisit pedes? dit *Phedre*, en parlant du Savetier Medecin; L. I. Fable XIV.

(*d*) *Experimentum difficile.* Autrement *Experientia periculosa.* On doit savoir que par ces deux mots il faut entendre le discernement avec lequel le Medecin se doit conduire, lorsqu'il juge d'une maladie. Ce discernement se trouve-t'il dans l'opiniatreté de nos Medecins?

(*e*) Le P. *le Comte* ubi sup.

die deux ou trois mois un livre de Medecine, & s'érige en Docteur de „ pleine autorité aux dépens des malades qu'il aime mieux tuer que d'être „ obligé lui-même . . . . de mourir de faim ". Il se mêle encore dans cette conduite un faux honneur & une espece de compassion. „ Les Chi- „ nois, continue le P. *le Comte*, se reprocheroient leur avarice quand ils „ sont incommodés, s'ils ne mouroient, ou s'ils ne faisoient mourir leurs „ parens par une autre voie que par celle de la nature ". De même chez nous on suit aveuglement un inconnu, qui aparoit avec une recette dont il vante la vertu dans une longue *pancarte*, au bas de laquelle on voit des signatures mendiées, & qui a été afichée plusieurs mois de suite. Il est vrai qu'après avoir long-tems profité de l'erreur publique, il disparoit decrédité, mais il est succedé par d'autres, & (*a*) *le monde qu'il vient de tromper est encore prêt d'être trompé par ceux qui viennent après lui.*

La Medecine nous fourniroit une digression bien plus longue. Hazardons de la continuer encore une dousaine de lignes. Les Medecins Chinois sont Apoticaires & Chirurgiens. Dans les premiers tems de l'Antiquité on ne distinguoit pas ces trois professions. Y avoit-il pour cela moins de Charlatans? nous n'en savons rien. Une chose est sure, c'est que si la Medecine étoit dépeuplée de ces artisans, elle n'en iroit pas moins bien. Heureux les peuples qui verroient ces valets de la Medecine reduits à la (*b*) cuisine & à la lancette, qui devroient être leurs legitimes emplois. (*c*) Une raison remarquable des Chinois contre les Apoticaires est, „ qu'on ne „ devroit pas commettre le principal point de la guerison des malades à „ des gens qui ne sont point intéressés à les guerir & qui se mettent peu „ en peine de la qualité & de la bonté des drogues, pourvû qu'ils s'en dé- „ fassent à leur avantage ". Ce n'est pourtant pas ce qu'il faudroit craindre des Apoticaires Europeans. C'est bien plutôt cette presomtion, qui leur donne la hardiesse de se produire pour Medecins.

De LEURS SCIENCES *&c.*

NOus ne nous attachons dans cet Article qu'à ce qui a du rapport à la Religion. Nous avons parlé de leur Morale. Revenons pourtant sur nos pas : il faut en parler encore. Ecoutons quelques Auteurs. Si l'on doit les croire (*d*) les Chinois sont fort inferieurs aux anciens Philosophes Grecs & Barbares. „ On trouve plus de verités dans les écrits des anciens Py- „ thagoriciens, dans ceux de Platon & d'Aristote, elles y sont plus claire- „ ment & plus utilement expliquées, que le petit nombre de celles qui sont „ repandues dans les Livres Chinois qu'on n'entend que par des paraphrases „ aussi obscures que le texte, & qu'il est souvent difficile d'accorder ensem- „ ble. Les vérités qu'ils y annoncent sont des vérités fort communes qui „ n'appartiennent pas plus aux Chinois qu'à toutes les autres Nations qui „ ont tant soit peu raisonné. Tout ce qu'ils enseignent sur la vertu est „ fort

(*a*) La *Bruiére.*
(*b*) *Gui-Patin* dans ses Lettres appelle les Apoticaires des *Cuisiniers Arabesques.*
(*c*) Le P. *le Comte* ubi sup.
(*d*) L'Abbé *Renaudot* Dissert. *sur les Sciences des Chinois* ubi sup.

„ fort imparfait, & consiste en des détails aussi inutiles qu'ils sont ennuieux; „ point d'ordre, point de methode, fausses idées ". Ils regardent les Ceremonies civiles comme faisant partie de la vertu & (a) „ le détail de ces „ Ceremonies est quelque chose de si bizarre, qu'il ne se trouve rien de „ pareil parmi les Nations les plus polissées & les plus attachées au Céremonial. Elles sont si peu conformes à la simplicité des premiers siecles, „ que ce caractere seul sufit pour prouver qu'elles ne sont pas aussi anciennes que s'imaginent les Chinois. (b) La maniere d'inviter à un festin, „ d'y aller, de recevoir les conviés, de les faire servir . . . . de faire des „ visites, de les recevoir, qui consiste en une infinité de circonstances, „ est la science d'un Maitre de Chambre, ou d'un Doïen d'estafiers, non „ pas celle d'un Philosophe ". Nous ne disons rien des preuves qu'on veut tirer contre leur Morale, par les défauts qu'on remarque dans leur pratique. Cette preuve ne nous paroit pas de mise. Les défauts dans la pratique se trouvent plus ou moins chez toutes les Nations.

On veut que leur Politique soit aussi méprisable que leur Morale. Ce que *Confucius* & ses Disciples ont pensé sur le Gouvernement de l'Etat est fort commun. Il ne paroit pas, ajoute-t'on, que les Sentences des Philosophes Chinois aient beaucoup servi à former les Princes & les Ministres, ni à rendre les Peuples heureux. On pourroit repondre que ces mêmes inconveniens se trouvent dans les autres Etats. Quand ils ont été gouvernés par des Princes équitables & dociles, éclairés des lumieres des gens de bien, les Peuples se sont trouvé heureux; les Princes ont vû fleurir leurs Empires. Ensuite on a vû en d'autres tems les Usurpateurs & les Tyrans renverser les bonnes Loix comme ailleurs. Si l'Histoire de la Chine est bien véritable, (c) elle nous offre comme toutes les autres Histoires du Monde, un mélange de bons & de mauvais Princes, d'exemples de vertu, de grandeur d'ame, de justice & de courage, de bassesse, de crimes, de perfidie & de lacheté. (d) „ On „ dit, continue-t'on, que les Peuples seroient heureux, si les Rois étoient „ Philosophes, où si les Philosophes regnoient . . . . s'il y a jamais eu Païs „ où les Philosophes aient regné, c'est à la Chine, car les Mandarins, qui „ sont tous hommes de lettres, & par consequent Philosophes, disciples, „ & Sectateurs de *Confucius*, ont depuis plusieurs siecles occupé toutes les „ grandes Charges, civiles ou militaires, les Gouvernemens & les Tribunaux. „ Cependant si on examine l'Histoire de cet Empire . . . . on ne trouvera pas aisément que ces Sages aient été d'une grande ressource dans les Re- „ volutions qui y sont arrivées . . . . &c ". On opposeroit, que les Juifs eux-mêmes n'ont pas été à couvert de ces malheurs, dans le tems qu'ils étoient gouvernés par des Sages, éclairés immediatement des lumieres de l'Etre éternel, & par des Prophetes inspirés. Si les maximes des Philosophes étoient toujours pratiquées il y auroit dans un Etat moins de vices & plus de vertus : mais d'autre côté il n'est pas dit qu'il dût y avoir pour cela plus de valeur & plus de courage, (c'est à dire, de ce courage necessaire à la défense de l'Etat, sans lequel on ne peut passer pour guerrier.) La Philosophie & les Sciences donnent du gout pour tout autre objet. Le caractere pacifique

(a) Idem. ubi sup.
(b) Voi. la Description de toutes ces Ceremonies dans les *Memoires de la Chine* par le P. *le Comte* tom. I.
(c) Voi. l'*Hist. de la Chine*, par le P. *Martini*.
(d) L'Abbé *Renaudot* ut sup.

que & moderé des vrais Philoſophes ſeroit fort utile dans un Etat, pourvû qu'on put ôter les paſſions aux hommes. Les belles maximes des Philoſophes ne ſervent de rien aux méchans, & ſi elles ont la force d'arrêter pendant un tems les mauvais deſſeins de quelques uns, tôt ou tard, il s'en éleve d'autres qui troublent les Peuples, & ſouvent même en s'autoriſant des maximes les plus juſtes. Mais il y auroït de l'injuſtice à reprocher aux vrais Philoſophes, que leur Philoſophie n'a pas empêché ces défauts.

Ce que l'on ajoute enſuite contre la Morale & la Politique des Chinois eſt beaucoup plus fort. „ Ces deux Sciences, dit-on, ne conſiſtent chez „ eux qu'en des Sentences vulgaires, en des exemples tirés de l'Hiſtoire & „ ſans aucun examen des actions & des paſſions humaines, de leurs motifs „ & de leur fin; puiſqu'il eſt certain que les Chinois n'ont aucune opinion „ fixe ſur l'immortalité de l'ame, & que preſque tous conviennent que la „ recompenſe des bons & la punition des mechans ſe fait en cette vie ſur „ eux, ou ſur leur poſterité ". Le même objection a été faite contre la anciens Païens: on pourroit dire pour la défenſe des Chinois, qu'à juger de leurs opinions par leurs Ceremonies à l'égard des morts (ne fuſſent elles que Politiques) ils ont du moins quelque idée de l'immortalité de l'ame, des peines & des recompenſes après cette vie &c. Ils ne ſont donc pas ſi dénués de principes: mais quand ils en ſeroient dénués pour l'éternité, encore ſeroit-il vrai, que ſemblables à bien (*a*) des gens qui ont démenti leur doctrine par la pratique, ils ont pu établir pour la conduite civile un ſyſteme de Morale & de Politique aſſés raiſonnable.

D'autres Auteurs prodiguent aux Chinois les plus grans éloges. Ils décident que rien n'eſt plus parfait que cette Morale dont *Confucius* a fait un ſyſteme. (*b*) „ Tout y eſt ſolide, parce que la droite raiſon . . . . , que „ le Philoſophe conſultoit ſans ceſſe, ſans préjugé, conduiſoit toutes ſes pa- „ roles. Les regles qu'il donne, les devoirs auxquels il exhorte, ſont tels, „ qu'il n'y a perſonne qui ne ſe ſente d'abord porté à y donner ſon apro- „ bation. Il n'y a rien de faux dans ſes raiſonnemens, rien d'extrême, „ nulle de ces ſubtilités épouvantables, qu'on voit dans les Traités de Mo- „ rale de la plupart des Metaphyſiciens d'aujourd'hui ". (*c*) On diroit que cette Morale eſt ſortie de l'Ecole de J. C. Le P. *le Comte* plus retenu (*d*) ſe contente de nous donner quatorze ou quinze maximes de *Confucius*, pour échantillon de la Morale Chinoiſe, & de décider *que Seneque n'a rien dit de meilleur*. Il eſt pourtant vrai que le Jeſuite eſt obligé d'expliquer hiſtoriquement l'origine de ces Maximes & de leur donner une juſte preciſion; ſans quoi, avec ſa permiſſion, elles ſeroient plus obſcures, & beaucoup moins capables de toucher qu'aucune Sentence de *Seneque*.

Les Chinois ont des livres, dont ils vantent extrémement le mérite & l'antiquité. Les plus ancien & (*e*) qne l'on pretend l'être plus que ceux de Moïſe, contient l'Hiſtoire de quelques Princes Chinois. „ (*f*) C'eſt un tiſſu „ de maximes morales, de harangues prononcées par des Princes, de Sen-

„ ten-

(*a*) Il s'en trouve une infinité d'exemple dans l'Antiquité. Conſultés auſſi *Bayle* dans ſes *Penſées ſur la Comete*.

(*b*) Preface du petit livre intitulé *Morale de Confucius*.

(*c*) Le même Auteur p. 6. du livre.

(*d*) Le P. *le Comte* ubi ſup. to. I.

(*e*) *Morale de Confucius*. p. 6. & 7.

(*f*) Idem ibid.

„ tences, de preceptes, de conſeils . . . . où l'on voit éclater par tout „ tant de prudence, tant de politique, tant de ſageſſe & tant de Religion, „ qu'ils pourroient être donnés à tous les Princes Chrétiens". Selon le P. *le Comte*, „ (*a*) il a la même autorité parmi les Chinois, par raport à l'Etat „ politique, & au gouvernement, que Moïſe & les Prophetes parmi les „ Juifs, en ce qui touche le Culte de Dieu, & la forme de la Religion.

Un Recueil de Poëſies, dont une partie eſt d'une pareille antiquité, contient les mœurs & les ordonnances de pluſieurs Rois de la Chine. *Fohi* eſt auteur d'une partie de ces Poëſies (*b*) ſi obſcures & ſi impenetrables, qu'elles ſont devenuës une ſource inépuiſable de fables & de chimeres. Celles qui ſont moins anciennes (*c*) ne laiſſent pas d'être mêlées de choſes ridicules & d'hyperboles extravagantes, de murmures contre le Ciel & contre Dieu. Ce Recueil fait le ſecond & le troiſieme des Livres anciens, pour leſquels les Chinois ont un reſpect religieux.

Un quatrieme livre contient l'Hiſtoire de pluſieurs Princes, de leurs vertus, de leurs vices, de leurs maximes. Il a été recueilli par *Confucius*. Un cinquieme, contient les Coutumes & les Ceremonies, les devoirs des femmes, des enfans, & de l'amitié &c. Voilà les Livres originaux qui renferment la Morale & une partie des devoirs de Religion connus & pratiqués des Chinois. Tous les autres, dit le P. *le Comte*, ne ſont que des copies ou des interpretations de ces livres : mais aucun des Auteurs qui ont travaillé ſur ces originaux n'a été ſi conſideré que *Confucius*, & l'on eſtime ſur tout ſa compilation des Loix anciennes. Ceux qui voudront s'inſtruire plus particulierement de ce que ces livres enſeignent doivent lire le petit abregé de la *Morale de Confucius*, & les *Memoires* du P. *le Comte*.

La maniere dont des livres ſi anciens ont paſſé à la poſterité eſt ſuſpecte (*d*) à quelques Savans. L'Hiſtoire de *la Chine* (*e*) rapporte qu'environ deux cens ans avant la naiſſance de J. C. un Empereur reſolut d'éteindre toutes les Sciences. Il ordonna de bruler tous les livres de l'Empire, excepté ceux qui traitoient de l'Agriculture, de la Medecine & des Sortileges. „ Après „ la mort du tyran l'amour des Sciences ſe reveilla dans tous les eſprits „ . . . . Les vieillars, qui, ſelon la coutume, avoient durant leur jeuneſſe „ apris par cœur preſque tous ces livres, eurent ordre de les écrire fidellement. On en trouva que les plus zélés avoient cachés dans les tom„ beaux . . . . quelques-uns furent retirés des foſſés & des trous de murail„ les endommagés . . . . mais néanmoins en état de ſervir à ceux qui tra„ vailloient à les reparer . . . . Ces ſoins rendirent le nouvel Ouvrage „ defectueux . . . . il y eſt reſté des lacunes, on a inſeré en quelques en„ droits des pieces étrangeres . . . . Les Chinois reconnoiſſent ces fautes „ . . . . mais ils ſont ſi religieux à conſerver ce qu'ils ont reçu de l'anti„ quité, qu'ils en reverent même les défauts . . . ". Les (*f*) livres de *Confucius* & de *Mem-ci* ſon Diſciple avoient été conſervés par une vieille, qui, dans cette deſtruction generale des Sciences, s'étoit aviſée d'en coller les feuilles contre une muraille. On les en détacha enſuite & l'on y trouva quelques

(*a*) Le P. *le Comte* ubi ſup. to. I. p. 286.
(*b*) Le P. *le Comte* ubi ſup. p. 287. L'Abbé *Renaudot* ubi ſup.
(*c*) *Morale* &c. p. 8. Le P. *le Comte* ubi ſup.
(*d*) *Diſſertation ſur les Sciences des Chinois* par l'Abbé *Renaudot*.
(*e*) *Hiſtoire de la Chine*, par le P. *Martini*, le P. *le Comte* ubi ſup. p. 291.
(*f*) *Hiſt. de la Chine* par le P. *Martini*, L. VI.

ques endroits un peu éfacés par l'humidité, & „ quoi qu'on ſache, ajoute „ (*a*) l'Auteur que nous citons, les endroits qui manquent, on n'a oſé par „ reſpect les retablir, & dans toutes les impreſſions de ces Ouvrages, on „ s'eſt contenté de les marquer à la marge.

La Poëſie eſt fort ancienne chez les Chinois. Ils font des vers de differentes meſures & de pluſieurs ſortes de manieres. Que leur Poëſie ſoit ancienne, cela n'eſt preſque pas plus extraordinaire que l'antiquité de leur Chant. „ (*b*) Leur premiere genre de Poëſie ſert d'étude à ceux qui aſpirent aux pre- „ mieres dignités de l'Etat. Ils y apprennent de quelle maniere ſe ſont con- „ duits les bons & les mauvais Princes, & font beaucoup valoir la recom- „ penſe des uns & le chatiment des autres, pour inſpirer de la crainte aux „ méchans, & pour donner de l'eſperance aux gens de bien. Ils traitent „ auſſi dans leur Poëſie de la beauté de la nature . . . . ſans ſe ſervir, „ comme nos Poëtes, de fables, ni de fictions, & s'appliquent uniquement „ à faire ſervir la connoiſſance des choſes naturelles à la Diſcipline & à la „ correction des mœurs ". Ce n'eſt pas de ſemblables Poëtes qu'on diroit qu'ils ſont auſſi peu neceſſaires (*c*) à l'Etat qu'un excellent joueur de quilles. „ Les vers amoureux des Poëtes Chinois ſont beaucoup plus retenus que les „ notres, & ceux qui s'adonnent à ce genre d'écrire n'ont en vue que d'inſ- „ pirer des ſentimens de pureté & de modeſtie ". Voilà des Poëtes bien ſanctifiés ! Seroient-ils privés de l'heureuſe diſpoſition des notres, qui ſe vantent qu'ils vivent (*d*) tout autrement que la verve ne leur inſpire ? Auſſi voit on d'eux dans un même volume des Cantiques ſpirituels & des Vers Cyniques: mais que n'attendroit-on pas chez nous de la plupart de ces mercenaires ſujets d'Apollon, qui travaillent à leur attelier de la même façon qu'un Artiſan fait ſon mêtier ? Comme lui ils détaillent, & comme lui ils vivent au jour la journée. Dans une telle ſituation il faut ménager tout le Monde, il faut ſuivre auſſi le panchant des ſens. On loue les hommes (*e*) par néceſſité, & de tems en tems, on s'adreſſe à Dieu par devoir.

Pour revenir à la Poëſie des Chinois, il eſt difficile de ſavoir ſi elle ſeroit bien en état de ſoutenir les grans éloges de quelques Voiageurs modernes. Le jugement que (*f*) porte l'Abbé *Renaudot* ſur cette matiere n'eſt pas mépriſable. Quoi qu'il en ſoit, il paroit, par ce que nous venons de dire, que l'ancien objet de la Poëſie étoit le même chez les Chinois qu'il a été chez les premiers Peuples du Monde. Leurs Poëtes ſe chargeoient d'inſtruire les Peuples dans la Religion & les bonnes mœurs. A ces inſtructions ſe mêloient des exemples pris de la vie des hommes illuſtres & des promeſſes de recompenſe ou de chatiment de la part d'un Etre Superieur. Un emploi ſi noble la fit juger propre au Culte Religieux & aux myſteres. La Poëſie fut long-tems un mêlange de Philoſophie, de Theologie & d'Hiſtoire. Inſenſiblement on abuſa d'un art ſi noble. Le cœur de l'homme corrompu

par

(*a*) Le P. *Martini* ubi ſup.
(*b*) Le même.
(*c*) On attribue ce mot au Poëte *Malherbe*.
(*d*) *Laſciva eſt nobis pagina, vita proba eſt.* Martial.
(*e*) *Quis expedivit pſittaco ſuum Χαῖρε ?*
Piecaſque docuit verba noſtra conari ?
Magiſter artis, ingenique largitor
Venter, negatas artifex ſequi voces.
Quod ſi doloſi ſpes refulſerit nummi,
Corvos Poëtas & Poëtrias picas
Cantare credas pegaſeium melos. Perſius *in Prol.*
(*f*) *Diſſertation ſur les ſciences* &c. ubi ſup.

par les passions trouva dans la Poësie tout ce qui pouvoit lui être utile, entousiasme, cadence, harmonie. Elle s'établit dans le monde : elle servit à transmettre aux tems les plus reculés beaucoup de superstitions. Si elle n'a pas tout à fait la même autorité chez les Chrétiens, c'est que notre tems est plus éclairé, & que nos lumieres sont plus vives. Mais il est inutile de s'étendre sur un sujet si connu : passons à l'Histoire des Chinois. Pleine d'exemples illustres, où l'on voit toutes les vicissitudes du vice & de la vertu, elle n'est pas moins capable d'instruire que celle des Europeans : mais on lui dispute son antiquité. C'est une matiere à discuter pour les Savans. Elle ne nous embarassera point ici.

Le P. *le Comte* nous assure, „ que l'on compose l'Histoire des Empereurs „ d'une maniere, qui est seule capable de les moderer . . . . Un certain „ nombre de Docteurs choisis remarquent avec soin toutes leurs paroles „ & toutes leurs actions. Chacun d'eux en particulier, & sans le communiquer aux autres, les écrit sur une feuille volante à mesure que les choses se passent & les jette dans un bureau par un trou fait exprès. (*a*) Le „ bien & le mal y sont racontés simplement. *Un tel jour*, disent-ils, *le Prince s'emporta mal à propos & parla d'une maniere peu convenable à sa dignité* . . . . ou bien, *il entreprit courageusement la guerre pour défendre ses „ Peuples . . . . & ainsi de tout ce qui se passe dans le Gouvernement.* . . . „ Afin que la crainte ou l'esperance n'y aient aucune part, ce bureau ne „ s'ouvre jamais, ni durant la vie du Prince, ni durant le tems que sa famille est sur le Throne. Quand la Couronne passe dans une autre Maison, comme il arrive souvent, on ramasse tous ces Memoires particuliers, „ on les confronte les uns avec les autres . . . . & on en compose l'Histoire de l'Empereur . . . . ". encore cela peut-il être sujet à bien des inconveniens de la part de celui qui travaille sur ces Memoires. Des choses de cette nature vuës de loin paroissent toujours merveilleuses. Il faut les voir de fort près pour en discerner les défauts. Il nous est resté de l'Antiquité des Histoires qui n'ont ni embelli les vertus, ni extenué les vices des Princes. *Suetone* parmi les Latins paroit en ce genre un modele à suivre, & *Thucydide* parmi les Grecs. On fait un éloge complet de celui-ci, (*b*) comme du plus fidelle, & du plus sincere de tous les Historiens : mais malgré les circonstances des tems, qui paroissoient assés favorables à la liberté des anciens Historiens, on ne laisse pas de les trouver fort souvent dignes de censure du côté de la partialité : & de ceux qui ont eu le bonheur de parvenir jusqu'à nous avec le glorieux titre d'*Auteurs véridiques*, il en est plusieurs sur lesquels il faut se taire, parce que le tems a détruit tout monument qui pouvoit leur être contraire. Passons sur le caractere des *Historiens modernes*. *Comines* est un excellent modele, & peut-être *Retz* ne l'est-il pas moins. Il semble en general que nous aions moins de sinceres Historiens que les Anciens. Les circonstances des tems modernes paroissent peu favorables à l'Histoire. La Politique liée à la Religion, les divisions dans celle-ci, le caractere de ceux qui écrivent, leur situation peu commode, ou peu à portée de connoitre le secret des Cours & de développer les motifs ; voilà les defauts auxquels la verité est exposée aujourd'hui. Mais dans ces païs où les Peuples vantent & admirent la liberté, ne pourtoit-on pas prendre des me-

(*a*) Voi. quelque chose d'aprochant de cet usage p. 19. de ce Volume.
(*b*) *Rapin*, Reflexion sur l'Hist.

mesures capables de la mettre à couvert des outrages qu'elle reçoit de la servitude ? Il faudroit du moins y introduire l'usage établi chez les Chinois. Fort bien : mais il faudroit y défendre en même-tems l'usge de la plume à des milliers d'Auteurs *faméliques*, à des corrupteurs de Memoires & de Manuscrits &c.

A ces moïens de conserver l'Histoire dans sa pureté, le P. *le Comte* ajoute ceci. „ Quand un Prince aime sa gloire, & qu'il sait que la flaterie „ des Auteurs passionnés ne peut imposer aux Peuples, il garde bien des „ mesures durant tout le tems de son regne ". Cependant il ne faut que jetter les yeux sur l'Histoire de la *Chine* du P. *Martini*, pour y remarquer des Princes, qui ne se sont embarassés, ni de leur gloire, ni de la crainte des censures. Un autre (*a*) Auteur veut nous assurer, que l'Histoire des Chinois a beaucoup de certitude, „ à cause des soins, que leurs Souverains „ ont toujours eus & qu'ils ont encore, de choisir les plus savans d'en„ tre leurs Philosophes pour faire l'Histoire de leurs Prédecesseurs . . . . „ Chaque Empereur nomme celui qui doit écrire ce qui s'est passé sous le „ dernier regne, & lui défend la dissimulation & la flaterie . . . . par ce „ moïen leur Histoire est écrite d'une maniere si uniforme, qu'on la croi„ roit composée par un seul Auteur . . . . personne n'ose travailler sur „ cette matiere sans la permission de l'Empereur.

Nous ne parlerons ici ni de leur Musique, dont la premiere (*b*) invention est attribuée à *Fohi*, ni de l'invention de douze vases d'airain, qui repondoient aux douze mois de l'année. On emplissoit ces vases d'une certaine poudre subtile laquelle disparoissoit précisement à la fin de chaque mois. Cette maniere d'horloge marquoit les tems & les saisons. Nous ne parlerons pas non plus de leur Cycle de soissante années nommées chacune d'un nom different, ni de leurs douze caracteres qui se rapportent aux heures des Planetes, du mélange & de l'arrangement desquelles les Chinois tirent leurs prédictions Astrologiques.

Les Chinois commencent leur année au printems. (*c*) Un de leurs Empereurs l'établit ainsi environ deux mille cinq cens ans avant J. C. Un plus long détail sur cette article seroit inutile.

Leurs EMPEREURS *&c.*

LES Chinois (*d*) n'ont jamais connu le nom de Republique. Ils ne conçoivent pas qu'un Etat sans Roi puisse être gouverné regulierement, & qu'une Republique soit autre chose dans le Monde qu'un monstre à plusieurs têtes, où l'on est souvent exposé à l'ambition des Grans, aux passions & à la corruption du cœur humain, & au libertinage des Peuples. Telle est, nous dit-on, l'idée que les Chinois se font de nos Republiques. Elle ne paroitra pas tout à fait juste à ceux qui ont vecu long-tems sous un gouvernement Republicain. Ce que l'étranger y trouve ordinairement de plus cho-

(*a*) *Hist. de la Chine*, par le P. *Martini* L. I.
(*b*) Le P. *Martini* ubi sup. L. I.
(*c*) *Hist. de la Chine* &c. ubi sup.
(*d*) *Memoires* du P. *le Comte* tom. 2.

choquent, c'eſt l'inſolence & la groſſiereté du Peuple, qui ne craint pas de s'égaler aux honnêtes gens. Mais après tout, ceux-ci doivent-ils s'embaraſſer du Peuple? Si, par exemple, en Hollande on n'a pas le privilege de le faire marcher à coups de bâton, l'on y a celui de le faire agir à force d'argent. Les ſatires & les libelles, cette liberté défigurée par un groſſier libertinage, cette verité, qui, dans la ſituation des intérets qui gouvernent la politique Chrétienne, ne s'y manifeſte guere mieux que dans un Etat Monarchique, ſont encore des griefs pour certaines gens. Quoi qu'il en ſoit, on ne ſauroit douter qu'une Monarchie bien reglée ne ſoit préferable à la Republique: mais à cela près, il vaut mieux vivre Republicain.

Revenons d'une digreſſion qui nous tranſporte du Religieux au Civil; & nous devons reſſerrer les bornes de la Roiauté dans cet article, pour ne la conſiderer que comme une émanation du Gouvernement immédiat du premier Etre. Le P. *le Comte* nous aſſure que les Chinois ont toujours été opposés au Gouvernement tyrannique; mais ils veulent pourtant que l'Autorité Roiale ſoit abſolue. Ils diſtinguent la conduite particuliere du Prince guidé par ſes paſſions de celle qu'il doit tenir quand il ne fait rien de contraire à ſon pouvoir, qui devroit être toujours l'image du pouvoir celeſte. Une Autorité abſolue fondée de telle maniere ſeroit bien plus déſirable que celle d'une Republique. Mais qu'on ne s'y trompe pas, à la Chine, non plus qu'ailleurs, cette autorité n'a pas toujours été la vraie image du pouvoir Divin, & il ne faut que lire l'Hiſtoire Chinoiſe pour en être convaincu. Il y eſt arrivé ce qu'on a vu dans tous les Etats Monarchiques; un mélange de bons & de mauvais Princes, ceux-ci mis au rang des bons pendant leur vie par des flateurs, mépriſés ou cenſurés après leur mort, lorſqu'ils ne donnoient plus de lieu, ni à la crainte, ni à l'eſperance. Enfin on y a vu des Princes autoriſés au mal par leurs mauvais Conſeillers.

Comme dans les autres Etats de l'Orient, le ſentiment dans lequel naiſſent & s'élevent les ſujets, c'eſt un reſpect qui tient (*a*) de l'adoration. „ On (*b*) nomme l'Empereur de la *Chine* fils du Ciel & l'unique Maitre du „ Monde. Ses ordres ſont reputés ſaints. Ses parolles tiennent lieu d'Ora- „ cles. Tout ce qui vient de lui eſt ſacré. On le voit rarement, on ne „ lui parle qu'à genoux. Les Grans de la Cour, les Princes du Sang, ſes „ propres freres ſe courbent juſqu'à terre en ſa preſence & devant ſon Thrô- „ ne. Il y a des jours reglés chaque ſemaine ou chaque mois pour les aſ- „ ſemblées des Seigneurs, qui ſe rendent dans une Cour du Palais, pour „ reconnoitre par des adorations profondes l'autorité de ce Prince, quoi qu'il „ n'y ſoit pas en perſonne . . . . quand il eſt malade, le Palais eſt plein „ de Mandarins . . . . qui paſſent le jour & la nuit à genoux . . . . en „ habit de ceremonie pour lui marquer leur douleur & pour demander au „ Ciel ſa gueriſon . . . . . cette profonde veneration eſt encore fondée ſur „ l'interêt que chacun a de faire ſa Cour. Dès qu'il a été proclamé Em- „ pereur, toute l'autorité . . . . eſt reunie en ſa perſonne, & il devient „ l'arbitre abſolu de la bonne ou de la mauvaiſe fortune de tous ſes ſujets . . .". Nanmoins on ajoute qu'il donne les charges & les dignités au mérite, qu'il

(*a*) Les *Chinois*, dit le P. *Martini*, ſaluent toujours leurs Rois de cette maniere & ſe tournent vers le Nord en les ſaluant, parce qu'ils diſent que leurs Rois regardent toujours le Midi. La principale porte du Palais & celles de tous les appartemens ſont tournées vers le Midi.

(*b*) *Memoires de la Chine* &c. ubi ſup.

qu'il laiſſe chaque particulier maitre de ſes biens & poſſeſſeur de ſes terres; & qu'il ne peut declarer la guerre, conclure la paix, faire des Traités qu'aux conditions de conſerver la Majeſté de l'Empire.

Autrefois l'Empereur ſe montroit au Peuple par une fenetre fort élevée, tenant à la main deux plaques d'ivoire, dont une lui ſervoit à ſe couvrir le viſage, & l'autre à couvrir un Diademe tout brillant de pierreries enfillées comme un collier de perles. (*a*) Le P. *Navarrette* dit, que „ quand l'Empereur ſort, „ on ferme les portes des maiſons dans les ruës où il doit paſſer, que le Peuple „ ſe retire, de ſorte que l'on ne voit pas une ame, & que ſi quelqu'un pa„ roiſſoit, il ſeroit rigoureuſement châtié.

Cet Empereur ſe peut choiſir un ſucceſſeur parmi ſes Sujets, & ſans aucun égard au ſang Roial. Il y a des exemples de cela dans l'Hiſtoire de la *Chine*. Cette conduite y eſt colorée par le prétexte du bien public, & par celui de ſauver l'honneur du Prince qui devroit être le ſucceſſeur, mais qu'on exclud à cauſe de ſes défauts ou de ſon incapacité.

L'Empereur étend ſes droits ſur les morts. „ Il les éleve ou les abaiſſe „ comme les vivans, pour recompenſer ou pour punir leurs perſonnes ou „ leurs familles. Il leur donne de nouveaux titres . . . . il peut même les „ déclarer Saints, c'eſt à dire de purs eſprits ", & les faire honorer du Peuple comme les autres Divinités.

Depuis les plus anciens tems (*b*) le Sacerdoce a toujours été attaché à la Couronne. Il n'y a que l'Empereur qui puiſſe offrir des Sacrifices au (*c*) Ciel. Il eſt le Chef de la Religion. (*d*) Enfin le pouvoir du Monarque s'étend même ſur la langue & ſur les mots. Il les crée, il les change, il les détruit : il change les noms des Provinces, des Villes & des familles. Il fait l'uſage tout ſeul.

Cette autorité abſoluë n'empêche pas que l'Empereur ne ſoit appellé par ſes Sujets *Pere du Peuple*, parce que les anciennes Loix de la Chine ont établi que le Prince regneroit comme un Pere ſur ſes enfans, & non pas comme un Maitre ſur des eſclaves. Il eſt permis aux Mandarins de faire des remontrances à l'Empereur. Celui qui trouve à redire à la conduite du Prince dreſſe une requête, dans laquelle il prie S. M. de faire reflexion aux anciennes coutumes & aux exemples des Rois ſes prédeceſſeurs &c. Si l'Empereur ne change point de conduite, on revient de tems en tems à la charge ſelon le zèle & le courage de ceux qui ſont ces remontrances. L'Hiſtoire de la Chine fournit des exemples d'une ſi noble hardieſſe : il ſemble que chez nous il ne ſoit pas permis au Chriſtianiſme, ſi ſouvent en oppoſition avec les Chretiens, d'autoriſer une liberté ſi ſainte. Il eſt vrai qu'en certains païs, des remontrances de cette nature paſſeroient pour ſéditieuſes, & en d'autres, tout au moins pour injurieuſes à la Souveraineté. On ne doit ſe reſſouvenir de l'ancienne Conſtitution, que comme d'une vieille Idole qui a perdu ſon crédit & qui ne ſe conſerve que comme une rareté dans les Cabinets des curieux.

Nous ne nous arrêterons pas davantage ſur cette matiere : mais il ne faut pas oublier un uſage ſingulier. (*e*) C'eſt que de tems en tems les Vicerois & les Gouverneurs doivent faire par écrit une Confeſſion de leurs fautes ſecretes & pu-

(*a*) Cité par l'*Abbé Renaudot* ubi ſup.
(*b*) *Hiſt. de la Chine*, par le P. *Martini*.
(*c*) *Xang-ti*. Ces deux mots ſignifient le Souverain Empereur.
(*d*) *Memoires de la Chine*. &c. ubi ſup.
(*e*) Le même, ubi ſup.

publiques, & l'envoier à la Cour. La diſſimulation de ces fautes n'eſt pas ſi facile qu'on penſe, à cauſe des memoires ſecrets & des rapports que doivent faire certains (a) Magiſtrats Inſpecteurs, dont la fonction à quelque raport à celle des Tribuns du Peuple chez les Romains, & des *Ephores* chez les Grecs.

Lorſque ces Miniſtres font des remontrances à leurs Souverains, & qu'ils ont le malheur de n'en être pas écoutés, (b) ils ſe dépouillent en leur preſence des marques de leur Dignité, & leur déclarent, „ que n'étant plus „ revêtus de leurs habits de Magiſtrature, ils n'en peuvent plus exercer les „ fonctions ". La noble fermeté que ces Miniſtres Cenſeurs ont (c) témoignée en certaines occaſions, n'a rien qui la ſurpaſſe dans l'Hiſtoire des Grecs & des Romains. Il eſt étonnant qu'avec des lumieres ſi fauſſes des Païens aient oſé (d) riſquer ſi genereuſement leur vie pour la vérité. On ſuporteroit la flaterie dans ceux (e) qui n'eſperent rien au bout de quatre-vingts ans. De là nous tirons un argument, dont les gens, qui n'ont en fait de Religion que de fort petites lumieres, nous pardonneront la force. C'eſt que l'on eſt beaucoup moins convaincu des verités de ſa Religion qu'on ne le paroit, & qu'on ne tache de le paroitre : car ſi l'on étoit bien convaincu, ſeroit-il poſſible que des gens, qui pendant une vie aſſés courte ont écouté des milliers de Sermons ſur les devoirs de la Religion, euſſent la patience & la douceur de ſuporter une infinité de deſordres auxquels ils pourroient remedier, non pas en faiſant main baſſe ſur les vicieux, mais en les reprenant librement, & en leur refuſant une complaiſance que l'on appelle charité?

Leurs CEREMONIES NUPTIALES: EDUCATION *des* ENFANS: CEREMONIES FUNEBRES *&c.*

DU ſerieux de ces Reflexions paſſons à des matieres moins graves; aux Ceremonies Nuptiales. On dit que *Fohi* inſtitua (f) le mariage, c'eſt à dire un mariage honnête, regulier & legitime. Il voulut que les femmes fuſſent autrement habillées que les hommes, & (g) ſes Loix contre l'alliance des perſonnes trop proches furent ſi ſéveres, qu'on ne pouvoit même épouſer une femme de ſon nom, quelque éloignée que put être la parenté. Cela s'obſerve encore à preſent.

Quoique la polygamie ſoit à la mode chez les Chinois, il y a, comme ailleurs,

(a) Le P. *le Comte* donne un détail curieux de cette charge.
(b) *Hiſt. de la Chine* par le P. *Martini* L. VI.
(c) Voiés L. VI. & VII. de cette Hiſtoire.
(d) „ Les Chinois, dit le P. *Martini* L. 10. regardent cette liberté comme la plus belle maxime „ de leur Philoſophie, & voudroient qu'elle fut pratiquée par tous les Monarques de la Terre. Ils ſont „ perſuadés qu'elle leur a été inſpirée du Ciel, ils en font dépendre le bonheur de leur Empire &c.
(e) Si l'on ſuppoſe que la Cour Chinoiſe eſt Athée.
(f) *Hiſtoire de la Chine*, par le P. *Martini* L. I.
(g) Le P. *Trigaut* cité par l'Abbé *Renaudot* dans ſes Diſſertations ſur deux anciennes *Relations de la Chine*, dit que les Chinois ne ſont pas fort exacts à obſerver les degrés de conſanguinité du côté maternel.

leurs, une ſubordination entre les femmes d'un homme, ſurtout entre les Epouſes du Prince. (a) Le P. *Kircher* dit, que la premiere femme porte ſeule le titre de Reine, ou d'Imperatrice. (b) Après celles-ci viennent neuf femmes inférieures à cette premiere, & ces neuf en ont après elles trente ſix, qui cependant jouïſſent toutes du titre d'épouſe. La premiere femme a le privilege de s'aſſeoir devant le Roi & de manger avec lui : pour les autres, on peut les appeller ſervantes ou ſuivantes de cette Epouſe ſouveraine.

Le même Pere nous dit, que les Chinois ſont fort jaloux & dans le particulier & dans le public, que non ſeulement les étrangers n'ont pas la liberté de voir les femmes, (c) mais que cela eſt même défendu à leurs proches parens & à leurs propres enfans, excepté lors qu'ils ſont ou ſoupçonnés ou reconnus coupables de quelque crime. En ce cas là, un enfant ſe refugie dans la maiſon de ſa mere comme dans un lieu d'aſyle. Il ajoute que les apartemens de ces femmes ſont diſpoſés de telle maniere, qu'elles ne peuvent ni voir, ni être vuës, & leur retraite eſt ſi rigoureuſe, qu'elles ne ſortent preſque jamais : encore ne ſortent elles que dans des voitures ſi bien fermées, que l'œil du paſſant n'y penetre pas. Selon quelques autres Voiageurs, une ſuite de cette jalouſie, c'eſt le ſoin avec lequel on étrécit les pieds aux filles dès leur naiſſance. Cela ſe fait (d) avec des bandelettes; & avec le tems leurs pieds ſe trouvent ſi petits & ſi extenués, qu'elles ne peuvent plus marcher ſans reſſentir de grandes incommodités. (e) On ajoute, que cet uſage, qui eſt des plus anciens, & que les femmes ont fait degenerer en beauté, fut établi pour aprendre aux femmes, que la retraite & le ménage doivent être leur partage, & qu'elles ne doivent pas courir de côté d'autre. On lit dans l'Ouvrage d'un autre Jeſuite, (f) que l'Imperatrice (g) *Takia* „ établit parmi les femmes le principal point de la beauté dans la petiteſſe des „ pieds, parce qu'étant la plus belle femme de ſon tems, & les aïant fort „ petits, elles les ſerroit encore ſous pretexte de ſe donner plus d'agrément. „ Toutes les femmes, à ſon exemple, ſe piquerent auſſi de cette beauté, „ & cette ridicule opinion s'eſt tellement perpetuée parmi elles que, la plus „ charmante femme de la terre paſſeroit pour un monſtre en ce pais-là, ſi „ elle avoit les pieds d'une grandeur naturelle ". Pour ce qui eſt de les tenir cachés, on dit que cette Princeſſe les avoit naturellement diformes, & la fable ajoute à l'Hiſtoire (h) qu'elle avoit des pieds de chevre; que c'étoit un Dé-

(a) *Chine Illuſtrée.*

(b) „ Le nombre des femmes de l'Empereur, dit le P. *le Comte*, ne nous eſt pas ſi connu, & „ parce qu'il eſt trop grand, & parce qu'il n'eſt pas reglé : on ne les voit jamais, à peine oſe-t'on „ s'informer de ce qui les regarde. Ce ſont des filles de qualité . . . . qui la plupart ne ſont pas „ connues de l'Empereur. Les intrigues qu'elles font jouër pour s'en faire connoitre, la jalouſie qui y „ regne . . . . les rendent preſque toutes malheureuſes. Parmi celles qui ont l'avantage de plaire, on „ en choiſit trois qui portent la qualité de Reines . . . . Rien ne leur manque de ce qui peut con„ tribuer à leur plaiſir . . . . leur bonheur conſiſte à ſe rendre agréables au Prince : car on ne leur „ communique aucune affaire . . . . auſſi ne troublent-elles point l'Etat par leurs intrigues & par leur „ ambition ", ainſi que cela ne ſe voit que trop dans les Cours des Princes Chrétiens.

(c) Un Voiageur nommé le *Gentil*, dit, que les freres n'ont aucune communication avec leurs ſœurs & qu'ils ne mangent pas même enſemble.

(d) Voici ce que dit le Sr. le *Gentil* „ quand une fille a paſſé trois ans, on lui rabat les doits des „ pieds ſous la plante, on y applique enſuite une eau qui conſume les chairs & on enveloppe le pied de „ pluſieurs bandages juſqu'à-ce qu'il ait pris ſon pli. Les femmes ſe reſſentent toute leur vie de cette „ operation, & elles peuvent à peine marcher : mais elles ſoufrent cette incommodité avec joie, rien „ ne leur étant plus à cœur que d'avoir le pied petit.

(e) Le P. *Kircher.* Chine illuſtrée ubi ſup.

(f) *Hiſt. de la Chine.* L. 3.

(g) Onze cent cinquante ans avant la naiſſance de J. C.

(h) *Hiſt. de la Chine* &c. ubi ſup.

Démon revêtu de la figure d'une femme. Il ſe peut fort bien que la diformité des pieds de quelque Imperatrice Chinoiſe ait donné lieu aux deux uſages dont nous parlons, plutôt que la jalouſie des hommes. C'eſt ainſi que chez nous des brêches à l'honneur, des défauts du corps &c. ont établi les Vertugadins, les *Paniers* ou jupes à balaine, & ces robes ſans ceinture, qui en d'autres tems & avec d'autres mœurs ſeroient l'oprobre des Dames.

Le P. *le Comte* parlant de cette coutume de ſerrer les pieds pour les empêcher de croitre, ne dit point qu'elle empêche les Dames Chinoiſes de marcher. (*a*) „ Elle marchent, nous dit-il, & elles marcheroient volontiers „ tout le jour, ſi elles avoient la liberté de ſortir ". Loin de croire que ç'ait été une invention des anciens Chinois pour mettre les femmes dans la neceſſité de garder la maiſon, il ajoute, „ que les Chinois eux mêmes „ regardent cela comme un conte. Nos peres, auſſi-bien que nous, lui „ diſoit un d'eux, connoiſſoient trop bien les femmes, pour croire qu'en „ leur retranchant la moitié des pieds on leur oteroit le pouvoir de mar- „ cher, & l'envie de voir le monde.

„ Les Chinois, continuë le même Auteur, diſent ordinairement, que le „ Ciel a donné aux femmes la douceur, la pudeur, l'innocence en parta- „ ge, pour s'appliquer dans les familles à l'éducation des enfans; mais que „ les hommes, qui ont reçu de la nature la force & la fermeté d'eſprit, „ ſont nés pour gouverner le monde . . . . Ils nous reprochent en riant, „ que l'Europe eſt le Roiaume des femmes ". Il ſe conduit beaucoup d'intrigues par le moïen des femmes dans les autres païs Orientaux, mais cela n'aproche pas de ce que l'on voit dans nos Païs. Chez les plus anciens Peuples, les femmes ſe mêloient rarement d'intrigues; elles vivoient dans une honnête retraite, retirées ordinairement (*b*) dans les apartemens intérieurs de la maiſon: mais lors que ces Peuples commencerent de ſe corrompre, tout cela changea, le luxe & la débauche aïant perverti les hommes, les femmes, en qualité de premier objet de la corruption des hommes, devinrent bientôt coquêtes & libertines. On ſentit alors que la force de leurs charmes & la ſubtilité de leur eſprit pouvoient faire agir une infinité de reſſorts dans l'Etat. Les Romains, ſi polis & ſi corrompus après la décadence de la Republique, ſe ſervirent d'elles fort utilement, & l'égalité que le Chriſtianiſme met entre les deux Sexes donna la hardieſſe aux femmes de ſe prévaloir d'un avantage fondé ſur la Religion. Dès qu'elle fut ſur le Thrône la devotion & la débauche leur ſervirent tour à tour: mais dans toute la conduite de ces femmes artificieuſes, rien n'inſulte plus au Chriſtianiſme que de les voir porter avec autant d'aſſurance le titre de maitreſſe d'un Souverain, qu'une autre celui de femme d'honneur, (*c*) ou qu'une femme deſtinée au vice le nom qui eſt dû à ſes deſordres.

Les Chinois qui veulent ſe marier n'ont pas la liberté de conſulter leur inclination. (*d*) On eſt obligé de s'en raporter aux parens ou à quelques vieil-

(*a*) *Memoires* &c. tom. 1.
(*b*) Voiés *Homere* en divers endroits de ſes Poëſies.
(*c*) Dans les Lettres de Mad. de Sevigné tom. 2. Lett. 115. on fait dire à une Comedienne Maitreſſe de Charles II. Roi d'Angleterre & Rivale de la fameuſe Ducheſſe de *Portſmouth*. „ Cette Du- „ cheſſe fait la perſonne de qualité, elle dit que tout eſt ſon parent en France . . . . ! Eh bien, puiſ- „ qu'elle eſt de ſi grande qualité, pourquoi s'eſt-elle faite P. elle devroit mourir de honte: pour moi „ c'eſt mon métier, je ne me pique pas d'autre choſe.
(*d*) Le P. *le Comte* ubi ſup.

vieilles femmes qui font le métier de *marieuſes*, s'il eſt permis de parler ainſi, & qui ſont paiées pour mentir. Il eſt rare qu'elles faſſent une peinture naturelle de la perſonne qu'on recherche & qu'on lui ordonne d'examiner. Les parens de la fille donnent toujours quelque choſe à ces émiſſaires pour flater le portrait de la perſonne recherchée. Il eſt même de l'intérêt des parens & des entremetteuſes, qu'on vante ſa beauté, ſon adreſſe & ſon eſprit: „ parce que les hommes achettent leurs femmes & en donnent plus ou moins, „ comme de toutes les autres marchandiſes, ſelon leurs bonnes ou leurs „ mauvaiſes qualités . . . . Le prix étant fait on paſſe le contract & on „ delivre l'argent; on ſe prépare aux Ceremonies du mariage. Le jour des „ nôces étant venu, on porte la fiancée dans une chaiſe magnifique, pré„ cedée de quelques inſtrumens de muſique & ſuivie des parens & des ma„ ris. La mariée n'emporte pour dot que ſes habits de nôces, quelques „ nipes & des meubles . . . . l'Epoux l'attend à ſa porte: il ouvre lui„ même la chaiſe, qui étoit exactement fermée, l'aïant conduite dans une „ chambre, il la met entre les mains de pluſieurs femmes invitées à la „ Ceremonie, qui paſſent enſemble tout le jour en feſtins & en divertiſſe„ mens, de même que le mari avec ſes amis.

Le P. *le Comte* ajoute, que les mariés ne ſont pas toujours contens de leur ſort, & il n'eſt pas dificile de le croire. Les femmes, que les parens ont vendues, ne ſe peuvent plus dédire, mais les maris trompés dans le marché qu'ils ont fait, ne portent pas toujours la complaiſance ſi loin. „ Il s'en eſt trouvé, dit-il, qui, après avoir ouvert avec empreſſement la „ porte de la chaiſe pour recevoir leur Epouſe, choqués de ſa figure, & „ de ſon air, l'ont refermée ſur le champ & on renvoié avec la fille, pa„ rens, amis, conviés, & toute la ceremonie, aimant mieux perdre leur „ argent que de faire une méchante acquiſition.

Malgré ce que nous venons de dire, nous ne ſaurions nous empêcher de raporter ce que nous dit ſur cet article un autre venu long-tems après lui. Les particularités ſont toutes nouvelles. Sont-elles exactes? Ou du moins ſont elles generalement pratiquées à la *Chine*? Il ſe peut bien que les uſages varient de Province en Province, & ſouvent même de Ville en Ville. C'eſt à quoi les Voiageurs font peu d'attention. Il leur ſufit de donner quelque choſe de neuf. A coup ſur, cela fait vendre le livre, parce que ce n'eſt plus la vérité, c'eſt l'amuſement qu'on cherche dans les voiages. Quoi qu'il en ſoit, voici le recit du Voiageur. *(a)* „ Les filles ſont dôtées par ceux qui les épouſent, „ une partie de la dot eſt paiée par l'Epoux futur, après la ſignature du „ contract, & l'autre un peu avant la celebration du mariage. Outre cette „ dot l'Epoux fait aux parens de l'Epouſe un preſent d'étofes de ſoie, de „ fruits, de vin &c. Les deux Epoux ne ſe voient que lorſque le mariage, „ qui ne ſe trame jamais que par des entremetteurs, eſt entierement conclu „ de part & d'autre, & qu'il ne s'agit plus que de celebrer les nôces. A„ lors l'Epoux, après pluſieurs Ceremonies particulieres, offre à ſon beau-pe„ re un canard ſauvage, que les domeſtiques du beau-pere portent ſur le „ champ à l'Epouſe, comme un nouveau gage de l'amour de ſon Epoux. „ Enſuite les deux parties ſont conduites l'une à l'autre pour la premiere fois: „ neanmoins un long voile dérobe encore aux yeux de l'Epoux la beauté

„ ou

(*a*) Nouveau Voiage autour du monde, par le *Gentil*.

„ ou la laideur de l'Epouſe. Ils ſe ſaluent l'un l'autre & adorent à ge-
„ noux le Ciel, la Terre & les eſprits . . . . puis ſe fait dans la maiſon
„ du pere de l'Epouſe le repas nuptial. Elle leve alors ſon voile & ſalue
„ ſon mari, qui . . . . l'examine d'un regard curieux. Elle attend en
„ tremblant le reſultat de cet examen, & cherche à lire dans les yeux de
„ ſon mari, ſi elle lui plait ou non. Il la ſalue à ſon tour, puis ils ſe
„ mettent à table tête à tête; mais auparavant l'Epouſe fait quatre genufle-
„ xions devant ſon Mari, lequel en fait deux enſuite devant ſon Epouſe.
„ Cependant le pere de l'Epoux donne dans un autre endroit de la mai-
„ ſon un grand repas à ſes parens & à ſes amis; la mere de l'Epouſe en
„ donne un autre en même-tems à ſes parentes & aux femmes des amis de
„ ſon Mari. Après ces repas l'Epoux & l'Epouſe ſont conduits le ſoir dans
„ leur apartement, ſans que la mariée ait vû ce jour-là ni ſon beau-pere,
„ ni ſa belle-mere. Mais le lendemain elle les va ſaluer en grande ceremo-
„ nie, & ce jour-là ils donnent un repas dont elle fait tous les honneurs.
„ Elle ſert ſa belle mere à table, & mange ſes reſtes, pour montrer qu'el-
„ le n'eſt point étrangere, mais fille de la maiſon. L'uſage ne ſoufre point
„ qu'on donne des reſtes aux domeſtiques même des étrangers qu'on invite.

„ La celebration des nôces eſt precedée de trois jours de triſteſſe, pen-
„ dant leſqu'els on s'abſtient de toute ſorte de plaiſir. La raiſon de cet uſa-
„ ge eſt, qu'on regarde à la Chine le mariage des enfans, comme une ima-
„ ge de la mort de leurs parens, parce qu'alors les enfans ſemblent en quel-
„ que maniere leur ſucceder par avance. Les amis du pere ne le félicitent
„ point, & s'ils lui font des preſens, c'eſt ſans faire mention des nôces.

(*a*) On nous dit auſſi que les Chinois marient leurs enfans fort jeunes & ſans conſentement des parties. Quelquefois même ils les engagent dès leur naiſſance, & les enfans ſont obligés de tenir l'engagement lors qu'ils ſont en âge.

Le *Gentil* dans ſes Voiages, dit „ que fort ſouvent des amis, dont les
„ femmes ſont enceintes, ſe promettent très ſerieuſement & d'une maniere
„ ſolemnelle, d'unir par le mariage les enfans qui naitront, s'ils ſont de
„ Sexes differens. Il ajoute, que la ſolemnité de cette promeſſe conſiſte à
„ déchirer ſa tunique, & à s'en donner reciproquement une partie. Dès
„ que le mariage eſt projetté les peres des Epoux jeunent & font un ſacri-
„ fice domeſtique aux eſprits de leurs Aïeux.

L'achat & la vente des femmes ſe fait plus communement chez le Peuple que chez les gens de façon. Ceux-ci s'aſſurent toujours d'une femme legitime & choiſie d'une maniere convenable à la dignité du mariage. Femmes achetées, Maitreſſes, ou Concubines, tout cela paſſe dans le ménage pour domeſtiques de cette Mere de famille. C'eſt elle ſeule qui porte le titre de Mere, c'eſt pour elle ſeule que les enfans iſſus des autres femmes prennent le deuil. (*b*) Quelqu'un a dit que toutes ces femmes ſervantes font des enfans pour la Maitreſſe du logis, comme les ſervantes des anciens Patriarches: auſſi celles-ci (*c*) laiſſoient-elles accoucher ces ſervantes ſur leurs genoux. A la *Chine*, comme en ce tems-là, ces Concubines ſervent à procurer des héritiers, après quoi, ſi bon lui ſemble, la Dame du logis

(*a*) *Purchas* Extraits de Voiages.
(*b*) *Dapper Recueil* d'Ambaſſades à la Chine.
(*c*) *Geneſe* Cap. XXX. peut-être ne faut-il pas prendre cette expreſſion à la rigueur.

logis met la Concubine à la porte. C'eſt ainſi que *Sara* traita *Hagar*. L'Anglois ajoute dans ſes Extraits de Voiages, qu'nn pere de famille qui voit que la recolte eſt trop abondante, & qui pourtant ne peut ſe reſoudre à aliener la proprieté des femmes qu'il s'eſt acquiſe, ne fait pas dificulté de ſe défaire de ſes enfans, & de les vendre pour ſerviteurs ou pour eſclaves, comme nous vendons nos bêtes. Il eſt vrai qu'on voit des peres qui les rachetent dans la ſuite, quand il ſe trouvent en état pour cela, & qu'ils ont permiſſion de reprendre ces enfans au prix qu'ils les ont vendus. Il faut ajouter à cette coutume barbare l'expoſition des enfans. Elle eſt fréquente chez les Chinois : quelquefois ils font pis encore : ils mettent à mort ces petits enfans, ſurtout quand ce ſont des filles, & pour juſtifier ces homicides, ils alleguent un motif de tendreſſe, qui, pour nous ſervir des termes de l'original, eſt bien cruel. C'eſt la Metempſychoſe, par laquelle, en épargnant aux enfans par cet acte de barbarie la peine d'entrer dans une vie miſerable, il y a lieu de ſe flater, diſent-ils, que ces petits nouveaux nés paſſeront fort vite & à point nommé dans le corps de quelques perſonnes riches & heureuſes.

Il eſt fort ordinaire que celui qui recherche une fille & qui l'obtient, donne au pere de la fille une ſomme d'argent ſelon ſes moiens. [a] *Dapper* croit que cette coutume à donné lieu aux Voiageurs de debiter que les Chinois achetent leurs femmes. Il avouë pourtant qu'on ne lache pas la fille ſans avoir l'argent. Quoi qu'il en ſoit, le pere de la fille eſt auſſi tenu de lui donner une eſpece de dot, comme des meubles & ce qu'il faut pour le ménage, de l'argent ſelon ſon pouvoir, quelques filles pour la ſervir ; ce qui fait une eſpece d'équivalant de l'argent que le galant a donné au pere. Après tous ces préliminaires, qu'on peut appeller des fiançailles, le galant envoie quelques preſens, des joiaux & autres choſes à ſa maitreſſe. Elle donne ſon nom. Les Aſtrologues cherchent dans les ſecrets de leur art le jour convenable à la nôce. La veille des nôces on porte ſolemnellement & en plein jour tout ce que la mariée reçoit de la maiſon paternelle. Enfin le jour même de la nôce l'Epoux va à la rencontre de ſon Epouſe, que l'on porte dans une eſpece de litiere. Dans quelques Provinces Meridionales, l'Epoux envoie le ſoir à ſon Epouſe une chaiſe qui s'ouvre par dehors. Cette chaiſe eſt ſuivie des parens & des amis tous armés de lanternes & de flambeaux. Dans toutes ces Ceremonies Chinoiſes il eſt aſſés ſingulier [b] qu'après la ſeparation de la mariée & de ſa mere, on enferme la premiere dans la chaiſe, dont on prend la clef que l'on envoie à la mere du marié. Lorſque la mariée eſt arrivée au logis de ſon futur Epoux, cette mere ouvre la chaiſe, & preſente la mariée au marié. [c] *Dapper* rapporte encore, que d'auſſi loin que les Prêtres voient venir la mariée, ils lui montrent des demi-Lunes d'or, qui ſont des preſens qu'ils lui font & qu'ils accompagnent d'un formulaire de benediction, qui ſe reduit à peu près à ſouhaiter *que ſon amour ne change pas comme la Lune.* Les Chinois ajoutent beaucoup de foi à ces bagatelles, & ſe perſuadent qu'en les gardant, ils peuvent fixer leurs femmes. Ils ſont heureux de le croire ainſi. Après cela les deux conjoints ſe preſentent dans une Pagode devant les images de leurs Ancêtres, & leur

(a) *Ambaſſades* &c. ubi ſup.
(b) *Dapper* ubi ſup.
(c) *Ambaſſades* &c. ubi ſup.

leur rendent quelques hommages religieux, d'où ils passent dans une sale pour rendre l'un & l'autre à leurs peres ceux auxquels les devoirs du sang les obligent. Ensuite la nouvelle mariée est conduite par sa belle mere & ses domestiques à l'apartement qui lui a été destiné, pour y vivre hors des atteintes de tout autre homme que de son mari. Pour se délasser dans cette retraite on lui laisse, dit le Compilateur Hollandois, le plaisir de s'amuser avec de petits chiens & des oiseaux. A juger par le recit des Voiageurs, les Chinois font pratiquer exactement à leurs femmes toutes les maximes [a] qu'*Arnolphe* dictoit à *Agnes* dans *Moliere*; mais si les passions parlent & agissent partout de même, il ne faut pas douter que la jalousie des Chinois, en prenant les précautions d'*Arnolphe*, ne soit dupée par les *Agnes* de leur païs. On rapporte dans les Relations divers autres particularités de ces Ceremonies Nuptiales, mais comme l'une y contredit souvent l'autre, nous nous contenterons d'avoir raporté ce qui se trouve de plus remarquable dans ces coutumes, sans nous amuser à concilier les contradictions, que les Voiageurs ont causées, en confondant souvent les usages de différentes Provinces.

On assure que l'Empereur de la *Chine* fait examiner à toute rigueur & par des vieilles Matrones que l'age à rendu expertes celle qu'il veut choisir pour en faire son Epouse. Il ne suffit pas qu'elle soit très jeune, vertueuse, spirituelle, exterieurement parfaite de corps. Les vieilles examinatrices vérifient ce qu'il y a de plus caché, ne laissent échaper ni tache, ni sein. Après un inventaire exact des perfections ou des défauts de la jeune fille, elles la font encore courir à perte d'haleine, pour mieux s'assurer de la bonne ou de la mauvaise odeur de sa sueur, & l'on peut croire que cette sueur doit être au moins d'une odeur passable, pour pouvoir permettre à la fille de devenir femme du Monarque.

[b] La maniere de donner un Epoux à une Princesse du sang Roial n'est pas moins singuliere. Quand il s'agit de la marier, on choisit une douzaine de jeunes hommes de l'age de dix-huit à vingt ans, & qui, avec les qualités, qui accompagnent naturellement cet âge, paroissent encore d'une vigueur à toute épreuve. On les conduit au Palais dans un lieu où la Princesse, qui est cachée, peut les voir & les examiner à loisir sans être vuê, ni déconcertée dans son examen. Elle en choisit deux qu'elle fait presenter à l'Empereur, & S. M. a la bonté d'en nommer un des deux pour être son gendre. C'est donc en ce Païs-là, qu'un jeune homme taillé d'une certaine maniere, & dont l'air & la phisionomie marquent des facultés peu communes, peut s'entretenir dans les plus hautes esperances. On ne nous dit pas si les Dames Romaines, *excellentes connoisseuses*, selon *Petrone* & *Juvenal*, se donnoient aussi la liberté d'examiner la carrure & la phisionomie de leurs galans, ou si elles avoient trouvé quelque moien qui pût supléer à l'usage établi pour les Princesses Chinoises. Nous savons en gros, que les Romaines choisissoient bien, & qu'elles paioient encore mieux. [c] Les testamens & les legs s'acqueroient à ce prix-là: mais à tout prendre le droit des Princesses Chinoises ne sauroit bien se comparer à ce que les Romains pratiquoient, ni aux découvertes que certaines de nos Dames ont fait chez leurs Garde de

(a) *Moliere* dans l'*Ecole des femmes.*
(b) *Dapper* ubi sup.
(c) *Cum te summoveant qui testamenta merentur*
Noctibus &c. Juvenal Sat. I.

de Corps & leurs palefreniers, après avoir fait paſſer en revue *depuis le ſceptre juſqu'à la houlette.*

,, Les Chinois, nous dit-on auſſi, (*a*) ne peuvent ſe marier dans le tems ,, qu'ils portent le deuil de leurs peres & de leurs meres, & quand un deuil ,, imprevû ſurvient, ce deuil rompt toute ſorte d'engagement : enſorte qu'un ,, homme fiancé, qui perd pere ou mere, ne peut épouſer ſa fiancée qu'a- ,, près que le deuil eſt fini. Ce deuil eſt cauſe que ſouvent après que le corps ,, du defunt à été inhumé, ce qui ne ſe fait que pluſieurs mois (& quel- ,, quefois bien plus long-tems) après le deuil, les parens du fiancé donnent ,, à la fille par écrit une entiere liberté de ſe marier avec un autre . . . . ,, ordinairement les parens de la fille ne prennent point de nouveaux enga- ,, gemens, que le tems du deuil . . . . ne ſoit expiré. Alors ils écrivent ,, à leur tour une lettre au jeune homme, & l'invitent à reprendre ſes pre- ,, mieres chaines. S'il refuſe la propoſition, la fille reſte libre . . . . La ,, Loi oblige également les deux Sexes . . . . La bienſeance va ſi loin que ,, l'on ne peut même ſe marier ſans crime, lors qu'on a quelque proche ,, parent en priſon; & qui viole cette Loi eſt puni comme on punit un en- ,, fant dénaturé.

Il eſt permis aux veuves de ſe remarier. (*b*) Cependant des femmes d'honneur, quelques jeunes & fraiches qu'elle ſoient, n'oſent gueres paſſer aux ſecondes nôces. Pour témoignage de leur vertu, elles doivent vivre dans la retraite chez leur beaupere, & ſous le joug du celibat. Triſte point d'honneur, qui étoufe la voix & les ſentimens de la nature dans une veuve toute pleine de bonne volonté pour elle! Encore ſi en perdant un mari on perdoit tout ce que Dieu a voulu qu'un Sexe ſentit pour l'autre : mais nous voions les choſes de loin. Il faut ſupoſer qu'à la *Chine* on eſt auſſi charitable, auſſi complaiſant qu'en Europe. On nous dit encore, qu'il eſt rare qu'une fille épouſe un veuf.

En cas d'adultere, il eſt permis aux maris de repudier leurs femmes, même de les vendre à qui il leur plait & d'en acheter d'autres : mais il n'eſt pourtant pas permis de vendre ſa femme ſans raiſon, & ſi l'on eſt aſſés hardi pour cela, l'acheteur & le vendeur ſont ſeverement punis, ſans que pourtant le premier mari ſoit obligé de la reprendre.

Un uſage ſingulier, & qui fait une grande exception à cette violente jalouſie que l'on attribue aux Chinois, c'eſt celui de ſe marier pour être mari commode. ,, Il ſe trouve, dit le P. *le Comte*, des maris aſſés complaiſans ,, pour permettre à leurs femmes les derniers crimes. Ils ſe marient même ,, à cette condition, & ceux qui ſont de cette communauté, (car il y en a ,, une à la *Chine*) n'ont point droit d'empêcher les gens de mauvaiſe vie de ,, fréquenter leur maiſon & d'abuſer de la facilité ou de la paſſion dereglée ,, de

(*a*) Le *Gentil* tom. 2. de ſes *Voiages.*

(*b*) *Dapper* ubi ſup. Le P. D'*Entrecolles* dans ſa Lettre au P. de *Broiſſia* XIII. *Recueil* des *Lettres Edifiantes*, dit ce qui ſuit ; ,, c'eſt la Coutume que les veuves quand elles ſont de qualité, paſ- ,, ſent le reſte de leurs jours dans le veuvage, & c'eſt une marque du reſpect qu'elles conſervent pour ,, la memoire de leur mari défunt. Il n'en eſt pas de même des perſonnes d'une condition médiocre. ,, Les parens, qui veulent retirer une partie de l'argent qu'elle a couté au premier mari, la forcent mal- ,, gré elle de ſe remarier. Souvent même le mari eſt arrêté & l'argent livré, ſans qu'elle en ait la ,, moindre connoiſſance, Si elle a une fille, & qu'elle ſoit encore à la mammelle, elle entre dans le ,, marché de la mere. Il n'y a qu'un moien pour une veuve de ſe délivrer de cette oppreſſion, c'eſt ,, qu'elle ait dequoi ſubſiſter & quelle ſe faſſe *Bonzeſſe*, mais cette condition eſt fort décriée, & elle ,, ne peut gueres l'embraſſer ſans ſe deshonorer.

„ de leurs femmes ". Le Jesuite ajoute, „ que ces familles sont en abomi-
„ nation parmi les Chinois, & qu'elles passent tellement pour infames, que
„ leurs enfans, quelque mérite & quelque capacité qu'ils aient, ne peuvent
„ jamais aspirer aux degrés, ni entrer dans aucun emploi honorable.

Quand une femme grosse aproche du terme, elle en va rendre compte à ses Ancêtres & on lui lit cette oraison, „ une telle doit accoucher bien-tôt, „ elle vient vous en rendre compte, ô nobles esprits! nous vous prions de „ l'aider & de lui donner un heureux accouchement ". Deux mois après que l'enfant est venu au monde, l'accouchée retourne à la Pagode avec son enfant, le presente aux Ancêtres, & les remercie de ce qu'ils l'ont conservé. Au bout de l'année on retourne à ces ancêtres pour lui demander qu'ils le fassent croitre. [a] Lorsque l'enfant est en état de passer dans les mains des Maitres, celui qui doit prendre soin de ses études lui change son nom & lui en donne un qu'il porte seulement à l'école & parmi ses condisciples. A l'âge de quinze ans, on lui donne le bonnet ou le chapeau. Cette ceremonie met l'enfant au rang des hommes, comme chez les anciens Romains la robe virile. Le Rituel des Chinois ordonne une priere pour ce jeune homme, par laquelle il demande à ses Ancêtres, qu'ils le defendent, qu'ils l'assistent dans ses besoins & qu'ils le conduisent à l'âge d'homme parfait. On recite une semblable priere pour une fille qui est devenue nubile, & pour celle qui est à la veille de passer de l'état de fille à celui de femme. De même le jeune homme, qui va faire sa premiere expedition sur les terres de l'hymen est recommandé aux Ancêtres par une priere convenable. [b] Un homme de consideration lui change une seconde fois son nom, & c'est par ce nom que tout le monde doit l'appeller, excepté ses domestiques & ses inferieurs. Enfin quand un homme est parvenu à l'âge mûr, on lui donne un troisieme nom, qui est le plus honorable de tous. C'est le *grand nom*: chacun l'appelle de ce nom, excepté ses parens & ceux qui sont plus âgés que lui, qui ont le privilege de le nommer par le second de ses noms. Quand quelqu'un se fait d'une Secte, celui qui reçoit sa profession, & qui est comme son parein, lui donne le nom *Religieux*. Voilà qui sufit pour les noms.

L'éducation des enfans & la soumission qu'ils doivent à leurs parens a quelque chose de plus intéressant.

„ Le premier principe de la Morale Chinoise, [c] dit le P. *le Comte*....
„ recommande aux enfans un amour, une complaisance, un respect pour les
„ peres, que ni le mauvais traitement, ni l'âge avancé, ni le rang supe-
„ rieur, qu'on pourroit avoir acquis, ne puissent jamais alterer Il
„ n'y a point de soumission, point d'obéïssance que les parens ne puissent
„ exiger de leurs enfans. Ces enfans sont obligés de les nourir toute leur
„ vie, & après leur mort de les pleurer continuellement. Ils se prosternent
„ mille fois devant leurs corps, ils leur offrent des viandes, comme s'ils é-
„ toient en vie .... ils les enterrent avec une pompe & des dépenses ex-
„ cessives, ils vont regulierement verser des larmes sur leurs tombeaux, ils
„ .... honorent leurs tableaux .... par des offrandes .... les Rois
„ mêmes ne se dispensent point de ce devoir .... si un pere est honoré
„ comme une Divinité après sa mort, il est obéï comme un Roi durant sa
„ vie

(a) *Purchas* Extraits de Voiages.
(b) *Purchas* Ibid.
(c) Le P. *le Comte* Memoires de la Chine tom. 2.

„ vie dans ſa famille qu'il gouverne avec un pouvoir deſpotique, maitre ab-„ ſolu non ſeulement de ſes biens, ... mais encore de ſes Concubines & „ de ſes enfans, dont il diſpoſe avec une entiere liberté . . . . ſi un pere „ accuſe ſon fils de quelque faute devant le *Mandarin*, il n'a beſoin d'au-„ tre preuve. On ſupoſe toujours qu'il a raiſon & qu'un enfant eſt coupa-„ ble dès qu'un pere n'eſt pas content ". Cette autorité exceſſive peut donner lieu quelquefois à des actions inhumaines. Les Chinois la juſtifient en diſant, que perſonne ne connoit mieux un enfant que celui qui lui a donné la vie, qui l'a formé, qui l'a élevé. Le commencement du raiſonnement eſt faux. C'eſt comme un coup de hazard qui crée le corps, c'eſt un ſecret impénetrable. Comment un pere connoitroit-il l'ame qu'une main ſupérieure conduit & établit dans ce corps ? Ils ſuppoſent encore, que la tendreſſe paternelle ne permettra jamais de condamner un enfant, ni de le traiter avec dureté, s'il ne le mérite. Si on leur allegue l'antipathie qu'on voit à des peres & à des meres pour leurs enfans, ils diſent qu'un enfant doit ſe les reconcilier par la complaiſance, par la douceur & par des ſervices reiterés. „ Après tout, diſent-ils encore, il n'eſt point d'antipatie . . . . „ qui puiſſe arracher tout à fait l'amour paternel du cœur d'un homme ſi „ elle n'eſt irritée par la revolte ou par une conduite dereglée.

(*a*) Lors qu'un enfant ſe rebelle contre ſon pere par des injures ou autrement, ou ſi même il porte le crime, juſqu'au parricide, la Province où ce crime a été commis, en eſt allarmée. L'Empire lui même devient le Juge du coupable. „ On dépoſe les Mandarins de la Ville qui ont ſi mal inſtruit „ cet enfant dénaturé. On châtie ſeverement ſes proches pour avoir été ſi „ negligens à le reprendre : car on ſupoſe qu'un ſi méchant naturel s'étoit „ déja manifeſté en d'autres occaſions . . . . Il n'eſt point d'aſſés grand „ ſuplice pour punir ce parricide. On le coupe en mille pieces, on le brule, „ on détruit ſa maiſon juſqu'aux fondemens, on renverſe celles de ſes voiſins, „ & on dreſſe partout des monumens pour conſerver la memoire de cet hor-„ rible excès ". Chez les anciens Romains le ſuplice du parricide étoit des plus extraordinaires. On ſait qu'on l'enfermoit dans un ſac avec divers animaux, qui étoient une eſpece de ſymbole de ſon crime : comme, par exemple, la vipere, qui, à ce qu'on raporte, tue ſa mere en venant au monde. (*b*) Enfermé ainſi on le jettoit dans la mer, & de cette maniere on le privoit tout à coup de la lumiere & des biens de la nature, dont ſon pere & ſa mere lui avoient donné la faculté de jouïr en lui donnant la naiſſance.

Les Chinois mettent au rang des malheurs d'être privé d'enfans, car diſent-ils, *qui nous aidera dans nos beſoins ? Qui prendra ſoin de nous dans notre vieilleſſe ? & nous rendra les derniers devoirs après notre mort ? Les étrangers ne nous aſſiſteront pas comme des enfans qui nous apartiennent.*

Il ſeroit inutile de s'étendre ſur le reſpect que les Chinois doivent à tous leurs Superieurs, comme le Peuple aux (*c*) *Mandarins*, les domeſtiques aux mai-

(*a*) Le P. *le Comte* ubi ſup. On voit dans l'*Exode* Ch. 21. que par les Loix de *Moïſe* non ſeulement on faiſoit mourir le parricide, mais même celui qui frapoit ſon pere ou ſa mere, ou qui les maudiſſoit.

(*b*) Il paroit par les anciens Auteurs, que ce genre de ſuplice n'a pas été toujours pratiqué de la même maniere. Du tems du Juriſconſulte *Paul*, qui vivoit ſous l'Empereur *Antonin* on bruloit vif le paricide, & on l'expoſoit aux bêtes féroces. Nous remarquerons en paſſant, que la peine du *ſac de cuir* (*Culleus*) dans lequel on enfermoit le parricide pour le jetter dans la mer, eſt encore en uſage en Eſpagne. Ailleurs on le rompt tout vif.

(*c*) Voiés le P. *le Comte* Memoires de la Chine tom. 2. La deſcription que cet Auteur donne des honneurs que le Peuple rend aux *Mandarins* eſt aſſés plaiſante.

maitres, les disciples à leurs Précepteurs &c. Les égars que les égaux ont les uns pour les autres ne sont pas moins remarquables. C'est la suite d'un principe de leur Morale, „ qu'il importe infiniment d'entretenir parmi les „ Peuples la civilité, la modestie & une politesse qui soit capable de leur „ inspirer la douceur. Ils croient que la férocité trouble les états, que les „ personnes emportées qui ne ménagent, qui ne respectent personne, sont „ portées à la revolte, & qu'au contraire ceux qui savent souffrir, étoufer, „ dissimuler un ressentiment, avoir égard à la subordination que l'age, la „ qualité, le mérite ont établie ne sortent jamais de leur devoir qu'avec „ une espece de violence ". (*a*) Tous ces raisonnemens ne sont pas exactement justes. Outre que les déguisemens & une dissimulation criminelle sont souvent les suites de ces égards & qu'il s'en voit des exemples dans l'Histoire de la *Chine*, comme dans toutes les Histoires du monde, il y a des Peuples brusques & fiers, incapables d'égard pour la subordination, qui font peu de cas de cette afabilité si capable de toucher les cœurs & dont l'origine est souvent due à une délicatesse de sentimens peu commune: il y a dis-je des Peuples de ce caractere, qui cependant vivent fort tranquilement, sans exciter des brouilleries & sans inquiéter personne, en un mot sans s'émouvoir, que lors qu'il paroit qu'on en veut à leur bourse, ou à leur liberté. Il y en a d'autres, à qui la politesse & l'afabilité sont presque naturelles, & qui souvent ménagent leurs inferieurs avec autant de civilité que s'ils étoient leurs égaux: & cependant on sait assés combien ils sont inconstans dans leurs égars, même envers leurs Superieurs. Si, comme les Insulaires leurs voisins, ils ne font pas des caballes contre le gouvernement, au moins se consolent-ils, en distillant leur humeur peu endurante dans des Vaudevilles & des Chansons.

Nous allons finir ce détail, qui concerne l'éducation & la politesse, par quelques particularités prises du P. *le Comte*. „ Dès qu'on destine un en- „ fant aux sciences, on lui donne un maitre . . . . quand cet enfant a fait „ des progrès considerables, on le presente à un *Mandarin* ordinaire pour „ être examiné. S'il a la main bonne, & qu'il forme bien les caracteres „ (c'est par cette étude que l'on commence) il est admis parmi ceux qui „ peuvent s'appliquer à l'intelligence des livres & aspirer ensuite aux degrés „ . . . . ces degrés repondent à ceux de Maitre ès arts, de Bachelier & „ de Docteur. Comme la fortune des Chinois dépend de leur capacité, „ toute la vie est emploiée à l'étude ", & ces études excitent une telle émulation chez les Chinois, qu'on en voit souvent qui (*b*) se tuent à trop étudier; tant est grande cette débauche d'esprit, qui après tout n'est duë qu'à une envie excessive de s'avancer dans sa patrie. „ Les examens sont „ très rigoureux. Les principaux *Mandarins* des Provinces sont les Maitres „ ès arts. La Cour envoie un Commissaire pour assister aux examens des „ Bacheliers ". En Europe nos Cours ont bien autre chose à faire: elles ne s'embarassent guères d'une *pedanterie* de cette nature. Elles veulent bien ignorer que ce seroit leur presence qui encourageroit la jeunesse à se perfectionner dans les sciences. Il faut pourtant rendre justice au bon gout de notre

(*a*) On ne doit pas trop insister sur les objections que l'on fait ici. Il y a d'ailleurs une extreme difirence entre la Politesse Chinoise & celle de nos François, dont les manieres libres & aisées ne vont gueres sans l'affabilité; au lieu que la Politesse Chinoise est representée comme extrêmement génante.

(*b*) *Purchas* Extraits de Voiages.

notre Nobleſſe. Elle dédaigne ſi peu l'honneur d'entrer dans une Academie, qu'il en eſt une chez nous (*a*) où l'on ne trouvera bien-tôt que des Miniſtres d'Etat, des Prélats & des Ducs & Pairs. „ Dès que les Docteurs ſont „ nommés, on les preſente à l'Empereur, il donne aux trois premiers des „ couronnes de fleurs ", comme on en donnoit autrefois aux Poëtes en (*b*) Italie & en Allemagne; mais on ne nous aprend pas que ces derniers *Poëtæ Laureati* en ſoient jamais devenus plus riches. Le (*c*) Laurier eſt à ſi bon marché, que les Princes veulent bien le paier, ſans s'engager à rien davantage. Il n'en eſt pas ainſi à la *Chine*. „ Un Docteur y eſt toujours ri- „ che, parce qu'il reçoit de ſes parens & de ſes amis une infinité de pre- „ ſens. Tout le monde eſpere avec le tems profiter de ſa faveur ". Et comme il n'eſt pas permis à ceux que la ſcience a conduit aux premieres Dignités de ſe relacher, ou d'abandonner leurs études, „ ils ſont obligés très- „ ſouvent de comparoitre aux examens, où on les chatie ſeverement, s'ils ou- „ blient leurs leçons ". Ici la miſere étouffe l'eſprit. Les études de College conduiſent les gens tout droit au *petit collet*. L'Abbé fait & dédie des Livres. C'eſt la grande reſſource de nos beaux Eſprits. Ils vivent du petit revenu que leur produiſent ces études précoces & ſoutenues de leur preſomtion. Ils inventent des projets & les font paier aux Libraires, qui très ſouvent ne voient jamais éclorre l'ouvrage. Encore ſi par égard l'Auteur dédioit quelque fruit indigeſte de ſon eſprit à ſes dupes, (*d*) peut-être ſe conſoleroit-on de la perte de ſon argent.

Le deuil ordinaire eſt de trois ans, & pendant ce tems-là on ne peut exercer aucune charge publique. „ Un *Mandarin* eſt obligé d'abandonner „ ſa charge, & un Miniſtre d'Etat ſon emploi pour ſe retirer en ſa mai- „ ſon & pour donner tout ce tems à ſa douleur. (*e*) On change d'ap- „ partement & de meubles, on ne doit s'aſſeoir que ſur un petit ſiege de „ bois. Les alimens ſont groſſiers, on n'uſe que de legumes. Leurs habits „ ſont faits d'une toile groſſiere, & ils ne couchent que dans de mechans „ lits. Ils ſe ſervent même en ce tems-là de paroles & d'expreſſions con- „ venables à leur douleur ". Celle que nous témoignons en cette occaſion n'en aproche pas. Mais auſſi nous puiſons des motifs de conſolation dans la Religion, & c'eſt ce qui manque aux Chinois, qui n'ont que des doutes & des incertitudes à débiter ſur l'état de leurs parens en l'autre monde. Cependant il faut remarquer, que comme toute dégenere en mode chez les Européans, ſi elle avoit jugé à propos d'établir des uſages pareils à ceux des Chinois, il n'y auroit Religion qui tint, nous les aurions ſuivi fort tranquillement.

Dans le deuil les Chinois quittent le jaune & le bleu, qui ſont chez eux des couleurs gaies, & ne s'habillent que de blanc, couleur deſtinée de tout tems à la triſteſſe : depuis les Princes juſqu'au dernier artiſan, nul, au

raport

(*a*) L'*A* . . . . *F* . . . .
(*b*) Cela ſe pratique encore aujourd'hui, mais aſſés rarement.
(*c*) Ménard, *qui fit des vers ſi bons*,
Eut du Laurier pour recompenſe.
O ſiecle maudit, quand j'y penſe!
On en donne autant aux jambons.

(*d*) Les M . . . . de L . . . . ont été dédiés à un B . . . . P . . . . qui, aïant avancé mille florins à l'Auteur, ſe vit forcé de troquer cette ſomme contre une Epitre dédicatoire, où l'on parle à peine du B . . . .

(*e*) *Hiſt. de la Chine*, par le P. *Martini*.

raport du P. *le Comte*, n'oſe porter des habits d'une autre couleur. D'ordinaire ils ſe ceignent le corps d'une corde. Le deuil pour les autres parens dure plus ou moins ſelon la proximité du mort. En cela les regles Chinoiſes & les notres ſont les mêmes. L'uſage & la bienſeance étoufent les véritables ſentimens : il faut ſe ſoumettre à cet uſage à la *Chine* comme en Europe : mais il arrive enfin, qu'en ce Païs-là, comme en celui-ci, la joie échape. „ Les Chinois, dit le P. *le Comte* affectent au commencement un „ air negligé : la douleur paroit peinte dans leur exterieur . . . . dans la „ ſuite on leur voit reprendre leur air naturel, & l'on en voit ſouvent rire „ qui un moment auparavant pleuroient ſur le tombeau de leurs peres ". Rien n'eſt plus vrai que nous nous devons les uns aux autres ces effets de la bienſeance auxquels le cœur prend quelquefois ſi peu de part ; & une preuve de cela eſt, que ceux même qui cenſurent le déguiſement ſe trouvent choqués, lors qu'ils ne rencontrent pas l'exterieur convenable. A peine un miſantrope oſeroit-il demander d'où vient qu'il faut que tout ſoit égal, & que le noir ſe porte pendant pluſieurs mois pour des perſonnes dont on ne ſe ſoucioit pas, avec autant de regularité que pour celles que l'on regrettera encore intérieurement pluſieurs années après les avoir perdues. Un Philoſophe Chinois ſoutint autrefois, qu'il ne devoit y avoir parmi les hommes qu'un ſeul amour tellement égal, qu'on n'aimât pas plus ſon pere & ſa mere & ſes parens, que tous les autres hommes, qui ne leur devoient ceder qu'un certain droit de primauté. Les Chinois ont regardé ce ſentiment comme une héreſie.

Toutes les Ceremonies de ce Peuple ſi ponctuel, ſi regulier dans ſes uſages ſe trouvent dans un Rituel dreſſé tout exprès. Nos Ecleſiaſtiques ſavent par experience, qu'un long détail de ceremonies eſt une eſpece d'étude. Du moins faudroit-il une memoire fort étendue pour les retenir, & ſurtout un eſprit auſſi attentif que celui d'un Geometre. Nous éviterons d'ennuier nos lecteurs, en ſuivant la ſcrupuleuſe exactitude d'un compilateur à gages. Il faut ſeulement leur preſenter les uſages les plus remarquables.

D'abord nous remarquerons un ſentiment de reconnoiſſance qui fait honneur aux Chinois. (*a*) Ils fondent le deuil long & douloureux, qu'ils témoignent à leurs peres & meres, ſur le ſoin particulier que ceux-ci ſont obligés de prendre pour leurs enfans dans les trois premieres années de leur vie. „ C'eſt pour cela, diſent les Chinois, que nous emploions autant de „ tems à les pleurer, afin de reconnoitre la peine & l'embaras que nous „ leur avons cauſé dans ce premier tems de notre enfance.

Les Chinois, continue le P. *Martini*, font conſiſter une partie de leur bonheur, à s'aſſurer d'un bois très dur, & très ſolide pour ſe faire des cercueils. Les gens riches achettent pour eux & pour leurs parens des ais d'un bois incorruptible, qui leur coute juſqu'à deux mille Ecus. Ils font cette dépenſe de fort bonne heure afin d'avoir long-tems chez eux la vuë de leur *dernier gite*. Ne doutons pas cependant, qu'il n'y ait beaucoup de vanité dans cet uſage, & qu'il ne faille le peſer au même poids qu'ont merité les affectations de ceux qui promenoient leur cercueil avec eux, qui faiſoient mettre la tête ou le crane d'un mort à leur chevet, ou qui ſe faiſoient annoncer tous les matins *qu'ils étoient mortels*. A la dépenſe de la matiere il faut ajouter les parfums, les fleurs, les cierges, les étofes précieuſes, les papiers peints, les joueurs d'inſtru-

(*a*) *Hiſt. de la Chine* par le P. *Martini*.

trumens, les pleureuſes &c. Tous les parens & tous les amis ſont auſſi invités à venir pleurer autour du cercueil & à ſacrifier aux morts pour leſquels on s'intereſſe. Les enfans gardent chez eux des années entieres les corps de leurs peres enfermés dans ces cercueils précieux, qu'on a ſoin d'enduire d'un vernis durable, afin qu'il ne s'exhale aucune mauvaiſe odeur du corps: & c'eſt pendant ce tems là qu'on préſente à manger & à boire à ſes parens, comme s'ils étoient en vie. Il y avoit quelque choſe de pareil chez les Grecs & les Romains, ſur tout dans (*a*) les Sacrifices & les Libations que les Grecs faiſoient pour évoquer les ames des morts, lors qu'on vouloit les queſtionner ſur l'avenir, ou leur demander quelque autre grace. Mais on doit convenir que les uns & les autres étoient fort inferieurs aux Chinois dans ces pratiques. Du reſte on auroit grand tort de condamner ceux-ci comme coupables d'extravagance, (*b*) en ſupoſant qu'ils ne croient pas, comme les premiers, l'immortalité de l'ame. L'opinion de la Metemſpychoſe & les prieres du Rituel Chinois prouvent le contraire. Il eſt vrai que leurs idées ſur cette immortalité ſont confuſes, comme l'étoient auſſi celles de la plupart des anciens Païens.

Dans le moment qu'un agoniſant expire, un parent ou un ami prend la robe du mourant, monte ſur le toit de la maiſon & ſe tournant vers le Nord, apelle trois fois à grands cris l'ame du défunt. Ces cris s'adreſſent au Ciel, à la Terre & à la moiene region de l'air. Après cela il replie la robe du défunt & va ſe tourner vers le Midi. Enſuite il déplie cette robe & l'étend ſur le mort, qui reſte trois jours en cet état, pour attendre que ſon ame ſoit de retour. Les mêmes choſes ſe pratiquent hors de la Ville pour un mort qui a été tué. Paſſons à une autre uſage.

(*c*) Quand un Chinois eſt mort, la coutume veut qu'on dreſſe un autel dans un des apartemens de la maiſon, qui d'ordinaire eſt tendu de blanc. On met une image du défunt ſur cet autel avec tous les ornemens dont nous venons de parler, le corps eſt derriere dans ſon cercueil. (*d*) Tous ceux qui viennent pour témoigner leur afliction, ou faire les complimens de condoleance font quatre genuflections devant cette image, ſe proſternent & même baiſſent la tête juſqu'à terre: mais avant ces hommages, ils lui offrent des parfums. Les enfans du défunt, s'il en a, ſont à côté du cercueil, en habits de deuil, ſes femmes & ſes parentes pleurent avec les pleureuſes derriere un rideau qui les cache. N'oublions pas que, ſelon les Rituels Chinois, dès qu'on a mis le corps du défunt dans le cercueil, il faut lui mettre dans la bouche du blé, & du ris, même de l'or & de l'argent, ſelon que la condition du mort peut le permettre. On met auſſi dans de petits ſacs aux quatre coins du cercueil des ongles, & des ciſeaux pour les couper. Avant que les Tartares euſſent ordonné expreſſement aux Chinois de ſe couper les cheveux, ils en mettoient auprès de leurs morts avec des peignes. On trouve au contraire, que quelque Peuples de l'Antiquité raſoient leurs morts, & peut-être cet uſage n'étoit-il pas moins (*e*) bizarre que l'uſage

(*a*) Voiés ce qu'a recueilli *Feithius* ſur cette matiere. *Antiquit. Homer.* L. I.

(*b*) Voi. les *Diſſertations de l'Abbé* Renaudot *ſur les Sciences des Chinois*, à la ſuite des *Anciennes Relations des Indes.*

(*c*) Tiré de *Dapper* & autres.

(*d*) C'eſt la Ceremonie que les Chinois nomment *Tiao.*

(*e*) Il pouvoit être fondé ſur la propreté. L'experience à apris, que la barbe, les ongles & les cheveux croiſſent aux morts.



CONVOI FUNEBRE d'un G



UNEBRE d'un GRAND de la CHINE.

ſage de Chinois. Rien ne ſe raporte mieux à ce dernier que la pratique funebre dont il eſt parlé dans *Homere.* (*a*) Ceux qui s'intereſſoient pour un mort ſe raſoient la tête & couvroient ce mort de leurs cheveux, (*b*) ſouvent même on lui faiſoit un Sacrifice de ſa chevelure. Nous nous garderons bien de preſſer la comparaiſon de ces deux coutumes.

Le jour des funerailles, tous les parens & tous les amis s'aſſemblent, comme en Europe, dans la maiſon du mort en habits de deuil. Ils forment tous enſemble avec les Prêtres &c. le Convoi funebre. On y voit des images d'hommes, de femmes, d'Elephans, de Tigres &c. Tout cela doit être brulé pour le mort. Les Prêtres & ceux qui ſont gagés pour reciter des prieres en faveur du défunt ou à ſon honneur, marchent enſuite. (*c*) A la tête paroiſſent des gens qui portent ſur les épaules des encenſoirs de cuivre raiſonnablement grans, puis qu'ils les portent de cette maniere. Les enfans du mort ſuivent immédiatement ſon cercueil. Ils marchent à pié, apuiés ſur un bâton, ce qui eſt une marque de triſteſſe, du moins une marque exterieure. Il ne faut pas s'imaginer que le cœur ſoit toujours & ſans exception de concert avec l'appareil du deuil. Ces hommes étant revêtus de la même humanité que nous, le ſont auſſi des mêmes paſſions. Tel a perdu ſon pere, qui enterre ſa douleur avec lui : mais nous avons déja cité un Jeſuite habile & éclairé ſur l'hypocriſie de la triſteſſe Chinoiſe. Après les enfans viennent les femmes dans une chaiſe couverte, & les parentes du défunt. Beaucoup de Ceremonies accompagnent cette marche. Nous remarquerons ſeulement, qu'elle ſe fait au bruit des tymbales, des tambours, des flutes & de quelques autres inſtrumens. Lors que le cercueil a avancé environ une trentaine de pas, on y jette une certaine quantité de terre rouge. On ne nous dit pas la raiſon de cet uſage.

Chaque famille a ſon tombeau particulier ſur une colline, ou tout auprès. Ces tombeaux ſont ornés de figures & d'ornemens ſemblables à ce que l'on porte aux convois. Ils ont auſſi l'uſage des Inſcriptions & des Epitaphes. C'eſt ſur ces tombeaux que l'on s'aſſemble tous les ans au mois de (*d*) May, & que l'on ſacrifie aux défunts, après avoir arraché les herbes & les broſſailles qui environnent le tombeau. C'eſt-là un de ces Cultes, qu'une partie des Miſſionnaires a repréſenté comme purement civils, & l'autre comme Idolatres & ſuperſtitieux. Quoi qu'il en ſoit, dans ces mêmes lieux où ſont les tombeaux, les Chinois offrent des ſacrifices à certains Eſprits particuliers qu'ils croient dominer dans les Cieux. Ils leur rendent graces pour les bienfaits dont les morts de ces ſepulchres leur ſont redevables, & les prient de continuer à les aſſiſter. Selon le Rituel Chinois, ces ſacrifices & ceux que l'on fait aux parens morts ne peuvent être offerts que par les enfans legitimes.

(*e*) Le terrain des ſepulchres eſt fort cher. Il l'eſt auſſi en Europe : ſans parler de l'attirail de nos Ceremonies funebres, ces Ceremonies où bien ſouvent, ſous prétexte d'honorer les morts, les vivans contentent leur vanité. Les Chinois font bâtir des maiſons auprès de leurs tombes, & ces mai-
ſons

(*a*) *Iliade d'Homere* L. 23.
(*b*) *Feith. Antiquit. Homer.* lib. I.
(*c*) *Dapper Recueil d'Ambaſſades.*
(*d*) *Eclairciſſemens ſur les honneurs rendus à Confucius* &c. à la ſuite de l'*Hiſtoire de l'Edit* &c. par le P. *le Gobien.*
(*e*) *Dapper Recueil d'Ambaſſades* &c.

ſons ſont ornées ordinairement de Cyprés. Tout cela couteroit moins, ſi quelque *Bonze* ou quelque Devin n'en faiſoit monter la valeur à ſa fantaiſie. Lors qu'un perſonnage de ce poids s'eſt aviſé de trouver le terrain heureux, il n'y a plus de prix. Quoique generalement on donne, comme chez nous, des cercueils aux morts, il y a des Provinces où l'on les brule. Les pauvres les brulent auſſi faute de moiens pour acheter des cercueils. Cependant on leur accorde des cimetieres où ils ſont enſevelis, comme chez nous & chez les anciens Romains, ſans aucune diſtinction. Les Eunuques enchériſſent, à ce qu'on aſſure, ſur tous les autres Chinois, ils font des dépenſes exceſſives en bois rare & précieux : leurs tombeaux ſont des Palais ſouterrains.

Finiſſons par quelques uſages qui ne doivent pas être oubliés. (*a*) Quelquesfois les parens du mourant le font porter, avant qu'il acheve d'expirer, dans une Sale, qui eſt aparemment le lieu que des (*b*) Ecrivains ont nommé *Sale des Ancêtres*. *Purchas* raporte ſur la foi des Auteurs, dont il fait l'extrait, que quand un malade eſt abandonné, on lui preſente l'image du Diable tenant le Soleil dans ſa main droite & un poignard dans la gauche : on l'exhorte à fixer ſes regars ſur cette image, afin qu'il ſe puiſſe faire un fidelle ami du Diable dans l'autre monde. Un autre coutume, qui, peut-être n'eſt pas generale, c'eſt qu'à la mort d'un pere, le fils ainé doit ôter ſon bonnet, ſe preſenter les cheveux épars devant ce pere agoniſant, déchirer les rideaux ou les couvertures du lit, & en jetter les lambeaux ſur le défunt. Les femmes lavent les corps des femmes, & les hommes ceux des hommes. Après cette ablution l'on enveloppe le mort dans de la toile de coton, ou dans une piece d'étofe de ſoie. Auprès du mort on met ou les marques de ſa dignité ou celles de ſon mérite & de ſes progrès dans les Arts & les Sciences. Les enfans, ou à leur défaut, les plus proches parens du mort font annoncer ſon décès aux autres, en termes pleins de triſteſſe & d'eſtime : alors commencent les viſites de deuil, que l'on doit faire comme en Europe, en habits convenables à la circonſtance. Aux aproches de ces viſites, qui, chez les Grans, ſont annoncées aux parentes & aux pleureuſes (*c*) par un ou deux coups de tambour, toutes ces femmes font par leurs pleurs & par leurs gemiſſemens une eſpece de concert funebre. Nous avons déja parlé des Sacrifices, ou, pour mieux dire, des offrandes pour les morts. Après cela on conduit les gens dans une autre Sale, où on leur preſente du Thé & des confitures. Ceux qui le peuvent font un feſtin funébre après que le corps a été mis dans la terre.

Purchas rapporte qu'on plante un Pin auprès du tombeau, & que ce Pin eſt ſacré.

(*a*) *Dapper* ubi ſup.
(*b*) Le P. *le Gobien* Eclairciſſemens &c. à la ſuite de l'*Hiſt. de l'Edit de l'Empereur de la Chine.*
(*c*) Ces tambours ſont à l'entrée de la Sale.

RELI-

RELIGION *de l'*ILE FORMOSA.

LE Proſelyte prétendu converti à la Religion Proteſtante, raporte ce qui ſuit dans (*a*) ſa *Deſcription* de l'Ile *Formoſa*. „ La Religion des For- „ moſans leur a été revelée par le Dieu même qu'ils adorent, ſi nous en „ croions le livre qu'ils nomment *Terre choiſie*. C'eſt un livre que les For- „ moſans ont en grande veneration, & qui contient la revelation ſur laquel- „ le eſt fondé le Culte Religieux, qui eſt en uſage dans leur Païs . . . . „ Il y a environ neuf cens ans que les habitans de l'Ile *Formoſa* ne con- „ noiſſoient point d'autres Dieux que le Soleil & la Lune, qu'ils regar- „ doient comme des Divinités Suprêmes, s'imaginant que les Etoiles n'é- „ toient que des demi-Dieux, ou des Divinités inferieures. Tout leur Cul- „ te ſe reduiſoit à l'adoration de ces Aſtres le matin & le ſoir, auxquels „ ils offroient des Sacrifices d'animaux de toutes les eſpeces ". Deux Phi- loſophes qui vivoient alors, s'érigerent en Prophetes, & annoncerent une nouvelle Loi à ces Idolatres. Cette nouvelle Loi fut revelée aux deux Pro- phetes *dans un deſert* par le nouveau Dieu, qui même y *apparut fréquem- ment à ces deux Prophetes*, afin de les inſtruire à fond du Culte qu'il vou- loit établir chez les *Formoſans*. Après ces revelations, les deux Prophetes choiſirent un jour ſolemnel pour annoncer le nouveau Culte aux Inſulai- res. Ils leur parlerent duhaut d'une colline d'où ils pouvoient être entendus du Peuple. La bizarrerie de leur habillement, leur air ſauvage & defait, & la force de leurs diſcours émurent le Peuple. On les écouta tranquilement juſqu'à la propoſition qu'ils firent, de *bâtir un Temple* au nouveau Dieu, d'*y dreſ- ſer un Tabernacle*, & *dans ce Tabernacle un Autel*, ſur lequel *il falloit bruler les cœurs de vingt-mille enfans de l'âge de neuf ans & au deſſous*. Cette propo- ſition ſouleva le Peuple contre ces deux hommes : peu s'en fallut qu'ils ne fuſſent aſſommés. Ils ſe retirerent en le menaçant qu'il ſe repentiroit de ſa déſobéïſſance. L'effet ſuivit les menaces. Accablés des fleaux du Ciel, ils eurent recours aux Prophetes, qui s'engagerent de prier leur Dieu pour le ſalut des *Formoſans*. Et c'eſt ainſi que la reconciliation du Peuple avec le Dieu ſe fit. Un des Prophetes en donna la nouvelle au Peuple, qui dans l'excès de ſa joie le nomma *Pſalmanaazaar*, *Auteur de Paix*. Ce nom, qui reſta au Prophete, fut ſi venerable dans la ſuite, qu'il devint un des noms les plus en uſage chez les *Formoſans*. Il étoit important de nous avertir de cela, pour juſtifier la raiſon pourquoi l'Auteur du Roman de *Formoſa* s'appel- le *Pſalmanaazaar*. Au reſte il n'eſt pas neceſſaire d'avertir qu'on a tiſſu dans ce Roman pluſieurs circonſtances de l'Hiſtoire de *Moïſe*, & qu'on y remar- que (*b*) des noms Hebreux fort peu déguiſés. Le Tabernacle, l'Autel, les Fêtes du Dieu des *Formoſans* ne manquent pas non plus de conformité avec les Ceremonies Judaïques.

Laiſſons cet Impoſteur, & ſa Deſcription Romaneſque, qui a trouvé de l'au-

(*a*) Beaucoup de gens regardent cet Auteur, ſoi diſant Japonois & élevé dans *Formoſa*, comme un Impoſteur.

(*b*) Comme celui de *Zorobabel*.

l'autorité parmi des gens à qui tout eſt bon, (*a*) pourvû que le parti qu'ils haïſſent y ſoit maltraité. (*b*) Un Voiageur, qui paroit aſſés *veridique* & qui a demeuré quelque tems à *Formoſa*, dit que ces Idolatres adorent pluſieurs Dieux, entre leſquels il y en a deux principaux, dont l'un habite vers le Midi & l'autre vers l'Orient. Celui du Midi prend ſoin des hommes, celui de l'Orient des femmes, & ce dernier eſt auſſi de leur Sexe. Un autre Dieu habite du côté du Nord. Il eſt méchant. Deux autres Divinités ont ſoin de la guerre & des guerriers : (*c*) un autre preſide ſur la maladie & la ſanté. Ils en ont auſſi pour la chaſſe, pour les ſemailles, pour les maiſons &c. Il eſt à remarquer, que la plupart de ces Dieux ſont mariés, comme chez les anciens Païens. Il eſt a remarquer encore, qu'à *Taiowan*, que *Dapper* paroit diſtinguer de *Formoſa*, l'on compte (*d*) ſoiſſante douze Dieux ſervis & adorés par les Chinois qui s'y ſont venus établir. Le premier en ordre de tous ces Dieux eſt le Dieu Createur de la Nature. On lui ſacrifie une fois l'année un pourceau, dont on conſume la chair & les os avec du Sandal. En general tous ces Dieux ont été des hommes, & ſont devenus Dieux par leur mérite & par leur ſageſſe : mais quelques uns d'eux ont toujours été des Genies & des Demons. L'Ecrivain de la *Deſcription de Formoſa* nous dit, (*e*) qu'on y adore auſſi le Demon, qu'on y croit que les ames des mechans deviennent des Diables après la mort de leurs corps, que ces ames, toutes mal faiſantes qu'elles ſont, ne laiſſent pas d'être honorées par des ſacrifices & par des prieres. Le Chef de tous ces Eſprits aëriens recnnnus mauvais & ennemis jurés du bien a des Autels & des ſtatuës ſur les montagnes. On lui ſacrifie des animaux & même des victimes humaines.

Le même Ecrivain nous dit, que les attitudes & les geſtes de ces Inſulaires dans le Culte Religieux varient ſelon les Ceremonies qu'ils y obſervent. Quand on lit publiquement le livre où ſont contenus les preceptes de leur Religion, ils ont, dit-il, le genou gauche poſé à terre, & le bras droit levé vers le Ciel. Quand on remercie Dieu, ils ſont proſternés le viſage à terre, mais ils ſe tiennent debout, les mains jointes pendant qu'ils chantent leurs hymnes. On peut s'aſſeoir à terre pendant qu'on égorge les victimes, mais quand la chair de ces victimes eſt ſur le feu, on doit ſe tenir debout les mains jointes en regardant du côté du Tabernacle. Il parle auſſi d'un Sermon que les Prêtres ſont publiquement dans les Temples.

(*a* Voiés les Chap. 33. & ſuiv. de la *Deſcription de Formoſa.*

(*b*) Voiage de *Recteren aux Indes Orientales*, dans le *Recueil de Voiages de la Compagnie des Hollandois*, tom. 6.

(*c*) *Dapper* Recueil d'Ambaſſades &c.

(*d*) *Relation de Wricht* citée par *Dapper*, ubi ſup.

(*e*) Chap. 5. & 17.

Leurs

Leurs PRETRES, *leurs* FETES *&c.*

PAſſons au témoignage d'un homme, dont le caractere a dû lui inſpirer l'amour de la vérité. Les femmes ſont les Directrices du Culte Religieux ; en cela differens des autres Peuples, (*a*) dit l'Auteur que nous citons, & cela eſt vrai, mais avec des reſtrictions, puiſque les Grecs & les Romains avoient des Prêtres & des Prêtreſſes. Celles des *Formoſans* s'appellent *Juibas*. Leur Culte conſiſte en invocations & en Sacrifices. On ſacrifie des pourceaux, du ris grillé, du pinang, des têtes de cerfs. On fait des libations aux Dieux.

Les Sacrifices ſont ſuivis d'une invocation de la façon d'une des Prêtreſſes. L'Auteur dit qu'elle reſſemble à un Sermon, peut-être à cauſe de la longueur. La Prêtreſſe crie & s'agite en prêchant. Souvent même elle s'agite ſi bien, que les yeux lui tournent dans la tête; elle hurle, elle tombe à terre & y reſte ſi fortement attachée, qu'à peine cinq ou ſix perſonnes la peuvent lever. Dans ces mouvemens convulſifs, les Dieux ſe communiquent à elle. Les Medecins & les connoiſſeurs en ce qui concerne le Sexe n'ignorent pas, que les femmes ont, par leurs diſpoſitions naturelles, des qualités admirables pour l'Entouſiaſme & la poſſeſſion : auſſi il ſemble qu'on peut chaſſer les vapeurs qui leur troublent le cerveau, de la même maniere que dans (*b*) *Tobit* on chaſſe les mauvais eſprits. Les odeurs déſagrables gueriſſent le Sexe attaqué: dans *Tobie*, l'odeur forte du cœur & du foie d'un poiſſon chaſſe le Demon poſſeſſeur du corps d'un homme. Revenue de ſon extaſe, la Prêtreſſe ſe releve toute tremblante, & cependant l'aſſemblée pleure & gemit. Environ une heure après, toutes les Prêtreſſes montent ſur le toit de leurs Pagodes, ſe placent aux deux extremités du faite & font de nouvelles prieres, après quoi elles ſe dépouillent entierement, & expoſant leur nudité aux yeux de leurs Dieux, frappent ſur certaines parties de leurs corps. Cette Ceremonie eſt ſuivie de l'ablution, qui ſe fait en preſence de l'aſſemblée. Pendant qu'elle dure les perſonnes qui la compoſent boivent juſqu'à s'enivrer.

Le même Auteur, qui parle comme aiant en partie été témoin occulaire, ajoute que ces Prêtreſſes ſe mêlent auſſi de prédire la bonne & la mauvaiſe fortune, la pluie & le beau tems; qu'elles conjurent les Demons ; qu'elles les chaſſent des lieux où ils ont élu domicile. Comme les Demons ſe plaiſent à inquietter les hommes, les *Formoſans* aſſurent qu'ils habitent ſouvent parmi eux. Les Exorciſmes des Prêtreſſes de *Formoſa* ſe font avec beaucoup de bruit : elles hurlent contre eux, elles les pourſuivent le ſabre à la main avec tant d'acharnement, que les Diables ſont obligés de ſe jetter à la Mer au riſque de s'y noïer. Mais, malgré une guerre ſi dangereuſe, on leur fait pourtant des offrandes, & ces offrandes bordent ordinairement les chemins.

La poſition du premier (*c*) *Bambou* d'une maiſon & ſurtout d'un Temple, ce qui revient chez nous à la ceremonie de poſer une premiere pierre; cet-

(*a*) *Voiage de Rechteren* ubi ſup. *ce Rechteren* étoit Miniſtre.
(*b*) *Tobie* Ch. VI. verſ. 6. & 7.
(*c*) Sorte de roſeau.

cette poſition, dis-je, a des ceremonies aſſés ſingulieres. En coupant le premier *Bambou* on fait une priere à la Divinité qui preſide au bâtiment. Avant de commencer ce Bâtiment, on offre du *Pinang* & du Ris aux Dieux. On les invite à venir prendre poſſeſſion de ce nouveau Bâtiment, à le proteger &c, après cela chacun eſt obligé de dire en public ce qu'il a ſongé la nuit précedente, & celui qui a fait le plus beau ſonge met le premier la main à l'œuvre. Il préſente du *Pinang* & quelque bruvage aux Dieux, en leur demandant qu'ils lui accordent la diligence. Quand le Bâtiment eſt élevé à une certaine hauteur, le Proprietaire de la maiſon y fait ſon entrée & un Sacrifice pour toute l'aſſemblée, ſans exception. Lorſque l'on eſt parvenu à couvrir le toit, avant de le couvrir quelques femmes pratiquent une ſorte de Divination pour ſavoir ſi le Bâtiment ſera durable. Elles prennent des *Bambous*, les rempliſſent d'eau, & la font enſuite rejaillir hors de leur bouche. La maniere dont cette eau ſort décide de la durée du Bâtiment. La Ceremonie finit par une longue ivrognerie à l'honneur des Dieux, *(a)* qui ſont même invités à y prendre part par une priere, qui leur demande leur aſſiſtance, en leur offrant de quoi boire. Le ſacrifice d'un pourceau porte auſſi bonheur au nouveau Bâtiment & à ſon Proprietaire. La tête de la victime que l'on ſacrifie doit être tournée vers l'Orient, à cauſe du Dieu qui y habite, lequel l'emporte ſur les autres Dieux. Cette victime eſt miſe en pieces, après qu'on l'a aſſommée de telle façon que la tête reſte entiere. On met de ces pieces ſur toutes les choſes où l'on prétend attirer la benediction des Dieux : ſur les coffres, afin qu'ils les rempliſſent; ſur les épées & ſur les boucliers, afin qu'ils leur donnent la vertu de reſiſter à leurs ennnemis &c. A l'égard de la Prêtreſſe, ſes prieres & ſes peines ſont bien paiées : outre cela elle reçoit une portion conſiderable du Sacrifice, & ſe conſerve toujonrs la confiance de ces Idolatres, qui s'imaginent qu'après un tel Sacrifice le Diable n'oſeroit toucher à rien qui leur apartienne.

Leurs fêtes ſe reduiſent generalement à ſacrifier des pourceaux, avec d'autant plus de raiſon, qu'ils en imitent toutes les ordures, à s'enivrer, à compter leurs ſonges, leurs débauches, & leurs victoires. Un détail plus particulier ennuieroit & choqueroit le lecteur. Nous nous contenterons d'une remarque; c'eſt que ces ſales devots ſe mettent en état de pure nature pour ſervir leurs Dieux. En certaines Fêtes les hommes ſont nuds, en d'autres les femmes, & quelquefois hommes & femmes péle mêle. *(b)* La principale Prêtreſſe monte au faite de la Pagode, y boit & y verſe à boire à ſes Dieux, s'y enivre, & ſe dépouillant enſuite nue devant l'aſſemblée, couvre l'impudence de cette action d'une raiſon aſſés ſpécieuſe pour avoir été goutée de quelques Heretiques du Chriſtianiſme. Elle déclare que les enfans des Dieux ne doivent point être revêtus d'habits terreſtres. L'yvreſſe lui ſuggere en même-tems dequoi faire un long Sermon, & tout cela finit par des contorſions, & des diſcours de fanatiques. Après cela elle reprend ſes *habits terreſtres*. Les extravagances des *(c) Adamites*, qui alloient tout nuds, & celles des *Anabaptiſtes* du ſeizieme ſiecle rendent croiables les impuretés des Idolatres de *Formoſa*; d'autant mieux que ces Heretiques prirent naiſſance dans une Religion qui prêche uniquement la pureté.

Les

(a) *Dapper*, Ambaſſades &c.
(b) *Dapper Recueil d'Ambaſſade* &c. l'appelle *Ibis*.
(c) Heretiques du 12. ſiecle.

Les Semailles ſont précedées d'un Sacrifice aux Dieux qui préſident ſur les grains. Si dans le tems des ſemailles on tue quelque bête ſauvage on offre à ces Dieux le foie & le cœur des bêtes tuées.

On eſt obligé de s'abſtenir de diverſes choſes dans le tems qu'on enſemence les terres, par exemple de Tabac. C'eſt encore un point capital de Religion de retenir ſes vens. Il y en a bien d'autres, qui n'ont rien de ſingulier que l'extravagance & la petiteſſe des objets. Quand les grains ſont à demi montés, il n'eſt plus permis de s'enyvrer, ni de manger du ſucre, du *Pinang*, ou de la graiſſe, & quand la moiſſon commence, les premiers grains ſont mis ſur un monceau de terre à l'honneur des Dieux. Lors que chacun ſerre ſes grains, on ſacrifie encore un pourceau. La chaſſe a auſſi des Ceremonies particulieres.

Les *Formoſans* ont un tems d'abſtinence qu'ils prétendent leur avoir été preſcrit par un certain homme, qui, après avoir ſouffert long-tems les inſultes que ſes compatriotes lui faiſoient à cauſe de quelques difformités naturelles, pria les Dieux de le recevoir dans le Ciel, la premiere fois qu'il lui arriveroit d'être inſulté. Sa priere fut exaucée. Il y a aparence que les Dieux le revêtirent d'un emploi qui pouvoit le rendre redoutable ſur la terre : car il deſcendit peu de tems après à *Formoſa*, & pour ſe vanger des mépris du Peuple, il lui aporta vingt-ſept Articles dont eſt compoſé ce que les *Formoſans* appellent *Karichang*. Le Legislateur vindicatif les menaça du chatiment s'il leur arrivoit de négliger quelqu'un des Articles. Pendant ce *Karichang*, il eſt defendu aux *Formoſans* de bâtir des maiſons, de vendre des peaux, de ſe marier, d'avoir commerce avec une femme, pas même avec une femme legitime, de ſemer, de forger des armes, de faire quelque choſe de neuf, de tuer des cochons, de donner un nom à un enfant nouveau né, de ſe mettre en voiage, quand on n'eſt jamais ſorti de chez ſoi. Telle eſt la ſubſtance des principaux articles du *Karichang*.

Voilà ce que nous fourniſſent (*a*) les Voiageurs Hollandois ſur la Religion de *Formoſa*. Celui qui a mis en ordre les Memoires de *Pſalmanaazaar* ſous le nom de *Deſcription de l'Ile Formoſa* (*b*) prétend que ces Voiageurs ont fait des mœurs & des uſages des Montagnes de (*c*) *Tiowan* ceux des véritables *Formoſans* dont ils n'avoient jamais (*d*) approché. Pour éviter cet inconvenient, le *Japonois* & ſon compilateur ont eu ſoin de dire exactement le contraire de ces Voiageurs. Dans les Memoires de *Pſalmanaazaar*, on trouve que le Legislateur de ſon nom établit un Grand Prêtre & des Prêtres qui devoient ſervir ſous ſes ordres, comme dans le Judaïſme. Autres conformités avec celui-ci : l'Office de ce Grand Prêtre eſt de parler à Dieu en ſecret, les Sacrificateurs inferieurs tuent les animaux deſtinés aux Sacrifices, les lavent, en font bouillir la chair &c. Ils liſent publiquement dans les Temples, ils prêchent, ils inſtruiſent, ils veillent au Tabernacle, il leur eſt permis de ſe marier, pourvû qu'ils n'aient qu'une femme. On ajoute dans cette Deſcription, que le Legislateur établit des Monaſtères, qu'il donna des regles aux Moines, & leur preſcrivit diverſes ſortes

(*a*) Ceux de la Collection de *Dapper*, & *Rechteren*.

(*b*) Préface de la *Deſcription de Formoſa* p. XIX.

(*c*) *Tiowan* eſt une Ile d'où le trajet à *Formoſa* ſe peut faire à pié vers la pointe Meridionale de cette derniere.

(*d*) On aſſure dans la Preface, que les Hollandois n'ont pas la liberté de s'avancer dans les terres de *Formoſa*.

tes d'habits, qu'il regla la diſpoſition qu'on devoit faire des biens qu'un Moine auroit laiſſé en mourant, qu'il permit aux Superieurs d'ordonner Prêtres ceux qu'il croiroit dignes de l'être; qu'il permit auſſi les retraites dans les deſerts. Voilà des (*a*) imitations du Chriſtianiſme : en voici une qui n'eſt pas moins ſinguliere. Elle eſt d'après ceux qui ſe défroquent pour paſſer dans une autre Religion. „ On a remarqué, dit-il, que ces Reli„ gieux *Formoſans* ſont ordinairement aſſés ſages, & s'attachent à la prati„ que de la vertu : *mais quand ils ſe ſont une fois debauché, ils abandon„ nent bien-tôt les regles & le Couvent, & ſont après cela plus adonnés au „ vice que les autres hommes* ". Il devoit ajouter, que ces *coureurs* de Religions ſont ordinairement plus dangereux que le reſte du genre humain.

Autres USAGES; *leur* MEDECINE *&c.*

LEs *Formoſans* (*b*) n'ont ni Rois, ni Souverains : mais c'eſt ce que nie *Pſalmanaazaar*, qui prétend que leur Etat eſt bien policé. Un autre Auteur cité par *Dapper*, dit que *Formoſa* eſt partagée en diverſes Communautés, qui ont chacune leur Chef. Ils ſont toujours en guerre : un Village eſt ennemi de l'autre. Leurs uſages militaires approchent en beaucoup de choſes de ceux des Americains : par exemple, ils conſervent précieuſement, & comme des monumens de leurs victoires, les os & les dépouilles de leurs Ennemis, principalement la tête ou la chevelure. Ils font la guerre par embuſcades, ils plantent ſur des pieux les têtes de leur Ennemis, & danſent enſuite tout autour. Ils choiſiſſent les plus experimentés & les plus courageux de leurs Guerriers pour Chefs de Guerre & pour Conſeillers, ce qui revient aux Anciens des Americains.

Avant que d'aller à la guerre, on conſulte les ſonges, on examine le vol de certains oiſeaux. Dans ces guerres ils n'épargnent perſonne, pas même les femmes & les enfans. Revenus chez eux, ils font pendant quelques nuits conſecutives des ſacrifices aux Manes de leurs Ennemis, c'eſt à dire, en preſence de ces têtes expoſées ſur des pieux. Ces têtes deſſéchées & dépouillées de leur chair ſont portées au logis, & l'on s'imagine qu'elles y portent & entretiennent la benediction. Auſſi les prend-on avec ſoi, quand on s'en retourne à la guerre, & on leur adreſſe des vœux. Lorſque ces Inſulaires ſont vaincus, ils font autant de poupées de linge qu'ils ont eu de morts, & les enterrent au lieu de ceux-ci. Une de leurs Prêtreſſes fait quelques ſacrifices pour ces morts, & les prie ſur tout de ne pas prendre parti pour les Ennemis, de ne pas les déceler à eux. Autrefois les Romains étoient aſſés fols (*c*) pour eſſaier de corrompre, ou même d'enlever par force les Dieux des Peuples avec qui ils étoient en guerre. Ces foibleſſes ſont originaires de la même idée.

La

(*a*) Ce Legislateur établit auſſi une maniere de Communion, qui aproche beaucoup de celle des Epiſcopaux d'Angleterre. Voiés Chap. VII. de la *Deſcription.*
(*b*) *Rechteren* dans le Tome V. des *Voiages de la Compagnie.*
(*c*) Voiés la *Diſſertation préliminaire* ſur le Culte Religieux.

La maniere de faire ſerment entre deux perſonnes conſiſte à rompre enſemble une paille. (*a*) Ne diroit-on pas que cette formalité eſt priſe de nos vieux uſages, tant elle leur reſſemble ?

Les *Formoſans* (*b*) ont un Conſeil, qui eſt composé de douze perſonnes agées d'environ quarante ans. Ces Conſeillers occupent leur charge deux ans. En ſortant de charge ils ſe font arracher les cheveux des temples & du ſommet de la tête. Les affaires de Religion ſont auſſi de leur reſſort, car ils doivent faire obſerver ce que les Pretreſſes ont ordonné, & empécher que les Peuples ne commettent des choſes, qui pourroient irriter les Dieux. Dans les tems où la nudité eſt ordonnée pour attirer la benediction des Dieux ſur les grains, les Conſeillers obſervent que perſonne n'aille vêtu, & s'ils trouvent des contrevenans, ils les dépouillent de la toile qui les couvre & les condamnent à nne amande.

Un autre uſage, qui tient de ceux des Americains, eſt celui de ſe peindre le viſage, les bras, les épaules & la poitrine. A cela il faut ajouter les plumes qu'ils portent ſur la tête, principalement dans les jours de fête, & les colliers de coquilles, qui ornent leurs bras & leurs jambes.

La Prétriſe n'eſt pas ſeulement le partage des femmes, la Medecine l'eſt auſſi, & cette Medecine ſe reduit ſouvent à la friction de la partie malade, ou correſpondante à l'endroit où l'on ſent du mal. L'operation eſt précedée d'un ſacrifice aux Idoles. Au défaut de réuſſite par la friction & les ſacrifices, on paſſe aux conjurations, & l'on appelle une Enchantereſſe. Cette nouvelle Operatrice feignant d'aller interroger l'ame du malade, lui prend les droits & les tirant l'un après l'autre, eſſaie de les faire craquer. Si cela reuſſit, on en tire un heureux augure. L'Operatrice prend auſſi la feuille d'un certain arbre, & la mettant ſur la bouche du malade, elle prend après cela dans la ſienne une gorgée d'eau qu'elle crache enſuite ſur cette feuille. Si, par le mouvement que fait cette feuille, elle panche vers l'Operatrice, c'eſt encore un bon preſage. Il arrive ſouvent que, malgré cela, le mal empire, alors on attribue ce mal au Diable. C'eſt lui qui a pris poſſeſſion du patient, on travaille donc à chaſſer cet Eſprit malin & l'on fait un ſacrifice préliminaire aux Idoles, après quoi la Sorciere ſe met à la tête de quelques jeunes hommes & fait l'exorciſme, dont une des principales Ceremonies eſt de pourſuivre le Diable le ſabre à la main & de lui jetter enſuite le bénitier à la tête, c'eſt à dire, un pot plein de *Maſakaw*, qui eſt la boiſſon de ces Inſulaires. Mais diſcontinuons le détail de ces prétendus ſignes de bonheur & de malheur, & des conjurations qui les précedent, pour paſſer à ce qui ſuit la convaleſcence. Le malade revenu en ſanté doit un ſacrifice à ſes Dieux : en allant au ſacrifice il doit faire attention aux preſages, & éviter ceux qui ſont mauvais ; mais il doit pourtant s'abſtenir des aſſemblées pendant tout le *Carichang*. Lorſque le malade eſt dans un état ſi deſeſperé que ni conjurations, ni exorciſmes ne peuvent le tirer d'affaire, on prend le parti de le recommander aux Dieux.

(*a*) Voi. *Paſquier* dans ſes *Recherches de la France* ſur l'origine du Proverbe, *Rompre la paille*, qui paroit pris de la maniere ancienne de prendre poſſeſſion d'une choſe, ou d'en être démis.

(*b*) Le Miniſtre *Candidius* dans ſa *Relation de Formoſa*, tom. V. des *Voiages de la Compagnie* &c.

Leurs

Leurs CEREMONIES NUPTIALES & FUNEBRES.

(a) LEs *Formoſans* ſont polygamiſtes, comme la plupart des Idolatres, & quittent leurs femmes quand ils veulent. Ils ne demeurent point avec elles, ils ne les approchent que de nuit & en ſecret : cela eſt dans l'ordre. Voici des ſingularités. Les hommes ne peuvent ſe marier qu'à l'âge de vingt ans, ils ne vont point chez leurs Epouſes, qu'elles ne les faſſent avertir. Lors qu'ils ſont devant la porte du lieu où elles habitent, ſi l'on eſt d'humeur de les recevoir, on les appelle, ſinon, ils ſont obligés de ſe retirer ſans autre formalité. Cela eſt bizarre : il nous ſemble à nous, qui ne croions pas nos femmes d'humeur à renvoier ainſi les gens, qu'il n'y en a jamais aſſés pour le Sexe. Qu'un mari ſoit le pis aller, à la bonne heure, peu de gens l'ignorent; mais au défaut de mieux, ce pis aller ſert toujours. En un mot, il doit nous paroitre fort extraordinaire ſelon les idées de chez nous, qu'une *Formoſane* laiſſe tranquillement paſſer ſon mari. Le Prince d'Orange *Frederic-Henry*, diſoit, que les jeunes femmes croient que l'amour met toujours les hommes en état de donner l'aſſaut, & les Capucins, que les gens de guerre ont toujours l'épée à la main. Ce Prince étoit Juge competent : mais les femmes, qui n'ont pas encore aquis de l'experience, ignorent, que les hommes ſont quelquefois attaqués (b) d'une paralyſie involontaire. Le Miniſtre *Candidius* dit, que (c) les maris de *Formoſa* ne doivent aller coucher que toutes les deux nuits avec leurs femmes: *encore*, ajoute le Miniſtre, *cela doit il ſe faire à la dérobée, il faut que ce pauvre mari entre chez ſa femme comme un larron. Il n'oſe s'aprocher ni du feu, ni de la chandelle, ni dire un ſeul mot. Dès qu'il eſt entré, il va ſe coucher.* Selon toutes les apparences, lès *Formoſans* s'amuſent fort peu à la petite oie. *Si le mari veut du tabac, il n'oſeroit en demander, il doit touſſer tout doucement. Sa femme, qui l'entend, va lui demander ce qu'il veut & le lui apporte en cachette. Enſuite elle s'en retourne & ne va coucher avec ce mari qu'après que les gens du logis ſe ſont retirés.* Dès le matin le mari ſe leve & s'en va fort ſecretement comme il eſt venu, ſans rien dire, & ſans oſer revenir de tout le jour. Cette maniere de vivre dure long-tems, puiſqu'au raport des Voiageurs que nous copions, les hommes ne vont habiter avec leurs femmes qu'à l'âge de cinquante ans. Avec cela de part & d'autre on a la liberté de ſe ſeparer, quand on ne ſe convient pas. Heureuſe facilité ! qui rendroit l'ordre à bien des familles, ſi elle avoit lieu chez d'autres gens que chez des Idolatres demi-ſauvages. Mais en vain ſoupirons nous pour tant de maris Chrétiens, qui ſont condamnés tout le reſte de leur vie à un martyre continuel. Nos ſoupirs leur ſont inutiles. Après le divorce les *Formoſans* ſe remarient ſans autre façon, mais tout ce qu'ils ont donné à ces femmes repudiées leur reſte en proprieté ; à moins qu'il n'y ait cauſe d'adultere, ou quelque autre choſe d'auſſi grave.

C'eſt

(a) *Rechteren*, dans les *Voiages de la Compagnie*. Tom. V.
(b) *Funerata eſt purs illa corporis mei qua quondam Achilles eram. Petron.* in *Satyr.*
(c) *Voiages* &c. tom. V. ubi ſup.

C'est faire affront à un *Formosan* que de lui demander en présence de quelqu'un, de quelle famille est sa femme, si elle est belle ou laide, & comment elle se porte.

Il est permis aux femmes de se marier dès qu'elles sont devenues nubiles. „ Lors qu'un jeune homme recherche une fille, il prie sa mere, sa „ sœur, ou quelque autre proche Parente, d'aller chez elle, de lui offrir „ les presens qu'ils font en pareille occasion, & de la demander à son Pe- „ re, ou à sa mere, ou à ses Parens. S'ils acceptent la demande, il faut „ que la Parente du Galant laisse ce qu'elle a aporté. „ Aussitôt l'affaire est faite. On se dispense de toute ceremonie, même du repas nuptial, pour aller à la conclusion. Les presens nuptiaux consistent en habits de toile ou de peau, bagues de metal & brasselets de bambou.

Il n'est pas permis aux femmes de mettre des enfans au monde avant l'âge de trente-six ou trente-sept ans. Cette circonstance paroit hors de toute crédibilité: mais, dit-on, les Loix de la Religion leur defendent le contraire, & l'on sait à quelles extremités déraisonnables les Loix d'une fausse Religion conduisent les hommes. Quoi qu'il en soit: „ quand les *Formosanes* devien- „ nent grosses, il faut qu'elles se fassent avorter, & comme il leur est „ defendu de conserver dans leur cœur aucun sentiment de tendresse natu- „ relle, ... voici ce qu'elles pratiquent. Elles envoient querir la Prê- „ tresse & se couchant devant elle, cette Prêtresse leur . . . foule le ven- „ tre . . . . jusqu'à ce que le fruit en soit sorti. „ Cette pratique de Religion paroit unique dans le monde.

Nous avons laissé le malade agonisant recommandé à ses Dieux. Les [a] *Formosans*, nous dit une Relation, ne lui laissent pas rendre tranquillement les derniers soupirs. On lui aide en le faisant boire, & de cette maniere on l'étouffe. Après la mort on bat devant la maison du defunt un tambour qui est fait d'un tronc d'arbre creux: c'est pour annoncer cette mort au peuple. On lave le corps, on le pare, on l'habille du mieux qu'il se peut, on met les armes du mort auprès de lui & on lui presente du ris. Toutes ces choses restent là deux jours. Il ne faut pas oublier le Sacrifice d'un pourceau pour le bon voiage du défunt. On éleve un *Bambou* avec une espece de baniere au haut devant sa maison, & l'on met auprès une grande cuve pleine d'eau. Le soir on s'assemble & l'on boit du *Masakaw* à la santé de ce défunt, les proches parens se jettent sur le corps & font au mort diverses questions sur le sujet qui lui a fait quitter la vie. Laissons leur cris funebres & les pleurs mercenaires des pleureuses: car ces Insulaires en ont, comme les Chinois, & comme plusieurs autres Nations. Ces pleureuses debitent une espece de priere pour les morts, elles s'adressent aux Dieux & leur demandent une bonne place & de bons amis pour l'ame du mort. Au bout de deux jours on lave une seconde fois le corps, & souvent même une troisieme & une quatrieme. Les deux jours de ces ceremonies étant expirés, le mort, que l'on a élevé sur un échafaut de six ou sept pieds de haut, & sur lequel il est lié par les pieds & par les mains, est porté en cet état auprès d'un feu raisonnablement grand: on le laisse là sécher environ huit ou dix jours, aux dépens de l'odorat des parens & des amis, sur tout quand le corps est gras ou rempli de mauvaises humeurs. Le mort étant sec on l'ôte de dessus

(a) *Dapper* dans son *Recueil d'Ambassades.*

dessus son échafaut pour l'enveloper dans une nate, après quoi on le raporte au logis & on l'y remet sur un échafaut plus haut que le précedent; on environne l'échafaut de morceaux d'étoffe, en telle sorte que cela forme une maniere de Pavillon. Alors on recommence la fête des funerailles. Souvent le corps reste là trois ans entiers. Au bout de ce tems on enterre les os du mort dans sa maison: nouvelle ceremonie, qui est accompagnée d'une ivrognerie nouvelle. Si le mort a été homme de guerre, on repete les uns après les autres toutes ses belles actions militaires, & le nombre d'ennemis qu'il a tué pendant sa vie. On suspend au dessus de sa tête un *bambou* dans lequel on fait autant de coches que le guerrier a tué de gens. Une personne commise exprès veille neuf jours auprès du mort. Le dixieme on va faire un *charivari* autour de lui, avec les pleurs & les lamentations ordinaires. Le *charivari* contribue à chasser le Diable, qui, disent ils, a toujours été jusques-là auprès de ce mort. Si le défunt étoit marié, sa Veuve prie les Dieux pour lui. Après la sepulture du corps, elle prend un balai & le jette vers le midi, en disant, *à qui appartient cette maison? elle ne m'appartient plus: je n'ai pas besoin de m'en embarasser davantage.*

[*a*] Dans un bourg de l'Isle, lors qu'un malade paroit en danger & souffre beaucoup, on lui met un nœud coulant autour du cou, après quoi on l'éleve un peu, afin qu'il ne touche pas à terre, à peu près comme un boureau, qui doit étrangler un criminel: ensuite on le jette, ou l'on le laisse tomber, & voilà une succession ouverte à des parens, qui sans doute ont servi eux mêmes de boureau à ce malade.

Ces gens, dont on nous dit qu'ils ont quelque forme de tradition de pere en fils pour justifier leur Religion, & qui s'imaginent, comme plusieurs Peuples plus éclairés qu'eux, que le monde est éternel; ces gens, dis-je, croient l'immortalité de l'ame. Lors qu'une personne meurt, les *Formosans* élevent une petite cabane, qu'ils environnent de verdure & de quelques autres ornemens, pour y loger l'ame du mort. Quatre banderoles ornent les quatre coins de la hutte. Dans l'interieur se voit une calebasse pleine d'eau fraiche, & un *bambou*, afin que l'ame puisse la prendre sans peine, quand elle aura besoin de se rafraichir ou de se laver. A l'égard des peines & des recompenses après cette vie, voici leurs idées. Les ames des méchans sont précipitées & tourmentées dans une fosse pleine d'ordures. Celles des gens de bien passent gaiement par dessus la fosse par un pont de *bambou* fort étroit, & prennent la route d'un Paradis sensuel, où l'on trouve tous les agrémens de cette vie: mais quand les ames des méchans passent sur le pont, il tourne tout d'un coup, & les ames tombent dans la fosse. Pour ce qui est de la resurrection des corps, ils n'en ont aucune connoissance. Un dogme de cette nature est trop difficile pour des gens si ignorans. Ce n'est pas qu'on ne trouve des traces de cette opinion chez des Peuples qui n'en savent gueres plus qu'eux. On peut lire à cette occasion [*b*] la Dissertation d'un savant Anglois sur cette matiere.

Ils regardent comme péchés plusieurs choses que la Loi naturelle defend, comme le larcin, le meurtre, le mensonge; à quoi il faut ajouter, d'avoir manqué d'aller nud dans le tems prescrit, d'avoir mis des enfans au monde avant l'âge de trente-six ou trente-sept ans &c.

RE-

(*a*) *Candidius* dans le Tome V. des *Voiages de la Compagnie &c.*
(*b*) *Humphry Hody* Resurrection of the same body asserted. &c. London 1694.

RELIGION *du* JAPON.

ON prétend (*a*) que les Peuples de ces Isles ont reçu leur Religion des Chinois. Il est certain qu'on trouve beaucoup de raport dans les Cultes Idolatres de ces deux Peuples: mais on en trouve presque autant avec les Cultes des Nations Indienes. [*b*] Il est fort vraisemblable, que tous ces Peuples ont alteré, chacun à la fantaisie de ses Docteurs, une Doctrine puisée dans la même source.

Nous allons raporter ce que les meilleures Relations nous aprennent de la Religion du *Japon*. [*c*] Les Japonois, dit un Ecrivain Espagnol, sont divisés en plusieurs Sectes, que l'on peut fort bien reduire à deux principales. La premiere ne connoit & n'admet qu'une vie sensuelle, & rejette les peines du vice & les recompenses & de la vertu après cette vie. On appelle ceux de cette Secte [*d*] *Xenxi*: ils reverent sous le nom de *Camis* les grans hommes du *Japon*, c'est à dire, ceux qui, semblables aux anciens Heros, se sont signalés par leur mérite & leurs exploits. Ils sacrifient à ces *Camis*, ils bâtissent des Temples à leur honneur, ils jurent par eux, ils leur demandent les biens de ce monde. L'autre Secte, un peu plus raisonnable que la premiere, a pour Fondateur un certain [*e*] *Xedorius*, que ses Disciples prétendent avoir été fils de Roi. Ce Fondateur eut deux enfans. Sa femme étant morte, il la pleura vivement, lui assigna place parmi les Idoles & ordonna des prieres & des pénitences pour l'amour d'elle.

Une troisieme Secte porte dans le P. *Kircher* le nom de [*f*] *Foquexus*, à cause, dit-il, d'un certain Livre de ce nom. C'est la Secte de *Xaca*, ou *Xequia*. Nous avons assés parlé de *Xaca*. Avant lui, dit-on, [*g*] les Japonois ne reconnoissoient point d'autre Dieu bienfaisant, que quelques uns de leurs Rois, & leurs Heros sous le nom de *Camis*. *Xaca* leur fit entendre qu'il y en avoit de plus nobles, & les annonça sous le nom de *Fotoques*, ajoutant qu'*Amida* étoit le Souverain de ceux-ci. Les *Camis*, continua-t-il, ne donnent que les biens de cette vie, au lieu qu'*Amida* & les *Fotoques* rendent les hommes heureux après leur mort. Nous parlerons d'*Amida* plus amplement dans la suite de cet Article, mais nous remarquerons cependant, qu'il faudroit conclurre de ce discours, que *Xaca* fit au Japon tout le contraire de ce qu'il avoit fait à la *Chine* & au *Tunquin*, où il voulut rendre les hommes Athées. A la verité les Japonois conviennent, que *Xaca* se voiant mourir, avoua qu'il n'avoit point encore declaré la verité. Quoi qu'il en soit, on verra par la suite du Discours, que les *Bonzes* de cette Secte prêchent aux peuples le Culte

(*a*) Le P. *Kircher* dans la *Chine illustrée*.
(*b*) C'est ce que l'on a déja remarqué.
(*c*) Le P. *Louis Guzman* cité par le P. *Kircher* ubi sup.
(*d*) Ce sont les *Sintos* dans *l'Hist. du Japon* trad. en Anglois sur les MS. du *Docteur Kaëmpfer*. Cette Religion y est aussi appellée Religion des *Camis*.
(*e*) C'est la Secte des *Xedoxins* dans l'*Histoire de l'Eglise du Japon*. Il paroitra par la suite, que cette Secte n'est qu'une reformation de celle de *Xequia*.
(*f*) *Budsdo* & *Fotoke* dans *Kaëmpfer* ubi sup. Ce *Budsdo* est le même que *Xaca*, *Fo*, *Sommonocodom*, *Budhu*, *Witznou*, *Chacabout* &c.
(*g*) *Hist. de l'Eglise du Japon*. to. 1. pag. 34.

Culte d'*Amida* & des Dieux ſes Lieutenans, le mépris de cette vie & divers points de Morale.

Suivant les Auteurs que nous citons, les (*a*) *Jammabugi*, ou *Jammabos* forment une quatrieme Secte. *Jammabos* veut dire, *Soldat des Montagnes*, parce qu'ils n'habitent que dans les montagnes & les deſerts, où ils s'appliquent à la Magie. Ce nom de *Jammabos* ſera mieux expliqué dans la ſuite. Une partie de ces Moines vit d'aumônes & (*b*) reſſemble à ces coureurs que nous appellons *Bohémes*, ou Bohemiens, car les *Jammabos* devinent l'avenir & diſent la bonne avanture comme eux. Les Fondateurs de cette Secte ont impoſé à leurs Sectateurs de faire deux fois l'année un pelerinage à un certain Temple; & peut-être que la vieille convertie au Chriſtianiſme, (*c*) dont le P. *Froës* parle dans une de ſes Lettres, étoit de cette Secte des *Jammabos*. Cette vieille avoit paſſé & repaſſé par la plupart des Temples & Pagodes du Japon. Elle portoit un habit de papier, qui repreſentoit toute la vie d'*Amida*, & cet habit coutoit à la vieille devote une bonne ſomme d'argent. Mais en dédommagement du haut prix de ce ſaint habit, les *Bonzes* y avoient attaché nombre d'Indulgences & de Diſpenſes; ce qui reſſemble (*d*) aſſés bien aux uſages de l'Egliſe Catholique. Les *Bonzes* avoient auſſi promis à la devote, *qu'elle iroit ſans faute auprès d'*Amida *vivre avec les bienheureux, pourvû qu'elle ſe fit enſevelir dans cet habit de papier.*

Dans les Extraits que *Purchas* a donné de divers Voiages, on raporte qu'il y a douze Sectes au *Japon*, que quelques unes de ces Sectes nient la Providence & l'Immortalité de l'ame; qu'on y enſeigne, que chaque perſonne a trois ames, qui entrent l'une après l'autre dans le corps humain, & qui en ſortent de même. Il y a quelque raport entre cette opinion & celle de ces Anciens, qui ont crû qu'il y (*e*) avoit dans l'homme *Eſprit* & *Ame*, ſans parler de ceux qui ont fait pluſieurs Etres de ſes facultés. Ces Sectes, (du moins (*f*) quelques-unes) regardent *Amida* comme le Sauveur du Genre humain, & l'adorent comme tel. Elles croient une vie éternelle, qui ſera le partage de ceux qui auront adoré *Amida*. Celui-ci & *Xaca* ſont leurs deux principaux Dieux, mais les *Camis* ne ſont que leurs Miniſtres ou leurs Intendans. Aux uns on s'adreſſe pour la ſanté, aux autres pour les richeſſes, pour avoir des enfans &c. On parle auſſi d'une Secte, qui adore le Soleil & la Lune, ſous la forme d'une Image à trois têtes, qui repreſente le Soleil, la Lune & leur vertu, ou leur influence; d'autres diſent les Elemens.

Il eſt à préſumer que toute cette diverſité de Sectes, dont parle *Purchas*, ſe doit réduire à beaucoup moins, & l'on en ſera convaincu quand on conſiderera que, ſelon le rapport même de cet habile Compilateur, il ſe trouve que ces differentes Sectes ne ſont, à proprement parler, que divers Ordres de *Bonzes*, qui inſpirent de la devotion au peuple pour tel ou tel de leurs Fondateurs, & qui tachent, ſous ce prétexte, d'établir leur propre merite auprès des devots. C'eſt un uſage qui ne nous eſt pas inconnu: perſonne n'ignore la préference que chaque Ordre de Religieux donne à l'Inſtituteur de ſa Diſcipline,

(*a*) Le P. *Froës* L. V. *Epiſt. Japon.* les appelle *Janaembugi.*
(*b*) Le P. *Louis Guzman* ubi ſup.
(*c*) L. IV. *Epiſt. Japonicar.* Edit. de 1574.
(*d*) *Eccleſiaſticos enim ritus Dæmon effingit*, dit le Pere dans la même Lettre.
(*e*) C'eſt la Doctrine qu'établit *Lucrece* dans ſon 3. Livre *de la Nature des choſes.* Voiés ſur les trois Ames ci-deſſus p. 109. de la Religion des *Tunquinois*, qui croient auſſi que trois Ames ſe réuniſſent pour faire l'ame de leur Roi.
(*f*) Comme la Secte nommée *Icoxuana* dans *Purchas.*

ne, moins, dira-t-on, pour le mérite de l'Instituteur, que pour conserver de l'autorité à l'Ordre. Si à cela on ajoute les differentes livrées de nos Moines, quelques opinions particulieres, & certaines pratiques sourdes, que l'on met pieusement en usage, pour s'entre-détruire auprès des devots, une supériorité de miracles & de mérite que l'on attribue aux Saints de son Ordre, n'en voilà-t-il pas assés pour persuader à un *Japonois*, qui aura séjourné quelques mois en France, que nous avons une infinité de Sectes, qui se distinguent par quelques pratiques particulieres, & dont l'une a une devotion singuliere pour Saint *François*, l'autre pour Saint *Bruno*, l'autre pour Saint *Dominique* &c. non qu'ils leur rendent les homages qui sont uniquement dus à l'Etre suprême: mais ajoutera-t-il, ce sont des *Camis* qui ont du rapport aux nôtres. Un Chrétien raisonnable & bien instruit de sa Religion ne manqueroit pas de repondre à ce Japonois que son jugement est faux.

Au millieu des tenebres & des contradictions que l'on trouve dans les Relations de cet Empire, voici deux Auteurs qui nous donnent quelque chose de plus exact & de plus clair. Le premier parle d'après les Jésuites, à qui l'on doit generalement cette justice, que leurs Relations ont rapporté exactement l'Histoire des Usages & des Mœurs des Peuples, & que ceux-mêmes qui ont voulu décrier la sincerité de ces Relations se sont vûs dans la necessité de les copier, ou d'inventer des mensonges pour donner la vogue à leurs [a] *Relations nouvelles*.

Quoique l'on compte jusqu'à douze Sectes ou Religions dans le *Japon*, „ il y en a pourtant trois, [b] dit l'Auteur cité au bas de la page, qui „ dominent sur toutes les autres. Celle des *Xenxi*, qui est la premiere, „ ne croit point d'autre vie que celle-ci, ni d'autre substance que celle „ qui frappe les sens, c'est à dire la matiere. Les *Bonzes* de cette Secte „ ne se communiquent qu'aux Grands & à la Noblesse, à tous ceux en„ fin qui vivent dans le plaisir & dont le cœur est disposé à croire ce „ qu'ils souhaitent. Ils leur fournissent des raisons pour étouffer la voix „ importune de la conscience, quand elle dit le contraire. La seconde „ Secte est celle des *Xodoxins*, c'est à dire, *hommes de Dieu* ou *du Paradis*. „ Les honnêtes gens & les personnes les plus considerables professent cette „ Religion. La Secte des *Xodoxins* croit une autre vie & l'immortalité „ de l'ame." Elle adore principalement *Amida*. Les *Bonzes* de cette Secte vont souvent par les rues du *Japon*, & y assemblent au son d'une clochette les devots du peuple, à qui ils distribuent des indulgences, en leur chantant cette espece de priere jaculatoire, *O Bienheureux Amida sauvez nous*. On verra dans la suite, que c'est là une petite ruse d'Ecclesiastiques, par laquelle ils agitent la conscience de leurs fidelles, & les disposent à paier cher ce qui fait le revenu du Couvent. Dans toutes les Religions il y a des ames assés foibles pour croire que le salut s'achete. A certaines heures du jour ils sonnent les grosses cloches, pour avertir le peuple que c'est l'heure de la priere. Au son de ces cloches chacun se met à genoux & prie les mains levées. Toutes les Relations témoignent, que les *Bonzes* de cette Secte n'oublient rien pour entretenir la crainte & l'esperance qu'excite l'idée de la séparation du corps & de l'ame après un certain nombre d'années

(a) C'est le titre ordinaire de tous les *Voiages* modernes.
(b) *Histoire de l'Eglise du Japon.*

nées; au lieu que les *Xenxi* eſſaient de déraciner l'une & l'autre dans le cœur de l'homme. Nous ſommes convaincus que les fables & les fourberies des *Xodoxins* leur aménent quantité d'ames captives : encore vaut-il mieux, quoique diſe *Bayle*, voir des ſuperſtitieux ſe livrer aux fables, que des Athées mettre au rang des fables toute idée de Religion. Malgré le petit nombre d'honnêtes gens qu'on trouve parmi ceux-ci, à quels deſordres ne ſeroit-on pas expoſé, ſi au lieu (*a*) des nuages dont les fables & les ſuperſtitions ont couvert la vérité, on ne vivoit ici bas que dans les épaiſſes tenebres de l'Atheïſme ? Au defaut de la verité concluons pour la neceſſité des fictions, que les hommes ont imaginées, & pour les ſyſtemes de ſuperſtition qu'ils ont établi : mais en tirant cette concluſion, nous nous reſerverons toujours de les montrer aux yeux du Lecteur ſelon leur véritable caractere.

La troiſieme Secte eſt celle des adorateurs de *Xaca*, que le P. *Kircher* nomme *Foquexus*. Ces *Foquexus* vivent en communauté : un de leur principaux devoirs eſt de s'aſſembler entr'eux à minuit pour reciter en commun les prieres de *Xaca* & pour chanter des hymnes, qui ſont contenus dans un livre de ce faux Prophete.

Les *Icoxus* forment une quatrieme Secte. Sous un exterieur ſage & modeſte, „ le fondateur de cette Secte, qui cachoit un homme très vicieux, „ ſut acquerir une telle reputation de ſainteté, que lorſqu'il paroiſſoit en pu- „ blic, tout le monde ſe jettoit à ſes pieds, pour obtenir le pardon de ſes „ pechés. Ses devots celebrent tous les ans ſa fête, & on accourt de tou- „ tes parts du *Japon* pour aſſiſter à cette ſolemnité. On ſe perſuade qu'il „ obtient des graces particulieres à celui qui entre le premier dans ſon Tem- „ ple. C'eſt pour cela que dès le grand matin il y a une foule extraordi- „ naire de Peuple à la porte, & dès lors qu'elle eſt ouverte, chacun ſe „ preſſe tellement d'entrer, qu'il y a toujours quelqu'un d'étouffé . . . . „ Il y a même des devots qui s'étendent à l'entrée du Temple pour être „ foulés & écraſés des paſſans ". Cette devotion reſſemble à celle de ces Indiens qui ſe font paſſer ſur le corps le chariot de leur Dieu *Eſwara*.

La cinquieme Secte, qui eſt celle des *Negores*, doit ſon origine à un certain *Cambadoxi*, Diſciple de *Xaca*. Ce fut un Diſciple de *Cambadoxi*, qui la forma pour faire honneur à ſon Maitre. *Cambadoxi* étoit un Bonze auſſi hardi que ſcelerat, grand Magicien, qui par la prétendue vertu de certaines parolles myſterieuſes ſe vantoit de pouvoir livrer les gens aux Demons & de forcer enſuite ceux-ci de repondre aux queſtions qu'il leur faiſoit. Les *Bonzes* Sectateurs de ce *Cambadoxi* aſſurent que ſa vertu leur a été tranſmiſe, peut être ſe l'attribuent-ils comme ſucceſſeurs de leur Maitre. Lorſque *Cambadoxi* ſentit ſa fin aprocher, il ordonna qu'on l'enfermat dans une caverne, ſous pretexte de s'y repoſer. On lui obéït. Avant de mourir, il prédit à ſes Diſciples qu'il reſſuſciteroit un jour pour confondre ceux qui s'oppoſe-

(*a*) *Quippe etenim quam multa tibi jam fingere poſſum*
Somnia, quæ vitæ rationes vertere poſſint,
Fortunaſque tuas omneis turbare timore ?
Et meritò : nam ſi certam finem eſſe viderent
Ærumnarum homines, aliqua ratione valerent;
Relligionibus atque minis obſiſtere vatum.
Nunc ratio nulla eſt reſtandi, nulla facultas,
Æternas quoniam pœnas in morte timendum. *Lucret.* L. I.

poseroient à sa doctrine. „ Ses Disciples, dit l'Historien, se sont persuadés „ qu'il n'étoit pas mort, mais qu'étant las de vivre, il s'étoit enfermé dans „ cette caverne, où personne depuis n'a osé entrer. On a bâti quantité de „ Temples à son honneur . . . . cette Secte est divisée en trois Classes. La „ premiere, qui est la plus petite, s'applique au Culte des Dieux & aux „ Ceremonies de la Religion. L'autre fait profession de porter les armes, & „ la troisieme s'occupe à les forger . . . . . On raconte plusieurs choses „ de leur maniere de vivre, qui est assés bizarre. Il y en a qui disent qu'ils „ n'ont point de Superieur & qu'ils ne peuvent conclurre aucune affaire s'ils „ ne sont tous d'un même sentiment, & comme cela est très difficile, ils „ n'ont pas d'autre moien de terminer leurs differens qu'en se batant à grans „ coups de sabre. Le droit décide pour les plus forts ", il valoit mieux dire, que *la raison du plus fort est la meilleure.* „ D'autres disent avec plus de „ vraisemblance que quand une voix manque, ils remettent l'assemblée à „ un autre jour, & ainsi consecutivement jusqu'à ce qu'ils soient tous d'ac- „ cord, d'autres assurent enfin, qu'ils élisent pour Superieurs les deux plus „ anciens de leur communauté & que dans toutes les affaires il faut en pas- „ ser par leur sentiment . . . . Cette Secte est si nombreuse qu'elle peut „ lever en trois ou quatre heures, au son d'une Cloche qu'on entend de loin, „ une Armée de trente mille hommes. C'est ce qui oblige les Empereurs „ de leur faire de grans dons, pour l'avoir toujours prête à leur service.... „ Ces *Negores* se querellent souvent entr'eux, & alors . . . . ils courent les „ uns sur les autres, ne faisant point de scrupule de s'entr'égorger, quoi „ qu'ils en fassent de tuer un oiseau ou un moucheron, parce que leurs Loix le „ défendent ". Voilà ce que nous raporte avec assés d'ordre, mais d'une maniere fort abregée, celui qui a publié depuis quelque tems (*a*) l'*Histoire de l'Eglise du Japon.* Parmi ces Sectes il ne dit rien de certains Hermites nommés *Aboribonzes*, ni des *Jammabos.* Nous allons voir si l'Auteur suivant, nous dira quelque chose de plus exact, de plus nouveau, ou tout au moins de mieux suivi sur les Religion, du *Japon.*

(*b*) *Kaempfer* reduit toutes les Religions du *Japon* à quatre, qui sont celle de *Sinto*, celle de *Budsdo*, celle de *Siuto*, celle de *Dejous* ou *Kirislando.* Sous ces derniers noms, on nous designe le Christianisme : mais il n'est plus question de cette derniere Religion, puisqu'elle est abolie dans toute l'étendue du *Japon.* Les Japonois nomment leur Païs (*c*) le Païs des Dieux, ce qui peut être l'effet de leur vanité ou de leur superstition, & peut être aussi de l'une & de l'autre. Toute l'Histoire de *Kaempfer* prouve qu'ils sont liberalement pourvûs de ces deux vices. Comme les Grecs, ils déifierent generalement leurs premiers hommes illustres & leurs Héros, & comme plusieurs autres Peuples du Paganisme, surtout les Romains, ils ont continué de déifier ceux même qui mouroient sous leurs yeux. Mais ne nous arrêtons point à des ressemblances qui prouvent moins que les Japonois ont volé ces usages & ces coutumes à d'autres Peuples, qu'une constante uniformité de la superstition, & des qualités toutes semblables dans tous les hommes, pour recevoir ses impressions. Nous avons raporté au commencement de cet article, qu'on a crû

(*a*) Ecrite par le P. *Crasset* Jesuite, retouchée & augmentée par une personne qui n'a désigné son nom que par M. T.
(*b*) *Histoire du Japon*, traduite en Anglois par Mr. *Scheuchzer*, imprimée à Londres en 1727.
(*c*) *Kaempfer* L. I.

a crû que ces Insulaires avoient reçu leurs Religion de la *Chine*. *Kaempfer* rejette cette opinion, & se fonde (*a*) sur la difference des mœurs, du langage, même de la Religion de ces deux Peuples. La Religion des *Sintos*, qui est l'ancienne du *Japon*, est selon lui particuliere aux Peuples de cet Etat. Il est étonnant qu'un Voiageur éclairé avance si gratuitement cette opinion. Que les Japonois n'aient adoré que leurs propres Héros & les Grans hommes de leur Païs, c'est ce qu'on ne contestera pas : mais si l'on accorde que les autres Nations ont adoré aussi leurs Héros particuliers, sans même en excepter les Chinois, comme on l'a prouvé dans leur article, pourquoi voudroit-on trouver une difference de Religion entre deux Peuples voisins puisqu'il n'y en a d'autre, à parler vraisemblablement, que celle de s'être reservé le Culte de ses propres Dieux, selon l'usage des Chinois eux mêmes, où chaque famille adore plus particulierement ses propres ancêtres. Mais d'ailleurs ne peuvent-ils pas s'être contentés de suivre le même principe dans la déïfication de leurs Héros? Ils peuvent encore avoir d'abord déïfié les mêmes personnes, quoi que dans la suite la posterité ait paru s'éloigner des idées de ses Ancêtres. Par exemple les Grecs ont changé les noms de plusieurs Dieux des Pheniciens : il a plu aux Romains de traiter de même les Dieux des Grecs. Ne poussons pas plus loin une érudition si usée. *Kaempfer* a voulu montrer l'étenduë de la sienne, en faisant venir les Japonois de beaucoup plus loin, que les Voiageurs ses predecesseurs : mais comme cela est fort indiferent à notre sujet, nous lui accorderons provisionnellement qu'ils sont la posterité de ces premiers Babiloniens que la confusion des langues obligea de se disperser dans les autres Païs du Monde. Les Japonois se donnent une origine infiniment plus glorieuse : ils veulent la devoir à des Dieux. Ils en produisent deux differentes Genealogies ou Successions. Ceux de la premiere regnerent dans le *Japon* pendant un nombre d'années presque innombrable. Ces premiers Dieux étoient des Substances spirituelles, qui ne s'unirent jamais à des corps. Cinq Esprits Terrestres, (c'est à dire des Heros) & par consequent moins purs que ces premieres Substances toutes Divines, regnerent ensuite, & c'est de ceux-ci que descend une troisieme Race, qui à leur dire ne doit rien à ces derniers Ancêtres du côté de la pureté, ni des autres perfections. Cette troisieme Race c'est eux mêmes: ils sont les enfans de ces Héros. Des sept Dieux, qui formerent la premiere Race, les quatre derniers se marierent, ils eurent des enfans, & tout cela se passa d'une maniere qui est incomprehensible à l'esprit humain. L'union charnelle fut une suite de la curiosité du dernier Heros de cette premiere Race, & c'est pour cela qu'il est en particuliere veneration chez les Japonois : aussi le regardent-ils comme un pere. Il produisit la seconde Race dont ils se disent issus. Mais ce Héros & sa femme ignoroient si bien la fabrique des enfans & les moiens de la faire valoir, qu'il fallut qu'un certain oiseau la leur aprit. Dès qu'ils en surent le secret, ils mirent au monde plusieurs fils & plusieurs filles d'une nature bien plus excellente que celle de leurs descendans, mais ce-

(*a*) L'Auteur Alleman ne se contente pas d'alleguer la prétendue difference de Religion : il allegue encore celle qui se trouve dans les caracteres dont se servent les deux Nations. Il insiste principalement sur celle qu'il a remarqué dans l'humeur, les usages & les manieres. On lui repondroit, que ces oppositions se trouvent ailleurs, & qu'il est par exemple assés ordinaire à ceux qui naissent & vivent hors du Païs de leurs Ancêtres, de renoncer à tout ce qui peut faire supçonner leur origine. Nous en avons vû des exemples dans ces derniers tems. Outre cela les hommes ressemblent aux plantes : il tiennent beaucoup du terroir. Au Climat il faut ajouter l'imitation, & souvent aussi la nécessité, qui est une suite de l'un & de l'autre. Nous avons traité cette matiere dans la *Dissertation* qui commence le premier volume des *Ceremonies Idolatres*.

cependant fort inferieurs aux Eſprits celeſtes. Sans nous rebuter par la (*a*) ridicule Chronologie des Japonois, nous ſuppoſons qu'Adam, Eve & le premier tentateur ſe trouvent dans cette origine fabuleuſe. Le *Dairi* du *Japon* prétend deſcendre en ligne directe du fils aîné de ce Fondateur des Japonois & être par conſequent le véritable & legitime Monarque de cet Empire.

Le premier de ces cinq Eſprits Terreſtres fit une infinité de belles actions pendant qu'il vecut ſur la terre; après l'avoir quittée, il ſe manifeſta par des miracles ſans nombre. Non ſeulement il eſt adoré des *Sintos*, il eſt encore en veneration aux autres Sectes, même aux Athées & aux Libertins. Il a des Temples & des Idoles dans toute l'étenduë du *Japon*, & les devots l'adorent plus ſolemnellement & plus exactement qu'aucun autre Dieu. A l'égard de ceux qui commencerent la troiſieme Race, quoi que leur mérite ſoit au deſſous de celui des cinq Heros de la ſeconde, les Japonois leur attribuent pourtant un pouvoir ſurnaturel & preſque divin, & une autorité ſans bornes. Tout cela ſe peut voir plus particulierement dans l'Ouvrage du Docteur *Kaempfer*.

Nous reviendrons encore une fois à la Chronologie des Japonois, lors qu'il faudra parler du (*b*) Monarque ſpirituel de cet Empire.

(*c*) La Religion que les Japonois appellent *Sinto* porte auſſi le nom de *Kamimitſi*. *Sin* & *Kami* ſont des noms que nous traduiſons par Idoles, mais ils deſignent proprement des Heros, des Genies & des Demi-Dieux. Ceux de cette Religion n'ont d'autre vue que le bonheur de cette vie, quoi qu'ils aient quelque connoiſſance de l'immortalité de l'ame & d'un état de bonheur ou de malheur après cette vie. Ils reconnoiſſent auſſi un Etre Suprême qui habite au plus haut des Cieux, & admettent avec lui quelques Divinités inferieures à cet Etre. Ces derniers Dieux habitent parmi les Aſtres; mais les *Sintos* n'adorent ni cet Etre Souverain, ni même les Dieux du Firmament, ils ne leur conſacrent aucun (*d*) jour de Fête, parce que ces Dieux ne s'embaraſſent point de nous. Selon cette idée, qui a du rapport à celle que les Epicuriens veulent nous donner de Dieu, les *Sintoiſtes* ne devroient pas même penſer à ces Dieux, & cependant ils jurent ſolennellement par eux. Ils ſe contentent ſeulement d'adorer certains Dieux qui preſident aux Elemens & aux productions de la nature &c. Ils s'imaginent que les fonctions de ces derniers Dieux les obligeant de ſéjourner plus près des hommes, ils ſont auſſi bien plus en état de faire ſentir au genre humain les effets de leur colère ou de leur bonté. Ce ſont des Intendans de Province, qui favoriſent ou qui détruiſent les gens impunément, parce qu'ils ſe voient revétus de l'autorité du Prince. Les Japonois *Sintoiſtes* ſe perſuadent que le Culte & les honneurs qu'ils rendent à ces Intendans de l'Etre Supreme ſufiſent pour les rendre purs à ſes yeux, & que par le ſecours de ces Dieux-Miniſtres, ils ſeront recompenſés ſelon leurs mérites après cette vie; d'où l'on peut conclure pourtant qu'ils ont au moins des vues indirectes de plaire à cet Etre Suprême; en quoi ils different des Epicuriens & de ceux qui n'admettent aucunes

(*a*) En voici une preuve. Le premier des cinq Demi-Dieux regna deux-cent-cinquante mille ans, & le dernier huit-cent-trente-ſix mille quarante-deux ans. Les cinq Demi-Dieux regnerent au delà de deux millions trois-cent-quarante-deux mille ans. La Chronologie des *Japonois* ne cede pas à celle des Egyptiens, des Chaldéens, des Chinois &c.

(*b*) Le *Dairi*.

(*c*) Tout ce qu'on trouve ici ſans citations, eſt tiré de *Kaempfer*, il faut en excepter le raiſonnement.

(*d*) Cependant *Kaempfer* parle des jours de fêtes de cette Religion. Voiés ci-après.

cunes bornes entre le bien & le mal que celles qu'il a plû aux Loix humaines de leur donner pour entretenir l'ordre ſur la terre.

Ce Culte des Dieux-Miniſtres fut dans les premiers tems des Japonois un témoignage de la reconnoiſſance des Peuples pour les Fondateurs de leur Etat, & pour leurs Legislateurs &c., peu à peu on le communiqua aux Guerriers & à ceux qui ſe rendirent utiles à la Patrie par leur ſageſſe ou par leur capacité dans les Sciences. Aujourd'hui encore, le *Dairi*, que l'on peut regarder comme le Pontife Souverain du *Japon*, conſerve, entre les privileges de ſon Pontificat, celui de mettre les Grans hommes au rang des Dieux, après avoir reçu & examiné le certificat de leur vie & de leurs miracles. Après cela l'Empereur confére à ſon tour au nouveau Dieu un nom qui marque l'excellence du ſujet déïfié, & donne des ordres pour qu'on lui bâtiſſe des Temples. Si cela ne ſe fait pas toujours aux dépens du Prince, on peut du moins s'aſſurer que les devots Japonois contribueront aux fraix néceſſaires : & s'il arrive que dans la ſuite quelques-uns de ces devots faſſent des fortunes conſiderables, ou reüſſiſſent en certaines entrepriſes, ſi l'on découvre dans ces lieux nouvellement conſacrés quelque apparence de miracle, s'il s'en exhale quelque odeur de ſainteté, le Dieu nouveau ſe met en vogue, les Peuples y courent, chacun lui adreſſe des vœux : les Statuës, les Temples & les Autels ſe multiplient.

Nous avons parlé des deux Claſſes de Dieux Celeſtes & Terreſtres : ceux de cette derniere Claſſe firent en leurs tems des miracles extraordinaires. On ne voit dans leurs Legendes que Monſtres détruits, avantures perilleuſes, delivrances miraculeuſes, Geans terraſſés &c. Le ſiecle de ces Heros mérite d'être mis en parallele avec celui d'Hercule & des autres Heros dont les Grecs vantent les merveilles. Avec le ſecours d'une lecture aſſés médiocre l'on trouveroit dans l'Hiſtoire quelque autre ſiecle comparable à celui des Heros Grecs & Japonois. Quoi qu'il en ſoit, au *Japon* comme en Europe on a conſervé la memoire des miracles & des Heros, en donnant le nom de la perſonne ou de l'action à des Villes & à des Villages : on y conſerve dans les Temples les épées, & les autres armes offenſives ou defenſives de ces Dieux & Demi-Dieux ; & ces choſes y ſont conſiderées encore comme remplies (*a*) de la vertu qui animoit autrefois ceux qui les portoient. Cette Religion des *Sintoiſtes* eſt conſtamment reſpectée à cauſe de ſon antiquité & de l'étroite liaiſon qui ſe trouve entre elle & les uſages civils de la Monarchie. Les Japonois reſſemblent aſſés aux Chinois : ils n'abandonnent pas facilement les uſages établis. Si à ce reſpect pour la Tradition l'on ajoute les précautions & les manieres myſterieuſes dont les (*b*) *Canuſis*, qui ſont des Prêtres ſeculiers, ſe ſervent pour enſeigner les myſteres de la Religion à leurs Diſciples, & le ſerment qu'ils éxigent d'eux en cette occaſion, il n'y aura pas lieu d'être ſurpris que cette Religion ſe maintienne encore. On nous dit auſſi . que ceux qui l'étudient avec ſoin, & qui, à cauſe de cela, peuvent être conſidérés comme les Docteurs de la Secte, ne parlent qu'avec beaucoup de reſerve au Peuple, des Miracles de leurs Heros, ſur tout à ceux qui profeſſent une autre Religion. Cependant c'eſt à cette conduite que le *Sintoiſme* a dû une revolution, qui lui a été preſque fatale, & qui fut cauſée par les rapides progrès de la Secte de *Budsdo* : mais les diviſions des *Sintoiſtes* y con-

(*a*) *Which are by ſome ſtill believ'd to be animated by the ſouls of their former poſſeſſors.* Cela eſt plus fort que notre traduction.

(*b*) On verra plus bas quelles ſortes de gens ſont ces *Canuſis*.

contribuerent auſſi. Elles furent excitées d'un côté par cette myſterieuſe reſerve des Docteurs, qui craignoient peut-être que les *actes miraculeux* de leurs Demi-Dieux n'échouaſſent à l'examen, & de l'autre par les vuides de la Théologie des *Sintoiſtes*, qui n'enſeigne preſque rien, ni de la Nature & de la puiſſance des Dieux, ni de l'état de l'ame après cette vie. On ne craint pas d'avancer, que de la maniere dont les hommes ſont faits, il leur faut dans la Religion un certain nombre de ſujets qui reveillent leurs idées, qui excitent leur atention, & qui piquent en même-tems la curioſité. Plus le ſyſtême de Religion s'éloigne du véritable but, & plus auſſi l'eſprit humain s'abandonne à des recherches bizarres. Dieu, s'il eſt permis de le dire, a voulu que dans la Religion Chrétienne la partie qui rend attentif & curieux par ſes myſteres, fut contrebalancée par celle qui exige la pratique des devoirs. Il demande la ſoumiſſion & la foi pour la premiere : mais il promet la vie à celui qui pratiquera la ſeconde. C'eſt l'oubli continuel de celle-ci, qui nous expoſe à des controverſes & à des ſyſtemes ſi propres à défigurer le Chriſtianiſme. Cette digreſſion nous éloigne du *Japon*, il faut y rentrer. Par le moïen des défauts que nous venons de remarquer dans la Religion des *Sintos*, le ſyſteme des *Budsdoiſtes* trouva toute la facilité qu'il lui falloit pour s'introduire dans l'Etat; outre cela, il portoit avec lui les agrémens de la nouveauté, dont tous les hommes ſont plus ou moins ſuſceptibles, même ceux qui ne peuvent ſe reſoudre facilement à renoncer les traditions. Il y a pour eux des tems marqués où ils ſont d'une priſe auſſi facile que d'autres. Alors on peut dire qu'ils *identifient* cette nouveauté avec leurs vieilles idées, pour en faire un tout plus bizarre & plus monſtrueux qu'auparavant. L'introduction du *Budsdoiſme*, ou plutôt la rapidité avec laquelle il ſe fit jour dans l'eſprit des Peuples, diviſa les *Sintoiſtes*. Il ſe forma un Schiſme. Ceux (*a*) qui reſterent attachés au *Sintoiſme* tout pur de leurs Peres ne voulurent rien ceder, pas même les choſes les plus indiférentes. Ceux-ci, qu'on peut regarder comme des Orthodoxes rigides, ſont reduits aujourd'hui à un fort petit nombre de gens, mais les autres qu'on nomme *Riobus*, ont eſſaié de concilier le *Budsdoiſme* & le *Sintoiſme*. Ils admettent l'*Amida* des *Budsdoiſtes*, & diſent que ſon ame a animé le premier de leur Dieux ou Demi-Dieux Terreſtres, qu'ils appellent l'eſſence de la lumiere & du Soleil. Nous verrons dans la ſuite de cette Diſſertation, que le *Budsdoiſme* s'eſt repandu dans tout le *Sintoiſme* de ces *Riobus*. Il paroit même par le recit de *Kaempfer*, que beaucoup de Japonois meurent dans le *Budsdoiſme*, après avoir fait profeſſion toute leur vie d'être *Sintos*. A l'heure de la mort ils ſe recommandent fort devotement au Clergé de *Budsdo*; ils veulent être enſevelis ſelon l'uſage & la devotion de cette Secte; ils ordonnent qu'on (*b*) chante des prieres pour leur ame. Pour faire ſentir au Lecteur ce que c'eſt qu'un *Japonois Sintoiſte*, qui à l'heure de la mort ſe met entre les mains de *Budsdo* & de ſes Prêtres, il faut lui repreſenter un Européan Spinoſiſte, ou Epicurien, qui, après avoir eſſaié ſes forces pendant quarante ans contre la Divinité, prend la reſolution de l'appeller à ſon ſecours dans (*c*) les derniers momens de ſa vie. La vieilleſſe & les horreurs de la mort font au *Japon* les même effets qu'ailleurs.

Ce

(*a*) On les nommes *Juitz.*
(*b*) Le *Namanda*, voiés plus bas.
(*c*) Comme *Des-Barraux*, qui, ſelon *Bourſaut*, *ne croioit en Dieu que quand il étoit malade*. Il fit dans une maladie le fameux Sonnet, *Grand Dieu, tes jugemens* &c., où l'eſprit parle beaucoup mieux que le cœur.

Ce que nous disons ici ne contredit pas à ce que nous avons rapporté plus haut. S'ils ont quelque idée de recompenses & de peines après cette vie, ils la détruisent par leur conduite & par leur systême. Ce que l'on l'on trouve de plus fort chez eux est, que les ames, après leur separation d'avec le corps, prennent leur route vers une espece (*a*) de *Chams Elizées* qu'ils placent au dessous du trente-troisieme Ciel. Les bonnes ames y sont reçuës aussi-tôt, mais on refuse l'entrée aux mauvaises. Elles sont obligés d'errer longtems pour expier leurs péchés. Souvenons-nous ici des Ames de l'ancien Paganisme : elles étoient exposées au même sort, mais pour un sujet différent. Pour ce qui est de l'Enfer, *Kaempfer* nous dit, que les *Sintoistes* n'en connoissent point d'autre que la peine de roder autour des *Chams Elizées*. Ils ne connoissent non plus d'autre Diable que le Renard. (*b*) On conjure fort serieusement cet animal, & beaucoup de Japonois le regardent comme le domicile des ames des méchans après cette vie. Le nom que les Prêtres donnent au Renard revient à celui d'*Esprit malin.*

Passons à la morale du *Sintoisme*. Ceux de cette Secte croient que, pour s'attirer la benediction des Dieux sur leurs ames après cette vie, mais principalement pendant celle-ci, il faut travailler à se procurer la pureté de l'ame, s'abstenir religieusement de tout ce qui peut la rendre impure & aussi de ce qui peut souiller le corps, observer exactement les fêtes & les jours consacrés aux Dieux, & faire des pelerinages à *Isie*. Cette Province du *Japon* est comme la *Terre Sainte* des devots de cet Empire, à cause qu'*Isanagi-Mikotto*, & sa femme *Isanami*, qui sont l'*Adam* & l'*Eve* de ces Insulaires, y séjournerent pendant leur vie. C'est aussi dans cette Province que séjourna *Tensio-dai-sin*, (*c*) le premier de la Race des Dieux Terrestres & le fils aîné d'*Isanagi.* Ceux qui portent la devotion au plus haut point ajoutent à ces quatre preceptes du *Sintoisme* les pénitences & les mortifications.

Les *Sintoistes* font consister la pureté de l'ame à faire ce que la Loi de la Nature & (*d*) la raison ordonnent ; à éviter ce qu'elle defendent ; à observer exactement ce que la Loi civile & l'ordre du Souverain prescrivent, à se defendre ce qui est contraire à l'un & à l'autre. Mais le *Sintoisme* recommande sur tout la pureté exterieure à ses Sectateurs, & les devots s'y attachent avec beaucoup de scrupule ; en cela semblables à ceux des autres Religions. Cette pureté exterieure consiste à ne point toucher de sang, à s'abstenir de chair, à éviter de toucher les morts. Ceux qui, par désobéïssance ou par malheur, manquent à quelqu'un de ces preceptes n'oseroient visiter les saints lieux, ni paroitre dans les Pagodes. Le sang rend une personne souillée pendant sept jours. Un Ouvrier qui a le malheur de se blesser & de saigner en travaillant à une Pagode, doit cesser entierement cet ouvrage, & il ne lui est plus permis d'y toucher. Mais si ce malheur arrive en travaillant ou en reparant une Pagode de *Ten-sio-dai-sin*, la souillure & la prophanation s'étendent sur la Pagode même. Il faut raser l'édifice jusqu'au fondement. Par cette même raison il y a des tems où l'entrée des Pagodes & les Pelerinages sont interdits aux femmes. Toute sorte de chair d'animaux à quatre pieds, excepté de bêtes fauves souille un *Sin-*

(*a*) *Takamans-ferra*, ce qui veut dire *Chams* ou *Campagnes*, *qui sont sous les Cieux*, *High and subcelestial fields.*

(*b*) *Kaempfer* L. I. Ch. 10.

(*c*) *Dai-sin*, signifie *Grand Dieu* ou *grand Esprit.*

(*d*) Selon l'idée que ces Epicuriens du *Japon* se sont faites de la raison.

Sintoïste pendant trente jours. Tuer une bête, ou être présent quand on la tue, est encore une chose qui souille. Il en est de même de tous les services qu'on rend aux mourans, ou aux morts : d'où l'on peut juger que l'impureté contractée par les derniers devoirs qu'on est obligé de rendre à ses parens, doit être bien grande. Ceux qui se piquent d'être plus devots que les autres, & dont les vuës vont à se faire canoniser un jour par le *Dairi*, portent l'excès dans les preceptes. Par exemple ils s'imaginent, que l'impureté d'autrui penetre en eux par trois organes, par les yeux, par la bouche, & par les oreilles. Regarder des gens impurs ou en être regardé, leur parler, ou les entendre sont trois choses qui souillent ces ambitieux devots. Cet excès de pureté est representé dans les Pagodes & même sur les grans chemins par l'emblême de trois Singes assis aux pieds de *Dsijso*, l'un desquels se ferme les yeux avec sa pate, l'autre la bouche, & le troisieme les oreilles.

L'observance des Fêtes & des jours consacrés aux Dieux est le troisieme article du *Sintoisme*. Alors les devots doivent visiter les *Pagodes*, à moins qu'ils ne soient en état d'impureté, ou que l'ame ne soit troublé par des passions. Les vrais fideles du *Sintoisme* croient qu'on ne doit pas se presenter devant les Dieux, quand on a l'esprit occupé de quelque malheur, ou qu'une pensée trop forte nous attache à quelque felicité passée. Ils s'imaginent que ces pensées offensent des Etres, qui ne veulent point être troublés dans leur souveraine felicité par des sujets d'affliction & de regret. Les devots ordinaires ne sont pas si scrupuleux. Voici l'ordre de la devotion : Avant de se presenter aux Dieux, avant même que de sortir de chez soi pour aller au (*a*) Temple, le fidelle doit se purifier & se laver : ensuite il s'habille proprement & n'oublie pas sur tout le *Kamisiino*, qui est un habit de ceremonie, tenu sans doute pour essentiel dans le Culte Religieux. On se met en marche vers le Temple avec un air grave & composé. Arrivé à la Cour du Temple, on trouve un reservoir plein d'eau, où l'on se lave les mains. Après cette *ablution*, le devot s'achemine, les yeux baissés & d'un air de contrition, vers le Temple. Il s'y presente devant une fenêtre dans laquelle il y a un miroir. Ce miroir est l'emblême de la Divinité : le passé, le present & l'avenir se montrent à elle au même instant comme en un miroir. La Divinité voit ce qui se passe dans le cœur de ceux qui viennent l'adorer dans ses Temples. Elle penetre toutes leurs pensées. Telle est l'explication que les Japonois donnent du miroir. C'est à cette fenêtre que le fidelle se met à genoux, le visage contre terre. Après avoir resté quelque momens en cet état il leve la tête, & regarde avec beaucoup d'humilité vers le miroir, en faisant sa priere aux Dieux. Ensuite il jette quelques pieces d'argent à travers une jalousie dans la Pagode, ou dans un tronc qui est tout auprès. C'est l'offrande pour les Dieux, ou l'aumône pour les Prêtres. Après cette offrande on sonne trois fois une cloche pour l'amour des Dieux, qui, à ce qu'ils croient, prennent beaucoup de plaisir à ce son. C'est à cela que se reduit la visitation des Pagodes. La devotion n'est accompagnée ni de formulaire de prieres, ni d'instruction, (*b*) ni de chapelets, ni de ceremonies fixes, & qui reviennent toujours de même à certains jours & en certaines saisons de l'année. Chacun fait sa devotion & prie ses Dieux comme il lui plait : mais les devots rafinés s'abstiennent de prier les Dieux, „ à cause, disent-ils, que ces Etres „ immortels connoissent à fond & nos pensées & nos desirs." Les

(*a*) On croit qu'il est indiferent de traduire le *Mia* des *Japonois* par *Temple*, ou Pagode.
(*b*) Il semble encore qu'il y ait ici de la coutradiction. Voiés la suite.

Les Pelerinages ſont le quatrieme point important de la Religion de *Sinto.* (*a*) *Kaëmpfer* parle de trois ſortes de Pelerinages, dont, à proprement parler, celui qui ſe fait à *Iſie* eſt le ſeul qui ſoit particulier au *Sintoiſme.* Nous renvoions les autres à l'article des Fêtes & des Pelerinages. Le Pelerinage *d'Iſie* s'appelle (*c*) *Sanga.* Il eſt inutile de repeter ici la devotion des *Sintos* pour *Tenſio-dai-ſin*, & le reſpect qu'ils ont pour la Province où il nacquit. Ce Temple d'*Iſie* porte le nom de *Dai-ſingu*, c'eſt à dire, le *Temple du grand Dieu.* Le bâtiment eſt de bois, & couvert de chaume; on a ſoin de le conſerver dans cette ſimplicité, qui marque aux Japonois la pauvreté de leurs Ancêtres, principalement de ceux qui jetterent les premiers fondemens de leur Empire. On ne voit dans le Temple qu'un miroir d'airain bien poli, & ſur les parois du papier blanc, coupé à la façon des Chinois. Ce papier blanc eſt l'emblême de la pauvreté que le Dieu demande à ceux qui viennent lui rendre leurs homâges: il l'eſt auſſi de la ſainteté du lieu: Le Temple eſt entouré d'une centaine de Chapelles bâties à l'honneur des Dieux inferieurs. Elles n'ont que la forme de Temples, car du reſte elles ſont ſi baſſes, qu'a peine un homme s'y peut tenir debout. Cependant chaque Chapelle eſt deſſervie par un Prêtre. Tout près du *Dai-ſingu* & des Chapelles il s'eſt établi un Ordre de gens, qui prennent le nom & la qualité de *Miniſtres* & *Meſſagers des Dieux.* Ces gens logent les Pelerins.

Le fidele *Sintoiſte* doit faire le *Sanga* une fois l'année: tout au moins doit-on s'aquitter de ce devoir une fois pendant ſa vie. Ce n'eſt pas ſeulement un devoir de Religion, il l'eſt auſſi d'affection pour ſa Patrie, & de reſpect pour un Dieu qui eſt le Pere de tous les Japonois. Ainſi perſonne ne doit mépriſer le *Sanga.* A ce devoir de Religion ſe trouvent attachés des avantages & des privileges qui doivent toucher le cœur des fidelles; abſolution de ſes péchés, aſſurance de ſon ſalut après cette vie, benedictions temporelles pour ceux qui ne s'arrêtent qu'à des biens *palpables*, s'il eſt permis de parler ainſi. Les Prêtres font preſent à chaque devot Pelerin d'un *Ofaray*, c'eſt une eſpece de certificat, ou d'abſolution, qui autoriſe le Pelerin à ſe preſenter devant les Dieux. Ceux à qui l'âge, ou les infirmités, ou les occupations ne permettent pas de faire le *Sanga* eux-mêmes, doivent tout au moins ſe munir de ces *Ofaray* d'*Iſie.*

Quelque néceſſaire que ſoit ce Pelerinage pour s'acquerir la reputation d'homme de bien, & de compatriote zèlé, beaucoup de gens, même des *Sintos*, ne manquent pas de pretextes pour l'éviter. Pluſieurs Japonois ſe tiennent aux Indulgences annuelles des Prêtres du lieu où ils habitent, & ſi malgré cela ils ſentent quelques remors dans leur Conſcience, ils tachent de la calmer avec le ſecours des *Offarais* d'*Iſie.* L'acquiſition n'en eſt pas fort difficile, puis qu'il s'en repand tous les ans une quantité très-conſiderable dans toutes les Provinces de l'Empire.

Outre cela le *Sanga* ſe peut faire par Procureur. C'eſt ainſi que le font les grands Seigneurs du *Japon* & les Rois tributaires de la Monarchie. L'*Empereur* s'acquitte de ce devoir par une Ambaſſade qu'il envoie tous les ans à la Pagode d'*Iſie.* Pour ce qui eſt de ceux qui font le Pelerinage en perſonne, les moins aiſés vont à pied, le petit peuple mendie le long des chemins. Ils ont d'ordinai-

(*a*) L. 3. Ch. IV.

(*b*) Ce qui ſignifie la dévotion de monter au Temple. *The aſcent, or going up to the Temple.*

dinaire un bourdon de Pelerin à la main, & à la ceinture un ſeau, qui leur ſert à boire & à recevoir les charités qu'on leur donne. Ces Pelerins portent des chapeaux tiſſus de roſeaux. Les bords de ces chapeaux, qui ſont extrémement grands, leur ſervent à écrire leurs noms, & celui de leur naiſſance, ou de leur demeure, afin qu'en cas de mort, ou de quelqu'autre accident on puiſſe reconnoître ces Pelerins & les faire reclamer de ceux à qui ils apartiennent. Les devots qui reviennent de Pelerinage portent ſur leurs habits ordinaires un petit vêtement blanc ſans manches, avec leur nom brodé devant & derriere.

Dès qu'on ſe met en voiage pour le *Sanga*, ceux qui reſtent dans la maiſon des Pelerins pendent à l'entrée une corde où l'on a entortillé du papier blanc. Ce papier ſert à éloigner de la maiſon ceux qui ſont actuellement dans l'*Ima*. *Ima* ſignifie le plus haut degré d'impureté où l'on puiſſe être. Si malheureuſement une perſonne qui eſt dans l'*Ima* s'aviſe d'entrer dans la maiſon du Pelerin, celui-ci riſque d'être expoſé à de facheux accidens, & de faire de mauvais ſonges. Les crédules devots aſſurent, que tout cela ſe confirme par l'experience. Il y a de ſemblables marques à l'entrée des Pagodes. Mais ces précautions ne ſuffiſent pas encore, pour donner un heureux ſuccès à la devotion du Pelerin : il doit lui-même vivre dans la plus exacte pureté pendant ſon voiage. Il doit fuir avec ſoin toute ſorte d'impudicités, & s'abſtenir même des devoirs du mariage. Ce n'eſt pas que les Dieux s'offenſent de ces devoirs ſi naturels & ſi néceſſaires: mais il ſeroit à craindre, qu'en s'acquittant de ces devoirs le devot ne ſe trouvât occupé en même tems de la ſainteté du *Sanga*: il arriveroit alors, que des penſées tout à fait charnelles détruiroient les ſpirituelles: peut-être auſſi il ſe feroit un mélange impur & bizarre des unes avec les autres. Les Prêtres & les Moines *Sintoiſtes* citent à leurs fidelles divers exemples funeſtes de ceux qui n'aiant pû reſiſter aux legitimes devoirs du Mariage n'ont pû éviter auſſi de prophaner en même tems la devotion du *Sanga*.

Le Pelerin étant arrivé à *Iſie* va ſe rendre chez le Prêtre à qui il eſt adreſſé, ou qu'il juge à propos de choiſir pour ſon Directeur, il loge chez lui tout le tems de ſon ſejour à *Iſie*, & le paie des aumônes qu'il a amaſſées, quand il n'a pas par lui-même les moiens de le ſatisfaire. Ce Prêtre le conduit aux Pagodes, ou l'y fait conduire par quelqu'un de ſes Miniſtres. On lui montre avec devotion les Pagodes, & les Dieux à qui elles ſont conſacrées, on lui nomme tous ces Dieux. Les plus devots commencent leur pieuſe courſe par les deux Temples voiſins du *Fongu*, (c'eſt le nom du Temple de *Tenſio-Dai-ſin*) & viſitent chemin faiſant les (*a*) petites Chapelles, qui environnent ces Temples. Après la viſitation des deux Temples & de leurs Chapelles ils ſe rendent à une caverne qu'on a nommée le *Païs* ou la Region *des Cieux*, parce que *Tenſio-dai-ſin* s'étant retiré dans cette caverne, priva par ſon abſence le Soleil & les Aſtres de leur lumiere, & repandit les tenebres dans tout l'Univers, pour lui montrer, qu'il eſt lui ſeul l'Etre Supréme & la ſource de la lumiere. Il y a tout près de cette Caverne une Chapelle, dans laquelle on voit un *Cami* aſſis ſur une vache. Le nom que les Japonois donnent au *Cami* ſignifie la *repreſentation*, ou plutôt *l'embleme du Soleil*. Le Pelerin fait ſes devotions dans la Chapelle, après les avoir

(*a*) *Maſſia* en Japonois ſe peut traduire par *Chapelle*.

avoir faites à la Caverne de *Tensio-dai-sin.* Cette devotion finit par des aumônes que le devot fait aux Prêtres de ces saints Lieux. Après cela on le conduit au Temple de *Tensio-Dai-sin*, & c'est à ce Dieu que le Pelerin developpe tous les secrets de son cœur. Tout ce qui a précedé est bien méritoire, mais ce n'est pourtant que le préliminaire de la véritable devotion que l'on doit à *Tensio-dai-sin,* Image de l'Etre Supreme, mais defigurée par les fables que les Prêtres ont tirées de ses Legendes. Enfin lors que le devot est prèt à s'en retourner, le Prêtre lui fait present d'un Ofaray. Nous en avons parlé déja, mais sans le décrire. L'*Ofarai* est une boëte de bois assés mince, à peu prés quarrée, excepté qu'elle est plus longue que large. Cette boëte est pleine de petites buchettes, entre lesquelles il y en a d'envelopées dans du papier blanc, symbole de la pureté du cœur, comme nous l'avons dit plus haut. On lit sur un des côtés de la boëte ces deux mots, *Dai-singu*, écrits en gros caracteres, & sur le côté oposé le nom du Prêtre, avec le surnom ou l'epithete de *Taiju*, ce qui signifie *Messager des Dieux.* Le Pelerin, après avoir reçu ce petit trésor avec tout le respect possible, l'attache d'ordinaire sous les bords de devant de son chapeau, en sorte que l'*Ofarai* est justement sous son front. Sous l'autre bord il attache une autre boëtte ou un peu de paille, pour faire en quelque maniere le contre-poids de cet *Ofarai.* Et les Prêtres qui le donnent, & les devots qui le reçoivent, lui attribuent des vertus extraordinaires; mais avec des vues bien diférentes. Quoi qu'il en soit, ces vertus ne vont pas au delà d'un an. On conserve pourtant cet *Ofarai*, & pour marque de l'estime qu'on en fait encore, on le met sur une tablette dans le principal apartement de la maison. Quelquesfois on le met au dessus de la porte de la rue, sous un petit auvent fait exprès. On cache dans le creux de quelque arbre les *Ofarais* des morts & ceux qu'on trouve dans la rue ou dans un chemin. C'est ici qu'il faudroit parler du trafiq que les Prêtres font de ces *Ofarais*, sur tout le premier jour de l'année, qui est le jour le plus solemnel des Japonois. Les Prêtres savent fort bien profiter des belles dispositions où l'on se trouve dans un jour si remarquable.

Il ne faut pas finir ce long article, sans aprendre au Lecteur, comment ils expriment l'idée qu'ils ont de l'*Origine de la Nature.* „ Au commencement „ de l'ouverture de toutes choses un Cahos étoit flotant, comme les poissons „ qui nagent dans l'eau. . . . De ce Cahos sortit quelque chose comme une „ (*a*) épine. Cette épine, qui étoit susceptible de mouvement & de change- „ ment, devint une ame ou un esprit." Dans ces absurdités on reconnoit pourtant quelque chose d'original, que tous les Peuples ont copié d'une maniere assés uniforme. Quoiqu'il en soit, ce point de doctrine est le dernier article de leur Theologie, & celui qu'ils tiennent le plus caché.

La Secte ou Religion de *Budsdo* est venue des *Indes* au *Japon.* Nous avons dit quelque chose des progrès que fit cette nouvelle Religion & du Schisme qu'elle causa parmi les *Sintos*, dont une partie s'attacha rigidement au *Sintoisme*, & l'autre plus commode trouva le secret d'allier les opinions des *Budsdoistes* à la Doctrine des *Sintoistes.* On nous dit que *Budsdo* peut signifier à la lettre la (*b*) *voie des Idoles étrangeres*, c'est à dire *la maniere de les adorer.* Il y a apparence que le Fondateur de cette Secte est le même que *Budhu*, *Siaca*, ou *Xequia*,

(*a*) *Prickle.* Ce terme en Anglois signifie aussi *partem quam Petronius sexum vocat.*

(*b*) *The way of foreign Idols. Budhu*, *Budsdo* & *Pout* ne sont qu'un même mot prononcé differemment, & qui signifie *Idole*, mais on le donne par excellence à une Divinité particuliere.

quia, *Sommonacodom* &c. Les *Japonois* le diſent originaire du Païs, où il eſt adoré ſous le nom de *Budhu* & de *Sommonacodom*, & le font naitre pendant le regne d'un Empereur de la *Chine*, qui vivoit environ mille ans avant Jeſus-Chriſt. Sans nous embaraſſer ici du véritable nom de ce Fondateur du *Budſdoiſme*, ni s'il eſt le même que ceux dont nous venons de parler, nous l'appellerons toujours *Siaka*, pour nous conformer à *Kaempfer*. Le Lecteur va trouver ici des repetitions, mais elles ſont neceſſaires pour le mettre au fait de l'état de cette Secte au *Japon*.

Siaka étoit fils d'un Roi (*a*) de *Ceylan*. Agé de dix-neuf ans, il abandonna les grandeurs du monde avec ſa femme & un fils unique, pour ſe faire diſciple d'un fameux Hermite. Sous un tel Maître, il fit des progrès conſiderables dans la *contemplation*, & pour ſe mieux détacher des ſens, il s'aſſujetit à une poſture, qui, ſelon les Sectateurs de Siaka, met l'eſprit dans une meditation ſi profonde, *qu'il rentre*, pour ainſi dire, *en lui-même*, *&* *ſe replie dans ſes penſées.* Il faut s'exprimer ainſi, pour pouvoir rendre la force des expreſſions de ces *Enthouſiaſtes*. Voici quelle étoit cette poſture. *Siaka* s'aſſéoit les jambes croiſées ſous lui, les mains l'une ſur l'autre dans ſon ſein, de telle maniere que les deux pouces ſe touchoient par leurs deux extremités. On ſe ſeroit attendu à quelque choſe de plus incommode. C'eſt pourtant dans une telle attitude, que les Vérités Divines ſe revelerent à ce Fanatique; qu'il penetra dans les miſteres les plus ſecrets de la Religion; qu'il découvrit l'exiſtence des Cieux & des Enfers; qu'il aprit l'état des ames après cette vie, & toutes leurs transmigrations, les peines & les recompenſes futures, le pouvoir des Dieux & leur Providence &c. Il bâtit le ſyſteme de ſa Doctrine ſur cette revelation, & ce fut cette Doctrine, qu'il enſeigna dans la ſuite à ſes diſciples. La voici plus en détail.

Les ames des hommes & des bêtes ſont également immortelles & d'une même ſubſtance. Toute leur diference conſiſte dans le corps qu'elles occupent. Lorſque les Ames ſortent d'un corps humain, elles vont dans un ſéjour heureux ou dans un ſéjour malheureux, pour y être recompenſées ou punies, ſelon qu'elles ſe ſont gouvernées dans ce corps. Ce ſéjour heureux s'appelle d'un nom, qui ſignifie *Lieu des plaiſirs éternels.* Quoi qu'il y ait divers degrés de plaiſirs dans ce Paradis, & que l'on n'y ſoit recompenſé qu'à proportion de ſes mérites, tout le monde y eſt ſi content, que chacun s'y trouve plus heureux que ſon voiſin, & ne ſouhaite autre choſe que de poſſeder éternellement la felicité dont il jouit. *Amida* regne dans ce Paradis. Il eſt le Protecteur des ames humaines, le Pere & le Dieu de celles qui viennent prendre part aux delices de ce Paradis, le Sauveur & le Médiateur des hommes. C'eſt par ſa médiation que les hommes ſont abſous de leurs péchés, & qu'ils ſe rendent dignes des felicités éternelles. Vivre en véritable homme de bien, ne rien faire de contraire aux commandemens de *Siaka*; voilà les deux points eſſentiels, pour ſe rendre agréable à *Amida.* Ces commandemens de *Siaka* conſiſtent dans les cinq articles reçus chez les Siamois & leurs voiſins. Dans la ſuite ces cinq commandemens furent diviſés en dix pour mieux en developer le ſens, ou plutôt pour en étendre la pratique à plus d'objets que *Siaka* n'avoit eu en vue.

(*a*) *Roi* de *Magattakokf*, dans le *Tenſick*. *Tenſick* dit *Kaëmpfer*, veut dire Païs des Cieux. Les *Japonois* donnent ce nom à la côte de *Malabar* & de *Coromandel*, à *Ceilan*, au Roiaume de *Siam* &c.

vue. D'autres plus ſubtils ajouterent des ſubdiviſions à la premiere, & l'on fit ſi bien, que les dix articles ſe multiplierent juſqu'à cinq cens. C'eſt ainſi que chez des Peuples à portée de pratiquer plus exactement les devoirs de la morale & de s'inſtruire infiniment mieux que les Japonois de tout ce qui étoit néceſſaire, la ſubtilité a ſouvent obſcurci des connoiſſances tres ſimples. Cela s'eſt fait avec le ſecours des gloſes, des paraphraſes & des commentaires. De là les Diſputes que le feu même n'a pu arrêter. Mais ne touchons pas à une matiere ſi delicate: il eſt plus ſûr de ne parler que des Japonois. La pratique des cinq cens articles eſt trop étendue pour n'être pas difficile. Peu de gens ſont en état de paſſer par toutes les épreuves qu'ils preſcrivent aux devots. Il faut aſpirer au plus haut degré de ſainteté, pour pouvoir ſe reſoudre à les pratiquer avec conſtance, & pour ſoutenir la dureté de la diſcipline qu'ils ordonnent & les mortifications auxquelles ils aſſujettiſſent les fidelles de la Secte.

De même qu'il y a des degrés de plaiſirs dans le Paradis, il y a des degrés de peines dans les Enfers. *Jemma* eſt le Juge des méchans, & celui qui gouverne dans ce ſéjour de miſere. Il voit dans un grand miroir toutes les actions les plus cachées des hommes: mais quoiqu'il ſoit d'une ſeverité preſqu'inexorable, ſi les Prêtres implorent l'interceſſion d'*Amida* pour le criminel, ſi les parens du défunt contribuent à l'efficacité des prieres par leurs offrandes, *Amida* ſollicite ſi vivement ce Juge ſevere, qu'il relache les peines du criminel, & ſouvent même le renvoie dans le monde avant que le terme de la ſentence ſoit expiré.

Après que les ames ont expié leurs crimes dans les Enfers par les peines que *Jemma* leur a infligées, elles retournent dans ce monde, pour y animer les corps des animaux immondes, conformement aux mauvaiſes inclinations qui les ont ſeduites lors qu'elles animoient des corps humains. Par exemple, l'une va loger dans un crapaud & l'autre dans un ſerpent &c. De ces animaux immondes elles paſſent en d'autres moins mépriſables: inſenſiblement elles reviennent dans des corps humains, & ſi elles ne s'y conduiſent pas mieux qu'auparavant, elles s'expoſent à de nouvelles miſeres après la mort de leur corps.

Après la mort de *Siaka*, deux de ſes principaux diſciples firent un recueil de ſes ſentences & de tout ce qu'ils trouverent écrit de ſa main ſur des feuilles d'arbre. Ils en firent un ſeul Livre, que les Japonois appellent par excellence *Kio*, c'eſt à dire, *le Livre*. On l'apelle auſſi *Foke-kio*, c'eſt à dire le *Livre des fleurs excellentes*. Les deux compilateurs des écrits de *Siaka* ont été honorés de l'Apotheoſe. On les voit ordinairement dans les Temples de leur Maitre, l'un à ſa droite & l'autre à ſa gauche.

Selon la ſupputation de la Chronologie Japonoiſe reduite à la nôtre, la doctrine de *Siaka* fut portée au *Japon* l'an 63. de J. C. Celui qui l'introduiſit obtint d'abord la permiſſion de bâtir une Pagode à *Siaka*. Si le *Budſdoiſme* trouva des diſpoſitions favorables dans le *Sintoiſme*, & ſut profiter des diſputes qui commençoient de s'élever dans une Religion qui avoit degeneré de ſon ancienne ſimplicité, il rencontra d'un autre côté de grandes opoſitions dans la doctrine de *Confucius*. Sa Philoſophie étoit déja ſi bien établie au *Japon*, qu'elle fut en état de diſputer long tems le terrain au *Budſdoiſme*, qui ne le gagna que pié à pié. On marque les grands progrès de celui-ci vers l'an 518. de J. C. Ce fut alors qu'un certain *Darma* vint des Indes au Japon avec des caracteres propres à ſurprendre les Peuples, & à leur perſuader la verité de ſa Miſſion. La reputation qu'il s'étoit acquiſe par ſa prétendue ſainteté, ſa vie

au-

austere, la force de sa devotion & son attachement continuel à la contemplation, qui étoit tel, qu'un jour il se coupa les paupieres, parce qu'il avoit eu le malheur de s'endormir dans le fort de sa méditation, lui attirerent bientôt une foule d'admirateurs. Il confirma par ces aparences de vertu tout ce que le *Budsdoisme* enseigne sur le Culte des Idoles & sur l'Immortalité de l'Ame &c. Des caracteres si trompeurs ne suffisoient pas encore à l'établissement de cette Doctrine. Il lui falloit des Miracles. Une Image d'*Amida* se transporta miraculeusement de (*a*) *Fakusay* dans une Province du *Japon*, & s'y montra toute couronnée de raions. On lui bâtit un Temple, qui est encore aujourd'hui l'un des plus fameux de l'Empire. *Amida* s'y rendit celebre par ses miracles.

Un nouveau Missionaire du *Budsdoisme* parut quelque tems après. Ce fut *Sotoktay*. Sa naissance fut precedée & accompagnée de prodiges. Une voix, qui se fit entendre à la mere de ce faux Prophete pendant son sommeil, annonça qu'il devoit naître (ou plutôt renaître) pour enseigner les Nations. *Sotoktai* fut conçu dans ce moment même. Il parla le huitieme mois de la grossesse de sa mere. Laissons les autres merveilles de sa vie. On diroit que ces premieres circonstances ont été copiées de la vie de J. C. ou de S. Jean Baptiste son précurseur. Ce *Sotoktai* n'avoit que quatre ans, lors qu'il reçut miraculeusement les Reliques de *Siaka*. Un Missionaire de cette importance provigna heureusement la Doctrine de son Maitre: les Prêtres & les Moines, Sectateurs de Siaka accoururent de tous côtés au *Japon*? l'on vit les Idoles & leurs Sculpteurs, les Pagodes, les pieuses inventions se multiplier à la gloire de cette superstition. La Chronologie Japonoise, que K*aëmpfer* a extraite du livre d'un Japonois, raporte les miracles que les Dieux du *Budsdoisme* operoient de tems en tems, pour rechaufer le zèle de leurs devots. N'oublions pas les aparitions des Dieux eux-mêmes: elles se trouvent dans cette Chronologie.

On prétend que la Religion de *Siuto* est plutôt une espece d'Athéisme qu'une Religion. *Siuto*, dit *Kaëmpfer*, veut dire la methode des Philosophes. Ceux qui sont de cette Secte ne pratiquent aucun Culte religieux. La satisfaction interieure, que la vertu donne à ceux qui la suivent pour elle même, c'est là, selon eux, le plus haut degré de perfection de l'homme & la supreme felicité. Nous sommes obligés d'être vertueux, parce que nous sommes nés raisonnables. La vertu seule nous distingue des brutes, mais avec ces belles maximes ils ne veulent reconnoître ni peines, ni recompenses après cette vie. *Kaëmpfer* veut (*b*) que *Confucius* soit regardé comme le Fondateur de cette Secte, qui est à peu près celle des *Lettrés* de la *Chine*. Les Points que la doctrine de *Siuto* enseigne se reduisent, à vivre en homme de bien, à rendre justice à chacun, à être civil & poli, à bien gouverner l'Etat, à faire en sorte qu'on ait le cœur net & la conscience pure. On voit par là que les *Siutos* ne diférent pas des Chinois Sectateurs de *Confucius*. Ils rejettent la *Metempsychose*, mais ils croient que l'*Ame du Monde*, c'est à dire, un *Esprit universel*, qui se repand dans toutes les parties de l'Univers, qui les anime, qui les penetre, reçoit, ou pour mieux dire, retire à lui toutes les ames des Etres vivans, à peu près comme la mer reçoit les eaux des Fleuves & des Rivieres. Cette Ame universelle envoie les ames particulieres dans les corps

(*a*) La *Corée* ou la *Chine*.
(*b*) Parce qu'il enseigna le premier, que le souverain Bien consiste dans la pratique de la vertu.

corps auxquels elle a jugé à propos de les destiner. Cela revient toujours à une espece de Metempsychose : mais il est à presumer, que ces Philosophes appellent Ame du Monde, l'Etre Suprême, le premier Moteur de la matiere, dont ils n'ont que des idées confuses ou imparfaites. Cet Etre dispose de tous les ames: il les envoie, il les retire, quand il lui plait. Les plus raisonnables d'entre ces *Siutos* àdmettent une Intelligence spirituelle, qui n'est pas l'Auteur de la Nature, mais qui la gouverne seulement. Ils croient l'éternité du monde, & que tout a été produit par les Elemens, selon la doctrine des Chinois. Nous avons dit que ces *Siutos* n'ont point de Culte Religieux: aussi n'ont-ils ni Fêtes ni Temples: mais ils se conforment aux usages de Religion reçus dans l'Empire, peut-être afin de ne se pas rendre suspects à l'Etat par une *Irreligion* trop declarée. Nous ne voulons pas nous servir du terme d'*Athéisme*, parce que, malgré l'absurdité que l'on reconnoit dans les principes de ces *Siutos*, & les contradictions qu'on y trouve, il ne paroit pas qu'ils méritent de porter à tous égards le nom odieux d'Athée. Cette *noncroiance*, pour ainsi dire, est si contraire à la dignité de l'homme & aux lumieres de la Raison, qu'il n'est point d'homme dont le cœur ne démente la bouche, quelque force qu'il tache de donner à ses preuves. Des gens si attachés aux devoirs de la Morale seroient-ils traités d'Athées sans restriction? Ils ne vont pas si loin que leurs dogmes. Mais tout cela soit dit en passant: Il seroit à craindre que le défaut de preuves exactes ne donnât un air de déclamation à tout ce que nous disons sur leur compte, & d'ailleurs il ne nous apartient pas de dogmatiser ici sur l'existence d'un Etre Suprême immateriel, sans coëxistence d'autres Etres indépendans, & créateur d'un Monde, dont la durée est bornée & dépendante de cet Etre, trois points generalement contestés par toutes les Sectes des *Indes*.

Voici donc ce que ces *Siutos* pratiquent. Ils honorent leurs Ancêtres à la maniere des *Chinois Lettrés* : mais ils reverent les Dieux du Païs, par politique, ainsi que nous venons de le dire. Et comme la pratique exacte de la vertu, l'integrité de la conscience, & les devoirs naturels font tout l'essentiel de leur morale, & que de si beaux principes semblent les aprocher du Christianisme; après la destruction de celui-ci on ordonna aux *Siutos* de se ranger, au moins exterieurement, sous la baniere de l'Idolatrie, & d'établir chacun chez soi un Dieu tutelaire, avec un vase rempli de fleurs, & des parfums devant lui, à la façon du Païs. Le Christianisme avoit resisté à l'hipocrisie: il n'en fut pas ainsi de la Secte des *Siutos*. Elle obéit aux ordres du Souverain. Les *Siutos*, dit *Kaëmpfer*, choisissent ordinairement pour leur Dieu, *Quanwon* ou *Amida*. Ces Dieux tutelaires ou domestiques, qui sont placés derriere le foier, selon l'usage Japonois, & celui de divers autres Peuples, ressemblent fort bien aux *Lares* des anciens Païens. On voit aussi dans toutes les Ecoles des *Siutos* l'image de *Confucius*. La destruction du Christianisme a si bien causé la décadence de la Secte de *Siuto*, qu'à peine on ose lire aujourd'hui les Livres de ses principaux Philosophes. Ce n'est pas seulement une prétendue ressemblance avec le Christianisme qui fait son crime. Cet usage de la raison qu'elle enseigne à ses disciples, cette raison qui leur fait voir la folie des systemes établis, & la fourberie des Prêtres, voilà ce qui a rendu la Secte odieuse & criminelle. Dans tous les Païs du Monde il y a presque toujours guerre declarée entre la raison & la Religion des Prêtres. Le mal est si inveteré qu'il est devenu incurable. *Kaëmpfer* raporte l'histoire d'un Prince tributaire du Japon, lequel vou-

voulant faire revivre dans ses Etats la Doctrine de *Confucius*, invita tout ce qu'il put trouver d'habiles gens à venir s'établir sous sa domination. Ses vues étoient d'exercer & de developper la raison de ses Sujets. Cette raison developée vit des abus & des faussetés. La superstition trembla, ses supôts sentirent diminuer leurs revenus. Le Prince fut dénoncé à l'Empereur: pour sauver sa vie il fut obligé d'abdiquer le Gouvernement entre les mains de son fils. Après cela ne doit on pas savoir bon gré à quelques Etats, d'avoir banni de chez eux la plus grande partie des sciences? Un debauché vaut infiniment mieux entre les mains d'un Bonze, ou d'un Derviche &c. qu'un homme qui veut raisonner. Le premier se rend ordinairement par foiblesse, l'autre ne veut se rendre que sur des assurances solides, dont la force lui ôte les moiens de repliquer. Il veut l'évidence dans les raisons qui lui demandent sa conviction. Ne persuadera-t-on jamais aux gens de cet ordre, qu'être raisonnable c'est être rebelle à Dieu?

Ici finit ce que nous avons tiré de *Kaëmpfer* touchant les Religions du *Japon.*

Les DIEUX *du* JAPON, *leurs* PAGODES *&c.*

LE prodigieux & le merveilleux préparés avec artifice & subtilité par les Prêtres & leurs supôts sont les fondemens de la superstition. Tout l'édifice s'éleve d'une maniere bizarre & déraisonable. Chacun en convient, mais cependant il est assés dangereux de l'attaquer. D'un côté l'édifice est defendu par les Loix civiles & par la politique des hommes; il l'est de l'autre par leur ignorance & par certaines liaisons dificiles à connoître, qui l'attachent pourtant encore à quelque chose de vrai. C'est en vertu de ces liaisons qu'on a si souvent entrepris de justifier les moiens que les fauteurs de la superstition emploient pour la defendre. Ils se prévalent sans cesse de cette connexion presque imperceptible, qu'elle a sû conserver avec certaines vérités, & qui les autorise à crier que ceux qui attaquent l'édifice sont les ennemis de l'Etat & de la Religion. Il faut dire aussi, qu'il n'arrive que trop souvent, que ceux qui attaquent la superstition, vont beaucoup plus loin qu'ils ne devroient. Pour la ruiner ils attaquent même ce vrai à quoi elle est restée unie, sous prétexte qu'il a été corrompu par la superstition. Mais, dira le Lecteur, quel raport cette allegorie a-t-elle avec le *Japon?* Elle en a plus qu'on ne pense: ce qui s'y pratique à l'égard de la Religion est l'image de ce qui se fait ailleurs. L'édifice s'y est élevé sur les mêmes fondemens: pour le defendre ou pour l'attaquer on a pris les mêmes routes & donné les mêmes raisons. De tous les Etats de l'Asie il n'en est point où cette conduite ait été accompagnée de circonstances plus remarquables que dans le *Japon.* Il est aussi bien plus dangereux d'y attaquer la superstition, qu'il ne l'est ailleurs. Le premier assaut qu'il lui fallut soutenir lui fut donné par la doctrine de *Confucius.* Les coups furent dangereux, mais elle se defendit pourtant jusqu'à l'obliger de reculer elle-même, parce que les coups étoient hors des regles. Bien loin d'en être détruite, la superstition, qui n'avoit été qu'ébranlée, ne se rafermit que mieux dans la suite. Le Christianisme l'auroit ruinée, s'il y avoit eu plus d'union & moins d'humanité dans la conduite de ceux qui donnoient l'assaut. Elle se fit jour au milieu de ses nouveaux ennemis, & ce qui est prodigieux, elle détruisit sans ressource ceux qui avoient en main tous les moiens nécessai-

res pour la détruire elle-même. Le souvenir d'une Religion si terrible fait encore trembler le *Japon*. On y celebre tous les ans ce qu'on y appelle le (*a*) *Jesumi*, en haine du Christianisme. Ce *Jesumi* consiste à obliger les gens de fouler aux pieds un Crucifix & l'Image de la Sainte Vierge mere du Sauveur, ou celle de quelqu'autre Saint du Christianisme. Cette odieuse ceremonie est pratiquée de la maniere suivante. Vers la fin de l'année les Officiers Inquisiteurs du *Japon* vont de maison en maison prendre le nom des habitans, après quoi l'on fait comparoître l'un après l'autre tous ceux d'une même maison sans distinction d'âge, ni de rang, & on les oblige de fouler aux pieds un Crucifix de fonte & l'Image de la Sainte Vierge, pour montrer qu'ils ne sont pas Chrétiens. Les Inquisiteurs font entr'eux la même ceremonie après tous les autres, & se rendent mutuellement le témoignage nécessaire à ces preuves de leur aversion pour la Religion Chrétienne. A l'égard des particuliers, la liste de chaque famille est scellée du seau de ces Officiers & envoiée au Gouverneur. *Kaempfer* ajoute, que cette pratique n'a lieu qu'à *Nagasaki*, dans le district d'*Omura*, & dans la Province de *Bungo*, où le Christianisme s'étoit beaucoup plus repandu qu'ailleurs.

Les soupçons de l'Inquisition vont plus loin encore. Comme les Japonois ne pouvoient ignorer long-tems les progrès que le Christianisme faisoit à la *Chine*, ils craignirent que, sous pretexte de commerce, les *Chinois* qui négocioient au *Japon*, (ou des Missionaires Chrétiens en habits Chinois) n'essaiassent de rétablir la Religion Chrétienne. (*b*) Ces soupçons firent traiter les *Chinois* comme on traite les Negocians *Hollandois*, que les Japonois tiennent dans une espece de prison à *Desima*, sans qu'il soit permis à ces *Hollandois*, dont les Japonois n'ignorent pas le Christianisme, d'y donner aucun signe exterieur de leur Religion. Les défians Japonois ne purent se resoudre à traiter les *Chinois* plus doucement; ils furent enfermés & gardés à vue comme les *Hollandois*. L'Inquisition examine soigneusement leurs livres, & il ne leur est permis d'en vendre au *Japon*, qu'après que deux Censeurs, l'un Ecclésiastique, l'autre Seculier de la Secte de *Siutos*, les ont examiné dûement.

C'est avec des précautions si exactes que la Religion dominante se maintient contre celles qui pourroient lui nuire. (*c*) On peut juger du pouvoir de l'Idolatrie par le nombre des Temples qu'elle s'est aquis dans cet Empire, & par celui des Ministres qui les desservent, puis qu'aux environs de *Miaco* l'on compte jusqu'à 3893. (*d*) *Tiras* & 2127. (*e*) *Mias*; ces derniers desservis par 9003. *Neges*, qui sont un Ordre de Prêtres Seculiers, outre 6073. *Jammabos*: les *Tiras* desservis par 37093. Prêtres. Le nombre des Ecclesiastiques, selon la liste donnée par *Kaempfer*, passe pour *Miaco* seule 52000. personnes. Les Temples sont generalement bâtis en des endroits élevés: du moins il faut observer de les bâtir sur un terrain pur & loin des lieux exposés à l'impureté; en cela ils sont plus soigneux que les Chrétiens, qui n'y regardent pas de si près, puisqu'il est assés ordinaire chez nous que les lieux saints soient environnés d'immondices. A la

(*a*) *L'action de fouler aux pieds les Images. Figure treading.* Kaëmpfer L. IV. Ch. III.
(*b*) *Kaëmpfer* ubi sup. L. IV. Ch. IX.
(*c*) *Kaëmpfer* L. V. Ch. 3.
(*d*) C'est le nom des Pagodes de la Religion de *Budsdo*.
(*e*) C'est le nom Japonois, qui revient aussi à Temple ou Pagode.

la beauté du terrain, & à la gaieté qu'inſpire une vue riante, telle qu'on l'a en des endroits élevés, il faut ajouter qu'on trouve toujours un ruiſſeau & un bôcage près de ces Temples. Les Prêtres diſent, que les Dieux aiment un ſéjour riant. Ils devroient ajouter, qu'ils l'aiment autant que leurs Dieux, & que cela eſt ſi fort attaché à leur caractere, qu'on accuſe par tout les gens d'Egliſe, tant Seculiers que Reguliers, de choiſir le plus agréable terrain & l'air le plus pur. Ajoutés y la liberté de participer aux Biens temporels pour recompenſe de ceux qu'ils donnent. Voilà leur bonheur. Il n'y a pas toujours des Idoles dans ces *Mias*. Lors qu'il y en a, elles ſont poſées ſur un Autel au milieu du Temple. L'Idole a devant elle un luſtre orné de chandelles parfumées. Pour bâtir un *Mia*, l'on choiſit les plus beaux ſapins. Une belle & large allée conduit au *Mia*, & l'on entre dans cette allée par un portail aſſés beau, ſur lequel eſt écrit en gros caracteres d'or, le nom du Dieu (*a*) à qui le *Mia* eſt dedié. L'allée conduit à ce Temple, dont la ſimplicité a lieu de ſurprendre, puis que ce n'eſt d'ordinaire qu'un chétif bâtiment de bois fort bas, &, pour ainſi dire, englouti au milieu des arbres & des buiſſons qui l'environnent. Nous avons déja dit, que l'on ne voit dans ce *Mia* qu'un miroir, dont ils font le ſymbole de la Divinité, & du papier blanc découpé, qui l'eſt de la pureté du cœur. La porte & le portail ſont ornés auſſi de papier blanc. Celui qui vient faire ſes devotions à l'Idole n'entre pas dans ſon Temple, il ſe tient dehors & en lui adreſſant ſes vœux, il regarde dans le Temple de l'Idole par une fenêtre grillée. Autour du Temple regne preſque toujours un échafaudage de bois, tel qu'on le voit à la Pagode de *Tenſio*. *Kaempfer*, ou celui qui a traduit les Manuſcrits que ce Voiageur a laiſſé ſur le *Japon*, donne le nom de Galerie à cet échafaudage.

Le mot de *Mia*, dont les Japonois ſe ſervent pour nommer leurs Temples, ſignifie la demeure des *Camis*, ou des Ames immortelles; mais ce nom ne convient qu'au Temple proprement dit. Quand on y comprend toutes les dépendances du Temple, on le nomme *Jaſiiro*. Les ames ou les Genies qu'on y adore & que l'on appelle generalement du nom de *Camis* portent auſſi celui de *Sin* & de *Fotoge*. Ceci nous conduit naturellement à la deſcription des Dieux du *Japon*. Nous renvoions ce qui reſte à dire des Temples à l'article de ceux qui les deſſervent.

Les quarrefours & les grans chemins ſont toujours honorés de la preſence de quelque Idole, ſoit que cela ſe pratique pour exciter des mouvemens de devotion dans l'ame du voiageur, ou ſeulement pour defendre le lieu où elle preſide, & le maintenir ſous ſa protection. On voit de pareilles Idoles près des ponts & aux environs des Temples, des Chapelles & des Couvens. On vend au Peuple des deſſeins & des Images d'Idoles. Les deſſeins ſont ordinairement ſur une feuille de papier, ou ſur une demi-feuille. On les colle comme une affiche ſur les portes des Villes & des Bâtimens publics, ou ſur des pôteaux au coin des ponts & des ruës: mais les paſſans ne ſont jamais forcés à ſe proſterner ni à flechir le genou devant ces Images. On voit generalement ſur les portes des maiſons une Image des Dieux domeſtiques & tutelaires de la famille. (*b*) *Giwon* eſt l'Idole

(*a*) Le *Cami*.
(*b*) Voi. la figure vers la fin de cet article.

dole que l'on voit le plus ſouvent repreſentée dans ces Images. On nomme auſſi ce Dieu *God-ſu-ten-oo*, ce qui ſignifie à la lettre *le Prince des Cieux à la tête de bœuf*. Les Japonois lui attribuent le pouvoir de garantir des maladies, ſurtout de la petite verole, & des autres accidens de la vie. D'autres plus ſuperſtitieux encore, ou pour mieux dire, plus extravagans, s'imaginent qu'ils ſe porteront toujours bien, & qu'ils ſeront conſtamment heureux, pourvu que l'entrée de leur logis ſoit ornée de l'image prèsque monſtrueuſe d'un Sauvage de *Jeſſo* tout couvert de poil, & armé d'un ſabre, qu'il tient à deux mains & avec lequel, diſent-ils, le Sauvage defend l'entrée aux maladies & aux accidens. Quelquefois la porte eſt gardée par la tête monſtrueuſe de quelque Diable ou par la figure d'un Dragon afreux. Ce dernier uſage ſe pratique auſſi chez les Chinois. Quelquefois auſſi l'on ſe contente de mettre en maniere de feſton autour de la porte des ramaux de certains arbres, ou de l'*Hepatique*: ſouvent enfin ils mettent leurs *Offarais* au deſſus de l'entrée du logis: & tout cela revient peut-être aux *Amuletes* des Anciens, & aux *Taliſmans* des Arabes.

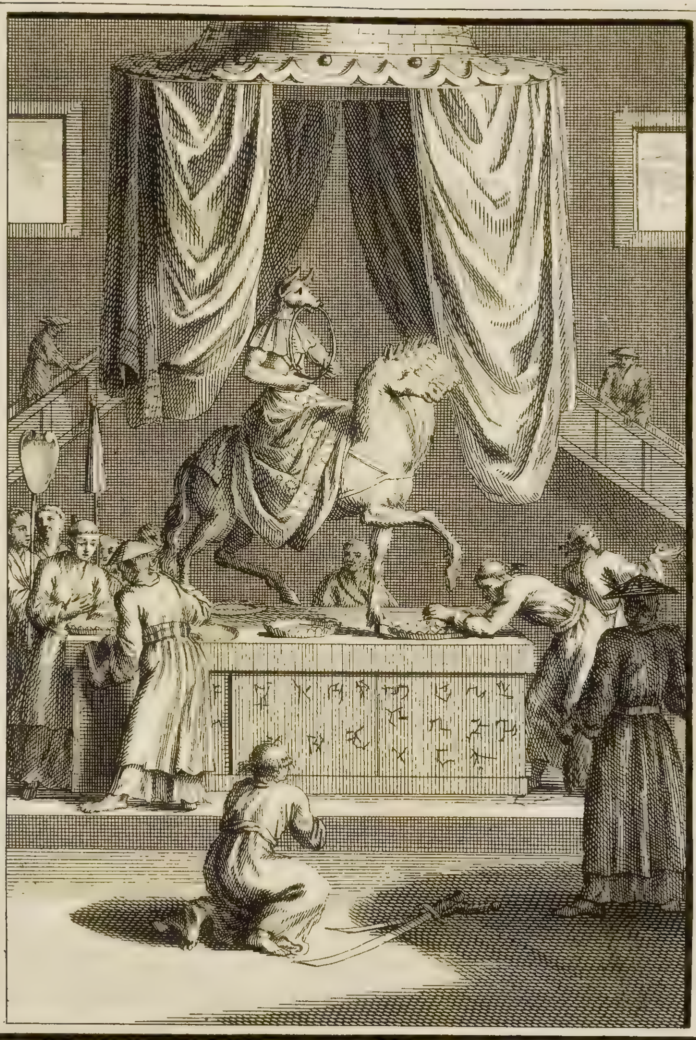
Tous les Dieux du Japon ſont repreſentés d'une forme gigantesque ou monſtrueuſe, aſſis ſur la fleur de la plante que les Botaniſtes appellent *Nymphæa* ou . . . . & les Japonois *Tarate*. La figure & l'attitude de ces Dieux & leur ſiege, s'il eſt permis de parler ainſi de la fleur ſur laquelle on les repreſente, eſt generalement la même chez tous les Idolatres des Indes & des Païs voiſins. Les Idoles ſont dorées, elles ont la tête couronnée de raions, comme nos Saints, ou d'une couronne, ou d'une guirlande, ou couverte d'une maniere de mitre, ou d'un bonet, ou d'un chapeau à la Chinoiſe.

Amida, que les Voiageurs appellent quelquefois *Omyto*, eſt le Dieu qui a ſoin des ames, qui les conſerve & qui les ſauve des peines qu'elles méritent pour leurs pechés. C'eſt à ce Dieu que les devots adreſſent le *Namanda*, priere jaculatoire compoſée de trois paroles, qui veulent dire, (*a*) *Bienheureux Amida*, *ſauvés-nous*. On le voit ici repreſenté ſur un Autel, & monté ſur un cheval qui a ſept têtes. Ces têtes hieroglyphiques ſont ſept mille ſiecles, car chaque tête en repreſente un millier. *Amida*, au lieu d'une face humaine, a celle d'un chien. Il tient dans ſes mains un cercle d'or, qu'il mord: on diroit que cela reſſemble au cercle des Egyptiens qui repreſentoit le tems. Dumoins tout cela montre que ce Dieu eſt une emblême de la revolution des ſiecles, ou plutôt de l'éternité. *Amida*, tel qu'on le repreſente dans cette figure, eſt couvert d'un habillement très-riche, garni de perles & de pierreries. Quoi que ce Dieu ne ſoit que le ſecond dans cette planche, il eſt pourtant celui qui deſigne le plus directement l'Etre Suprême. C'eſt mal à propos que l'on a mis un certain *Tiedebaik* avant lui. *Tiedebaik* eſt une Idole (*b*) que les Ambaſſadeurs Hollandois virent à *Oſacca*. Cette Idole couverte d'or & de pierreries, avoit la tête d'un ſanglier, & cette tête étoit ornée d'une couronne d'or garnie de pierreries. Pour achever de la rendre monſtrueuſe, elle avoit quatre bras, l'un armé d'un ſceptre, les mains des trois autres tenant un anneau, la tête d'un dragon & une fleur. On voioit ſous ſes pieds la figure hideuſe d'un monſtre, qu'on peut avec raiſon appeller Diable, à cauſe de ſa difformité. Dans la figure qui repreſente *Tiedebaik*, & dans celle qui repreſente *Amida*, on voit les diverſes manieres dont

(*a*) *Namu*, *Amida buth*.
(*b*) *Ambaſſad. des Hollandois au Japon*, in folio.



TIEDEBAIK DIVINITÉ du JAPON.



AMIDA DIVINITÉ du JAPON.

B. Picart sculp. dir. 1724.

Autre representation d'AMIDA, et diverses manieres de se NOYER a son honneur.

dont on les adore, les Offrandes & les parfums qu'on leur presente.

Amida, le Protecteur des ames, & leur Sauveur est honoré d'une maniere incomparablement plus méritoire par certains devots qui se sacrifient eux-mêmes à cette Idole en se noiant devant elle. Il y a de la diversité dans cette devotion, & pourquoi n'y en auroit-il pas? Un devot, qui croit avoir trouvé quelque chose de nouveau, s'imagine qu'en le presentant à son Dieu, il lui sera bien plus agréable qu'un autre devot son émule. L'effet de cette opinion se fait sentir dans les paroles & dans les actions des (*a*) devots de tout Païs. Le compilateur des *Ambassades au Japon* nous dit, que sous prétexte de devotion, un desespoir, des maux incurables & l'indigence portent beaucoup de Japonois à se précipiter dans l'eau à l'honneur de ce Dieu *Amida*. Quoi qu'il en soit, la maniere la plus ordinaire de se noier consiste à se mettre dans un petit bateau fort propre, doré d'ordinaire & orné de pavillons de soie, où l'on s'attache des pierres aux jambes, au milieu du corps & au cou: mais auparavant le dévoué saute & cabriole au son de *gongoms* & des autres Instrumens de musique. Après cela il se jette la tête en bas dans la Riviere. Ces gens sont accompagnés à la mort, d'un nombreux cortege d'amis, de parens & de Bonzes. Le dévouement est précedé d'un entretien de deux jours entre le devot & son Dieu. Donnons ici une érudition en passant. Les anciens Germains avoient des devots, qu'on noioit de la même maniere à l'honneur d'une de leurs Divinités.

Quelques uns de ces Fanatiques Japonois se préparent un peu plus à loisir au dévouement qui doit les conduire au Paradis d'*Amida*. (*b*) Un d'eux declame pendant quelques jours sur le mépris de la vie & des biens du Monde, afin d'engager les autres par la force de son Sermon à se devouer comme lui. Le dernier jour de cette préparation, celui qui a fait le prédicateur exhorte encore une fois ses compagnons. Ils vont tous ensemble se rendre à la barque. On y boit, on s'y réjouit, & l'on se jette ensuite à la mer ou à la riviere avec le secours des prieres dont on s'est muni, lesquelles conduisent bien plus vîte les dévoués à leur Paradis. D'autres font un trou à la quille de leur barque, & se coulent à fond de cette maniere. Ce que nous disons ici du dévouement à *Amida*, est (*c*) par d'autres attribué au Dieu *Canon*, ou *Quanon*, ou *Quanwon*. Il y a apparence, que ces deux Divinités n'en font qu'une.

On meurt encore d'une autre façon pour devenir digne du Paradis d'*Amida*. On s'enferme dans une grotte étroite, faite en forme de sepulcre. A peine s'y peut-on tenir assis. On s'y fait murer, sans qu'il y reste d'autre ouverture qu'un soupirail fort petit. Dans cette grotte le Martyr d'*Amida* l'invoque sans cesse jusqu'à la mort. La Superstition lui consacre des Chapelles, & les beaux esprits des Poëmes & des Epitaphes. On doit ces excès à l'immortalité de l'Ame, que le *Budsdoisme* enseigne, aux felicités d'un Paradis, qu'il établit, & aux recompenses qu'on doit attendre d'*Amida*, quand on a vécu vertueusement & devotement. C'est sur de pareils principes que le celebre Caton d'Utique & quelques anciens Grecs ne craignirent pas de se donner eux-mêmes la mort.

Une

(*a*) Faux devots & fanatiques. On ne parle jamais que des gens de cette sorte.
(*b*) Extraits de Voiag. dans *Purchas*.
(*c*) *Ambassades des Holland.* &c, *Hist. de l'Eglise du Japon*.

Une preuve qu'*Amida* eſt l'Etre Supréme ſe trouve dans la deſcription que ſes Sectateurs donnent de lui. C'eſt, (*a*) diſent-ils, une Subſtance inviſible, ſans forme, ſans accident, ſeparée de toutes ſortes d'élemens, qui exiſtoit avant la nature, & qui eſt la ſource de tous les biens. Il n'a ni commencement, ni fin, il a créé l'Univers, il eſt immenſe, infini. Ils ajoutent, qu'il gouverne l'Univers ſans peine, ſans ſoin: ſoit qu'il faille entendre cela d'un ordre que l'Etre Suprême a établi dès le commencement, en vertu duquel tout eſt diſpoſé de telle ſorte, que la nature ſuit indiſpenſablement le cours de ces regles generales; ou qu'ils veuillent dire ſimplement, que la Providence de Dieu gouverne ſans peine ce qu'elle a créé. Quoi qu'il en ſoit, s'ils diſent qu'*Amida* gouverne l'Univers, ils admettent donc ſa Providence. Diſons encore un mot d'*Amida.* (*b*) En quelques endroits on le repreſente ſous la figure d'un jeune homme nud, ou ſous un viſage de femme avec les oreilles percées, en d'autres c'eſt une figure à trois têtes, couvertes de bonnets en forme de toques avec autant de barbes, qui ſe joignent ſur les épaules. Outre les Temples & les Autels, qu'on lui a érigé par tout le *Japon*, on lui a auſſi conſacré des Cloîtres, où vivent des Moines & des Religieuſes, à qui le celibat eſt ordonné ſous peine de mort.

(*c*) *Canon*, appellé dans quelques Relations le fils d'*Amida*, préſide aux eaux & aux poiſſons. Il eſt le Créateur du Soleil & de la Lune. Cette Idole à quatre bras, comme ſon Pere *Amida*, eſt repreſentée comme engloûtie par un poiſſon juſqu'à la ceinture: elle eſt couronnée de fleurs. Trois de ſes mains tiennent un Sceptre, une fleur & un anneau, l'autre eſt fermée & le bras levé. Vis à vis de lui on voit la figure devote ou humiliée d'un homme, dont la moitié du corps eſt cachée dans une coquille. Plus loin & ſur un Autel ſe montrent quatre figures, chacune les mains jointes à la façon des ſupplians. De leurs mains ainſi jointes ſortent des fontaines. C'eſt dans un Temple d'*Oſacca* qu'on voit le Dieu *Canon* & les cinq Idoles décrites. Cet édifice ne differe pas dans ſa ſtructure des deſcriptions que *Kaempfer* nous a donné des *Mias*. Il a trois étages, on y monte par un eſcalier aſſés élevé, les fenetres en ſont grillées en faveur des devots, qui ne doivent que regarder dedans en adreſſant au Dieu leurs prieres & leurs vœux. Les murs ſont ornés d'Idoles, & à ce Temple, enfermé dans une enceinte aſſés large, ſe joint un bôcage fort agréable. Quelquefois ce *Canon* eſt repreſenté avec ſept têtes ſur la poitrine, & une trentaine de bras tous armés de fleches. C'eſt de cette façon qu'on le voit dans le Temple des mille Idoles.

Xantai eſt un Dieu des plus modernes. C'eſt l'Empereur *Nobunanga*, qui ſe donna l'apotheoſe à lui même pendant ſa vie. Il y a tant d'exemples d'une ſemblable extravagance chez les Anciens, qu'on peut bien croire celle de ce Japonois ſans ſe compromettre: mais cependant, s'il faut ajouter foi à l'Hiſtorien de l'Egliſe du Japon, (*d*) ce nouveau Dieu étoit ſi perſuadé que la Religion Chrétienne eſt la meilleure, qu'il ne parloit qu'avec beaucoup de mépris des Divinités de ſon Empire. Vraiſemblablement l'intention du Monarque étoit d'augmenter la crainte & le reſpect de ſes Peuples, & de les obli-

(*a*) Le P. *Louis Froës* cité par le P. *Kircher* dans la *Chine illuſtrée.* Il parle d'*Amida* ſous le nom de *Fombum.*

(*b*) *Hiſtoire de l'Egliſe du Japon.* Le P. *Louis Froës* & autres.

(*c*) *Ambaſſades des Hollandois au Japon.*

(*d*) *Hiſt. du Japon.* L. 3.



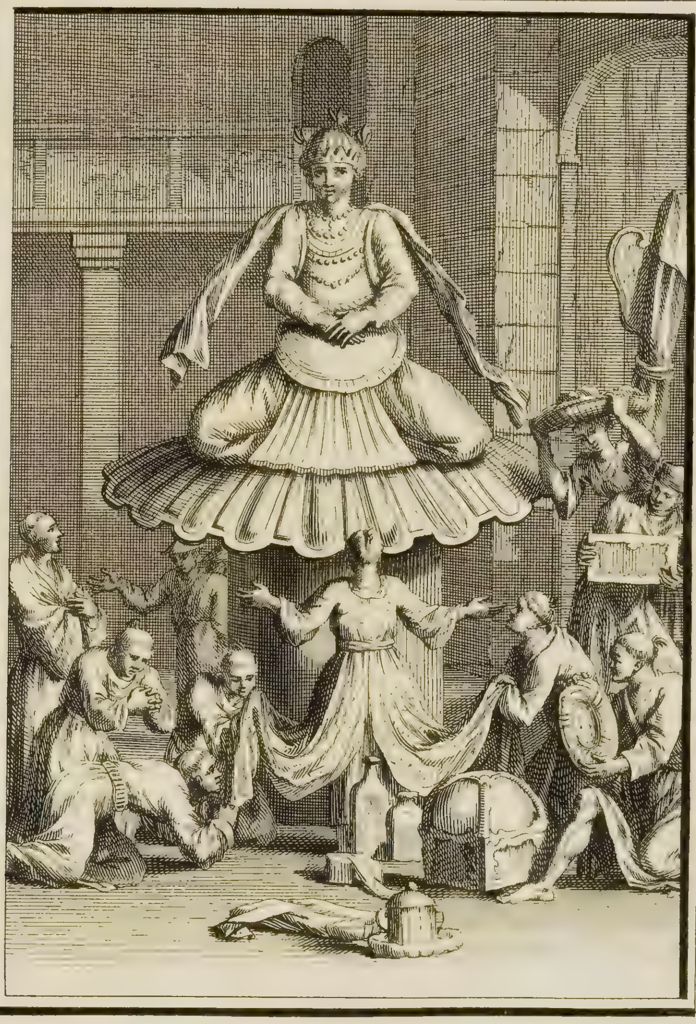
PAGODE de CANON.



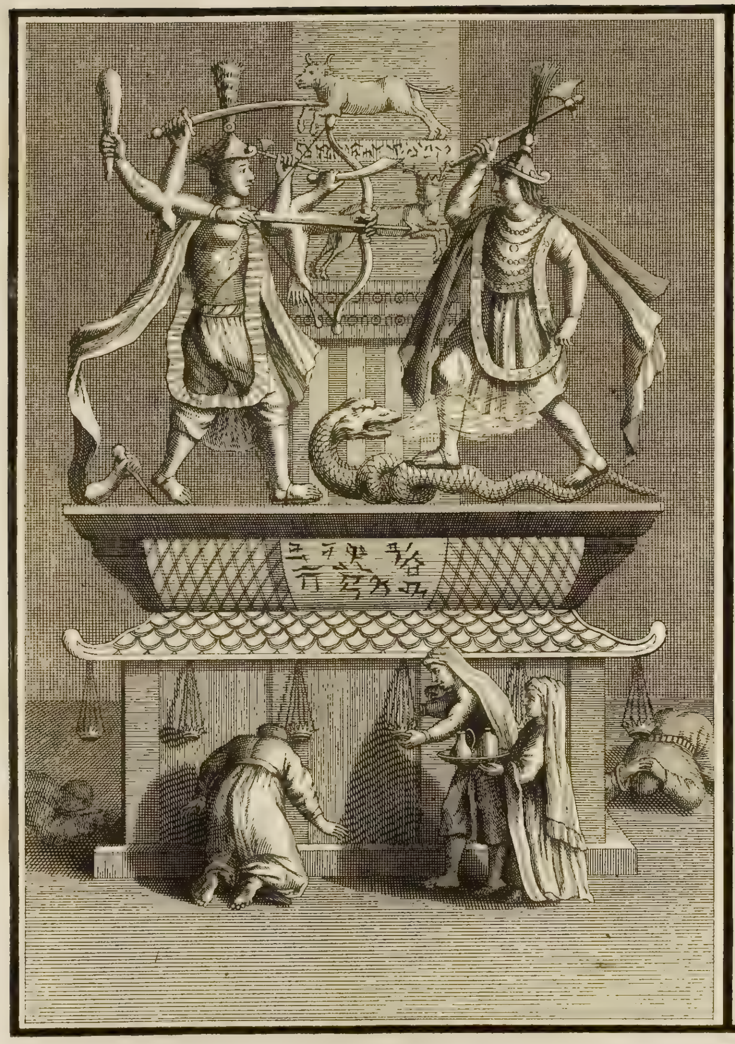
CANON DIVINITÉ du JAPON.



Autre REPRESENTATION de CANON.



XANTAI DIVINITÉ du JAPON.





TORANGA DIVINITÉ du JAPON. ‖ *La PAGODE de TORANGA.*

B. Picart sculp. dir 1724

PRÉDICATEUR Japonois.

obliger de lui rendre à cet effet ce qu'il ſentoit bien que la mortalité ne lui permettoit pas de s'appliquer. *Nobunanga* reſolu de ſe faire Dieu, ſe bâtit un ſomptueux Temple ſur une colline: pour y attirer toute la devotion de ſes Peuples, il y fit tranſporter les plus fameuſes Idoles de ſon Empire, mais il ſe plaça lui-même ſur un piedeſtal fort élevé au deſſus de toutes ces Idoles, & publia un édit pour défendre d'adorer d'autre Divinité que la ſienne. Il ſe diſoit dans cet Edit le Seigneur de l'Univers, le Créateur de la Nature, & l'unique Dieu qu'on dût reconnoître. Cet Edit fut ſuivi d'un autre, qui ordonna de ſignaler le jour de ſa naiſſance par le Culte Religieux de ſon Idole; declarant que tous ceux qui l'adoreroient, de pauvres deviendroient riches & puiſſans, que les malades obtiendroient d'elle la ſanté, les mourans la vie &c. Ces promeſſes furent accompagnées de menaces & de peines contre ceux qui desobéiroient. La terreur inſpirée par les menaces attira bientôt un nombre infini de devots, ce nouveau Dieu ſe vit obéi ſans replique par des ſujets tremblans à ſes ordres. Son fils lui rendit le premier l'hommage religieux: la Cour & toute la Nobleſſe ſuivirent. La ceremonie ſe fit devant l'Idole, telle qu'on la voit ici. Quelque tems après ce nouveau Dieu fut attaqué par des ſujets qui avoient conjuré ſa mort, & conſumé par le feu dans ſon Palais.

On voit ici *Toranga* & ſa Pagode. Ce guerrier du Japon fut autrefois un Chaſſeur. Il parvint à l'Empire dans les premiers tems de l'Etat, & ſon mérite le conduiſit dans la ſuite au rang des *Camis*, & conſequemment à l'Apotheoſe. Il delivra le Japon d'un tyran qui deſoloit cet Empire. Ce tyran avoit huit Rois du Païs dans ſon parti, à cauſe dequoi on a cru devoir le repreſenter avec huit bras tous armés. *Toranga* les combat avec une hache ſeulement, & pendant le combat foule aux pieds un ſerpent énorme, qui peut-être au *Japon*, comme chez nous, eſt un Symbole. Son *Mia*, tel qu'on le voit dans la Province ou Roiaume de *Vacata*, a cela de remarquable, que quatre bœufs dorés ornent les quatre coins du toit, qui eſt ſaillant de tous côtés, ſelon l'uſage obſervé à l'égard de tous les *Mias*. Du reſte le mur de ce *Mia* eſt orné des figures des anciens *Camis*, ou demi-Dieux du Japon, & le *Mia* bâti comme tous les autres. Auprès de ce Temple on rencontre des pauvres & des mendians, qui demandent l'aumône en chantant les louanges de ces Heros.

Un Taureau hieroglyphique a ſa Pagode à *Miaco*. Le Taureau, tel qu'on le voit ici ſur un Autel large & carré, eſt d'or maſſif. Il porte au cou un collier très riche: mais ce n'eſt pas là l'objet de notre attention. C'eſt cet œuf qu'il heurte avec ſes cornes, en le tenant avec ſes deux pieds. Le Taureau eſt ſur un morceau de roche, & l'œuf dans une eau enfermée dans un rocher creux. L'œuf repreſente le Cahos, & voici comment les Docteurs du Japon expliquent l'embleme. (*a*) Le monde entier, au tems du Cahos, étoit enfermé dans cet œuf qui nageoit ſur la ſuperficie des eaux. La Lune, par la force de ſa lumiere, & par ſes influences, tira du fond de ces eaux une matiere terreſtre, qui ſe convertit inſenſiblement en rocher, & ce fut là que l'œuf s'arrêta. Le Taureau trouvant cet œuf en rompit la coque à coups de cornes, & de cette coque ſortit le monde. Le ſoufle du Taureau produiſit l'homme. On pourroit concilier une partie de cette fable avec

(*a*) *Ambaſſades des Hollandois au Japon.* in fol.

avec la verité, en disant qu'une tradition éloignée avoit conservé chez les Japonois l'idee de la Création de l'Univers, & que, trompés dans la suite du tems par l'équivoque d'un des noms du Taureau, qui, dans la Langue Hébraïque est donné aussi à Dieu, ils avoient transporté à cet animal la création de l'Univers par l'Etre Supreme. A l'égard de l'œuf, les Egyptiens, & les Indiens après eux, l'ont donné pour l'embleme de l'Univers. Les premiers, pour designer la création, representoient un œuf, sortant à moitié de la bouche de Dieu, & les seconds racontent, que Dieu, par le moien d'une sarbacane, soufla un œuf assés médiocre dans sa naissance, mais qui fermenta bientôt d'une telle force, qu'il devint ce Monde que nous voions aujourd'hui. C'est là tout ce qu'on peut dire de plus raisonnable & de plus précis sur cette matiere, susceptible de tant d'absurdités, quand on la considere entre les mains des Nations Idolatres.

Voici une autre emblême de la Création; (*a*) C'est le Créateur de l'Univers, assis sur douze coussins, à la maniere des Japonois, sur le haut du tronc d'un gros arbre posé sur le dos d'une Tortue. Cette Tortue se voit aussi à *Miaco*. Elle est representée sur la surface d'une eau enfermée dans un reservoir dont les bords sont élevées de sept pieds au dessus de terre. Le Créateur est noir comme un More. Il a sur la tête une couronne d'où sort une pointe assés longue: sa poitrine est entierement découverte, ses cheveux sont cotonés comme ceux des Negres. Il a quatre bras. Un anneau dans l'un, un sceptre dans l'autre, une fleur dans le troisieme, & dans le quatrieme un vase d'où sort un jet d'eau, doivent être des choses significatives. Tout cela est d'or, même le tronc sur lequel le Dieu est assis. La draperie de l'Idole est couverte de pierreries. C'est, à ce que disent les Theologiens Japonois, du tronc d'arbre qui porte sur le dos de la Tortue, que le Dieu Créateur tira la matiere primitive de toutes choses. Un serpent énorme fait de son corps deux fois le tour de ce tronc. Deux Diables, ou, pour dire mieux, deux figures monstrueuses, dont l'une a la tête d'un chien, l'autre l'a couronnée d'un bois de Cerf, tiennent le serpent par la tête, deux Rois du *Japon* & un *Sin*, c'est à dire un Heros, ou un demi-Dieu, tiennent la queue de l'Animal. Les deux Diables, ennemis jurés du Créateur, voulurent porter obstacle à la création de l'Univers. Les Japonois, persuadés de la mauvaise volonté de ces mauvais Etres, leur sacrifient, pour les empecher de nuire aux fruits de la terre. Les deux Rois, dont l'un a quatre visages & le *Sin*, qui est auprès d'eux, entrerent tous trois de concert dans les méchans desseins des deux Diables. On nous dit que les quatre visages d'un de ces Rois signifient les quatre mille ans qu'il vécut. Du fond des eaux, sur lesquelles la Tortue est comme immobile, sort le Soleil à demi corps, sous la forme d'un homme raisonnablement barbu, & qui paroit entre deux âges. Le Soleil est habillé, de la maniere qu'on peut le voir dans la figure, & couronné de raions. De la main droite il semble aiguilloner la Tortue, de la gauche il tient quelques aiguillons. Si les Prédicateurs Japonois ont l'esprit tourné à l'allegorie, quelle riche matiere ne leur fournit pas une Religion si bien étofée, si brillante d'emblemes, de types & de figures? Elle doit produire une étonnante varieté de Sermons. Nous en jugeons ainsi par ce qui se passe en d'autres Païs.

Croiroit-on que (*b*) les Singes ont un Culte & des Pagodes? Sans doute il n'y a pas moins d'allegorie ici que dans le sujet précedent. Dans le milieu

(*a*) *Ambassades* &c. ubi supra.
(*b*) *Ambassades* &c. ubi supra.



La DIVINITÉ SUPREME qui a CREÉ le monde suivant les Japonois



XACA autre DIVINITÉ du JAPON.

B. Picart sculp. dir. 1724.

La PAGODE des SINGES.

milieu de cette Pagode on voit un Singe monté ſur un piedeſtal, qui eſt poſé ſur un Autel aſſés large pour porter ce piedeſtal, l'Idole du Singe, les offrandes des devots, & un baſſin de cuivre, ſur lequel frappe le Bonze qu'on voit tout près de l'Autel. Le ſon du baſſin ſert à exciter la devotion du Peuple & l'appelle aux hommages religieux. Sous des voutes pratiquées dans les murs de la Pagode, il y a des Singes de toutes eſpeces en differentes attitudes, & plus avant dans les murs des manieres de piedeſtaux, pareils à celui qui eſt ſur l'Autel, & portant chacun ſon Singe. Contre ces piedeſtaux on voit d'autres Singes, & devant eux les offrandes qu'ils ont obtenues des devots. Diſons en paſſant, que le Culte des Singes avoit lieu chez les anciens Babyloniens, de même que chez les Indiens, témoin le Singe *Hanuman*. Il eſt vrai auſſi qu'il faut rendre quelque juſtice à ces Peuples. Tous ces animaux adorés étoient autrefois, & ſont encore des Emblêmes. On les conſideroit ſouvent comme conſacrés à quelque Dieu, & ſous ce prétexte on leur aproprioit une partie du Culte dû à ce Dieu. La bigoterie eſt ſi accoutumée à l'excès, qu'elle craint toujours d'être en arriere, & c'eſt ainſi que les timides devots paſſent de l'objet déifié à ſa robe, & de ſa robe aux choſes les plus viles, pourvû qu'elles apartiennent, même fort indirectement, à l'objet. Encore un mot des Singes adorés au *Japon*. Une choſe juſtifie un peu ceux qui participent à ce Culte. C'eſt l'opinion, que les corps de ces animaux, ſi ſemblables aux hommes, reçoivent en eux des ames humaines, même celles des Grands & des Princes de l'Etat. A cela ſe peut raporter la charité que (*a*) l'on attribue à certains Moines de *Camſana* dans le *Japon*. Il y a tout près de leur Couvent une colline couverte d'un bois fort agréable, peuplé de toutes ſortes d'animaux. Les Moines leur fourniſſent tous les jours dequoi manger. Celui qui eſt chargé de leur entretien les apelle au ſon d'une petite cloche & les renvoie de même. après qu'ils ont pris leur refection. Ces animaux, diſent les Bonzes charitables, logent en eux les ames des grands hommes & des Heros. En liſant cela on ne peut presque s'empêcher de penſer à ce cortege d'Animaux enchantés ou metamorphoſés par *Circé*, (*b*) qui faiſoient le grand ornement de ſa Cour. Tous ces animaux s'étoient vûs hommes auparavant. Mais, dira peut-être un Lecteur, quel raport y a-t'il de ces animaux à ceux que *Bonzes* nourriſſent ?

Si le Cerf ne reçoit pas les hommages des devots du *Japon*, du moins y eſt-il ſi fort reſpecté (*c*) qu'il n'eſt en nulle maniere permis d'attenter à ſa vie. On les voit, dit le P. *Froës*, auſſi frequemment dans les ruës du *Japon*, que les chiens dans celles d'Eſpagne. Cependant perſonne n'oſe inquietter ces Cerfs, & ſi par hazard on faiſoit du mal à quelqu'un d'eux, il en couteroit beaucoup d'argent, peut-être même la vie. Si le Cerf vient à mourir d'un coup qu'il reçoit, on demolit toute la ruë où il eſt mort, & l'on confiſque même les biens des habitans de la ruë. Ces égars reſſemblent aſſés à ceux que l'on a à *Siam* & dans le *Pegu* pour les Elephans, ſurtout pour les Elephans blancs. Rappellons ici en paſſant je ne ſai quelles foibleſſes de certains Peuples pour des animaux auxquels ils donnent des privileges, les uns aux cigognes, d'autres aux oies, aux lions, aux chiens. Ce ſeroit

(*a*) Citation dans les *Ambaſſades au Japon*.

(*b*) ———— *Ferarum*
Agmen adulantum mediâ procedit ab aula
Mille Lupi, miſtæque Lupis Urſæque Leæque &c. Ovid. *Metamorph.* L. XIV.

(*c*) Le P. *Louis Froës in Epiſt. Jap.*

roit bien pis, si nous examinions en détail les folies où cette *prédilection* conduit quelques particuliers, mêmes des Chrétiens.

L'attention que les Japonois ont pour les chiens est des plus modernes. L'Empereur, qui regnoit du tems de *Kaempfer* (*a*) les cherissoit si fort, que ce Voiageur assure qu'il s'en voioit beaucoup plus depuis son regne, qu'en aucun païs du Monde. Il a fallu que chaque ruë contribuât à l'entretien d'un certain nombre de chiens. Ils ont leurs loges dans ces ruës, & on les soigne s'ils sont malades. On les enterre honorablement sur les montagnes & sur les collines, lieux affectés à la sepulture des gens. Il y a des peines capitales contre ceux qui tuent ou seulement insultent ces animaux, & il n'y a que leurs Maitres à qui il soit permis de les châtier. Toute cette attention est duë au Signe celeste, qui chez les Japonois porte le nom du Chien, & sous lequel le Monarque du Japon étoit né. L'Histoire auroit dû nous apprendre si les égars de l'Empereur *Auguste* pour le Belier n'avoient pas aussi quelque Relation au Signe du Zodiaque qui chez nous s'appelle Belier. Quoi qu'il en soit, un Japonois, que les privileges accordés aux chiens obligeoient d'aller enterrer un de ces animaux sur une montagne, fut assés plaisamment consolé de ce ridicule devoir par celui qui l'accompagnoit. „ Console-toi, lui disoit son camarade, & remercie les Dieux de ce que l'Em- „ pereur n'est pas né sous (*b*) le Signe du Cheval : le fardeau auroit eté bien „ plus pesant que celui que nous portons aujourd'hui.

En tout ceci, la superstition contraste. Où cela ne lui arrive-t'il pas? Nous en citerons un seul exemple dans les propres termes du P. *Louis Froës*. (*c*) Il y a près d'une Pagode un ruisseau si abondant en poissons, qu'ils se poussent les uns les autres sur les bords de l'eau. Ils doivent la vie à la crainte superstitieuse des *Bonzes* & des devots. Ceux-ci craindroient de devenir lepreux, s'ils s'avisoient d'attenter à la vie de ces animaux. C'est, disent-ils, un crime enorme que d'en manger : ils sont sacrés : Telles sont les impressions des *Bonzes*, qui eux-mêmes ne mangent pas de ces poissons : mais, ajoute le P. *Froes*, & les Bonzes & les autres devots ne craignent pas d'être homicides, injustes, usurpateurs du bien d'autrui.

Il est de l'ordre de parler ici de ce que *Kaempfer* (*d*) appelle les *Chimeres du Japon* : le graveur en a choisi quatre des plus remarquables. Le *Kirin* dans la premiere figure est un animal d'une bonté & même d'une sainteté extraordinaires. Aussi il ne se montre que quand il paroit une certaine Constellation, & à la naissance de quelque *Sesin*. Les Japonois donnent le nom de *Sesin* à des hommes d'un mérite tout particulier, & qui se distinguent par les biens qu'ils procurent aux autres hommes, & par la connoissance des misteres les plus sublimes. Le 1. *Kirin* qu'on voit ici est celui des Chinois : le 2. est celui des Japonois. Le *Tats* est le Dragon. Il se tient, disent-ils, au fond de la Mer. Le Dragon du Japon a trois griffes, celui de la Chine cinq. Le *Tats-macki* est un autre Dragon qui, selon les Japonois, cause les *Trombes* toutes les fois qu'il sort de l'eau pour se promener dans l'air. Le *Foo* est le Phænix des Anciens. Le premier *Foo* est celui des Chinois, & l'autre des Japonois. Comme le *Kirin* ce *Foo* ne se montre qu'à la naissance

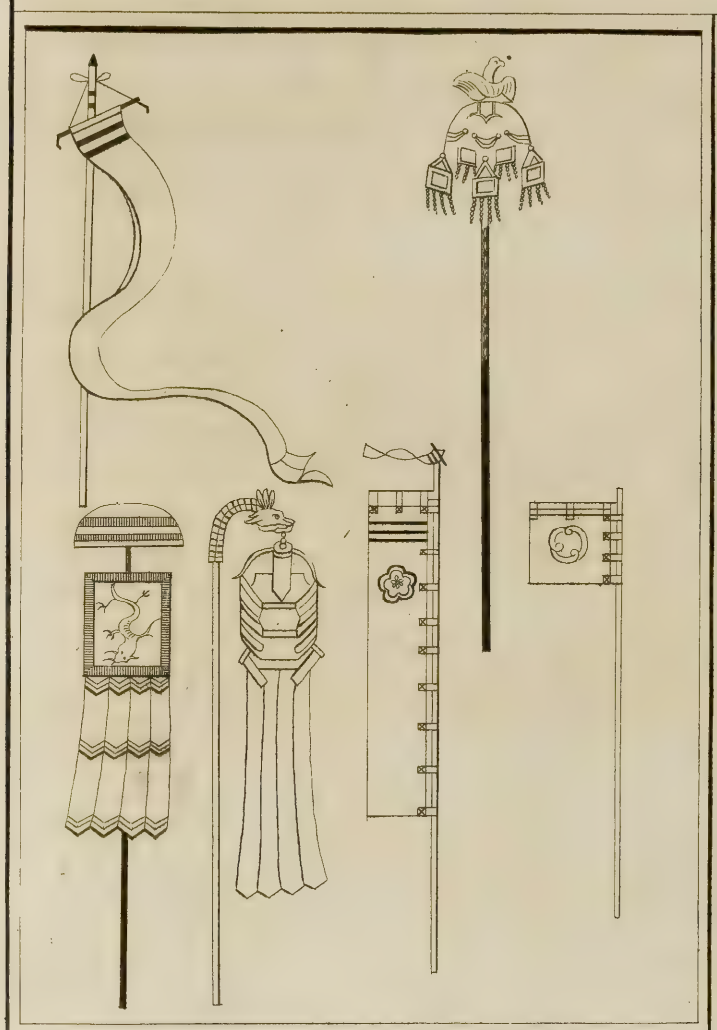
(*a*) *Histoire du Japon* Ch. X. du L. I. & L. IV. Ch. I.
(*b*) Le Cheval est aussi chez les Japonois un des Signes du Zodiaque.
(*c*) *In Epist. Japon.*
(*d*) *Hist. du Japon* tom. I. p. 124.





A. KIRIN des Chinois. B. KIRIN des Japonois.

TATS DRAGONS des Chinois et des Japonois.





BANIERES Imperiales, et MARQUES d'honneur que l'EMPEREUR accorde aux GRANS. *Voi. p. 317.*

A. FOO ou PHOENIX des Chinois.
B. FOO ou PHOENIX des Japonois.

d'apres les originaux du Japon.

ce d'un *Sesiin* ou pour être le précurseur de quelque autre évenement extraordinaire.

Le Dragon est representé dans les armoiries du Prince sur tout ce qui apartient à son service, tenant dans les griffes de sa pate droite une perle ou quelqu'autre joiau de prix. Nous observerons en passant, que cet animal fabuleux étoit chez Anciens le Symbole de la vigilance & de la prudence. Les Atheniens avoient representé un Dragon auprès de Minerve. On le sculptoit ou peignoit à l'entrée des Temples & des Lieux où se rendoient les Oracles. Quelquefois les Japonois le dépeignent avec des mains & sous d'autres figures encore plus bizarres & monstrueuses. Tel (*a*) étoit celui qui faisoit sa residence près d'un certain Lac, & qui tua une monstrueuse Scolopendre, laquelle infestoit les habitans du Païs. On consacra un Temple à ce Dragon bien faisant.

(*b*) *Jemma-O*, Juge, ou pour mieux dire Souverain Monarque des Enfers, a sa Pagode hors de *Miaco* dans un bois très agréable, à en juger par la description qu'en donne le P. *Froës.* (*c*) Dans ce bois est un Couvent où la Noblesse peu à son aise & surchargée d'enfans met, comme il se pratique souvent chez nous, ceux qu'elle ne peut entretenir assés honorablement. (*d*) On y voit aussi la Pagode de ce Juge infernal, que le compilateur Hollandois appelle le *Roi des Diables.* Il en a deux grans à ses côtés, & pour lui, il est aussi hideux que le mérite sa fonction, & le séjour où il domine. Un de ces Diables écrit dans un livre les crimes des hommes, l'autre les lit, ou plutôt les dicte à l'Ecrivain. Les murs sont ornés d'éfraiantes peintures des peines & des suplices que les mechans soufrent aux Enfers. La Pagode est extrémement fréquentée. Chacun y apporte des offrandes & de l'argent, pour se racheter des peines d'un Juge si redoutable.

(*e*) *Dai-both* ou *Dai-but*, est une des principales Divinités de cet Empire. Son nom pourroit se traduire par ces mots, le *grand Dieu*, ou la *grande Divinité.* Il se pourroit donc qu'il fut le même qu'*Amida*, & l'Etre Supreme, consideré par certains attributs particuliers. Il est peut-être le *Budhu* qui donne son nom aux *Budsdos.* Quoi qu'il en soit, on le voit à *Miaco* dans une Pagode très remarquable. C'est ici où nous verrons en même-tems combien les Voiageurs, qui se donnent tous pour avoir vû & examiné ce qu'ils raportent des Païs lointains, s'entendent à considerer les même objets d'une maniere differente les uns des autres, & à debiter ensuite au lecteur tout ce qu'ils ont vû, comme des choses très-sures. Aussi ne doit-il jamais oublier, que quand un Voiageur lui parlera de ce qui se passe à la *Chine* & au *Japon*, il aura éternellement quelque chose de nouveau, & qui pourra l'induire plus d'une fois au Pyrrhonisme Historique: mais il n'en sera pas ainsi de ce que le Voiageur lui dira de la France ou de l'Allemagne, parce que l'ignorance ou la charlatanerie de ce Voiageur seroit trop visible. En effet si des Voiageurs, arrivés pour ainsi dire, d'un autre Monde & considerés au *Japon* comme d'autres Etres, ou peu s'en faut, se trouvent en état de nous décrire tous les Temples

(*a*) *Kaempfer* ubi sup. L. V. Ch. 10.
(*b*) *Kaempfer* ubi sup. L. 3. Ch. VI. On en a déja parlé à la pag. 288.
(*c*) Le P. *Froës* ubi sup.
(*d*) *Ambassades des Hollandois au Japon*, in fol. p. 138.
(*e*) *Dai* veut dire grand. Voi. *Kaempfer* ubi sup. L. III. Ch. IV.

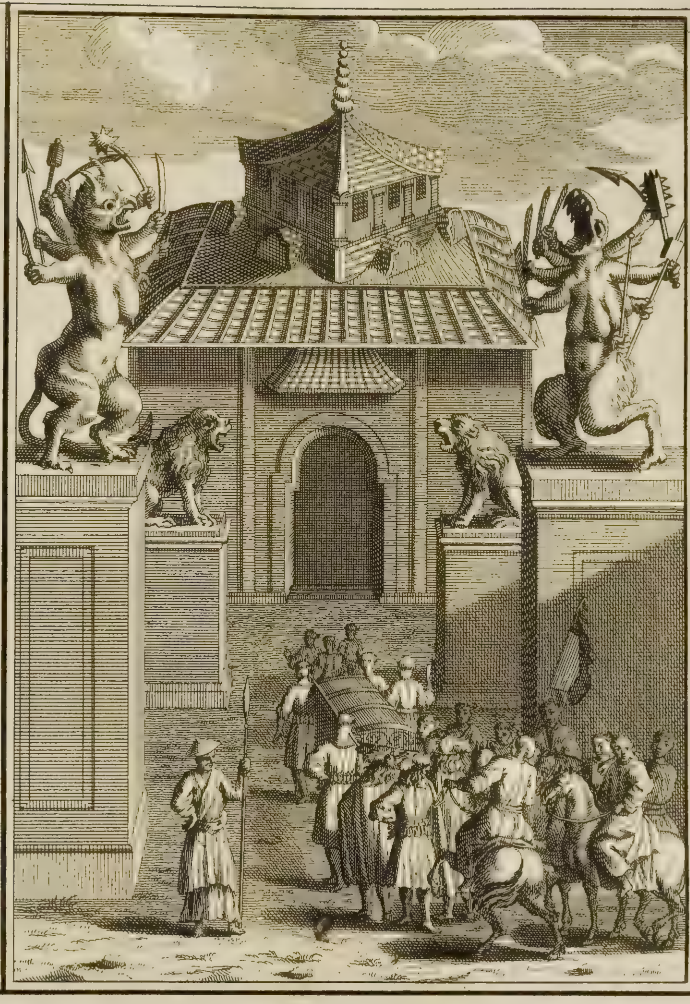
ples & toutes les Idoles de *Miaco*, les Cultes & les Religions d'un vaste Empire, après y avoir seulement séjourné un mois ou deux; auroient-ils la même habileté à Paris après un séjour beaucoup plus long? Et pourroient-ils décrire avec tous les embellissemens necessaires, les mœurs & la Religion des François, les Palais, les édifices, les spectacles, le génie, & le caractere de la Nation, toutes les Eglises de la Capitale, Versailles, Marli &c. Tout cela n'est pratiquable qu'au Japon & dans les autres Païs éloignés de nous, d'où il ne vient personne pour relever nos Voiageurs. Après cette digression, qui peut-être ne sera pas jugée inutile, il faut voir ce que deux Relations estimées nous raccontent du Temple de l'Idole *Dai-bot.* (*a*) Avant que d'entrer dans le Temple même, on passe par une espece de portail, sur les deux côtés duquel s'élevent deux figures monstrueuses à plusieurs bras, armés de fleches, de poignars & d'autres armes offensives. Ces deux monstres paroissent prets à se livrer combat l'un à l'rutre. De ce portail on passe dans une grande place quarrée, qu'une galerie borne de tous les côtés. Cette galerie est suportée par des piliers (*b*) de pierre de taille. Après avoir traversé la place on arrive à un autre portail orné de deux grans Lions de pierre, (*c*) & c'est par là qu'on entre directement dans la Pagode, au milieu de laquelle est l'Idole de *Dai-both* assise à la façon des Orientaux sur la table d'un Autel fort peu élevé de terre. Cette Idole, quoi qu'assise, comme on nous dit que l'étoit autrefois le fameux Jupiter Olympien, est d'une hauteur demesurée, & touche la voute de son Temple. L'attitude de Jupiter fut justifiée par l'allegorie qu'on y chercha. Cela signifioit, a dit un Ancien, que le pouvoir de ce Dieu étoit affermi. Peut-être que les *Japonois* & les *Indiens* se sont fait une idée toute semblable. Le Colosse de *Dai-bot* est de bois, mais ce bois enduit de chaux est revêtu de cuivre doré. L'Idole a le sein & le visage d'une femme, & les cheveux noirs fort cotonés comme ceux des *Negres.* On peut juger quelle est la vaste figure de ce Colosse par ses mains, dont la grandeur surpasse celle d'un homme de taille médiocre. Il est environné de tous côtés d'un grand cercle de raions dorés, dans lesquels on voit quantité d'Images qui representent d'autres *Camis* ou Demi-Dieux du *Japon.* A droite & à gauche de *Dai-bot* on en voit encore d'autres debout & couronnés de raions, comme les Saints du Christianisme. Sous la table de l'Autel, sur lequel l'Idole est assise, il y a quantité de lampes allumées.

La description de ce Temple par (*d*) *Kaempfer* est assés diferente de celle du Collecteur des Ambassades. Devant la Cour du Temple, dit l'Alleman, il y a une petite hauteur, sur laquelle est un monument de pierre, auquel les Japonois ont donné le nom de *tombeau des oreilles. Teiko*, un des anciens Heros du *Japon*, après avoir eu les deux oreilles coupées à la guerre de *Jesso*, vint les enterrer sur cette Colline. La Cour du Temple, qui est aussi sur une hauteur, est enfermée par un mur de pierre de taille fort grandes. Pour ce qui est de la galerie qui borne la place en dedans du mur, elle est ouverte du côté qui regarde le Temple, & soutenue de tous côtés sur un double rang de pilliers peints en rouge & qui sont au nombre de quatre cent. Un esca-

(*a*) *Ambassades des Hollandois* au Japon in folio.
(*b*) *Arduin Steen* veut dire mot à mot pierre dure; ou pierre bleuë.
(*c*) Le graveur a jugé à propos de representer ici l'Ambassadeur Hollandois & ses gens entrant dans le Temple de *Dai-bot.*
(*d*) *Histoire du Japon* L. V. Ch. 13. & 15.



La **PAGODE** *du* **TAUREAU.**



La **PAGODE** *de* **DAYBOT.**

B. Picart sculp. dir. 1724.

DAYBOT *Divinité Japonoise.*

escalier de huit marches conduit à un portail orné de deux (*a*) figures gigantesques qui font mine de se battre. *Kaempfer* ajoute que ces Idoles sont presque noires ou du moins d'un rouge extremement obscur, qu'elles sont nuës, excepté que par le milieu du corps elles sont ceintes d'une toile ou d'une espece d'écharpe assés lache & que leur face ressemble à celle d'un lion. Celle qui est à gauche en entrant a la gueule ouverte & un de ses bras étendu, l'autre à droite qui l'a fermée tient un long bâton dans une de ses mains qu'il paroit serrer tout près de son corps, & de telle maniere qu'il semble que le bâton & le corps soient à moitié tirés en arriere. Cette attitude, qu'il n'est pas necessaire de trop expliquer au Lecteur, est le symbole des deux grans principes de la nature, qu'on appelle *actif* & *passif*. C'est là du moins l'explication qu'en donnent les *Japonois*: de ce portail on arrive à un endroit fort agreable orné de chaque côté de seize pilliers de pierre auxquels on attache en des occasions solemnelles plusieurs lampes allumées. On voit dans ce même endroit un grand bassin où ceux qui viennent à la devotion n'oublient pas de se laver. Pour ce qui est du Temple même de *Dai-both*, il est suporté par des pilliers de bois extremement gros sans le moindre gout d'architecture, sans aucun travail, la plupart d'un seul tronc d'arbre, & le reste composé de plusieurs troncs assemblés fort près les uns des autres. Toute la charpente du bâtiment est generalement rouge. A droite de ce Temple se voit une petite Chapelle noire & toute vernie en dehors. L'Alleman assure que ce Temple est l'Edifice le plus hardi & le plus superbe qu'on voie au *Japon*, & que sa hauteur surpasse de beaucoup tous les Bâtimens de *Miaco*. Il devoit ajouter que la structure en est fort bizarre : comment appeller autrement un Edifice couvert de deux toits posés l'un sur l'autre, dont le plus haut se soutient par des pieces de bois & des pilliers uniquement remarquables par leur couleur rouge & par la varieté qu'ont observée ceux qui ont entrepris ce Bâtiment. Ce Temple a quantité de portes qui s'élevent toutes jusqu'à la hauteur du premier toit : mais cependant il est si peu éclairé, qu'à peine y peut-on voir dedans. On n'y trouve autre chose que *Dai both* assise sur la Nymphée, & cette fleur est posée sur un autre, dont les feuilles embrassent la Nymphée, & forment, en s'élevant tout autour d'elle, ce que les Botanistes nomment un *Calice*. A l'égard de l'Idole même, qu'on pourroit appeller *vaste* à cause de sa hauteur & de sa largeur, elle est toute dorée, ses oreilles sont fort grandes, elle a les cheveux frisés, une couronne sur la tête, & sur le front une grande tache : les épaules & la poitrine sont nuës. *Dai-both* a la main droite levée, montrant le creux de la gauche qui repose sur son ventre. Ceci developpe beaucoup mieux les deux Principes de la Nature, & montre que par cette Divinité les Japonois ont désigné la Nature même. Ce que l'Ecrivain Hollandois appelle un *Cercle de raions*, est converti par l'Alleman en un ornement ovale & plat, situé derriere l'Idole, & si étendu, qu'il embrasse quatre pilliers. Il est à remarquer que ces pilliers doivent être fort éloignés les uns des autres, puis que la vaste figure de *Dai-both* ne touche de ses épaules qu'à deux pilliers. Dans cette ovale se voient quantité de petites Divinités, toutes representées sous forme humaine, & toutes assises sur des *Nymphées*.

Nous avons si souvent parlé de *Xaca* dans les articles précedens, qu'il sem-

(*a*) *Kaempfer* les appelle *Heroë*. Demi-Dieux.

ſemble ennuieux d'en parler encore ici : nous éviterons les repetitions. *Xaca*, ou *Siaka* chez les Japonois, eſt (*a*) quelquefois repreſenté à trois têtes. Ici il eſt ſimplement ſous la figure ordinaire d'homme, il eſt aſſis à la Japonoiſe, & tient les mains étendues, à peu près comme un homme qui prie, ou qui enſeigne. On lui voit autour du cou un collier de coquilles d'or, garni de pierres précieuſes, autour des bras des rubans d'où pend quelque choſe qui reſſemble à des glans ou à des houpes, & autour des reins une ceinture de ſoie. Devant & derriere lui pendent des balances d'or. La table ſur laquelle *Xaca* eſt aſſis eſt ornée d'encenſoirs ſuſpendus tout autour par des chaines d'or. Les parfums y brulent nuit & jour à l'honneur du Dieu. Ce Dieu, comme tous les autres du Paganiſme, peut ſe glorifier d'avoir des devots qui aiment l'excès, (*b*) puiſque les Voiageurs raportent qu'on ſe laiſſe mourir de faim à ſon honneur.

Xaca eſt ſouvent appellé des Japonois *Fotoge*, ſans reſtriction particuliere, de même que nous diſons, le *Seigneur*, en parlant de Dieu. C'eſt à cela que ſe doit attribuer l'erreur de ces Voiageurs (*c*) qui ont fait une Divinité particuliere de *Fotoge*. Quelquefois on le nomme *Si-Tſun*, c'eſt à dire le *grand Saint*. Selon la plupart des Peuples adorateurs de *Xaca* ſous différens noms, *Xaca* n'eſt pas Dieu. Ils reconnoiſſent, repetons le encore, un Dieu ſupérieur à tous les autres, qui eſt le Dieu Createur & inviſible, & que peut-être ils n'adorent pas à cauſe de ſon eſſence ſpirituelle, dont on ne ſauroit ſe faire d'idée qui ſatisfaſſe les ſens, ou qui s'imprime dans nos organes comme les objets ſenſibles. *Xaca* n'eſt donc qu'un Saint, ou ſi l'on veut quelque choſe de plus expreſſif dans le génie de ces Orientaux, un *Camis* excellent, extraordinaire, (*d*) qui, aſſis depuis plus de vingt-mille ans ſur cette *Nymphée*, le Thrône ordinaire des Idoles Chinoiſes & Japonoiſes, y prie, y loue & benit ſans relache le Dieu Supréme. Cette multitude de Siecles contredit beaucoup l'Hiſtoire du *Fo*, nom diminutif de *Fotoge*, & de toutes les Idoles de *Xaca* adorées dans toute l'Aſie Orientale ſous tant de noms differens : mais on ne peut jamais que s'égarer en voulant concilier tout cela, ſi, comme le dit *Kaempfer*, on ne prend garde, que dans la Mythologie Indienne on a multiplié le même Etre en le conſiderant par ſes diférentes fonctions & par ſes divers attributs. On n'ignore pas que les mêmes obſcurités ſe trouvent dans la Mythologie des Egyptiens & des Grecs. Ainſi nous ſouſcrivons volontiers à la conjecture de cet *Alleman*, qui croit qu'il y a eu plus d'un *Xaca*, & que des Docteurs ou Legislateurs venus enſuite, à qui on a aproprié le même nom, ont été confondus avec l'ancien *Xaca*.

La conjecture de *Kaempfer* nous conduit à une petite digreſſion, qui peut-être ne déplaira pas au Lecteur. Quoique cet Auteur nous la fourniſſe, on peut dire qu'elle eſt plus ancienne que lui. *Kircher* l'avoit faite, & *Kircher* n'eſt pas lui même original ſur cet article. Voici cependant l'abregé de ce qu'avance *Kaempfer*. (*e*) „ Il y a aparence que *Prah* (nom de *Sommono-Codom*
„ chez les Siamois) ou *Siaka* n'étoit point Indien, ni même d'aucun Païs
„ d'Aſie. C'étoit ſans doute un Prêtre Egyptien de *Memphis*, qui aïant été
„ chaſſé de ſa Patrie avec d'autres Prêtres ſes confreres, porta la Religion de
„ ſon

(*a*) *Ambaſſades au* Japon.
(*b*) *Ambaſſades* &c. ubi ſup.
(*c*) Voiés dans les Extraits de Voiages donnés par *Purchas*.
(*d*) *Kaempfer Hiſt. du Japon* L. I Ch. II.
(*e*) *Kaempfer* dit *Budha* : mais on a déja montré que *Bud'ha* eſt le même que *Xaca*.

„ ſon Païs dans les Indes . . . . Cette conjecture eſt fondée ſur quel-
„ ques reſſemblances des deux Religions d'Egypte & des Païs confondus ordinairement ſous le nom d'Indes Orientales. Les uns & les autres adorent „ & repreſentent leurs Dieux ſous la forme de differentes eſpeces d'animaux, „ & ſouvent même ſous des formes monſtrueuſes : au lieu que les Perſans, „ les Arabes, les Chaldéens, & generalement tous les Peuples de l'Aſie Occidentale, adoroient les Aſtres, principalement le Soleil & le Feu, comme les choſes les plus utiles & les plus excellentes qui ſe voient dans la „ Nature, & celles qui frapent les plus vivement nos ſens". Ajoutons, que s'il y a dans la Nature des objets capables de ſe faire admirer, comme des Intelligences ſupérieures, à des Peuples privés de la connoiſſance d'un ſeul Dieu, ce ſont ſans difficulté ceux-là. „ On trouve même beaucoup de traces de ce dernier Culte dans le Japon & ailleurs. Mais rien ne marque „ mieux la reſſemblance du Paganiſme des *Indes* à celui d'*Egypte*, que la „ Tranſmigration des ames, & la veneration que les Indiens ont pour les „ Vaches. On peut dire que ces deux points étoient eſſentiels à la Religion „ des Egyptiens. Il eſt remarquable, que les Indiens les plus voiſins de l'Egypte ont conſervé beaucoup plus ſcrupuleuſement les égars qu'ils ont cru „ devoirs à ces animaux, que les Indiens plus éloignés. Ainſi on obſerve „ que les Indiens en deça du *Gange*, non ſeulement ne mangent ni bœuf, ni „ vache, mais qu'ils rendent même un culte très religieux à ces animaux, „ ſans parler de l'attachement qu'ils ont pour la Metempſychoſe, qui leur „ fait conſerver avec zèle la vie des moindres Inſectes, au lieu qu'au delà du „ *Gange* on ne fait point de quartier à ces Inſectes nuiſibles, que les *Bramines* afectent d'épargner avec tant de generoſité, & que les Prêtres de *Siam* „ &c ne font nulle difficulté de manger de la chair de bœuf & de vache, „ pourvû qu'ils n'aient donné ni occaſion ni conſentement à leur mort.

„ Une autre choſe peut faire conjecturer, que la Religion des *Egyptiens* „ a paſſé aux *Indes*. C'eſt la conformité de l'Epoque Sainte des Siamois, „ c'eſt à dire de la mort de *Sommono-Codom*, avec la totale deſtruction de la „ Religion des Egyptiens par *Cambyſes* Roi de *Perſe*. Ces deux Evenemens „ arriverent environ (*a*) 536. ans avant Jeſus Chriſt. Il y a aparence, „ comme nous venons de le dire, que quelque Prêtre fugitif d'*Egypte* ſe refugia (*b*) pour lors dans les *Indes*, & qu'y aïant fait gouter le Culte de ſon „ Païs, par les caracteres qu'il ſut donner à ſa miſſion prétendue, on lui donna „ le glorieux titre de *Pra*, de *Budha* & de *Siaka*. Enfin pour derniere raiſon, la „ noirceur du teint de ce Dieu, ou Demi-Dieu, montre qu'il étoit Africain", mais cela prouveroit qu'il étoit *Negre* ou *Ethiopien*, plutôt qu'*Egyptien*, outre que cette couleur eſt particuliere au *Sommono-Codom* ſeulement.

Voici une autre diverſité ſur laquelle nous ne déciderons rien. On voit près de *Miaco*, Ville qui ſe diſtingue ſurtout par le nombre & la magnificence de ſes Pagodes, celle qui, ſelon *Kaëmpfer*, renferme (*c*) 33333. Idoles ou

(*a*) Il y a environ huit années de difference, parce que les Siamois comptent 2233. ans depuis la mort de *Sommono-Codom*.

(*b*) Il eſt difficile d'accorder cette conjecture avec ce que l'Auteur *Alleman* dit L. II. Ch. I. que ſous le Regne de *Soowoo* Empereur du *Japon* 1027. ans avant J. C. *Siaka* naquit dans les *Indes*. Il eſt vrai qu'en cela *Kaempfer* ſe conforme à la Chronologie Japonoiſe.

(*c*) *Louïs Guzman*, cité dans la *Chine illuſtrée* du P. *Kircher*, dit de l'Idole Japonoiſe à trois têtes & quarante bras, qu'elle eſt environnée de plus de quinze cens Idoles dorées & diſpoſées en neuf rangs

ou mille ſeulement ſelon le collecteur des Ambaſſades au *Japon*. Eſt-ce la même *Pagode*, ſur laquelle on ſe contredit, ou doit-on croire que ces Auteurs ont parlé de deux differentes Pagodes ? On en jugera par les deſcriptions. (*a*) On voit au millieu de ce Temple la figure giganteſque d'une Idole qui a les oreilles percées, la tête chauve & le menton ras, à peu près comme un *Bramine* : au deſſus de la tête de l'Idole & ſous le daix qui le couvre, pendent cinq ou ſix clochettes. A côté d'elle, c'eſt à dire à droite & à gauche du Throne ſur lequel cette Divinité eſt aſſiſe, ſe voient les Images de gens armés, de Mores qui danſent, de Sorcieres, de Magiciens & de Diables. On y voit même des repreſentations du Tonerre & des vens. Tout autour des murailles du Temple à droite & à gauche, il y a mille Idoles, qui reſſemblent toutes à *Canon*. Chaque Idole eſt couronnée. Elles ont toutes trente bras & ſept têtes ſur la poitrine. Ces Idoles ſont d'or maſſif, de même que tout ce qui ſert à leurs ornemens & à ceux du Temple. Si l'on compte toutes les figures qui ſe trouvent dans ce Temple, il (*b*) ne faut pas douter qu'on n'y trouve beaucoup au delà de mille Idoles. Le compilateur Hollandois, qui eſt ici copiſte du P. *Froes*, ou des Extraits de *Purchas*, ne nous dit pas, comme ſes originaux, que la principale Idole eſt celle d'*Amida*, & que les autres repreſentent *Canon* ſon fils. Voici maintenant ce que dit *Kaëmpfer*. (*c*) On voit dans le millieu de la Pagode une très grande Idole aſſiſe, qui a quarante ſix bras. Seize Demi-Dieux noirs, & d'une taille au deſſus de la naturelle, ſont autour de cette Idole. Plus loin à droite & à gauche, il y a deux rangs d'autres Idoles toutes dorées & debout : toutes ces Idoles ont pluſieurs bras. N'oublions pas de remarquer que la pluralité des bras marque le pouvoir de l'Idole. Quelques unes d'elles tiennent une eſpece de houlette à la main, d'autres des guirlandes, d'autres autre choſe. Elles ont des raions autour de la tête, & au deſſus on voit ſept autres figures, deſquelles celle du millieu eſt la plus mince. Outre cela on voit dans ce Pantheon dix ou douze rangs d'autres Idoles de taille ordinaire, fort preſſées, & ſituées de telle façon que les rangs vont en montant, afin que toutes ces Divinités ſoient également expoſées aux yeux des devots. Si ces deux Pagodes ſont les mêmes, il faut convenir, ou que les choſes y ont bien changé depuis le P. *Froes*, ou que l'*Alleman* a eu des yeux bien plus fins que le Jeſuite, ni que ceux qui ſont venus après lui, qui après tout ne ſont peut-être que les Copiſtes ou les *Amplificateurs* des paroles du Jeſuite.

Voici dequoi nous perſuader que le compilateur des Ambaſſades & le Voiageur Alleman ont décrit le même Temple. Dans *Dapper* il en eſt parlé comme d'un Temple dédié à *Canon*, qui eſt le fils d'*Amida*, & (*d*) l'Alleman dit, que c'eſt un Temple conſacré à *Quanwon*. Or ces deux noms ne different preſque pas. Ceci nous aprend à ne pas croire trop aveuglement les Voiageurs, & qu'il eſt bien vrai qu'en general leurs Relations ſont moins ſolides qu'amuſantes. D'où vient cela ? C'eſt qu'ils prétendent ſe mettre toujours au deſſus de ceux qui ont dit ce qu'ils veulent redire après eux, & que pour paſſer le vieux il faut debiter du neuf, avoir

rangs, *comme les Chœur des Anges*. Toutes ces Idoles ſont au deſſus de la hauteur d'homme.

(*a*) *Ambaſſades* &c. p. 115. édit. in Folio.

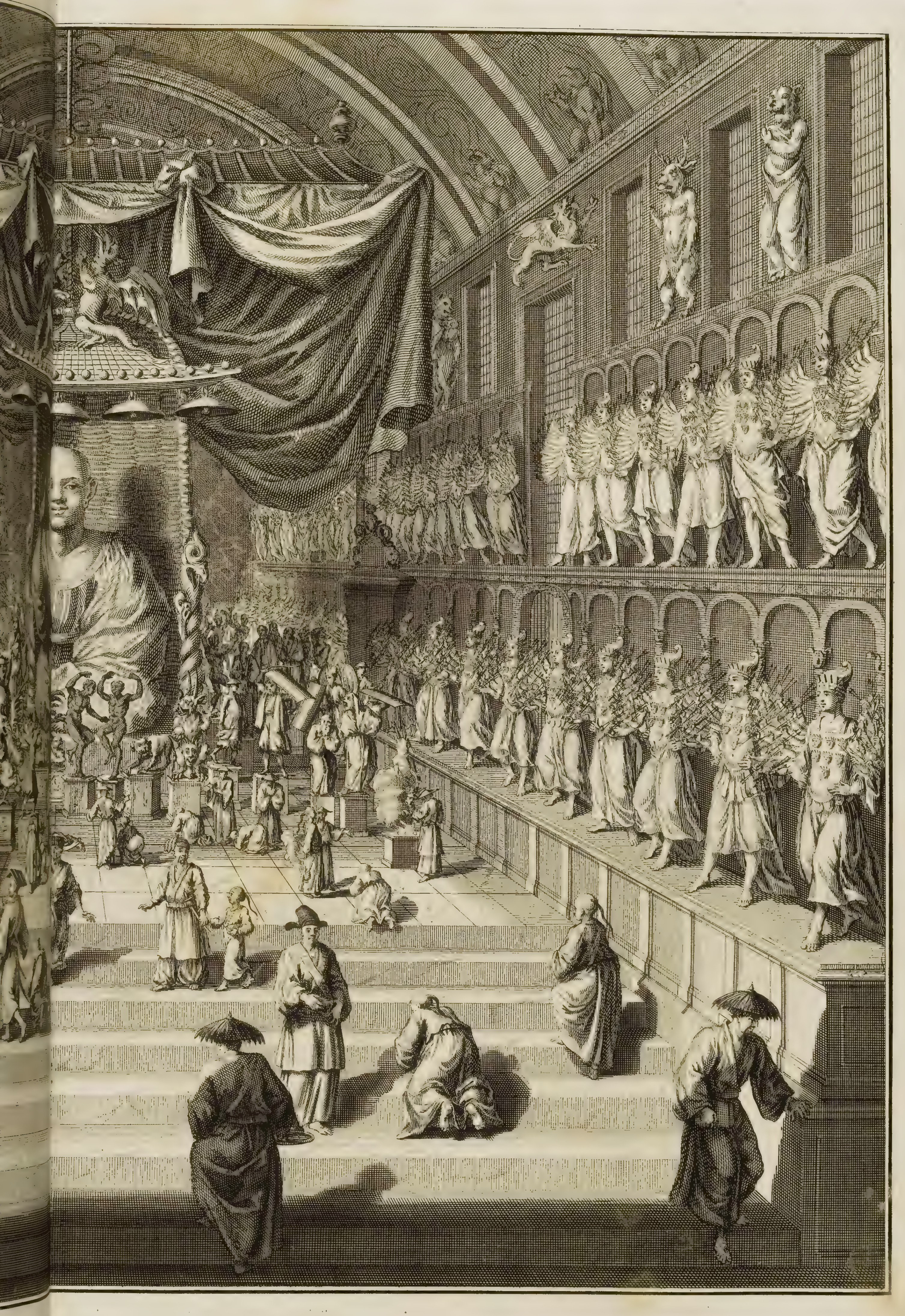
(*b*) Voiés ce qui a été remarqué ci-devant à l'Article du *Pegu* p. 36. touchant les cent-vingt-mille Idoles d'une Pagode du *Pegu*.

(*c*) L. V. Ch. XIII.

(*d*) *Kaempfer* L. V. p. 554. & 602. de l'*Hiſtoire du Japon*.



TEMPLE du JAPON où il y a



du JAP. ou il y a mille IDOLES.



QUANWON.

Fait sur un dessein du Japon.

avoir vû en vingt-quatre heures ce que d'autres n'ont pas vû en dix ans.

L'Idole de *Quanwon* a quelque raport avec celle de *Puzza*. Ce n'eſt pourrant pas la même choſe. Voici la premiere d'après (*a*) Kaempfer. *Quanwon* y a (*b*) pluſieurs bras. Deux de ces bras portent des enfans & ſont élevés fort au deſſus de la tête, de telle maniere qu'ils paroiſſent plus longs que les autres. Outre cela ſix petits enfans entourent la tête de *Quanwon*, & forment une couronne ou une maniere de raions. Un autre enfant eſt debout ſur le ſommet de la tête de l'Idole; & un autre encore y eſt aſſis. Cette Divinité eſt aſſiſe ſur une *Tarate* fort large. On peut voir dans la figure tout ce que tiennent toutes les mains de *Quanwon*. *Kaempfer* croit que cette figure deſigne les diferentes apparitions d'*Amida*, & tout ce qu'il a procuré ou inventé pour l'utilité du genre humain. Nous croions la même choſe.

Nous allons abreger la deſcription des autres Dieux ou *Sins* du Japon. Ici comme ailleurs les Corps de Métier, les familles, ceux qui ſe reſſentent de certaines benedictions qu'ils n'oſent attribuer ni à leur propre mérite, ni à la bonté d'un Etre Supérieur, qui daigne ſe mêler directement d'eux; tous ces Ordres de devots ſervent particulierement certaines Idoles. Il y a par tout un combat éternel entre la préſomption de l'homme & le ſentiment de ſa foibleſſe: mais à quoi nous conduiroit une reflexion ſi generale? C'eſt aux *Bonzes* qu'il faut ſe borner. Les Négocians Japonois s'adreſſent à quatre Divinités que voici. (*c*) *Jebis* ou *Jebiſu*, frere de *Tenſio-dai-ſin*, eſt le Neptune du Païs. Ce *Neptune* diſgracié, après avoir perdu l'eſtime de ſon frere ainé, fut relegué par lui dans une certaine Ile. Cela fait une reſſemblance (*d*) entre ce Neptune & celui des anciens Païens. Les Pêcheurs, comme les Négocians, s'adreſſent à ce Dieu, & à cauſe de cela le voilà repreſenté ſur un rocher au bord de la mer, une ligne dans une main, un poiſſon dans l'autre. *Daikoku* eſt le diſpenſateur des richeſſes. Aſſis ſur une bale de ris faite à la Japonoiſe, il frappe de ſon marteau ſur telle choſe qu'il lui plait, & par tout où il frappe, l'abondance ſe manifeſte. Il en ſort des thréſors, des habits, des vivres, &c. Ici il frappe de ſon marteau la bale ou le baril, ſur lequel on le voit aſſis. Devant lui eſt une maniere de ſac ou de bourſe vuide. La bale de ris eſt chez les Orientaux l'emblême de l'abondance. *Toſſitoku* eſt un autre Dieu, qui préſide au bonheur des gens. Les Japonois l'adorent ſurtout au commencement de l'année, dans l'eſperance qu'il favoriſera leurs entrepriſes, & qu'il les fera réuſſir. Ce Dieu eſt debout ſur un roc: ſa taille eſt bizarre & irreguliere. Il tient un évantail à la main, & porte une robe large, dont les manches ſont plus longues & plus larges à proportion que le reſte de la robe. Sa barbe eſt longue & mal peignée, ſes oreilles extrémement larges, toute ſa face hideuſe & diforme. *Fottei* preſide aux plaiſirs, en quoi il a du raport avec *Vitek* ou *Niniſo*, (*e*) Divinité, qui, chez les Chinois, s'attribue la même juriſdiction. Outre les plaiſirs & les agrémens de la vie, *Fottei* donne auſſi la ſanté, les enfans &c. *Giwon*, dont nous avons déja parlé, eſt le quatrieme Dieu qu'on voit ici. C'eſt un Dieu domeſtique, qui preſerve de

(*a*) *Kaëmpfer* L. V. Ch. XV. p. 595.

(*b*) *Kaempfer* L. IV. Ch. 8. de ſon Hiſtoire *du Japon* dit qu'elle a cent bras, *hundred-hand Idol.*

(*c*) *Kaëmpfer* Hiſt. du *Japon*. L. 3. Ch. 3.

(*d*) Voi. *Ovide* L. V. de ſes *Metamorphoſes*.

(*e*) Voi. page 220. la repréſentation de *Niniſo*. *Fottei* s'appelle en Chinois *Fo-teck*, d'où *Dapper* dans ſa collection de Voiages à la *Chine* a fait par corruption *Viteck*.

de certains accidens particuliers, comme par exemple, de la petite verole, maladie qui enleve aux Japonois beaucoup d'enfans.

Nous dirons en gros, que *Suwa* est le Dieu ou le Patron des Chasseurs, ce qui nous oblige aussi de remarquer, qu'il y a un Dieu ou un Esprit, qui preside sur les Renards. Un certain *Jaziiro* fit des exploits remarquables, par exemple, il tua un Dragon terrible. Qui sait si ce *Jaziiro* n'est pas le même que *Jizu*, (*a*) qu'on nous dit conduire les ames dans les Enfers, comme Mercure chez les Anciens. Sur la route d'*Osacca* à *Sorungo* on trouve, dit l'Auteur de l'extrait (*b*) que nous citons au bas de la page, le Colosse en cuivre d'un *Dabis* (peut-être *Daiboth*) à qui l'on offre tous les mois une vierge aprise à faire certaines questions, auxquelles l'Idôle, ou le Diable, ou quelque *Bonze*, repond par le moien de l'Idole même, qui est creuse. L'Interprete de la volonté du Dieu n'oublie pas d'imprimer ensuite la qualité de femme à la vierge, comme une preuve de l'apparition du Dieu sous forme humaine. Une fraude toute pareille réussit quelque tems au Prêtre (*c*) Egyptien de Saturne. Il faisoit entendre aux devots, qui venoient offrir des vœux & des prieres à son Dieu, que celui-ci demandoit un tête à tête avec leurs femmes. Le Dieu s'attachoit toujours à la plus jolie. Un cocuage si glorieux ne se refusoit pas, & peut-être même le briguoit on. La Dame choisie étoit conduite dans le Temple. Le Prêtre, après l'y avoir enfermée, s'introduisoit dans le Dieu même, par de certaines voutes cachées, & du creux de l'Idole faisoit quelques questions, qui étoient suivies des conclusions ordinaires à l'amour. Avant que d'en venir là, le Vicaire du vieux Saturne éteignoit toutes les lumieres.

(*d*) *Fatzman*, ou *Faciman*, est le Mars des Japonois. *Jakuti* est leur Apollon ou leur Esculape, & l'on peut croire hardiment, qu'il ne manque pas de vœux. On n'en fait jamais de plus sinceres qu'à la vue d'une maladie qui peut se terminer par la mort. Les Japonois croient que la maladie vient de *Jekire*. Ce *Jekire* est l'esprit malin. On le chasse par *exorcisme*. On peut bien donner ce nom à une certaine (*e*) ceremonie decrite par *Kaempfer*. Ce Voiageur trouva sur sa route une barque pleine de Pénitens, qui crioient de toute leur force le *Namanda*, pour delivrer d'une fievre chaude les malades d'une Ville infectée de cette maladie. En même tems on eut recours (*f*) au *grand chapelet*. Pour le dire dans les occasions dangereuses, on s'assied en cercle jeunes & vieux. Le chapelet roule entre les doigts des devots, & à chaque gros grain chacun crie bien haut *Namanda*, avec des mouvemens de pénitence & de contrition convenables. Si malgré cela le mal continue, la même devotion est ordonnée dans toutes les autres Pagodes. Plusieurs autres Dieux, dont *Purchas* & quelques autres parlent en passant & sans les décrire, sont peut-être, sous d'autres noms, les mêmes Dieux dont nous avons déja parlé. Ils placent (*g*) leur *Eole*, ou leur Dieu des vents sur une des plus hautes montagnes du Japon: aussi l'on y monte par devotion. Nous avons déja parlé de *Darma*, ce *Sin* à qui l'invention

(*a*) *Purchas* Extraits de Voiages.
(*b*) L'Histoire l'appelle *Tyrannus*.
(*c*) *Purchas* Extraits de Voiages.
(*d*) *Kaempfer* Hist. du *Japon*. L. 3. Ch. 3. dit, qu'il étoit frere de *Tensio-dai-sin* & le seizieme Empereur ou Roi du *Japon*.
(*e*) *Kaempfer* Hist. du Japon. L. V. Ch. XI.
(*f*) *Fiak-manben*. *Kaempfer* traduit ce mot par cent mille.
(*g*) Idem L. V. Ch. XV.



GIWON.



JEBIS *Neptune des* JAPONOIS.



DAIKOKU *le Plutus des* JAPONOIS.



TOSSITOKU *Divinité qui preside à la* FORTUNE.

d'apres des Desseins du Japon.

vention du *Thé* eſt due. Voici ce que raconte de ce Saint la Legende Japonoiſe. (*a*) *Darma*, fils d'un Roi des Indes, fut pendant ſa vie un Saint tres illuſtre & d'une vie ſi auſtere, qu'il en eſt peu de pareilles. On le compte pour le vingt-huitieme Succeſſeur de *Siaka*, on le fait vivre environ l'an 519. de la naiſſance de J. C. Ce fut à peu près dans ce tems là qu'il prêcha ſa doctrine aux Chinois, comme la ſeule qui put les conduire à la felicité; & pour mieux confirmer la verité de ſes dogmes, il y ajouta la ſeverité de ſes mœurs, les plus douloureuſes mortifications & une pénitence continuelle. Il ne vivoit que d'herbes & de racines. Il paſſoit les jours & les nuits dans la contemplation de l'Etre Supreme, & comme dans les Saints de cet ordre la devotion monte ordinairement à la tête, celui-ci ne tarda pas à reſſentir ſes efets. Cette meditation exceſſive le porta bientôt à une de ces extravagances connues par les Legendes. *Darma* ne donna plus de repos à ſon corps, au contraire il redoubla les peines & les maux de cette *priſon de l'ame*, afin que celle-ci ſe conſacrat, ou ſe devouat plus parfaitement à Dieu. Il fit vœu de ne point dormir, mais cependant après avoir long-tems reſiſté à la tentation du ſommeil, il fallut ſe rendre: il s'endormit. S'étant reveillé, il ſentit avec plus de douleur qu'auparavant la force de la Nature, & la foibleſſe des eforts qui tendent à détruire ſes Loix. Cette deſtruction eſt le but ordinaire des devotions exſtatiques. C'eſt trop peu que de reduire le corps & l'ame à de juſtes bornes, elles veulent les deſunir pour l'amour de Dieu. *Darma* plein de dépit d'avoir dormi ſe coupa les deux paupieres, & jetta loin de lui les inſtrumens, ou pour mieux dire, les miniſtres de ſon crime. C'eſt à cauſe de cela qu'on le repreſente ici ſans paupieres. Le lendemain paſſant par hazard à l'endroit où il avoit fait cette execution, il trouva que ces deux paupieres s'étoient miraculeuſement changées en deux de ces arbriſſeaux qui portent le Thé. Juſqu'à cet évenement il étoit reſté inconnu. *Darma* gouta des feuilles de l'arbriſſeau & reconnut avec ſurpriſe qu'elles lui donnoient une agitation interieure mêlée de plaiſir & de joie, qu'elles lui fortifioient l'eſprit & l'encourageoient à la méditation. Il fit part de cette découverte à ſes Diſciples, & voilà comme l'uſage de cette plante ſe communiqua inſenſiblement à tout le monde. On repreſente un roſeau ſous le pied du Saint, qui eſt au milieu des eaux. C'eſt que ſa Legende aſſure qu'il traverſa les mers & les rivieres ſur ce roſeau.

Nous parlerons dans la ſuite du Dieu des Docteurs & des Savans; d'un certain *Jene*, & d'un *Siquani*, qui ſont les Dieux des morts. Finiſſons cette relation des Dieux, des Génies & des Saints du Japon par *Ingen*, qui étoit originaire de la *Chine*. Celui-ci eſt des plus modernes. (*b*) Il vivoit environ l'an 1650. En 1653. le zèle & le déſir de fortifier la Religion de *Siaka* contre les entrepriſes du Chriſtianiſme, & de toutes les Sectes oppoſées au *Budſdoiſme*, l'obligerent de paſſer au *Japon*. Il y fut reçu avec tout le reſpect imaginable & avec les préjugés néceſſaires pour le faire reconnoître d'avance comme un grand Saint. Une ſéchereſſe extraordinaire vint fort à propos confirmer ces préjugés. Le peuple le pria de dire un *Kitoo* pour détourner les ſuites de la ſéchereſſe. Le *Kitoo* eſt une priere qui ſe recite en des tems de calamité. *Ingen* repondit modeſtement, qu'il n'étoit

(*a*) *Kaëmpfer* Append. *to the Hiſtory of Japan.*
(*b*) *Kaëmpfer* ubi ſup. L. IV. Ch. 4.

toit pas en ſon pouvoir de faire deſcendre la pluie ſur leurs campagnes, & qu'il ne repondoit point de l'efficace de ſon *Kitoo*. Il ſe rendit néanmoins à leurs inſtances réiterées, & après avoir promis le *Kitoo*, il monta ſur le ſommet d'une montagne, y fit ſa priere. Le lendemain il plut ſi abondamment, que les eaux emmenerent tous les ponts de *Miaco*. Les Japonois railleurs diſoient, que le miracle étoit allé au de-là de ſes juſtes bornes.

FETES, PELERINAGES, USAGES *ſuperſtitieux. &c.*

NOus n'avons parlé qu'en gros des fêtes particulieres à la Religion des *Sintos*. En voici quelque détail: mais nous ne repeterons rien touchant le Pelerinage d'*Iſie*, qui apartient auſſi à cette Religion. Un des points eſſentiels au Sintoiſme conſiſte à viſiter fréquemment les Temples conſacrés aux Dieux & aux Ames des Saints, qui ſe ſont diſtingués par leur mérite. Cet exercice de devotion ſe peut faire quand on veut, mais ſurtout on ne doit pas le négliger dans les tems deſtinés particulierement à la devotion.

(*a*) Les Fêtes des *Sintos* ſont fixes. Les unes reviennent tous les mois, les autres ſont annuelles. Il y a trois fêtes dans le mois: au commencement, au plein & au dernier jour du declin de la Lune. A l'égard de la premiere fête, c'eſt plutôt un jour de complimens reciproques & de viſites entre amis, que de devotion aux Dieux. Le dernier de la Lune n'eſt pas plus remarquable par raport à eux. Mais le 15. du mois eſt proprement le jour de la devotion. Les *Sintos* ont cinq Fêtes annuelles fixes, qui ſont le premier de l'an, le troiſieme jour du troiſieme mois, le cinquieme du cinquieme mois, le ſeptieme du ſeptieme mois, & le neuvieme du neuvieme mois. La raiſon du choix affecté de ces nombres impairs eſt que ces jours ſont malheureux, & que les *Sintos* s'imaginent que les rejouiſſances ordinaires dans les jours de fêtes rejouiſſent auſſi les Dieux, & détournent les maux & les accidens qui arriveroient infailliblement ces jours-là. C'eſt une opinion conſtante chez les *Sintoiſtes*, que les Dieux prennent plaiſir aux divertiſſemens qui accompagnent leurs fêtes, & que les plaiſirs moderés de ceux qui les honorent par ces demonſtrations de joie ne ſauroient les offenſer. Le jour de l'an ſe paſſe à ſe complimenter, à ſe viſiter, à ſe faire des preſens. On s'entredonne du *Awabi*. Cet *Awabi* eſt un coquillage, qui fut dans les anciens tems la premiere nourriture de ceux qui habiterent le *Japon*, comme on dit que le glan l'étoit des anciennes Colonies de notre Europe. L'*awabi* repreſente aux Japonois la frugalité de leurs Ancêtres. La ſeconde fête eſt celebrée au commencement du printems. Tout le monde prend part aux agrémens de cette ſaiſon renaiſſante, mais ſurtout les jeunes filles. Leur parens leur font un feſtin, auquel on invite les proches & les bons amis de la famille. On orne un des apartemens du logis de Poupées & de Marionettes de prix, qui repreſentent la Cour du *Dairi*.

(*a*) *Kaëmpfer* L. 3. Ch. 3.

Dairi. On ſert divers mets Japonois & de l'armoiſe à chacune de ces Marionettes, chaque Marionette a ſa table particuliere. Les filles preſentent les mêmes choſes aux conviés avec un plat de *Saki.* De même que cette fête peut être regardée comme la fête des jeunes filles, celle qui la ſuit pourroit s'apeller la fête des jeunes garçons. On orne les portes des maiſons d'armoiſe, les jeunes garçons ſe divertiſſent ſur l'eau, principalement à *Nangueſacque:* mais elle ne leur eſt pas ſi particuliere, que les hommes faits & les perſonnes les plus graves ne prennent auſſi leur part du plaiſir. Pendant la fête on appelle ſouvent *Peïrun.* Cela nous donne lieu de raporter ici l'Hiſtoire de cette fête. (*a*) *Peirun* regnoit autrefois dans une Ile voiſine de *Formoſa.* Cette Iſle, où regnoit *Peirun*, faiſoit un commerce tres conſiderable de terre propre à la fabrique des porcelaines. La méchanceté des habitans de l'Ile, que la proſperité & les richeſſes de leur commerce avoient corrompu, juſqu'à s'abandonner aux plus grands crimes, & au mépris de la Divinité, détermina les Dieux à les ſubmerger avec leur Ile. Mais parce que le Souverain ne participoit nullement aux crimes de ſes ſujets, & qu'il honoroit les Dieux, ils reſolurent en même tems de le ſauver avec ſa famille. Ils l'avertirent en ſonge de la prochaine deſtruction de ſon Etat, & lui donnerent pour ſigne une rougeur, qui devoit ſe manifeſter ſur la face de deux Idoles peu de tems avant la ſubmerſion de l'Ile. Il lui fut ordonné de s'embarquer avec ſa famille, auſſitôt qu'il auroit aperçu ce ſigne. *Peirun* avertit publiquement ſon peuple de la colere des Dieux: mais on ſe moqua de lui. Un de ces moqueurs crut tourner en ridicule l'avertiſſement du Roi, en allant dans la nuit barbouiller de rouge le viſage des Idoles; & cette malice fut le ſigne même. Le Roi en étant averti ſe rendit à ſes vaiſſeaux avec ſa famille & ſes effets & tous ceux qui voulurent le ſuivre. A peine eut il fait mettre à la voile que l'Ile fut ſubmergée avec tous les habitans. Ce Roi *Peirun* vint aborder à la Chine. On reconnoit dans cette hiſtoire fabuleuſe quelques traces de celle de (*b*) *Lot*, & il n'eſt nullement impoſſible, que dans une longue ſuite de ſiecles celle-ci ait été traveſtie & défigurée par ces Peuples idolatres: mais quoi qu'il en ſoit, la memoire de cette ſubmerſion s'eſt conſervée par une fête qu'on celebre tous les ans, principalement dans les Provinces Meridionales de la Chine. On fait alors des courſes ſur l'eau, & on y repete ſouvent à haute voix le nom de *Pëirun.* De la Chine cette fête a paſſé au *Japon*, & peut-être auſſi au *Pegu*, où l'on celebre la Fête des Eaux. La quatrieme fête annuelle n'a rien de particulier, ſi ce n'eſt, que les jeunes gens afichent à des poteaux des vers de leur propre compoſition, afin que le public juge des progrès qu'ils ont fait dans les études. La cinquieme Fête eſt une eſpece de *Bacchanale.* Non ſeulement on s'y laiſſe aller à tous les tranſports d'une joie dereglée, & à boire avec beaucoup d'excès; on arrête même les paſſans & les étrangers, & on les contraint de participer à ces débauches. La fête dure pluſieurs jours, & pendant tout ce tems-là les voiſins ſe regalent avec excès. A *Nangueſacque* cette fête eſt encore plus dereglée, parce qu'on y ſolemniſe en même tems celle de *Suwa*, le Dieu ou le Protecteur des Chaſſeurs. Le Calandrier Japonois eſt chargé de beaucoup d'autres fêtes, mais elles ne ſont ni ſi generales, ni ſi anciennes que les cinq dont nous venons de parler: il y en a d'inſtituées pour celebrer des apparitions de quelques *Sins*, ou en memoire de quelque

(*a*) *Kaëmpfer* Append. to the *Hiſtory of Japan.*

(*b*) Cette hiſtoire de *Lot* a été defigurée d'une autre maniere par les Grecs dans la fable du vieux *Hyriée.* V. *Ovid.* Faſtor. L. V.

que delivrance ou de quelque victoire extraordinaire, ou pour conſerver à la poſterité certains miracles.

Suwa, dont nous venons de parler, a deux Fêtes, l'une qui revient le neuvieme de chaque mois. Alors les Chaſſeurs ſe recommandent particulierement à ce Dieu. L'autre Fête eſt annuelle & fixée au neuvieme jour du ſixieme mois. Tous ceux qui vont rendre à la Pagode de *Suwa* les hommages religieux qui lui ſont dûs paſſent par un cercle de *Bambou*, autour duquel on a entortillé du linge. Cela ſe fait en memoire d'un accident que les Japonois diſent être arrivé à *Suwa*, & que le Voiageur Alleman ne nous dit pas. Comme *Nangueſacque* eſt ſous la protection de ce Dieu, auſſi eſt il plus religieuſement ſervi dans cette Province qu'ailleurs. Les Fêtes de *Ten-ſi-o-dai-ſin* n'ont rien de remarquable que des Proceſſions àl'honneur du Dieu.

Diſons un mot du caractere de ces jours ſolemnels. Pluſieurs de ces Fêtes ſont communes à toutes les Sectes du *Japon*, & pour cette raiſon il ſufit d'en avertir, après en avoir parlé comme de jours ſolemniſés par les *Sintos*. Ce n'eſt pas tant, nous dit-on, (*a*) le deſir de ſervir les Dieux, qui rend ces jours remarquables, comme la joie & les divertiſſemens qui les accompagnent. Quelque grave que ſoit l'objet d'une Fête, il eſt dit chez tous les hommes, que les plaiſirs lui oteront ſa gravité. Une telle découverte ne ſe fait pas ſeulement au *Japon*; la joie & les divertiſſemens marchent par tout à la ſuite de ces devotions annuelles : c'eſt un caractere de tous les tems. Autrefois après la celebration des myſteres, même des myſteres les plus triſtes, les devots ſe partageoient les reſtes des ſacrifices, & ces reſtes faiſoient la matiere d'un feſtin bien plus prophane que religieux, puis qu'on s'y livroit à tout ce que la joie peut inſpirer. Il n'étoit point permis d'y être triſte, ni d'y rien dire de mauvais augure. (*b*) On voioit la joie naître de la triſteſſe de l'objet ſolemniſé, & cela va de même chez nous.

Parlons de leurs Proceſſions. Les Japonois proménent leurs Dieux comme les anciens Egyptiens, & preſque dans l'ordre qu'*Apulée* a décrit dans ſes *Mileſiaques*. Peu s'en faut que cette deſcription ne ſe puiſſe ajuſter à toutes ſortes de Proceſſions. (*c*) Dans une Fête que les *Bonzes* ſolenniſent tous les ans à *Freienojama*, ils vont armés en ceremonie & portant ſept chaiſes ſur le dos, dans ſept diferens *Mias*. Dans ces Proceſſions les Idoles marchent au clair des lanternes, que de devots portent devant & après elles. Ces lanternes ſont couvertes d'une toile fort fine, afin que l'on puiſſe voir à travers la lumiere d'une chandelle, ſur laquelle eſt écrit le nom de l'Idole. Ces proceſſions ſont, pour ainſi dire, combinées avec toutes ſortes de jeux, de ſpectacles, de farces, & d'extravagances; & le tout s'appelle (*d*) *Matzuri*. Celui d'une Fête de *Suwa*, & que nous choiſiſſons pour donner au Lecteur quelque idée de ces pieuſes folies, commence par un concert de Muſique Japonoiſe, dont la jeuneſſe de *Nangueſacque* regale ſon Dieu. La Proceſſion eſt ouverte par deux chevaux de main fort blancs & fort maigres. Pourquoi cette maigreur & cette blancheur? Sont-elles afectées? on ne le dit pas. Enſuite de ces chevaux on voit paroître les Banieres, Enſeignes & Drapeaux, ſymboles ou ſignes, qui caracteriſent la fête & le Dieu. Avec ceux-là on en voit d'autres, par exemple, une lance courte

(*a*) *Kaëmpfer* L. III. Ch. 3. *Hiſtoire* &c.
(*b*) *Etiam lugentes ridebant*, dit *Petrone*.
(*c*) *Aloiſius Froës* in *Epiſt. Japonic.*
(*d*) *Kaëmpfer* Hiſt. du Japon. L. IV. Ch. 4.

te & large, toute dorée, une paire de souliers fort grands & travaillés fort grossierement, du papier blanc attaché à l'extremité d'un baton court, ce qui marque la jurisdiction Ecclésiastique. Des sieges creux, afin d'y mieux placer les *Mikosi*, suivent après, & ces sieges sont portés un peu panchés, afin que les devots y puissent mettre leurs charités, mais pour mieux exciter aux aumônes, deux personnes à gages portent un (a) tronc fort grand & sans doute fort pesant, avec lequel ils vont de côté & d'autre recueillir les aumônes des devots. Les *Mikosi* sont des Chasses octogones, assés pesantes pour faire la charge d'un homme. Ils sont vernis & travaillés fort proprement. Après ces *Mikosi* paroissent deux *palanquins*, destinés aux deux Superieurs de la Pagode du Dieu pour lequel on fait la Procession. Suivent deux chevaux aussi maigres que les premiers le Clergé en corps marchant à pied avec la gravité convenable, & le gros du peuple en foule & sans ordre. La Procession étant arrivée à la Cour du Temple de *Suwa*, le Clergé se place, des deputés du Gouverneur s'y rendent avec le train ordinaire, auquel on ajoute, à cause de la solemnité du jour, vingt piques dont les pointes sont ornées de menus copeaux de bois peints & vernis. Ce sont les marques d'honneur afectées à la dignité de ceux qui occupent des charges d'autorité. La figure represente trois de ces piques. Quatre des principaux Deputés montent au Temple pour y rendre au nom du Gouverneur les hommages dûs aux Superieurs de ce lieu: mais avant d'aller à l'hommage, ils se lavent les mains dans le bassin qui est à l'entrée du Temple. Après l'hommage rendu un (b) *Nege* presente de (c) l'*Amasaki* à ces Deputés dans un petit vase de terre commune & non vernie; ceremonie qui leur represente l'indigence de leurs Ancêtres.

Le *Matsuri* apartient au troisieme jour de la Fête, qui est celui de la naissance du Dieu. La devotion de ce jour-là consiste en un mélange de spectacles, de processions, de danses, de farces & autres semblables réjouissances, à l'honneur & à la gloire de la Divinité dont on celebre la Fête. Une des singularités du *Matsuri* est, que dans l'endroit même que l'on choisit pour les farces & les spectacles, on bâtit, ou pour mieux dire, on dresse une espece de Cabane de Bambou à laquelle on donne le nom de Temple. C'est-là que l'Idole jouit de la vue des réjouissances publiques; & pour cet effet la Cabane est ouverte du côté qui fait face au lieu des spectacles. La simplicité de ce Temple represente la pauvreté des premiers Japonois, & peut-être que les deux sapins, qu'on plante au devant, rapellent le premier Culte qui se rendoit aux Dieux sous des arbres. Le tour de la place est garni de bancs & de loges pour les devots spectateurs. Nous laissons certains détails qui concernent l'ordre & le rang de ces spectateurs &c. On peut les voir dans (d) l'Auteur cité. Il faut dire un mot de ces Pieces dramatiques qui sont un des agrémens de la Fête. Le sujet roule sur quelque avanture des Dieux, souvent c'est une action heroïque, & souvent aussi c'est une expedition d'amour. Des acteurs chantent en dansant les mêmes sujets, & si le sujet se trouve trop grave ou trop triste, un farceur vient tout à coup égaier les specta-

(a) *Alms-chests* dans *Kaëmpfer*.
(b) Voi. plus bas l'explication de ce nom.
(c) *L'Amasaki* est une biere commune, faite de ris cuit que l'on laisse fermenter une nuit: c'est la boisson des grandes Fêtes, en commemoration de cette indigence dont on a parlé.
(d) *Kaëmpfer* Histoire L. IV. Ch. 4.

ſpectateurs par ſes geſtes & par ſes diſcours boufons, quelquefois à la maniere des (a) anciens Pantomimes, les acteurs eſſaient d'exprimer par leur habillement, par leurs geſtes & par la danſe l'Hiſtoire du Heros de la Piece. Il paroit au recit de *Kaempfer*, qu'ils s'acquittent bien dans leur art, & l'on ne ſauroit recuſer en cette occaſion un homme de lettres témoin oculaire, à moins qu'on ne l'accuſe d'avoir admiré trop facilement. Le même Auteur décrit toute une Piece dramatique d'un *Matſuri*, dont il fut auſſi témoin oculaire.

Nous avons décrit le Pelerinage d'*Iſie*. Cette pratique eſt chargée ici des mêmes abus qu'on lui reconnoit ailleurs. Les gens de bonne foi y vont chercher bien loin les pardons de leurs péchés & l'efficacité de leurs prieres. La devôtion d'une partie de ces Pelerins eſt due à leur pauvreté domeſtique. Sous prétexte de Pelerinage ils mandient ſur les grands chemins. Au moins cette ſuperſtition leur ſert à ſoulager leur miſere. Mais voici des abus réels, les enfans débauchés & rebelles à leurs parens ſe ſouſtraient à l'autorité paternelle pour aller chercher des indulgences, qui, ſelon ces ſuperſtitieux, effacent leurs crimes & les ramenent juſtifiés à leurs parens. Sous le même prétexte les pauvres gens, & ſut tout les fainéans, ſe font mendians de profeſſion. D'autres prennent un tour un peu plus honnête, pour ſe tirer d'affaire aux dépens de leur Religion. Ils vont faire le pelerinage, mais d'une maniere comique & bouffonne. Ils aſſemblent les gens autour d'eux, & font la recolte en regalant les ſpectateurs, pour leur argent, de tours de ſoupleſſe, de farces & d'autres amuſemens de cette eſpece.

Tous ces Pelerins, tant les véritables que les ſupoſés, courent les ſentiers & les grands chemins. Ils occupent ſi bien toutes les hôtelleries, qu'on ne trouve pas à s'y loger. Auſſi il arrive ſouvent que les plus pauvres d'entr'eux, & même ceux qui ſeroient en état de paier leur gîte, ſe trouvent obligés de paſſer la nuit expoſés au froid & aux injures de l'air. De cette maniere il en perit beaucoup ſur les routes. Tous ces Pelerins voiagent à fort petite journée, habillés de blanc & en petites troupes de quatre ou cinq perſonnes, dont il y en a une qui tient à la main une maniere de bâton de Commandant, orné de bandes de papier blanc attachées les unes aux autres, & faiſant une eſpece de faiſceau. Voici l'ordre. Deux marchent d'un pas grave & lent, affectant même de s'arrêter de tems en tems. Ceux-ci portent à eux deux une machine qui reſſemble à une civiere, ſur quoi il y a une cloche de matiere aſſés legere, ou une chaudiere, ou quelque choſe qui fait alluſion à l'hiſtoire de leurs Dieux. Tout cela eſt orné de branches de ſapin & de papier blanc découpé. Celui qui paroit commander danſe devant la civiere & chante en même tems d'une voix triſte qnelque choſe de convenable au ſujet qu'ils veulent exprimer: ſujet qui eſt deſtiné à exciter quelque devotion, puis qu'on le chante triſtement. Un autre ſe détache de la troupe, & prend les devans, pour mandier aux portes dans les Villages, ou pour recueillir les charités des paſſans.

Une autre ſorte de (b) Pelerins s'oblige à viſiter les trente-trois principales Pagodes du Dieu *Quamwon* ou *Canon*. Ces gens vont chantant de maiſon en maiſon

(a) On dit que non ſeulement les Pantomimes Romains repreſentoient des Pieces entieres ſans parler, mais qu'encore ils les caracteriſoient ſi bien, qu'on diſtinguoit deux Actions d'une même eſpece. Par exemple, ajoute-t-on, dans le *Dialogue ſur la Muſique des Anciens* to. V. pr. p. de la *Bibl. Fra.* en voiant repreſenter un pere devorant ſes enfans, on connoiſſoit ſi c'etoit *Saturne* ou *Thyeſte* &c.

(b) *Kaëmpfer* ubi ſup. L. V. Ch. V.

maiſon quelques louanges de leur Dieu. Ils ſont auſſi vêtus de blanc, & portent au col un écritau, où on lit en ordre les noms des Temples de *Canon* qu'ils n'ont pas encore viſités. Cette maniere de vivre, en courant le païs au nom de quelque Divinité, eſt ſi commode & ſi agréable, que beaucoup de gens ſe font Pelerins pour vivre ſans peine & ſans ſouci.

D'autres font leur Pelerinage avec plus de bonne foi & avec ces mortifications que l'on prend ſi generalement pour des marques viſibles de ſainteté. Ils voiagent nuds, même dans le plus froid de l'hiver, ſans autre choſe ſur le corps qu'un peu de paille qui les couvre par la ceinture & un peu plus bas. C'eſt pour s'acquitter de certains vœux qu'ils ont fait en des occaſions périlleuſes, où pour engager plus particulierement la Divinité à leur accorder certaines graces. Ils ne reçoivent aucune charité.

(*a*) Certaines perſonnes ſe dévouent entierement à *Amida*. Leur nom témoigne la devotion à laquelle ils doivent uniquement s'attacher, c'eſt à dire auſſi ſouvent qu'il ſera poſſible le *Namanda*, que les Japonois apellent auſſi *Nembutz*. C'eſt une Confrérie. Le Bourgeois & le Gentilhomme s'y enrollent: mais le gros de la Confrérie eſt compoſé de gens qui s'aſſemblent dans les rues & dans les places publiques. Là ils chantent ou recitent le *Namanda* au ſon d'une petite clochette, qui leur ſert à appeller les paſſans & ces bons devots, qui s'imaginent que les prieres ſont toujours efficaces, toujours ſalutaires, quelle que puiſſe être la bouche qui les prononce. Comme, ſelon l'opinion des Japonois, ces prieres ſont deſtinées à ſoulager des parens ou des amis qui ſouffrent en l'autre monde, chacun contribue de ſes charités, pour ſoulager les ſiens. Ceux qui ſont de la Confrérie obſervent exactement de s'entr'aider dans leurs beſoins, & cette aſſiſtance mutuelle eſt comme la Loi fondamentale de la Confrérie. Ils enſeveliſſent eux-mêmes les morts, & contribuent de leurs moiens, ou des aumônes qu'ils recueillent, pour enſevelir ceux qui meurent pauvres. Quand ils reçoivent un riche devot dans la Confrérie, ils lui demandent premierement, ſi, quand il ſera mort quelque Confrére, il veut bien s'engager à contribuer de tout ſon pouvoir à ſa ſepulture. S'il refuſe de s'engager, on le recuſe pour membre de la Confrérie.

Ces Confréres s'aſſemblent auſſi tour à tour les uns chez les autres, & deux fois le jour, à ſavoir le matin & le ſoir, pour chanter le *Namanda*, en intention de ſoulager les défunts, & auſſi par précaution pour eux-mêmes après leur mort.

De cette Devotion nous paſſerons dans une autre, qui conſiſte en une pénitence extraordinaire, & que l'on prendroit bien pour une fable, (*b*) ſi elle n'étoit atteſtée par pluſieurs anciens voiageurs. Les pénitens vont ſe rendre, à travers des montagnes fort hautes & preſque inacceſſibles, dans certains deſerts afreux, habités d'un Ordre d'Hermites à peu près ſauvages, qui les mettent entre les mains d'autres encore plus ſauvages qu'eux. Ces derniers conduiſent les pénitens par des precipices, les exercent par des jeûnes & par d'autres auſterités, qu'il faut ſouffrir à quelque prix que ce ſoit, puis qu'il n'y va pas de moins que de la perte de ſa vie: car ſi le Pelerin s'écarte du formulaire qui lui eſt preſcrit par ſes conducteurs, on le pend par les mains à un arbre qui

(*a*) *Nembudzſui.* Idem ibid.
(*b*) *Purchas* Extraits de Voiages. *De Bry. Epiſtolæ Japonicæ* &c.

qui est sur la pente d'un précipice, & on l'y laisse suspendu, jusqu'à ce que, ne pouvant plus tenir la branche, il tombe de foiblesse dans le précipice. Ce ne sont là que les premieres souffrances. Après bien des peines & des dangers on entre dans une campagne, environnée de montagnes fort hautes. On y passe un jour & une nuit les bras croisés & le visage sur les genoux. C'est un autre acte de pénitence. Si l'on paroit souffrir dans cette situation génante, & qu'on cherche à se soulager tant soit peu, les Hermites viennent à coup de baton remettre le pénitent dans la posture qui lui est ordonnée. C'est dans cette posture que les Pelerins doivent examiner leur conscience, faire un recueil de tous les péchés qu'ils ont commis dans l'année, & s'en confesser ensuite. Après cet examen on se remet encore en marche, jusqu'à ce qu'on arrive à un rocher fort escarpé. C'est au plus haut de cet afreux rocher, que ces Moines sauvages font faire une Confession generale à leurs pénitens. Ils tiennent sur la cime du rocher une grosse barre de fer, longue de trois aunes, qu'ils font sortir du sein du rocher, & qu'ils retirent quand il leur plait. A l'extrémité de cette barre il y a une balance. Les Moines mettent le Pelerin dans l'un des bassins, & dans l'autre (*a*) un contrepoids, qui tient la balance en équilibre. Ensuite, par le moien d'un ressort, ils poussent la balance hors du rocher, & de cette maniere la balance se trouve en l'air sur le précipice. Dans cet état le Pelerin est obligé de faire une exacte revue de ses péchés. La confession doit être entendue de tous ceux qui assistent à ce spectacle, & le pénitent doit observer de ne cacher & de ne deguiser aucun péché, d'être ferme dans sa confession, de ne point varier dans le calcul. La moindre variation, le moindre déguisement, quand même il seroit l'effet de la crainte, plutôt que de la mauvaise foi, est capable de perdre le malheureux pénitent. Car si ces Moines inexorables s'en apperçoivent, celui qui retient la balance donne une secousse à la barre, de sorte que la balance venant à trébucher par le mouvement de la barre, le pénitent tombe & se brise dans les précipices. Ceux qui échapent par une confession sincere, vont plus loin adorer la Divinité du lieu, & après avoir paié les Moines qui ont reçu leur confession, ils se rendent à une autre Pagode, par laquelle ils achevent leur devotion, & c'est là qu'ils passent plusieurs jours en spectacles & autres divertissemens.

Ils ont aussi l'usage de certains billets consacrés, que nous ne designerons pas au Lecteur sous le nom affecté d'Indulgences, à l'imitation de certains Voiageurs Protestans. Le P. ***Louis Froës*** nous dit, (*b*) que les Bonzes vendent au peuple certains billets consacrés, auxquels ils attribuent de grandes vertus contre la puissance des Démons: mais ce qu'il y a de plus plaisant dans la fourberie de ces Bonzes, c'est, ajoute-t-il, qu'ils empruntent de l'argent sur ces billets à gros interêt, avec promesse de le rendre dans l'autre vie. Le devot, qui a prêté son argent, ne manque pas de prendre ces billets en mourant, pour faire acquitter la dette.

Les Japonois disent leurs prieres avec le Rosaire ou le Chapelet. Nous l'avons déja remarqué. Chaque Secte a le sien. (*c*) Celui de la Secte de ***Seodosiu***

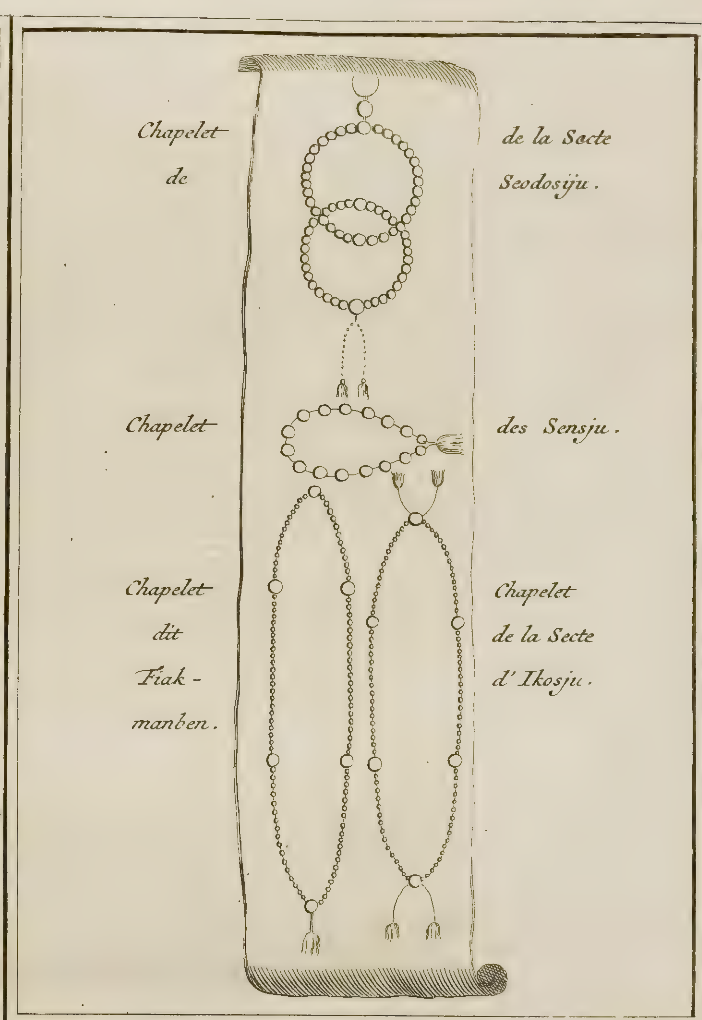
(*a*) *Purchas* dans un Extrait d'*Acosta* dit, que ce bassin est vuide, qu'à mesure que le Pénitent confesse un peché, le bassin vuide panche vers le précipice, & celui dans lequel est le Pénitent du coté de l'Hermite qui tient la barre. Quand le Pénitent a achevé sa confession, les deux bassins se trouvent en équilibre. C'est aussi de cette maniere que la figure de De *Bry* represente cette Confession.

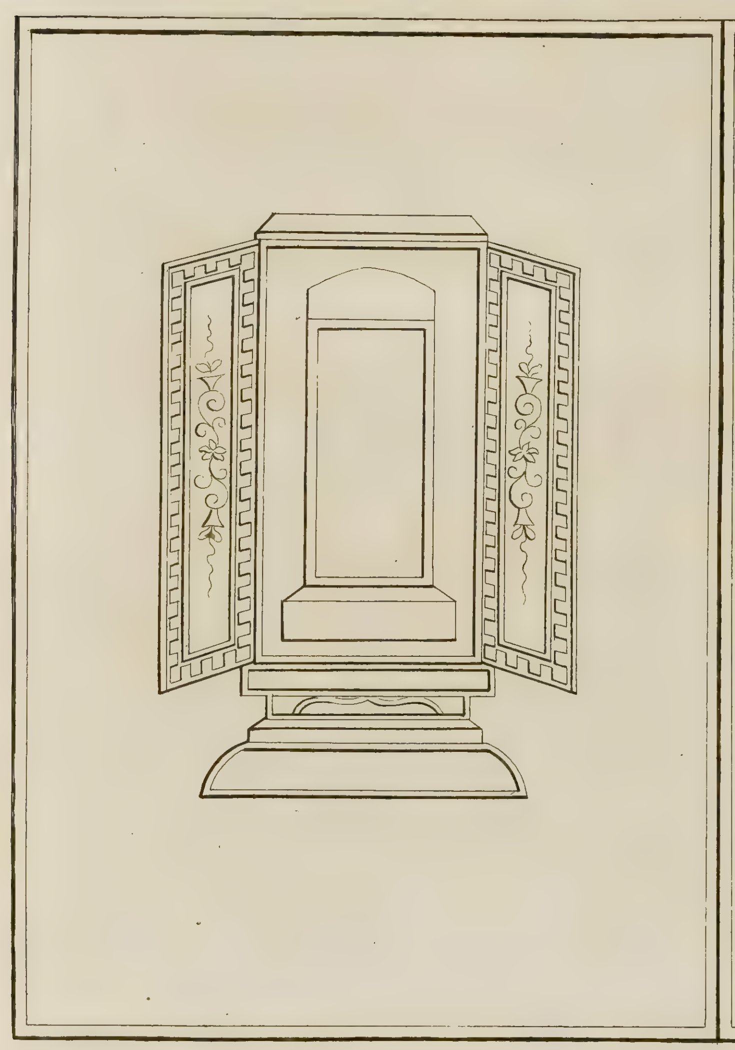
(*b*) Le P. *Froës* dans la collection des *Epist. Ind. & Japon.*

(*c*) *Kaempfer* Hist. du Japon.

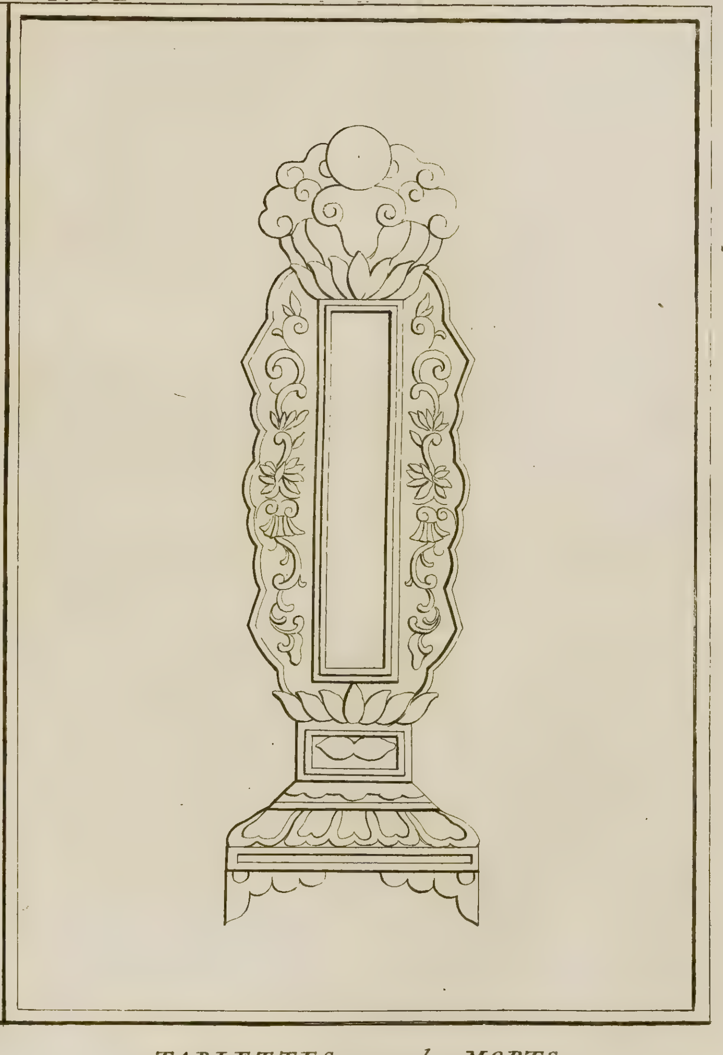


DARMA *Saint du* JAPON.





BIOSJU *ou*



TABLETTES *pour les* MORTS.

d'apres des Desseins du Japon.

dosju consiste en deux tours posés l'un au dessus de l'autre, comme on peut le voir dans la figure qui represente ces Instrumens de devotion. Le premier tour est de quarante grains, & l'autre, c'est à dire l'inferieur, de trente. Les autres Chapelets qu'on voit auprès de celui de *Seodosju* apartienent à la Secte d'*Ikosia*, & à celle de *Sensju*. Celui qui les suit est commun aux Chinois & aux Japonois. On l'appelle en Japonois *Fiakmanben*. Ce sont là les Chapelets les plus remarquables. Avec le secours de ces Chapelets ces Insulaires comptent leurs prieres, qui sont beaucoup plus longues que celles des Chrétiens Catholiques. Ils doivent les reciter cent-huit fois, parce que les Bonzes assurent, qu'il y a autant de sortes de péchés qui souillent l'homme, & contre chacun desquels un fidele Japonois doit toujours être muni d'une priere. Tous les matins en se levant on doit dire quelque parole de devotion, en levant les doigts de la main droite. Les Japonois croient, que par ce moien on empeche le mauvais vouloir de l'Esprit malin.

Finissons cet Article par la distinction des bons & de mauvais jours. Ici, comme dans le reste des Indes, on ne commence une affaire, on ne se met en voiage qu'en un jour heureux. Les Japonois assurent que de tout tems l'experience a fait voir, que les jours marqués dans une petite table dressée exprès pour l'usage, ont été constamment bons ou mauvais. Mais au Japon, comme ailleurs, il y a des gens qui font exception, & qui s'embarassent peu de ces distinctions accréditées chez le peuple, & souvent favorables aux Bonzes & à d'autres gens de cet Ordre. (*a*) La table des bons & des mauvais jours est de l'invention d'un certain Astrologue nommé *Seimei*, tres savant en Astrologie & en tout ce qui concerne les influences des Astres & les Presages. Avec tant d'habileté il étoit bien nécessaire que *Seimei* nacquit d'une maniere surnaturelle. On raconte donc qu'il eut pour pere un Roi, & pour mere un renard, qui étant vivement poursuivi par des chasseurs, alla se refugier auprès de ce Prince. Le Renard étoit de l'ordre des Fées. Il se depouilla de sa figure empruntée, & reparut sous la forme d'une belle fille. Le Roi l'épousa & d'elle nacquit *Seimei*. Cet homme inventa de certaines paroles misterieuses, qu'il reduisit en un seul vers, pour l'usage de ceux, qu'une néeessité indispensable, ou la dépendance dans laquelle ils vivent, empeche d'éviter les jours malheureux. Ce vers est d'une telle vertu, qu'il garantit les gens de tout ce qui pourroit leur arriver de facheux, pourvû qu'on ait soin de le reciter dans les mauvais jours.

Leur DAIRI : *leurs* ECCLESIASTIQUES & RELIGIEUX : *Leurs* TEMPLES *&c.*

LE *Dairi* étoit autrefois Monarque souverain du *Japon*. Quoiqu'issu de race Divine, on ne lui donne pas le titre de *Mikotto*, qui est uniquement accordé aux Dieux & aux demi-Dieux ses ancêtres. A celui-là près on lui en donne des plus augustes, par exemple, on l'appelle *Ten-sin*, ce qui veut dire *fils du Ciel*. Dans le language ordinaire on l'appelle simplement *Dairi*. Il est

(*a*) *Kaempfer* ubi sup. L. V. Ch. VI.

eſt regardé comme une perſonne ſacrée, & ſans craindre d'en trop dire, on peut ajoutér qu'il eſt le Pape du *Japon*. Pour conſerver cette idée dans l'eſprit du peuple, ceux de ſa Cour & le Clergé de ſa dépendance s'obligent, & l'obligent lui-même à prendre un ſoin extraordinaire de ſa perſonne, & à ſuivre certains uſages, bizarres à la verité, mais qui inſpirent en même tems au peuple, & même par une longue habitude à ceux qui ſont au deſſus du Peuple, une veneration toute ſinguliere. Par exemple, il ne lui eſt jamais permis de toucher la terre de ſes pieds: il eſt au deſſous de ſa Dignité de marcher & pour cet effet il ne ſort jamais que porté ſur les épaules de ſes gardes. Il ne s'expoſe ni à l'air, ni au Soleil, & la ſainteté de ſon corps eſt telle qu'on ne toucheroit jamais ni à ſa barbe, ni à ſes cheveux, ni à ſes ongles, ſi pendant ſon ſommeil, l'on n'avoit la précaution de lui derober, pour ainſi dire, des ſuperfluités qui nuiſent à la propreté du corps. Le terme de derober n'eſt point trop fort, puiſque les Japonois diſent, que c'eſt un larcin que de retrancher ces choſes du corps du *Dairi*. Autrefois ce Prince étoit obligé de paroître tous les matins en public pendant quelques heures: alors on le voioit aſſis ſur ſon throne, & la Couronne ſur la tête, immobile comme une ſtatue, les yeux fixes, & ne remuant ni pieds, ni mains. De cette attitude groteſque dépendoit la tranquillité de l'Etat. Un tour ou un regard du Prince à droite ou à gauche menaçoit de quelque malheur, & s'il s'aviſoit de regarder fixement pendant quelque tems d'un certain côté, cela préſageoit infailliblement ou la guerre, ou la famine, ou le feu. Dans la ſuite du tems la ſuperſtition changea d'objet: le bonheur & la tranquillité ne dépendirent plus que de la Couronne ſeule, & ce fut elle qu'on poſa regulierement ſur le trône, comme on y avoit mis autrefois le *Dairi*. Ce Prince, delivré d'une étiquette ſi incommode, n'a maintenant d'autre occupation que le ſoin de ſon repos & de ſes plaiſirs. Tout ce qu'on lui ſert à ſes repas, lui eſt apprêté dans de la vaiſſelle neuve, & preſenté dans des plats neufs: l'ordre établi veut que tout ce qui ſert pour ſa table ſoit renouvellé chaque fois, & non ſeulement on a ſoin de renouveller & la vaiſſelle & les plats, & les autres choſes de l'uſage de ſa table, on doit auſſi les détruire; à cauſe de quoi on n'emploie pour la table du *Dairi* que des choſes d'une matiere fort commune. La raiſon qui fait détruire ces choſes eſt, pour prevenir le mal qu'elles pourroient cauſer à d'autres perſonnes. Les Japonois ſuperſtitieux s'imaginent, que ſi un Laïque mangeoit dans un plat qui auroit ſervi au *Dairi*, il lui en ſurviendroit une inflammation à la bouche & au goſier. De même ſi un Laïque s'habilloit de quelque habillement du *Dairi*, ſans l'ordre exprès de l'Empereur, le corps du Laïque s'enfleroit infalliblement.

Dès que le Trône du *Dairi* eſt vacant, on lui choiſit un Succeſſeur, ſans égard ni à l'âge ni au ſexe: mais on obſerve ſi exactement la proximité, que ſouvent on met ſur le Trône des enfans tout à fait en bas âge, & quelquefois auſſi la veuve du Prince. S'il y a divers prétendans au Trône, & qu'il ſoit difficile de diſtinguer la primauté de leur droit, on les fait regner chacun à ſon tour & à proportion autant d'années, qu'ils ont de droit à cette Roiauté impuiſſante. Elle l'eſt certainement, puiſque malgré les hommages religieux, ou peu s'en faut, qu'on affecte de rendre à ce Prince, il n'a qu'une Dignité ſans force, & qui n'oſe jamais s'écarter de de la volonté de l'Empereur. C'eſt un Pape toujours infaillible à l'égard du Peuple, mais qui ne l'eſt plus quand l'intérêt du Monarque Seculier ne

le veut pas . . . . doit on croire qu'il y a de la bizarrerie dans ce caractere ? Non, & si l'on prend garde à ce qui se passe ailleurs, on trouvera que l'infaillibilité dépend d'un Sacré College, de certains égards de politique &c. Il arrive aussi que le *Dairi* abdique sa Couronne en faveur de ses enfans, & pour lors, s'il en a plusieurs, il a le plaisir de les voir regner quelque tems pendant sa vie. Toutes les Revolutions de la Cour du *Dairi* se font sans bruit, peut-être pour empêcher que le Peuple ne prenne parti : car telle que puisse être cette Dignité, dont nous ne connoissons que fort imparfaitement les bornes, elle est cependant briguée ; & il s'est élevé souvent des Prétendans qui ont excité des guerres civiles pour maintenir leurs prétentions par la force.

La Cour du *Dairi* est aussi de la famille de *Ten sio-dai sin.* Une descendance si illustre donne beaucoup de vanité à cette Noblesse Ecclesiastique, qui se croit infiniment au dessus des Séculiers. S'il étoit permis de se servir d'une antithese, on pourroit dire que le *Dairi* & sa Cour vivent dans une *brillante pauvreté.* Quelques-uns de ces Nobles sont pourvus d'Abaïes, de Prieurés, ou d'autres pareilles charges qui reviennent à peu près à celles de nôtre Hierarchie : mais du reste ils sont generalement à la charge du Prince Ecclesiastique, & celui-ci tire lui-même une partie de son entretien des coffres du Monarque Seculier, parce qu'il n'a pas le moien de fournir par lui-même à tant de dépenses : encore la pension qu'il reçoit de l'Empereur est-elle assés mal paiée. Ainsi la Cour du *Dairi* n'est qu'une ombre de ce qu'elle étoit autrefois. La Ville de *Miaco* & son territoire est le seul domaine de ce Prince : il est vrai que l'Empereur laisse à sa disposition les titres d'honneur & de Noblesse qui s'accordent aux personnes élevées en dignité par mérite, ou par faveur, & à leurs parens. (*a*) Il reçoit aussi beaucoup de presens des Rois tributaires & des Vice-Rois des Provinces, soit par devotion ou pour acquerir ses bonnes graces. On veut même qu'il reçoive annuellement de ces Princes une espece d'Ambassade d'Obédience, & que souvent ces Princes eux-mêmes viennent en personne lui rendre l'hommage : mais quoique les sommes qu'apportent ces titres soient prèsqu'immenses, l'idée superstitieuse du Peuple, que la Politique de l'Empereur entretient peut-être, oblige le *Dairi* de consumer une bonne partie de ses revenus au lustre de sa dignité sacrée. Le faste paroit dans tout ce qui a quelque relation à sa personne. Ses mariages, les couches de l'Imperatrice, la naissance & l'éducation du Prince héritier de sa Dignité, le choix d'une nourrice pour ce Prince demandent des ceremonies & une magnificence qu'on pourroit à peine exprimer. Il a douze femmes. Celle qui est mere du Prince ou de la Princesse, qui portent le titre d'héritier, reçoit celui d'Imperatrice. Il resulte de tout ce détail, qu'avec ses grans revenus le *Dairi* est hors d'état d'entretenir dignement la Noblesse qui est à son service, aussi arrive-t'il à cette Noblesse ce qu'on voit tous les jours chez nous ; beaucoup de hauteur mêlée à beaucoup de bassesse, beaucoup de mépris pour les roturiers de qui ils mendient les services. Les plus grans y vivent aux dépens d'autrui, ne paient personne, les plus petits s'y soutiennent en travaillant de leurs mains & s'abaissent, pour vivre, à ce qu'il y a de plus vil, jusqu'à faire des paniers & des souliers.

On dit que d'ordinaire le *Dairi* porte une tunique noire sous une robe rou-

(*a*) *Epist. Japon.* & autres.

rouge, & ſur ſa robe un grand voile en façon de crépe, dont les franges lui couvrent les mains; qu'il a ſur la tête un bonnet garni de diverſes houpes. Toute ſa Cour ſe diſtingue des ſéculiers par les habits. La differente maniere de s'habiller fait auſſi diſtinguer leur rang & les charges qu'ils occupent. Il ſeroit ennuieux de s'étendre ſur cette diference. Une des plus ſinguliere eſt dans le bonnet : ſa forme inſtruit du rang & de la dignité de celui qui en eſt coifé. Les uns le portent avec un crépe entortillé ou pendant, les autres avec un morceau d'étofe qui tombe par devant ſur les yeux. Ils portent auſſi une écharpe ſur les épaules. Cette écharpe ſert de regle pour ſaluer. On doit toujours ſaluer de telle maniere que l'extremité de l'écharpe éfleure ſeulement le pavé : mais comme il y a difference de rangs, les écharpes ſont auſſi plus ou moins longues ſelon le rang où l'on eſt placé, & de cette maniere on ſalue auſſi plus ou moins profondement. C'eſt trop s'amuſer à ces minuties : paſſons aux titres d'honneur. Nous avons dit que c'eſt le plus beau revenu du *Dairi*.

Il y a au Japon comme en Europe des Dignités auxquelles certains titres ſont attachés, & ces titres, chez les Japonois, ne font pas mieux être ce qu'on n'eſt pas, que chez les François. Les Voiageurs, ces gens ſi fertiles en merveilleux, n'ont point fait juſqu'à preſent de découverte d'un Païs ou les titres aient imprimé aux gens quelque mérite réel, une certaine quantité de vertu qui fut au delà de ce qu'ils poſſedoient auparavant. Ce n'eſt qu'une fumée, qui ofuſque ceux qui approchent d'un homme titré: elle empêche de voir ſes défauts. Ce ne ſont pas les titres inſéparables des Dignités qui ſont de la dépendance du *Dairi*. Ce ſont des titres plus vuides encore, qu'à la verité il diſtribue à des gens d'un certain rang, ou déja diſtingués par quelque mérite, &c. Ces titres, le *Dairi* les donne à la recommandation du Monarque Seculier, ils les donne auſſi de ſa propre autorité, pourvu qu'on paie. Il y a ſix Claſſes ou rangs de titres. (*a*) Celui de la plus haute Claſſe donne à la perſonne qui en eſt titrée une grandeur, une ſainteté extraordinaire. On ne doute pas que ſon ame au ſortir du corps ne devienne un *Cami*, c'eſt à dire un Demi-Dieu. Le titre eſt trop précieux pour le prodiguer, le *Dairi* le garde pour lui-même; rarement il le confére à d'autres. De cette haute Claſſe eſt auſſi le titre (*b*) donné à la premiere perſonne après le *Dairi*, & que le Monarque Seculier s'attribue ordinairement. On le donne encore à l'héritier préſomtif de la Couronne. Sans entrer dans aucun détail à l'égard des autres titres, il ſufit de dire qu'il y en a un qui ſignifie *Peuple Celeſte*, ce qui eſt conforme à l'origine que cette Nobleſſe Eccleſiaſtique ſe donne. Elle ſe diſtingue auſſi des Laïques par celui de (*c*) *Kuge*. Outre ces titres, il y en a deux autres que l'Empereur confere aux Princes & aux Miniſtres de ſa Cour, après avoir eu l'agrément du *Dairi*. Ceux-ci ont du raport à ceux de *Duc* ou de *Comte* & de *Chevalier*.

Les Etudes ſont l'ordinaire occupation de ces Eccleſiaſtiques. D'entr'eux ſortent les Poëtes, les Hiſtoriens, & les Theologiens de l'Empire. Ils ſont les Cenſeurs des Almanacs, qu'enſuite on envoie imprimer à *Isje*. Du reſte ils s'appliquent à la Muſique, ils s'exercent à monter à cheval, au jeu & aux courſes &c.

Les

(*a*) *Dai-ſeo-dai-ſin.*
(*b*) *Quembuku*, dans les Lettres des Miſſionnaires *Quabacondono.*
(*c*) *Kuge* ſignifie *Seigneur Eccleſiaſtique.*

Les Almanacs dont nous venons de parler, nous obligent de dire ici en deux mots ce que c'eſt que la Chronologie des Japonois & leur diviſion des tems. Ils ont deux Eres, (*a*) l'une qui précede d'environ 660. ans la naiſſance de J. C. L'autre à proprement parler n'eſt qu'un (*b*) nombre de plus ou moins d'années, que l'on compte depuis un certain évenement remarquable. Cette Epoque eſt toujours marquée d'un caractere particulier. C'eſt l'Empereur qui le donne & c'eſt lui auſſi qui fixe le commencement & la fin de l'Epoque. Elle eſt à la tête des Almanacs, des Proclamations, des Ordres Roiaux, des Lettres, même de celles des particuliers, & generalement de tout ce qui s'écrit, excepté qu'aux livres on y ajoute l'année de la grande Epoque. Prenons des exemples qui nous ſoient plus ſenſibles que la ſimple deſcription d'un uſage du *Japon* : ſupoſons qu'en Europe quelque Monarque fit publier un ordre ſelon lequel, aux années de J. C. on ajouteroit la date de celles qui ſe ſont écoulées depuis le commerce du papier; que par exemple ſes actes porteroient aujourd'hui, l'*an huitieme des richeſſes chimeriques de nos Sujets, & de la folie épidemique, qui paſſa d'un Peuple à l'autre*; on imiteroit l'uſage du *Japon*, & nous aurions cet avantage, que ce ſeroit dater d'un évenement unique dans ſon eſpece & qui n'a jamais eu de pareil. Les Japonois ont auſſi un Cycle de ſoiſſante ans. Ils comptent leur jour d'un lever du Soleil à l'autre, de telle maniere que le jour a ſix parties égales, la nuit de même: & comme le jour & la nuit diferent ſelon les ſaiſons, les heures du jour ſont plus grandes en Eté, & celles de la nuit en hiver. Leur année commenceroit toujours vers la fin de Janvier, ſi la ſuperſtition de ces Inſulaires pour la nouvelle Lune ne faiſoit une obligation de la commencer précisément à la Lune de Janvier. Ainſi l'année commence quelquefois le 20. Janvier, & quelquefois elle retarde juſqu'au 13. de Fevrier.

Revenons au *Dairi*. Lors qu'il étoit maitre de l'Etat, il n'avoit point de reſidence fixe, préſentement il reſide à *Miaco* avec ſa Cour. L'Empereur lui donne une forte garde, ſous le prétexte ſpecieux de faire honneur à ſon rang & à ſa dignité, & de veiller à la conſervation de ſa perſonne. Ce fut dans le milieu du douzieme ſiecle, que l'Empire fut enlevé au *Dairi*. Auparavant un même Prince étoit revêtu du pouvoir Eccleſiaſtique & du Civil. Cependant le Monarque Seculier eut la modeſtie de ſe contenter du titre de General ou de Vice-Roi de la Couronne, & de laiſſer au Monarque Eccleſiaſtique quelque part dans l'Autorité Civile, juſqu'à-ce que *Taiko*, qui vivoit en 1585. s'empara le premier de l'autorité abſolue & ne lui en laiſſa plus que l'ombre.

Le *Dairi canoniſe*. On nous permettra un terme qui exprime mieux que celui d'Apothoſe (*c*) l'exaltation des grans hommes au rang des Heros & des Demi-Dieux après leur mort. Le *Dairi* lui-même, *Vice-Dieu* ſur la terre, eſt naturellement canoniſé par ſa dignité. Il ſe croit dans ſon humanité préſente ſi pur & ſi ſaint, que les *Geges* (c'eſt ainſi qu'on nomme les Seculiers) ne ſont pas dignes de paroitre en ſa preſence. L'opinion eſt que tous les Dieux le viennent viſiter une fois l'année. Cette viſite ſe fait le diſieme mois de l'année Japonoiſe, à cauſe dequoi ils appellent ce mois le *mois ſans Dieu*

(*a*) On l'appelle *Nin-o*, l'autre s'appelle *Nen-go*.

(*b*) Cette periode eſt d'ordinaire au deſſous de vingt ans, & rarement au delà.

(*c*) *Kaempfer* L. IV. Ch. 2. fait remarquer, que le terme de *Cami* eſt fort équivoque & ſignifie. 1. Un eſprit ou un Genie puiſſant, digne de l'adoration. 2. Un ame immortelle & diſtinguée des autres. 3. Un Empereur ou quelque grand homme mort, élevé au rang des Dieux par le *Dairi* 4. Uun Chevalier.

Dieu, comme ils ſont tous à la Cour de leur Lieutenant, on ne leur rend aucun hommage, pendant ce mois. Les voies qui conduiſent à la Canoniſation, ſont les miracles, & la communication avec les Saints de l'autre Monde, des entretiens familiers avec les Dieux &c. Quelquefois les Ames reviennent de l'autre vie, & ce retour leur procure l'exaltation à la ſainteté. On leur décerne tous les honneurs dus à leur nouveau rang. D'abord c'eſt un titre éminent accordé par le *Dairi*, à la ſuite du titre (*a*) un *Mia*, qui d'ordinaire eſt dû aux contributions des devots : avec le *Mia*, des ſupplications, des prieres & des vœux. Si la nouvelle devotion eſt ſignalée par le ſuccès de quelqu'un des adorateurs, ſi quelqu'un d'eux échape de quelque accident extraordinaire, ſi le nouveau Saint marque l'Epoque de ſon exaltation de quelque miracle, ſa fortune eſt faite, chacun brigue ſa protection. De tous côtés il lui vient de nouveaux fidelles, & le nombre des Temples augmente avec une devotion ſi éficace. A cette Canoniſation du Saint reſolue & accordée par le *Dairi*, il faut le ſeau du Monarque Seculier, & ce n'eſt qu'après cela que le Saint peut être adoré en toute aſſurance. C'eſt ce qui a été dit dans un des articles précedens.

Les Dieux qui rendent viſite au *Dairi* ſont obligés de veiller autour de ſa perſonne pendant le mois de leur viſite. Un Jeſuite digne de fois, (*b*) dit qu'il loge dans le Palais du *Dairi* trois-cent-ſoiſſante-ſix Idoles, qui tour à tour font ſentinelle toutes les nuits autour de ſon lit. On ajoute, que s'il paſſe mal la nuit, l'Idole qui a été de garde reçoit des coups de bâton & eſt banie pour cent jours du Palais. Enfin le *Dairi* eſt en telle veneration dans le *Japon*, que le Peuple regarde comme très-ſainte l'eau dans laquelle on a lavé les pieds de ce Prince. Il a ſoin de la recueillir & de la garder, & l'on n'oſeroit l'emploier à aucun uſage prophane.

Avant que de parler des Religieux, qui ſemblent confondus au *Japon* avec tout ce qui eſt, chez nous, dépendant de la Prétriſe, nous dirons que les *Mias* ſont deſſervis par un Ordre de Prêtres Seculiers appellés *Neges* & *Canuſis*. Ces gens s'entretiennent des legs pieux du fondateur du *Mia*, ou de quelque ſubſiſtance qui leur vient du *Dairi*, mais ce qui contribue le plus à leur entretien eſt la charité de ceux qui viennent faire leurs devotions au *Mia*. Ces *Canuſis* portent pour marque de leur fonction une robe blanche ou jaune ſur leurs habits ordinaires. Leur bonnet en forme de barque s'attache ſous le menton par le moien de deux petits cordons de ſoie. De ce bonnet pendent des nœuds avec des franges, qui deſcendent plus ou moins bas ſelon la dignité de la perſonne qui les porte. Les *Canuſis* ont la barbe raſée & les cheveux longs, mais leurs Superieurs les portent treſſés ou entortillés ſous un morceau de gaze noire. A chaque oreille ils ont une piece d'étofe, aſſés large, qui avance ſur les machoires, & tombe plus ou moins bas à proportion du rang & des titres de celui qui en eſt orné. Ces gens dépendent pour le Spirituel du *Dairi*, & pour le Temporel ils ſont, comme tous les autres Eccleſiaſtiques, ſous la juriſdiction d'un Juge, qui porte le nom de *Juge Spirituel du Temple*, & qui eſt établi par le Monarque Seculier. Tous ces Superieurs des *Canuſis* font porter devant eux deux ſabres comme la Nobleſſe, & marchent avec autant de faſte & de complaiſance pour eux mêmes, que s'ils occupoient les premier rangs dans l'Empire. Ils s'bas-

(*a*) Temple.
(*b*) Le P. *Louis Froës*, L. V. *Epiſt. Japon.* Edit. de 1574.

s'abstiennent de toute communication avec le Peuple, & couvrent leur ignorance d'une extérieur froid & reservé, qui passe pour capacité dans l'esprit de beaucoup de personnes.

Du centre de la Cour Ecclesiastique il part des Generaux, & des Provinciaux d'Ordres Religieux, des Superieurs, des Prieurs, des Vicaires, des Abbés &c. qui sont distribués dans toutes les Provinces, & dans toutes les Villes de l'Empire. On ne doit point trouver mauvais qu'on donne des noms Européans à la Hierarchie Monachale du *Japon*, puis qu'au raport des Voiageurs nos garans, elle ressemble à la notre. Il seroit après cela fort peu necessaire d'avertir le lecteur, que *Miaco* est au *Japon*, comme Rome en Italie, le centre de la Sainteté, le Sanctuaire de la Religion. Une autre chose remarquable est que les Generaux d'Ordres resident à *Miaco* sous les yeux du Pontife Souverain. Néanmoins, quelque grand que soit le pouvoir du Clergé tant Seculier que Regulier du *Japon*, il demeure soumis à l'Autorité Imperiale. Les crimes des Ecclesiastiques sont punis de mort, quoi qu'avec un peu plus d'indulgence que ceux des Laïques. On ne connoit point en ce Païs-là ces prétendus priviléges qui otent aux Juges Temporels la connoissances des fautes d'un Moine ou d'un Prêtre.

Kaempfer nous parle d'un Ordre de Prêtres nommés *Temdais*, qui tachent d'accorder le *Budsdoisme* avec la Religion des *Sintos*. Ils sont, à proprement parler, dit-il, de la Secte de *Lanzu*, qui n'est pas incompatible avec les deux autres.

Le *Budsdoisme* a beaucoup de Pagodes, fort propres & situées agreablement. Dans ces Pagodes il y a des Autels, des Images & des Statues de taille d'homme toutes dorées: mais on trouve en tout cela, dit le Voiageur Alleman, bien plus de propreté que de magnificence. Comme la Religion de *Budsdo* est divisée en plusieurs branches, chaque branche a son Culte, ses Pagodes & ses Prêtres & toutes ces Pagodes avec leurs Clergé dépendent d'une Eglise superieure, ce qui n'est pas éloigné de notre usage. Auprès de ces Pagodes il y a des Couvens bien pourvûs de Moines, qui n'ont pas d'autre métier que celui de racheter les péchés des morts & des vivans. Appliquons & à ceux-là & aux notres le mot de *Rabelais*. (*a*) *Ils prient pour nous par paour de perdre leurs miches & soupes grasses.* Parmi les Moines de quelques unes de ces Sectes, il y en a qui ont la permission de (*b*) se marier, & même d'élever dans le Couvent les enfans mâles qui naissent de leur mariage. Il nous manque cela pour étendre les *Legions du Seigneur* par toute la terre. Cette *graine* de Moines mariés est si féconde, que les revenus du Couvent n'y pouvant sufire, ceux qui vivent dans le celibat vont s'enroler sous l'étendart d'un autre Ordre, sous prétexte d'y vivre avec plus de regularité.

On voit au *Japon*, surtout à *Nanguesaki*, un Ordre de Mendians de l'un & de l'autre Sexe, composé de gens qui se trouvant pauvres ou par leur paresse ou par leur mauvaise conduite, ou par d'autres accidens, font vœu de vivre devotement. Il ne faut ni aprentissage, ni maitrise pour ce métier. Le vœu étant resolu, on se fait raser la tête, on se met en noir & le Chapelet à la main avec une petite Image & une sonette, on s'en va par les rues acheter dequoi vivre de ses prieres. Cependant, pour autoriser une devotion si noble & qui, par charité pour le genre humain, choisit volontairement la honte de la pauvreté, on rase publiquement dans une Pagode le nouveau *frere*,

(*a*) L. I. Ch. 42. de *Gargantua*.

(*b*) Moines de la Secte d'*Iko*. *Kaempfer* ubi sup. Il ajoute qu'il y en a peu qui se prévalent de cette permission, qui n'est generalement que pour les principaux du Couvent.

frere, & même on le consacre solennellement par des prieres mysterieuses. Mais on dit en même-tems, que cette consecration solennelle n'a lieu qu'à l'égard des personnes riches, qui abandonnent le monde pour vivre dans la retraite & dans la misere. Un changement si étrange ne surprendra pas, quand on saura que les Japonois nous sont representés comme des gens d'une entière confiance aux vœux, aux jeûnes, aux fondations, aux legs & aux donations faites aux Couvens; en un mot à toutes ces œuvres pies, qui soulagent, beaucoup mieux que les prieres du cœur, la conscience d'une infinité de devots.

Le droit des asyles n'est pas inconnu aux Japonois. (*a*) Il y a dans le voisinage de *Miaco* une montagne qu'on nomme *Koia*. Cette montagne est peuplée de Moines, qui observent une regle moins severe que celle des autres Ordres. Leur Ordre est l'asyle des criminels. Aucune Puissance Civile n'a droit de les prendre chez eux. Celui qui s'y refugie y est non seulement assuré, mais il peut encore y avoir la vie franche, pourvû qu'il procure une certaine somme au Couvent. Un certain *Koboday* fut l'instituteur de cet Ordre. Ce *Koboday* y est adoré comme une Divinité. On entretient nuit & jour des lampes allumées devant son Idole, & c'est une fondation dont l'entretien est regardé comme un œuvre très méritoire. Les Moines de cet Ordre s'appliquent au commerce.

Le Sonneur établi pour sonner les heures pendant le jour, appelle aussi à la priere & au Sermon. Ce Sermon ne roule que sur des points de Morale. Le Prêdicateur est, comme on peut le voir ici, dans une chaire élevée & qui a quelque rapport à celles de nos Eglises. A côté du Prédicateur on voit l'Idole tutelaire de la (*b*) Secte, ou de l'Ordre dont il est membre. Les fidelles portent leurs offrandes à cette Idole. Aux deux côtés de la Chaire on voit deux lampes allumées, qui pendent au daix qui couvre la Chaire. Un peu plus bas que cette Chaire, il y a une maniere d'estrade où les jeunes *Freres* sont en partie assis, & en partie debout. Le Prédicateur a sur sa tête un chapeau qui ressemble assés à un parasol, & à la main un évantail. Avant que de commencer son Sermon, il médite, ou en fait le semblant, se recueille en lui-même & rappelle ses idées. Nous avons dit en quelque endroit de cet Ouvrage, qu'un (*c*) Maçon appelloit ces préparations préliminaires *s'échafauder*. Après cela le Predicateur sonne de la clochette qui est devant lui. C'est le signal du silence qu'il demande à ses Auditeurs. Alors il ouvre un (*d*) livre qui est sur le pupitre de la Chaire, & contient les instructions de Morale & de Religion de sa Secte. Il prend un texte & l'explique. (*e*) Gaspar *Vilela* assure que ces Prédicateurs Japonois parlent avec beaucoup d'éloquence, que leurs expressions sont fortes, & leurs discours bien arrangés. La conclusion du Sermon est toujours à l'avantage de l'Ordre. (*f*) „ Un fidelle ne doit jamais negliger l'Offrande, ni l'entre- „ tien des Couvens. C'est là que se tiennent ceux qui vous reconcilient a- „ vec les Dieux par leurs prieres & par leurs bonnes œuvres &c. ". A l'égard des Auditeurs, avant ou après le Sermon, ils doivent se mettre à genoux

(*a*) *Kaempfer* L. IV. Ch. X.
(*b*) *Nieuhof* Recueil d'Ambassades &c.
(*c*) Cela se lit dans le *Menagiana* tom. pr. de l'Edition d'*Amsterdam*.
(*d*) Livre appellé *Foquexu*.
(*e*) Cité dans le *Recueil d'Ambassades* de *Nieuhof*.
(*f*) Ceci est tiré du même *Nieuhof*.

noux pour faire la priere, & pour les y disposer on sonne encore la même clochette.

En certains jours affectés à la devotion des morts, les Prêtres & les Moines Japonois chantent le *Namanda* au son des cloches pour le repos des trépassés.

Nous pourrions donner un détail beaucoup plus étendu touchant les Ecclesiastiques, les Couvens & les Temples du *Japon* : mais à quoi serviroit-il, sinon à ennuier le Lecteur par le recit de choses qu'il sufit de faire connoitre sans trop les aprofondir ? Si l'on veut les aprendre à fond, il faut s'adresser aux sources où nous puisons.

Les *Jammabos* forment un Ordre très-considerable de Solitaires, ou plutôt d'Hermites. Il se jette dans cet Ordre quantité de ces devots, dont nous venons de parler; de ces devots qu'on trouve partout, qui ne peuvent pas même calmer leur conscience par des œuvres pies. Avec des œuvres de cette nature ne devroit-on pas conter sûrement sur une des meilleures places des Cieux, ou de passer plus heureusement qu'un autre dans le Paradis ? Cependant il reste encore des doutes dans le cœur des plus zèlés, & chez nous & au Japon. Pour se rassurer entierement, les Japonois se font *Jammabos*. C'est à peu près, comme quand chez nous, mais dans un tems plus heureux que celui où nous vivons, des fidelles dégoutés du monde prenoient l'habit d'un *enfant de Saint François*, (*a*) ou quand un devot malade, après avoir pris la regle & l'habit de ce Saint, ou de quelque autre aussi puissant dans les Cieux, faisoit vœu de combattre les tentations de ce siecle dans un équipage inaccessible au Demon, pourvû qu'il plut à Dieu de lui rendre la santé. Cette condition ne doit pas surprendre. Les devots aiment la vie quoi qu'ils aiment Dieu. N'est-ce pas aussi pour l'amour de lui qu'ils aiment la vie ? C'est qu'ils veulent soufrir & s'affliger en ce Monde. Ne perdons pas de vuë les *Jammabos*. (*b*) Ce mot signifie *Soldat des Montagnes*. Leur institution porte, qu'ils doivent combattre en toute occasion pour les Dieux & la Religion de l'Etat. Leur vœu est de renoncer à tous les avantages temporels pour l'amour des felicités spirituelles. Dans cette vuë ils se mortifient, ils s'imposent des taches pénibles, ils montent des Montagnes dificiles, ils se lavent fréquemment dans de l'eau froide, même au plus fort de l'hiver. Les principaux de ces *Jammabos* vivent en des maisons particulieres, les pauvres vont mendiant de côté & d'autre. Une de leurs penitences est de monter le sixieme mois de l'année (*c*) une montagne haute & dificile. (*d*) Le fondateur de ces Hermites vivoit, il y a onze-cens ans. On ne sait rien de particulier de sa naissance & de sa famille. On dit seulement qu'il fut le premier qui, pour se mortifier, affecta la retraite & la solitude. Il vivoit errant dans les deserts & les lieux sauvages. Par cette vie vagabonde le Fondateur des *Jammabos* rendit beaucoup de services à sa Patrie. Il trouva des routes inconnuës & qu'on avoit crû impraticables auparavant. Dans la suite des tems ses Disciples se partagerent en (*e*) deux Ordres. Un devoir de la regle des uns fut d'aller faire tous les ans un Pelerinage à la Montagne de *Fikoosan*.

(*a*) *Profitetur, voce jam moribunda se Christo militaturum juxta Francisci regulam, si, quod Medici desperabant, daret Deus. Erasmus in Exequiis Seraphicis.*
(*b*) *Kaempfer Hist. du Japon* L. III. Ch. V.
(*c*) *Fusi Jamma*, dans la Province de *Syriga*.
(*d*) *Gienno-Giossa.*
(*e*) *Tojunsa*, & *Fonsansa*.

koosan. Ce Pelerinage eſt très dificile à cauſe des précipices qui environnent cette montagne. En recompenſe, elle eſt la pierre de touche des vrais fidelles : car s'il s'y preſente quelqu'un qui vive dans l'impureté, (*a*) le Diable entre en lui dès qu'il fait mine de monter au ſacré mont. La regle des autres leur ordonne de viſiter tous les ans le tombeau de leurs Fondateur. Ce tombeau eſt ſur le ſommet d'une haute montagne bordée auſſi de tous côtés d'affreux précipices. Pour monter à celle-ci la pureté n'eſt pas moins neceſſaire qu'à l'autre. Un Pelerin qui ne s'eſt pas bien ſanctifié riſque de perir dans les précipices ou de tomber en langueur. Auſſi l'on a ſoin de ſe préparer à ces dangereux Pelerinages, par des ablutions frequentes & par de longues & conſtantes mortifications. On s'abſtient des devoirs du mariage & de toute ſorte d'alimens impurs. Pendant le Pelerinage on ne vit que d'herbes & de racines. Au retour ces Pelerins ſe rendent à *Miaco* chez les Generaux de leurs Ordres & lui font un preſent en argent à proportion de leurs moïens : les pauvres amaſſent par des aumônes dequoi païer cette dette religieuſe. En recompenſe, le General donne quelque titre honorable aux Pelerins qui ſe préſentent à lui.

Les Religieux de ces Ordres ſont vétus comme les Seculiers : mais cet habillement ordinaire eſt relevé par des ornemens qui ne le ſont pas. Ils ont un ſabre à la ceinture, à la main un petit bâton à pommeau de cuivre avec quatre anneaux de même metal, & pour exciter la charité des paſſans une coquille d'une figure & d'un ſon aſſés ſemblables à un cor. Ils remuent lenr bâton quand ils marmotent certains mots de leurs prieres.

N'oublions pas leur écharpe, ou plutôt une bande d'étoffe ornée de franges qu'ils portent autour du cou, & qui deſcend plus ou moins bas ſelon qu'ils ſont plus ou moins qualifiés. La figure & la grandeur des franges marquent auſſi leur qualité. Le bonnet de ces Religieux Solitaires eſt d'une forme toute ſinguliere. On ne nous en dit pas davantage. Ils portent ſur le dos une beſace, dans laquelle ils tiennent un livre, un peu d'argent & un habit. Ils ont aux piés des ſandales de paille ou de queuës de fleurs de (*b*) *Lotos*. Nous avons parlé aſſés ſouvent de cette fleur, qui eſt conſacrée aux uſages les plus religieux. Elle n'eſt pas la ſeule plante eſtimée ſainte. Les Japonois ont la même opinion du ſapin, & du *Bambou.* Ils s'imaginent que ces plantes influent ſur le bonheur de la vie. On voit le *Bambou* dans les armoiries de l'Empereur du *Japon*, & on le regarde avec le feu comme des emblêmes de la Majeſté de l'Empereur.

Nous ne diſons rien de leurs Chapelets. L'uſage en eſt dit-on, plus moderne que l'établiſſement de l'Ordre. Il n'en eſt point fait mention dans les ſtatuts. Nous ne parlerons pas non plus du bourdon de ces Pelerins. Il n'a rien de particulier.

On nous dit que ces Solitaires, qui dans leurs commencemens faiſoient profeſſion d'un *Sintoiſme* très pur, ont entierement degeneré de leur premiere inſtitution. La regle étoit ſevere, l'inſtitution ſimple. Ils ont abandonné peu à peu la ſeverité de la premiere, & la ſimplicité de l'autre. A leur Sintoïſme ils ont mélé le Culte des Dieux étrangers. Leur Theologie s'eſt augmentée de toutes les ſuperſtitions des Indes, & de leurs Ceremonies. Pour leurs

(*a*) Le *Renard.* Chez les Japonois, Diable & Renard ſont ſynonimes ; comme nous l'avons déja dit.

(*b*) *Tarate.*

leurs regles, ils doivent ſe mortifier à grimper au ſommet des montagnes eſcarpées. Aujourd'hui cette mortification n'eſt pratiquée qu'avec negligence. Comme ils demeurent ordinairement auprès de quelque *Mia*, ils demandent la charité au nom du *Cami* qu'on y adore. Cette aumône ſe demande avec emphaſe & grand bruit. C'eſt un détail importun de la vie & des miracles du *Cami*, accompagné d'une agitation incommode du bâton, auquel ſont attachés des anneaux de cuivre, & du ſon de la coquille, qui leur ſert de trompette. A ce bruit ſe joint celui de leurs enfans. Ils mandient avec autant d'importunité que leurs peres: ſouvent les *Bikunis*, dont nous parlerons un peu plus bas, ſe joignent auſſi à ces *Jammabos*.

Les *Quinze vingt* du *Japon* ne doivent pas être oubliés. C'eſt un Ordre ou une Societé d'Aveugles devots très nombreuſe, & compoſée de toutes ſortes de perſonnes, même de perſonnes de diſtinction. Le premier établiſſement (*a*) de nos *Quinze-vingt* étoit pour des Gentils-hommes. Dans la ſuite il s'eſt avili au point que l'on ſait. L'origine des *Quinze-vingt* de Paris a des motif plus nobles & plus élevés, celle des *Quinze-vingt* du *Japon* les a plus tendres. Le (*b*) fils d'un Empereur du *Japon* devint amoureux d'une très belle Princeſſe, que la mort lui enleva quelque tems après: il la pleura ſi long-tems & ſi amerement, qu'il en perdit la vuë. Pour perpetuer la memoire d'une ſi belle paſſion, le jeune Prince fonda une Societé d'Aveugles. Elle ſe maintint long-tems avec beaucoup de reputation, & ſubſiſteroit encore aujourd'hui avec éclat, ſi une pareille Confrairie, qui s'établit (*c*) vers le millieu du douzieme ſiecle, n'avoit fait negliger la premiere. Cette nouvelle fondation, connue au *Japon* ſous le nom d'*Aveugles de Feki* eut pour inſtituteur un (*d*) Japonois, qui ſoutenoit un rebelle de ce nom. Après la deſtruction du parti & la mort du Chef *Feki*, le Monarque chercha tous les moiens poſſibles, non ſeulement de s'aſſurer de la perſonne d'un homme qui avoit ſoutenu ſon premier Maitre avec un zèle incroïable, mais de ſe l'attacher auſſi par tant de bienfaits, qu'il lui fut impoſſible de manquer de fidèlité à ſon véritable Souverain. Le Japonois vaincu fit à l'Empereur une declaration, qui reſſemble aſſés à celle de *Scævola*, & l'accompagna d'une action, qui pourroit être miſe en parallele avec celle du Romain. „ J'ai été, dit le Japonois, fidelle à mon Maitre: puiſqu'il „ eſt mort, perſonne autre ne pourra ſe vanter de m'avoir gagné. Je con„ nois, Seigneur, toutes les marques de bonté qui devoient m'attacher à „ votre perſonne. Je dois la vie à votre clemence, & j'ai le malheur de „ vous regarder comme un ennemi que j'immolerois à mon ancien Mai„ tre, ſi j'en avois le pouvoir. Pour vous donner des temoignages des „ ſentimens que j'ai de votre generoſitée envers moi, puis-je faire autre choſe „ que de vous ſacrifier ces yeux qui vous regardent avec horreur? Les voilà ". En même tems il s'arracha les yeux & les preſenta au Monarque. C'eſt cet intrépide ou feroce Japonois, que les *Aveugles de Feki* reconnoiſſent pour Fondateur. Ces Inſulaires, qui n'aiment pas moins le merveilleux que les autres Nations, ajoutent à la gloire de cet illuſtre aveugle, qu'il avoit une force

(*a*) Les *Quinze-vingt* doivent leur établiſſement à S. Louis, qui fonda un Hopital pour 300. Gentilshommes, auxquels les Sarazins avoient crevé les yeux. C'eſt par alluſion à cet établiſſement qu'on donne le nom de Quinze-vingt à la fondation du *Japon*.

(*b*) Idem ibid.

(*c*) Sous *Joritimo*, qui vivoit environ l'année 1150.

(*d*) *Kakekigo*.

force ſurnaturelle, & que cette force, il la devoit à *Quamwon*, qu'il ſervoit religieuſement. Le Dieu, pour le recompenſer, lui donna la vigueur & le courage.

La plus ancienne des deux Communautés d'Aveugles n'eſt préſentement compoſée que d'Eccleſiaſtiques. L'autre l'eſt de toutes ſortes de Seculiers, qui ont la tête raſée, & qui, bien qu'habillés en Seculiers, ont pourtant quelque choſe de particulier qui les diſtingue. Ils ne vivent point de charités. Chacun ſe tire d'affaire ſelon ſes talens, & tache de vivre du travail dont il ſe ſent capable. Quand on a été reçu membre de cette Communauté, on ne peut plus y renoncer : c'eſt pour la vie. Le General ſe tient à *Miaco*, comme ceux des autres Ordres. Il a pour adjoints dix Conſeillers, qui avec lui ont droit de vie & de mort ſur l'Ordre, mais neanmoins avec quelques reſtrictions. Pour en ſavoir d'avantage, il faut lire (*a*) l'Auteur qui nous a fourni ce que nous venons de rapporter.

Il y a au *Japon* un Ordre de Religieuſes Mendiantes, qui ſe font telles par la volonté de leurs Parens, ou pour ſuivre leurs panchant au libertinage. Ces Religieuſes ſont generalement très belles. Les pauvres gens, qui ſe voient pluſieurs filles, tachent d'obtenir pour celles qui ont la beauté en partage, le privilege de demander la charité en habit de Religieuſe Mendiante, & ſouvent auſſi elles recherchent d'elles mêmes ce privilege, perſuadées que rien n'eſt plus capable d'émouvoir les hommes que la beauté. Les *Jammabos* ne font pas dificulté de choiſir leurs femmes dans la Communauté de ces *Bikunis*, c'eſt ainſi qu'on nomme ces Mendiantes, & d'y faire recevoir leurs propres filles. Pour détailler en peu de mots le caractere d'un Ordre de filles qu'on peut appeller *Religieuſes de Venus*, pluſieurs d'entre elles, après avoir eu la complaiſance de ſervir un certain tems le Public, conſacrent à cette retraite les reſtes de leur jeuneſſe & de leur beauté. Les unes & les autres courent le Païs ſans aucun ſcrupule, attendent les paſſans ſur les grans chemins, ſe decouvrent le ſein en leur preſence; & ſoit par leurs geſtes ou par leurs parolles, font en ſorte d'attendrir les Voiageurs. En un mot elles n'ont rien de religieux que la tonſure, car la regle leur ordonne d'avoir la tête raſée.

Il ne ſeroit pas inutile de parler ici de quelques autres Mendians qui ſont Religieux, ou qui ſe donnent pour tels, car comme on l'a déja fait voir, la charité de ces Inſulaires eſt ſi peu défiante, qu'il ſuffit d'apartenir à quelque branche du *Monachiſme* du Païs, pour être aſſuré d'*émouvoir les entrailles des devots*. Comme les Mendians du *Japon* obſervent toujours de s'enroller ſous la banniere de quelque Chef d'Ordre, quelques uns ſe traveſtiſſent en Eccleſiaſtiques de la Secte de *Budſdo*. Ils ſont raſés comme eux, ils ſont habillés comme eux. Ils ſe mettent ſur le chemin des paſſans avec un (*b*) *Foquequio* devant eux. Le *Foquequio* eſt comme qui diroit la Bible des *Budſdos*, Bible ſi reſpectée, qu'il n'eſt jamais permis de la poſer à terre, ni en un lieu peu decent. Ce n'eſt pas que les gueux liſent dans ce livre ſacré : ils apprennent par cœur des paſſages, & les declament enſuite bien haut aux paſſans en regardant attentivement le livre. Cette prétendue attention, cette voix haute touchent les uns, & importunent les autres. Il eſt de ces gueux qui vont au bord d'une riviere faire ce qu'on appelle *Siegaki*, qui eſt une

(*a*) *Kaempfer* ubi ſup.
(*b*) Ou *Foquexu*. Voi. ci-devant p. 328.

une ceremonie pour les ames des trépassés. Pour faire le *Siegaki*, on prend (*a*) une branche d'arbre bien verte, & avec cette branche on frote & lave des copeaux de bois, sur lesquels on a écrit les noms des ames qu'on a intention de soulager & de rafraichir. On suppose donc que ces ames sont dans un feu, & cela étant nous ne refuserons pas le nom de Purgatoire au feu des Idolatres du *Japon*. En lavant ces copeaux, il faut dire tout bas certaines paroles qui donnent de l'éficacité à cette prétenduë purification des ames. Ceux qui sont bien intentionnés pour les ames de leurs parens & de leurs amis vont trouver ces Mendians, les instruisent de cette intention, & jettent quelque monoie sur une nate étenduë devant eux. On dit que ces Mendians devots ne daignent pas témoigner la moindre reconnoissance à celui qui leur fait des charités. Ils croient au contraire, qu'un métier si utile à ceux qui soufrent dans l'autre Monde, mérite les plus grans bienfaits dans le notre.

D'autres gens de pareille étoffe se tiennent aussi sur les grans chemins, mais sans se donner la peine de faire le *Siegaki*, ils s'asseient sur une nate. Là munis d'une clochette sur laquelle ils frapent continuellement avec un marteau de bois, ils brédouillent toute la journée des *Namanda* sur un ton lugubre, & cela n'a pas moins de vertu que le *Siegaki*. Ils ressemblent ceux-ci à ces pauvres de certains Païs, qui, le jour des morts, vont aux portes des Eglises offrir des prieres & des requiems. Il se trouve toujours des devots qui les acceptent, & qui s'imaginent que reciter des prieres, c'est prier Dieu. Certains Mendians, qui sont aussi de la Religion de *Budsdo*, se tiennent de même à portée des passans avec une espece d'Autel devant eux. Sur cet Autel on voit un *Quam-won* ou *Canon* grossierement fait, ou un *Amida*, ou un *Jemma-o*, ou quelqu'autre Dieu qui a inspection sur les affaires de l'autre Monde. Avec ces Dieux on represente encore des flames & des tourmens, pour mieux éfraier les passans; car au *Japon* comme chez nous, les Consciences s'éfraient beaucoup à la vue de certains objets, beaucoup plus même que quand on leur représente certains devoirs indispensables qui peuvent véritablement reconcilier la Creature au Createur.

Finissons la description de ces Mendians, qui font les devots par celle du Culte de *Dsisoo*, (*b*) qui est le Dieu des routes & des Voiageurs. C'est aussi fort souvent pour l'amour de lui & des Voiageurs sur qui il préside, que les pauvres des chemins demandent l'aumône. *Dsisoo* se voit le long des chemins paré de fleurs sur un pied d'estal d'environ six à sept pieds de hauteur, avec deux pierres un peu moins élevées devant lui. Ces deux pierres sont creuses: on peut les regarder comme des Autels. Sur ces pierres sont placées deux lampes que les voiageurs devots allument à son honneur. Avant de les allumer & d'offrir quelque chose à ce Dieu, on doit se laver les mains, & pour cet effet il y a un bassin toujours plein d'eau à quelque distance de l'Idole. On pourroit comparer ce Dieu *Dsisoo* au Mercure des Anciens. Celui-ci étoit aussi reconnu pour le Dieu des chemins & des Voiageurs.

Les Prêtres de *Budsdo* se donnent un nom qui revient à celui (*c*) de *Reclus* ou de *Cloitré*. Pour mieux développer tout ce que les Japonois attribuent à ce nom, il faut definir ceux qui le portent, „ des gens, qui après s'être

(*a*) En Japonois *Fanna skimmi*.
(*b*) *Kaëmpfer* L. V. Ch. V.
(*c*) *Siakke*.

„ tre retiré du Monde pour achever leurs jours dans un Cloitre, s'y ap-
„ pliquent uniquement à l'étude de la Religion & à des exercices de pieté". Neanmoins on ne doit pas s'imaginer, qu'il n'y ait, de même qu'ailleurs, de grandes exceptions à la définition, & il ſe peut bien que de ces ſaintes retraites il ſorte des premiers Miniſtres & des Conſeillers d'Etat; des gens qui connoiſſent tous les reſſors de la Politique des Grans, & s'entendent à ménager leurs intrigues; des Moines qui gouvernent les intérêts des Princes; d'autres d'un génie ſpeculatif, qui enſeignent l'art de les gouverner; des Religieux qui donnent des Regles pour les Armées Navales, d'autres qui écrivent l'Hiſtoire des progrès de l'Art Militaire dans leur patrie. Quoi qu'il en ſoit ces *Bonzes*, Prêtres ou Religieux de *Budſdo*, ne peuvent voiager, ni aller d'un Couvent à l'autre, ſans une lettre de leur *Sio*, c'eſt à dire du Prieur de leur Couvent.

Nous avons dit que toutes les Communautés d'Eccléſiaſtiques, ſont ſoumiſes à l'autorité du *Dairi*; mais quoique nous aions rapporté de ce *Dairi*, les Peres Miſſionnaires nous parlent (*a*) d'un autre Chef nommé *Jacco*, qui juge des matieres de Religion, qui approuve ou condamne les nouvelles Sectes, qui prononce ſur les difficultés qui s'élevent, concernant des points de Religion, qui accorde les diſpenſes &c. Il ſemble même que ces Peres ne regardent & ne connoiſſent le *Dairi* que comme un Empereur honoraire, à qui il reſte à la verité certains Privileges. Ils donnent à cet Empereur le nom de *No*. De ce recit il faudroit conclurre que le *Jacco* eſt le ſeul véritable Pontiſe des Japonois.

A tout ce que nous avons dit, il faut ajouter, qu'il y a des Ordres de *Bonzes* auxquels le mariage eſt deſendu, même ſous peine de mort, juſques là qu'on ne leur permet pas de s'entretenir avec des femmes.

Nous ne repeterons pas qu'une des fonctions attachées à la qualité des *Bonzes*, eſt de prêcher, & de faire des prieres publiques, (*b*) mais il y en a auſſi parmi eux à qui la Regle ordonne de s'aſſembler tous les ſoirs pour faire des Diſcours de Morale en préſence de leurs Superieurs. A minuit ils ont une eſpece de Matines.

Quand un grand Seigneur du Japon ſe trouve chargé de famille, & même (*c*) quand il n'a que deux fils, il fait le cadet *Bonze* pour prévenir les brouilleries & les diviſions domeſtiques. Ainſi les *Bonzes* ſont generalement des meilleures maiſons du Païs. Ils ſont habillés de differentes couleurs, pour la diſtinction de leurs Ordres. On ajoute qu'ils ſont bien logés & dans les meilleurs endroits. Cela marque la delicateſſe de leur gout. C'eſt tout comme ici.

(*a*) *Turianus* in Epiſt. Japon. L. 3.
(*b*) Ibid. L. V.
(*c*) Le P. *Louïs Froës* ubi ſup.

Leurs

Leurs MEDECINS : *leurs* CHARMES *&c.*

S'Il en faut croire les Voiageurs Miſſionnaires, la Medecine des Japonois eſt auſſi oppoſée à la notre, que nos uſages ordinaires le ſont aux leurs. Il n'y a point d'hyperbole : voici des exemples. Nous nous découvrons la tête pour ſaluer, ils ſe découvrent les pieds. Nous nous levons pour faire honneur à ceux qui nous viennent voir, & les Japonois s'aſſéient. Au logis nous quittons notre manteau, & tout au contraire ils l'y prennent. La *Mothe le Vaier* n'a pas trouvé plus d'antipatie entre les uſages des Eſpagnols & ceux des François. Pour revenir à cette Medecine Japonoiſe, les malades ne ſont point ſaignés, au lieu de nos medecines douces, on leur en fait prendre d'aigres & ſalées. Il eſt permis au malade de ſuivre ſon apétit, & nous lui ordonnons la diette. Si avec un tel regime les malades du *Japon* gueriſſent, qu'aura-t'on à dire en Europe contre les Medecins de ce Païs-là ? Comme les Chinois ils s'entendent à toucher le poux, & comme chez eux le Medecin fournit les remedes au mal qui le fait appeller. Un Valet ſuit le Medecin avec une caſſette pleine de medicamens. C'eſt ce Valet qu'en Europe on appelle Apoticaire. L'uſage veut qu'au *Japon* il marche après le Medecin, au lieu qu'ici il marche ſouvent devant lui : c'eſt un cuiſinier, qui n'attend pas les ordres du Maitre d'Hôtel. Pour guerir la fievre on ſe ſert de poinçons d'or fort déliés, qu'on fait gliſſer ſous la peau en divers endroits du corps : pour d'autres maladies, on applique ſur le corps de petites boules d'herbes ſéches auxquelles on met le feu, & on laiſſe ces boules ſur la peau juſqu'à-ce qu'elles tombent d'elles mêmes.

La maniere de guerir des *Jammabos* eſt toute autre. Les *Jammabos* ſont les Medecins extraordinaires. (*a*) Ainſi que chez nous, le malade leur détaille ſon mal du mieux qu'il ſait & le *Jammabos*, qui écoute attentivement, trace quelques caracteres ſur un morceau de papier. Ces caracteres ſe rapportent exactement à la conſtitution du malade & à la nature de ſon mal. Après cela le Moine-Medecin poſe ce papier ſur un Autel devant ſon Idole avec quelques ceremonies ſuperſtitieuſes, qui contribuent, dit il, à donner au papier la faculté de guerir le mal. Cela étant fait, le papier eſt reduit en petites pillules que le malade doit prendre le matin à jeun, après avoir avalé un bon trait d'eau de riviere ou de ſource. Cette eau ſe doit puiſer au Nord ou au Sud, ſelon qu'il plait au *Jammabos* de l'ordonner. Les malades n'appellent ces *Jammabos* qu'après avoir perdu toute eſperance de recouvrer la ſanté par les remedes naturels. Nous dirons en paſſant que la ſuperſtition pour les caracteres, & la confiance en certaines lettres n'eſt pas ſi ruinée par la Religion Chrétienne qu'un (*b*) Curé n'ait eſſaié de la relever.

Ceci

(*a*) *Kaëmpfer* Hiſt. du Japon. L. 3. Ch. 5.

(*b*) Jean Belot Curé de Milmont Chap. 18. de ſa Chiromancie, raconte que ſi le matin en ſortant, on rencontre une perſonne dont le nom commence par une de ces cinq voielles A, E, I, O, V. cela ſignifie bon voiage. Ces lettres dit-il, ſe reférent aux cinq Planetes principales, qui ſont benevoles. Si le nom ſe commence par L, & B, tu féras l'affaire pour laquelle tu vas en voiage. Si par C. D. T. tu auras peril. Si par S. N. R. tu ne feras de long-tems tes affaires. Si par F. G. tu auras jugement contre toi. Si le nom de celui qu'on rencontre a A. M. P. R., tu auras toutes ſortes de contentemens en ton voiage. On peut voir dans les *Curioſités inouïes de Gaffarel* pluſieurs autres extravagances de cette nature.

Ceci nous conduit naturellement aux charmes & à la Magie des *Jammabos* & de tous les *Bonzes*. Ils ſont de tres bonne intelligence avec les Démons; car, s'il faut s'en raporter au P. *Craſſet* (*a*) „ il n'eſt pas croiable combien ils „ en ont à leur ſervice. . . . juſques-là qu'ils s'en ſervent comme de valets." Le charme, qui garantit les gens, chaſſe les Démons, & guérit les maux, a quelque choſe de ſingulier. C'eſt le charme le plus miſterieux, le plus efficace qu'ils aient. Le voici. (*b*) Il faut tenir les mains jointes & élevées, enſorte que le doigt du milieu d'une main ſe joigne perpendiculairement à celui de l'autre main. Les autres doigts ſe doivent croiſer de telle façon, qu'ils marquent les quatre Points Cardinaux, & les quatre principaux Dieux de leur trente-troiſieme Ciel. Les deux doigts levés perpendiculairement & paralleles l'un à l'autre montrent les maladies & les Eſprits. Ils font voir auſſi la nature des Eſprits malins qui prennent poſſeſſion des gens, & déterminent la maniere dont il faut s'y prendre pour exorciſer ces Demons, après les avoir découvert. Enfin la ſituation de ces doigts repreſente leur *Fudo*. Ce *Fudo* étoit un Saint diſtingué de l'Ordre des *Jammabos*. La mortification qu'il avoit choiſie étoit, de s'aſſeoir tous les jours au milieu d'un grand feu, & cependant ce feu deſtiné à mortifier le Saint ne lui faiſoit aucun mal. Auſſi croient-ils que *Fudo* a le pouvoir d'amortir l'action du feu, ou de le contraindre d'agir toutes les fois qu'il juge à propos. On allume devant *Fudo* une lampe garnie d'huile d'*Inari*. Cet *Inari* eſt un Lezard d'eau venimeux.

C'eſt en préſence du même *Fudo* que l'on ſe purge d'une accuſation. *Fudo* eſt aſſis dans un feu bien allumé. L'épreuve ſe fait dans la maiſon même où l'on a commis le mal. On y emploie une ſimple conjuration, qui conſiſte à prononcer cerrains mots obſcurs, quelquefois on s'y ſert du feu, & ſouvent auſſi pour faire la decouverte, on fait avaler à l'accuſé un trait de *Khumano-goo*. L'ordre de toutes ces épreuves eſt, qu'au défaut d'indices par la ſimple conjuration, l'on paſſe à l'épreuve du feu. L'accuſé marche trois fois ſur des charbons allumés. Le terrain ſur lequel il marche n'eſt que d'environ ſix pieds, mais c'en eſt toujours aſſés pour ſe bruler les pieds qu'il a nuds. Si l'accuſé paſſe ſans être endommagé du feu, il eſt déclaré abſous. Nous n'ajouterons rien aux réflexions que nous avons faites ci-devant ſur cette épreuve par le feu. Souvent on emploie le *Khumano-goo*, qui a quelque raport à l'épreuve dont on fait uſage au *Congo*. *Goo* eſt un papier, ſur lequel on a tracé pluſieurs caracteres, & des figures de corbeaux, & autres ſemblables oiſeaux. Ce papier eſt cacheté du cachet des *Jammabos*. On le croit une ſauvegarde contre les Demons; pour cet effet chacun a ſoin de l'afficher à la porte de ſa maiſon. Tous les *goos* n'ont pas une égale vertu, les plus efficaces, & qui ſont les plus redoutables aux Demons, viennent d'un endroit nommé *Khumano*. L'épreuve conſiſte à faire avaler à l'accuſé un petit morceau de *goo* dans une certaine quantité d'eau. Si l'accuſé eſt véritablement coupable, le *goo* qu'il a avalé lui cauſe des tranchées dans le corps, & le tourmente juſqu'à ce qu'il ait avoué le crime. (*c*) Sans nous arrêter d'avantage ſur cette matiere, il ſuffit de dire, qu'il paroit beaucoup d'adreſſe & de fourberie dans les pratiques de ces prétendus ſorciers. Quoi-

(*a*) *Hiſt. du Japon.*
(*b*) *Kaëmpfer* Hiſtoire du *Japon* L. III. Ch. V.
(*c*) On peut lire ce que raporte *Kaempfer* L. III. Ch. V. de l'*Hiſtoire* du *Japon*.

CEREMONIE NUPTIALE

CEREMONIE FUNÉBRE

B. Picart del. et sculp. dir. 1727.

IE NUPTIALE *du* JAPON.

IE FUNÉBRE *du* JAPON.

Quoique les *Jammabos* faſſent beaucoup de miſtere de ces charmes, cependant ils communiquent leur art, moiennant une recompenſe honête, mais ils exigent le ſecret de leurs Diſciples. D'abord il faut que le Diſciple ſe ſoumette à un rude Noviciat. Il doit s'abſtenir de ce qui a vie, & ne vivre pendant quelque tems que d'herbes & de ris. Il doit ſe laver ſept fois le jour dans de l'eau froide, ſe tenir à genou de telle maniere que ſes feſſes touchent aux talons. Le Novice aſſis de la ſorte doit ſe relever ſept-cent-quatre-vingt fois par jour, en batant des mains ſur ſa tête.

Nieuhof, Auteur de la Collection d'*Ambaſſades au Japon*, nous dit dans la deſcription de ces (*a*) Hermites demi-ſauvages, dont nous avons parlé plus haut, qu'ils ne peuvent faire des conjurations & des ſortileges qu'après avoir atteint l'âge de trente ans.

Dans *Purchas* on lit, que le Diable aparoit ſouvent & ſous diverſes formes aux *Jammabos* pendant leur Noviciat.

Leurs CEREMONIES NUPTIALES.

LEs Japonois n'ont ordinairement qu'une femme, mais en recompenſe ils la répudient ſans peine & pour des cauſes très legéres. Elle ne porte rien en mariage, afin qu'elle ne puiſſe pas ſe vanter d'avoir enrichi ſon mari, ou rétabli ſes affaires. Cela eſt du caractere des Japonois, glorieux & peu endurans en ce qui touche à leur honneur. Cependant voici le contraſte. (*b*) On les repreſente comme ſi intereſſés & ſi avides de gain, que malgré les croix & les autres ſuplices, infligés à ceux qui fraudent les droits publics, on les trouve tous les jours en faute ſur cet article. Ils ſont heureux cependant de pouvoir reſiſter à la tentation de cet autre gain qu'on peut faire en prenant une femme riche. Pour nous, qu'une infinité de beſoins rendent avares & intereſſés, nous nous contenterions bien d'épouſer la dot, ſans prendre encore cette inutile acceſſoire qu'on appelle femme. Voilà ce que diſent une infinité de maris, qui ne ſe font d'autre plaiſir dans l'hymen que celui d'avoir acquis dequoi ſe procurer des honneurs & des plaiſirs, ſans s'embaraſſer d'une compagne que la Religion leur ordonne d'aimer, de traiter, de reſpecter comme eux-mêmes. Si au Japon il arrive, que la femme entre chez ſon mari avec de l'argent ou d'autres preſens, qu'elle a reçu de ſes parens, le mari renvoie tout cela dès le lendemain des nôces.

Le divorce, dont nous venons de parler, trouve des exceptions conſiderables. Les Grands du Japon ne repudient pas leurs femmes, mais ils ſuppléent à ce remede contre le dégout, par un autre qui le vaut bien. Ils en prennent d'autres. La crainte d'être repudiées ou rebutées, rend, dit-on, les femmes complaiſantes & dociles. Avec cela les maris jaloux ont le pouvoir de punir de mort les femmes qui fraudent l'honneur commun du mariage. Cela va ſi loin, qu'une femme, qui eſt ſeulement trouvée parlant à un homme, mérite la mort. A ces Loix de la chaſteté ſe trouvent auſſi ſujettes & les filles non ma-

(*a*) Il les appelle *Harbori-Bonzes* après les Jeſuites Miſſionnaires du *Japon*.
(*b*) *Kaëmpfer* Hiſt. du Japon.

mariées, au moins celles qu'on éleve avec quelque ſoin, & celles du ſexe qui ſont deſtinées à ſervir les Princeſſes ou les autres Dames de la Cour. Ce n'eſt ni à un exil, ni à des Couvens, ni à des maiſons de correction que ſe termine leur ſort. D'une ſi grande ſévérité nait une habitude ſi conſtante à la pudeur, que les Japonoiſes, ſupoſé que les Voiageurs diſent vrai, (*a*) ne ſont pas difficulté de s'ôter la vie pour la perte de l'honneur qui leur a été ravi, ou qu'elles n'ont pû éviter de perdre.

Les femmes des Princes & des grands Seigneurs ſont enfermées dans une eſpece de Serrail, mais avec moins de rigueur que chez les Mahometans, puïs qu'au moins elles peuvent voir, quoique rarement, des parens au plus proche dégré : les Dames qui ſervent ces femmes repondent de leur conduite & de leur vertu. Pour contrebalancer cette rigueur, on jouit dans ce Serrail de tout ce qui peut recréer les ſens.

A l'égard des ceremonies du mariage, les Japonois obſervent, dit-on, aſſés ſcrupuleuſement, qu'il n'y ait que peu de difference d'âge entre l'époux & l'épouſe. Comme les Chinois, ils accordent leurs enfans fort jeunes; & cet accord tient, & doit tenir, malgré le dégout des parties, quand elles ſont arrivées à l'âge où l'on peut connoître l'hymen. Il eſt ètonnant, que dans ces ſituations forcées les femmes puiſſent être chaſtes, mais auſſi la crainte & cette habitude dont nous avons parlé, ſupléent aux regrets du cœur. Nous avons dit, que le mari ne veut ni dot ni preſens de ſa femme. Tout au contraire, dans la Ceremonie nuptiale, on voit à la ſuite du marié allant à la rencontre de ſa mariée, des voitures chargées de preſens & de proviſions, qu'il donne aux parens de ſa femme. C'eſt donc en ce Païs là que les filles ne ſont pas à charge dans les familles. Nous n'avons rien qui aproche de cet uſage, que la reconnoiſſance d'une certaine ſomme que l'époux futur reconnoit par contract à la future.

(*b*) Il faut décrire en ordre cette ceremonie nuptiale, que l'on repreſente ici. Le marié & la mariée ſortent ſeparement de la Ville, chacun avec ſon eſcorte, & chacun par different chemin. Ils vont ſe rendre à une certaine colline. A la ſuite du marié marchent, outre ſes parens, ſes amis &c. les voitures dont nous venons de parler. Arrivés à la colline, où l'on monte par un eſcalier fait exprès, ils ſe rendent ſous une tente, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, comme des Plenipotentiaires aſſemblés pour un Congrés de Paix. Sur cette colline ſe rendent auſſi les peres & meres des deux parties, & des Muſiciens. Les peres & meres, tant de la mariée que du marié, ſe placent derriere la mariée, & les Muſiciens derriere le marié, tous hors de la tente. Les deux eſcortes du marié & de la mariée reſtent au bas de la colline. L'époux & l'épouſe, avec un flambeau chacun, ſe preſentent ſous cette tente devant le Dieu de l'Hymen, qu'on voit ſur un autel avec une tête de chien, ſymbole de la fidelité qu'on ſe doit mutuellement dans le mariage. Le cordon que ce Dieu tient entre ſes mains, eſt un autre ſymbole de la force & de la neceſſité de ſes liens. Auprès du Dieu & entre l'époux & l'épouſe eſt un Bonze qui doit achever le ceremonial du mariage. Tout auprès de la tente on voit des lampes allumées. C'eſt à une de ces lampes que l'épouſe allume le flambeau qu'elle tient à la main, en pro-

(*a*) *Nieuhof* en rapporte des exemples dans ſa Collection d'*Ambaſſades au Japon*.
(*b*) Tiré de *Nieuhof* ubi ſup.

prononçant certaines paroles que le Bonze lui fait dire; après quoi l'époux allume le ſien au flambeau de ſa future. A cette action s'élevent de grands cris de joie & des felicitations de ceux qui ont accompagné ces nouveaux conjoints. En même tems le Bonze leur prononce la benediction, & ceux de leur ſuite allument au pied de la colline un grand feu, où l'on jette les jouets & tout ce qui ſervoit d'amuſement à la mariée. D'autres lui montrent une quenouille & du lin, comme pour l'avertir, que deſormais elle ſera obligée de s'occuper au ménage. Un ſacrifice de deux bœufs au Dieu de l'Hymen finit la ceremonie. Enſuite on ramene les mariés; l'épouſe eſt menée chez ſon époux. Elle trouve la maiſon nuptiale ornée & parée, le pavé, le ſeuil de la porte ſemés de fleurs & de verdure, des banieres, des pavillons au haut de cette maiſon, qui ſemble ne promettre que joie & plaiſirs. Peut être durent-ils autant que les nôces, qu'on dit être de huit jours. Il ſe trouve dans toute la Ceremonie nuptiale, que nous venons de décrire, divers uſages qui ſe raportent aſſés à ceux de quelques autres Peuples. La torche nuptiale des Grecs & des Romains a de la conformité avec le flambeau des Japonois. La différence eſt, que chez les Romains un des jeunes gens de la mariée portoit *(a)* cette torche devant elle, & que chez les Grecs la mere de la mariée faiſoit elle-même cet acte de ceremonie. La quenouille marchoit auſſi aux nôces des Dames Romaines, pour leur aprendre, comme aux Japonoiſes, qu'une mere de famille doit aimer l'ouvrage. On jettoit des noix aux enfans qui ſe trouvoient là, pour marquer un renoncement ſolemnel aux jeux de l'enfance; & cela valoit bien le feu dans lequel les Japonois jettent les jouets de leurs mariées. Peut-être qu'un Ancien, qui écriroit ſur nos uſages comme nous écrivons ſur les leurs, diroit ſavamment, qu'à ces noix nous avons ſubſtitué les dragées. Ces Anciens, auſſi amoureux que nous d'allegories & de miſteres en fait de ceremonies religieuſes, ont trouvé bien d'autres choſes dans ces noix. On peut les voir dans les ouvrages de ceux qui ont écrit ſur cette matiere. Ajoutons à ces reſſemblances d'uſages celle que les Japonois ont avec les Juifs, du moins avec les Juifs Allemans. *(b)* Ceux-ci font auſſi leurs ceremonies nuptiales ſous une Tente.

(c) Il eſt permis aux femmes enceintes de ſe faire avorter, pour ne pas ſe voir trop chargées de famille, ou pour éviter la dépenſe que le ſoin des enfans cauſe, quand elles ne ſe croient pas en état de la ſoutenir.

EDUCATION *des* ENFANS *&c.*

LES Japonois élevent leurs enfans avec beaucoup de douceur, &, quoi qu'ils aient droit de vie & de mort ſur leurs perſonnes, paſſent rarement à des violences contre eux. Ils les excitent par la gloire, qui eſt la paſſion dominante de ces Inſulaires. Ils obſervent auſſi, à ce qu'on aſſure, de ne pas forcer l'inclination de leurs enfans. Comme le deſir d'acquerir de l'honneur, &

(a) Vid. *Briſſ. de veteri ritu nupt.*

(b) *Buxtorff.* Ch. 39. *Synag. Jud.* En Hollande les Juifs Allemans font leurs mariages dans la cour de leurs Synagogues. V. Cerem. Relig. des Juifs to. pr. de cet Ouvrage.

(c) *Nieuhoff* ubi ſup.

& la crainte de le perdre se font sentir en eux dès les premieres années de leur enfance, il est aussi plus facile de leur donner une certaine intrépidité, qui n'est pas si commune ailleurs, de les rendre desinteressés & genereux, & de leur imprimer au contraire une vive horreur pour certains vices bas & méprisables. C'est ainsi qu'ils regardent l'avarice, la passion du jeu, le larcin. Celui-ci, quelque petit qu'il soit, est toujours puni de mort. Il est même permis de se faire justice soi-même, & de tuer un voleur pris sur le fait. On ajoute, que la bonne foi des Negocians est si grande en ce Païs-là, qu'on rend ce qu'on reçoit de trop, ou qui surpasse le prix taxé. Nous suposons, que des gens si consciencieux n'amassent pas des millions, comme cela se voit en Païs Chrétiens. Une autre chose remarquable, on la croira si l'on veut, c'est qu'au Japon la pauvreté n'est ni honteuse, ni méprisable. Il semble, à entendre ces recits, qu'il suffit que ces Peuples soient bien éloignés de nous, pour avoir des idées toutes differentes des nôtres sur certaines choses. Comment est-il possible, que ces Païens s'imaginent, que l'*humanité* dans un pauvre est la même que celle du riche? Cette idée n'est pas suportable. Il n'apartient qu'à des gens aussi pénetrans que nous, de sentir la difference d'un pauvre à un riche.

Nous ne disons rien du respect des enfans pour leurs parens, de la constance de ces Insulaires dans le malheur, de leur patience dans les maux, du mépris qu'ils ont pour la colere. Tous ces détails seroient bien mortifians pour nous, s'il n'y avoit rien à rabattre de ces recits: heureusement il y aura toujours des exceptions à attendre, pour achever de nous consoler dans nos défauts. Disons donc pour notre consolation, qu'à la suite de tant de vertus Japonoises marchent beaucoup d'orgueil, la dissimulation, l'esprit de vengeance, une haine, qui va jusqu'à la cruauté, pour celui qu'on croit avoir manqué de respect.

Pour instruire la jeunesse dans les sciences, il y a des Academies & des Universités, dont nous ne donnerons point de description. (*a*) L'embleme de la science c'est le Lezard. Sous cette embleme on adore la Divinité qui préside aux sciences, mais cependant le Lezard n'a ni statue, ni Autel.

Leurs ROIS: SERMENT *&c.*

COmme tous les autres Monarques Orientaux, celui du Japon regne avec une autorité absolue, indépendante, sans aucunes bornes; & à cette autorité le sujet obéit sans replique, & peut-être sans reflexion. Il s'y forme par habitude, & l'habitude empeche la reflexion : heureux défaut ques des Peuples Chrétiens devroient demander à Dieu dans leurs prieres. L'Empereur du Japon (*b*) ne souffre pas volontiers les remontrances : au contraire l'esperance d'occuper les premieres places à la Cour tient la Noblesse soumise. Elle s'applique à pénetrer les pensées & les inclinations du Souverain, pour mieux s'accommoder, & pour répondre aux desirs de cette *Divinité vivante*. A l'imitation du Monarque, les Vicerois, & les Princes tributaires font sentir le des-

(*a*) *Nienhof* Collection &c. ubi sup.
(*b*) Le Sieur *Caron* Relat. du *Japon* to. 3. du *Recueil des Voiages au Nord*.

deſpotiſme à tout ce qui dépend de leur puiſſance. Ils reſſemblent à des ruiſſeaux, qui coulent & ſe débordent avec la violence des Fleuves. L'Empereur a la politique de les engager dans des entrepriſes difficiles & d'une grande dépenſe. Eux-mêmes, beaucoup moins heureux que le Peuple, inconnu (*a*) au Souverain, mepriſé de lui, ſe voient forcés à des ſoumiſſions preſqu'inſupportables, & toujours expoſés aux caprices de leur Maître: & ſi leurs fautes ſont punies par la mort, (*b*) il faut que toute la parenté, quelque éloignée qu'elle ſoit de celui qui mérite châtiment, périſſe avec lui & à la même heure que lui.

Une des choſes, par leſquelles ces grands Seigneurs eſſaient de plaire à leur Prince, eſt la beauté des Bâtimens. Ils les font auſſi ſuperbes qu'ils le peuvent. On dit que les eſclaves de ces grands Seigneurs ſe font enſevelir tous vifs ſous les fondemens du Bâtiment. Les Japonois ont la folie de croire, que des murs, bâtis ſur des corps humains, ſont toujours exempts d'accidens facheux. Quand le Bâtiment eſt fini on y regale le *Souverain Maître*, & (*c*) les préparatifs du regal ſe font trois ans à l'avance. Une porte plus magnifique, plus ornée que la porte ordinaire du Bâtiment eſt deſtinée au Monarque. C'eſt par là qu'il entre & qu'il ſort: après lui on la comdamne. Il n'eſt plus permis de paſſer par une porte qui a eu l'honneur de donner paſſage à un Etre ſi ſupérieur aux autres hommes. Il ne manque à ce Monarque orgueilleux que de pouvoir defendre à ſes ſujets de naître & de mourir comme lui.

Les faveurs du Monarque ſont reçues au Japon avec plus de démonſtrations de joie, & honorées de plus grands excès, qu'en Europe les plus ſignalées victoires: & néanmoins ces faveurs ſont & ſi incertaines & ſi trompeuſes, (*d*) qu'il eſt aſſés ordinaire de s'y voir l'eſclave de celui dont on a été le maitre.

Au commencement de l'année, tous les Princes Seculiers & Ecléſiaſtiques, c'eſt à dire, les Supérieurs des Bonzes, & en un mot, de tous les Ordres Religieux, vont faire un hommage nouveau à l'Empereur & renouveller leur ſerment de fidelité. Ce ſerment n'aſſure pas encore l'eſprit du Monarque. (*e*) Il tient auprès des Rois tributaires un homme afidé, ſous prétexte de les ſoulager. Ces perſonnes ſont ſous ſerment, comme tous ceux qui ſervent l'Etat, & même dans les plus bas emplois.

Dans la formule du ſerment, (*f*) ils prennent à *témoins les grands Dieux des Cieux & tous ceux des 66. Provinces de l'Empire, les Dieux d'Idzu &c. Fatzman, Ten-ſin.* Ces Dieux, à en juger par l'expreſſion du Formulaire, ont la même autorité chez les Japonois, que *Nemeſis* & *Até* chez les anciens Grecs. Ils *prient que la vangeance* de ces Dieux, *& celle du bras ſeculier tombe ſur celui qui fait* le ſerment *& ſur ſa famille* &c. s'il lui arrive de ſe parjurer. Celui qui jure ſigne de ſon ſang ce qu'il jure, & ſi on découvre qu'il ſoit parjure, on le punit de mort ſans aucune remiſſion. Il faut, diſent les Japonois, repandre le ſang qui a dû ſervir à confirmer un jurement ſolemnel.

(*a*) *Procul a Jove ac fulmine*, diſoit un Ancien.
(*b*) *Nieuhof*, *Caron*, *Purchas* & autres.
(*c*) *Caron* ubi ſup.
(*d*) Hiſtoire *du Japon* to. I.
(*e*) *Caron* ubi ſup.
(*f*) *Kaëmpfer* Hiſt. du *Japon*. L. IV Ch. VI. & X.

Leurs CEREMONIES FUNEBRES.

A *Nanguesaki* (*a*) quand quelqu'un meurt on appelle des témoins, qui justifient que le mort n'est pas mort Chrétien. Même on visite le corps exactement, pour voir si l'on n'y trouvera pas quelque marque de Christianisme ou de souffrance pour cette Religion, après quoi on dresse un certificat en faveur du mort. Mais avant que de penetrer davantage dans les usages funebres du Japon, disons un mot de ce courage ou de cette férocité avec laquelle les gens y souffrent la mort. Les Anglois seuls leur disputeroient cette gloire. Dans les fautes capitales il faut sans misericorde se fendre le ventre, si l'on ne veut périr d'une main deshonorable, & il n'y en a point qui ne le soit, excepté la main du criminel même. Pour se fendre le ventre en ceremonie, on apelle ses parens & ses amis, on prend ses plus beaux habits; ensuite on se fait une longue ouverture dans le ventre avec un couteau, mais ceux qui se distinguent par le courage, s'ouvrent le ventre en croix, & jettent après cela le couteau en l'air. Quand les boiaux sortent le patient fait signe à un de ses domestiques, qui sans beaucoup de façon lui coupe la tête. Il n'y a point d'infamie en cette maniere de mourir ou d'être puni, non plus qu'en Angleterre, quand, soit de gré ou de force, on a péri par la corde.

Amida est le Dieu des ames sorties des corps. Nous en avons assez parlé. On ne s'attendroit pas de trouver ici (*b*) un *Limbe* pour les petits enfans. Cela est pourtant, & dans ce *Limbe* il y a un Dieu, ou Juge divin, qui préside. On trouve un Lac, nommé *Fakone* sur la route de *Jedo*. C'est (*c*) dans ce Lac qu'est le *Limbe* dont nous parlons. Tous les enfans, qui meurent avant l'âge de sept ans, y entrent, y sont tourmentés, jusqu'à ce que les liberalités des bonnes ames aient obtenu des *Bonzes* mendians ces épanchemens de cœur, ces effusion de prieres, qui relachent les peines des pécheurs en l'autre Monde. Les bords du Lac sont garnis de petites Chapelles de bois, où se tiennent des Prêtres, chantant le *Namanda* d'une voix lugubre, marmotant des prieres, & recevant les aumônes des Voiageurs. Pour ces aumônes les Prêtres leurs donnent certains papiers, où sont écrits les noms des Dieux & de plusieurs *Sins*. Les Voiageurs d'une pieté un peu scrupuleuse & les véritables Pelerins reçoivent ces papiers tête nue, les portent respectueusement au bord du Lac, & les y jettent dedans après les avoir lié à une pierre, pour être assurés que ces papiers vont tout droit au *Limbe*. Cette précaution est d'autant plus nécessaire, que le soulagement des ames en dépend absolument: car elles en reçoivent, à mesure que l'eau efface les caracteres & les noms qui sont écrits sur ces papiers. Les Bonzes montrent positivement l'endroit où les ames de ces pauvres enfans souffrent. Il est même marqué par un monceau de pierres qui forment une pyramide.

Ici nous ferons une petite digression touchant les Reliques du Païs. Il y a

(*a*) *Kaempfer* Hist. du Japon.
(*b*) *Kaempfer* L. V. Ch. V.
(*c*) Id. ibid. C. XI.

a tout près des Chapelles dont nous avons parlé un petit Temple qui porte le nom de *Fakone*. Ce Temple eſt remarquable par la quantité de Reliques qu'il renferme. On y voit des ſabres, qui ont ſervi aux *Camis*, teints encore du ſang de ceux que ces *Camis* ont tué, un habit qu'un Ange portoit autrefois, & qui lui aidoit à voler, un peigne de *Joritomo*, premier Empereur ſéculier. Ce ne ſont pas là les ſeules Reliques que l'on conſerve au *Japon*. Il s'en trouve en divers autres Temples, & partout on les garde précieuſement. Comme les Saints de cet Empire étoient generalement plus guerriers qu'en d'autres Païs, il ſe trouve auſſi, que parmi les Reliques du Japon il y a toujours beaucoup de ſabres, d'épées, de cimeterres, qui ont ſervi à des expeditions militaires.

Les Japonois brulent leurs morts. „ (*a*) Quand c'eſt une perſonne de mar- „ que, une heure avant qu'on tire ſon corps du logis, les parens & amis du „ défunt ſe rendent en habits de deuil au lieu où il doit être brûlé. Les fem- „ mes s'y trouvent voilées. A la tête de la proceſſion funebre marche un „ *Bonze* accompagné d'une trentaine d'autres *Bonzes* " tous en habit de ceremonie. L'habillement (*b*) conſiſte en une chemiſe de toile, & par deſſus un manteau noir qu'un habit brun couvre. Ils ont tous la torche à la main. Après eux marchent encore deux cens *Bonzes*, qui chantent, ou invoquent le plus haut qu'ils peuvent le Dieu auquel le défunt s'étoit dévoué pendant ſa vie. „ Après eux ſuivent des hommes gagés, pour porter au bout de leurs pi- „ ques des paniers pleins de papiers découpés, & de diverſes couleurs. Ces „ papiers voltigent en l'air à meſure qu'on remue les piques, ce qui ſignifie, „ que le mort eſt arrivé au ſéjour des bienheureux. Ces gens ſont ſuivis de „ huit jeunes Bonzes " diviſés en deux bandes. Ils portent de longues canes, à l'extremité deſquelles il y a des banderoles, où l'on lit le nom de quelque Divinité. A leur ſuite ſe voient dix autres *Bonzes*, armés chacun d'une lanterne allumée & ornée de caracteres Hieroglyphiques. Avec ces *Bonzes* ſe voient auſſi deux jeunes hommes vêtus de brun, & portant des torches éteintes. D'autres perſonnes auſſi vêtues de brun, &qui ont ſur la tête des bonnets de cuir noir & vernis fort proprement, marchent après tous ces *Bonzes*. Le nom de l'Idole eſt écrit ſur ces bonnets. „ Après cette premiere mar- „ che vient le défunt dans ſon (*c*) cercueil, porté par quatre hommes. Le „ mort eſt aſſis la tête un peu penchée en devant, & les mains jointes, com- „ me s'il prioit. Il eſt vêtu de blanc, & par deſſus ſes habits il a une robe „ de papier, faite des feuilles du Livre où ſont décrites les actions du Dieu „ auquel le mort avoit le plus de devotion. . . . . La marche eſt fermée par „ les enfans du défunt, qui environnent le corps. Le plus jeune de ces en- „ fans porte à la main une torche de pin allumée, avec laquelle il doit met- „ tre le feu au bucher ". Cette proceſſion funebre eſt fermée par le peuple, qui porte auſſi des bonnets de cuir, à la façon de ceux dont nous venons de „ parler.

C'eſt en cet ordre que la proceſſion ſort de la Ville, & va ſe rendre au lieu du bucher. „ Ce bucher eſt environné de quatre murailles couvertes de „ draps blancs, excepté les quatre portes par où l'on doit entrer ". (*d*) Ces quatre portes, dit un autre Compilateur, regardent les quatre vents. „ On

„ creu-

(*a*) *Hiſt. du Japon* écrite par le P. *Craſſet* ſur les *Memoires* des PP. Jéſuites, *Dapper*, *Purchas* &c.
(*b*) *Dapper* Collection &c.
(*c*) Ou lit de parade ſelon quelques Relations.
(*d*) *Nieuhoff* Ambaſſades au *Japon*.

„ creuse au milieu une grande fosse qu'on remplit de bois, & l'on dresse aux
„ deux côtés de la fosse deux tables couvertes de viandes. . . . Sur l'une de
„ ces tables il y a un petit rechaud en forme d'encensoir, plein de charbons
„ allumés, (*a*) & du bois de senteur. Lors que le corps est près de la
„ fosse, on attache une longue corde au cercueil, qui est en forme de
„ petit lit où le mort repose : puis on porte trois fois ce petit lit autour
„ de la fosse, & enfin on le met sur le bucher, pendant que les *Bonzes*
„ & les parens invoquent sans cesse le nom du Dieu tutelaire de ce mort. A-
„ près cela le premier *Bonze*, c'est à dire celui qui étoit à la tête de la pro-
„ cession funebre, fait trois tours autour du corps avec sa torche allumée, &
„ la passe trois fois sur sa tête, en prononçant certaines paroles que les assis-
„ tans n'entendent pas ". Cette torche passée trois fois par dessus la tête si-
gnifie, (*b*) dit-on, que l'ame n'a ni commencement, ni fin. Cette emblê-
me est un peu obscure. Ensuite il jette cette torche, les deux plus proches
parens la ramassent, & la font passer trois fois sur le corps, après quoi ils
la jettent dans la fosse. Un autre dit, (*c*) que le *Bonze* remet la torche
au plus jeune enfant du mort, „ qui la jette dans la fosse, où l'on a ver-
„ sé quantité d'huiles, de parfums, & de drogues aromatiques. Pendant
„ que le corps se consume, les enfans, ou les plus proches parens du dé-
„ funt s'approchent de l'encensoir qui est sur la table, & y mettent des
„ parfums, après quoi ils le prient & l'adorent. Cette ceremonie achevée,
„ les parens & les amis du mort se retirent. Il n'y a que le peuple &
„ les pauvres gens qui demeurent là, pour manger ou pour emporter les
„ viandes. Le lendemain les enfans, les parens & les amis retournent au
„ même lieu, pour recueillir les os & les cendres du défunt, qu'ils met-
„ tent dans une urne de vermeil & la couvrent d'un voile précieux. Les
„ *Bonzes* s'y rendent aussi pour continuer leurs prieres, qui durent sept jours.
„ Le huitieme on porte l'urne en un lieu où on l'enterre sous une plaque de
„ cuivre, ou sous une pierre, sur laquelle on grave le nom du défunt &
„ le Dieu qu'il a servi " Ces pierres sepulcrales sont de différentes formes: il n'y a point de regle fixe pour cela. A ces pierres on ajoute quelques accompagnemens de sculpture Japonoise, ou quelques ornemens en bas reliefs. On grave aussi sur des piliers de marbre les principales actions du mort & les emplois qu'il a eu, le jour de sa naissance & celui de sa mort. &c. Cela revient à nos Epitaphes. Souvent aussi l'on voit dans ce même endroit l'image du mort sculptée en marbre. L'homme est representé les jambes croisées sous la robe à la maniere des Japonois, & les mains jointes comme s'il prioit. La femme au contraire les a étendues; elle a aussi la tête un peu tournée vers l'épaule. Ordinairement (*d*) on jette des fleurs sur le tombeau; on y porte aussi à boire & à manger pour le mort.

Au dessous de la figure qui represente la ceremonie nuptiale, on voit celle des funerailles. On y a representé deux Divinités qui president aux morts & à ce qui les concerne. L'une se nomme *Jene*. Ce Dieu à quatre visages est sur un autel. Il tient d'une main un sceptre avec un Soleil au bout. Peut-être que cette Emblême signifie le gouvernement de la Pro-

(*a*) Idem ubi sup.
(*b*) Id. ibid.
(*c*) *Hist. du Japon* par le P. *Crasset.*
(*d*) *Nieuhof* ubi sup.

La FÊTE *des* AMES

vers le soir les japonnois vont les recevoir hors de la Ville, et leurs presentent à manger.

B. Picart del. 1728.

Maniere dont ils reconduisent les AMES *hors de la Ville, et prennent congé d'elles le troisieme soir.*

Providence, comme celle des Egyptiens, avec laquelle on lui trouvera ſans doute beaucoup de raport. Sous ce bras armé du ſceptre on en voit un autre, qui tient une couronne de fleurs. Des deux bras droits le plus élevé tient un eſpece de verge & celui qui eſt au deſſous montre une caſſolette pleine de parfums. Ce Dieu *Jene* eſt le protecteur des ames des vieilles gens & des perſonnes mariées. C'eſt lui auſſi qu'on prie pour elles.

L'autre Dieu s'appelle *Xiquani*. Celui-ci preſide ſur les ames des petits enfans & des jeunes gens. Il eſt repreſenté jeune & beau, avec quatre bras, dont un embraſſe un enfant, les autres tiennent un ſerpent, un ſabre & un anneau tout plein de nœuds. La robe de *Xiquani* eſt toute parſemée d'étoiles. N'oublions pas le perroquet qui eſt à côté du Dieu, mais on ne nous dit pas ce qu'il ſignifie.

Quand un grand Seigneur meurt, il arrive ſouvent, que ſes Vaſſaux, ſes Sujets & ſes eſclaves ſe tuent pour l'aller ſervir.

Toutes les années on celebre une fête mortuaire, qui conſiſte à viſiter les ſepulcres, à porter des vivres aux morts. Cette fête dure deux jours. Toutes les maiſons ſont illuminées, pendant que les gens ſortent de la ville, & vont ſe rendre aux tombeaux à l'entrée de la nuit. Là, s'il faut les croire, ils s'entretiennent avec leurs morts, ils les felicitent ſur leur retour en ce monde & ſe réjouiſſent de les revoir. Enſuite ils les invitent à manger, à ſe rafraichir. Au bout d'une heure ou environ, que le regal a duré, on leur propoſe de venir faire un tour de promenade à la Ville. „ Nous allons devant, diſent-ils aux morts, pour y faire tous les „ préparatifs néceſſaires à votre reception & vous rendre les honneurs qui „ vous ſont dûs ". On ſe met donc en marche: alors les vivans ſortent de la Ville avec des flambeaux allumés, & viennent au devant des morts pour les éclairer. Mais les deux jours de la fête étant expirés, on fait pleuvoir par toute la ville un déluge de pierres & de cailloux, pour chaſſer ces morts à leurs ſepulcres, car s'il reſtoit quelqu'un d'eux parmi les vivans, cela ſeroit regardé comme un malheur. Cette ceremonie ne ſe fait pas de même par tout, & l'on en peut lire une deſcription diférente de celle-ci dans le même (*a*) *Nieuhof*, d'où nous la tirons.

Nous ne diſons rien des lampes allumées dans les ſepulcres à l'honneur des morts, mais à l'honneur des morts illuſtres, de ces morts qui ſont, ou vont être élevés au rang des Dieux. (*b*) Un mort de cet ordre voioit bruler devant lui cent cinquante lampes.

A tous ces honneurs que nous avons décrit ne doivent pas prétendre les pauvres, ni les gens du commun. C'eſt bien aſſés, que les grands & les petits ſe reſſemblent dans la maniere de mourir; faudroit-il qu'ils ſe reſſemblaſſent encore dans l'apareil qui les attend après la mort? Mais pour ne pas donner dans une déclamation inutile, contentons nous de remarquer, que tout ce qui n'a pas dequoi paier les honneurs funebres, (*c*) eſt à peu près enterré comme des bêtes. Les *Bonzes* fuient les gens de cet ordre, & ne font ni prieres ni ſacrifices pour eux. Sans comparaiſon, il en eſt comme chez nous, où difficilement les pauvres trouvent des Meſſes gratis.

Pour comble d'honneurs, les Japonois conſervent, comme monumens de leurs parens morts certaines tablettes qu'ils appellent *Biosju*. Ils mettent ou ſuſ-

(*a*) *Nieuhof* ubi ſup. p. 440. de l'Original.
(*b*) *Nieuhof* ubi ſup. dans la deſcription du Mauſolée d'un Empereur du *Japon*.
(*c*) *Nieuhof* ubi ſupra.

ſuſpendent ces tablettes à l'entrée des maiſons, à peu près peut-être, comme en Hollande on met au deſſus des portes chez les perſonnes diſtinguées certains tableaux mortuaires où ſont peintes les armes du mort, avec l'année & le jour qu'il eſt décedê.

RELIGION *de la* COREE *&* *de* JESSO.

LA carriere que nous fournirons ici n'eſt pas fort longue. En attendant qu'il nous arrive de nouveaux Voiageurs de chez ces deux Peuples, voici ce que nous aprennent les vieux. (*a*) „ Les Coréſiens, nous dit-on, n'ont preſque point „ de Religion, on fait quelques grimaces devant des Idoles ſans les reverer. En cer„ tains jours de fête le peuple ſe range dans une eſpece de Temple, & cha„ cun allume un morceau de bois de ſenteur qu'on met dans un vaſe & „ qu'on preſente à une Idole en lui faiſant une profonde reverence, après „ quoi on ſe retire ". Voilà leur Culte, dit l'Auteur, & c'eſt tout le détail qu'on pouvoit attendre d'un Matelot. „ Pour la croiance, continue„ t-il, les Coréſiens ſont perſuadés que celui qui féra bien ſera recompen„ ſé, & au contraire, celui qui féra mal, puni ". Du reſte ils ignorent ce que c'eſt que controverſes, diſputes ſur des myſteres, heréſies, excommunications. Ils croient tous la même choſe. „ Leurs Moines, ou leurs „ Bonzes, (nous les appellerons de l'un & de l'autre nom) offrent deux „ fois le jour des parfums à leurs Idoles au bruit des tambours, des baſſins „ & des chaudrons, dont d'autres Moines ſont armés.

L'Ecrivain de la Relation refute lui-même ce qu'il avance, que les Coréens n'ont preſque point de Religion; puiſqu'il dit enſuite que la *Corée* eſt pleine Temples & de Cloitres. S'il y a des Temples en nombre, il y a auſſi nombre de devots. Pour les Cloitres, cela ne prouve rien. Il peut y avoir beaucoup de Religieux ſans qu'il y ait beaucoup de Religion. On nous pardonnera bien ce jeu de mots en faveur de la verité de la choſe. Le P. *Martini* (*b*) mieux inſtruit, dit, que les Coréſiens ont les mêmes ceremonies & la même Religion que les Chinois, qu'ils croient comme ceux-ci la Transmigration des ames, & qu'ils adorent generalement le *Fo.* Ces Cloitres & ces Pagodes ſont ordinairement ſur des montagnes & ſous la juriſdiction de la Ville qui leur eſt voiſine. „ Il y a tel Monaſtére où l'on voit juſqu'à ſix „ cens Moines, & telle Ville qui en conte dans ſon reſſort juſqu'à quatre „ mille. Ils ſont diviſés par bandes de dix & vingt, quelquefois de trente. Le „ plus vieux commande, & ſi quelqu'un manque à ſon devoir, le Chef le „ fait chatier par d'autres Moines. Si l'offenſe eſt grande, on livre le cou„ pable au Gouverneur de la Ville, qui a jurisdiction ſur le Couvent ". Si la Corée eſt pleine de Moines, c'eſt qu'il eſt permis à chacun de prendre l'état Monaſtique, mais il eſt auſſi permis de le quitter quand on veut. Ces Moines ſont obligés de paier des taxes & de fournir des ouvrages auxquels on les oblige. C'eſt cela, dit-on, qui leur attire le mépris des Coréens, & & qui fait qu'on ne les eſtime gueres plus que des eſclaves. „ Il n'en eſt pas

(*a*) *Deſcription de la Corée* dans le to. 4. du *Recueil de Voiages au Nord.*
(*b*) Dans le tome 3. du *Recueil de Voiages au Nord.* Edition de 1715.

„ pas de même de leurs Superieurs, ils ſont en grande eſtime, ſurtout „ quand ils ſont ſavans, alors ils vont de pair avec les grands du païs, ils „ ſont nommés les Moines du Roi, & ils en portent l'ordre ſur leurs ha„ bits". Par la regle il n'eſt pas permis à ces Religieux de manger de rien qui ait vie. Ils n'ont, ou ne doivent avoir, aucune communication avec les femmes. On ajoute qu'ils ont la barbe & les cheveux raſés, qu'après leur premiere tonſure, on leur fait une marque au bras qui ne s'éface jamais, & que s'ils contreviennent à la diſcipline que preſcrit la regle, on les chatie rudement, après quoi ils ſont chaſſés du Couvent.

Nous venons de dire qu'on mépriſe les *Bonzes* en *Corée* à cauſe qu'ils ſont obligés de paier des taxes & de fournir des ouvrages de leurs mains. C'eſt donc le contraire des notres, qui ſe font valoir en ne faiſant rien. Ceux de *Corée* travaillent pour gagner leur vie & font même quelque commerce. On leur confie l'éducation des enfans, & ces enfans reſtent quelquefois auprès des Bonzes comme les *Nens* chez les *Talapoins*. Ces petits novices héritent du Moine qui les a élevés & au ſervice duquel ils ſont reſtés. Comme héritiers, ils en portent auſſi le dueil.

Les Couvens & les Pagodes ſont bâtis aux dépens du public : chacun contribue à l'élevation de l'Edifice à proportion de ſes moiens. Ces Couvens & ces Pagodes ſont des lieux de promenade. On les fréquente pour le plaiſir autant que pour la devotion. Comme au Japon, & peu s'en faut que nous ne diſions, comme en Europe, les vuës y ſont belles, les promenades agréables & la ſolitude recreative. N'envions pas ce bonheur à ceux qui ſe retirent du monde, puiſqu'on aſſure que dans ces retraites on ne penſe qu'à repouſſer les efforts des ſens. Voici qui eſt ſingulier. Dans ces Cloitres de *Corée*, ou tout près du moins & aux environs des Pagodes, on trouve des femmes publiques & l'on s'y divertit avec elles : nouveau contraſte dans la Religion de ces Idolatres. Mais il paroitra moins ſingulier, quand on féra reflexion que le crime s'aproche volontiers des lieux où l'on s'aſſemble pour des motifs de vertu ; moins par la raiſon, que la tentation ſuit toujours celle-ci de près & que la débauche ſe cache à l'ombre de la pieté, qu'à cauſe que ces lieux ſont plus deſerts que les autres hors des tems deſtinés aux exercices de pieté. De même on trouve fort ſouvent dans les Païs Chretiens les B. . . les tavernes & les cabarêts près des Egliſes. C'eſt pour les Chretiens auſſi que nous faiſons cette reflexion : il ne faut pas preter aux Coréens des idées ſi rafinées. On ajoute que les Moines Coréens aiment fort à boire : & chez nous auſſi. Pour finir ce petit détail on trouve en Corée des Couvens de Religieuſes raſées comme les Moines, obligées au Celibat, & ſujettes à une regle.

Pour ce qui eſt de ceux de *Jeſſo*, il n'y a point de détail à attendre de leur Religion. Que dirions nous d'un Peuple qui n'a été vû que par des (*a*) Matelots Hollandois, qui rapportent ſeulement „ que quand ils boivent au„ près du feu, ils jettent quelques goutes d'eau en divers endroits du feu, „ comme par forme d'offrande ?

(*a*) Voi. la *Relation de la découverte de* Jeſſo tom. 3. du *Recueil de Voiages au Nord.*

CEREMONIES NUPTIALES & FUNEBRES : *autres* USAGES.

LE mariage entre parens n'eſt permis qu'au quatrieme dégré. L'amour n'y eſt point connu, parce qu'on marie les gens à l'âge de neuf ou dix ans; ou s'il eſt connu, ce n'eſt qu'après le mariage, tout au contraire de chez nous, qui lui voions finir ſon regne quand l'hymen commence le ſien. Mais ne faiſons pas aux Coréens l'honneur de croire qu'ils aient aucun tems pour l'amour, c'eſt à dire, pour un amour raiſonnable & digne de l'homme, puis qu'ils traitent leurs femmes comme des eſclaves, qu'ils les chaſſent pour les moindres fautes & qu'ils les repudient quand il leur plait. La femme n'a pas le privilege de quitter ainſi un mari facheux; en quoi l'on peut dire que les hommes ſont injuſtes.

Le (*a*) P. *Martini* dit, que le mariage eſt beaucoup plus libre que chez les Chinois. „ Chacun choiſit celle que bon lui ſemble pour ſa femme. „ Les deux parties s'engagent de parolle & ſe marient quand elles ſont d'ac„ cord; ſans avoir aucun égard aux ſentimens de leur pere & de leur me„ re ". Toute la Ceremonie nuptiale, telle qu'on nous la racconte, conſiſte en ce que le marié monte à cheval & qu'après avoir fait le tour de la Ville, il s'arrête devant la porte de ſa Maitreſſe: les parens de la mariée lui font un accueil convenable. Enſuite ils ménent la Mariée chez lui & les noces ſe celebrent ſans autre ceremonie.

A tout ce recit, ajoutons que la polygamie eſt permiſe aux hommes, & qu'en repudiant les femmes, ils peuvent chaſſer les enfans auſſi: mais cette conduite apartient plutôt au eſclaves & aux perſonnes du commun, qu'aux gens de façon. Pour ce qui eſt de la jalouſie, ils en ſont beaucoup moins poſſedés que les Chinois.

Lors qu'un homme libre meurt, ſes enfans portent le deuil pendant trois ans avec l'auſterité d'un Moine qui craint de s'écarter de ſa diſcipline, s'il en faut croire notre Auteur, & ſans pouvoir exercer aucune charge pendant ce tems-là. Il ne leur eſt pas permis d'uſer des droits du mariage, & les enfans nés dans le deuil ne ſont pas tenus pour legitimes. Nulle violence, nul excès de paſſion ne leur eſt permis dans cet état, il leur eſt auſſi défendu de ſe laver. Au reſte ſous le nom d'homme libre on entend tout ce qui n'eſt pas de la plus baſſe condition du Peuple. On pleure, on hurle, on s'arrache les cheveux pour un mort. Le mort a un double cercueil auſſi enjolivé, auſſi bien vernis qu'il eſt permis de le lui donner par ſes facultés. Le P. *Martini* dit, que les Coréens n'enterrent les gens que trois ans après leur mort, que pendant ce tems-là, ils les gardent chez eux dans des cercueils, comme les Chinois, en leur rendant tous les honneurs, tous les reſpects qu'ils leur rendroient s'ils étoient en vie. (*b*) La Relation des Hollandois dit, que les Coréens enterrent ordinairement leurs morts au printems & en autonne, qu'ils mettent ceux qui meurent en été dans une loge élevée

(*a*) Tom. 3. du *Recueil de Voiages au Nord.*
(*b*) *Deſcript.* de la *Corée* ubi ſup. tom. 4. du *Recueil de Voiages au Nord.*

élevée ſur quatre pieux, où ils les laiſſent juſqu'à-ce que le ris ſoit moiſſonné. Quand après cela ils jugent à propos de les enterrer, ils les portent premierement au logis, & enferment dans les cercueils de ces morts des habits & des bijoux. La nuit qui précede le convoi funebre, ils ſe divertiſſent & font bonne chere. Ils partent enſuite à la pointe du jour, les parens criant, les porteurs du corps chantant & marchant en cadence. Au menu Peuple on fait une foſſe de cinq ou ſix pieds de profondeur, & on y jette ſes morts; aux perſonnes diſtinguées on érige quelques monumens de pierre, avec leurs images & une eſpece d'épitaphe au deſſus, comme nous l'avons remarqué des Japonois. Trois jours après la ſepulture les parens & les amis du mort retournent à lui, portent ſur ſa foſſe des offrandes, & s'y divertiſſent. A toutes les pleines Lunes ils font couper l'herbe qui ſe trouve ſur cette foſſe & offrent du ris nouveau. Ce n'eſt pas tout. Ils ſont ſi attentifs au repos du mort, que ſur le moindre ſoupçon qu'il ſe trouve mal à ſon aiſe, ils le tranſportent d'une place à l'autre. Ce ſont les *Bonzes* qui leur font entendre les incommodités que le défunt reſſent dans ſa foſſe & le deſir qu'il auroit de ſe mettre mieux.

On inſinue dans la Relation des Matelots Hollandois que le fils aîné hérite des biens principaux, que ceux qui le ſuivent partagent le reſte, & que les filles n'ont rien. C'eſt auſſi l'uſage, nous dit-on, qu'un pere caduque ſe déclare incapable de gouverner ſon bien, & le cede à ſes enfans, ſans que pour cela ceux-ci oublient ce qu'ils doivent à leur pere, ni qu'ils negligent rien de ce qui peut lui faire paſſer le reſte de ſes jours agréablement. „ L'aî„ né prend poſſeſſion des biens & bâtit aux dépens de la Communauté un „ logement où le pere & la mere ſont nourris ". Un Coréen ſeroit bien ſurpris de voir que chez nous les peres & meres qui ſe dépouillent de la ſorte deviennent à charge à des enfans qui n'ont plus rien à attendre d'eux: mais ne croions pas qu'à quelques milliers de lieuës d'ici les choſes ſe faſſent toujours dans les juſte regles du bien. Heureuſement pour nous les vices & les vertus des Peuples ont partout leurs exceptions, & il ſe trouve qu'en Europe comme en Aſie le bien & le mal ſont fort mélangés.

La Medecine des Coréens eſt fort ſimple, aſſés conforme en general à ce qu'on nous dit de celle de leurs voiſins, & fondée ſur des principes, que la nature toute ſeule leur a apris. Ce peu de détail concerne ce que l'on peut regarder comme vraie Medecine nous ne parlons pas de cette autre qui conſiſte en charmes, & en divination. Les Medecins de *Corée*, dit notre Marinier Hollandois, ſont preſque tous au ſervice des grans, les pauvres n'ont pour Medecins que des Aveugles & des Devins. On ſeroit preſque tenté de demander *ſi, préjugés à part, il y a beaucoup de difference entre un Medecin, un Aveugle & un Devin.* Hippocrate lui même, moins préſomtueux que ce nombre infini de Docteurs, qui ſe diſent ſes enfans, a reconnu qu'*il* (*a*) *étoit difficile de donner ſon jugement ſur une maladie.* Il n'y a pas moins de diverſité dans les corps que dans les eſprits. Le corps, cette partie terreſtre de l'homme, eſt même expoſé à plus de varieté par rapport à l'âge, aux climats, aux ſaiſons, aux diférentes diſpoſitions de l'eſprit, qui l'habite, à la nature des alimens &c. C'eſt trop s'étendre ſur ce ſujet: paſſons au Monarque de la *Corée.*

Il eſt deſpotique comme tous les Princes Aſiatiques, & ce deſpotiſme ſi in-

(*a*) *Judicium difficile.*

insupportable à nos yeux, trouve pourtant des sujets. Les arrêts de ce Monarque sont irrevocables & sans appel: il est même defendu, sous peine de mort, d'y trouver rien à redire. Lors qu'il sort, c'est avec toute la noblesse de la Cour & avec tout le faste que la Roiauté absolue peut s'attribuer. On n'oseroit faire le moindre bruit; toutes les maisons des rues par où passe le Monarque sont exactement fermées. Ses Grands & ses gardes lui tournent le dos. Il n'est pas même permis de tousser. Pour éviter le bruit qu'on pourroit faire de la bouche, les soldats s'y mettent de petits bâtons. On dit, que sous la tyrannie de *Domitien*, les Senateurs Romains mâchoient du laurier, pour s'empécher de rire des extravagances de leur Prince, & que ce rire étoit mortel. Quel suplice pour un European que la domination d'un tel Roi! & quel suplice pour un Coréen, diroit un homme sorti de *Corée*, que de s'accoutumer à certaines choses qu'il faut souffrir en Europe! chacun sent le mal de son voisin, mais une longue habitude nous rend insensibles au nôtre. Il en est des dominations comme des maladies. Ce sont des maux de nature différente: les symptomes ne s'y ressemblent pas.

Des usages de *Jesso* rien du tout à dire.

RELIGION *de la* TARTARIE.

NOus voici arrivés à cette vaste multitude de Peuples repandus dans le Nord & l'Orient de l'Asie. Dans l'ancienne Religion des Scythes (ce sont les Tartares de l'Antiquité) on adoroit Mars sous la figure d'un vieux sabre rouillé. On lui faisoit tous les ans des sacrifices de bœufs & de chevaux. Ils le teignoient aussi du sang d'un ennemi immolé à son honneur. Aujourd'hui les Tartares sont partie Mahometans, partie Idolatres. Nous ne parlons que de ceux-ci. Selon *Carpin*, (*a*) ils croient un Dieu Créateur de toutes choses visibles & invisibles, qui recompense & punit les hommes selon leurs mérites, mais, continue le Moine Voiageur, ils ne le prient, ni ne l'honorent, & ne lui rendent aucun culte exterieur. Que veulent donc dire ces Idoles, dont il nous parle, de feutre & de forme humaine, qu'ils posent à l'entrée de leurs habitations, qui servent à les defendre, qui sont aussi les Dieux tutelaires de leurs troupeaux, & qu'ils honorent, en leur ofrant le premier lait de leurs brebis & de leurs jumens, & le premier morceau de ce qu'ils mangent à leurs repas? Ils brulent les os des bêtes qu'ils sacrifient, parce qu'il n'est pas permis de les rompre.

Il paroit aussi par le recit de ce *Carpin*, que ces Tartares dont il parle honorent le feu. Quand des étrangers viennent vers eux, ils les font passer eux & ce qu'ils portent entre deux feux pour les purifier. Il ne leur est pas permis de mettre un couteau dans le feu, ni de le toucher du couteau, ni de fendre du bois près du feu avec une coignée. Ils ont aussi du respect pour le fouet dont ils fouettent leurs chevaux. Ce Voiageur nous donne le détail de quelques autres superstitions plus extraordinaires encore que celles qu'on vient de rapporter. Quand ils boivent, ils font hommage de leur boisson au feu, à

(*a Recueil de Voiag. au Nord.* tom. 7.

à l'air, à l'eau & à la mort, en se tournant vers les quatres parties du Monde. Le Midi est pour le feu, l'Orient pour l'air, l'Occident pour l'eau, & le Nord pour la mort. Frere *Rubruquis* dit à peu près les mêmes circonstances du Culte de ces *Tartares.* Il ajoute, que le maitre & la maitresse du logis, c'est à dire de cette maison portative montée sur un chariot, & (*a*) dont la porte doit toujours être tournée au Midi, par un principe religieux; que ce maitre dis-je, & cette maitresse ont aussi chacun leur Dieu tutelaire de feutre, qui portent le nom de *frere du maitre & de la maitresse.* Une autre petite Idole est entre ces deux, avec le titre de protectrice du logis. Aux pieds du lit est une peau de chevreau remplie de laine, & une petite Image tournée vers les femmes & les filles, aparemment pour les proteger aussi. Près de la porte, du côté des femmes, (ce côté est l'Orient, & celui des hommes l'Occident) il y a encore une Idole avec une tétine de vache. La raison de cette tétine est, qu'il appartient aux femmes de traire les vaches. Du côté des hommes on place l'Idole à tétine de jument.

Les Tartares (*b*) *Mongales* ne croient qu'un Dieu, Auteur de la vie & de la mort, qu'il est permis d'honorer & de servir de plusieurs manieres différentes. *Mangu-Chan* dans *Purchas* justifioit cette pluralité de Cultes par la comparaison de l'Etre Supreme à la main, qui a plusieurs doigts. Dans (*c*) *Marc-Paul* les *Tartares* reconnoissent un Dieu Suprême, qui habite dans les Cieux. C'est à lui qu'ils demandent l'intelligence & la santé &c. Après celui-là vient le Dieu domestique *Natigay* ou *Itogay*. Ce Dieu a femme & enfans. Sa femme est à sa gauche, ses enfans sont devant lui. Il préside sur leurs familles & sur tous les biens de la terre. On le fait toujours diner le premier avec toute sa famille. Ce diner consiste à leur frotter la bouche avec de la graisse. Les restes du repas sont jettés hors de la tente pour d'autres esprits inconnus.

Voilà engros ce que nous aprennent les vieux Voiageurs. Voions les modernes. On nous assure que les *Tartares Mongales*, *Calmoucs* & autres n'ont à proprement parler, d'autre Dieu que le *Dalai-Lama*, que l'on dit signifier *Prêtre universel.* Ce Pontife Souverain de tous les Tartares Païens, & qu'ils prétendent être Dieu, (*d*) reside „ vers les frontieres de la Chine (*e*) auprès de la „ Ville de *Potala* dans un Couvent, qui est sur le sommet d'une haute montagne, au pied de laquelle habitent plus de vingt mille *Lamas*. . . . . qui „ demeurent en plusieurs enceintes autour de cette montagne, selon que le „ rang & la dignité qu'ils occupent les rendent plus ou moins dignes d'aprocher de ce Pontife souverain. Le *Dalai-Lama* ne se mêle en aucune maniere du temporel de ses Etats, & ne souffre pas non plus qu'aucun de ses „ *Lamas* s'en mêle; il fait gouverner son Temporel par deux Chans des *Calmoucs*, qui lui doivent fournir de tems en tems tout ce dont il peut avoir „ besoin pour l'entretien de sa maison. C'est ce *Dalai-Lama* qu'on a appellé „ . . . *Prete-Gehan* ou *Prêtre-Jean*, sans savoir précisément en quel endroit „ il falloit le placer. . . . Le mot *Lama* en Langue *Mongale* veut dire *Prêtre*, & *Dalai*, qui dans la même Langue signifie vaste étendue, a été ren-

„ du

(*a*) *Purchas* Extr. de Voiages.
(*b*) *Moal-Tartars* dans *Purchas* ubi sup. Il semble que ces *Moal Tartars* ne sont pas si avant en *Asie* que les *Mongales*.
(*c*) Cité par *Purchas* ubi sup.
(*d*) *Notes* sur l'*Histoire Genealogique des Tatars.*
(*e*) Dans le *Tanchut*.

„ du dans la Langue des Indiens Septentrionaux par *Gehan*, qui signifie la „ même chose. Ainsi *Dalai-Lama* & *Prête-Gehan* signifient l'un & l'autre „ Prêtre universel ". (*a*) Le P. *Verbiest* avoit déja fait remarquer, que le *Grand Lama*, ou *Lama-Sem*, appellé ici *Dalai-Lama*, est le *Prête-Gehan*.

Nous venons de voir que (*b*) le *Dalai-Lama* prétend à la Divinité, & passe pour immortel dans l'esprit de ceux qui suivent ce Culte. Voici ce qu'on trouve de ce Grand *Lama* dans les Extraits des PP. Missionaires raportés (*c*) par le P. *Kircher*. Le lecteur verra de concilier les deux passages que nous rapportons. On voit à *Lassa*, que l'on prétend être le Roiaume de *Tanchut* ou de *Boratai*, ou de *Barantola*, deux Monarques, l'un Temporel & l'autre Ecclesiastique. Celui-ci est le *Grand-Lama*, que ces Idolatres déifient. Le *Grand Lama* sort rarement de son Palais. Les peuples s'estiment heureux, quand ils peuvent avoir de ses excrémens & de son urine, pour se garantir de maladies & d'accidens. Ils gardent ces excrémens comme des Reliques dans des boëtes qu'ils portent pendues au cou. Le P. Le *Comte* (*d*) trouve dans ce *Grand Lama* le Dieu *Fo*, qui, suivant l'opinion qu'il attribue à ces *Tartares*, doit paroître toujours sous une figure sensible, & est supposé ne mourir jamais. On le conserve, ajoute-t-il, dans un Temple où une infinité de *Lamas* le servent avec une veneration infinie, qu'ils ont soin d'inspirer à tout le monde. On le montre rarement, & de si loin, qu'il est difficile de le reconnoitre. Après sa mort on lui substitue un autre *Lama*, qui lui ressemble le plus parfaitement qu'il est possible; & pour cet effet quand on voit qu'il est proche de la fin de sa vie, les plus devots & les principaux Ministres du Dieu prétendu vont chercher par tout le Roiaume un homme qui soit en état de lui être substitué. Toute cette intrigue, ajoute-t-on, se ménage avec beaucoup d'adresse. S'il faut en croire le P. *Kircher*, la Déification du *Lama* doit son origine à la confiance que ces Peuples avoient en leur *Prete-Jean*. On se rendoit de tous côtés auprès du Monarque, pour écouter ses avis & ses décisions comme des oracles. A present chacun va faire un Pelerinage au Palais du Dieu pour recevoir sa benediction, & lui rendre l'hommage religieux. A ses pieds est un bassin dans lequel les devots jettent leur offrande.

En tout cela on reconnoit des choses qui tiennent du *Dairi*, Pontife souverain du *Japon*. Nous avons vû que ce *Dairi* est une espece de Divinité; que son Clergé enseigne aux Peuples la transmigration de l'ame du *Dairi* mort dans celui qui lui succede. Ce que nous remarquerons au sujet du *Kutuchta*, Usurpateur de l'autorité du *Dalai-Lama*, justifiera pleinement cette ressemblance. Croions donc que ces Doctrines bizarres émanent d'une même source. Il est, ce semble, plus naturel de le croire, que de dériver le Culte du grand *Lama*, & sa prétendue Divinité de quelques idées corrompues du Christianisme, prêché autrefois chez ces Peuples par les Nestoriens: tout cela n'a point de raport au Christianisme. La (*e*) controverse qu'on suppose malicieusement avoir eu lieu entre un *Tartare* & un Catholique ne forme point de ressemblance entre le *Dalai-Lama* & le Pape des Chrétiens. Celui-ci se dit infaillible, il a même, si l'on veut, la qualité de *Vice-Dieu*, mais on ne s'est point avisé d'attribuer au Saint

(*a*) *Relation de la Tartarie Orientale* dans le *Recueil de Voiages au Nord*. to. 3.
(*b*) *Notes sur l'Hist.* &c. ubi sup.
(*c*) *Chine* illustr.
(*d*) *Memoires de la Chine* to. 1.
(*e*) *Notes sur l'Hist. des Tatars.* &c. p. 340.



A. HAN Roi des TARTARES DIVINISÉ. B. LAMA qui fait ses prieres, pendant qu'un autre C. tourne un instrument Cylindrique sur son cube.

TROPHEÉS, élevez sur les plus hautes Montagnes, que les LAMAS vont adorer pour la conservation des Hommes et des Chevaux &c.



L'IMAGE de CONFUTIUS, telle qu'on la voit dans les Colleges publics, et dans les HU-TAN-GS, ou SUTANGS des Chinois. cette figure est relative à ce qui est raporté du culte de CONFUTIUS à l'article qui le concerne.



L'AMIDA des Japonois. cette figure est placée ici relativement aux Divinitez des Chinois, et des Tartares qui se trouvent y avoir du raport.

Saint Pere encore vivant les honneurs d'une apotheoſe formelle. Si quelque choſe aproche ſa Sainteté du Culte Divin, & lui donne du raport au *Dalai-Lama*, c'eſt une eſpece d'adoration qu'on lui rend à ſon avenement au Pontificat. Qui ſait au reſte, ſi l'immortalité du *Dalai Lama* ne reviendroit pas en quelque façon à cet uſage établi en France, qui fait dire que le Roi n'y meurt jamais, parce que nos Rois ſont proclamés immédiatement après la mort de leurs Prédeceſſeurs, & que les Tribunaux de juſtice & les Offices publics n'y ſont point interrompus par défaut d'Autorité Roiale? Peut-être en eſt-il ainſi de l'Autorité religieuſe chez les *Lamas*. Il ſe peut qu'en *Tartarie* la ſubſtitution immédiate d'un Pontife à l'autre forme une continuité de *Vice-Divinité*, qui ſeroit impraticable chez d'autres Peuples.

Vraiſemblablement la Religion de ces *Lamas* eſt plutôt une branche de celles des Indes, qu'un reſte de Chriſtianiſme. Si les *Tartares* avoient plus de bonne foi & moins d'ignorance, on ſauroit d'autres particularités de leur croiance. La plus grande partie de ces Peuples n'entend (*a*) pas les livres ſacrés de leur Religion, écrits dans la Langue de *Tanchuth*, & d'ailleurs, „ ils ſe repoſent entierement en ce qui regarde le Culte Di„ vin, ſur ce que les *Lamas* veulent bien en dire. . . . Tout ce qu'on „ aprend d'eux ſe reduit à quelques contes & à quelques ceremonies. . . „ C'eſt tout ce qu'ils ſavent. . . . Les *Lamas* de leur côté ſont ſi fort les miſte„ rieux ſur ce qui regarde leur Culte, qu'on n'en peut tirer rien de ſuivi. „ . . . On remarque ſeulement qu'ils pratiquent aſſés bien trois choſes, „ qui ſont, d'honorer Dieu, de n'offenſer perſonne, & de donner à cha„ cun ce qui lui apartient ". Si pourtant on fait attention à la vie de la plupart de ces *Tartares*, on trouvera qu'elle s'accorde aſſés mal avec ces trois points. Voici, continue-t-on, leur opinion touchant la Divinité. Ils ſe diſent n'adorer qu'un ſeul Dieu, mais ce Dieu ſe communique intimement au *Dalai-Lama* pour l'inſtruction des peuples. Les Images ſont des repreſentations de la Divinité & des Saints. On les expoſe à la vue du monde, pour faire reſſouvenir chacun de ſon devoir envers Dieu, & des vertus qu'il doit pratiquer. Voilà ce que rapporte (*b*) l'Auteur cité. Le Lecteur jugera ſi *les Calmoucks & Moungales, qui vivent dans la plus grande ignorance du monde*, n'ont pas été s'inſtruire à l'école de quelque Chrétien, peut-être même à celle de l'Annotateur.

Au Dieu viſible, ce *Dalai-Lama*, dont on vient de parler, il faut joindre quelques Rois déifiés comme lui, mais après leur mort. *Han* Roi de *Tanchuth* devint immortel, à cauſe de ſa juſtice & de ſa bonté. Il mourut en odeur de ſainteté, & monta au rang des Dieux.

Deva, autre Roi de *Tanchuth*, reçut auſſi l'apotheoſe à cauſe de ſes vertus éminentes. On voit ici auprès de ces deux Idoles un *Lama*, faiſant ſa priere, & des lampes ſuſpendues à l'honneur de ces Divinités. Ce *Lama* priant nous rappelle dans la memoire l'inſtrument de devotion que les Fideles de ce Culte Tartareſque roulent pieuſement, lors que ces Prêtres ſont leurs prieres. (*c*) C'eſt le P. *Kircher*, qui nous le fournit. On le repreſente ici.

Manipa, Déeſſe de ces Peuples de *Tanchuth*, a neuf têtes, qui forment une eſpece de pyramide. On la repreſente auſſi ſous une forme ordinaire. Par

(*a*) *Notes ſur l'Hiſtoire Genealogique des Tatars.*
(*b*) *Notes ſur l'Hiſtoire* &c. ubi ſup.
(*c*) *Chine illuſtrée.*

Par un fanatiſme ſemblable à celui des Indiens qui crient *Amoc*, un jeune homme fort & robuſte, armé de toutes pieces, ſort comme un furieux en certains jours de l'année, & tue, à l'honneur de cette *Manipa*, tous ceux qu'il rencontre. Ce jeune furieux ſe nomme *Phut* ou *Buth*. C'eſt par ces ſacrifices violens que les devots ſe rendent *Manipa* favorable.

C'eſt encore un uſage ſuperſtitieux de ces *Tartares* d'élever des trophées ſur les plus hautes montagnes, pour la conſervation des hommes & des chevaux, & d'adorer même ces trophées.

Les *Calmoucks* & les *Mongales* de l'Oueſt traitent leur Grand Pontiſe, appellé *Kutuchta*, comme les autres *Tartares* leur *Dalai-Lama*. (*a*) Autrefois ce *Kutuchta* ſe tenoit ſur les bords du Fleuve d'*Amur*, aujourd'hui il campe ordinairement avec une partie de ſes Fidelles aux environs de la Riviere (*b*) d'*Orchon*. Le *Kutuchta* étoit autrefois le ſubdelegué du *Dalai-Lama* auprès des *Tartares* du Nord pour l'adminiſtration du Culte Religieux, ces peuples étant trop éloignés de la reſidence ordinaire du *Dalai-Lama*. Avec le tems ce *Kutuchta* fit un Schiſme, ſe rendit indépendant, ſe déifia, s'immortaliſa, aux dépens de ſon ancien Maitre. La Divinité du *Kutuchta* eſt à preſent ſi bien établie parmi les peuples ſes Sectateurs, que celui qui douteroit à ſon égard, ſeroit en horreur chez tous ſes compatriotes. Suivant une autre (*c*) Relation, le Schiſme du *Kutuchta* n'eſt pas ancien. „ Il y a quelque tems, y dit-on, que le „ *Dalai-Lama* établit le *Kutuchta* comme Vigerent ou Suffragant *ſur les Peu-* „ *ples Septentrionaux*, (*d*) du *Mongul*, d'*Ajuka*, autrefois ſujets de (*e*) *Con-* „ *taiſch* & de *Bucharie* ". Ce Vigerent profitant de l'éloignement du Grand Pontiſe, s'établit lui-même Chef Spirituel de tous ces Peuples. Il campe tantôt dans un lieu & tantôt dans l'autre: toujours environné d'une garde nombreuſe de ſoldats. Il porte avec lui ſes Idoles les plus accréditées, & les place dans des tentes ſeparées. (*f*) Quand ce *Dieu prétendu* change de camp, les fidelles de ſa Secte accourent de tous côtés avec leurs familles & ſe jettent dans ſon chemin, pour recueillir ſes benedictions: mais ces benedictions ſe paient. *Il faut la retribution*, dit l'Annotateur. „ Les Chefs des Tributs & les autres „ perſonnes de diſtinction parmi eux, continue-t-il, ſont les ſeules perſonnes „ qui oſent s'aprocher de près de lui. Il leur donne la benediction, en leur „ appliquant ſur le front la main fermée, dans laquelle il tient un chapelet „ fait à la maniere des *Lamas*.

Le *Kutuchta* ne paroit en public [g] qu'en certains jours avec beaucoup de ceremonie, & ne marche qu'au ſon des trompettes & des tambours, ou d'inſtrumens équivalens à ceux-là chez les *Tartares*. Il ne faut pas preſſer les termes. On le conduit en proceſſion à une tente couverte de velours de la Chine, ouverte par devant. Là il ſe place comme ſur un trône, dans un endroit élevé ſur un grand carreau de velours, les jambes croiſées au milieu de pluſieur autres couſſins rangés plus bas autour du Pontiſe, & deſtinés à ſes *Lamas*.

(*a*) *Notes ſur l'Hiſtoire Genealogique des Tatars.*
(*b*) Riviere qui vient du Sud-Sudeſt, & ſe jette dans la *Selinga*.
(*c*) *Mœurs & Uſages des Oſtiackes* dans le to. 2. du *Recueil de Voiages au Nord.*
(*d*) Au moins des *Moguls* ou *Mongales* de l'Oueſt, aujourd'hui ſujets d'un Prince qu'on nomme le *Tudſchtu-Can*. Voi. les *Notes ſur l'Hiſtoire des Tatars.*
(*e*) Dans les *Notes ſur l'Hiſtoire des Tatars*, on donne auſſi le nom de *Kontaiſch* au Souverain de tous les *Mongales* ou *Moguls*. Ce *Kontaiſch* eſt le grand *Chan* des Tartares, ſi vanté dans l'Hiſtoire des ſiecles paſſés, & ſi peu connu juſqu'à preſent. Voi. cette Note curieuſe.
(*f*) *Notes ſur l'Hiſtoire Genealogique* &c.
(*g*) *Mœurs & Uſages* &c. to. 8. du *Recueil de Voiages au Nord.* *Notes* &c. ubi ſup.

BUTH ; c'est un JEUNE HOMME *Furieux qui tuë tous ceux qu'il rencontre.*

B. Picart invenit 1727.

MANIPA IDOLE, ou DIVINITÉ *de* LASSA, *à laquelle on ôfre ceux que* BUTH *a tué.*

mas. [*a*] Dans ces ceremonies ſolemnelles la Sœur de ce Grand Prêtre eſt d'ordinaire aſſiſe à ſa droite, & fait la fonction de *Lama*; auſſi a-t-elle la tonſure pour marque de ſa Prêtriſe. L'autre Relation [*b*] dit, qu'aux deux côtés du Pontife *Dieu* ou *Vice-Dieu* „ on voit deux figures qui repreſentent la Di„ vinité, qu'enſuite les autres *Lamas* ſont aſſis des deux côtés à terre ſur des „ carraux, depuis l'endroit où le Grand Pontife eſt aſſis juſqu'à l'entrée du „ pavillon; qu'en cette ſituation ils tiennent un livre à la main, dans lequel „ ils liſent tout bas ". Ces particularités peuvent être également vraies; elles peuvent être auſſi également fauſſes. Qui repondra de la certitude de l'un & de l'autre? „ Dès que le *Kutuchta* eſt aſſis, les inſtrumens ceſſent, tout le „ Peuple aſſemblé devant le pavillon ſe proſterne, & fait des exclamations à „ la gloire de la Divinité, & à la louange du *Kutuchta* ". Tous les *Lamas* mettent des herbes odoriferantes dans leurs encenſoirs, encenſent d'abord les Idoles, puis le Grand Prêtre, & enfin les fidelles de l'aſſemblée. Après ces encenſemens chacun va porter ſon encenſoir aux pieds du Pontife, & le premier des *Lamas* prend enſuite ſept taſſes de porcelaine, pleines de lait, de miel, de thé, d'eau de vie &c. & les preſente comme des offrandes aux Idoles. Il offre ſept autres ſemblables taſſes au *Kutuchta*. Toutes ces offrandes ſe font avec les acclamations de l'aſſemblée, qui repetent des paroles, dont le ſens eſt, *le Kutuchta eſt un Paradis brillant*. Le *Kutuchta* goute un peu de ces offrandes, & les fait diſtribuer enſuite aux Chefs des Tribus. Après cela il ſe retire, au bruit des trompettes & des tambours, de la même maniere qu'il étoit venu.

On nous dit enſuite [*c*] que la politique Chinoiſe a eu beaucoup de part à l'Apotheoſe de ce *Kutuchta*, & qu'elle a ſous main fomenté le Schiſme de ces *Tartares*: Comme cela ne fait rien à notre ſujet, nous renvoions nos lecteurs à l'Annotateur cité. A l'idée d'immortalité, que ſe font ces peuples de leur *Kutuchta*, ils en ajoutent une autre auſſi extraordinaire, & qui ſans doute n'eſt pas moins cultivée que la premiere dans l'eſprit de ces *Tartares*. C'eſt que le *Kutuchta*, après avoir vieilli avec le déclin de la Lune, reprend ſa jeuneſſe quand cet Aſtre ſe renouvelle. [*d*] Tout le miſtere du rajeuniſſement conſiſte en ce que ce Grand Prêtre laiſſe croître ſa barbe d'une Lune à l'autre, & ne ſe raſe qu'à la nouvelle. Alors il ſe pare extraordinairement, il ſe farde le viſage, & ſe le charge groſſierement de blanc & de rouge à la façon des Moſcovites. Pour ce qui eſt de l'immortalité de ce Grand Pontife, voici ce qui en eſt le véritable fondement. Tous ces *Tartares* croient la Metempſychoſe. Cette opinion les induit à ſe perſuader, que l'ame du *Kutuchta* mourant entre immédiatement après ſa mort dans ſon Succeſſeur, ou du moins que l'ame de celui-ci reçoit toutes les operations, eſt revêtue de toutes les puiſſances de l'ame du défunt: & pour cet effet il faut que celui, qui eſt deſigné Succeſſeur, ſoit continuellement auprès de l'ancien *Kutuchta*; que l'ame de ce vieux Pontife forme, pour ainſi dire, la jeune à ſa prochaine Divinité; que la jeune ame s'entretienne tous les jours avec la vieille, s'empare de toutes ſes qualités, & qu'ainſi le jeune *s'identifie*, ſi l'on peut le dire, avec le vieux.

Les *Mongales* de l'Eſt, connus dans les Relations ſous le nom de *Tartares* de *Niu-*

(*a*) *Mœurs & Uſages* &c. ubi ſup.
(*b*) *Notes ſur l'Hiſtoire* &c. ubi ſup.
(*c*) *Notes ſur l'Hiſtoire* &c. ubi ſup.
(*d*) *Mœurs & Uſages des Oſtiakes* to. 8. du *Recueil* ubi ſup.

Niuché, de *Tartares Orientaux* &c. ne ſont ſoumis ni au Culte du *Dalai-Lama*, ni à celui des Chinois. (*a*) C'eſt, nous dit on, *un mixte de ces deux Cultes, reduit à quelques ceremonies nocturnes, qui tiennent du ſortilege, plutôt que de la Religion.* Les Tartares, que la [*b*] Relation d'*Isbrand* nomme *Daores*, & qui ſont une branche des Orientaux, s'aſſemblent à minuit hommes & femmes dans un lieu, où l'un s'etend tout de ſon long à terre, & reſte dans cette ſituation, pendant que l'aſſemblée fait de grands cris, au ſon lugubre d'un tambour deſtiné à cette ceremonie. Au bout de deux heures, ou environ, celui qui s'eſt étendu de la ſorte ſe releve comme en exſtaſe, & debite ſes viſions aux aſſiſtans. Il a apris dans ſon aſſoupiſſement ce qui doit arriver à l'un, ce que doit entreprendre l'autre. Toutes les paroles qu'il prononce ſont des oracles. Mais ce n'eſt pas abſolument à cela que ſe reduit le Culte Religieux. Ils ſacrifient. Sur les frontieres de la Chine, on voit une petite montagne qui eſt terre ſainte. Les Tartares Orientaux croiroient leurs courſes malheureuſes, ſi, en paſſant par-là, ils ne conſacroient à cette montagne quelqu'un de leurs habillemens. On accroche les offrandes aux branches des bouleaux dont la montagne eſt couverte. On y en voit de toutes les ſortes, & toutes conſiſtant generalement en chemiſes, habits, fourrures, bonets, & autres ſemblables dépouilles, qui perſuaderoient aux Voiageurs, non prévenus d'avance pour la ſainteté du lieu, que c'eſt la friperie des Tartares du voiſinage. Il eſt à croire que cet uſage revient aux trophées élevés ſur les montagnes, dont nous avons parlé ſur le témoignage du P. *Kircher*: mais quoi qu'il en ſoit, il n'eſt plus permis de toucher à ces dépouilles conſacrées, & qui auroit la hardieſſe de les enlever paſſeroit pour prophane & ſacrilege.

Revenons ſur nos pas, entrons dans la *Siberie*. Les (*c*) *Jukogaies*, Peuples des environs du *Lena*, rendent des honneurs divins à leurs morts, après avoir fait ſécher leurs ſquelettes pendus à l'air & parés de colliers de verre. Les (*d*) *Jekutzes*, paroiſſent perſuadés de l'exiſtence d'un Dieu Createur, Conſervateur, & Diſtributeur des biens & des maux. Ils ont une Fête annuelle, & cette Fête ils la celebrent dans le Printems avec beaucoup de ſolemnité, c'eſt-à-dire, en allumant un grand feu, qu'il faut entretenir auſſi long-tems que la Fête dure, & en ſe privant de boiſſon pendant tout le tems. La boiſſon leur ſert à faire des libations. Les libations conſiſtent à repandre ſur le feu, du côté de l'Orient, ce qui fait leur bruvage ordinaire. Il y a là dedans, ce ſemble, un Culte religieux à l'honneur du feu.

(*e*) Certains *Calmouckes-Barabinski* (*f*) ont pour Dieu une Idole groſſiere de bois, habillée comme un *Arlequin* d'un habit de pieces de pluſieurs couleurs. Cette Idole eſt enfermée dans une armoire en tems d'inaction: mais on l'en tire quand on va à la chaſſe ou en courſe. Alors elle marche dans un traineau particulier, & on lui ſacrifie la premiere bête qu'on trouve en chemin. Si la chaſſe eſt abondante, quand on eſt de retour au logis, on place l'Idole dans ſa niche tout au plus haut d'une hute. On la pare de haut en bas, devant, derriere & ſur les côtés, des plus belles peaux des Martes & des Zibelines qu'on a priſes, & ces peaux reſtent là juſqu'à ce que le tems les ait uſées. Ce ſe-

(*a*) *Notes ſur l'Hiſtoire* &c. ubi ſup.
(*b*) *Recueil de Voiages au Nord.* tome 8.
(*c*) *Voiage d'Isbrand* to. 8. du *Recueil de Voiages au Nord.*
(*d*) Peuples ſitués, ou errans aux environs du Lac *Baikal.*
(*e*) Ces Peuples habitent entre l'*Irtis* & l'*Oby*. Voi. *Notes* ſur l'Hiſt. des *Tatars.*
(*f*) Nommée *Saitan. Voiages* &c. ut ſup.

ſeroit un ſacrilege énorme que de les emploier à des uſages ordinaires, ou de les vendre à des étrangers pour en faire uſage.

Les *Tunguſes*, qui occupent presque toute la *Siberie* Orientale, ont le même genre d'Idolatrie. En parlant des *Lamas* des *Tartares*, nous n'oublierons pas le *Schamman* de ces *Tunguſes*. (*a*) Ils reconnoiſſent un Dieu Createur de toutes choſes, mais dans leurs beſoins ce n'eſt pas à lui qu'ils s'adreſſent: c'eſt à certaines Idoles de bois d'un pied & demi de long, ſculptées à coups de couteau, & ces Idoles ſont bien ou mal traitées, ſelon qu'elles donnent ſujet à leurs adorateurs de ſe louer d'elles ou de s'en plaindre.

Les (*b*) *Burates* paroiſſent adorer le Soleil & la Lune. Du moins, à ce qu'on dit, ils ne veulent entendre parler d'aucune autre Divinité. Cependant ils réiterent deux ou trois fois l'année une eſpece de ſacrifice, qui conſiſte à embrocher des boucs & des brebis tout en vie à des pieux plantés devant leurs tentes. Ils ne ceſſent de faire des inclinations de tête à ces animaux juſqu'à ce qu'ils ſoient expirés. Ils ont des Prêtres qu'ils tuent quand il leur plait, en leur diſant pour toute raiſon, *il faut que vous alliez dans l'autre Monde prier pour nous.* Enſuite on enterre ces victimes avec des habits & de l'argent pour ſe nourrir & ſe vêtir dans cet autre Monde. Ils venerent une haute montagne ſituée ſur les bords du *Baikal*. La ils ſacrifient ſouvent, la auſſi ils ſont jurer leurs gens ſur ce qu'ils veulent ſavoir. On mene celui qui doit jurer au haut de cette montagne, il prononce le ſerment à haute voix, & l'on ſe perſuade que s'il ſe parjure, il ne deſcendra pas en vie.

De même que les *Tunguſes* [*c*] les *Wogultzes* ont connoiſſance d'un Dieu qui a créé toutes choſes. Ils croient même une reſurrection des morts, avec une recompenſe du bien & un châtiment du mal après cette vie. Le Culte public conſiſte à s'aſſembler une fois l'année & vers la fin de l'été, pour ſacrifier dans un bois une bête de chaque eſpece; après quoi on pend les peaux de ces bêtes immolées aux plus beaux arbres de la forêt, & l'on ſe proſterne devant ces peaux. La Fête finit en ſe regalant de la chair des ſacrifices; & en retournant chez ſoi, on ſe declare quitte de prieres & de ceremonies pour toute l'année.

(*d*) Les Tartares *Circaſſes* ſont mis au rang des Mahometans & des Grecs, parce qu'on trouve parmi eux des uns & des autres. Néanmoins l'Idolatrie regne auſſi chez eux. Quand il leur meurt quelque perſonne de marque, ils ſacrifient un bouc, ils ſuſpendent enſuite la peau de ce bouc à une haute perche dans le milieu du Village, & viennent les uns après les autres adorer la peau de ce bouc, qui reſte là juſqu'à ce qu'à la mort de quelque autre perſonne diſtinguée, on en ait mis une autre à la place. La Relation de *J. De Luca* dit, qu'ils ſacrifient des Beliers; qu'ils appellent ces ſacrifices des (*e*) *Curbans*, & que ces ſacrifices ſe font dans des lieux ſacrés ou privilegiés, juſques-là, que les plus grands voleurs d'entre eux ne toucheroient point à ce qu'on y porte. La Relation ajoute, „ qu'on voit pendus aux arbres qui ſont dans ces lieux, des „ arcs, des flèches, des cimeterres, qui marquent les vœux dont ils ſe ſont „ acquittés ". Il ſe peut que tout cela revienne à la même choſe.

En

(*a*) *Notes* &c. ut ſup.
(*b*) Enfermés entre le *Selinga*, le *Jenitzea*, & le Lac *Baikal*.
(*c*) *Notes* &c. ut ſup. Ces *Wogultzes* habitent autour de l'*Oby*.
(*d*) *Notes ſur l'Hiſtoire des Tatars.* Voi. auſſi la *Relation* de *Jean De Luca* to. 7. du *Recueil de Voiag.* &c.
(*e*) *Jean de Luca* ubi ſup.

En remontant vers le Nord & le Nord-Eſt de l'Aſie on trouve divers Peuples ſi peu connus, qu'il ſeroit difficile d'en dire quelque choſe d'exact. Nous nous diſpenſons de rapporter (*a*) leurs noms Barbares. On nous dit en gros, qu'ils rendent quelque honneur au Soleil & à la Lune ; qu'à ce Culte il faut ajouter quelques Idoles, ou plutôt des buches de bois arrondies, au bout desquelles on a pratiqué un rond, pour marquer la tête avec un né, une bouche & des yeux, le tout fort groteſque. Ici la ſculpture n'a jamais quitté ſa premiere enfance. On ajoute que ces Idolatres ont deux ſortes d'Idoles, les unes publiques, venerées de tout le Peuple, les autres particulieres, que chaque Pere de famille fait pour la devotion particuliere. Les ſacrifices conſiſtent à froter la bouche de ces Idoles de graiſſe de poiſſon, à leur offrir du ſang tout chaud de quelque bête tuée à la chaſſe.

Les *Oſtiackes*, qui habitent au Midi des *Samoiedes* depuis l'*Irtis* & l'*Oby*, juſqu'au Fleuve *Jeniſea*, ont auſſi deux ſortes d'Idoles. Il ſemble même que cela ſoit generalement uſité dans toute la *Tartarie*. Au fond cet uſage ne difére pas de celui de tous les Idolatres connus, qui ont toujours ajouté aux Dieux publics leurs *Lares* & leurs Dieux tutelaires. (*b*) Les Idoles publiques ſont placées ordinairement ſur le ſommet des montagnes les plus agréables qu'ils puiſſent trouver, ou au milieu des forêts dans une petite cabane de bois, avec une petite loge auprès, pour y ſerrer les os des bêtes qu'on leur a ſacrifiées. Il n'y a ni heures, ni jours fixes pour les ſacrifices. C'eſt quand on a beſoin des Dieux, qu'on les prie : mais les Prêtres travaillent ſans ceſſe à corriger cette indiférence. Ces Prêtres n'ont point de vocation reglée. On dit qu'un vieux Pere de famille s'y met Prêtre de ſa propre autorité. Il eſt vrai auſſi que le Culte des Idoles publiques eſt un peu plus regulier, parce qu'ils les tiennent d'une autorité plus ancienne & mieux connue. Celles-ci ſur tout ſont vantées & recommandées par les Peres à leurs enfans. Les ſacrifices conſiſtent en graiſſe de poiſſon & en bêtes de diverſes eſpeces. On expoſe en preſence des Dieux la victime liée par les jambes, & pour lors le Prêtre leur explique avec beaucoup de bruit les demandes des ſuplians. Pendant cette eſpece de priere quelqu'un des aſſiſtans ſe tient prêt à tirer ſur la victime, & dès que le Prêtre a fini, & a frapé la bête à la tête, celui qui doit tirer décoche ſa flêche, un autre lui enfonce une broche dans le ventre. Enſuite on prend la bête par la queue, on la traine trois fois auprès de l'Idole. Le ſang de la bête eſt reçu dans un vaſe conſacré à cet uſage. Une partie de ce ſang ſert à arroſer les cabanes, on boit l'autre, & du reſte on frote la bouche de l'Idole. Selon l'uſage preſque general des *Tartares*, on pend la tête, les pieds, la queuë & la peau de la victime à des arbres, on ſe regale de la chair, on chante avant & après le repas. Après cela on frote encore l'Idole de la graiſſe qui reſte du ſacrifice : ſouvent même on fait un pareil acte de devotion à l'Idole domeſtique. La ceremonie étant achevée, l'aſſemblée crie, frappe l'air avec des bâtons, pour honorer l'ame de l'Idole, qui, ſelon eux, s'en retourne après avoir aſſiſté à la Fête dont on l'a honorée. C'eſt à dire, que, tout groſſiers & brutaux qu'on les repreſente, ils ne le ſont pas au point de croire, qu'un morceau de bois ou de pierre ſoit poſitivement l'objet qu'il faut adorer.

D'Ours

(*a*) Voi. les *Notes ſur l'Hiſtoire Genealogique des Tatars.*
(*b*) *Mœurs & Uſages* &c. ubi ſup. to. 8. du *Recueil de Voiag. au Nord.*

L'Ours a quelque part à leur Culte. (*a*) „ Ils otent la peau à celui qu'ils „ ont tué & la pendent auprès de l'Idole à un arbre fort haut, après quoi „ ils lui font des honneurs & des excuſes, en y mêlant des lamentations, „ comme pour ſe repentir de lui avoir donné la mort ". Ils lui diſent ſolement, que le fer de la flêche l'a percé, que la plume de la flêche a hâté la courſe de la flêche &c. „ Cette extravagance eſt fondée ſur l'opinion „ dans laquelle ils ſont, que l'ame de cette bête errant de côté & d'autre „ dans les bois pourroit ſe vanger ſur eux à la premiere occaſion, s'ils n'a- „ voient eu ſoin de l'appaiſer & de lui faire reparation.

Par la deſcription des Idoles de ces *Oſtiakes*, on jugeroit qu'elles ont quelque raport aux Taliſmans, & nous avons fait connoitre plus d'une fois qu'il ſe peut bien, qu'en general cette infinie multitude d'anciennes Idoles revint à des Taliſmans : à moins qu'on n'aimat mieux croire que les Taliſmans ſont originaires des Idoles. Une de celles des *Oſtiakes* étoit, nous dit-on, une Oie d'airain avec les ailes déploiées, qui avoit inſpection ſur les oies, les canars &c., & les garantiſſoit de toute ſorte d'accidens. Une autre Idole ſinguliere eſt celle qu'on nous a décrite ſous le nom de *Vieil* de l'*Oby*. „ (*b*) Ses devots lui faiſoient changer de demeure tous les trois ans, „ & la tranſportoient ſur l'*Oby* d'un lieu à un autre avec beaucoup de ſolem- „ nité, dans une barque faite exprès pour elle ". Ce Vieil de l'*Oby* préſide à la peche. Il eſt de bois, ſon groin, qui reſſemble à celui d'un cochon, eſt armé de fer, pour marquer qu'il attire le poiſſon de la mer dans l'Oby. Ses yeux ſont de verre, & ſur la tête il a deux petites cornes. Au tems que les glaces ſe fondent, & que les rivieres débordent, les *Oſtiakes* vont en foule lui demander une heureuſe pêche, & ſi elle ne l'eſt pas, on charge l'Idole d'injures & d'outrages : mais en revange quand la pêche eſt bonne, le Dieu & les devots partagent enſemble le butin. Il a même les premices de la pêche. Avant de toucher aux mets du feſtin, on lui frote le groin de graiſſe. Après le repas on reconduit l'ame du Dieu en frapant l'air avec des bâtons. Au contraire, la pêche a-t'elle été malheureuſe ? S'eſt on vû accueilli de quelque facheux accident ? On l'injurie, comme nous venons de le dire, on lui ôte ſes habits, on le fouette, & on le jette dans la bouë, comme un Dieu mépriſable, ſans force, uſé de vieilleſſe. Ces Peuples demi Sauvages traitent leurs Dieux, comme les petits enfans leurs poupées. Nous avons déja fait remarquer, que des Peuples polis ont aſſés d'extravagance pour faire ſucceder tour à tour le dépit à la devotion, & la devotion au dépit. Ces devots infidelles reſſemblent fort bien aux joueurs, qui d'un moment à l'autre beniſſent & maudiſſent leur fortune, & ne peuvent jamais s'empêcher de parler à elle en bien ou en mal, parce que cela les ſoulage.

Pour ce qui eſt des *Samoiedes*, Idolatres comme les *Oſtiakes*, mais plus Sauvages, ils adorent le Soleil & la Lune, & leur aſſocient quelque Idoles ſi groſſieres, qu'il faut deviner qu'ils ont voulu leur donner figure d'homme. Ces Idoles, ils les tiennent dans leurs hutes, ou aux environs, ou les pendent à des arbres. De *Bruyn* dans ſon Voiage, dit, qu'ils reconnoiſſent un Dieu ſuprême nommé *Heya*.

(*a*) Les

(*a*) *Mœurs* & *uſages &c.* ut ſup.
(*b*) *Mœurs & uſages des Oſtiakes.*

(a) Les *Tartares Czeremisses* (b) croient un Dieu immortel, auteur du bien, & des Demons, qui afligent & tourmentent les hommes pendant cette vie : aussi leur sacrifient-ils pour les apaiser. Ils observent de faire des pelerinages & autres devotions à leur honneur dans un lieu que le Voiageur cité nomme *Nemda*. Là ils apportent aussi les offrandes qu'ils font à ces Etres nuisibles, & ne s'y presentent jamais les mains vuides, parce qu'ils se persuadent que ceux qui n'apportent rien périssent infailliblement de langueur. Les Sacrifices qu'ils font à Dieu consistent en un beuf ou un cheval. Ils font rotir la chair des victimes en mettent une tranche dans une écuelle, & tenant dans l'autre main une autre écuelle pleine d'hidromel ou de quelqu'autre liqueur, ils jettent le tout dans un feu qu'ils font devant la peau de l'animal sacrifié. Cette peau est étendue sur une perche posée en travers entre deux arbres. Ils prient cette peau de porter leurs prieres à Dieu, souvent aussi ils s'adressent directement à lui. Le Soleil & la Lune sont encore les objets de leurs adorations, comme auteurs des productions de la terre. Ces *Tartares* font toutes leurs ceremonies religieuses auprès des Rivieres & des Torrens.

Voilà ce que l'on peut dire de plus précis & en même tems de plus vraisemblable touchant la Religion de ces Peuples. Il est assés difficile de débrouiller les Relations (c) des anciens Voiageurs & de justifier ce qu'ils écrivent en cette occasion, par le recit des Modernes. A cela contribue l'ignorance des premiers en fait de Geographie, les différences des noms des Païs dont ils donnent la description, & le peu d'exactitude qu'ils ont en parlant de la Religion de ces Peuples. Les modernes, quoique plus exacts, ne sont pas tout à fait exemts de ces negligences. Il seroit aussi fort inutile de chercher chez les *Scythes* de l'Antiquité la Religion des Tartares d'aujourd'hui : c'est une érudition trop chargée de conjectures incertaines. Les Anciens n'ont parlé de ces *Scythes* qu'avec beaucoup d'incertitude & d'ignorance. Nous savons seulement, qu'ils confondoient quantité de Peuples sous le nom de *Scythes*, comme nous sous le nom de *Tartares*; que ces *Scythes* étoient *Nomades* ou errans dans les campagnes, comme les *Tartares* leurs descendans, que les uns & les autres sont des Peuples situés en Europe, & en Asie, au Nord de la Perse & des Indes; & qu'enfin ces anciens *Scythes* s'étendoient fort avant vers l'Orient, comme les *Tartares* d'aujourd'hui.

(a) Ils habitent aux environs du *Wolga* au delà de *Casan*.
(b) *Voiages d'Olearius*.
(c) Comme de *Carpin*, *Rubruquis*, *Mandeville*. &c.

Leurs

Leurs PRETRES *&c.* MARIAGES *&* FUNERAILLES.

LEs *Lamas,* Prêtres Reguliers de la plus grande partie des *Tartares*, ont la tête & la barbe rasées. Ce ne sont pas les seule marques distinctives de leur dignité. Ils portent une espece de chapeau jaune, une robe jaune à longue manches qu'ils attachent avec une ceinture de même couleur, & dans leurs mains ont voit des Chapelets jaunes. Les *Lamas* les roulent toujours, parce que selon leur regle on ne doit point cesser de prier. Selon cette même regle ils doivent vivre dans le Celibat & se vouer à la charité. Il y a, dit-on, des Religieuses de cet Ordre de *Lamas* sujettes à la même regle & obligées d'observer le même vœu.

Les Prêtres des *Tunguzes* ont à leur tête un Chef qui porte le nom de *Schamman*, & ceux-ci s'adonnent à la Magie & au Sortilege, ce qu'on ne dit pas des *Lamas*. Pour faire usage de sa science, voici comme ce *Shamman* se pare. Après s'être fait paier ses peines d'avance, „ il (*a*) se met „ sur le corps un habillement composé de toutes sortes de vieilles ferrail-„ les & même de figures d'oiseaux, de bêtes & de poissons de fer, qui „ tiennent les uns aux autres par des mailles de même metal, ... il „ se couvre les jambes d'une pareille chaussure, & les mains de pates d'ours „ de même espece. Sur la tête il se met des cornes de fer. Dans cet „ équipage il prend un tambour d'une main & de l'autre une baguette gar-„ nie de peau de souris, saute & cabriole en même-tems, observant dans „ ses sauts de croiser les jambes tantôt par devant, tantôt par derriere, & „ d'accompagner les coups qu'il donne sur son tambour des hurlemens les plus „ affreux. Dans tous ces mouvemens il a les yeux toujours fixes vers l'ou-„ verture qui est au toit de sa hutte, & lors qu'il apperçoit un oiseau noir, „ qu'on prétend venir se percher sur le toit & disparoitre aussi-tôt, il tom-„ be en exstase par terre, & demeure un quart d'heure dans cet état, sans „ paroitre avoir ni raison, ni sentiment. Revenu à lui il se leve & donne „ reponse sur le sujet pour lequel on le consulte.

De *Bruyn* dit des Prêtres-Magiciens des *Samoiedes*, que quand on veut savoir quelque chose d'eux, on leur met la corde au cou & on la serre de telle maniere qu'ils tombent comme morts. Quand ils prédisent quelque chose, le sang leur sort des joues, & il s'arrête quand ils ont achevé leur prédiction. Le reste de la description persuade que ces gens sont à peu près les mêmes que les *Schammans* & autres Prêtres des *Tartares*.

Nous avons déja dit que pour le serment, les *Burates* conduisent sur une haute montagne & que là ils font jurer à haute voix celui qui doit jurer. Ils se persuadent que s'il se parjure, il ne descendra pas en vie. Les *Ostiakes* étalent toutes sortes d'armes devant celui qui fait serment, parce que s'il jure à faux, une de ces armes sera infailliblement peu de jour après l'instrument qui le punira. Les *Tungufes* se purgent d'une accusation par la mort d'un chien, auquel ils enfoncent un couteau au dessous de la cuisse gauche, & portant la plaie ouverte

(*a*) *Notes sur l'Histoire des Tatars. Voiages au Nord* tom. VIII.

verte de l'animal à la bouche, ils lui ſucent le ſang juſqu'à la derniere goute. (a) L'*Oſtiake* préte ſon ſerment ſur la peau d'un ours étendue à terre. Il y a ſur cette peau une hache, un couteau, & un peu de pain, qu'on lui preſente. Avant de le manger, il dit ce dont il eſt queſtion avec cette imprécation, *puiſſe cet ours me déchirer, ce morceau de pain m'étoufer, ce couteau me donner la mort, & cette hache m'abatre la tête, ſi* &c. Dans les affaires douteuſes, ils ſe preſentent devant une Idole & prononcent là le même ſerment avec cette circonſtance, que celui qui jure coupe de ſon couteau un morceau du né de l'Idole en diſant, *ſi je fais un faux ſerment, que ce couteau m'abate le né de cette façon &c.*

Dans les Mariages les *Mongales* & les *Calmucques* s'embaraſſent peu des dégrés du ſang. Ils n'épargnent que leur mere. Tout ce qui provient de leurs comerces inceſtueux n'en eſt pas moins legitime, & les enfans de cet ordre héritent comme les autres, mais s'ils ſont enfans d'un *Chan* ou de quelque autre ſemblable Chef, celui qui eſt né d'un mariage honnête paſſe devant eux. On nous inſinue que ſi le fils épargne ſa mere, il n'en eſt pas de même du pere à l'égard de ſa fille, & tout cela eſt fondé ſur un raiſonnement comme celui ci. La femme reſſemble à la terre: & l'une & l'autre ſont deſtinées à être cultivées. Il ne faut jamais les laiſſer en friche. La nature n'a qu'un but à leur égard, mais avec cette différence pourtant, que la culture de l'une eſt fort inutile paſſé certain âge. On ſait aſſés qu'une terre épuiſée, fatiguée, uſée ſe peut reparer: mais pour les femmes, leur vieilleſſe eſt irreparable. Ce ſont des terres de courte durée. Il faut les mettre en œuvre autant qu'elles ſont bonnes à cultiver. Tel eſt à peu près le raiſonnement Tartare. Suivant ce raiſonnement, les *Tartares* ne recherchent que la jeuneſſe dans les femmes. (b) Quand elles ont quarante ans, ils les regardent comme des gouvernantes du ménage, ou même ſimplement comme des ſervantes. Ainſi en uſent encore la pluſpart des Sauvages Americains.

Les autres *Tartares* ne s'embaraſſent pas mieux des degrés de parenté. Les plus ſcrupuleux de ces Peuples n'épouſent ni leurs belles meres, ni leurs ſœurs. Les *Czeremiſſes*, en prenant des femmes, épouſent auſſi leurs ſœurs. C'eſt tout ce qu'il y a de particulier à en dire. Six mois après la naiſſance de leur enfant ils le nomment de la premiere choſe qu'ils rencontrent.

De la recherche que ces Peuples font des filles, & de leurs galanteries, peu de choſes ſingulieres. Chez eux & chez leurs ſemblables l'amour n'eſt ni gené, ni poli, & les femmes, qui ſans doute ne connoiſſent point d'état au deſſus du leur, ne ſont pas moins contentes de leur ſort qu'ailleurs. Le défaut de connoiſſance & une imagination bornée font en ce monde la plus grande partie du bonheur de l'homme. Sur ce fondement, ceux dont la raiſon ſe termine aux beſoins les plus groſſiers de leur corps ſont beaucoup plus heureux que les autres. Mais reprenons la galanterie de tous ces *Tartares*. La recherche qu'ils font des filles conſiſte à les acheter. (c) Chez les *Oſtiakes* „ le galant envoie un de ſes amis au pere de la fille pour convenir du prix, & quand il eſt convenu . . . . le beau pere futur s'engage „ à livrer la fille au bout d'un certain terme, & pendant tout ce tems de „ galanterie, il n'eſt pas permis au galant de rendre viſite à ſa Maitreſſe. „ S'il

(a) *Recueil de Voiages au Nord* tom. VIII.
(b) *Notes ſur l'Hiſtoire des Tatars.*
(c) *Recueil de Voiages au Nord* tom. VIII.

„ S'il va voir le pere & la mere, il entre à reculons ſans oſer les regarder, „ & pour leur marquer ſa ſoumiſſion, il ſe tourne de côté en leur parlant. „ Au bout du terme le pere livre ſa fille à ſon nouveau gendre en leur re- „ commandant l'union dans le mariage ". Il ſeroit curieux de ſavoir ce que peuvent entendre par là des *Oſtiakes*.

Outre le plaiſir de la polygamie, ils ſe donnent celui du divorce. C'eſt un moien ſur pour terminer promptement les querelles du ménage. Dans les couches & en certaines infirmités periodiques les femmes ſe retranchent pour un tems de la ſocieté des hommes, & ceux-ci, comme nous l'avons dit des *Tartares*, les retranchent de leur couche, quand elles ſont hors d'état de leur donner des enfans. Alors la vieille femme prend ſoin du ménage & devient comme une ſervante de l'autre. Le terme de ſeparation entre le mari & ſa femme accouchée finit par la purification de celle-ci, & cette purification conſiſte à faire allumer un grand feu au milieu de la cabane : l'accouchée ſaute par deſſus ce feu.

Pour éprouver la fidelité de ſa femme l'*Oſtiake* coupe une poignée de poil à la peau d'un Ours & la lui apporte. Si la femme eſt innocente, elle reçoit le poil ſans dificulté, ſi elle eſt coupable, elle évite bonnement de le toucher, & cet acte de bonne foi la fait repudier du mari : c'eſt toute la peine de ſa faute, à laquelle il faut ajouter la liberté de ſe marier à un autre homme. La bonne foi des femmes eſt due à la crainte de mourir de la pate de l'Ours à qui apartenoit la peau deſtinée aux preuves de Cocuage. L'Ours reſſuſcite au bout de trois jours pour venir manger la femme parjure. Le chatiment de l'infidelité eſt ſi doux, que cela ne vaut pas la peine de mentir pour l'éviter

Generalement chez les Tartares le dueil des enfans pour leurs peres conſiſte à les pleurer plufieurs jours de ſuite. Et pendant ce tems-là ils doivent s'abſtenir de tout ce qui s'appelle plaiſir, & des femmes pendant quelque mois. L'enfant doit à ſon pere les funerailles les plus honorables, & des devotions annuelles ſur ſon tombeau. Avec ces devotions il faut des cris ou plutôt des hurlemens. Les proviſions de bouche, les habits de rechange, ſont d'uſage chez ces morts, auſſi bien que chez ceux des Indiens, des Chinois &c.

(*a*) Les *Wogulskes* étendent leur charité ſur les chiens, ils les enterrent honorablement, ils érigent, comme un monument, au chien défunt une petite hutte de bois. Il leur manque ſeulement de hurler autour de ce Mauſolée à la memoire du mort.

Les *Tunguſes* pendent leurs morts à des arbres & les y laiſſent juſqu'à-ce qu'ils ſoient décharnés. Alors ils enterrent les os. (*b*) Nous avons remarqué la même coutume chez quelques Peuples du Breſil. Plus près de la *Chine* les *Daores* laiſſent leurs morts expoſés trois jours au logis, avant de les porter en terre. Au bout des trois jours on les met dans des foſſes fort peu profondes où l'on laiſſe une ouverture du côté de la tête du défunt. Les plus proches parens du mort lui viennent apporter à manger & à boire par cette ouverture & cela dure ainſi juſqu'à ce que l'odeur qui s'exhale de ce corps mort chaſſe la famille, ou l'oblige à l'enſevelir tout à fait.

De même les *Jukogaies* décharnent leurs parens morts, & après avoir bien deſſéché leurs ſquelettes, les ornent de corail & de morceaux de verres de cou-

(*a*) *Recueil de Voiages au Nord* tom. VIII.
(*b*) Voiés tom. I. pr. partie des *Ceremonies Idolatres.*

couleur. Ensuite ils portent ces squelettes en procession autour des cabanes & les honorent comme des Idoles.

(a) Les *Ostiakes* enterrent leurs morts ou les cachent sous la neige avec leurs arcs, leurs flêches, des utanciles, des provisions, & en tout cela ils n'ont pas d'autres principes que les autres Peuples habitués à tous ces usages. Une femme qui a perdu son mari, pour mieux témoigner la douleur qu'elle en ressent, prend une Idole & lui met les habits du mort, la couche avec elle & afecte de l'avoir toujours devant ses yeux, afin de s'exciter de cette maniere à pleurer la mort de son mari. Cela n'est-il pas bien naturel? C'est comme si chez nous une veuve bien affligée embrassoit le tableau de son *cher défunt*, le baisoit, le questionnoit, pleuroit sur lui. Il s'en est vû chez nous qui prenoient piece après piece toutes les hardes du mort & pleuroient sur chaque piece. La veuve *Ostiake* baise & honore de sa couche pendant une année l'Idole de son mari & la jette au bout de l'an dans un coin de la cabane. Alors il n'est plus mention du mort. On a accompli le terme du deuil qu'on lui doit.

De *Bruyn* dit des *Samoiedes*, qu'ils pendent à un arbre les enfans morts avant d'avoir atteint l'âge d'un an, & qu'ils mettent en terre entre des planches ceux qui meurent plus âgés; qu'ils noient ou font mourir de quelqu'autre maniere leur parens qui sont d'un âge décrepit & devenus inutiles au monde. Auprès des morts, qu'ils enterrent dans les habits qu'ils portoient pendant leur vie ils pendent leurs armes, leur hache, leur marmite & toutes les choses dont ils se servoient ici-bas.

Tous ces Peuples sans exception croient la Metempsychose en deux manieres differentes: les uns se persuadent que les ames passent d'un corps dans l'autre, & les autres, qu'il n'y a d'autre transmigration que celle des opérations & des facultés de l'ame d'un mort. Peut-être que ceux-ci imaginent un écoulement d'opérations, parce qu'ils confondent le corps & l'ame. Un vieux Auteur a écrit (b) qu'il avoit remarqué je ne sai quelle superstition aprochante de celle-là, en quelques Provinces de France, „ quand il y „ a, dit-il, un Prêtre tenu pour homme de bonne vie, ou autre qui sait „ quelque chose plus que le commun, quand étoient aux abois de la mort, „ & que peu à peu perdoient la respiration, ils aprochoient les enfans du „ lit où gisoit le futur défunct, & de sa bouche, afin qu'attirans de son „ haleine, ils participassent à ses vertus & bonne reputation. Et faisoient „ bien plus, car ils ouvroient entierement les portes & fenetres, ostans tou„ tes saletés comme toiles d'araignes & autres, afin que l'ame print par là „ plutôt son chemin, que par la cheminée, à cause que l'ame se noirciroit „ s'envolant aux cieux ". Ce même Auteur cite de *Marc Paul*, la coutume de *certains Indiens*, *qui faisoient mourir de nuit sous ombre d'hospitalité*, *les étrangers qui passoient par leur Païs*; *quand ils les trouvoient de bonnes mœurs*, *ou vertueux*, *ou savans &c*, *dans la folle persuasion qu'ils avoient*, *que toutes ses vertus & belles perfections demeuroient à perpetuité au lieu ou ledit personnage avoit été occis*. A ces idées se raportent celles des Anciens, qui (c) cueilloient les derniers soupirs de leurs morts, & cet empressement avec lequel

(a) *Recueil de Voiages au Nord* tom. VIII.
(b) *Louis Guion* tom. pr. de ses *Diverses Leçons* L. V. Ch. XII.
(c) ——— *Extremus si quis super halitus erret*,
Ore legam Virgil. Æneid. L. IV.

quel on tache de baiſer, de froter, ou tout au moins de toucher le corps ou l'habit de ceux qui ſont tenus pour Saints pendant leur vie ou après leur mort, dans l'eſperance d'obtenir des gueriſons, ou quelques autres avantages par ce moien. Quelque puerile & ridicule que paroiſſe ce préjugé, il eſt pourtant de très vieille date. Dieu même n'a pas dédaigné de s'en ſervir quelquefois; mais toute puiſſance divine à part, le hazard & la force de l'imagination peuvent l'avoir fait reuſſir: & comme J. C. a permis des écoulemens de vertus de ſon corps & de celui de quelques Saints du premier ordre, on s'eſt imaginé que les écoulemens de tous ceux qui les ſuivroient dans la carriere de ſainteté ſeroient tout auſſi-bien faiſans, & quemême il ſufiroit d'avoir le renom d'être entré dans cette carriere pour exhaler ſurement une vertu ſalutaire au genre humain.

RELIGION D'ISLANDE *& des autres Païs* SEPTENTRIONAUX.

LEs Peuples Idolatres voiſins du Pole Septentrional paroiſſent adorer le Soleil & la Lune. A ces Aſtres ils aſſocient quelques Idoles de bois mal faites & groſſieres, au raport de ceux qui ont voiagé de ce côté-là. Selon (*a*) *Olaus Magnus*, ils pendoient au haut d'une lance un morceau de drap d'écarlate, & prioient devant ce drap auquel ils attribuoient une eſpece de vertu divine, à cauſe de la conformité de ſa couleur avec le ſang des Animaux. Cet Ecrivain ajoute, que quelques Peuples du Nord ſe faiſoient un Dieu de la premiere choſe qu'ils rencontroient au point du jour: Mais cet objet ne regnoit jamais qu'un jour. Le lendemain étoit deſtiné à un autre objet de Culte. On aſſure que ces ſortes d'Idolatries ſe pratiquent encore aujourd'hui dans le Nord de la Tartarie.

L'Islande, les anciens Goths & les autres Peuples Septentrionaux ont tous reconnu un Etre Suprême, ce qui n'empêche pas qu'ils n'aient adoré auſſi trois Dieux capitaux, que l'on pourroit mettre en parallele avec autant de Divinités Grecques ou Romaines; à ſavoir *Thor*, qui eſt le Jupiter des Romains; *Othin*, *Oden*, ou *Whoden*, qui eſt leur Mars, & *Friga*, qui eſt leur Venus. Comme ces Divinités ſont maintenant abolies, nous n'en dirons pas davantage à leur égard. Il ſufira de parler des reſtes de Paganiſme qui ſe trouvent encore parmi ces Peuples.

Les Islandois croient que (*b*) l'*Hecla* eſt le veritable Enfer, & le ſejour des Diables, que l'on rencontre continuellement de ce côté-là chargés d'ames des damnés. Toutes les ames ne ſont pas condamnées à bruler dans un feu éternel ſans ſe conſumer. Il y en a, diſent-ils, qui doivent geler éternellement. On voit parmi eux des gens fort adonnés à la Magie & qui vendent le vent, comme les Lapons, les Finois & autres. On dit auſſi, que les Islandois ſe vantent d'avoir toujours des Eſprits familiers auprès d'eux: mais une choſe plus ſinguliere que tout cela, c'eſt leur Poëſie & le caractere de leurs Poëtes. Leur Talent Poëtique eſt l'effet d'une maladie Lunaire. On connoit quand la verve va les ſaiſir: c'eſt à la nouvelle Lune qu'il faut éviter leur fu-

(*a*) L. II. *Hiſt. Gent. Sept.*
(*b*) *Relation d'Islande* dans le *Recueil de Voiages au Nord* tom. pr.

fureur. Alors ils deviennent pâles, on voit leur vuë s'égarer, leurs yeux se tourner. En cet état ces Poëtes ne sont plus maitres d'eux mêmes, & s'ils ont pendant leur fureur quelque animosité personnelle dans l'esprit, rien n'est plus dangereux que les traits Poëtiques dont ils percent leur ennemi sous des figures, des allegories & des fables qu'ils tirent de leur *Edda*, qui est (*a*) la Mythologie du Nord. Il se peut fort bien qu'il n'y ait en tout cela qu'un reste de cette superstition qui faisoit attribuer une vertu secrete (*b*) aux Lettres *Runiques*. Quoi qu'il en soit on rapporte un (*c*) exemple remarquable de cette fureur Poëtique, & cet exemple a bien du rapport aux fameux *Jambes* (*d*) d'*Archilochus*. Qu'opposerons-nous à ces exemples? S'ils sont véritables il faut convenir que la Poësie mérite des exorcismes. Parlons serieusement: il est certain que le *Mal Poëtique* saisit fort souvent les gens quand ils s'y attendent le moins. C'est alors un *je ne sai quoi* qui monte à la tête, qui fait penser & parler autrement qu'à l'ordinaire. C'est dans cette situation que les images sont vives, les pensées impétueuses, les expressions rapides. Le Poëte ne marche pas, il est enlevé, il est transporté hors de lui même. Il ne voit plus que des yeux de l'imagination. Quand on est dans la violence de ces Accès Poëtiques, on ressemble assés bien à des possedés. L'imagination du Poëte distile alors le bien & le mal. Elle punit le vice & soulage sa mauvaise humeur par la Satyre, elle se donne la permission de recompenser la vertu par ses louanges: mais comme notre siecle n'a pas les égars qui sont dûs aux malades de cette espece, les gens d'aujourd'hui repoussent la fureur Poëtique par le bâton, & souvent par quelque chose de pis. A l'égard des louanges qu'elle donne, ils ne les considerent que comme les caresses d'une personne qui parle dans la réverie de sa fievre chaude. Après cette petite digression, que l'on prendra pour ce qu'on voudra, il faut revenir aux restes d'Idolatrie qui subsistent dans le Nord de l'Europe.

Les Peuples de Lituanie, d'Estonie, de Livonie, de Prusse, de *Courlande* & de Samogitie adoroient autrefois les Serpens. Des Prêtres-enchanteurs les tiroient de leurs retraites par des prieres ou par des charmes. Ensuite on presentoit à manger à ces Serpens. S'ils se rendoient aux prieres & aux invitations des Prêtres, & daignoient gouter des mets qu'on leur avoit préparé, c'étoit un heureux presage. Tout au contraire, on regardoit comme un malheur le refus que ces Reptiles faisoient de sortir de leurs trous & de manger de ce qu'on leur presentoit. On assure qu'on voit encore des restes de ces Idolatries parmi les Païsans de ces Provinces, principalement en Lituanie, dans la Samogitie & dans la Livonie. Il en restoit aussi quelques traces dans la Moscovie, du tems d'Olearius, (*e*) qui raconte que les Russes qui voiageoient avec lui regarderent la venue de deux couleuvres rouges comme une députation de S. Nicolas. Un Alleman du seisieme siecle raconte, que de son tems le Culte des Serpens subsistoit encore chez les Païsans du voisinage de Wilna en Lituanie, & un autre plus (*f*) moderne encore,

(*a*) *L'Edda* est une compilation qui contient la Theologie, les Usages Religieux, & les Antiquités des Goths & des autres Peuples Septentrionaux.

(*b*) V. *Keisleri Antiq. Celtic. & Sept.* Dans l'ancien *Alleman Runna* signifie *secret* & *mystere*.

(*c*) *Relation de l'Islande* ubi sup.

(*d*) *Archilochum proprio rabies armavit Jambo.* Horat.
La malignité des vers qu'il fit contre *Lycambe* son beau pere fut telle, que celui-ci s'en pendit de desespoir. Cet *Archilochus* peut être regardé comme l'*Aretin* des Grecs, à cause de ses Satyres & de ses obscénités.

(*e*) *Voiages d'Olearius* L. IV.

(*f*) *Hartknoch* cité par *Arnkiels* dans son *Traité Historique* de la *Religion des Cimbres*, imprimé en Alleman en 1703.

core, dit, qu'il eſt aſſés ordinaire aux Païſans Lituaniens de garder chez eux des ſerpens comme des Dieux Domeſtiques, ou tout au moins comme des conſervateurs du bonheur de la maiſon. En quelques endroits de la Livonie les Païſans nourriſſent des ſerpens avec du lait, & croient que le ſalut de leurs troupeaux dépend de la vie de ces Reptiles· Un pere de famille leur attribue les benedictions domeſtiques. On trouve auſſi dans la Samogitie des gens qui revérent le feu, & quoi qu'il paroiſſe plus de ſuperſtition que de véritable Idolatrie dans ce qu'ils pratiquent à l'égard de cet Element, on reconnoit neanmoins que ce ſont des reſtes de l'ancienne Religion du païs.

Voici un détail aſſés circonſtancié des ceremonies ſuperſtitieuſes des Livoniens & de leurs voiſins. C'eſt *Olearius* qui nous le fournit. „ Quand „ un Païſan ſe marie, il va chercher ſa future épouſe à cheval, la met der- „ riere lui en croupe, & s'en fait embraſſer du bras droit. Il tient à la „ main un bâton fendu par le bout, où il met une piece de monoie de „ cuivre, qu'il donne à celui qui lui ouvre le guichet par où il doit paſ- „ ſer. Il a devant lui un homme à cheval, qui joue de la muſette, & „ deux de ſes amis qui ont l'épée nuë à la main, dont ils donnent deux „ coups d'eſtramacon en croix dans la porte du logis où le mariage doit „ être conſommé. Enſuite ils pouſſent l'épée par la pointe dans un poutre „ ſur la tête du marié, " afin de rompre les charmes qui pourroient nuire au marié. „ Dans cette même intention, la mariée jette des pieces de „ drap ou de ſerge rouge dans le chemin . . . . auprès des croix & ſur „ les ſepulchres des enfans morts ſans baptême, qu'ils ont accoutumé d'en- „ terrer près des grans chemins. Lorſque la mariée eſt à table, elle a un „ voile ſur le viſage . . . . à peine les mariés ont-ils commencé leur re- „ pas qu'on les fait ôter de table pour les coucher : mais ou bout de deux „ heures on les fait lever & on les ramene à table. ". Le reſte de la nôce ſe paſſe à boire, danſer & s'enivrer.

Olearius continuë enſuite : „ ils croient une autre vie après celle-ci ", mais ſelon les idées groſſieres de leurs Ancêtres & de la plupart des Peuples Idolatres dont nous avons parlé dans ce Recueil, ils s'imaginent que dans l'autre vie on aura beſoin des choſes qui ſervent en celle-ci. Suivant ce principe, „ une Livoniene qui ſe trouvoit à l'enterrement de ſon mari, „ mit du fil & une éguille dans la bierre, diſant qu'elle auroit honte de „ ſavoir que ſon mari aïant à ſe trouver dans l'autre monde en la com- „ pagnie d'honêtes gens y auroit été vû avec des habits déchirés. Avec „ cela ils ſe ſoucient ſi peu de l'autre vie, qu'au ſerment qu'on leur fait „ faire en juſtice, on ne parle que des biens preſens & temporels ". Quand *Olearius* a dit cela, il n'a pas fait attention à la fin du ſerment, où, ſelon les propres termes dont il ſe ſert, celui qui jure, *conſent que la malediction de Dieu paſſe ſur ſon corps, ſur ſon ame, ſur ſes enfans &c.* „ Auprès de „ *Riga*, dit-il encore, quand les Païſans ſont obligés de faire ſerment en juſ- „ tice, ils mettent une tourbe ſur la tête & prennent un bâton blanc à „ la main, pour faire entendre qu'ils conſentent de ſécher comme cette „ tourbe & ce bâton, s'il leur arrive de jurer à faux.

„ Ils font le plus ſouvent leurs devotions ſur des collines, ou auprès d'un „ arbre qu'ils choiſiſſent tout exprès ". Tous ces Peuples Septentrionaux faiſoient dans les tems du Paganiſme la plus grande partie de leur Culte Religieux ſur les collines & dans les forêts. On s'acquittoit de certains

 vœux

vœux auprès de ces arbres, on les consacroit à quelques Dieux en les aspersant depuis le sommet jusqu'au pied, du sang des victimes. Nous ne disons rien des jugemens, qui se rendoient autrefois sous des (*a*) arbres. On croioit sans doute, que par la divine influence des forêts la justice & l'équité étoient inspirées dans les jugemens rendus sous les yeux des Dieux ou Génies des bois. Il y a presque lieu de croire que c'est à un reste de l'ancienne Idolatrie qu'il faut attribuer les châtimens qu'on inflige en divers Païs à ceux qui ébranchent & gatent les arbes. Cette érudition concernant les arbres nous meneroit un peu trop loin. Revenons aux Livoniens. „ Ils font des incisions à cet arbre qu'ils ont choisi, & le bandent en- „ suite de quelque chose de rouge ", ce qui est conforme au recit que fait *Olaus* de (*b*) l'Idolatrie du Nord. „ Entre *Revel* & *Nerva*, il y a une vieil- „ le Chapelle ruinée, où les Païsans vont faire un pelerinage le jour de „ la visitation de Notre-Dame. Il y en a qui se deshabillent & en cet é- „ tat se mettent à genoux auprès d'une grosse pierre, qui est au millieu „ de la Chapelle. Ils sautent autour de cette pierre & lui offrent des fruits „ & de la viande, lui demandent la santé & celle de leur bêtail ". Ceci est aussi un reste du Culte que les Goths & en general les Peuples du Nord, les Germains, les Gaulois &c., ont rendu aux pierres. On assure que ce Culte étoit fondé sur l'opinion établie dans ce Paganisme grossier, *que des Demons nains logeoient dans les pierres.* On alloit plus loin encore : on étoit persuadé que ces pierres rendoient des Oracles.

On assure que les Livoniens sont fort adonnés aux Sortileges. Les peres & meres les enseignent à leurs enfans. „ Ils croient pouvoir empêcher l'ef- „ fet des sorts par le moien de certaines pratiques superstitieuses ; par exem- „ ple ils ne tuent point de bête qu'ils n'en jettent toujours quelque chose ". Ils pratiquent la même chose dans les maisons. „ Ils rebatisent secretement „ leurs enfans, quand ils les voient malades dans les six premieres semaines „ après leur naissance ; & parce qu'ils attribuent le mauvais état de ces en- „ fans à ce qu'on leur a donné un nom qui ne leur convient pas, ils le „ leur changent.

Vers la *Finlande* les Païsans tachent d'empêcher l'ensorcellement des troupeaux par une formule de benediction qu'ils prononcent sur leurs bêtes, & dont le sens litteral est celui-ci,

> *Deux yeux t'ont regardé malignement ; puissent trois autres yeux jetter un regard favorable sur toi. Au nom du Pere &c.*

par ces trois *yeux* on entend les trois personnes de la *Trinité.* Cette maniere de prévenir l'ensorcellement des bêtes, ou d'ôter le sort prétendu qui est sur elles, est resté en ce païs-là de l'ancienne opinion qu'on avoit (*c*) de certaines femmes, qu'on croioit ensorceler les gens & les bêtes par les yeux, & causer beaucoup de désordres dans la nature, si on ne les apaisoit par des prieres & autres semblables homages. C'est une superstition que l'on trou-

(*a*) *Sub alta arbore.*

(*b*) Voiés ce qu'on a raporté des prieres faites devant un morceau de drap d'écarlate.

(*c*) Comme les *Voles* & les *Alrunes*, qui étoient une espece de Fées ou Propheteſſes, ou plutôt des *Prédiseuses* de l'avenir & de la fortune des sots, comme aujourd'hui celles qu'on appelle *Bohemes* & *Egyptienes.*

trouve aussi dans le Nord de l'Asie, & qui semble justifier la verité de ce que les Anciens ont écrit des *Bithies*, qui étoient fameuses chez les Scythes par leurs sorcelleries & leurs prédictions. De ces *Bithies* il pourroit être venu par diverses routes parfaitement connues aux Etymologistes les femmes (a) *Blanches* ou *Sages* des anciens Germains & les (b) *Sorcieres* des anciens Bretons. Peut-être même qu'en poussant plus avant les courses Etymologiques, on trouveroit que le *Phut* ou *Buth* des *Tartares*, le *Python* des Grecs, le *Vates* & les *Fatuæ* des Romains, & les *Fées* ou *Fades* des anciens François sortent d'une même source. C'est trop se parer d'érudition Etymologique : A quoi cela mene-t'il, dira un Lecteur qui veut s'amuser, & que nous importe-t'il de savoir d'où nos Peres ont tiré leurs folies religieuses ? Il nous sufit d'en avoir conservé plusieurs qui valent bien celles-là & dont l'origine ne nous est que trop connuë. Passons à ce qui reste de Paganisme en d'autres Païs du Nord de l'Europe.

Il n'y a pas encore long-tems que les Païsans de *Courlande* enterroient des provisions avec leurs morts & mettoient de l'argent dans leurs cercueils (c) On en raporte des exemples. Leur idée est que ceux qui partent d'ici bas, sans avoir dequoi fournir à leurs besoins de l'autre vie, y vivront pauvrement & dans la misere. Ils affectent autant qu'ils peuvent, aussi-bien que les Livoniens, d'enterrer leurs morts dans les sepulchres de leurs Ancêtres Païens. Ces sepulchres sont accompagnés d'un petit bôcage, suivant l'usage de plusieurs Idolatres modernes, & celui des anciens (d) Romains. Ces Peuples celebroient aussi une fête des morts fort semblable à (e) celle des Japonois. Tous les ans (f) nous dit-on, les Lithuaniens & leurs voisins de Livonie, Courlande & Samogitie, faisoient autrefois des festins aux morts dans le mois d'Octobre. Celui qui donnoit le repas funebre appelloit tous ses Ancêtres & ses autres proches parens morts, par nom & surnom, les invitoit à manger & boire. Le feu avoit aussi part à ces ceremonies mortuaires, comme symbole de l'immortalité de l'ame chez les anciens Septentrionaux. Ils croioient même que l'ame étoit de la nature du feu. Quand on suposoit que les ames avoient assés long-tems tenu table, l'hôte du logis les congedioit, en leur disant, *retirés-vous dans votre retraite, vous avés bien mangé, bien bû, mais aiés soin de passer par les chemins ordinaires, & ne marchés pas sur notre ségle.* Ces Peuples s'imaginoient que les ames gâtoient leurs grains & rendoient l'année sterile, quand on les avoit mal regalées.

A toutes ces superstitions funebres ajoutons encore celle qui subsiste chez le commun Peuple en divers endroits du Nord : c'est de donner des souliers aux morts, afin qu'ils puissent marcher d'un pas plus ferme dans le chemin de l'autre monde. Dans les tems de l'Idolatrie l'opinion étoit, qu'il faloit faire en sorte que les morts arrivassent promtement & heureusement au *Valhall*, qui étoit le Paradis de ces Peuples Septentrionaux. On donnoit des chevaux aux Princes & aux Gentilshommes; c'est à dire, qu'on les bruloit ou enterroit avec leurs maitres, & il y a aparence que de cet usage est venu celui

(a) *Weissen frauen. Weiss* signifie *blanc* & *sage* en Alleman.

(b) *Witches* en Anglois signifie *Sorcieres.* Par des changemens connus aux Etymologistes, il se peut que *Weiss*, *Witch*, *Wit* & *Witty*, qui signifient en Anglois *Esprit* & *spiritnel*, & *Bythie* soient un même mot prononcé diféremment.

(c) Voiés l'Auteur Alleman *Arnkiel* ubi sup.

(d) *Nempe in luco habitant manes &c.* Serv. ad Virg.

(e) Voiés ubi sup. p. 345.

(f) Citation dans *Arnkiel* ut. sup.

(a) celui des chevaux de main, qui marchent aux pompes funebres des Grans. Il est aussi fort ordinaire aux Peuples Tartares, qui, comme l'on sait, ont peuplé le Nord de l'Europe, d'enterrer des chevaux avec les morts.

Les Samogitiens, que nous venons de nommer, mélent aussi beaucoup de Paganisme à la profession qu'ils font du Christianisme. On assure même qu'il y en a encore, qui sont tout à fait Païens. Ils adoroient autrefois presque toute la Nature, ou pour mieux dire, ils donnoient des Génies tutelaires à tous les Etres de la Nature : en quoi les plus grossiers Idolatres n'ont pas raisonné autrement que les plus subtils. N'oublions pas une coutume singuliere de ce Peuple demi-*Tartare*. (b) Quand leurs filles sortent la nuit, elles ont la torche à la main & deux sonnettes à la ceinture, dans la suposition que la lumiere & le bruit seront des garans de la conduite de ces filles à leurs parens. Il faut être ou Samogitien, pour penser ainsi, ou Samogitienne, pour n'avoir pas l'adresse de tromper ceux qui se fient à de si foibles garans.

(c) Un Auteur, qui paroit exact & digne de foi, nous dit, que les Irlandois naturels mêlent aussi beaucoup de superstitions d'Idolatres à la profession exterieure qu'ils font du Christianisme. „ Ils rendent une espece de culte à la Lu-„ ne & aux Loups. Au renouvellement de la Lune, ils se prosternent de-„ vant elle & recitent plusieurs fois l'Oraison Dominicale avec quelques autres „ Oraisons; & à la fin de son décours ils la conjurent de les laisser aussi sains „ qu'elle les a trouvés. Ils disent que J. C. aimoit les Loups, ce qui les „ oblige à prier Dieu pour eux & pour leur prosperité. Ils ont de préten-„ dues Magiciennes, qu'ils consultent en une infinité d'occasions; & ces Ma-„ giciennes n'oublient jamais le *Pater noster* & l'*Ave Maria* dans les Ceremo-„ nies de leurs enchantemens. Lorsque quelqu'un d'entre eux est malade, ils „ ne lui parlent . . . . . jamais de Dieu & de son salut; mais quelquefois ce „ malade demande la Communion. Alors on le regarde comme un homme „ qui desespere de sa vie. Dès ce moment on l'expose dans un grand che-„ min, ou dans une place publique : on appelle à grans cris tous les passans, „ & chacun fait cent impertinentes questions au moribond ", comme par exemple, pourquoi il veut abandonner les biens & les avantages dont il jouit, S'il lui a manqué quelque chose; s'il n'étoit pas content des siens. D'ordinaire ce sont des femmes louées exprès, qui font ces questions. Après la mort ces femmes & les parens font de grandes lamentations, & frapent des mains. Mais quand on fait les obséques du défunt, les cris & les gemissemens augmentent. Tout ce qu'il y a de femmes, concubines, filles, nourrices du défunt redoublent les lamentations, s'arrachent les cheveux, se battent le front & les flancs. Ces mêmes lamentations se pratiquent pour ceux qui meurent sur un gibet, & pour ceux qui sont tués à la guerre. Ils supposent sur tout des ames de ces derniers, qu'elles vont joindre celles de leurs premiers Ancêtres, qui étoient des Heros & des Geans.

Ils conservent l'usage superstitieux des charmes. Les Magiciennes dont nous venons de parler guerissent les maladies par l'application de certaines herbes. Avec ces mêmes herbes, ou par d'autres secrets de leur art, elles facilitent la generation &

(a) Voi. *Arnkiel* ubi sup. *Keisler* dans ses *Antiquitates Septentrionales & Celticæ* & autres.
(b) *Le Laboureur* Voiage de Pologne.
(c) *Memoires & observations faites par un Voiageur en Angleterre.*

& les couches. En quelques endroits d'Allemagne (*a*) les femmelettes s'imaginent qu'une femme vétue de blanc apparoit à point nommé dans la chambre de celle qui est en travail, & contribue à sa delivrance. Ce spectre de femme est le substitut des (*b*) *Mayrs* des Anciens Germains, lesquelles étoient au nombre de trois comme les Parques. Pour parler selon le stile des *Contes des Fées*, ces trois *Mayrs* douoient de leurs dons les enfans naissans, & facilitoient les accouchemens, comme autrefois *Lucine* chez les Romains. Les prétendues Magiciennes des Irlandois instruisent aussi du passé & de l'avenir. Un des moiens dont elles se servent (*c*) est l'épaule de mouton. Les curieux Irlandois y trouvent d'abord le premier qui mourra de leur famille. Par ce même moïen ils aprennent dans quelle compagnie se rencontrent les ames de leurs défunts en l'autre monde. Tout cela se voit à travers l'os sec & décharné de l'épaule. Ils ont quelques autres superstitions encore plus singulieres; comme de pendre au plancher de leur maison le pied du cheval qui leur est mort; de refuser du feu le premier de May à ceux qui leur en demandent, & de ne le donner, quand c'est une necessité absolue, qu'avec une formule d'imprécation. (*d*) „ Quand quelqu'un s'est laissé tomber, après s'être relevé le „ plus vite qu'il a pû, il fait trois tours à droit & un saut sur l'endroit „ même où il est tombé. Ensuite il y fait une petite fosse & en enle- „ ve une motte de terre avec son couteau; & quand il lui survient une ma- „ ladie, il envoie une enchanteresse, qui mettant la bouche en terre sur la „ petite fosse, prononce certaines parolles avec un *Pater* & un *Ave*, évo- „ que la Nymphe, qui a envoié la maladie . . . . & la conjure de re- „ medier au mal qu'elle a fait.

Le Mariage parmi ces Irlandois consiste en une promesse verbale, qui n'a de force qu'autant que la bonne amitié dure entre mari & femme, ou que l'envie de changer ne fait point naitre de dégout. Dans les Villes ils se marient. Dans le Baptême on évite de donner à l'enfant le nom du pere, ou de quelqu'autre personne de la famille, de peur que cela ne hâte la mort de ceux-ci. On appelle *Kerne* & *Raperies* les Irlandois dont nous venons de parler.

RELIGION *de la* LAPONIE

LEs *Scriffinnes*, à present Lapons Danois, les *Finlandois*, & les *Lapons* ordinaires adoroient autrefois *Jumala* comme Dieu Souverain, *Jumala* est encore aujourd'hui le nom de Dieu. Ils adoroient aussi le Soleil, la Lune, *Thor*, qui paroit (*e*) avoir été le même que *Jumala*, & des (*f*) Dieux particuliers, qui présidoient à leur chasse, à leurs affaires domestiques &c. *Jumala* étoit représenté sous forme humaine, couronné & assis sur une maniere

(*a*) V. *Keisler Antiq. Sept. & Celticas.*
(*b*) *Mayr* ou *Maer* à beaucoup de raport à μοῖρα, qui est le nom donné à la Parque chez les Grecs.
(*c*) *Memoires & Observations &c.* ut sup. & autres.
(*d*) Idem.
(*e*) Voiés *Hist. de la Laponie par Scheffer.*
(*f*) *Scheffer* appelle *Seites* les Idoles des Lapons. Ce nom est le même que celui de *Seitan*, qui est emploié dans le même sens par les Tartares. Voi. pag. 356. de ce volume.

re d'Autel. Le Dieu étoit de bois, il avoit une tasse sur ses genoux & dans cette tasse on mettoit l'offrande. On l'a representé ici, & il n'y auroit rien à dire à sa figure, si elle étoit un peu plus grossierement faite.

Les Lapons d'aujourd'hui ne peuvent gueres passer que pour des Chrétiens de nom, & même ils sont la plupart Idolatres declarés, & cette Idolatrie leur tient au cœur, parce que leurs Ancêtres y ont vecu. C'est la force de la Tradition qui fait cela. Doit-on être surpris, que des peuples, qui se donnent le droit d'éclairer, d'enseigner, de sauver les autres, suivent une Logique si universellement repandue, que les Protestans eux-mêmes, ces ennemis jurés de tout ce qui a l'air de préjugé, la trouvent aimable & commode? En tems & lieu nous leur en fournirons des exemples. Suivant la Tradition de leurs Ancêtres, les Lapons adorent trois Dieux, *Thor* ou *Ajeka*, *Storjunkare*, ou *Stourra-Passe*, & *Beywe*. *Thor* étoit adoré sous le même nom dans la Scandinavie & dans l'Allemagne. Chez les Celtes, il l'étoit sous celui de *Taran* ou *Taranis*. Le nom d'*Ajeka* signifie *Aieul* & *Bisaieul*. Ce *Thor* est le Dieu Suprême & le Maitre du tonnerre. Les Lapons tiennent qu'il a un pouvoir absolu sur les hommes, qu'il regne sur les Demons & qu'il met des bornes à leur pouvoir. Le marteau dont il est armé lui sert à châtier les méchans & les Demons. (*a*) On veut que ce marteau de *Thor* ait eu beaucoup de raport avec la Croix : voilà un type.

Thoron est toujours de bois, & d'ordinaire de bois de bouleau. [*b*] On voit ici la forme grossiere de cette Idole, dont le sommet paroit representer la tête d'un homme. Elle a la tête percée d'un clou auquel on attache un petit caillou, afin qu'elle puisse faire du feu, quand il lui plaira. Il n'est pas necessaire d'expliquer le reste de la figure. *Thoron* est élevé sur un espece de table dressée à un trait de fléche de leurs cabanes. Cette table est comme un Autel, & pour donner l'air d'un Temple à ce Sanctuaire, on l'environne de pins & de bouleaux.

Storjunkare est inferieur à *Thor*: il est comme son Lieutenant. *Junkare* signifie *Gouverneur*. C'est par son ministere que les biens viennent aux hommes, & il est, ajoute-t-on, le Dieu qui préside sur toutes les bêtes : par conséquent c'est à lui aussi qu'il faut s'adresser pour avoir une chasse heureuse. *Storjunkare* est une espece de Dieu domestique : chaque famille a le sien. L'Auteur cité nous parle des lieux qui lui sont plus particulierement consacrés. Ce sont des rochers, des marais & des cavernes. Les Lapons ne croient pas qu'on puisse mieux servir ces Dieux que dans les endroits où il fait sa residence ordinaire, & où, s'il faut les en croire, il leur apparoit souvent. Sans beaucoup d'érudition, il est aisé de lui trouver de la ressemblance avec *Pan*, & les *Faunes* des Anciens. Le Dieu *Storjunkare* est representé sous la forme d'une pierre, & d'une sculpture qui n'a pas plus de delicatesse que celle de *Thoron*. Souvent même pour se le representer, ils se contentent des pierres brutes qu'ils trouvent dans les montagnes, & ils croient que ce n'est ni la Nature, ni le hazard qui leur a fait découvrir ces pierres, mais *Storjunkare* lui même. Souvent aussi ils font toute une famille à ce Dieu de pierre. C'est à dire, (*c*) qu'ils arrangent autour de lui plusieurs autres pierres, une desquelles est sa femme, les autres ses fils, ses filles, & ses serviteurs.

Beywe,

(*a*) Voiés *Keisleri Antiq. Sept. & Celticas.*
(*b*) *Histoire de la Laponie* par *Scheffer*.
(*c*) *Histoire de la Laponie* ubi sup.



JUMALA DIVINITÉ des LAPONS.

WIRKU-ACCHA DIVINITÉ des LAPONS.



B. Picart sculp. dir. 1726.

THORON DIVINITÉ des LAPONS.



STOR-JUNKARE DIVINITÉ des LAPONS.

Beywe, le Soleil, eſt le troiſieme des principaux Dieux. Il n'y a rien de particulier à remarquer de ſon Culte.

Wirchu-Accha, que *Scheffer* nomme auſſi *la vieille de Livonie*, n'eſt pas d'une plus belle figure que les autres Divinités. On ne nous en dit pas davantage. A ces Dieux il faut ajouter des eſprits aeriens qu'ils ſuppoſent diſperſés dans les Elemens & ſurtout dans l'air, comme les Gnomes & les *Sylphes* de *Gabalis*. Il faut leur ajouter encore les *Manes* ou les ames des morts, qu'ils craignent juſqu'à-ce qu'elles ſoient entrées en d'autres corps. D'où il paroit qu'ils ont la même opinion des ames que les *Tartares* & les *Scythes*, qui l'ont reçûe des Orientaux.

Leurs SACRIFICES : *leur* MAGIE *&c.*

IL n'eſt permis qu'aux hommes de ſacrifier & d'entrer dans les lieux conſacrés aux Divinités. Ils excluent les femmes, à cauſe de l'infirmité periodique du Sexe. Les Rennes ſont les victimes ordinaires, mais ils ſacrifient quelquefois d'autres animaux ; même des chiens, des chats & des poules. Avant de ſacrifier, ils examinent par le moien du tambour, dont nous parlerons bientôt, ſi la victime ſera agreable au Dieu, auquel elle eſt deſtinée; & cela ſe découvre de la maniere ſuivante. C'eſt l'Hiſtorien de la Laponie qui parle. (a) „ Après avoir attaché la victime derriere la cabane, ils tirent „ du poil de deſſous le col de la bête qu'ils attachent à un des anneaux „ du tambour dont ils veulent ſe ſervir. Un de la compagnie frape ſur ce „ Tambour, *pendant que l'aſſemblée chante une courte priere.* Si le paquet „ d'anneaux à l'un deſquels on avoit attaché un poil de la victime, & qui „ étoit auparavant immobile, ſe remue, en même-tems qu'on frappe ſur „ le tambour & va ſe poſer ſur la figure *du Dieu*, *comme par exemple* de Thoron, ils prennent cela comme une preuve certaine que le ſacrifice de la „ victime ſera fort agreable à ce Dieu. Si au contraire le paquet d'anneaux „ demeure fixe ſans changer de place, nonobſtant l'agitation du tambour, „ ils offrent cette victime *à un autre Dieu*, & frapent pour la ſeconde fois „ ſur le tambour en chantant une autre priere . . . . Si le paquet d'anneaux ne ſe remue pas plus que la premiere fois, ils s'adreſſent *encore à* „ *un autre*, *& recommencent toutes ces ceremonies.*

L'Autonne eſt le tems que les Lapons choiſiſſent ordinairement pour ſacrifier à leurs Dieux. Tous les ans dans la même ſaiſon, ils renouvellent l'Image de leur Dieu *Thoron*. Ils égorgent alors un Renne auprès de cette nouvelle Idole & la frottent du ſang & de la graiſſe de la victime. Enſuite ils enterrent au même endroit les reſtes de la victime. „ Outre cette Idole, ils „ ſont obligés de lui en ériger une autre à chaque fois qu'ils lui immolent „ un Renne, ils placent toutes ces Images les unes près des autres ſur la table qui eſt dans le lieu ſacré derriere la cabane. Enſuite ils égorgent la „ victime & lui font le ſacrifice . . . La victime eſt d'ordinaire un Renne „ mâle, qu'ils immolent en lui perçant le cœur avec la pointe d'un couteau. „ On

(a) *Scheffer Hiſtoire &c.* ut ſup.

„ On reçoit dans un vaiſſeau le ſang le plus proche du cœur, & l'on en „ frote *Thoron* à la tête, au dos & ſur l'eſtomac où ils font avec ce mê„ me ſang des lignes en forme de croix. Derriere *Thoron* les Lapons arran„ gent le bois & les os de la tête du Renne immolé, & devant lui une „ eſpece de boite faite de bouleau pleine de petits morceaux de chair pris de „ toutes les parties du corps de ce Renne, avec de la graiſſe fondue par deſ„ ſus. Le reſte des chairs s'emploie aux uſages de la famille.

Aux victimes offertes à *Storjunkare* ils paſſent un fil rouge au travers de l'oreille droite & pratiquent toutes les ceremonies que nous venons de remarquer, excepté, „ que celui qui ſacrifie, prend les bois & les os de la „ tête & du cou de la victime, avec ſes ongles & ſes pieds. Tout cela ſe „ porte ſur la montagne conſacrée au *Storjunkare* en l'honneur duquel la vic„ time a été immolée. Le devot Lapon arrivé à la montagne, s'aproche de „ cette pierre ſacrée, ſe découvre avec reſpect & s'incline profondement de„ vant elle ". Après cette premiere devotion, il frote la pierre avec du ſang & de la graiſſe de l'animal, met le bois derriere l'Idole, attache au bois du côté droit de la tête cette partie de ſon corps qui lui ſert à multiplier ſon eſpece, & à celui du côté gauche un fil rouge paſſé au travers d'un morceau d'étain, avec une petite piece d'argent.

„ Ils font quelquefois des feſtins à l'honneur de ce même *Storjunkare*. A„ lors ils tuent la victime auprès de l'Idole, font cuire ſa chair & s'en re„ galent avec leurs amis. Mais ils ne mangent que la chair de la tête & du „ cou de la victime, & laiſſent ſur la place la peau étenduë, laquelle y de„ meure ſouvent pluſieurs années ". Quelquefois auſſi, lorſque la montagne où il faudroit s'aſſembler pourr cette ceremonie eſt eſcarpée & difficile, les Lapons font leur ſacrifice au bas, & prennent enſuite une pierre trempée dans le ſang du Renne immolé, & la jettent vers le ſommet de cette montagne. Ils croient s'être acquités par ce moien de tous leurs devoirs envers le *Storjunkare* du lieu.

Ils renouvellent les Images de ce Dieu de la même façon que celles de *Thor* : mais l'*informité*, ſi l'on peut le dire, de ce *Storjunkare* ne permet pas de faire ce renouvellement par des repreſentations du Dieu. „ On arrange „ de nouvelles branches de pin ou de bouleau ſur la pierre conſacrée. Cette „ ceremonie ſe fait deux fois l'année; en été, lors qu'ils y mettent des bran„ ches de bouleau, & en hiver, quand ils changent ces branches & qu'ils „ en mettent de pin . . . . Si, lors qu'ils mettent ces branches, ils trouvent „ la pierre legere & facile à lever, ils eſperent que Dieu les favoriſera : mais „ quand ils ſentent cette pierre peſante, ils craignent qne le Dieu ne ſoit en „ colere & ne leur faſſe du mal. Alors ils ſongent aux moiens de prévenir „ cette colere. A l'inſtant même, ils lui promettent quelques nouvelles victimes.

„ Ces Lapons n'offrent au Soleil que des Rennes jeunes & femelles, avec „ les mêmes ceremonies que nous venons de décrire, excepté que l'on paſſe „ un fil blanc par l'oreille droite du Renne, pour marquer que c'eſt une vic„ time conſacrée au Soleil, & qu'au lieu que dans les autres ſacrifices on prend „ des branches de bouleau, à celui-ci on en prend de ſaules. De ces bran„ ches de ſaules, on fait deux cercles de la grandeur de ceux des demi-tonnes „ de biere. A ce cercle ils attachent de petits morceaux de chair pris de tou„ tes les parties du corps de la bête. Ils les poſent ſur une eſpece de table der„ riere leurs cabanes . . . . Sur cette même table ils arrangent en forme de „ cercle les os principaux de la victime.

A l'é-

A l'égard des (*a*) Manes, on ne les represénte pas par des Images, mais on leur offre seulement certains sacrifices, & pour savoir ceux qui leur sont les plus agréables on les consulte par le moien du tambour. L'anneau indique la victime qui leur plait : pour lors on attache aux cornes de la bête un fil de laine noire, qui passe par l'oreille droite. Après cette consécration de la bête, on la sacrifie, on mange sa chair, dont on ne reserve qu'une petite partie du cœur & du poûmon. Ces parties se subdivisent chacune en trois, & l'on passe à travers ces parcelles de chair de petites broches de bois, qu'on trempe dans le sang de la bête, & qu'on enterre après cela avec les os & les autres restes de la victime.

Les Lapons appellent *Juhles* certains esprits ou Demons aëriens, auxquels ils ne consacrent ni images ni statues, quoiqu'ils leur rendent un Culte Religieux. On les honore sur des arbres derriere les Cabanes & à la portée d'un trait de fleche. Ce culte consiste à faire un sacrifice aux (*b*) *Juhles* la veille & le jour de Noël, qu'ils nomment la *Fête des Juhles*. Ils commencent par jeuner la veille. Tout au moins ils se privent de viande & separent quelques morceaux des autres alimens qu'ils prennent: ils font la même chose le jour de la Fête. Ils jettent ces morceaux dans un coffre de bouleau qu'ils pendent à un arbre derriere leurs Cabanes pour les *Juhles* errans dans les montagnes & les forêts. Que cette pratique soit un mêlange d'idées Chrétiennes & Païennes, comme *Scheffer* paroit le croire, ou que ce soit un Culte tout à fait Païen, comme celui des Grecs & des Romains pour les Génies, c'est dequoi la pluspart des lecteurs s'embarasseront fort peu. Seulement nous dirons en passant, que dans la Mythologie du Nord, *Odin*, qui est le (*c*) Mars, le Mercure, & peut-être aussi le Pluton des Septentrionaux, se trouve qualifié du nom de (*d*) *Pere des Juhles*.

Les Lapons observent le choix des jours, ils font attention à la premiere chose qu'ils rencontrent en sortant le matin de chez eux, ils ne permettent pas aux femmes de sortir par la porte par laquelle leurs maris ont passé pour aller à la chasse. Nous avons déja parcouru tant de superstitions de cet ordre, qu'il seroit ennuieux de donner un détail de celles-ci, qui n'ont rien de plus remarquable.

Quoi qu'on nous raconte des choses merveilleuses de la Magie des *Lapons*, comme de pouvoir arrêter les Vaisseaux dans leur course, d'ôter la liberté d'agir, de faire pleuvoir &c. nous en laissons la croiance au petit peuple crédule. Notre siecle ne l'est pas. Il faut attendre le retour de quelque siecle tenebreux pour pouvoir persuader ces prodiges. Les Lapons, nous dit leur Historien, (*e*) ont des maitres & des écoles de Magie. Les parens mêmes sont les maîtres de leurs enfans en cet art. Les Esprits passent des peres aux enfans comme un heritage, & se font la guerre les uns aux autres. En ce Païs-là les Demons erigent Autel contre Autel. Il y a guerre civile dans le Roiaume de Satan, & cependant il subsiste, contre la parole de l'Evangile, qui dit, *que si Satan est divisé contre lui-même, son Roiaume ne peut subsister*. Les crédules Ecrivains, cités par l'Historien de la Laponie, avoient

(*a*) Les *Lapons* les appellent *Sites*, selon *Scheffer* Hist. &c. ut sup.
(*b*) Voi. sur l'origine des *Juhles Keisler* in *Antiq. Septent. & Celticis.*
(*c*) *Keisler* ut sup. en divers endroits de cet ouvrage.
(*d*) *Juhl Vatter.*
(*e*) *Scheffer* Hist. &c. Ch. XI.

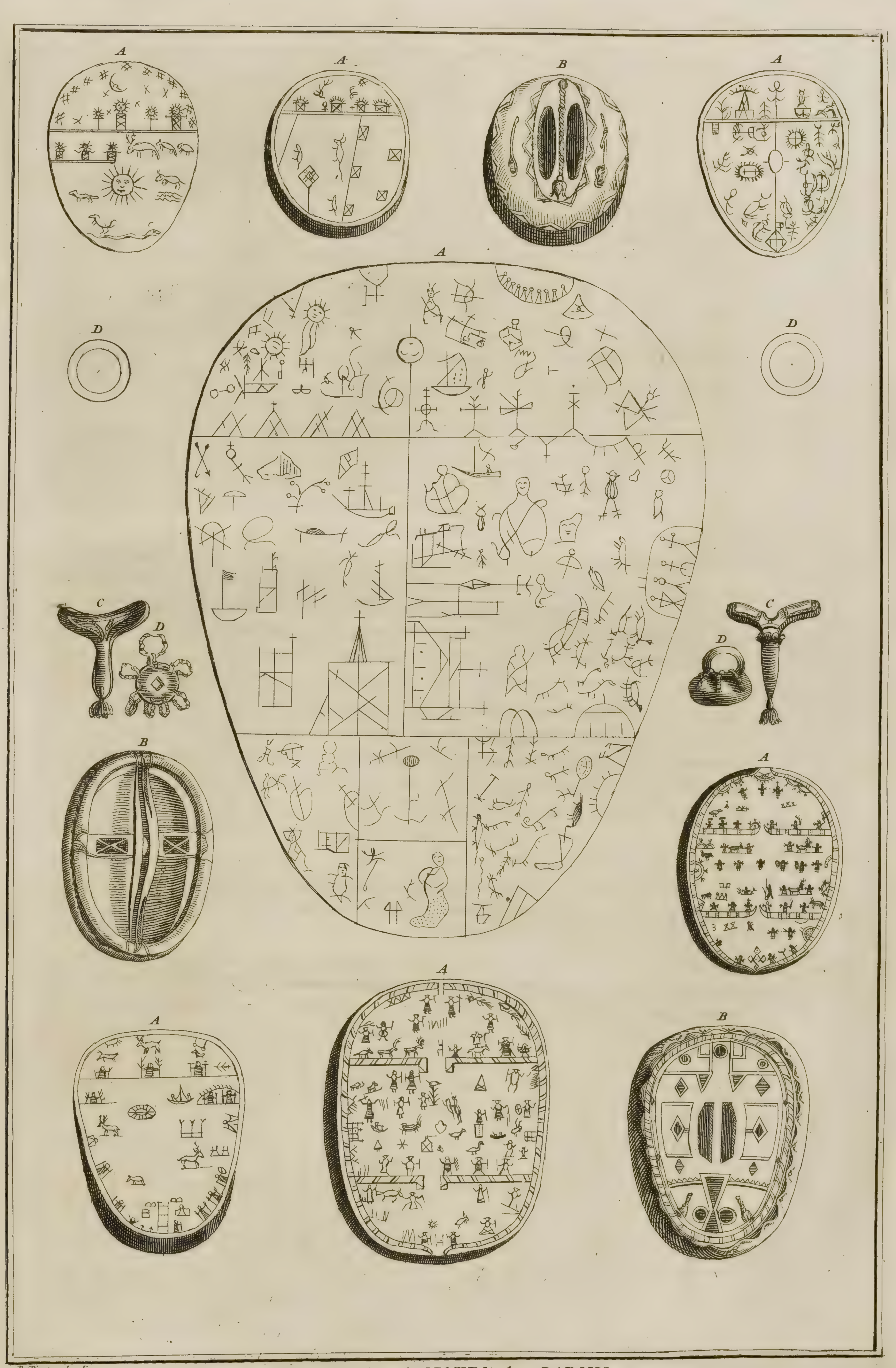
voient oublié l'objection de J. C. Quoi qu'il en ſoit, on nous aſſure „ que „ des Familles entieres ont des Demons certains & differens des Demons des „ autres familles - - contraires & oppoſés les uns aux autres. Qu'outre „ cela chaque Lapon en ſon particulier a ſes Demons familiers & domes- „ tiques, quelquefois deux, trois & plus, pour ſe défendre contre les en- „ trepriſes du Demon de ſon ennemi " &c. La communication des Demons ſe fait par degré à ceux qui ſont propres au miſtere de ſorcellerie, & cette communication eſt „ une certaine maladie durant laquelle le Demon „ repreſente des images & procure des viſions, par leſquelles on aprend, „ autant que l'âge peut le permettre, ce qui apartient à cet art. Ceux „ qui tombent pour la ſeconde fois dans cette maladie, ont bien plus de „ viſions qu'en la précedente . . . & s'il leur arrive d'avoir pour la troi- „ ſieme fois cette maladie, toutes les viſions . . . . leur ſont en cette oc- „ caſion montrées à découvert, & ils ſont ſi ſavans, qu'ils peuvent, ſans „ ſe ſervir du tambour, voir diſtinctement les choſes les plus éloignées. " Nous concluons de ce recit, que la Magie des Lapons n'eſt autre choſe qu'une ſorte melancholie, dont les impreſſions ſe font ſentir ſi vivement au cerveau, (*a*) que l'imagination du malade en reſte gâtée & ſe derange abſolument. Paſſons au *Tambour Magique*. Les Lapons le font d'un tronc de pin ou de bouleau creux, „ qui croit dans un certain endroit, & ſe „ tourne en ſuivant directement le circuit du Soleil . . . . . c'eſt à dire, „ dont la ſouche & toutes ſes plus petites branches ſont tellement courbé- „ es, que toutes ces courbures, prenant dès le bas, montent & s'élevent „ juſqu'au plus haut, en telle ſorte que de la droite elles ſe panchent vers „ la gauche. . . . . Ce bois eſt d'une ſeule piece, ſavoir d'une partie du „ tronc de l'arbre fendue & tellement creuſée au milieu, que ce qui eſt „ plat en fait la partie ſuperieure, ſur laquelle on étend la peau, & ce „ qui eſt convexe, en fait la plus baſſe partie & la poignée dont on le „ tient. Parce qu'ils ont coutume de façonner ainſi cette partie, qu'après „ y avoir fait deux trous fort longs, ce qui ſe trouve de bois entre ces deux „ ouvertures peut ſervir de poignée. Ce qui reſte ſur les côtés & qui „ tient en forme de cercle la peau bandée n'eſt pas parfaitement rond, „ mais d'une figure qui reſſemble à l'ovale ". Sur la peau, qui eſt tendue ſur le tambour, les Lapons deſſinent avec du rouge des figures qu'on peut bien apeller *hieroglyphes*, puis que tous ceux qui ont fait des découvertes dans les Antiquités Religieuſes des Païs du Nord, (*b*) nous aprennent que ces Peuples ont caché leurs miſteres ſous le voile des emblemes & des hieroglyphes: mais il ne faut aucune érudition pour prouver cet uſage chez les Lapons, il n'eſt beſoin que de jetter les yeux ſur les Tambours dont (*c*) *Scheffer* nous a donné la figure, ou ſur ceux qu'on voit ici. Nous donnerions l'explication des hieroglyphes de ces Tambours, ſi nous la croiïons du gout des lecteurs. Il vaut mieux renvoier les plus curieux aux figures de *Scheffer*.

Il

(*a*) Voi. ſur ce ſujet le P. *Malebranche* Rech. de la Verité L. 2. 3. part. Ch. VI. & apres lui M. *Le Clerc* dans ſes Oeuvres philoſophiques au Traité de la *Pneumatologie*, où il a étendu ſeulement le raiſonnement du P. *Malebranche*.

(*b*) V. *Bartholini* Monumenta Danica. *Keiſler* in *Antiquit. Septent. & Celticis.* *Arnkiels* dans ſa *Religion des Cimbres* en Alleman.

(*c*) Chap. XI. de ſon *Hiſt. de la Laponie* & dans les additions.



B. Picart sculp. dir. 1727.

TAMBOURS MAGIQUES des LAPONS.

A. Le dessus de diverses sortes de TAMBOURS MAGIQUES.
B. Le dessous de quelques TAMBOURS MAGIQUES.
C. MARTEAU avec lequel on frappe sur le TAMBOUR.
D. ANNEAUX MAGIQUES.

Il est aisé de remarquer que tous ces Tambours n'ont pas exactement la même figure, „ peut-être, dit l'Auteur cité, à cause qu'il y a de ces „ Tambours qui servent plus à la Magie, & qui sont propres à faire plus „ de mal que les autres. . . . . Deux choses, continue-t-il, sont necessai- „ res pour se servir de ces Tambours, la marque & le marteau. La mar- „ que montre les choses desirées sur ces figures peintes du tambour; le „ marteau sert à fraper dessus. *Ce qu'on appelle marque* est un . . . . grand „ anneau d'airain, auquel ils ont coutume d'en attacher d'autres plus pe- „ tits, qui sont tous ensemble une forme de paquet. Tous ces anneaux „ n'ont pas toujours la même figure. *Un de ceux que l'on a representé ici,* „ est fait d'un cuivre fort épais, & de la grandeur d'une richedale, avec „ un trou quarré dans le milieu, & de petites chaines d'airain qui pen- „ dent au lieu d'anneaux & se rejoignent en rond. . . L'autre est un an- „ neau de laiton, auquel une petite lame de cuivre ronde est suspendue „ par des chaines fort menues. Le marteau, *avec lequel on frappe sur le* „ *tambour*, est fait du bois d'un Renne, *selon la figure qu'on voit ici*". Ce n'est pas pour faire beaucoup de bruit que les Lapons se servent de cet instrument; c'est, ainsi que nous l'avons déja dit, pour faire remuer l'anneau, afin que, selon qu'il se posera dans le mouvement qu'on lui donne, il puisse indiquer la chose qu'on veut connoître.

Les Lapons croient leur Tambour si saint, qu'ils ne permettent à aucune fille nubile de le toucher. „ Quand il faut le transferer d'un lieu en „ un autre, ils le portent le dernier après toutes les autres choses, & après „ que toutes les personnes du logis sont parties. Ce transport se fait par „ les soins & sous la conduite du mari, jamais de la femme. Ils pren- „ nent un chemin tout extraordinaire, fort different & éloigné des che- „ mins communs. . . . Ils craignent que si trois jours après que le Tam- „ bour a été transporté, quelqu'un & particulierement une femme, ou u- „ ne fille à marier viennent à passer fortuitement par le même chemin, „ elles ne meurent sur le champ, ou qu'il ne leur arrive quelque grand „ malheur. . . . ." Un anneau de léton, que l'on offre pour l'usage du Tambour, expie la faute commise en cette occasion.

Dans la divination par le tambour le Lapon, qui veut découvrir quelque chose, doit être à genoux & toute l'assemblée de même. On raconte des choses surprenantes de cette divination: mais comment s'y prendre pour les vérifier exactement? Suspendons notre jugement: c'est le plus sûr.

Le Tambour destiné aux divinations est fait d'une maniere un peu différente des autres. Ce qu'on peut apeller la poignée est disposé en forme de croix & le partage en quatre parties presque égales. A ce Tambour les Lapons attachent les ongles & les os des bêtes qu'ils prennent à la chasse. A l'égard de la divination, voici une de leurs pratiques. Pour aprendre, par exemple, ce qui se passe dans les Païs étrangers, (*a*) un d'entre eux bat le Tambour de la maniere suivante. „ Il met dessus, à l'endroit où l'ima- „ ge du Soleil est dessinée, quantité d'anneaux de léton attachés ensem- „ ble avec une chaine de même metal: il frappe de telle sorte sur le tam- „ bour avec son marteau . . . . que ces anneaux se remuent. Il chante „ en même-tems d'une voix fort distincte une chanson que les Lapons ap- „ pellent

(*a*) *Scheffer* dans l'*Hist. de la Laponie* ut sup.

„ pellent *Jonke* ; & tous ceux de leur Nation qui s'y trouvent préſens, „ tant les femmes que les hommes, y ajoutent chacun leurs chanſons ; auxquelles ils donnent le nom de *Duvra* . . . . . Les paroles qu'ils proferent „ ſont ſi diſtinctes, qu'elles expriment le nom du lieu, dont ils deſirent ſavoir quelque choſe. Après avoir quelque tems frapé ſur le Tambour, il le „ met en quelque façon ſur ſa tête ; & il tombe auſſitôt par terre, comme „ s'il étoit endormi, ou tombé en quelque defaillance. . . . . On ne lui „ trouve ni ſentiment, ni pouls, ni aucune marque de vie. Cela a donné „ occaſion . . . de croire que l'ame de ce *Devin* ſortoit effectivement de ſon „ corps, & que, conduite par les Demons, elle alloit aux Païs, . . . d'où „ l'on vouloit avoir des nouvelles. . . . Pendant que le Lapon qui doit deviner eſt en cet état, on dit qu'il ſouffre de telle ſorte, que la ſueur lui „ ſort du viſage & de toutes les autres parties du corps. Cependant toute „ l'aſſemblée continue de chanter juſqu'à ce qu'il revienne de ſon ſommeil. „ On ajoute que, ſi l'on diſcontinuoit le chant, le Devin mourroit. . . De „ même que ſi l'on eſſaioit de le reveiller *en le touchant tant ſoit peu.* C'eſt „ auſſi peut-être pour cette même raiſon, que l'on a grand ſoin de chaſſer „ d'autour de lui les mouches *& autres Inſectes.* . . . . A ſon reveil le „ Lapon raconte ce qu'il a appris, & *repond à ceux qui l'interrogent ſur les* choſes qui les concernent ". Il n'y a point de durée fixe à ce ſommeil exſtatique. On dit ſeulement que le plus long dure autour de vingt & quatre heures, & que le Devin montre à ſon reveil quelque marque des choſes ou du païs dont on lui demande des nouvelles, pour confirmer la verité de ſon art. Voilà qui ſuffit pour montrer au Lecteur l'uſage que les Lapons font de leur Tambour. Ajoutons y ſeulement, qu'il leur ſert auſſi pour chercher & la cauſe & la qualité de leurs maladies, c'eſt à dire ſi elles proviennent du ſort où d'une cauſe naturelle, & les moiens d'apaiſer leurs Dieux en cette occaſion. Il ne faut pas oublier non plus, que ſi les anneaux du Tambour ſe remuent de la gauche à la droite, c'eſt un bon augure, parce qu'ils imitent le cours du Soleil, diſpenſateur de tous les biens de la Nature & la ſource de ce qu'elle a de plus agreable. Tout au contraire, ſi les anneaux ſe remuent de la droite à la gauche, c'eſt un préſage de malheurs, de maladies & d'adverſité, parceque ce mouvement eſt contre le cours du Soleil.

La vente des vens a quelque choſe de ſingulier. Les Peuples de Norwegue, ceux de la Laponie Septentrionale & des côtes du Golfe Bothnique les vendent aux Voiageurs & aux Mariniers. Le ſecret de cette Magie conſiſte en un cordon à trois nœuds qu'ils donnent aux paſſagers pour le prix dont on eſt convenu. Au dénouement du premier nœud, un vent favorable s'éleve ; au ſecond, le vent ſe renforce, mais au troiſieme, ce ſont des tempêtes & des orages, on n'eſt plus le maitre du vaiſſeau qui va périr contre les écueils. C'eſt un ſecret (*a*) dit quelqu'un, qui dépend de la nativité du Magicien. Il a un plein pouvoir ſur le vent qui ſoufloit au moment de ſa naiſſance : ainſi l'un gouverne un vent & l'autre un autre. Comme ils ont le pouvoir de faire ſiller les vaiſſeaux, ils ont auſſi celui de les arrêter ; mais ce mal n'eſt pas ſans remede, & ce remede, c'eſt le ſexe qui le fournit ſans fraix & ſans beaucoup de peine. (*b*) Certaines humeurs ſe produiſent regulierement en cer-

(*a*) Auteur cité dans *Scheffer* ut ſup.
(*b*) Citation dans *Keiſler* in *Antiq. Sept.* &c.

certains tems. Il faut en froter le vaiſſeau. Le Diable craint ſi fort cette odeur, qu'auſſitôt il lache priſe & laiſſe au vaiſſeau la liberté de faire ſon cours. La vertu de cette humeur contre la malice de la Magie n'a pas été inconnue aux (*a*) anciens.

On attribue encore aux Lapons l'uſage de certains Darts Magiques, qu'ils lancent contre leurs ennemis pour leur nuire. Par ce ſortilege ils leur envoient des maladies violentes, ou s'ils ne leur nuiſent pas dans leur perſonne, il leur nuiſent dans leurs biens & dans leurs troupeaux. (*b*) La plupart des Auteurs ne diſent rien de ces Darts Magiques, mais ils parlent des Eſprits familiers que les Septentrionaux envoient pour faire du mal aux uns & aux autres, & donnent le nom de *Gan* à ces prétendus Demons.

La *Tyre* des Lapons eſt un autre inſtrument de ſorcellerie. „ Cette Tyre, „ dit l'Hiſtorien de la Laponie, n'eſt autre choſe qu'une boule ronde de la „ groſſeur d'une noix, ou d'une petite pomme, faite du plus tendre duvet . „ . . . de quelque animal . . . . polie par tout, & ſi legere, qu'elle ſem„ ble creuſe. Elle eſt d'une couleur mêlée de jaune, de verd & de gris, „ qui tire un peu plus ſur le jaune. . . . On aſſure que les Lapons vendent „ cette *Tyre*, qu'elle eſt . . . comme animée . . . & qu'elle a du mouve„ ment, en telle ſorte, que celui qui l'a achetée la peut envoier ſur qui il „ lui plait. . . . Cette *Tyre* va comme un tourbillon, s'il ſe rencontre en ſon „ chemin quelque choſe d'animé, cette choſe reçoit le mal qui étoit préparé „ pour un autre. . .

Finiſſons cet article par des ſuperſtitions concernant la Chaſſe. Nous dirons, qu'ils y obſervent les jours heureux & les malheureux, que pour cet effet ils conſultent leur Tambour, & qu'allant à la chaſſe ils ne ſortent pas par la porte ordinaire du logis, afin d'éviter la rencontre des femmes, qui entrent & ſortent par cette porte. C'eſt un mauvais ſigne pour un chaſſeur que de rencontrer une femme en ſon chemin. La chaſſe de l'Ours ſe fait avec des ceremonies, qui ſemblent marquer un certain reſpect tout particulier pour cet animal. Après qu'on l'a commencée par la conſultation du Tambour, ſelon la pratique obſervée dans les autres chaſſes, celui qui a decouvert la retraite de l'Ours marche à la tête d'une troupe de chaſſeurs, ſans autres armes qu'un bâton, au pommeau duquel ils ont attaché un anneau de laiton; après lui marche en ſecond celui qui a eu charge de conſulter le Tambour. Tous ceux qui ſuivent ont auſſi leurs fonctions reglées. Après que l'Ours a été tué, on chante une eſpece de chant de triomphe, & par ce chant on felicite l'Ours de ſon arrivée, on le remercie de ce qu'il n'a fait aucun mal aux chaſſeurs. Enſuite on le fouette avec des verges, & on le porte dans une cabane dreſſée exprès pour l'écorcher, le mettre en pieces & le cuire. Toute la troupe des chaſſeurs ſuit le traineau qui le porte & chante pendant la marche une chanſon, par laquelle on prie l'animal de ne point faire de mal à ceux qui lui ont cauſé la mort. Pendant le cours de l'année il eſt défendu de ſe ſervir en aucune façon du Renne, qui a été attelé au traineau dans lequel étoit l'Ours. C'eſt auſſi dans cette cabane que les femmes attendent le retour de leurs maris. Ceux-ci étant arrivés demandent en chantant à leurs femmes de broier de l'écorce d'aune

(*a*) Citation de *Pline* dans le même.
(*b*) Voi. *Scheffer* ut ſup.

d'aune entre leurs dents & de la leur cracher au visage. C'est l'usage, dit l'Historien de la *Laponie*, „ qu'après avoir porté l'Ours dans la cabane où „ on le doit faire cuire, chacun d'eux est obligé de se transporter dans une „ autre cabane, où sa femme, *qui est à l'entrée* . . . lui crache au visage „ cette écorce d'aune machée & broiée avec les dents, " afin que cela le fasse paroître comme s'il avoit le visage couvert du sang de l'Ours. Cette derniere cabane est celle où les femmes regalent les hommes de la chair de l'Ours qui a été tué à la chasse. Il y a bien d'autres choses dans le détail de cette chasse. Nous ne remarquerons que les particularités suivantes. C'est que ceux qui ont été à la chasse de l'Ours, ou l'ont vû tuer, doivent s'abstenir durant trois jours de tout commerce avec leurs femmes, & le Chef des chasseurs cinq; que la peau de l'animal est exposée au haut d'une perche; que les femmes tirent au blanc contre cette peau avec des fleches, & que celle qui la touche la premiere est aussi la plus estimée. On regarde ce coup d'adresse comme un présage assuré, que le maride cette femme sera le premier de la compagnie, qui tuera un Ours à la chasse. „ On donne à cette même femme, selon *Scheffer*, la „ charge de prendre des morceaux d'étoffe, & de coudre avec un filet d'é- „ tain sur chacun d'eux autant de croix que l'on a tué d'Ours . . . . & de „ pendre ces pieces d'étoffe au cou de tous ceux qui ont assisté à la chas- „ se, qui sont obligés de les porter ainsi trois jours, jusqu'au soleil couché „ du troisieme jour. . . . On pend une semblable croix au cou du Ren- „ ne, dont on s'est servi pour trainer l'Ours depuis le bois jusqu'à la ca- „ bane . . " Il se peut, que la communication des Lapons avec les Chrétiens les ait accoutumé à regarder les croix comme des preservatifs contre les Demons ou Génies des Forêts, qui peut-être ne voient qu'avec indignation qu'on leur détruise leurs sujets.

Enfin les femmes purifient leurs maris par une espece de lustration. Au bout de trois jours de separation les hommes retournent à la cabane de leurs femmes. „ Alors ils prennent d'une main la chaine à laquelle les „ chaudieres sont pendues sur le feu, ils sautent trois fois autour de ce feu, „ & sortent, en courant l'un après l'autre, par la porte ordinaire de la ca- „ bane, par où les hommes & les femmes passent indifféremment ". En même tems les femmes chantent ces paroles, *Vous recevrez des cendres sur les jambes.* C'est apparemment la formule de la lustration, car tout aussitôt une d'entr'elles jette des cendres derriere ces hommes, à qui il est permis après cela de retourner auprès de leurs femmes. On ne peut dire autre chose de toutes ces superstitions, sinon que les Lapons les aiant reçues par tradition, les pratiquent sur le même fondement, sans en pouvoir dire ni l'origine ni la raison: mais qu'importe au lecteur d'où elles viennent?

Leurs CEREMONIES NUPTIALES & FUNEBRES *&c.*

LEs richesses du Païs consistent en Rennes: ainsi la fille qui a le plus de Rennes est toujours la plus recherchée. Les Rennes apartiennent absolument aux enfans, parce que l'usage est de leur en donner à leur naissance. Celui qui en a le plus est le plus riche. Comme l'intérêt est de tout Païs, en Laponie on fait la cour à la fille qui possede beaucoup de Rennes, & cela dans les mêmes vues, qui font qu'ailleurs on recherche trente ou quarante mille francs avec une fille. Un Lapon, en s'attachant à une maîtresse, regarde à la bonté de ses Rennes, s'ils sont mâles ou femelles, s'ils sont vigoureux. En Hollande, [ce Païs nous vient à l'esprit, à cause qu'une femme bien dotée y est d'une grande utilité,] on regarde si l'argent que la femme apporte est solide & assuré, si les contracts sont valables, les obligations en bonne forme &c. Tout revient à un : il n'y a de différence qu'en ce que chez les uns on parle de (*a*) *tonnes d'or*, & chez les autres d'un nombre de Rennes: mais tout va au même but, qui est d'étendre ses besoins & de voir du bien devant soi. L'Historien des Lapons nous dit, qu'ils n'ont d'autre égard qu'aux Rennes, sans faire reflexion sur la vertu de la fille, ni sur sa beauté &c. Ce caractere nous convient encore.

Un Lapon, qui a jetté les yeux sur une fille, se sert d'un entremetteur pour la demander, & l'entremetteur prend avec lui quelques bouteilles d'eau de vie. Chez des Lapons rien n'est plus éloquent que cela. Arrivés à la cabane de la demoiselle, le pere du garçon & l'ami qui sert d'entremetteur sont civilement invités d'entrer; pour le galant, il reste dehors, & n'entre que quand on l'invite. Trop d'empressement ruineroit ses affaires. Chez nous il faut faire l'amoureux & témoigner de la tendresse auprès de sa belle, quand même on n'en auroit dans le fond du cœur que (*b*) *pour les beaux yeux de sa cassette.* Ceux donc qui viennent demander la jeune Lapone, commencent par faire leur compliment à ses parens, & lui donnent toute la force, toute l'energie necessaire avec le secours de l'eau de vie qu'on leur presente, & qui s'appelle en cette occasion le *vin de la bien venue.* Ce sont en ce premier abord, de la part des demandeurs, des témoignages d'affection, des éloges, des marques d'estime, des signes de respect. N'en fait-on pas tout autant chez nous ? Pendant ces préliminaires on ne traite point encore avec la fille, le jeune homme ne lui parle pas. Au contraire on l'envoie bien loin paitre les Rennes: mais le jeune homme est enfin invité d'entrer dans la cabane, il salue les parens de sa maitresse, & ces parens lui donnent à manger. S'il parle à la belle c'est une grande faveur. L'entrevue commence par un baiser sur la bouche & une forte application de leurs nés l'un contre l'autre, sans quoi la salutation passeroit pour froide. Ces marques d'amour sont soutenues

(*a*) Par *Tonne d'or* les Hollandois entendent cent mille francs.
(*b*) Expression de l'*Avare* dans Moliere.

tenues des presens qu'apporte l'amant. Les presens sont des langues de Rennes & autres semblables viandes. Par honte ou par modestie, la belle, qui est environnée de ses parens & amis, fait semblant de les refuser: mais, en même tems elle fait signe à son galand de sortir, & pour lors, étant tête à tête, elle accepte tout. Pour lors aussi l'amoureux Lapon se croit autorisé à des libertés. Il prie sa belle de le laisser dormir, parlons plus correctement, de le laisser coucher auprès d'elle; mais si la belle n'est pas d'humeur d'avoir cette complaisance, elle jette les presens à terre, & cela marque son refus. Tout ceci ressemble un peu aux galanteries du *Canada*.

Les préliminaires du mariage sont longs, parce que les parens sont lents à donner leur derniere approbation, & cette lenteur est l'effet de leur avarice. Pendant les recherches le galand leur fait des presens, pour les mettre dans ses interêts. Ils ont assés d'adresse pour s'en prévaloir. Ici se vérifieroit la chanson, qui dit,

Qu'il faut boire pour se connoitre,
Et se connoitre pour aimer.

Dans le cours de ses *longues amours* le galant fait boire de l'eau de vie à toute la parenté, & prodigue à cette maitresse, qu'il visite avec assiduité, toutes les douceurs que le cœur lui dicte. Il les lui debite même en prose & en vers. Si l'on ne trouve pas dans leur language amoureux des sentimens exprimés avec noblesse, & des pensées aussi delicates que vers le midi de l'Europe, c'est la faute du climat. Heureusement pour ces belles il se trouve chez les Lapons la même proportion d'idées & de sentimens qu'on trouve par tout où il y a des hommes. C'est à dire, que si les Lapons expriment moins noblement que nous leurs idées, les Lapones, qui ne connoissent rien de mieux, n'exigent que ce qui est à la portée de leur imagination. Peut-être que cette imagination brute & grossiere fait moins de mal chez les Lapons que chez nous l'imagination cultivée de nos Dames. Pour faire une juste comparaison, il faudroit entendre un Lapon & une Françoise disputer entre eux sur le mariage.

Lors que les parties sont d'accord entre elles & avec leurs parens, on convient du jour de la nôce. Le futur époux apporte les presens nuptiaux: il y en a pour toute la parenté. L'époux & l'épouse marchent à l'Eglise pour y recevoir la benediction nuptiale; c'est à dire, s'ils sont Chrétiens: ou s'ils se donnent pour tels. Autrefois le mariage se faisoit par les parens & chez eux. On prenoit un morceau de fer & une pierre à feu, avec ce fer & cette pierre on faisoit du feu, & cela representoit symboliquement le mistere du mariage. Le feu étoit l'embleme de la vie que l'union de deux personnes donne à un tiers. Aujourd'hui point de ces emblêmes. On se rend à l'Eglise en ordre, les hommes les premiers, les femmes ensuite. Ils ont un meneur qui marche devant, l'époux le suit, & il est suivi de ses amis. Cette troupe précede des filles qui marchent devant l'épouse, & cette épouse est entre un ami & une amie. L'épouse marche modestement, la tête baissée. Elle est triste, ou le paroit, & souvent aussi les nôtres paroissent telles, quoique peut-être bien plus aguerries. On veut paroître en Laponie, tout comme ailleurs, passer à regret entre les bras d'un époux, & c'est pourtant à quoi l'on aspire. On arrive enfin à l'Eglise: là se donne la benediction nuptiale. Le Prêtre lit la Liturgie aux



MARIAGE des LAPONS .



BAPTÊME des LAPONS .



B. Picart sculp. dir. 1726.

FUNERAILLES des LAPONS .



LAPON en extase le TAMBOUR MAGIQUE sur le dos, avant de PRÉDIRE l'avenir .

aux futurs conjoints. Lors qu'il faut dire *oui*, la mariée affecte de garder le silence. Les parens l'exhortent, la pressent de dire ce mot decisif. Elle le dit enfin, & le dit fort bas. Ensuite on s'en retourne pour faire la nôce, où tout se passe comme dans les autres Païs, jusqu'à la conclusion du festin, qui se termine, non par des danses & la musique, mais par de longs traits réiterés d'eau de vie. Ici s'acheve la Ceremonie nuptiale. Ce qui la suit regarde l'époux & l'épouse. Ils sont les Heros de la piece, & cette piece a par tout le même dénouement.

Après le mariage l'époux est obligé de servir son beau-pere une année entiere. Au bout de l'an il peut emmener sa femme avec sa dot. A l'égard de la Polygamie, on prétend que les Lapons ne l'ont jamais pratiquée: mais il n'en est pas ainsi de la jalousie. On assure que ce mal leur est connu. Autrefois ils permettoient à leurs hôtes de passer la nuit avec leurs femmes. Cette hospitalité si singuliere pouvoit être due à l'*infécondité* de ces femmes, & à la passion d'avoir des enfans, que *Scheffer* [a] attribue aux Lapons.

Ils jugent par la Lune si l'enfant qui leur naitra sera fils ou fille. Une étoile au dessus marque le premier. Une étoile qui est près de la Lune, & semble aller devant elle, est une preuve de la santé de l'enfant. Cela sufit pour indiquer au lecteur la foi qu'ils ajoutent aux Etoiles.

Il n'y a rien de particulier à remarquer du Baptême, sinon que les Lapons conservent autant qu'ils le peuvent les noms Païens de leurs ancêtres, & changent souvent de nom à leurs enfans, sur tout dans une maladie ou après.

Les Lapons, nous dit encore leur Historien, n'ont point de medecins, & ne croient point en avoir besoin. Nous ne saurions ni vivre ni mourir sans eux, parce que les soins, les travaux, les débauches, les soucis nous les rendent necessaires. Il n'en est pas ainsi des Lapons; la simplicité de leur vie les empêche de connoître tous les maux que nous connoissons. Il est bien vrai, que, selon nos idées, si la vie d'un Lapon est plus saine & de plus longue durée que la nôtre, elle n'est ni si agreable, ni si utile. Dans leurs maux les Lapons pratiquent un remede fort ordinaire aux Indes Orientales, & dont nous avons déja parlé. C'est de bruler ou scarifier l'endroit du corps vers lequel ils sentent quelque douleur. Ils ont aussi le secret de faire avec du fromage de Renne une espece d'huile avec laquelle ils frotent la partie du corps que le froid a attaquée. De ce fromage il se tire encore d'autres remedes aussi simples que celui-là. Mais quand le tems est enfin venu que la Nature doit défaillir, & que les remedes n'operent plus, les Lapons ont alors recours au Tambour, pour savoir si le malade doit rechaper, ou mourir, & connoître, en cas de mort, l'heure & le moment qu'il mourra. Ceux qui se disent Chrétiens ajoutent à cette superstition des exhortations prises du Christianisme, & ceux qui ne le sont point du tout, pensent moins au malade agonisant qu'au festin funebre, dont l'essentiel est le tabac & l'eau de vie.

Ce Tambour consulté pour les malades nous oblige de tirer de *Scheffer* une ceremonie remarquable de quelques Lapons. „ Lors qu'un Lapon tombe ma-„ lade dans le *Lap-mark* d'*Ulma*, on fait venir celui que l'on croit le plus ex-„ pert

(*a*) Ut sup. Ch. XXVI.

„ pert en l'uſage du Tambour, qui *pour cet effet* immole à ſon Idole le plus „ grand Renne de tout le troupeau du malade, ou de ſon meilleur ami. Il „ bat le Tambour, tombe comme mort, & ſon corps devient dur comme „ de la pierre. Il demeure en cet état environ une heure, enſuite l'*aſſemblée* „ [a] *chante la chanſon du Magicien, & cela* le fait revenir. Il ſe leve, prend „ ſon Tambour, l'aproche de ſon oreille & le bat ſort doucement, après quoi „ il reſte un peu de tems penſif. *Revenu* de ſa réverie, *il raconte aux aſſiſtans* „ *tout ce que ſon ame a vu, tout ce qu'elle a découvert pendant qu'elle s'eſt abſen-* „ *tée du corps* &c.

N'oublions pas une ſuperſtition aſſés plaiſante de ces *Lapons*. Quand ils ſe trouvent ſujets à des douleurs de Rhumatiſme en quelque partie du corps, au premier coup de tonnerre qu'ils entendent au printems, ils ſe jettent à terre & ſe tournent de tous côtés. Ils croient que cette action eſt un remede efficace contre les douleurs.

Après la mort on abandonne la cabane du défunt. L'opinion eſt que l'eſprit du mort rode encore autour de ſon corps. Les Chrétiens mettent ce mort dans un drap de toile ou de laine. Les Païens l'habillent de ſes plus beaux habits. Un ami du défunt lui rend le ſervice de le mettre dans le cercueil. Les parens lient un anneau de laiton au bras droit de cet ami, & l'anneau y reſte juſqu'à ce que la perſonne ſe ſoit acquittée de cet office. L'anneau eſt un preſervatif contre le mal que les *Sites* ou Manes du défunt pourroient faire.

Autrefois les *Lapons* enſeveliſſoient leurs morts dans les bois, & cela ſe fait encore aujourd'hui par les *Lapons* idolâtres. Quelquefois ils les portent dans des cavernes, dont ils bouchent l'entrée avec des pierres. Ces Idolâtres, ajoute *Scheffer*, „ enterrent avec le corps du défunt ſa hache, un caillou & un „ morceau d'acier pour faire du feu. Ils donnent pour raiſon de cette ſuper- „ ſtitieuſe coutume, que le mort ſe trouvant . . . dans les tenebres, il aura „ beſoin de quelque lumiere, qu'il pourra recouvrer allumant du feu avec l'a- „ cier & le caillou; & qu'au cas qu'il trouve en ſon chemin des broſſailles „ & des branches d'arbres, capables de l'arrêter dans ces forêts ſi épaiſſes, „ il les pourra couper avec ſa hache, parce que la loi a été impoſée aux „ morts d'arriver aux Cieux par le feu & par le fer. Ils raiſonnent main- „ tenant ainſi depuis qu'ils ont entendu parler du dernier jour du jugement „ & de la reſurrection des morts. . . . . *Les Lapons idolâtres ſemblent croire* „ *que les morts n'arrivent point aux lieux de plaiſir*, qu'après avoir paſſé au „ travers des tenebres par des chemins fort obſcurs. *C'eſt une opinion due à* „ *la nature du Climat qu'habitent ces peuples groſſiers. Les nuits & les tenebres y* „ *étant fort longues, ils s'imaginent que leurs morts en trouvent de pareilles après* „ *leur trépas.* " A l'égard des Lapons Chrétiens, ils obſervent les uſages du Chriſtianiſme, bien qu'en y mêlant des ſuperſtitions. Par exemple, ils ne veulent pas faire la foſſe du mort. L'Hiſtorien dit, „ qu'ils laiſſent dans le „ cimetiere le traineau ſur lequel on a apporté le corps mort, & tous les „ vêtemens qu'il avoit pendant ſa maladie . . . ſon lit, ſes couvertures & „ tout ce qui étoit ſur lui. . . . On fait le feſtin des funerailles trois jours „ après celui de l'enterrement. Les parens & les alliés du défunt y ſont con- „ viés. . . . On y mange la chair du Renne qui a trainé le corps mort juſ- „ qu'au

(a) Dès qu'un Lapon a commencé de lier commerce avec le Demon, celui-ci lui aprend une chanſon qu'il doit retenir, car c'eſt par le moien de cette chanſon que le Magicien évoque le Demon quand il lui plait. *Scheffer* Hiſt. de la *Laponie*.

„ qu'au . . . . lieu de la ſepulture. . . . . On en ramaſſe les os avec ſoin „ dans un panier ſur lequel ils mettent la figure d'un homme auſſi bien „ qu'ils le peuvent former, grande ou petite, à proportion de la taille du dé- „ funt, & enterrent tout cela. . . . Ils ont la coutume de boire à la ronde „ à l'*honneur du mort*, ce qu'ils appellent le vin du bienheureux. . . . On le „ boit pour ſe reſſouvenir de celui qui a le bonheur d'être delivré des miſeres „ de ce monde. " Enfin les Lapons font un anniverſaire des morts, lequel conſiſte en un feſtin & à tuer quelques Rennes, comme pour en faire aux morts une eſpece de ſacrifice.

Un autre uſage à l'égard des morts, c'eſt de tremper le doigt dans de l'eau de vie, & de s'en froter le viſage par maniere d'expiation. Après cela ils s'enivrent, & dans leur ivreſſe recitent les louanges du défunt, avec un détail fort ample de toutes ſes bonnes qualités. Ce n'eſt pas chez les ſeuls *Lapons*, que ſe trouve cette maniere d'honorer ceux qui ne ſont plus. Il eſt donné à tous les Peuples Septentrionaux, de boire & (*a*) de parler beaucoup à l'honneur des morts.

SERMENS: *quelques* OPINIONS *ſuperſtitieuſes.*

AUtrefois, & aujourd'hui encore, pour faire ſerment, nous dit l'Hiſtorien des *Lapons*, ils ſe mettoient nuds juſqu'à la ceinture, & en cet état ils ſe donnoient à tous les Diables, eux, leurs femmes, leurs enfans, leurs Rennes. L'Hiſtorien ajoute, que ſi le ſerment n'eſt pas conforme à la verité, il leur en vient beaucoup de mal.

A leur melancolie, dûe ſans doute au climat, à la ſolitude & aux alimens, il faut attribuer le commerce prétendu qu'ils diſent avoir avec les génies: mais cela eſt du reſſort de la Sorcellerie des Lapons, & nous en avons déja parlé.

Les Idolâtres croient l'éternité du Monde. Les uns & les autres s'imaginent que dans les éclipſes la Lune eſt devorée par des Demons, & qu'il faut la ſecourir. A ce ſecours ils emploient des armes à feu, dont ils tirent contre le Ciel. Nous avons dit ce qu'ont penſé & pratiqué ſur le même ſujet les anciens Païens, & ce qui ſe pratique actuellement aux Indes & à la Chine &c. Quand il tonne, les *Lapons* s'imaginent que Dieu foudroie les Demons, & que ceux-ci, pour éviter la foudre, ſe vont cacher ſous les chiens: à cauſe dequoi pendant le tonnerre ils chaſſent les chiens dehors. A toutes ces ſuperſtitions ajoutons celle de jetter dans les Rivieres ou dans un marais les os des pieds des Rennes ſauvages, qu'ils ont pris à la chaſſe, & de ne prendre jamais leur repas qu'ils n'aient mis un morceau d'étoffe ſous le plat dans lequel ils mettent leur viande. Ils diſent que s'ils manquoient à cela, leurs Rennes ſeroient lents &

(*a*) Il nous vient tous les ans de ces Païs-là des bâles d'Oraiſons funebres, qui, après avoir paſſé rapidement du cabinet de l'Auteur à l'impreſſion, viennent ſe rendre avec la même rapidité chez les épiciers des autres Païs.

& pareſſeux. Il eſt difficile de trouver le moindre raport entre des Rennes & cet uſage, mais la ſuperſtition unit les idées les plus diſſemblables, & c'eſt un défaut que les Nations éclairées ne ſauroient faire aux plus groſſieres, ſans s'expoſer à la recrimination.

Ces *Lapons* attribuent auſſi à leurs ſorcieres le pouvoir d'augmenter le froid: mais celles qui ſont revêtues de ce pouvoir doivent être nées en hiver. On nous dit donc, que ces femmes ſont avec de la neige une petite figure humaine, dont elle frottent la tête avec leur ſalive rougie du ſuc de l'écorce de bois d'aune, qu'elles mâchent pour faire cette operation. Elles crachent auſſi au viſage de cette figure & ſur ſes mains & ſes pieds. *Scheffer* ajoute, „ qu'elles en uſent encore autrement, en mâchant cette écorce „ d'aune, & la crachant enſuite dans les chemins par où elles paſſent, ou „ bien ſur les bords à droite & à gauche de ces chemins. " Ceux qui ont *épluché* l'Antiquité, nous ont parlé ſavamment de la force des crachats des anciens ſorciers. C'eſt auſſi à ces ſavans qu'il apartient de comparer ici les *Lapons* avec ces anciens.

„ Quand ils veulent moderer la rigueur du froid, ils prennent la peau d'un „ Ours & l'expoſent à l'air pendant la nuit. Le *Lapon*, ſitôt qu'il eſt levé, „ prend des verges & fouette cette peau. . . . Ils s'imaginent que le tems „ s'adoucit par ces coups. . . . à quoi *ſans doute* ils ajoutent quelques pa- „ roles magiques. . . . Pour ce même effet ils coupent auſſi en petites pieces „ la peau d'un fan, & jettent ces pieces dans le feu, en recitant une certaine „ priere.

Dans les viſites les Lapons obſervent, ſelon le même *Scheffer*, que perſonne ne ſe promene dans la cabane devant celui qui en ſort. On ne doit ſe promener qu'entre le feu & les Lapons qui ſont aſſis. Une femme, qui en paſſant enjamberoit par deſſus les jambes d'un homme, pourroit cauſer quelque grand malheur. Mais pourquoi nous amuſons-nous à des détails ſi badins? Il y auroit dequoi faire un gros livre de toutes les ſottiſes de cette eſpece, qui regnent encore dans le monde.

FIN.



DIS-

DISSERTATION

SUR LA

RELIGION

DES

PERSES,

Connus aujourd'hui sous le nom de GAURES & *de* PARSIS & *sur les* AFRICAINS.

DISSERTATION

SUR LA RELIGION DES PERSES,

Connus aujourd'hui ſous le nom de GAURES *&* *de* PARSIS.



Es Perſes dont il s'agit ici ont conſervé inviolablement la Religion des anciens *Mages*, ſans aucun mélange des rites & des uſages des Mahometans & des Indiens, parmi leſquels ils ſont diſperſés. Ils ne contractent aucune alliance, & n'ont d'autre communication avec eux, que celle qu'exige le negoce.

La défaite de *Yesdezerd*, dernier Roi de *Perſe* de la Religion des *Mages*, par les Califes Mahometans, eſt l'époque de leur diſperſion & de la deſtruction de leur Culte en Perſe. Après avoir ſoumis cette Monarchie à leurs Loix, les nouveaux conquerans voulurent auſſi forcer l'épée à la main la conſcience des Peuples conquis. Ceux qui ne voulurent pas ſe ſoumettre à des Miſſionnaires ſi redoutables, déſerterent de leur Patrie, & allerent s'établir dans les *Indes*. Les Mahometans donnent le nom de *Gaures* & de *Guebres* à ces Perſes. *Gaure* veut dire infidelle.

Les *Gaures* ſont aujourd'hui repandus en pluſieurs endroits de la Perſe, principalement dans le *Kirman*. Cette Province étant la plus mauvaiſe & la moins fertile de toute la Perſe, les Mahometans, qui ne ſe ſoucient pas d'y demeurer, y laiſſent vivre les *Gaures*, & jouïr paiſiblement de l'exercice de leur Religion. Par tout ailleurs les *Perſes* Mahometans les traitent avec beaucoup de mépris. On dit que rien n'eſt plus admirable, que la patience avec laquelle ces *Gaures* ſupportent leur oppreſſion.

 Avant

Avant que d'entrer dans aucun détail, il faut caracteriser en gros des gens qui ne sont pas moins fideles à leurs dogmes parmi les Mahometans, que les Juifs à leur Religion parmi les Chrétiens. Les *Gaures* vivent dans la pauvreté : leur morale est rigide, leur maniere d'agir franche & leur procedé sincere. Dans la pauvreté de leur état, ils conservent, comme nous venons de le dire, un zèle étonnant pour la Religion de leurs Ancêtres. Ils font profession de n'adorer que Dieu, & témoignent beaucoup d'aversion pour l'Idolatrie ordinaire, c'est à dire, pour celle qui paroit ne s'attacher qu'au bois & à la pierre. Cette distinction est necessaire, à cause que les *Gaures* nient que leur Culte soit Idolatre : cependant ils font l'exercice de leur Religion devant le feu & en se tournant vers le Soleil Levant ; mais ils declarent en même-tems qu'ils n'adorent ni l'un, ni l'autre. Dieu, disent-ils, reside particulierement dans ces Creatures : elles sont le symbole particulier de sa présence, & c'est pour cela que nous nous tournons vers elles dans notre Culte. Ils trouvent dans le feu de cet Astre l'image de la pureté divine, & quelques uns d'eux croient que Dieu y a fixé sa demeure ; que par consequent le Soleil est le véritable Paradis & le séjour des bienheureux. Ils ont pour *Zoroastre*, ou *Zerdust*, la même veneration que les Juifs pour Moïse. C'est là un abregé de leur caractere & de leur Culte. Remontons à leur premiere origine.

RELIGION *des* ANCIENS PERSES.

(a) IL y a apparence qu'avant même le tems d'*Abraham*, les Perses corrompirent la Religion qu'ils avoient reçuë de *Sem* & d'*Elam* leurs Patriarches, & qu'ils y mélerent le *Sabeïsme*, c'est à dire une certaine veneration pour les Corps Celestes & les Elemens, qui n'étoit pas absolument Culte religieux. A ce Culte inferieur au Culte Divin, ils ajouterent dans la suite celui du feu, comme embleme de l'Etre Supreme, & ce feu, ils l'ajouterent peut-être comme pour imiter celui qui bruloit sur l'Autel dans la Religion Judaïque : quoi qu'il en soit (b) il est si vrai, nous dit-on, que les Perses n'étoient pas Idolatres à la façon des autres Asiatiques & des Grecs, que c'est à un zele d'Iconoclaste, & par consequent d'ennemi juré de toute adoration de l'Etre Suprême figuré en bois; en marbre & en metal, qu'on doit attribuer la destruction que les Perses firent en Grece des Temples & des Images des Dieux. Ils croioient l'un & l'autre injurieux à la Divinité, laquelle penetre & remplit tout l'Univers & ne sauroit être enfermée dans les bornes étroites des Temples. Ils rendoient leurs hommages religieux à Dieu en *plein air*, & ne lui consacroient ni Statuës, ni Images. Il est bien vrai que dans la décadence de leur Empire, ils reçurent le Culte de Venus, lui dédierent des Temples & lui consacrerent des Prêtres : mais cela doit être regar-

(a) Voi. Hide Ch. I. *Relig. Veter. Pers.*
(b) En s'exprimant ainsi, l'on parle après *Hide.*

regardé comme une heréſie introduite & autoriſée par un (a) Monarque hé-retique. Jamais les Perſes n'ont donné le nom de Dieu à (b) *Mithra*, dit le ſavant *Hide*, qui nous fournit la matiere de cette Diſſertation. Si les Grecs leur ont attribué ce Culte, c'eſt faute de s'être (c) donné la peine, ou d'a-voir eu le moien de l'examiner. Jamais auſſi les Perſes ne ſe ſont adreſſé à *Mithra* dans leurs prieres. Toutes ces prieres s'adreſſent à Dieu ſeul. C'eſt par lui qu'elles commencent & qu'elles finiſſent. On auroit tort d'appeller en témoignage de leur Idolatrie leur coutume de ſe proſterner devant le feu. Cette coutume eſt toute civile & ne difere pas des marques de veneration & de reſpect que les Orientaux donnent à leurs Superieurs. Les anciens Perſes ſe proſternoient devant le feu, mais ils prioient debout ou à genoux l'Etre Supreme, & c'eſt ce que l'on voit dans les ruines de Perſepolis où l'on trou-ve des repreſentations d'hommes qui prient Dieu debout devant le Soleil & le feu, qu'on remarque tout vis à vis ſur un debris de muraille. Diſons en paſſant, que la diſtinction entre ce que les Perſes attribuoient au feu & ce qu'ils croioient ne devoir qu'à Dieu, convient parfaitement à des Siecles poſ-terieurs à celui de l'établiſſement du Culte des Perſes. (d) Les Controver-ſes ſeroient terminées il y a long-tems, ſi l'on avoit voulu admettre cette diſtinction : néanmoins il faut avouer que ceux qui de notre tems ont voulu *controverſer* ſur cette matiere, l'ont pouſſée au delà des bornes.

De tout ce que nous diſons ici, il faut conclurre, que la Religion, ou pour mieux parler, la connoiſſance du vrai Dieu s'eſt conſervée parmi les Perſes depuis un tems (e) prêſqu'immemorial juſqu'à aujourd'hui : mais ce n'eſt pas aſſés dire. Cette connoiſſance du vrai Dieu s'eſt conſervée plus pure chez eux que chez toutes les autres Nations, excepté la Juive. Il y a bien de la différence entre l'adoration renduë à Dieu devant des Etres regardés comme des ſymboles de la Majeſté Divine & les plus vives images du pre-mier Etre, & l'adoration immédiate rendue à ces mêmes Etres, comme à des Dieux. Voilà ce qu'on peut dire de plus fort pour juſtifier l'ancienne *Religion des Mages*. Nous ſuſpendrons notre jugement, mais quoi qu'il en ſoit, on peut bien croire après *Hide*, que l'on parleroit avec plus d'aſſuran-ce ſur cet article, ſi l'on pouvoit recouvrer les véritables Ouvrages de *Zoroaſ-tre*. On pourroit alors mieux diſtinguer l'Orthodoxie de cette Religion d'avec toutes les Hereſies qui s'y ſont mêlées. Les Perſes (f) comptoient au delà de ſoixante-dix Sectes dans leur Religion. Pourroit-on, ſans le ſecours des Ecrits originaux du Legiſlateur, diſtinguer les opinions erronées de la vérita-ble Doctrine ? (g) Nous l'avons déja dit : un Indien, qui, en écrivant ſur la Religion Chretienne, n'auroit pas les lumieres neceſſaires pour diſtinguer les Sectes du Chriſtianiſme, féroit indubitablement un mélange auſſi bizare & auſſi abſurde que nous le faiſons peut-être en écrivant ſur les Religions des autres Peuples. Ajoutons à cela, qu'il eſt preſqu'indubitable que nous a-vons

(a) Voiés *Hide* ubi ſup.

(b) Le Soleil.

(c) On doit voir dans *Hide* comment il refute pluſieurs anciens Ecrivains, qui n'ont pas entendu, ou qui par ignorance ont mal décrit le Culte des Perſes.

(d) L'action d'*Abdas*, qui détruiſit un Temple du feu, ne marque pas que cet Evêque ait cru les homages rendus à cet Element exemts de toute Idolatrie. Peut-être auſſi que le zele impétueux d'Abdas ne lui permit pas de diſcerner le civil du religieux dans ce Culte.

(e) *Fermé ab ipſo Diluvio*, dit *Hide*.

(f) *Hide* ut ſup.

(g) Tom. I. 2. part. des *Ceremonies des Idolat.* dans le *Suplement*.

vons ſouvent confondu leurs types, & leurs paraboles avec leurs Dogmes. Que dirions nous, ſi, parce que l'Agneau eſt pris dans les SS. Ecritures pour le Symbole de J. C. & que nous l'invoquons même ſous ce nom, on nous accuſoit d'adorer un agneau ? ou, ſi en vertu de tout ce que S. Jean écrit allegoriquement de l'Agneau dans ſes *Revelations*, quelque ignorant des *Indes* ou du *Japon* s'aviſoit de nous attribuer dans une Relation le ſens litteral de tout ce que l'Apôtre dit de J. C. ſous l'embleme de cet Agneau ? & debitoit enſuite avec hardieſſe, que notre Religion eſt mêlée de fables abſurdes d'un *Agneau* qui regnoit, qui ſe faiſoit adorer, aſſis ſur un throne au milieu de vingt-quatre vieillards, qui ſe maria, dont on celebra les nôces &c. Cela doit nous aprendre à juger avec moderation & diſcernement de tout ce qui ſe pratique dans les Cultes différens de celui que nous ſuivons. Après avoir ſéparé l'allegorie & la figure, deux choſes qui ordinairement occupent ſeules les railleurs, les gens de mauvaiſe foi & les ignorans, il faudroit encore dépouiller le dogme de tout l'appareil des Ceremonies. Ce ſeroit alors auſſi qu'on le connoîtroit au naturel.

Les *Gaures* prétendent que leur Religion a été revelée à Abraham, & que Dieu envoia du Ciel à ce Patriarche le Livre où elle étoit contenue. Ils diſent, que ce Patriarche s'établit enſuite à *Balch*, Ville ſituée ſur la frontiere de Perſe & des Indes. Cette Ville fut appellée la *Ville d'Abraham* : un Docteur Gaure (*a*) y érigea un (*b*) Pyrée d'autant plus celebre & venerable aux fidelles, que *Balch* étoit devenu un lieu de pelerinage, & pour ainſi dire le Centre de la Religion, comme la Mecque chez les Turcs, Jeruſalem chez les Juifs, Rome chez les Catholiques. Après tout il n'eſt pas abſolument hors de vraiſemblance, qu'Abraham ait ramené les Perſes au Culte legitime de la Divinité, & que la défaite des Rois ligués avec celui (*c*) d'*Elam* ait ſervi de moien pour retirer ces Perſes du Sabéiſme. Cette conquête ſpirituelle peut avoir donné lieu aux convertis de ſe qualifier *Sectateurs de la Religion d'Abraham*, & dans la ſuite du tems la poſterité s'eſt conſervé ce nom, quoique retombée dans les erreurs du *Sabéiſme*.

Dans les premiers tems de cette Religion le Culte en étoit pratiqué ſur les ſommets des montagnes & *en plein air*, comme nous venons de le dire. Ceux des Anciens qui ont écrit le contraire ont negligé de diſtinguer les divers âges de la Religion des Perſes. Ainſi quand des Auteurs parlent des Temples & des Autels des Perſes, il faut entendre cela du tems où ce Peuple enferma le Feu Sacré, Symbole des feux celeſtes, dans un Pyrée. Alors auſſi ils commencerent d'ériger des Autels & d'y faire des Sacrifices. C'eſt ainſi qu'il faut diſtinguer dans les anciens Ecrivains le détail qu'ils nous donnent des uſages religieux des Peuples. Il faut y prendre garde qu'ils reduiſent à un même tems ce qui s'eſt pratiqué en divers âges & en différentes circonſtances. Ils font pis encore : comme nos Voiageurs modernes, ils font des uſages particuliers ceux de toute la Nation, ils attribuent à tout un Etat l'uſage d'une ſeule Province. Nous l'avons déja remarqué: nous le rediſons en paſſant.

Les anciens Perſes, c'eſt à dire, ceux qui n'avoient pas encore degeneré de l'orthodoxie des Patriarches, n'admettoient qu'un principe éternel de toutes choſes, unique, excellent en bonté, tout puiſſant &c. Ils appellerent ce

(*a*) *Lohraſpis*, fils de *Gushtaſp* ou *Hyſtaſpe*.
(*b*) C'eſt l'Edifice où les *Parſis* conſervent le feu ſacré.
(*c*) *Chodor-lahomor*.

ce principe du nom d'*Hormuz* & d'*Hormizda Choda*, d'où les Grecs firent par corruption *Oromazdes*. Dans la ſuite ces mêmes Perſes poſerent un principe créé du mal, auquel ils donnerent le nom (*a*) d'*Abariman*, d'où les Grecs firent à leur mode *Arimanes*. On ne ſauroit bien fixer l'époque de cette opinion, mais comme il y a beaucoup d'apparence que la chute & la rebellion du Demon & la déſobéïſſance d'*Adam* y ont donné lieu, on peut bien croire qu'elle eſt preſque auſſi ancienne que les ſucceſſeurs des premiers Patriarches, & peut-être eſt elle égale en ancienneté à la plus rigide orthodoxie qu'on puiſſe attribuer aux anciens Perſes. Dans les anciens livres de cette Nation le mot *Abariman* eſt preſque toujours renverſé de cette façon *uvɯıɹvɥ∀* pour marquer combien cet Etre eſt deteſtable, & peut-être auſſi pour mieux exprimer le caractere de cet ennemi du genre humain.

Pluſieurs Auteurs ont ſuppoſé aux Perſes une coëternité de ces deux principes. D'autres un peu mieux inſtruits, ou de meilleure foi, ont dit, qu'*Ariman* étoit un *Dieu créé des Tenebres*, qu'*Oromaſdes* eſt ſeul & ſans aſſocié, qu'il a créé la Lumiere & les Tenebres, que le bien & le mal ſont originaires du mélange de cette Lumiere avec les Tenebres, que de ce mélange eſt venu le monde d'aujourd'hui, & que ce mélange continuera juſqu'à ce que le bien & le mal ſoient, pour ainſi dire, *reaproprié*s chacun à ſon monde. Dans (*b*) *Plutarque* on lit, que ces deux principes, toujours oppoſés l'un à l'autre, ſe firent chacun des Creatures. *Oromazdes* né dans la lumiere (& lui même ſource de la lumiere) créa pluſieurs Dieux ou Genies, à ſavoir la bonté, la verité, la ſageſſe, la juſtice, les biens & la volupté honête. *Arimanés* oppoſa autant de Demons ennemis à *Oromazdes*, c'eſt à dire la méchanceté, le menſonge &c. Celui-ci fit encore vingt-quatre Genies & les enferma dans un œuf. *Arimanes* de ſon côté en fit autant, rompit l'œuf & fut ainſi le pernicieux auteur du mélange des biens & des maux. Mais il arrivera qu'enfin *Arimanes* ſera détruit & que le bien ſera victorieux du mal. (*c*) Alors la terre reprendra ſa premiere uniformité. Il y aura une vie éternelle, on ne verra qu'une Societé de *gens* de bien. Ceci nous conduit naturellement à trois ſupoſitions: la premiere, que les anciens Perſes aiant eu connoiſſance de la chute des Demons, & trouvant des difficultés inſurmontables à concilier la bonté de l'Etre Supreme avec la corruption du genre humain, auſſi ancienne que la Creation du premier homme, crurent devoir attribuer cette corruption au Chef de ces Anges ou Demons rebelles; d'autant mieux que cette rebellion aiant peut-être précedé de pluſieurs Siecles la Creation de la Terre & du genre humain, il ſe peut bien que les premiers hommes aient regardé le Diable comme un agent preſque auſſi puiſſant que l'Etre Supreme. La ſeconde, que l'attribution de la Lumiere à *Oromazdes*, & celles des Tenebres à *Arimanes*, conſiderées allegoriquement n'ont rien de plus choquant que les diſcours ordinaires dans le Chriſtianiſme, où Dieu eſt declaré ſource du Bien & de la Lumiere, & le Demon auteur du mal & des Tenebres. La troiſieme enfin, que toute cette doctrine priſe un peu trop à la lettre peut avoir été puiſée dans la Relation que Moïſe nous a laiſſée de la Creation de la Lumiere, de ſa ſéparation

(*a*) Ce nom, dit *Hide*, eſt derivé de deux mots ſynonimes, qui ſignifient corrompu, ſouillé. Cette repetition a la force d'un ſuperlatif. C'eſt comme ſi l'on diſoit extrémement ſouillé. *Raiman* ſignifie au li trompeur.

(*b*) Paſſage de *Plutarque* cité par *Hide* Ch. 22.

(*c*) Voiés ſur cette matiere le curieux Ouvrage de *Burnet*, intitulé *Telluris theoria ſacra*.

ration d'avec les Tenebres, de la tentation du premier homme, de ſa chute, de ſa deſobéïſſance & de la corruption de ſes deſcendans. Or toute cette Hiſtoire eſt ſi mortifiante pour l'homme & donne une ſi grande idée du pouvoir que Dieu a bien voulu laiſſer au Diable, qu'il n'eſt pas ſurprenant que les premiers Peuples aient regardé celui-ci comme un principe ſouverain, même comme un Dieu indépendant & abſolu, qui détruit ou corrompt à ſa fantaiſie tous les ouvrages de l'Auteur ſupreme du bien, s'opoſe à ſes intentions, & par ſa méchanceté fait un *mélange continuel de ſes Tenebres avec la Lumiere.*

On lit dans quelques Ecrivains une origine aſſés ſinguliere du mauvais Principe. *Oromazdes*, diſent-ils, ſe voiant ſeul, ſe dit à lui même (*a*) *ſi rien ne s'oppoſe à moi, qu'y aura-t'il de glorieux pour moi ?* Cette penſée produiſit l'Auteur des Tenebres, cet *Ariman* ou *Arimanes*, qui ne veut, & même ne peut que le mal. *Arimanes* s'éleva auſſi-tôt contre *Oromazdes*, lui declara la guerre, & par ſes oppoſitions perpetuelles à la volonté divine, travailla contre ſon gré, mais par le decret immuable de ſon Createur, à la gloire de cet Etre Souverain. Dans ce recit, où nous voions un Etre ſouverainement bon, Createur d'un Etre ſouverainement mauvais, & cela pour ſa propre gloire, il paroit d'abord quelque choſe de ſpécieux & qui ſemble avoir du rapport à ce paſſage d'un ancien Prophete, qui dit que Dieu a fait le méchant pour le condamner. Cela ſoit dit en paſſant ; car il ne s'agit ici ni de rechercher d'où vient le mal, ni de diſputer ſur une matiere trop ſubtile & trop delicate. Pour revenir à cet *Arimanes*, les anciens Perſes ajoutoient, que les Anges furent les Médiateurs entre *Oromazdes* & lui, que la paix ſe fit, à condition que le (*b*) Monde inférieur ſeroit abandonné pour ſept mille ans à *Arimanes*, après quoi le Monde devoit être rendu à la *Lumiere.* Ceux qui exiſtoient dans le monde avant cette paix furent détruits. Les premiers hommes, c'eſt à dire, nos premiers Parens (*c*) furent créés d'une façon extraordinaire. Tous les Animaux de même. Lorſque les hommes n'étoient encore que des Eſprits ſans corps, la Lumiere reſolut de faire d'eux ſes troupes auxiliaires contre *Arimanes*, & pour cet effet elle les revêtit de corps. Alors ils firent leurs conditions, qui furent que la Lumiere ne les abandonneroit pas, juſqu'à-ce qu'enfin ils fuſſent victorieux d'*Arimanes* & de ſes Troupes. C'eſt après cette victoire qu'il doit y avoir une reſurrection des corps, une ſeparation de la Lumiere d'avec les Tenebres & une delivrance glorieuſe. Qu'on explique tout cela comme on voudra, (*d*) qu'on le regarde, ſi l'on le juge à propos, comme allegorique & metaphorique, toujours eſt-il ſûr, qu'on y découvre quelques idées qui s'accordent avec celles du Chriſtianiſme. On va lire dans ce qui ſuit des choſes qui ne s'en approchent pas moins. Se-

(*a*) Ceci eſt un peu paraphraſé. On trouve dans *Hide* ces paroles, *niſi fuerint mihi controverſiæ quo modo erit ?* La Secte, que *Hide* nomme des *Zervanites*, enſeignoit, que la Lumiere produiſit des Etres lumineux & ſpirituels, que le principal de ces Etres eut un doute, & que ce doute produiſit le Diable. Quelques autres debitent d'une autre façon l'origine des deux Principes ; ſur quoi on peut lire le Traité de l'ancienne Religion des Perſes du Docteur *Hide.*

(*b*) C'eſt apparemment la Terre, ou notre Monde, qu'on entend par là.

(*c*) Voiés *Hide* ubi ſup.

(*d*) Le mélange des Tenebres & de la Lumiere ſe peut expliquer de l'entrée ou de la deſcente de l'ame dans le corps. La ſeparation de la Lumiere & des Tenebres, du retour de l'ame, c'eſt à dire de ſa ſéparation d'avec le corps. Les Grecs ont appellé l'un Κάθοδος & l'autre ἄνοδος. On nous pardonnera cette érudition, qui eſt beaucoup plus étenduë dans le Traité de *Hide* Ch. 22. Le retour des ames à la vie après la mort du corps n'a pas été moins celebré chez les Germains & les Peuples Septentrionaux, que chez les Orientaux, ſur quoi l'on peut lire les *Antiquités Septentrionales & Celtiques* de *Keisler.*

Selon les anciens Perſes, les (*a*) Anges ſont les Miniſtres de Dieu. Il ſe ſervit d'eux pour créér les Cieux. Cette Création ſe fit en 45. jours. (*b*) Elle fut ſuivie d'horribles Tenebres, mais à la verité ces Tenebres étoient à une diſtance conſiderable de la Lumiere. A la vue de ces Tenebres Dieu connut bientôt qu'il avoit un puiſſant ennemi à combattre & que cet ennemi étoit aſſiſté de Troupes nombreuſes. Il leur oppoſa quatre Anges vaillans & aguerris, qui combattirent cet ennemi & le reduiſirent enfin à l'extremité. Le Diable vaincu fut contraint de ſe ſoumettre à la diſcretion du vainqueur : mais Dieu néanmoins ne voulut pas le détruire au point de l'anéantir. Il conſidera que le Diable & ſes Sujets étant détruits, la gloire de l'Etre Supreme, ſa miſericorde & ſes autres vertus n'auroient plus le même éclat dans le monde. (*c*) Ces vertus ſublimes ne trouvant plus de contradiction qui en relevat le merite, elle tomboient dans une eſpece d'obſcurité : perſonne n'en auroit été frapé dans la ſuite. Une bonté ſi uniforme, ſi abſolue, (on nous permettra ces expreſſions) ſembloit indigne de l'Etre Supreme. Elle ne laiſſoit aucune diſtinction entre le bien & le mal, ni entre le vice & la vertu. Pour toutes ces raiſons, Dieu permit au mal & à ſon Auteur de ſubſiſter dans le Monde, & voulut que l'un n'allat jamais ſans l'autre, de la même maniere que le bien eſt toujours une production de Dieu & ne va jamais ſans lui. La durée du Monde (tel qu'il eſt) & de l'Empire du Demon eſt fixée à douze mille ans, à compter depuis ſa premiere Creation, c'eſt à dire, ſans doute, depuis la Creation de la matiere, ou de la maſſe de l'Univers, pour s'exprimer en termes vulgaires. Il s'étoit écoulé trois mille ans depuis cette Creation juſqu'à la défaite du Diable. A l'égard des neuf mille ans qu'il devoit durer encore, Dieu les diviſa en trois periodes, il permit au Diable d'en choiſir un, & lui donna le pouvoir de tenter & de tourmenter les hommes pendant ce tems là. Dieu propoſa ce choix au Demon en lui montrant trois doits de la main. Le Demon choiſit le doit du milieu.

Ce choix perſuade aux Sectateurs de cette opinion, que toutes les affaires de ce Monde ſont incertaines, qu'il n'y a rien de ſtable & de fixe dans les choſes. Avant que Satan tourmentât les hommes & que ceux-ci euſſent abuſé de leur bonheur & de leur tranquilité, les vertus & la pieté regnoient dans le Monde, & c'eſt-là le Siecle d'or des Perſes. Les deſordres du ſiecle de corruption introduiſirent les guerres & les maladies : cependant Dieu touché de ce triſte état du genre humain a établi un tems de relache, pendant lequel les hommes doivent être heureux & tranquilles. Après ces douze mille ans il y aura un Jugement univerſel, une diſſolution de l'Univers. Les morts reſſuſciteront, les gens de bien ſeront reçus dans le Ciel & recompenſés de leur vertu. Les méchans ſeront punis, leurs Ames ſeront tourmentées à proportion de leurs pechés, & deux Anges preſideront à leurs tourmens. Enfin ils reſſuſciteront auſſi : Dieu, par ſa miſericorde infinie leur pardonnera leurs crimes, & leur aſſignera des demeures à une certaine diſtance de cette beatifique viſion de Dieu, qui doit faire la félicité des bons. Ces méchans auront une marque noire au front pour les

(*a*) Les bons Anges.

(*b*) *Hide* explique cela des Tenebres qui couvroient l'Abyme, & ce qui ſuit de l'Empire du Demon, de la revolte des mauvais Anges, de leur chute & de la maniere dont ils furent chaſſés du Ciel.

(*c*) Ceci eſt un peu paraphraſé.

les distinguer des gens de bien. Alors enfin le Diable & ses Anges seront jugés & leur Empire détruit pour jamais.

Voilà en abregé ce qui nous est resté de la croiance des anciens Perses touchant la Divinité Supréme, l'origine des deux Principes & la Creation de l'Univers. Les bornes de cette Dissertation ne permettent pas de discuter une matiere si dificile, & chargée d'ailleurs d'une érudition, qui n'est pas à la portée de toutes sortes de lecteurs. On a déja dit qu'il y a aparence que les premiers Perses suivoient la Religion des Patriarches, & qu'après avoir été retirés du *Sabéisme* de leurs Peres, dans la suite ils retomberent dans ce même *Sabéisme*. Ils y persisterent jusqu'au tems de (*a*) *Darius* fils de *Gushstasp*, ou *Hystaspe*. Ce *Sabéisme* différoit de l'Idolatrie des Grecs, mais ceux-ci, faute d'entendre le Culte des Perses, ou par complaisance pour le leur, attribuerent les objets de leur Idolatrie à ces anciens Perses. Par exemple (*b*) voiant le Culte civil dont cette Nation honoroit les Elemens, car elle ne se bornoit pas au feu, ils lui attribuerent celui de Junon, embleme de l'air, de Jupiter embleme du Ciel, de Vulcain embleme du feu &c. Cependant il n'y avoit en tout cela que du respect pour l'embleme, point de Culte réel, point de prieres adressées à lui, point de sacrifices. C'est donc avec beaucoup de précaution qu'il faut lire le détail que nous donnent les Auteurs Grecs de la Religion des anciens Perses : mais on doit prendre garde aussi à distinguer l'orthodoxie de ce Peuple d'avec les Heresies qui s'introduisirent. C'en étoit une que cette Statue érigée à Venus par *Artaxerxes* dit *Mnemon*, il faut de même regarder comme une Heresie le Culte de *Diane*, qui, selon *Hide*, pourroit bien avoir été la même que Venus.

Une des plus considerable Heresies dans la Religion de ces anciens Perses étoit celle des Mages de *Capadoce*. Dans leur Culte, nous dit le savant Anglois, (*c*) ils méloient l'Idolatrie (*d*) aux honneurs civils dûs au feu. En effet ils avoient des Temples & des Images, contre ce que les Perses orthodoxes pratiquoient. Ils promenoient en Procession leurs Dieux, ils sacrifioient sur des Autels & assommoient les victimes avec un maillet de bois. Ils enterroient les morts, excepté les Mages qu'ils exposoient aux Oiseaux carnaciers, selon la pratique des Perses. Leurs Pyrées consistoient en de grans enclos, au milieu desquels on voioit un Autel, ou un foier dans lequel leurs Mages conservoient quantité de cendres & un feu qui bruloit continuellement. Ils s'assembloient là tous les jours & chantoient leurs prieres devant ce feu, tenant à la main une poignée de verges, aiant sur la tête une mitre, dont les larges cordons couvroient la bouche & une partie du visage de ces Mages. Dans la suite de cette Dissertation nous parlerons de quelques autres Heretiques de l'ancien *Gaurisme*, parlons maintenant de l'ancien *Sabéisme* des Perses.

Selon *Herodote*, ils n'avoient autrefois, ni (*e*) Temples, ni Statuë, ni Autels. L'usage des Temples s'étoit pourtant déja introduit du tems de cet ancien Historien, mais peut-être étoit-il moins fréquent qu'il ne le fut dans la suite, & quoi qu'il en soit, ils ne croioient pas que la Divinité fut renfermée dans ces Temples. Ils sacrifioient, continue l'Historien Grec, des victimes à *Jupiter*, c'est à dire à toute l'étendue du Ciel, qu'ils appelloient

(*a*) Roi de Perse surnommé aussi *Hystaspe*. On prétend qu'*Hystaspe* ou *Gushtasp* étoit un surnom.
(*b*) C'est *Hide* qui parle.
(*c*) *Hide* ubi sup. Cap. 3.
(*d*) *Iconolatriam cum Pyrodulia miscuerunt.*
(*e*) *Pyrées.*

loient *Jupiter* : mais si cela est bien véritable, il faut croire que par cette étenduë du Ciel ils entendoient Dieu lui même, comme la plupart des Idolatres dont on a parlé dans les Dissertations précedentes. Ils sacrifioient aussi au Soleil, à la Lune, à la Terre, aux Vens & à l'Eau ; Culte qui ne differoit pas de celui des Elemens, mal entendu par cet Historien. Le Culte de ces Perses n'étoit accompagné ni de libations, ni d'autres Ceremonies de cet ordre. On se contentoit de sacrifier dans un lieu bien net. Là même celui qui sacrifioit faisoit ses prieres, & ne prioit pas pour lui seul, mais pour toute la Nation en general, & pour le Roi en particulier. Après le sacrifice, le Sacrificateur dépéçoit la Victime, mettoit les chairs du sacrifice sur du treffle & chantoit ensuite. Pour rendre le sacrifice valable il falloit qu'un Mage y fut present. Chacun solemnisoit le jour de sa naissance avec plus de ceremonie qu'aucun autre jour de l'année. Ils croioient qu'après la valeur, rien n'étoit plus beau que d'avoir grand nombre d'enfans, & pour cet effet ils avoient plusieurs femmes, comme les autres Orientaux. Les enfans ne paroissoient qu'à l'âge de cinq ans devant leurs peres. A cet âge on commençoit de leur enseigner trois choses, à monter à cheval, à bien tirer & à dire la vérité. On ajoute que ces anciens Perses faisoient consister principalement l'éducation dans les bons exemples. Ils regardoient le mensonge comme la chose du monde la plus honteuse. On ne punissoit point les gens pour la premiere faute qu'ils faisoient. Il leur étoit défendu de nommer ce qu'il n'étoit pas permis de faire. Après le mensonge, rien n'étoit plus honteux que de devoir, & cela étoit fondé entr'autres sur une raison que l'experience confirme assés. C'est que ceux qui doivent sont exposés souvent à mentir, & que (*a*) les soucis causés par les dettes engagent les debiteurs dans des détours infinis. On regardoit un lepreux comme une homme qui avoit peché contre le Soleil, à cause de quoi on lui defendoit toute communication avec les personnes saines. Cracher ou se soulager de quelqu'autre necessité dans les eaux d'un Fleuve, y jetter des corps morts, ou s'y baigner seulement étoient des choses soigneusement défendues. Ils exposoient leurs morts à des oiseaux & à des chiens. Enfin ils avoient grand soin de détruire les Insectes & les Reptiles nuisibles.

On nous parle aussi des Pyrées qui furent consacrés à divers Dieux pendant le Sabéisme des Perses. Un Auteur Arabe en raporte sept, qui étoient dédiés aux sept Planetes, & ajoute qu'on y bruloit des parfums à leur honneur : mais *Hide* sauve ingenieusement ici les Perses de l'Idolatrie. (*b*) Ces sept *Pyrées*, nous dit-il, portent tous un nom qui est pris de la qualité d'un certain Meteore lumineux, ou de l'aspect d'une Planete : mais dans ces *Pyrées* on n'adoroit pourtant que Dieu : c'est comme lors que chez nous on bâtit une Chapelle ou un Temple en memoire de quelque évenement, où à l'honneur de tel ou de tel Saint. L'on n'y adore que Dieu seul & l'on ne s'y adresse véritablement qu'à sa Majesté Supreme. Outre cela, *Hide* assure que les Perses Sabéens

(*a*) Auguste fit acheter le lit d'un Gentilhomme Romain extraordinairement endetté ; croiant qu'un homme, qui pouvoit être tranquille & dormir dans cet état, devoit avoir communiqué à son lit la vertu d'endormir les gens. En ce tems-là on ignoroit peut être la vertu des banqueroutes, qui non seulement ôte les soucis à l'esprit du débiteur & le laisse dormir en repos, mais donne encore le calme à sa conscience.

(*b*) Ainsi par exemple, *Azurmihr*, qui est le nom d'un *Pyrée*, signifie le feu du Soleil. *Azur* veut dire feu. Un éclat, pour ainsi dire, tout particulier du feu du Soleil avoit donné lieu à la dédicace de ce Pyrée. Cet exemple sufit pour juger du reste. Voiés l'Auteur Anglois Ch. 3. de son Ouvrage. Il croit aussi qu'on peut suposer que ces *Pyrées* avoient pour symbole quelque Planete, de la même maniere qu'on voit aujourd'hui le Croissant sur les Mosquées des Mahometans.

Sabéens rendoient leur Culte civil, à l'air, aux Planetes, mais qu'ils ne s'acquittoient du Culte religieux que dans des Temples.

Passons à l'ancien Culte du Soleil, sous le nom de *Mithra*, nom qui vient de (*a*) *Mihr*, qui dans l'ancienne langue Persane veut dire *Amour & misericorde.* On sait assés le Culte religieux que toutes les Nations Idolatres ont rendu à cet Astre. Il n'étoit que civil chez les Perses. C'est donc en vain que les Grecs ont appellé *Mithra* le *grand Dieu des Perses.* Ils ont erré en cela comme en beaucoup d'autres choses. Aujourd'hui encore les *Gaures* déclarent qu'ils n'adorent que Dieu seul : quand on leur demande pourquoi ils se prosternent devant le Soleil Levant, (*b*) c'est, repondent-ils, un simple hommage que nous rendons à la plus parfaite de toutes les Creatures qui sont sorties de la main de Dieu après l'homme. Ils ajoutent, que Dieu a mis son Throne dans le Soleil, & sur ce fondement ils honorent avec respect le séjour de sa Majesté Divine. (*c*) Cependant ces homages civils éfraiérent autrefois la conscience des Perses Chretiens. Ils crurent y remarquer de l'Idolatrie. Si ces Chretiens avoient été un peu plus subtils Logiciens, ils auroient pû se sauver par des distinctions. Il faut avouer pourtant que leurs scrupules ont pû avoir été poussés trop loin, & que c'étoit un reste de ces préjugés que le Christianisme avoit hérité des Juifs contre tout ce qui avoit apparence d'Idolatrie. Les Juifs étoient si enclins aux superstitions de leurs voisins, que Dieu jugea necessaire de leur donner de la haine contre tout ce qui en avoit l'aparence. Il se peut aussi qu'il y ait (*d*) eu de l'obstination & de l'humeur dans la conduite de ces Chretiens. Il est vrai que ces deux choses prennent assés communément la place du véritable zèle. La conscience est plus susceptible de fausses impressions qu'on ne croit, & tel attribue sa constance à la grace de Dieu, qui ne sait pas que par son temperament il a en soi même, sans le secours immédiat de la Grace, les dispositions necessaires pour resister aux argumens des *Dragons Convertisseurs.*

Les Grecs & les Romains, qui reçurent le Culte de *Mithra*, y mêlerent une discipline de leur invention, & l'attribuerent ensuite aux Perses : & c'est ce que l'on peut voir plus au long dans l'Auteur Anglois, de même que les ceremonies de ceux que l'on initioit à *Mithra.* Voici proprement à quoi se reduisoit la pratique prétendue-religieuse des Perses. D'abord il faut se ressouvenir que le Soleil étoit, suivant l'opinion de ce Peuple, une Creature très excellente, qui, par son ministere & ses bienfaits, lui paroissoit une emblême parfaite de l'Etre Supreme, Createur de l'Univers. A cause de cela le Soleil étoit toujours de la partie dans le Culte religieux qu'on rendoit à Dieu: & comme l'Astre n'étoit que l'Image de Dieu, il n'avoit aussi que des honneurs civils, c'est à dire des salutations, (*e*) des inclinations profondes, peut-être même quelques encensemens, tandis que Dieu recevoit les suplications, les prieres, les vœux & tout l'ordinaire du Culte réellement religieux. Avant *Zoroastre* le Soleil étoit honoré, comme on dit vulgairement, *sous la couverture du Ciel.* Après lui les choses changerent. Ce Reformateur consacra un An-

(*a*) Ceci est copié du Ch. 4. de *Hide.*
(*b*) Citation dans le même Auteur.
(*c*) Voiés *Hide* ubi sup. Il croit que la persecution, qui s'éleva contre les Chrétiens à l'occasion de leurs scrupules contre le Culte civil du Soleil, fut un tour des Mages. Ils craignoient que le Christianisme ne prit le dessus &c.
(*d*) C'est *Hide* qui parle.
(*e*) *Prostrationes*, Hide ubi sup.

(a) Antre ſymbolique à *Mithra*, & dans cet Antre, où l'on voioit la repreſentation de notre Monde & les conſtellations du Ciel, on ne ſervoit pourtant que le Dieu Supreme. Veut on quelque choſe de plus précis ſur les honneurs rendus au Soleil ? le voici. Les Perſes avoient une maniere de (b) devotion, dont le Soleil & les autres Planetes étoient l'occaſion, ſans que pour cela elle ſe rapportât moins directement à Dieu. Elle s'adreſſoit à lui, elle commençoit en ſon nom & conſiſtoit en des remerciemens des graces qu'il nous accorde par le moien du Soleil, de la Lune &c.

Quand les anciens Perſes faiſoient marcher leurs Armées, après le ſignal donné de la tente du Roi, (c) on expoſoit ſur cette tente & à la vuë de tout le monde l'image du Soleil enchaſſée dans du Criſtal. Les Armées ne marchoient qu'après le Soleil levé, & l'on portoit à leur tête des autels d'argent ſur leſquels il y avoit leur feu ſacré.

Tel étoit l'état de ces Perſes Sabéens, qui avoient dégeneré de la Religion des premiers deſcendans de Noë. L'origine de ce Sabéiſme étoit duë à la neceſſité reconnue par ces premiers hommes d'un Médiateur capable de les reconcilier avec Dieu, „ ſentant leur néant & leur indignité, ils ne „ pouvoient, dit (d) *Prideaux*, comprendre qu'ils puſſent d'eux mêmes a- „ voir accès auprès de l'Etre Supreme. Ils le trouvoient trop pur & trop „ élevé pour des hommes vils & impurs, tels qu'ils ſe reconnoiſſoient. Ils „ en conclurent qu'il falloit qu'il y eut un Mediateur par l'interven- „ tion . . . . duquel ils puſſent s'adreſſer à lui . . . . mais n'aiant point „ de claire revelation de la qualité du Mediateur que Dieu deſtinoit au „ Monde, ... ils ſe choiſirent eux mêmes des Mediateurs par le moien „ deſquels ils puſſent s'adreſſer au Dieu Supreme, & comme ils croioient „ d'un côté, que le Soleil, la Lune & les Etoiles étoient . . . . la de- „ meure d'autant d'Intelligences qui animoient ces Corps Celeſtes & en re- „ gloient les mouvemens ; de l'autre, que ces Intelligences étoient des E- „ tres mitoiens entre le Dieu Supreme & les hommes, ils crurent auſſi „ qu'il n'y en avoit point de plus propres à ſervir de Mediateurs entre „ Dieu & eux ". Il y a apparence que les Perſes introduiſirent ces opinions dans cette Religion, qu'ils prétendoient avoir reçue d'Abraham.

LEGISLATEURS *des* PERSES; *leurs* HERETIQUES.

ON dit qu'avant *Zoroaſtre* ils avoient eu deux celebres Legislateurs, l'un nommé *Keyomaras*, ou *Chaiomer*, qui fut Roi de Medie, & l'autre *Poreode-keſchang*. Comme les *Gaures* des Indes ne connoiſſent que celui-ci, qu'ils appellent leur *premier Reformateur*, il ſe peut fort bien que *Chaiomer*

(a) Cet Antre repreſentoit le Monde. Voi. un paſſage de *Porphyre* dans *Hide* ut ſup.
(b) *Hide* l'appelle *Mithræ celebratio & ſalutatio.*
(c) *Quint. Curt.* Lib. 3.
(d) *Hiſtoire des Juifs* L. 3.

Chaiomer & *Poreode-keſchang* ne ſoient qu'une même perſonne. Le grand Reformateur de la Religion des *Mages* fut (*a*) *Zoroaſtre*, qui vivoit du tems de *Darius Hyſtaſpes*. On ne ſait pas bien de quel païs il étoit. (*b*) *Lord* le fait originaire de la Chine. C'eſt l'opinion des *Gaures* des Indes, qui lui donnent pour pere un pauvre Chinois nommé *Eſpintaman*, & pour mere une certaine *Dodo*. On a fort bien remarqué que ces deux noms ne ſont pas Chinois. Quelques autres diſent qu'il étoit Mede, & d'autres enfin qu'il étoit Juif, (*c*) non ſeulement de naiſſance, mais même de Religion. (*d*) *Hide* croit qu'il étoit Perſan, & que dans ſa jeuneſſe il fut ſerviteur de quelque Prophete des Juifs. C'eſt ce que les Orientaux diſent auſſi, (*e*) mais ils varient à l'égard du Maitre de *Zoroaſtre*, les uns diſant qu'il fut Diſciple ou domeſtique d'*Ozeir*, qui eſt *Eſdras*, les autres d'un Prophete Diſciple de *Jeremie*, les autres (*f*) remontant plus haut le font Diſciple d'*Elie* : „ mais, comme dit fort bien le Docteur *Prideaux*, les tems d'*Elie* & d'*Eſdras* ne conviennent point à *Zoroaſtre*. Celui-là avoit vecu long-tems avant lui, & celui-ci ne vint qu'après lui ". Il y a beaucoup d'apparence qu'il fut domeſtique de Daniel, „ & qu'il aprit ſous lui, continue le Docteur *Prideaux*, les connoiſſances ſacrées & prophanes qu'il poſſedoit . . . . & qu'il reſolut de s'ériger en Prophete, dans l'eſperance que s'il jouoit bien ſon rolle, il parviendroit aux mêmes honneurs que ſon Maitre ". Il paroit tant de Judaïſme dans ſa doctrine, qu'on peut bien croire qu'il avoit vecu long-tems parmi les Juifs, ſi tant eſt qu'il ne fut pas né parmi eux. Mais cette doctrine Judaïque repandue dans les Ouvrages de *Zoroaſtre* ne pouvoit-elle pas avoir été établie dans la Perſe long-tems avant lui ?

Zoroaſtre commença de ſe produire dans l'*Aderbejan*, qui eſt l'ancienne *Medie* : pour faire valoir la reforme qu'il méditoit, il voulut ſe rendre illuſtre par des miracles & par une retraite affectée. Il prenoit du feu & le manioit ſans ſe bruler, il ſe faiſoit verſer de l'airain fondu ſur le corps, & l'on voioit cet airain reprendre ſa premiere ſolidité ſur ſa poitrine toute nuë, ſans que le prétendu Prophete en reçut du mal. Il fit ce dernier miracle devant *Guſtaſp* (*Darius Hyſtaſpes*) qu'il vouloit convertir à ſa reforme. La retraite de *Zoroaſtre* dans une Caverne reſſembloit à celle de *Numa* & fut imitée par (*g*) *Mahomet*. Nous avons déja parlé de l'*Antre de Mithra*, où *Zoroaſtre* ſe retiroit, ſous prétexte de ſe donner tout entier à la priere & à la méditation, à la vuë des figures ſymboliques qui repreſentoient *Mithra* & les myſteres de la Religion. *Zoroaſtre* compoſa dans cette retraite le fameux (*h*) *Zend* ou *Zend-aveſta* qui renferme dans ſes douze parties toute la doctrine de ce faux Prophete & l'ancien M*agianiſme* reformé par lui. Il le

(*a*) Ou *Zerdusht*, qu'on traduit par Prince ou Chef des Mages. *Antiſtes Magorum*: d'autres l'expliquent autrement. V. *Hide* ut ſup.

(*b*) *Hiſtoire de la Religion des anciens Perſans*, traduite de l'Anglois & imprimée à Paris.

(*c*) C'eſt l'opinion du Docteur *Prideaux*, Hiſt. des Juifs L. IV.

(*d*) *Relig. Perſar.* Cap. 24.

(*e*) Voiés les citations des Auteurs Arabes dans *Hide* ubi ſup.

(*f*) Citations dans *Prideaux* ubi ſup. & dans *Hide*.

(*g*) „ Ce fut dans une Caverne qu'avec le ſecours de ſes complices il compoſa l'Alcoran. *Pythagore*, „ à l'exemple de *Zoroaſtre* ſon Maitre, ſe retira auſſi dans une Caverne ". *Hiſtoire des Juifs* par *Prideaux* L. IV.

(*h*) *Zend*, lieu où l'on met du feu, *Igniarium*. *Eſtha*, du feu. Ce mot Chaldéen a du rapport à l'Hebreu *Eſch*, ainſi *Zendaveſta* ou *Zendvaeshta*, ſignifie *foier & feu*. *Igniarium & ignis*. Voiés *Hide* ubi ſup, Cap. 25. Par le nom de *Zendaveſta* dont *Zoroaſtre* intitula ſon livre, il voulut inſinuer, que ceux qui le liroient avec ſoin ſentiroient allumer dans leur cœur le feu d'un véritable amour pour Dieu.

le presenta à *Darius*. A l'imitation de *Zoroastre* plusieurs devots Sectateurs de sa reforme choisirent les antres & les cavernes pour y faire leurs méditations, & cette mode dura long-tems.

Un Auteur Arabe cité par le Docteur *Hide* raconte de quelle maniere le Prophete des Perses declara sa mission à *Darius*. Ce fut vers la 31. année du Regne de ce Monarque. En lui presentant le *Zend*, qu'il disoit avoir aporté du Ciel, avec la (a) *Sudra* & la Ceinture sacrée, il se qualifia Prophete de Dieu. Il exhorta *Darius* de recevoir la nouvelle Religion. Le Monarque lui demanda des miracles. Outre celui dont on a parlé, *Zoroastre* fit croitre un Cypré en fort peu de tems & à une grosseur extraordinaire: mais cela n'empêcha pas les cabales des Mages *Sabéens* contre lui. (b) Ils corrompirent le portier de *Zoroastre* & l'engagerent à mettre dans la chambre du Prophete Mage des os de chiens, & des ongles & des cheveux de morts, qui sont des choses pour lesquelles les Perses ont beaucoup d'horreur. Ensuite ils insinuerent à *Darius* le plus adroitement qu'ils purent, que *Zoroastre* étoit un Sorcier, qui pratiquoit en secret toutes sortes de malefices. *Darius* convaincu par ses propres yeux, abandonna la reforme & fit mettre en prison le prétendu reformateur. Pendant sa prison les pieds d'un cheval que le Prince aimoit passionnément se retirerent de telle façon qu'ils ne paroissoient plus du tout. *Darius* eut recours à ses *Mages*; aucun d'eux ne pût trouver de remede à cet accident. *Zoroastre* seul promit au Monarque de rendre l'usage des pieds à son cheval, mais à condition que le Roi se convertiroit sincerement avec toute sa famille & qu'il éclairciroit la fourbe qui lui avoit été faite par ses ennemis. La guerison du cheval fut l'Epoque du parfait établissement de la Reforme. Il fut permis à *Zoroastre* de l'enseigner publiquement, sa reputation s'étendit bientôt par toute la Monarchie & les Peuples le regarderent sans dificulté comme un *Envoié de Dieu*. N'oublions pas que *Darius* exigea quatre choses du nouveau Prophete pour achever de se persuader la Divinité de sa Doctrine: (c) premierement de monter au Ciel & d'en pouvoir descendre quand il voudroit. 2. de pouvoir savoir ce que Dieu faisoit en ce moment-là & ce qu'il féroit dans la suite. 3. De n'être point sujet à la mort 4. & enfin d'être invulnerable. *Zoroastre* repondit qu'il n'avoit pas assés de pouvoir pour lui faire obtenir tout à la fois quatre choses si dificiles & si importantes, & qu'il étoit même dangereux qu'un seul homme les possedât toutes, puisqu'il pourroit se vanter par ce moien d'être aussi puissant que Dieu même, mais que malgré les difficultés, & pour confirmer la vérité de sa mission, il demanderoit à Dieu ces quatre dons pour quatre personnes differentes. *Darius* obtint le premier; celui de connoitre le present & l'avenir fut accordé au Mage du Roi, afin qu'il put diriger les entreprises de son Souverain. Les fils de *Darius* reçurent les deux derniers dons. Les *Gaures* disent que (d) *Beschuten* ou *Pischiton*, qui reçut l'immortalité, vit encore dans un certain lieu où il est gardé par trente hommes. Il n'a été permis à aucun mortel d'en approcher, de peur qu'il ne devint immortel comme *Beschuten*.

Zo-

(a) La *Sudra* est la robe sacerdotale, ou plutôt le rochet des Prêtres Mages.
(b) *Hide* ubi sup. Cap. 24. *Lord* ubi sup.
(c) *Lord* ubi sup. Ces demandes sont un peu differentes dans *Hide*.
(d) *Lord* ubi sup. *Zoroastre* se servit d'une coupe pleine de vin, d'une Rose, d'une autre coupe pleine de lait, & d'une Grenade, pour procurer les quatre dons à *Darius* & aux autres: le détail de cette fable se trouve au Ch. 24. de la *Religion des anciens Perses*.

Zoroastre, après avoir établi sa Reforme dans la Perse, revint à *Balch*, qui, selon son institution, devoit être le lieu de sa residence en qualité d'*Archimage* ou *Pontife* Souverain des Mages, & c'est là que comme Chef spirituel il regnoit sur l'Empire avec la même autorité que *Darius* pour le temporel. Alors le desir de conquerir des ames, desir qui ne cache pas moins d'ambition que les conquêtes temporelles, occupa uniquement ce Reformateur. Il entreprit de convertir *Argyaspe* (*a*) Roi de *Turan*, zelé Sabéen, (*b*) „ & pour mieux en venir à bout, il emploia l'autorité de son Souverain. Le Prince Scythe, indigné qu'on voulut lui faire la Loi *dans une affaire de conscience*, se jetta dans la Bactriane avec une armée, battit les troupes de *Darius*, tua *Zoroastre* avec tous les Prêtres de son Eglise Patriarchale, qui étoient au nombre de 80. & demolit tous les Temples de la Province ". *Lohrasp* pere de *Darius* perit aussi dans cette irruption des Scythes. Les (*c*) Grecs ont conté quelques fables de la mort de *Zoroastre*. Il est inutile de les repeter ici.

Ces mêmes Grecs, & leurs copistes, n'en ont pas moins raconté de sa naissance. Ils rapportent par exemple, (*d*) qu'il a été le seul qui soit venu au monde en riant, & que les arteres de sa tête batoient si fort, qu'elles soulevoient la main quand on l'apuioit sur l'endroit, ce qui présageoit qu'un jour il seroit un grand homme. Mais tout cela n'approche pas des mervellles qui se lisent dans les Legendes des *Gaures*, touchant sa naissance & sa mission. (*e*) Le pere & la mere de *Zoroastre* ennuiés de n'avoir point d'enfans, en demanderent ardemment à Dieu : leurs prieres furent exaucées. *Dodo*, c'est le nom de la mere du Prophete, étant enceinte de lui, fit un songe extraordinaire. Elle crut voir les Cieux en feu sur sa tête, & qu'une flame fort rouge couvroit l'étendue du firmament. Quatre Grifons parurent en même-tems devant elle sous une forme éfroiable. Il lui sembla que ces Grifons s'étant jettés sur son corps vouloient arracher avec violence l'enfant qu'elle portoit dans son sein : mais qu'en même-tems un homme courageux & de bonne mine y remettoit adroitement cet enfant & refermoit la blessure. Après cela les femmes & les enfans disparurent & *Dodo* se reveilla. La bonne femme ne manqua pas de raconter au long, & sans doute avec des embellissemens toutes les circonstances de ce songe. Le mari l'écouta ; les conjectures se formerent, on rassembla toutes les circonstances qui accompagnent une grossesse, & l'on conclut enfin qu'il falloit aller au Devin. Le Devin repondit que le songe promettoit du bien & du mal à l'enfant, qu'il éclaireroit le monde par sa doctrine & qu'il auroit beaucoup d'ennemis, mais que Dieu ruineroit leurs efforts. La naissance miraculeuse de l'enfant éfraia si fort le Roi de la Chine qu'il envoia des gens pour le faire perir. Dans la suite il tacha de le faire empoisonner : mais Dieu le sauva toujours de tous les dangers auxquels sa vie fut exposée. Alors *Zoroastre* engagea ses parens à quitter la *Chine* & à se retirer avec lui en *Perse*. La fuite du Prophete ne fut pas moins miraculeuse. Entr'autres miracles

(*a*) *Hide* traduit le nom de cette Nation par *Turcæ Orientales* & le Doct. *Prideaux* L. IV. de son Histoire par *Scythes Orientaux*.

(*b*) Ce qui suit est tiré du Doct. *Prideaux*.

(*c*) Voiés les citations dans *Hide* Cap. 24.

(*d*) Voiés ce qui est dit contre ces deux prétendus prodiges dans l'*Apologie pour les grans hommes* &c. par Naudé.

(*e*) *Lord* ubi sup. Ch. 3.

racles, il fit geler les Rivieres qui se trouverent sur sa route, afin de pouvoir les passer à gué. Etant arrivé en Perse il se livra tout entier à la priere. (a) Il prioit Dieu en se tenant sur un pié. Ceux qui inventent en matiere de devotion n'ont jamais un gout vulgaire. La méditation du Prophete roula principalement sur les desordres que causent les dereglemens des hommes, qu'il attribue, comme les Mages ses Prédecesseurs, au mauvais Principe qui gâte & détruit tous les ouvrages de Dieu. Il redoubla ses prieres, demandant à Dieu qu'il lui enseignât les moïens d'établir une reforme utile parmi hommes. Dans ces efforts de méditation il se trouva au milieu d'une profonde vallée, il vit un Ange qui le salua comme *ami de Dieu*, & lui demanda ce qu'il cherchoit. *Zoroastre* repondit à l'Ange qu'il demandoit d'être presenté à Dieu, pour obtenir de sa bonté des Loix qui ramenassent les hommes à la vertu. Alors l'Ange lui donna quelque chose pour purifier son corps & le transporta dans le Ciel, après lui avoir ordonné de fermer les yeux. C'est là qu'il vit la gloire de l'Etre Supreme (ou que, (b) selon quelques écrivains, il entendit Dieu qui lui parloit du milieu d'un feu) & qu'il apprit de sa bouche même des Mysteres inexprimables, & les divers Ages de la Monarchie des Perses. *Zoroastre* avoit demandé à Dieu de vivre jusqu'à la fin du Monde pour pouvoir enseigner continuellement aux hommes les devoirs de la véritable Religion & la pratique de la vertu : mais à la vue de tant de méchancetés qui se presenterent à lui dans tous ces Ages & qui lui parurent aller toujours en augmentant, le Reformateur des Perses ne souhaita plus que de vivre autant de tems qu'il en falloit pour accomplir sa Mission.

Zoroastre revint du Ciel avec le véritable feu celeste & le *Zend* ou *Zendavesta* dont nous avons parlé. Le Diable le tourmenta, & voulut lui persuader l'inutilité de ce feu & la fausseté du *Zend*. Il lui offrit quelque chose de meilleur, une doctrine plus agreable, une longue vie, des honneurs mondains. Mais *Zoroastre* armé de la grace de Dieu resista au Diable & le renvoia en Enfer. Après avoir ainsi chassé le malin Esprit il continua son chemin vers le lieu de la residence de ses parens & les convertit à sa Religion. Le bruit de cette conversion & de la vie merveilleuse du nouvel Apôtre ne tarda pas à se repandre. *Dodo* mere de l'Apôtre debita par tout les merveilles de sa conception, ce songe divin qui s'expliquoit si heureusement, cette vision de Dieu & de la gloire du Ciel, par laquelle son fils étoit appellé à la qualité de Reformateur des hommes, ce feu celeste, ce livre qui devoit exciter l'amour de Dieu dans leurs cœurs. Les merveilles de cette espece sont bien entre les mains des femmes. Aussi furent-elles bientôt divulguées jusqu'à la Cour de *Darius*, & c'est là le commencement de la Reforme de *Zoroastre*.

Après *Zoroastre* il s'éleva de tems en tems des doutes & des disputes dans la Religion. Les plus considerables de ces disputes eurent lieu sous le regne d'*Ardeshir* ou *Artaxerxes* surnommé *Babecan*, environ deux cens ans après J. C. (c) La foi du Monarque en fut ébranlée. Il fit assembler tout le Clergé du Roiaume & ordonna un Concile general. C'est ce que l'on peut voir en détail dans l'Auteur cité. Il sufit de dire, qu'entre quatre vingt-mille

(a) *Hide* Cap. 25. *Relig. Persar.*
(b) *Hide* Cap. 18. *Relig. Persar.* & ci-après.
(c) *Hide* Cap. 21. *Relig. Persar.*

le Ecclesiastiques le Monarque n'en choisit que sept, auxquels il confia la resolution des doutes de sa conscience & qu'entre ces sept un nommé *Erdaviraph* fut seul reconnu pour legitime restaurateur du *Magianisme*. Cet *Erdaviraph* voulant autoriser le caractere qu'il se donnoit d'*Homme Divin*, feignit un sommeil profond, pendant lequel il assura que son ame s'étoit détachée de son corps pour aller consulter Dieu. L'ame fut sept jours entiers en voiage. Pendant ces sept jours le corps d'*Erdaviraph* fut toujours gardé à vuë par six Mages auxquels le Roi se joignit aussi, & tous ensemble ils prierent & jeunerent assiduement jusqu'à ce que l'ame fut de retour.

De toutes les Heresies qui attaquerent la Religion des *Mages* la plus considerable fut celle de *Manes* ou *Mani* pere du *Manichéisme*. Il étoit peintre de profession: (*a*) son Heresie consistoit en un mélange de Magianisme & de Christianisme. *Manes* etablissoit deux Principes opposés & éternels par eux-mêmes, l'un bon & l'autre mauvais, qu'il appelloit *Lumiere* & *Tenebres*. On ajoute qu'il se disoit le Saint Esprit, ou le Paraclet, qu'il soutenoit que le Monde visible avoit été créé (*b*) par le Diable, que (*c*) le Principe du bien en avoit créé un autre invisible & infini, que J. C. n'étoit point réellement apparu, & que celui qui s'étoit manifesté n'étoit qu'un phantôme. Il rejettoit l'ancien Testament; il soutenoit l'éternité des ames humaines, il enseignoit aussi une espece de Metemspychose, & que les ames ressusciteroient sans corps. Il se choisit 12. Disciples à l'imitation de *Jesus-Christ*. Comme il établissoit deux Principes dans le Monde, il vouloit de même qu'il y eut deux Ames dans l'homme, l'une bonne & fille de la Lumiere, l'autre mauvaise, & fille des Tenebres. Il faisoit consister le Peché d'Adam & Eve dans le commerce du mariage. On attribue à *Manes* quantité d'autres opinions, les unes impies, les autres extravaguantes. Le Manicheisme étoit divisé en plusieurs Sectes.

A l'égard de leurs Rites, en voici quelques particularités remarquables. Le Manicheisme partageoit ses Sectateurs en deux corps: l'un étoit celui des *Elus*, & l'autre des *Auditeurs*, division imitée du Christianisme, où ceux qui composent l'Eglise, consistent en *Elus* & *Appellés*. Cette Division est due aux anciens Philosophes Grecs. Entre ces *Elus* du Manicheisme, il y en avoit douze principaux établis, comme on l'a déja dit, à l'imitation des Apôtres de J. C. On appelloit *Maitres*, ces douze principaux Elus, & ils avoient un Chef que l'on appelloit à cause de cela le *Prince des Maitres*. Les douze *Maitres* ordonnoient soixante douze Evêques pris dans le corps des *Elus* &, ces 72. Evêques ordonnoient à leur tour des Prêtres & des Diacres. Les *Elus* participoient seuls aux mysteres & devoient s'exercer continuellement à la méditation & à la pratique de la pureté, qui leur étoit representée par les trois signes suivans, la bouche, le sein & la main. Par la bouche ils entendoient les pensées, & la parolle, qui est le signe des pensées, par la main l'action, & par le sein toutes sortes de luxure.

Les Manichéens se lavoient avec de l'urine. Cette Secte à produit divers Livres Aprocryphes. Il sortit du sein du Manicheisme un autre Héretique nommé *Mazdek*: sous prétexte de retablir l'union & la fraternité parmi les hommes, il enseignoit la communauté des biens & des femmes. Ce dernier ar-

(*a*) Voiés *Hide* ubi sup. & les Auteurs qu'il cite.
(*b*) Le Principe du mal.
(*c*) Voiés cela plus au long dans *Hide* ubi sup.

article fut fort au gout (*a*) du Prince regnant. Il ne fut pas moins agreable, nous dit-on, aux jeunes gens de ce tems-là. L'Historien peut en être crû sur sa parolle. Un autre Hérétique nommé *Chuaph* voulut aussi devenir Chef de parti. Il enseigna plusieurs choses opposées au Magianisme, & rejetta le Culte du feu.

RELIGION *Moderne des* GAURES.

IL y a ici une *Perpetuité de l'Eglise*. Peut-être ne le croira-t'on pas. Cela est pourtant. (*b*) L'Eglise des Mages subsiste presque depuis le Deluge: & si elle a été exposée de tems en tems aux Héresies & aux persecutions, si depuis l'établissement des *Mahometans* en Perse, elle est reduite à un fort petit nombre de fidelles, on ne sauroit cependant lui ôter la gloire de se soutenir avec fermeté dans ces orages. Si les *Gaures* ont perdu la Puissance temporelle, ils peuvent encore se vanter d'avoir chez eux une succession non interrompue dans la Prêtrise, une Liturgie uniforme & qui n'a point varié depuis *Zoroastre*, & une fidelité inviolable aux dogmes qu'ils ont reçu de lui. Ce n'est pas à cette Eglise qu'on pourroit reprocher ses variations, comme de nos jours deux Communions ont voulu se le reprocher mutuellement. Le coup d'œil est toujours favorable à certains objets vûs de loin.

Les *Gaures* sont inviolablement attachés à la Reforme de *Zoroastre*. Ils croient un Principe Superieur aux deux Principes du Bien & du Mal, que les *Perses*, après avoir degeneré de la Religion de leurs Ancêtres, établissoient comme seuls Auteurs de la Lumiere & des Tenebres. Ils s'imaginoient que par le mélange de ces deux Principes, Dieu avoit créé toute la Nature. (*c*) Un Auteur celebre croit, que *Zoroastre* puisa cette idée dans le Judaïsme. Cela se peut bien. Nous dirons en passant que le Reformateur prévoiant les difficultés d'une matiere que l'esprit humain n'est pas en état d'expliquer, disoit que Dieu n'avoit créé que le Bien, mais que les Tenebres ou le mal suivent le Bien comme l'ombre suit le corps. Dieu n'a pu produire que le Bien, mais de cette production il en a aussi-tôt resulté le Mal comme une privation du bien.

Zoroastre n'a pas ignoré l'Histoire que Moïse a donnée de la Création, ni la chute des Anges, ni celle du premier homme, mais s'il est bien vrai qu'il ait lu ces évenemens dans Moïse, il ne l'est pas moins qu'il y a changé plusieurs choses, soit à dessein, soit par ignorance, par exemple (*d*) il enseignoit que le Monde avoit été créé en six tems, chacun d'un certain nombre de jours. Le premier tems fut de quarante cinq jours: Dieu créa les Cieux. Le suivant de soissante, il créa les Eaux, le troisieme de soissante quinze, il créea la Terre, le quatrieme de trente, il créa les Plantes, le cinquieme de quatre vingt, il créa le reste des Creatures, excepté l'homme, le sixième de sois-

(*a*) *Cabades* ou *Cabad*.
(*b*) *Hide* Cap. 28. *Relig. Persar.*
(*c*) *Prideaux* Hist. des Juifs L. IV.
(*d*) *Hide* ubi sup. Ch. 9.

soissante quinze, il créa l'homme. Un autre (*a*) Auteur rapporte cette Creation d'une autre maniere.

Les (*b*) *Gaures* disent aussi, que le monde devant être peuplé par deux personnes seulement, Dieu voulut qu'Eve accouchat tous les jours de deux jumaux, & que pendant mille ans la mort ne diminuât pas le nombre des hommes; que le Diable tenta le premier homme afin de le rendre odieux à son Createur; que Dieu connoissant la malice de cet esprit des Tenebres, ne iugea pas à propos d'empêcher entierement le mal : mais pour prévenir de trop grans maux voici ce qu'il fit. Il établit des (*c*) Anges pour veiller sur ses Creatures. *Hamull* eut la charge d'inspecteur des Cieux, *Acrob* le fut des Anges; le Soleil & la Lune, la terre, les eaux, l'homme, les plantes & les Creatures animées reçurent aussi des inspecteurs. Mais avec toutes ces précautions, le mal augmenta, l'homme se pervertit, & Dieu envoia les eaux du Deluge pour détruire le genre humain.

Aux bons Anges sont opposés les Diables, dont on lit les noms & les fonctions dans (*d*) *Hide*. On se dispense de les rapporter ici.

Les *Gaures* sont extrémement religieux & ne parlent jamais de Dieu (*e*) qu'avec beaucoup de retenue & de respect. Ils lui reconnoissent les Attributs que nous lui donnons, ils le regardent comme Juge Souverain & remunerateur des hommes, juste, misericordieux, promt à pardonner &c. Les Anges & les Demons dont on vient de parler sont les Ministres de Dieu, les uns pour le bien, & les autres pour le mal. Ces *Gaures* attribuent aussi à chaque homme un bon & un mauvais Genie. Ils croient l'influence d'une certaine (*f*) Lumiere generale, infuse, pour ainsi dire, plus particulierement en certaines personnes extraordinaires & plus agreables à Dieu que les autres. Selon eux c'est cette Lumiere qui fait les grans hommes dans les arts & dans les sciences, qui forme les Genies nés pour commander, ajoutons y, & pour exciter des Revolutions dans les Empires, pour en exciter aussi dans les idées de l'esprit humain. Cette opinion n'a rien d'absurde, & il ne le seroit pas non plus de croire que cette Lumiere se repand quelquefois si liberalement sur un certain nombre de personnes d'une famille, qu'il semble que c'est aux dépens du reste de la famille. (*g*) Ni la Physique, ni l'Astrologie ne donnent de justes raisons de cela, mais la remarque n'en est pas moins vraie. Avec un peu de reflexion on découvre qu'il y a une certaine quantité de mérite ordonnée pour les familles & qu'il en est de même des prosperités temporelles. De même aussi il est permis aux Etats d'être redoutables & puissans pendant un tems, & de posseder alors les arts & les sciences au plus haut degré, ensuite de quoi il y a une decadence. Il semble encore que dans toutes les choses du monde il y a, comme dans l'homme, l'âge d'accroissement, celui de vi-

(*a*) *Lord* dans l'*Histoire de la Religion des Anciens Persans.*

(*b*) *Lord* ubi sup.

(*c*) Voiés *Hide* ubi sup. Ch. 12. sur les fonctions de ces Anges.

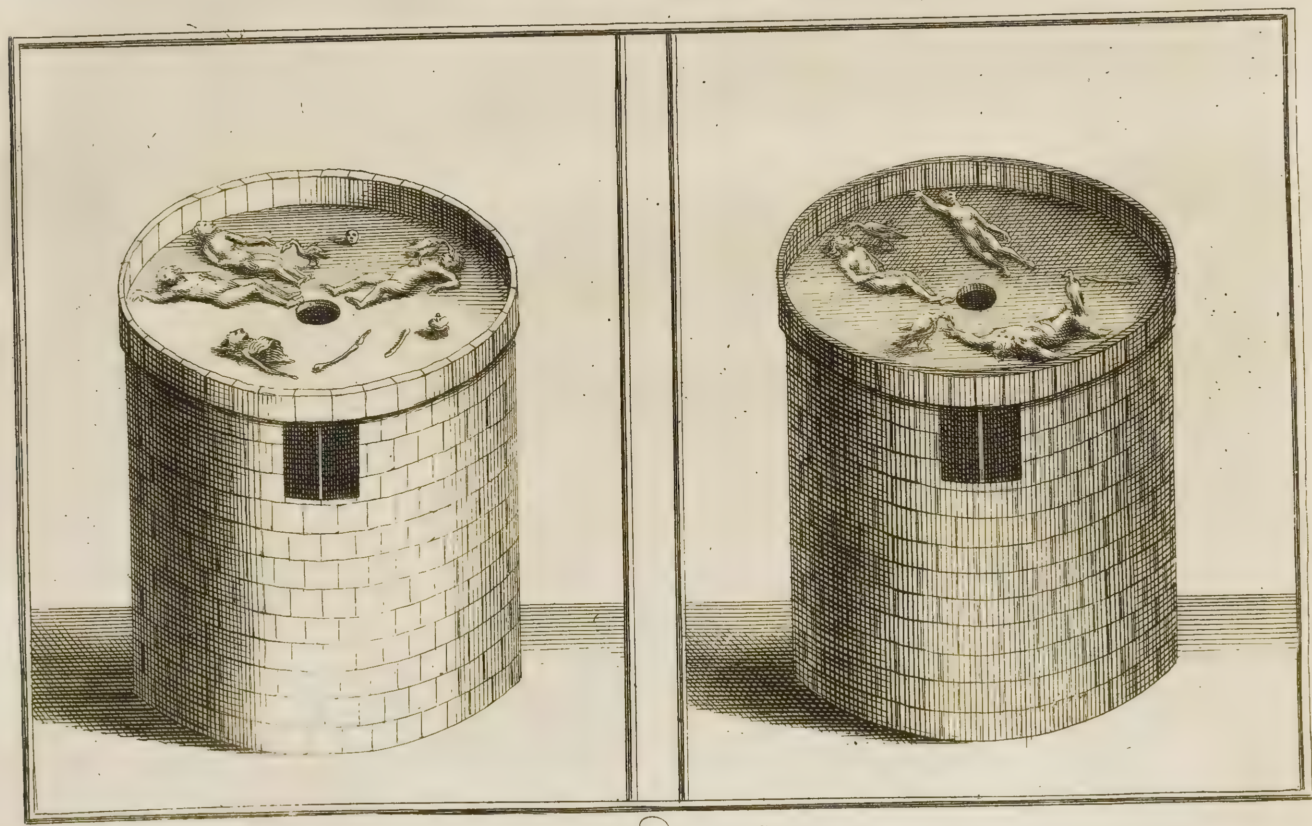
(*d*) Le même Ch. 13.

(*e*) Cela se voit par un morceau considerable de la Preface du *Sad-der*, qui est l'abregé du *Zend* des *Gaures*. Les Chretiéns ne parlent pas d'une maniere plus sublime & plus digne de la Divinité. Voi. dans *Hide* Cap. 33. *Relig. Persar.*

(*f*) Ils l'appellent *Chura*. Voiés *Hide* Cap. 33. *Relig. Persar.*

(*g*) Le Comte de *Grammont*, ce Heros de *Saint Evremont*, disoit, que les Grans Hommes ont l'esprit trop occupé pour songer au mecanisme de la generation. Chez eux les Esprits resident toujours dans le cerveau. Il ajoutoit „ lorsque la tête est vuide, ce qui rend l'amour aimable & galant en est mieux „ fourni & *vice versa* ". C'est aussi pour cela qu'on dit souvent, que les gens sans esprit ont des enfans spirituels.

TEMPLE du FEU.



SEPULCHRES des GAURES.

vigueur & celui de declin. On ne sauroit prévenir les revolutions de ce dernier âge. Les Siecles d'Auguste & de Louïs le Grand, si semblables l'un à l'autre, sont des preuves éclatantes de ce qu'on avance.

Les *Gaures* ont une espece de veneration pour les Coqs, à cause qu'ils reveillent les hommes, & par leurs chants les excitent au travail. Le *Sad-der* les recommande à l'attention des Fidelles. Ces égars pour les Coqs peuvent leur être venus par tradition des anciens Perses.

Nous avons dit, que les premiers Perses n'avoient point de Temples, parce qu'ils ne croioient pas que les Temples fussent dignes de la Majesté Divine : mais lors qu'à l'exemple des Juifs ils voulurent conserver un feu sacré, les *Pyrées* devinrent necessaires. *Zoroastre* ne se contenta pas de ceux qu'il trouva, il en érigea par tout en grand nombre. C'est ce Feu Sacré qui se conserve encore aujourd'hui avec un soin extraordinaire, & qui fait donner aux *Gaures*, quoique sans raison, le surnom d'*Adorateurs du feu*; car ce n'est pas ce feu materiel qu'ils adorent, bien que leur Culte Religieux soit accompagné de cet Element. C'est Dieu qu'ils adorent devant le Feu, comme vrai symbole de la Divinité. *(a)* Le Feu, disent les *Gaures*, est le plus pur de tous les Elemens, mais c'est pourtant une Creature de Dieu. Il reside plus particulierement dans celle-là que dans les autres. Quand ils prient, ce n'est pas *Mithra* ou le Soleil, ni le feu qu'ils prient, c'est Dieu lui-même, & l'on peut voir des exemples de cette verité dans l'Ouvrage du Docteur Anglois. Il n'est pas difficile d'appercevoir en tout ceci, que les accusations d'Idolatrie se font pour le moins aussi temerairement en *Asie* qu'en Europe.

Zoroastre a ordonné à ses Sectateurs d'adorer Dieu premierement le visage tourné vers le Soleil, & ensuite vers le Feu Sacré. „ C'étoit, pour nous servir des termes du traducteur de l'Histoire du Docteur *Prideaux*, la maniere du Culte des anciens Perses, & cette institution avoit précedé la Reformation du *Magianisme*. Quand les Perses venoient vers des Feux Sacrés pour adorer, ils s'en approchoient toujours du côté d'Occident, afin qu'aiant le visage tourné vers ces Feux, & par-là vers le Soleil Levant, ils pussent diriger leur Culte vers l'un & vers l'autre tout à la fois ". Cette maniere de Culte étoit directement opposée à celle des Juifs : *(b)* „ car le Saint des Saints, dans lequel étoit . . . . le symbole de la presence Divine, qui y reposoit sur le Propitiatoire, étant au bout Occidental du Temple de Jerusalem, tous ceux qui y entroient pour adorer Dieu, avoient le visage tourné vers cet endroit. C'étoit là . . . . *(c)* le point vers lequel ils dirigeoient toujours leur Culte, mais celui des Mages étant le Soleil Levant, ils adoroient toujours le visage tourné vers l'Orient ".

Lard dit, que les *Gaures* doivent se tourner vers le Soleil, quand ils prient Dieu de jour, & vers la Lune, quand ils le prient de nuit. „ Car non seulement ces deux Astres sont les deux grans Luminaires des Cieux, mais encore deux témoins de Dieu . . . . contraires à *Lucifer* ". (C'est à dire au Diable, ou au Principe du mal).

Les *Pyrées* sont tels que la figure les represente ici. Les Prêtres doivent veiller jour & nuit pour entretenir le Feu Sacré : mais il faut necessairement le

(a) Citations dans *Hide* Ch. 8. *Prideaux* Hist. des Juifs L. IV.

(b) C'est toujours le Docteur *Prideaux* qui parle.

(c) Les Orientaux appellent *Kebla* le point du Ciel vers lequel ils dirigent leur Culte. Note de la *Traduction* de l'*Histoire* du Docteur *Prideaux*.

le rallumer de la maniere la plus pure qu'il ſe puiſſe, (*a*) & cela ſe fait ſouvent avec un morceau d'acier & une pierre à feu, ou en frapant deux morceaux de bois dur l'un contre l'autre. Cela ſe fait auſſi par le moien du feu du Ciel, lors qu'il s'eſt attaché à quelque matiere combuſtible, ou par le moien des feux folets que l'on voit dans les campagnes; ou même avec le feu ordinaire, pourvu qu'il ſoit pur, ou avec celui que les *Banianes* allument pour bruler leurs morts : mais un moien auſſi pûr que noble pour rallumer ce Feu Sacré, c'eſt en reuniſſant les raions du Soleil dans le foier d'un miroir ardent.

Il eſt défendu de toucher au feu avec une épée ou avec un couteau. On doit l'entretenir avec du bois ſans écorce & de l'eſpece la plus nette. Il n'eſt pas non plus permis de le ſouffler, ni avec la bouche, ni avec des ſouflets, de peur de le prophaner. La prophanation du feu étoit autrefois punie de mort, & cette ſeverité a continué juſqu'à la deſtruction de la Monarchie des Rois Mages par les Mahometans.

Les Prêtres n'oſoient approcher du Feu Sacré qu'avec un linge ſur la bouche pour empêcher que leur ſoufle ne ſouillât ce feu. On obſervoit cette précaution toutes les fois qu'on en approchoit, & lors qu'on liſoit (*b*) ou recitoit une Liturgie qu'on pourroit appeller l'*Office du feu*. Les Prêtres-Mages qui faiſoient l'Office, recitoient leurs prieres à voix baſſe & ſans que le Peuple put les entendre. C'étoit une eſpece de (*c*) murmure aſſés ſemblable à celui des Prêtres Catholiques, quand ils diſent des Meſſes baſſes. Aujourd'hui la langue de cet Office eſt moins entendue des *Gaures*, que le Latin ne l'eſt des Peuples Chretiens.

Lorſque leur Souverain (*d*) Pontife s'approchoit du Feu, voici l'état ou il devoit être. (*e*) Il ſe lavoit depuis la tête juſqu'aux pieds, ſe parfumoit enſuite & s'habilloit entierement de blanc, après quoi il ſe proſternoit devant le feu & le viſage contre terre, faiſoit ſes prieres avec des gemiſſemens affectueux aſſés connus aux Fidelles de toutes les Religions. Ces gemiſſemens, ces mouvemens affectueux s'adreſſoient à Dieu, c'étoit à lui qu'il offroit des prieres tirées (*f*) du Livre Saint: enfin c'étoit à lui ſeul qu'il confeſſoit ſes pechés.

L'habillement de tête du Prêtre étoit tel, & eſt encore tel qu'on le voit ici. On en a repreſenté auſſi quelques-uns des plus anciens Prêtres Mages deſſinés d'après la deſcription des anciens Auteurs. Le Prêtre y tient ſon Office d'une main, & de l'autre des verges, ou plutôt pluſieurs petites baguettes blanches, fort minces & de la longueur d'une main ouverte. Telle étoit l'attitude dans laquelle il diſoit les prieres à voix fort baſſe; & les Fidelles, qui venoient faire leurs devotions, prioient de la même maniere, après s'être proſternés en entrant. Tous ces Fidelles jettoient des Offrandes dans le feu chacun ſelon ſes moiens. Ces Offrandes conſiſtoient, en huiles aromatiques, en parfums, en perles. Les moins riches offroient quelques fruits. Toutes ces choſes jettées ainſi dans le feu s'appelloient autrefois (*g*) *le Feſtin du Feu*.

Tout

(*a*) *Lord* Hiſt. de la Religion des anciens Perſans.
(*b*) Leur maniere de reciter approchoit fort de celle des Juifs.
(*c*) *Muſſitatio. Hide* Religion. Perſar. C. 29.
(*d*) *Diſtoore* dans *Lord* ubi ſup.
(*e*) *Hide* Cap. 29. *Relig. Perſar.*
(*f*) Le *Zend* ou *Zendaveſta.*
(*g*) *Epulæ Ignis.*

Grand PRÊTRE des GAURES ou PERSES devant le FEU ajant à la main ſon RITUEL.



Trois differentes TÊTES de PRÊTRES GAURES, avec la MITRE et la bouche couverte.



Tout cela ſe pratique de même chez les *Gaures* d'aujourd'hui. *Lord* dit que l'exercice de devotion commence par une exhortation du *Diſtoore* à l'aſſemblée. Cette exhortation contient en ſubſtance, „ que le feu aiant été „ donné de Dieu à *Zerrooſt* (Zoroaſtre) leur Legislateur, auquel il avoit „ dit que c'étoit une portion de ſa vertu & de ſon excellence (*a*) . . . . „ ils devoient croire qu'il étoit ſaint & divin, & l'honorer . . . . com- „ me une portion de Dieu même . . . . puiſqu'il eſt de la même ſubſ- „ tance, & qu'ils doivent aimer toutes les choſes qui lui reſſemblent. . . „ comme le Soleil & la Lune . . . . qui ſont deux témoins de Dieu, „ qui rendront témoignage contre eux, s'ils mépriſent . . . . ou negli- „ gent le Culte qui leur a été . . . . preſcrit. Enſuite il les exhorte à „ prier Dieu qu'il leur pardonne, ſi dans l'uſage ordinaire du feu . . . . „ il leur arrive quelquefois d'y laiſſer tomber de l'eau, ou ſi par diſtrac- „ tion ou autrement, ils commettent quelque impureté à l'égard de cet „ Element.

En certains lieux des *Indes*, la convocation des Fidelles du *Magianiſme* ſe fait au ſon d'une petite cloche. En Perſe les ſignaux de cette ſorte ne ſont point permis aux *Gaures*: ainſi ils s'aſſemblent ſans autre façon aux heures dont on eſt convenu, ou ils appellent leurs Fidelles par le moien d'un aix ſur lequel ils frapent cinq ou ſix coups, ſelon la pratique des Arméniens de *Zulpha*.

Dans les petites Chapelles au lieu d'un feu, il n'y a qu'une lampe qui brule. Quoique pendant l'exercice Divin ces Fidelles aient la bouche couverte avec une partie du viſage, ils doivent neanmoins ſe tenir aſſés loin du Feu Sacré: mais pour ce qui eſt des Prêtres, ils s'en approchent de telle maniere qu'ils peuvent vaquer au Culte Divin ſans géne pour eux & ſans prophanation pour le Feu.

Les baguettes dont nous venons de parler ſont regardées comme une partie eſſentielle des rites pratiqués dans le Culte Religieux. (*b*) On les coupe de l'arbre avec beaucoup de ceremonies & il n'y en a qu'un ſeul qui les fourniſſe. C'eſt celui que les *Perſans* appellent *Hawm*, lequel reſſemble au Tamarin. Au défaut de celui-là on a recours au Grenadier. Le couteau qui ſert à couper les baguettes doit avoir été ſanctifié par une ablution qu'on lui fait avec beaucoup de ſoin, & par quelques prieres dites à voix baſſe, à la louange de Dieu & du feu. Ces baguettes ſont miſes dans un étui fait exprès, & toutes les fois qu'on doit lire ou reciter quelques prieres du *Zend*, ou qu'il s'agit de s'acquitter de quelque autre pratique religieuſe, il faut en même-tems tirer de l'étui quelques unes de ces baguettes. Cela eſt auſſi eſſentiel pour les *Gaures*, que pour nos devots, de faire *trotter* les grains de leurs Chapelets pendant leurs prieres. Le nombre de ces baguettes n'eſt pas fixe. Certaines prieres en demandent trente cinq, d'autres vingt-quatre. Quand on doit prendre ſon repas, on a ſoin d'en avoir cinq à la main: après la priere ces baguettes ne ſervent plus qu'à entretenir le feu.

Les Perſes ne bornoient pas leur reſpect au feu; ils en témoignoient auſſi beaucoup pour les trois autres Elemens. C'eſt ce qui a fait que quelques

(*a*) *Lord* parle ici d'adoration, en quoi il ne s'accorde pas avec *Hide*.
(*b*) Citations dans *Hide* C. 27. *Relig. Perſar.*

ques Ecrivains de l'Antiquité leur ont attribué d'adorer les quatre Elemens. Ce n'eſt point cela : leurs ſoins & leur attention ſe bornoient, & ſe bornent encore à preſent à conſerver la pureté de ces Elemens. Ils croient que les Elemens ſont ſaints, à cauſe que ſelon eux, ils contiennent les principes & les germes de toutes choſes. Sur ce fondement, ils ont des *Conſervateurs* des eaux, de l'air, de la terre & du feu. Ces *Conſervateurs* doivent empêcher le mélange & la corruption de ces Elemens. Cette pureté eſt le principe ſur lequel les *Gaures* ont établi la maniere dont ils traitent leurs morts. Cependant (*a*) l'Element dont ils prennent le plus de ſoin après le feu, c'eſt l'eau.

La couleur favorite des *Gaures* eſt le rouge, ou le jaune tirant ſur le rouge. Ils choiſiſſent autant qu'ils peuvent des habillemens de ces couleurs, à cauſe qu'elles repreſentent en quelque façon le feu. De même encore pour cette raiſon ils préferent le rubis, l'eſcarboucle & le grenat à toutes les autres pierreries. Cela n'empêche pas qu'il ne ſoit exactement vrai que dans le Culte religieux les Prêtres doivent être habillés de blanc.

Leurs FETES, *leurs* MAGES &c.

LEs *Gaures* font préſider des Anges aux mois & aux jours de l'année. On peut lire dans (*b*) l'Auteur cité les noms de ces Anges, qui ont chacun leurs prieres particulieres dans le Rituel, & telles qu'elles ne conviennent qu'aux fonctions attribuées à ces Anges. En ce Païs-là, non plus qu'aux *Indes* & ailleurs, on ne trouve pas que (*c*) les *Bienheureux* ſe chargent du département d'autrui. Rendons cependant quelque juſtice à ces devotions. Les *Gaures* ne doutent pas que Dieu ne ſoit le ſeul Etre qui mérite d'être prié : mais ils s'adreſſent aux Anges comme à des Miniſtres que Dieu emploie pour aider les hommes dans leurs beſoins, ce qui n'empêche pas qu'il ne ſoit vrai que ces Eſprits ne peuvent agir ſans la volonté de Dieu. Enfin on doit regarder les Prieres adreſſées aux Bienheureux comme ces demandes qu'on adreſſe tous les jours aux gens de bien, à qui l'on dit, ſans préjudice aux reſpect qui eſt dû à Dieu, *priés Dieu pour nous*, *ſouvenés vous de nous dans vos prieres &c.*

Le commencement de la nouvelle Année eſt, comme partout ailleurs, une des principales Fêtes. On n'en dira pas davantage. Du tems des Rois Mages, la nouvelle année étoit annoncée au Souverain à l'aube du jour, & l'on choiſiſſoit un beau jeune homme pour cette ceremonie. Il ſe preſentoit au Roi qui lui demandoit ſon nom, pourquoi il venoit, ce qu'il apportoit. Il repondoit, „ je ſuis *Almobarek*, c'eſt à dire *benit*, j'ap„ porte la nouvelle année de la part de Dieu ". Enſuite on preſentoit au Roi quelques étrennes ſymboliques. Ses principaux Miniſtres & le Peuple ve-

(*a*) Voiés cette matiere en détail dans le Livre du Doct. *Hide* Ch. 6.

(*b*) Idem ut ſup. Cap. 15. 19. & 20.

(*c*) *Quiſque dies habet diſtinctum Angelum, qui ſuæ diei rebus unicé præficitur, ad quem dirigitur. . . muſſitatio. Hide* ut ſup.

venoient lui faire l'hommage. On offroit auſſi un pain à ce Prince, & après en avoir mangé il le diſtribuoit à ſes Courtiſans, en prononçant une formule convenable au jour, dont le ſens étoit, *que dans cette nouvelle année il falloit renouveller tout ce qui dépend du tems.* La ceremonie finiſſoit par la diſtribution des étrennes que le Roi avoit reçuës; après quoi il donnoit ſa benediction aux Grans de la Cour.

Les *Gaures* obſervent ſix Fêtes en memoire des ſix tems de la Création. Chacune de ces Fêtes dure cinq jours. (*a*) Il eſt fort peu eſſentiel de raporter les noms de ces Fêtes, ni de celles qui ſont abolies par le changement de domination & la perte de la Souveraineté. Il ne l'eſt pas davantage de faire l'énumeration des jours heureux ou malheureux, ni de ceux où il faut faire certaines choſes & en éviter d'autres &c. Un lecteur curieux de ces recherches n'a qu'à s'adreſſer à nos Almanacs, & aux *Secrets du petit Albert.* Tout revient à un, excepté ſeulement que tel jour eſt heureux là bas, qui eſt malheureux ici.

Ces mêmes *Gaures* font auſſi preſque tous les mois une Commemoration des morts. On fait alors un feſtin à l'honneur de ſes parens & amis défunts. Cette eſpece de Fête eſt expreſſement ordonnée dans le (*b*) *Sadder* par ces paroles; *Souvenés-vous des ames de votre Pere & de votre Mere.* Ce Peuple obſervoit, (& peut être obſerve encore,) une autre ſolemnité, qui eſt, que la premiere nuit d'après la mort de quelqu'un, on faiſoit une offrande de pain & de choſes bonnes à *ragouter* les morts. On dreſſoit tout cela ſur la tombe *du défunt*, & on l'appelloit une *aumône.*

N'oublions pas que le premier jour de chaque mois eſt conſacré à Dieu, & qu'il y en a quatre autres dans le mois qui reviennent au Dimanche des Chrétiens & au Sabat des Juifs. Un fidelle *Gaure* doit au moins donner ces quatre jours de ſolemnité à Dieu. (*c*) Les lectures qu'on fait alors pour l'édification du fidelle, & les prieres publiques ont beaucoup de conformité avec celles des Juifs & des Chrétiens. Pour ce qui eſt de cette cadence ou modulation, que l'on remarque dans la maniere de lire, il ſe peut bien que les *Gaures* l'aient reçue des Juifs, qui, dans la lecture de leur Office, obſervent differens tons, mais il ſe peut bien auſſi qu'ils l'aient inventée pour mieux exciter l'attention de l'aſſemblée. Il paroit par les écrits des anciens Grecs, qu'ils ont pris pour chant cette maniere de reciter.

(*d*) Ils ont des jeûnes, après leſquels ils obſervent cinq jours d'abſtinence en ne mangeant qu'une fois le jour. Cela ſe fait en memoire de ce que chaque tems de la Création fut ſuivi d'un repos de cinq jours. Cependant les jeûnes étoient défendus aux anciens Perſes, & ſelon *Hide*, (*e*) ils le ſont encore aujourd'hui. On dit auſſi qu'en quelque tems que ce ſoit, ils doivent porter à (*f*) leurs Chapelles un morceau de ce qu'ils mangent quand c'eſt une choſe qui a eu vie, & cette offrande ſert à témoigner à Dieu la douleur qu'on reſſent d'être obligé de tuer des choſes animées pour ſe nourrir. Ces uſages ne ſont pas non plus de

(*a*) Voiés *Hide* Cap. 19. & 20. *Relig. Perſar.*
(*b*) C'eſt l'Abregé du *Zend.*
(*c*) *Hide* ubi ſup. Cap. 28.
(*d*) *Lord* Hiſt. de la Relig. des anciens *Perſans.*
(*e*) *Relig. Perſar.* Cap. 28.
(*f*) *Pyrées*, *Lord* les appelle *Eggarées.*

de l'ancienne Religion des *Mages*, mais ils peuvent les avoir reçu des *Banianes*, avec lesquels ils vivent. Dans les jours solennels ils se rendent dès le matin aux *Pyrées* & y portent à manger. Les plus riches font part de leurs provisions aux pauvres, & tout se mange fraternellement en communauté. Les plus devots d'entr'eux vont tous les jours prier Dieu devant les feux sacrés des *Pyrées*. Là ils déclarent aussi les scrupules de leur conscience, & c'est au Prêtre qui dessert ce *Pyrée*, qu'ils s'adressent, comme nos fidelles au Curé de leur Paroisse. Ceux qui sont éloignés de ces lieux de devotion se contentent de prier Dieu devant le feu de leur foier. Outre cela les *Gaures* entretiennent regulierement chez eux une lampe allumée au feu sacré d'un *Pyrée*.

Ils font beaucoup de cas de la pureté corporelle, & l'on peut dire même qu'elle n'est pas inferieure à celle qu'affectent les Juifs & les Mahometans. Les *Gaures* ne boivent pas après une personne de Religion differente, ni même avec des personnes de la leur, de peur de prendre par contagion les pechés d'autrui.

On ne nous dit point s'ils ont l'ambition de convertir les gens à leur foi : mais comme on ne fait pas fortune dans une Religion dégradée de toute puissance humaine, il y a apparence que les Proselytes ne courent pas à un salut aussi méprisable que l'est aujourd'hui celui des *Mages*. Il n'en est pas ainsi des Sectes Chrétiennes. Dumoins la (*a*) *grace de Dieu* y nourrit les gens : dans quelques unes on se marie, on y profite de la liberté qu'elles croient devoir laisser à la conscience de ceux (*b*) qui veulent dire & penser tout ce qui leur plait. C'est pour de semblables motifs que tel d'une profession que sa propre incapacité lui rendoit sterile, & dépitoit contre la Religion de ses Peres, la quitte au bout de trente ans & reçu dans un autre, où il croit à peine en Dieu, y fait tranquillement le petit Auteur aux depens des Ecrits du premier Savant de notre siecle.

La Hierarchie des *Gaures* a quelque raport à celle des Juifs & des Chrétiens. Par exemple ils ont, comme les premiers, un Sacrificateur Souverain, qui a sous lui de moindres Sacrificateurs. Pour entrer dans le Sacerdoce il faut être fils de Prêtre. C'est bien le contraire de chez nous où une pareille filiation donneroit sans doute l'exclusion au Prétendant. Ils ont comme les Chrétiens des Prêtres, & quelques dignités superieures assés semblables aux Evêques & aux Archevêques. Nous consentons que le lecteur trouve ici des effets (*c*) de la main Divine.

Détaillons tout cela plus distinctement. Avant *Zoroastre* le Clergé étoit composé des (*d*) *Mages*, dont l'Ordre representoit assés bien celui des Levites. Les *Mages* avoient au dessus d'eux les *Mubadi*, qui étoient ou comme les (*e*) Provinciaux des *Mages*, ou comme des Sur-Intendans Ecclesiastiques assés semblables à nos Evêques. Enfin ces Evêques, de qui les *Mages* relevoient, re-

(*a*) On fait allusion au prétendu motif qu'alleguent ordinairement ceux qu'on appelle Proselytes.

(*b*) Ces Sectes se fondent sur la Parabole qui compare le Roiaume du Ciel à un filet jetté dans la mer, qui prend toutes sortes de poissons &c.

(*c*) *Hoc non sine Numine factum Persas olim ordinasse, idem quod postea Christus & Apostoli ejus in plenitudine temporis tandem nova sanctione instituerunt & confirmarunt. Hide* Cap. 28. *Relig. Persarum,*

(*d*) *Mogh.*

(*e* *Magorum Præsules . . . Horum erat in singulis Provinciis unus qui præsulis vice fungebatur . . . . Hide* ubi sup. Cap. 30.

repondoient à leur tour à un Chef Suprême, qu'on appelloit *Mubad Mubadan*, nom qu'on pourroit fort bien traduire par celui (a) d'*Evêque des Evêques*. La Dignité de celui-ci repond au Pape des Chrétiens, au *Mufti* des Mahometans & au grand Sacrificateur des Juifs. Telle étoit donc la Hierarchie des Perses, lorsque *Zoroastre* précha sa reformation. Il laissa cette Hierarchie dans l'état où il l'avoit trouvée, mais à ces noms que l'on vient de rapporter il en substitua d'autres de son invention. Il appella *Hyrbad*, ou, suivant *Lord*, *Harbood*, ceux qui portoient le nom de *Mages*, *Desturs les Mubadi*, & *Desturi-Destur* le Pontife Souverain, où l'*Evêque des Evêques*.

Les *Hyrbad* ou *Herbood* doivent avoir la barbe fort longue & les jouës rasées. Mais ils ne portent point de moustache, ou du moins, ils la portent fort petite. Sur la tête ils ont un bonnet terminé en pointe, ou plutôt d'un figure presque conique. (b) Ce bonnet descend assés bas sur les épaules & leur couvre les oreilles. Leur chevelure est longue & il leur est défendu de la couper, hors dans le deuil pour les morts. Les anciens bonnets étoient faits de telle maniere qu'ils couvroient la bouche de ceux qui faisoient le Culte divin devant le feu. Aujourd'hui les Prêtres des *Gaures* emploient une piece d'étofe quarrée au même usage.

La *Sudra* est de couleur rougeatre & à manches larges. Peut-être que l'origine de ces manches larges est duë à l'ancienne maniere de saluer le Roi & les Grans. Quand quelqu'un se trouvoit autrefois dans le passage du Monarque ou d'un grand Seigneur, il devoit s'arrêter tout court, se tenir debout & se cacher les mains dans ses manches. Cette *Sudra* descend jusqu'au gras de la jambe. On se l'attache autour du corps par le moien d'une ceinture de laine ou de poil de chameau, qui fait deux tours & se noue sur le dos. La ceinture du *Hyrbad* ou *Herbood*, dont on a representé la figure, a quatre nœuds, qui servent à faire ressouvenir celui qui la porte de quatre préceptes qu'il ne doit jamais oublier. Voici les quatre preceptes: (c) par le premier nœud on doit se ressouvenir de croire en un seul Dieu tout puissant, par le second, de croire la verité du *Magianisme*, par le troisieme, que *Zoroastre* est le seul veritable Apôtre de Dieu, & le quatrieme fait penser le fidelle à se fortifier continuellement dans la resolution de bien faire. (d) Cette ceinture est d'institution divine. Tous les fidelles, hommes & femmes doivent la porter. Elle marque aussi l'obéïssance de la Creature à son Créateur, enfin quand on possede ce thrésor, on peut se regarder comme une conquête arrachée au Diable. On persiste sans autre effort dans la Religion de ses Ancêtres, & sans autres bonnes œuvres on jouït de tous les biens qui doivent appartenir aux Fidelles. C'est ainsi qu'avec le secours de certains moiens d'invention commode, on a, pour ainsi dire, *popularisé* presque partout cette devotion spirituelle, si dificile, &, s'il faut le declarer nettement, si peu praticable à la plus grande partie des hommes. Le Fidelle *Gaure* doit conserver avec beaucoup de soin une ceinture qui a des proprietés si excellentes, &

(a) *Præsul præsulum* Hide.
(b) Voiés sur la diversité des anciens bonnets ce que remarque *Hide* ubi sup. Cap. 30.
(c) *Sadder porta X. ad calcem Relig. veterum Persar.*
(d) *Sadder* ut supra.

& s'il a le malheur de la perdre, il ne lui est permis ni de boire, ni de manger, ni de parler, ni de sortir de sa place, qu'il n'en ait reçu une autre de l'*Herbood*. On suppose, continue-t-on, que celui qui a perdu sa ceinture a perdu sa benediction. Cette derniere idée (*a*) se trouve aussi chez des Peuples fort éloignés des Parsis.

C'est à douze ou quinze ans que les *Gaures* prennent la ceinture. On suppose qu'à cet âge la raison est assés developée pour entendre & pratiquer les principes de la Religion.

Il est ordonné aux Laïques d'être scrupuleux dans leur conduite, d'être attentifs à leurs devoirs. La Morale des *Gaures* pose (*b*) la honte & la crainte pour fondemens de la vertu. Il leur est commandé d'examiner avec soin ce qu'ils pensent d'entreprendre, & de ne rien faire qu'après s'être assuré par leur loi, si la chose est licite ou non. Le matin sortant de chez eux, ils doivent benir Dieu au sujet des Etres animés qu'ils rencontrent, quels que ces Etres puissent être. Les Ecclesiastiques sont soumis à des preceptes plus dificiles. Outre qu'ils doivent savoir exactement tous les rites ordonnés dans le *Gend*, & la maniere qu'il a établie de prier Dieu, deux choses plus essentielles chez les *mechaniques devots* que la plus sublime élevation de l'ame à Dieu; outre, dis-je, ces deux points importans, l'Ecclesiastique doit fuir la concupiscence, quelle que ce soit, le mensonge si contraire à Dieu, qui est la vérité éternelle, la curiosité, talent assés naturel à l'homme d'Eglise. Il doit étudier le *Gend*, afin de l'enseigner aux autres. Il doit éviter de toucher des choses impures, il doit enseigner au peuple à prier selon les regles, benir les mariages, se tenir assiduement dans les lieux destinés au Culte divin, être fidelle à la Loi de *Goroastre*, n'y rien ajouter, n'en rien ôter, n'y rien controller, ne point entendre à sa volonté les dogmes & les préceptes, en un mot éviter de donner lieu à l'heresie & au libertinage. Enfin il doit s'exercer à la patience & à la douceur, imiter Dieu, qui fait tous les jours du bien aux hommes, quoique pourtant ils ne passent aucun jour sans l'offenser. Il y a aussi une regle toute particuliere pour l'*Archimage*, qui est le Pontife Souverain. Elle lui défend de toucher aucune personne seculiere, & sur tout des Héretiques ou des infidelles. Il doit se laver lui même, travailler lui même aux choses qui lui ont nécessaires pour son entretien, soit par humilité, ou pour conserver la pureté, s'abstenir des choses superflues, emploier ce qui lui reste de son revenu à des œuvres pies, recevoir les dixmes & les bien dispenser. Il doit aussi éviter toutes sortes d'excès, s'exercer continuellement à la méditation, étudier sans cesse les preceptes contenus dans le *Zend*, reprendre & censurer vivement les vicieux, & ne craindre que Dieu seul en quelque circonstance que ce soit. Enfin il doit conserver & entretenir avec soin le Feu Sacré.

Outre les dixmes dont on vient de parler, il y a diverses petites contributions qui servent à entretenir les *Herboods* & les (*c*) Eglises qu'ils desser-

(*a*) *Hide* ubi sup. la trouve chez les anciens Anglois, qui disoient, comme les *Parsis*, *une personne sans ceinture est sans benediction. Un gird' unbless'd.* C'est à cette même idée reçue chez les anciens Romains qu'on doit l'origine du mot *dissolu*.

(*b*) *Lord* Religion des Anciens Persans.

(*c*) On peut leur donner le nom d'*Eglise*, puis qu'on s'y assemble pour la devotion.

ſervent. Nous avons déja dit, que fort ſouvent on n'y entretient que des lampes au lieu d'un feu ſolennel. (*a*) Pour ſubvenir aux beſoins de leur Clergé, la miſere de ces pauvres gens leur a fait inventer une taxe aſſés extraordinaire & qui ſemble même contraire aux préceptes de leur Reformateur. C'eſt que tous les ans le 25. Avril chacun éteint ſon feu & en va prendre du nouveau chez ſon Prêtre, en lui paiant la valeur de neuf ou dix ſols de notre monoie.

Nous avons dit auſſi que *Balch* fut autrefois la Ville *Sainte* des Perſes, la Capitale de leur Religion & que leur principale *Pyrée* étoit là. En conſequence de cette diſtinction leur *Archimage* y faiſoit ſa reſidence ordinaire, & cela continua juſqu'à la deſtruction de leur Religion par les Mahometans. Alors cet Archimage ſe retira dans le *Kirman* : c'eſt là que ſes ſucceſſeurs ont continué de faire leur reſidence. C'eſt là auſſi qu'on voit aujourd'hui le *Pyrée* le plus reſpecté des *Gaures*, & vers lequel ils dirigent leurs pelerinages.

Dans toute la deſcription qu'on a donnée ici de la Religion des *Gaures*, il ne ſera pas difficile de remarquer, que *Zoroaſtre* & ceux qui le précederent s'aproprierent pluſieurs uſages du Judaïſme. Le Soleil & le Feu ſacré, ſymboles viſibles de la preſence divine chez les *Gaures*, imitoient le feu que les anciens Juifs entretinrent ſur leur Autel des ſacrifices juſqu'à la deſtruction de Jeruſalem. Ce feu des Juifs étoit auſſi un ſymbole de la Divinité. Chez les uns & chez les autres on ne devoit emploier pour le Feu ſacré que du bois bien net, & dont on ôtoit l'écorce, pour mieux s'aſſurer qu'il ne prophaneroit point ce feu. Il n'a été permis ni aux uns, ni aux autres de l'allumer en le ſouflant, ſoit avec la bouche, ſoit avec des ſoufflets. Il y a encore de la reſſemblance dans les Loix concernant la pureté du corps, les Animaux immondes, le paiement des dixmes, la conſervation du Sacerdoce dans une ſeule famille &c. ſans parler de la Morale de *Zoroaſtre*, qu'il ſemble que ce reformateur a compilée des livres des Juifs, en y inſerant même dans le ſien, à ce qu'on aſſure, des lambeaux conſiderables, pris de David & des autres anciens Prophetes.

(*d*) *Hide* ubi ſup. Cap. 28.

Leurs CEREMONIES NUPTIALES & FUNEBRES &c.

LEs Mages permettoient autrefois l'inceste, (*a*) ils l'ordonnoient même à ceux du Clergé. On dit que *Zoroastre* voiant l'inclination des Rois de Perse pour les commerces incestueux, eut la politique de legitimer cette passion, pour mieux établir sa reforme par un trait de complaisance qui ne pouvoit que flater agréablement la conscience de ces Monarques, en leur faisant trouver la Religion d'accord avec leurs passions.

Aujourd'hui les Prêtres ne doivent avoir qu'une femme, excepté dans le cas de sterilité, alors il leur est permis d'en prendre une autre pour en avoir des enfans; mais il faut que cela se fasse du consentement de la femme sterile, sans quoi il n'est pas permis au mari de passer outre. A juger de ces femmes par les notres, croira-t-on qu'il s'y en trouve beaucoup d'assés bonne volonté pour ceder le droit conjugal à une autre, sous prétexte qu'elles se trouvent stériles. Chez les *Gaures* il est glorieux de mettre au monde nombre d'enfans. Cela s'appelle *multiplier les fidelles*, & suivant eux cette multiplication (*b*) ne manquera pas d'être méritoire au dernier jour du jugement, pourvû qu'elle se fasse par un mariage legitime. Les secondes nôces ne sont permises ni aux *Mubads* ou Provinciaux, ni à l'Archimage ou Chef Suprême des Mages.

Pour la benediction du mariage on s'assemble dans une Eglise. Après avoir eu le consentement de ses parens & être convenu de la dot &c. le Prêtre, qui doit marier, ratifie aussi tous les articles du mariage & donne aux mariés les benedictions convenables à cette ceremonie, comme celle de la fécondité, celle de vivre long-tems ensemble : sans doute il n'oublie pas de leur souhaiter aussi la paix. C'est un bien capital : les mariés devroient le demander à Dieu mille fois par jour, & faire d'un tel souhait le point essentiel de leurs oraisons jaculatoires. De toutes les devotions celle-là est la plus necessaire, & qui sait si elle n'est pas la plus negligée ? Mais ne nous écartons pas des *Gaures*. (*c*) Lors qu'on delivre l'épouse à l'époux, on jette de la verdure sur la tête de l'un & de l'autre, on allume un feu, on les promene autour de ce feu, après les avoir auparavant liés l'un à l'autre par l'extrémité de leurs vêtemens. Les festins & les plaisirs suivent la ceremonie, & tout cela dans les bornes de la modération : point d'yvrogneries, point de privautés malhonnêtes, point d'autres excès. C'est ce qu'on assure. L'yvrognerie sur tout est un vice si capital, qu'il expose à une pénitence très rigoureuse & même à l'excommunication. Les Perses ont toujours haï & méprisé ce vice, & autrefois les Rois eux-mêmes ne pouvoient s'enyvrer qu'une fois l'année.

Un

(*a*) Dans la Tribu Sacerdotale ceux qui étoient nés du mariage d'un fils avec sa mere étoient regardés comme les plus dignes d'être élevés aux plus éminentes Dignités du Sacerdoce. *Prideaux Hist. des Juifs* L. IV.

(*b*) Le *Sad-der* recommande beaucoup de faire en sorte d'avoir des enfans, sur tout des garçons.

(*c*) *Hide* Cap. 34.

Ceremonie NUPTIALE *des* PARSIS *ou* GAURES.

B. Picart invenit 1728.

BAPTEME *par le* FEU *des* GAURES.

Un autre Auteur nous aprend (*a*) qu'il y a chez les *Gaures* cinq ſortes de mariages. 1. Celui des enfans en bas âge. 2. Celui des veufs qui ſe remarient. 3. Celui d'un femme (& apparemment auſſi d'un homme) qui ſe marie librement & de ſon propre choix. 4. Celui d'une jeune perſonne qui eſt morte ſans avoir été mariée. Dans un tel cas on fait la ceremonie de la marier après ſa mort, parce que les *Gaures* ſont perſuadés qu'il n'y a point d'état plus heureux pour les gens de l'autre monde, que le mariage. C'eſt un bonheur, celui là, qui ne leur ſera conteſté par aucun marié de ce monde-ci. 5. Le mariage d'adoption. On peut appeller ainſi celui que fait un pere par adoption entre la perſonne qu'il a adoptée & une autre qu'il choiſit pour cet enfant adoptif. Le contract de mariage ſe paſſe à peu près vers le minuit. (*b*) Les mariés ſont aſſis l'un près de l'autre ſur un lit: Vis-à-vis d'eux, ou à peu près, ſont deux Prètres ou *Hyrbad*, l'un pour le marié, l'autre pour la mariée, & les parens ſont à côté de ces Prêtres. Ceux-ci ont du ris dans la main. Ce ris eſt l'emblême de la fécondité. Le Prêtre, qui eſt là pour le marié, demande à l'épouſe, en lui mettant le premier doit de la main ſur le front, *voulés vous que cet homme ſoit votre Epoux*? Elle repond oui, & pour lors le Prêtre aſſiſtant de l'épouſe fait une ſemblable ceremonie pour l'époux, après quoi ils ſe prennent mutuellement la main, & l'époux donne quelques pieces d'or à l'épouſe, par forme d'engagement, & auſſi comme une preuve qu'il pourvoira à tous ſes beſoins. Après cela on continue de repandre du ris ſur ces deux perſonnes. Les Prêtres & les parens prient pour le bonheur de leur mariage, & leur donnent des benedictions. Toute la ceremonie nuptiale eſt celebrée devant le feu.

(*c*) Le *Sad-der* ordonne de ſe marier jeune & de n'épouſer que des femmes de ſa Religion, car, dit-il, (*d*) celles-là ſeront obéïſſantes à leurs époux & lui cederont ſans replique. Il ſeroit bien dangereux qu'un tel bonheur ſe trouvât plutôt chez les *Gaures* que partout ailleurs. Cela féroit des Apoſtats.

Les *Gaures* ne circonciſent pas leurs enfans, mais ils les lavent, (*e*) c'eſt une eſpece de Baptême, qui ſert, diſent-ils, à purifier l'ame. On porte l'enfant nouveau né à l'Egliſe, on le preſente à l'*Hyrbad* devant le Soleil & le feu. L'*Hyrbad* le ſoutient un petit eſpace de tems ſur ce feu. Cela ſert à le ſanctifier. *Lord* (*f*) raporte „ qu'après que l'enfant eſt venu au monde, „ l'Homme d'Egliſe (il l'appelle le *Daroo*) s'en va à la maiſon des parens, „ & après avoir obſervé exactement l'heure & le moment de ſa naiſſance, „ fait ſon horoſcope: qu'après cela il confere avec le pere & la mere touchant „ le nom qu'on doit donner à l'enſant, & quand ils ont agréé celui que le „ *Daroo* a propoſé, la mere en preſence de l'aſſemblée donne le nom à l'en- „ fant ſans autre ceremonie ". C'eſt après cela qu'on porte l'enfant à l'Egliſe, (que *Lord* appelle *Eggarée*) là le Prêtre prend de l'eau bien nette & la verſe dans l'écorce d'un certain arbre, que ce même Auteur nomme (*g*) *Holm.*

(*a*) *Lord* dans l'*Hiſt. de la Religion des anciens Perſans.*
(*b*) Voiés la figure.
(*c*) *Apud Hide ad calcem Relig. &c. porta XIX.*
(*d*) *Quippe quæ marito cedent ſine verbo.*
(*e*) *Hide* Cap. 34. *Relig. Perſar.*
(*f*) *Hiſt. de la Relig. des anciens Perſans.*
(*g*) Voiés *Hide* C. 34. *Relig. Perſar.* Les *Gaures* diſent de cet arbre, *que le Soleil ne lui fait jamais d'ombre. Lord* ubi ſup.

Holm. Il jette de cette eau ſur l'enfant, en priant Dieu qu'il le purifie. Selon *Tavernier* le Baptême de cet enfant ſe fait auſſi par immerſion dans une cuve. Les deux premieres ceremonies ſont repreſentées ici.

A l'âge de ſept ans on le confirme, (*a*) comme étant déja capable d'être admis au corps de l'Egliſe. Le Prêtre fait quelques queſtions à cet enfant & lui enſeigne quelques prieres. L'enfant doit les reciter ſur le feu, aiant la bouche & les narines couvertes, afin que ſon ſoufle ne prophane pas cet Element. Quand il a achevé ces prieres, le même Prêtre lui donne de l'eau à boire, & de l'écorce d'une grenade à macher, pour le nettoier interieurement. Enfin (*b*) il le lave dans une petite cuve & lui met enſuite la (*c*) S*udra*, qu'il accompagne de la ceinture dont nous avons parlé ci-deſſus. *Hide* dit que cette confirmation ſe pratique à l'âge de quinze ans & il eſt fondé ſur le (*d*) *Sad-der*. Il peut bien être permis de confirmer avant 15. ans, mais il ne l'eſt pas de diférer la ceremonie au delà. Le *Sad-der* défend de donner du *pain* & de l'*eau*, & de communiquer par ces deux choſes à une perſonne qui à l'âge de quinze ans n'a pas encore reçu la Ceinture. Peut-être que ce *pain* & cet *eau* marquent l'excommunication, comme chez les anciens Romains l'interdiction du feu & de l'eau. A cet âge doivent auſſi commencer les pénitences & les ſéveres examens de ſa conduite. Ceux qui les négligent alors ſont dans un état d'aveuglement & d'impureté. C'eſt ainſi que le dit le *Sad-der*.

Les purifications ſont expreſſement ordonnées aux femmes relevées de couche. Pendant leurs couches elles doivent s'abſtenir de tout aliment qui ne leur eſt pas abſolument neceſſaire. Comme ſelon la Loi des *Gaures*, rien n'eſt plus impur qu'une femme groſſe, il lui eſt defendu de s'aprocher de trop près des gens, & ſur tout des perſonnes vertueuſes, il lui eſt defendu de regarder les alimens, les eaux courantes, le Ciel, le Soleil, la Lune, les Etoiles, le Feu. Pour cette même raiſon elle ne doit pas poſer les pieds nuds à terre. Cet échantillon ſufit. Le *Sad-der* (*e*) en dit davantage.

Il n'eſt point permis aux femmes de ſe laver la tête ni le viſage avant le vingt-neuvieme jour de leurs couches. Avant le quarantieme, elles ne doivent toucher aucun vaiſſeau de bois ou de terre, & pendant ce même terme aucune autre femme ne doit avoir communication avec elles.

Quand un *Gaure* eſt malade à la mort, on envoie querir le *Hyrbad*, qui s'aprochant de l'oreille du mourant lui fait la priere & le recommande à Dieu, un corps mort ſouille & il n'eſt plus permis de le toucher. Les Prêtres n'en aprochent qu'à la diſtance de dix pieds.

Les *Gaures* n'enterrent point leurs morts. Cela prophaneroit la Terre : on porte le mort à un (*f*) Sepulchre tel qu'on voit ici repreſenté, & on le porte ſur un *brancard* de fer. (*g*) Le bois ne ſert jamais à un tel uſage, à cauſe qu'étant deſtiné à nourrir le feu, il faut lui conſerver une pu-

(*a*) Idem Ibid.
(*b*) Comme cela ſe voit dans la figure.
(*c*) *Lord* l'appelle le *Shuddero*.
(*d*) *Sad-der* Porta 50.
(*e*) Porta 45. & 75. apud *Hide*.
(*f*) *Conditorum* V. *Hide* Cap. 34.
(*g*) Cependant il y a dans le *Sad-der* porta 78. qu'il faut éviter de toucher le bois ſur lequel on porte le mort, & de celui ſur lequel on le lave. *Cavere a ligno mortui, ab illo inquam ligno ſuper quo mortuum exportant, & ab illo ligno, ſuper quo mortuum lavant.*

pureté parfaite. *Chardin* (*a*) décrit le cimétiere des *Gaures*, qu'il a vu près d'*Ispahan*. Cette description servira du moins pour l'exterieur de celui qu'on voit ici. „ C'est, dit-il, une tour ronde, faite de grosses pierres de taille, „ . . . . . d'environ trente cinq pieds de haut & quatre-vingt-dix de dia-„ mettre, sans porte & sans entrée. *Le Peuple dit que* quand ils veulent en-„ terrer leurs morts, ils font une ouverture à ce tombeau en ôtant du bas „ trois ou quatre grosses pierres, qu'ils remettent ensuite avec des couches „ de platre, qu'ils passent par dessus . . . . . c'est une fable . . . . Cette „ Tour a au dedans un degré fait de hautes marches, attachées contre le „ mur en tournant. Quand ils portent un mort dans ce tombeau, trois ou „ quatre de leurs Prêtres montent avec des échelles sur le haut du mur, ti-„ rent le cadavre avec une corde, & le font descendre le long de ce degré, „ . . . . qui n'est autre chose que des pierres fichées dans le mur, à trois „ ou quatre pieds l'une de l'autre, non pas en ligne droite, mais en tournant, „ & qui n'ont pas plus de neuf pouces d'assiette . . . . . Ils n'ont point „ fait de porte à ce cimetiere de crainte que le Peuple ne l'enfonçat, ou ne „ se la fit ouvrir pour piller ou prophaner ce lieu . . . . Il y a une manie-„ re de fosse au milieu.

Chardin continue ainsi : „ ils couchent les morts tout habillés sur un pe-„ tit lit fait d'un matelas & d'un coussin. Ils les rangent tout autour contre le „ mur, si serrés, qu'ils se touchent les uns les autres, sans distinction d'âge, „ de sexe, ou de qualité, & ils les étendent sur le dos ; les bras croisés sur „ l'estomac contre le menton, les jambes croisées l'une sur l'autre, & le visa-„ ge découvert. On met proche du mort, & à son chevet des bouteilles de „ vin, des grenades, des coupes de faience, un couteau & d'autres ustencil-„ les chacun selon ses moiens . . . . Quand il n'y a point de place pour „ un mort, ils en font une, en tirant les corps les plus consumés dans cet-„ te fosse qui est au milieu du cimetiere. . . .

Chardin a obmis des circonstances : d'autres y supléent. *Lord* dit, (*b*) „ que les *Gaures* (peut-être ceux des *Indes*) ont deux tombeaux bâtis en „ rond, assés élevés de terre, raisonnablement larges, pavés de pierre par de-„ dans & escarpés, dans le milieu desquels il y a un pui fort profond, pour „ recevoir les ossemens qui se défont, & à l'entour des murailles sont suspen-„ dus & exposés à l'air les cadavres des hommes & des femmes. Ces deux „ tombeaux sont un peu éloignés l'un de l'autre, il y en a un qui est desti-„ né pour ceux qui ont mené une vie exemplaire . . . , l'autre sert à met-„ tre ceux qui ont été vicieux, & dont la vie a été scandaleuse . . . . ". Il paroit aussi par le recit du Docteur *Hide* (*c*) que les *Gaures* ont deux Cimetieres, l'un qu'on appelle (*d*) *Cimetiere blanc*, l'autre qui est surnommé *le noir*, pour les raisons qu'on va dire. Il ajoute ensuite, que les *Gaures* appellent un Cimetiere le (*e*) *lieu de justice*, parce que, par le presage que nous allons décrire, on peut juger surement, si le mort est dans l'autre monde au nombre des heureux ou des malheureux : le présage dont il s'agit n'a pourtant

(*a*) Tom. 10. de ses *Voiages* Edit. in 12. *Ovington* décrit un peu différemment celui qu'il a vu près de *Surate*.

(*b*) *Hist. de la Religion des anciens Persans.*

(*c*) *Hide* ubi sup. Cap. 34.

(*d*) *Conditorium album.*

(*e*) *Dad-gáh*, J. e. *Justitiæ locus.*

tant lieu que le quatrieme jour après la mort d'une perſonne. Pendant les trois premiers, l'ame, diſent-ils, voltige ſans ceſſe autour de ſon corps; (*a*) un mort voiage encore entre les deux Mondes, & par conſequent il eſt reputé étranger. A cauſe de cela on le pourvoit de proviſions pour trois jours.

Lord ajoute que pendant ces trois jours le Diable cherche à tourmenter l'ame & qu'elle vole vers le Feu Divin, pour éviter les tourmens de cet Eſprit des tenebres. Ainſi pendant ces trois jours les parens & les amis du défunt s'aſſemblent le matin, à midi & le ſoir pour demander à Dieu qu'il lui pardonne ſes péchés. Le quatrieme jour l'ame ceſſe de roder, elle eſt obligée de ſe fixer au lieu qui lui a été aſſigné pour ſa peine, ou pour ſa recompenſe. C'eſt donc ce quatrieme jour que le preſage détermine le ſort du mort; & le voici. (*b*) Le mort étant couché près du mur & le viſage tourné vers le Ciel, il eſt permis aux vautours de lui becquetter impunément le viſage. Ils l'entament ordinairement par les yeux. Si un vautour attaque l'œil droit, on porte le mort au Cimetiere blanc, s'il attaque le gauche on le porte au noir. Avant que d'en venir là, *Tavernier* dit, qu'on expoſe le (*c*) mourant à un chien, qui doit recevoir ſes derniers ſoupirs. C'eſt peut-être ſur cette ſuperſtition que ſe trouve fondée l'attention que le *Sad-der* veut qu'on ait pour cet animal. (*d*) Il le recommande particulierement à la charité des *Gaures*; *parce qu'il n'y a rien de plus pauvre qu'un chien . . . . en donnant du pain à un chien on fait un œuvre très méritoire.*

Ovington dit, (*e*) qu'avant d'expoſer le mort aux oiſeaux, „ on le poſe „ proprement à terre; un des amis du mort va battre la campagne & viſiter „ les Villages voiſins pour chercher un chien. Quand il l'a trouvé, il l'attire par le moien d'un pain qu'il lui preſente . . . . & le conduit le plus „ près du corps qu'il eſt poſſible. Plus le chien en aproche, plus on eſtime „ que le défunt aproche de la felicité: s'il en vient juſqu'à monter ſur lui, & „ à lui arracher de la bouche un morceau de pain qu'on y a mis, c'eſt une „ marque aſſurée . . . . qu'il eſt veritablement heureux. Mais ſi le chien „ n'en aproche pas, ... c'eſt un méchant préjugé, on deſeſpere preſque „ de ſon bonheur. Quand le chien a fini ſa ceremonie, deux *Daroos* . . . „ ſe tiennent debout les mains jointes, à cent pas de la bierre où eſt le mort, „ & repetent à haute voix pendant une demi-heure une longue formule de prie- „ res . . . ils la diſent ſi vite, qu'à peine ſe donnent ils le tems de reſpi- „ rer ". (*f*) Lord obmet tout ce détail, & raporte que les Prêtres un peu éloignés du corps diſent le ſervice des morts. Ce ſervice eſt ſans doute la même choſe que la formule de priere, dont parle *Ovington*. Il eſt dit dans ce ſervice, que le corps étant compoſé des quatre Elemens, chacun d'eux doit

(*a*) *Hide* ubi ſup. *metuentes ne defunctis aliquid deſit, dum adhuc peregrini ſunt inter hunc mundum & alterum.*

(*b*) *Chardin* dit, „ qu'à cinquante pas du ſepulcre, il y a une petite maiſon de terre, au devant „ de laquelle on poſe le corps du mort. C'eſt de là que le convoi funebre s'en retourne, à la reſerve „ des Prêtres & des parens, qui ſe retirent dans cette petite caſe, d'où le Prêtre obſerve par quel en- „ droit & comment les corbeaux entameront le corps &c. *Chardin* dit auſſi que des *Gaures* lui ont nié toute cette ſuperſtition, & lui ont aſſuré, „ que la maiſonnette, qui eſt au devant de leur Cimetiere, „ ſert à y repoſer les morts, pendant qu'on fait quelques ceremonies ſur eux, avant que de les enſevelir.

(*c*) Dans *Mandeslo* il eſt dit que le mourant eſt expoſé ſur des gazons & qu'on l'y laiſſe expirer.

(*d*) *Sad-der* porta 35.

(*e*) Tome 2. de ſes *Voiages* Edit. de Paris.

(*f*) *Hiſt. de la Religion des anciens Perſans* vers la fin.

PARSIS ou GUEBRE AGONISANT, dont l'AME est reçuë par un CHIEN.

B. Picart del. 1727.

FUNERAÏLLES des PARSIS.

doit reprendre ce qui lui appartient. Après cela on prie *Sertan* & *Asud*, d'empêcher le mal que les Demons pourroient faire au mort. Ces deux *Anges* ont la charge de retenir les Esprits malins & d'empêcher leur malice. *Ovington* ajoute, „ que pendant la ceremonie le mort porte un morceau de papier „ blanc attaché à chaque oreille, & qui lui pend sur le visage jusqu'à deux „ ou trois doits au dessous du menton. D'abord après que les prieres sont „ finies, ... le corps est porté au lieu destiné . . . . & toute la com- „ pagnie suit deux à deux les mains jointes. (*a*) Il est défendu de parler, „ parce que le sepulchre est un lieu de silence & de repos ". Un autre chose remarquable est, qu'au lieu de deux porteurs, qu'il faut ordinairement pour un mort, on en prend quatre pour une femme morte enceinte, à cause (*b*) *que cette personne est double.*

Mandeslo dit, que les *Gaures* ont trois differens Cimetieres, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes, & le troisieme pour les enfans. *Ovington* raporte, que ces mêmes *Gaures* sont fort attentifs „ à ce qu'il ne se perde rien „ de leurs cheveux & de leur barbe lors qu'on les coupe ou qu'on les rase, & „ qu'ils font porter avec beaucoup de soin toutes ces superfluités du corps à leurs „ sepulture.

(*c*) Après cette vie, les morts, dans leur voiage de l'autre monde, sont obligés de passer par un pont assés difficile, & qui le devient encore plus, quand on les pleure trop chaudement. Cela fait grossir les eaux du torrent sur lequel est le pont. Ces eaux, qu'on nous assure être très noires & très froides, ne sont autre chose que les pleurs des uns & des autres pour des morts chéris. (*d*) La crainte que ce torrent ne déborde a fait defendre, même aux plus proches, de pleurer, ni de gemir pour les morts. C'est, ajoute-t'on la vraie raison du silence qui regne dans les ceremonies funebres des *Gaures*. Ce pont seroit il le même que celui dont nous parlerons plus bas?

Pour se donner une idée des plaisirs de l'autre Monde, ils s'imaginent d'y trouver tout ce qu'il y a de plus délicieux en celui-ci. Ils établissent aussi, comme dans d'autres Religions, un feu materiel qui brule les gens sans les consumer, & le *Sad-der* parle de la grande puanteur des méchantes ames. Mais cela n'est rien encore en comparaison du triste détail que donne un (*e*) autre livre de leur Religion du douloureux état des ames damnées. L'Auteur de ce livre en trouva une infinité de plongées jusqu'au cou dans les eaux noires & froides du torrent dont nous venons de parler. D'autres étoient condamnées à séjourner dans des cachots remplis de fumée avec toutes sortes de reptiles sales & dangereux. Outre cela les Diables les piquoient sans cesse, les mordoient & les déchiroient cruellement. Il y vit une ame pendue par les pieds, à qui l'on donnoit des coups de poignard. Une autre mouroit continuellement de faim & de soif. L'ame d'une femme désobéïssante à son mari, & qui repondoit toujours, s'y voioit aussi pendue, & la langue lui sortoit par la nuque du cou. Il est bien surprenant qu'en cette occasion le Legendaire des *Gaures* ne parle que d'une seule femme.

A

(*a*) *Lord* ubi sup. *Sad-der* porta 77.
(*b*) *Sad-der* porta 77.
(*c*) *Hide* Relig. Pers. Cap. 34.
(*d*) *Hide* ut sup. & *Sad-der* porta 97.
(*e*) *L'Erda viraph-nama.*

A l'égard de la felicité des gens de bien, l'opinion des *Gaures* orthodoxes eſt, qu'il revivront un jour en corps & en ame, mais d'une maniere infiniment plus pure & ſur une terre toute nouvelle, ſur cette même terre que nous habitons, mais retablie dans ſa premiere beauté. Ce ſera un nouveau Paradis terreſtre : on s'y rendra par un pont, qui fait la communication de ce monde à l'autre. Ce pont eſt ſur un abyme éfroiable : ſelon l'expreſſion d'un Auteur Arabe, (*a*) *il eſt étendu ſur le dos de la gehenne.* Il y a des Anges au paſſage. Ceux qu'ils laiſſent paſſer librement s'en vont droit au Paradis, les autres ſont auſſi-tôt culbutés dans l'abyme : mais cela ne ſe fait pas ſans un examen rigoureux que les paſſagers ſont obligés de ſubir de la maniere ſuivante. Il y a deux Anges examinateurs, un de ces deux Anges tient une balance, dans lequelle il peſe les Oeuvres & les mérites des paſſagers, & s'il ne leur trouve pas un poids convenable, il prononce le jugement après avoir fait ſon raport à Dieu. Enſuite il ptécipite dans la miſere ceux à qui ces Oeuvres appartiennent. Ceux qui preſentent des Oeuvres de bon aloy paſſent heureuſement le pont & ſe rendent à une Ville, que *Hide* a cru (*b*) pouvoir comparer à la *Jeruſalem* de l'*Apocalypſe*. Dans cette Ville on voit une choſe delicieuſe & qui ne trouve pas de comparaiſon en ce monde, (*c*) des filles toujours Vierges & qui ne ſauroient perdre leur virginité. On les regarde : elles n'en demandent pas davantage... Quoi que toute cette deſcription de l'autre Monde paroiſſe fort allegorique, elle eſt pourtant d'un caractere à faire connoître que les Perſans n'ont cherché que dans les plaiſirs des ſens, les felicités qu'ils ſe promettoient dans leurs Paradis : & pour contenter tous les fidelles bienheureux, ils ont introduit (*d*) dans ce Paradis toutes ſortes d'amuſemens. Après l'éxamen des Oeuvres, l'autre Ange, en qualité d'éxecuteur de la juſtice divine, précipite les ames condamnées dans les Enfers.

Voici les conformités qu'on trouve entre ces idées & celles des autres Religions. Le Pont des *Gaures* a beaucoup de raport à celui des (*e*) Formoſans & des (*f*) Chinois, comme les balances en ont à celles de ces même (*g*) Chinois. Nous ne diſons rien des balances (*h*) des Japonois : Elles reſſemblent moins à celles des *Gaures*, Pour ce qui eſt des Anges qui ſe tiennent ſur le Pont, le Docteur Anglois (*i*) compare celui qui précipite les ames des méchans dans les Enfers, à ce Demon qui, ſelon quelques Philoſophes Grecs (*k*) ſe chargeoit de recevoir les ames au ſortir du corps & de les conduire au lieu de leur bonheur ou de leur éxil. Mais qui nous empêchera nous Chretiens de comparer ce même Ange à Saint Pierre qui porte les Clefs du Ciel? A l'égard du Pont ſur lequel les ames ſont obligées de paſſer, les Arabes & les

(*a*) *Pons extenſus ſuper dorſum gehennæ* apud *Hide* Cap. 33.
(*b*) *Putemus talem eſſe ac Cœleſtem Hieroſolymam.*
(*c*) *Ibi ſunt Paradiſeæ Virgines non defloratæ nec deflorandæ, ſed intuendæ.*
(*d*) ——— ——— *quæ gratia currûm*
Armorumque fuit vivis, quæ cura nitentes
Paſcere equos, eadem ſequitur tellure repoſtos. Virgil. L. VI. *Æneid.*
(*e*) Voiés p. 270.
(*f*) Voiés ci-deſſus p. 232.
(*g*) Ibid p. 237.
(*h*) Voiés ci-deſſus p. 319.
(*i*) *Hide* Cap. 33. *Relig. Perſar.*
(*k*) Νεκροπομπος, ou ψυχοπομπὸς, ou ψυχαγωγὸς, *Animarum deductor ad Inferos.* C'eſt peut-être *Mercure*, ſous un autre nom : car ſelon les anciens, *Mercure* avoit la charge de conduire les ames aux Enfers.

les Perſans l'ont appellé tout court le *chemin*, & même le *chemin étroit*; de ſorte qu'on peut fort bien ſupoſer que Jeſus-Chriſt a pris des Orientaux la *Porte étroite* & le *chemin étroit* dont il nous parle dans l'Evangile, & qui n'eſt que pour les véritables Chretiens.

MORALE *du* SAD-DER : USAGES *qu'il preſcrit.*

(*a*) IL recommande la Charité, comme extraordinairement méritoire & capable d'éfacer les pechés. (*b*) Il ſupoſe que dans l'éternuement on eſt exposé au Demon, pour cet effet quand on éternue, il faut reciter certaines prieres qui chaſſent ou éloignent l'Eſprit malin. Il veut qu'on obéïſſe ſans reſtriction & aveuglement aux déciſions & à la volonté du Grand *Pontife*. (*c*) *Quelques excellentes & nombreuſes que ſoient les bonnes Oeuvres d'un fidelle, ſi le Souverain de la Religion n'eſt pas content de ſa ſoumiſſion, ou ſi ces bonnes Oeuvres lui déplaiſent, c'eſt comme ſi le fidelle n'avoit rien fait.* Un des moiens qui rendent le fidelle infiniment agréable au Grand Pontife, c'eſt de lui paier exactement les dixmes.

Le *Sad-der* recommande d'honorer exactement (*d*) la memoire de ſes pere & mere & même de ſes autres proches parens. Chacun doit faire pour eux un feſtin funebre au bout du mois ou de l'an. Il recommande (*e*) auſſi de repaſſer les actions de ſa journée & de ſe repentir avant que de s'endormir; de tenir (*f*) inviolablement ſes engagemens; (*g*) d'épargner la vie des animaux autant qu'il ſe peut, ſur tout des bœufs qui labourent, des brebis, des chevaux, des coqs, (*h*) de faire ſouvent pénitence, de s'examiner ſouvent ſoi-même ſur ſes pechés & d'en faire confeſſion devant le *Deſtoor*, ou l'*Hyrbad*, à leur defaut devant un Laïque vertueux, & s'il ne trouve pas un tel Laïque, en plein jour devant le Soleil. Il ordonne de détruire (*i*) cinq ſortes de reptiles nuiſibles. Il défend (*k*) de poſer les pieds nuds à terre de peur de la prophaner. C'eſt par cette même raiſon qu'il (*l*) ordonne expreſſement de déterrer les corps morts. Le ſoin de l'eau n'eſt pas moins recommandé. Il faut éviter d'en faire uſage pendant la nuit, (*m*) ſi l'on ne peut l'éviter, on doit l'emploïer avec beaucoup de précaution. Lors qu'on met de l'eau

(*a*) Porta 5.
(*b*) Porta 7.
(*c*) *Deſtur*, ou *Diſtoor*, porta 8.
(*d*) *Porta* 13. Dans un autre endroit (*porta* 44.) il ordonne de ſe ſoumettre à leurs remontrances, de leur obéïr ſans replique. Il met au même rang les Prêtres & les Maitres.
(*e*) *Porta* 27.
(*f*) *Porta* 28.
(*g*) *Porta* 38.
(*h*) *Porta* 40. & 49.
(*i*) *Porta* 47.
(*k*) *Porta* 48.
(*l*) *Porta* 37.
(*m*) *Porta* 34. & 52.

l'eau ſur le feu, il faut laiſſer un tiers du pot vuide, afin qu'en bouillant l'eau ne ſe repande pas dans le feu. Le même *Sad-der* défend ſeverement (*a*) la calomnie & le menſonge, l'adultere, la fornication, le larcin : & comme l'on eſt continuellement expoſé aux impuretés & aux pechés, il ordonne auſſi de fréquentes ablutions aux Fidelles, & veut que chacun (*b*) ſoit attentif à racheter ſes pechés par des ſacrifices de propitiation, ſelon le rit du Judaïſme.

Nous obſerverons qu'il ſemble que le *Sad-der* établiſſe l'égalité des pechés, tant il a ſoin de menacer les moindres fautes des plus rigoureux chatimens.

C'eſt ici que nous finiſſons ce qui concerne la Religion & les rites des *Gaures*.

(*a*) *Porta* 46 67. 68. 69. & 70.
(*b*) *Porta* 72.



DIS-

DISSERTATION SUR LES CEREMONIES RELIGIEUSES

Des Peuples de L'AFRIQUE.


Ans nous amuſer à expoſer au Lecteur les divers noms que les Grecs & les Romains ont donné autrefois à l'Afrique, & que les Arabes, les Mores & les Indiens lui donnent aujourd'hui, nous paſſerons directement à la Deſcription des Religions des Peuples Idolatres, qui habitent cette partie du Monde.

On ne ſauroit dire d'où ces Idolatres modernes ont pris leur Culte. On n'y voit preſque aucun raport avec celui des Grecs & des Romains : tout auſſi peu avec celui des Egyptiens. Il s'eſt conſervé ſi peu de choſe de l'ancienne Religion des Ethiopiens, des Nigritiens &c, qu'il ſeroit bien difficile de reconnoitre dans ce peu qui nous reſte des traces de l'Idolatrie de leurs deſcendans.

Strabon nous a conſervé ces particularités de la Religion & de quelques ceremonies Religieuſes des Ethiopiens. „ Ils croient, dit-il, un Dieu immortel qui eſt la cauſe de toutes choſes, & un Dieu mortel, qui n'a „ point de nom & qui eſt inconnu. Ils regardent comme Dieux leurs „ bienfaiteurs & les gens de qualité. (*a*) Ils croient qu'en general les Rois „ ſont les conſervateurs & les gardiens de tous les autres ; & que les particuliers le ſont de ceux à qui ils font du bien. Parmi ceux qui habitent ſous la Zone torride, il y en a qui paſſent pour Athées, (nous verrons ce qui en eſt) ils haïſſent le Soleil & lui donnent des maledictions „ quand il ſe leve, parce qu'il les brule &c. Herodote nous dit (*b*) auſſi des Atlantes, Peuples de la Lybie Sauvage, „ qu'ils maudiſſent le Soleil, „ parce qu'il les brûle & qu'il ruine leur Païs ". (*a*) Purchas raporte que les anciens Africain adoroient autrefois le Soleil & le feu. Ils avoient dédié des Temples à l'un & à l'autre. Ils y conſervoient le feu à la maniere

(*a*) Les Peuples de Guinée & de Congo conſervent ces opinions. On le verra dans ſuite de cette Diſſertation.
(*b*) Lib. 4.
(*c*) *Purchas* L. 6. *Pilgrimes.*

re des anciens Romains. Cela ſe dit ſans garand. Il ajoute que les Africains de Lybie & de Numidie ofroient des Sacrifices & faiſoient des prieres à quelques Planetes. Une partie des Negres adoroient *Guighimo*, c'eſt à dire le *Seigneur du Ciel*. Leur Paganiſme dégenera enſuite en Judaïſme. Ils y perſevererent aſſés long-tems & juſqu'à ce qu'ils furent convertis au Chriſtianiſme, qui à ſon tour ceda la place aux impoſtures de Mahomet. Voilà ce que *Purchas* nous rapporte, & ſi cela eſt, il y a beaucoup d'apparence qu'il ſe trouve des traces de Judaïſme, de Chriſtianiſme & de Mahometiſme dans les Idolatries de ces Peuples. Il ſe peut même que les Hotantots reculés aux extremités de l'Afrique judaïſent encore aujourd'hui, ainſi que le prétend l'Auteur Alleman, qui nous a donné dans un gros in folio (*b*) la Deſcription du Cap de bonne Eſperance & des Païs habités par les Hottantots.

Peut-être qu'à la faveur d'une érudition empruntée aux Auteurs Grecs & Romains, nous pourrions raprocher les idées des Africains anciens & modernes : mais ces recherches nous paroiſſent d'autant plus inutiles, qu'il eſt impoſſible de déterminer en cette occaſion quelque choſe qui plaiſe à un Lecteur de gout.

RELIGION *des* PEUPLES *de la* NIGRITIE *ou* NEGRERIE.

CEtte Nigritie comprend les Etats de *Gualata*, *Genehoa*, *Tombut*, *Melli*, *Souſos*, *Mandinghe*, *Sanfara*, les Roiaumes de *Senegal*, de *Gambie &c.* Quelques uns des Peuples de la Nigritie ſont Mahometans.

On nous dit que ceux de *Gualata* adorent le feu, que les autres en general (excepté ceux qui ſe diſent Mahometans ou Chretiens,) n'ont preſque point de Religion. Ceux du *Senegal* & quelques uns de leurs voiſins ſaluent la Lune avec de grandes acclamations. Le Culte Religieux ſe fait dans les creux des gros arbres, & les Idoles qui préſident dans ces Temples ſont honorées d'offrandes qui conſiſtent en legumes & en grains. Quelquefois auſſi on leur offre le ſang des bêtes.

Ce Culte eſt dirigé par une eſpece de Prêtres, qui diſtribuent à ces Negres certains petits ſacs de cuir où ſont renfermés quelques morceaux de papier chargés de caracteres d'une vertu équivalente à ceux des *Amuletes* & des *Abraxas* &c. On aſſure que les Prêtres ne s'allient jamais avec le Peuple & qu'il leur eſt expreſſement defendu de prendre femme ailleurs que dans une famille ſacerdotale.

On aſſure encore que ces Negres croient l'unité d'un Dieu tout-puiſſant, & qu'ils ont l'uſage de la Circonciſion. Ils circonciſent leurs enfans à l'âge de ſix ou ſept ans. Tout eſt incertain & plein de contradictions dans les Relations de ces païs Africains. S'il faut les en croire, autrefois ceux de Nubie étoient Chrétiens, on voit encore chez eux quelques vieilles images de

(*a*) *Deſcription du Cap de Bonne Eſperance &c.* par *Kolben* imprimé à Nurenberg en 1719.

de J. Christ & de plusieurs Saints. Ils baptisent avec un fer chaud, ou pour mieux dire, ils impriment l'équivalent du baptême avec ce fer sur quelque partie du corps.

Ceux de Gambie & des environs ont conservé une foible connoissance de J. C. qu'ils appellent *Nabe*, & dont ils disent, qu'il étoit fils de Marie & grand Prophete. Si cela est, ils tiennent cette idée des Mahometans.

Les Negres de Kasamanse ont une Idole à laquelle ils donnent le nom de (*a*) *China*. Leurs Prêtres, qu'ils appellent *Aracani*, la portent en procession en certains tems de l'année. La baniere de la Procession est une maniere d'écharpe de soie blanche sur laquelle sont representés des épis de ris & des os de morts. Après la Procession on pose le Dieu dans le creux d'un arbre & on lui fait quelques Sacrifices; entr'autres on lui offre du miel. Ce Dieu *China* est representé, à ce qu'on nous dit, par un faisseau de bâtons liés ensemble.

Les Peuples de *Mandinga* professent un mélange d'Idolatrie & de Mahometisme. Leurs *Bexerins*, qui sont leurs Prêtres, s'adonnent fort aux sortileges. Le Grand *Bexerin*, qui est comme le Chef de ce Clergé Negre, reside dans la Capitale de l'Etat. Tous ces Prêtres tiennent des Ecoles de Superstition & de Magie. Ils distribuent à leurs Disciples & au Peuple certains billets qu'ils prétendent avoir la vertu de les garantir des dangers. (*b*) Quelques uns de ces Peuples refusent d'attribuer à la bonté de Dieu les biens qui leur viennent. Ils disent, que si Dieu étoit véritablement bon, il ne soufriroit pas qu'ils se donnassent la peine de travailler pour les acquerir.

Leurs CEREMONIES NUPTIALES *&c.*

TOus ces Negres pratiquent la polygamie, & même en general changent de femmes quand il leur plait. Ils ne s'assujetissent à aucune loi sur ce point, & tout ce qu'il font de raisonable, c'est de n'avoir point de comerce avec celle de leurs femmes qui est enceinte.

(*c*) Ceux de Sierra Lione ont dans chaque Ville, ou plutôt dans chaque bourgade une grande Maison separée de toutes les autres, où l'on instruit pendant un an les jeunes filles qui sont devenues nubiles. C'est un vieillard distingué par sa naissance & par sa vertu qui se charge de ce soin. Après avoir achevé l'année, elles sortent de cette retraite & se presentent sur la place parées de leurs plus beaux atours. Les parens des filles s'y rendent aussi avec nombre de jeunes hommes, qui examinent ces filles pendant qu'elles dansent au son de quelques Instrumens Moresques. Après l'examen, les jeunes hommes choisissent celles qui leur plaisent le mieux & paient quelque chose aux parens de celles qu'ils ont choisies. Ils paient aussi au Vieillard l'instruction qu'il leur a donnée.

(*a*) *Dapper* dans sa Description de l'Afrique. *Jovet* dans son Histoire des Religions, le copie mot à mot & sans discernement.

(*b*) La *Mothe le Vaier* tom. 1. de ses Oeuvres in fol. sur la soi des Relations.

(*c*) *Dapper* & après lui *Gaya* Ceremonies nupt. &c.

Leurs CEREMONIES FUNEBRES.

LEs Negres de Senegal & les Jaloffes &c. accompagnent leurs morts au tombeau au ſon du tambour, lequel marche à la tête du Convoi. Les parens, tant hommes que femmes, ſuivent le corps.

Quand on enterre le mort, on met avec lui dans la foſſe toutes les choſes dont il faiſoit uſage en cette vie, après quoi on couvre la foſſe & on éleve au deſſus une eſpece de monument. C'eſt le faite de la maiſon du défunt, qui ſert d'ordinaire à cet uſage. Lors que le mort a été homme de guerre, on met au haut du monument une baniere blanche.

Ces mêmes Negres onr une opinion ſinguliere touchant ceux qui exercent la profeſſion de Tambours. Ils croient que la terre où l'on les met après leur mort perd ſa force & devient ſterile; que ſi on les jette dans une riviere ou dans la Mer, le poiſſon ceſſe de produire. Pour prévenir ces malheurs on enſevelit les Tambours dans les creux des vieux arbres. Voilà ce que nous raporte *Dapper*.

Ces uſages funebres nous conduiſent naturellement à l'opinion que les Negres ont des ſerpens. Perſuadés que leurs parens & leurs amis ſeront changés en ces reptiles après leur mort, ils ne peuvent ſe reſoudre à les tuer, quelque dangereux qu'ils ſoient: ils croient auſſi qu'il meurt infailliblement quelqu'un dans le voiſinage de l'endroit où un ſerpent a été tué. Ils ont parmi eux des gens qui charment ces reptiles & les manient ſans crainte. Ces mêmes enchanteurs gueriſſent par leurs charmes celui que le ſerpent a mordu. Enfin ils charment auſſi leurs chevaux, s'imaginant que par ce moien ils ne courront aucun danger à s'en ſervir, & qu'à la guerre ils les ſauveront des mains de leurs ennemis. Les anciens attribuoient à peu près la même vertu aux (*a*) *Pſylles* qui habitoient ce qu'on appelle aujourd'hui le Roiaume de Barca: mais malgré cette conformité, malgré les témoignages des Relations qui nous parlent des charmes par leſquels divers Peuples arrêtent la fureur des ſerpens & détruiſent la force de leur venin, il ſe peut fort bien que le merveilleux de tous ces charmes (*b*) ſe reduiſe à des ſecrets naturels que nous ne connoiſſons pas encore.

Ceux de Gambie enterrent les gens avec leur or & tous leurs treſors. Celui-là ſelon eux eſt le plus heureux qui ſe trouve enterré avec beaucoup d'or.

Quand le Roi de Guinalé eſt mort, douze hommes paroiſſent en public vetus de longues robes de diverſes couleurs, & annoncent au ſon de quelques inſtrumens à tout le Peuple que le Roi eſt mort. Auſſi-tôt chacun ſe met autour du corps un drap blanc & l'on s'aſſemble pour proceder à l'élection d'un autre Roi. On lave le corps du défunt, on le vuide, on brule ſes entrailles en préſence du Dieu du Païs, mais on en garde les cendres & l'on embaume le corps. Un mois après on fait la pompe funebre: on aporte de tous côtés des parfums qui ſervent à parfumer le défunt

Six

(*a*) *Ad quorum cantus ſerpens oblita veneni*
Ad quorum cantus mites jacuere ceraſtæ, Silius Italicus.

(*b*) Voiés la deſſus *Chevreau* tom. 1. de ſes *Oeuvres mêlées*.

Six perſonnes vétues de robes de ſoie blanche le portent au tombeau, & pendant la marche il ſe fait un triſte concert de voix & d'inſtrumens Moreſques. Tons ceux qui forment le convoi vont à pied, excepté les Princes qui peuvent prétendre à la Couronne. Ceux-ci ſuivent à cheval & vêtus de blanc. Chez eux comme chez les Chinois cette couleur eſt une marque de deuil.

On égorge ſur la foſſe les femmes & les domeſtiques qu'il chériſſoit le plus pendant ſa vie. Ses favoris ſont de la partie & le cheval n'eſt pas oublié. Tout cela ne ſe trouveroit point dans cet autre monde. On ne doit pas croire que les ſujets briguent l'honneur de ce voiage à l'envi les uns des autres : pluſieurs ſe ſauvent à tems ſans attendre que le Roi ſoit mort. Les Relations ajoutent que ces miſerables compagnons de voiage ſont traités avec beaucoup de barbarie avant que d'être égorgés. Quoi qu'il en ſoit, ces gens-là ſont moins courageux que nos ancêtres les Gaulois & les Germains, qui ne reculoient jamais quand il s'agiſſoit d'aller tenir compagnie à leurs Maitres & Seigneurs dans le *Vahalla*, c'eſt à dire dans l'autre monde. Chez les Germains on craignoit ſi fort de ne pas arriver aſſés tôt à ce *Vahalla*, où l'on jouoit & buvoit ſans être inquieté des ſoucis de ce bas monde, que les Grans vouloient y aller à cheval. A cauſe de cela on égorgeoit des chevaux & on les enterroit avec eux. N'eſt-ce pas une choſe étonnante que le Chriſtianiſme, qui nous donne de ſi belles idées de l'autre vie, n'ait pu nous ôter une inclination preſque outrée, ou tout au moins pleine de foibleſſe pour celle-ci ? Faut-il qu'une Religion ſi ſpirituelle faſſe un effet ſi contraire au but du Legiſlateur ? D'où cela vient-il ? C'eſt que le Chriſtianiſme ne promet rien que de ſpirituel, & ces promeſſes ſpirituelles n'ont pas même la force de perſuader ceux qui les enſeignent : car en general, ils ne craignent pas moins la mort que les autres. Peut-être qu'auſſi ils ſentent mieux que les autres, les dificultés de la Religion.

Ceux de Bena & de Souſos joignent aux hurlemens & aux lamentations des preſens qu'ils apportent avec eux lors qu'ils vont ſe rendre au lieu des funerailles. Ces preſens ſe partagent en trois portions, dont il y en a une pour le Roi, une pour les parens du mort & une pour le mort lui même, avec lequel on l'enterre. On bâtit ordinairement une eſpece de hutte auprès du tombeau. C'eſt là que les parens du mort s'aſſemblent pour lui demander s'il a des afflictions dans l'autre Monde, & lui offrir de prier leur Dieu qu'il les delivre de ſes maux. Pour les Rois & les Grands du Païs, on les enterre fort ſecretement & ſouvent même au fond d'une riviere, afin que l'on n'enleve pas les threſors que l'on enterre avec eux.

On enterre les Rois de Sierra-lione (*a*) ſur les grans chemins, par la raiſon que ceux qui ont été revêtus des emplois publics pendant leur vie, doivent en quelque façon paroitre en public après leur mort. Telle eſt, nous dit-on, l'opinion de ces Negres.

(*a*) Les Naſamonéens Peuples de Lybie ne s'éloignoient pas de cet uſage. Voiés *Ceremonies Religieuſes* tom. 2. des *Ceremonies des Catholiques*.

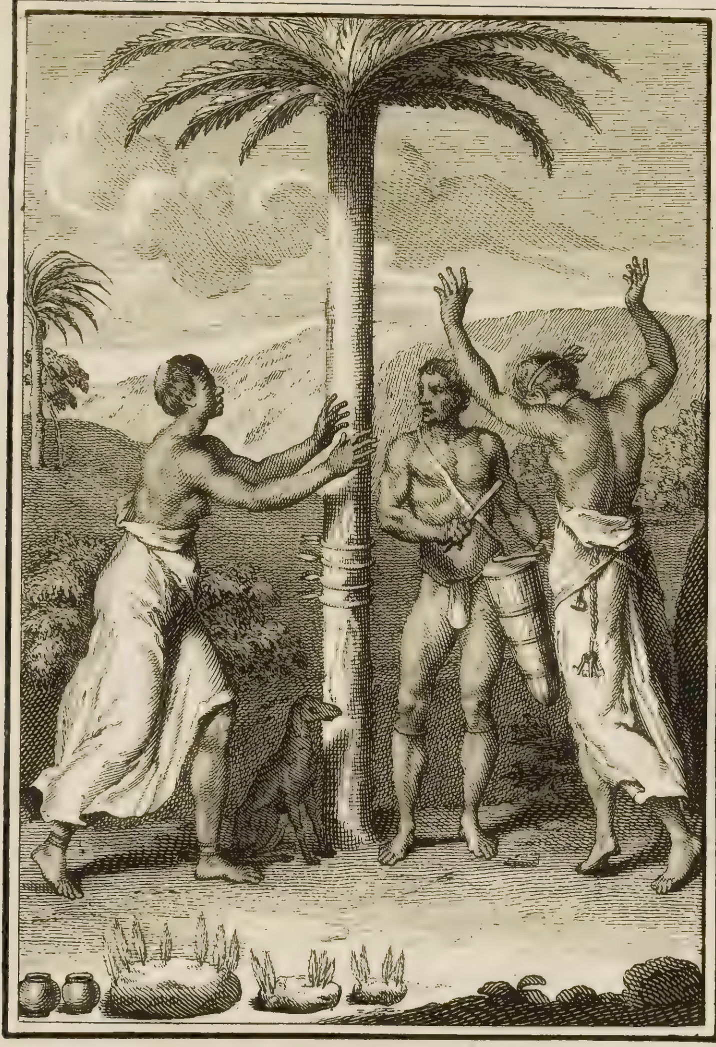
RELIGION *des Peuples de la Cote de* GUINE'E.

QUelques Peuple de Guinée pratiquent la Circoncision, sans rendre aucune raison d'un usage qui peut être n'est fondé que sur la (*a*) necessité : mais si à cet usage on ajoute certaines pratiques observées par quelques uns de ces Peuples, (*b*) comme de presenter les meilleurs fruits de leurs terres à un certain Dieu *Belly*, & aux ames de leurs parens, de ne point manger de chair de beuf ou de vache, ni d'aucun poisson avec ses écailles, on y trouvera des traces de Judaisme, & du Paganisme des anciens Egyptiens. En voilà bien assés pour faire tirer des consequences à ceux qui aiment à raprocher les conjectures les plus éloignées.

Purchas a recueilli des choses curieuses sur la Religion & sur les Ceremonies Religieuses de ces Peuples. Quoiqu'ils n'aient ni livres, ni écritures, ni même des Loix qui marquent quelque apparence raisonnable de police, il est pourtant vrai qu'ils ont une Religion. Ils consacrent le Mardi à leurs *Fétiches*, comme nous le Dimanche à Dieu. Ce jour de repos est observé assés religieusement, (*c*) par des danses &c, & ce même jour est aussi destiné à la Circoncision des enfans. Il semble qu'entre leurs *Fétiches* il y en a une qu'ils reconnoissent superieure aux autres. „ (*d*) Quand on leur „ demande leur croiance touchant la Divinité, ils repondent que Dieu est „ noir comme eux, que bien loin d'être bienfaisant il leur fait au contrai- „ re beaucoup de mal ". A cela le Voiageur leur repondoit en language de Missionnaire, „ Dieu est blanc comme nous, il est bon, il nous fait „ beaucoup de bien, il est descendu sur la terre pour nous sauver, il a „ été mis à mort par les Juifs pour notre salut; après notre mort nous al- „ lons au Ciel &c ". Mais les Negres goutoient fort peu ces discours, & faisoient principalement des objections contre la Providence Divine, prétendant que ce n'est pas elle qui donne les biens, mais qu'on les doit à la terre, aux eaux, & aux plantes &c, & cela n'est pas étonnant. On n'a qu'à se consulter soi-même, pour sentir le peu de force des argumens qu'on faisoit aux Negres : sur tout rien n'est plus singulier que la *noirceur du Dieu de ces Negres & la blancheur du Dieu des Chrétiens*. N'étoit-ce pas bien refuter les Negres que de leur présenter un Dieu d'un autre couleur que le leur ?

(*e*) Les *Fétiches* sont les Divinités particulieres des Negres. Chacun les a de diférente maniere selon que l'ordonne le *Masoucki* (c'est ainsi qu'Ovington, Voiageur assés éclairé, appelle les Prêtres des Noirs de Guinée) Ils attribuent à ces *Fétiches* le bonheur d'éviter une infinité de dangers. S'ils n'étoient aussi ignorans qu'ils le sont, on pouroit croire qu'ils ont voulu imiter les Talismans des Orientaux, que l'on suposoit agir par le moien de leurs figures sur les choses naturelles, & avoir la force d'éloigner de quelque lieu, la

(*a*) Voiés *Ceremonies des Juifs* pag. 138. du Suplement.
(*b*) *Dapper* dans sa *Description de l'Afrique*.
(*c*) Voiés *De Bry* & la figure.
(*d*) Paroles de l'Auteur d'une *Relation de la Guinée* dans *Purchas*.
(*e*) Voiage d'*Ovington à Surate* &c.



Ceremonie Religieuse des Peuples de GUINÉE à l' honneur de leur DIVINITE.



Autre Ceremonie pour demander de la PLUIE &c.





B. Picart direxit 1726.

Ceremonie des Peuples de GUINÉE, pour la CIRCONCISION d'un ENFANT.



Leur COMMEMORATION des MORTS.

la pluie, la grêle & toutes les choses nuisibles. Mais peut-être que leurs *Fétiches* reviennent aux *Manitous* des Americains Septentrionaux, & qu'elles ont quelque convenance avec les Génies de l'Antiquité, surtout avec ses Faunes & ses Sylvains &c. Les Negres leur témoignent toute sorte de respect. Dans leurs festins ils repandent à leur honneur un trait de vin de palme, & c'est toujours par là qu'ils commencent.

Ils regardent certains (*a*) oiseaux comme des *Fétiches*. Le poisson-Epée est une *Fétiche*. Les arbres sont aussi des *Fétiches* & il y en a qui président aux Montagnes & aux collines. Ils sacrifient au pied de ces Arbres *Fétiches*, & ils croient que celui qui les couperoit causeroit la ruine de tous les fruits du Païs. Lors qu'ils vont consulter ces Arbres, (*b*) ils disent que la *Fétiche* ou le Diable, si l'on veut, leur apparoit sous la figure d'un chien noir. Quelquefois elle ne paroit point & se contente de repondre sans se donner à connoitre. (*c*) Les hautes Montagnes sur lesquelles la foudre est tombée, les collines qui se trouvent exposées aux mêmes accidens, sont regardées comme le séjour de quelques *Fétiches*. Les Noirs n'oseroient passer auprès sans leur offrir quelque chose : ils les entourent de mil, de maïz & de vin de palme.

Certaines pierres, qui ressemblent aux bornes des chams, sont encore mises au rang des *Fétiches*. (*d*) Comme elles leur servent aussi à borner leur chams, on ne sauroit s'empêcher d'entrevoir ici du raport avec le Dieu *Terme* des Romains & la *Pierre Terminale* : mais, dira quelque Critique contredisant, pourquoi ne pas les comparer plutôt aux pierres dont ces derniers se servoient pour marquer la distance des chemins ? Quoi qu'il en soit, ils plantent des *Fétiches* aux portes de leurs maisons, & ces Divinités Tutelaires sont faites comme des bâtons à crochets dont on se sert pour secouer les branches des arbres, quand on veut en abattre le fruit. Les Prêtres des Noirs attachent celles-ci à ces pierres *Fétichés* dont nous venons de parler, qu'ils croient, à ce qu'on nous dit, aussi anciennes que le Monde, & les vendent ensuite au Peuple pour servir à la conservation de leurs maisons.

Voilà ce qui concerne les grandes *Fétiches*; outres (*e*) celles-là, il y en a de particulieres & de portatives qui consistent en bagatelles de peu de valeur que les Prêtres vendent aux Noirs, après les avoir consacrées à leur maniere. Ils ont une confiance entiere en ces *Fétiches* consacrées : aussi les portent-ils dans un petit sac pendu sur le cœur ou sous les aisselles. Ils les prient soir & matin, ils leur presentent les meilleurs morceaux de ce qu'ils mangent, ils les parent de ce qu'ils ont de plus beau.

Le jour qui repond à notre Dimanche, les Noirs s'assemblent dans une Place, au milieu de laquelle est un arbre qu'ils appellent l'arbre de la *Fetiche*. Au pied de l'arbre ils dressent une table dont ils ornent les pieds de couronnes faites de divers ramaux. Sur cette table, ils mettent du vin de palme, du ris, du maïs &c, pour boire ensuite & manger à l'honneur de leurs *Fétiches*. La journée se passe à danser & à sauter autour de l'Arbre de la *Féti-*

che

(*a*) *Villault* de *Bellefond*, dit dans sa *Relation des côtes d'Afrique*, que cet oiseau est petit comme un Roitelet, qu'il a le bec d'une Linote, qu'il est marqueté de noir & blanc sur un fond de plumage gris-brun. Si quelqu'un de ces oiseaux vole dans le jardin d'un Noir, il en presage quelque bonheur, & lui jette incontinent à manger.

(*b*) *Purchas.*

(*c*) Idem & *Villault de Bellefond.*

(*d*) *Villault de Bellefond* ubi sup.

(*e*) Voiés le même Voiageur & *Purchas.*

che en chantant & en frapant ſur des baſſins de cuivre. (*a*) Souvent le Prêtre s'aſſied au beau milieu de la place devant une eſpece d'Autel ſur lequel il ſacrifie aux *Fétiches*. Hommes, femmes & enfans s'aſſeoient autour du Prêtre, qui leur fait un diſcours; (*b*) après quoi il prend un *bouchon* de paille tordue, qu'il trempe dans un pot plein d'une certaine liqueur dans laquelle il y a un ſerpent. Il frote ou aſperſe ces enfans avec cette eau en marmotant ſur eux quelques parolles. Il en fait autant à l'Autel, enſuite il vuide le pot, & les aſſiſtans finiſſent la Ceremonie par des ſons aſſés mal articulés, auxquels ils joignent beaucoup de bruit & des bâtemens de mains. Ce même jour, ils ſe lavent le viſage & le corps avec plus de ſoin qu'a l'ordinaire, car les ablutions ſont d'uſage chez ces Peuples. Ils ſe lavent tous les matins & ſe font enſuite des raies blanches ſur le viſage, avec une terre qui reſſemble à de la chaux, & tout cela à l'honneur de la *Fétiche*.

Souvent le Prêtre [*c*] accompagné de deux femmes s'en va faire ſes conjurations à l'arbre de la *Fétiche*, au pied duquel eſt un chien noir, qui, à ce qu'ils diſent, repond au Prêtre conjurant. L'arbre, ainſi qu'on le voit ici, eſt orné de pluſieurs colliers de paille.

Voici leurs Oracles. (*c*) Si, par exemple, on fait quelque tort au Roi, ſoit dans les droits ou dans les impots, il ſe rend auprès de l'arbre qu'il regarde comme ſa Fétiche & lui preſente à boire & à manger. C'eſt le ſacrifice. Les Prêtres viennent enſuite conjurer l'arbre, pour avoir reponſe à ce qu'ils ſouhaitent ſavoir. Pour le conjurer ils forment une petite piramide de cendres, dans laquelle ils fichent un morceau de l'arbre: après cela ils prennent un pot plein d'eau, ils en boivent & en arroſent le rameau: ce qui eſt ſuivi de quelques paroles qu'ils diſent entr'eux; & peut-être ſont-elles myſterieuſes. Cela fini, ils arroſent une ſeconde fois le rameau & prennent enfin de ces cendres diſpoſées en pyramide, dont ils ſe frotent la face. Ils diſent que fort peu après la *Fétiche* ou le Diable leur repond.

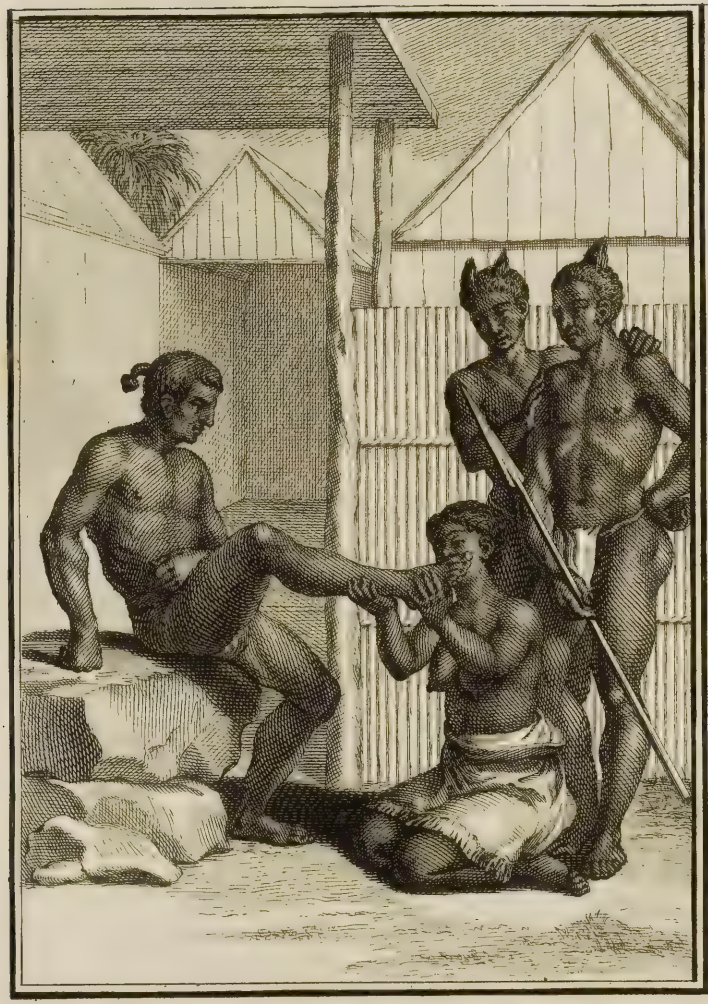
Villault de Bellefonds nous décrit un autre ſacrifice de ces Noirs à une de ces *Fétiches* malfaiſantes dont nous avons déja parlé. „ Je vis, dit-il, à „ l'entrée d'une maiſon, qui étoit dans un canton ſeparé, un homme & „ une femme qui ſaignoient un poulet ſur des feuilles qu'ils avoient miſes „ à terre, & après qu'il ne ſaigna plus, le découperent par morceaux, le „ mirent ſur ces feuilles & ſe tournant l'un vers l'autre baiſſant les mains „ diſoient, *Mecuſa*, *Mecuſa*, *Mecuſa*, qui veut dire, *ſois moi bon*, *ſois moi* „ *bon*. Je leur laiſſai achever la Ceremonie, après quoi je leur demandai „ ce qu'ils venoient de faire. Ils me dirent que la *Fétiche* de ce Canton „ les avoit batus & qu'ils lui donnoient à manger . . . . La *Fétiche* étoit „ une tuile entortillée de paille . . . . Je caſſai la tuile & en la place je „ plantai une croix . . . . L'Auteur qui fournit ces parolles traita de même toutes les *Fétiches* qu'il put attraper & leur ſubſtitua des croix après avoir convaincu les Noirs que le poulet ſacrifié n'étoit pas un manger mortel, ainſi qu'ils ſe l'imaginoient. Il les avertit encore, que quand la *Fétiche* les voudroit battre, ils devoient prendre les petites croix, les baiſer & en faire

(*a*) *Purchas*.

(*b*) Ils croient qu'il y a de bonnes & de mauvaiſes *Fetiches*. L'aſperſion dont il s'agit, eſt un preſervatif contre les *Fétiches* nuiſibles.

(*c*) *De Bry*, voiés la 1. fig. La ſeconde repreſente une autre eſpece de conjuration, dont ils ſe fervent ſuivant *De Bry*, pour obtenir de la pluie & pour avoir un commerce favorable.

(*c*) *Purchas* Ibid.



MANIERE dont les NEGRES de GUINÉE font leur Serment.



MANIERE dont leurs FEMMES se justifient de l'ACCUSATION d'ADULTERE.

B. Picart del. 1727.

SUPLICES des PEUPLES de GUINÉE.

re le ſigne. Cela fut écouté : pluſieurs Noirs apporterent leurs *Fétiches* pour avoir des croix.

Le zèlé Voiageur n'avoit garde d'en reſter là. „ Je me fis conduire, dit-„ il, à la *Fétiſche* majeure, qui étoit dans une plaine où ils font leurs ſa-„ crifices. C'étoit une groſſe pierre couverte de terre que j'éparpillai de tous „ côtés, & rompis plus de cinq cens crochets, qui étoient à l'entour, & „ m'en allai chez un de leurs Prêtres à qui je demandai des *Fétiſches* à acheter. „ Il me dit, vous en avés une : c'étoit un crochet que j'avois pris, & il vou-„ loit que je le lui paiaſſe. Je le tirai juſques auprès de cette Fétiſche majeu-„ re, & quand il vit que je l'avois toute briſée, il appella ſes camarades, „ qui tous crioient miracle de ce que je n'étois pas mort. Je leur dis, pour „ votre paiement je plante cette croix, & ſi pas un de vous y touche ou „ en aproche qu'à genoux, il mourra ſur l'heure même. Ils s'enfuirent „ chez eux faiſant des cris épouvantables ". Il faut croire que ce zèle fut ſecondé par l'inſtruction, ſans quoi les Noirs pouvoient ajouter la profanation à l'idolatrie & prendre les Croix pour des *Fétiches* plus redoutables que les anciennes. Quelle autre idée des gens Idolatres & ignorans pouvoient-ils ſe faire de deux pieces de bois, dont le véritable mérite eſt inconnu à tout autre qu'à des Chrétiens ?

Leurs PRETRES, *la maniere de faire un* SERMENT, *leurs* FETES *&c.*

LES Prêtres ne travaillent point : ils ſont nourris par les autres Noirs, qui leur donnent tout ce qui ſe peut, afin qu'ils prient pour eux. En recompenſe, ils vendent des *Fétiches* aux Noirs, de ces *Fétiches* qu'ils ont conſacrées ou benites par l'atouchement de l'arbre de la *Fétiche*.

L'habit de ces Prêtres, nous dit *Villault de Bellefonds*, reſſemble à une cotte d'armes, faite de groſſe toile ou de ſerge. Ils ont autour du corps des écharpes garnies de petis oſſelets de poulets brulés, ce qui reſſemble aſſés, ajoute-t-il, aux coquilles des Pelerins de S. Michel. Le reſte du corps eſt nud. Ils portent aux jambes des jartieres faites du fil de l'arbre de la *Fétiche*; ils y paſſent des raſſades.

A l'égard de leurs maniere de faire ſerment nous allons extraire ce que le même Auteur en a vû. „ Un More accuſé d'un vol ſe preſenta au General „ des Danois pour jurer & manger la *Fétiſche*, comme ils diſent. Je voulus „ apprendre cette ceremonie, je vis un fagot d'épines dans un panier que „ portoit un eſclave. Ce fagot étoit couvert d'une peau de cuir, dans le „ millieu du fagot il y avoit du ſuif, de la cire, des plumes de perroquets, „ des petits os de poulets brulés, des plumes de l'oiſeau *Fetiſche* du Païs &c. „ (Tout cela compoſe une *Fétiſche*) qu'ils s'obligent de manger, & s'ils „ n'en crévent pas, ils ſont tenus pour abſous. Un de leurs Prêtres qui é-„ toit preſent, dit l'avoir faite la plus forte qu'il lui avoit été poſſible, & „ que s'il mentoit, un moment après l'*avoir mangée*, il ne vivroit pas. Le ſerment (*a*) conſiſte auſſi à boire d'un bruvage fait des drogues & des herbes

(*a*) *Villault de Bellefonds.*

bes qui entrent dans la composition de la *Fétiche* : ils ont aussi une autre coutume quand ils veulent assurer quelque chose. C'est de frapper du visage les pieds, la poitrine & les bras de celui qui exige une assurance, en repêtant trois fois certains mots, batant des mains, frapant la terre des pieds après quoi ils laissent là leurs *Fétiches*.

Lors que les Negres de *Cabo de Monte* font quelque Traité, ils égorgent des poules ou des poulets, boivent une partie du sang de ces animaux & en donnent à boire à ceux avec qui ils traitent. Ensuite on fait cuire les poules & l'on s'en regale de bonne amitié : pour achever de cimenter l'union, ils se partagent les os, qu'ils gardent en témoignage de l'Alliance contractée : & si l'on est menacé d'une rupture, celui qui agit de bonne foi envoie à l'autre des os, pour lui faire voir qu'il manque à ses engagemens.

Les serment des Negres qui habitent entre *Cabo formoso* & *Ambozes*, & leur maniere de se purger d'une accusation de crime, consiste à se faire une coupure dans le bras & à sucer ensuite le sang de la plaie.

Pour avoir une pêche favorable, ils jettent du ris, du mil & du maïs dans la Mer, afin de s'atirer la bienveillance de leu *Fétiche*, & pour trouver beaucoup d'or ils se la concilient par des sacrifices, qui consistent à lui mettre dequoi manger autour des montagnes & des arbres sacrés. Après les semailles ils brulent avec solemnité les épines qui sont dans leurs champ: cette solemnité consiste en danses & en chansons, & à verser du vin de palme dans le feu à l'honneur de leurs *Fétiches*.

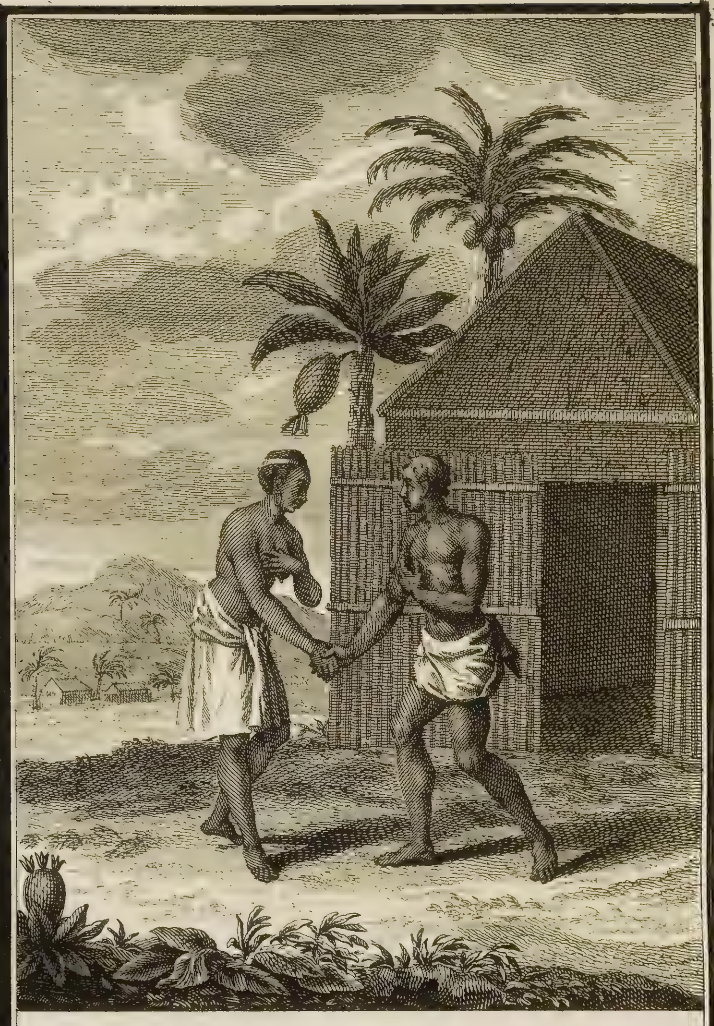
(*a*) L'anniversaire du Couronnement de leur Roi est une des fêtes les plus solemnelles. Ce jour s'appelle la fête des *Fétiches*. Le Roi prie tout ce qu'il y a de personnes de distinction, qui en recompense lui envoient des présens. La fête commence par des sacrifices & finit par la débauche.

(*b*) La creation d'un Gentilhomme est encore une fête distinguée. Pour être dépouillé de la roture, il faut faire present au corps des Nobles d'un chien, d'un mouton & d'une vache. La fête s'ouvre par des regales. Le Peuple s'assemble sur la place, les uns avec des tambours, des sonetes & autres pareils instrumens, les autres, armés d'assagaies & de boucliers, le visage & le corps peints avec de la terre jaune & rouge. Le Noble futur s'y rend aussi, porté sur une espece de brancart, & de telle sorte qu'il a toujours les pieds posés sur deux esclaves qui se courbent sous son siege. Il est suivi de quelques Gentilshommes Negres. Un petit garçon lui porte un siege, pour s'y asseoir, lors qu'il doit parler à quelqu'un. La Noblesse, qui vient le féliciter sur son changement d'état, prend une bote de paille & la lui met sous les pieds, ce qui est surtout une marque particuliere de distinction. Les femmes de même rendent tous les honneurs convenables à l'épouse de ce nouveau Noble : par exemple elles la parent, ornent sa tête de petites *Fétiches* d'or, lui mettent au col un collier d'or, & à la main une queuë de cheval, qui sert d'évantail, (*c*) le barbouillent de blanc, lui jettent du sel. Quand chacun s'est placé à la suite l'un de l'autre selon l'ordre pratiqué chez eux, on ameine la vache suivie de beaucoup de Noblesse qui danse & chante. La bête est attachée à un poteau sur la place, où elle est entourée de Noirs, qui ba-

(*a*) Idem Ibid.
(*b*) *Purchas.*
(*c*) *De Bry.*



MANIERE de se Saluër le matin en GUINÉE



Leur MANIERE de se MARIER.



CEREMONIES de L'ACCOUCHEMENT.



L'ACCOUCHÉE, vâ laver son ENFANT dans la Riviere.

B. Picart del. et sculp. dir. 1726.

(*a*) batent du tambour, ou s'éxercent ſur d'autres inſtrumens Moreſques, & de pluſieurs jeunes gens, (*b*) qui danſent & font l'exercice du bouclier & de l'aſſagaie.

Les femmes carillonnent dans le même gout. Une des ceremonies que font celles-ci, c'eſt de porter le nouveau Gentilhomme & ſa femme dans leur ſiege & de les promener ainſi en leur jettant de la farine au viſage. Le ſoir on les ramene chez eux en pompe. Enfin la fête finit par le ſacrifice de la vache, qui eſt partagée à l'aſſemblée, excepté à celui qui a été crée noble & à ſa femme : s'ils mangeoient de cette vache ils mourroient au bout de l'année. Mais ils emportent la tête, & après l'avoir peinte de pluſieurs couleurs, ils l'ornent de petites *Fétiches* & la gardent au logis comme une preuve de leur Nobleſſe.

Cette Nobleſſe Negre celebre auſſi l'anniverſaire de ſa reception. Alors chacun expoſe ſa tête de vache bien parée. Dans un autre jour de ceremonie, les Nobles, pour ſe diſtinguer du Peuple, ſe raient tout le corps de rouge & de blanc, & ſe mettent au cou des guirlandes faites de paille & de verdure.

Ce qu'ils pratiquent à la NAISSANCE *de leurs* ENFANS *&c. Leurs* CEREMONIES NUPTIALES & FUNEBRES.

Villault de Bellefonds nous dit que les Negreſſes mettent au cou de leurs petits enfans, *de petits ouvrages d'or paſſés dans du fil de l'écorce de l'arbre où ils adorent leurs Fétiches*, pour les garantir des dangers. Il ajoute, „ à meſure qu'ils croiſſent juſqu'à l'age de quatre ans, on environne leurs bras „ & leurs jambes de petits rameaux, qui ſe plient en façon de cercle & „ qu'ils achetent de leurs Prêtres, croiant par ce moien les garantir de tous „ maux ". *Purchas*, ſur la foi des Relations, dit qu'ils revêtent le corps de leurs petits enfans, de filets faits d'écorce d'arbre, leſquels ſont garnis de *Fétiches*; perſuadés qu'après cela le Diable ne ſauroit par où les prendre, & que c'eſt là un excellent ſuplement au défaut des forces de l'enfant.

La circonciſion des deux Sexes eſt auſſi en uſage chez eux. Cette ceremonie ſe fait avec beaucoup de ſolemnité, quand les garçons ont ſeiſe ans. On allume alors des feux, on chante, on danſe pour ſolemniſer cette fête. (*c*) Sur toutes choſes les Negres ont ſoin de tenir prête bonne proviſion de grains & de viande, afin que le mauvais eſprit ait dequoi manger, & qu'il ne s'aviſe pas de ſe jetter ſur leurs enfans. C'eſt-là ſans doute un artifice des Prêtres.

Sur

(*a*) Eſpece de tambour de Baſque. Outre cela ils ont un inſtrument qui a du raport à la guitarre. Cet inſtrument a ſix cordes de roſeaux. *Villault* de *Bellefonds* & *Purchas*.

(*b*) Au ſon de ces inſtrumens les hommes & les femmes ſe ſéparent en deux bandes oppoſées, s'approchent enſuite & ſe reculent en cadence, en faiſant claquer leurs doits, geſticulant de la tête, ſe diſant des mots à l'oreille & remuant l'éventail. Idem.

(*c*) *Purchas*.

Sur leurs Mariages écoutons premierement le Voiageur François. [a] Lorsque les garçons commencent à pouvoir gagner leur vie, on pense à les marier & à leur chercher des filles qui leur conviennent. Si la fille est au gré du garçon qu'on veut marier, & que les deux parties veuillent l'une de l'autre, on fait la demande de la fille, les parens s'assemblent avec un Prêtre qui leur donne des *Fétiches*. La fille jure par ses *Fétiches*, & en presence de l'assemblée, une amitié & une fidelité inviolables à celui qui doit être son mari, après quoi ils se donnent mutuellement la main: mais [b] le mari ne s'engage pas autrement, & toute la ceremonie consiste en ce qui se voit dans cette figure. Quoique la polygamie soit en usage chez eux, cette femme épousée de la sorte est la seule legitime, & même, ajoute le Voiageur, le mari n'en peut prendre d'autre sans qu'elle y consente. Ce ne sont, à bien dire, que des Concubines, qui couchent tour à tour avec le mari selon la date de leur Mariage: la femme legitime a trois nuits de suite.

Le pere ne donne rien à son fils, [c] il n'a autre chose que ce qu'il gagne par lui même, & avec cela il doit faire sa maison. Pour la fille on lui donne en dot la valeur de six ou sept écus. Quelquefois on y ajoute un esclave pour servir les nouveaux mariés. Quand la femme legitime commence à vieillir, la plus chérie des Concubines prend le dessus, la vieille devient la servante & fait le ménage, sans s'embarasser d'autre chose tout le reste de ses jours.

[d] L'adultere est puni par une amande: la femme est repudiée. Si elle est seulement soupçonnée, elle doit se purger en jurant par sa *Fétiche* & mangeant [e] du sel, ou buvant d'un certain bruvage. Elle ne hazarde pas le serment, lorsqu'elle se croit coupable, parce que la *Fétiche* la feroit mourir.

A l'égard de leurs funerailles, [f] ils lavent le mort, le mettent dans une maniere de tombeau d'ozier, d'écorce d'arbre, ou de jonc. Ce tombeau n'est à proprement parler qu'un grand panier. Les parens, les amis & les voisins se rendent à la maison du mort, y pleurent, y lamentent, demandent au défunt pourquoi il s'en est allé. Après cela ils dansent, ils chantent des airs tristes, ils tournent autour du logis & font grand bruit avec des poiles. Cependant une femme va de maison en maison quêter, & de ce qu'elle amasse, achete un bœuf ou des brebis pour le Prêtre qui assiste à cette ceremonie, afin qu'il rende favorable au mort la *Fétiche* qui doit le conduire en l'autre monde. Le Prêtre, après avoir sacrifié la bête qu'on lui a donnée, en repand le sang à l'honneur des *Fétiches* du défunt. [g] Toutes ces *Fétiches* sont ensuite arrangées les unes auprès des autres, la plus grande au millieu, toutes parées de rassades, de corail, de plumes, de feves. En même-tems le plus proche parent du mort tue une poule, du sang de laquelle le Prêtre arrose ces *Fétiches*. Les femmes ou les parens font cuire la poule & la leur presentent dans un plat. Ensuite le Prêtre se fait un collier de certaines herbes & commence une conjuration en marmottant quelques parolles, après quoi il prend

(a) *Villault de Bellefonds.*
(b) *Purchas.* Voiés la figure.
(c) *Purchas.*
(d) Idem ibid.
(e) Une certaine espece de sel, dit *Purchas.*
(f) *Villault de Bellefonds & Purchas.*
(g) A peu près suivant la 3. figure de la planche

CEREMONIE FUNÊBRE des HABITANS de GUINÉE.

B. Picart sculp. dir.

SEPULTURE d'un ROI de GUINÉE.

prend de l'eau ou de vin de palme en sa bouche & le crache sur ces *Fétisches*. Des herbes, qui composent son collier, il en prend dequoi faire une petite boule, qu'il fait passer & repasser deux ou trois fois entre ses jambes. En faisant cette ceremonie il salue les vieilles *Fétisches*, & leur dit adieu. Il continue à broier & à rouler entre ses doigts le reste des herbes du collier, (*a*) & après les avoir mêlées avec le suif & la graisse des vieilles *Fétisches*, il fait du tout une grosse masse, dont il se frape (*b*) la face, après quoi il la separe en plusieurs petits morceaux, qu'il passe dans du fil de l'écorce de l'arbre sacré, & dont il regale l'assemblée. Le reste de la masse est enterré avec le défunt, & c'est là la *Fétische* qui le conduit en l'autre monde.

(*c*) Après ces ceremonies le défunt est exposé une demi-journée en public, la tête bouchée, les mains étendues, les femmes le portent ensuite au lieu de sa sepulture. Il n'apartient qu'aux femmes d'enterrer les morts. Celles du village suivent le corps, qui est porté de la façon qu'on le represente ici. Les hommes ne vont à l'enterrement qu'alors qu'il faut porter le mort dans quelque autre village, car ils ont tous la manie d'être enterrés dans le lieu de leur naissance, & pour lors les hommes accompagnent le corps à main armée. Le corps étant arrivé au lieu de la sepulture, on creuse une fosse de quatre à cinq pieds de profondeur. C'est là qu'on le met en le couvrant entierement de bois, de telle sorte que la terre ne le touche pas. La plus aimée de ses femmes jette ses *Fétisches* sur le défunt, met à son côté la meilleure partie de ce qui lui servoit dans son ménage, & s'il aimoit particulierement certaines choses, on les y ajoute. Quand cela est fait, les assistans tournent autour de la fosse, & disent le dernier adieu à leur mort avec des cris effroiables. Quand le mort est en terre, les femmes qui l'ont enterré (*d*) passent & repassent en rempant par dessus sa fosse: ensuite on s'en retourne, & chacun s'étant levé on se ralie pour passer le reste du jour à se regaler.

Sur le tombeau on éleve un petit toit. Personne ne touche à ce qui a été mis dans la fosse, mais il est permis à celui qui l'a faite & qui a enterré le corps de prendre son salaire sur les provisions & les presens qu'on a fait au mort. Tous les ans on porte quelques provisions sur la fosse du mort.

(*e*) Quand leur Roi est mort, ils l'exposent plusieurs jours en vue, & pendant ce tems-là on le sert comme s'il étoit en vie: Mais quand il commence à sentir mauvais, quelques esclaves l'emportent & l'enterrent dans un endroit inconnu avec ses *Fétisches*, ses armes & toutes les provisions qu'ils lui croient nécessaires. Pendant que ces esclaves enterrent le Roi, le peuple va de tous côtés tuer des femmes, des filles, des garçons & des esclaves, pour servir le Prince défunt. L'usage veut qu'on les tue par surprise, peut-être pour leur rendre la mort moins terrible. On enterre leurs corps avec lui, & l'on expose leurs têtes sur des pieux tout autour de son Mausolée: deux gardes font sentinelle, afin que l'on n'enleve pas les provisions du défunt.

(*a*) *Villault de Bellefonds.*
(*b*) *Purchas.*
(*c*) *Villault de Bellefonds.*
(*d*) V. *De Bry* & la Planche.
(*e*) Idem Ibid.

Leurs CEREMONIES *de* GUERRE *&c.*

LOrs que le ſignal de guerre eſt donné & qu'il y a ordre de marcher *(a)* on ſe peint le viſage en rouge ou en jaune, chacun à ſa fantaiſie. Pluſieurs endroits du corps, comme la poitrine & les bras, ſont peints dans le même gout avec des accompagnemens de croix, de ſerpens &c. Ils ſe muniſſent de leurs *Fétiſches*, & d'un collier de verdure gros comme le bras, qu'ils croient capable de rabatre ou de charmer les coups des armes ennemies. Tout marche à la guerre juſqu'aux femmes & aux enfans, parce que l'uſage eſt établi chez eux de laiſſer la maiſon vuide en tems de guerre, & même de bruler ville, village & maiſon, lors que la guerre paroit devoir être violente & de longue durée: prétendant ôter par ce moien l'avantage des conquêtes à leurs ennemis, & à leurs guerriers le ſouvenir de leur domeſtique. Les priſonniers ſont faits eſclaves, les morts ſont mangés. Quand la paix eſt faite, pour tout traité on s'envoie des ôtages.

Les peines & les chatimens conſiſtent en amendes & confiſcations, même quand le crime auroit mérité la mort: mais ſi le malfaiteur eſt hors d'état de ſatisfaire, il doit paier de ſa vie. On le frape à mort avec l'aſſagaie, enſuite on lui coupe la tête, ſans quoi les Negres ne le croiroient pas bien mort. Cette tête eſt enlevée par les parens, qui la font cuire, pour mieux dépouiller le crane que l'on pend enſuite auprès de la *Fétiſche* du logis. Le mort eſt coupé en quartiers, après quoi les femmes le vont pleurer.

RELIGION *des Peuples de* BENIN, *d'*ARDÉE *&c.*

(b) D*Apper* nous dit, que ceux de Benin adorent le Demon, & qu'ils lui ſacrifient des hommes & des bêtes. Ils reconnoiſſent pourtant un Dieu Créateur de l'Univers, ils avouent même qu'il le gouverne, mais ils ne lui adreſſent ni vœux, ni prieres; Car, diſent-ils, pourquoi prier un Etre naturellement bon, & qui par conſequent eſt incapable de faire du mal? Il n'en eſt pas ainſi du Demon: ils tachent de l'apaiſer par des ſacrifices, à cauſe du mal qu'il leur fait & qu'il peut leur faire. Outre cela ils ont chacun leurs *Fétiſches* & leur *Fetiſſero*, qui eſt une eſpece de Prêtre directeur, par lequel on conſulte la Fétiſche dans le beſoin. Cet oracle, à ce que nous dit le même, ſe rend par le moien d'un pot qui eſt percé en trois endroits. Ils font auſſi de grands ſacrifices à la Mer, pour ſe

(a) Purchas.
(b) Deſcription de l'Afrique.

se la rendre favorable ; & même le serment le plus solemnel de ces peuples se fait par elle ou par leur Roi.

Canou est le nom que les *Quoias* donnent au Dieu Suprême. L'Auteur de l'Extrait de *l'Afrique* du Sr. *Dapper* dans le tome 2. de la *Biblioth. Univers.* croit que *Canou* vient de *Cana*, qui en hebreu signifie *posseder*.

(*a*) D'autres peuples voisins de ceux-ci ne reconnoissent aussi qu'un Dieu; ils croient qu'il recompense les gens de bien, & qu'il punit les méchans. Ils ont aussi quelque idée d'un dernier jugement. (*b*) Ils s'imaginent que les ames des morts prennent connoissance des affaires de ce monde; aussi leur adressent-ils des prieres, des vœux & des sacrifices. S'ils vont à la chasse, où s'ils entreprennent une affaire, pour peu considerable qu'elle soit, ils ne manquent pas d'offrir quelque chose aux ames de leurs parens. Ils font aussi des festins à l'honneur des morts, sur tout à l'honneur de leurs proches, qui sont particulierement les protecteurs de leur famille: car, à leur dire, chacun protege les siens, & c'est pour cela que leurs Rois n'entreprennent jamais rien, & ne se déterminent à aucun conseil, sans avoir auparavant invoqué les ames de leurs Ancêtres.

Ces ames ou ces Esprits resident ordinairement dans les bois. C'est là que les miserables & les affligés vont implorer leur assistance. Du reste ils n'ont ni temple, ni chapelle, ni assemblée: c'est le bôcage voisin de leur ville ou de leur hameau, qui leur sert de temple, ainsi que nous venons de le dire. Là se font les sacrifices, les libations & les presens aux Esprits. Les femmes, les enfans & les étrangers sont exclus de ces exercices religieux ; car, disent-ils, les Esprits les féroient mourir.

Nous ne disons rien de la circoncision dont ils ont l'usage, comme les autres Negres & Mores, & que leurs enfans reçoivent plutôt ou plus tard, selon qu'ils le jugent à propos, ou que la force de l'enfant le permet.

Ceux d'*Ardée* n'ont point d'assemblée pour leur culte, chacun a son *Fetisfero*. (Nous avons déja dit, que c'est ainsi que les Voiageurs nomment ces Directeurs de Religion & de Conscience.) Un Negre est-il malade ? il envoie chercher le *Fétissero*, qui sacrifie pour le malade, & du sang de l'animal sacrifié il arrose la *Fétische* du logis. Nous avons dit aussi, qu'ils n'one point d'assemblée religieuse. Cependant chaque famille fait tous les six mois une assemblée où préside le *Fetissero*. Là se fait un sacrifice à la *Fétische*, qui est cachée sous un pot percé. On la consulte : elle repond, si le sacrifice lui plait, ou plutôt le Prêtre repond pour elle.

A l'égard des morts, ils ne croient pas qu'il y en ait d'autres qui ressuscitent que ceux qui meurent à la guerre. L'experience montre, à ce qu'ils disent, que ceux qui meurent ainsi ne restent pas deux jours dans la fosse. Mais c'est un artifice du *Fetissero* pour exciter leur courage. Nous verrons dans la suite, que cette opinion n'est pas particuliere aux Negres.

Ceux

(*a*) Le même dans la *Description des Peuples qui habitent vers Cabo de Monte.*

(*b*) Les *Quoias*, & en general tous ces Negres, s'imaginent que les esprits des défunts sont les protecteurs de leur famille: ils les consultent dans toutes leurs difficultés, & pour lors ils font un sacrifice solemnel aux Manes de leurs parens, c'est à dire, une offrande de vin de palme & de ris. Ce sentiment, si generalement établi dans l'Idolatrie de la plus grande partie des Nations, & dont on voit même des traces dans le systême de Religion de quelques peuples dégagés du Paganisme, revient à l'idée qu'Hesiode nous donne dans sa *Theogonie*. *Ces Heros*, dit-il, *deviennent Demons* (c'est à dire, Génies & Dieux inferieurs) par le decret de Jupiter, (le Dieu suprême) *Ils sont les conservateurs des mortels, ils donnent les biens* &c. Voi. ce qu'on a dit ci-devant sur ce même sujet aux Articles des Indiens, des Chinois, des Lapons, &c.

Ceux de *Biafara* ne refusent rien au Demon, non pas même leurs enfans. Ils sont fort adonnés aux sortileges & aux enchantemens, s'imaginant que par ces pratiques de Magie, ils ont tout pouvoir sur les élemens & sur les biens de la terre. Quand nous nommons ici le Demon, ce n'est pas selon l'idée des Theologiens Chrétiens. C'est ici uniquement une chose, un Etre, un Esprit que nous ne definissons point, qui est peut-être le seul objet du culte de quelques peuples, & qui souvent n'est qu'une illusion de leurs Prêtres, ou des prestiges que l'imagination frapée se forge.

Leur CIRCONCISION, *leurs* CEREMONIES NUPTIALES *&* FUNEBRES.

NOus remarquerons ici une coutume aussi impertinente, qu'elle est bizarre, & douloureuse sans doute. Les Peuples qui habitent aux environs de *Rio-real*, & les Negres d'*Ardée* ne circoncisent pas le sexe, ainsi que cela se pratique chez plusieurs Peuples d'Afrique, mais pour équivalent de cette ceremonie, ils l'exposent à une épreuve beaucoup plus rude. (*a*) Lors que les filles ont à peu près atteint l'age de puberté, on passe dans leurs parties naturelles un bâton garni de fourmis, que l'on change même de tems en tems, de peur qu'à la longue les fourmis ne cessent de mordre avec toute la vivacité necessaire. Cette espece de Noviciat dure à peu près trois mois, & finit lors que ces insectes ont disposé les filles de la façon qu'elles doivent l'être pour se faire estimer nubiles. Nous renvoions à un autre article la circoncision misterieuse des Negresses.

Les Negres voisins de *Cabo de Monte* n'ont rien de particulier dans leurs coutumes nuptiales, sinon que les presens d'un galant à celle à qui il fait les yeux doux sont un commencement de proprieté, ou de droit qu'il acquiert sur elle. Par exemple, si la fille n'est pas tout à fait nubile, un galant peut faire arrêt sur elle par quelques presens. S'il n'a pas de quoi donner, il travaille pour son service: il lui bâtit une hute, il cultive les chams pour elle. Si la fille recherchée ne dépend de personne & n'est pas engagée, l'usage veut que l'amant l'invite chez lui, mais il faut aussi qu'elle fasse la difficile, après quoi elle fait une corvée de dix ou douze nuits avec le galant, avant que lui demander le present d'engagement. Si de ce commerce il vient un garçon, le pere le prend, si c'est une fille, la mere l'éleve. Des essais de cette nature ne font aucun tort au sexe: Vierge ou non, elle trouve toujours à se placer. Que de ménages heureux dans nos cantons! si l'on avoit le privilege de tâter ainsi l'un de l'autre avant que de se mettre tout à fait ensemble.

S'il arrive que le galant s'accommode de celle dont il a fait l'essai, il la demande solemnellement aux parens, & leur envoie des presens. Elle les reçoit,

(*a*) Tiré de *Dapper*, qui ne cite pas son auteur.

çoit, ſupoſé que le galand lui plaiſe, ſinon, les preſens ſont renvoiés ſur le champ.

Le nom ſe donne aux enfans nouveaux-nés avec beaucoup de ceremonie. Elle ſe fait ordinairement de grand matin, lorſque l'enfant eſt âgé de huit ou dix jours, avec beaucoup du bruit & au ſon de leurs inſtrumens. Celui qui doit nommer l'enfant va le prendre à la mere & le poſe ſur un bouclier au milieu de l'aſſemblée, qui eſt armée de flêches & d'aſſagaies. Il lui met un petit arc dans la main, & lui fait un diſcours de demi-heure ſur ce qu'il doit obſerver pour être heureux & honnête-homme, ſelon leurs lumieres & leurs maximes. Après cela il rend l'enfant à la mere. Une pareille ceremonie ſe pratique à l'égard des filles, bien qu'avec moins de ſolemnité. Celle, qui doit lui donner le nom, la prend & la poſe ſur une nate au milieu d'une aſſemblée de femmes, & lui met dans la main un bâton, dont elles ſe ſervent pour remuer leur brouet. Enſuite elle lui adreſſe un diſcours ſur les devoirs de l'honête-femme, ſelon les principes des Negres.

Quelques Peuples de la Côte d'or ſe donnent, outre le droit de Polygamie, comme leurs voiſins, celui de découcher d'avec leurs femmes, pour courir à d'autres. Ils en ſont quites en paiant une legere amende à leurs femmes; tandis que celles-ci riſquent d'être chaſſées ou vendues pour eſclaves, lors qu'elles manquent à la fidelité conjugale. La galanterie de ce canton ſe reduit à peu de ceremonie. Un jeune homme fait ſa demande, il eſt écouté, pourvû qu'il ne ſoit pas eſclave, & qu'il donne le preſent des fiançailles, lequel ſe reduit à fort peu de choſe. On la conduit le ſoir au galant. Un paranymphe lui eſt donné pour gardien, avec le privilege de coucher pendant huit jours entre ces nouveaux mariés, pour mortifier la *cupidité* du mari, & donner le tems à l'un & à l'autre de ſe connoître.

A propos de mariage diſons un mot d'une ceremonie, qui certainement n'eſt pas à beaucoup près religieuſe, & cependant ne peut ſe placer autre part qu'ici. Chaque Village de Negres entretient deux ou trois femmes publiques, que l'on inſtalle dans cette charge en preſence de beaucoup de peuple. Les inſtallées ſont expoſées en montre ſur une nate, & pendant ce tems-là une des plus âgées prend une poule, lui coupe la gorge, en fait découler le ſang ſur ſa tête, ſur ſes épaules & ſur ſes bras; ce qui eſt ſuivi d'une promeſſe qu'elle fait avec ſerment, d'admettre un chacun (*a*) pour très peu de choſe. Enſuite elle ſe met à l'épreuve de quelqu'un de l'aſſemblée, après quoi elle va ſe laver avec une de ſes compagnes. L'ablution faite elle ſe remet ſur la nate, & on lui blanchit avec de la craie les bras, les épaules & la poitrine. Pour finir la ceremonie, deux jeunes hommes chargent cette femme ſur leurs épaules, & la promenent en triomphe par tout le village. Après cela il faut que pendant huit jours elle ſe preſente ſur la même nate, & s'y recommande aux liberalités des galans.

Dans le Roiaume de Benin il n'eſt pas permis aux Courtiſans de couvrir ſa nudité ni de ſe marier ſans la permiſſion du Roi. Il leur permet de s'habiller quand il le juge à propos, & quand il le leur permet, il leur donne en même-tems une femme. Les femmes ne s'habillent pas non plus ſans la permiſſion du mari, & lorſqu'il accorde cette faveur à quelqu'une de ſes femmes, il lui fait auſſi l'honneur de coucher avec elle. Une Veuve, qui

(*a*) Pour quatre ou cinq ſols.

qui eſt mere d'un garçon, n'oſeroit ſe remarier ſans la permiſſion de ſon fils : elle devient même ſa ſervante. Si elle eſt recherchée en mariage, & que le fils veuille bien lui permettre de ſe remarier, celui qui la recherche doit s'engager à pourvoir ce fils d'une femme. Les filles ne ſont données en mariage qu'à l'age de puberté. Dès lors le pere ne s'embaraſſe plus d'elles. Nous paſſons d'autres coutumes qui nous paroiſſent peu remarquables: Voici une idée ſinguliere. Accoucher de deux enfans à la fois eſt en ce Païs-là une choſe fort ſcandaleuſe: perſuadés que les jumaux ſont des ſuites de la malverſation d'une femme, ils rejettent un des deux, & l'on dit même, qu'ils le font mourir. Quelle opinion auroient-ils d'une ſuperfétation? & que ne diroient-ils pas de ces femmes qui accouchent quelquefois de trois enfans?

Paſſons aux Ceremonies funebres. Les Negres de *Cabo de Monte* les commencent par les pleurs & les lamentations, parmi leſquelles on mêle quelques beaux traits de la vie du défunt. Après les pleurs on lave le corps, on lui friſe les cheveux, on le dreſſe, & pour le faire reſter debout, on l'étaie par derriere le dos & ſous les bras. Le défunt eſt armé de l'arc & de la fleche, & paré de ce qu'il poſſedoit de plus beau pendant ſa vie. En cet état chacun lui apporte des preſens. Les parens & les amis s'aſſéient ſur les genoux auprès de lui, le dos tourné, & l'arc à la main, qu'ils bandent ſi fort, qu'on diroit qu'ils vont le rompre. Cela ſignifie, dit-on, qu'ils ſont prêts à s'en ſervir contre ceux qui pourroient avoir contribué à la mort de leur parent. Quand on le met dans la foſſe, on y jette auſſi les preſens, & une partie des richeſſes que le défunt poſſedoit. On donne des eſclaves aux Princes & aux grands Seigneurs, pour les ſervir en l'autre Monde.

Le deuil conſiſte en un vœu ſolemnel avec ſerment de jeuner huit ou dix jours, & même un mois, lors que la perſonne a mérité une conſideration particuliere. Pendant ce tems-là, ils ne doivent ni avoir commerce avec les femmes, ni les fréquenter. Ils ne portent point d'habits de couleur, ils ont la tête raſée, ils couchent à terre. Quand le tems du jeûne eſt expiré, ils ſe relevent de leur vœu, en faiſant la même ceremonie par laquelle ils l'ont commencé: c'eſt à dire, qu'ils levent les mains en haut en preſence d'une *Fétiſche*. Après cela l'on fait un feſtin à l'honneur du mort.

Quand on ſoupçonne qu'une perſonne n'eſt pas morte de mort naturelle, on ne la pleure, ni ne la lave, ni ne l'habille, qu'après que le ſoupçon eſt éclairci: Car, diſent-ils, ſi l'on s'aviſoit de pleurer le mort auparavant, il ſeroit impoſſible de reconnoître le coupable, parce que l'eſprit que l'on conſulteroit ſur cette mort, ne voudroit pas repondre aux queſtions. Pour s'éclaircir ſur cet article, ils prennent une piece de l'habit du mort, des rognures de ſes ongles, un toupet de ſes cheveux, nouent le tout enſemble, & ſouflent deſſus de la poudre d'un certain bois rouge. Enſuite ils attachent ce petit paquet à un bâton, dont ils poſent les deux bouts ſur la tête de deux hommes. Alors un de ceux d'entre eux, qu'ils croient le plus éloquent, prend deux inſtrumens de fer, comme par exemple deux haches, & frapant de l'un contre l'autre, il demande au mort, de quoi il eſt mort? ſi c'eſt de mort naturelle? ſi cela eſt, l'eſprit, qui agit ſur les deux hommes, les contraint de baiſſer la tête: ſi c'eſt le contraire, on les voit la ſécouer. On continue de la même maniere les autres interrogations, pour ſavoir de quoi il eſt mort, ſi la doſe de la drogue, ou de la boiſſon qu'on lui a fait prendre, étoit trop forte? ſi elle étoit empoiſonnée? qui la lui a donnée? &c. Enfin lors qu'on croit avoir découvert celui qui a empoiſonné le défunt, on l'interroge, on le

le force d'avaler, le matin à jeûn, la valeur de trois ou quatre callebasses pleines d'un bruvage fort, qui se fait avec une certaine écorce d'arbre. Ils disent que cette boisson tue l'accusé, s'il est coupable; mais que, s'il ne l'est pas, il la rend jusqu'à la derniere goute. Quelquefois un sort jetté sur l'esprit l'empêche de donner reponse. Alors on va trouver un sorcier pour lever le sort, & l'on pratique ensuite l'épreuve que nous venons de décrire.

Après la mort du pere, l'ainé de la famille se charge comme héritier de tous les effets du défunt, & il y joint la qualité de tuteur, s'il a des freres: il est l'un & l'autre, quand bien même il n'auroit pas encore atteint l'âge viril. Il doit prouver sa capacité en présence du Roi de la maniere suivante. Il se rend sur la place où l'on s'exerce à tirer de l'arc, au milieu d'une assemblée des parens du mort, aiant l'arc de son pere à la main & son carquois sur l'épaule. Il touche de cet arc la terre dans la posture d'un homme qui va tirer, & declare en cet état, qu'il se sent capable de combattre avec les armes que son pere lui a laissées. Aussitôt après il fait l'exercice de l'arc. Cette maniere de défi est suivie d'un petit discours, par lequel il declare au Roi, qu'il suportera la charge de la famille, qu'il defendra les droits de ses freres, qu'il conservera leurs champs & leurs biens &c.

Plus avant dans les terres de Guinée, au dessus du Roiaume de *Benin*, il n'y a rien de remarquable dans les Ceremonies funebres des Negres, sinon qu'après la mort d'un de leurs chefs, ils creusent un arbre dans lequel ils enferment un jeune homme tout vivant, qui doit être son esclave & le servir dans l'autre Monde.

Les morts de *Benin* sont toujours accompagnés de beaucoup d'esclaves. Dès que le mort est en terre on passe sept jours à danser & à chanter sur la fosse. Souvent même on le déterre, pour lui faire un nouveau sacrifice d'esclaves & d'animaux.

A l'égard du Roi, quand il est mort, on creuse une fosse très profonde au milieu même de sa Cour, & l'on y descend son corps. Les Courtisans s'offrent à l'envi pour l'accompagner, mais cet honneur n'est reservé qu'à ceux qu'il a le plus aimé pendant sa vie. Dès qu'on a fait choix des favoris du défunt, on les descend tout vivans dans la même fosse, ensuite on en ferme l'ouverture avec une grosse pierre qu'on roule dessus. Celui qui meurt le premier là bas est toujours le plus honoré. Enfin le nouveau Roi ordonne un repas pour le Peuple sur la même fosse, & c'est là la Ceremonie de son Sacre, lequel est bien souvent suivi du massacre de quelques sujets à l'honneur de son avenement à la Couronne.

INITIATION *des* NEGRES *de* CABO *de* MONTE.

ON ne connoit aucune Religion, ſoit ancienne ou moderne, qui n'ait eu un ordre de myſteres uniquement reſervés à un certain nombre de devots choiſis. Pour y parvenir, il a preſque toujours fallu paſſer par des ceremonies extraordinaires, capables d'éblouir, de ſurprendre, de ſaiſir d'horreur, d'étourdir même le *commun peuple* des devots. Ordinairement ces Ceremonies ont été précedées ou accompagnées de jeûnes, de pénitences, ou d'auſterités préparatoires, & qui ne ſait combien s'échauffe en cette occaſion l'imagination du devot que l'on va initier? Cela ſe trouve dans les initiations des Anciens, & nous croions l'avoir remarqué au ſujet des Idolatries du Volume précedent. La *regeneration* des Negres de *Cabo de Monte* eſt du même caractere. (*a*) Pour avoir commerce avec les eſprits, & ſe trouver dans leurs aſſemblées, il faut *mourir* & *renaitre.* Les myſteres de ces aſſemblées de regenerés ſont cachés aux femmes & aux étrangers. Si malheureuſement l'initié avoit l'indiſcretion de reveler à quelqu'un ces ſecrets divins, les eſprits puniroient de mort l'indiſcretion de l'un & la curioſité de l'autre.

Cette initiation ſe fait une fois en vingt ou en vingt-cinq ans. Les Negres en parlent avec une eſpece d'entouſiaſme. (*b*) On meurt, on paſſe par le feu, on change entierement d'habitude, on eſt dépouillé de ſa corruption, & revêtu de l'integrité ſpirituelle. On reçoit un entendement nouveau. Les marques du (*c*) *Belly-Paaro* (c'eſt le nom de la *regeneration* des Negres) ſont des taillades le long du col & des épaules. Ceux qui ſont ainſi marqués prétendent être beaucoup plus intelligens que les autres. Ils aſſiſtent aux Conſeils civils & criminels. Pour ceux qui ne ſont pas encore regenerés, on conçoit aſſés, que les premiers les regardent comme des prophanes, des gens impurs & des ignorans, incapables de donner leur jugement ſur une affaire, ou de paroître dans les Aſſemblées Civiles & Eccleſiaſtiques. C'eſt auſſi ce que raporte l'Auteur indiqué dans la (*d*) note. Qui ne croiroit reconnoître ici l'eſprit qui gouverne un Concile, un Synode, un Chapitre, un *Conſiſtoire*?

Décrivons en peu de mots l'initiation de ces Negres. On choiſit dans le bois

(*a*) Tiré de *Dapper*, *Deſcription de l'Afrique.*

(*b*) Cette maniere de s'exprimer en parlant de la regeneration des Initiés ſe trouve dans les Miſteres d'Iſis, ſi exactement décrits par *Apulée* L. XI. de ſa Metamorph. *Acceſſi*, dit-il, *confinium mortis, & calcato Proſerpinæ limine per omnia vectus elementa remeavi. . . . Deos inferos & Deos ſuperos acceſſi coram & adoravi de proximo.*

(*c*) *Belli-Paaro*, dit l'Auteur de la *Biblioth.Univ.* dans l'Extrait cité, reſſemble fort à *Baal-Peor*. Cela eſt vrai: il ne faut plus que trouver du raport entre les myſteres de *Belli-paaro* & ceux de *Baal-peor*. Si *Baal-peor* étoit *Priape*, le Dieu de la fécondité, l'âge de puberté, qui eſt celui auquel on initie, aideroit un peu à faire trouver la conformité: mais ſi *Baal-peor* eſt le Dieu des morts, la reſſemblance ſe trouvera beaucoup plus grande. Les neuvaines aux morts, qui ſe faiſoient dans les fêtes de *Baal-peor* ſont aſſés conformes aux idées des Negres, & à tout ce qu'ils font à l'honneur de leurs Ancêtres, lors qu'ils celebrent leur *Belli-paaro.*

(*d*) *Dapper* ut ſup.

bois par ordre du Roi un lieu agreable, plein d'Oliviers & d'autres arbres fruitiers, pourvû enfin des biens que la terre produit pour la ſubſiſtance du genre humain. On y conduit la jeuneſſe, qui, ſelon notre Auteur, n'y va pas fort volontiers, parce que les jeunes gens ſont perſuadés qu'on les conduit à la mort. Avant que de partir, ces jeunes gens donnent à leurs parens & amis tout ce qu'ils ont. C'eſt une eſpece de renoncement au monde. Des vieillars initiés de longue main vont demeurer dans le bois auprès de cette jeuneſſe, qui s'éleve ſous leur diſcipline. Ils lui enſeignent les uſages & les manieres qu'ils doivent ſuivre, ils l'exercent à une certaine danſe qui les ſécoue extrêmement, & ils lui aprennent des morceaux de Poëſie qui contiennent les louanges de (a) *Belli*. Tous ces regenerés reçoivent un nouveau nom. Cette myſterieuſe regeneration dure quatre ou cinq années, & pendant ce tems-là on y améne toujours quelques jeunes gens, même des eſclaves. Les derniers venus ont le bonheur d'être expediés en peu de tems. Le Roi lui même va faire des retraites de quelques jours dans ce bois. A l'égard de la jeuneſſe, il ne lui eſt pas permis d'en ſortir, ni de paroitre devant ceux qui n'ont jamais participé à ces myſtères. Les environs du bois ſont eſtimés ſaints à trois ou quatre lieuës à la ronde : aucun prophane n'y entre, les femmes en ſont excluës, & ſi une neceſſité inévitable oblige d'y mettre les pieds, on doit ſe faire conoitre en chantant de toute ſa force. Ceux qui mépriſent cet ordre diſparoiſſent pour jamais, & ſont punis comme des prophanes : les eſprits les ſaiſiſſent & les emménent avec eux.

Après que le terme de la regeneration eſt expiré, les vieillars ménent tous ces jeunes gens dans certaines maiſonnettes où des femmes leur apportent à manger. C'eſt-là leur premiere entrevue avec le Sexe, après une aſſés longue abſence. C'eſt là auſſi que les Vieillards enſeignent à cette jeuneſſe regenerée tout ce qui concerne leur politique & leur morale : ainſi l'on peut appeller ces maiſonnettes un ſeminaire de Negres. Au ſortir de là, ils afectent de paroitre étrangers & nouveaux venus dans le monde. Ils ne connoiſſent plus, ni pere, ni mere, ni ami : l'oubli du paſſé eſt le premier fruit de cette vie nouvelle. Ils ont oublié juſqu'à leur nom & leur origine. D'autre côté la bizarrerie de l'équipage n'aide pas à les reconnoitre eux-mêmes. Ils reviennent dans le monde couverts de plumes, aiant ſur la tête un bonnet d'écorce qui leur couvre une partie de la face, des grelots ou des ſonetes aux jambes, des dens de leopard en guiſe de collier autour du cou. C'eſt en cet état qu'ils vont danſer ſolennellement ſur la place & au milieu des aſſemblées du Peuple la danſe de *Belly*, qui eſt la danſe miſterieuſe que leurs Anciens leur ont apriſe pendant le tems de la regeneration. Cette danſe eſt ſi eſſentielle, que ceux qui ont le malheur de ne la pas pouvoir danſer dans ces aſſemblées ſolennelles ſont abſolument mépriſés du Peuple : après la danſe les Anciens appellent ces jeunes initiés par leur nouveau nom, & les preſentent à leurs parens.

L'autorité que l'on attribue à ces initiés eſt l'effet d'un melange de politique & de ſuperſtition qui de tout tems a ſervi à tenir le Peuple en crainte. Lors qu'ils veulent défendre quelque choſe, ils font une eſpece de conjuration par le moien d'un bâton fiché en terre, au haut duquel ils attachent quel-

(a) Nom que *Dapper* donne à la Divinité de ces Negres.

quelques roſeaux. Sur tout ils ſe rendent redoutables, parcequ'ils livrent les criminels aux eſprits ; & par cette fourberie, qui conſiſte à faire enlever les malfaiteurs avec beaucoup de violence & de bruit par des ſatellites qu'ils ont à leur devotion, ils exercent un pouvoir ſi abſolu, & ils entretiennent une ſi profonde ignorance, que perſonne n'oſe ſeulement regarder, ni s'éclaircir, lors que les prétendus eſprits enlevent les malfaiteurs, de peur d'être pris eux mêmes par ces eſprits, & d'aller perir dans le bois avec les autres criminels. Telles ſont les ſuites que produiſent les myſteres de cette initiation, myſteres ſi religieux & ſi redoutables, que le Souverain même declare qu'il y eſt ſoumis à *Belli*.

Nous avons parlé d'une eau qui leur ſert à découvrir les homicides. L'épreuve s'en fait ſur le bras ou ſur la jambe de la perſonne ſoupçonnée : mais avant que de ſe ſervir de cette eau, l'on doit la faire bouillir, & nommer les perſonnes que l'on ſoupçonne, auſſi-tôt qu'elle commence à bouillir. Dans le moment qu'on fait l'épreuve, il faut dire ces paroles qui s'adreſſent aux eſprits, *la perſonne ſur qui je verſe de cette eau, eſt elle coupable ? Si elle l'eſt, que cette eau lui brule, ou lui riſſole la peau.* Si cela n'arrive pas, la perſonne eſt reconnue innocente.

Les femmes ont auſſi des myſteres qui ſe raportent en quelque façon à ceux que nous venons de décrire, & qui aboutiſſent à une eſpece de Circonciſion. Les Matrones les plus reſpectables entre les Negreſſes enménent avec elles dans le bois ſacré des filles d'un certain âge, & les remettent entre les mains d'une eſpece de Prétreſſe, qui fait manger des poulets à l'aſſemblée, ce qui forme un engagement entre elles, puiſque ces poulets ſont appellés *poulets d'alliance.* Enſuite on raſe ces initiées & on les conduit à une rivière au bord de laquelle la Prêtreſſe les circoncit. Après cette operation la même Prêtreſſe leur fait ôter tous leurs habits & les garde trois ou quatre mois auprès d'elle pour leur aprendre quelques danſes & des vers ſacrés. Mais lors que le terme de la retraite eſt prêt d'expirer, elles ſe font d'autres habits d'écorce d'arbre, leurs parens leur aportent dequoi ſe parer pour l'entrée qu'elles doivent faire dans leur village. Cette entrée eſt ſuivie d'une fête mêlée de danſes & de chanſons.

Les initiations que nous venons de decrire ſe pratiquent generalement chez tous les Peuples de Guinée. Il n'eſt pas difficile d'y reconnoitre des traces des myſteres de l'Antiquité ; on y trouve auſſi pluſieurs conformités avec les initiations du (*a*) Nouveau Monde. Perſonne n'ignore que les Anciens regardoient les leurs (*b*) comme le commencement d'une nouvelle vie, idée qui ſe trouve dans les initiations des Americains & des Negres. On ſait encore, que les anciennes initiations (*c*) „ renfermoient l'eſſentiel & l'eſprit „ de la Religion, dont ceux qui n'étoient pas initiés ne voioient que l'écor- „ ce & le dehors. Elles renfermoient l'explication de toute la Theologie & „ l'expoſition des principes de la Morale ". On ſait enfin, que ceux qui ſe faiſoient initier commençoient leur regeneration par des retraites, des auſterités, des jeûnes, des pénitences ; ſatisfactions demandées expreſſement par le

(*a*) Voiés tome pr. des *Ceremonies Idolatres* ce que l'on y raporte de l'*Adoption* chez les Indiens de Cinaloa ; de l'*Enfantement* chez les Iroquois ; du *Noviciat* des jeunes gens chez les Virginiens ; de l'initiation des jeunes *Boiés* chez les Caribes ; de la diſcipline des jeunes gens des deux Sexes au Mexique, des initiations de Paria ; de la retraite des filles adultes chez les Caribes du Continent, de l'initiation des Prêtres de la Plata, & de la diſcipline des Veſtales au Perou.

(*b*) *Initia ſeu principia vitæ.* Cicero de Legib.

(*c*) Le P. *Lafitau* Mœurs des Sauv. tom. I. de l'Edition in 4.

le Myste à celui qui se vouloit initier. Ces rudes épreuves devoient être suivies d'un dégagement parfait de tous les objets sensibles, & lors que l'ame se trouvoit dans un tel état d'indiférence que rien de terrrestre ne la pouvoit toucher, on la jugeoit capable de participer aux plus sublimes mysteres de la Religion.

A l'égard de l'initiation des Negresses & de leur Circoncision, quelques circonstances nous persuadent que ces deux pratiques ont du raport avec les retraites & la discipline que divers Peuples Americains font subir aux filles adultes, lors qu'elles commencent d'avoir la maladie periodique de leur Sexe. Nous avons donné des descriptions de ces pratiques dans le Volume précedent, mais nous en avons oublié une des plus singulieres, que le P. *Lafitau* (a) raporte sur la foi du Cosmographe *Thevet*. Quand les filles Bresilienes entrent dans l'âge de puberté, on les met dans un état qui est un véritable Martyre. „ D'abord on leur brule ou coupe les cheveux le plus près „ de la tête que cela se peut. Après cela on les fait tenir debout sur une „ pierre platte, & avec une dent d'acouty on leur tranche la chair depuis „ le haut des épaules jusqu'au dos, faisant une croix de biais & plusieurs „ autres découpures, de maniere que le sang en ruisselle de toutes parts. „ On s'aperçoit bien de la douleur que ressentent ces pauvres filles par leurs „ grincemens de dens & par leurs diférentes contorsions, mais la honte les „ retient & pas une n'ose laisser échaper un seul cri. On frote ensuite tou- „ tes ces plaies avec de la cendre de courge sauvage, qui n'est pas moins „ corrosive que de la poudre à canon . . . . en sorte que jamais les marques „ ne s'éfaçent; après quoi on leur lie les bras & tout le corps d'un fil de co- „ ton; on leur pend au col les dens d'un certain animal, & on les couche „ dans leur hamach si bien envelopées, que personne ne peut les voir. Elles „ y sont au moins trois jours entiers sans pouvoir en descendre & passent tout „ ce tems-là sans parler, sans boire, ni manger. Ces trois jours étant ex- „ pirés, on les fait descendre de leur hamach pour les délier, & on leur „ fait poser les pieds sur le même grez où on leur a fait la premiere opera- „ tion de les inciser, afin que d'abord elles ne touchent point la terre de leurs „ pieds. De là elles sont remises dans leur lit, où elles sont nouries de quel- „ ques racines cuites & d'un peu de farine & d'eau, sans qu'elles puissent u- „ ser de quelqu'autre viande, ou de quelqu'autre bruvage que ce soit. Elles „ sont dans cet état jusqu'à la seconde purgation, après laquelle on leur dé- „ coupe tout le reste du corps depuis la tête jusqu'aux pieds, d'une manie- „ re encore plus cruelle que la premiere fois. On les remet de nouveau dans „ leur hamach, où elle sont un peu moins genées à la verité pendant le se- „ cond mois, & où elles font une abstinence un peu moins austere, mais „ elles ne peuvent encore sortir, ni converser avec qui que ce soit de la caba- „ ne & ne s'occupent qu'à filer & à éplucher du coton. Le troisieme mois „ on les frote d'une couleur noire faite d'huile de jenipat & elles commencent „ à sortir pour aller aux champs.

(b) Les Negres d'*Issiny* separent les femmes lors qu'elles se trouvent attaquées de la maladie du Sexe. „ Chaque village a une case écartée des autres „ d'environ cent pas, qu'ils appellent *Bournamon*, dans laquelle toutes les fil- „ les & les femmes sans exception sont obligées de se retirer, separées de la „ con-

(a) Ibid tom. prem.
(b) *Voiage d'Issiny* par le P. Loier.

,, converſation de tout le monde, juſqu'à ce que leurs purgations ſoient en-
,, tierement ceſſées, après quoi il leur eſt libre de retourner à leur ménage.
,, On leur y porte ce qui eſt neceſſaire pour la vie, comme ſi elles étoient
,, peſtiferées, & elles n'oſeroient pour toutes choſes celer cette infirmité, lors
,, qu'elle leur arrive, parce qu'il n'y va pas moins pour elles que de la vie,
,, ſi l'on s'apercevoit qu'elles accommodaſſent à manger pour leurs maris pen-
,, dant ce tems-là. Auſſi leur fait-on manger la *Fétiche* & jurer qu'auſſi-tôt
,, qu'elles en auront la moindre atteinte, elles le declareront à leurs maris &
,, ſe retireront au *Bournamon.*

RELIGION *du* CONGO, *d'*ANGOLA, *des* JAGUES *ou* GALLES *&c.*

LE Roi de Loango (Province du Congo) eſt en partie l'objet du Culte de ſes Sujets, (*a*) qui lui donnent le nom de *Sambre* & de *Pongo*, c'eſt à dire Dieu : auſſi lui attribuent-ils un pouvoir divin. Perſuadés qu'il peut donner la pluie, les Peuples & les Grans de l'Etat vont la lui demander (*b*) une fois l'année avec beaucoup de ſolemnité & les preſens à main. Il fixe le jour de cette ceremonie : pour lors on lui rend un hommage ſolennel accompagné de l'exercice de l'arc & d'une ſymphonie Moreſque, ou plutôt Ethiopiene. Après l'homage le Roi décoche une fleche en l'air : on paſſe la journée en rejouïſſances, ſur tout quant il vient à pleuvoir : & l'on peut bien croire que l'on choiſit le tems le plus favorable à la reuſſite du miracle, ainſi que cela ſe pratique ailleurs.

Ce Roi, nous dit-on encore, eſt un Magicien. Il fait adorer deux Idoles, dont l'une s'appelle *Mokiſſo*, & l'autre *Checocke*. *Mokiſſo*, à qui ils donnent auſſi le nom de (*c*) *Gombery*, eſt deſſervie par une vieille Sorciere qui porte celui de *Ganga-gombery*. C'eſt la *Pythiene* de *Loango* : mais elle rend ſes Oracles ſous terre, comme autrefois *Trophonius*. *Checocke* a ſa Chapelle ſur le grand chemin. C'eſt là que l'on voit la petite image toute noire de *Checocke*, qui daigne quelquefois s'y communiquer dans la nuit à ſes devots. La communication nocturne eſt ſuivie d'un tranſport & d'un entouſiaſme de quelque heures. Toutes les paroles que proferent alors ces illuminés ſont autant d'Oracles qui declarent la volonté de *Checocke.* Cette Idole eſt particulierement l'objet de la devotion des artiſans, des pêcheurs & des Sorciers. (*d*) Une partie du Culte conſiſte dans le batement des mains.

(*e*) Outre ces Idoles, ceux de *Loango* ont auſſi des Dieux domeſtiques & champêtres, qu'ils adorent ſous diverſes formes extraordinaires. Ils aſſignent à chaque Idole ſon département & ſa fonction : (*f*) celles qui gardent les fruits,

(*a*) *Purchas* Pilgrims.
(*b*) Dans le mois de Decembre.
(*c*) Voiés ci-après une remarque ſur *Mokiſſo*.
(*d*) *Plauſus*: les Anciens avoient le même uſage dans le Culte Religieux.
(*e*) Tiré de la *Deſcription de l'Afrique* par *Dapper*. Cet Auteur donne un détail fort étendu de l'Idolatrie de ces Africains.
(*f*) *Cavazzi* dans l'*Iſtorica Relazione de Congo*, *Matambo ed' Angola.*

fruits, les bleds & les terres enſemencées, ne ſont autre choſe que des épouvantails faits d'os, de plumes, de cornes, d'ongles, de poils d'animaux,

- - - - - - Furum aviumque
Maxima formido - - - - -

Toutes ces Idolatries n'empêchent pas qu'ils ne reconnoiſſent un Dieu Souverain, dont ils ne s'embaraſſent gueres, ſoit que cela vienne d'une profonde ignorance, ou d'une opinion qui ne leur eſt pas particuliere; c'eſt que Dieu gouverne le Monde par des Vicaires & des Intendans, auxquels par conſequent il faut s'adreſſer, comme l'on s'adreſſe aux Miniſtres quand on demande quelques graces aux Souverains.

Une autre Ceremonie, qui doit paſſer pour Religieuſe, c'eſt la maniere dont le Roi de *Loango* boit. L'Officier qui lui preſente la coupe a une ſonette à la main, dont il ſonne en tournant la tête, au moment que le Roi va boire. En même tems toute l'aſſemblée ſe proſterne en ſe cachant le viſage, & ne ſe releve qu'après que le Roi a bu: car il y va de la vie pour celui qui verroit boire S. M. Telle eſt la bizarrerie du reſpect qu'exige ce *Prince-Dieu*. De même il mange tout ſeul dans une maiſon deſtinée à ſes repas, & quand il a achevé de manger, il frappe ou ſonne, & ſort ſans autre ceremonie. Pourquoi ce ridicule uſage? C'eſt, qu'au de dire ces Noirs, leur Roi mourroit incontinent, ſi quelqu'un le voioit manger ou boire. Qui ſait après tout, ſi cette coutume n'a pas un fondement raiſonnable? Un Prince aſſasſiné à table peut avoir donné lieu à cet uſage.

(*a*) Quand il arrive que des Noirs ont des enfans blancs, choſe pourtant aſſés rare, ce Roi de Loango les fait inſtruire & élever dans la Magie & dans le Miniſtere des Idoles. Ils ont le privilege de s'aproprier ce qu'ils trouvent à leur bienſeance, & le reſpect du Peuple eſt ſi grand, qu'on ne s'oppoſe point à leur volonté (*b*).

(*c*) On voit dans la Province de *Matambo* l'Idole nommé *Maramba*, laquelle eſt deſſervie par des Prêtres Sorciers ou Magiciens. Cette Idole eſt debout & vis à vis de ſon Temple dans un panier fait comme une ruche. On l'invoque pour la chaſſe, la pêche, les malades &c. C'eſt par elle auſſi que le criminel eſt obligé de ſe juſtifier des crimes dont on l'accuſe. Il ſe met à genoux devant *Maramba* & l'embraſſe afectueuſement en diſant ces paroles, *Maramba je ſuis ici pour me juſtifier*. Si l'accuſé eſt coupable, il meurt auſſitôt. Les devots conſervent & portent ſur eux de petites images de *Maramba* dans des boites que l'on peut regarder comme les Reliquaires des Negres: quelquefois ils portent un *Maramba* pendu au col ou au bras gauche. *Maramba* marche toujours à la tête des Armées; on lui preſente le premier mor-

(*a*) *Purchas.*

(*b*) Selon *Dapper*, il eſt à préſumer que ce ſont des ladres. Leur blancheur eſt fade & dénuée de ce mélange de rouge & de blanc que l'on apelle incarnat, qui paroit ſur le viſage des perſonnes ſaines. Ils ont auſſi la vue extremement foible, & voient beaucoup mieux de nuit que de jour. Le même Auteur cite *Iſac Voſſius* qui dit, que dans l'interieur de la Guinée il y a des nations entieres de blancs que les Mores fuient à cauſe de leur ſoufle & de leur attouchement, qui ſont également contagieux: ſur quoi *Dapper*, qui étoit Mededecin, conjecture que ces Peuples blancs ne doivent qu'à la ladrerie la diference de leur couleur, & que la chaleur extrême du climat leur deſſéche & conſume la peau. Les Mores garantiſſent la leur de cet accident en la graiſſant & l'oignant ſoigneuſement tous les jours, ce qui lui conſerve la fraicheur qu'elle doit avoir naturellement, & contribue même beaucoup à la ſanté du corps. On trouve de pareils blancs dans l'Ile de *Borneo*, dans la *Nouvelle Guinée* & dans la *Terre des Papons.*

(*c*) *Purchas* ibid.

morceau de ce qui ſe ſert aux repas du Seigneur ou Roi de *Matambo*; on repand en ſa preſence le premier coup qu'on lui verſe à boire.

Dans la Province de *Bamba*, on adore un animal à deux pieds & à longue queue, aïant deux ailes; en un mot fort ſemblable à la deſcription que l'on nous fait du Dragon. On ne le trouve pas communément: c'eſt à ſa rareté qu'il doit ſa Divinité.

Les Noirs de la Province de *Songo*, les *Brames* & autres voiſins des *Anzicains*, adorent le Soleil & la Lune, qu'ils repreſentent, à ce qu'on dit, ſous l'image d'une homme & d'une femme. Ils ont outre cela leurs petites Divinités particulieres; mais le Soleil & la Lune ſon Epouſe (c'eſt ainſi qu'ils le croient) ſont toujours les principaux Dieux.

(*a*) Il y a dans l'Ile de *Quantalla* une Idole faite de monoie, à laquelle on offre ce que l'on a de plus précieux. Il eſt ſeverement defendu de faire le moindre uſage de ces offrandes. Il faut qu'elles périſſent à l'honneur du Dieu, par la pourriture & le tems, dans un parc dont la paliſſade eſt faite de dens d'élephans. Un ſeul Prêtre reçoit les offrandes des devots, & preſente leurs hommages à l'Idole. Ce même Prêtre évite avec ſoin qu'on ne connoiſſe la route qu'il prend pour aller au Dieu; il n'y va jamais par le même chemin. Peut-être échauffe-t'on le zèle du Peuple en ne lui faiſant pas connoitre ce qu'il adore : mais quoi qu'il en ſoit, *plura tranſcribimus quam credimus*.

Enfin les Peuples du *Congo* rendent un Culte religieux aux Dragons & aux Serpens, aux Chevres, aux Tigres, à pluſieurs oiſeaux, à quelques plantes : ſemblables peut-être aux anciens Egyptiens, dont la Religion étoit ſymbolique. (*b*) Ceux du *Congo* ont auſſi quantité d'Images & de figures de pierre ou de bois, qui ſemblent avoir du raport aux Fétiſches & aux Taliſmans : mais comme ils reconnoiſſent un Etre Superieur, on peut croire qu'ils tiennent ces Idoles pour des Etres inferieurs, dignes des hommages & de la veneration des hommes à cauſe de leur pouvoir relatif, & de l'accès qu'ils ont auprès de l'Etre Suprême. (*c*) Quoi qu'il en ſoit; les Images de ces Idoles portent le nom de la Divinité qu'elles repreſentent & reçoivent les vœux pour elles. Les *Gangas* ou Prêtres qui vont viſiter les malades, leur dortent de ces Images & les expoſent dans la chambre aux yeux du patient pour obtenir ſa gueriſon & pour exciter ſon zèle. On trouve pourtant parmi ces Negres, ajoute l'Auteur que nous citons, des perſonnes ſi raiſonnables, qu'elles s'abſtiennent ſoigneuſement d'adorer pluſieurs Dieux, n'invoquant que l'Etre Souverain, auquel ils donnent deux noms, *Deuſcata*. Le Dieu unique & *Deſu* le Dieu du Ciel.

Leurs hommages religieux conſiſtent dans l'agenouillement, la proſternation & le batement des mains, comme nous l'avons déja dit. N'oublions pas les prieres, les vœux & les Sacrifices, ni certains geſtes, qui ſont des ſignes particuliers de devotion & d'humilité. Leurs Prêtres ſont Magiciens & Sorciers.

La Divination par les oiſeaux eſt en uſage dans le Roiaume d'*Angola*. Leur

(*a*) *Dapper* Deſcription de l'Afrique.

(*b*) On aſſure qu'ils ſont maintenant Chrétiens, mais ceux qui parlent de bonne foi, diſent que ce Chriſtianiſme eſt bien ſuperficiel. Auſſi arrive-t'il, qu'*ils tournent le dos à Dieu & retournent ſans peine à leurs anciens Maitres*, ainſi que s'exprime le P. *Cavazzi*.

(*c*) *Cavazzi* dans l'*Iſtorica Relazione*, &c.

Leur vol & leur cri ſont des preſages de bonheur ou de malheur, comme chez les Païens de l'Antiquité.

(*a*) Les *Mokiſſes* ou *Fétiſches* d'*Angola*, ſont ou de bois, ou de pierre. Quelques unes ont des Temples ou des Chapelles, mais en general elles ſont à l'air dans les villages, ou ſur les grans chemins. Elles ont differens noms ſelon leurs fonctions. On leur ſait des vœux, on leur ſacrifie, pour les apaiſer ou pour attirer ſur ſoi leur benediction. De ces *Mokiſſes*, les unes ont la forme de quelque animal à quatre pieds, & les autres d'un oiſeau &c. Elles rendent des Oracles : mais ce ne ſont pas les ſeuls que les Idolatres d'*Angola* conſultent. Ils ont une (*b*) danſe qui fait prononcer des Oracles : peut-être ne conſiſte-t'elle en autre choſe qu'en l'art de s'*entouſiaſmer* ſoi même par une violente agitation du corps. C'eſt en cet état que le premier illuminé entre les *Danſeurs* parle un langage divin à ſes Auditeurs & s'en fait écouter comme un Oracle. Nous reviendrons encore une fois aux Danſes Religieuſes de ces Barbares. Les *Mokiſſes* dont nous venons de parler ont au deſſus d'elles un Dieu Suprême que ceux d'*Angola* reconnoiſſent pour Dieu du Ciel, & qu'ils appellent *Zamban-Pongo*.

Leurs INITIATIONS; *leurs* DANSES RELIGIEUSES; *leurs* PRETRES *&c.*

DAns la Province de *Maiombo*, ceux qui ſe dévouent ou s'engagent à (*c*) *Maramba* ſont enfermés par les (*d*) *Gangas* dans une maiſon fort obſcure, (*e*) où ils ſont obligés de paſſer un certain nombre de jours dans une grande abſtinence. Après cette retraite on leur impoſe encore un ſilence de pluſieurs jours, ſans qu'il leur ſoit permis de le rompre pour quelque ſujet que ce ſoit, & quelque mauvais traitement qu'on leur faſſe. Cela ne leur manque pas, puiſque c'eſt par là qu'on éprouve leur patience. Quand le tems du ſilence eſt expiré, on conduit les novices devant *Maramba* & on leur fait deux taillades en demi lune ſur les deux épaules. On fait enſuite une legere aſperſion ſur eux du ſang qui découle de leurs plaies, & les voilà conſacrés à *Maramba* : ils doivent lui être fidelles, ils doivent porter ſur eux une Image de *Maramba*. Après le dévouement ils ne peuvent plus manger de certaines choſes, qui cependant ne ſont pas également defendues à tous : car aux uns (*f*) il eſt defendu de manger d'une choſe, aux

(*a*) *Mokiſſo* eſt le nom general des Idoles de ces Peuples, à ce que nous raportent les Voiageurs, qu'il faut bien croire, puiſqu'on ne ſauroit faire mieux. Rien n'enpêche pourtant que nous ne regardions ces *Mokiſſes* comme des Genies & des Eſprits, qui reviennent aux Fétiſches, aux Manitous &c. Tout ce qui a une certaine vertu, toutes les choſes auxquelles ils attribuent des qualités extraordinaires, ſont appellées des *Mokiſſes*. C'eſt ainſi que s'exprime *Dapper*.

(*b*) Ils l'appellent *Quimbaroa*.

(*c*) Idole dont on a parlé ci-devant.

(*d*) Les Prêtres.

(*e*) *Purchas Pilgrims*.

(*f*) *Cibis prophanis temperare juſſi, quo rectius ad arcana puriſſimæ Religionis ſecreta pervadant*, dit Apulée L. II. de ſa Metamorphoſe dans la deſcription des miſteres d'Iſis.

aux autres d'une autre. On initie de cette maniere les enfans de l'un & de l'autre Sexe, quand ils ont atteint l'age de douze ans.

Les Idolatres du *Congo* attribuent de la jalousie à leurs Dieux. S'il faut les en croire, (*a*) ces Dieux voient d'un œil de couroux les préferences des devots. Un Negre croit avoir des obligations particulieres à une Idole, il la sert avec un attachement extraordinaire, il lui fait des statues, il lui consacre des Images; tout cela irrite le Dieu negligé: mais il ne voit pas sans se vanger la partialité de ce zele. Il châtie le devot jusqu'à ce qu'il lui consacre aussi quelque image. Qu'arrive-t'il, un autre Dieu vient à la traverse & demande sa part des honneurs. Souvent le devot se trouve contraint de consacrer beaucoup plus d'images qu'il ne voudroit. Telles sont les idées des Negres du *Congo*, s'il faut en croire les Relations de ce païs-là.

Un des *Gangas* doit faire la consecration de ces Images en presence de toute la famille du devot & de ses voisins. La Ceremonie est misterieuse: le devot s'y prépare par une retraite de quinze jours dans une petite hute de palmite & par un silence de neuf. Après cette préparation le *Ganga*, le devot & l'assemblée des parens & des voisins vont dans une plaine, où s'étant rangés autour d'un tambour, le *Ganga* entonne les louanges de la *Mokisse* & l'assemblée danse au son du tambour à l'honneur de cette nouvelle Idole. Au bout de deux ou trois jours le Diable se fait connoitre & commence à posseder le devot. Alors le *Ganga* marmotte quelques parolles misterieuses, & se marque de rouge & de blanc aux temples, aux coins des yeux & sur le cœur. Il fait les mêmes marques au devot dont la possession se manifeste par des contorsions, des yeux tournés, des grimaces & des mouvemens convulsifs. On assure qu'en cet état il manie & mange du feu sans se bruler: mais ce qui doit surprendre le plus est, que très souvent le Diable transporte le possedé dans un desert où il reste des trois jours entiers sans qu'on sache ce qu'il est devenu. L'Enchanteur & les parens battent la campagne pour les chercher: on l'appelle au son du tambour. Quand on l'a trouvé, on le rameine chez lui en ceremonie, mais si fatigué de la possession qu'à peine se peut-il remuer.

Il est à croire que la retraite & l'abstinence, peut être aussi quelque bruvage que l'on fait prendre au devot, disposent son imagination à des exstases & à des dereglemens, qui persuadent à l'assemblée que le Demon opere dans le devot. La charlatanerie du Magicien, le son du tambour, la danse achevent le dereglement d'un cerveau déja malade: (*b*) & s'il est vrai que la consecration de ces images soit ordinairement l'acquit d'un vœu conçu dans la maladie, ou dans l'affliction, ou dans la vieillesse, en voilà autant qu'il en faut pour établir une possession, & pour faire ensuite (*c*) un loup garou de ce visionnaire? mais que penserons nous de ce feu que le possedé mange: c'est un tour d'adresse, repondra-t'on, mais un de ces tours où la credulité de

(*a*) *Tangit & ira Deos; at non impune feremus,*
Quique inhonorati, non & dicemur inulti. Ovid. L. 8. Metam.

On voit par ce passage la conformité des idées de nos Paiens du Congo avec les anciens. Pour éviter la jalousie des Dieux; ceux-ci avoient des solennités dans lesquelles ils reveroient sans exception toute la Hierarchie celeste.

(*b*) Voi. *Dapper* dans sa *Description de l'Afrique*,

(*c*) C'est la *Lycanthropie*, qui attaque l'imagination de ce Negre. Voiés ce que *Wier* dit de cette maladie dans son Traité de *Lamiis*, & ce qui a été raporté ci-dessus touchant les Lapons

de gens auſſi ignorans que les Negres eſt facilement dupée, comme celle de nos ancêtres a pu l'être dans les épreuves du fer chaud.

Pendant que le Diable habite encore dans le corps du Negre, on lui demande à quelles obligations il l'engage : après qu'il s'eſt declaré, on paſſe un anneau dans le bras du Demoniaque, & toutes les fois qu'il fait un ferment ou qu'il atteſte quelque choſe, il doit être crû, pourvu qu'il jure par cet anneau.

Les obligations ou les obſervances des Negres ſont infinies. Il n'y en a point parmi eux qui ne doive s'abſtenir de quelques fruits, ou plantes, ou legumes &c. Il y a des obligations generales pour la maniere de s'habiller, il y en a auſſi de particulieres. Par exemple les hommes doivent porter de la ceinture à moitié cuiſſe la peau de quelque animal, & avoir toujours un bonnet ou quelque autre choſe ſur la tête, ou un bandeau tout autour. Au contraire les femmes ont la tête découverte. Autre uſage plus ſingulier que ceux là. Si quelqu'un s'aſſied à côté d'un lit où couchent deux perſonnes de different Sexe, il eſt ſouillé, quand même ces perſonnes ſe ſeroient unies par un mariage legitime. Le maitre du logis doit avertir charitablement cet homme afin qu'il aille ſe purifier. On preſente ſes habits au feu, & celui qui fait la purification acheve la ceremonie en prenant de ſon petit doit celui de la main gauche de la perſonne qui s'eſt ſouillée. En ſe tenant de cette maniere, & la main levée ſur la tête, ils tournent tous deux. Alors le *Purificateur* prend deux fers qu'il frappe trois ou quatre fois l'un contre l'autre, enſuite il ſoufle dans le creux de ſa main, en fait autant dans celle de la perſonne qu'il purifie, & marmote parmi toutes ces *ſimagrées* une douzaine de parolles myſterieuſes. Voilà la purification faite. Un homme qui a des enfans par un commerce illicite doit s'abſtenir de manger de la poitrine de Bufle, mais il ſe rehabilite quand le mariage l'a rendu pere à juſte titre. Toutes ces obſervances ſont fortifiées de la crainte du chatiment des *Mokiſſes*, qui ne peut manquer à celui qui les neglige.

Les Danſes & les Chants font une partie conſiderable de la devotion de ces Negres : car c'eſt alors que l'eſprit trouble & ſaiſit les *Gangas* & la plus grande partie de ceux qui danſent avec eux. Il ſeroit inutile de décrire leurs folies & leurs contorſions, qui en pluſieurs circonſtances nous paroiſſent comparables aux tranſports des anciens Devins.

(*a*) Le grand Pontife ou Chef de la Hierarchie du Congo, s'apelle *Chitombe*. On le revere d'une façon toute extraordinaire, & comme un Dieu, ou peu s'en faut : on lui preſente les prémices des fruits & de tous les biens de la terre ; on lui adreſſe des prieres afin qu'il envoie ſa benediction ſur la recolte. Avant les ſemailles, il benit les chams & les ſemences. S'il n'en fait pas lui même la ceremonie, il en donne la commiſſion à ſes Vicaires. Ce *Chitombe* entretient auſſi un feu ſacré auquel on allume des tiſons, que l'on diſtribue enſuite aux *Sovis* ou Gouverneurs de Province, qui les reçoivent avec tout le reſpect poſſible, & ne peuvent faire aucun acte d'autorité qu'après avoir reçu le ſacré tiſon. Le Peuple, prévenu de reſpect & de veneration pour ſon *Chitombe*, ne reconnoitroit pas les *Sovis*, ſi avant que d'entrer en fonction, ils n'alloient recevoir la benediction Pontificale & rendre l'obédience à ce Dieu viſible. L'obédience eſt des plus humiliantes. Le *Sovis* ſe rend à la porte du *Chitombe* & s'y proſterne, le Peu-

(*a*) *Cavazzi* Iſtorica deſcrizione de tré Regni Congo Matamba &c.

Peuple, qui l'accompagne & qui se prosterne avec lui, prie le *Chitombe* de recevoir le *Sovi* sous sa protection. Alors le Pontife jette de l'eau & de la poussiere sur le *Sovi*, & le faisant coucher sur le dos, passe & repasse plusieurs fois sur lui, apuiant du pied sur sa poitrine, & le fait jurer en cet état qu'il demeurera toujours dans la dépendance, & qu'il se soumettra aveuglement à l'Autorité Pontificale. Si le *Chitombe*, en faisant cette ceremonie, se vantoit de (*a*) *marcher sur l'aspic & de fouler aux pieds le basilic*, on seroit presque tenté de croire qu'il auroit copié cette orgueilleuse ceremonie de la vie d'un de nos Papes : peut-être doutera-t'on de la bonne foi du Missionnaire qui la décrit. (*b*) La reflexion qui suit inspire ce doute : le moins qu'on en puisse dire, c'est qu'il n'a pas senti (*c*) les consequences que l'on peut tirer de cette reflexion si fort hors d'œuvre.

Suivons notre Capucin. Quelque crime que le *Chitombe* ait commis, il ne peut être ni jugé, ni puni de personne. On auroit beau appeller de sa conduite au futur Concile. Lors qu'il doit faire la visite de son Diocese, il faut se préparer à le recevoir par des Actes de continence. Les personnes mariées doivent s'abstenir des actes du mariage pendant qu'il fait la revue de ses ouailles, afin de contribuer par cette chasteté exemplaire à la conservation de leur Pere spirituel. Les Negres croient aussi que ce seroit un grand malheur pour le genre humain, si le Pontife mouroit de mort naturelle; c'est pourquoi lors qu'on le voit dangereusement malade, son Successeur est chargé de la commission de l'étrangler ou de l'assommer.

Le *Negombo*, moins respecté que le *Chitombe*, mais cependant infiniment consideré, est en même tems Prêtre & Prophete. Non seulement il prédit les choses futures, mais il s'attribue aussi le pouvoir de guerir les maladies. Il est toujours fourni de toutes sortes de medicamens, de la force desquels les Negres sont si persuadés, que le mauvais succès du Magicien & de son remede n'est jamais imputé qu'au malade. Il ne faut pas aller au Congo pour trouver des exemples de cette ridicule prévention.

Le Prêtre appellé *Negosci* doit toujours avoir onze femmes qui portent le nom d'autant de *Mokisses*. On brule de la paille devant ces Idoles, & leurs adorateurs prennent soin de bien recevoir la fumée de cette paille au visage, car ils se persuadent que plus leur visage est enfumé, & plus ils se rendent agréables à ces Idoles. Ceux qui veulent se vanger d'un ennemi s'adressent au *Negosci*, qui leur coupe les cheveux & les jette au feu après les avoir noués ensemble. Pendant que ces cheveux brulent, le Magicien prononce des imprécations contre l'ennemi & contre toute sa famille.

Le *Nepindi* se dit le Maitre des Elemens, & prétend commander à la foudre & aux tempêtes. Pour montrer son pouvoir il éleve des monceaux de terre près de sa maison. Après avoir fait les Sacrifices & les conjurations ordinaires, on dit que l'on voit sortir du pied d'un de ces amas de terre un petit animal, qui s'éleve peu à peu & prend enfin l'essor vers le Ciel. Alors le Ciel s'obscurcit : il tonne, il fait des éclairs, il pleut.

On a au *Congo* une Secte de Negres qui celebrent leurs mysteres dans certains

(*a*) *Super aspidem ambulabis & basiliscum conculcabis.*

(*b*) *Je remarquai dans cette ceremonie comment la Nature enseigne aux Nations les plus Barbares le respect qui est dû aux Souverains Pontifes de la Religion, quelle qu'elle soit.*

(*c*) Si dans quelque Religion que ce soit il faut porter au Chef un respect pareil à celui que l'on rend au *Chitombe*, l'on doit se soumettre aussi à ses decisions, d'où il resulte qu'il faut rester Idolatre, & par consequent &c.

certains lieux obſcurs & écartés. Le P. *Cavazzi* leur donne le nom de *Nequiti.* Celui qui veut devenir membre de cette Societé eſt obligé de paſſer & de repaſſer ſi ſouvent ſur une corde, qu'à la fin la force de l'enchantement le fait tomber, ou plutôt l'adreſſe de quelque Confrere, ou plutôt encore l'étourdiſſement. Quoi qu'il en ſoit étant tombé il entre en exſtaſe, on l'emporte dans le lieu de l'aſſemblée, & quand il eſt revenu à lui on lui fait jurer qu'il ne deſertera jamais de la Confrérie. On immole aux Dieux tutelaires de la Secte ceux qui violent leur engagement.

Le Prêtre ou *Ganga*, que l'on appelle *Mutinu*, & qui prend le titre de *Roi de l'eau*, fait accroire aux Negres, qu'il tire de l'eau des remedes & des preſervatifs contre les maladies. Il fait aſſembler les malades ſur les bords d'une riviere, dans laquelle il jette une cruche vuide en marmotant quelques paroles. Il la retire un moment après toute pleine d'eau. C'eſt dans cette eau, qu'il diſtribue aux Spectateurs, qui ſe trouvent là préſens, les remedes prétendus. Mais à quoi bon nous étendrions nous davantage ſur la Magie de ces Prêtres Negres? Ce détail ſufit pour faire concevoir ûne idée de leur pouvoir, qui ne conſiſte qu'en fourberies de Charlatan & en tours de joueurs de gobelets.

La Province de Sondi à ſon *Chitombe* particulier. Il demeure ſur une montagne. Ce *Chitombe* porte la chevelure fort longue & entrelaſſée de choſes qui ſont des objets de la veneration des Negres. Ils ont tant de reſpect pour ce *Chitombe*, qu'ils ne lui parlent jamais que proſternés & le viſage contre terre: ils n'oſeroient regarder ce Pontife en face, à moins qu'il ne le leur permette par une grace particuliere. Quand il ſe montre en public chacun s'incline avec devotion, & quand il marche, l'on porte devant lui une Idole de bois ſur un brancar.

Les *Gangas* ont chacun leur département. *Amobondu* conſerve les grains, par le moien d'une (*a*) *Mokiſſe* ou *Fétiſche* faite d'argille & de plumes qu'il enterre au milieu des chams qui ſont ſous ſa protection. *Amoloco* rend la ſanté à ceux qui l'ont perdue par des Sortileges: car les gens du *Congo* s'imaginent qu'on ne ſauroit être malade ni mourir que par des charmes & des ſortileges. Nous parlerons un peu plus bas des ſuites facheuſes de cette opinion. *Molonga* prédit le ſuccès des maladies. *Neconi*, & *Nezali* ont la vertu de les guerir, *Negodi* rend l'ouïe aux ſourds, *Neſambi* netoie de la lepre. *Embungula* charme les eſclaves, & les fait venir à lui d'un coup de ſiflet. N'oublions pas le *Ganga Matambola*, qui, s'il faut en croire le Capucin, reſſuſcite les morts par ſon art Magique.

Les Idolatres d'*Angola* n'ont pas moins de reſpect pour leurs *Gangas*. Ils croient leur devoir la vie, la ſanté, la fortune, la conſervation de leurs biens & celle de leurs champs & de leurs terres. Ils ont un Ordre de Sorciers, appellés *Chibados*, qui portent toujours des habits de femme.

(*a*) On a déja dit que ces deux choſes ne diferent que de nom.

Leurs SERMENS *&* *la* MANIERE D'EPROUVER *les* CRIMES *&c.*

EN parlant des uſages Religieux des Peuples de Guinée, nous avons décrit l'épreuve par le *Quoni.* Celle qui ſe fait au *Congo* par (*a*) l'*Imbondo* ou *Bonde*, eſt du même ordre. On fait boire à celui qu'on veut éprouver le ſuc de cette racine. Si l'accuſé rend ſon urine après avoir bû de ce ſuc, il eſt reconnu innocent, mais s'il ne peut la rendre & tombe après avoir bû, c'eſt une preuve qu'il eſt coupable, & comme tel on le condamne à la mort ſans aucune remiſſion. Cette épreuve ſe fait devant le Roi, ou devant le *Mont-Boma*, qui eſt le Juge de ces épreuves : (*b*) pour la faire on paie un certain droit au Roi, après quoi les Juges, les accuſateurs & leurs parens s'aſſemblent ſur la place ou ſur un grand chemin, où ſe rend auſſi l'accuſé avec ceux de ſa famille & ſes voiſins. Tous ceux-ci ſe placent les uns près des autres, car ſi (*c*) l'accuſé ſoutient l'épreuve, il faut que ſes parens, ſes voiſins & ſes amis y paſſent l'un après l'autre, juſqu'à ce que l'*Imbondo* ait fait découvrir le prétendu criminel.

Un autre Auteur (*d*) ajoute, qu'après que l'accuſé a bu de cet *Imbondo*, le Juge ſe leve & lui jette une baguette en diſant ces paroles, qui forment ſans doute une imprécation, *tombe, ſi tu es coupable ; mais ſi tu es innocent leve toi & rends ton urine.* Après ces parolles il coupe l'*Imbondo* en pluſieurs morceaux qu'il jette à terre. Tous ceux que l'on ſoupçonne ſont obligés de marcher ſur ces morceaux d'*Imbondo* & l'on regarde comme convaincus ceux qui ont le malheur de tomber. Malgré les fraudes qui ſe commettent en ces occaſions, on nous aſſure que les Negres ont pour ces épreuves un attachement extraordinaire. On les a même convaincus (*e*) de la fauſſeté de ces épreuves, & cependant il eſt arrivé chez eux comme ailleurs, que l'impoſture, quoique demaſquée, n'a pas laiſſé d'avoir cours & de conſerver ſon credit.

(*f*) Les Negres du *Congo* gardent religieuſement le Serment, mais s'il leur

(*a*) C'eſt une Racine extrémement amere. D'une ſeule racine on peut faire juſqu'à cent épreuves, dit *Purchas*. On exprime le ſuc de cette racine, ou l'on la rape, & l'on fait infuſer cette rapure. Quand la doſe du ſuc eſt trop forte, il arrive preſque toujours que l'accuſé ne peut uriner, & que la force du ſuc l'étourdit & le fait tomber : d'où l'on peut juger s'il ne ſe fait pas une infinité d'injuſtices par la mauvaiſe volonté de ceux qui préſident à cette épreuve.

(*b*) *Dapper* Deſcription de l'*Afrique*.

(*c*) *Cavazzi* ubi ſup.

(*d*) *Dapper* ibid.

(*e*) Voici là deſſus un trait d'Hiſtoire que nous rapportons dans les termes de l'Auteur de la *Bibliotheque-Univerſelle* to. IX. Année 1688. „ Un Roi de *Macoco* voulant découvrir s'il y avoit de la „ ſolidité dans ces épreuves feignit un jour qu'on lui avoit volé une ſomme conſiderable de coquilles „ d'eſcargots, qui ſont la monoie du Païs. Le ſoupçon tomba ſur deux de ſes Serviteurs, qui furent „ d'abord ſaiſis, & qui ſoutinrent conſtamment un examen fort rigoureux. Le Roi, qui faiſoit ſemblant de n'en vouloir pas avoir le démenti, ordonna qu'on en vint aux épreuves accoutumées, & fit „ dire ſous main au Prêtre qui la devoit faire, qu'il tachât de lui donner ſatisfaction. Le bruvage fut „ donc preparé, mais en telle ſorte qu'il fit ſur les innocens le même effet qu'on pretend qu'il produit ſur „ les coupables. On condamne les accuſés, on les méne au ſuplice, mais le Roi qui étoit preſent ſe leve tout à coup, revele au Peuple l'artifice dont il s'étoit ſervi, & ordonne qu'on faſſe mourir le „ Juge au lieu de ces innocens.

(*f*) *Cavazzi* Iſtorica Relazzione &c.

leur arrive de le violer dans la vehemence de la paſſion, il leur eſt aſſés ordinaire d'en faire une eſpece de confeſſion à un *Ganga* & d'en demander l'abſolution. Si le ſerment violé n'a été prononcé qu'une fois, une ſimple confeſſion ſufit, mais s'il a été repeté ſouvent, il faut bien des façons pour obtenir l'abſolution. Le *Ganga* reduit en poudre certaines racines qu'il met dans un creux, & ſur leſquelles il prononce diverſes imprécations contre celui qui a violé ſon ſerment. Enſuite il fait coucher par terre ce parjure pénitent, & lui ordonne de déteſter ſa faute, après quoi le faiſant lever, il lui preſente un verre d'eau. Le pénitent le boit, & s'en retourne abſous après avoir paié le *Ganga*. Quelquefois ce *Ganga* frote la langue du parjure avec des dates & accompagne cette action de quelques imprécations.

Nous finirons cet Article par la ceremonie que font ces Peuples avant que d'aller à la guerre. Curieux d'en ſavoir les ſuites, ils mettent ſur le feu un vaſe plein d'eau & de pluſieurs diférentes choſes. Tout ce qui eſt dans le vaſe doit avoir été conſacré & preparé par un *Ganga*. Dès que ces choſes commencent à bouillir, ils commencent les conjurations qu'ils croient capables d'attirer le Genie tutelaire des ennemis, & de le contraindre à ſe précipiter dans cette eau bouillante. Ils y laiſſent aſſés long-tems le Genie, mais quand ils s'imaginent qu'il a raiſonnablement ſoufert, & que les douleurs doivent l'avoir humilié, ils l'interrogent ſur le ſuccès de la guerre. On ne nous dit pas s'il repond ou non: toujours conjecturent-ils qu'ils ſeront vainqueurs ou vaincus de la maniere dont cette eau bout, & c'eſt là peut-être toute la reponſe que leur donne le Genie. Quelquefois, nous dit-on encore, ils mettent ſur le feu un pot ſans eau, & quand il eſt bien rouge ils le renverſent de ſorte que l'ouverture eſt en bas, & reçoivent ainſi la chaleur qui ſort de ce pot brulant. Ils s'imaginent qu'une force invincible leur eſt communiquée par cette chaleur. Une prévention de cette nature peut faire ſouvent les effets que l'on ſouhaite, & l'on en a des exemples dans l'hiſtoire de tous les ſiecles: mais il ſeroit inutile de les citer dans cette Diſſertation.

Leurs CEREMONIES NUPTIALES *&* FUNEBRES *&c.*

LE Chriſtianiſme que les Portugais ont introduit dans le *Congo* n'a pu en banir la Polygamie. (*a*) Les Negres, tant les Chretiens que les Idolatres, y ont pluſieurs femmes libres, & outre cela des Concubines eſclaves. Ces femmes habitent ſéparement de leurs maris: la principale d'entre elles à la ſurintendance de la maiſon & ſous elle une Lieutenante.

Lors que quelqu'une des femmes libres eſt ſoupçonnée d'infidelité, le mari la repudie ſans que ni l'un, ni l'autre s'en croient deshonorés: même elle trouve ordinairement un mari, & ſans aucune dificulté. Pour les Concubines, qui ſont des eſclaves, on les achete fort jeunes. Quelquefois on achete d'avance le fruit d'une femme enceinte, & ſi elle accouche d'un garçon,

(*a*) *Cavazzi* dans l'*Iſtorica Relaz.*

çon, elle est obligée de fournir une fille à l'acheteur. Enfin l'on s'y marie à l'épreuve, selon la coutume de quelques Peuples de Guinée. Voilà en gros les remarques de l'Auteur que nous venons de citer. (*a*) On assure aussi qu'ils offrent genereusement une de leurs femmes aux amis ou aux étrangers qui les viennent voir.

Entrons un peu plus dans le détail de ces Coutumes. (*b*) Lorsque les filles donnent certains signes de maturité, on a soin de leur raser la tête, excepté au dessus du front, ou l'on leur laisse une petite couronne. Alors les galans commencent serieusement à penser à elles. Si une fille perd sa virginité avant que de commencer d'être attaquée de la maladie du Sexe, on lui fait faire avec son galant ce que nous appellerions le *Congrés*, en présence du Roi & de sa Cour. Une femme est extrêmement sujette à son mari, & s'il faut s'en rapporter aux Relations, il paroit que la plus libre de toutes les femmes d'un Noir de *Lovango* ou du *Congo*, est beaucoup moins libre que nos servantes. Même les femmes des Rois de ce Païs-là vivent dans cet esclavage : il est fort plaisant de lire, (*c*) qu'elles doivent travailler pour gagner leur vie. Ces femmes vivent en recluses & comme des Religieuses, jusqu'à-ce qu'il plaise au Roi de faire choix d'une d'entre elles pour l'honorer de ses aproches. Au milieu de cette grande pluralité de femmes, les Souverains & les particuliers sont jaloux : pour ceux-ci, lors qu'ils s'apperçoivent des irregularités de leurs femmes, ils ont recours au divorce, mais les premiers punissent de mort l'infidelle, & leur jalousie va si loin, que celle de leurs femmes, qui se trouve enceinte, est toujours obligée de boire du suc de l'*Imbondo*, pour donner des preuves de sa vertu. Si malheureusement (*d*) il lui arrive d'avoir le sort de quantité d'innocents, il n'y a point de grace à esperer. On la brule, & le prétendu galant est enterré vif. Tel est donc le sort des Concubines de ces Souverains : mais à *Lovango* la *Macunda* jouït d'un beau privilege. C'est une des plus vieilles matrones du Serrail (apparemment du prédecesseur du Prince regnant, que l'on choisit pour être la Regente du Roiaume, ou si l'on veut, l'Inspectrice des actions du Souverain. Cette *Macunda*, qui porte le titre de *Mere* du Roi, peut (*e*) avoir autant de galans qu'il lui plait, & les admettre toutes les fois qu'elle le juge à propos. Outre cela elle regle les conseils, & la conduite du Prince & donne la grace aux criminels.

La principale épouse du Roi de *Congo* porte le titre de *Dame des femmes* (*Mani-Mombanda*) On leve un tribut fort singulier pour cette Dame. La premiere nuit de son mariage avec elle, le Roi envoie mesurer les lits de tous ses sujets & les fait taxer à l'empan. Cette Reine demeure dans un appartement du Palais Roial avec ses Demoiselles, qui passent librement les nuits dehors à se divertir avec le Roi & avec ceux qui leur plaisent le mieux. Une conduite de cette nature est due à la coqueterie de la Maitresse, qui veut gagner leur conplaisance.

Com-

(*a*) Cette coutume se pratique encore ailleurs. On l'attribue aux Islandois. Voi. la *Relation de l'Islande* dans *le Recueil de Voiages au Nord* tome premier.

(*b*) *Dapper* Description de l'Afrique.

(*c*) Idem ibid.

(*d*) Voiés ci-devant à la page. 32.

(*e*) La propre mere, les sœurs du Roi & toutes les Negresses de la famille Roiale ont le même droit. De plus bien loin de punir ces femmes, quand elles manquent à la vertu conjugale, on chatie leurs maris, lors qu'ils portent à des maitresses les subsides du mariage. C'est un grand malheur en ce Païs-là que d'épouser une femme du sang Roial.

Comme nous faiſons fort peu d'attention au Chriſtianiſme du *Congo*, nous continuerons le détail de leurs uſages dans l'état de mariage. Il eſt bien vrai qu'en ſe mariant ils ſuivent le rit de l'Egliſe Catholique, mais tout ce que nous venons de dire & tout ce que nous dirons encore, prouve qu'ils ne pratiquent pas ce qu'elle ordonne. Lorſque de trois freres d'une même famille il en meurt un, les deux autres ſe partagent ſes Concubines. Un de ces deux meurt-il auſſi? le dernier vivant la poſſede comme ſon bien, & après lui celui qui hérite de la maiſon, quand même ce ſeroit, dit-on, le propre fils du défunt.

A *Lovango* les femmes ſervent aux hommes comme à nous les bœufs. Dans le mois de Janvier toutes les femmes ſont obligées de comparoitre devant le Palais du Roi pour aller enſemencer ſes terres. Les hommes ſont de la partie: ils y vont armés, non pour travailler, mais pour commander à leur femmes & preſider à leurs travaux. Du reſte ils paſſent le tems à ſe divertir. C'eſt là un de ces Climats maudits, où la complaiſance que nous avons pour le ſexe eſt tout à fait inconnue. Il faut avouer que ces femmes ſont bien à plaindre, & peut-être n'en (*a*) jugent elles pas de même.

Dapper nous aprend que quand les filles du *Congo* commencent à ſe laſſer de porter ce fardeau que l'on appelle Virginité, elles vont ſe rendre dans une certain lieu obſcur, parées & ajuſtées à la maniere du Païs, c'eſt à dire, la peau bien graiſſée & bien vernie, beaucoup de rouge ſur le viſage & aux endroits du corps qui n'ont pas accoutumé d'être couverts. Elles ſéjournent à peu près un mois dans ce lieu ſombre, & y font ſans doute ce que l'Auteur ne dit pas, & qu'il eſt permis de penſer. Quoi qu'il en ſoit elles y choiſiſſent celui des jeunes hommes qui leur a le mieux prouvé de l'amour par ſes ſervices & par une certaine aſſiduité aſſés ordinaire, tant que l'on n'a pas le nom d'Epoux. En cela les Noirs différent bien peu du reſte des hommes.

A *Angola* une femme n'a point de commerce avec ſon mari juſqu'à ce que l'enfant qu'elle a mis au monde commence d'avoir des dens. Un autre uſage, qui, de même que celui là, eſt generalement pratiqué dans tous les Païs barbares, comme il l'eſt encore par les Juifs, c'eſt que le mari & la femme vivent ſeparés tant que celle-ci a ſes purgations. Même la femme ne touche à rien de ce que le mari mange, & n'habite ni dans ſa maiſon, ni dans ſon lit, ſans parler des marques par leſquelles elle eſt obligée de ſe diſtinguer de celles qui ſont en bon état. Entr'autres elle porte une corde autour de la tête tout le tems que la purgation dure.

La Circonciſion eſt pratiquée par tout où l'on n'eſt pas Chretien. A *Angola* lors qu'on aperçoit la premiere dent d'un enfant, on le pare du mieux qu'on peut. Les parens & les amis le portent de maiſon en maiſon chantant & danſant, afin d'attraper quelque choſe pour cet enfant. Dans les Païs qui ſont encore Idolatres, lors qu'un enfant vient au monde on appelle le Prêtre afin qu'il lui impoſe quelques obligations particulieres, qu'il faut peut-être regarder (*b*) ou comme des preſervatifs contre les accidens auxquels la vie de l'homme eſt expoſée, ou comme des vœux & des devoirs, par leſquels ces Peuples croient ſe rendre leurs Dieux favorables. Le Prêtre aide à cette croiance, ſi naturelle à la plus grande partie des hommes, & ſi favorable à tous ceux qui

(*a*) Voiés ci-deſſus. pag. 362.
(*b*) Voiés ci-deſſus p. 11.

qui ont le caractere de Ministres de la Divinité. Il marmote donc quelques paroles, qui sont de la Rubrique de l'art, & impose ensuite les obligations qui lui viennent dans l'esprit. Ce qu'il a décidé vaut un Oracle.

Passons aux Ceremonies funebres. De tous les préjugés de ces peuples, dit (*a*) l'Auteur de la *Bibliotheque Universelle.* Il n'y en a point qui aient des suites plus déplorables que celui où ils sont generalement, qu'il n'y a point de mort naturelle, & que personne ne meurt que par les sortileges de quelqu'un de ses ennemis. Le Sorcier, à ce qu'ils croient, ressuscite le mort & le transporte dans certains lieux deserts, où il le fait travailler comme un esclave. Il a soin de le nourrir de viandes qui ne sont point salées, car si le ressuscité venoit à gouter du sel, il poursuivroit l'homicide à toute rigueur. Cette fausse opinion est cause que la mort d'un homme entraine celle de plusieurs innocens. Ceux de Lovango commencent par les sortileges & les enchantemens la recherche de la mort. (*b*) La sorcellerie consiste surtout à presser de toute sa force sur un couteau en presence du *Ganga*, & à se bien froter les mains. En pressant & en frotant de cette maniere, on dit, *Un tel est mort, on l'a enterré : est-il mort ensorcelé ? ou ses Mokisses lui ont elles ôté la vie ?* Si en faisant cette interrogation l'on n'est pas maitre de ses mains, c'est une preuve infaillible qu'il y a du sortilege. De cette question l'on passe à une autre, & la recherche finit toujours par l'*Imbondo.*

Ces Peuples de *Lovango* varient beaucoup dans leurs opinions sur le sort de l'ame après cette vie. Ceux de la famille Roiale tiennent une espece de Metempsychose, & s'imaginent que les ames des défunts entrent dans le corps de ceux qui naissent dans leur famille. Plusieurs croient l'ame mortelle; beaucoup d'autres, (& l'on peut regarder ceux-ci comme le plus grand nombre,) croient que les ames des morts deviennent les Dieux tutelaires de leurs familles. Suivant cette croiance on leur éleve de petites Chapelles près du lieu où ils demeuroient, on va les y prier, on leur offre au commencement du repas de ce qu'on mange & de ce qu'on boit.

Chicocka, dont nous avons déja parlé, garde les morts : sa statue de bois est placée près des tombeaux. Il empêche éficacement que les Magiciens ne les enlevent, ne les batent, ne les forcent de travailler, ne les envoient à la chasse ou à la pêche. Qui sait si le Dieu gardien n'a pas mérité la confiance des Negres par un effet aussi naturel que celui (*c*) qu'Horace reproche à son Priape de bois de figuier? Peut-être l'Europe nous fourniroit-elle encore aujourd'hui les équivalens de pareils miracles.

Ces Peuples enterrent leurs morts tous vêtus. Les pauvres demandent aux plus riches dequoi fournir à la dépense des funerailles. Il est defendu de pleurer pour la mort du Roi de *Congo*, quoique pourtant on annonce cette mort par tout le Païs au son d'une espece de cor. Du reste les funerailles du Prince se font à la façon des Catholiques, mais les Peuples qui ne le sont point du tout, ou qui ne le sont qu'exterieurement, suivent toujours les usages de leurs ancêtres. Ils enterrent avec le mort une partie de ses biens, des presens, des marchandises. Usage si general dans l'Idolatrie ancienne & moderne, qu'il seroit inutile d'en alleguer ici des exemples. A la mort d'un grand

(*a*) Tome 9. Ann. 1688. dans l'Extrait du Livre du P. *Cavazzi.*
(*b*) *Dapper* ubi sup.
(*c*) *Nam displosa sonat quantum vesica, pepedi*
Diffisa nate ficus - - - -

grand Seigneur ſes amis, ſes cliens & ſes eſclaves encheriſſent infiniment ſur l'extravagance du peuple. Outre les preſens & les marchandiſes, on lui donne des ſerviteurs pour le ſervir, des femmes pour ſe divertir avec elles; & celles-ci, ou forcées de le ſuivre en l'autre monde, ou prévenues par leurs Prêtres, ſe diſputent l'honneur d'être enterrées vives avec le défunt.

(a) *Lovango* a des uſages du moins auſſi extraordinaires. Les pleurs & les lamentations précedent toujours les ceremonies funebres. On porte le mort hors de chez lui, l'on danſe autour du corps, & tout en danſant l'on pleure & l'on hurle. Les pleurs ſont mêlés de queſtions que l'on fait gravement au défunt, pour ſavoir de lui s'il a *décampé* faute d'avoir aſſés à manger & à boire &c. Mais le mort ne repond rien, & l'on ſuppoſe toujours qu'il lui a manqué quelque choſe. Le concert funebre & les queſtions durent quelques heures, après quoi l'on commence à raſſembler tout ce que le mort doit emporter avec lui, & quand on a préparé tout ce bagage, on prend avec précipitation & le mort & ſes effets, comme ſi l'on commettoit un vol. Une partie de ces effets eſt deſtinée à être enterrée, l'autre eſt expoſée ſur des pieux autour du ſepulchre: mais pour prévenir l'envie de ceux qui voudroient voler, l'on découpe, ou l'on dechire tout ce qui eſt ainſi expoſé. Au ſoir on recommence les pleurs, & l'on continue de cette maniere le deuil tous les ſoirs pendant ſix ſemaines.

Plus on eſt diſtingué & plus il y a de façons dans ce deuil. Les pleurs ſont plus éclatans pour eux, & le cortege plus nombreux, car on s'aſſemble de pluſieurs villages. Les ſortileges & les charmes ont été emploiés avec tout le ſoin poſſible pour ſauver un Grand. Ce n'eſt pas que le peuple ne travaille auſſi de ſon mieux, dans l'eſperance de prolonger ſes années: mais là comme ici l'on s'attache à l'éclat de la grandeur, parce qu'elle a le moien de recompenſer. Il ne faut donc pas douter que les enchanteurs ne prodiguent les plus beaux ſecrets de leur art à ceux que le rang fait reſpecter.

On s'aſſemble autour du mort, qui eſt couché, ou aſſis. En ce dernier cas il eſt ſoutenu par quelqu'un de l'aſſemblée, mais quelquefois on lui met une buche de bois ſous chaque bras. On vient le raſer, lui couper les ongles, le laver, l'oindre, & le peindre en rouge. Ses proches ſont aſſis tout près de lui, s'entend les hommes, car les femmes, toujours faciles à émouvoir, & toujours prêtes à pleurer, doivent exciter par leur agitation & leurs tranſports les regrets de l'aſſemblée. Elles danſent, ou plutôt elles courent à droite & à gauche comme ſi elles étoient forcenées, mais dans les intervalles de la paſſion elles chantent à la louange du défunt, recitent ſes faits, étalent ſa genealogie. C'eſt là ſon Oraiſon funebre. Enfin on l'enterre avec une partie de ſon patrimoine & ce que ſes parens & amis ont contribué pour ſon établiſſement dans l'autre Monde. Le lieu ordinaire de la ſepulture de ces Noirs porte le nom de *Kienga*. On y voit ſur le tombeau de chacun ſon arc, ſes flêches, ſon écuelle de bois, ſa taſſe, ou plutôt la callebaſſe dans laquelle il buvoit, du tabac, des pipes &c.

Les mêmes ceremonies ſe font pour le Roi, mais avec plus de magnificence. On orne le corps du défunt des ornemens ordinaires à la dignité de ces Princes noirs. Il eſt aſſis ſur un ſiege dans un caveau particulier, où l'on

(a) *Dapper*, Deſcription de l'Afrique.

l'on voit autour de lui les repreſentations de terre & de bois de ceux qui l'ont ſervi durant ſa vie. Devant lui ſe voit auſſi quelque batterie de cuiſine, qui ſervoit à la table de ſa Majeſté, du linge, des vêtemens &c. On égorge quelques eſclaves en ſa faveur, & on les enterre auprès de lui, ou dans un caveau ſeparé, afin qu'ils aillent revivre là bas avec leur Prince; car c'eſt là l'idée qu'ils ſe font de la reſurrection. Autrefois on enterroit douze jeunes filles toutes vivantes avec le Roi de *Congo*. Ces filles s'offroient volontairement au ſervice du Monarque. Elles ſe diſputoient avec fureur la gloire d'être préferées. Chacune vouloit marcher la premiere & prendre les pas ſur ſes compagnes. Elles s'équipoient du mieux qu'il leur étoit poſſible pour cette tragique ceremonie, & leurs parens leur fourniſſoient bonne proviſion de hardes & de tout ce que l'on croioit néceſſaire dans l'autre Monde. On aſſure que cette coutume eſt aujourd'hui abolie, comme contraire au Chriſtianiſme, & qu'à preſent une partie des honneurs funebres ſe reduit ſeulement à boire & à manger huit jours entiers ſur le tombeau du Prince. On mêle avec ce repas des larmes & des regrets, auxquels on peut donner à juſte titre le nom de ceremonie.

A *Angola* on ſuit à peu près les mêmes uſages funebres qu'à *Lovango* & dans le *Congo*. On lave le mort, on le peigne, on le raſe, on l'envelope dans une eſpece de ſuaire & on le poſe enſuite ſur un petit ſiege de terre. Le mort eſt paré du mieux qu'ils le peuvent. On égorge des bêtes & l'on en verſe le ſang à ſon honneur.

Dans le Roiaume de *Matamba* on enduit le corps de reſine. Après l'avoir ainſi embaumé, ou plutôt *poiſſé*, on le met dans une foſſe profonde, où il eſt gardé par des eſclaves juſqu'à ce qu'il ſoit reduit en poudre. Cette précaution eſt priſe, dit on, contre les habitans mêmes du Païs, qui dechiquettent & mettent en pieces ceux qu'ils peuvent attraper de leurs compatriotes morts, pour en emporter les membres chez eux, & les garder comme des Reliques, auxquelles la reputation du défunt donne plus ou moins de mérite.

Pour le deuil les parens & les eſclaves ſe raſent la tête, ſe frotent le viſage d'huile, & de pluſieurs poudres qui ſervent comme de colle aux plumes dont ils ſe couvrent. A entendre les cris & les hurlemens qu'ils font, on croiroit que la douleur & l'affliction leur ont fait perdre la raiſon; mais s'il en faut croire (*a*) celui qui raporte cet uſage, ils ne verſent pas une ſeule larme.

Nous finirons par une aſſés plaiſante opinion des veuves du *Congo*. Elles s'imaginent que les ames de leurs maris pourroient revenir loger dans les corps qu'elles occupoient pendant leur vie, ſi elles ne prenoient la précaution de les en tenir éloignées: & cela empécheroit les pauvres veuves de prendre un ſecond mari. Pour prévenir cet accident, elles s'adreſſent à un de leurs Prêtres, qui les plonge pluſieurs fois dans une eau courante, après quoi le retour du défunt n'eſt plus à craindre, & elles peuvent paſſer hardiment aux ſecondes nôces.

(*a*) *Cavazzi* ubi ſup.

RE-

RELIGION *des* GUAGAS *ou* JAGUES.

NOus venons de dire un mot du Roiaume de *Matamba*: Les *Jagues* l'habitent. L'Antropophagie de ce Peuple eſt extraordinaire. Non ſeulement les *Jagues* mangent leurs ennemis, mais ils vendent encore publiquement la chair humaine. Nous raporterons leurs Coutumes Religieuſes ſur la foi d'un (*a*) Anglois & d'un Italien.

Leur Dieu *Quiſango* eſt repreſenté ſous la forme d'un homme de la hauteur de douze pieds. Cette Idole eſt enfermée dans une petite enceinte qui eſt faite de dents d'Elephans, & ſur chaque dent on voit le crane d'un eſclave ou d'un captif qui a été ſacrifié à *Quiſango*: mais ce n'eſt pas là le ſeul ſacrifice dont on l'honore. On lui offre auſſi des boucs & des chevres, dont on verſe le ſang à ſes pieds. On lui fait auſſi des libations de vin de palme.

Le Chef des *Guagues*, qui porte (*b*) le titre de *grand Guagua*, eſt une eſpece de Prêtre Magicien, & en même tems General d'Armée. Sa chevelure, qu'il porte fort longue, eſt ornée de certaines coquilles fort eſtimées chez eux, qu'on appelle *Bamba*. D'autres coquilles moins prétieuſes lui ſervent de collier. A la ceinture on lui voit un Chapelet dont les grains ſont des œufs d'Autruche. Un Chapelet de cet ordre (ſi tant eſt pourtant que c'en ſoit un) peut aller de pair avec celui de [*c*] Gargantua, dont les grains étoient auſſi gros que le moule d'un bonnet. Un petit vêtement prend à la ceinture du Prêtre, & couvre ſans doute ce qu'il faut couvrir. Pour le corps il eſt orné de quelques figures d'une ſculpture telle qu'on peut croire. Du reſte, le Prêtre Géneral eſt peint de rouge & de blanc, & tout cela eſt rendu luiſant par le moien de la graiſſe humaine avec laquelle on oint le corps de cet homme. Une piece de cuivre de la longueur du pouce lui pend du né: deux autres lui pendent aux oreilles. Il eſt le mari de vingt-cinq ou trente femmes, une deſquelles porte ſon arc & ſes flêches, quelques autres lui verſent à boire & lui preſentent la callebaſſe. Quand il boit, on ſe met à genoux, on frape des mains, on chante. Nous avons oublié de remarquer, qu'un pareil uſage ſe pratique à la Floride.

(*a*) *Battell* cité par *Purchas* & le P. *Cavazzi*.
(*b*) *Purchas*.
(*c*) *Rabelais* dans ſon *Gargantua* L. I. Ch. 21.

Leurs CEREMONIES *de* GUERRE, *leurs* INITIATIONS, *leurs* MARIAGES, *leurs* FUNERAILLES *&c.*

LOrs que ce grand *Jague* ou *Guaga* doit faire une expedition militaire, il s'y prépare par un sacrifice avant le lever du Soleil. Deux Magiciens sont alors à ses côtés, & une quarantaine de femmes autour de lui, aiant chacune à chaque main la queue d'un cheval sauvage. Elles chantent au son des instrumens qui composent la musique de ce Peuple. Au milieu de l'assemblée on voit un grand feu & sur ce feu un pot de terre, dans lequel est une composition dont ils se peignent les temples, le front, la poitrine, & le ventre, faisant en même tems plusieurs ceremonies, & quelques enchantemens. Cela continue jusqu'au coucher du Soleil. Alors les Magiciens lui remettent le *Casengola*, qui est une sorte de hache. En le lui remettant on l'exhorte à déploier sa valeur. Il en fait sur le champ l'épreuve sur un jeune garçon qu'on lui presente & qu'il tue avec cette hache. Quatre esclaves ont le même sort: il en massacre deux à l'instant & fait massacrer les deux autres hors du [a] *Chilombo*. Un autre sacrifice suit celui-là. On égorge dix vaches, autant de chevres & autant de chiens. On repand à l'honneur de l'Idole le sang de tous ces animaux: mais on mange la chair des victimes, & ce festin est accompagné de grandes réjouissances.

Tous les matins avant le lever du Soleil, le grand *Jague* fait sonner le *Gongo*: c'est la generale. Lors que ses troupes sont assemblées, il leur fait une harangue pathetique, après quoi on se met en marche; ces harangues militaires sont même réiterées plus souvent, afin d'encourager le peuple & l'Armée. On les voit, dit on, declamer du haut d'une maniere d'échafaut avec une force & une éloquence naturelle, qui ne cede en rien à ce que nous lisons des anciens Greqs & de nos guerriers modernes. Ses Capitaines pratiquent les mêmes usages dans tout ce qui est de leur département. Ainsi s'entretient le courage, disons mieux, la ferocité de ces barbares. Quelqu'un manque-t-il de cœur, ou se trouve-t-il assés lâche pour tourner le dos au milieu de la bataille? on le condamne au dernier suplice, c'est à dire à être mangé par ses compagnons.

(*b*) Tous ceux qu'ils prennent à la guerre sont mangés, les uns plutôt, les autres plus tard. La maigreur prolonge leur vie, car il faut les engraisser. Quelquefois on se contente de les vendre pour esclaves. Cependant on assure qu'ils ne vendent ou ne mangent que les captifs d'un âge mûr, tant hommes, que femmes, & qu'ils épargnent les jeunes gens. Ceux-ci se naturalisent parmi eux, en faisant les mêmes actes de férocité. D'abord on leur met un collier, qui marque leur esclavage (& on ne le leur ôte, que quand ils aportent au

(*a*) C'est le nom que le P. *Cavazzi* donne aux habitations de ces *Jagues*.
(*b*) *Dapper* dans la Description du Roiaume d'*Ansiko*, qui est habité par des *Jagues*.

au *grand Jague* la tête d'un ennemi. Alors on leur donne la liberté avec le nom de *Gongo*, qui signifie Soldat ou Guerrier. (*a*) On dit aussi que les Jagues éprouvent le courage des jeunes captifs, en tirant des flêches contre eux presque à fleur de tête, & que celui, qui paroit avoir peur, est tué & mangé sans remission. Quoi qu'il en soit, ce n'est qu'après de fortes épreuves qu'on les naturalise, avec une formalité que l'on peut regarder comme une espece d'initiation, puisque ceux qui ne s'y soumettent pas sont traités avec mépris (*b*) & même avec une aversion qui tient de l'horreur. Cetre formalité consiste à perdre quatre dents sur le devant de la bouche, deux de la machoire superieure, & deux de l'inferieure. Avec cela on perce le né & les oreilles à celui qui doit entrer dans tous les privileges du *Chilombo*.

Puis que nous en sommes à l'Initiation des *Jagues*, nous donnerons ici (*c*) le détail des Loix qu'établit pendant son regne une de leurs Princesses, qu'on peut mettre au rang des (*d*) Amazones. Ceux qui ont lû l'Histoire de ces anciennes Guerrieres, y trouvent quelque conformité avee les coutumes qu'on attribue aux *Jagues*. Cette Princesse défendit à ses Sujets non seulement d'élever aucun enfant mâle dans l'enceinte du *Chilombo*, mais elle ordonna même aux peres & meres de les tuer ou de les exposer aux bêtes sauvages d'abord après leur naissance. Elle declara infames & deshérités les enfans mâles qui auroient été conservés & élevés secretement par leurs meres. Elle permit aux femmes de se choisir des maris entre les prisonniers de Guerre, & voulut que ce mariage donnât au futur époux les privileges du *Chilombo*, pourvû qu'en même tems il se soumit à toutes les Loix de l'Etat, & suivit les formalités établies pour la naturalisation. Elle défendit aux femmes grosses d'accoucher dans le *Chilombo*, & cela sous peine de mort, afin de ne le pas souiller par les couches. Si, malgré les ordres donnés pour détruire les enfans mâles, il venoit à en échaper quelqu'un, elle ordonna qu'on ne le reçut dans le *Chilombo*, qu'après qu'on lui auroit arraché deux dents, & si celles de la machoire superieure venoient à sortir avant celles de l'inferieure, elle voulut qu'on le tuât sans remission. Elle ordonna de faire périr les jumeaux, les monstrès, & tous ceux qui naissoient avec quelque défaut naturel, ou les contractoient après leur naissance. Enfin elle établit des Juges & des Officiers, pour faire executer ces Loix, punir de mort les femmes qu'on trouveroit accoucher dans le *Chilombo*, obliger les peres & meres, qui voudroient sauver un enfant mâle, d'en

(*a*) Idem ibid.
(*b*) Voiés *Purchas*.
(*c*) *Cavazzi*. ubi sup.
(*d*) Les anciennes Amazones habitoient dans la Scythie ou Tartarie Asiatique. Elles avoient des Loix & des coutumes particulieres, sur lesquelles nous renvoions le Lecteur à ceux qui en ont traité. On assure qu'elles faisoient périr leurs enfans mâles, & qu'elles tenoient leurs maris dans une extrême dépendance; que leur luxure & leur férocité étoient sans pareilles; que, pour assouvir leur passion, elles faisoient mutiler, ou rendoient boiteux de jeunes garçons, parce que les personnes mutilées passent pour plus propres à faire l'amour. A tout ce qu'on a dit de ees anciennes Guerrieres se sont mêlées beaucoup de fables, & même quelques anciens Auteurs ont prétendu, que tout ce qu'on avoit écrit des Amazones étoit fabuleux. Cependant plusieurs Relations modernes, écrites par des gens dignes de foi, font justice snr cet article à *Herodote* & à tous ceux qui ont raporté les coutumes de ces Guerrieres. Par exemple, on raporte qu'à la venue des Espagnols en Amerique l'Isle de la Martinique se trouva habitée par des femmes guerrieres, que les hommes du Continent alloient voir de tems en tems, & qu'ils emmenoient avec eux les enfans mâles que ces femmes mettoient au monde. *Van de Broek*, dans le tome IV. des *Voiages de la Compagnie des Hollandois aux Indes*, raporte que de son tems une armée de vingt mille femmes & de trente mille hommes, tous *Usbeques*, fit une irruption dans le *Candahar*, & que ces Amazones ne cedoient en rien aux hommes, ni pour la fatigue, ni pour la guerre, ni pour la férocité. Il ajoute que ces femmes tenoient leurs maris dans une grande soumission &c.

d'en donner un autre pour être ſacrifié, & de le faire élever hors du *Chilombo* jusqu'à ce qu'il eut obtenu l'honneur d'être initié en un certain jour deſtiné à cette Ceremonie.

Pour faire paſſer ces loix, il fallut perſuader aux *Jagues*, que c'étoient celles de leurs Ancêtres; que l'obſervation de ces Loix les rendroient l'effroi de leurs ennemis, & qu'enfin il falloit ſéeller la force & l'autorité par des exemples, qui montraſſent un renoncement ſolemnel à la tendreſſe ſi naturelle aux peres & aux meres, & que l'on trouve même chez les bêtes les plus féroces. Que ne peut pas la force jointe à cette fauſſe crainte de la Divinité, que l'on appelle ſuperſtition? Ils crurent, ſur la foi de leur Souveraine, que la deſtruction de leurs enfans ſeroit ſi agréable à l'Idole, qu'elle leur procureroit le privilege d'être invulnerables, pourvû qu'ils ſe frotaſſent d'une compoſition qu'il falloit faire de la chair & des os de leurs enfans pilés enſemble dans un mortier. La Souveraine donna la premiere l'exemple de cette cruauté inouïe. Elle pila ſon enfant, le convertit en onguent, s'en frota le corps. Telles furent ces Loix, qui ſurpaſſoient de beaucoup en barbarie tout ce qu'on lit de l'ancien uſage d'expoſer & de faire périr ſes propres enfans.

Il n'y a rien de particulier à dire de leurs mariages. On nous raporte (*a*) des *Jagues* qui habitent la Province ou le Roiaume d'*Anſico*, qu'ils n'enterrent pas leurs morts, mais qu'ils les mangent. *Purchas*, après avoir dit, que les *Jagues* lavent leurs morts, les frotent ou les oignent avec un certain parfum, leur friſent les cheveux, & les habillent du mieux qu'ils peuvent, ajoute, qu'on les porte aſſis au tombeau, & (*b*) qu'on les y poſe de même aſſis dans l'attitude d'une perſonne qui vit encore. On donne aux hommes une compagnie convenable: deux de leurs femmes ſont auprès d'eux pour leurs beſoins particuliers. Enſuite on ferme le caveau ſur les vivans & ſur les morts. La Ceremonie finit par des plaintes & des regrets qui durent quelques jours. Tous les mois on réitere la ceremonie de ce deuil, qui eſt accompagné de ſacrifices & de feſtins mortuaires, autant que les moiens de la parenté le peuvent permettre.

RELIGION *des Peuples de la* CAFRERIE *Meridionale.*

L'Auteur de la *Deſcription* (*c*) *du Cap de Bonne Eſperance* obſerve, que les *Cafres*, (du moins ceux qui habitent près du Cap) ont beaucoup de conformité avec les Juifs. Pour juſtifier cela il raporte quelques uſages fort ſemblables, comme par exemple ceux-ci. Ces Cafres font beaucoup d'offrandes, ils reglent le tems & les Fêtes par la pleine ou par la nouvelle Lune. Ils n'ont point de commerce avec les femmes qui ont leurs regles, & s'ils manquent à cette obſervance, ils ſont obligés de ſe purifier par un ſacrifice. Ils uſent

(*a*) *Dapper* dans ſa *Deſcription de l'Afrique.*
(*b*) Les anciens ont dit la même choſe des *Naſamonéens.*
(*c*) Ecrite en Alleman par le Sr. *Kolbens* & impr. à *Nuremberg* en 1719.

uſent ſouvent de pain [*a*] ſans levain, & s'abſtiennent de viandes ſalées. Ils pratiquent la Circonciſion, (ou quelque choſe qui lui reſſemble.) Ils ne mangent rien d'étoufé; ils ne mangent d'aucun poiſſon ſans écailles. Ils n'admettent point les femmes dans leurs Conſeils. Ils peuvent repudier leurs femmes & (*b*) *leur donnent une lettre de divorce.* De la conformité avec les Juifs il paſſe à celle qu'ils ont avec les anciens Troglodytes, comme de donner à leurs enfans le nom d'un bœuf ou d'une vache, au lieu de celui des peres & meres; d'enfermer les vieillards décrepits dans une cabane avec quelque peu de nourriture, & de les laiſſer mourir de cette maniere ſans autre aſſiſtance; de ſe laiſſer ſeparer par des femmes, quand ils ont quelque querelle entre eux; d'être fort legers à la courſe, en quoi l'Auteur ne trouvera pas mauvais que nous lui diſions, qu'ils ont auſſi beaucoup de raport avec les Lapons. Nous paſſons les autres conformités, qui ne ſont pas plus capables de convaincre un Lecteur attentif que celles-là: mais nous convenons avec cet écrivain, qu'il eſt poſſible que ces Cafres ſe ſoient formés d'un écoulement de Peuples deſcendus des parties ſeptentrionales de l'Afrique, &, qui s'étant établis dans la Cafrerie, y ont conſervé quelques rits des Juifs (ou plutôt des Mahometans) & des coutumes de quelques autres Peuples d'Afrique.

Quoiqu'il en ſoit, ils ont (*c*) quelque idée de l'ancien Déluge: car ils conſervent une tradition de pere en fils, laquelle dit que leurs ancêtres, ſortis par une porte ou par une fenêtre, vinrent s'établir ſur la terre qu'ils habitent aujourd'hui, & aprirent à leurs deſcendans l'agriculture &c. Ils ajoutent, que ces premiers parens s'appelloient (*d*) *Noh* & *Hingnou.* Quelques Voiageurs ont aſſuré, qu'on ne voit abſolument aucune trace de Religion chez ces Peuples, & d'autres, ſans aprofondir leur culte, ont dit ſimplement, que dès le matin (*e*) on les voit former des aſſemblées generales, ſe prendre l'un l'autre par la main, pour danſer à l'honneur du Ciel, ou, ſi l'on veut, de l'Etre ſuprême; car ils regardent enhaut en jettant des cris. Le P.*Tachard* (*f*) s'exprime de cette maniere ſur leur compte. „ Ces Peuples ignorent la création du Monde, la „ redemption des hommes, & le Myſtere de la Très-ſainte Trinité. Ils adorent pourtant un Dieu, mais la connoiſſance qu'ils en ont eſt fort confuſe. „ Ils égorgent en ſon honneur des vaches & des brebis, dont ils lui offrent „ la chair & le lait en ſacrifice, pour marquer leur reconnoiſſance envers „ cette Divinité, qui leur accorde, à ce qu'ils croient, tantôt la pluie, tantôt le beau tems ſelon leurs beſoins. Ils n'attendent point d'autre vie „ après celle-ci. Avec tout cela, ils ne laiſſent pas d'avoir quelques bonnes qualités, qui doivent nous empêcher de les mépriſer. Car ils ont „ plus de charité & de fidelité, les uns envers les autres, qu'il ne s'en „ trouve ordinairement parmi les Chrétiens. L'adultere & le larcin ſont „ chez eux des crimes capitaux & qui ſe puniſſent toujours de mort. Quoique chaque homme ait la liberté de prendre autant de femmes qu'il en „ peut nourir, il ne s'en trouve pas un, même parmi les plus riches, qui

„ en

(*a*) Le pain ſans levain ne prouve rien, puiſqu'ils n'ont l'uſage du pain que depuis les établiſſemens des Européens chez eux.

(*b*) L'Auteur s'exprime ainſi: il faut croire que cette expreſſion lui eſt échapée par inadvertence. On ſait que les *Hotantots* n'ont pas l'uſage de l'écriture. S'ils l'ont, ce n'eſt que depuis bien peu de tems.

(*c*) *Kolbens* ubi ſup.

(*d*) *Noh* reſſemble à Noë. *Hingnou* eſt le nom de la femme.

(*e*) *Kolbens* ubi ſup.

(*f*) Premier *Voiage de Siam.*

„ en ait plus de trois. ” Voilà ce que raporte le P. *Tachart* : mais un (*a*) Auteur Alleman, Pasteur & Missionaire des Danois aux Indes, fait raisonner très distinctement un *Hotantot* sur l'existence de Dieu. Il en interrogea un sur la croiance de ses Compatriotes à cet égard. L'*Hotantot* lui répondit avec autant de finesse que le Ministre Danois en auroit pu mettre dans un Sermon: *que celui qui ne sauroit croire qu'il y a un Dieu, porte ses regards enhaut, qu'ensuite il regarde en bas & autour de lui, & qu'après cela il s'en aille dire qu'il n'y a point de Dieu.* Cet air de déclamation pastorale nous persuade, que le Danois s'est donné le loisir d'ajuster la reponse de son *Hotantot* dans le Cabinet. Il vaut donc mieux s'en tenir au recit du Jésuite, qui prend le milieu entre ceux qui traitent ces Peuples d'Athées, & ceux qui leur accordent une idée claire de la Divinité.

(*b*) L'Auteur cité à la marge dit, qu'ils appellent Dieu (c'est-à-dire le Dieu invisible) *Gounia Ticquoa*, ce qui signifie le *Dieu*, ou le *Capitaine des Dieux*, le mot de *Gounia* seul n'est que pour un Dieu visible, tel que la *Lune*. *Gounia* signifie Capitaine, ce qui rend l'idée qu'ils ont de Dieu conforme à celle qu'ils ont de leurs Chefs qu'ils appellent *Gounias*. Il n'est pas si aisé de dire, quelle sorte de Culte ou de veneration ils rendent à l'Etre suprême, parce que malgré l'idée qu'ils paroissent avoir de cet Etre, & le consentement qu'ils semblent accorder à ceux qui leur parlent des bienfaits de Dieu, & de la reconnoissance qu'ils doivent à sa Providence, ils s'ennuient enfin de ce détail & le paient peu à peu d'indiférence & de mépris. Avouons sans détour, qu'on ne trouve que de la confusion dans les idées des Peuples barbares, lorsque de la connoissance de l'Etre qu'ils appellent Dieu, & qu'ils se representent generalement avec le caractere & les facultés de l'humanité, on veut les amener à la connoissance d'un Etre infini, selon les idées que le Christianisme nous donne. Ajoutons aussi, que les recits des Voiageurs sont presque toujours aussi confus que les idées des Peuples dont ils décrivent la Religion.

Les Cafres qui habitent aux environs du Cap adorent la Lune: & comment l'adorent-ils? c'est en dansant à son honneur quand elle se renouvelle, ou quand elle est à son plein. La ceremonie religieuse dure toute la nuit avec grand bruit & fracas. On crie, on frape des mains. On regarde enhaut avec beaucoup d'admiration : l'on murmure ensuite, quelquefois on chante bien haut des paroles inconnues, & l'on se cache le visage, quelquefois l'on va se cacher dans des cavernes, où l'on frape des mains en murmurant tout-bas quelque chose. Cette Ceremonie nocturne est accompagnée de gestes & de postures extraordinaires: quelquefois (*c*) ils se jettent par terre, ensuite ils se levent, & regardant la Lune avec de grands cris, ils lui adressent ces paroles; *nous vous saluons*; *donnés nous beaucoup de lait & de miel, augmentés notre bêtail* &c. On a remarqué aussi que, dans ces assemblées nocturnes, ils se font l'un à l'autre une croix au front avec de la terre rouge: mais l'Auteur Alleman que nous citons, & qui avoit fréquenté long-tems ces Cafres, prétend que les croix rouges ne sont qu'un ornement semblable à ces grandes raies de plusieurs couleurs, dont les Sauvages Americains ornent leur corps.

Il

(*a*) Le Sieur *Ziegenbalg*, cité par *Kolbens*.
(*b*) *Kolbens* Relation du Cap de Bonne Esperance.
(*c*) Voiés la planche.

HONNEURS RELIGIEUX que les CAFRES rendent à la LUNE.

B. Picart del. 1729.

HONNEURS RELIGIEUX que les CAFRES rendent à un HANETON.

Il ſemble auſſi qu'ils admettent, comme les Negres & pluſieurs autres Peuples, un Etre tout bon qu'on ne doit pas craindre, puiſqu'il eſt incapable de nuire, & un Etre mal faiſant, qui eſt inferieur au premier, mais qu'il eſt pourtant neceſſaire de prier & de ſervir à cauſe du mal qu'il fait. Ils diſent que cet Etre leur aparoit quelquefois ſous une forme hideuſe, & qui a beaucoup de conformité avec celle des anciens Satyres. Après cela qu'on leur demande raiſon d'une diſtinction ſi injurieuſe à l'Etre bien faiſant, ce qu'ils repondent de plus raiſonnable eſt, „ qu'ils ſuivent la tradition de leurs Ancêtres, & que leurs premiers parens „ aiant péché contre le *grand Capitaine*, ils étoient tombés inſenſiblement dans „ l'oubli de ſon culte, de ſorte que ne le connoiſſant plus, ils ne pouvoient „ plus le ſervir ". On entrevoit là dedans quelque connoiſſance de la chute du premier homme.

Ils rendent auſſi un culte Religieux à une eſpece de haneton. Quand cet inſecte paroit, (& ſelon eux il ne paroit jamais qu'il ne porte le bonheur dans la cabane & n'éface les pechés de ceux qui l'habitent,) c'eſt de chanter & de danſer à ſon honneur, de jetter autour de cet Inſecte de la poudre d'une plante qu'ils appellent *Buchu*, connue ſous le nom de *Spiræa* chez les Botaniſtes, & même d'en jetter par toute la hute. On lui ſacrifie en même tems deux brébis. Cette Ceremonie s'appelle d'un nom qui ſignifie *Regeneration*. Si l'inſecte vient à ſe poſer ſur quelqu'un, c'eſt une grande preuve de Regeneration, cet homme eſt regardé comme un Saint, on ſacrifie les deux brebis, on tuë un bœuf à ſon honneur, on prend la graiſſe & les boiaux de ce bœuf & l'on en pare le Saint. On lui met au col l'*Omentum* (*a*) tout chaud, après l'avoir bien ſaupoudré avec de la poudre de *Buchu*. Il faut que le Saint porte ce collier nuit & jour juſqu'à ce qu'il tombe de pourriture, ou tout au moins juſqu'à ce qu'un autre haneton releve ce Saint & ſe poſe ſur quelque autre regeneré de la Cabane. Pour ce qui eſt de la chair du bœuf, on la fait cuire & l'aſſemblée s'en régale, mais les femmes qui ſe trouvent là n'en atrapent que le bouillon. Si au contraire l'Inſecte s'eſt poſé ſur une femme, c'eſt elle que les *Hotantots* canoniſent, les femmes ſe regalent du bœuf tué à l'honneur de cette Sainte, & les hommes n'ont aucun droit que ſur le bouillon.

Ils prennent toutes les précautions poſſibles pour empêcher que les Européens ne nuiſent à cet Inſecte: tout ce qui lui arrive de mal ne peut qu'attirer des malheurs ſur eux & ſur leur troupeaux.

Ils ont des lieux de retraite qu'ils eſtiment ſaints, principalement les collines & les endroits qui ſont auprès des rivieres. Leur opinion eſt que ces lieux ſont la demeure de quelques Saints. Ainſi s'exprime l'Auteur Alleman, mais il y a aparence qu'ils s'imaginent que les ames de leurs ancêtres ſont allées ſéjourner dans ces lieux ſacrés: & peut-être pourroit-on raprocher leur opinion de celle des anciens Idolatres qui établiſſoient le ſejour des Nymphes, des Faunes & des Sylvains près des fontaines, des rivieres, des montagnes & des forêts. Quoiqu'il en en ſoit, les *Hotantots* ne traverſent jamais ces lieux ſans faire en paſſant un acte de devotion, qui conſiſte à danſer tant ſoit peu & à chanter entre les dents quelque choſe à l'honneur de l'hôte du lieu: ſi cet hôte eſt un Saint diſtingué, on fait quelque choſe de plus. On s'arrête pour battre des mains & lui chanter un peu plus reſpectueuſement un air. Enfin ſi l'on perce en tout cela cet exterieur rude & groſſier, qui nous fait trouver de la différence entre la conduite des Nations ſauvages & la notre, on conviendra que c'eſt en quelque façon là tout comme ici.

(*a*) C'eſt ce qu'on appelle en François la *Coiffe*.

Leurs PRETRES, *leurs* MEDECINS, *&* *leurs* INITIATIONS.

CHaque (*a*) *Cralle* a ſon Capitaine, ſon Prêtre, ſon Medecin : de ceux-ci il y en a quelquefois deux, & quelquefois auſſi les femmes ſe mêlent de *medeciner* les gens. Le Medecin eſt élu par les anciens de la *Cralle*. La charge ne paſſe pas aux enfans. S'il meurt on en élit un autre, & s'il ne ſe trouve pas dans la *Cralle* une perſonne qui ſoit digne d'être élue, on va la chercher dans une autre. L'emploi de Medecin ne ſe donne qu'à des *Hotantots* d'un âge mur & qui tout au moins aprochent des cinquante ans, ſans quoi on ne ſe fieroit pas à eux. Il meurt, dit-on, fort peu de malades à ces Medecins *Hotantots*, mais quand il leur en meurt, la cauſe de la mort eſt toute trouvée. C'eſt, diſent-ils, que le malade avoit été enſorcelé. Ainſi ſe conſerve le crédit & l'autorité de ce Médecin.

Paſſons au (*b*) *Suri*. C'eſt le Docteur ſpirituel des *Hotantots*, ſa charge eſt auſſi élective. Il eſt l'inſpecteur de leurs mœurs, de leurs uſages & de leurs ceremonies. On ne ſauroit dire s'il a l'adreſſe de ſes compatriotes Medecins, ou la charlatanerie des *Boiés* & de tous ceux qui ſe mêlent de prêtriſe parmi les Sauvages. Il y a apparence que tous groſſiers que ces *Suris* paroiſſent aux Voiageurs, ils ont leurs tours d'adreſſe comme les autres. Les gages des Medecins & des *Suris* conſiſtent en des preſens qu'on leur fait, tantôt d'un agneau, tantôt d'un mouton. La dignité des uns & des autres les fait admettre aux feſtins publics de la *Cralle*.

Voici une (*c*) initiation & une admiſſion dans la Societé Civile plus bizarre qu'aucune des precedentes. Les *Hotantots* coupent le teſticule gauche à tous leurs enfans mâles, dès qu'ils ont atteint l'age de neuf ou dix ans. C'eſt ce qui a fait traiter par le P. *Tachart* les hommes de ce païs-là de *demi Eunuques*. Cependant ils ne ſont point obligés de fixer préciſement cette operation à neuf ou dix ans, puiſqu'ils la ſont ſouvent à des perſonnes plus âgées, mais ils ne la font jamais avant l'âge de huit ans. Pour premier acte de cette ceremonie, ils lient le patient bien ferme par les bras & par les jambes, outre cela on ſe met à genoux ſur ſa poitrine pour le mieux aſſujettir & l'empêcher en même-tems de voir une operation qui paſſeroit peut être chez nous pour le retranchement d'une partie de la virilité. L'operateur ainſi maitre du patient prend un couteau bien afilé, ouvre l'endroit qu'il faut ouvrir, y retranche le teſticule & met dans la plaie une boule de pareille groſſeur faite avec de la graiſſe de brebis & du *Buchu*, après quoi il ferme la plaie. Cet operateur eſt toujours un de ces Directeurs ſpirituels & Maitres des Ceremonies de la *Cralle*, dont nous venons de parler. Pendant qu'on prépare l'operation, quelques *Hotantots* égorgent une brebis pour le feſtin qui ſuit la ceremonie. N'oublions pas que le patient eſt graiſſé comme il faut par tout ſon corps,

(*a*) C'eſt le nom d'un Village chez les *Cafres*.
(*b*) C'eſt le nom qu'ils donnent à leurs Prêtres.
(*c*) Si tant eſt que c'en ſoit une.

L'INITIATION des JEUNES GENS reçeus au rang des HOMMES.

B. Picart del. 1729.

Les FUNERAÏLLES des CAFRES et HOTTANTOTS.

corps, après cette operation, & que pour achever l'initiation l'Operateur lache son urine sur ce digne initié, que l'on laisse étendu à terre. Mais aussi tôt qu'il commence à se remettre de la douleur qu'on lui a fait soufrir, il faut qu'il se traine du mieux qu'il peut vers une petite hute qu'on lui a faite tout exprès, dans laquelle il doit rester trois ou quatre jours. Le regal qui se fait à l'assemblée après cette initiation consiste en une brebis, dont cependant l'initié ne goute pas, non plus que les femmes.

Quelques uns alleguent pour raison de cet usage, que les *Hotantots* en deviennent plus legers à la course : mais il n'y a nulle aparence à cela. Au contraire on y entrevoit quelque chose de religieux. La brebis égorgée & mangée par l'assemblée à l'exclusion des femmes tient du sacrifice. Le tems auquel le retranchement de la partie se fait, qui est ordinairement vsrs l'âge de puberté, & le soin avec lequel (*a*) les femmes évitent d'avoir commerce avec ceux sur qui l'operation n'a pas encore été faite nous persuadent aussi qu'il y a là dedans une espece de mystere de Religion. On ajoute une raison assés plaisante de cet usage : c'est que par ce moien les femmes n'ont point de jumeaux. Quoiqu'il en soit, on nous assure qu'un jeune homme n'oseroit se marier sans avoir perdu auparavant une de ses pieces.

Une autre coutume singuliere, c'est la reception d'un garçon d'âge competent au rang des hommes. Avant cela il n'est pas permis à un jeune homme de se trouver dans la compagnie des hommes faits, non pas même de manger avec son pere ; & qui negligeroit de se faire recevoir, lors qu'il se verroit en âge, seroit exposé au mépris de tous ses compatriotes. Pour faire cette ceremonie, un des plus anciens de la *Cralle* convoque l'assemblée generale : cette assemblée se forme en cercle. Chacun s'y tient le corps appuié sur les genoux & de telle sorte que les fesses ne reposent pas à terre. La maniere est representée ici. Celui qui doit être reçu homme n'entre pas encore dans cette assemblée : il en est à une fort petite distance & dans la posture des autres. L'Ancien fait d'abord un petit discours, qui roule aparemment sur la circonstance du jour, après quoi il demande à l'assemblée son consentement pour l'admission du jeune homme. Ce consentement obtenu, il s'avance vers le jeune homme, & lui fait gravement ce que (*b*) la *Rancuné* fit au Marchand avec plus de malice & moins de ceremonie. Cependant avant que de l'arroser, l'Ancien lui declare en peu de mots, que desormais il doit faire les actions d'un homme, qu'il est hors de la tutelle maternelle, & qu'il doit mériter par ses actions l'honneur qu'il a de devenir membre de cette assemblée. Pendant que l'arrosement dure, le jeune homme qui le soufre avec respect se frote le corps de l'eau sacrée qui découle de l'aspersoir. La conclusion de tout cela est que l'aspergeant (*c*) félicite le jeune homme au nom de la *Cralle*, lui souhaite longue vie, beaucoup d'enfans &c. Après cela on se regale d'un mouton aux dépens du jeune homme, à qui il n'est permis d'en manger cette fois là qu'après tous les autres.

Un *Hotantot* qui en insulte un autre par des médisances & des calomnies est censé lui ôter l'honneur. L'insulté doit se rehabiliter, & comment ? Il doit donner à ses compagnons un mouton gras pour les regaler. Ils

(*a*) Le Sieur *Kolbens* dit, que celles qui s'abandonneroient à un *homme entier* (on nous permettra cette expression) risqueroient non seulement leur honneur, mais aussi leur vie.
(*b*) Voiés le *Roman Comique* de *Scarron*.
(*c*) Les terme dont les *Cafres* se servent revient à l'*Ave* des Latins. Ils l'emploient aussi lors qu'on éternue.

Ils le mangent à ſes dépens, mais il lui eſt permis d'en emploier la graiſſe pour s'oindre le corps, & les boiaux pour ſe parer. Sans cette offrande, qu'ils regardent ſans doute comme une purification, le pauvre inſulté ſeroit abandonné de chacun. On voit par là que chez ces *Cafres* le point d'honneur ſe trait tout autrement que chez nous, mais que tout revient à un, excepté qu'ils ſont aſſés ſages pour ne ſe pas couper la gorge.

Quand ils ont défait leurs ennemis, ou détruit beaucoup de bêtes ſauvages, ou quand ils ſont relevés de maladie & rechapés d'un grand danger, ils ſolemniſent un jour tout exprès à leur maniere. On commence la ſolemnité par faire une hute toute neuve dans le milieu de la *Cralle*; & comme cette hutte marque, dit-on, la regeneration ou la purification de ceux qui l'élevent, les materiaux qui la compoſent doivent être abſolument neufs & n'avoir jamais ſervi à d'autres hutes. On commence la conſtruction de la hute après le lever du Soleil; les femmes & les jeunes gens qui ne ſont pas encore reconnus pour hommes s'en vont couper des branches & des ramaux d'arbres, & cueillir toute ſorte de fleurs odoriferantes, dont ils ornent la hute neuve, après cela on égorge un mouton ou un agneau pour ſe regaler. Qui ſait ſi la ceremonie dont nous parlons ne revient pas à la dédicace d'une Egliſe; & peut-être pourroit-on dire que la conſtruction de cette hute tient de notre maniere d'aquiter un vœu par la fondation d'une Chapelle. Ils font la même ceremonie quand ils arrivent dans une nouvelle habitation, mais avant que de ſe tranſplanter, ils font le ſacrifice ou le regal ordinaire. Si la maladie ſe met dans leurs troupeaux, ils ſacrifient pendant trois jours, & ſi malgré cela le mal continue, ils prennent ordinairement le parti de décamper & d'aller établir leur *Cralle* dans un lieu où ils croient trouver des paturages plus ſains, mais qu'ils ſanctifient auparavant de la maniere que nous l'avons dit. Ils font paſſer leurs troupeaux par le feu. C'eſt encore une eſpece de purification, qu'ils diſent avoir reçue par tradition de leurs Ancêtres, ce qui leur ſufit pour la ſuivre aveuglement. Un Cafre plus raiſonnable que les autres repondit à (*a*) l'Auteur qui raporte cet uſage, que c'eſt un preſervatif contre les chiens ſauvages, qui ſans cela ravageroient leurs troupeaux & leur féroient beaucoup plus de mal que ni les tigres, ni les lions. Avant que de chaſſer les bêtes à travers le feu, les femmes doivent traire les vaches juſqu'à la derniere goute & donner le lait à boire aux hommes, ſans qu'il leur ſoit permis d'en retenir la moindre goute. Pour peu qu'elles s'aviſaſſent d'en gouter, toute la ceremonie deviendroit inutile. Elle ſe fait toujours hors de l'enceinte de la *Cralle* & de la maniere qu'on la voit ici repreſentée.

(*a*) *Kolbens* ubi ſup.

Leurs OPINIONS *concernant les* SORTILEGES *&* *la* RESURECTION.

CEs Peuples grossiers croient comme leurs voisins, que l'on peut ensorceler les vivans, & faire revenir les morts. Tout ce qui passe leur entendement est appellé chez eux sortilege; quelque naturel que soit l'effet qu'on veut leur faire comprendre, si c'est quelque chose de nouveau & de surprenant, ils le traitent de sorcellerie, & n'en démordent point. Mais pourquoi se recrieroit t'on sur la grossiereté d'un Peuple privé depuis tant de siecles de tous les secours qui peuvent servir à l'instruire, tandis que nous avons sous nos yeux divers exemples d'une ignorance aussi extraordinaire & infiniment plus inexcusable? (*a*) Un cheval dressé à des tours d'adresse, peu communs à la verité, a été comdamné à mort comme sorcier par le Tribunal de l'Inquisition, ce Juge Souverain de la foi Chrétienne; Le Nouveau Testament Grec a été traité de livre de magie, & le caractère Grec de grimoire, par ces mêmes Juges, dont l'érudition n'étoit pas montée jusqu'au Grec. Les Cafres attribuent aussi leurs maladies à des sortileges, & par consequent ceux qui leur servent de Medecins doivent être eux-mêmes une espece de sorciers: aussi la cure du malade ne consiste-t'elle qu'en une pratique, par laquelle ils prétendent désensorceller le malade. Mais avant que d'en venir là on travaille à la purification. On commence donc par tuer un mouton gras, après quoi l'on prend l'Omentum de la bête: le Docteur l'examine, le saupoudre de *Buchu* & le pend ensuite tout chaud au col du malade, en lui disant ces parolles; *vous êtes ensorcellé, mais je vous declare que vous serés bien-tôt gueri, car le charme n'est pas fort.* Le malade doit porter ce collier jusqu'à ce qu'il tombe en pieces; mais si le charme resiste au collier, (*b*) le Medecin emploie du mieux qu'il peut les autres secours de son art, qui consistent à preparer en secret certaines herbes qu'il va cueillir dans des endroits écartés.

De leur Sorcellerie & de la croiance qu'ils ont aux revenans, on (*c*) peut conclurre qu'ils doivent avoir quelque idée de l'immortalité de l'ame & d'une autre vie après celle-ci, & de la resurrection des morts. Il semble en effet, qu'on ne sauroit croire le retour des morts, sans croire que les ames sont immortelles. A l'égard d'une autre vie, si les *Hotantots* la croient, c'est bien grossierement, puisqu'un d'eux s'avisa de demander à un Voiageur, (*d*) *s'il y avoit des vaches, des bœufs & des brebis dans le Paradis*, pour la resurrection, telle que le Christianisme nous l'enseigne, il n'en paroit pas la moindre trace dans leurs discours. Quelques parolles vagues, debitées au hazard ou aprises chez des Chrétiens, *alambiquées*, s'il faut ainsi dire, dans l'imagination du voiageur, ne sufisent pas pour fixer les sentimens d'un Peuple sauvage. Une chose paroit remarquable, c'est que si l'on suit avec attention le raisonnement de la plus grande partie des Idolatres de l'Afrique, des Indes &c, on trouvera

(*a*) Voiés le *Mercure Historique & Politique* de l'année 169 . .
(*b*) *Kolben* ubi sup.
(*c*) *Kolben* ubi sup.
(*d*) Idem ibid.

vera que toutes leurs pratiques funebres paroissent dériver de cette opinion; *que l'ame, quoiqu'immortelle, étant materielle; elle est sujette à tous les besoins du corps; que par consequent il lui faut, après sa separation d'avec le corps, tout ce qui servoit à l'entretenir & à lui faire plaisir lors qu'elle étoit unie au corps sur la terre.* Les *Hotantots* persuadés à leur maniere des besoins de ceux qui sont morts, laissent sur pied les hutes où ils ont logé pendant cette vie, & tout le ménage qu'ils y avoient, afin qu'à leur rétour ces morts ne cherchent pas gite ailleurs & ne s'avisent pas de s'emparer des possessions des vivans.

Leurs USAGES *à l'égard des* ENFANS NOUVEAUX NES *&c.*

LOrs qu'une femme enceinte aproche du terme, deux ou trois Matrones *Hottantotes* se rendent auprès d'elle & la gardent en quelque façon jusqu'à ce que les douleurs commencent. Alors c'est au mari à décamper, & si malheureusement il se trouve present au travail, il est obligé de se purifier, c'est à dire, de donner deux moutons ou deux agneaux pour le sacrifice, tel que nous l'avons déja décrit. Quand l'acouchement est dificile, on donne à la femme en travail une decoction faite de lait & de tabac. Ce remede, qui féroit crever nos femmes, fait un merveilleux effet sur ces Africaines.

Si la femme accouche d'un enfant mort, ce sont des chagrins cuisans, c'est une afliction generale, & sur tout si le petit mort se trouve un garçon. Après l'avoir enseveli, le pere se purifie, ou se sanctifie à l'accoutumée, on rompt la hute, on abandonne le terrain au petit mort, & l'on en va choisir un autre pour y faire nouveau domicile.

L'enfant nouveau né est posé à terre dans la cabane sur une peau de brebis ou autre; là on le frote bien fort avec de la bouze de vache, & c'est là la purification du nouveau né. Le pauvre petit tout barbouillé, tout couvert d'ordure est ensuite porté à l'air de la maniere qu'on le represente ici, sans être le moins du monde à l'abri du vent & du Soleil. Cette ordure se désséche au Soleil, en telle façon qu'elle peut s'enlever sans faire du mal à l'enfant. Alors les *Hottantotes* prennent des feuilles bien pleines de suc qu'elles *expriment* en les pressant entre deux pierres. Ce suc leur sert à laver, & même, à ce qu'elles prétendent, à fortifier l'enfant. Après l'avoir ainsi lavé, on le graisse bien avec de la graisse de brebis ou d'agneau, & enfin on lui poudre tout le corps avec du *Buchu.* La graisse & le *Buchu* contribuent, disent-ils, l'une à rendre le corps fort & souple, outre que la peau raffermie par cette graisse en resiste mieux au Soleil; l'autre sert principalement à l'embellissement du corps & ne laisse pas de le fortifier aussi.

La condition des jumeaux n'est pas toujours heureuse : si les jumeaux sont deux garçons, non seulement ils ont la vie sauve; la joie augmente considerablement dans la *Cralle.* On félicite le pere & la mere sur leur *savoir faire,* & souvent il en coute au pere un sacrifice de deux & de trois bœufs. Si au contraire deux jumelles viennent au monde, les pauvres filles sont froi-

de-

dement accueillies, à peine ſacrifie-t'on pour l'amour d'elles une des plus chétives brebis; & ſi une de ces filles paroit mal ſaine ou trop délicate, ſi le ſein de la mere ne peut fournir à les nourrir toutes deux, ſi enfin le pere ne veut pas les élever, on les porte ſimplement aux chams, quelquefois on les enterre (*a*) à moitié, ou l'on les lie à une branche d'arbre. Si une femme accouche tout à la fois d'un garçon & d'une fille, il eſt ſans dificulté qu'on préferera le garçon, & que la fille ſera expoſée, ſi on ne peut l'élever ſans nuire au garçon. Tel eſt le ſort de ces pauvres filles. On ſait que l'Antiquité ne les a pas mieux traitées, & que les Grecs & les Romains, ces Peuples ſi ſages, ſi polis, n'ont pas fait dificulté de les expoſer lors qu'il ne leur plaiſoit pas de les élever. Nous avons vû comment les Chinois & les Japonois traitent les filles qui leur naiſſent.

Nous avons déja parlé des noms que ces *Cafres* impoſent à leurs enfans. Le mari ne doit point aprocher de la Cabane où eſt ſa femme pendant le cours des accidens qui ſuivent les couches; & s'il contrevient à cet uſage, il doit ſe purifier par le ſacrifice ordinaire. Lors que le tems eſt venu qu'il peut la revoir, il commence par ſe bien graiſſer & ſe poudrer avec du *Buchu*. Etant entré dans la Cabane il fume d'abord du (*b*) *Dacha* ſans dire un ſeul mot, & continue dans le ſilence, juſqu'à ce que la fumée de ce *Dacha* commence à lui égaier les ſens. Alors l'homme & la femme ſe remettent en train de converſer familierement, & l'on doit croire que cette belle humeur n'eſt pas toujours infructueuſe.

Leurs CEREMONIES NUPTIALES

AVant que de parvenir au Mariage on eſt obligé de part & d'autre à demander le conſentement des proches parens, ou à leur défaut, des bons amis, ſurtout il faut le conſentement des deux peres. Avant cela point de commerce ſuſpect; on aſſure même qu'ils portent le ſcrupule à un point qui fait honte aux nations polies. Lors qu'un jeune *Hottantot* a jetté les yeux ſur une fille, les deux peres & les parens s'aſſemblent; le jeune homme regale l'aſſemblée de *Dacha*. Auſſi-tôt que la fumée de ce petun commence à débrouiller leurs idées, les deux peres s'entrecommuniquent les propoſitions de mariage. Le pere de la fille parle un moment avec ſa femme en la preſence de l'aſſemblée, après quoi il accorde ou refuſe ſa fille au jeune *Cafre*. Après le refus, on ſe ſépare d'abord ſans autre façon : mais ſi le jeune homme eſt accepté, on lui dit, *prenés la fille*, *la voilà*, & pour lors il lui eſt permis de parler à ſa fiancée & de lui faire ſa déclaration. C'eſt en cela uniquement que les fiançailles conſiſtent. La concluſion ſuit de près. Mais ſi la fille ne repond pas à l'amour de celui qui la recherche, il faut qu'il gagne l'afection de cette cruelle par un combat, qui ne finit qu'après qu'elle s'eſt rendue à ſes deſirs : c'eſt de ces Amans de la *Cafrerie* que l'on peut dire véritablement *qu'ils font l'amour à coups de poins*.

Pour

(*a*) Voiés ici la figure.
(*b*) C'eſt une plante dont ils ſe ſervent, comme nous du Tabac.

Pour les préparatifs de la Noce, le futur époux donne en regal à l'assemblée des parens un, deux, ou trois bœufs, selon ses moiens. De la graisse de ces bœufs, ces invités s'en frotent le corps, & sur cette graisse, qui fait leur parure, ils repandent abondamment du *Buchu*. Les femmes un peu plus vaines que les hommes ajoutent à cette onction un fard qui consiste en de grandes taches & raies rouges ou rougeatres, qu'elles se font au front, sur les joues & au menton. Cette assemblée des parens & des amis se forme en deux cercles. (*a*) Dans l'un, qui est celui des femmes, on voit la mariée un peu separée des autres femmes, & dans l'autre, qui est celui des hommes, le marié separé de même. Celui de la *Cralle*, qui a le droit d'unir les futurs époux, fait alors tour à tour sur eux & jusqu'à trois fois, l'aspersion dont nous avons parlé lors qu'il s'est agi de décrire la maniere de recevoir les jeunes gens au rang des hommes. Cette aspersion est suivie d'une espece de benediction nuptiale.

La polygamie leur est ordinaire : ils prennent des femmes à proportion de leurs moiens : (*b*) mais l'adultere est puni de mort, ils punissent (*c*) l'inceste avec la même rigueur. Ils ont l'usage du divorce. (*d*) On dit que les femmes se coupent autant de jointures des doits qu'elles se remarient de fois, en commençant par le petit doit. Chaque jointure coupée est un gage, que la femme qui se marie est obligée de donner au mari qu'elle se choisit. Si l'on ajoute à ce cruel gage d'amour les peines & les fatigues du ménage, qui sont les attributs ordinaires de ces pauvres femmes; & l'esclavage de leur condition, qui les oblige à couper du bois, à chercher des vivres pour leur maris, qui pourtant ne leur donnent que leurs restes; il faudra convenir sans détours, ou que le desir qui porte à l'union conjugale est absolument invincible, ou que l'idée sous laquelle l'hymen se presente à celles qui ne l'ont pas encore gouté a des charmes inexprimables. Croions l'un & l'autre, puisque les veuves s'y remettent sous un joug si insuportable.

(*a*) Voiés la planche.

(*b*) *Kolben* dans sa Relation.

(*c*) On jette les deux coupables pieds & poins liés ensemble dans une fosse, & on les y laisse un jour entier. Le lendemain on pend l'homme à une branche d'arbre & on le déchiquete membre après membre. Pour la femme, après l'avoir liée de la maniere que nous avons dit, ils la jettent au milieu d'un amas de bois bien sec & l'y brulent toute vive. Voilà ce que raporte *Dapper*. On perce les genoux aux meurtriers & on les attache à leurs épaules, après quoi on les laisse expirer dans cette cruelle situation. On voit par là que ces Peuples ont conservé dans leur ignorance de l'amour pour la vertu & pour la justice naturelle.

(*d*) *Tachart* & autres.





INSTRUM. de MUSIQUE dont les CAFRES jouent.





INSTRUM. de MUSIQUE dont leurs FEMMES jouent.

Quelques autres USAGES *où il entre de la* SUPERSTITION.

On obſerve (*a*) que les *Cafres*, (du moins ceux qu'on appelle *Hottantots*) ne mangent point de cochon, ni de poiſſon ſans écaille ; cela pourroit achever de perſuader que ces Peuples deſcendent des Juifs ou des Mahometans. Quoi qu'il en ſoit, ils n'ont que leur tradition pour garant de cet uſage, non plus que pour celui qu'obſervent les hommes de ne point manger de lait de brebis, point de lievre ni de lapin. Les femmes à leur tour n'oſeroient manger du ſang. Ils n'ont aucune averſion pour les bêtes qui meurent de vieilleſſe ou de maladie : ils les mangent, en cela ſemblables aux anciens *Troglodytes*.

Les hommes & les femmes mangent toujours ſéparément, & la raiſon de cela eſt la crainte que quelque femme n'ait ſes regles. Il eſt expreſſement défendu aux hommes, par leur tradition ou autrement, d'avoir aucune communication avec les femmes qui ſont en cet état.

Ils chantent & danſent au ſon du *Gongom*. C'eſt un de leurs Inſtrumens de Muſique (*b*) dont on voit ici la figure, de même que d'une autre inſtrument ſemblable à un pot. Le *Gongom* eſt fait comme un arc. Le bois dont il eſt fait eſt dur & ſerré. La corde de ce *Gongom* eſt ordinairement de boiau, comme celle de notre violon. Ils attachent au deſſus de cette corde un tuiau de plume, par lequel il ſouflent en telle ſorte qu'ils tiennent en même-tems l'extremité de la corde dans la bouche, afin que le ſon qui ſe forme dans le tuiau agiſſe auſſi par ce moien ſur la corde, & que, pour ainſi dire, la correſpondance du tuiau & de la corde faſſent un accord plus agreable. Lors qu'ils veulent que le *Gongom* rende un ſon plus harmonieux, ils paſſent dans la corde la moitié d'une coquille de cocos vuide & bien nette. Ils remuent & conduiſent cette coquille avec la main, tantot en haut & tantot en bas, ce qui forme une varieté de tons aſſés ſenſible, à ce qu'on aſſure. Cette Muſique ne laiſſe pas de plaire même à des oreilles plus faites à une Muſique de bon gout qu'à celles des *Cafres*. Ils ſe ſervent auſſi d'une maniere d'Inſtrument de muſique, qui, comme nous venons de le dire, reſſemble aſſés à un pot, ou ſi l'on veut à une tymbale. Ils tendent ſur ce pot une peau d'agneau fort unie, en ſorte qu'elle rend à peu près le ſon d'un tambour. Les femmes batent ſur ce tambour avec la main.

Quand ils ont quelque riviere ou quelque courant à paſſer, avant d'y entrer ou après en être ſortis, ils ne manquent jamais de prendre de l'eau de cette riviere & de s'en laver. Cette ablution eſt accompagnée de ſauts & de danſes. C'eſt ainſi peut-être qu'ils témoignent à l'Etre Supreme leur reconnoiſſance de ce qu'il les a délivré du péril de l'eau.

(*a*) *Kolben* ut ſup.
(*b*) Voiés la figure.

De leurs MALADIES, *de leurs* CEREMONIES FUNEBRES *&c.*

TAnt que les gens d'un age avancé peuvent agir, on les ſouffre, on les ſuporte dans leurs infirmités, on travaille même à les ſoulager, s'ils donnent eſperance de pouvoir ſe ſoutenir quelque tems ſans être à charge à perſonne. Les femmes, ſi maltraitées & ſi mépriſées parmi ces Peuples barbares, ſont ſuportées avec la même patience, quelque vieilles, dégoutantes & infirmes qu'elles ſoient, pourvû que la vieilleſſe & l'infirmité ne les empêche pas d'aller couper du bois & de cueillir des legumes & des racines. Mais l'age a-t-il rendu ces perſonnes ſi infirmes & ſi incommodes, qu'elles ne puiſſent plus agir, & qu'il faille les entretenir, ſans aucune eſperance de ſecours ou d'utilité de leur part? on ſonge à ſe débaraſſer d'elles, & voici comment s'exécute une action qu'ils traitent de charitable, & que nous regardons avec raiſon comme très barbare. On fait à la campagne une hute pour le vieillard qui eſt inutile au monde, après quoi on le charge ſur un bœuf pour le rendre à cette hute, qui eſt ſon dernier logis. Toute la *Cralle* l'y conduit en ceremonie; & après avoir laiſſé auprès de lui dequoi ſe ſoutenir pendant un court eſpace de tems, on abandonne ce pauvre malheureux, ſans plus s'embaraſſer de lui. Son bonheur eſt alors d'être promtement expedié par quelque bête feroce. Riches & pauvres, tous périſſent de même façon, (*a*) nous dit-on, quand l'âge les a rendu décrepits. On raporte quelque choſe de pire encore des *Troglodytes*. Ces anciens Sauvages de l'Afrique étrangloient avec la queuë d'une vache les vieillars qui ne pouvoient pas les ſuivre; mais ils ne les étrangloient de la ſorte qu'après qu'ils avoient diferé de s'étrangler eux même. Une exhortation accompagnoit la delivrance du miſerable vieillard, car ſelon eux c'étoit delivrer les gens que de les tuer lors que la vie ſembloit leur devoir être inutile. Ils regardoient comme malheureux ceux qui aimoient encore une vie dont ils ne pouvoient plus jouïr. Sur ce principe ils expedioient charitablement toute perſonne dont le mal leur paroiſſoit incurable. Diſons en paſſant que cette conduite, qui nous paroit ſi cruelle, & qui l'eſt certainement, étoit cependant fondée ſur un ſpecieux principe d'humanité, qui étoit d'empêcher les gens de ſoufrir.

A l'égard de la cure des maladies, elle ſe pratique par l'uſage que ces *Cafres* font des ſimples, (*b*) qu'ils connoiſſent aſſés bien, à ce qu'on aſſure; ou par l'onction & la friction, à quoi ils ſe ſervent de cette même graiſſe qui vernit & luſtre, leur peau; ou par le moien de l'inciſion & de la ſcarification, qu'ils pratiquent de la maniere ſuivante. Ils prennent une corne de bœuf qu'ils égaliſent & poliſſent ſi bien par ſa baſe, qu'ils peuvent l'ajuſter parfaitement & même auſſi fortement qu'il ſe puiſſe à la partie du corps qui doit être ſcarifiée : enſuite ils font pluſieurs inciſions dans les chairs que la forte preſſion de la corne rend inſen-

(*a*) *Kolben* ubi ſup.
(*b*) *Kolben*, le Pere *Tachart* &c.

inſenſibles. Cela ſe continue juſqu'à ce que le patient en reſſente du ſoulagement. Quelquefois l'operation eſt de deux heures, elle eſt plus ou moins longue, ſelon que les inciſions ſont profondes, ou que les forces du malade le permettent. Pendant cette operation le patient eſt couché ſur le dos. Si elle ne le ſoulage pas, on a recours à un bruvage composé d'herbes medicinales, & ſi malgré cela les ſoufrances durent encore, on a recours à la friction, qui, au defaut du ſoulagement attendu, eſt ſuivie d'une nouvelle ſcarification.

Nous ne diſons rien de leur ſaignée, où il n'y a rien de fort particulier à obſerver. Ils gueriſſent les morſures venimeuſes & les plaies empoiſonnées par des contrepoiſons qu'ils ſavent fort bien compoſer, & qu'ils donnent à avaler aux malades, en même tems qu'ils en font l'application exterieurement, principalement près du cœur. Cela ſe fait par une inciſion. Ils verſent du contrepoiſon dans cette nouvelle plaie, afin qu'il ſe mêle enſuite avec le ſang par le moien de la circulation, que l'experience leur fait ſupoſer ſans doute, quoi qu'ils ſoient hors d'état d'en raiſonner comme nous. Ils traitent la dislocation par la friction, & l'onction, qu'ils accompagnent d'une agitation obſtinée de la partie disloquée; & ne diſcontinuent pas de la mouvoir qu'elle ne ſoit remiſe en ſon état naturel.

Les *Hotantots* & autres *Cafres* ſe raſent les cheveux & la barbe en ſigne de dueil, après la mort de leurs parens: mais ces uſages ne ſe pratiquent que par ceux qui n'ont pas le moien d'ofrir au moins une brebis pour le ſacrifice ou la purification.

Pour ſavoir ſi un malade mourra de ſa maladie, ou s'il en rechapera, ils prennent un mouton ou une brebis, écorchent l'animal tout vif, & le détachent enſuite, lui laiſſant la liberté de marcher. S'il ne bouge pas, c'eſt un ſigne que le malade mourra de cette maladie: pour lors ils l'abandonnent à ſon ſort, ils ne lui donnent aucun remede & lui permettent de boire & manger à ſon ordinaire. Mais ſi la brebis écorchée marche, c'eſt bonne marque.

Quad le malade eſt abandonné, ce n'eſt pas à l'Etre Supreme & aux prieres qu'on a recours. On ſe contente de s'aſſembler autour de lui pour le voir mourir. Cependant ils flatent le pauvre patient en lui faiſant encore eſperer du ſecours de quelque remede éficace, ou plutôt de quelque excellent ſortilege. C'eſt, comme nous l'avons déja dit, le nom qu'ils donnent aux medicamens compoſés par leurs Docteurs & même à ceux que leur donnent les Européens. Le malade étant à l'agonie, l'aſſemblée pleure, hurle, lamente: à force de cris le malade revient quelquefois. De quelque façon que la choſe arrive, quand il rechape, il font le ſacrifice ordinaire: ſi c'eſt un homme, les hommes mangent la chair du ſacrifice, & les femmes boivent le bouillon. Mais ſi la perſonne retablie eſt une femme, les hommes boivent le bouillon & les femmes mangent la chair.

(*a*) Enfin lorſque le malade a expiré on ne donne plus qu'un quart d'heure aux lamentations, mais elles ſont telles qu'on pourroit les entendre de bien loin. Toute la *Cralle* pleure, gemit, hurle, & les cris funebres ſont accompagnés de geſtes ſi extraordinaires & ſi violens, & de bâtemens de main ſi forts, qu'il faut ſe boucher les oreilles pour reſiſter à tout ce vacarme.

(*a*) *Kolben* ubi ſup.

me. Nous ne connoiſſons point de deuil dont le *bruiant exterieur* puiſſe être comparé à celui là, que le deuil des Languedocienes. Sans toucher trop à l'interieur de l'un & de l'autre, les Languedocienes, ſi fanfarones, ſi vaines & ſi prétieuſes en general, le ſont dans leur deuil comme en autre choſe. Ceux qui ne les connoiſſent pas, s'imaginent, à voir la violence de leurs tranſports, qu'elles vont s'enterrer avec leurs morts, comme la Matrone d'Epheſe, dont il ſemble que Petrone ait pris copie chez elles. Revenons au deuil des *Cafres* : heureuſement, nous dit l'Auteur Alleman qui nous fournit toutes les particularités de ce deuil impétueux & violent, il ne dure tout au plus qu'un quart d'heure, parce qu'on ſonge auſſi-tôt à expedier le mort, & que chacun s'occupe aux choſes qui ſont chez eux du reſſort des derniers devoirs. D'abord le Chef ou le Capitaine de la *Cralle* détache quelques *Cafres* pour préparer le dernier gite du défunt, & ſurtout pour faire en ſorte qu'après avoir été mis en terre les bêtes feroces ne le déterrent pas pour le devorer. Pendant ces preparatifs ceux du logis mettent le mort en double (*a*) les bras ſur la poitrine & la tête contre les genoux, pour mieux dire encore, ils mettent le mort dans la même ſituation où il étoit dans le ventre de ſa mere. De cette maniére ils le lient étroitement dans la peau qui lui ſervoit d'habillement pendant ſa vie, & l'enſeveliſſent toujours ſix heures après qu'il eſt mort. Trois ou quatre porteurs choiſis par le Chef de la *Cralle* le chargent ſur leurs épaules & le portent en terre. Une choſe aſſés ſinguliere, c'eſt l'uſage qu'ils ont de ne point faire ſortir le corps par la porte de ſa Cabane, & de faire une grande ouverture tout exprès. Cette ouverture ſe fait à l'opoſite de la porte. L'Auteur Alleman croit que cet uſage eſt une ſuite de la crainte qu'ils ont des morts. Ils s'imaginent, nous dit-il, que chemin faiſant ils pourroient nuire aux vivans & à leurs troupeaux, qu'ils laiſſent la nuit ſur la place qui eſt dans le millieu de la *Cralle*. Pour éviter cela on fait ſortir le mort du côté qui regarde la campagne. (*b*) Pendant cette ſortie, les parens & les parentes s'aſſeient en rond & à leur mode ordinaire près de la porte du mort. Les hommes hurlent d'un côté, les femmes de l'autre. Chacun donne l'eſſort à ſa triſteſſe, & l'on ne ſauroit dire lequel l'emporte, du cercle des hommes ou du cercle des femmes. Dès que le mort eſt ſorti de ſa Cabane, on la condamne, & perſonne n'en aproche plus, de crainte d'y rencontrer l'ame du défunt. Toute la *Cralle* doit le convoier au ſepulchre : mais cela ſe fait ſans ordre & ſans regularité. En recompenſe, (*c*) on y voit tout ce qui peut s'imaginer de plus groteſque en geſtes & en grimaces; du moins ſi l'on doit s'en rapporter au Voiageur Alleman. Après cela on (*d*) met le mort dans le caveau & l'on roule de groſſes pierres ou des arbres entiers ſur lui pour l'empêcher d'être la proie des bêtes feroces. En s'en retournant ils hurlent, geſticulent, font des grimaces, comme auparavant, & appellent continuellement le défunt par ſon nom, comme s'ils vouloient le rappeller du tombeau. Ce n'eſt

(*a*) Voiés la premiere figure.
(*b*) Voiés la ſeconde figure.
(*c*) Voiés la 3. figure.
(*d*) Voi. la 4. figure. *Dapper* s'eſt fort trompé dans le détail de ces Ceremonies funebres. Tout ce qu'il dit eſt preſque entierement oppoſé à la Relation de notre Alleman temoin occnlaire des uſages de la *Cafrerie*. Par exemple, *Dapper* dit, ſur la foi des Voiageurs, qu'il a copié; que les *Cafres* enterrent leurs morts tous nuds & aſſis ; que les parens les plus éloignés, s'ils viennent à hériter des biens du defunt, ſont obligés de ſe couper le petit doit de la main gauche, & que ce doit eſt mis en terre auprès du mort. Tout cela eſt fort diferent de ce que nous avons rapporté.

CEREMONIE *qui s'observe à la* NAISSANCE *des* ENFANS *chez les* CAFRES.
1. *La* PURIFICATION *des* ENFANS *nouveaux nés*. 2. L'EXPOSITION *des* ENFANS *qui naissent avec quelques* DÉFAUT.

B. Picart del. 1729.

MARIAGE *des* CAFRES.

n'eſt pas tout encore, étant de retour à la *Cralle*, ils s'aſſeoient autour de la Cabane du mort & recommencent methodiquement les pleurs, les cris, les grimaces : ſouvent même ils donnent toute la huitaine à ce ſervice funebre, ſur tout ſi la perſonne défunte étoit fort chérie de ſes parens & amis. Une heure après le retour du Convoi funebre, le plus ancien de la *Cralle* ſe leve & fait gravement l'aſperſion (*a*) dont nous avons parlé ailleurs ſur ceux qui ont honoré la ſepulture du mort. Cette aſperſion eſt ſuivie d'une autre que le lecteur trouvera moins dégoutante & plus conforme aux uſages de quelques autres Peuples. Ce même Ancien verſe ſur toute l'aſſemblée des çendres (*b*) qu'il va chercher lui même dans la Cabane du mort. La premiere aſperſion, ſi contraire à la bienſéance & à la pureté, n'a d'autre fondement chez eux que l'ancienneté de la pratique : mais cette pratique ſe trouve *iſolée* : elle n'a rien de commun avec celles des autres Nations, au lieu que dans la ſeconde aſperſion l'on voit des traces d'une coutume fort commune dans le deuil & dans l'afliction chez les anciens Orientaux. Enfin quelques uns des plus afligés enchériſſent ſur les autres & mettent de la bouze de vache ſur la cendre que l'ancien de la *Cralle* a repandu ſur eux.

Le lendemain de l'enterrement la *Cralle* décampe, chacun fait ſon paquet & rompt ſa Cabane. On ne laiſſe que celle du mort ſur pié, avec tout le ménage du défunt, afin que ſi par hazard il s'aviſe de revenir en ce monde, il trouve ſon ancien gite en ordre, ſans quoi il pourroit s'en prendre à eux & les chagriner. Cependant avant que de décamper, ils ſe purifient par le ſacrifice d'une victime priſe du gros ou du menu bétail, ſuivant que leurs moiens le permettent. Arrivés à l'endroit où ils doivent, (au moins pour un tems) fixer leur nouveau domicile, ils ſe purifient encore. La chair de ces victimes ſert à les regaler, comme dans toutes les occaſions de ceremonie dont nous avons déja parlé. Les plus proche parens du mort, par exemple ſes enfans, doivent porter au col (*c*) la coiffe de la victime, ſur tout ſi la victime eſt une brebis. C'eſt là la marque du deuil des parens. Nous avons déja dit que ceux qui ne ſont pas aſſés à leur aiſe pour offrir une victime, ſe contentent de ſe raſer la barbe & les cheveux pour ſigne de deuil.

RELIGION *des* PEUPLES *du* MONOMOTAPA.

TOus les Peuples de cet Empire ſont Idolatres. Ils reconnoiſſent un Dieu Createur de l'Univers, qu'ils nomment *Maziri* ou *Mozimo* & *Atuno*. *Dapper* rapporte qu'ils adorent ou reverent une certaine Vierge à laquelle ils donnent le nom de *Peru*. Ils ont tous les mois quelques jours plus ſaints ou plus ſolennels que les autres, ſans parler de l'anniverſaire du jour de naiſſance du Prince; à quoi ſi l'on ajoute l'hommage qu'ils lui rendent

(*a*) Voiés pag. 47. & pag. 52.
(*b*) Voiés la figure.
(*c*) Voiés auſſi la figure.

dent par le feu nouveau, il paroitra ſufiſamment au lecteur, que ces Peuples ont un Culte Religieux, quoique nous n'en connoiſſions pas le détail. On ne ne doit pas être ſurpris que nous mettions ici le Culte du Prince au rang des Cultes Religieux. Ceux qui ont écrit des Coûtumes de l'Afrique nous font comprendre unanimement que les Rois de cette partie du Monde ſont des Dieux viſibles. A l'égard du feu nouveau, dont l'uſage eſt établi dans le *Monomotapa*, c'eſt, nous dit-on, une marque de ſoumiſſion que le Peuple, depuis le plus petit juſqu'au plus grand doit à ſon Prince. L'Empereur envoie tous les ans dans toutes les Provinces de ſes Etats quelques uns des principaux Seigneurs de ſa Cour pour porter le feu nouveau à tous ſes Sujets. Ces Commiſſaires éteignent d'abord tous les feux, & chacun ſe preſente pour en recevoir du nouveau, qu'il faut paier à ces Commiſſaires, ce qui ſert à les défraier. Ceux qui contreviennent à cet uſage ſont traités comme des rebelles à l'Empereur. Qui ſait après tout ſi ce n'eſt pas une eſpece de gabelle auſſi rude que celle qui ſe fait ſentir dans quelques Provinces de France? Tout cela peut-être, ſans que l'uſage ceſſe pourtant de tenir du religieux. Il y a même apparence que le feu eſt regardé chez ces Peuples comme une choſe ſacrée & majeſtueuſe. Quand l'Empereur campe quelque part, on bâtit auſſi-tôt une hute, & on y allume un feu que l'on entretient avec ſoin. Nous obſerverons en paſſant que le feu marchoit autrefois devant les Rois de Perſe, & nous avons déja (*a*) remarqué à quel point la veneration pour cet Element étoit portée dans l'Orient.

Ce Prince eſt ſervi à genoux: on n'oſeroit lui parler debout. Tout le monde garde le ſilence devant lui, mais quand il boit, chacun s'écrie à ſon honneur, l'air, qui retentit de ces cris, les porte du Palais Roial par toute la Ville, & l'on ſait de même par de pareils cris de joie le moment que le Monarque éternue.

(*b*) On aſſure que ce Monarque & ſes Sujets ſont fort ſuperſtitieux & qu'ils ajoutent beaucoup de foi à la Divination & aux ſortileges. Le Monarque, dit-on encore, a une maiſon particuliere où l'on pend les cadavres de ceux qui ont été ſupliciés pour des crimes. On ne les enterre qu'après qu'ils ont ceſſé de rendre toute leur humidité, laquelle eſt reçue dans un vaſe uniquement deſtiné à cet uſage. De cela on compoſe au Monarque un élixir, qui ſelon eux lui ſert de preſervatif contre les ſortileges, & même lui prolonge la vie.

(*a*) Dans la Diſſertation ſur la Religion des *Gaures*.
(*b*) *Purchas*.

Les CEREMONIES NUPTIALES *&* FUNEBRES *de cet Empire*; *les autres* USAGES *&c.*

LEs filles y ſont nuës juſqu'à-ce qu'on les marie, & n'ont rien de couvert que ce qui ſe couvre generalement par tout. Devenues femmes & meres, elles ſe couvrent le ſein & tout le reſte du corps. On dit que ces Peuples ont des Couvens dans leſquels leurs filles ſont tenues enfermées.

(*a*) La Polygamie ou la pluralité des femmes eſt d'uſage chez eux; & comme ailleurs, il y en a une ſuperieure aux autres. Il n'eſt pas permis d'épouſer une fille qui n'a pas encore acquis les ſignes de capacité pour le mariage : mais auſſi-tôt que ces ſignes ſe manifeſtent, on lui témoigne par des tranſports ſolemnels de joie la part que l'on prend à la faculté qu'elle a reçuë de donner des Citoiens à l'Etat. Enfin c'eſt un crime que d'attaquer le pucelage d'une fille qui n'eſt pas encore en puberté. A l'égard des vieilles, ils en font très peu de cas, & cependant on aſſure que le ſexe eſt generalement eſtimé chez eux : mais il y a apparence que c'eſt le ſexe en ſa fleur. Nous concluons de ces remarques, que ces Peuples eſtiment les femmes comme un laboureur ſes terres, c'eſt ainſi qu'en uſent auſſi tant de Peuples que nous avons fait paſſer en revue. On dit que le Souverain de cet Empire poſſede aſſés regulierement un millier de femmes.

A l'égard de leurs Ceremonies funebres, ce que nous en ſavons ne ſera pas mieux circonſtancié que leurs Ceremonies Nuptiales. Ils conſervent les os de leurs proches parens & leur rendent tous les huit jours une eſpece de Culte Religieux. Ils s'habillent alors de blanc, leur preſentent des viandes ſur une table proprement couverte, & après avoir prié les ames pour leur Monarque & pour eux-mêmes, ils ſe regalent des mets qui ont compoſé ce repas funebre.

Quand ces Peuples ſont en guerre, ils ne ſe lavent ni les mains, ni le viſage juſqu'à la paix. C'eſt un vœu peut-être. Un autre uſage, dont on trouve quelque trace dans l'Antiquité, c'eſt, pour le dire modeſtement, celui de mutiler les captifs, & de preſenter aux femmes les parties qu'ils ont otées à leurs ennemis. Ces femmes portent au col les glorieuſes marques de la victoire des maris. On ſe rappelle facilement à cette occaſion l'hiſtoire du Roi David, que Saul ne voulut recevoir pour gendre qu'à condition qu'il apporteroit pour preſent de noces (*b*) *cent prépuces des Philiſtins.*

Enfin le dernier uſage que nous remarquerons chez eux comme tenant du Religieux, c'eſt celui du ſerment. Lors qu'un homme eſt accuſé & que le cas dont on le croit coupable ſe trouve douteux ou équivoque, on l'oblige à boire d'un bruvage qui prouve ſon innocence, s'il peut s'empêcher de le rendre.

(*a*) *Dapper.*
(*b*) *Joſeph* l'Hiſtorien a converti les cent prépuces en ſix cent têtes des *Philiſtins. Hiſt. des Juifs* L. VI Ch. XI.

RELIGION *de quelques* PAIS *voisins ou dépendans du Monarque de* MONOMOTAPA, *connus sous les noms d'*AGAG, TOCOKA, *Roiaume du* QUITEVE, *qui, à ce qu'on dit, a pour Capitale* SYMBAOE, *que l'on prétend avoir été connuë des* ANCIENS *sous le nom d'*AGYSIMBA *&c.*

On ne peut marcher qu'avec beaucoup d'incertitude & de défiance dans les tenebres qui envelopent ces Peuples. Si, dans tout ce que nous avons dit sur la foi des Voiageurs, on trouve des détails suspects, le peu de matiere qu'ils nous fournissent touchant les Païs qui sont le sujet de cet article, n'ennuiera pas long tems le lecteur. (a) Ces Peuples, nous disent-ils, n'ont qu'une connoissance confuse de l'Etre Supreme, qu'ils appellent *Molungo*, mais ils ne lui demandent rien, & par consequent ils ne lui adressent ni vœux, ni prieres. C'est à leurs Rois qu'ils s'adressent dans leurs besoins. Ces Dieux visibles sont invoqués pour toutes les necessités de la vie : ils doivent delivrer de la famine & des maladies, ils doivent procurer la pluie & l'arrêter. Nous avons observé dans le Volume précedent. que les Empereurs du Mexique juroient à leur Sacre, que pendant leur regne le Soleil ne donneroit sa lumiere qu'à propos, que les pluies *fertiliseroient* les terres, quand cela seroit necessaire &c. Cette pratique, si bizarre & si extravagante en aparence, ne laisse pas de recevoir un fondement assés specieux, & voici le raisonnement que ces Idolatres ont pu faire. Un Roi est l'Image de la Divinité; il est établi pour gouverner le reste des hommes : sa dignité, son autorité supposent un homme qui peut, ou doit être plus éclairé & plus intelligent que les autres. Cette Dignité suppose aussi un homme plus saint & plus juste. Le Roi pourra donc avoir des liaisons plus étroites avec l'Etre dont il est l'Image; il sera donc plutôt exaucé de l'Etre Supreme. Sur un tel fondement les Peuples s'en raportent à lui, comme (b) les plus devots des Chretiens aux Saints. Quoi qu'il en soit, quand ces Idolatres Africains vont prier leurs Princes, ils les abordent les mains garnies; & reviennent si souvent à la charge, qu'enfin le tems se dispose à procurer ce que le Peuple croit devoir à l'intercession du Prince auprès des ames de ses Ancêtres, qui sont (c) les Dieux auxquels il s'adresse. Une longe sécheresse est necessairement suivie d'une forte pluie : ainsi va le reste. Le Peuple content croit que son

(a) *Purchas* dans les Extraits qu'il nous donne.
(b) Il ne faut pas trop presser la comparaison, car on n'y trouveroit plus de justesse.
(c) *Pomponius Mela*, nous dit la même chose des *Augiles*, ou pour mieux dire des *Nasamonéens*, dont *Augila* étoit la Ville Capitale. Ces Africains adoroient les *Manes* de leurs Ancêtres. *Augilas Manes tantum Deos putant.* L. I. C. 8. Nous ne nous arrêtons pas ici à la distinction que font les Savans entre les Ames des morts & les *Manes*. Il s'en est dit quelque chose p. 87. de ce Volume, dans la *Dissertation sur la Religion des Indiens* & ailleurs.

ſon Monarque fait des miracles & ne s'informe pas d'autre choſe.

Ce Monarque eſt environné d'un ordre d'hommes, qu'on peut regarder comme des Muſiciens & des Poëtes dévoués à le flater. Ils ne chantent qu'à l'honneur du Prince, & dans leurs chanſons ils lui donnent les épithetes les plus ſuperbes, & les titres les plus vains. Ils le traitent de *Seigneur du Soleil & de la Lune*, de *Roi de la Terre & de la Mer*, & comme ils croient peut-être, que tout ce qui tend à une eſpece de perfection, dans le mal comme dans le bien, doit avoir un caractere de grandeur, ils appellent leur Monarque, *grand Voleur & grand Sorcier*, comme nous appellons nos Princes *grands Conquerans*. Voilà ce qu'on nous rapporte : mais n'auroit-on pas pris le change ſur le titre de *grand voleur* ? & ne ſignifieroit-il pas mieux l'art de courir ſur les terres de ſes voiſins à la maniere des Tartares & des Americains, & une certaine adreſſe à vivre de proie comme les brigans ? adreſſe (*a*) connue des plus anciens Peuples.

Puis qu'ils prient les ames des morts, on conçoit bien qu'ils croient l'immortalité de l'ame. Ils craignent le Diable, qu'ils appellent *Muſucca*, & le regardent comme l'ennemi des hommes. Pour l'Enfer, ils n'en ont aucune idée, mais ils ſe flatent d'aller après leur mort dans un Paradis où ils vivront dans les plaiſirs avec leurs femmes & le reſte de la famille. Ils ignorent la Creation de l'Univers, ſoit que le défaut de lumieres ne leur ait pas permis de raiſonner ſur un ſujet ſi difficile, ou que, par une tradition confuſe qu'ils ont reçue des Peuples qui habitent plus près de l'Aſie, ils croient l'éternité de la matiere. On ne nous a rien expliqué de leur opinion ſur ce ſujet, & nous n'en dirons pas davantage.

Quoi que l'on nous aſſure (*b*) que ces Peuples n'ont ni Aſſemblées religieuſes, ni Prêtres, ni Sacrifices, ni repréſentations d'Idoles, ils ont cependant des fêtes & des ſolemnités que le bon plaiſir du Prince regle tout ſeul. Le premier de la Lune eſt un jour de fête. Les *Muſimos*, qui ſont des fêtes indiquées, comme les autres ſolennités, par le Monarque, ſe celebrent à l'honneur des ames des morts, ou ſi l'on veut s'exprimer comme eux, (*c*) *des gens de bien trépaſſés*. Il paroit que ce ſont là les ſeules Divinités de ces Peuples, & qu'ils ont une confiance aveugle en certains Oracles qu'ils prétendent que ces morts rendent. Nous en parlerons bien-tôt. Finiſſons par une obſervation que nous ne ſurchargerons pas d'une érudition inutile, c'eſt que le culte religieux que (*d*) l'Idolatrie la plus ancienne rendoit aux morts, n'étoit pas indiféremment pour tous les morts. Ils n'étoit rendu qu'aux gens de bien, afin qu'après leur mort ils fuſſent Médiateurs entre la Divinité Supreme & les hommes. Cela ſoufrit bien des exceptions dans la ſuite.

(*a*) Des Lacedemoniens, des Egyptiens, des Perſes, & des Latins. Voiés ce que *Cœlius Rhodig.* a recueilli là-deſſus. *Lect. Antiq.* L. 18. Ch. 1.
(*b*) *Purchas* ubi ſup.
(*c*) *Soules of ſaints departed*, dit *Purchas* ubi ſup.
(*d*) La conſultation des morts eſt fort ancienne, puiſque Moïſe en parle *Deuter.* Ch. 18. V. 11.

Leurs SERMENS, *leurs* CEREMONIES NUPTIALES & FUNEBRES. *Quelques autres* USAGES.

ILs ont trois ſortes d'épreuves, dont une a beaucoup de raport à celles qui ſe pratiquent au *Congo* & en Guinée. Celle qu'on nous rapporte ſous le nom de *Lucaſſe*, conſiſte à faire avaler à l'accuſé une certaine quantité de poiſon. Cela eſt accompagné de quelques parolles de malediction & d'execration, qui ne le menacent pas de moins que d'une mort preſente. Si l'accuſé reſiſte à l'effet que doivent produire les maledictions & le poiſon, il eſt reconnu pour innocent, & l'accuſateur eſt puni par la confiſcation de tous ſes effets, même juſqu'à ſa femme & à ſes enfans. Le (*a*) *Xoqua* eſt une ſorte d'épreuve par le fer chaud. L'accuſé doit lecher ce fer, & s'il lui brule la langue, c'eſt une preuve de ſon crime. Les (*b*) Mores ſe ſervent auſſi de cette épreuve. Le *Calano* eſt la troiſieme eſpece d'épreuve, qui n'eſt peut-être autre choſe que l'épreuve du *Bondo* pratiquée au *Congo* & en *Guinée*. C'eſt une boiſſon fort amere, que l'accuſé doit avaler d'un ſeul trait & rendre à l'inſtant, ſans qu'il lui en reſte une ſeule goute dans l'eſtomac. S'il ne la rend qu'avec peine & après des efforts reiterés, il eſt tenu pour coupable. C'eſt apparemment la même épreuve qui eſt en uſage dans le *Monomotapa*.

On achete les femmes à prix d'argent, ou pour du bêtail : auſſi nous dit-on, que c'eſt être riche en ce Païs-là, que d'être pere de pluſieurs filles. S'il y a quelque choſe à redire à celle qu'on a achetée, on la rend à ſes parens, mais en y perdant quelque choſe, & pour lors on eſt libre de la revendre à d'autres. A l'égard des pauvres femmes, il n'y a point de retour pour elles. Après avoir été achetées il ne leur eſt plus permis d'abandonner leur mari, ou pour mieux le nommer, le maitre qui les a achetées. Cependant les préliminaires & les ſolemnités du mariage conſiſtent, comme ailleurs, en fêtes, en regales, en danſes, en preſens de nôces. On invite les amis & les voiſins : chacun apporte ſon plat, & la petite proviſion pour les nouveaux mariés. Faiſons une reflexion ſur ces coutumes, qui peuvent avoir été éxagerées ou mal entendues par les Voiageurs. Ceux qui nous parlent d'un uſage auſſi extravagant que l'achat des femmes, obſervent-ils la différence qui ſe trouve entre femme legitime & Concubine ? Eſt-il à croire que dans les Païs les plus ſauvages il n'y ait pas des mariages d'inclination ? Ne doutons point qu'on

(*a*) *Jean de Santos*, cité dans les remarques de l'Abbé *Renaudot* ſur deux *Relations de la Chine*, le décrit ainſi. „ Le ferment qui s'appelle *Xoca* ſe fait avec le fer d'une houe qu'ils mettent dans le „ feu, & lors qu'il eſt tout rouge, ils l'en tirent avec une tenaille & l'approchent de la bouche de „ celui qui doit jurer. Ils lui ordonnent de lecher le fer rouge, parce que s'il eſt innocent de la „ faute qu'on lui impute, il ne recevra aucun dommage du feu, qui ne lui brulera ni la langue, ni „ les levres : mais s'il eſt coupable, il lui mettra auſſi-tôt le feu à la langue, aux levres & au viſage. „ Les Mores, ajoute-t-il, s'en ſervent, comme les *Cafres*, & même les Chretiens à l'égard de leurs „ eſclaves ſoupçonnés de larcin.

(*b*) *Purchas*. Ibid.

qu'on ne trouve de grandes exceptions dans ces uſages : d'autant plus que les *Polygamiſtes* dont il s'agit ſe choiſiſſent, comme tous les autres, une femme qui eſt la maitreſſe du logis & la ſuperieure des autres femmes. Il n'eſt permis qu'au Monarque d'épouſer ſa ſœur & ſa propre fille. Cet inceſte n'eſt pas un crime pour lui : mais le Sujet qui s'y abandonne eſt puni de mort.

L'extrême vieilleſſe & les maladies reconnues pour mortelles ſont traitées comme chez les Cafres voiſins du Cap. On abandonne les gens qui ſont dans cet état, ſans leur donner le moindre ſecours, ni pour leur aider à vivre, ni pour leur aider à mourir. Il eſt vrai qu'on a d'ordinaire la charité de les porter dans le deſert avec un peu de nourriture, & que les bêtes feroces éteignent le peu de vie qui reſte à ces malheureux. Eux-mêmes ſentant approcher leur derniere heure, demandent ſans façon d'être expoſés de cette maniere.

Il eſt arbitraire d'enterrer les morts habillés ou nuds, en un mot on les enterre dans le même état où on les a trouvé expirant. On fait un creux dans la terre, on y met le mort avec quelques proviſions tout auprès pour le voiage de l'autre Monde. On le couvre de terre & l'on poſe ſur ſon tombeau la nate ou le ſiege ſur lequel il a expiré. La ſuperſtition ne permet pas de toucher ce ſiege ni autre choſe qui ait touché le corps d'un mourant ou d'un mort. Le deuil dure huit jours depuis le lever du Soleil jusqu'à ſon coucher, & outre cela une heure après que le Soleil s'eſt couché. Ce deuil eſt mêlé de pleurs, de danſes & de chanſons. Enſuite on mange & boit à l'honneur du trépaſſé.

Vers le mois de Septembre & dans le tems de la nouvelle Lune, le Roi, qui comme nous l'avons déja dit, eſt le Dieu viſible du Païs, ou tout au moins le Vicaire de la Divinité, part avec beaucoup de ſuite de *Simbaöé* ſa Capitale, & ſe rend à une certaine Colline, qui eſt le tombeau des Rois, pour y faire une neuvaine ſolennelle à l'honneur (*a*) des ames de ſes Prédeceſſeurs. Dès qu'on eſt arrivé là, on commence la ceremonie par un repas funebre, on s'enivre de (*b*) *Pombo*. Le feſtin dure huit jours. Le *Pomberar*, qui eſt un des jours de la neuvaine, eſt deſtiné à une eſpece de tournoi. Le Roi & ſa Cour y paroiſſent ſuperbement équipés. Aux huit jours de réjouiſſance on en ajoute deux de deuil. C'eſt alors que le Demon entre dans le corps d'un des Courtiſans, du moins s'il faut croire les Negres. Le Demon declare à l'aſſemblée qu'il eſt l'ame du Prédeceſſeur du Roi regnant, cette ame qui a part à la ſolemnité funebre. Ce poſſedé tombe & ſe roule par terre, le Demon parle par ſa bouche en un language inconnu : mais il s'humaniſe enſuite & parle comme le Roi défunt auroit parlé. (*c*) Le Roi, qui croit reconnoitre ſon Predeceſſeur, s'approche de lui & le ſalue : auſſi-tôt la Compagnie s'éloigne par reſpect, & le Roi étant ſeul avec le Demoniaque le con-

(*a*) Nous citerons ici la ſuite du paſſage de *Pomponius Mela* L. 1. Ch. 8. touchant les *Augiles*. (*Augilæ*) *per eos* (*Manes*) *dejerant, eos ut Oracula conſulunt, precatique quæ volunt, ubi tumulis incubuere, pro reſponſis ſomnia ferunt.* On ſent aſſés la conformité de ces uſages.

(*b*) C'eſt un bruvage fait de Maïz, ou de quelques autres grains du Païs.

(*c*) Tout ceci a beaucoup de rapport aux neuvaines & anniverſaires des Anciens & à la deſcription que Virgile en donne Æneid L. V. Des repas funebres, un tournoi, évocation & invocation des Manes. Comparés à la deſcription que nous venons de donner ces endroits de Virgile,

Salve Sancte Parens iterum : Salvete recepti
Nequicquam cineres, animæque umbræque paternæ &c.

conſulte comme un Oracle infaillible, ſur tout ce qui regarde ſon Etat & ſur ſa perſonne en particulier. L'Oracle aiant ceſſé de repondre, le Demon abandonne le corps de celui qu'il poſſedoit, & l'on aſſure que le pauvre patient ſe resſent d'ordinaire toute ſa vie de l'honneur d'avoir ſervi d'Oracle. Il y a apparence que tout ce manege eſt dû à l'impoſture de quelqu'un, qui ſe donne pour Magicien : c'eſt tout ce qu'il eſt permis d'en dire avec aſſurance. Nous ajouterons ſeulement, que l'Antiquité raporte un grand nombre d'évocations des morts.

Lorſque le Roi vient à mourir, ſes femmes le ſuivent pour l'aller ſervir dans l'autre Monde. Elles s'empoiſonnent au moment même qu'il expire. Dès qu'il eſt mort on le porte au ſepulchre de ſes Peres, & dès le lendemain au matin, ſon Succeſſeur prend poſſeſſion de la Roiauté & des Concubines du défunt. Il ſe preſente en public, mais de telle maniere qu'un rideau le cache lui & ſes femmes aux yeux du Peuple. On le proclame par tout le Païs, afin que les Nobles & les principaux du Peuple viennent le reconnoitre & lui faire hommage. Cela ſe fait avec ces marques de ſervitude ſi communes par tout l'Orient, & ſi agreables à des Princes qui ſe flatent de tenir de la Divinité, lors qu'ils voient leurs ſujets ramper en tremblant aux pieds de leur Throne & leur parler ſans les voir. C'eſt ainſi que les Sujets rendent leurs hommages à ce Monarque Africain, qui daigne repondre à leur humilité, mais ſans ſe montrer encore au public : après avoir repondu, on tire le rideau qui le cachoit : il ſe montre enfin. Chacun frape des mains & s'écrie tranſporté de joie. Un inſtant après le rideau ſe tire ſur le Monarque, & ceux qui ont fait l'hommage s'en retournent en rampant comme ils étoient venus. Toute la Ville celebre la fête de l'avenement de ſon Prince à la Couronne, tout retentit de cris de joie, & du ſon des inſtrumens de Muſique.

Le jour d'après, le Monarque fait déclarer ſon avenement au Throne par ſes Officiers, qui en même-tems invitent les Sujets à venir voir rompre l'arc par leur nouveau Souverain. C'eſt une ceremonie où il a quelquefois plus d'un concurrent à la Roiauté, & à laquelle on trouve (*a*) des exemples équivalens chez pluſieurs anciens Peuples d'Europe & d'Aſie. Lorſque le *Quiteve* ſe trouve dans une ſi facheuſe circonſtance, il doit avoir recours à la faveur des femmes qui ſurvivent au défunt : car celui qu'elles admet-

(*a*) Il y a apparence que le nouveau Prince fait cet acte de ceremonie pour donner une preuve de ſa force au Peuple. Il y a tant d'exemples dans l'Antiquité, qui prouvent que les Peuples exigeoient pour le moins autant la force du corps que la prudence dans ceux qui étoient deſtinés à les gouverner, qu'il eſt inutile de s'amuſer à citer. Notre Hiſtoire rapporte un exemple, qui prouve aſſés bien que nos Ancêtres n'avoient pas encore dégeneré ſur cet article. Pepin le *Bref* ſe voiant mépriſé d'une partie des Seigneurs de ſa Cour à cauſe de ſa figure courte & groſſe, qui ne leur donnoit pas une haute idée de ſa valeur, les invita au divertiſſement du combat d'un Taureau contre un Lion. Quand il vit que le Lion acharné ſur le Taureau commençoit de l'étrangler, qui de vous, dit-il, aux Seigneurs, ſe croit aſſés de courage pour forcer ce Lion à lacher priſe & le tuer? Il ne ſe trouva perſonne qui oſat entreprendre une action ſi dangereuſe. Alors le Roi ſautant dans l'arene tire ſon ſabre, coupe la tête au Lion du premier coup, & revenant froidement prendre ſa place, il dit en paſſant devant ceux à qui il vouloit ſe faire entendre; *David étoit petit & terraſſa Goliat*, *Alexandre étoit petit*, *mais il avoit plus de force & de cœur que pluſieurs de ſes Capitaines plus grands & mieux faits que lui*. *David* éprouva de même le mépris de *Saül* & de ſa Cour à cauſe de ſa petiteſſe. Neanmoins il étoit extremement fort, *on le comptoit parmi les vaillans hommes d'Iſraël*. Il dit dans un de ſes Pſeaumes, que ſa force étoit telle qu'*il rompoit un arc d'acier* : & quoique Mr. *Le Clerc*, dans ſes Commentaires, laiſſe à penſer que ce pourroit bien être une hyperbole de Poëſie, peut être ſe trouveroit-il des interpretes qui prendroient cette action pour une preuve de force que *David* avoit voulu donner devant ſon Peuple.

admettent dans le Palais est le seul veritable successeur. Il ne serviroit de rien de forcer l'entrée, parce que cette violence est contraire aux loix de l'Etat. Elle feroit perdre le droit de regner au Pretendant : il faut donc qu'il maintienne son droit en faisant la cour à ces femmes.

Nous avons dit qu'une partie des femmes du Roi meurent avec lui. On assure qu'on lui donne pour escorte quelques grands Seigneurs du Roiaume, sous prétexte qu'il a besoin de leurs services, & que le Successeur choisit d'ordinaire ceux dont il craint les factions. On dit aussi qu'autrefois le Roi lui même ne s'exemptoit pas de la loi cruelle qui veut que l'on meure volontairement, quand on est atteint d'une maladie incurable. En ce cas là les Rois se donnoient la mort après avoir declaré leur Successeur. Un défaut notable survenu à leur personne, les pertes, les disgraces, l'adversité, enfin la perte des deux dens de devant les obligeoient à la même chose. „ Il faut disoient-ils, qu'un Roi n'ait aucun défaut : si malheureusement, il „ lui en survient quelqu'un, ne vaut-il pas mieux qu'il sorte du monde, & „ qu'il passe dans cette autre vie où il sera dégagé de toute imperfection ? " Dans la suite les Rois ne soutinrent plus des sentimens si nobles en apparence. Un d'eux préferant la vie presente à l'esperance d'être parfait après sa mort, fit publier dans ses Etats, „ que quoi qu'il eut eu le malheur de perdre une „ dent, il avoit resolu de vivre pour le bien de ses Sujets & d'attendre tran„ quillement que la mort vint le surprendre sans aller au devant d'elle.

(a) Ce Prince ordonne en certains tems des Chasses Roiales, alors seulement il est permis de chasser au Lion & de le tuer ; ce qui seroit un crime en tout autre tems, parce que le *Quiteve* porte le surnom de grand Lion.

Ces Peuples n'entreprennent rien sans avoir auparavant cherché à deviner le succès par le sort avec une espece de dés, ou par le moien de quelques lignes qu'ils tracent à terre. Quoique la sorcellerie leur soit defendue sous peine de mort ou tout au moins de confiscation de femmes, d'enfans & même de la liberté, cependant ils ne laissent pas d'être grands sorciers. L'adultere & le vol sont sujets aux mêmes peines que les sortileges.

Quand le Roi a des negociations à faire avec ses voisins, il les confie à quatre Ambassadeurs, dont le premier seul represente sa personne, & doit être traité avec le même respect que Sa Majesté prétend. L'Ambassadeur qui vient après celui-là, est appellé la *bouche du Roi*, il fait le rapport de sa commission. Le troisieme est l'*œil du Roi*. C'est lui qui doit être attentif à ce qui se passe. Le quatrieme est l'*oreille du Roi*, il doit écouter tout ce qui se dit de part & d'autre & le raporter fidellement.

(a) *Purchas.* ubi sup.

RELIGION *des* PEUPLES *de* SOFALA *&* *leurs* USAGES.

ON ne ſait autre choſe de ces Peuples, ſinon qu'ils ſont Idolatres. Ils obſervent à leurs mariages à peu près les mêmes ceremonies que leurs voiſins. Voici ce qu'il y a de particulier. (*a*) Celui qui eſt le marié ſe fait porter ſur le dos d'un de ſes Compagnons, qui doit le porter tout d'une traite & ſans ſe repoſer au lieu de la nôce. Si le porteur ſe repoſe, c'eſt un preſage de malheur : le mariage eſt renvoié à un autre jour. Quelquefois même on le rompt ſans autre façon.

A l'égard de la ſepulture, ils portent à manger aux morts, ainſi que le pratiquent tout ceux dont nous avons parlé. Sur le tombeau ils mettent deux pierres, l'une à la tête, l'autre aux pieds du mort, & frotent ces pierres avec du Sandal. Ils ſont fort adonnés aux ſonges, & quoique la crédulité de ces Peuples ignorans ſoit toujours trompée, ils ne reviennent point de cette ſuperſtition. Il ne faut pas aller à *Sofala* pour rencontrer des gens de ce caractere.

(*b*) Certains *Cafres* de ces quartiers portent leurs morts dans une Caverne, qui eſt habitée par un grand nombre de Crocodiles, afin que les ames des morts entrent dans ces animaux & s'y purifient. Ils ont tant de reſpect pour les Crocodiles, qu'ils leur mettent dequoi manger à l'entrée de la Caverne laquelle eſt eſtimée un lieu ſaint.

Nous abrégeons cet article, pour éviter des redites, & ſur tout un grand nombre d'abſurdités dans leſquelles le détail pourroit nous jetter. Il eſt facile de raſſembler toutes les contradictons des Voiageurs, mais il ne l'eſt nullement de diſtinguer le vrai du faux.

(*a*) *Purchas* ubi ſup.
(b) *Purchas* ubi ſup.

RE-

RELIGION *des* PEUPLES *qui habitent aux environs de* QUILLIMANCA, *de* LORANGA, *de* QUISUNGO *& depuis ce premier Fleuve jusques au* CUAMA *vers la Côte de* SOFALA.

LEs Païs les plus voisins du pemier Fleuve sont partie de l'ancienne *Troglodyte*. Quelques uns de ces Peuples n'ont point d'Idoles, & l'on ajoute qu'il s'y en trouve qui n'adorent qu'un seul Dieu, qui croient sa providence Divine, sa bonté & l'immortalité de l'ame. Ils croient aussi qu'il existe des esprits malins : mais tout cela n'empêche pas qu'ils ne blasphement la Divinité lors que les affaires ne vont pas à leur gré. Ils observent des jours de fête & des jours de jeûne, même avec rigueur, mais le lendemain ils se dédommagent amplement par l'ivrognerie de l'austerité du jour précedent. La débauche se fait avec leur boisson de maïz & une espece de vin doux tiré d'un certain (*a*) fruit du Païs.

Mombaze est peuplé de Mahometans & d'Idolatres. La Religion de ceux-ci différe si peu des autres Peuples, que la difference ne vaut pas la peine d'être marquée. Le Roi est comme (*b*) une espece de Dieu visible, qui s'attribue sur la terre un pouvoir immense. On porte le feu devant lui quand il se met en Campagne.

Melinde n'a pas moins de veneration pour son Souverain. On le porte sur les épaules, on se prosterne devant le brancart sans oser le voir. Devant lui marchent des gens chargés de parfums exquis, & de peur qu'en chemin il ne fasse quelque mauvais rencontre, aussi-tôt qu'il sort du Palais Roial on éventre une biche, dont les Prêtres Idolatres examinent les entrailles pour y chercher le bonheur ou le malheur de cette sortie. Le Peuple fait des cris de joie, les plus belles femmes se montrent à cette Majesté Moresque, les unes chantent à son honneur & les autres lui offrent des parfums, ou les brulent devant lui. Dans les deliberations importantes on observe d'éventrer la biche & de faire l'inspection dont nous venons de parler. le Roi doit passer trois fois sur le corps de cette biche, (*c*) & les *Labis*, après l'avoir ouverte, font plusieurs sortes de conjurations pour découvrir la vérité du succès.

Ces Peuples sont generalement adonnés aux sortileges. La sorcellerie consiste ordinairement en certains charmes, qui, accompagnés d'une danse assés fatigante, troublent enfin quelqu'un de la troupe. C'est en cet état que le prétendu possedé revele la chose qu'on veut savoir.

(*a*) Dans *Purchas* ubi sup.

(*b*) On nous dit la même chose des anciens Ethiopiens. *Quem Regem creaverunt, veluti numen insit, aut ad minus à divinâ providentiâ eis datus, vulgo adorant. Johan. Boemus* dans son livre intitulé *Mores, Leges &c.*

(*c*) Nom des Prêtres du Païs.

Leurs CEREMONIES NUPTIALES *&c.*

ILs ont plusieurs femmes. Le jour du Mariage deux ou trois voisines ou parentes des mariés marchent à la tête d'une troupe, se presentent dès le grand matin à la porte de la mariée, dansent & chantent, jusqu'à ce que chacun & chacune aient fait le present de nôces à la mariée. Le present consiste en maïz, en farine &c. Avant que d'offrir le present, on donne une poignée de maïz aux danseuses, on se met de la farine sur l'œil gauche & sur la jouë. La journée s'acheve dans la joie, après quoi le marié enmeine chez lui sa mariée & finit la Ceremonie.

Vers la Riviere de *Quizungo*, les filles, qui doivent se marier, sortent de leur demeure & vont dans (*a*) une campagne inculte pleurer pendant une heure entiere la perte de leur virginité. Cela se passe dans le jour en presence des parens & amis qui viennent leur rendre visite. La nuit elles s'en retournent au logis. Aussi-tôt que la nouvelle Lune paroit on fait la fête du mariage, & le lendemain la Dame est delivrée au prétendant, qui s'en met en possession sans autre façon.

Le deuil est accompagné de longues lamentations, de pleurs & de plaintes, qui se font aussi haut qu'il est possible. On envelope, ou plutôt on emmaillotte le mort dans quelque chose de noir par le moien d'une bande de même couleur. On l'ensevelit avec ses armes, son équipage & ses provisions pour le voiage. La nate sur lequel il étoit couché, le siege sur lequel il étoit assis, les meubles dont il se servoit, tout cela est brulé après lui, même sa maison. L'on conçoit assés que la perte est médiocre. Ces Peuples ne se piquent pas de magnificence dans leurs logemens. Ces mêmes usages s'observent chez la plus grande partie des Peuples de cette Côte. Il est essentiel aux vivans de ne pas toucher aux morts, ni à ce qui leur a servi, car qui touche ces choses est souillé, il n'oseroit rentrer chez lui, ni avoir commerce avec ses compatriotes, sans auparavant s'être lavé & purifié. On met dans le sepulchre les cendres de tout ce qu'on a brulé. Le deuil dure huit jours, chaque jour deux heures. Vers le minuit un de la troupe *entonne* les lamentations, & toute la troupe repond sur le même ton. Le jour on va au sepulchre porter dequoi vivre au défunt. Ceux qui vont faire cette ceremonie ont de la farine sur la jouë & sur l'œil gauche, ainsi que cela se pratique au mariage. Ils marmottent quelques parolles sur le tombeau du défunt; soit qu'ils lui adressent des prieres pour leur recolte, ou qu'ils fassent quelques commemorations pour eux. Pendant le deuil on ne se lave point le visage.

A la Côte de *Melinde*, ou chez les Peuples voisins, l'usage veut que les jeunes garçons, même ceux de sept ou huit ans, portent autour de la tête la valeur de six ou sept livres pesant d'argile, jusqu'à-ce qu'ils aient donné quelques preuves de valeur à la guerre, ou dans un combat d'homme à homme. Ces jeunes gens sont obligés de presenter des marques de leur victoire & de leur

(*a*) *Matos.*

leur courage, lesquelles sont les mêmes qu'au *Monomotapa*. Un tel Certificat est necessaire à leur valeur, qui s'acroit considerablement par la contrainte, & par la honte qui est attachée à ceux qui manquent de faire leurs preuves.

Enfin nous observerons qu'entre *Angola* & le *Monomotapa*, on trouve (*a*) des gens éfeminés, qui ne se plaisent qu'à des actions féminines, & qui se dégradent de leurs sexe pour servir à la brutalité de leurs compatriotes. Il y a apparence que ces hommes éfeminés sont de l'ordre des (*b*) Hermaphrodites de la Floride.

RELIGION *des* ETHIOPIENS *&* *des* GALLES.

QUoique le gouvernement soit Chretien, il y a cependant nombre d'Idolatres dans ce grand Empire. Ce sont des Peuples errans & Sauvages, dit *Ludolf*, (*c*) *sans foi, sans loi & sans Roi.* Ils tiennent aussi des *Troglodytes.* (*d*) Leur language est informe & mal articulé. Tels sont ces Peuples Sauvages (*e*) que l'on met au rang des *Cafres.* Outre ceux-là on nous nomme les *Agawas*, qui habitent le haut Païs de Goiame, les *Gonguas*, les *Gafates*, les *Galles*, qui peut-être sont les mêmes que les *Guagas* ou les *Jagues*, décrits ci-devant, & quelques autres. Commençons par les *Galles.*

(*f*) Ils n'ont point d'Idoles, point d'exterieur dans la Religion: du moins à peine est-il sensible. Ils ne distinguent point d'avec le Ciel l'Etre Suprême, Createur & Conservateur de l'Univers. C'est lui, disent-ils, qui renferme toutes choses dans sa vaste enceinte; mais ils ne lui rendent aucune sorte de Culte. Cependant on assure qu'ils sont dociles & propres à être convertis au Christianisme.

Ceux de *Zender* adorent les Idoles ou les Demons, ils sont fort adonnés aux sortileges. Il n'y a rien de particulier à dire des autres Peuples.

(*a*) *Chibadi.*
(*b*) Voiés *Ceremonies Religieuses des Idolatres*, tom. pr. premiere part.
(*c*) *Hist. Æthiop.* L. 1. Ch. 14.
(*d*) *Strident non loquuntur.*
(*e*) *Ludolf* ubi sup.
(*f*) *Nulla Idola & vix sacra habent.* Id. Ibid.

Leurs USAGES *&c.*

LEs *Galles* ont l'uſage de la Circonciſion. Ils pratiquent la Polygamie. Il n'eſt permis aux jeunes hommes de couper leur chevelure qu'après avoir ſignalé leur courage à la guerre par la mort d'un ennemi, ou à la chaſſe par celle d'une bête féroce. Ce n'eſt pas la tête d'une ennemi qu'ils aportent pour monument de leur courage, c'eſt quelqu'autre choſe que l'on devinera facilement, quand on ſaura qu'il faut prouver avec évidence le (*a*) ſexe de l'ennemi tué. On fait des trophées de ces marques honorables à la tête du Camp. Tous les huit ans ils éliſent un nouveau Chef, qui doit ſignaler ſon avenement au Gouvernement par une irruption ſur les terres d'Ethiopie.

Ceux de *Zender* vont chercher un Roi dans les bois, parmi les bêtes ſauvages, qu'il traine après lui, dit-on, par la force de ſes enchantemens, comme un autre *Orphée.* Il n'apartient qu'aux Grands de l'Etat de s'élire un Prince après la mort de ſon Prédeceſſeur. Pour le trouver dans les forêts, ils ſe mettent ſous la conduite d'une ſorte d'aigle, qui décele par ſes cris celui qui doit être élu Roi. Il a plû quelquefois à des Peuples mieux policés de ſuivre des guides auſſi peu ſurs que ceux-là. (*b*) Darius Roi de Perſe, premier du nom, eut le bonheur d'être élu Roi, parce que ſon cheval hennit avant ceux de ſes Compétiteurs, qui tous enſemble étoient convenus après la mort du faux *Smerdis*, que celui-là ſeroit élu Roi, dont le cheval henniroit le premier. Revenons au Roi de *Zender* : la modeſtie, ou plutôt la regle de ces Sauvages, qui l'a fait cacher, l'oblige à reſiſter à ceux qui veulent l'élire. Il va même juſqu'à les combatre & à les bleſſer s'il peut. Il faut donc le maltraiter, & le fatiguer pour le forcer de regner, mais il ne faut pas qu'il ſe laiſſe bleſſer par les Electeurs : car alors il ne ſeroit plus digne de regner, & l'on ajoute même qu'il eſt permis aux Sujets de tuer celui qu'on leur deſtinoit pour Roi, lors qu'il a eu le malheur d'être bleſſé dans cette reſiſtance afectée. Quoi qu'il en ſoit, après avoir cedé à ſes Electeurs, il eſt encore expoſé à la violence de ceux qu'il rencontre en chemin, & qui tachent de l'enlever, pour avoir la gloire de le porter ſur ſon Throne. Ce Throne, comme on peut croire, eſt un ſiege tel quel, & le Palais une chaumiere, ou tout au plus une tente.

(*a*) *Poſtquam de ſexu imberbium dubitaretur, turpiſſimam partem viris amputavere.* Ludolf ubi ſup. Cap. 10.
(*b*) *Herodote.*

RELIGION *des* INSULAIRES *de* SOCOTORA.

LEs Insulaires de *Socotora* sont des *Beduins*, imitateurs & successeurs des *Troglodytes*, car, comme eux ils habitent les Cavernes & les trous des rochers. (*a*) On a voulu les faire passer pour des Chretiens de Saint Thomas. (*b*) Cependant on assure qu'ils n'ont aucune connoissance de Jesus-Christ & de la Religion Chretienne. Il est vrai qu'ils paroissent honorer la Croix, & qu'on la voit sur leur Autel.

Ils adorent la Lune comme la mere & la cause de toutes choses. Dans une longue sécheresse ils s'adressent à elle pour avoir de l'eau, & voici comment. Ils choisissent un d'entr'eux qu'ils enferment dans un certain lieu par le moien d'une espece de circonvallation, d'où il lui est defendu de sortir sous peine de mort. Cet homme ainsi enfermé est obligé de prier la Lune pendant dix jours, afin d'obtenir de l'eau. S'il est vrai qu'on coupe les mains à cet homme, quand au bout de dix jours la Lune n'a pas encore fait pleuvoir, on croira facilement que le zéle de ce devot ne doit pas ceder à celui des autres Religions, qui en pareille occasion implorent avec des austerités surprénantes, & sous le joug de la plus cruelle discipline l'intercession des Etres celestes: mais nous ne connoissons pas assés les circonstances de cette extravagante & barbare ceremonie, pour pouvoir en raisonner sans risque.

En certains tems de l'année & avant certains jeûnes dont ils se sont imposés l'observance, les principaux s'assemblent & font un sacrifice (*c*) de cent têtes de boucs ou de chevres. C'est une espece d'*Hecatombe*. A ces Idolatries ils allient des rites Chretiens, comme la celebration de Noël, qu'ils fêtent soissante jours, par une espece de jeûne, sans manger ni lait, ni beure, ni poisson, ni viande. Tout cela se fait avec beaucoup de rigueur, & si malheureusement quelqu'un s'avisoit de rompre le jeûne, il lui en couteroit pour la premiere fois les deux doits de la main droite, pour la deuxieme toute la main, & pour la troisieme le bras,

Ils ont quantité de *Moquamos*; c'est le nom qu'ils donnent à leurs Temples. Ces *Moquamos* sont fort petits & fort bas: ils ont trois entrées, & pour y entrer il faut se courber extrémement. Dans ces Chapelles on voit un Autel, sur lequel il y a une Croix & des bâtons mis en fleur de lis, ce qui semble figurer aussi une Croix. Chaque Chapelle est gouvernée par un Chef ou Prêtre, qu'ils appellent *Hodamo*. Sa Charge est annuelle; les marques de cette charge sont un bâton & une Croix, qu'il ne lui est point permis de donner ni de laisser toucher à personne, sous peine de perdre la main. L'heure de faire ses devotions dans ces Chapelles est quand la Lune se couche ou quand

(*a*) *Incolæ partim Christiani qui à divo Thoma cognominantur. Commentar. Rerum à Soc. Jesu in Oriente gest.*

(*b*) *Dapper* dans sa *Description de l'Afrique.* Il ne cite aucun Auteur.

(*c*) Tout ceci est peut-être un reste fort corrompu du Sabeïsme, dont nous parlerons dans la suite. Les Sabæens offroient un bouc à la Lune lors qu'elle étoit nouvelle.

quand elle se leve, & les marques de devotion sont, par exemple, d'y fraper trois fois le jour & trois fois la nuit un certain nombre de coups sur un long bâton avec un autre plus court, & de faire ensuite trois fois le tour de la Chapelle en se tournant trois fois de suite à chaque tour. Cela est suivi d'une espece de sacrifice de bois de senteur qu'on met dans un bassin de fer suspendu par trois chaines sur un grand feu. Après cela on encense trois fois l'Autel, & trois fois les portes du Temple, on fait à haute voix des vœux & des prieres à la Lune dans le Temple & dans le parc qui l'environne. Ils lui demandent sa protection, & qu'il lui plaise de ne l'accorder qu'à eux seuls. Pendant cette devotion le Hodamo tient sur l'Autel une chandelle allumée. Cette chandelle est faite de beure, l'usage de toute autre graisse étant défendu : & pour cet effet on a soin d'avoir toujours dans la Chapelle un bassin rempli de beure. Ce n'est pas seulement à faire des chandelles qu'il sert, c'est encore à graisser les croix & les bâton emploiés aux usages religieux. En certains jours de l'année on fait une procession solennelle autour du Temple. On choisit un des principaux du Païs pour porter à cette Procession le plus grand des bâtons sacrés. Après la Procession on lui coupe les doits de la main, & on lui remet un petit bâton, qui, par le moien de certaines marques, lui sert de sauvegarde contre toutes sortes d'insultes, sans parler des honneurs particuliers que le bâton lui attire & d'une odeur de sainteté que lui procure l'avantage d'avoir porté à la Procession le bâton sacré. On voit assés par le détail que nous avons fait, combien monstrueux est le mélange de Mahometisme, de Christianisme & de Paganisme qui se trouve dans cette Religion. L'on prétend aussi qu'ils ont emprunté plusieurs rites des Nestoriens.

Leurs MARIAGES, *leurs* FUNERAILLES & *autres* USAGES.

APrès une Religion si extraordinaire, on doit s'attendre à des usages fort ridicules. On se marie à autant de femmes qu'on en peut nourir : on les chasse comme on les a prises, c'est à dire qu'on les renvoie sans aucune formalité. On les troque même contre d'autres pour un certain tems, peut-être jusqu'à-ce que l'absence ait piqué le gout. Mais rien n'est plus singulier que la maniere dont les peres transportent leurs enfans à d'autres. Quand il leur plait de s'en défaire, ils nomment tel ou tel pour en avoir soin, & ce pere d'adoption est obligé de les nourrir & de les entretenir comme ses propres enfans. On appelle ces enfans adoptifs, *fils du feu ou de la fumée*, parce que ces hommes brutaux voiant que la generation des enfans est necessairement la suite de l'union à laquelle la sensualité seule les porte, se déterminent, après avoir satisfait leur passion, à transporter le fruit qui doit naitre, & pour cet effet celui qui a resolu de transporter son enfant à un autre allume un grand feu dans son antre & y jette certain bois verd. Lorsque ce bois commence à fumer, il sort de son antre, & crie de toute sa force, que l'enfant que sa femme a conçu doit apartenir à tel des

voiſins. Celui-ci éleve l'enfant dont on lui a fait préſent & rend la pareille à quelqu'autre. De ſemblables deſordres ſe trouvoient chez les (a) *Troglodytes*.

Selon ces Inſulaires il n'y a aucune difference entre un homme mort & celui qui commence à mourir. En vertu de cette opinion, l'on porte les gens au tombeau dès qu'on les voit à l'agonie. Les parens les plus proches ſe chargent de ce charitable devoir, & les mourans eux-mêmes, qui, comme on peut le croire, ont autrefois éxercé la même charité envers d'autres, voient tranquillement qu'on les traite comme ils ont traité leurs parens. Lors qu'ils ſentent leur fin aprocher, on aſſure qu'ils font aſſembler leurs proches, pour les exhorter de ne point abandonner la Religion de leurs ancêtres, de ne point fréquenter d'étrangers, & de ſe vanger de leurs ennemis. Quelquefois même le mourant donne un catalogue de ces ennemis & des ſujets de rancune qu'il a eu contr'eux. Le mourant part enſuite avec beaucoup de tranquilité. Elle eſt d'ordinaire le partage de ceux qui ne connoiſſent aucun ſentiment. Ils ſe donnent la mort ſans la marchander, & ſans regret pour la vie lors qu'elle leur eſt à charge. Ainſi en uſent ceux qui ſe voient malades, malheureux ou perſecutés.

Ils ont l'uſage de la Circonciſion. Celui qui vivant parmi eux auroit le malheur de ne pas être circoncis perdroit les doits de la main. Une femme en telle occaſion ne féroit aucune dificulté de déceler ſon mari. Un incirconcis n'oſeroit entrer dans un *Moquamo*. A l'égard des crimes, ils ont leur *Hodamos* qui les puniſſent. Un voleur pourſuivi échape au chatiment, s'il a le bonheur de pouvoir ſe refugier dans un *Moquamo* & d'y être reçu ſous la protection de quelqu'un qui ſe preſente à point nommé. Celui-ci eſt reconnu pour parein du Criminel : mais ſi étant dans le Temple il s'y trouve ſans protecteur, on l'arrache de cet aſyle & on lui coupe la main.

La plus grande civilité de ces *Beduins* eſt de baiſer l'épaule de celui qu'ils ſaluent. On a ce même uſage en quelques Provinces de l'Abyſſinie.

Ajoutons à ce que nous venons de dire, qu'à s'en raporter au témoignage des Jeſuites Miſſionnaires, (b) il y a beaucoup de Judaïſme dans la Religion de ces Peuples. Ces Peres auroient dû expliquer ce Judaïſme : nous ne trouvons rien de Juif chez les *Beduins*, que l'uſage de la Circonciſion. Ces Peres ajoutent dans leur Relation qu'il eſt defendu aux *Beduins* (c) de toucher des poules, ni même aucun autre oiſeau, & d'en manger. (d) Une autre Relation nous dit, qu'*ils obſervent la Loi de l'Evangile*; que Saint Thomas les convertit au Chriſtianiſme, qu'ils ſouhaitent ardemment d'être inſtruits, & qu'ils ont beaucoup d'inclination pour la Religion des Catholiques & pour leurs Ceremonies. Cette Relation ajoute auſſi, que ces Inſulaires ont beaucoup de devotion pour la Croix, qu'il n'y a preſqu'aucun Inſulaire qui n'en porte une pendue au col, & enfin qu'ils ſe ſervent du language Chaldéen dans leur ſervice Religieux.

(a) *Troglodytæ Uxores & filios habent communes*, dit *Joh. Boëmus* dans ſon livre des *Coutumes* &c.
(b) Dans le *Comment. Rerum à Societ. Jeſu in Oriente geſtar.* on dit, *complures Judaicos ritus ac Cæremonias retinent.*
(c) *Gallinam aut quamlibet avem manu contingere, nedum guſtare eſt religio.*
(d) Dans *Purchas*.

RELIGION *des* INSULAIRES *de* MADAGASCAR.

NOus n'avons rien de plus étendu touchant ces Peuples que le recit du Sieur *Flacourt.* (*a*) Ces Inſulaires ſont Païens; mais on trouve pourtant chez eux des traces de Mahometiſme & de Judaïſme. Ils croient un ſeul Dieu Createur de toutes choſes, ils l'honorent & le reverent, ils en parlent avec beaucoup de reſpect. On ne voit chez eux ni Idoles, ni Temples, cependant ils ſacrifient à la Divinité Suprême. Mais, pour ménager le Demon, *ils lui donnent le premier morceau de la bête ſacrifiée*, & de cette maniere l'aſſocient à la Divinité. On voit par là que ces Inſulaires reconnoiſſent deux Principes, l'un du bien & l'autre du mal. Ils ont reçu cette opinion des Peuples du Continent, & ceux-ci peut-être des Peuples d'Aſie. Quoi qu'il en ſoit, ceux de Madagaſcar reconnoiſſent que Dieu a créé le Ciel, la Terre, les Eſprits & toutes les Creatures. Ils comptent ſept Cieux. Ils croient que Dieu eſt Auteur de tous les biens, & le Demon, au contraire, Auteur de tous les maux que ſouffrent les hommes. C'eſt pour cela qu'ils le craignent, qu'ils lui ſont des offrandes, & que même on lui ſacrifie avant que de ſacrifier à Dieu. Nous l'avons déja dit : c'eſt un principe generalement vrai, que les hommes reſpectent moins la bonté, qu'ils ne craignent la méchanceté. *Dian-Mananh* eſt auſſi l'objet du Culte de nos Inſulaires. Il eſt le Dieu ou le Vice-Dieu des richeſſes, & revient par conſequent au *Plutus* de l'Antiquité. L'or eſt le Symbole de cette Divinité. (*c*) „ Quand ils le voient, ou le tiennent, ils le paſ„ ſent par deſſus leurs têtes en grande reverence, le baiſent, & même il y „ en a pluſieurs, qui croiant avoir commis quelque faute, trempent une „ menille d'or dans un gobelet plein d'eau, & boivent cette eau, & par „ ainſi ils croient leurs fautes leur être pardonnées.

Ils croient qu'il y a pluſieurs Ordres de Génies ou d'eſprits, dont les uns gouvernent & font mouvoir les Cieux, les Aſtres, les Planetes, les autres dominent ſur l'air, ſur les Meteores, ſur les eaux, ſur la terre & ſur les hommes. La doctrine touchant les Genies s'étoit repandue (*d*) par toute l'Antiquité. Nous avons montré qu'elle n'eſt pas moins commune aujourd'hui chez les Peuples Idolatres, même chez ceux du Nord de l'Europe & chez les Idolatres du (*a*) Nouveau Monde. Outre ces Génies, ils admettent un

(*a*) *Hiſt. de Madagaſcar* imprimée à Paris en 1660. Cet Auteur donne un détail aſſés ample des mœurs & coutumes de ces Inſulaires : mais outre que ſa Relation eſt très mal écrite, on trouve beaucoup de contradictions & d'obſcurité dans ce qu'il raconte. Par exemple pag. 22. il dit qu'ils n'ont aucune connoiſſance de J. C. qu'ils ne font ni prieres ni jeunes, & p. 59. il dit qu'ils connoiſſent J. C. ſous le nom de *Kahiſſa*, & pour fils de Dieu. Pag. 67. il parle de leurs jeunes. Cependant ces contradictions viennent de ce qu'il exprime mal ſes penſées.

(*b*) Ce ſont les termes de *Flacourt.*

(*c*) Idem Chap. XVII. de ſon *Hiſtoire.*

(*d*) Cela eſt ſi connu qu'il ſeroit inutile de s'étendre là deſſus.

Quiſque ſuos patimur Manes —— Virg. Æneid. VI. c'eſt à dire nous avons chacun nos Génies.

(*e*) Voiés ce qu'on a dit là deſſus Ch. 2. de la *Diſſertation ſur les Peuples de l'Amerique* & dans la ſuite de la Diſſertation. Voiés auſſi ce qu'on a rapporté dans ce Volume, des Lapons &c.

un Ordre d'Eſprits inviſibles comme les premiers, mais qui prennent un corps quand ils le jugent à propos, & ſe rendent viſibles à ceux qu'ils aiment. Ceux-ci ſont mâles & femelles : ils ſe marient, ils ont des enfans, ils ſont ſujets aux neceſſités humaines, ſans participer aux infirmités de notre nature. Cependant ils (*a*) meurent & ſont recompenſés ou punis après leur mort, ſelon qu'ils ont bien ou mal vêcu. Ces eſprits connoiſſent l'avenir, & font bien des choſes qui ont du rapport à tout ce que nos anciens Romanciers ont attribué aux (*b*) Fées. Ils ſe forgent auſſi des Lutins, des Fantômes & des Revenans. Ils craignent *Saccare*, qui eſt le Diable, & tous les autres Eſprits malins, auxquels ils donnent diferens noms. *Saccare*, à ce qu'ils diſent, leur aparoit comme un Dragon de feu, & les poſſede ſouvent quinze jours de ſuite. Pour s'en délivrer, ou du moins pour ſe ſoulager, ils prennent à la main une zagaie & ſe mettent à danſer & à ſauter, en faiſant de leurs corps pluſieurs figures groteſques. Tous ceux du Village danſent au ſon du tambour autour de ces poſſedés, & font les mêmes geſtes qu'eux, prétendant les ſoulager par là.

Ils ont connoiſſance de la chute du premier homme, du Paradis terreſtre & du Deluge : mais cette connoiſſance eſt mêlée de pluſieurs fables ridicules : il en eſt de même de quelques autres idées, que leurs ancêtres pouvoient avoir puiſées dans la véritable Religion, mais qui ſe ſont corrompuës inſenſiblement. Ils tiennent que le Diable eſt Auteur du peché & de la corruption des hommes. Leur croiance ſur cette matiere eſt renfermée dans une eſpece d'Apologue, dont le ſens eſt, que le Diable eut ſept enfans, qui firent tant de mal ſur la terre, que les hommes demanderent à Dieu de les delivrer de cette pernicieuſe engeance. Dieu exauça leur priere &c. Ces ſept enfans établirent ſept pechés capitaux dans le Monde, le vol, la luxure, le menſonge, la gourmandiſe, le meurtre, l'orgueil & l'oiſiveté.

Ils ont des jours de fête & d'abſtinence, qu'ils paroiſſent ſolemniſer ſans regle certaine, tantôt en un tems & tantôt en l'autre, ſelon que la circonſtance paroit l'exiger. (*c*) Ils s'aſſemblent de grand matin avec leur famille, pour manger un peu de ris, après quoi ils jeunent juſqu'à minuit. Dans cet eſpace de tems ils s'occupent à reciter & chanter les belles actions de leurs Ancêtres. A minuit on mange, enſuite on *ſalue le Diable & Dieu.* Ils ſe lavent, (ſur tout les pieds,) & mâchent du betel : après quoi ils font quelques vœux ſur les points qui les intereſſent le plus. La circonſtance la plus remarquable de ces jours de fête ou de jeûne, c'eſt qu'ils ſacrifient un bœuf, qu'ils arroſent l'aſſemblée du ſang de la bête & qu'ils font toucher le bœuf à leurs enfans, croiant que cela les garantit de maladie toute l'année. Celui qui fait ce ſacrifice met le bœuf en pieces, prend la premiere piece & la jette du côté droit en diſant, *voilà pour le Diable*, prend enſuite une autre piece & la jette du côté gauche en diſant, *voilà pour Dieu.* Enfin ils prennent auſſi des

(*a*) Les Anciens Poëtes, qui dans leurs fables renfermoient une partie de la Theologie Païenne, diſoient auſſi, que les Divinités champêtres, comme les Nymphes &c. étoient mortelles, mais ils leurs attribuoient pluſieurs milliers d'années de vie.

(*b*) Ces *Fées* étoient un reſte du Paganiſme. Leur nom eſt communement derivé du Latin *Fari*, ou du Grec *Φαω*, ou de *Fatua*, qui étoit le nom des Nymphes, comme *Fatuus* l'étoit des Faunes & des Sylvains. Voiés auſſi ſur cette matiere p. 369. de ce Volume. Ces Fées étoient mortelles, témoin la Fée *Meluſine*, qui reſidoit à *Luzignan* & mourut, à ce qu'on dit, dans le XVI. ſiecle. Elles prédiſoient l'avenir : ſur quoi l'on peut lire, ſi l'on veut tout ce qu'on raconte là, de cette même *Meluſine*. On montre encore près de *Domprés* du côté d'Orleans, l'arbre des Fées, c'étoit le lieu où elles s'aſſembloient.

(*c*) Tiré de *Flacourt* pr. part. Ch. XXI.

des poils de la Victime & se les attachent au col en prononçant trois fois quelques parolles (*a*) misterieuses.

Il paroit encore par le recit de l'Auteur cité, que ces Insulaires font une espece de libation à Dieu & au Diable avant que de boire, & qu'ils font des sacrifices d'action de grace lors que la recolte paroit belle. Le ris étant prêt à cueillir, ils sacrifient une vache noire & jettent une partie de la victime dans le champ, prononçant en même-tems quelques paroles d'actions de grace. Pendant la durée de ces jours de fête, on ne fait point d'éfusion de sang humain : si quelqu'un mérite la mort, on le noie.

Pour être digne de porter les mains sur une Victime & de lui couper la gorge pour le sacrifice, il faut avoir apris une (*b*) certaine priere & (*c*) prononcer certaines paroles sur le couteau en levant les yeux au Ciel ; ce qui exprime l'intention de celui qui sacrifie. Ils sont même si scrupuleux sur cet article, qu'ils mourroient de faim plutôt que de manger d'une bête tuée par un Chretien.

Ils font aussi des sacrifices lors qu'ils entrent dans une nouvelle Maison lors qu'ils sont malades, lors qu'ils se marient, lorsque leurs femmes accouchent, & aux funerailles de leurs morts. Avant que de mourir il se confessent de leurs pechés. Les vieilles gens sentant aprocher leur fin, font une confession si generale, & si détaillée, qu'ils observent de nommer tous leurs pechés l'un après l'autre. Ensuite ils ordonnent un sacrifice de bœufs pour l'expiation de ces pechés. Tout cela est suivi d'une benediction qu'ils donnent à leur famille, & d'une exhortation fort ordinaire aux vieillars & aux mourans, qui est de mieux vivre qu'eux.

Quelque connoissance confuse qu'ils ont de Noë, d'Abraham, de Moïse, de David & de (*d*) Jesus Christ, leur circoncision, l'observation du Sabat, leurs jeûnes, leur confession & les scrupules dont nous venons de parler, montrent que leur Religion est une corruption du Christianisme & du Judaïsme mêlée de Mahometisme & de Paganisme.

Leur CIRCONCISION *&c.*

(*e*) ILs exposent les enfans qui leur naissent le Mardi, le Jeudi, ou le Samedi, ou dans mois d'Avril, dans le mois de jeûne, le huitieme de la Lune, ou enfin dans une heure qui est gouvernée par une mauvaise Planette. La Circoncision des enfans se fait d'ordinaire au mois de Mai en presence des parens & amis de ceux qui doivent être circoncis. On donne un taureau pour chaque enfant à circoncire. Les jours qui précedent cette ceremonie, (excepté la veille) se passent en rejouissances, qui ne finissent pas sans qu'on soit bien yvre : c'est là l'honneur de la fête. Le Circonciseur assiste à ces rejouissances. La veille de la fête est plus

(*a*) Ou supposées telles, car *Flacourt* n'en dit rien.
(*b*) Id. Pag. 22. Cette priere est appellée *Mivoreche*.
(*c*) Id. Ibid. p. 307.
(*d*) Voiés Ibid. pag. 59. Ils disent que J. C. est fils de Dieu, qu'il est né de la Vierge Marie, qu'ils nomment *Ramariama*.
(*e*) *Flacourt* ubi sup. p. 307.

plus calme. Les peres & meres s'interdisent l'usage du mariage & se préparent à la ceremonie avec leur enfans. Les meres passent la nuit auprès de ceux-ci dans le *Lapa* : ce *Lapa* est une cabane que les parens des enfans bâtissent & consacrent avec certaines ceremonies un mois avant la Circoncision. La defence du commerce d'amour ne s'étend pas seulement aux parens de ceux qu'on doit circoncire. Toute fille ou femme, tout homme ou garçon, qui est interieurement convaincu d'avoir gouté les plaisirs de l'amour, doit s'éloigner de cette ceremonie religieuse : car ces Peuples croient que la profanation de ces personnes souillées porteroit la mort au circoncis & que le sang du prépuce ne s'arrêteroit jamais. Une autre superstition est de ne porter rien de rouge en cette occasion.

Le jour de la Circoncision, tous ceux qui doivent être presens à la ceremonie, vont se baigner de grand matin, & se tournant au Soleil levant en jouant de leurs tambours & sonnant d'une espece de cor, ils prononcent quelques parolles dont on ne nous aprend pas le sens. Le Circonciseur fait aussi une priere, qui reflêchit sur la ceremonie du jour. Toute l'assemblée s'étant rendue au *Lapa*, vers les dix heures du matin, les tambours se font entendre, le Circonciseur aiant autour de lui un écheveau de fil de coton blanc en écharpe & un autre autour du bras gauche pour essuier son couteau, s'aproche de ces enfans. Alors chaque pere prend son enfant entre ses bras, & tous ensemble ils font une espece de Procession autour du *Lapa*, entrant par la porte qui est au couchant, & sortant par celle qui est au levant. Après cette Procession ils en font une autre devant les bœufs destinés au sacrifice. Ces bœufs sont couchés les quatre pieds liés ensemble. On fait toucher la corne droite de chaque bœuf de la main gauche de l'enfant, qui doit rester assis un moment sur le dos de ces bœufs. Après ces Processions le Circonciseur fait la separation du prépuce à tous ces enfans. L'oncle ou le plus proche parent de chaque enfant reçoit le prépuce & l'avale dans un jaune d'œuf. Ce parent est comme le parein de l'enfant. On jette à terre le prépuce de l'enfant qui n'a point de parent. La Circoncision finie, celui à qui il apartient de couper la gorge aux victimes, égorge un coq pour chaque enfant, & fait distiller le sang de l'oiseau sur la partie mutilée, mêlant au sang le suc d'une espece de treffle.

Les femmes qui se sentent prétes d'accoucher se confessent à une amie des pechés qu'elles ont commis pendant leur grossesse. Notre Auteur nous dit aussi, que dans cet état elles invoquent la Vierge Marie, pour obtenir par son moien un accouchement heureux.

Pour se bâtir une maison, pour couper le bois necessaire à la charpente, pour la couvrir &c. il faut observer les jours & les heures. La maison étant achevée, on attend la Lune & un jour heureux pour en faire la consecration ou si l'on veut la dédicace, qu'ils appellent *Missavatsi*. Le proprietaire de cette nouvelle maison assemble tous ses parens & tous ses amis pour honorer la ceremonie de leur presence. Chacun apporte des presens selon ses moiens. On fait trois tours autour de la maison & l'assemblée, qui entre après cette Procession, souhaite bonheur au proprietaire. Cela est suivi d'un, ou même de plusieurs sacrifices de bœufs, dont la chair se distribue à l'assemblée & sert à la regaler.

Leurs CEREMONIES NUPTIALES & FUNEBRES.

CEs Insulaires sont Polygamistes, & ce qu'il y a de particulier est, qu'avoir plusieurs femmes, s'apelle chez eux d'un terme qui signifie *faire des ennemis*; parce que plusieurs femmes d'un même mari ne sauroient s'aimer : cela est aussi vrai qu'un Axiome en Geometrie. Les femmes, nous dit-on aussi, ne sont point du tout sages ni avant, ni après le mariage : elles passent même les bornes de celles qui veulent mitiger le vice & sauver les aparences les plus grossieres : quelques débauches reiterées d'une fille avec un ou plusieurs garçons, passent pour des épreuves du savoir faire de ceux-ci, & même elles n'épouseroient pas un homme sans l'éprouver nombre de fois, sans doute pour être assurées qu'il ne se démentira jamais.

L'adultere est estimé (*a*) un larcin : on le met à l'amende comme tel, & l'amende se paie sans ignominie.

Les enfans d'une femme qui devient mere après avoir fait divorce avec son premier mari, apartiennent à celui-ci, à moins qu'elle ne lui rende son *tacq*, c'est à dire, ce qu'il a paié au pere de cette femme, pour l'avoir en mariage.

Il y a chez eux des hommes ou éféminés, ou impuissans, soit qu'ils aient aporté ce défaut en venant au monde, ou que d'autres hommes aient contribué à leur impuissance. Quoi qu'il en soit, ces demi-hommes, qu'ils appellent *Tsecats*, contrefont le sexe dans lequel ils ne sont pas nés, s'habillent en femmes & recherchent même les garçons, leur tendant des pieges par des caresses & des presens. Nous avons déja parlé plus d'une fois de pareils objets d'impureté : c'est ainsi qu'on doit les nommer, si du moins il faut en juger par la premiere idée qui se presente. La seule justification qu'on puisse donner de ce genre de vie, c'est le témoignage de ces Insulaires, qui dirent à (*b*) l'Auteur, que ces *Tsecats* étoient des gens qui dès leur enfance avoient fait vœu de virginité, prétendant servir Dieu en vivant de cette façon, qu'ils haïssoient les femmes, & évitoient leur commerce, qu'il n'y avoit que de l'honêteté dans celui qu'ils entretenoient avec les jeunes hommes. Ce commerce ne seroit-il pas de la nature de l'*Athenrosera*, dont le Pere *La Fitau* (*c*) nous parle, & qui n'est pas sans (*d*) exemple dans l'Antiquité?

Dans

(*a*) L'idée n'est ni nouvelle, ni particuliere.

Guerre, guerre mortelle à ce larron d'honneur,
Qui sans misericorde à souillé notre honneur. Moliere Cocu Imag.

Les anciens Poëtes s'expriment suivant la même idée. Après tout elle est bien conforme au caractere de l'Amour.

(*b*) Le Sieur *Flacourt*.

(*c*) *Mœurs des Sauvages de l'Amerique* Tom. I. Edit. in 4.

(*d*) Voiés l'Extrait des *Mœurs des Sauvages* Tome 4. premiere partie de la *Bibliotheque Françoise*.

Dans l'Article précedent nous n'avons dit qu'un mot de l'expoſition des enfans, crime qui n'étoit que trop toleré dans l'Antiquité. Les *Ombiaſſes*, Medecins-Aſtrologues & peut-être auſſi Prêtres des Inſulaires de Madagaſcar, autoriſent ce deſordre par leur prétendue connoiſſance de la *Nativité* de l'enfant naiſſant, ou même qui eſt à peine conçu, & par les fauſſes prédictions qu'ils font, après avoir tiré l'horoſcope de cet enfant. Cependant cette cruauté ne ſe trouve pas toujours ſans exception. Quelquefois, après avoir abandonné leurs enfans, ils donnent charge à des eſclaves, où à des parens de les nourir: pour lors ces enfans apartiennent à celui qui les éleve. Quelques uns font des *Falis* ſur ces enfans, qui, par le malheur de leur naiſſance, ont merité l'expoſition. Ces *Falis* ſont des ſacrifices expiatoires de coqs, ou de quelques autres animaux. Enſuite ils les enferment une demi journée dans un poullalier pour achever de les purifier de la malignité d'une Conſtellation dangereuſe, ou de la mauvaiſe influence de leur Etoile. Sans ces précautions, l'enfant pourroit être un jour paricide, voleur, livré à toutes ſortes de méchancetés. Les avortemens ſont auſſi fort communs dans cette Ile: mais comment ne le ſeroient-ils pas dans un Païs ſi peu éclairé, puis qu'ils le ſont bien parmi les Chretiens, qui connoiſſent infiniment mieux leur devoir que des Inſulaires barbares? mais tel eſt l'effet du crime qui reduit les femmes à cette extremité. Il les expoſe au mépris éternel des hommes, qui, à des femmes ſans vertu, eſt plus redoutable que la perte de leur honneur.

Finiſſons par une coutume auſſi barbare que les précedentes: quand une femme meurt en couche, ils enterrent la mere & l'enfant, car, diſent-ils, ne vaut-il pas mieux que l'enfant meure? puis qu'il n'a plus de mere pour le nourir & l'élever.

Leurs CEREMONIES FUNEBRES.

D'Abord on lave le mort, enſuite on le pare autant que les facultés du défunt, ou des parens qui lui ſurvivent peuvent le permettre. Les ornemens ſont des colliers de corail, des plaques d'or, des oreillettes d'or, des raſſades. On prépare ſept pagnes, afin que le mort en ait de rechange. La *Pagne* eſt un habillement de coton qui prend de la ceinture en bas. L'ablution du mort étant faite, les ornemens & les habillemens lui aiant été donnés, on l'envelope dans une grande nate pour le porter au tombeau: mais avant ce dernier devoir, tous ceux qui appartenoient au mort, parens, amis, & eſclaves viennent autour de lui pour le pleurer en ceremonie. Une chandelle à la tête du defunt & une à ſes pieds figurent une maniere de Chapelle ardente. Pendant que ceux que nous avons nommé pleurent, d'autres perſonnes jouent ſur une eſpece de tambour, au ſon duquel des femmes & des filles danſent une danſe grave, après quoi elles vont pleurer à leur tour. Les pleurs ſe mêlent aux louanges du défunt & à des regrets reiterés ſur ſa mort. N'oublions pas les queſtions qu'on lui fait au ſujet de ſon départ, queſtions en uſage chez pluſieurs Peuples & qui ſe reduiſent principalement à ſavoir du mort, s'il manquoit du neceſſaire & même du ſuperflu; en un mot, s'il n'étoit

 pas

pas content en ce monde. Tout cela dure jusqu'au soir, alors on tue des bœufs pour sacrifier & se regaler. Le lendemain on met le corps dans un cercueil fait de *deux souches de bois* creusées & bien jointes, & on le porte au tombeau qui est dans une maison de charpente. On y creuse six pieds en terre, & c'est là qu'on ensevelit le mort avec sa provision dans un panier, du tabac, un rechaut, une écuelle de terre, quelques Pagnes & quelques ceintures. Tout cela étant fait on ferme la maison & l'on roule devant l'entrée une pierre de douze à quinze pieds de largeur & de hauteur, on sacrifie quelques animaux & l'on partage le sacrifice en trois portions, pour le Diable, pour Dieu & pour le défunt. Souvent on expose sur des pieux autour de ce Mausolée les têtes des victimes sacrifiées. Pendant plusieurs jours ensuite la parenté envoie à manger au mort : on se recommande à lui, on va même lui sacrifier de tems en tems & le consulter sur les affaires de ce monde. Dans une maladie, dans l'adversité, on envoie prendre ses avis par un *Ombiasse*, qui, faisant une petite ouverture à la maison, évoque par là le mort, & lui demande le secours que le consultant croit pouvoir exiger de lui, en vertu du rang que tient ce mort auprès de la (*a*) Divinité.

Lors qu'une personne de consideration meurt loin de chez elle, on lui coupe la tête pour la porter dans le village de sa naissance. A l'égard du corps, on l'enterre dans l'endroit où la personne est morte.

Ils coupent les cheveux aux hommes, mais ils donnent un bonnet aux femmes.

Leurs MEDECINS *&* ASTROLOGUES *&c*

Ces Medecins, qui chez notre Auteur s'appellent *Ombiasses*, sont Astrologues, & peutêtre aussi Prêtres, Enchanteurs & Sorciers : car toutes ces qualités se trouvent assés réunies dans la personne d'un seul homme chez plusieurs Peuples Idolatres, tant anciens que modernes. Les remedes dont se servent les *Ombiasses*, consistent en decoctions d'herbes & de racines : mais outre ces remedes, ils emploient des billets écrits d'une certaine façon pour charmer le mal, & pendent ces billets au col des malades, ou les attachent à leur ceinture. Ils tracent des figures & emploient d'autres tours d'Astrologues, soit pour savoir le tems de la guerison du malade, ou pour connoitre les remedes qui lui conviennent. A cette Charlatanerie se joint la consultation des *Aulis*, dont nous parlerons tout à l'heure, & l'usage de quelques Talismans.

Il y a plusieurs degrés d'*Ombiasses*, mais sans entrer dans le détail de cette Hierarchie, car selon *Flacourt*, c'en est une, nous dirons que dans leurs diférentes subordinations, ils paroissent tous ensemble soumis à un seul Chef. Il y a dans l'Ile des Ecoles publiques, où ceux qui veulent se faire *Ombiasses* sont instruits dans tout ce qui est du ressort de la profession. Quelques-uns

(*a*) La maniere de s'adresser à lui commence toujours par ces paroles ; *Toi qui es ami de Dieu.*

uns d'eux ſe vantent particulierement de connoitre les aſpects des Aſtres & les influences des Planetes. Ils ont des traités écrits de la force & de la vertu de chaque jour de la Lune.

Le ſecret des billets qu'ils emploient à la gueriſon des malades conſiſte à écrire certains mots cachés ſur un papier, dont ils lavent enſuite l'encre. Le malade avale l'eau qui a lavé le papier écrit. S'il n'en gueric pas, c'eſt qu'il a manqué à quelque formalité : ainſi l'*Ombiaſſe* n'a jamais tort.

Les *Aulis* ont quelque raport à ce qu'on appelle *Eſprit familier.* Ils tiennent ces *Aulis* dans de petites boites enjolivées de raſſade, de verroterie, ou de dents de Crocodile. Quelques uns de ces *Aulis* ſont des figures humaines, faites de bois. Dans chaque boite ils mettent de la poudre de quelques racines mêlée avec de la (*a*) graiſſe, & du miel qu'ils renouvellent de tems en tems. Ils portent leurs *Aulis* à la ceinture & n'entreprennent point de voiage ſans eux. Ils les conſultent trois ou quatre fois par jour, & leur parlent comme en attendant des raiſons : mais ſi ces raiſons ne ſont pas à leur fantaiſie, ils leur diſent mille injures. La maniere la plus ordinaire de conſulter ces *Aulis* eſt de s'endormir après leur avoir parlé deux ou trois heures. Ce que le conſultant a ſongé en dormant eſt la reponſe de l'Oracle.

Les *Hiridzi* ſont des ceintures remplies de mots cachés & auxquels la ſuperſtition de ces Inſulaires attribue de la vertu. L'Ecriture des *Hiridzi* eſt auſſi de la façon des *Ombiaſſes*, qui attendent pour la compoſer certains jours de l'année & certaines heures du jour. Outre cela il faut ſacrifier nombre de bœufs d'un certain poil. Voilà qui a beaucoup de raport aux *Talismans*, mais quoi qu'il en ſoit, on les conſerve ſoigneuſement dans les familles, & on ſe les tranſmet de pere en fils comme un héritage.

Ces Inſulaires ont leurs Poëtes à gage. Ces Poëtes chantent les hauts faits des Grands & les exploits des guerriers. Leur Poëſie eſt d'ordinaire grave & ſententieuſe à la maniere des Orientaux. Ce n'eſt pas qu'ils ne compoſent auſſi des Chanſons ſur des amourettes.

Leurs SERMENS, *leur* PAIX *&* *leur* GUERRE.

Leurs ſermens ſe font de pluſieurs manieres. Pour engager ſolennellement quelqu'un, ils lui font manger du foie de bœuf ou de taureau. En certains lieux de l'Ile on fait des aſperſions d'eau ſur ceux qui jurent, leſquels croient qu'il leur arriveroit un malheur, ſi après cela ils manquoient à leur ſerment. Pour découvrir un vol ou quelqu'autre crime, ils touchent ſept fois la langue avec un fer rouge à celui qu'ils ſoupçonnent, & ſi l'accuſé n'eſt pas brulé par cette épreuve ſi ſouvent reiterée, on nous dit qu'il eſt tenu pour innocent. Quelquefois ils lui font manger du foie de bœuf avec

(*a*) L'huile, la graiſſe & le miel ſont auſſi d'uſage dans les operations magiques de nos Sorcieres, s'il en faut croire ceux qui ont écrit ſur ces matieres comme *Loier* &c.

avec une certaine racine qui eſt un poiſon. Peut-être cette racine eſt-elle la même que celle de *Guinée* & de *Congo.* Quelquefois auſſi ils contraignent l'accuſé de plonger la main dans un pot plein d'eau bouillante & d'en tirer une pierre. Mais ces uſages que nous apellons des épreuves, ne ſeroient-ils pas des manieres diférentes de mettre un criminel à la queſtion ?

La paix ſe jure par le *Foie du Taureau.* Le jour pris pour la conclurre les deux partis ſe rendent armés au bord d'une riviere. Chaque parti tue un Taureau, & l'on s'envoie de part & d'autre un morceau du foie de l'animal. Ce foie ſe mange en preſence des Deputés des deux partis, avec ſerment & imprécations. Telle eſt, par exemple celle-ci ; *que le foie qu'ils mangent les faſſe crever, s'ils manquent à leur engagement.* Si un des partis force l'autre de faire la paix, le vaincu mange ſeul du foie. C'eſt pour lui un engagement qu'il donne de ſa fidelité au vainqueur.

Le *Tinbouchenu* eſt une convention par laquelle on s'engage ſolidairement les uns pour les autres. Elle ſe fait de cette maniere : Un Inſulaire tue une bête graſſe, & la partage en autant de portions qu'il juge à propos d'en diſtribuer. Tous ceux qui reçoivent une portion, ſont obligés de donner au bout de l'année un jeune veau au maitre de l'animal partagé.

La guerre ſe fait par ſurpriſes & embuſcades. Ils envoient ſurtout des partis en courſe, munis, outre leurs armes, de ſortileges, de charmes, de poiſons & de ſorts écrits ſur des billets. Pendant la guerre, les femmes & les filles danſent nuit & jour, croiant que par ce moien elles donneront de la force & du courage aux guerriers.

Nous avons aſſés fait connoitre leurs ſuperſtitions : en voici une d'autant plus ſinguliere qu'elle eſt l'effet d'un ſcrupule qu'on n'attendroit pas de ces femmes, ſi débordées à ce qu'on aſſure. Elles ſont ſages tandis que leurs maris ſont la guerre, & cela parce qu'elles craignent que leur libertinage ne porte malheur à ces maris ſi peu ménagés quand ils ſont en paix au logis. Nous n'aſſurons pas la vérité de la choſe, car qui eſt celui qui voudroit garantir tout ce que racontent les Voiageurs ? mais nous aſſurons du moins, que le ſexe n'eſt pas ſi ſcrupuleux chez nous.

Voilà ce que nous avons pû recueillir des Ceremonies Religieuſes de ces Inſulaires & des uſages qui paroiſſent avoir quelque convenance avec la Religion. Tout cela pourroit bien n'être pas également pratiqué dans toute l'Ile, ni de la même maniere, l'Ile étant habitée par pluſieurs petites Nations, qui gardent chacune leurs uſages particuliers.

RELIGION *ancienne des* CANARIES.

CEs Peuples étoient autrefois Idolatres, ou pour s'exprimer dans les termes d'un Voiageur, (*a*) ne connoissoient d'autre Dieu que la Nature. On ajoute qu'ils ne faisoient aucune éfusion de sang, pas même des bêtes pour les sacrifices. Ils étoient fort superstitieux : les femmes étoient communes. Ils avoient toujours deux Rois, l'un vivant & l'autre mort. Ils mettoient le Roi mort tout debout dans une cave avec un bâton à la main & un pot de lait auprès de lui, pour se nourrir dans l'autre Monde. Aujourd'hui les *Guanchos* sont des restes des anciens Insulaires & conservent peut-être secretement une partie des anciens usages. Quoi qu'il en soit ils mêlent encore de la superstition à la veneration qu'ils témoignent pour leurs ancêtres, & pour leurs sepulchres, qu'aucun étranger n'oseroit visiter sans leur permission ni même sans risquer sa vie.

Ils avoient l'usage d'embaumer les corps morts. Ce baume dont ils se servoient, & par le moien duquel ils conservoient les morts plusieurs siecles, n'étoit connu que de certaines familles auxquelles il étoit defendu de s'allier avec le reste des Insulaires. Ils tiroient leurs Prêtres de ces familles.

Après avoir embaumé les morts, ils les cousoient fort proprement dans des peaux de bouc préparées.

Ces Iles Canaries étoient connues des Anciens sous le nom d'Iles *Fortunées*. Ils croioient que les gens de bien alloient y revivre (*b*) après leur mort.

Ici nous finirons les descriptions de toutes les Idolatries modernes. Nous les avons données avec autant de soin & de fidelité qu'il étoit possible ; & pour montrer aux Lecteurs qu'on ne vouloit en rien surprendre leur crédulité, on leur a toujours cité les Auteurs dont il a fallu se servir. Cette matiere n'étant pas susceptible d'invention, il a fallu se reduire à l'orner d'un nouveau tour & de reflexions, dans lesquelles bien souvent l'Auteur n'a pas cru devoir géner ses sentimens. Au surplus l'Ouvrage n'est pas sans défauts, & loin de le supposer tel, on souhaiteroit qu'il fut beaucoup plus parfait, plus correct, mieux écrit, mieux digeré dans toutes ses parties. L'Auteur n'a pas le bonheur d'être du nombre de ceux à qui Dieu, selon le Pere *Garasse*, a donné pour recompense de leurs travaux la satisfaction d'être contens de leurs Ouvrages, afin d'être dédommagés par là de l'aprobation que le Public leur refuse : mais au moins le bon sens ne jure pas dans celui-ci, & c'est beaucoup dans un tems où le métier de faire des Livres est si avili. Cependant en reconnoissant les imperfections de cet Ouvrage, l'Auteur ne peut

(*a*) *Herbert* Voiageur Anglois.

(*b*) *Sicut fortunatorum memorant Insulas,*
Quò cuncti, qui ætatem egerunt casté suam,
Conveniunt ——— Plautus *in Trinummo.*

peut s'empêcher de recuſer deux ſortes de Cenſeurs, 1. ces gens *à front ridé*, qui afectent de porter la Religion & la vertu écrites ſur leur viſage & qui ne veulent trouver bien faits que les Livres remplis d'une *onction myſtique.* 2. Certains Critiques de deux eſpeces ; les uns étrangers dans nos manieres & nos uſages, les autres François à la verité de naiſſance ou d'origine, mais qui n'ont qu'une pratique fort imparfaite de la langue, & croient pourtant que pour bien écrire, & pour bien parler, il faut écrire & parler comme eux. C'eſt à dire, compoſer en François comme un écolier compoſe en Latin, & repandre dans cette compoſition ſans ame & ſans force des fleurs & des élegances que leur fourniſſent ceux dont il ſont devenus aujourd'hui les Concitoiens. Sans prétendre choquer cet ordre de gens, ils nous permetront de les comparer à ces Juifs tranſplantés en Aſſyrie, en Egypte, en Perſe &c., qui reçurent inſenſiblement dans leur langue les Idiomes de tous ces Païs, & ſe firent un nouveau jargon, qui n'étoit plus l'*Hebreu* de leurs Peres.

TABLE des Diſſertations contenues dans ce Volume.

TABLE

Pour placer les Figures de ce *Volume.*

Dissertation sur la Religion des Gaures.

Dissertation sur la Relig. des Africains.





